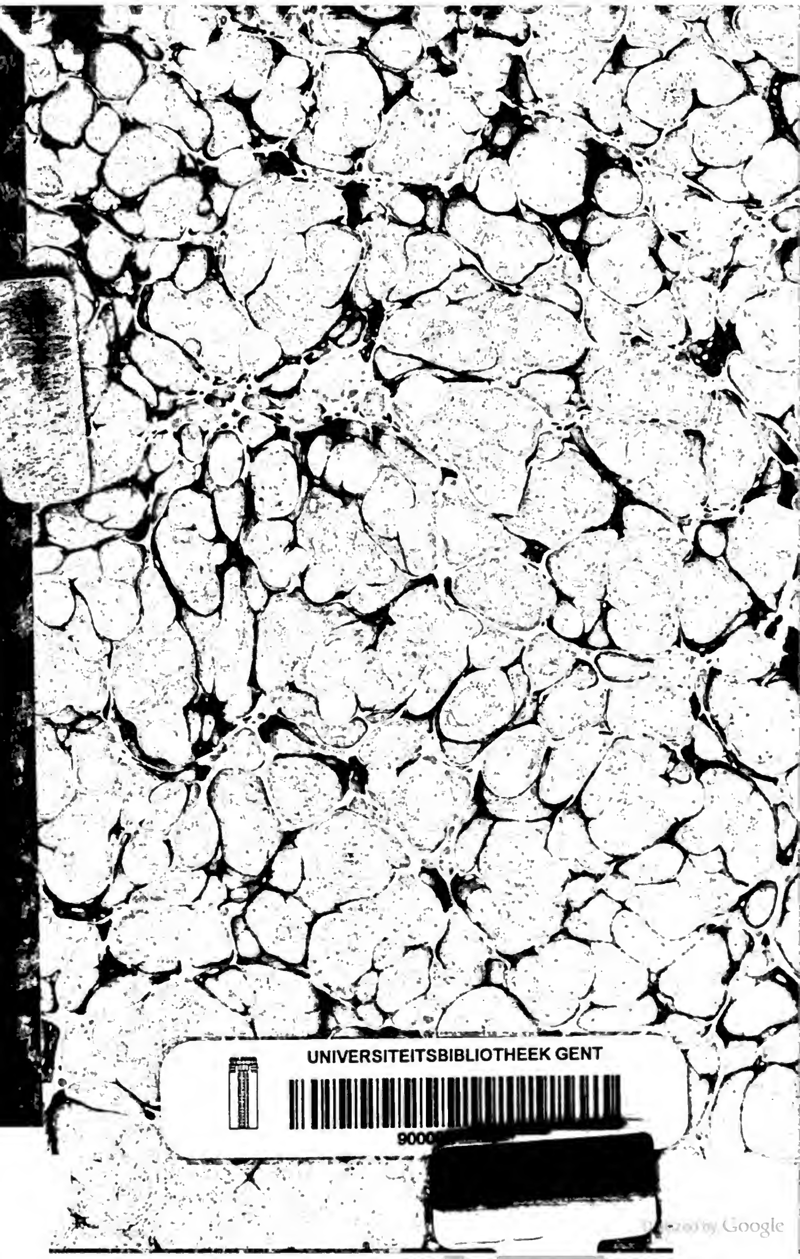
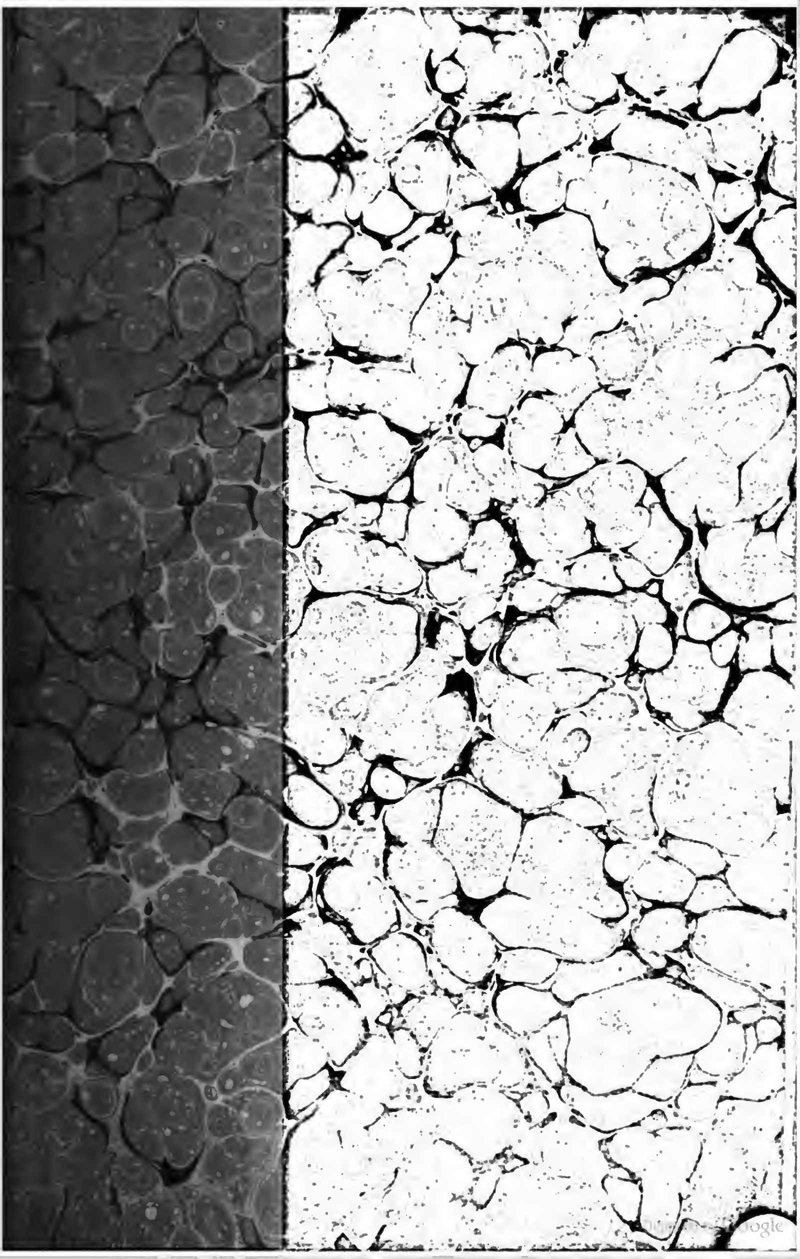



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
9000[redacted]
Digitized by Google



ENCYCLOPÉDIE

MODERNE,

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES HOMMES ET DES CHOSES.

TOME IV.

IMPRIMERIE DE P.-M. DE VROOM,
RUE DE LOUVAIN, PRÈS DU BOULEVARD.

ENCYCLOPÉDIE MODERNE,

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES HOMMES ET DES CHOSES,

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

AVEC L'INDICATION DES OUVRAGES
OÙ LES DIVERS SUJETS SONT DÉVELOPPÉS ET APPROFONDIS;

Par M. Courtin,

ANCIEN MAGISTRAT,

ET PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE

DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE DE TOUS LES HOMMES CÉLÈBRES (NATIONAUX ET ÉTRANGERS),
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUATRIÈME.



CHEZ TH. LEJEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES ÉPERONNIERS, Sn 8, No 397,
AU COIN DE LA RUE DE LA MADELEINE.

1828.

IMPRIMERIE DE P.-M. DE VROOM,
RUE DE LOUVAIN, PRÈS DU BOULEVARD.

ENCYCLOPÉDIE MODERNE,

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES HOMMES ET DES CHOSES,

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

AVEC L'INDICATION DES OUVRAGES
OÙ LES DIVERS SUJETS SONT DÉVELOPPÉS ET APPROFONDIS,

Par M. Courtin,

ANCIEN MAGISTRAT,

ET PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE

DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE DE TOUS LES HOMMES CÉLÈBRES [illegible]
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS [illegible]

TOME QUATRIÈME.



CHEZ TH. LEJEUNE [illegible]
RUE DES ÉPERONNIERS [illegible]
AU COIN [illegible]

[illegible]

ENCYCLOPÉDIE

MODERNE,

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES HOMMES ET DES CHOSES,

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

(Les Articles biographiques indiqués par un * ne se trouvent dans aucune autre Édition.)

BORD. (*Marine.*) Ce mot, qui désigne en général le côté d'un vaisseau, s'emploie souvent pour le vaisseau lui-même. On dit : aller à *bord*, venir du *bord*, quitter le *bord*, retourner à *bord*, homme du *bord*, canot du *bord*, etc. *Bord* est également synonyme de *bordée*. J.-T. P.

* BORDA (Jean-Ch.), membre de l'Académie des sciences, de l'Institut, capitaine de vaisseau et chef de division au ministère de la marine, né à Dax en 1733, entra dans le génie et s'appliqua à l'étude des mathématiques, et surtout à l'hydraulique. Ses recherches dans cette dernière partie le firent appeler au service de mer; il fit sa première campagne en 1768, et s'embarqua avec Pingré sur la frégate *la Flore* pour l'examen des montres marines; détermina la position des îles Canaries, et sa méthode servit de modèle pour la construction des meilleures cartes. Nommé ensuite major-général sous d'Estaing et commandant du vaisseau *le Solitaire*, il fut obligé d'amener après une défense héroïque contre des forces anglaises supérieures. Ce fut dans le même temps qu'il inventa son cercle à réflexion, qui est devenu indispensable aux marins, et avec lequel il mesura un arc du méridien de Dunkerque aux îles Baléares, en société avec MM. Méchain et Delambre. C'est à Borda qu'on doit la renaissance de la véritable physique en France. Ses ouvrages, imprimés séparément, sont : *Voyage fait par ordre du roi en* 1771 *et* 72 *en Europe et en Amérique*, etc., 1778, 2 vol. in-4°; *Description et usage du cercle de réflexion*, 1787; *Tables trigonométriques décimales*, 1804, in-4°. Mort à Paris en 1799. MM. Lefèvre Gineau et Rœderer ont fait son éloge.

* BORDAZAR (Ant.), né en 1671, l'un des plus savants imprimeurs et bibliographes d'Espagne. Doué de beaucoup de jugement et sans cesse occupé de l'utilité publique, loin d'être secondé par son gouvernement; il fut éloigné par l'intrigue, et mourut en 1744, sans avoir pu terminer le plan topographique du royaume de Valence, qu'il avait entrepris. On a de lui : *Ortografia española*, Valence, 1730; *Latina*, ibid.; *Plantificacion de la imprenta de el Rezo sagrado*, 1732, in-fol., et en manuscrit *Grammaire* et *Dictionnaire* espagnols; *Dictionnaire des sciences*; *Tables astronomiques*, etc.

* BORDE (André), médecin d'Henri VIII et membre du collége de Londres, où il mourut dans la misère en 1549, a donné : *Manuel de santé*, 1547, et autres ouvrages de médecine en anglais; les *Contes joyeux des fous de Gotharn*, souvent réimprimés; *Introduction aux sciences*, Londres, 1542.

* BORDE (Vivien la), oratorien, mort en 1748, supérieur de la maison de Saint-Magloire, à Paris, a donné : *Témoignage de la vérité dans l'Église*, 1714, in-12; *Principes sur la distinction des deux puissances*, 1753; *Conférences sur la pénitence*, ibid., etc.

* BORDE (J.-B. de la), jésuite, mort en 1777, est auteur du *Clavecin électrique*, 1761, in-12.

* BORDE (JEAN-BENJAMIN de la), né en 1734, premier valet de chambre de Louis XV, dont il fut le favori, fermier-général à la mort de ce prince, cultiva les lettres et les beaux-arts. Sa fortune lui permit de faire imprimer somptueusement plusieurs ouvrages. On a de lui : un choix de *Chansons* mises en musique ; un *Essai* et un *Mémoire* sur la musique ancienne et moderne ; un *Essai* d'histoire chronologique ; un *Voyage* pittoresque de la France ; *Histoire abrégée de la mer du Sud* ; *Mémoires* historiques sur Raoul de Coucy ; un *Recueil* de vers ; des cartes géographiques et diverses autres pièces. Il a mis en musique plusieurs pièces de théâtre. Il périt, en 1794, victime de la révolution. Voltaire, avec qui il fut très-lié, fit des vers pour son portrait.

* BORDE (J.-Jos. de la), né en Espagne, acquit en France une fortune considérable dans le commerce, et devint banquier de la cour. Il fut victime de la révolution en 1794. Deux de ses fils, embarqués dans l'expédition de La Peyrouse, périrent dans le port des Français avec d'Escures, lieutenant de vaisseau, et dix-huit de leurs compagnons.

BORDE (FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH de la), fils aîné de J.-Joseph, fut député à l'Assemblée constituante et signataire du serment du jeu de paume. Il mourut à Londres en 1801. En 1789, il avait proposé l'établissement d'une banque publique.

BORDÉE. (*Marine.*) Décharge de toute l'artillerie d'un bord ou d'un côté du vaisseau. Dans un autre sens, c'est la route faite par le vaisseau, au plus près du vent, en tenant le même bord, c'est-à-dire, en présentant le même côté au vent. On appelle également *bordée*, la durée d'un quart, soit de nuit, soit de jour, ainsi que la totalité des hommes qui font le quart ensemble. On dit qu'un équipage court la grande *bordée*, lorsqu'il est divisé en deux portions égales pour faire le quart, parce que c'est le plus grand nombre d'hommes qu'on emploie à la fois pour ce service, et aussi parce qu'afin de faire alterner les quarts, de manière à ce que chaque moitié de l'équipage ne fasse pas toujours les mêmes, on en fait cinq, dont trois de quatre heures, et deux de six dans les vingt-quatre heures, savoir : de midi à six heures du soir, de six heures à minuit, de minuit à quatre heures du matin, de quatre heures à huit, et de huit à midi. Les quarts de six heures, mais particulièrement celui de six heures à minuit, s'appellent grande *bordée*. J.-T. P.

* BORDELON (LAURENT), docteur en théologie et auteur dramatique, né en 1653, mort à Paris en 1730, a publié un grand nombre d'ouvrages ; les plus connus sont : *les Diversités curieuses*, Paris, 12 volumes in-12; *les Imaginations extravagantes de M. Ouffle*, 1753 ; *Dialogues des vivants*, 1717, in-12; des *Nouvelles*, des *Comédies*, des *Romans* médiocres oubliés aujourd'hui.

* BORDENAVE (TOUSSAINT), professeur et directeur de l'Académie de chirurgie de Paris, né en 1728 et mort en 1782, était membre de l'Académie des sciences. Il traduisit en français les *Éléments de physiologie* de Haller, et publia des *Dissertations* sur les antiseptiques, in-8°; *Mémoires* sur le danger des caustiques pour la cure radicale des hernies, 1744, in-8°.

* BORDERIE, écrivain, originaire de Normandie au 16e siècle, disciple de Marot, dont on a deux poëmes : l'*Amie de court*, Lyon, 1547, in-8° ; et le *Discours* des voyages de Constantinople, ibid., 1549, in-16.

* BORDES (CHARLES), oratorien, né à Orléans, mort en 1706, éditeur du *Traité historique et dogmatique*, etc., du P. Thomassin, Paris, 1703, 2 volumes in-4°, auquel il ajouta un volume supplémentaire, a composé sur ce dernier une notice qu'il a mise en tête de son *Glossaire hébraïque*. Il est encore éditeur du *Recueil des Oraisons funèbres* de Mascaron, 1704.

* BORDES (LOUIS), célèbre mécanicien, né à Lyon en 1700, membre de l'Académie de cette ville, a perfectionné le cabestan. On lui doit, entre autres inventions utiles et ingénieuses, des moulins à queue sur le Rhône, qui préviennent les dangers de la navigation. Mort en 1747.

* BORDES (CHARLES), fils du précédent, poète et philosophe, réfuta le discours de J.-J. Rousseau contre les sciences, et composa de petites *épîtres* en vers dont quelques-unes eurent l'honneur d'être attribuées à Voltaire. On a encore de lui : une *Tragédie*, des *Comédies* et des *Proverbes*. Mort en 1781. Il était membre de l'Académie de Lyon. Ses œuvres ont été recueillies en 4 volumes in-8°, Lyon.

* BORDEU (THÉOPHILE de), fils d'Antoine Bordeu, né en 1722 à Iseste (Béarn), fit ses études médicales à Montpellier. Il

rattachait tous les actes de l'économie vivante à une force spéciale, la sensibilité. Ses *Dissertations* sur les eaux minérales, sur le pouls, sur les glandes et leur action ; ses *Thèses* soutenues à la faculté de Paris et ses *Recherches* sur le tissu muqueux, composent une série d'observations et d'aperçus ingénieux qui a favorisé les progrès de la médecine et de la physiologie depuis le 18e siècle. La grande réputation de Théophile Bordeu a rejailli sur son père (Antoine Bordeu), dont le nom est joint au sien en tête de l'ouvrage du fils relatif aux maladies chroniques, et sur son frère (François Bordeu), qui lui doit de n'être pas tout-à-fait oublié dans les dictionnaires historiques. Théophile Bordeu, atteint d'une goutte vague, mourut presque subitement à Paris en 1776, comme il l'avait prédit lui-même. Nous joignons ici la note de ses principaux ouvrages : *Chilificationis historia : Recherches* sur les glandes ; *Dissertatio physiologica de sensu genericè considerato*, 1 volume in-8o; *Lettres* contenant des essais sur l'histoire des eaux minérales du Béarn ; *Recherches anatomiques* sur la position des glandes, in-8o ; *Recherches* sur le pouls par rapport aux crises ; *Recherches* sur le tissu muqueux et l'organe cellulaire ; *Hommage à la vallée d'Ossan*, en patois basque. Son éloge a été écrit par Roussel et par Gardans.

* BORDIER (N.), comédien de l'un des théâtres secondaires de Paris vers 1789, périt à Rouen du supplice de la corde, comme moteur des désordres commis contre l'autorité; on a prétendu qu'il était agent d'un personnage puissant de l'époque, mais rien n'a prouvé cette assertion.

* BORDING (Jacq.), médecin, né à Anvers en 1511, fut reçu docteur à Bologne, et appelé près de Christian III, roi de Danemarck. Mort à Copenhague en 1560. On a de lui : *Physiologia, hygiena, pathologia*, etc., Rostock, 1593, in-4o ; *Enarrationes in sex lib. Galeni*, etc., ibid., 1604, in-4o.

* BORDINGIUS (André), poète danois, dont les *poésies* ont été imprimées à Copenhague, 1738.

* BORDLEY (J.-B.), avocat américain, mort à Philadelphie en 1804, âgé de 77 ans, membre du conseil exécutif de la province de Maryland, défendit avec courage la cause de la liberté de sa patrie. On a de lui des *Essais d'agriculture*, Philadelphie, 1799, science dont il s'occupait beaucoup.

* BORDONE (Paris), peintre, né à Trévise, vers l'an 1500, fut élève du Titien. Son plus bel ouvrage, l'*Anneau de saint Marc*, est au Musée. Bordone vint en France en 1538, sur l'invitation de François Ier ; il peignit le roi et les plus belles dames de la cour. Mort vers 1570.

* BORDONI (Benoît), peintre en miniature et géographe italien, fleurit aux 15e et 16e siècles. On croit qu'il fut père du célèbre Jules-César Scaliger. A son talent comme artiste il joignit des connaissances littéraires; on lui doit un recueil de traductions latines et quelques dialogues de Lucien, faites par plusieurs auteurs, et qui étaient encore inédites; il fit aussi une *Description de l'Italie*, et, sous le titre d'*Isolario*, il a donné la description de toutes les îles connues. Cet ouvrage est celui qui a le plus contribué à sa célébrité. Mort en 1531.

* BORDONIO (Joseph-Antoine), jésuite, né en 1682, professeur de belles-lettres, ensuite de théologie à Gênes et à Turin sa patrie, mort en 1742, fut un religieux distingué par son savoir et sa piété. Ses *Discours* imprimés à Venise, 1753, 3 vol. in-4o, sont estimés : il y règne la charité la plus pure. On a aussi de lui : *La Liguria in pace*, pastorale, Gênes, 1702; l'*Eduino*, tragédie, Turin, 1703, in-4o.

* BORE (Catherine de), femme de Luther, qui l'épousa en 1525. Elle quitta le voile avec huit autres religieuses, après avoir lu les écrits de ce réformateur, et mourut en 1552, âgée de 53 ans.

* BORÉE, dieu du vent du nord-est, fils d'Astréus, ou, selon d'autres mythologues, du Strymon, enleva Orithyie, fille d'Érechthée, roi d'Athènes.

* BORÉE (Vincent), jurisconsulte et littérateur savoisien du 17e siècle, dont on a : une *Florus de la maison de Savoie*, Lyon, 1654 ; *Les princes victorieux*, tragédies françaises, ibid., 1627, in-8o.

* BOREEL (Jean), né à Middelbourg en 1577, d'une famille issue des comtes de Barcelone, acquit des connaissances profondes des langues savantes ; pour les perfectionner, il parcourut la Terre-Sainte et ramassa un grand nombre de manuscrits syriaques. Quoique L. De Dieu, J. Polyander et Jacques Ier, roi d'Angleterre, estimassent Boreel, on lit dans le Scaligériana qu'il était un gentil gascon. On lui doit un commentaire sur Daniel Bazel, 1600. Mort en 1629.

* BOREEL (Guillaume), ambassadeur

de Hollande, frère du précédent, naquit en 1591 à Middelbourg en Zélande. En 1634 il fut le chef de l'ambassade en Suède et en Danemarck ; envoyé en Angleterre, il conseilla à l'infortuné Charles Ier d'avoir de la condescendance pour le parlement, et excusa ses ministres dans des harangues publiques, dans lesquelles il soutint qu'il était inutile de se révolter contre le gouvernement de Charles Ier, *puisque les Espagnols et les Jésuites*, dit-il, *sont les auteurs du malheur de l'Angleterre*. Quoique les parlementaires voulussent la ruine de Boreel, il ne perdit rien de l'estime que les états avaient toujours eue pour lui. Ils le nommèrent, en 1649, leur ambassadeur près la cour de France. Il mourut à Paris en 1668.

* BOREEL (ADAM), novateur zélandais et fondateur d'une secte qui se rapproche des memnonites, et qui est connue sous le nom de Boreelisme, naquit à Middelbourg en 1603 et mourut en 1666. Ce sectaire rejetait les sacrements et les prières, et n'admettait que la Bible. Il a laissé quelques écrits en flamand et en latin, qui ont mérité l'oubli où ils se trouvent, et contre lesquels Hoornbeek et Maresius se donnèrent la peine de composer quelques brochures.

* BOREL (PIERRE), médecin français, membre de l'Académie des sciences, né à Castres en 1620, mort en 1689 dans cette ville, où il avait fondé un beau Muséum de curiosités naturelles dont il publia le catalogue en 1635, 1 vol. in-4°. On a de lui : *Les Antiquités de Castres*, 1649, in-8°; *Historiarum et observationum medico-physicarum centuria prima et secunda ; Bibliotheca chemica ; De vero telescopii inventore ; Poème à la louange de l'imprimerie; Carmina in laudem regis*, etc. ; *Auctarium ad vitam Peirescii ; Commentum in antiquum philosophum syrum ; Hortus, seu armamentarium*, etc., 1 vol. in-8° ; *De curationibus sympatheticis; Discours* prouvant la pluralité des mondes : cet ouvrage a été traduit en anglais ; *Vita Renati Cartesii*.

* BOREL (N.), garde-du-corps de Louis XVI, commandant de la garde nationale de Mende, se montra tout dévoué à la cause royale, et eut part à la formation du camp de Jalès. Ayant été impliqué en 1802 dans la découverte d'une agence de royalistes, il fut arrêté et envoyé à l'île d'Elbe, où il est mort.

* BORELLI (JEAN-ALPHONSE), né en 1608 à Naples. Professeur de médecine à Pise et à Florence, il fut le chef de la secte *Iatromathématicienne* qui cherchait à soumettre au calcul tous les phénomènes de l'économie vivante. Il voulut évaluer en chiffres la force des muscles. On a de lui un ouvrage intitulé : *De motu animalium*, qui fait seul aujourd'hui sa réputation. Il mourut en 1679.

* BORGARUCCI (PROSPER), médecin italien du 16e siècle, dont on a : un *Traité d'anatomie*, Venise, 1564, traduit en latin ; *Trattato di peste*, ibid., 1565; *De morbo gallico methodus*, ibid., 1567. On lui doit une édition de la *grande Chirurgie* de Vésale, ibid., 1569.

* BORGER (ÉLIE-ANNE), professeur de théologie à Leyde, puis à Paris en 1812, né à Joure en 1785, mort en 1820, a laissé un volume de sermons, où l'on trouve de l'éloquence. Quand il déclamait sa philippique contre l'Attila du 19e siècle, dit un auteur hollandais, on croyait entendre l'orateur romain.

* BORGHÈS ou BOURGESIUS (JEAN), médecin flamand, né en 1562, fit une étude sérieuse de l'astrologie et de ses rêveries absurdes. Il est auteur de *Præcepta et insigniores sententiæ de imperandi ratione*, etc., Anvers, 1587, in-12 ; d'une traduction latine du livre des *Erreurs populaires de la médecine* de Laurent Joubert, médecin de Henri III, ibid., 1600, in-12 ; et d'une autre du grec de Démétrius Pépagoménus *de Podagrâ*, sur une version française de Jamot.

* BORGHÈS ou BOURGESIUS (JEAN), jésuite, né en 1592 à Maubeuge, où il mourut en 1653, était originaire de Valenciennes ; enseigna la théologie à Douai. Les productions de sa plume les plus connues sont : *Cato major, christianus, sive de senectute christianâ*, Douai, 1633, in-12 ; *De amicitiâ christianâ*, ibid., 1633, in-12.

* BORGHÈS ou BORGESIUS (JEAN), médecin hollandais, natif de Westerwysert, que plusieurs biographes ont confondu avec le médecin d'Ypres qui précède, reçut le titre de docteur à Angers, et obtint ensuite une chaire de mathématiques à Groningue. La perte de la vue, qu'il éprouva, ne l'empêcha pas de remplir les devoirs de sa place jusqu'en 1652, époque de sa mort. On lui doit : *Disputatio de catarrho*, Angers, 1645, in-4° ; et *Oratio de mercurio*, Groningue, 1646, in-4°.

* BORGHÈSE (Élisa, princesse). *Voyez* l'article Bonaparte.

* BORGHÈSE, famille romaine originaire de Sienne, fut élevée aux honneurs à Rome par le pape Paul V, qui en était issu. Marc-Antoine Borghèse, prince de Sulmone, est le chef de la puissante famille Borghèse dont les palais font aujourd'hui l'ornement de Rome, et dont l'héritier s'est allié à la famille Bonaparte.

* BORGHESI (Diomède), littérateur italien, mort en 1598, orateur éloquent, bon poète et savant dans la langue toscane, fut un des plus fermes soutiens de l'Académie des *Intronati*, et des meilleurs professeurs de Sienne, sa patrie, où il revint enfin se fixer après une vie errante et peu réglée. On a de lui : *Rime, libri V*, Padoue, 1566; Pérouse, 1570; Viterbe, 1570; *Lettere famigliari*, Padoue; 1578; *Lettere discorsive*, Rome, 1701, in-4°, regardées comme classiques par les Italiens.

* BORGHESI (Paul-Guidotto), peintre, sculpteur, littérateur et poète de Lucques, mort à Rome en 1626, dans la misère où l'avait conduit son orgueil. Ses productions dans les beaux-arts et dans les lettres annoncent quelque génie, mais point d'art ni d'étude.

* BORGHESI (Ambroise), poète et savant, mort à l'âge de 26 ans, en 1651, à Palerme, sa patrie. On n'a de lui qu'une comédie intitulée *l'Ambrosia*; mais elle suffit pour faire regretter sa mort prématurée.

* BORGHESI (Jean), médecin italien de la fin du 17e siècle, s'attacha aux missions envoyées par la Propagande dans les Indes pour y exercer sa profession. Crescimbeni a traduit de lui une lettre latine en italien, sous le titre de *Lettera scritta da Pondiscieri*, où il fait la relation de son voyage.

* BORGHINI (Vincent-Marie), savant bénédictin, né en 1515 à Florence, où il mourut en 1580, directeur de l'hôpital de Sainte-Marie-des-Innocents qu'il administra près de 30 ans avec un zèle et un désintéressement rares. Savant dans les antiquités et la langue de sa patrie, il fut un des commissaires choisis par Côme Ier pour la correction du Décameron ordonnée par le concile de Trente, et il y eut la principale part. Deux volumes de ses *Discorsi* sur les antiquités et les origines de Florence ont paru dans cette ville en 1584 et 85, in-4°.

* BORGHINI (Raphael), poète et littérateur florentin du 16e siècle, dont l'ouvrage le plus connu est intitulé : *Il Riposto in cui si tratta della pittura e della scultura de' più illustri professori antichi e moderni*, Florence, 1730, in-4°.

* BORGIA (César), duc de Valentinois, second fils naturel d'Alexandre VI et de Vannozia, ne démentit pas sa naissance, porta l'immoralité, la perfidie et l'atrocité à un degré jusqu'alors inconnu, et érigea le crime en système. Élevé par son père au cardinalat, en 1492, il s'irrita de la préférence et des honneurs accordés à son frère, le duc de Candie, le fit assassiner et jeter dans le Tibre. Déposant aussitôt la pourpre pour revêtir la casaque militaire, il vint en France apporter au roi Louis XII des bulles de divorce et des dispenses de mariage qui lui valurent le duché de Valentinois, et la main d'une fille de J. d'Albret, roi de Navarre. Il leva 2000 chevaux et 6000 fantassins avec lesquels il se proposait de tenter la conquête de la Romagne. Entré en Italie à la suite du roi de France, il enleva successivement les villes d'Imola, Césène, Pisaro, Rimini, Faenza. La principauté de Piombino, les duchés d'Orsain et de Camerino tombèrent également en son pouvoir, après un tissu de perfidies et de cruautés calculées, que la plume se refuse à tracer. La mort de son père, et l'avénement de Jules II qui le fit enfermer au château Saint-Ange ruinèrent ses projets ambitieux, et délivrèrent l'Italie de ce monstre. Il racheta sa liberté en livrant ses forteresses, et se sauva en Espagne où Gonzalve de Cordoue l'arrêta de nouveau. Échappé de sa prison, il se réfugia auprès de J. d'Albret, son beau-frère, et se fit tuer au siége du château de Viana en 1507.

* BORGIA (Jérôme), neveu du précédent, né à Naples, fut créé en 1544 évêque de Massa, et mourut en 1549; il cultiva avec succès la poésie latine. Le *Recueil* de ses poésies a été imprimé à Rome en 1525.

* BORGIA (Lucrèce), fille d'Alexandre VI et de Vannozia, dame romaine, et sœur de César Borgia, s'est acquis une célébrité presque égale à celle de ces deux infâmes personnages, dont elle partagea les désordres.

* BORGIA (Alexandre), né en 1582, originaire d'Espagne, archevêque de Formo, remplit un grand nombre de charges éminentes dans l'église et seconda les intentions de Benoît XIV pour la suppression des

fêtes qui surchargeaient l'industrie. Mort en 1764. On distingue parmi ses ouvrages : *l'Homélie pour l'éducation chrétienne des garçons*, Naples, 1766 ; *Vie du pape Benoît XIII*, Rome, 1741 ; *de saint Géraldo*, Veletri, 1658 ; ses autres écrits sont mentionnés dans Mazzuchelli, *Scritt. ital.*

* BORGIA (Étienne), cardinal, neveu du précédent, né à Veletri en 1731, fut secrétaire de la Propagande à laquelle il consacra ses veilles et ses revenus sous le pape Pie VI, et cardinal sous Pie VII qu'il accompagna en France. Mort à Lyon en novembre 1804. Il a laissé : *Istoria della cità di Tadino nell'Umbria*, Rome, 1751 ; *Della cita di Benevento*, Rome, 1769, 3 vol. in-4° ; *Vaticana confessio*, etc., ibid., 1776, et autres ouvrages restés manuscrits.

* BORGIANI (Horace), dessinateur et peintre d'histoire, né à Rome en 1577, mourut dans cette ville en 1615. On a de lui des *Tableaux* et des *Estampes* à l'eau forte très-estimés.

* BORGO (Tobie dal), poète et orateur véronais du 15e siècle, était attaché au prince Sigismond Malatesta, dont il décrivit élégamment les belles actions, dans une *Chronique* conservée avec ses *Lettres* et ses *Poésies*, dans les bibliothèques d'Italie.

* BORGO (Louis dal), secrétaire du sénat et du conseil des dix à Venise, composa vers 1548 les deux premiers livres de l'histoire de cette république, qui n'ont jamais été publiés.

* BORGO (Pierre-Baptiste), né à Gênes dans le 17e siècle, suivit en même temps la carrière des armes et celle des lettres, servit en Allemagne dans l'armée suédoise, et écrivit l'*Histoire* de cette guerre jusqu'à la mort de Gustave-Adolphe. Il l'a publiée sous le titre de *Commentarii de bello Sueco*, Cologne, 1644, traduction française, Paris, 1653 ; c'est le plus estimé de ses ouvrages.

* BORGT (Henri VAN DER), bon peintre et antiquaire, né à Bruxelles en 1583, séjourna plusieurs années en Italie, et se fixa ensuite en 1627 à Francfort-sur-le-Mein. Il est très-estimé des Anglais.

* BORGT (Pierre VAN DER), peintre, né à Bruxelles en 1625, est estimé comme paysagiste.

* BORHAN EDDYN (Ibrahim), surnommé Bacai, écrivain arabe, mort en 885 de l'hégyre (1480), est auteur d'un roman très-célèbre en Orient, intitulé : *les Amours de Medjnoûn et Leila*, en vers et en prose. On en trouve deux traductions, en persan et en turk, à la bibliothèque du roi.

* BORHAN EDDYN, surnommé Zernoudjy, auteur d'un *Traité* arabe sur la manière d'étudier, dont nous avons deux traductions latines, la première, d'Abraham Echellensis, sous le titre de *Semita sapientiæ*; la 2e de Frédéric Rostgardt, Utrecht, 1709.

* BORIE CAMBORT (Jean), député à la Convention nationale, vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, et fut un digne émule des Carier, des Lebon, des Maignet, en brigandage et en atrocité pendant sa mission dans le département du Gard, où il fit répandre à grands flots le sang des protestants et des catholiques. Ce féroce proconsul est cependant mort paisiblement en 1806 à Sarlat, où il était juge.

* BORJA ou BORGIA (François de), petit-fils du pape Alexandre VI, poète espagnol, né à Madrid en 1580, mort en 1658. Nommé vice-roi du Pérou en 1614, le prince Borja y fit avancer la civilisation, autant par l'influence de son aménité, que par celle de ses talents ; il réunit en 1618 la province de Maynas à la couronne espagnole, laissant son nom à l'une des ville de cette riche contrée. A la mort de Philippe V, il donna sa démission, revint dans sa patrie, et se livra dans la retraite à la culture des lettres, dont il fut le protecteur et le modèle. Sa meilleure production est un *Recueil de poésies espagnoles*, Madrid, 1663.

* BORKHAUSEN (Maurice-Balthazar), naturaliste et assesseur de la députation économique du pays de Darmstadt, mort au commencement du 17e siècle, a contribué à l'avancement des sciences physiques par ses nombreux ouvrages sur la zoologie et la botanique, dont les principaux sont : *Histoire naturelle des papillons d'Europe*, Francfort, 1794, in-8° ; *Description des arbres fruitiers de Hesse-Darmstadt*, ibid., 1792 ; *Tentamen Floræ Germanicæ*, Francfort, 1811 ; *Histoire naturelle des animaux d'Allemagne*, ibid., 1797 ; et un grand nombre d'*Observations* et de *Mémoires* insérés dans les *ouvrages* périodiques allemands.

BORE. (*Chimie.*) Corps simple, pulvérulent, brun verdâtre, sans odeur ni saveur, infusible et plus pesant que l'eau ; découvert en 1809 par MM. Gay-Lussac et Thénard. On l'extrait de l'acide borique auquel on enlève son oxygène par le moyen du potassium. L'acide borique est formé de

vingt-six parties de bore sur soixante-quatorze d'oxygène environ.

Borates. Sels produits par la combinaison de l'acide borique avec les bases. La composition des *borates* est telle, que l'oxygène de la *base est* à l'oxygène de l'acide comme 1 est à *2 dans* les sels neutres, comme 1 est à 4 dans les sels acides, et comme 1 est à 1 dans les sels alcalins. Les borates de soude et de potasse sont très-solubles dans l'eau ; les borates insolubles s'obtiennent au moyen du premier par double décomposition.

Le *borate de soude* ou *borax* est le seul qu'il importe de connaître. On l'emploie *pour* reconnaître les oxydes qu'on traite par le chalumeau ; car, en se fondant, son verre est coloré en bleu violet par l'oxyde de manganèse, en vert bouteille par l'oxyde de fer, en vert émeraude par l'oxyde de chrôme, en bleu violet très-intense par l'oxyde de cobalt, en vert clair par l'oxyde de cuivre, etc. (*Voyez* le Traité du chalumeau par Berzélius.) Le borax provoque en même temps la fusion des terres. Cette propriété de faire fondre les oxydes le rend surtout important dans l'opération de la soudure, puisque les oxydes qui se forment par l'action du feu à la *surface* des métaux que l'on veut souder, et qui s'opposeraient à la réunion de ces métaux, sont dissous et entraînés par le borax. S.

* BORLACE (Edmond), médecin et écrivain anglais du 17e siècle, mort à Chester en 1682. On a de lui : *la Réunion de l'Irlande à l'Angleterre*, Londres, 1675, in-8o; *Histoire* de la rébellion d'Irlande, ib., 1680; *les Eaux de Spa et les cures remarquables qu'elles ont opérées*, 1670, in-8o.

* BORLASE (Guill.), savant antiquaire et naturaliste anglais, né en 1696 dans le comté de Cornouailles, vicaire de Saint-Just, fut reçu membre de la Société royale en 1750, et mourut en 1772, docteur de l'université d'Oxford. On a de lui : les *Antiquités de Cornouailles*, 2e édition, Londres, 1769, figures; *Observations* sur l'état et l'importance des îles Sorlingues pour le commerce anglais, Oxford, 1756; *Histoire naturelle de Cornouailles*, ibid., 1758, savant et curieux.

* BORLUT (Guillaume), issu d'une des plus anciennes familles de la Flandre, naquit vers 1535 à Gand, où il pratiqua le droit. On lui doit : *Gesneden Figueren uuyten Ouden-Testamente naer t'levene, met huerlier bedietsele*, Lyon, 1557 in-12; *Ghesneden Figueren uuyten Nieuwen-Testamente*, ibid., 1557, in-12; *Excellente Figueren uuyten oppersten Poete Ovidius*, ibid., 1557, in-12.

* BORN (Bertrand de), troubadour et guerrier ; il était vicomte d'Hautefort au 12e siècle, et se distingua par sa haine contre Richard, comte de Poitou, et fils de Henri II, roi d'Angleterre. Richard s'empara deux fois de son château et de sa personne, et deux fois il lui rendit ses biens et sa liberté. Born mourut dans un cloître, après avoir pris l'habit de moine.

* BORN (Bertrand de), fils du précédent, rendit hommage à Philippe-Auguste en 1212, et suivit ce prince en 1214 à la bataille de Bouvines, où l'on croit qu'il fut tué.

* BORN (Ignace de), savant minéralogiste, né en Transylvanie en 1742, parcourut l'Allemagne, la France, la Hollande, et revint occuper à Vienne la place de conseiller aulique au département des mines et monnaies de l'empereur. Il fit ensuite un voyage minéralogique en haute et basse Hongrie, dont le résultat fut publié en Allemagne par son ami Ferber en 1774, in-8o; traduit en français par M. Monnet, 1780. L'impératrice Marie-Thérèse le rappela à Vienne pour mettre en ordre et décrire le cabinet impérial d'histoire naturelle. La description qu'il en fit parut à Vienne, 1778 et 80, latin et allemand, in-fol. Mort à Vienne en 1791. Les autres ouvrages qui ont fait sa réputation sont : *Lithophylacium Bornianum*, Prague, 1775; *Mémoires d'une société de savants* établie à Prague pour l'avancement des mathématiques et de l'histoire naturelle, ibid., 1775-84; l'*Amalgamation*, 1786, in-8o, et en français sous le titre de *Méthode d'extraire les métaux parfaits par le mercure*, Vienne, 1788, etc.

* BORNEIL (Giraud de), surnommé le maître des troubadours, né à Exideuil au 12e siècle, souvent cité par le Dante dans son *Purgatoire*. Il nous reste de lui 82 pièces, *tensons*, *sirventes*, etc., en manuscrit, à la bibliothèque du roi.

BORNEO. (*Géographie.*) Ile de l'Archipel oriental d'Asie, la plus grande du globe. Elle est comprise entre le 7e parallèle nord et le 4e parallèle sud, et entre le 108e et le 117e méridien à l'est de Paris; sa longueur est de 270 lieues, et sa largeur de 225; sa surface de 41,000 lieues carrées. Elle a une forme plus arrondie que celle

des îles voisines; ses côtes offrent cependant un grand nombre de baies et de ports; elle est entourée d'une quantité de petites îles rocailleuses.

Les Européens n'ayant pas encore pénétré dans l'intérieur de Borneo, on n'en sait que ce que les naturels du pays en racontent. Il paraît que jusqu'à une distance de dix lieues des côtes, le terrain continue à être marécageux et couvert de broussailles touffues; cependant il est habité et cultivé; plus avant il devient montagneux; de vastes forêts l'ombragent.

Suivant une tradition ancienne, il existe dans le centre de Borneo un lac duquel sortent toutes ses rivières; c'est probablement un plateau marécageux inondé dans la saison des pluies. Les fleuves les mieux connus sont ceux de Borneo dans le nord-est, de Passir dans l'est, de Bendjarmassin dans le sud, de Pontiana et de Soccadana dans l'ouest. On les a remontés dans des canots jusqu'à quinze lieues de l'Océan; les habitants de la côte sont rarement allés plus loin.

Quoique coupée en deux par l'équateur, Borneo n'éprouve point des chaleurs insupportables; les brises de mer, les vents qui descendent des montagnes, et des pluies continuelles, depuis novembre jusqu'en mai, tempèrent l'ardeur du climat: à Soccadana, sur la côte de l'ouest, le thermomètre s'élève rarement au dessus de 27°, et ne descend guère au dessous de 22°. De hautes montagnes boisées entretiennent de la fraîcheur dans la partie du nord; la cime la plus élevée est celle du Kinibalou. Plusieurs monts renferment des volcans en activité; les tremblements de terre sont fréquents. Le climat est très-malsain pour les Européens.

Les terres d'alluvion renferment à peu de profondeur de l'or et des diamants; ailleurs il y a des mines de cuivre, de fer et d'étain. Les forêts sont remplies d'excellents bois de construction; le muscadier et le giroflier forment des bocages dans les cantons montagneux du sud-ouest. Le camphre, le benjoin, le sang-dragon, l'arek, le bambou, le rotin, sont communs. Le riz, le bétel, le poivre, le coton, le gingembre, sont généralement cultivés. Les abeilles sont si abondantes que la cire est un objet considérable d'importation. La grande espèce de singe nommée orang-outang, et plusieurs autres; les sangliers, les buffles, les rhinocéros, les éléphants, habitent les forêts de l'île, où l'on trouve aussi des tigres, et toutes sortes de bêtes sauvages des pays chauds; les espèces des oiseaux sont infinies.

Les côtes sont habitées par un peuple mahométan formé d'un mélange de Sumatranais, de Javanais, de Bougghis ou Macassares, de Malais et d'Arabes; on y trouve aussi des Biadjous ou Aborigènes de Borneo qui ont embrassé l'islamisme. Les voyageurs décrivent cette race des côtes comme perfide, avide, cruelle, et singulièrement adonnée à la piraterie; les Européens n'ont pu établir des relations amicales avec elle; probablement parce qu'elle craint qu'ils ne viennent la troubler dans la possession de son territoire, tandis qu'elle commerce sans difficulté avec les Chinois; ceux-ci arrivent avec des cargaisons précieuses, et ne sont jamais inquiétés, quoiqu'ils n'aient à bord de leurs navires rien pour se défendre; au contraire, les vaisseaux européens doivent se tenir constamment sur leurs gardes, dès qu'ils s'approchent de Borneo.

Les Biadjous ou Viahdjas parlent une langue qui renferme beaucoup de mots communs au malais et au samskrit; ils n'ont pas de caractères pour l'écrire; ils se nomment eux-mêmes Eidaans ou Dayaks; ceux de l'intérieur ont le teint plus clair que les Malais, sont grands, robustes, actifs, braves, féroces et sanguinaires. Les principaux personnages s'arrachent une ou plusieurs dents incisives, pour en substituer d'autres en or; ils se peignent sur le corps toutes sortes de figures, et n'ont pour vêtement qu'une ceinture; ils demeurent dans de grandes cabanes en planches qui renferment quelquefois cent personnes.

Les Alforeses ou Haraforas de Borneo ne paraissent différer des Eidaans que par leur teint plus bronzé et leurs oreilles extrêmement longues; les danseuses de cette race, fort recherchées par les Européens, font admirer leur souplesse dans des pantomimes généralement licencieuses.

Un Eidaan ne peut se marier, s'il ne se présente tenant à la main la tête ou le crâne d'un ennemi qu'il a tué. Les Eidaans mangent la chair de leurs ennemis, ils boivent dans leurs crânes, ils en ornent leurs cabanes et y joignent leurs dents; ils croient que leurs dieux reçoivent avec plaisir des victimes humaines; les plus pauvres se cotisent pour acheter un esclave qu'ils sacrifient. Leurs armes sont de grands coutelas

et des soumpitants, tubes longs de six pieds, avec lesquels ils lancent des flèches empoisonnées.

Les Eidaans cultivent la terre; et portent le produit de leur travail à la côte où ils l'échangent contre du sel; ce minéral tient chez eux lieu de monnaie. Ils ne se font pas de scrupule de nourrir des pourceaux, ce qui est en horreur aux Malais.

Les Biadjous de la côte sont une race errante qui habite presque toujours sur l'eau. Avec leurs petits navires, ils vont continuellement d'une île à l'autre, voyageant toujours vers celle qui est sous le vent; les variations des moussons leur facilitent les moyens de changer les directions de leurs courses; ceux de la côte du nord-ouest sont les plus civilisés; les Malais les nomment orang-laout (homme de la mer), les uns font la pêche, d'autres exercent la piraterie.

Malgré l'immense étendue de Borneo, on ne pense pas que cette île renferme plus de 5,000,000 d'habitants. Ceux de la côte septentrionale ont une tradition, suivant laquelle leur pays fut autrefois assujetti par les Chinois. Lorsque les Portugais abordèrent dans l'île en 1530, ils trouvèrent l'islamisme établi sur tout le littoral.

Les chefs ou sulthans des États mahométans répandus sur la côte règnent en despotes; ils aiment à étaler un luxe barbare. Le plus puissant est celui de Borneo sur la côte du nord-ouest; il réside dans la ville de Borneo, à l'embouchure de la rivière de même nom, qui est navigable à une certaine distance pour les gros navires. Le port est surtout fréquenté par les jonques chinoises. Les maisons de Borneo sont, de même que celles des îles voisines, soutenues sur des pieux; on y monte par des échelles. Le titre du chef du gouvernement est Eang de Batouan, il a au dessous de lui le sulthan; ensuite viennent les panghérons ou nobles, qui sont de vrais tyrans pour le peuple.

Le royaume de Bandjermassin qui occupe la partie méridionale de l'île, est le plus connu des Européens; la ville de ce nom est à l'embouchure du Bendjer. Beaucoup de Chinois demeurent dans la ville et dans les environs, et y font un commerce considérable. Les Hollandais ont eu long-temps un comptoir à Bandjermassin; les Anglais ont aussi essayé d'y former un établissement; ces deux nations les ont abandonnés; la première a un poste à Pontiana sur la côte de l'ouest; les Anglais en avaient fondé un par deux fois à Balambagam, petite île voisine de la côte septentrionale de Borneo; ils l'ont quitté.

De la pointe nord-est de Borneo, jusqu'à l'extrémité occidentale de Mindanao, une des Philippines, s'étend la chaîne des îles Soulou. La plus considérable a donné son nom aux autres. Elle présente de tous côtés un coup d'œil agréable. Le peu d'élévation des montagnes et le peu de largeur de l'île qui n'est que de deux lieues et demie, empêchent les nuages de s'y arrêter, par conséquent les pluies n'y tombent pas à des époques fixes. Les Soulou ont plusieurs bons ports. La température y est douce, les habitants sont très-laborieux, malheureusement l'instabilité des pluies fait manquer quelquefois la récolte du riz; pour obvier à cet inconvénient, ils plantent des patates, des ignames et d'autres racines. Les oranges sont excellentes. La pêche des perles est une source de richesses pour les insulaires; ils commercent principalement avec les Chinois; ils tirent de Borneo une partie des marchandises qu'ils leur fournissent, de Mindanao, leur provision de riz, et de Célèbes, les toiles dont ils se vêtissent. Le sulthan, de même que les autres princes malais, est le principal marchand de ses États. Le gouvernement offre un mélange d'aristocratie.

Les Soulousanais sont musulmans. Leur idiome offre un mélange de malais, de javanais et de tagala; ils ont adopté les caractères malais et ont des livres dans cet idiome. Les femmes ne sont pas enfermées.

Le sulthan possède une partie de la côte nord-est de Borneo; il entretient une petite marine et réside à Bavan, ville située au nord-est de Soulou; on y compte 6,000 habitants, ce qui est le dixième de la population de l'île. E...s.

* BORNER (Pierre-Paul), graveur en médailles de Lucerne, vint s'établir à Rome, où il mourut sur la fin du 17e siècle. Il a gravé sur grandes et petites médailles très-bien exécutées, les portraits des papes Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII.

* BORNIER (Philippe), lieutenant au présidial de Montpellier, mort en 1711, a laissé : *Conférences des ordonnances de Louis XIV*, in-4o, souvent réimprimées; *Commentaire sur les conclusions de Ranchin*, en latin, Genève, 1711.

* BORNO (Baptiste), peintre sur verre d'Arezzo, dans le 16e siècle, élève et imita-

teur de Guillaume de Marseille, a travaillé pour les plus belles églises des états de Florence.

* BORRE (Nicolas), ecclésiastique de la province de Liége, mort le 7 mai 1670, souffrit pendant douze ans des peines incroyables, par rapport aux exorcismes qu'il pratiqua à la réquisition du vicaire-général Jean de Chokier. On a de Borre : *Apologia pro exorcistis, energumenis*, etc., Louvain, 1660, in-4° ; *Examen profani exorcismi contra dæmonem mendacii*, ibid., 1660.

* BORREL (Jean), mathématicien connu sous le nom de Buteo, chanoine de Saint-Antoine, né en Dauphiné en 1492, mort à Canar en 1572, a laissé des *Traités* de géométrie, Lyon, 1554, in-4°.

* BORRELLO (Charles), religieux minime napolitain, dont on a : *Vindex nobilitatis napoletanæ*, etc.

* BORRI (Christ.), jésuite milanais, un des premiers missionnaires à la Cochinchine, y travailla 5 ans à la conversion des âmes, et publia la *Relation* en italien à son retour à Rome, 1631, in-8° ; traduction française, Rennes, ibid. ; latine à Vienne, 1633, et anglaise à Londres, 1633, in-4°. Il professa les mathématiques à Coïmbre et Lisbonne Croyant avoir trouvé un procédé utile à la navigation par le moyen de l'aiguille aimantée, il se rendit à Madrid afin d'exposer sa découverte ; mais ses supérieurs le soupçonnèrent de tramer quelques projets contre son ordre, et l'en exclurent. Mort en 1632.

* BORRI (Jos.-Franç.), chimiste imposteur et sectaire, né à Milan en 1627, se livra d'abord à Rome à tous les excès, puis, changeant tout à coup de conduite et fréquentant les églises, il se prétendit inspiré du Très-Haut, et appelé à rétablir son culte dans toute sa pureté. Il exigeait de ses disciples entre autres vœux celui de fraternité et de pauvreté, qui le rendait dépositaire de leurs biens. Forcé bientôt de sortir de Rome, il alla s'établir successivement à Milan, où il fut condamné au feu, à Strasbourg, où il fut bien accueilli, à Amsterdam, que ses friponneries le forcèrent de quitter, à Hambourg, où la reine Christine perdit beaucoup d'argent à lui faire chercher la pierre philosophale, puis à Copenhague, enfin en Hongrie, où le nonce du saint-siége le réclama et le fit transférer à Rome, dans les cachots du Saint-Office. Mort en 1695, au château de Saint-Ange. Son ouvrage le plus connu est *la Chiave del gabinetto*, Cologne, 1681, in-12.

BORRICHIUS (Olaus), médecin danois, né en 1626, professeur de médecine à Copenhague, et ensuite conseiller de la chancellerie royale. Il mourut en 1690. Ses principaux ouvrages sont : *De ortu et progressu chemiæ ; Hermetis, Ægyptiorum et chemicorum sapientia vindicata*, 1 vol. in-4° ; *Conspectus chemicorum scriptorum illustriorum*, in-4° ; *Cognitationes de variis linguæ latinæ ætatibus ; Analecta philologica*.

* BORRO (Jér.), écrivain italien du 16e siècle, dont on a : *De motu levium et gravium*, Florence ; *Méthode d'enseigner des péripatéticiens*, ibid., 1584.

* BORROMÉE (saint Charles), cardinal, archevêque de Milan, issu d'une illustre famille de la Lombardie, né au château d'Arone, sur les bords du lac Majeur dans le Milanais, le 2 octobre 1538. Par un de ces abus qu'il était appelé à réformer dans la suite, il fut pourvu à l'âge de 12 ans d'une riche abbaye, regardée comme l'héritage de sa famille ; peu de temps après, d'une autre abbaye et d'un prieuré que lui résigna le cardinal de Médicis, son oncle, en montant sur le saint-siége, sous le nom de Pie IV. Décoré de la pourpre à l'âge de 23 ans, il réussit, par son influence sur le pontife, à donner le mouvement au concile de Trente, dont la langueur prolongeait les séances au delà de toute mesure, en faisant consentir son oncle à laisser procéder les Pères à la réforme de la cour romaine. Il était protonotaire apostolique, chargé de trois légations, protecteur de trois couronnes et d'autant d'ordres religieux. Une sage distribution de son temps lui permettait de suffire à la multiplicité des affaires ; il en trouvait encore pour l'étude, car il se plaisait à lire les anciens philosophes ; il convenait même avoir beaucoup profité de l'Enchiridion d'Épictète. Le concile, en terminant sa session, avait recommandé au pape de faire composer un abrégé de la doctrine chrétienne, dégagé de tout système scolastique. Saint Charles, chargé par son oncle de cette entreprise délicate, s'associa Fr. Foreiro, théologien portugais, Léonard Marini, archevêque de Lanciano, et Gilles Foscareri, évêque de Modène. Ce fut de leur travail combiné que sortit, en 1566, le catéchisme connu sous le nom de *Catechismus tridentinus*, dans

lequel on admire l'exactitude, l'élégance et la simplicité du style. Après la mort de son frère, en 1562, ses parents le pressèrent de se marier afin de perpétuer sa famille. Ce fut pour leur ôter tout espoir de succès à cet égard qu'il s'engagea dans les ordres sacrés, qu'il reçut la prêtrise et se fit sacrer évêque; mais le pape ne lui accorda qu'en 1565 la permission d'aller résider dans son diocèse. Il y fut accueilli comme aurait pu l'être saint Ambroise, le plus illustre de ses prédécesseurs. Aux vertus des Pères de l'église, il ajouta l'austérité des Pères du désert. Il se démit de ses autres bénéfices, abandonna ses biens patrimoniaux à sa famille, et ne se réserva qu'une terre qui lui appartenait en propre, dont la vente, ainsi que celle de sa vaisselle et de ses effets les plus précieux, lui servit à faire des bonnes œuvres de toute espèce. Saint Charles avait trouvé son diocèse dans l'état le plus déplorable, scandale dans toutes les classes des fidèles, pratiques superstitieuses dans le culte, abus grossiers dans toutes les parties du saint ministère. Pour remédier à tant de maux, il tint des synodes, fit de sa maison un séminaire d'évêques, établit des oratoires, des colléges, des communautés, renouvela son clergé et les monastères, et créa des établissements pour les pauvres et les orphelins, pour les filles exposées à se perdre ou qui voulaient revenir à Dieu après s'être égarées. L'ordre des *humiliés*, qu'il voulut réformer, excita contre le saint archevêque un frère Farina, qui se mit à l'entrée de la chapelle archiépiscopale, où il faisait sa prière avec toute sa maison; l'assassin, placé à cinq ou six pas, tira un coup d'arquebuse sur saint Charles, à genoux devant l'autel. La balle ne fit que l'effleurer; le meurtrier fut puni de mort, malgré les sollicitations du cardinal. Pie V prononça la dissolution de l'ordre entier des humiliés, qui existait depuis le 11e siècle, et ses revenus furent employés par le prélat à fonder des séminaires, des hôpitaux, des colléges, à réparer des églises et des couvents. L'immense charité de Charles fut mise à de nouvelles épreuves dans la peste qui dévasta pendant six mois la ville de Milan. On le vit accourir du fond de son diocèse, où il était alors en visite, se porter au centre de la contagion, prodiguer les secours spirituels et temporels, vendre ses meubles pour soulager les malades et faire des processions auxquelles il assistait pieds nus et la corde au cou. A peine sorti de cette longue épreuve, il reprit le cours de ses visites pastorales; une fièvre lente qui le minait l'obligea de s'arrêter au milieu de ses courses évangéliques et de revenir à Milan, où il termina sa carrière la nuit du 3 au 4 novembre 1584, âgé de 46 ans. Sa fête se célèbre le lendemain. Pie V le canonisa en 1610. Il avait recueilli en 1 vol. in-fol. la première partie de ses conciles; la deuxième partie ne le fut qu'après sa mort. Le savant Jos.-Ant. Saxius a donné, en 1747, à Milan une belle édition de ses œuvres avec de bonnes notes, 5 vol. in-fol. On y trouve ses *Instructions aux confesseurs*, que l'assemblée générale du clergé de France, de 1657, avait fait imprimer à ses frais, pour servir de règle dans l'exercice du saint ministère; des *Sermons* que saint Charles avait fait traduire en latin, où l'on remarque un style simple et naturel, de la méthode et de l'élégance. La bibliothèque Ambrosienne conserve 31 vol. de ses lettres. On lui a élevé, en 1697, à Arone une statue colossale en bronze qui fait l'admiration des étrangers; elle a 66 pieds de haut. Le P. Touron a écrit sa *Vie*, en 1760, in-4°, et 3 vol. in-12.

* BORROMÉE (Frédéric), cousin germain du précédent, fait cardinal en 1587, archevêque de Milan en 1595, mourut le 22 décembre 1631, âgé de 68 ans. Il s'est rendu célèbre par la fondation de la fameuse bibliothèque Ambrosienne. Ant. Olgiati, auquel elle fut confiée, y rassembla 9 à 100,000 manuscrits, dont un grand nombre d'orientaux, qu'il était allé chercher en Grèce et ailleurs. Le cardinal Borromée avait fondé à Milan deux Académies, l'une pour les ecclésiastiques, l'autre pour les nobles, et s'est lui-même illustré par plusieurs ouvrages: *De episcopo concionante, libri III*, Milan, 1632, in-fol.; *Sacra colloquia*, 1632, 10 vol. in-12; 1636, 4 vol. in-4°; *Meditamenta litteraria*, ibid., 1633, in-fol. On trouve la liste de ses ouvrages tant manuscrits qu'imprimés à la fin de l'histoire littéraire de Milan, par le P. Saxi.

* BORROMINI (Franç.), célèbre architecte italien, né à Bissone dans le Milanais en 1599, fut élève de Maderno, lui succéda dans la place d'architecte de Saint-Pierre de Rome, et renchérit encore sur le mauvais goût introduit par ce maître dans les

ornements entortillés, les formes bizarres dans les plans et les coupes, genre vicieux qui de ce nom a été appelé en italien *borrominesco*. Les édifices qu'il éleva sont très-nombreux et lui acquirent de son vivant une réputation qui ne s'est pas soutenue. Cependant on estime encore la façade de l'église de Sainte-Agnès, place Navone, à Rome; le collége de la Propagande. Son ambition lui coûta la vie; l'extrême application qu'il mit à former un recueil des gravures propres à faire connaître la fécondité de son génie le fit tomber dans des accès hypocondriaques, tels qu'il se tua lui-même en 1697. Son *OEuvre* a été publié en 1727 à Rome, in-fol.

* BORTOLI ou BARTOLI, né à Venise en 1695, savant théologien, canoniste et évêque de Nazianze, est auteur d'un *écrit* sur l'abolition de l'ordre des jésuites, Florence, 1799. Mazzuchelli le mentionne honorablement dans ses *Scritt. ital.*

* BORY (N. de), secrétaire de l'Académie de Lyon et gouverneur du château de Pierre-en-Scize, mort en 1791, a laissé: *la Mort d'Églé*, élégie; *Ode sur l'immortalité de l'âme*.

* BORY (Gab.), membre de l'Institut, chef d'escadre et gouverneur des Iles-sous-le-Vent, mort en 1801, a publié: *Mémoire sur l'administration de la marine et des colonies.*

* BORZIUS (Franç.), oratorien du 17e siècle, a publié: *De temporali ecclesiæ monarchiâ*, Rome, 1661.

* BORZONE (Luc.), peintre d'histoire et de portraits, né à Gênes en 1590, mort en 1645, élève de Bertalotto pour le portrait, se forma ensuite sous les meilleurs maîtres pour l'histoire, et la gravure. Il apprit aussi l'anatomie, l'escrime, la musique; devint un artiste estimé et fut toujours occupé pour l'Italie, la France et l'Espagne. On estime surtout ses portraits et son saint François recevant les *stigmates*.

* BORZONE (J.-B.), fils du précédent, termina les tableaux de son père et mourut en 1657.—Charles, son frère, s'attacha au portrait, et mourut de la peste en 1657.

* BORZONE (Marie-Franç.), né en 1625, dernier des fils de Lucien, excella dans le paysage du genre de Salvator Rosa et Claude Lorrain; ceux qu'il fit au Louvre pour les bains de la reine, sous Louis XIV, sont estimés. Mort en 1679.

* BOS (Jérôme), peintre brabançon, né à Bois-le-Duc en 1450, fut un des premiers qui peignirent à l'huile. Sa manière est moins sèche que celle de ses contemporains. Il ordonnait bien ses draperies. L'enfer, le démon, les spectres étaient ses sujets. Ses tableaux sont pleins de vérité et d'une exécution admirable. Mort vers 1500.

* BOS (Jean-Louis de), fut bon peintre de fleurs et de fruits; on remarquait surtout la fraîcheur de son coloris. Il vécut à la même époque que Jérôme.

* BOS (Lambert), né à Workum, en Frise, en 1670, érudit consommé dans toutes les parties de la critique sacrée et profane. On a de lui plusieurs discours, remarques, observations et autres écrits. Mort en 1717. L'ouvrage le plus estimé est: *Antiquitatum græcar. præcipuè atticar. descriptio brevis*, Leipsig, 1749, in-8°; traduit en français par La Grange, Paris, 1769, in-12.

* BOSC (Olivier du), abbé de Beaulieu sous Paul V, avait une grande éloquence. Ses vives déclamations contre les ordres religieux le firent enfermer au château de Saint-Ange.

* BOSC (Jacques du), cordelier, né en Normandie, a laissé: *l'Honnête femme*, 1632, in-8°; *la Femme héroïque*, 1645, in-4°, et cinq autres écrits dirigés contre les jansénistes, publiés de 1651 à 1663.

* BOSC (Jean du), président de la cour des aides de Rouen, décapité en 1562, comme un des principaux auteurs de la révolte des protestants, a publié: *Traité de la vertu et des propriétés du nombre septenaire.*

* BOSC (Pierre Thomines du), ministre protestant, fils d'un avocat du parlement de Rouen, né en 1623, mort à Roterdam en 1692. Il a laissé: des *sermons*, 1701, 4 vol. in-8°, et des *lettres* imprimées avec sa *vie*, 1716.

* BOSC D'ANTIC (Paul), médecin français, né en 1726, étudia la physique avec l'abbé Nollet, l'histoire naturelle avec Réaumur, et fut désigné en 1755, par l'Académie des sciences dont il était correspondant, pour rétablir la manufacture de glaces de Saint-Gobin. Il a composé sur l'art de la verrerie plusieurs *Memoires* qui ont puissamment contribué aux perfectionnements que cet art a reçus en France. Mort en 1784.

* BOSC (Claude), né vers 1642, mort en 1715, procureur-général de la cour

des aides, prévôt des marchands et conseiller-d'état. On a de lui plusieurs traductions du latin d'Érasme, savoir : *Manuel du soldat chrétien*, 1711 ; *Aspiration à Dieu* (*Traité de l'infinie miséricorde de Dieu*), 1712, in-12 : *Du mépris du monde*, 1713, in-12 ; *le Mariage chrétien*, 1715.

* BOSCAGER (Jean), jurisconsulte de Béziers, né en 1601, mort en 1687, succéda à son oncle Laforêt dans la chaire de droit, et y professa avec éclat. On a publié de lui : *Institutions au droit français et au droit romain*, avec des notes de Delaunay, 1686, in-4° ; *De justitiâ et jure*, ibid., 1689, in-12.

* BOSCAMP (de), conseiller privé du roi de Pologne, périt dans le soulèvement du peuple à Varsovie contre les Russes en 1794.

* BOSCAN-ALMOGAVER (Juan), poète espagnol, né vers 1500, introduisit dans la poésie espagnole ainsi que dans la prose une harmonie inconnue avant lui, le vers indécasyllabique. Il fut en grande faveur auprès de Charles-Quint, se fixa au retour de ses voyages à Barcelone sa patrie, et s'y maria avantageusement. Ses *poésies* réunies à celles de Garcilasso ont été publiées à Venise, 1553, in-12. Sa traduction du *Courtisan*, de Balthazar Castiglione, son ami, Tolède, 1559, n'a pas moins de mérite.

* BOSCAWEN (Guillaume), écrivain anglais, et neveu d'un amiral du même nom, né en 1752, et mort en 1811, est auteur des ouvrages suivants : *Treatise of convictions on penal statutes* ; *Traduction d'Horace*, 2 vol. in-8° ; *The progress of satire, an essay, containing remarks on the pursuits of litterature*.

* BOSCH (Hippolyte), professeur de médecine à Ferrare sa patrie, au 16e siècle, a laissé : *De vulneribus à bellico fulmine illatis*, Ferrare, 1593 ; *De læsione motûs digitorum*, etc., dans le recueil de Joseph Lauterbach ; *De vulneribus capitis*, Ferrare, 1609, in-4°.

* BOSCH (Balthazar VAN DEN), peintre et directeur de l'Académie d'Anvers, où il naquit en 1675, mort en 1715, réussit dans le portrait. On estime surtout celui du duc de Marlborough à cheval, et le tableau qu'il fit pour la confrérie des jeunes arbalétriers d'Anvers.

* BOSCH (Jacob), peintre hollandais, né en 1636 à Amsterdam, où il mourut en 1675, excellait dans le genre des fruits.

* BOSCH (Jérôme de), poète hollandais, natif d'Amsterdam, joignit l'étude de la nature et des arts à la culture des lettres. Ses poésies diverses ont été imprimées en 2 vol. in-4° sous le titre de *Dichtlievende Verlustingen*. En 1780, année de sa mort, on vendit, à Amsterdam, sa précieuse collection de tableaux et une infinité d'objets rares et curieux.

* BOSCH (Jérôme de), poète latin et savant helléniste, né à Amsterdam en 1740, d'un père bourgmestre de cette capitale, qui lui fit avoir la place de premier commis dans la maison-de-ville. Ses poésies les plus remarquables sont : *De æqualitate hominum*, Amsterdam, 1793, in-4° ; *Laudes Buonapartii*, réimprimé en hollandais, français et allemand, 1801, Utrecht, où le recueil complet de ses *poemata* a paru en 1803. Nommé en 1800 curateur de l'université de Leyde, il cicatrisa en partie les plaies de la révolution de 1795, et s'y fit estimer par sa justice et son intégrité jusqu'en 1811, année de sa mort. Outre ses poésies, M. de Bosch a publié l'*Anthologia græca, cum versione latinâ H. Grotii*, Utrecht, 1795-1810, 4 vol. in-4°, ouvrage important auquel il a joint ses *observations* sur les deux premiers livres ; la mort l'empêcha de publier le cinquième.

* BOSCH (Bernard), poète hollandais ; quoique élevé au ministériat, il prit une part très-active aux révolutions de 1787 et 1796. Son zèle démagogique lui mérita quelques mois de prison. Il mourut pauvre à La Haye en 1803. Parmi ses poésies, 3 vol. in-8°, on distingue la pièce intitulée : *De Eigenbaat*.

* BOSCH (André), docteur en droit dans l'université de Perpignan sa patrie, est auteur d'un *Sommaire des titres d'honneur de Catalogne, Roussillon et Cerdagne*, Barcelone, 1628, in-fol.

* BOSCHA (Pierre-Paul), ecclésiastique milanais, né en 1632, savant et érudit, conservateur de la bibliothèque Ambrosienne et protonotaire apostolique, mort en 1699. On a de lui : *De origine et statu biblioth. Ambros.*, Milan, 1672, in-4°.

* BOSCHA (Hermann), prosateur hollandais, mort en 1819, fit quelques vers latins et hollandais qui sont au dessus du médiocre ; fut professeur d'histoire à l'athénée d'Amsterdam. Ses productions les plus remarquables sont : *Bibliotheca classica*, Amsterdam, 1794, 1816 in-8°. ; une *traduction*

hollandaise du Voyage de Denon en Égypte, 3 vol. in-8° ; des *Vies des hommes illustres* par Plutarque, 13 vol. in-8° ; une *Histoire de la révolution de la Hollande* en 1813, 4 vol.

* BOSCHERON, écrivain du 18e siècle, a publié : *Varillasiana*, 1734 ; *Vie de Quinault*, en tête de ses œuvres, 1715, in-12 ; *Poésies diverses*, 1728, in-8°, et autres écrits peu importans.

* BOSCHETTI (PHILIPPE), évêque de Modène en 1187, calma les partis guelfe et gibelin, et procura à Obizzo III, marquis d'Este, la souveraineté de Modène.

* BOSCHINI (MARC), peintre, graveur et poète vénitien du 17e siècle, fit un grand nombre de tableaux pour l'empereur Léopold Ier, l'archiduc d'Autriche, Alphonse IV, duc de Modène. Ces travaux, dont il fut dignement récompensé, ne l'empêchèrent pas de se livrer à la poésie et à la littérature. On a de lui : *Il regno tutto di Candia delineato*, Venise, 1651 ; *la Carta del navegar pittoresco*, ibid., 1658 ; *Dialogue* en vers ; *le Miniere della Pittura*, 1720, 2 vol. in-fol., etc.

* BOSCHIUS (JEAN), médecin liégeois, et professeur de langues et belles-lettres à Ingolstadt dans le 16e siècle, a laissé : *De peste liber*, Ingolstadt, 1562, in-4° ; *Concordia philos. et medic. de humano conceptu*, 1588, etc.

* BOSCOVICH (ROGER-JOSEPH), jésuite, né à Raguse en 1711, mort à Milan en 1787, fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques au collége Romain, avant d'avoir terminé le cours de ses études. Il fit partie de la commission chargée de faire le plan du dessèchement des Marais-Pontins, et plusieurs papes l'employèrent à trouver les moyens de soutenir le dôme de Saint-Pierre, qui menaçait de crouler. Ensuite il voyagea dans diverses parties de l'Europe, et se fit connaître par plusieurs dissertations sur l'astronomie. Après la suppression de son ordre, le grand-duc de Toscane le nomma professeur à l'université de Pavie. En 1773, il fut appelé à Paris, pour diriger l'optique de la marine, avec une pension de 8,000 livres. Les désagréments qu'il essuya l'obligèrent de renoncer à cette place et de se retirer à Milan, où l'empereur le chargea d'inspecter la mesure du degré en Lombardie. Il y jouit jusqu'à sa mort de la considération que méritaient ses connaissances. Ses principaux ouvrages sont : *Elementa universæ matheseos*, Rome, 1754, 3 vol. in-8°, avec figures ; *Philosophiæ naturalis theoria, redacta ad unicam legem virium in naturâ existentium*, Vienne, 1758, in-4°, avec figures ; *Rog. Jos. Boscovich opera ad opticam et astronomiam maximâ ex parte nova et omnia huc usque inedita*, Bassano, 1785, 5 vol. in-4° ; un beau *poème* sur les éclipses, en 5 chants, sous ce titre : *De solis ac lunæ defectibus*, Londres, 1760, in-4°. On admire dans cet ouvrage le style élégant du poète, le talent avec lequel il a su rendre des détails appartenant aux sciences exactes et au calcul.

* BOSE (GASP.), sénateur de Leipsig et professeur de botanique en cette ville au 18e siècle, possédait un des jardins les plus riches de l'Allemagne, dont Probot publia le *catalogue* en 1747. On a de lui : *Dissertatio de motu plantarum*, Leipsig, 1728, in-8° ; *De calice Tournefortii*, ibid., 1733, in-4°.

* BOSE (J.-J.), contemporain du précédent, est auteur du traité : *De Potionibus morbificis ad varios scripturæ locos*, Leipsig, 1736-37, in-4°.

* BOSE (ADAM-HENRI et CHRISTOPHE-DIETRICH), deux frères, le premier général saxon, mort en 1749, le second diplomate et ministre de Saxe au congrès de Riswick, mort en disgrâce en 1741.

* BOSE (JEAN-ANDRÉ), professeur d'histoire à Iéna, né en 1626, se distingua comme érudit et comme philologue : après avoir donné une édition de *Cornelius Nepos*, avec des notes et des variantes, il mourut en 1674, au moment où il se disposait à publier une édition de *Fl. Josèphe*, et un commentaire sur les historiens byzantins. On a de lui un grand nombre d'opuscules et de dissertations.

* BOSE (GEORGE-MATTHIAS), professeur de physique à Wittemberg, né à Leipsig en 1710. Il fit des recherches multipliées sur l'électricité, et les consigna dans plusieurs écrits en latin, en français et en anglais. On lui doit aussi des observations, quelques ouvrages astronomiques, et des mélanges de littérature et d'histoire naturelle. Mort en 1761.

* BOSE (ERNEST-GOTTLIEB), professeur d'anatomie et de chirurgie à Leipsig, né en 1723, acquit de la réputation comme médecin et comme botaniste ; on a de lui des dissertations sur ces deux sciences. Il mourut en 1788.

* BOSE (ADOLPHE-JULIEN), médecin à Leipsig, né en 1742, mort en 1770. On connaît de lui trois dissertations : *De motu*

humorum in plantis vernali tempore, etc., Leipsig, 1764; *De differentiâ fibræ in corporibus trium naturæ regnorum*, Wittemberg, 1768.

* BOSIO (Jacques), secrétaire et agent de l'ordre de Malte près du saint-siége, sous Grégoire XIII, écrivit et publia l'*Histoire de cet ordre*, en italien, Rome, 1521-32, 3 vol. in-fol., précieux, et quelques autres ouvrages relatifs à la même cause.

* BOSIO (Ant.), neveu du précédent, lui succéda dans sa charge, et mourut en 1629; on a de lui un très-bon ouvrage d'archéologie, que le cardinal Aldobrandini publia après sa mort, sous le titre de *Roma sotterranea*, 1632, in-fol.; traduit en latin et augmenté, Cologne, 1695.

* BOSON, roi d'Arles ou de Provence, fondateur de cette courte monarchie, était frère de l'impératrice Richilde, femme de l'empereur Charles-le-Chauve, qui le créa duc de Milan lorsqu'il eut été proclamé roi d'Italie; peu satisfait de ce gouvernement, l'ambitieux Boson enlève Hermengarde, fille de l'empereur Louis II, la plus riche héritière de l'Europe, et se fait proclamer roi de Provence en 879, dans un concile tenu à Mantale. Il se maintint dans cette indépendance, par son habileté et son courage, jusqu'en 888, année de sa mort, et ce fut la première secousse qui ébranla le trône des carlovingiens.

* BOSPHORE Cimmérien, petit empire établi sur les côtes du détroit qui porte ce nom, eut long-temps des rois particuliers dont les plus connus sont: Spartacus, vers 439 avant Jésus-Christ; Leucon, 350. Le royaume fut conquis par Mithridate-Eupator, roi de Pont, et passa ensuite aux Romains.

* BOSQUET (George), avocat de Toulouse, auteur de *Hugoneorum hereticorum Tolosæ conjuratorum proffigatio*, Toulouse, 1563, in-4°.

* BOSQUET (François de), l'un des plus savants et des plus illustres prélats de l'église de France dans le 17e siècle, né à Narbonne en 1605. Il ne s'était pas destiné à l'état ecclésiastique, et fut successivement procureur-général par *interim* du parlement de Rouen, intendant de Guyenne, de Languedoc, et conseiller-d'état. Il pouvait espérer d'autres faveurs dans la même carrière, lorsqu'en 1650 il se démit de toutes ses places, pour accepter l'évêché de Lodève que Jean Plantavit de la Pause, son ami, venait de lui résigner. La même année, il fut député à Rome par le clergé, pour traiter l'affaire des cinq propositions. L'évêché de Montpellier étant venu à vaquer par la démission du titulaire, Bosquet y fut nommé; il en prit possession en 1657. Il administra ce diocèse pendant près de 20 années, et mourut extrêmement regretté en 1676. On a de ce savant prélat, entre autres ouvrages: *Pontificum romanorum qui è Galliâ oriundi in eâ sederunt, historia, cum notis*, Paris, 1632, in-8°: cette édition est remplie de fautes. Baluze en a donné une plus correcte, augmentée de moitié; *Ecclesiæ gallicanæ historiarum liber primus*, Paris, 1633, in-8°. C'est un essai de l'histoire ecclésiastique de France. Il en parut une deuxième édition, en 4 livraisons, Paris, 1636, in-4°; mais on en a retranché un passage très-hardi contre les fables inventées par les moines pour relever le mérite de leurs églises.

* BOSQUIER (Phil.), religieux récollet, né à Mons en 1561, fut envoyé à Rome par ses supérieurs, où il s'attacha au cardinal Baronius. De retour en Flandre, il y publia ses ouvrages de théologie, Cologne, 1621, 3 vol. in-fol. Mort à Avesnes en 1636.

* BOSQUILLON (Édouard-Fr.-Marie), médecin distingué, né à Mont-Didier en 1744, mort à Paris en 1814, fut nommé en 1774 professeur au collége de France. On a de lui: *Lettre sur la nouvelle édition* in-12 *des aphorismes d'Hippocrate*, 1779, in-18; *Mémoire sur les causes de l'hydrophobie*, 1803, in-8°. Il est éditeur du *Télémaque* avec les variantes, Paris, 1799, 2 vol. in-18; et d'*Hippocratis aphorismi et prænotionum liber*, 1784, 2 vol. in-18. Il a traduit de l'anglais: la *Physiologie* de Cullen, 1785, in-8°; *Éléments de médecine pratique*, du même, 1785, 2 vol. in-8°; *Traité théorique et pratique des ulcères*, par Bell, 1788, in-8°, 1803, in-8°; *Remarques sur la teigne*, par le même, 1789, in-8°; *Traité de matière médicale*, par Cullen, 1789-1791, 2 vol. in-8°; *Cours complet de chirurgie*, par Bell, 1795, 6 vol. in-8°; *Traité de la gonorrhée virulente et de la maladie vénérienne*, par Benjamin Bell, 1802, 2 vol. in-8°. Il a augmenté et revu pour les termes de médecine, d'anatomie, d'histoire naturelle, le *Nouveau Vocabulaire* de MM. de Wailly.

* BOSSART (Victor), né à Bar, dans le canton de Zug, mort dans la même ville

en 1772, se distingua dans l'art de faire des orgues. On lui doit celles des églises de Lucerne, de Zug, de Schwitz, de l'abbaye de Saint-Vincent à Berne. Il eut un fils célèbre dans la même profession, qui mourut à Bar en 1781.

* BOSSCHAERT (THOMAS-WILLEBORD), né en 1613, peintre flamand, fut élève de Ger. Seghers, directeur de l'Académie de peinture d'Anvers, mort en 1656. Ses tableaux sont répandus dans les églises de Flandre et fort estimés. — Un autre peintre du même nom, né à Anvers en 1696, élève de Crépu, excellait dans le genre des fleurs.

* BOSSCHAERT (WILLEBROD), religieux de l'abbaye de Tongerloo, natif de Berg-op-Zoom, mourut en 1657. Il publia plusieurs ouvrages mystiques en latin, et une *Biographie des premiers apôtres de la Frise*, Malines, 1650, in-4°.

* BOSSCHE (PIERRE VAN DEN), un des quatre capitaines populaires que la ville de Gand se donna après la mort d'Yoens, fut un homme doué d'un esprit pénétrant et astucieux, capable de vastes projets, prompt et hardi dans l'exécution; mais il eut une âme turbulente et cruelle. Nourri dans la faction d'Yoens, il affecta d'abord de la modestie et fit déférer à des seigneurs, bien considérés par la populace de Gand, le commandement militaire qui était si cher à son ambition. Ce fut lui qui éleva Philippe Van Artevelde au protectorat de la Flandre: mais il ne tarda guère à concevoir quelque jalousie de l'estime que le peuple lui portait. Après la bataille de Roosbeck, il se fit transporter à Gand en litière pour maintenir cette ville dans la révolte. Les Gantois, rassurés par ses discours, furent si éloignés de rabattre de leur ancien orgueil, qu'on les vit, au contraire, plus fiers et plus opiniâtres que jamais. Van den Bossche ne fut pas aussi heureux à la guerre que dans les intrigues. La reddition de Damme, en 1385, ayant ouvert des conférences secrètes pour la paix, il fit tout ce qui lui fut possible pour empêcher les Gantois de composer avec le duc de Bourgogne, et même se préparait à agir à force ouverte; mais les bons bourgeois ayant résolu de conclure la paix, elle fut accordée par le comte, et Van den Bossche, trompé dans son attente, se retira en Angleterre. La ville de Gand soumise au comte, qui avait tout pardonné, lui accorda une escorte jusqu'à Calais. Le roi d'Angleterre le reçut fort bien et lui assigna une pension assez considérable. On ignore l'année de sa mort.

* BOSSE (ABRAHAM), graveur, né à Tours en 1611. Reçu à l'Académie de peinture, il fut le premier professeur de perspective, chaire qui venait d'être fondée à l'école speciale de dessin. Le genre de graver au vernis dur, qu'il avait adopté, le mit à portée de faire des planches assez finies et d'un bon ton de couleur, sans le secours du burin. Il joignit au talent de dessinateur et de graveur celui d'écrivain. On lui doit, entre autres ouvrages : *Leçons de géométrie et de perspective*, faites à l'Académie, Paris, 1665, in-8°; *Guidonis Brossæi icones posthumæ, seu reliquiæ historiæ plantarum ab Abr. Boss. incisæ*, in-fol. ouvrage tiré seulement à 24 exemplaires. Il a gravé, de concert avec N. Robert et L. Châtillon, le précieux *Recueil d'estampes* pour servir à l'histoire des plantes, exécuté par ordre de Louis XIV, en 3 vol. in-fol. Robert avait peint les originaux qui font partie des vélins du Musée. Bosse, d'un caractère indépendant, et qui ne pouvait s'accorder avec Lebrun, alors tout-puissant dans les arts, se permit quelques pamphlets injurieux pour ses confrères qui flattaient le directeur-général; il fut rayé de la liste des membres de l'Académie, se retira dans sa province, et mourut à Tours en 1678.

* BOSSI (BÉNIGNE), graveur, né en 1727, au duché de Milan, se perfectionna à Dresde dans son art. On a de lui des *petits sujets, des vases, des vignettes* à l'eau forte.

* BOSSINHAC (PIERRE de), troubadour du 17e siècle et gentilhomme d'Hautefort, composa des *Sirventes* sur les femmes de mauvaise vie. Il en existe une à la bibliothèque du roi, fonds de la Vallière, n° 2701, in-folio.

* BOSSO (MATTHIEU), littérateur, orateur et philosophe italien, né à Vérone en 1428, entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Jean-de-Latran, dont il devint visiteur et procureur-général à Rome et abbé de Fiézole; il fut très en faveur près de Léon X et Laurent de Médicis, dont il était le confesseur. Mort à Padoue, en 1502. Ses ouvrages sont : *Epistolæ familiares et secundæ*, Mantoue, 1498; *de Veris et salutaribus animi gaudiis dialogus*, Florence, 1491; *Recuperationes Fesu*

lanæ, Bologne, 1493, in-fol.; *De instituendo sapientiâ animo*, ibid., 1495, etc.

* BOSSO (Donat), avocat et historien milanais du 15e siècle, a laissé une *Chronique* des évêques et archevêques de Milan, Milan, 1492, in-fol.

* BOSSO (Jérôme), jurisconsulte, historien et poète, professeur de belles-lettres dans l'université de Pavie, né dans cette ville en 1588, membre des Académies savantes d'Italie, se livra surtout aux antiquités romaines. On a de lui : *de Togâ romanâ commentarius*, Pavie, 1612, in-4o; *Epistolæ*, en trois recueils, publiés à Pavie et Milan, 1613-23, et autres *Dissertations* sur les antiquités romaines.

* BOSSU (N...), voyageur du 18e siècle, fut envoyé dans la Louisiane en 1750, et de nouveau en 1757. On a de lui des observations sur les mœurs des naturels du pays, publiées sous le titre de *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, Paris, 1768; traduits en anglais, Londres, 1771, 2 vol. in-8o. Son troisième voyage a été publié à Amsterdam (Paris), 1777, in-8o.

* BOSSU (René le), genovéfain, né en 1631, mort sous-prieur de l'abbaye de Saint-Jean-de-Chartres, en 1680, a laissé : *Parallèle de la philosophie d'Aristote et de Descartes*, Paris, 1674, in-12; un *Traité du poème épique*, La Haye, 1714, in-8o.

* BOSSUET (Jacques-Bénigne), évêque de Meaux, né à Dijon en 1627, d'une famille considérée dans la robe, mort à Paris en 1704. Il avait six ans lorsque son père alla s'établir à Metz, pour être reçu conseiller au parlement que le roi venait d'établir. A quinze ans il fut envoyé à Paris et placé au collége de Navarre. En 1652, après avoir reçu la prêtrise et le bonnet de docteur, il quitta Paris et ses espérances, pour aller se fixer à Metz, où il avait été nommé chanoine. Les affaires de son chapitre l'attirèrent souvent dans la capitale. Il prêcha un avent et un carême devant la reine-mère et devant le roi. Nous avons perdu la plupart de ces discours; presque tous n'ont jamais été écrits. Quelques heures avant de monter en chaire, il méditait sur son texte, jetait sur le papier quelques paroles, quelques passages des Pères, pour guider sa marche; quelquefois il dictait rapidement de plus longs morceaux, puis se livrait à l'inspiration du moment, et à l'impression qu'il produisait sur ses auditeurs. En 1669, il fut fait évêque de Condom. Deux mois après, il prononça l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. Trois ans auparavant il avait été chargé de remplir le même devoir pour Anne d'Autriche. Les oraisons funèbres, dont la voix publique a fait son premier titre à la gloire, ne sont qu'au nombre de six; ce sont des chefs-d'œuvre d'une éloquence, qui ne pouvait pas avoir de modèle dans l'antiquité, et que personne n'a égalée depuis. Bossuet ne s'y sert pas de la langue des autres hommes; il fait la sienne, il la fait telle qu'il la lui faut pour la manière de penser et de sentir qui est à lui : expressions, tournures, mouvements, construction, harmonie, tout lui appartient. En 1670, il fut nommé précepteur du dauphin. Ce fut pour l'éducation de ce prince qu'il composa le *Discours sur l'histoire universelle*. On fut étonné, dit Voltaire, de cette force majestueuse avec laquelle il a décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint et juge les nations. En 1681, lorsque l'éducation du dauphin fut finie, le roi nomma Bossuet évêque de Meaux. Dans l'assemblée du clergé de 1682, il rédigea les quatre propositions qui sont demeurées une loi de l'état; le pape en fut très-irrité et les fit brûler. La conversion des protestants et la controverse avec leurs docteurs étaient encore sa principale affaire; le meilleur ouvrage qu'il ait composé sur ce sujet est son *Histoire des variations*; il repose tout entier sur ce principe : La véritable simplicité de la doctrine chrétienne consiste à toujours se déterminer, en ce qui regarde la foi, par ce fait certain : hier on croyait ainsi, donc aujourd'hui il faut croire de même. Une nouvelle lutte occupa ses dernières années; il engagea Louis XIV à faire condamner *les Maximes des saints*, où Fénélon soutenait la doctrine de l'amour de Dieu pour lui-même, sans aucun mélange de cette crainte que les théologiens appellent *servilement servile*. Il existe plusieurs recueils des œuvres de Bossuet. L'un des plus complets est celui qui fut imprimé à Paris, 1743-1753, 20 vol. in-4o. Une nouvelle édition a été publiée à Versailles, 1813 et années suivantes, 43 vol. in-8o. Elle est la plus complète; mais, à la honte des éditeurs, on n'y trouve pas l'excellente traduction française de la *Défense de la déclaration de* 1682, par Le Roy. On supplée en partie à cette perfide omission en prenant pour

44e vol. le très-bon abrégé de la *Défense* de Bossuet, par l'abbé Coulon, prédicateur du roi, Londres et Paris, 1813, in-8°.

* BOSSUET (Jacques-Bénigne), neveu du précédent, obtint, en 1716, l'évêché de Troyes, dont il se démit en 1742. Outre plusieurs ouvrages de son oncle dont il fut l'éditeur, il a fait imprimer diverses *Lettres pastorales*, entre autres un *mandement*, très-solide et bien raisonné, au sujet de l'*Office de saint Grégoire VII*, 1729, in-4° : c'est un abrégé de l'ouvrage du grand Bossuet sur les quatre articles de la déclaration du clergé de 1682. Il mourut à Paris en 1743, âgé de 82 ans.

* BOSSUT (Charles), l'un des plus profonds mathématiciens modernes, né dans le Lyonnais, d'une famille originaire de Liége. Ayant perdu son père au berceau, il fut élevé par un oncle paternel qui commença son éducation et le fit entrer à 14 ans au collége des jésuites à Lyon, où il termina ses études et se fit remarquer par un goût très-vif pour les mathématiques. Fontenelle, à qui il avait demandé des conseils, l'accueillit avec bonté, lui prédit ses succès prochains, et le présenta à Clairant et à d'Alembert. Ce dernier lui donna une attention toute particulière, et se plut à aplanir les difficultés qui pouvaient retarder ses progrès; bientôt même il ne vit plus dans son élève qu'un ami, qu'un confident de ses pensées auquel il renvoyait ceux qui lui demandaient des éclaircissements. Le jeune Bossut ne tarda pas à gagner l'affection d'un autre membre de l'Académie des sciences, Camus, qui, en 1752, obtint pour lui du comte d'Argenson, ministre de la guerre, la place de professeur de mathématiques à l'école du génie à Mézières. Vers la fin de la même année, ayant publié un Mémoire intitulé : *Usage de la différentiation des paramètres*, etc., dans lequel il résolvait plusieurs problèmes proposés par J. Bernouilli, il fut admis au nombre des correspondants de l'Académie des sciences. Dès lors il se fit connaître dans le monde savant par un grand nombre d'ouvrages estimés que ses fonctions de professeur lui laissèrent le temps d'écrire ; il remporta, tantôt seul, tantôt en commun avec d'autres savants, un grand nombre de prix proposés par diverses Académies sur différentes questions mathématiques. Après la mort de Camus, son protecteur et son ami, il lui succéda comme membre de l'Académie des sciences, et comme examinateur des élèves de l'école d'artillerie et du génie; il obtint successivement plusieurs autres emplois qu'il conserva jusqu'à l'époque de la révolution, et les perdit alors : heureux toutefois, puisque dans son humble retraite il traversa sans périls ces temps de troubles, qui ont été si funestes à un grand nombre de savants. A la formation de l'Institut, il fut rétabli dans une partie de ses emplois qu'il continua à exercer pendant quatre années, et au bout de ce temps il obtint sa retraite, en conservant son traitement. Mais Bossut n'abandonna pas ses travaux ; et, dans sa paisible solitude, il composa son *Histoire des mathématiques*, qui eut deux éditions en moins de deux ans, et fut traduite en grec. Il mourut le 14 janvier 1814. Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, sa passion pour les mathématiques l'empêcha de s'y consacrer entièrement, mais du moins il en conserva toute sa vie les sentiments. Il publia, en 1779, *les OEuvres complètes de Pascal*, auxquelles il joignit un *Discours* sur la vie de ce grand géomètre dont il était admirateur. C'est dans ce dernier ouvrage, le plus soigné sous le rapport du style de tous ceux qui soient sortis de sa plume, que Bossut a déposé ses sentiments et ses opinions en matière de littérature, de science et de religion; mais celui qui a eu le plus de vogue, est son *Cours de mathématiques*, Paris, 1800-8, 3 vol. in-8°. Le *recueil* de ses Mémoires de mathématiques a été publié en 1817.

* BOSSUYT (Jacques-Ignace VAN), né à Élène, village situé dans le territoire d'Alost, embrassa la vie religieuse dans le couvent des Augustins à Enghien. Il mourut en cette ville en 1727. On a de lui : *Theologia moralis*, Louvain, 1710, 1734, 1751, 1766, 2 vol. in-12; Gand, 1741, 2 vol. in-12. La morale en est solide et souvent empruntée des aphorismes de M. Steyaert.

* BOSTAR, général carthaginois, battu et fait prisonnier par Régulus l'an 255 avant Jésus-Christ, périt dans les supplices, à la demande de Marcia, femme de Régulus, qui crut ainsi venger la mort de son époux.

* BOSTAR, général carthaginois, commandait la citadelle d'Orbie en Sardaigne, lorsqu'il fut égorgé avec toute la garnison par les mercenaires révoltés, 241 ans avant Jésus-Christ.

* BOSTAR, général carthaginois, fut

envoyé par Annibal à Philippe, 215 ans avant Jésus-Christ, pour confirmer l'alliance qu'il venait de faire avec ce prince.

* BOSTKAI (ÉTIENNE), chef des Hongrois révoltés contre Rodolphe II, fut élu par eux souverain de Hongrie. Courageux et habile autant que prudent et sage, il n'ambitionna pas le titre de roi, se contenta de ménager ses alliés et de se faire craindre de ses ennemis. Ce fut ainsi qu'il obtint de Rodolphe II des conditions de paix avantageuses et la principauté de Transylvanie, dont la possession lui fut confirmée par le traité de Comore. Il mourut en 1606.

* BOSTON (THOMAS), presbytérien écossais, né à Dunse en 1676, mort en 1732, ministre d'Etterick. Son meilleur ouvrage est un *Traité sur la nature humaine dans ses quatre états.*

* BOSTON, ville principale et port de l'état de Massachusetts dans l'Amérique septentrionale, est célèbre dans l'histoire de l'indépendance des colonies anglaises du Nouveau-Monde. Toute l'Europe a retenti de l'éclat de ces guerres de civilisation, où l'on vit des peuplades, faibles encore, dépourvues de tout approvisionnement, résister aux troupes aguerries de la puissante Angleterre, et secouer enfin son joug. Boston en fut le premier théâtre. On sait qu'en 1774 un bill du parlement frappa ce port d'interdit, après une émeute dans laquelle le peuple avait jeté à la mer plusieurs caisses de thé, sur lequel le gouvernement avait mis une taxe. Indépendamment du prétexte commun de l'insurrection imminente dans toutes ces colonies, les Bostoniens avaient un motif particulier d'irritation; on exigeait d'eux un impôt pour l'entretien d'une garnison ajournée à Cambridge après avoir occupé militairement leur ville, en punition de ce que les premiers ils avaient donné le signal de l'agitation et de la révolte, et que ses rixes continuelles avec les bourgeois de Boston avaient déterminé le gouverneur à en éloigner momentanément. Mais après le combat de Lexington, gagné par les Américains sur les Anglais, ceux-ci se virent assiégés dans Boston et ne purent long-temps soutenir les attaques de leurs ennemis, dont le nombre allait toujours croissant. C'est dans ce prélude de la guerre d'Amérique que les Anglais appelèrent par dérision les Bostoniens *Yankies,* du nom d'une peuplade qui habitait cette contrée avant sa colonisation; plus tard ils étendirent ce surnom à tous les Américains du sud.

* BOSTWICK (DAVID), savant ministre presbytérien de New-York, né en 1720, mort en 1763, a publié plusieurs *Sermons,* Philadelphie, 1752, un *Précis historique* sur le président Davies, 1761, etc.

* BOSWEL (JACQUES), justicier d'Écosse, né à Édimbourg en 1740, parcourut l'Allemagne, la France, l'Italie, la Suisse, la Hollande, et revint s'établir à Londres. Il est surtout connu comme auteur d'une *Vie de Samuel Jonhson,* très-estimée, 1791, 2 vol. in-4°; *Lettres au peuple écossais,* 1782; *Journal d'un Voyage aux Hébrides,* 1785, etc. Mort à Londres en 1795.

* BOTAL (LÉONARD), médecin du roi Henri III, introduisit en France la méthode de la fréqûente saignée, ce qui lui attira la censure de la faculté de Paris. Ses *OEuvres* ont été imprimées à Leyde, 1660, in-8°.

BOTANIQUE. (*Histoire naturelle.*) C'est le nom de la science des plantes, branche immense des connaissances humaines qui se confond maintenant avec la zoologie, parce qu'il est un certain nombre de créatures qui demeurent litigieuses entre les deux règnes animal et végétal. La botanique embrasse non-seulement la connaissance de toute espèce végétante, mais les moyens de parvenir à cette connaissance, soit par la voie d'un système qui soumet chaque objet à quelque ordre de classification artificielle, soit par la voie d'une méthode qui les coordonne dans leurs rapports naturels. On la divise maintenant en quatre parties distinctes, l'histoire et la science, la taxonomie, la phytographie, enfin la physiologie végétale.

Trente mille espèces de végétaux différents sont aujourd'hui connus à la surface du globe; ce nombre serait peut-être porté à cinquante mille si l'on réunissait tout ce qui existe de non décrit dans les diverses collections européennes, et ce n'est point estimer outre mesure le nombre des richesses végétales dont se parent les deux continents et l'universalité des îles, que d'estimer à cent mille le nombre des plantes existantes. Linnée n'en connut guère que huit mille. Chacune de ces espèces a sa patrie, sa forme, des particularités qui la caractérisent, quelquefois des propriétés ou des usages, et bientôt un nom quand elle est remarquée des hommes. Ces connaissances diverses, dit notre illustre et

savant ami le professeur Decandolle, ont leur degré d'utilité; mais qui pourrait éclaircir à nos yeux cette étude immense ? quel guide trouverions-nous dans ce dédale effrayant? comment pourrions-nous arriver au point, je ne dis pas de savoir tout ce qui est relatif à l'histoire individuelle de chaque végétal, mais de pouvoir à volonté trouver ce que les autres hommes ont su, et être par conséquent à même de savoir si ce que nous avons observé l'a déjà été par quelque autre ? Ce service éminent nous ne pouvions l'attendre que d'une méthode telle, qu'après avoir divisé successivement en plusieurs groupes les nombreux individus du règne végétal, nous arrivons par une marche sûre à connaître ce qui nous intéresse; c'est cette partie de l'étude des végétaux qu'on désigne sous le nom de *taxonomie botanique*.

Il est nécessaire, pour qu'on puisse reconnaître entre tant d'espèces diverses l'objet qu'on veut étudier, qu'il soit convenablement décrit et nommé selon certaines règles; c'est l'art de décrire et de nommer les végétaux qu'enseigne la *phytographie*.

Quant à la physiologie qui s'occupe de la structure intime et du jeu des organes constitutifs, vaste science également applicable aux plantes et aux animaux, c'est comparativement qu'elle doit être traitée pour l'être d'une manière philosophique, et nous renverrons à l'article qui lui doit être consacré.

Nous nous occuperons aussi dans un article particulier de la préparation des plantes pour la formation d'un *herbier*, objet essentiel pour le botaniste, et sans le secours duquel il est impossible de faire de solides progrès dans une science, où chaque élément étant un objet de comparaison, on ne saurait réunir trop de faits comparables.

Quant à l'histoire de la science, intimement liée à celle des autres branches de l'histoire naturelle, c'est au mot *histoire naturelle* que nous devrons nous en occuper.

B. de St.-V.

* BOTELLO (don Nuno-Alvarez de), vice-roi des Indes portugaises en 1628, répara par son habileté les malheurs causés par la lâcheté et la corruption des généraux de sa nation. Il avait déjà reconquis Malaca, et fait trembler les Hollandais, lorsque dans une rencontre, en 1619, il fut écrasé par le choc d'un vaisseau ennemi.

* BOTELLO (Michael), poëte espagnol, auquel on attribue une imitation dans sa langue de la fable de Pyrame et Thisbé.

* BOTERO (Jean), écrivain politique italien, abbé de Saint-Michel de la Chiusa, secrétaire de saint Charles-Borromée, et précepteur des enfants de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, naquit en 1540 à Bène en Piémont, et mourut en 1617. Son ouvrage le plus connu est *la Ragione di stato, lib. X*, Turin, 1596, traduit dans toutes les langues : la traduction française par Deymier parut en 1606, in-12. On estime aussi ses *Relazioni universali*, Rome, 1595, 4 parties seulement.

* BOTH (Jean et André), peintres flamands, nés à Utrecht vers l'an 1610, tous deux morts en 1650, l'un à Anvers et l'autre à Venise. L'union de ces deux frères fut si étroite, qu'ils firent non-seulement leurs études et leurs voyages ensemble, mais même leurs tableaux. Jean peignait le paysage, André les figures et les animaux; leurs ouvrages, quoique faits par des mains différentes, paraissaient sortir de la même : on les payait fort chèrement.

* BOTHAIS ou BOTHÆUS, l'un des plus anciens géographes connus. Marcien d'Héraclée nous apprend qu'il avait composé en grec un *Périple*, ou description des côtes. Ce périple est perdu.

* BOTHWIDI (Jean), né en 1575 à Linkoping, aumônier de Gustave-Adolphe, qu'il suivit dans toutes ses campagnes. Ce monarque le nomma évêque de Linkoping, puis il le chargea de la direction des affaires ecclésiastiques en Allemagne. De retour dans son diocèse, il y mourut en 1635. On a de lui plusieurs oraisons funèbres, entre autres, l'*Oraison funèbre* de Gustave-Adolphe, Stockholm, 1634, en suédois.

* BOTICELLI (Alexandre), peintre et graveur, né à Florence en 1437, mort en 1515. Ses tableaux et gravures sont recherchés pour la correction du dessin. On estime surtout ses figures d'une édition du Dante, publiée en 1488.

* BOTIN (André de), historien suédois, né en 1724, mort en 1790, conseiller du roi de Suède, et membre de plusieurs sociétés savantes. On a de lui : une *Histoire de la nation suédoise, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Gustave Ier*, 1789 à 1792; ouvrage important dans lequel l'auteur considère l'histoire sous un point de vue neuf et philosophique.

* BOTON (Pierre), auteur du 16e siècle,

né à Mâcon. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Camille, ou les Rêveries d'un amant désespéré*, Paris, 1573, in-12; *Les trois visions de Childéric, 4e roi de France*, ibid., 1595. Il a laissé manuscrit un poëme sur la L igue

* BOTON (Abraham), rabbin, né dans le 17e siècle, a commenté les livres de Maimonide, et publié des réponses à plusieurs questions sur divers cas de la loi hébraïque.

* BOTT (Thomas), théologien anglais, né à Derby en 1688. Il fut d'abord dissident, mais il quitta ce parti pour rentrer dans l'église anglicane. Fortement attaché aux principes des wighs, il disait qu'il n'avait jamais éprouvé de plus grande joie, qu'à la mort de la reine Anne. On a de lui quelques *Sermons* et des *Traités de religion*. Mort en 1754.

* BOTT (Jean de), architecte, né à Florence de parents réformés, quitta de bonne heure sa patrie, et passa au service de Guillaume d'Orange, depuis roi d'Angleterre. Après la mort de ce prince, il fut attaché à l'électeur de Brandebourg qui lui donna une place de capitaine dans ses gardes. Il ne cessa pas pourtant de faire les fonctions d'architecte. Son premier édifice fut l'arsenal de Berlin, un des plus beaux de l'Allemagne. Après la mort de Frédéric Ier, Frédéric-Guillaume l'éleva au rang de major-général. Les fortifications de Wesel, dont il était commandant, sont un de ses ouvrages. En 1728, il passa au service du roi de Pologne, électeur de Saxe, en qualité de lieutenant-général et de chef des ingénieurs, et mourut à Dresde en 1745.

* BOTTA ADORNO (Alexandre), poëte italien du 18e siècle, a composé des poésies légères, dont la plupart ont été imprimées en différents recueils. Muratori lui a dédié son livre : *Della perfetta poesia*.

* BOTTA ADORNO (Ant., marquis de), fils du précédent, né en 1688. La maison d'Autriche lui confia plusieurs négociations importantes; en 1743, il était ministre de la reine de Hongrie à Pétersbourg. Accusé par la czarine d'intriguer pour exciter un soulèvement en faveur du prince de Brunswick-Bevern, père de l'infortuné Iwan, et détenu comme lui dans une forteresse, il fut désavoué par Marie-Thérèse, qui le fit conduire au château de Spielberg. Il mourut peu après à Neustadt en 1745.

* BOTTA (N. de), de la même famille, commandait les troupes autrichiennes à la place du prince de Lichtenstein, le 10 août 1746, lorsqu'elles attaquèrent au dessus du Tidon l'armée combinée de France et d'Espagne. Il s'empara de Gênes, et fut établi gouverneur de cette ville, le 7 septembre de la même année. Mais le 5 décembre suivant, les Génois, maltraités par les Impériaux, se révoltèrent et chassèrent la garnison autrichienne, qui fut repoussée jusqu'aux frontières. Le marquis de Botta mourut à Pavie en 1774.

* BOTTALLA (Jean-Marie), peintre, dit *il Rafaellino*, né à Savone en 1613, fut envoyé de bonne heure à Rome. Un des premiers tableaux qui commencèrent sa réputation fut une *Réconciliation de Jacob avec Ésaü*, placé aujourd'hui au Capitole. Appelé à Naples, il reçut l'ordre d'y composer plusieurs fresques d'une grande dimension; mais un événement malheureux causé par une intrigue d'amour l'obligeant à quitter cette ville, il se rendit à Gênes, ensuite à Milan, où il mourut dans sa 34e année, en 1644. Ses compositions se distinguent par la vérité du dessin et par un charme de couleur qui font regretter que ce peintre ait été sitôt enlevé aux arts.

* BOTTANI (Joseph), peintre, né à Crémone en 1717, alla étudier à Rome, et s'établit ensuite à Mantoue. Il passait pour imiter les paysages du Poussin, et les figures de Carle Maratte. Cet artiste ne revoyait pas assez ses ouvrages, et s'empressait trop de les terminer. Il mourut en 1784.

* BOTTANI (Jean), directeur de l'Académie des beaux-arts de Mantoue, mort dans cette ville en 1801, est surtout connu par la restauration des tableaux de Jules Romain.

* BOTTARI (Jean-Gaetan), l'un des plus savants prélats de la cour romaine, né à Florence en 1689, célèbre surtout par la pureté de son langage, et la connaissance parfaite qu'il avait acquise du dialecte toscan. Il fut chargé par l'Académie de la Crusca de la refonte de son dictionnaire, et s'associa dans cette pénible entreprise le marquis Andréa Alamanni et Bosso Martini. Ce travail dura plusieurs années; la nouvelle édition parut enfin, avec un applaudissement universel. Le grand-duc de Toscane mit alors Bottari à la tête de son imprimerie, et l'on en vit bientôt sortir plusieurs ouvrages dont il dirigeait les éditions avec le plus grand soin. Clément XII lui confia la bibliothèque du Vatican, dans

laquelle il fit disposer un cabinet de médailles. Après la mort du pontife, il entra dans le conclave avec le cardinal Néri Corsini. Il y termina l'édition de Virgile du Vatican, à laquelle il joignit une préface, les différentes versions, et des notes savantes pour les variantes, qui suffiraient seules pour faire juger de son érudition, puisqu'il les composa dans l'état de réclusion où le retenait sa position de conclaviste, et presque sans livres. Le cardinal Lambertini, devenu pape sous le nom de Benoît XIV, lui donna le canonicat de Sainte-Marie de Transtevère, et voulut absolument l'avoir auprès de lui en qualité d'aumônier. Il conserva sous Clément XIII ses places, son crédit et son ardeur pour le travail. Sous Clément XIV, parvenu à une extrême vieillesse, il n'avait plus besoin que de repos. Il mourut à Rome, en 1775. Ses principaux ouvrages sont : *Sculture e pitture sacre estratte da' cimeterj di Roma*, 3 vol. in-folio, Rome, 1737, 1747, 1753; *Vocabolario della Crusca*, Florence, 1738 et années suivantes, 6 vol. in-fol.; *Del Museo Capitolino*, 3 vol. in-folio; *Vite de' pittori, scultori e architetti, scritte da Georgio Vasari, correte da molti errori, e illustrate con note,* 1760, 3 vol. in-4°. Les notes ajoutent des circonstances intéressantes au texte du Vatican. On peut voir dans Mazzuchelli la liste complète de ses ouvrages.

* BOTTEFANGO (Jules-César), d'Orvietto, mort en 1626, a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : *l'Art de reconnaître les écritures par la comparaison*. Ses livres de *droit* et de *théologie* sont oubliés.

* BOTTER (Henri), né à Amsterdam dans le 16e siècle, professeur de médecine dans l'université de Marpurg. On lui doit un traité *de Scorbuto*, Lubeck, 1646, in-4°.

* BOTTI (Franç.), peintre, né à Florence en 1640. Parmi ses différents tableaux répandus dans les églises d'Italie, on distingue *saint Stanislas*, et le *martyre de sainte Lucie*. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand, fit l'acquisition de tous ses dessins pour les joindre à la collection de la galerie de Florence.

* BOTTIGLIERO (Charles-Antoine), vécut dans le 18e siècle. Nous avons de lui : un traité *de Successionibus ab intestato*; un autre intitulé : *Dissertatio cum decisionibus supremorum tribunalium regni Neapolitani*, Naples, 1670.

* BOTTINI (Prosper), patrice de Lucques, et chanoine de la basilique du Vatican au 17e siècle. Clément X le fit son auditeur, avocat du fisc, et promoteur de la foi. Il eut encore à remplir d'autres charges dans l'état ecclésiastique sous les pontificats d'Innocent XI, de Clément XI, et mourut en 1712.

* BOTTONI (Albertino), né à Padoue au commencement du 16e siècle, obtint en 1555 une chaire de médecine dans l'université de cette ville. Il mourut en 1596, et laissa les ouvrages suivants : *De vitâ conservandâ*, Padoue, 1582, in-12; *De morbis muliebribus*, ibid., 1585; *De modo discurrendi circa morbos, eosdemque curandi tractatus*, Francfort, 1607, in-12, avec les Pandectes de J.-George Schenck.

* BOTTONI (Dominique), né en 1641 à Leontini en Sicile, nommé médecin de l'hôpital de Messine en 1692, puis de celui de Naples, élevé même au rang de protomédecin du royaume, admis dans la Société royale de Londres en 1697, mort en 1731. Il jouit d'une grande réputation, et nous a laissé les ouvrages suivants : *Febris rheumaticæ malignæ historia medica*, Messine, 1712; *Idea historico-physica de magno Trinacriæ terræ motu*. Il envoya ce Mémoire à la Société royale d'Angleterre.

* BOTTONI (Marc-Xavier), fils du précédent, né à Messine en 1669, fut reçu docteur en droit à Catane, et devint ensuite page d'honneur de la reine Christine de Suède. Employé dans différentes négociations à Rome, puis à Naples, il se fixa dans cette ville près du marquis de Villena, qui le fit son secrétaire bibliothécaire, antiquaire, et gouverneur de son fils. Il cultiva les lettres, la poésie, les antiquités, et savait jusqu'à dix-sept langues. Ses *Orazione poliglotte*, écrits en douze langues, ont été publiés à Naples en 1705; ses *Rime* et *Prose* en dix-sept langues ne l'ont pas été faute de caractères.

* BOTTRIGARI (Jacq.), jurisconsulte bolonais, mort en 1547, a laissé des *Leçons* sur le Code et le Digeste. — Deux autres Bottrigari (Paul et Barthélemy), ont été jurisconsultes de Bologne.

* BOTTRIGARI (Hercule), mathématicien estimé, poëte, musicien, dessinateur de Bologne, mort en 1612 dans son palais de Saint-Albert, où il possédait une riche bibliothèque et un cabinet précieux d'instruments de mathématiques. Ses nombreux ouvrages n'ont pas été tous imprimés. Ils

roulent sur des sujets d'algèbre, de mathématiques, d'astronomie, de musique, etc. *Trattato della descrizione della sfera di Claud. Tolomei*, Bologne, 1572; *Il desiderio, ovvero de' concerti di varii strumenti musicali*, Venise, 1594; et des traductions des *Traités* de musique, par Boèce, Macrobe, etc.

* BOTTSCHILD (Samuel), peintre de l'électeur de Saxe, directeur de l'Académie de Dresde, mort en 1707. Il mettait beaucoup de noblesse dans ses compositions d'histoire.

* BOTZARIS (Marc), né en Albanie, dans les montagnes de Souli, l'un des héros grecs qui se sont immortalisés dans l'insurrection contre les Turks en 1821, célèbre surtout par sa mort glorieuse près de Missolonghi. Nommé stratarque de la Grèce occidentale, il avait fait travailler, dès le mois de janvier, à fortifier cette place regardée, en attendant la conquête des châteaux de Patras, de Lépante et des petites Dardanelles, comme le rempart du Péloponèse. Les détails des mouvements qui annonçaient l'invasion générale de l'Étolie par les barbares étaient parvenus à la connaissance de Marc Botzaris dans la nuit du 2 août 1823 (14, *v. s.*); il résolut de marcher à l'ennemi. Les Turks, qui avaient été repoussés d'abord reparaissaient en force de toutes parts, lorsqu'il arriva, le 7 du même mois, à l'entrée des gorges du mont Collidrome, avec 450 guerriers de la Selleïde, et 300 Hellènes recrutés dans le mont Aracynthe. Réunissant aussitôt ces Étoliens aux autres corps, il leur assigna les différents postes qu'ils devaient occuper pour inquiéter l'armée turke, en les prévenant d'en suivre les mouvements, de la harceler, et de cesser toute espèce d'attaque pendant la nuit suivante, jusqu'à un signal convenu qu'il leur donnerait. Chacun obéit, et les Hellènes, au nombre de près de 250, rendus aux embuscades qui leur étaient désignées, le héros avec 450 braves, seuls devant une armée de plus de 20,000 barbares, résolut de s'opposer à ce torrent. Marc Botzaris, vêtu de sa chlamyde bleue, signe distinctif des stratarques parmi les Hellènes, leur exposa son dessein en ces termes : « Cette nuit, mes frères, cette nuit même, j'ai résolu d'entrer dans le camp des infidèles sans brûler une amorce : le poignard et le sabre seront nos seules armes.... L'entreprise est audacieuse, je le sens avec orgueil ; que chacun de vous en considère le danger, et se décide librement, car je n'admets au partage d'aussi nobles périls, que des hommes de bonne volonté. » A ces mots, 250 braves sortis des rangs s'écrièrent : « Nous marcherons cette nuit avec toi, et nous espérons que la divine Providence nous assistera. » Il était minuit quand Botzaris et ses compagnons surprennent l'avant-garde ennemie, dont les soldats, épars sur la pelouse, dormaient sans avoir pris aucune mesure de sûreté. Dans une heure plus de 500 barbares sont égorgés, et Marc, satisfait d'avoir répandu l'alarme de ce côté, se replie sur sa réserve qui l'avait suivi à une distance convenue. Il prêtait l'oreille aux cris qui commençaient à se faire entendre, lorsqu'une vive fusillade éclata dans l'armée ennemie : les Scodrians et les Épirotes, s'accusant de trahison, étaient aux prises et se fusillaient réciproquement. Rassemblant tous ses braves, il envoie l'ordre aux Hellènes embusqués sur les flancs de l'armée ennemie de se mettre en mouvement, afin d'attaquer les Turks. Frappant de toutes parts, en répétant : *Où sont les pachas ?* Botzaris pénètre avec une partie des siens au quartier-général : tout tombe sous leurs coups ; il immole successivement le *selictar* ou porte-glaive de Moustaï-pacha, et sept des principaux beys de la fertile province du Zadrina; mais un nègre auquel il avait dédaigné d'ôter la vie lui tire un coup de pistolet, au moment où il sortait de la tente du séraskier pour atteindre d'autres infidèles. Retiré à l'écart pour panser sa blessure, il ordonne à ses trompettes de sonner la charge. A ce bruit les Turks faisant une décharge générale du côté où le son se fait entendre, Marc Botzaris, atteint d'une balle à la tête, tombe privé de sentiment. Les premières lueurs du jour qui commençaient à paraître permettent aux mahométans de distinguer l'étendard de la croix arboré au milieu de leur camp; un combat terrible s'engage autour du héros étendu sur la terre; 26 Souliotes sont tués auprès de leur chef; 6 reçoivent de graves blessures; les autres réunissant leurs efforts parviennent à l'enlever du champ de bataille. Il était atteint d'un coup mortel ; les Grecs furent obligés de songer à la retraite tandis qu'il en était temps encore. Le lendemain, on dirigea vers Missolonghi Marc Botzaris dont la garde fut confiée à un détachement de cent guerriers, et le jour même, 23 août 1823, il rendit le dernier soupir, à l'âge de

43 ans. Ce héros avait fait ses premières armes au service de France, dans un régiment albanais, où son père et son oncle étaient majors en 1807.

* BOUCANIERS, nom sous lequel on désigna des aventuriers qui, vers la fin du 16e siècle, s'établirent à l'île de Saint-Christophe dont ils infestèrent les côtes. Leurs pirateries forcèrent, en 1630, la cour de Madrid à envoyer pour les détruire l'amiral Frédéric de Tolède, avec une flotte nombreuse qui avait été destinée à faire voile pour le Brésil contre les Hollandais. Quelques-uns des bandits parvinrent à s'échapper, et se réfugièrent à l'île de la Tortue, où, réduits à la vie de sauvages, ils se nourrissaient de viandes de taureaux qu'ils allaient chasser dans les plaines de Saint-Domingue, et qu'ils faisaient sécher à la fumée dans leurs huttes afin de les conserver. C'est de là que leur vint le nom de Boucaniers sous lequel ils firent encore par la suite trembler les Espagnols. Ceux-ci, pour se défaire des Boucaniers, se virent réduits à détruire entièrement la race des bœufs sauvages, qui s'était prodigieusement multipliée dans ces contrées depuis qu'elle y avait été importée par Christophe Colomb. Ce moyen réussit ; privés de leur unique moyen d'existence, ces bandits devinrent stationnaires, et fondèrent une espèce de société à l'instar des peuplades sauvages. Dès lors le gouvernement français consentit à les reconnaître; on leur envoya des femmes et un gouverneur (Bertrand d'Ogeron). Telle est l'origine de la colonie française de Saint-Domingue.

* BOUCHARD (Amaury), chancelier du roi de Navarre, maître des requêtes et président à Saintes, auteur de : *Fœminei sexûs apologia*, Paris, 1522, in-4°, et *de Architecturâ orbis*, manuscrit inédit qui se trouve à la bibliothèque du roi.

* BOUCHARD (Alain), avocat au parlement de Rennes, le premier qui ait donné une *Histoire* complète de la Bretagne, Paris, 1531, édition augmentée.

* BOUCHARD (François), professeur en médecine à l'université de Besançon, et membre de l'Académie des Curieux de la Nature, a donné : *Judicium de metallicis aquis Vesuntione inventis*, etc., Besançon, 1677, in-4°.

* BOUCHARD (Alexis-Daniel), théologien et protonotaire apostolique, fils du précédent, né vers 1680 à Besançon, où il mourut en 1758, a donné : *Juris Cæsarei seu civilis institutiones breves*, Paris, 1713; *Summula conciliorum general. cathol eccl.*, ibid., 1717, in-12.

* BOUCHARD (David). *Voyez* Auberterre (d').

* BOUCHARDON (Edme), sculpteur français, né en 1698. Parmi les bustes qui sortirent de son ciseau, il faut distinguer ceux du pape Clément XII, des cardinaux de Polignac et de Rohan. On lui doit une partie des figures qui décorent la fontaine de Neptune à Versailles, les statues qui ornent le chœur de l'église de Saint-Sulpice, la fontaine du faubourg Saint-Germain, rue de Grenelle, et l'*Amour adolescent*, figure faite pour le roi. Il avait été chargé d'exécuter la statue équestre de Louis XV; mais il mourut en 1762 avant d'avoir terminé ce travail.

* BOUCHAUD (Matthieu-Antoine), né à Paris en 1719, d'un père avocat au conseil, fit de tels progrès dans l'étude du droit qu'il fut reçu docteur agrégé de la faculté en 1747. Les articles *Concile*, *Décret de Gratien*, *Décrétales* et *fausses Décrétales*, qu'il fit dans l'*Encyclopédie*, l'éloignèrent pour un temps de la chaire de droit qui était l'objet de son ambition. Mais en 1766, ayant été reçu à l'Académie des inscriptions, il obtint peu de temps après une chaire de droit, puis au collége de France celle du droit de la nature et des gens que le roi venait de créer. Cette double tâche ne l'empêcha pas de s'adonner à la littérature, qu'il cultiva avec succès jusqu'à sa mort arrivée en 1804. Ses écrits les plus importants sont : *Mémoires* sur la jurisprudence romaine, imprimés de 1760 à 1780; *Théorie des traités de commerce entre les nations*; *Recherches historiques sur la police des Romains*; *Commentaire* sur la loi des douze tables, 1803. Son éloge a été prononcé par M. Dacier.

* BOUCHE (Honoré), théologien et historiographe de Provence, né à Aix en 1598, auteur d'une *Chorographie* ou *Description de la Provence* et *Histoire* du même pays, très-estimée pour l'exactitude et les recherches d'antiquités, Aix, 1664, 2 vol. in-fol. Mort en 1671.

* BOUCHE (Balthazar), frère du précédent, procureur des états de Provence, a publié la *Provence considérée comme pays d'état*, très-recherché.

* BOUCHE (Ch.-Franç.), avocat au parlement d'Aix, député aux états-généraux

de 1789, se signala par son attachement à la révolution, vota pour la liberté des cultes et la monarchie, passa aux jacobins, devint ensuite président des feuillants et mourut en 1794 membre de la cour de cassation. On a de lui : *Essai sur l'histoire de Provence*, Marseille, 1785, 2 vol. in-4°; *Droit public de la Provence*, 1788, in-8°.

BOUCHE. (*Histoire naturelle.*) Orifice généralement antérieur, par lequel les animaux prennent leur nourriture, et qui communique, par un canal, dans la partie intérieure du corps, où s'opère la nutrition; ce qui est le contraire de la manière dont cette nutrition a lieu dans les végétaux qui reçoivent leurs aliments par des voies extérieures. La bouche varie prodigieusement dans les différentes classes d'animaux, et son appareil semble déterminer la manière de vivre des êtres qui en sont munis. Chez tous ceux qui ont une tête, il n'existe aucune incertitude sur l'organisation de la bouche; elle est toujours transversale chez les créatures d'un ordre élevé, c'est-à-dire dans les animaux qui ont le sang rouge, avec un squelette articulé osseux; chez eux, la mâchoire inférieure est seule mobile; la plupart ont des dents, ou du moins les rudiments d'un système dentaire que M. Geoffroy de Saint-Hilaire a démontré exister jusque dans les oiseaux. Le phénomène le plus extraordinaire que présente la bouche dans les animaux appartenant aux premières classes, est la métamorphose qu'elle subit dans les batraciens, où le têtard présente une sorte de bec dans lequel existent, à peine rudimentairement, les pièces qui constituent la bouche de l'animal parfait. Chez les insectes, la bouche varie de la manière la plus étrange quant à sa conformation, et fournit d'excellents caractères de genre dont un naturaliste, Fabricius, abusa peut-être pour établir une méthode entomologique, que le savant Latreille a perfectionnée et rendue praticable en la subordonnant au concours d'autres rapports naturels habilement combinés. Quelques animaux, particulièrement parmi les infusoires, paraissent absolument être privés de bouche, et semblent conséquemment devoir se nourrir seulement par absorption; chez d'autres au contraire, tels que les rhyzostomes, le même individu en a plusieurs, et chacune de ses extrémités en présente une. Les radiaires, les vers et les mollusques offrent, à cet égard, des variations non moins considérables. Chez ces derniers, on a étendu le nom de bouche à l'ouverture de la coquille, c'est-à-dire à la base du cône spiral par laquelle l'animal sort de son test; et des accidents de forme ou de couleur que présente cette espèce de porte d'un domicile portatif, les conchyliologistes ont emprunté des noms spécifiques pour désigner quelques univales qui font l'ornement de leurs collections; telles sont la bouche d'argent et la bouche d'or qui appartiennent au genre turbot, la bouche de lait et la bouche jaune qui sont des buccins, la bouche noire qui est un rhombe, et la bouche sanglante qui est une hélice. (*Voyez* COQUILLES.) B. DE ST.-V.

* BOUCHEL (LAURENT), avocat au parlement de Paris, né à Crespy en 1559, mort à Paris en 1629. On a de lui des compilations estimées de jurisprudence; *Decretorum ecclesiæ gallicanæ ex conciliis, statutis synodalibus, lib. VIII*, Paris, 1609 et 1621, in-folio; *Somme bénéficiale*, 1689, Paris, 2 vol. in-fol., publiée sous le titre de *Bibliothèque canonique*, réimprimée en 1628 par les soins de Charles Blondeau qui l'a augmentée de plus d'un tiers; *Bibliothèque* ou *Trésor du droit français*. On dit qu'elle fut composée dans les prisons du Châtelet, où l'auteur était retenu par ses créanciers. Elle fut réimprimée avec les augmentations de Jean Beschefer, Paris, 1671, 3 vol. in-fol. Cette édition est la plus estimée.

* BOUCHEL (ARNOLD), jurisconsulte, né à Utrecht, y mourut en 1641. Il a laissé: *Descriptio urbis Ultrajectinæ*, Louvain, 1605; *Historia Ultrajectina*, Utrecht, 1643, in-folio.

* BOUCHER (NICOLAS), évêque de Verdun, né en 1528 à Cernai, diocèse de Reims, mort en 1593, combattit la doctrine de Calvin par ses écrits et ses sermons. Sa reconnaissance pour le cardinal de Lorraine l'engagea dans le parti de la Ligue. Ses ouvrages les plus connus sont : *Apologie de la morale d'Aristote*, Reims, 1562; l'*Oraison funèbre du cardinal de Lorraine*, ibid., 1579, in-4°.

* BOUCHER (JEAN), né à Paris en 1548, curé de Saint-Benoît, un des plus fougueux apôtres de la Ligue, fut successivement recteur de l'université de Paris et prieur de Sorbonne. Il fut un des premiers à faire sonner le tocsin de son église en septembre 1587, et répandit une foule de libelles séditieux mêlés des calomnies les plus atroces pour exciter le peuple à la révolte, exalta

comme une action méritoire l'assassinat de Henri III, et redoubla de fanatisme à l'avénement de Henri IV. Ses sermons, qu'il prêcha dans l'église Saint-Merry, furent brûlés par la main du bourreau après la reddition de Paris. Il obtint cependant sa liberté de la clémence de Henri IV, se retira à Tournay, dont il était archidiacre, continua à s'y signaler par la violence de son zèle, et mourut en 1644 à 96 ans. Son *Apologie de Jean Châtel* a été imprimée en 1595 et 1620 avec quelques autres de ses *Libelles* fanatiques.

* BOUCHER (Jean), cordelier, né à Besançon dans le 16e siècle, fit le voyage de la Terre-Sainte. A son retour il en publia la relation sous ce titre : *le Bouquet sacré*, composé des roses du Calvaire, des lis de Bethléem, des jacinthes d'Olivet, Paris, 1616, in-8o, très-souvent réimprimé. Il décrit hardiment ce qu'il n'a vu que de loin. Ce qu'il dit de la ville du Kaire, des pyramides d'Égypte, du puits de Joseph d'Alexandrie, fait assez voir qu'il n'a jamais visité ces lieux.

* BOUCHER (Gilles), savant jésuite, mort à Tournay en 1665 après avoir été recteur des colléges de Béthune et de Liége. Ses principaux ouvrages sont : *Belgium Romanum eccles. et civile*, Liége, 1655, etc., et autres ouvrages de disputes théologiques. Il a débrouillé un des premiers l'histoire des rois de la première race, et a laissé manuscrites des notes sur Grégoire de Tours.

* BOUCHER (Pierre), gouverneur des Trois-Rivières en Canada, un des premiers colons de cette contrée, fut député en France vers 1665, pour exposer les besoins de la colonie. Il publia, pendant son séjour à Paris, l'*Histoire naturelle des mœurs et des productions de la Nouvelle-France*, Paris, 1665, in-12

* BOUCHER-BEAUVAIS (Jean), a publié un *Abrégé historique et chronologique de la ville de La Rochelle*, 1673, in-8o.

* BOUCHER (Philippe), né à Paris en 1691, fit ses études au collége de Beauvais, et se destina à l'état ecclésiastique ; mais il ne fut jamais que diacre. Il est surtout connu comme un des auteurs des *Nouvelles ecclésiastiques* ou *Mémoires sur la constitution Unigenitus*, 1727; par ses *Lettres* en faveur du diacre Pâris, 1731 ; une analyse de l'*Épître aux Hébreux*, 1732, et plusieurs ouvrages manuscrits sur l'Écriture-Sainte. Mort à Paris en 1768. — Un autre Boucher (Élie-Marcoul), mort en 1754, donna les cinq derniers volumes des *Assemblées de Sorbonne*. C'est mal à propos qu'on lui attribue d'avoir travaillé aux *Nouvelles ecclésiastiques*.

* BOUCHER (François), peintre français, né en 1704, et mort en 1770, obtint, à son retour d'Italie, des succès de société, devint le peintre à la mode, l'objet des éloges universels, et succéda à Carle Vanloo dans la place de premier peintre du roi. Il travaillait avec une extrême facilité, et se vantait d'avoir gagné jusqu'à 50,000 francs par an. Ses tableaux, qui accusent le mauvais goût et les mœurs de l'époque, sont peu estimés aujourd'hui.

* BOUCHER (Pierre-Joseph), médecin et chirurgien, né à Lille en 1715, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, associé étranger à celle de chirurgie, a donné : *Méthode abrégée pour traiter la dyssenterie*, etc., 1751, in-4o, et plusieurs *Mémoires* et *Dissertations* sur son art, insérés dans le *Journal de médecine* et dans le *Recueil* de l'Académie de chirurgie.

* BOUCHER D'ARGIS (Ant.-Gaspard), né en 1708, exerça la profession d'avocat à Lyon, sa patrie, fut nommé conseiller au conseil souverain de Dombes en 1753, ensuite conseiller au Châtelet de Paris, et mourut en 1780. Il a laissé : *Traité* des gains nuptiaux et de survie, Lyon, 1738, in-4o; *Code rural*, Paris, 1774, 3 vol. in-12.

* BOUCHER D'ARGIS (A.-J.), fils du précédent, né à Paris en 1750, devint conseiller au Châtelet et refusa la place de lieutenant civil, qui lui était offerte par le roi. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 23 juillet 1794. On a de lui : *Lettres* d'un magistrat de Paris à un magistrat de province, Paris, 1782, in-12; *Observations* sur les lois criminelles de France, 1781, in-8o; *la Bienfaisance dans l'ordre judiciaire*, 1788, in-8o ; un *Recueil* d'ordonnances, 18 vol. in-32.

* BOUCHER-SAINT-SAUVEUR (Antoine), avocat de Paris et député à la Convention, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, et devint sous le directoire membre du Conseil des anciens. Il est mort dans l'obscurité, vers l'an 1800.

* BOUCHER (Jonathan), théologien anglais, de la Société des antiquaires de Londres, né en 1737, passa en Amérique où il exerça le ministère jusqu'à l'époque de la

révolution qu'il retourna en Angleterre, et mourut en 1804. On a de lui : treize *Discours* sur les causes et les conséquences de la révolution d'Amérique, 1797 ; des *Sermons* ; des *Notices* biographiques, etc.

BOUCHER. (*Technologie.*) Comme l'état de boucher est très-connu et qu'il n'a pas reçu de perfectionnement notable depuis long-temps, nous nous bornerons à en dire quelques mots. On a déjà décrit, à l'article *abattoirs*, l'édifice où se font les principales opérations des bouchers et où chacun d'eux a son échaudoir; mais quelquefois plusieurs se réunissent pour occuper le même échaudoir, et se partager entre eux les frais et les produits. Ces frais sont fixés à une certaine somme pour chaque tête de bétail qu'ils abattent; ainsi ils sont taxés à six francs pour chaque bœuf, outre les droits d'entrée et d'octroi ordinaires, etc.

La méthode qu'on suit communément pour abattre le gros bétail, comme les bœufs, consiste à lier les cornes de l'animal avec une corde qu'on fait passer dans un anneau fortement scellé sur les dalles qui pavent la pièce où se fait l'exécution; on fait courber la tête du bœuf jusqu'à l'anneau, et tandis qu'un homme retient cette corde, un autre lui assène sur le crâne un violent coup de maillet de fer. L'animal tombe à l'instant tout étourdi; on l'égorge aussitôt en plongeant un couteau dans la veine jugulaire.

On a proposé d'abattre les animaux d'une manière moins barbare, en leur piquant la moelle épinière avec une aiguille; mais ce moyen est probablement moins sûr que l'autre, parce qu'il n'est pas adopté. Comme des accidents graves sont fréquemment survenus par la maladresse ou l'imprudence des bouchers à qui il est arrivé de laisser échapper des bœufs qu'ils n'avaient frappés que d'une main mal assurée, quelques personnes ont proposé de renfermer ces animaux dans des chambres bien closes où on les asphyxierait par le gaz azote ou par tout autre gaz impropre à la respiration.

Lorsque le bœuf est mort, le boucher cherche à gonfler les chairs et à leur donner plus d'apparence; pour cela il les souffle, en insérant sous le cuir la buse d'un gros soufflet, à l'aide duquel il injecte dans la chair musculaire une grande quantité d'air. On finit par enlever la peau et ensuite on dépèce les différentes parties de l'animal.

Depuis l'établissement des abattoirs, on a pu recueillir avec fidélité le déchet et les issues des animaux pour les employer avec un grand avantage dans les arts. Les os, les cornes, les sabots, le sang, les boyaux, les graisses, les poils, sont des produits d'une grande importance pour les fabriques de colle forte, de gélatine, de bleu de Prusse, d'huile animale, de sel ammoniac, de noir animal, etc.

Les *Recherches statistiques* sur le département de la Seine, publiées en 1821, établissent que la consommation de Paris s'élève annuellement à quarante-deux millions de kilogrammes de viande; on tue dans les abattoirs de cette ville soixante-douze mille sept cent cinquante bœufs, outre huit mille cinq cents vaches, et un nombre proportionné de veaux, de moutons, etc.

Nous renvoyons au mot *fondoir* ce qui concerne les procédés suivis par les bouchers pour la préparation des graisses et des suifs. L. Séb. L. et M.

* BOUCHERAT (Louis), chancelier de France, né à Paris en 1616, fut d'abord conseiller au parlement, puis intendant de diverses provinces, ensuite chancelier et garde-des-sceaux en 1685. Il se distingua dans tous ses emplois par son intégrité et sa vigilance. Il mourut en 1699.

BOUCHES A FEU. (*Artillerie.*) Par bouches à feu on entend les armes à feu d'un poids tel, qu'un seul homme ne peut ni les porter, ni en faire usage; elles forment les armes à feu non portatives (*voyez* Arme). L'usage et l'emploi de ces armes ont été la conséquence immédiate de l'invention de la poudre de guerre, dont la détonation lance au loin les projectiles soumis à son action.

Quatre choses principales sont à considérer dans une bouche à feu : 1° les matières employées à sa fabrication; 2° sa forme ou ses dimensions; 3° son âme et sa chambre; 4° sa lumière.

Des matières employées à la fabrication des bouches à feu. Les bouches à feu sont soumises aux efforts qui résultent de l'explosion ou inflammation de la poudre. Ces efforts ont une si grande puissance qu'ils lancent des projectiles d'un poids considérable à de très-grandes distances. Monstrelet raconte qu'un canon, qui existait sous le règne de Louis XI, lançait un boulet de pierre pesant cinq cents livres, de la Bastille jusqu'à Charenton, c'est-à-dire, à en-

viron une lieue et demie; j'ai souvent vu moi-même des canons de 24, lancer leurs boulets à près d'une lieue. Il résulte de là, que les matières qui entrent dans la fabrication des bouches à feu doivent avoir une ténacité telle, que l'explosion de la poudre soit impuissante à leur égard, et qu'elles puissent résister à la violence de cette explosion; sans cette condition première, les bouches à feu sauteraient en éclats, et le but auquel on tend par leur emploi ne serait point atteint.

Mais la ténacité n'est pas la seule qualité nécessaire dans ces matières: leur dureté, leur indissolubilité dans les acides que produit la combustion de la poudre, leur infusibilité aux degrés de chaleur qu'elles éprouvent, sont des qualités non moins indispensables: la dureté, en ce que la bouche à feu est soumise au choc des projectiles qu'elle lance, et, sans une dureté au moins égale à celle du projectile, ce choc l'aurait bientôt mise hors de service; l'indissolubilité, en ce que, sans cette qualité, les acides que la combustion de la poudre développe, l'auraient bientôt rongée et détruite; l'infusibilité enfin, en ce que la chaleur qui est produite par la combustion de la poudre, détruirait aussi la bouche à feu, si les matières qui la forment n'étaient pas infusibles au degré de cette chaleur. Il faut encore que ces matières ne soient pas oxydables à l'air ni à l'humidité, autrement les dimensions de la bouche à feu s'altèreraient, et l'exactitude dans le tir en serait diminuée; enfin, les matières doivent être communes et à bas prix, sans quoi il serait impossible de se les procurer en quantité suffisante pour la fabrication des bouches à feu nécessaires à la défense des États.

Toutes ces conditions sont difficiles, et même, jusqu'ici, presqu'impossibles à réunir; et d'abord ce n'est que dans les métaux qu'on peut espérer de les rencontrer. Toutes les substances naturelles, comme les substances animales, végétales, et terreuses, n'ont, ni ne peuvent acquérir par l'art les qualités exigées; mais les métaux, quoiqu'ils en jouissent à des degrés différents, ont, selon les espèces, plus ou moins de ténacité, plus ou moins de dureté, sont plus ou moins fusibles, plus ou moins attaquables par les acides, plus ou moins oxydables, plus ou moins chers; par exemple, le platine, l'or et l'argent, sont peu ou point attaquables par les acides, peu ou point oxydables; ils ont beaucoup de ténacité; mais ils sont rares, d'un prix excessif, et n'ont pas assez de dureté pour résister aux chocs des projectiles; de même le cuivre et le fer forgé ont une grande ténacité, sont peu attaquables par les acides de la poudre, mais ils manquent de la dureté nécessaire. Le fer coulé a une grande dureté; mais sa ténacité est faible; les autres métaux, comme l'étain, le plomb, le zinc, etc., ont tout à la fois peu de dureté et de ténacité, en sorte qu'il est à peu près impossible de fabriquer avec des métaux purs, des bouches à feu de bon service, ou qui offrent en même temps une résistance suffisante aux efforts violents de la détonation, à l'action corrosive des acides que cette détonation produit, et aux chocs des projectiles. Je m'explique: le fer fondu a une grande dureté; il a la même dureté que les projectiles qui sont aussi de fonte de fer, il est d'ailleurs très-commun et peu cher, il est peu attaquable par les acides de la poudre, il est peu oxydable, et sous ces différents rapports il conviendrait très-bien à la fabrication des bouches à feu, si sa ténacité n'était pas aussi faible qu'elle l'est, comparativement à d'autres métaux. Ainsi, en fabriquant des bouches à feu avec du fer fondu, on est dans la nécessité de leur donner plus d'épaisseur, ce qui compense le peu de ténacité, et de les rendre par conséquent plus pesantes qu'elles ne le seraient, si la fonte de fer, avec plus de dureté, avait aussi une plus forte ténacité.

On a donc été obligé de chercher dans l'alliage des métaux purs, surtout alors qu'on ignorait ce que l'on sait aujourd'hui, les moyens de donner par plusieurs fusions successives et convenablement faites, à la fonte de fer, toute la ténacité dont elle est susceptible; il a fallu, dis-je, chercher dans l'alliage des métaux purs, celui qui, en conservant leur ténacité, leur donnait aussi plus de dureté; de là le bronze ou airain; c'est un alliage de cuivre et d'étain qui devient d'autant plus dur, qu'il contient, jusqu'à un certain degré, plus d'étain. La proportion dans laquelle l'étain et le cuivre y entrent, n'est point une chose arbitraire; si le cuivre domine au point qu'il n'entre dans l'alliage que deux, trois, quatre ou cinq parties d'étain sur cent de cuivre, le bronze a beaucoup de ténacité, mais peu de dureté; au contraire, si c'est

l'étain qui domine dans le rapport inverse, le bronze alors n'a, ni assez de dureté, ni assez de ténacité; il existe donc entre ces extrêmes un terme moyen où le bronze acquiert, relativement à sa plus grande dureté, la plus grande ténacité possible.

Les artilleurs se sont beaucoup occupés de la recherche de ce terme moyen, et ne l'ont pas encore trouvé; on l'a bien fixé d'après de nombreuses expériences à 11 d'étain pour 100 de cuivre; mais l'expérience de la guerre nous a démontré que les bouches à feu, fabriquées avec cet alliage, n'étaient pas toujours assez résistantes, et que souvent elles ne pouvaient servir pendant la durée d'un seul siége ou d'une seule défense de place. Des officiers très-instruits ont fait dans toute l'Europe des recherches attentives sur la cause réelle de cette prompte destruction des bouches à feu en bronze; mais les expériences qu'ils ont faites n'ont conduit à rien de décisif, ayant eu des résultats tout-à-fait contradictoires. Par exemple, le général d'artillerie français, Berge, a fait éprouver à Séville au commencement de ce siècle deux canons de 24, où l'alliage était composé de 11 parties d'étain sur 100 de cuivre; il leur a fait tirer cinq mille trois cents coups, et après cette épreuve extraordinaire, les deux canons se sont trouvés sans défaut et sans dégradation; tandis qu'à Douai, en 1786, le général Lamartillière ayant fait éprouver deux canons du même calibre, et où l'alliage était le même, l'un se trouva hors de service au trente-septième coup, et l'autre au cent-vingtième. D'où peut donc provenir cette excessive différence, lorsque toutes les circonstances premières paraissent les mêmes?

La première dégradation observée par suite du tir, dans un canon, est un enfoncement ou excavation qui se forme au logement du boulet, c'est-à-dire à l'endroit qu'occupe le boulet, dans l'âme du canon; elle est d'autant plus rapide que le bronze contient moins d'étain, fait constaté par un grand nombre d'expériences, et surtout celles faites à Douai en 1786, et à Turin en 1795. Dans les bouches à feu qui y furent soumises, et dans lesquelles la proportion d'étain variait de 5 à 9 sur 100 de cuivre, ce fut toujours celles contenant le moins d'étain qui manifestaient plus rapidement la dégradation du logement du boulet; d'où il faut nécessairement conclure que l'alliage de l'étain et du cuivre, servant a la fabrication des bouches à feu, doit contenir au delà de 9 parties d'étain sur 100 de cuivre.

Le bronze contenant 11 parties d'étain sur 100 de cuivre n'a pas résisté aux épreuves de Douai, et a très-bien résisté à celles de Séville dont j'ai déjà fait mention. Il faut donc en conclure qu'à Douai l'opération du coulage et de la fusion des métaux n'avaient pas été faite avec le même soin qu'à Séville.

L'enfoncement au logement du boulet devient aussitôt, dans les canons, une autre cause de dégradation, en ce que le projectile, dans cet enfoncement, se trouve, par suite de l'explosion, lancé de bas en haut, et produit dans l'âme du canon ces chocs répétés de haut en bas et de bas en haut, que les artilleurs nomment *battements* du boulet, et qui sont d'autant plus violents que l'enfoncement au logement du boulet est plus profond; lorsque l'un de ces battements a lieu, près la bouche du canon, il y produit un évasement que l'on désigne par le mot *égueulement;* dégradations qui toutes mettent promptement une bouche à feu hors de service.

L'enfoncement au logement du boulet peut avoir trois causes agissant ensemble ou isolément: la première est la chaleur produite par l'explosion de la poudre, qui mettra l'étain en fusion et l'enlèvera; la seconde est l'action chimique des gaz acides provenant de l'inflammation de la poudre, qui dissoudra le bronze, ou l'un des deux métaux qui le composent; la troisième cause est la pression mécanique des mêmes gaz sur la surface de l'âme, au logement du boulet, qui, n'étant pas encore en mouvement, oppose toute la force d'inertie de sa masse à son déplacement; car alors les gaz s'échappent avec une vitesse extraordinaire par le vent du boulet; et de la pression qu'ils exercent sur la surface de l'âme, peut résulter l'excavation dont il s'agit. Quoi qu'il en soit de ces possibilités, l'enfoncement au logement du boulet n'en est pas moins un fait certain, et l'on ne pourra l'éviter qu'en donnant au bronze plus de dureté, ou en apportant un plus grand soin aux opérations de la fonte et du coulage des bouches à feu; car l'on conçoit très-bien, que si l'étain n'était pas, avant le coulage, dans une exacte combinaison avec le cuivre, il pourrait, à cause de sa plus grande fusibilité et de sa moindre pesanteur spécifique, remonter à travers le

cuivre du bas du moule où se trouve la culasse, jusque vers le haut où se trouve la volée, en sorte que la partie de la bouche à feu, près la culasse, où se trouve le logement de la charge et du boulet, contiendrait moins d'étain, d'où le même effet que si l'on en avait mis une moindre quantité dans l'alliage.

L'opinion générale a presque toujours été que 11 parties d'étain sur 100 de cuivre, formaient la proportion convenable pour obtenir des bouches à feu très-résistantes; mais l'expérience de la guerre ayant contredit cette opinion, on a dû chercher dans de nouvelles proportions un remède efficace au peu de durée des bouches à feu, surtout dans les gros calibres. Des expériences faites à Turin en 1770 et 1771, sur des bouches à feu, où il entrait 12 d'étain, 100 de cuivre et 6 de laiton (on sait que le laiton est un alliage de cuivre et de zinc), ont prouvé que ces bouches à feu résistaient à un tir très-prolongé sans aucune altération. Le bronze qui les formait avait une dureté égale à celle d'un alliage de 14 parties d'étain et de 100 de cuivre, d'où l'on doit conclure que le bronze des bouches à feu doit contenir au delà de 11 d'étain, par exemple de 13 à 14. Cet alliage a une très-grande dureté, et la ténacité en est presque la même que celle du bronze où il n'entre que 11 d'étain.

Selon moi, c'est moins à la composition de notre bronze qui est de 11 d'étain sur 100 de cuivre, qu'à la vicieuse organisation de nos fonderies, que l'on doit attribuer la mauvaise qualité de nos bouches à feu. Ces fonderies sont toutes confiées à des entrepreneurs qui ont un intérêt réel à spéculer sur des refontes fréquentes, et ainsi à ce que les bouches à feu soient le moins résistantes possible. D'un autre côté, par ces refontes, le rapport de l'étain au cuivre s'altère, et il ne se trouve pas dans les fonderies des chimistes assez exercés pour reconnaitre avec précision les différents degrés de cette altération. Enfin il est dans l'intérêt des entrepreneurs d'économiser le plus possible le combustible, et par suite de ne pas pousser la fusion jusqu'au degré nécessaire pour opérer une exacte combinaison de l'étain avec le cuivre. Ces causes, et d'autres semblables d'une moindre importance, doivent nécessairement concourir à cette mauvaise qualité observée dans le bronze de nos bouches à feu, malgré toute la sévérité des formes prescrites pour leur réception; car il est prouvé par les expériences faites à Séville, que deux canons de vingt-quatre, du même alliage que l'alliage usité en France, mais coulées et fondues avec le plus grand soin, ont subi sans altération les plus fortes épreuves.

Le zinc entrait aussi anciennement dans le bronze des bouches à feu, mais cet usage avait cessé. Dans ces derniers temps on a essayé de l'employer encore; on voulait connaître si sa présence ne rendrait pas les bouches à feu capables de plus de résistance; mais soit que les essais n'aient pas été faits avec toute l'attention requise, soit plus probablement que le zinc, dont la quantité est si petite par rapport aux autres métaux, ait, à cause de son extrême combustibilité, disparu en entier, lors de la fusion, ces essais n'ont produit aucun résultat qui puisse faire juger ce métal utile dans la fabrication des bouches à feu.

Le fer fondu est, ainsi que le bronze, employé pour cette fabrication. Toutes les bouches à feu de l'artillerie de marine sont de ce métal, tandis que celles de l'artillerie de terre sont toutes en bronze; il doit exister un préjugé à cet égard de l'un ou de l'autre côté, car si la marine se trouve bien des bouches à feu en fer fondu et s'en sert avec succès, pourquoi l'artillerie de terre ne pourrait-elle s'en servir avec le même succès, et ne s'en trouverait-elle pas aussi bien? et réciproquement, si l'artillerie de terre est fondée à n'employer que les bouches à feu en bronze, pourquoi la marine les rejette-t-elle? J'ai bien entendu objecter que le bronze était trop sonore pour la marine; mais la marine russe n'a que des bouches à feu en bronze; je me suis trouvé sur ses vaisseaux pendant d'assez fortes canonnades, et je n'ai pas remarqué que cette prétendue sonorité fût nuisible et incommodât les combattants. On objecte que la fonte de fer est trop cassante, ayant une moindre ténacité que le bronze; mais la marine lui en trouve une suffisante, et ne s'aperçoit pas que ses bouches à feu soient sujettes à sauter en éclats, quoiqu'elle soit dans l'habitude de les remplir quelquefois de projectiles jusqu'à la bouche. Ce défaut, s'il existait, serait cependant d'autant plus grave, que les éclats entre les ponts d'un vaisseau, où un grand nombre d'hommes sont réunis, et dont toutes les parties n'offriraient que peu de ré-

sistance à une telle explosion, seraient bien autrement dangereux pour elle, qu'ils ne pourraient l'être pour l'artillerie de terre. Ainsi les deux artilleries sont sans motifs suffisants pour préférer, l'une la fonte de fer, et l'autre le bronze, pour la fabrication de leurs bouches à feu; ou ces deux armes doivent adopter, pour cette fabrication, exclusivement le bronze ou le fer fondu.

Plusieurs motifs que je considère comme très-puissants me porteraient à adopter pour l'artillerie de terre, comme pour celle de mer, le fer fondu de préférence au bronze. 1° La fonte de fer est très-commune en France, et elle ne coûte pas le dixième de ce que coûte le bronze: ainsi économie. 2° La France tire de l'étranger presque tout le cuivre et l'étain qu'elle emploie à la fabrication de ses bouches à feu en bronze, ce qui contribue à mettre contre elle la balance du commerce, et rend incertains les approvisionnements de ces métaux en temps de guerre. 3° Les bouches à feu en fer fondu se coulent dans des moules en sable, ce qui jusqu'ici, au moins, n'a pu être pratiqué pour les bouches à feu en bronze; d'où résultent célérité et économie dans la fabrication des premières, comparativement à celles des secondes. 4° Enfin, le fer fondu pèse beaucoup moins que le bronze; on peut donc donner aux bouches à feu en fer de plus fortes dimensions sans en augmenter le poids relativement avec celui des bouches à feu en bronze, ce qui, concurremment avec une fabrication soignée, donne aux premières toute la solidité nécessaire.

Un autre avantage qui résulterait de l'emploi du fer fondu, dans la fabrication des bouches à feu, destinées aux deux services de terre et de mer, c'est qu'alors elles auraient, dans les deux services, les mêmes dimensions, et que les mêmes fonderies deviendraient utiles à chacun d'eux. L'on pourrait ainsi en diminuer le nombre avec une grande économie; d'un autre côté enfin les deux services pourraient se secourir réciproquement, et l'un prêter à l'autre ses bouches à feu, selon que le besoin pourrait le requérir; secours réciproque, impossible dans l'état présent des choses, où les bouches à feu de ces deux services n'ont pas les mêmes dimensions.

Des formes ou dimensions des bouches à feu, de leur âme, de leur chambre et de leur lumière. Je ne dois pas m'occuper ici de rechercher toutes ces formes bizarres et cette variété presque infinie que l'enfance de l'art avait introduites dans les dimensions des bouches à feu. Je parlerai encore moins de ces canons qu'on pourrait appeler monstrueux, qui pesaient de vingt-cinq à trente milliers, qui n'étaient pas transportables, et qui exigeaient jusques à quatre-vingts hommes pour les servir. Ces recherches sont du domaine de l'historien, et je traite de l'art de l'artillerie dans son état actuel.

On distingue aujourd'hui sous quatre dénominations différentes quatre espèces de bouches à feu: le *canon*, l'*obusier*, le *mortier* et le *pierrier*. Les canons sont destinés et servent à lancer des projectiles massifs et pleins qu'on appelle *boulets*, les obusiers et les mortiers servent à lancer des projectiles creux qu'on nomme *obus* et *bombes*, et enfin les pierriers lancent des *pierres*.

Des canons. C'est à la langue de l'église romaine que l'artillerie a emprunté le mot dont je m'occupe. L'église avait ses foudres; les puissances de la terre ont voulu avoir aussi les leurs, de là les *canons*. Avant que cette dénomination fût devenue aussi populaire qu'elle l'est, on désignait les canons par plusieurs noms empruntés de l'histoire naturelle; les animaux carnassiers, comme le faucon et l'émerillon, et les animaux nuisibles ou réputés tels, comme le basilic, la couleuvre, le serpent, l'aspic, donnèrent leurs noms aux différentes espèces de canons: d'où, le *faucon*, le *fauconneau*, l'*émerillon*, le *basilic*, le *serpentin*, la *couleuvrine*, l'*aspic*; mots qui désignaient autant de différentes espèces de canons; il y en avait aussi une espèce qui tirait son nom d'une dignité de l'église romaine; ces bouches à feu s'appelaient les *cardinales*; c'étaient les plus gros canons d'alors. Ces dénominations bizarres ne sont plus d'usage, et elles ont été remplacées par des noms plus appropriés à la nature des choses; aujourd'hui, les différentes espèces de canons tirent les noms qui les distinguent, du poids de leurs boulets; ainsi l'on dit, canons de 24 ou de 12, expression abrégée pour désigner les canons qui lancent des boulets pesant 24 ou 12 livres, etc.

Le massif métallique, bronze ou fer fondu, qui forme un canon, serait un cône tronqué, si des motifs tirés de la facilité du

service ne déterminaient à conserver à ses deux extrémités une plus forte épaisseur au métal; je dirai bientôt quels sont ces motifs; mais, pour expliquer avec plus de clarté quelle est la forme d'un canon, je la supposerai d'abord un cône tronqué parfait, comme le canon d'un fusil; ce cône aura sa grande et sa petite base. La première se nomme la *culasse*, et la seconde se nomme la *tranche* de la bouche. Cette dernière est perpendiculaire à l'axe du cône. La longueur de ce cône ou du canon se mesure au diamètre du boulet. Ce diamètre se nomme aussi *calibre* du boulet. Cette longueur varie ordinairement depuis seize jusqu'à vingt-six calibres, selon les espèces de canons. Les canons dits de siége sont plus longs que les canons dits de campagne, et, dans les canons de siége, les plus petits ont en longueur plus de calibre du boulet que les plus gros. La raison en est que les canons de siége étant, par la nature des choses, destinés à tirer à travers des embrasures, les joues de ses embrasures seraient promptement détruites par l'explosion de la poudre, si les canons n'entraient pas dans ses embrasures assez avant pour que l'explosion ne puisse endommager leurs joues; ainsi le canon de 24 doit avoir en longueur vingt à vingt et un calibres, celui de 16, vingt et un à vingt-deux, celui de 12, vingt-trois à vingt-quatre, celui de 8, vingt-quatre à vingt-cinq, et celui de 4, vingt-six à vingt-sept.

Quoique les plus petits canons aient en longueur plus de calibres du boulet que les plus gros, il n'en résulte pas que les plus petits soient plus longs que les plus gros; par exemple, supposons la longueur d'un canon de 24 de vingt et un calibres du boulet; comme ce calibre est de 5 pouces 5 lignes 9 points, la longueur de ce canon sera égale à 5 pouces 5 lignes 9 points, multiplié par 21, ou de 9 pieds 7 pouces. En supposant de même que le canon de 4 aurait en longueur vingt-sept calibres de son boulet, la longueur de ce canon serait de 2 pouces 11 lignes 11 points, multiplié par 27, ou 6 pieds 11 pouces 10 lignes.

Mais cette moindre longueur des petits canons, comparée à celle des gros, n'a aucun inconvénient dans la pratique; car ces différents canons employés dans la guerre des siéges, étant destinés à faire feu par les embrasures, et l'explosion des plus petits étant beaucoup moins considérable que celle des plus gros, ils endommagent encore beaucoup moins les joues des embrasures, que les gros, quoique ceux-là entrent beaucoup moins dans les embrasures que ceux-ci. (*Voyez* BATTERIE DE SIÉGE.)

Les canons sont percés d'un trou ou creux cylindrique, et, selon leur axe, le trou ou creux se nomme l'*âme*. Il a son ouverture au centre de la tranche de la bouche, et cette ouverture se nomme *bouche*; c'est par elle que la poudre et le boulet sont introduits dans le canon, et c'est elle qui vomit le boulet lors de l'explosion.

L'âme est toujours plus courte que le canon, et cette moindre longueur est ordinairement d'un calibre du boulet, en sorte que si un canon avait en longueur vingt et un calibres de son boulet, son âme n'en aurait que vingt.

L'âme des canons ne forme qu'un seul et même cylindre creux; cependant on est dans l'usage de la supposer divisée en trois parties. La première qui est au fond de l'âme du côté de la culasse, et où se place la poudre se nomme la *chambre*; la seconde qui suit immédiatement, et où est le boulet, lorsque le canon est chargé, se nomme *logement* du boulet; et la troisième partie qui est la plus longue conserve le nom d'âme.

Ainsi l'âme étant cylindrique, et la surface extérieure du canon étant cônique tronquée, il en résulte que l'âme se trouve placée au milieu du massif métallique qui forme le canon, et dont l'épaisseur va toujours en diminuant depuis la culasse jusqu'à la tranche de la bouche. Le motif pour lequel on conserve plus d'épaisseur au canon vers la culasse qu'à la tranche de la bouche est facile à saisir. Lors de l'explosion et avant que le boulet soit déplacé, tous les gaz produits par la combustion de la poudre, se trouvent renfermés en entier dans la capacité de la chambre, c'est-à-dire dans le plus petit espace qu'ils puissent occuper; mais, le boulet en fuyant vers la bouche, cet espace s'agrandit. Dans le premier cas, les gaz sont donc dans le plus grand état de compression possible, et leurs efforts tendant à faire éclater la bouche à feu sont aussi les plus grands possible; mais lorsque le boulet en cédant à ses efforts fuit vers la bouche, la compression de ces gaz, qui occupent alors un espace toujours plus grand, diminue dans le même rapport; leurs efforts diminuent donc aussi, et le canon n'étant plus soumis vers la bouche à des efforts

aussi grands que vers la culasse, n'a pas besoin d'y conserver une aussi forte épaisseur; d'où la forme cônique tronquée des canons.

Le diamètre de l'âme d'un canon détermine son calibre. Ce calibre est toujours plus grand que le calibre du boulet, sans quoi le boulet ne pourrait être introduit dans l'âme. La différence entre le diamètre ou calibre d'un canon et le diamètre ou calibre de son boulet, différence qu'on nomme *vent* du boulet, doit être la plus petite possible; la raison en est que plus le boulet a de vent, plus les gaz de la poudre ont de facilité pour s'échapper sans agir sur le boulet, et il en reste une quantité moindre, moins comprimée pour les chasser en avant.

Pour mettre le feu à la charge de la poudre d'un canon, il a besoin d'une *lumière;* c'est un petit trou ou creux cylindrique de deux lignes à deux lignes et demie de diamètre, pratiqué vers la culasse dans l'épaisseur du métal et qui aboutit vers le fond de la chambre. On le remplit de poudre, ou d'une composition très-vive d'artifice, qui, enflammée, communique le feu à la charge du canon et produit l'explosion de la poudre.

La vitesse extraordinaire avec laquelle les gaz sortent par la lumière, lors de l'explosion, et la grande compression qu'ils y éprouvent, agrandissent rapidement son diamètre, lorsqu'elle est percée dans le bronze même du canon; mais elle s'agrandit moins vite, si elle est percée dans du cuivre rouge bien battu à froid; c'est pourquoi on est dans l'usage de placer à l'endroit que doit occuper la lumière, une petite masse cylindrique ou à pans de cuivre rouge de 18 lignes environ de diamètre, et c'est au milieu de ce cuivre que l'on perce la lumière.

Mais il ne suffit pas qu'un canon soit fabriqué avec des matières tenaces et dures; qu'il ait la longueur et l'épaisseur convenables; qu'il ait une âme pour recevoir la charge, et une lumière pour y mettre le feu; il faut encore, non-seulement qu'il soit transportable, mais aussi qu'il puisse être dirigé avec facilité vers le but que son boulet doit frapper, sans quoi il ne serait qu'une masse inerte gisante sur la terre, et incapable d'aucun effet; de là la nécessité des *tourillons*. Ce sont deux petits cylindres formés du même métal que le canon, coulés en même temps que lui, ne faisant qu'un seul tout avec lui, placés des deux côtés du canon, et n'ayant entre eux qu'un seul et même axe. Cet axe des tourillons est perpendiculaire à l'axe du canon, et le coupe ainsi à angle droit; il divise la longueur du canon en deux parties : celle vers la bouche se nomme *volée*, celle vers la culasse conserve cette dénomination. La culasse d'un canon est toujours plus pesante que la volée, ou autrement le centre de gravité du canon se trouve toujours vers la culasse, et en arrière de l'axe des tourillons.

Le diamètre et la longueur des tourillons sont ordinairement les mêmes, et, pour chaque espèce de canon, égaux au diamètre de leurs boulets respectifs; mais, pour leur donner plus de force ou les rendre capables de plus de résistance, on laisse la partie intermédiaire, entre les tourillons et la surface du canon, d'un plus fort diamètre, parce que cette partie a de plus grands efforts à supporter lors du tir. Cette partie intermédiaire se nomme *embazes* des tourillons. Le diamètre des embazes est ordinairement double de celui des tourillons.

Au moyen des tourillons, les canons se placent sur leurs affûts (*voyez* Voitures d'artillerie). Les tourillons y sont reçus dans deux entailles circulaires, pratiquées à cet effet sur la partie supérieure des flasques, lesquelles entailles se nomment *logement* ou *encastrement* des tourillons. Par cette disposition, un seul homme peut facilement élever ou abaisser la culasse, ce qui fait baisser ou élever la volée, et ainsi donner à l'axe du canon une inclinaison moins ou plus grande au dessous ou au dessus de l'horizon, selon que le but à frapper est moins ou plus élevé, moins ou plus éloigné. Tandis qu'un canonnier abaisse ou élève la volée du canon, un autre ou plusieurs autres, selon que le canon est d'un calibre moins ou plus gros, le dirige à gauche ou à droite, en poussant avec des leviers la crosse de l'affût vers la droite ou vers la gauche, et faisant ainsi pirouetter l'affût sur ses roues; cette dernière opération s'appelle *braquer*, et les deux réunies forment le pointage du canon (*voyez* Tir). C'est par elles que l'on dirige la volée des canons vers le but que l'on cherche à frapper.

Cette direction se donne au moyen de la ligne de *mire*. Pour concevoir ce que les

artilleurs entendent par ligne de mire, il faut d'abord concevoir que le canon étant placé sur son affût, et cet affût reposant par ses roues sur un terrain horizontal ou à peu près tel, l'axe des tourillons se trouve aussi horizontal ou à peu près. En supposant le canon partagé en deux parties égales par un plan vertical qui passerait selon son axe, ce plan rencontrerait la surface supérieure du canon selon une ligne droite depuis la culasse jusques à la tranche de la bouche. Cette ligne occuperait la partie la plus élevée de la surface du canon; c'est cette ligne que l'on appelle *ligne de mire*.

Dans la pratique du tir, la ligne de mire est déterminée par l'œil du canonnier, appliqué à la partie la plus élevée ou supérieure de la culasse et dirigé sur la surface supérieure du canon au point le plus élevé de la tranche de la bouche. Mais, pour en faciliter la détermination, on laisse plus d'épaisseur de métal à la culasse et à la tranche de la bouche, que dans le reste de la longueur du canon. La plus forte épaisseur à la culasse est une bande circulaire de quinze à dix-huit lignes de largeur, et d'un diamètre de quatre à six lignes plus grand que celui de la culasse; on la nomme *plate-bande de la culasse*. La plus forte épaisseur à l'extrémité de la volée et près la tranche de la bouche prend différentes formes selon la fantaisie ou le goût des fondeurs. En France, elle a ordinairement la forme d'une tulipe, et se nomme, par cette raison, *bourrelet en tulipe*. Le bourrelet est toujours d'un diamètre plus petit que la plate-bande de culasse; ainsi la ligne de mire se détermine par le point le plus élevé de la plate-bande de la culasse et par le point le plus élevé du bourrelet, et cette ligne prolongée dans l'espace par l'œil du canonnier se nomme *rayon visuel;* ce rayon aboutit au but, ou à l'objet qu'on veut frapper.

Le diamètre du bourrelet étant toujours plus petit que celui de la plate-bande de culasse, il en résulte que le rayon visuel fait un angle avec l'axe du canon; cet angle se nomme angle de mire, et il est d'environ un degré. (*Voyez* Tir.)

Outre ces différentes parties qui constituent essentiellement la forme d'un canon, on est assez généralement dans l'usage d'y ajouter un *bouton de culasse et des anses*. Le bouton de culasse a un diamètre de 3 à 4 pouces, sur une longueur de 8 à 12 pouces. Il est placé à l'extrémité de la culasse, même axe que le canon, et prend différentes formes selon la fantaisie des fondeurs. Les anses sont placées sur la volée, en avant des tourillons. C'est au moyen du bouton de culasse et des anses, qu'on saisit le canon avec des cordages, et qu'on l'élève, en se servant d'une chèvre équipée, à hauteur suffisante pour le monter sur son affût.

Des obusiers. Ce sont les Hollandais qui, les premiers, ont employé l'obusier. Ils le nomment *haubitz*, d'où vient en français obusier. Il existe trois différences essentielles entre l'obusier et le canon: la première est que l'âme de l'obusier n'a en longueur que 3 à 4 fois son diamètre; la deuxième que le diamètre de l'âme est beaucoup plus grand que celui de la chambre; la troisième enfin est que le bourrelet a même diamètre que la plate-bande de culasse, en sorte que dans l'obusier il n'y a point d'angle de mire, puisque la ligne de mire est parallèle à l'axe de l'obusier. L'obusier a d'ailleurs, comme le canon, ses tourillons, ses embazes des tourillons, son cul de lampe, son bouton de culasse, sa lumière et sa ligne de mire, etc., et toutes ces parties sont disposées d'après les mêmes principes que pour le canon. Le calibre de l'obusier se détermine par le diamètre de l'âme et non par son poids.

La raison pour laquelle l'âme de l'obusier est aussi courte est que la charge et l'obus s'y placent à la main, vu son poids et la différence de diamètre entre l'âme et la chambre; tandis que, dans le canon, la charge et le boulet sont poussés au fond de l'âme par un refouloir. L'âme de l'obusier ne peut donc être plus longue que le bras d'un homme.

L'âme des obusiers est cylindrique comme celle des canons, mais arrondie sphériquement à son fond. La chambre des obusiers peut contenir de une livre et demie à trois livres de poudre, elle est forée au fond de l'âme et sur le même axe. Les obusiers lancent des projectiles creux dont le diamètre varie ordinairement de 5 à 8 pouces, et l'âme des mortiers a, dans l'espèce, un diamètre proportionné.

Des mortiers. L'artillerie a emprunté ce mot aux arts de la vie civile; les mortiers ont, en effet, une grande ressemblance avec ces instruments si utiles dans les pharmacies, les laboratoires de chimie, les cuisines, et qu'on nomme aussi mortiers.

Les mortiers dont il est ici question ont aussi avec les obusiers plusieurs ressemblances. Comme les obusiers, ils ont l'âme cylindrique, arrondie sphériquement à son fond. Comme dans les obusiers, le diamètre de l'âme est plus grand que celui de la chambre.

Comme dans les obusiers, la chambre est *forée* dans le prolongement de l'âme, et *sur le même axe*. Comme les obusiers, ils lancent des projectiles creux connus sous le nom de bombes. Ils ont d'ailleurs, comme les obusiers et les canons, leur ligne de mire, leur lumière, leurs tourillons, leurs embazes des tourillons, etc.; mais ils en diffèrent en ce que, 1° la longueur de leur âme est encore plus petite que celle des obusiers; elle n'a ordinairement qu'une fois et demie son calibre; 2° en ce que l'axe des tourillons, au lieu d'être placé en avant du centre de gravité et plus voisin de la volée, l'est au contraire en arrière de ce centre, et plus voisin du cul du mortier; 3° en ce que, dans les mortiers, le diamètre de la volée est plus grand que celui de la culasse. Ils en diffèrent enfin en ce que l'obusier, lors du tir, ne peut être et n'est ordinairement pointé, que sous un angle de quelques degrés au dessous de l'horizon, tandis que le mortier peut être pointé sous tous les angles au dessus de l'horizon, depuis 0 jusqu'à 90 degrés.

Le calibre des mortiers se détermine d'ailleurs, comme celui des obusiers, par le diamètre des bombes, et l'on dit mortiers de 8, 10 ou 12 pouces, pour indiquer que ces mortiers lancent des bombes qui ont 8, 10 ou 12 pouces de diamètre.

Des pierriers. Dans l'enfance de l'artillerie, tous les projectiles étaient en pierre. Alors toutes les espèces de bouches à feu étaient, à parler exactement, de véritables pierriers. Mais depuis que la fonte de fer est employée à la fabrication de ces projectiles, la dénomination de pierriers a été exclusivement réservée à une bouche à feu, en tout semblable au mortier, à l'exception que son âme a un plus grand diamètre que l'âme du mortier. Le pierrier peut contenir de 100 à 150 livres de pierres concassées en morceaux gros environ comme un œuf d'oie. Il se pointe, selon le besoin, sous des angles de toute grandeur. Il ne sert que dans la guerre des sièges.

Aux mots *tir* et *poudre*, je déterminerai l'usage et l'emploi à la guerre des différentes espèces de bouches à feu. Gt. A...x.

* BOUCHET (Jean), procureur de Poitiers, sa patrie, né en 1476, mort en 1550, s'est fait connaître par les *Annales d'Aquitaine*, imprimées à Poitiers, 1644, in-fol.

* BOUCHET (Henri du), conseiller au parlement de Paris, laissa sa bibliothèque aux chanoines réguliers de Saint-Victor avec un revenu considérable, à condition qu'elle serait rendue publique. Mort en 1534, âgé de 61 ans.

* BOUCHET (René), composa au 16e siècle des *poésies* qui passent pour supérieures à celles de presque tous ses contemporains. Il exerçait une charge de judicature dans une province éloignée de Paris.

* BOUCHET (Jacques), frère du précédent, avocat au parlement de Bretagne, fit aussi des vers, mais ils n'ont pas été imprimés.

* BOUCHET (Pierre), poète français du 16e siècle, connu par une traduction en vers français du poème latin de Jean Olivier, évêque d'Angers, intitulé : *la Pandore*, ou description de la fable et fiction poétique de l'origine des femmes, cause des maux qui sont survenus au monde.

* BOUCHET (Guillaume), libraire et juge-consul à Poitiers, né en 1526, est auteur d'un recueil de discours remplis de méchantes plaisanteries et de quolibets, publiés sous le titre de *Soirées de Guill. Bouchet*, Rouen, 1634. Mort vers 1606.

* BOUCHET (Jean du), historien savant dans l'histoire des grandes familles, surtout de celles d'Auvergne, sa patrie. Il a composé plusieurs ouvrages généalogiques sur la maison de France et sur quelques-unes des premières familles du royaume. Mort en 1684. Il publia l'*Histoire* de Louis de Bourbon, Ier duc de Montpensier, par Coustureau, et y joignit des additions plus amples que la vie même.

* BOUCHET-LA-GETIÈRE (Antoine-Franç.), né à Niort, inspecteur des haras sous Louis XV, auteur de plusieurs plans pour la régénération des haras de France. On a de lui : *Observations* sur les qualités du sol de la France pour la propagation des meilleures races de chevaux, 1798. Mort en 1801.

* BOUCHETEL (Guill.), originaire du Berry, succéda à son père dans la place de secrétaire du roi François Ier, qui le chargea en 1546, avec le maréchal d'Annebaut, de traiter de la paix avec les Anglais. Il eut la

surveillance de l'exécution des conditions sous Henri II, et mourut en 1558.

* BOUCHEUL (Joseph), avocat poitevin, mort en 1706, a donné : *Commentaire* sur la coutume de Poitou, 1727, 2 vol. in-fol.; *Traité* des conventions contractuelles, ibid., in-4°.

* BOUCHIER (Thomas), archevêque de Cantorbéry, mort en 1486, introduisit l'imprimerie en Angleterre, en 1464, et sacra les rois Édouard IV, Richard IV et Henri VII.

* BOUCICAUT (Jean LE MAINGRE de), maréchal de France, né à Tours en 1364 d'un père qui avait occupé le même poste et dicté le traité de Bretigny en 1360. Le jeune Boucicaut fit sa première campagne à 12 ans sous le connétable Duguesclin, fut armé chevalier par Charles VI, près duquel il fit des prodiges de valeur à la bataille de Roosbeek, ensuite nommé capitaine de 100 hommes d'armes et maréchal de France à 25 ans. Son grand courage ne put l'empêcher de tomber vivant entre les mains des Turks à la bataille de Nicopolis en 1396, où il se défendit presque seul contre une armée entière. Il n'en retourna pas moins, l'année suivante, délivrer des mains de Bajazet l'empereur Manuel, qu'il ramena en France. Gênes, qui s'était donnée à la France, l'eut ensuite pour gouverneur jusqu'en 1409, que, las d'être heureux sous son administration prudente et ferme, ces turbulents républicains massacrèrent la garnison française, pendant que Boucicaut terminait un traité avantageux avec Jean-Marie Visconti, duc de Milan, et qu'il protégeait leur commerce au dehors contre les Vénitiens et les Turks. Toujours fidèle à son prince, l'intrépide maréchal est près du Dauphin à la bataille d'Azincourt, qui se donne contre son avis. Fait prisonnier à cette funeste journée et conduit en Angleterre, il y languit longtemps loin d'une patrie qui avait tant besoin de son bras, et mourut en 1421. La France n'eut pas de guerrier plus brave et en même temps plus vertueux.

* BOUCQUET (Victor), peintre flamand, né en 1619, mort en 1677. Ses tableaux d'histoire sont estimés pour l'ordonnance de la composition.

* BOUDART (Jacques), né en 1622, chanoine de Saint-Pierre à Lille, où il est mort en 1702, est auteur d'une *Théologie*, publiée à Lille, 1706, in-8°.

* BOUDDHA, législateur indien du 4° siècle avant Jésus-Christ, réforma la religion des brames et fit abolir les sacrifices humains.

* BOUDET (Ant.), imprimeur-libraire de Paris, mort en 1789, un des collaborateurs du *Journal économique* et fondateur du *Journal des affiches de Paris*, qui commencèrent en 1745.

* BOUDET (Claude), frère du précédent, chanoine de Saint-Antoine à Lyon, a donné : *la Vraie sagesse*, traduite de l'italien de Segneri, 1744, in-18; *Vie* de M. Rossillion de Bernex, évêque de Genève, 1751, 2 vol. in-12. Mort en 1774.

* BOUDEWYNS (Michel), médecin, né à Anvers, successivement professeur d'anatomie et de chirurgie, syndic et président du collége de cette ville, a laissé quelques ouvrages de médecine et de piété dont le plus connu est : *Ventilabrum medico-theologicum*, etc., Anvers, 1666. Mort en 1681.

* BOUDEWYNS (A.-F.). *Voyez* Bout (Pierre).

* BOUDIER DE LA JOUSSELINIÈRE (René), né à Treilly, près de Coutances, en 1634, mort à Mantes-sur-Seine en 1723, savait à quinze ans le latin, le grec et l'espagnol; mais il ne soutint pas de si beaux commencements. Ce qu'on connait de ses *poésies* a été inséré dans l'*Almanach littéraire* de 1788 et 89. Il a laissé aussi : une *Histoire romaine;* une *Histoire de France;* des *Traductions* de l'*Ecclésiaste* et des *Satires* d'Horace et de Juvénal, etc.

* BOUDIER DE VILLEMERT (Pierre-Joseph), né en 1716, mort vers 1809, avocat au parlement de Paris, dont les meilleurs écrits sont : *l'Ami des femmes* ou *la Morale du sexe*, 1791, in-8°; *Abrégé* historique et généalogique de la maison de Seyssel, 1739; *le Monde joué*, 1753, et autres productions peu importantes. — Un autre Boudier (Pierre-Franç.), né en 1704, de la congrégation de Saint-Maur, dont il fut supérieur en 1770, a laissé manuscrits : *Histoire de l'abbaye de Saint-Vigor de Bayeux*, et quelques autres écrits.

* BOUDON (Henri-Marie), né à La Fère en 1624, eut pour marraine la princesse Henriette, fille de Henri IV, depuis reine d'Angleterre. Devenu prêtre et docteur en théologie, il se livra aux missions en diverses provinces, et fut nommé archidiacre d'Évreux, où il mourut en 1702. Il a laissé

plusieurs ouvrages de dévotion, qui se réimpriment souvent.

* BOUDOT (PAUL), docteur de Sorbonne, évêque de Saint-Omer et d'Arras, né en 1571, mort en 1635, était savant dans les langues. On a de lui : *Summa theologica divi Th. Aquinatis recensita*, Arras, in-fol. ; *Traité* du sacrement de pénitence, Paris, 1601, in-12, etc.

* BOUDOT (JEAN), imprimeur du roi et de l'Académie des sciences, mort à Paris en 1706, est connu par le *Dictionnaire latin-français*, publié en 1704, très-souvent réimprimé et dont on s'est servi long-temps dans les colléges. C'est l'extrait qu'il fit d'un autre en 14 vol.

* BOUDOT (JEAN), fils du précédent, né en 1685, libraire célèbre et imprimeur du roi, était un savant bibliographe. Ses *catalogues raisonnés*, surtout celui de M. de Boze, Paris, 1745, in-fol., sont très-estimés. Mort en 1754.

* BOUDOT (PIERRE-JEAN, l'abbé), 2e fils du précédent, bibliographe instruit et savant écrivain, né à Paris en 1689, censeur royal et attaché à la bibliothèque du roi, en rédigea le catalogue avec l'abbé Sallier. Il est auteur, avec L.-F.-C. Marin, de la *Bibliothèque du théâtre français*, Paris, 1768 ; *Examen des objections faites à l'abrégé chronologique de l'histoire de France*, Paris, 1756, in-8o. Sa traduction complète des œuvres d'Horace et ses lettres sur Bayle sont restées inédites. Mort en 1771.

BOUÉE. (*Marine.*) Partie essentielle du grément d'une ancre. Les *bouées* sont faites d'un bout de mât ou de plusieurs morceaux de liége réunis : quelquefois ce sont de petits barils ayant la forme d'un cône ou celle de deux cônes réunis par leurs bases. Elles sont fixées à la croisée de l'ancre par un cordage nommé *orin*, et d'une longueur suffisante pour que la *bouée* puisse venir à flot. Les *bouées* indiquent ainsi la place où les ancres sont mouillées, ce qui empêche de les perdre lorsque le câble vient à rompre, ou qu'on est forcé de le couper; elles servent aussi, comme les balises, à indiquer les passes dans les baies, rades, fleuves, etc. Il y a des *bouées* qu'on appelle *bouées de sauvetage*. J.-T. P.

* BOUELLES (CHARLES de), écrivain religieux, professeur de théologie et chanoine de Saint-Quentin, né vers 1470, mort en 1553, a laissé un grand nombre d'ouvrages sur des matières de métaphysique et de mathématiques, oubliés aujourd'hui. *Liber de sensu, de intellectu*, etc., Paris, 1510, in-fol. ; *La vie de Raimond Lulle*, ibid., 1514, est curieuse, ainsi que le *Liber de differentiâ vulg. ling. et gallici sermonis varietate*, Paris, 1533, in-4o.

* BOUETTE DE BLEMUR (JACQUELINE), née en 1618, entra dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, où elle prit l'habit de bénédictine à l'âge de 11 ans. Elle mourut en 1696. Nous citerons parmi ses ouvrages : l'*Année bénédictine*, ou les vies des saints de l'ordre de Saint-Benoît pour tous les jours de l'année, 1667-73, 7 vol. in-4o ; *les Grandeurs de la mère de Dieu*, 1681, 2 vol. in-4o. Ces ouvrages sont aussi bien écrits qu'on peut l'exiger d'une femme qui a passé sa vie dans les cloîtres.

* BOUFFEY (LOUIS-DOM.-AMABLE), médecin, auteur d'un *Traité sur les fièvres intermittentes et sur l'influence de l'air dans les maladies*. Nommé en 1808 membre du corps législatif, il y siégea jusqu'en 1814, et mourut en 1820.

* BOUFLERS (LOUIS de), né en 1534, d'une ancienne famille de Picardie, surnommé *le Robuste*, à cause de sa force, qui égalait celle de Milon de Crotone ; sa vitesse à la course et son agilité n'étaient pas moins étonnantes au rapport de Loisel et de la Morlière, qui le font porter un cheval sur ses bras à une grande distance, et en devancer un autre à la course dans l'espace de deux cents pas. Il périt à 19 ans au siége de Pont-sur-Yonne, où il servait en qualité de guidon au régiment d'Enghien.

* BOUFLERS (ADRIEN, seigneur de), grand-bailli de Beauvais en 1532, servit sous Henri III et Henri IV, et cultiva les lettres. On a de lui : *Choix d'histoires*, etc., Paris, 1608, in-8o ; *Traité sur les œuvres admirables de Dieu*, Beauvais, 1621, in-8o. Mort en 1622.

* BOUFLERS (LOUIS-FRANÇ., duc de), pair et maréchal de France, de la même famille que les précédents, né en 1644, servit avec distinction sous les maréchaux de Créqui et de Turenne, s'immortalisa par la défense de Lille en 1708, qui lui valut la survivance du gouvernement de Flandre et la dignité de pair. Sa retraite après la bataille de Malplaquet ne lui fut pas moins glorieuse. Sa magnificence égalait sa grandeur d'âme et sa bravoure ; il en donna la preuve lors du fameux camp de Compiègne que Louis XIV forma pour l'instruction du

duc de Bourgogne. Cet habile général mourut, en 1711, à Fontainebleau.

* BOUFLERS (JOSEPH-MARIE, duc de), fils puîné du précédent, né en 1706, hérita de sa valeur et de ses vertus. Devenu maréchal de France, il fit lever en 1747 le blocus de Gênes par les Autrichiens; mais il mourut de la petite-vérole le jour même de la retraite de l'ennemi.

* BOUFLERS (M.-F.-C. de BEAUVAU-CRAON, marquise de), femme du marquis de Bouflers-Rémiancourt, maréchal-de-camp et capitaine des gardes du roi de Pologne, duc de Lorraine, fit par son esprit et ses grâces les délices de la cour du bon roi Stanislas, et fut célébrée par Voltaire. Elle mourut à Paris en 1787.

* BOUFLERS (STANISLAS, marquis de), fils de la précédente, né à Lunéville en 1737. Destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, il déclara que son penchant pour les plaisirs l'éloignait de cette profession. Sa mère avait trop de prudence pour forcer l'inclination de ce fils. On le vit bientôt accueilli, fêté, recherché de tout ce que la France et l'Europe comptaient de personnages éminents, d'hommes de lettres distingués, et surtout de toutes les femmes, que séduisaient sa gaîté vive, ingénieuse, la grâce de ses manières. Successeur de Chaulieu qu'il surpassa pour la correction du style, par les charmes du langage, Bouflers s'illustra dans plus d'un genre de littérature; le noble métier des armes, la politique, la diplomatie, l'administration, il sut tout concevoir, tout embrasser avec une égale facilité. Soit qu'on le voie grand-bailli de Nancy, membre de l'Académie de Berlin, de l'Académie française, chevalier de Malte, capitaine de hussards, gouverneur du Sénégal et de Gorée, membre des états-généraux, chef de la colonie française d'émigrés qui devait s'établir en Pologne, dans tant de positions différentes on le trouve toujours digne d'éloges; comme poète et comme prosateur, il occupe dans la république des lettres une place distinguée. Il règne dans tous ses ouvrages ce ton naturel de gaîté, de badinage, ce *molle atque facetum* si précieux dans la littérature légère; mais il est à regretter que plusieurs de ses poésies ne puissent pas être mises entre les mains de la jeunesse. On a de cet écrivain : *Aline*, conte, 1761, in-8°; *les Cœurs*, poème érotique, 1765, in-8°; *Lettres de madame sa mère sur son voyage en Suisse*, 1770, in-8°; *Poésies et pièces fugitives*, Paris, 1782, in-8°; *œuvres*, Londres, 1782, in-8°; *Discours prononcé à sa réception à l'Académie française*, in-4°; — *sur la propriété des auteurs de nouvelles découvertes et inventions en tout genre d'industrie*, 1791, in-8°; *le Libre arbitre*, 1800, in-8°; *Éloge du maréchal de Beauvau*, 1805, in-4°; *Éloge de l'abbé Barthélemy*, 1806, in-4°. Sa correspondance, datée de Genève et de Ferney, contient des détails curieux sur Voltaire, qui l'aimait beaucoup. L'*Almanach des Muses* et beaucoup d'autres recueils semblables renferment un grand nombre de poésies de Bouflers. Ses *œuvres* ont été recueillies en 4 volumes in-8°, Paris, 1817. Le marquis de Bouflers est mort le 18 janvier 1815.

* BOUG (NADE), premier président du conseil souverain d'Alsace, mort en 1775, a laissé un *Recueil*, en 2 vol. in-fol., des *édits* et *ordonnances* concernant l'Alsace.

* BOUGAINVILLE (JEAN-PIERRE de), né à Paris en 1722, mort à Loches en 1763, fut secrétaire de l'Académie des inscriptions et membre de l'Académie française. On a de lui une traduction de *l'Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, 2 vol. in-8°, avec un *discours préliminaire*, plein d'esprit et de raison; *Parallèle de l'expédition d'Alexandre-le-Grand dans les Indes, avec celle de Thamas-Kouly-Khan*, 1752, in-8°.

* BOUGAINVILLE (LOUIS-ANTOINE de), frère du précédent, né à Paris en 1729, célèbre navigateur français, quitta l'étude du droit pour celle des mathématiques et la carrière militaire. Après avoir été secrétaire d'ambassade à Londres, il devint aide-de-camp du maréchal de Montcalm, chargé de la défense du Canada, se couvrit de gloire dans toutes les actions où il se trouva jusqu'à la paix de 1762, ce qui lui valut le grade de colonel et le don de deux pièces de canon. Mais il est surtout célèbre par son voyage autour du monde, qu'il termina en 1769, et dont il rapporta les documents les plus précieux. Il fut nommé, en 1779, chef d'escadre et maréchal-de-camp des armées de terre, et, en 1790, commandant de l'armée navale à Brest, où il ne put ramener l'ordre, ce qui le détermina à se retirer après 40 ans de service. Depuis il accepta sous l'empire une place de sénateur, fut appelé à l'Institut, à la Société royale de Londres, et termina en 1811 sa longue carrière, illustrée par de nobles travaux et par d'importants services rendus

aux sciences. On a de lui : *Traité du calcul intégral*, Paris, 1752, 2 vol. in-4° ; *Voyage autour du monde*, ibid., 1772, 2 vol. in-8°, figures, traduit en anglais et en allemand, 1772 ; ce dernier ouvrage eut un succès prodigieux.

* BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe), jésuite, né à Quimper en 1690. Son premier ouvrage, intitulé : *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, eut en Allemagne, en Angleterre, les honneurs de la traduction; mais il excita des plaintes, et les supérieurs de Bougeant l'exilèrent momentanément à la Flèche. Il publia ensuite l'*Histoire du traité de Westphalie*, 1744, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12; et celle *des guerres et des négociations* qui précédèrent ce fameux traité. Il prit une part active aux divisions qui éclatèrent entre le clergé et le parlement, et attaqua les adversaires de la bulle *Unigenitus* dans des comédies où l'on remarque de la gaîté, des scènes plaisantes et des intentions dramatiques. Les chagrins que son ordre lui fit éprouver, à l'occasion de l'*Amusement philosophique*, abrégèrent ses jours. Mort en 1743, âgé de 53 ans.

* BOUGEREL (Joseph), oratorien, né en 1680, mort à Paris en 1753. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence*, Paris, 1752; *Idée géographique et historique de la France*, 1747 ; *Vie de Gassendi*, 1737, etc.

* BOUGES (le P. Thomas), religieux augustin, professeur de théologie et d'histoire, mort à Paris en 1741. Ses ouvrages les plus connus sont : *Histoire du Saint Suaire de Notre Seigneur Jésus-Christ*, 1723; *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Carcassonne*, Paris, 1741, in-4°. C'est à tort qu'on lui attribue la meilleure édition du *Journal de Henri IV*, par l'Estoille, 1741, 4 vol. Elle est de Lenglet du Fresnoy.

* BOUGOUING (Simon), écrivain du 15e siècle, était valet de chambre de Louis XII. On a de lui : *L'homme juste et l'homme mondain, avec le jugement de l'âme dévote*, Paris, 1508, in-8°, rare; des *traductions* du latin des vies de Caton d'Utique, de Scipion, d'Annibal, etc., restées manuscrites.

* BOUGROFF (N......), jeune mathématicien russe, connu par une *Dissertation sur le mouvement elliptique des astres*, publiée après sa mort, à Moscou, 1822, s'est suicidé dans un accès d'hypocondrie en 1821.

* BOUGUER (Pierre), professeur d'hydrographie, membre de l'Académie des sciences de Paris, de la Société royale de Londres, né en 1698, l'un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès des sciences. Il est l'inventeur de l'héliomètre ou lunette à deux objectifs pour mesurer les diamètres apparents du soleil et des planètes, a fait un grand nombre d'expériences sur la longueur du pendule simple à différentes latitudes; des recherches sur la dilatation des métaux, sur les densités de l'air, sur les réfractions atmosphériques, enfin sur une infinité d'objets de physique, de géométrie et d'astronomie. Il eut part aux observations faites par ordre de l'Académie, conjointement avec Pingré, Camus et Cassini, pour la mesure d'un degré du méridien, et fut envoyé à l'équateur avec la Condamine pour mesurer le degré de latitude ; opération qui servit à faire connaître la figure de la terre. Mort en 1758.

* BOUHEREAU (Élie), ministre protestant, se retira en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, et s'y attacha à milord Galloway, auquel il dédia sa traduction française du *Traité d'Origène contre Celse*, Amsterdam, 1700, in-4°.

* BOUHIER (Jean), mort en 1671, conseiller au parlement de Dijon, a laissé en manuscrit : un *Traité historique concernant le divorce prétendu par le roi Philippe-Auguste II, avec Isemberge de Danemarck*.

* BOUHIER (Jean), cousin germain du précédent, né en 1655, mort en 1735, a laissé deux *lettres* au R. P. D. Jean Mabillon, et une *dissertation* sur le partage des meubles et acquêts d'une succession de Bourgogne.

* BOUHIER (Jean), petit-fils du conseiller, président à mortier au parlement de Dijon, né en 1673. Ses écrits sont très-nombreux ; jurisprudence, philologie, critique, langues savantes et étrangères, histoire ancienne et moderne, histoire littéraire, traductions, éloquence et poésie, « il remua tout, dit d'Alembert, il embrassa tout. » Pour de plus amples détails sur ses écrits on peut consulter l'ouvrage du Père Oudin, intitulé : *Commentarius de vitâ et scriptis Johannis Buherii*. Il fut membre de l'Académie française, et mourut en 1746. Son successeur à l'Académie fut Voltaire.

* BOUHIER (Jean), de la même famille que les précédents, mort en 1744, fut le

premier évêque de Dijon, et composa les statuts synodaux de son diocèse.

* BOUHIN (Pierre), médecin et chimiste, né près de Dijon, auteur de *Lettres à M. Plantade sur des expériences faites sur la chaux et le salpêtre*, 1710, in-4°.

* BOUHOURS (Domin.), né à Paris en 1628, fut reçu dans l'ordre des jésuites en 1644, à l'âge de seize ans. Après avoir professé les humanités à Paris et la rhétorique à Tour, il fut chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville, ensuite de celle du marquis de Seignelay, fils de Colbert. Le premier ouvrage qui l'annonça avantageusement fut la *Relation de la mort de Henri II, duc de Longueville*, Paris, 1663, in-4°. Il donna depuis, entre autres : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, in-4°. Le clinquant du style, l'agrément et la variété des matières valurent à l'auteur beaucoup d'éloges, et au libraire un débit si considérable qu'en moins de six mois il en parut deux éditions, suivies de plusieurs autres. Ce livre fut vivement critiqué la même année par Barbier Daucour, dans ses *Sentiments de Cléante*. Nous citerons en outre : *Remarques et doutes sur la langue française*, 3 vol. in-12; *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, 1687, in-4°, 1691 et 1715, in-12, souvent réimprimée. Le style en est plus pur et moins recherché que celui des entretiens d'Ariste. Tourmenté toute sa vie de violents maux de tête, le P. Bouhours mourut à Paris en 1702.

* BOUIDE, nom d'une dynastie qui régna dans la Perse depuis l'an 321 de l'hégyre (932 de Jésus-Christ), jusqu'en 448 de l'hégyre (1056 de Jésus-Christ), et qui comprend dix-sept princes, dont le chef fut Bouiah.

* BOUILLARD (Jacques), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Meulan en 1669. On a de lui : une bonne édition du *Martyrologe d'Usnard*, Paris, 1718; *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1724, in-folio. Il s'occupait d'une *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, lorsqu'il mourut à Paris en 1726.

* BOUILLE (Théodose), bachelier de Sorbonne et carme déchaussé, mort à Liége en 1743, a laissé : *Histoire de la ville et du pays de Liége*, 3 vol. in-fol, 1725-32; elle s'étend jusqu'en 1727.

* BOUILLE (Pierre), jésuite, professeur de grec et d'humanités, recteur des colléges de Liége et de Dinant, né à Dinant-sur-Meuse vers 1572, mort à Valenciennes en 1641. On a de lui : une *ode* en vers grecs, insérée dans le traité de Lessius : *De justitiâ et jure*, Louvain, 1605; *Histoire de l'origine de la dévotion de Notre-Dame de Foy*, Douai, 1666; *Histoire de Notre-Dame de Bonne-Espérance, près de Valenciennes*, 1630; *Histoire de Notre-Dame de Miséricorde, honorée chez les carmélites de Marchiennes*, 1641, in-12.

* BOUILLÉ (Franç.-Claude-Amour, marquis de), gentilhomme d'Auvergne, était maréchal-de-camp et commandant des îles Sous-le-Vent, en 1778, lorsqu'il s'empara de la Dominique, de Saint-Eustache et de Saint-Christophe; il fut fait à son retour lieutenant-général et commandant des trois évêchés, et fit rentrer dans le devoir la garnison de Metz ainsi que celle de Nancy, en 1790. Chargé de protéger le passage de la famille royale lors du voyage de Varennes, il échoua dans son entreprise et eut beaucoup de peine à sortir de France. Il était parvenu à obtenir du roi de Suède et de Catherine la promesse de fournir des troupes qu'il devait commander pour le soutien de la monarchie et la défense de Louis XVI, lorsque la mort de Gustave ruina tous ses projets. Retiré à Londres, il publia ses *Mémoires sur la révolution*, traduits en anglais et réimprimés à Paris en 1801 et en 1822. Le marquis de Bouillé mourut à Londres en 1800.

* BOUILLEROT (Roland-Th.), mort en 1784, curé de Saint-Gervais de Paris, a publié un *Discours contre le duel*, Paris, 1765, in-8°, et un autre sur la première communion, 1783, in-8°.

* BOUILLET (Jean), médecin français, né à Servian en 1690 et mort en 1777, a publié : des *Éléments de médecine pratique*, 2 vol. in-4°; *Mémoire pour servir à l'histoire de l'Académie de Béziers*, 4 vol. in-4°; *Mémoire sur la manière de traiter la petite-vérole*. — Son fils, Henri-Nicolas Bouillet, né en 1729 à Béziers, fut aussi médecin. On lui doit des *Observations sur l'anasarque*.

* BOUILLON (Robert de LA MARCK IV), chevalier de l'ordre du roi et capitaine des cent-suisses de sa garde (charges que son fils Henri-Robert et son petit-fils Charles-Robert eurent après lui), fut créé en 1547 maréchal de France, duc et commandant militaire de la Bourgogne, de la Champagne et de la Brie, et, en 1553, lieutenant-

général de la Normandie. Il reprit Metz, le château de Bouillon et toutes les places de son duché, trente ans après l'usurpation de Charles-Quint. Moins heureux à la défense d'Hedin, en 1553, il fut fait prisonnier et conduit en Flandre, où il mourut en 1556.

* BOUILLON (Henri DE LA TOUR D'AUVERGNE, duc de), par son mariage avec Charlotte de la Marck, né en 1555, servit avec distinction sous Charles IX et Henri III. Ayant embrassé le calvinisme, il s'attacha au roi de Navarre, contribua au gain de la bataille de Courtrai et à la prise de Paris, en 1590; le bâton de maréchal fut sa récompense. Il se signala depuis dans un grand nombre d'occasions, et mourut en 1623 à Sedan, où il avait fondé une Académie que fréquentait la jeune noblesse de France et d'Allemagne. Il était devenu fort puissant par son second mariage avec Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume, prince d'Orange, dont il eut Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, et Henri, vicomte de Turenne.

* BOUILLON (Frédér.-Maur. DE LA TOUR D'AUVERGNE, duc de), né en 1605 à Sedan, fils du précédent et frère de Turenne, porta d'abord les armes en Hollande sous les ordres de son oncle le prince d'Orange, et s'y fit un nom par ses talents militaires, enleva Bois-le-Duc en peu de jours, et força les Espagnols à lever le siége de Maestricht, dont il était gouverneur. En 1635 il passa au service de France, prit parti pour les mécontents armés contre le cardinal de Richelieu, et les servit puissamment au combat de Marfée, qu'ils gagnèrent. Réconcilié avec la cour, le duc de Bouillon fut nommé lieutenant-général de l'armée d'Italie; mais, arrêté bientôt pour avoir favorisé le complot du 5 *mars* contre le cardinal, il n'obtint sa liberté qu'en cédant sa souveraineté de Sedan; ce fut sans doute l'espoir de la recouvrer qui l'engagea plus tard, sous la régence de la reine-mère, dans la guerre civile, où il fut l'âme de son parti. Las enfin, ou plutôt dégoûté des agitations et des troubles, il mit bas les armes, et fit la paix avec le roi, qui lui conféra la propriété de plusieurs duchés et comtés en échange de Sedan. Mort en 1652. Ses *Mémoires* ont été imprimés avec ceux d'Agrippa d'Aubigné, in-12, Amsterdam, 1731.

* BOUILLON (Emmanuel-Théodose DE LA TOUR, cardinal de), fils du précédent, né en 1744, connu aussi sous le nom de duc d'Albret, fut revêtu de la pourpre à peine âgé de 27 ans, ce qui le fit appeler par les courtisans l'*enfant rouge*. Possesseur de plusieurs abbayes, grand-aumônier de France, il tomba dans une longue disgrâce à son retour d'une ambassade à Rome, où Louis XIV crut qu'il avait rempli sa mission avec trop peu de zele, et il se retira en 1706 dans les Pays-Bas, puis à Rome, où, privé par un arrêt du parlement du revenu qu'il possédait en France, il vécut néanmoins content et résigné. Après avoir eu beaucoup de part à l'exaltation de Clément XI, il mourut en 1715.

* BOUILLON (N. de), écrivain médiocre du 17e siecle, secrétaire du cabinet et des finances à la maison de Gaston de France, duc d'Orléans. On a de lui ses *OEuvres*, Paris, 1663, in-12.

* BOUIS (le baron de), né en Champagne, et mort sur la fin du 18e siècle, a donné: le *Parterre géographique et historique*, 1753, 2 vol. in-12; *Syllabaire des pauvres*, 1774, in-8o; *le Nouveau jeu du solitaire géométrique*, 1753, etc.

* BOUIS (J.-B.), prêtre d'Arles au 17e siècle, auteur de *la Royale couronne d'Arles ou Histoire de l'ancien royaume d'Arles*, etc., Avignon, 1644, in-4o.

* BOUJU (Jacq.), président du parlement de Bretagne, né en 1515, mort à Angers en 1578, écrivit également bien en grec, en latin et en français. Le plus intéressant de ses ouvrages est *le Royal discours des choses faites par les Rois de France jusqu'à Henri III*, non imprimé, et le poème latin de *Turnella*, Angers, 1578.

BOUKHARIE. (*Géographie.*) *Voyez* Turkestan.

* BOULAGE (Th.-Pascal), professeur de l'école de droit à Paris, secrétaire de l'Académie de Troyes, mort à Paris en 1820. On a de lui: *Conclusion sur la loi des 12 tables*, Troyes, 1805, in-8o; les *Otages de Louis XVI et de sa famille*, 1814, in-8o; *Principes de jurisprudence française pour l'intelligence du Code civil*, 1819-20; sur *les Mystères d'Isis et d'Osiris*, 1807, in-8o. Il a été l'éditeur de l'ouvrage de F.-G. Herluison, intitulé: *De la religion révélée*, 1813, in-8o.

* BOULAINVILLIERS (Henri de), d'une ancienne famille de Picardie, né en 1658, étudia l'histoire de France et rechercha les

monuments historiques qui nous restent des différentes époques de la monarchie. Il s'appliqua surtout à trouver l'origine des vieilles institutions et des anciennes familles du royaume. Mort en 1722. La *Collection* des ouvrages du comte de Boulainvilliers sur l'histoire de France a été imprimée à Londres en 1727 et 1728, 3 vol. in-folio ; les tomes 1 et 2 contiennent *l'État de la France* ou l'*Extrait* des Memoires dressés par les intendants du royaume par ordre de Louis XIV, avec des *Mémoires historiques sur l'ancien gouvernement de cette monarchie jusqu'à Hugues Capet ;* dans le 3e volume, l'on trouve quatorze *lettres* sur les anciens parlements de France, avec l'*histoire* de ce royaume depuis le commencement de la monarchie jusqu'à Charles VIII, et des *Mémoires* présentés au duc d'Orléans; tous ces ouvrages ont été réimprimés séparément. On lui doit encore la *Vie de Mahomet*, Amsterdam, 1731, in-12. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits.

* BOULANGER (J.), graveur, né à Amiens en 1607, peut être regardé avec Morin comme l'inventeur de la gravure au pointillé, genre bâtard qui a manqué faire tomber l'école française dans le siècle dernier. Ses estampes sont d'après Raphaël, Léonard de Vinci, Champagne, Mignard, etc.

* BOULANGER (Nic.-Ant.), né à Paris en 1722, ingénieur des ponts et chaussées. On dit qu'ayant remarqué dans les fouilles qu'il était chargé de diriger, des fragments d'animaux et de plantes fossiles, son imagination fut vivement frappée des grandes catastrophes de la nature. Il lui sembla que le monde moral surtout, que l'esprit des hommes conservait la trace d'un bouleversement qui avait menacé l'existence de l'espèce humaine et changé la face de la terre. Il se complut à s'occuper du déluge et des peintures qu'en ont faites l'Écriture et les mythologies. Les idées de la fin du monde, les prédictions apocalyptiques, les terreurs religieuses des peuples, tel est le cercle où Boulanger s'est renfermé sans jamais en sortir. Ses ouvrages ne furent imprimés qu'après sa mort, arrivée en 1759. Il suffira de citer : l'*Antiquité dévoilée*, Amsterdam, 1766, in-4o, et 3 vol. in-12, refait sur le manuscrit original et publié par le baron d'Holbach. C'est un livre assez modéré; l'auteur ne procède que par insinuation, et ne s'y livre pas trop à la manie qu'il avait de ne voir dans l'Écriture-Sainte, dans les dogmes et les objets de culte, que des symboles et des phénomènes astronomiques; *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, Genève, 1761, in-12. Ce traité se rattache au livre précédent. Il a pour but de montrer comment les gouvernements despotiques de l'Orient doivent leur origine à la terreur dont le déluge avait pénétré les hommes, qui se soumirent à des souverains absolus, et les regardèrent comme des représentants de la Divinité.

* BOULANGER. *Voyez* Boulenger, Boullanger et Boullenger.

BOULANGER. (*Technologie.*) Le pain forme aujourd'hui la base de la nourriture des peuples de l'Europe ; mais il est beaucoup de nations dans les trois autres parties du monde qui en ignorent l'usage et qui lui substituent le riz, les bananes, le manioc, les pommes de terre, etc.

Quoique l'art de faire le pain soit un des premiers connus, ce n'est que de nos jours qu'il a reçu quelques perfectionnements qui même ne sont pas encore généralement adoptés. Nous les ferons connaître à la fin de cet article.

La farine des céréales avec lesquelles on fait le pain, contient, outre un peu de son, deux substances principales, le gluten et l'amidon, auxquelles elle doit ses propriétés caractéristiques : le gluten, par sa composition, se rapproche beaucoup des matieres animales ; il contient beaucoup d'azote, et par ce motif il est très-propre à l'assimilation et à la nutrition des animaux. Il a, en outre, une qualité précieuse qui consiste à développer aisément une espèce de fermentation dans la pâte, et à la faire lever ; condition essentielle pour la perfection du pain. Aussi préfère-t-on généralement les grains qui contiennent beaucoup de gluten, et particulièrement les blés durs.

L'amidon ne contient point d'azote, et, quoiqu'à l'état de bouillie il donne un aliment léger et sain, si on l'employait seul pour faire du pain, il ne fournirait qu'un aliment lourd et difficile à digérer, parce que sa pâte ne saurait lever. Par cette raison les grains ou les tubercules composés en totalité ou en grande partie d'amidon ou de fécule ne sauraient donner un pain agréable, à moins qu'on ne les mêle avec la farine de bon froment.

Les blés de diverses qualités diffèrent beaucoup dans leur composition ; les blés durs, et surtout ceux du midi, renferment beaucoup de gluten, et jusqu'à vingt-quatre pour cent ; les blés tendres en contiennent beaucoup moins. On détermine la quantité de cette substance en malaxant la pâte sous un filet d'eau ; le gluten, étant insoluble, reste dans la main sous forme de matière gluante, tandis que l'amidon est séparé et entraîné par le courant.

La fabrication du pain se compose de plusieurs opérations ; la première est la préparation du levain ; viennent ensuite le pétrissage, la fermentation et la cuisson.

Le levain est une vieille pâte provenant d'une opération précédente, et qui, dans l'espace de quelques jours, a fermenté, s'est boursouflée et a acquis une odeur acide et désagréable. C'est par son mélange avec la nouvelle pâte qu'il communique à celle-ci la propriété d'entrer promptement en fermentation, et de se gonfler par l'expansion du gaz qui se forme et particulièrement de l'acide carbonique. Dans les pays où l'on peut se procurer de la levûre de bière, on augmente considérablement l'énergie du levain en y ajoutant un tiers de son poids de cette levûre.

Voici la composition de la pâte avec laquelle on fait le pain à Paris :

Farine de première et de seconde qualité	630	parties.
Eau tiède de 20° à 25°	360	
Levain	7	
Levûre de bière	2	
Sel marin	1	
	1000	

Le pétrissage qui se fait dans une maie ou pétrin, a pour but de bien mêler et incorporer les matières, et probablement aussi d'imprégner la pâte de l'air ou de l'oxygène nécessaire à la fermentation; il se compose essentiellement de six façons distinctes que les ouvriers ont appelée la *délayure*, la *frase*, la *contre-frase*, le *bassinage*, les *tours* et le *battement*. Ces opérations pénibles exigent beaucoup de promptitude, de soins et d'activité. Pendant qu'elles durent, la pâte perd par l'évaporation deux pour cent de son poids.

On abandonne ensuite la pâte à elle-même ; et, s'il fait froid, on la tient dans un endroit chaud ou dans une étuve, afin d'accélérer le développement de la fermentation. Bientôt la masse se boursoufle et est criblée d'une multitude d'interstices formés par les gaz qui prennent naissance dans son intérieur, et la rendent légère et spongieuse. On dit alors que la pâte a levé.

Telle est la cause de cette foule de petits trous ou yeux qui font du pain de froment un aliment léger et de facile digestion, quoique très-nutritif ; il paraît même que le gaz carbonique, qui reste logé dans les petites cavités du pain après sa cuisson, tend à donner plus de saveur à cet aliment.

Quoi qu'il en soit, la pâte ayant levé est coupée en morceaux et pesée ; après quoi on lui donne la forme des pains suivant l'usage adopté dans chaque pays, et on procède enfin à la cuisson dans un four convenable. (*Voyez* à l'article *fournier* la description de ces fours et les procédés de la cuite du pain.)

En sortant du four le pain a perdu $\frac{1}{6}$ de son poids par l'évaporation de l'eau et le dégagement du gaz ; de sorte que mille kilogrammes de pâte n'en donnent que huit cent trente-trois de pain.

Il est important de connaître le produit d'une quantité donnée de blé ou de farine, en pain : une longue expérience a fait reconnaître que le froment, transformé en pain, en donne une fois son poids plus un septième, c'est-à-dire que sept kilogrammes de blé donnent huit kilogrammes de pain. La farine en fournit une fois son poids et $\frac{1}{3}$, ou bien trois kilogrammes de farine font quatre kilogrammes de pain.

Les frais de fabrication ne s'élèvent pas à six francs, pour chaque sac de farine qui pèse environ cent soixante kilogrammes et fournit cent pains ordinaires de deux kilogrammes.

Il est facile de calculer le prix du pain de Paris, d'après celui de la farine ; il suffit d'ajouter 9 au prix du sac de farine et de regarder le tout comme exprimant des centimes, ce sera le prix du pain de deux kilogrammes. Ainsi quand le sac vaut 46 francs, le pain de deux kilogrammes doit se vendre 46 plus 9 ou 55 centimes.

En Angleterre, on se dispense quelquefois de faire lever la pâte par une fermentation prolongée ; mais on y a suppléé par un moyen ingénieux ; on incorpore à la pâte une petite quantité d'un sel volatil nommé sous-carbonate d'ammoniac, qui, par l'action de la chaleur, a la propriété de se

transformer en gaz acide carbonique et en gaz ammoniaque, de sorte que le pain se boursoufle au moment de la cuisson, et devient aussi léger et aussi sain que si la pâte eût subi une fermentation préalable.

M. Edm. Davy proposa, en 1817, de mêler du carbonate de magnésie avec les farines dans les proportions de deux à quatre grammes par kilogramme, et il arriva que ce sel communiqua aux mauvaises farines de l'année la propriété de faire un meilleur pain. La pâte faite, dit-il, avec le carbonate de magnésie lève bien dans le four, et le pain qui en provient est léger, spongieux, savoureux et ferme. Dans le cas où la farine est d'une qualité passable, deux à trois grammes de ce sel par kilogramme améliorent singulièrement le pain; lorsqu'elle est de la plus mauvaise qualité, quatre grammes sont nécessaires pour produire le même effet. Ce sel est d'ailleurs sans inconvénient sur l'économie animale, et l'usage exclusif du pain ainsi préparé, pendant cinq semaines, n'a fait éprouver à M. Edmond Davy aucun mauvais effet.

L'addition des pommes de terre dans la fabrication du pain a produit une amélioration et une économie notables; on broie bien les pommes de terre, et on les ajoute à la pâte, en tenant compte de l'eau qu'elles contiennent. On peut ainsi employer la fécule, au lieu de pommes de terre en nature; mais comme cette farine est composée de petits grains, assez grossiers et cristallins, il est bon qu'elle soit moulue, avant d'être pétrie. Cette addition rend le pain plus blanc et plus frais. On peut en mettre environ trente pour cent; ce qui est d'un avantage inestimable dans les années où les grains sont très-chers. Le pain qui en résulte ne lève pas si bien; mais on peut remédier à cet inconvénient en ajoutant plus de levûre à la pâte.

Nous terminerons en parlant des moyens mécaniques pour pétrir le pain. Tout le monde sait que l'opération du pétrissage à la main est très-fatigante, et la continuité d'efforts qu'elle exige est si pénible qu'elle a fait donner le nom de *geindre* à l'ouvrier qui en est chargé; ce mot peint à la pensée l'état dans lequel se trouve habituellement le pétrisseur; il prend beaucoup de peine, et, quoique nu, il est sans cesse couvert de sueur qui se mêle à la pâte et présente à l'imagination un souvenir dégoûtant. Depuis long-temps on s'occupait à chercher un moyen mécanique qui pût suppléer au travail manuel et soulager cette classe d'ouvriers dont la carrière est presque terminée dès l'âge de quarante ans. On sentait bien que cette découverte procurerait un pain plus propre, plus sain, et présenterait plusieurs autres avantages.

La Société d'encouragement proposa à cet effet, en 1810, un prix de 1500 francs qui fut remporté par M. Lambert, boulanger de Paris. Le moyen proposé par cet inventeur est étonnant par sa simplicité. Il consiste dans une caisse quadrangulaire en bois, pouvant tourner sur deux pivots, à l'aide d'une manivelle. On met dedans la farine et l'eau, comme dans un pétrin ordinaire, et on obtient un pétrissage parfait, en agitant le tout pendant trente minutes; la seule précaution à prendre consiste à donner d'abord à la caisse un mouvement de va et vient pendant cinq minutes, et ensuite à lui imprimer un mouvement rotatoire de six à sept tours par minute; ce qui n'excède pas la force d'un enfant de dix ans.

La bonté et les avantages de cette machine ont été constatés par les expériences de la Société d'encouragement, par la Société d'agriculture de Lyon, par la Société d'émulation de Rouen et par la commission des secours publics d'Amiens. Nous en avons constaté nous-mêmes l'efficacité, ainsi que beaucoup d'autres personnes qui en font l'éloge; mais il est à regretter que l'incurie des boulangers et l'opposition de leurs ouvriers aient mis jusqu'à présent un obstacle insurmontable à la propagation de cette machine.

Parmentier, *Parfait Boulanger*, in-8°;
Le même, *Traité de la meunerie et de la boulangerie*, in-4°, 10 pl.
Bulletin de la Société d'encouragement de Paris, tom. 10, pag. 224 et 269.

L. Séb. L. et M.

* BOULARD (Catherine-François), architecte de Lyon, servit en qualité d'ingénieur au siége de cette ville, en 1793, et fut condamné à mort après la prise de la ville en 1794. On a de lui: *Mémoire sur la forme et la nature des jantes pour les roues de voitures*, 1781, et deux autres sur des questions d'architecture, couronnés par l'Académie de Lyon, en 1778.

* BOULARD (Henri-Franç.), né à Paris en 1746, mort à La Rochelle en 1793, ancien chevalier de Saint-Louis, major du

régiment de la vieille marine, puis général dans les armées républicaines et commandant de la division des Sables dans la Vendée, où il fit preuve de talents militaires.

* BOULARD (Ant.-Marie-Henri), né à Paris le 5 septembre 1754, y mourut au mois de mai 1825. Il exerça pendant longtemps les fonctions de notaire, et les quitta en 1809 pour se livrer plus librement à sa passion pour la littérature. Cette passion lui a fait consacrer des sommes considérables à la formation de la bibliothèque la plus nombreuse que jamais particulier ait possédée, à l'impression des ouvrages qu'il traduisait de l'anglais et à l'impression de quelques ouvrages qu'il croyait utiles. La nombreuse bibliothèque qu'il a laissée ne peut être considérée que comme un amas de livres achetés pour satisfaire son penchant à la bienfaisance plutôt que pour éclairer son esprit. Parmi ses traductions multipliées de l'anglais, on peut citer : les trois premiers volumes de l'*Histoire du docteur Henry*, 1788, 6 vol. in-4° : les trois derniers ont été traduits par Cantwell; le *Précis sur le droit romain*, traduction de Schomberg, 1793, 1808, in-12; les *Bienfaits de la religion chrétienne*, traduction de Ryan, 1807, 2 vol. in-8°, 1810 et 1823, 1 vol. in-8°; *Histoire littéraire des 15 premiers siècles de l'ère chrétienne*, traduction de Berington, 1814-1822, cinq parties in-8°. Il a traduit du même auteur : l'*Histoire littéraire des Grecs dans le moyen âge*, 1822, in-8°; et l'*Histoire littéraire des Arabes ou des Sarrasins dans le moyen âge*, 1823, in-8°. Parmi les ouvrages dont la réimpression est due à M. Boulard, on distingue la *harangue* faite au nom de l'université de Paris devant Charles VI et tout le conseil, en 1405, par Gerson, chancelier de l'église de Paris, Paris, 1824, in-8°. Les liaisons de M. Boulard avec La Harpe l'ont rendu dépositaire de son testament et de ses principaux manuscrits. Il a fait un grand tort à la mémoire de cet ami en publiant la *Philosophie du 18e siècle*, dans l'état d'imperfection où elle se trouvait; un éditeur soigneux devait corriger ou faire corriger les fausses assertions qui dominent dans cet ouvrage. (*Voyez* le *Nouveau supplément* au *Cours de littérature* de La Harpe, par M. Barbier, Paris, 1818, in-8°.) M. Boulard a été un des hommes les plus vertueux de l'époque actuelle. Il était toujours disposé à obliger de sa bourse et de son crédit les infortunés qui s'adressaient à lui; aussi a-t-il joui constamment de l'estime publique. Il a rempli avec un noble désintéressement les fonctions de maire et de membre du corps-législatif. On doit à un libraire du même nom un *Traité élémentaire de bibliographie*, Paris, 1804 et 1805, 2 parties in-8°, et quelques romans.

* BOULAY (Edmond du), dit Clermont, héraut d'armes, né à la fin du 15e siècle. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, la plupart sur des sujets historiques; plusieurs d'entre eux sont utiles pour l'histoire de Lorraine. Les principaux sont : *Dialogue* (en vers) *des trois états de Lorraine sur la nativité du prince Charles, fils aîné du duc François; les Généalogies des princes de Lorraine*. Il avait entrepris une *Histoire générale de Lorraine* qu'il n'a point achevée.

* BOULAY (César ÉGASSE du), professeur au collége de Navarre à Paris, recteur, greffier, historiographe de l'université, mort en 1678. L'*Histoire de l'université de Paris*, en latin, 6 vol. in-fol., est l'ouvrage auquel il doit sa réputation. On a encore de lui plusieurs écrits sur l'université; une *Traduction des Antiquités romaines de Rosin*, et des vers latins, qui ne sont pas sans mérite.

* BOULAY (Pierre ÉGASSE du), parent du précédent, fut professeur au collége de Navarre, et a publié entre autres écrits : *Gemmæ poetarum ex Ovidio, Catullo, Tibullo et Propertio*, 1662, in-12.

* BOULAY (Jacq.), chanoine d'Orléans et bachelier en droit, mort vers 1730, a laissé : *Manière de bien cultiver la vigne et de vendanger*, 1723, écrit très-piquant et curieux.

* BOULAY (N. du). *Voyez* Voyer, marquis d'Argenson.

* BOULAY (Michel du), secrétaire du grand-prieur de Vendôme, né à Paris, mort à Rome, a donné les opéras d'*Orphée* et de *Zéphire et Flore*, dont Lully fit la musique.

* BOULAY (Ch.-Nic. MAILLET du), né en 1729, conseiller de la cour des comptes de Normandie, secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen, et membre de plusieurs sociétés savantes, mort en 1769. On a de lui : dix-huit *Éloges* académiques; des *Mémoires* de littérature et de grammaire;

une *Histoire de Guillaume-le-Conquérant*, etc.

* BOULDUC (Simon), professeur de chimie au jardin du roi, pharmacien, etc., fut reçu en 1694 comme membre de l'Académie des sciences, et y lut plusieurs *mémoires* et *observations* qui ont été imprimés dans la collection de cette académie. Mort en 1729.

* BOULDUC (Gilles-Fr.), fils du précédent, né à Paris en 1675, mort à Versailles en 1742, succéda à son père dans la chaire de chimie au jardin du roi, et fut premier apothicaire du roi et membre de l'Académie des sciences. On a de lui un grand nombre d'*Observations*. *Mémoires*, et autres écrits insérés dans les *Mémoires de l'Académie* de 1699 à 1735.

* BOULE (André-Ch.), peintre, sculpteur et graveur ordinaire du sceau, né à Paris en 1642, mort en 1732 dans cette ville, embellit le palais de Versailles de meubles, de tableaux en mosaïque, de bronzes du meilleur goût.

* BOULÉE (Étienne-Louis), architecte du roi, membre de l'Académie et de l'Institut, né à Paris en 1728. L'hôtel de Brunoy, qu'il éleva aux Champs-Élysées, fait époque dans l'histoire de l'architecture française, comme le premier morceau qui ait ramené le beau style. Il a construit un grand nombre de jolies maisons à la chaussée d'Antin, et a laissé un porte-feuille rempli de plans et de magnifiques projets, dont il n'a pas eu le temps de former un œuvre complet. Boulée a écrit sur son art avec la même vivacité de conception et la même profondeur qu'on retrouve dans toutes ses compositions. On a de lui : *Essai sur l'architecture*. Il est mort en 1799.

* BOULEN, BOLEYN ou BULLEN (Anne de), fille de Thomas de Boulen, comte d'Ormond, née en 1499, une des victimes des débauches et des cruautés d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Elle accompagna en France en 1514, comme fille d'honneur, Marie d'Anglèterre, femme de Louis XII, roi de France, s'attacha ensuite successivement à madame Claude de France et à la duchesse d'Alençon, sœur de François Ier; puis abandonnant cette cour, où d'ailleurs il paraît que la licence de ses mœurs était extrême, elle vint se fixer auprès de Catherine d'Aragon, femme de Henri VIII. Elle réussit à plaire à ce prince faible et versatile, et le détermina à prononcer son divorce, qui entraîna la séparation de l'église anglicane de la communion romaine. Henri, dont la brutale passion ne connaissait plus de frein, l'épousa secrètement en 1532, avant même la dissolution de son premier mariage par sa nouvelle église, et la fit couronner avec un éclat extraordinaire l'année suivante (1533), où elle mit au monde Élisabeth. Mais bientôt le prince inconstant, enflammé d'une nouvelle passion pour Jeanne Seymour, fait déclarer nul son mariage avec Anne de Boulen, et cette malheureuse eut la tête tranchée en 1536. Si l'infortune de cette femme ambitieuse et hypocrite mérite peu de pitié, son bourreau n'en fait pas moins horreur.

* BOULEN ou BOLEYN (George de), frère de la précédente, fut élevé, lors du mariage de sa sœur avec Henri VIII, à la dignité de connétable, créé garde des cinq ports, et vicomte de Rochefort. Mais quand le tyran voulut se défaire de la reine, le lord Boleyn fut accusé d'inceste avec elle et eut la tête tranchée à la Tour de Londres en 1536. Il avait écrit quelques poésies.

* BOULENGER (Pierre), habile grammairien du 16e siècle, et professeur de théologie dans l'université de Pise, où il mourut en 1598. On a de lui . une *Histoire de France*, restée manuscrite; de petits *Traités* de piété, et un *Discours* imprimé en 1566. — Jules-César son fils, jésuite, professeur et prédicateur à Pise, mort en 1628, est auteur de *Eclogæ ad Arnobium*, Toulouse, 1612, in-8o; des *Traités* philologiques insérés dans les *Antiquités grecques et romaines* de Grævius; *Historiarum sui temporis libri XIII, ab an.* 1568 *ad an.* 1610, Lyon, 1619, etc.

BOULET. (*Marine*.) On se sert à bord des vaisseaux de diverses espèces de *boulets*. Les *boulets* ronds ressemblent en tout à ceux de l'artillerie de terre. Les calibres employés aujourd'hui dans la marine française sont ceux-ci : 36, 24, 18, 12, 8 et 6. On appelle *boulet* ramé un projectile en fer formé de deux portions lenticulaires unies par une forte barre. Ce boulet doit être de même poids que le *boulet* rond du même calibre, et avoir en longueur environ deux fois le diamètre de celui-ci. Les *boulets* creux sont des espèces d'obus d'un des trois plus gros calibres dont on se sert à bord des vaisseaux, c'est-à-dire, de 36, 24 ou 18. On n'emploie plus, dans la marine, les

boulets enchaînés qui se composaient de deux moitiés de *boulet* rond, ou de deux de ces projectiles entiers réunis par un chaîne.

BOULINE. (*Marine.*) Manœuvre fixée sur le côté des voiles dites carrées pour les ouvrir et faire entrer le vent dedans, lorsque le vaisseau court au plus près. Chacune des voiles dont nous venons de parler a par conséquent deux boulines. Pour orienter le vaisseau au plus près, on hâle sur celle du côté du vent; l'autre qu'on a soin de tenir lâche prend le nom de *bouline de revers*. *Courir la bouline* est un châtiment qui a beaucoup d'analogie avec ce qu'on nommait *passer aux verges* dans l'ancienne discipline de l'armée de terre. Voici comment ce châtiment s'inflige : On tend d'un bout à l'autre du pont supérieur du bâtiment (ou d'un gaillard à l'autre, si c'est un vaisseau ou une frégate) un cordage de trois ou quatre pouces de grosseur, bien suiffé, et le long duquel doit courir une cosse ou une grosse bague en bois d'où pend une aiguillette. On fait ranger une portion de l'équipage en haie des deux côtés de cet appareil, chaque homme ayant une garcette à la main. Le condamné est nu de la ceinture jusqu'en haut à l'exception de la tête qu'on couvre avec une manne d'osier. Dans cet état, on lui ceint le corps avec l'aiguillette, et on le fait courir entre les deux haies autant de fois que le porte la sentence; chaque homme doit le frapper de sa garcette au moment où il passe devant lui. Une sorte d'infamie était attachée à ce châtiment qu'on n'emploie que très-rarement aujourd'hui, et qu'il serait à désirer de voir abolir ainsi que toutes les punitions corporelles en usage dans la marine. J.-T. P.

* BOULLAND (J.-B.-VINCENT), ancien architecte de la cathédrale de Paris, né à Troyes en 1739, mort à Paris en 1813, était élève du célèbre Blondel. Il fut chargé de diriger les travaux de l'hôtel des monnaies. On lui doit aussi divers embellissements de la basilique.

* BOULLANGER (ANDRÉ), plus connu sous le nom de *Petit Père André*, augustin réformé, fils d'un président au parlement, né à Paris en 1582, mort dans cette ville en 1657, se fit un nom comme prédicateur. Pour réveiller ses auditeurs, il mêlait ordinairement la plaisanterie à la morale, et les comparaisons les plus simples aux plus sublimes vérités du christianisme. Il ne fit imprimer que l'*Oraison funèbre de Marie-Henriette de Bourbon*, abbesse de Chelles. C'est une production très-médiocre.

* BOULLEMIER (CHARLES), historiographe et bibliothécaire de Dijon, où il naquit en 1725, mort en 1803, s'occupa toute sa vie de recherches historiques, particulièrement sur la Bourgogne. Ses *Mémoires* sont insérés dans le recueil de l'Académie de Dijon, dont il était membre. On a aussi de lui des *Notices biographiques* sur plusieurs personnes célèbres de son temps.

* BOULLENGER DE RIVERY (CLAUDE-FR.-FÉLIX), membre de l'Académie d'Amiens, où il naquit en 1725, fut pendant quelque temps avocat à Paris. On a de lui : *Apologie de l'Esprit des lois ; Fables et contes ; Momus philosophe*, comédie; *Recherches sur les mimes et pantomimes ; Traité de l'électricité ; Daphnis et Amalthée*, pastorale héroïque; et des *Remarques* sur quelques ouvrages nouveaux. Mort en 1758.

* BOULLENOIS (LOUIS), avocat au parlement de Paris, mort en 1762, à 84 ans, a donné : *Questions sur les démissions de biens*, 1727, in-8°; *Traité de la personnalité et de la rivalité des lois, coutumes et statuts*, 1766.

* BOULLIAU (ISMAEL), né à Loudun en 1605, savant théologien et mathématicien, membre de la Société royale de Londres, abjura le protestantisme pour prendre l'habit ecclésiastique à Paris, où il mourut en 1694. Il cultiva aussi l'histoire, les belles-lettres, la jurisprudence. On a de lui : *Opus novum ad arithmeticam infinitorum*, 1682, 1 vol. in-fol.; *Discours sur la réformation des quatre ordres religieux*, resté manuscrit; une édition de l'*Histoire de Ducas*, en grec, avec une version latine et de savantes notes, 1649, in-fol., et une autre de *Théon de Smyrne*, Paris, 1644, in-4°.

* BOULLIER (DAVID-RENAUD), ministre à Amsterdam, ensuite à Londres, originaire d'Auvergne, né à Utrecht en 1699, mort en 1759. Ses ouvrages sont consacrés à la défense de la religion et sont très-estimés, quoiqu'ils sentent le style réfugié. Voici les principaux : *Essai philosophique sur l'âme des bêtes*, 1728, in-12 et 1737, 2 vol. in-8°; *Lettres sur les vrais principes de la religion*, où l'on examine le livre de la religion essentielle à l'homme, 1741, 2 vol. in-12; *Pièces philosophiques et littéraires*, 1759, 2 vol. in-12.

* BOULLIER (N.), fils du précédent, pasteur à Amsterdam, a laissé un volume

de *Réflexions* sur l'éloquence extérieure. Mort à La Haye en 1797.

* BOULLONGNE (Louis), peintre du roi et membre de l'Académie, originaire de Picardie, né en 1609, mort à Paris en 1674, excella surtout dans l'art de copier et d'imiter parfaitement les anciens tableaux, genre que les Italiens appellent *postiches*. Ses fils le surpassèrent dans son art.

* BOULLONGNE (Bon), peintre français, fils du précédent, né en 1649, pensionnaire du roi à Rome, et à son retour membre de l'Académie. Il étudia particulièrement le Corrége, les Carraches, le Dominiquin et le Guide. Le Musée possède son tableau de réception à l'Académie : *Hercule contre les Centaures*. Il a travaillé à Versailles, à Trianon, et a peint à fresque aux Invalides la chapelle de Saint-Jérôme et celle de Saint-Ambroise. Il mourut en 1717.

* BOULLONGNE (Louis), frère du précédent, né en 1654, mort premier peintre du roi en 1733. Il a fait plusieurs tableaux pour la chapelle de Versailles, et *la Présentation de Jésus-Christ au temple* pour l'église de Notre-Dame.

* BOULOGNE (Godefroi de), évêque de Paris et chancelier de France de 1074 à 1087, arrière-petit-fils du premier comte de Boulogne de sa famille et oncle du fameux Godefroi de Bouillon. Un des frères de ce dernier, Eustache, était aussi comte de Boulogne, et maria Mathilde, sa fille, avec Étienne de Blois, roi d'Angleterre.

* BOULOGNE (Adrien de), jésuite, mort à Tournay le 10 octobre 1655, âgé de 67 ans, a laissé : *Epigrammatum libri tres*, Tournay, 1642, in-24. Ces épigrammes sont peu remarquables : on n'y trouve ni sel ni génie.

* BOULOGNE (Étienne-Ant.), évêque de Troyes et pair de France, né à Avignon le 26 décembre 1747, mort à Paris au mois de mai 1825. Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, il se fit d'abord connaître par un *discours* qui remporta le prix à l'Académie de Montauban en 1772 sur cette question : « Il n'y a point de meilleur garant de la probité que la religion, » et se rendit ensuite à Paris, où il fut successivement prêtre habitué de l'église de Sainte-Marguerite et de celle de Saint-Germain-l'Auxerrois. En 1779, une société d'amis de la religion et des lettres couronna son éloge du dauphin, père du roi régnant. Ce fut alors que commença la réputation de l'abbé de Boulogne. Après la mort de M. de Beaumont il fut nommé archidiacre, vicaire-général, et prédicateur du roi. Il prononça en 1782, devant les deux Académies des sciences et des belles-lettres, un panégyrique de saint Louis, qui, malgré les suffrages d'hommes distingués, fut jugé par les meilleurs critiques inférieur à son éloge du dauphin. A l'époque de la révolution, il perdit tous les avantages qu'il devait à son mérite, et refusa toute espèce d'adhésion aux décrets de l'Assemblée constituante sur le clergé; mais dès que les temples furent ouverts, il signala son zèle dans les chaires de la capitale, et se soumit, sans hésiter, au concordat. Napoléon le fit d'abord grand-vicaire à Versailles, ensuite son chapelain, l'un de ses aumôniers en 1805, et lui donna l'évêché de Troyes en 1809. Sa reconnaissance pour tant de bienfaits inspira plusieurs fois au nouveau prélat des éloges qui lui ont été souvent reprochés. « Puisse le souverain maître des rois, disait-il dans un de ses mandements de la première année de son épiscopat, veiller d'une manière particulière sur la nouvelle dynastie, et rendre son trône immuable comme le soleil! » Lorsque le souverain pontife fut conduit à Fontainebleau, l'évêque de Troyes fit de vives représentations à l'empereur, et donna sa démission. Il fut arrêté, et le prélat, traîné de prison en prison dans le château de Vincennes, ne fut mis en liberté qu'en 1814. Il fut alors rétabli sur son siége, et le quitta lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe; mais il le reprit après le retour du roi. Dans le mois d'avril 1816, M. de Boulogne publia une *Instruction pastorale* sur l'amour que nous devons au roi, et sur le rétablissement de la religion catholique. Les mandements qu'il fit ensuite paraître contre la philosophie moderne, les sermons qu'il prononça dans ses dernières années, ont un caractère trop marqué de violence et d'amertume; mais ils attestent encore la vigueur de son premier talent. Le roi l'avait nommé archevêque de Vienne; mais le projet de concordat qui rétablissait ce siége, soumis d'abord à la Chambre des députés, fut retiré par le gouvernement. Toutefois M. de Boulogne garda son titre d'archevêque, et reçut les honoraires de cette dignité. Bientôt après il fut appelé à la Chambre des pairs.

* BOULTER (Hug.), prélat anglais, mort en 1742, fut chapelain de George Ier, précepteur du prince Frédéric, évêque de

Bristol et archevêque d'Armagh, consacra sa fortune et ses soins à soulager l'infortune, à fonder et à doter des hospices.

* BOULTON (Matthieu), célèbre mécanicien anglais, membre de la Société royale de Londres, né en 1728, a fait construire la fameuse manufacture de quincaillerie de *Soho*, près de Birmingham, dont les produits, tels que vases et candélabres, décorent les plus beaux appartements de l'Angleterre. Il fit élever une machine à vapeur qu'il appliqua à un moulin propre à la fabrication des médailles et de la monnaie. Ce moulin fait mouvoir huit machines particulières, qui estampent chacune de 70 jusqu'à 90 pièces en une minute. Boulton fit passer à Pétersbourg tous les objets nécessaires pour élever deux ateliers de monnaies. Il mourut en 1809.

* BOUMA (Jean-Acronius), professeur de théologie à Franeker, mort en 1627, auteur de *Syntagma theologiæ*, Groningue, 1605; et *Elenchus orthodoxus pseudo-religionis romano-catholicæ*, 1615.

* BOUMA (Dominique ACRONIUS de), fils du précédent, professeur d'éloquence à Franeker, mort en 1656, a donné *Historia civitatis*, 1651.

* BOUNIEU, peintre et graveur, né à Marseille en 1744. Parmi les morceaux qu'il a gravés à la manière noire, on distingue : *le Supplice d'une vestale*, *la Naissance de Henri IV*, et *Adam et Ève* dans le paradis terrestre.

* BOUNYN (Gabriel), conseiller du duc d'Alençon au 16e siècle. Il donna en 1561 *la Soltane*, tragédie. Cette pièce est la première qui ait été puisée dans l'histoire turke; la mort de Mustapha, fils de Soliman, qui en fait le sujet, était un événement dont les principaux acteurs vivaient encore. Cet auteur a donné en outre quelques *poésies* françaises et latines.

* BOUQUES (Charles de), seigneur de Vons, près Montpellier, né au 16e siècle, est connu par la première partie des *Merveilles de Jésus-Christ*, imprimée à Paris en 1642, in-8o.

* BOUQUES (Charles de), avocat du 16e siècle, a travaillé avec Despeisses au *Traité des successions testamentaires et ab intestat*.

* BOUQUET (dom Martin), bénédictin de Saint-Maur, né en 1685 à Amiens, mort à Paris en 1754, eut part aux *Recueils* de Montfaucon. On a de lui la *Collection* des historiens de France jusqu'au 8e volume, à Paris, 1738 et années suivantes in-folio. Il en a paru 10 volumes depuis sa mort. Il exécuta avec l'exactitude d'un homme laborieux cette entreprise, que le gouvernement lui avait confiée, et pour laquelle il avait une pension. Bouquet avait plus d'amour pour le travail que d'esprit et de discernement.

* BOUQUET (Pierre), neveu du précédent, avocat, mort en 1781, a publié : *le Droit public* de la France éclairci par les monuments de l'antiquité, 1756, in-4o; *Tableau historique et généalogique* des trois cours souveraines de France, 1772, etc.

* BOUQUET (Henri), lieutenant-colonel dans l'armée anglaise au Canada, se distingua par de savantes manœuvres, et réduisit les Indiens de l'Ohio et autres peuplades. Mort à Pensacola en 1766.

* BOUQUEY (Angélique), belle-sœur de Guadet, député de la Gironde à l'Assemblée législative et à la Convention nationale. Ayant caché son beau-frère avec d'autres proscrits après la journée du 30 mai, dans sa maison de Saint-Émilien, elle fut arrêtée et conduite avec eux sur l'échafaud révolutionnaire de Bordeaux; mais elle opposa une telle résistance à ses bourreaux, qu'ils eurent beaucoup de peine à y traîner cette généreuse victime. La hardiesse et l'énergie de ses réponses avaient également fait trembler ses juges.

* BOUQUIER (Gabriel), député de la Dordogne à l'Assemblée nationale, président de la Société des jacobins, vota la mort de Louis XVI. Sa fureur révolutionnaire se porta jusque sur les tableaux du Muséum, dont il voulait exclure ceux relatifs à la monarchie. Il fit avec Moline un opéra intitulé: *la Réunion du* 10 *août*, sans-culotide en 5 actes, représentée en 1793 et 1794. Il mourut en 1811.

* BOUQUIN (Charles), religieux dominicain, né à Tarascon en 1622, se distingua pendant 40 ans comme prédicateur et comme théologien. Il mourut en 1698. On a de lui: *Solis Aquinatis splendores circa sanctum eucharistiæ mysterium*, Lyon, 1677, in-fol.; *Sermones apologetici quibus sanctæ catholicæ ac romanæ ecclesiæ fides contra novatores defenditur*, ibid., 1689, in-fol. Ses *Sermons* latins restèrent manuscrits dans les archives du couvent de Buix.

* BOURBON (Robert de FRANCE, comte de Clermont, seigneur de), sixième

fils de saint Louis et de Marguerite de Provence, est la tige de la famille de ce nom qui monta sur le trône de France en la personne de Henri IV, et plus tard sur ceux d'Espagne, de Naples et de Parme. Robert, né en 1256, mort en 1318, épousa Béatrix de Bourbon, fille d'Agnès, héritière du grand fief de Bourgogne, qui fut érigé en duché-pairie l'an 1327 en faveur de Louis, fils aîné de Robert de France.

* BOURBON (Charles, duc de), si célèbre sous le nom de connétable de Bourbon, né en 1489, était fils de Gilbert, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague. Il reçut à 26 ans l'épée de connétable de François Ier, et se distingua par une haute valeur, surtout à la bataille de Marignan et dans les campagnes du Milanais, dont il fut nommé vice-roi. Rien ne manquait à son bonheur et à sa gloire lorsqu'une injustice l'enleva malheureusement à la France. Trop fier pour se voir dépouillé de ses biens par la mère d'un roi qu'il avait tant aidé de son épée, le connétable oublia son devoir et sa patrie, écouta les propositions de Charles-Quint, parut contre les armées de France à la tête de celles de l'empereur, et eut le malheur de contribuer au gain de la bataille de Pavie. Il suivit le malheureux François Ier en Espagne, non pour veiller à ses intérêts, mais pour être compris dans le traité. Trompé dans ses espérances, et dissimulant son dépit, il retourna à la tête de cette armée qui avait fait trembler l'Italie. Ne pouvant plus suffire à la paie de ses soldats, il les mena au siége de Rome, dont il leur promit le pillage; mais il fut frappé d'un coup mortel en montant le premier à la brèche, le 6 mai 1537, à 48 ans.

* BOURBON (Charles de), fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, cardinal, archevêque de Rouen et légat d'Avignon, prêta sans le vouloir son nom à la faction opposée à l'avénement de Henri IV au trône. Après la mort de Henri III, qui l'avait fait enfermer à Tours, le duc de Mayenne, chef de la Ligue, le fit déclarer, sous le nom de Charles X, vrai et légitime roi de France. Mais le cardinal, exempt d'ambition, et ne se faisant aucune illusion, fit passer à Henri IV une lettre dans laquelle il le reconnaissait pour son légitime souverain. On ne laissa pas de frapper de la monnaie en son nom. Mais au milieu du choc des factions, qui ne l'avaient mis en avant que pour masquer leurs intérêts, le cardinal de Bourbon, toujours prisonnier à Tours, mourut de la gravelle en mai 1590, âgé de 67 ans. Le nom de Charles X fut rayé par le parlement de tous les actes où il se trouvait.

* BOURBON (Charles de), neveu du précédent, connu sous le nom de cardinal de VENDOME, et après la mort de son oncle sous celui de BOURBON, se crut chef du parti qui ne voulait reconnaître Henri IV qu'à condition qu'il rentrerait dans le sein de l'église. Mais l'entreprise méditée en sa faveur ayant été découverte, il en tomba malade de chagrin, et mourut en juillet 1594.

* BOURBON-CONDÉ (Louis, duc de), fils de Henri-Jules, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, grand-maître de France, chevalier des ordres du roi et gouverneur de Bourgogne et de Bresse, hérita de la valeur de ses ancêtres, servit sous le grand dauphin au siége de Philipsbourg, suivit le roi à ceux de Mons en 1669 et de Namur en 1692, se distingua aux batailles de Stenkerque et de Nerwinde, fit la campagne de Flandre en 1694, et mourut subitement à Paris en 1710, à 42 ans.

* BOURBON (Louis-Henri, duc d'Enghien et de), fils du précédent, né à Versailles en 1692, fut chef du conseil de régence pendant la minorité de Louis XV, surintendant de l'éducation de ce prince et premier ministre d'état après la mort du duc d'Orléans, régent en 1723. Jeune, aimant les plaisirs, et surtout trop confiant, le duc de Bourbon, avec de bonnes intentions, n'eut pas un gouvernement heureux : tout se faisait par la jeune marquise de Prié, sa maîtresse, l'instrument du fameux financier Pâris Duverney, surintendant du prince, qui dirigeait toutes les affaires sans avoir le titre de ministre. Cependant leurs exactions, principalement les édits bursaux, irritèrent la noblesse comme le peuple, et le cardinal de Fleury fit exiler le duc à Chantilly, où il mourut en 1740, à 48 ans.

* BOURBON (Louise-Marie-Thérèse-Bathilde D'ORLÉANS, duchesse de). A peine sorti de l'enfance, le duc de Bourbon devint épris de cette princesse, plus âgée que lui de six ans. L'amour du jeune duc et l'impatience qu'il témoigna de devenir son époux fournirent à Laujon le sujet de l'agréable opéra-comique *l'Amoureux de quinze ans,* qui fut joué sur le théâtre de Chantilly pendant les fêtes du mariage, et

l'année d'après (le 18 août 1771), à la Comédie-Italienne. On avait résolu de faire voyager le prince une année ou deux avant de le laisser tête-à-tête avec son épouse, mais il trompa la vigilance de ses Argus, et l'enleva du couvent où elle était. La duchesse *de Bourbon* accoucha en 1772 du duc d'*Enghien*. Un triste accident faillit signaler la naissance de cet enfant, qui fut le seul fruit de cette union. Il vint au monde noir et sans mouvement, après avoir causé à sa mère des souffrances inouies pendant 48 heures. On l'enveloppa de linges trempés dans de l'esprit de vin pour ranimer chez lui la chaleur vitale ; une étincelle vola sur ses langes inflammables, le feu y prit et ne fut arrêté que par les soins de l'accoucheur et du médecin. Les deux époux ne tardèrent pas à se refroidir l'un et l'autre ; ils se séparèrent à la fin de 1780. La duchesse ne quitta point la France à l'époque de la révolution. En 1793, elle fut détenue à Marseille par suite des décrets de la Convention nationale. Le 17 octobre de la même année, elle écrivit à la Convention qu'elle faisait don à la nation de tous ses biens. Après le 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), le corps législatif ordonna que le décret pour le transférement des Bourbons hors de la France serait exécuté à son égard, et cette princesse partit pour l'Espagne. Lorsque les armées françaises entrèrent en Catalogne, l'an 1809, elle était encore à Barcelone, et n'eut qu'à se louer des procédés des généraux français. Revenue à Paris après la rentrée des Bourbons, elle passa les dernières années de sa vie dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes, et mourut frappée d'une apoplexie foudroyante en 1822, tandis qu'elle suivait une procession de Sainte-Geneviève. Elle a fait imprimer en Espagne plusieurs ouvrages renfermant des détails sur sa vie privée et sur ses opinions religieuses qui tenaient beaucoup de celles de madame Guyon.

* BOURBON. *Voyez* Condé et Angoulême.

* BOURBON (Nic.), l'Ancien, né à Vandeuvre, près de Bar-sur-Aube, en 1503. Marguerite, reine de Navarre, lui confia l'éducation de Jeanne d'Albret, sa fille, mère de Henri IV. Après avoir séjourné quelques années à la cour, il prit le parti de se retirer à Cande, petite ville sur les confins de l'Anjou et de la Touraine, où il avait un bénéfice. La poésie latine avait été le principal délassement de sa vie, qu'il termina dans la retraite ; il vivait encore en 1550.

* BOURBON (Nicolas), dit le Jeune, petit-neveu du précédent, né à Vandeuvre en 1574, successivement professeur de rhétorique dans les colléges de Calvi, des Grassins et d'Harcourt. Le cardinal du Perron, pour le récompenser de sa belle imprécation contre les assassins de Henri IV, en sa qualité de grand-aumônier, le nomma professeur de grec au collége royal, chaire qu'il occupa depuis 1611 jusqu'en 1620, époque à laquelle il entra dans l'Oratoire. Trois ans après il fut nommé chanoine de Langres. En 1637 il fut appelé à l'Académie française. Bourbon, qui écrivait aussi mal en français qu'il écrivait bien en latin, convenait de bonne foi que jamais il n'avait porté ses prétentions jusqu'à l'Académie. Ce poète mourut dans la maison de l'Oratoire de Saint-Honoré en 1644. Ses œuvres furent recueillies pour la première fois en 1630 sous le titre de *Poematia*, etc. ; elles ont été réimprimées après sa mort en 1651 et 1654 avec des augmentations.

BOURBON (île de). (*Géographie.*) Elle est située dans la mer des Indes à trente-six lieues à l'ouest-sud-ouest de l'île de France, et à cent lieues à l'est de Madagascar ; on estime sa longueur à quatorze lieues, sa largeur à neuf, et le contour, en suivant les sinuosités, à quarante-huit.

Le terrain va en s'élevant depuis le bord de la mer jusqu'au massif des deux montagnes qui occupent le centre de l'île ; elles sont volcaniques : l'une est le gros Morne éteint depuis long-temps, l'autre le Piton de Fournaise, encore en activité. Le point le plus élevé de l'île est le Piton de neige élevé de mille huit cents toises au dessus du niveau de la mer ; on l'aperçoit de l'île de France lorsque le ciel est parfaitement pur.

Depuis le bord de la mer, le terrain va toujours en s'élevant vers le centre. Des crêtes variées couvrent cette vaste masse ; une lisière d'une lieue et demie de largeur, parallèle à la côte et interrompue par le *pays brûlé*, canton dans le sud, et exposé aux ravages du volcan, est tout ce que l'on a défriché sur la pente des montagnes ; celle du nord est bien plus vaste. Des espèces de bassins ou de vallons, des rivières rapides cernées par des remparts perpendiculaires, des monticules jetés dans ces vallons et dans les torrents dont ils embarrassent le cours,

des prismes basaltiques souvent disposés en colonnades régulières, des couches de laves les plus variées, des fissures profondes, des indices d'un fracassement général, tout annonce d'anciennes et terribles révolutions physiques.

Ce qu'on nomme la partie du vent (est) est la plus riante, celle de sous le vent (ouest) passe pour la plus riche; mais elle est un peu sèche, et les sources y sont rares. La première, tempérée par des brises continuelles et bien cultivée, retrace souvent l'Europe; le climat est plus doux dans la seconde.

Les rivières qui descendent des hauteurs sont agréables en été, elles se changent en torrents dans la saison des pluies. Un chemin qui fait le tour de l'île n'est praticable pour les charrois que dans quelques parties; avec le temps il sera possible d'adoucir toutes les rampes et de les rendre accessibles aux voitures.

La chaleur est excessive depuis la fin de novembre jusqu'au commencement d'avril. L'air est pourtant rafraîchi le soir par la brise de terre, le matin par la brise de mer. On trouve heureusement, en montant aux habitations, un refuge contre l'excès de la chaleur; rarement le thermomètre est au dessous du 14° au pied de la montagne, et au dessus de 30°.

Les vents soufflent constamment du sud-est, excepté au commencement des nouvelles et des pleines lunes. Les ouragans causent souvent de grands ravages. Le climat est d'ailleurs un des plus salubres que l'on connaisse.

Le pays cultivé, séparé fréquemment du rivage par une bande pierreuse, s'élève jusqu'à cinq cents toises. Le sol, de nature volcanique, est très-fertile et donne les productions des régions tempérées et des contrées équatoriales. On y récolte également le froment, le sucre, le coton, les épiceries des Moluques. Le café est la principale richesse de l'île : on y avait trouvé des cafiers sauvages, on y apporta des plans de Moka en 1718; ils y ont parfaitement réussi. Les raisins sont les seuls fruits des climats tempérés qui ne se refusent pas au climat. Plusieurs arbres, entre autres le natte, le benjoin et le taxamaxa donnent d'excellents bois de construction. Ils commencent, ainsi que les palmiers, à devenir rares.

L'île est divisée en deux districts et onze communes ou quartiers; le principal est Saint-Denis où siégent les autorités. Elle est administrée par un gouverneur; une cour royale et des tribunaux inférieurs y rendent la justice.

On y compte dix-sept mille habitants blancs, six mille hommes de couleur affranchis, soixante mille esclaves nègres.

Le commerce de Bourbon, soit avec la métropole, soit avec l'île de France, Madagascar et la côte d'Afrique, occupe près de cent quarante navires de toute grandeur. La somme des produits de la colonie en café, sucre, girofle, cacao, coton, indigo, muscade, est de 1,220,000 piastres, et en froment, riz, maïs, de 647,000. Le défaut absolu de port est un grand obstacle pour les relations commerciales. On ne trouve sur quelques points de la côte que de mauvaises rades qui n'offrent pas beaucoup de sûreté aux bâtiments.

Saint-Denis, capitale de l'île, présente aux regards l'étendue d'une jolie ville de France, peuplée de huit mille habitants. Les maisons y sont assez rapprochées; des bouquets d'arbres égaient la perspective, excepté vers les bords de la mer, où les bâtiments semblent être contigus. On n'aperçoit aucun édifice remarquable, en général les maisons sont d'une construction élégante; à l'est et au nord, la mer paraît arriver jusqu'à l'entrée des rues de la ville; on la voit blanchir tout du long du rivage. Les navires à l'ancre ne cessent point de se balancer dans la rade. La ville est assez animée dans les rues voisines de la mer où sont les établissements de l'État et des négociants. Sa position a été déterminée par Pingré en 1761, à 20° 51′ de latitude sud et 53° 10′ de longitude est.

Mascarenhas, navigateur portugais, découvrit Bourbon en 1545; cette île, alors inhabitée, fut long-temps connue par le nom de l'homme, qui, le premier, l'avait vue. Elle fut d'abord peuplée, en 1646, par des Français exilés de Madagascar. Flacourt en fit prendre possession en 1649 au nom du roi de France, et lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. Le premier établissement fixe ne date que de 1663. L'île fut ensuite cédée à la compagnie des Indes. En 1717 on y comptait neuf cents habitants libres, et onze cents esclaves. Poivre en fut le bienfaiteur par la sagesse de son administration, et la création de plusieurs cultures nouvelles. Il fut puissamment se-

condé dans ses efforts par plusieurs colons, entre autres par Joseph Huber qui réussit à greffer le muscadier et à faire ainsi donner des fruits aux individus mâles de cet arbre dioïque.

Dans la glorieuse campagne de l'Inde sous Suffren et Bussy, les créoles de Bourbon fournirent un bataillon de volontaires qui partagèrent, par leur bravoure et leur conduite, la brillante réputation acquise aux régiments de la métropole. Depuis la révolution, elle porta successivement les noms d'île de la Réunion et d'île Bonaparte. Pendant la guerre terminée en 1814, les militaires de cette île soutinrent dignement leur ancien renom : leur courage ne put l'emporter sur le nombre et sur les efforts multipliés des Anglais; la garnison des troupes régulières n'étant pas elle-même un auxiliaire suffisant. Le 8 juillet 1810, la colonie fut attaquée par plus de quatre mille hommes de troupes britanniques : après quelques actions très-vives, elle capitula. Elle fut rendue à la France le 2 avril 1815.

M. Bory de Saint-Vincent dans son *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique*, et M. Billiard dans son *Voyage aux colonies orientales*, nous ont donné des renseignements précieux sur cette île.

E...s.

* BOURBOTTE, né à Vaux, près d'Avallon, fut député de la Convention en 1792, vota la mort de Louis XVI, et eut part à tous les excès du parti de la Montagne. Envoyé en 1794 dans les départements de l'ouest, il ordonna avec Rossignol des mesures d'extermination qui dévastèrent la malheureuse Vendée. De retour à la Convention, il eut l'audace de prendre la défense de l'atroce Carrier; mais il ne tarda pas lui-même à le suivre sur l'échafaud en 1795.

* BOURCET (Pierre-Joseph de), né en 1780 à Usseaux en Dauphiné, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de Saint-Louis et commandant en second du Dauphiné, se distingua dans le génie et l'artillerie aux campagnes de 1733 et 41 en Italie et 1756 en Allemagne, et se fit surtout une réputation pour la guerre de montagnes. Mort en 1780. On a de lui : des *Mémoires* sur cette dernière guerre, Paris, 1792, et une belle *Carte topographique* du Haut-Dauphiné, 1758 en 9 feuilles, très-exacte.

* BOURCHENU (Jean-Pierre MORET de), marquis de Valbonnais, né à Grenoble en 1651, de l'Académie des sciences. Entraîné par son goût décidé pour les voyages, il parcourut l'Italie, la France, la Hollande, les Pays-Bas, l'Angleterre; mais, s'étant trouvé sur la flotte anglaise au combat de Solbaye, il en fut tellement frappé que, renonçant à son goût pour les aventures, il revint en France, s'adonna à l'étude du droit et des lettres, et fut nommé président de la chambre des comptes et conseiller-d'état. Mort en 1730. Son meilleur ouvrage est une *Histoire du Dauphiné*, Genève, 1722, 2 vol. in-fol.

* BOURCHIER (Jean), lord BERNERS, chancelier de l'échiquier et gouverneur de Calais sous Henri VIII, auquel il rendit de grands services à la guerre et dans les négociations. Mort en 1532 On estime sa traduction de Froissart, 1523.

* BOURCHIER (Thomas), a écrit : *Historia ecclesiastica de martyrio fratrum ordinis S. Francisci in Angliâ, Belgiâ et Hyberniâ, à* 1536 *ad* 1582, Paris, 1582, in-8°.

* BOURCIER-MONTUREUX (J.-Léonard, baron de), né à Vezelise en 1646, issu d'une famille du Languedoc. Appelé en 1698 par le duc Léopold pour remplir la place de procureur-général de la cour souveraine de ses états, il en devint le législateur; le code qu'il rédigea fut même en partie adopté en Russie. Il fut ensuite plénipotentiaire à La Haye, à Utrecht, ambassadeur à Rome, et mourut en 1726.

* BOURCIER-MONTUREUX (Jean-Louis, comte de), né à Luxembourg en 1697, fils du précédent, lui succéda dans toutes ses places, et rendit d'importants services à l'empereur François Ier, lors du traité de Vienne, et dans diverses négociations. Mort en 1749, laissant à la postérité, ainsi que son père, le véritable modèle des grands magistrats.

* BOURCIER (N.), cousin germain du précédent, président de la cour souveraine de Nancy, auquel on attribue : *De la nature du duché de Lorraine, de son origine, de sa succession masculine*, 1 vol. in-4°.

* BOURDAILLE (Michel), docteur de Sorbonne, théologien, aumônier et grand-vicaire de La Rochelle, où il mourut en 1694. On a de lui : *Défense de la doctrine de l'église sur l'Eucharistie*, 1676; *Défense sur le culte des saints*, 1677; *Théologie morale de saint Augustin*, 1687, in-12, et autres ouvrages théologiques.

* BOURDAISIÈRE (J. BABOU de la),

se trouva aux états de Blois, où il tua Chicé en duel en 1588, s'attacha ensuite à la Ligue, devint lieutenant-général de cavalerie sous Mayenne, et fut tué à la journée d'Arques en 1589.

* BOURDAISIÈRE (J. BABOU de la), fils d'un seigneur de ce nom et de Marie Gaudin, la plus belle femme de son temps, épousa une fille de Florimond Robertet, secrétaire d'état sous Louis XII et François Ier. Il en eut un fils et trois filles dont la destinée mérite d'être connue.

* BOURDAISIÈRE (FRANÇOISE BABOU de la), fille aînée du précédent, épousa Antoine d'Estrées, grand-maître de l'artillerie, et fut mère de Gabrielle d'Estrées.

* BOURDAISIÈRE (ISABELLE BABOU de la), deuxième fille de JEAN, femme de François d'Escoubleau, marquis de Sourdis, fut mère du cardinal de Sourdis et de Henri, archevêque de Bordeaux.—La dernière sœur des précédents, Marie BABOU, eut de Claude de Beauvilliers, gouverneur d'Anjou, Marie de Beauvilliers, qui fut aimée de Henri IV.

* BOURDALOUE (LOUIS), jésuite, né à Bourges en 1632. Il prêcha d'abord en province; ses supérieurs l'appelèrent ensuite à Paris. C'était en 1669, à l'époque la plus brillante du siècle de Louis XIV. Ses premiers sermons eurent un succès prodigieux. Madame de Sévigné écrivait à sa fille qu'elle n'avait jamais rien entendu de plus beau, de plus noble que les sermons du Père Bourdaloue. Louis XIV voulut l'entendre; il prêcha devant le roi l'avent en 1670, et le carême en 1672. Rarement le même prédicateur était appelé trois fois à la cour; Bourdaloue y parut dix fois, et fut toujours accueilli avec le même empressement. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut envoyé en Languedoc pour faire goûter aux nouveaux convertis les vérités de la religion catholique. Vers les dernières années de sa vie, il abandonna la chaire pour se consacrer aux assemblées de charité, aux hôpitaux, aux prisons. Ses discours pathétiques et ses manières insinuantes ne manquèrent jamais leur effet. Il exerça jusqu'à sa mort une sorte d'empire sur tous les esprits, et cet empire il le devait autant à l'aménité de ses mœurs qu'à la force de ses raisonnements. Il mourut en 1704. La meilleure édition de ses œuvres est celle du Père Bretonneau, jésuite, en 14 vol. in-8o, Paris, imprimerie royale, 1707 et années suivantes. Ses *Sermons* ont été traduits en plusieurs langues, et sont dans toutes les bibliothèques de l'Europe.

* BOURDEILLES (HÉLIE de), pieux et savant cardinal, évêque de Périgueux, archevêque de Tours, né en 1410, mort en 1484, est surtout connu par l'interdit qu'il mit sur la ville de Périgueux, dont la corruption était alors excessive. Ce fut lui qui intercéda auprès de Louis XI mourant pour le cardinal Balue et autres prisonniers d'état. Il a laissé: *Opus pro pragmaticæ sanctionis abrogatione*, Toulouse, 1518; *Defensorium concordatorum*, Paris, 1520, in-4o.

* BOURDEILLES (PIERRE de). *Voyez* BRANTÔME.

* BOURDEILLES (CLAUDE de, comte de Montrésor). *Voyez* MONTRÉSOR.

* BOURDELIN (CLAUDE), chimiste et pharmacien, membre de l'Académie des sciences, né en 1621 à Villefranche, près Lyon, mort en 1699, possédait de vastes connaissances en minéralogie. Fontenelle fit son éloge.

* BOURDELIN (CLAUDE), fils du précédent, né à Senlis en 1667, s'adonna dès sa jeunesse à l'étude du grec et à celle des mathématiques, fit de tels progrès dans ces sciences, qu'à 18 ans il avait traduit tout Pindare, tout Lycophron, et que, sans aucun secours, il entendait l'ouvrage de La Hire sur les sections coniques. Ses succès ne furent pas moins brillants dans l'étude de la médecine; il devint premier médecin de la duchesse de Bourgogne, et mourut en 1711, membre de l'Académie des sciences à laquelle il consacra tous ses travaux. Il n'a pas laissé d'écrits.

* BOURDELIN (FRANÇOIS), frère du précédent, né en 1668, se livra à l'étude des langues, et fut membre de l'Académie des inscriptions. Mort en 1717. On a de lui: *Description de quelques anciens monuments*. Il avait entrepris deux ouvrages assez considérables: l'*Explication* de toutes les médailles modernes frappées depuis deux ou trois siècles, et la traduction du *Système intellectuel de l'univers* par Cudworth.

* BOURDELIN (LOUIS-CLAUDE), fils du précédent, né en 1695, fut professeur de chimie au Jardin des Plantes, médecin de *Mesdames*, membre de l'Académie des sciences, de l'Académie de Berlin et de celle des Curieux de la Nature. Mort en 1777.

* BOURDELIN (l'abbé), né en 1725, fut instituteur à Lyon. On a de lui: *Nouveaux*

éléments de la langue latine, ou *Cours de thèmes français-latins*. Mort en 1783.

* BOURDELOT (Jean), maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, savant dans les langues et la jurisprudence. Mort en 1638. Nous avons de lui des *Notes sur Lucien*, une édition estimée d'Héliodore, 1619, in-8°. On trouve aussi de ses notes dans l'édition de Pétrone, Paris, 1677, in-12, publiée par Adrien de Valois.

* BOURDELOT (Edme), frère du précédent, fut médecin du roi, et très en réputation de son temps.

* BOURDELOT (l'abbé). *Voyez* Michon.

* BOURDIC (baronne de). *Voyez* Viot, qui est le nom du dernier mari de cette dame, dont le nom de famille est M.-A-H. PAYAN DE L'ÉTANG.

* BOURDIGNÉ (Ch. de), ecclésiastique angevain du 16e siècle, auteur d'un ouvrage en rimes intitulé : *la Légende de maître Pierre Faifeu*, écolier d'Angers, 1532, réimprimée en 1723.

* BOURDIGNÉ (Jean de), frère du précédent, chanoine d'Angers, auteur d'une histoire des *Annales et chroniques de l'Anjou et du Maine*, Angers, 1529.

* BOURDIN (Maurice), antipape en 1118, sous le nom de *Grégoire VIII*, était auparavant archevêque de Brague. Excommunié dans un concile, il se renferma dans Sutri où il se défendit quelque temps; mais le peuple l'ayant livré aux troupes de Calixte II, ce pape le retint prisonnier à Fumone, où il mourut en 1122.

* BOURDIN (Gilles), né à Paris en 1517, mort en 1570, procureur-général au parlement de Paris. Homme religieux, magistrat éclairé et intègre, il était de plus versé dans les langues hébraïque, grecque et latine. On a de lui un *Commentaire* grec sur la comédie d'Aristophane intitulée : *Cereris sacra celebrantes*, Amsterdam, 1710, in-fol., et un autre latin sur l'édition de 1539, Paris, 1628, in-8°.

* BOURDIN (Jacq.), seigneur de Vilaines, secrétaire d'état sous Henri II, François II et Charles IX, dressa les instructions pour soutenir les droits de l'église gallicane au concile de Trente; on les trouve dans le recueil des *Actes* de ce concile, Paris, 1654. Il fut ensuite employé aux négociations de Troyes pour la conclusion de la paix avec l'Angleterre, et mourut en 1567.

* BOURDIN (Nic.), petit-fils du précédent, mort en 1676, gouverneur de Vitry-le-Français, a laissé quelques écrits sur les mathématiques et l'astrologie, Paris, 1654, 1644, in-4°.

* BOURDIN (Ch.), archidiacre et grand-vicaire de Noyon, a publié : *l'Histoire de Notre-Dame de Fieulaines*, Saint-Quentin, 1662.

* BOURDIN (Matthieu), religieux minime, mort en 1692, a publié : *Vie de Madeleine Vigneron*, du tiers-ordre de Saint-François-de-Paule, Rouen, 1689, in-12.

* BOURDIN (Michel), habile sculpteur, né à Orléans dans le 16e siècle, fit le tombeau et la statue de Louis XI qui se voyaient au Musée des monuments français.

* BOURDOISE (Adrien), vertueux ecclésiastique, né en 1584, mort en réputation de sainteté en 1655, instituteur de la communauté des prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ressuscita en France l'esprit du sacerdoce presque éteint par suite des guerres civiles, et passa sa vie entière dans les missions, aux catéchismes, aux conférences, et prit une part très-active avec saint Vincent-de-Paule aux entreprises et fondations religieuses qui furent faites de son temps.

* BOURDON (Sébastien), peintre et graveur, directeur de l'Académie de peinture, né à Montpellier en 1616, apprit son art en Italie et se rendit habile dans tous les genres, mais surtout dans le paysage. Peignant avec une facilité et une vitesse extraordinaire, il ne mettait guère de fini et de correction dans ses ouvrages, qui n'en étaient pas moins recherchés. D'un naturel inquiet et inconstant, il voyagea longtemps dans le Nord, où Christine de Suède le combla de bienfaits et essaya vainement de le fixer près d'elle. Il revint dans sa patrie travailler pour Louis XIV, aux Tuileries, et mourut en 1671, à 55 ans. Ses tableaux les plus estimés sont : le *Martyre de saint Pierre*, *le Supplice de saint Gervais et saint Protais*, son *Portrait*, *le Repos de la sainte famille*, *Jésus bénissant ses disciples*, une *Descente de croix*, une *Halte de Bohémiens*, etc., qui sont tous au Musée royal.

* BOURDON (Aimé), médecin, fils d'un ingénieur du roi d'Espagne, né à Cambrai en 1638, mort en 1706. Il a laissé : *Tables anatomiques*, 1678, grand in-fol., et la *Description anatomique du corps humain*,

dont la dernière édition est de Paris, 1683, in-12.

* BOURDON DE SIGRAIS (Claude-Guill.), membre de l'Académie des inscriptions, né en 1715, mort en 1791, quitta de bonne heure la carrière militaire pour se livrer entièrement à la littérature. On a de lui : *Histoire des Rats*, 1738, in-8o; traduction des *Institutions militaires* de Végèce, 1759, in-8o; *Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois*, 1774; *des Germains*, 1781; *des Français sous Clovis*, jusqu'à la fin du règne de Henri IV, 1786; et *Dialogue sur les orateurs*, traduit du latin de Tacite.

* BOURDON (François-Louis), connu sous le nom de Bourdon-de-l'Oise, procureur au parlement de Paris, embrassa d'abord la révolution, et devint député du département de l'Oise à la Convention nationale; mais les excès commis dans la Vendée, où il fut en mission, modifièrent son exaltation révolutionnaire. Il revint à l'Assemblée, et contribua à y renverser successivement les divers partis de la Gironde, de Danton, de Robespierre même. Nommé membre du corps législatif après la chute de ce dernier, il se rangea dans le parti de Clichy contre le directoire, et fit rapporter la loi qui bannissait tous les nobles. N'ayant pas été compris sur la liste de déportation de ses collègues, il demanda à partager leur sort, subit son exil avec fermeté, et mourut à Sinnamary, conservant jusqu'au dernier moment un courage qui tenait de l'exaltation.

* BOURDON (Louis-Gabriel), né à Versailles en 1741, secrétaire interprète au département des affaires étrangères, mort en 1795, consacra ses loisirs à la littérature. On a de lui : les *Mânes de Flore*, Paris, 1773, in-12; *Les enfants du pauvre diable*, Paris, 1765, in-16; *Lettres à Emma*, Paris, 1784, in-8o; *Voyage d'Amérique*, 1786; un grand nombre de chansons, de poésies et comédies de société, etc.

* BOURDON (Léonard-L.-J.-Joseph), né vers 1540, vint s'établir à Paris comme instituteur quelques années avant la révolution. Sa conduite dans le cours de cette époque mémorable offre un tissu de crimes et de frénésie. Membre de la Convention, il prit une grande part au procès de Louis XVI, et vota pour la peine de mort dans les 24 heures. La plus rapide esquisse de la vie politique de ce séide, serait trop hideuse pour qu'on se résigne à la tracer. Il mourut à Paris dans l'obscurité; il avait publié : *Mémoires* sur l'instruction et sur l'éducation nationale, 1789, in-8o; *Recueil* des actions civiques des républicains français, 1794, in-4o; *le Tombeau des Imposteurs*, sans-culotide (œuvre dramatique) en 3 actes, 1794, in-8o.

BOURDONNEMENT. (*Histoire naturelle.*) Bruit que font entendre certains insectes en volant. Sa cause demeure inconnue ou du moins indécise, encore que plusieurs observateurs habiles se soient efforcés de l'expliquer. Nous avons remarqué qu'il ne cessait pas toujours après qu'on avait arraché les ailes de l'animal, et lorsqu'on avait réduit celui-ci à l'impossibilité de voler. Si, lorsque l'insecte privé des parties qui le soutiennent dans l'air, continuant à bourdonner, est placé sur la surface d'une eau bien tranquille, de manière à y surnager, il y cause des ondulations concentriques et rapides qui s'étendent à une grande distance. C'est en traitant de la respiration que nous reviendrons sur cette singularité. B. de St.-V.

* BOURDOT DE RICHEBOURG (Charles-Antoine), avocat au parlement de Paris, mort en 1735, âgé d'environ 75 ans, a publié un *Coutumier général de France*, Paris, 1724, 8 vol. in-folio.

* BOURDOT DE RICHEBOURG (Claude-Étienne), homme de lettres, né à Paris en 1699, suivit d'abord la carrière du barreau et celle des armes. On a de lui : *Évandre et Fulvie*, histoire tragique, Paris, 1726, in-12; *Invention de la poudre*, poème en trois chants, 1732, in-8o; *Histoire de l'église de Vienne*, sous le nom de Charvet, Lyon, 1751, etc.

* BOURET (N....), célèbre financier, mort en 1778, fils d'un valet de chambre du comte de Fériol, entra dans les affaires, y gagna des sommes considérables, devint fermier-général et secrétaire du roi, du grand collége, et s'acquitta de ses fournitures avec intelligence et désintéressement. Rien n'égalait son luxe et sa magnificence; le pavillon de Croix-Fontaine qu'il fit bâtir pour recevoir Louis XV dans un rendez-vous de chasse, et qui lui coûta quatre millions, ses dépenses et sa facilité à obliger, lui firent anéantir une fortune de 600,000 francs de rente, et il mourut presque dans le besoin.

* BOURETTE (Charlotte REYNIER,

femme), connue aussi sous le nom de la *Muse limonadière*, née à Paris en 1714, morte dans cette ville en 1784, tenait à Paris un café devenu le rendez-vous des beaux esprits, qui lui inspirèrent le goût de la poésie. On a d'elle le *Recueil* de ses vers en 2 vol. in-12, 1755, et une comédie en un acte et en vers, jouée en 1779, intitulée *la Coquette punie*.

* BOURETTE (N.), mort en 1783, comédien de l'opéra-comique de la foire, passa ensuite au Théâtre-Français, où il remplissait les grotesques, rôles auxquels son extérieur le rendait parfaitement propre.

* BOURG (ÉTIENNE de), avocat, né à Lyon dans le 16e siècle, a écrit un ouvrage sur *l'Autorité du parlement de Paris*.

* BOURG (LAURENT de), fils du précédent, conseiller du roi, avait composé une *Élégie sur les malheurs de Lyon durant les guerres civiles*, Paris, 1569.

* BOURG (ANNE du), conseiller-clerc au parlement de Paris, neveu d'Antoine du Bourg, chancelier sous François Ier, se fit d'abord connaître par son savoir, et ensuite par son attachement au calvinisme. Ayant parlé en faveur de cette opinion religieuse dans une assemblée du parlement, il fut mis à la Bastille, jugé, condamné à être dégradé, pendu et brûlé en place de Grève, ce qui fut exécuté en 1559; il n'avait que 38 ans. Son supplice, au lieu d'intimider les hérétiques, en fit de nouveaux, et amena la conspiration d'Amboise et les guerres qui la suivirent.

* BOURG (ÉLÉONORE-MARIE DU MAINE, comte du), né en 1655, d'une famille noble et militaire, servit avec distinction sous Louis XIV, commanda en chef l'armée du Rhin en 1709, gagna la bataille de Rinnetsheim sur les Impériaux, et fut créé maréchal de France en 1724. Mort e n1739.

* BOURGEAT (LOUIS-ALEXANDRE-MARGUERITE,) né à Grenoble, mort à Paris en 1814, à l'âge de 28 ans. Il était l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, l'un des rédacteurs du *Mercure*, où il fit insérer ses poésies et des articles de critique en divers genres. Il était aussi un des collaborateurs du *Mercure étranger* et du *Moniteur*; il se proposait de donner la traduction de l'ouvrage de M. Grabert Hemso, intitulé : *Essai sur les Scaldes*, et avait partagé le prix adjugé en 1813 par l'Académie de Grenoble.

* BOURGELAT (CLAUDE), fut le fondateur des écoles vétérinaires en France et le créateur de l'*hippiatrique*, ou médecine des animaux domestiques. Il établit à Lyon, en 1762, la première école vétérinaire que l'on ait vue en Europe. Il a laissé des ouvrages remplis de recherches profondes. Ce sont : *un Traité de cavalerie ; Nouveaux principes sur la connaissance et sur la médecine des chevaux ; Anatomie comparée du cheval, du bœuf et du mouton ; Éléments de l'art vétérinaire*, sur les maladies contagieuses du bétail; un règlement pour les écoles vétérinaires de France et les articles de l'Encyclopédie relatifs à l'art vétérinaire et au manége. Il mourut en 1779, âgé de 67 ans.

* BOURGEOIS (JACQUES), écrivain sous François Ier, est connu par sa comédie des *Amours d'Érostrate et de Polymneste*, traduite de l'italien, Paris, 1545, in-8o.

* BOURGEOIS (JACQUES), trinitaire, a donné : *Amortissement de toutes perturbations, et Réveil des mourants*, Douai, 1576.

* BOURGEOIS (LOUIS), dite *Boursier*, sage-femme ou accoucheuse des 16e et 17e siècles, attachée à Marie de Médicis, femme de Henri IV, est auteur d'un ouvrage semé de contes et secrets ridicules, mais où se trouvent de bonnes choses, intitulé : *Observations sur la stérilité, perte de fruits*, etc., 1609-44, traduites en latin, allemand, hollandais, etc. ; *Récit véritable de la naissance des enfants de France*, Paris, 1625, in-12. — Madame BOURSIER DU COUDRAI (Angélique-Marguerite), de la même famille, a publié : *Abrégé de l'art des accouchements*, Paris, 1759.

* BOURGEOIS (FRANÇ.), jésuite, d'abord professeur de théologie à Pont-à-Mousson, ensuite missionnaire à la Chine, supérieur de la résidence des jésuites français à Pékin, s'y occupa ardemment de la direction des chrétiens de cette capitale et des provinces voisines. On a de lui un grand nombre de *lettres* répandues dans les recueils des *Lettres édifiantes*, dans les *Mémoires sur l'histoire, les arts et les mœurs des Chinois*.

* BOURGEOIS (N....), musicien de l'Opéra et surintendant de la musique des princes, né en 1675, mort en 1750, avait une haute-contre agréable. On a lui des *cantates*, la musique *des Amours déguisés* et des *Plaisirs de la paix*, ballets.

* BOURGEOIS de CHATEAU-BLANC (DOMINIQUE-FRANÇOIS), né à Château-Blanc

en Franche-Comté, mort à Paris en 1681 âgé de 83 ans, ingénieux mécanicien, mais presque toujours dupe d'intrigants qui, surprenant sa confiance, lui enlevaient l'honneur et le profit de ses découvertes. En 1744, il avait inventé des lampes à réverbères, dont les copies furent présentées vingt et un ans après par Bailli et Leroy au concours du prix proposé par l'Académie des sciences, pour la meilleure manière d'éclairer les rues d'une grande ville. Les deux copistes partagèrent le prix avec l'inventeur, qui put bien se venger de ses ineptes concurrents par de nouvelles découvertes, mais qui ne sut jamais trouver le chemin de la fortune.

* BOURGEOIS de CHASTENET (N...), censeur royal, écrivain du 18e siècle, dont on a les ouvrages suivants : *Les intérêts des princes d'Allemagne*, traduits du latin de Transée (B.-P. de Chemnitz), Freistadt, 1712, 2 vol. in-12; *Histoire du concile de Constance*, Paris, 1718, in-4o. Il a aussi publié une nouvelle édition de l'*Histoire du monde* de Chevreau, en 8 vol. in-12, 1717.

* BOURGEOIS (Antoine), né près d'Amiens, fut curé de Saint-Germain et principal du collége de Crépy en Valois. On a de lui : *Pub. Virgilii Maronis opera cum interpretation., annotat. et diction.*, etc., Senlis et Paris, 1755, 2 vol. in-8o.

BOURGEON. (*Histoire naturelle.*) Le botaniste et l'agriculteur connaissent sous ce nom de petits corps situés à l'aisselle des feuilles, au sommet des rameaux, ou bien au collet des racines d'un végétal, et recouverts d'écailles protectrices. Ils y voient l'espoir de la végétation de l'année; car les bourgeons contiennent les rudiments des tiges, des feuilles et de la fructification. Les écailles peuvent être considérées comme des feuilles qui, trop hâtives, avortent après avoir sauvé le rameau naissant; en général, ces écailles sont bien plus nombreuses et plus serrées dans les bourgeons des arbres du Nord qui doivent résister à la rigueur d'une température souvent très-froide. Dans les bourgeons des climats méridionaux, elles disparaissent et sont remplacées par des feuilles extérieures ou par des stipules.

Dans les arbres fruitiers, un jardinier tant soit peu exercé distingue le bourgeon qui ne doit produire que des feuilles, celui qui ne produira que des fleurs, et celui qui produira des fleurs et des feuilles. Dans quelques autres arbres, les bourgeons sont à peine visibles ou même ne le sont pas du tout.

C'est vers l'été que le bourgeon commence à paraître sur les arbres qui en comportent, c'est-à-dire lorsque la végétation est dans toute sa force; alors on le nomme *œil*. Après la chute des feuilles, il s'accroît insensiblement et prend le nom de *bouton*. Demeuré stationnaire durant la morte-saison, on le voit au printemps grossir et s'alonger; ses écailles s'écartent, il en sort un petit rameau, et bientôt la verdure que ces écailles tenaient captive, brille de fraîcheur et pare la nature.

M. Du Petit-Thouars, botaniste justement célèbre et membre de l'Académie des sciences, dans sa *Théorie de l'organisation végétale*, fait jouer au bourgeon un rôle beaucoup plus important que celui qu'on lui attribuait jusqu'à ce jour. C'est au mot *végétation* que nous examinerons sa belle théorie. B. de St.-V.

* BOURGES (Jean de), médecin de Charles VIII et de Louis XII, docteur en 1473, a traduit le livre *de Naturâ humanâ* d'Hippocrate, Paris, 1548, in-8o.

* BOURGES (Louis), fils du précédent, né à Blois en 1482, mort en 1556, fut médecin de François Ier, et hâta sa délivrance en persuadant à Charles-Quint que l'air du pays était mortel pour son prisonnier; l'empereur, craignant de perdre sa rançon, traita promptement avec le prince français à des conditions moins onéreuses.

* BOURGES (Simon de), mort en 1566, médecin de Charles IX, était un savant helléniste.

* BOURGES (Jean de). Le père et le fils furent échevins de Paris, doyens de la faculté et médecins de l'Hôtel-Dieu. Le père mourut en 1661; le fils, en 1684.

* BOURGES (Clémence de), nommée par Duverdier la Perle des Lyonnaises, fut célèbre par son esprit et sa beauté dans le 16e siècle. Morte à Lyon, sa patrie, en 1562.

* BOURGET (Don Jean), supérieur de l'abbaye du Bec en Normandie, né en 1724, mort en 1776, était membre de la Société des antiquaires de Londres. On a de lui : *Histoire des antiquités des abbayes de Normandie*, inédite.

* BOURGOGNE, ancienne province du royaume de France. Les Bourguignons,

peuple de l'ancienne Allemagne, habitaient primitivement les bords de la Vistule; poussés par les peuples de la Scythie, et s'étant établis dans le Palatinat du Rhin, ils passèrent ce fleuve en 406, lors de la grande invasion des Vandales, des Suèves et des Alains, dont ils faisaient partie. S'étant séparés de leurs alliés, qui se dirigeaient vers l'Espagne, ils s'arrêtèrent dans la *Maxima Sequanorum*, et, sous Gondicaire, y fondèrent un royaume qui reçut bientôt de grands accroissements, aux dépens de l'empire d'occident, et s'étendit jusque sur le Rhône et la Saône. Leur roi Gondebaud, célèbre par la loi Gombette et le meurtre de ses frères, s'était ménagé par des mariages l'alliance de Théodoric et de Clovis; mais, après lui, son fils Sigismond fut vaincu et tué par les fils de Clovis en 523. Son frère Gondemar repoussa ses vainqueurs, mais en 534 il fut défait définitivement, et la Bourgogne se trouva réunie à la France. Ce royaume, devenu le partage de Gontran, après la mort de Clotaire Ier, affecta une grande indépendance sous les successeurs de Clovis. Réprimé, sous Charlemagne, il profita du démembrement de cette maison et se divisa en trois parties. Bozon se fit créer duc de la Bourgogne cisjurane en 879; Rodolphe, comte d'Auxerre, fut couronné roi de la Bourgogne transjurane en 888. Ces deux royaumes furent réunis sous Conrad Ier, et joints à l'empire d'Allemagne à la mort de Rodolphe III, en 1033. Mais déjà la plupart des seigneurs s'étaient rendus indépendants, et ils ne furent réunis que peu à peu à l'empire ou à la France. Une 3e partie de la Bourgogne était demeurée à la France; le Ier duc fut Richard-le-Justicier; l'un de ses successeurs, Raoul, usurpa la couronne sur Charles-le-Simple. Bientôt après, le duc de France, Hugues-le-Grand, subjugua la Bourgogne. A sa mort, Hugues-Capet, son fils aîné, ayant obtenu le trône, abandonna ce duché successivement à ses deux frères, qui moururent sans postérité. Robert de France, son neveu, en fit la conquête et la donna en apanage à son fils Henri, qui, à son avénement, la céda à son frère Robert, tige de la Ire maison héréditaire de Bourgogne, éteinte en 1361, dans la personne de Philippe. Une 2e maison lui succéda, fit le sort de la monarchie dans ses guerres contre l'Angleterre, étendit ses possessions au point que Charles-le-Téméraire, son dernier duc, faillit fonder un puissant royaume après sa mort; ses vastes possessions furent démembrées entre Louis XI et Maximilien. Le duché de Bourgogne, l'Artois, la Picardie, disputés long-temps par Charles-Quint, restèrent à la France; mais le comté de Bourgogne ou la Franche-Comté ne fut définitivement soumis à la couronne que par les conquêtes de Louis XIV. L'histoire des ducs de Bourgogne est une des parties les plus intéressantes de nos annales; on peut voir à ce sujet l'excellent ouvrage de M. de Barante.

PREMIER ROYAUME DE BOURGOGNE.

Gondicaire, mort en	435
Gundioc ou Gondéric.	474
Gondemar.	476
Chilpéric.	476
Godégisile.	500
Gondebaud.	516
Sigismond.	524
Gondemar ou Godomar.	534

ROIS FRANCS DE LA BOURGOGNE.

Gontran.	561
Childeberg.	593
Thierry.	596
La Bourgogne devient province de la monarchie française en . . .	613
Démembrement.	843
Charles, fils de Lothaire. . . .	855
Rodolphe, fils de Conrad. . . .	888
Rodolphe II.	911
Conrad-le-Pacifique.	937
Rodolphe III.	993
Conrad, empereur d'Allemagne. .	1033

DUCS ET COMTES BÉNÉFICIAIRES OU PROPRIÉTAIRES DE BOURGOGNE.

Richard.	877
Raoul, roi de France.	921
Giselbert.	923
Hugues-le-Noir.	938
Hugues-le-Grand.	938
Othon.	956
Henri.	965
Robert, roi de France.	1002
Henri II, roi de France. . . .	1015
Robert-le-Vieux.	1032
Hugues Ier.	1075
Eudes Ier.	1078
Hugues III.	1102
Eudes II.	1142
Hugues IV.	1162
Eudes III.	1193

Hugues V. 1218
Robert II. 1272
Hugues VI. 1305
Eudes IV. 1315
Philippe. 1350
Réunion à la monarchie. 1361
Philippe-le-Hardi. 1363
Jean-sans-Peur. 1404
Philippe-le-Bon. 1419
Charles-le-Téméraire. 1467
Réunion définitive à la couronne de France. 1477

* BOURGOGNE (Louis, duc de), né à Versailles en 1682, du dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Anne G. de Bavière, eut le bonheur, si rare pour un prince, de recevoir la plus excellente éducation. Né avec de funestes penchants, il devint bientôt, entre les mains de Fénélon, de Fleury et de Beauvilliers, un prince affable, humain, modeste et doué de toutes les vertus, comme de tous les talents, dès l'âge le plus tendre. Ce fut pour l'éducation de son royal élève que le digne archevêque de Cambrai composa son immortel *Télémaque*, et il lui destinait ce chef-d'œuvre, lorsque les disputes du quiétisme vinrent interrompre son projet. Vainement le duc se jeta aux pieds du roi pour obtenir sa grâce; en 1697, il épousa Adélaïde de Savoie, princesse pleine de grâce et d'esprit, et qu'il chérit toute sa vie de l'amour le plus tendre. Louis XIV, qui se plaisait à continuer son éducation, lui donna successivement le commandement des armées de Flandre et d'Allemagne, et le fit généralissime dans la deuxième campagne de Flandre, après la défaite d'Hochstedt et de Turin, sous la dépendance du duc de Vendôme, dont l'emportement occasiona la mésintelligence qui se mit entre eux et fut la principale cause des défaites d'Audenarde et de la prise de Lille. La tache que le mauvais succès de cette campagne imprima à la mémoire du jeune prince n'en est vraiment pas une, si l'on considère les talents et l'activité d'Eugène et de Marlborough ses adversaires, ainsi que son peu d'expérience dans l'art de la guerre, qu'il n'avait appris que dans les livres. Devenu dauphin en 1711 par la mort de son père, Louis XIV l'associa à l'empire; il s'instruisait de l'état du royaume, voyait les maux et en cherchait les remèdes pour les appliquer quand il serait sur le trône. Toute la France attendait de lui son repos et son bonheur, lorsqu'une cruelle maladie enleva à la patrie ce modèle des princes, et, un mois après, la dauphine son épouse, catastrophe inexplicable qui plongea le peuple dans la consternation. Le P. Martineau, jésuite, son confesseur, a publié : *les Vertus du duc de Bourgogne*, 1712, et l'abbé Fleury son *portrait*, 1714; l'abbé Proyart a écrit sa *Vie*, 2 vol. in-12, Lyon, 1783.— Le frère aîné de Louis XVI, mort à 9 ans, portait aussi le nom de duc de Bourgogne.

* BOURGOIN (Edmond), prieur des jacobins de Paris, pendant les troubles de la Ligue, osa faire en chaire l'éloge de Jacques Clément, l'assassin de son roi. Animé du plus ardent fanatisme, il prit les armes contre Henri IV, fut fait prisonnier à l'assaut d'un des faubourgs de Paris, en 1589, condamné par le parlement en 1590, et tiré à quatre chevaux.

* BOURGOING (Noel), président de la chambre des comptes et conseiller au parlement de Paris, fut un des principaux rédacteurs de la *Coutume du Nivernois*, qui parut en 1536, avec une préface de sa façon.

* BOURGOING (Jean), avocat-général du bailliage de Nevers, est auteur d'une *Histoire de Louis de Gonzague*, et de différents ouvrages relatifs aux finances, publiés de 1623 à 1629.

* BOURGOING (Franç.), dit d'Agnon, d'abord chanoine de Nevers, embrassa la réforme à Genève en 1556, et fut pasteur des réformés à Troyes, où il est mort. On lui doit : la traduction de toutes les *OEuvres de Fl. Josèphe*, Paris, 1570; *Histoire ecclésiastique* extraite des *Centuries* de Magdebourg, Genève, 1560—63, 2 vol in-fol.

* BOURGOING (François), troisième général de l'Oratoire, né en 1585, mort en 1662, succéda au P. Gondrin. On lui doit une édition des *OEuvres* du cardinal de Bérulle, Paris, 1642, in 8°. Nous avons de lui : les *Homélies des saints*, 1651, in-8°; *les Homélies chrétiennes*, ibid., 1642, in-8°, et quelques ouvrages en latin, qu'il écrivait assez purement. Bossuet prononça son oraison funèbre.

* BOURGOING (Jean-François, baron de), de la même famille, né à Nevers en 1748, servit de bonne heure dans le régiment d'Auvergne, fut ensuite successivement secrétaire de légation à la cour de Bavière, chargé d'affaires à Ratisbonne, à Madrid, ministre plénipotentiaire à Hambourg, envoyé de Louis XVI en Espagne jusqu'à la révolution, et depuis le 18 brumaire (9 no-

vembre 1799), ambassadeur à Copenhague, à Stockholm, et enfin à Dresde, où il mourut en 1811; ce diplomate, qui s'occupait de littérature, a mis au jour un grand nombre d'écrits : les plus importants sont : *Nouveau voyage en Espagne*, 1789, 3 vol. in-8°, réimprimé plusieurs fois sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne*, avec un atlas in-4°; *Mémoires* historiques et philosophiques sur Pie VI, 1800, 2 vol. in-8°; *Histoire* de l'empereur Charlemagne, traduite de l'allemand, 1805, in-8°.

* BOURGUEIL, né à Paris en 1763, mort à la fleur de l'âge en 1802, travailla pour le Vaudeville. Ses pièces les plus remarquables sont : *Pour et contre; Le peintre français à Londres; M. Guillaume*, avec MM. Barré, Radet et Desfontaines. Il joignit à un esprit gai et naturel un goût pur et sain.

* BOURGUET (Louis), né à Nîmes en 1678. Son goût pour l'archéologie le conduisit six fois en Italie, dans l'espace de vingt ans. Il publia : *Dissertation* sur les pierres figurées; *Lettres philosophiques* sur la formation des sels et des cristaux et sur la génération organique des plantes et des animaux, avec un *Mémoire* sur la théorie de la terre; *Traité* des pétrifications; et quelques autres ouvrages insérés dans les Mémoires de l'Académie des sciences. On lui doit la découverte de l'alphabet étrusque. Il fut membre de l'Académie de Berlin et de celle de Cortone. Mort en 1742.

* BOURGUEVILLE (Charles de), lieutenant-général du bailliage de Caen, où il naquit en 1504, s'attacha aux rois François Ier et Charles IX, auxquels il fut utile par ses conseils, et cultiva toute sa vie les lettres. Mort en 1593. On a de lui : *Version française de Darès de Phrygie*, Caen, 1573; *Recherches et antiquités de la Neustrie et plus spécialement du diocèse de Caen*, Rouen, 1705, in-4°, très-estimées.

* BOURGUIGNON (Henri-Frédéric), conseiller près la cour royale à Paris, natif de Grenoble, mort le 4 octobre 1825. Nous connaissons de lui quelques vaudevilles, tels que : *J.-B. Rousseau; la Métempsycose, et le Projet de sagesse*.

* BOURICIUS (Jacques), jurisconsulte frison, natif de Dockum, florissait au commencement du 17e siècle à Leeuwaarde. Il a publié : *Advocatus*, Arnhem, 1606, in-4°; Leeuwaarde, 1643, in-18; Harlingen, 1666, in-4°; *Liber singularis, sive Panegyricus ad Pandectas juris civilis*, Leeuwaarde, 1613, in-4°; *De officio judicis*, Harlingen, 1668, in-4°.

* BOURICIUS (Hector), fils du précédent, né à Leeuwaarde vers 1593, devint conseiller de la cour de cette ville. Il mourut à Franeker en 1636. On a de lui : *Dissertationes academ.*, Amsterdam, 1622, in-4°; *Oratio de ambitu, sive dissertatio ad legem Juliam*, Franeker, 1623, in-4°.

* BOURICIUS (Jean), fils d'Hector, marcha sur les traces de ses ancêtres, et parvint à la charge de conseiller au conseil suprême de Frise. Mort en 1674. Il composa : *Satyricon in corruptos hujus sæculi mores*.

* BOURIGNONISTES, secte protestante de faux spirituels, eurent pour chef Antoinette Bourignon. (*Voyez* ce mot.)

* BOURIGNON (Antoinette), née à Lille en 1616. Elle était tellement disgraciée de la nature, que son esprit ne put lui faire pardonner sa laideur. Les livres mystiques et l'histoire des premiers chrétiens enflammèrent de bonne heure son imagination ardente; elle eut des visions, des extases, et se crut appelée à rétablir l'esprit évangélique. La mort de son père et de sa sœur l'ayant rendue maîtresse d'une fortune assez considérable, elle fut nommée directrice de l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Plaies. Les nombreux détails dont elle était chargée calmèrent un moment l'activité de son esprit; mais les visions ne tardèrent pas à recommencer, et le désordre fut tel que la police en prit connaissance. Madame Bourignon quitta la ville, parcourut la Flandre, le Brabant, la Hollande. Elle séjourna quelque temps à Amsterdam, et sa maison fut le rendez-vous de tous les réfugiés et de tous les illuminés. Obligée de quitter la Hollande, elle se retira dans le Holstein à Nordstrandt, île conquise sur la mer, où elle avait acheté un bien. A près de 60 ans, l'âge n'avait encore rien fait perdre à l'activité de son esprit; elle fit imprimer sous ses yeux presque tous ses ouvrages en français, en allemand et en flamand. On lui défendit de faire usage de l'imprimerie qu'elle avait chez elle; ayant persisté, on la chassa. Elle partit emportant son imprimerie et ses papiers dans un chariot. A Strasbourg, elle faillit être lapidée par le peuple comme sorcière. Chassée de Hambourg où elle s'était réfugiée, elle alla dans l'Oost-Frise, où un baron de Lutzbourg la mit à la tête d'un hôpital. Son esprit tur-

bulent la fit encore chasser de cet asile. Elle mourut en 1680, à Franeker, en retournant en Hollande. Elle avait composé jusqu'à 22 gros volumes. Le but de ses ouvrages était de conduire ses sectateurs à une perfection imaginaire, et de les faire renoncer à toute liturgie, pour un culte intérieur et mystique. Le ministre protestant Poiret, dans son *Économie divine*, Amsterdam, 1687, 8 volumes in-8°, a tâché de réduire en système les rêveries de cette femme; il a aussi publié sa *Vie* en deux volumes in-8°.

* BOURIGNON (François-Marie), né à Saintes en 1755, se livra avec succès à l'étude de l'antiquité, de la chirurgie, de la poésie dramatique, et s'associa avec Piis et Barré dans la composition de plusieurs *vaudevilles*. Rédacteur du *Journal de Saintonge*, il y mêlait agréablement des sujets de littérature et d'érudition; mais la révolution l'ayant séduit, cette feuille devint l'écho des plus virulentes déclamations républicaines. Mort en 1796. Il a laissé un grand nombre de manuscrits contenant des *Recherches* sur les antiquités de son pays. Ceux qu'il avait publiés sont : *Observations* sur quelques antiquités romaines déterrées au Palais-Royal, 1789, in-8°; *Recherches topographiques* sur les antiquités gauloises et romaines de la Saintonge et de l'Angoumois, ibid.

* BOURKE (Edmond, comte de), d'une famille orginaire d'Irlande, conseiller intime du roi de Danemarck et son ministre près la cour de France, mort aux bains de Vichi en 1821, entra à l'âge de 30 ans dans la carrière diplomatique, et fut successivement ministre de Danemarck en Pologne, en Suède, à Naples, à Madrid, à Londres, et enfin à Paris. Il eut grande part au traité de Kiel en 1814, qui réunit la Norwége à la Suède, et à ceux de Hanovre, de Liége et de Londres, avec la Russie, l'Angleterre et l'Espagne conclus la même année.

* BOURLÉ (Jacques), curé de Saint-Germain-le-Vieil de Paris, au 16e siècle, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de piété, dont Lacroix du Maine donne la liste, et qui se ressentent de son zèle peu éclairé et de sa conduite peu modérée.

* BOURLIE (Antoine de GUISCARD, abbé de la), né en 1658. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il fut de bonne heure pourvu de riches bénéfices; mais, poussé par une folle ambition, il s'écarta de ses devoirs, et en fut puni par ses malheurs. En 1702, l'abbé de la Bourlie parut au milieu des protestants des Cévennes, leur fournit des armes et de l'argent, et tenta de soulever en leur faveur les habitants du Rouergue. N'ayant point réussi dans ce dessein, il passa en Angleterre, fut présenté à la reine Anne, et ses ministres lui accordèrent même une pension considérable. Bientôt il voulut se ménager les moyens de rentrer en France, et crut les avoir trouvés en trahissant la confiance du ministère anglais; ses papiers furent saisis; on le mena devant le conseil d'état pour être interrogé. Il se borna d'abord à nier tous les faits; mais le chancelier Harley lui ayant montré ses lettres, il devint furieux, saisit sur la table un long canif et en porta deux coups au chancelier. Il voulut en frapper le duc de Buckingham, présent à l'interrogatoire; mais ce seigneur se mit en défense, et le blessa de deux coups d'épée. Il fut traîné dans les prisons de Newgate pour y attendre son supplice : mais il mourut en 1711, pendant l'instruction de l'affaire, soit des suites de ses blessures, soit du poison qu'il avait avalé.

* BOURLIER (Franç.), peintre, né en 1672, élève de L. Boullongne, a gravé d'après Jules Romain et autres.

* BOURLIER (Jean-Baptiste), né à Dijon en 1731, chanoine et vicaire-général de Reims avant la révolution. Il obtint l'abbaye de Varenne au diocèse de Bourges, et parut avec éclat aux assemblées du clergé de 1770 et de 1788. A l'époque de la constitution civile du clergé, il adopta les idées nouvelles, et néanmoins il subit quelques mois de prison sous le règne de la terreur. Après le concordat de 1802, le prince de Talleyrand le fit nommer évêque d'Évreux. Élu député de son département au corps législatif, il en sortit au bout de cinq années, fut réélu au mois de janvier 1813, et nommé sénateur au mois d'avril de la même année. Au mois de juin 1814, le roi lui conféra les honneurs de la pairie. N'ayant rempli aucune fonction pendant les cent jours, il rentra dans la Chambre des pairs et mourut en 1821.

* BOURN (Vincent), poëte anglais, mort en 1747, est auteur d'un volume de *poésies* latines, Cambrigde, 1772, composé de petites pièces de vers agréables et badines assez estimées.

* BOURN (Samuel), théologien anglais

du 18e siècle, pasteur des dissidents de Birmingham et de Coseley, mort à Norwick en 1796, est auteur de *Sermons* estimés. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1808, in-8°.

* BOURNE (Rich.), missionnaire chez les Indiens à Marshpée, mort à Sandwich en 1685. Il fut pasteur de cette église, et son fils lui succéda.

* BOURNE (Joseph), de la même famille, fut écuyer du Marshpée.

* BOURNE (Ezra), fut chef de justice de la cour des plaids communs, et mourut en 1764, à 88 ans.

* BOURNE (Joseph), fils du précédent, prit ses degrés au collége de Harvard, fut pasteur de Marshpée, et mourut en 1787.

* BOURNISSAC (M. de), prévôt de Marseille, signalé en 1789 comme ennemi de la révolution par Mirabeau, fut une des victimes révolutionnaires, et périt le 30 décembre 1793.

* BOUROTTE (dom François-Nicolas), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1710, travailla à la continuation de l'*Histoire du Languedoc*, que dom Vaissette n'avait pu finir ; il en composa le tome 6e, qui n'a point été publié, ainsi que d'autres pièces relatives au Languedoc. Mort à Paris en 1784. Il a publié : *Mémoires* sur la description historique et géographique du Languedoc, 1759, in-4° ; *Recueil* de lois, Paris, 1765.

* BOURRÉE (Edme-Bernard), oratorien, né en 1652, mort à Dijon, sa patrie, en 1722, fut long-temps professe r d théologie à Langres et à Châlons. Ses principaux ouvrages sont : *Conférence ecclésiastique* du diocèse de Langres, 1693 ; *Explication* des épitres et évangiles des dimanches et fêtes de l'année, 1697 ; 17 vol. de *sermons*, 4 d'*homélies*, 5 de *panégyriques*, 1703 ; *Abrégé* de la *Vie* du P. François de Cluny, oratorien, 1698, etc.

BOURRELIER. (*Technologie.*) Les harnais que fabrique le bourrelier sont les bâts, les panneaux, les brides, les colliers, les attelages pour les charrettes, et tous les ornements qui s'y adaptent.

Il emploie, pour matériaux de ces ouvrages, les cuirs, les peaux passées en poil, la toile, la bourre de bœuf, de veau, et celle de mouton, le crin, la laine en écheveaux, la paille de seigle.

Des harnais des chevaux de charrette. Ces harnais sont les plus solides et les plus résistants. Pour traîner les voitures à deux roues, comme charrette, baquet, tombereau, on n'attelle jamais les chevaux qu'un à un, l'un devant l'autre. Celui qui tient immédiatement à la voiture, placé entre ses limons, a un harnais plus composé, parce qu'indépendamment du tirage, il doit supporter une partie du poids de la voiture ; le cheval qui est dans les limons se nomme *limonier* ; celui qui précède immédiatement, le *chevillier* ; le troisième, *cheval de devant*, s'il n'est précédé d'aucun autre : sinon, il prend le nom de *cheval de faute*.

La bride et le collier sont les parties les plus importantes de ces harnais. La bride est composée de plusieurs pièces, parmi lesquelles on distingue le *mors*, aux anneaux duquel sont *bredies* ou cousues avec du cuir les branches des *rênes* ou *guides*.

Le collier est de forme ovale, très-gros dans sa partie supérieure, et plus grêle vers le bas, où ses deux bouts se réunissent. Il est formé d'une enveloppe de peau de mouton rembourrée avec de la paille de seigle et de la bourre.

Le collier n'est en état de servir que lorsqu'on y a adapté deux *attelles*, espèces de courbes en bois dont le contour s'ajuste parfaitement avec la courbure du collier. Les bourreliers font venir ces attelles des *ventes* des forêts, d'où on les expédie en gros paquets.

On enjolive les harnais avec divers ornements, tels que les bossettes et les aigrettes.

Les *bossettes* sont des espèces de houppes en laine filée et de diverses couleurs, qui se placent sur la bride et autres endroits.

L'*aigrette* est une houppe faite avec des lanières de cuir ; on la fixe au haut et au milieu de la tête du cheval.

Des panneaux. C'est une sorte de petit matelas à dessus de cuir, qu'on met en guise de selle sur le dos de l'animal, et qu'on fixe à l'aide d'une sangle ou *sous-ventrière*.

Des bâts. Le bât est une espèce de selle à l'usage des bêtes de somme, et sur lequel on attache les fardeaux. Il est formé d'un bâti de bois sous lequel on met un panneau rembourré. Le bât ordinaire, pour les chevaux et les ânes, se nomme *bât à boutonner* ; celui de guerre, pour les chevaux, *bât français* ou *bât à fausses gouttières* : enfin, le bât de guerre des mulets se nomme *bât d'Auvergne*.

Le bourrelier prépare la bourre dont il se sert, avec un outil nommé *bat à bourre*. Ce sont huit cordes de deux mètres de long, attachées d'une part au plancher, et de l'autre à un manche, que tient l'ouvrier : c'est avec cet instrument que le bourrelier frappe vivement la bourre étendue sur le plancher, pour la démêler et la diviser. Ce procédé est malsain pour les ouvriers, à cause de la poussière et des poils qu'ils avalent en respirant, et on pourrait le remplacer par la machine à cylindre qui est décrite à l'article *arçonneur*.

Le bourrelier emploie beaucoup de courroies et de lanières, que jusqu'à présent il n'a su tailler qu'à la main et avec un couteau ou *serpette* de forme particulière : travail très-long et qui ne donne souvent que des bandes de cuir d'une largeur fort inégale. M. Green a remédié à cet inconvénient, en inventant un instrument d'un usage facile, avec lequel on peut couper des courroies et des lanières de cuir de toute épaisseur, en leur conservant partout une largeur uniforme. Le prix n'en est pas très-élevé, et cet outil opère plus promptement et plus régulièrement que ne pourrait le faire la main la plus exercée. Voyez-en la description dans les Transactions de la Société d'encouragement de Londres de 1820.

Le métier de bourrelier, réuni à ceux du *sellier* et du *carrossier*, ne formait autrefois qu'une seule communauté, qui avait le droit de confectionner toutes sortes de harnais pour les bêtes de somme et de trait, ainsi que toute espèce de voitures pour le transport des personnes ; aujourd'hui, le métier de bourrelier est distinct des deux autres. (*Voyez* Carrossier et Sellier.)

* BOURRELIER de MALPAS (Nicolas), conseiller au parlement de Franche-Comté, né à Dôle en 1606, mort dans la même ville en 1681, dédia au pape Urbain VIII un ouvrage intitulé : *Thiara pontificalis*, et prononça l'*Oraison funèbre de Cleriadus de Vergy*, gouverneur de Franche-Comté.

* BOURRELIER (Nicolas), prêtre de Besançon, né vers 1630, mort vers 1700, est auteur d'un poëme intitulé : *Barcelone assiégée par terre et par mer en* 1652, Besançon, 1657. Il avait été témoin des événements qu'il raconte, servant comme soldat dans l'armée espagnole.

* BOURRIT (Marc-Théodore), né à Genève en 1739, mort en 1819, fut pendant quelque temps chantre de la cathédrale de sa ville natale, et fit plusieurs voyages dans les Alpes et surtout au Mont-Blanc. On a de lui : *Voyage* aux glaciers de Savoie, 1772, in-8° ; *Nouvelle description* des glacières et glaciers de Savoie, 1785, in-8°, réimprimés en 1789, avec la *Nouvelle description* des vallées de glace et des Alpes pennines et chrétiennes, 3 vol. in-8° ; *Itinéraire* de Genève, 1808, in-12.

* BOURRON (COIGNÉE de), auteur de la pastorale d'*Iris* en 5 actes, jouée avec succès en 1680.

* BOURRU (Louis-Bénigne), oratorien, curé de Grury en Bourgogne, a laissé des *Panégyriques* et *Discours* de piété, 1726, in-12. Mort en 1738.

* BOURRU (Edme-Claude), médecin, bibliothécaire et doyen de la faculté de Paris, mort en 1823, à 96 ans, est auteur d'une traduction des *Observations et recherches médicales*, par une Société de médecins anglais, Paris, 1763-65, 2 vol. in-12 ; *De aquis medicatis*, ibid., 1765, in-4° ; *Utilité des voyages* pour la cure de diverses maladies, etc., traduite de l'anglais de Gilchrist, Londres et Paris, 1770, in-12 ; l'*Art* de se traiter soi-même dans les maladies vénériennes, 1770-71, in-8° ; *Recherches* de remèdes pour dissoudre la pierre, traduites de l'anglais de Blakrie, 1775, in-8° ; d'un *Discours* pour l'ouverture du cours de chirurgie en 1786, in-4°, et d'un *Éloge funèbre* du docteur Guillottin, 1814, in-4°.

* BOURS (Pierre), ministre épiscopal à Marblehead, signala sa ferveur et son zèle pour la propagation de l'Évangile, et mourut en 1762, à 36 ans.

* BOURSAULT (Edme), né à Muci-l'Évêque en 1638, mort receveur des tailles à Mont-Luçon le 15 septembre 1701, parvint, sans la moindre instruction, à l'aide de la lecture de tous nos bons auteurs, à écrire le français avec quelque élégance. Un ouvrage, assez mauvais d'ailleurs, qu'il fit paraître sous le titre de *la Véritable étude des souverains*, plut tant à Louis XIV, que l'auteur eût sans doute été nommé sous-précepteur de Monseigneur, s'il eût su le latin. Devenu secrétaire de la duchesse d'Angoulême, il faisait tous les huit jours une gazette en vers qui amusait fort la cour, et qui lui valut une pension de 2000 fr. ; mais dans un de ses numéros s'étant trop égayé aux dépens de l'ordre de Saint-François, il fut menacé de la Bastille et se tut. Il travailla alors pour le théâtre : ses meilleures comé-

dies sont : *la Comédie sans titre* ou le *Mercure galant,* en vers, 1683 ; les *Fables d'Ésope,* comédie en 5 actes, en vers, avec un *Prologue*, 1660; *Phaéton,* comédie en 5 actes, en vers, 1691; les *Mots à la mode,* comédie en 1 acte, en vers, 1694; *Ésope à la cour,* comédie en 5 actes, en vers, 1701. Son théâtre, qui a été imprimé plusieurs fois, contient les pièces que nous venons de citer, 3 vol. in-12, Paris, 1725. On a encore de Boursault : *le Prince de Condé,* 1675, 1691, in-12, 1690, 2 vol. in-12; *le Marquis de Chavigni,* 1670 : ces deux romans sont écrits avec chaleur; *Artémise et Polyanthe,* 1670; *Ne pas croire ce qu'on voit,* 1670, 2 vol. in-12; *Lettres* de respect, d'obligation et d'amour, connues sous le nom de *Lettres à Babet*, 1666, in-12; *Lettres nouvelles,* accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes (ces épigrammes ont presque toujours le mérite de la précision), de remarques et de bons mots, 3 vol. in-12, Paris, 1709.

BOURSE. (*Économie politique.*) Monument où les commerçants, les capitaines de navire, les agents de change et les courtiers se réunissent pour la négociation des effets publics et les opérations de banque, change, commerce et finances. Les agents de change y peuvent seuls négocier les effets publics ; on n'y peut opérer sur les monnaies et les marchandises que par leur intermédiaire et par celui des courtiers; les négociants peuvent y traiter par eux-mêmes des lettres de change et des autres effets de commerce. (*Voyez* AGENTS DE CHANGE, COMMERCE ET COURTIERS.)

Les agents de change et les courtiers ont seuls le droit d'y constater le cours des objets susceptibles d'être cotés.

On nomme *parquet* la partie de la bourse exclusivement réservée aux agents de change; *coulisse*, les recoins clandestins où des entremetteurs sans aveu négocient des marchés sans garantie; *ruisseau*, les corridors et les avenues où des agioteurs sans probité dévalisent des dupes et parfois des complices. (*Voyez* AGIOTAGE.)

Les bourses d'Amsterdam, de Venise et de Londres, florissaient depuis des siècles, et celle de Paris n'existait encore qu'à l'insu du gouvernement. Le pouvoir ne tolère que ce qui le sert, et il n'a vu long-temps dans cet immense marché où le commerce et l'industrie multipliaient leurs ressources et traitaient de leurs échanges, qu'une réunion « tumultueuse faisant naître une infinité d'abus, de désordres et de fraudes, dans laquelle il fut défendu de se rendre sous peine de prison. » Ainsi fut traitée à son origine, et en 1720, cette bourse de Paris qui, un siècle plus tard, devait donner à un seul roi de France plus d'argent que les trois dynasties n'en avaient frappé dans toutes les monnaies du royaume. Mais le sort de toutes les entreprises utiles est de réussir contre le pouvoir ; le despotisme même cède à la longue, recule et fait place aux nécessités publiques ; il veut gagner alors en dignité ce qu'il croit perdre en puissance, il protège ce qu'il n'a pu détruire; et quoique sa haine et sa faveur soient également funestes, on aime à voir la force matérielle plier en dépit d'elle-même et satisfaire malgré soi à l'autorité morale de l'opinion.

Aussi, quatre ans après avoir puni par la prison ceux qui se réunissaient à la bourse, le ministère reconnut qu'il fallait une « place où l'on pût traiter des affaires du commerce intérieur et extérieur, négocier les lettres de change et les marchandises, » et il établit une bourse où toutes ces négociations devaient exclusivement s'opérer, les agents qui devaient les faire, les jours et les heures des séances, les personnes qui pouvaient y assister, et des peines contre les individus qui s'y introduiraient sans en avoir le droit. C'est ainsi que tous les établissements consacrés par le pouvoir à l'utilité publique, ont toujours été suscités d'abord par l'utilité publique contre la volonté du pouvoir.

La puissance redoutait la bourse comme elle craint toutes les réunions d'où peut émaner l'expression des besoins généraux, aussi fut-elle placée sous la juridiction spéciale et suprême du lieutenant-général de police, dont les arrêts furent exécutoires pour le commerce et l'industrie, malgré l'opposition et l'appel; aussi ne fut-elle créée que pour éviter toutes les assemblées secrètes, tous les groupes frondeurs par cela seul qu'ils étaient clandestins. Toute réunion illicite fut interdite et punie : et s'il faut convenir qu'il y avait plus de sécurité pour les banquiers et les négociants dans une bourse légalement autorisée, avec des agents de change et des courtiers soumis à un cautionnement, sous la sauvegarde enfin de la loi et de la publicité, peut-être faut-il dire aussi que l'on frappait

les réunions extra-légales avec une trop sévère animadversion. Composées d'individus sans mission et parfois sans moralité, la loyauté y pouvait être dupe de la mauvaise foi ; mais comme les agents de change et les courtiers sont placés sous la main de l'autorité, qui peut être intéressée à créer un *maximum* ou un *minimum* pour le prix des marchandises, une hausse et une baisse pour les effets publics, il est parfois utile que le véritable état des négociations commerciales et financières puisse se manifester dans des réunions indépendantes, par cela même qu'elles sont clandestines. Qu'on y prenne garde ! ce n'est point par le secret qu'elles gênent, c'est par l'indépendance qu'elles fatiguent; on les tolère, on les protège même tant qu'elles secondent les vues du gouvernement, et la persécution ne commence que lorsque l'intérêt public y domine l'intérêt de l'autorité. C'est ainsi que nous avons vu, pendant six ans, sanctionner par le silence un tripot d'agioteurs jouant à la hausse, et qu'un arrêté de police les a frappés vingt-quatre heures après que leur intérêt les eut engagés à spéculer sur la baisse.

Nous n'avons à nous occuper dans cet article que des bourses placées sous l'autorité des gouvernements; et quoique, au premier aspect, toutes paraissent de la même famille, il est facile de reconnaître que toutes n'ont pas les mêmes éléments de trouble et de ruine.

A Amsterdam, aux États-Unis, dans les provinces de France et d'Angleterre, les bourses étant spécialement consacrées aux opérations ordinaires de la banque, du commerce et de l'industrie, toutes les opérations y suivent les lois connues de l'échange des marchandises, de la vente des objets de consommation, des placements de capitaux. Chacun y peut coter jour par jour la valeur des choses, le crédit des personnes, les chances de gain et de perte ; et les fortunes imprévues ou les ruines subites n'y sauraient occasioner de grandes catastrophes. Seulement pour établir des machines nouvelles, des branches d'industrie encore inconnues, les capitalistes de la bourse sortent de la route coutumière, et ils exigent qu'au taux de l'intérêt on ajoute une prime plus ou moins forte selon le succès plus ou moins probable de l'entreprise projetée. Il en est de même pour les voyages de long cours où la prime s'accroît encore de tout ce que les mers peuvent avoir d'aventureux par l'époque des saisons, l'état de piraterie des parages à parcourir, une guerre maritime régnante, imminente ou prochaine.

Dans les capitales, les bourses demandent encore une autre science ; c'est celle des fonds publics : aux États-Unis, on l'acquiert avec facilité parce que les rentes étant *classées* et l'amortissement connu, ces fonds peuvent être assimilés à une marchandise indigène dont le taux, facile à coter, ne peut éprouver de subites et extraordinaires fluctuations. Il en serait de même dans les bourses de Londres et d'Allemagne par la raison que les rentes nationales y sont également classées ; mais ces bourses étant devenues le marché de tous les fonds publics de l'univers, et la plupart des emprunts étant encore entre les mains des capitalistes qui spéculent ou des fripons qui agiotent, il est impossible de prévoir les moyens de hausse que la fureur d'accumuler les richesses peut inspirer aux premiers, ou les chances de baisse auxquelles la nécessité de payer peut forcer les seconds.

Ainsi l'on peut dire que toutes les bourses de l'Europe sont de la même famille; qu'elles sont même solidaires ; que l'une ne peut éprouver un échec sans que toutes n'en ressentent le contre-coup; que tous les fonds publics ont un cours continental ; et qu'à proprement parler, il n'existe qu'une bourse européenne divisée en plusieurs succursales.

Cependant la constitution intérieure de la bourse de Paris est celle qui offre le plus de vague, et qui se prête le mieux à toutes les combinaisons; on ne sait même quels sont véritablement les individus qui peuvent s'y présenter : une décision n'en permet l'entrée qu'aux agents de change, aux courtiers, aux commerçants, aux capitaines de navire ; une autre ouvrit, en l'an VIII, la bourse à tous ceux qui *négocient* et *trafiquent* sur les effets publics, et semblait détruire par là l'institution des agents de change, en donnant à l'agiotage une complète indépendance. Cependant ce trafic scandaleux de la hausse et de la baisse avait depuis longtemps offusqué le pouvoir ; et le pouvoir qui en France se charge de tout régler par des lois, ce qui rend notre législation complice de l'impéritie des législateurs, de la sottise des ministres et des intrigues des commis, le pouvoir crut faire une œuvre de génie lorsqu'en l'an IV il interdit la

bourse à tout individu non muni de patente, comme si les fripons qui agiotent sur des millions, devaient être assez inhabiles pour ne pas se hâter de prendre une patente d'un écu.

Chez nous encore, les autorités réglémentaires se croient les succursales du corps législatif; elles abrogent une loi sous prétexte d'en interpréter une autre, et font ainsi de notre législation un arsenal de dispositions contradictoires. Un préfet de police règlementa la bourse et ordonna l'intermédiaire des agents de change pour la négociation des effets publics : le but était légal et *louable*; mais c'est peu de le voir, si on ne peut l'atteindre. L'autorité subalterne voulut fermer la porte aux agioteurs, *et par* un règlement incomplet, elle fit *naître* les *coulissiers*, proxénètes adroits qui vivent par l'agiotage; ils acquirent, presque à leur naissance, une existence semilégale par l'assentiment tacite de l'autorité administrative, la sanction donnée à quelques-uns de leurs marchés par l'ordre judiciaire, la protection des agents de change, et l'immensité de leurs opérations. Ils se mêlèrent d'abord de courtage et de change; mais les courtiers, honnêtes intermédiaires qui vivaient de leurs fonctions sans accumuler de promptes et honteuses richesses, s'opposèrent à l'envahissement de ces intrus, réduits par là à ne spéculer que sur les effets publics. On défend avec zèle tous les droits que l'on peut avouer, et la compagnie des agents de change établit de même une opposition constante et loyale contre les coulissiers, tant qu'elle n'opéra que sur les marchés réels. Elle demanda qu'ils fussent expulsés de la bourse; que des peines fussent prononcées contre eux; les agents s'engagèrent à les dénoncer, les syndics à les poursuivre, ceux qui les protègeraient à payer une amende. Mais, dès que les marchés fictifs apparaissent, l'agiotage accueille les entremetteurs subalternes; la compagnie qui devait les poursuivre semble les protéger, elle a même demandé plusieurs fois à la justice la sanction des opérations conclues par les coulissiers. Il semble qu'on eût besoin de honteux intermédiaires sur lesquels on pût rejeter l'odieux des spéculations désavouées par la morale, et qui par leur infamie pussent servir à cacher la conduite, au moins téméraire, de certains agents de change dont quelques-uns ont déjà fini par de scandaleuses banqueroutes.

« Les coulissiers, disait autrefois à l'autorité la compagnie des agents de change, mettent le désordre à la bourse, commettent des abus dont l'odieux retombe sur les agents légaux, établissent un cours illusoire, provoquent et entretiennent l'agiotage, portent le trouble dans les opérations légitimes, et compromettent la fortune de ceux qui ont l'imprudence de se livrer à eux. » S'il en est ainsi, pourquoi sont-ils tolérés, et protégés peut-être? nous n'osons croire que c'est parce qu'ils provoquent les agioteurs et établissent un cours fictif; mais, si l'on rejette ces deux motifs, il est bien difficile de se rendre raison de leur existence reconnue et non poursuivie.

De deux choses l'une, ou les coulissiers sont les intermédiaires de marchés illicites, et, dans ce cas, il faut les supprimer et les punir; ou ils servent à des marchés réels, et, dans ce cas, ce ne peut être que parce que les agents de change ne peuvent suffire à leurs opérations, et alors il faut encore supprimer les coulissiers, et augmenter le nombre des agents de change.

Mais ces mêmes agents ont aussi des attributions mal déterminées et une responsabilité indécise. C'est ainsi, par exemple, qu'une loi rend leur cautionnement responsable de la livraison et du paiement de ce qu'ils ont vendu et acheté, et qu'une autre loi leur sauve toute garantie pour l'exécution des marchés dans lesquels ils s'entremettent. C'est ainsi encore que ce même cautionnement est responsable pendant cinq ans de l'identité des personnes, de la sincérité des signatures, de la vérité des pièces produites, et que lorsqu'ils quittent leurs charges, le prix leur en est remboursé avant l'expiration de ce délai.

Tels sont les abus de presque toutes les bourses relativement aux personnes; il en est de plus graves encore qui tiennent aux choses mêmes et à la nature des divers marchés.

Les uns, mais en petit nombre, appartiennent à ce que l'on pourrait appeler la *bourse commerciale;* ils naissent des marchés sur les effets de consommation, et nous en traiterons au mot *courtiers;* les autres proviennent des opérations financières sur le crédit particulier, et ils sont plus nombreux, ainsi qu'on le verra à l'article *change;* les autres, enfin, tiennent aux spéculations sur les effets publics, et ce sont les seuls dont nous ayons à traiter ici.

Nous ne reviendrons point sur ce que nous avons dit à l'article *agents de change*, relativement à la nature des diverses opérations de la bourse sur les effets publics. Nous y avons montré ce qu'étaient les opérations de *placement* ou de *spéculation*, à la *hausse* ou à la *baisse*, au *comptant* ou à *terme*; les marchés *fermes* ou à *prime*, le cours *bas*, *haut* ou *moyen*. Il ne nous reste à considérer que la moralité de ces diverses opérations, après avoir observé qu'elles naissent les unes des autres. En effet, un emprunt s'établit; les capitalistes qui possèdent des fonds surabondants achètent des rentes, les paient et les conservent, voilà une opération de placement. D'autres capitalistes, prévoyant une hausse prochaine, achètent et paient, mais pour revendre ensuite, et voilà une opération de spéculation. Ces deux genres d'opérations peuvent avoir lieu à la hausse ou à la baisse, au comptant ou à terme, au cours le plus bas ou le plus haut, sans cesser un instant d'être protégées par les lois, sanctionnées par la justice, avouées par la morale. Mais le mal se place toujours à côté du bien; les bénéfices de la bourse ont tenté des hommes sans fortune et sans probité, et des agioteurs qui n'avaient rien à vendre ont vendu des rentes à d'autres agioteurs qui n'avaient rien pour payer les rentes qu'ils achetaient. Il a fallu créer des mots nouveaux pour ces spéculations nouvelles, les titres de marché *ferme* ou à *prime* ont couvert cet agiotage illégal et immoral tout ensemble. L'agent de change qui prêtait son entremise au vendeur, craignant de perdre ses honoraires, ou la valeur de la prime pour son client, a exigé une *couverture*; l'agent de change du vendeur craignant aussi de perdre sa remise, et pour son client la différence de la hausse à la baisse dans les marchés fermes, en a exigé une autre. Ces couvertures sont une somme déposée entre les mains des entremetteurs. A l'expiration du marché ferme, celui qui ne pouvait payer ou celui qui ne pouvait vendre ont imaginé les *reports*, c'est-à-dire une continuation du *statu quo* de leur marché; souvent aussi, pour établir une *compensation*, ils changent leur marché de baisse en hausse ou de hausse en baisse : ces manœuvres composent la science financière de l'agiotage, comme les mots que nous avons remarqués en forment l'argot. Mais lorsque les hommes qui se livrent à ces spoliatrices spéculations ont épuisé leur patrimoine et qu'ils n'ont plus de couverture à offrir aux agents de change, ceux-ci refusent leur ministère. C'est alors qu'on a recours aux coulissiers, et c'est alors que ces vols de bourse, aussi infâmes et plus odieux que les vols de grand chemin, s'opèrent entre un agioteur qui n'a rien à vendre, un second agioteur qui n'a rien à acheter, et un troisième agioteur qui sert d'intermédiaire au marché, sans pouvoir en garantir l'exécution.

On a beaucoup disserté sur la nature, la légalité et la moralité de ces spéculations. Les financiers, les jurisconsultes, les tribunaux nous ont donné des théories différentes et des décisions contraires. Ces variations proviennent de ce qu'on n'est pas remonté à l'origine et qu'on n'a pas jugé d'assez haut. Les opérations sur les fonds publics sont *réelles* ou *fictives*; les premières sont constamment équitables et morales; les secondes ne peuvent être qu'illégales et sans moralité. Les marchés au comptant sont toujours réels; les marchés à terme le sont encore, lorsqu'au moment de la vente, l'un possède les rentes qu'il vend, et l'autre l'argent nécessaire pour payer ce qu'il achète, ou lorsqu'ils doivent les posséder au moment de la livraison. Les marchés fictifs sont tolérés par une société corrompue toujours disposée à absoudre les richesses, quelle que soit leur origine; mais ils ne peuvent soutenir ni le regard des lois par la seule raison qu'ils sont fictifs, ni l'œil de la morale parce qu'ils sont un agiotage, et, pour ne pas adoucir l'expression, une véritable escroquerie. Tels sont les marchés fermes et à prime. Considérés sous l'empire des lois françaises, les premiers sont nuls, parce qu'il n'y a pas de chose vendue; ils ne peuvent même se résoudre en dommages-intérêts, parce qu'aucun des contractants ne peut se prévaloir de sa bonne foi et de la déloyauté de son adversaire : tous les deux savaient que l'un vendait ce qu'il n'avait pas, et que l'autre achetait ce qu'il ne pouvait payer. Les seconds sont nuls aussi, par la seule raison qu'ils ne sont pas un marché, mais un *pari déguisé* sur la hausse et la baisse. Ce ne sont point les arrêts du Conseil du 7 août et 2 octobre 1785, du 22 septembre 1786, ou la loi du 20 vendémiaire an IV, qui annulent les marchés fermes, car ces dispositions se perdent dans un dédale de décisions contraires; ils sont annulés par les lois antiques sur les contrats de vente. Les

marchés à prime doivent suivre la même réprobation, non parce qu'ils sont condamnés par l'article 422 du Code pénal, mais parce qu'ils sont des *jeux véritables*, et que les jeux publics ont été constamment sans valeur devant la morale, les lois et les tribunaux, même dans les pays où ils forment un fonds de pensions pour les prêtres et les favoris, les sages et les courtisanes.

Grâce à cette soif des richesses qui tourmente toutes les classes de la société, les bourses de l'Europe sont devenues, par les marchés fictifs, d'effroyables tripots où viennent s'engloutir le patrimoine des familles, l'honneur des citoyens et la moralité des nations. Une restauration radicale leur est nécessaire. Mais peut-on l'espérer de la propre volonté des agents de change? Le colosse de leur fortune n'a-t-il pas pour base ce même agiotage qu'il importe de détruire avec sévérité? La police qui possède la surveillance des bourses, n'a-t-elle pas dans son titre même quelque chose qui semble répugner à une restauration équitable et morale? Les cours de justice, de qui l'on pourrait attendre un grand acte de réforme et d'équité ne sont-elles pas privées du pouvoir réglementaire? Le Conseil d'État qui, libre alors et indépendant, avait réclamé la haute surveillance des marchés sur les fonds publics, n'a-t-il pas vu ses réclamations rejetées?

On dit que les lois existantes suffisent: mais par combien de routes ne sont-elles pas éludées? elles condamnent, il est vrai, la faillite des agents de change aux travaux forcés à temps, leur banqueroute aux travaux perpétuels; mais c'est là même ce qui montre le vice de la législation actuelle: lois déplorables que celles qui remédient à l'impéritie des législateurs par la violence des tribunaux! Il faut l'avouer: la surveillance de la police est sans résultat, parce qu'elle ne doit avoir pour objet que l'ordre extérieur de la bourse. La censure du syndicat est vaine, parce que, la fortune des agents se fondant sur ces effroyables spéculations qui conduisent à la banqueroute, les syndics auraient mauvaise grâce de crier contre les banqueroutiers.

Le vice radical provient de ce que la compagnie des agents de change est placée dans les attributions du ministère des finances. Dans les temps ordinaires, on croirait devoir être juste; on proscrirait sans peine les ventes fictives, les paris, les jeux, les coulissiers, et ces honoraires que s'attribuent les agents pour des ventes qu'ils ne font pas, et pour des jeux dont ils profitent, mais qu'ils condamnent. Il n'en est pas ainsi dans les temps de crédit, d'emprunts, de besoins publics; alors le ministère, s'il ne protége pas, s'il ne favorise point ces honteuses spéculations, les tolère du moins. Peut-être pense-t-il que ce qui est immoral peut être utile; il voit là des leviers de hausse, des éléments de combinaisons financières, le placement momentané de la dette flottante, et tout occupé de la fortune publique, il détourne les yeux de la ruine des familles et des calamités domestiques. Toutefois le moment ne peut être éloigné où les désordres particuliers forceront le pouvoir à restaurer la constitution de la bourse. On s'est trompé bien des fois, on peut se tromper encore. Les maux sont grands, on ira chercher leur remède dans des lois sur les marchés des effets publics, et la plaie demeurera toujours saignante et hideuse. Un règlement en dix articles, conçu de bonne foi, rédigé avec justice, exécuté avec sévérité, ne laisserait subsister que les opérations réelles, éloignerait tous les proxénètes, placerait les agents de change dans l'impossibilité de prêter leur ministère aux spéculations fictives: alors cette épouvantable maison de jeu, connue sous le nom de bourse, serait aussi sûre que l'étude d'un notaire, le comptoir d'un banquier, ou le magasin d'un marchand.

Voyez *Législation commerciale*, par E. Vincens; *De la Bourse et des spéculations sur les effets publics*, par A.-S.-G. Coffinières, avocat.

* **BOURSIER** (Laurent-François), docteur de Sorbonne, né en 1679 à Écouen, diocèse de Paris. Le premier fruit de ses veilles fut l'*Action de Dieu sur les créatures*, imprimée en Hollande sans nom d'auteur, débitée peu après à Paris avec privilége, 1713, 2 vol. in-4° et 6 vol. in-12. Cet ouvrage, tout de raisonnement, écrit avec noblesse, précision et suivant la méthode des géomètres, fit beaucoup de bruit dans un temps où ces matières occupaient tous les esprits. Le docteur Boursier fut l'âme de tous les mouvements qui eurent lieu en Sorbonne au sujet de la bulle *Unigenitus*, dirigea les démarches qui conduisirent à l'appel, et composa le fameux Mémoire qui parut sous le nom des *quatre évêques*, pour justifier cet acte. Obligé, pour se soustraire aux

recherches de la police, de changer souvent de demeure et de se loger dans des appartements étroits et malsains, sa santé en fut altérée; il mourut en 1749, entre les bras du curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui, quoique non appelant, fut exilé à Senlis pour l'avoir administré, et lui avoir donné la sépulture ecclésiastique.

* BOURVALAIS (PAUL POISSON de), de laquais parvint, avec la protection de M. de Pontchartrain, aux charges les plus importantes de finance, fut secrétaire du conseil et contrôleur des finances de Bourgogne, etc. Il possédait une partie de la Brie et plusieurs châteaux dignes de souverains. Ce fut ainsi que, depuis 1688, il jouit avec magnificence d'une prospérité et d'une fortune qui passerait toute croyance, suffisant à une effrayante multitude d'affaires, voyant tout par lui-même; mais en 1716 sa conduite fut recherchée; il fut mis à la Conciergerie et ses biens furent confisqués; on lui en rendit une partie en 1718, à cause des services qu'il avait rendus à l'état par son crédit. Mort en 1719 sans postérité. C'est un des plus riches parvenus qui aient existé dans la finance.

* BOURZEIS (AMABLE de), né à Volvic près de Riom, en 1606. Louis XIII lui donna l'abbaye de Saint-Martin de Cores, et le cardinal de Richelieu le choisit pour un des premiers membres de l'Académie française. Colbert, qui avait pour lui la plus grande estime, le mit à la tête, non-seulement de l'Académie des inscriptions, mais encore d'une Assemblée de théologiens qui se tenait dans la bibliothèque du roi. Bourzeis mourut en 1672. On a de lui des *Sermons*. Il avait travaillé au *Journal des savants*.

* BOUSCAL (GUYON GUÉRIN de), auteur dramatique du 17e siècle, conseiller du roi et avocat au conseil. On a de lui : l'*Amant libéral*, tragi-comédie, 1642; la *Mort de Brutus et de Porcie*, tragédie, 1637; *Cléomène*, la *Mort d'Agis*, 1648; quelques *pièces* tirées de l'histoire de *Don Quichotte* et de différents sujets, qui n'ont pas survécu à leur auteur.

* BOUSMARD (.... de), servit d'abord en France dans le génie et ensuite en Prusse, où il se fit naturaliser en 1792, et fut nommé major-général. On a de lui un ouvrage très-estimé intitulé : *Essai général* de fortifications, d'attaque et de défense des places, 4 vol. in-4o, Berlin et Paris, 1797-1803; une *Défense et justification de Vauban*, dont il était grand admirateur. Il fut tué au siége de Dantzig en 1807 d'un éclat de bombe, la veille de la reddition de la place. Il était âgé de 60 ans.

* BOUSSANELLE (LOUIS de), de l'Académie de Béziers, brigadier de cavalerie au régiment de Saint-Aignan, mort vers 1796, a laissé : *Commentaire sur la cavalerie*, ouvrage estimé, Paris, 1758; *Observations et réflexions militaires*, ibid., 1761-64, etc. Il a travaillé pendant 30 ans au *Mercure*.

* BOUSSARD (GEOFFROI), né au Mans en 1439, fut député en 1511 par l'université au concile de Pise, transféré à Milan, et se retira dans sa patrie, où il mourut vers l'an 1522, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son temps. Ses principaux ouvrages sont : *De continentiâ sacerdotum*, Paris, 1505, rare et curieux, dans lequel il examine si le pape peut dispenser les prêtres du célibat, et se décide pour l'affirmative, en certains cas particuliers : ce livre est très-savant; *Interpretatio in septem psalmos pœnitentiales*, Paris, 1519-1521, in-8o. L'archevêque de Sens et l'évêque de Paris prétendirent que, dans la préface, il les avait censurés comme possédant un grand nombre de bénéfices; ils lui intentèrent un procès dont il sortit avec honneur.

* BOUSSARD (J.-A.), pilote lamaneur à Dieppe, se signala par son courage en 1777, et sauva au péril de sa vie un grand nombre de personnes dans un danger imminent. Louis XVI l'en récompensa dignement et le fit manger à sa table. Mort en 1795, à 61 ans.

* BOUSSEAU (JACQUES), né en 1681, à Chavaigne en Poitou, sculpteur de Paris, élève de Nicolas Coustou, fut professeur de l'Académie de sculpture, et mourut en 1740 à Madrid, où il était sculpteur en chef du roi d'Espagne. On cite de lui à Versailles une statue de *la Religion*; le grand autel de la cathédrale à Rouen; *Jésus-Christ donnant les clefs à Pierre*, à Notre-Dame de Paris, bas-relief, etc.

* BOUSSET (J.-B. du), maître de musique de la chapelle du Louvre, né à Dijon en 1662, mort à Paris en 1725, fit jouir le public, pendant 34 ans, d'un *Recueil d'airs sérieux et à boire*.

* BOUSSET (RENÉ DROUARD du), compositeur et organiste de Saint-André-des-Arcs, né à Paris en 1703, mort dans cette

ville en 1760, marcha sur les traces des d'Aquin et des Calvière.

BOUSSOLE. (*Physique.*) Cet instrument est formé par une aiguille d'acier aimantée, aplatie et de très-peu d'épaisseur, dont les bouts se terminent en flèche; elle est munie à son centre d'une chape de cuivre qui repose sur un pivot de ce métal, et tourne autour d'un cercle gradué où l'on a marqué les quatre points cardinaux.

Lorsque ses mouvements sont libres, elle obéit de suite à l'influence du magnétisme terrestre, et ses deux extrémités se dirigent vers les deux pôles du globe. L'on nomme pôle austral de l'aiguille, la pointe qui regarde le nord; et pôle boréal, celle qui est vers le sud. Cette dénomination vient de ce que les fluides magnétiques de nature différente s'attirent, et que ceux de même espèce se repoussent. (*Voyez* MAGNÉTISME.)

La boussole, transportée dans des régions élevées ou dans les lieux les plus profonds de la terre, est toujours soumise à l'action magnétique, et cette action se propage au travers de tous les corps; il faut pourtant en excepter le fer, l'acier, le neckel et le cobalt: aussi le voisinage des mines de fer influe sensiblement sur sa direction; elle en est encore détournée dans le moment où certains phénomènes, tels que les tremblements de terre, les volcans, les aurores boréales se développent; ce dernier surtout lui fait éprouver des agitations si vives, que les marins, pour exprimer son état, disent alors qu'elle est affolée: à cela près, ses indications sont toujours sûres, et les deux extrémités de l'aiguille regardent constamment les pôles de la terre. On sent de quelle utilité est pour la navigation cette importante propriété, qui ne fut connue que vers le 12e siècle.

Peu de temps après cette découverte, on s'aperçut que, sur tous les points de la terre, l'aiguille ne se dirigeait pas d'une manière absolue vers le nord, mais que cette direction éprouvait des variations. En France, par exemple, elle déclina d'abord vers l'est d'environ 12°, ensuite elle se rapprocha du pôle, et, en 1664, la déclinaison était nulle; depuis cette époque, elle a marché vers l'ouest, et est parvenue à environ 22°; dans d'autres lieux, cette déclinaison est plus ou moins considérable. La plus forte qu'on ait observée était de 43° 45′; ce fut le capitaine Cook qui la mesura par le 60° 45′ latitude australe, et 95° 45′ longueur occidentale. On trouve deux grands cercles ou contours de la terre où la déclinaison est maintenant nulle, mais ces contours ne sont pas réguliers; ils font plusieurs inflexions et changent souvent de position et de figure. Cependant, comme tous les changements de déclinaison s'opèrent très-lentement, et que l'on a le soin d'insérer dans la Connaissance des temps et les Almanachs la déclinaison annuelle, la boussole ne perd rien de son utilité.

Indépendamment de la déclinaison dont nous venons de parler, la boussole est en outre assujettie à une petite déclinaison diurne, qui paraît être occasionée par l'action magnétique des astres sur l'aiguille. Vers huit heures du matin, on s'aperçoit qu'elle se met en mouvement: son action devient plus sensible entre midi et trois heures; le soir elle est stationnaire; et pendant la nuit elle revient au point d'où elle était partie. Cette déclinaison ne dépasse guère 10′, excepté dans le cours des trois à quatre mois qui suivent l'équinoxe du printemps, où elle parvient à environ 16′.

On nomme méridien magnétique du lieu où l'on est, un grand cercle de la terre qui serait dans la direction de l'aiguille. Ce cercle coupe ordinairement le méridien terrestre, et l'angle qu'ils forment entre eux donne la mesure de la déclinaison de ce lieu.

Une aiguille d'acier non aimantée, suspendue par son centre de gravité, se tient dans une position horizontale; mais si on lui communique la vertu magnétique, elle prend d'abord sa direction vers les pôles, et puis l'une de ses extrémités s'incline. Dans nos climats, c'est le pôle austral de l'aiguille qui s'abaisse: l'inclinaison augmente à mesure qu'on s'approche du nord, ou mieux du pôle magnétique: elle diminue lorsqu'on rétrograde, et qu'on va vers l'équateur; là, on trouve une zone qui fait le tour de la terre, où l'aiguille est horizontale: cette zone, que l'on nomme équateur magnétique, ne coïncide pas avec l'équateur terrestre, et sa position éprouve même de temps à autre de petits changements. Lorsqu'on l'a dépassée, l'aiguille, qui en deçà penchait vers le nord, s'incline alors vers le sud, et l'inclinaison augmente jusques au pôle magnétique sud. Pour rendre les aiguilles horizontales, on place un contre-poids mobile sur l'extrémité opposée à celle qui s'incline.

Les boussoles qui servent à mesurer l'in-

clinaison de l'aiguille sont semblables aux autres; mais, au lieu de les placer horizontalement, on renverse l'appareil de manière que le cercle et par conséquent l'aiguille soient dans une position verticale : le cercle tourne lui-même sur un pivot vertical qui traverse le centre d'un autre cercle horizontal, ce qui permet de placer le premier dans tous les azimuts. La boussole d'inclinaison est actuellement, à Paris, à environ 69°, à Londres à 71, à Tobolsk à 78, etc.

Les boussoles marines sont contenues dans des boîtes et suspendues par un mouvement composé de plusieurs cercles mobiles qui se coupent à angles droits. Ce mécanisme est disposé de manière à les tenir toujours dans une position horizontale, malgré le roulis et le tangage du vaisseau. (*Voyez* l'article suivant.)

La cause de la déclinaison et de l'inclinaison de l'aiguille aimantée n'est pas encore connue : pour l'expliquer, certains physiciens admettent un noyau magnétique dans l'intérieur du globe terrestre. Ce noyau aurait divers points qui pourraient perdre de leur vigueur ou changer de place. D'autres supposent que le résultat des forces parcellaires magnétiques, disséminées à la surface et dans l'intérieur de la terre, aboutit près des deux pôles, et que des feux souterrains ou d'autres accidents peuvent altérer les propriétés chimiques des substances magnétiques, ce qui expliquerait les perturbations qu'éprouve leur centre d'action; d'autres, enfin, admettent deux ou plusieurs aimants, etc. Cette diversité d'opinions prouve seulement que la véritable cause de ce phénomène est encore ignorée. On pense même qu'il sera très-difficile de la connaître; cependant il ne faut pas en désespérer, les sciences font journellement des progrès, et tout récemment une découverte des plus intéressantes nous a appris qu'il existait des relations entre le fluide magnétique et le fluide électrique : pour s'en convaincre, on n'a qu'à placer une boussole près de l'appareil de Volta, mis en activité; et à l'instant où l'on joindra, à l'aide de conducteurs, les deux pôles de la pile, l'aiguille déclinera. Plusieurs physiciens ont conclu de cette expérience, et de quelques autres qui en découlent, l'identité des fluides magnétique et électrique. Quoique leur conclusion paraisse prématurée, il est toujours certain que ces fluides agissent l'un sur l'autre, ce dont on ne se doutait pas, quoiqu'il fût si naturel de l'examiner et si facile de s'en convaincre. L.

BOUSSOLE. (*Marine*.) La boussole dont se servent les marins dans leurs voyages, quoique construite d'après le même principe que les autres boussoles, présente quelques différences qu'exigeait sa destination. L'âme de toute boussole est une aiguille aimantée; cette aiguille, dans la *boussole marine*, comme dans la plupart des *boussoles terrestres*, est renfermée dans une boîte de cuivre couverte d'un verre, et est portée sur un pivot de manière à pouvoir tourner librement, et reprendre d'elle-même sa direction dans le plan du méridien magnétique, toutes les fois qu'un mouvement du vaisseau l'en a écartée.

L'aiguille aimantée d'une boussole marine est recouverte d'un cercle de carton sur lequel est tracée la rose des vents, et qui suit tous les mouvements de l'aiguille. C'est en observant à quelle division de ce cercle répond une des extrémités du diamètre parallèle à l'axe longitudinal du vaisseau qu'on reconnaît quel angle fait cet axe, et par conséquent la route du vaisseau, avec la commune section du méridien magnétique et de l'horizon, c'est-à-dire avec la ligne nord et sud indiquée par l'aiguille. Pour faciliter cette observation, l'on trace sur la paroi intérieure de la boîte une ligne noire perpendiculaire à son fond et conséquemment parallèle au pivot. L'extrémité supérieure de cette ligne et le centre de la rose sont les deux points qui servent à déterminer la position qu'on doit donner à la boussole; il faut la placer de manière que la ligne qui passe par ces deux points soit parallèle à l'axe longitudinal du vaisseau. Quand celui-ci tourne ou change de direction, l'aiguille aimantée et la rose qu'elle supporte ne participent pour ainsi dire pas à ce mouvement, ou si elles s'écartent un peu de leur position, elles y reviennent au bout d'un instant; cependant c'est la rose qui semble tourner, et la flèche ou la fleur de lys qui marque le nord s'éloigne plus ou moins du point qui, avec le centre de l'instrument, indique la direction de l'axe longitudinal du vaisseau. On observe quel rhumb de vent répond à ce point, et si c'est le sud-ouest par exemple, on voit que le vaisseau fait route au sud-ouest. La boîte de cuivre qui contient l'aiguille, le pivot

et la rose, est contenue elle-même dans une boîte carrée faite en bois solide, bien sec, et dont les parties sont assemblées à queue d'hironde. La première boîte est suspendue dans la seconde, au moyen de la suspension de Cardan, qui fait que la boussole participe le moins possible aux mouvements de roulis et de tangage du vaisseau. La boussole marine prend différents noms suivant les usages particuliers auxquels on la destine et qui apportent de légères modifications à sa construction. (*Voyez* Compas azimutal.) J.-T. P.

* BOUSSU (Gilles-Jos. de), d'une ancienne famille du Hainaut, mort en 1775, s'appliqua à l'histoire de sa patrie. On a de lui : *Histoire de la ville de Mons ancienne et moderne, depuis son origine jusqu'à présent*, Mons, 1725, in-4° ; *Histoire de la ville d'Ath*, de 410 à 1749, Mons, 1750, etc.

* BOUSSUET (Franç.), habile médecin et poete latin médiocre, né en 1520, à Seurre en Bourgogne, mort à Tournus en 1572, a laissé : *De arte medendi lib. XII*, Lyon, 1557, in-8°, en vers ; *De naturâ aquatilium carmen*, ibid., 1558.

* BOUSSUT (Nic. de), médecin de Louvain, au 14e siècle. On a de lui : *Trium quæstionum med. definitio*, etc., Louvain, 1528, in-4°.

* BOUSSY (Pierre de), né à Tournay, donna en 1682 la tragédie de *Méléagre*.

* BOUSYRY, poète arabe originaire d'Afrique, né en 608 de l'hégyre (1211 de Jésus-Christ), mort vers l'année 695, est auteur de plusieurs poëmes en l'honneur de Mahomet ; mais il doit surtout sa réputation à celui intitulé *Bordah*, qui signifie manteau, à cause du don de ce manteau fait au poete par le prophète. Ce poëme, que la plupart des musulmans savent par cœur, a été traduit en persan, en turk et en latin, Leyde, 1771.

* BOUT ou BAUT (Pierre), peintre de figures en petit dans le genre de Téniers, né en 1660, fut constamment lié avec Boudewins, qui embellit presque toutes ses compositions de charmants paysages ; leurs jolis tableaux se trouvent dans les galeries de Dresde, en Hollande, à Rouen, etc.

* BOUTARD (Franç.), poète latin, né à Troyes en Champagne en 1664, gagna la protection de Bossuet par une ode latine qu'il lui adressa. Ce prélat, l'ayant engagé à entrer dans les ordres, lui fit avoir l'abbaye de Bois-Groland et une place à l'Académie des belles-lettres. Il ne laissait guère passer d'événement important sans le célébrer par une ode, et s'intitula poète des Bourbons. On a aussi de lui les traductions latines de la *Relation sur le quiétisme*, 1698, et de l'*Histoire des Variations* de Bossuet, 1710.

* BOUTARIC (Franç. de), savant professeur de droit français à l'université de Toulouse, naquit à Figeac en 1672. Il mourut en 1733 à Toulouse, où il avait été capitoul et chef du consistoire. On a de lui : *les Institutes de Justinien, conférées avec le droit français*, Toulouse, 1738, in-4° ; *Explication des ordonnances sur les matières civiles, criminelles et de commerce*, 1673, 2 vol. in-4° ; *Explication de l'ordonnance de 1731 sur les donations*, Toulouse, 1737, in-8° ; *Explication de l'ordonnance de Blois, du concordat et des Institutions du droit canonique*, Toulouse, 1745, in-4° ; *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales*, ibid., 1751, in-4° ; *Traité sur les libertés de l'église gallicane*, 1747, in-4° ; *Explication du concordat*, Toulouse, 1747, in-4°.

* BOUTAULD (Michel), jésuite, né à Paris en 1607, s'y distingua dans le ministère de la chaire, qu'il exerça pendant quinze ans, et mourut à Pontoise en 1688. On lui doit : les *Conseils de la sagesse, ou Recueil des maximes de Salomon, les plus nécessaires à l'homme*, Paris, 1677, 2 vol. in-12.

* BOUTEILLER (N. de), né en 1746, était conseiller à la cour souveraine de Nancy vers 1788, et fit paraître à cette époque un écrit intitulé : *Examen du système de législation*, etc., en faveur du parlement. Il fut successivement membre du corps législatif sous l'empire, député à la chambre de 1815, et président de la cour royale de Nancy, où il est mort en 1820.

* BOUTEMONT (N...), graveur en bois, mort en 1720, a laissé des morceaux d'un beau fini qui font regretter qu'il ait abandonné cet art pour un emploi dans la marine.

* BOUTEROUE (Michel), médecin de Chartres au 17e siècle, auteur d'un ouvrage sur les fièvres, intitulé : *Pyretologia divisa in duos libros*, etc., Paris, 1629, in-8° ; et d'une description des jardins de la reine Marguerite de Valois, à Issy, intitulée : *le Petit Olympe d'Issy*.

* BOUTEROUE (Cl.), savant antiquaire,

né à Paris dans le 17e siècle, mort vers 1680, dont on a un ouvrage fort estimé intitulé : *Recherches curieuses des monnaies de France depuis l'origine de la monarchie*, Paris, tome 1er et unique, 1666, in-fol.

* BOUTEROUE (N....), présumé frère du précédent, procureur de Paris, dont on fait un grand éloge comme homme d'honneur et plein d'équité, dans l'ouvrage intitulé : *Découverte des mystères du palais*, Paris, 1690.

* BOUTET (Alexis), étudiant, mort à Montpellier le 8 juin 1822, dans la vingt-cinquième année de son âge, est auteur d'un petit ouvrage intitulé : *Émile vengé, Réponse à Biret*, La Rochelle, 1821, in-12.

* BOUTEVILLE (Franç.), gouverneur de Senlis, vice-amiral de France sous Henri IV, acquit une malheureuse célébrité par son adresse et son intrépidité dans les duels. Cette infernale passion finit par conduire sur l'échafaud, en 1627, celui qui avait donné tant de fois le coup mortel, et ce fut sa fameuse affaire avec Beuvron, où l'on se battit trois contre trois, qui causa sa perte. Louis XIII fut inflexible et résista à toute la noblesse à ses pieds.

* BOUTEVILLE DUMETZ (Louis-Guislain), avocat estimé de Péronne, fut député de l'Assemblée constituante, où il se fit remarquer par une grande loquacité, membre du tribunat après le 18 brumaire, président de la cour royale d'Amiens en 1811, et député à la chambre de 1815 pour le collége d'arrondissement de Péronne. Mort en 1821.

* BOUTHILIER (Cl. le), ministre sage et laborieux, mais d'un génie peu élevé, fut secrétaire d'état en 1618, et surintendant des finances sous le ministère de Richelieu. A la mort de ce cardinal, par le crédit duquel il s'était élevé, Bouthilier tomba dans la disgrâce de la reine Anne d'Autriche, et mourut en 1655.

* BOUTHILIER (Léon le), fils du précédent, comte de Chavigny, fut également secrétaire d'état sous le même ministère, et ensuite ministre des affaires étrangères, plénipotentiaire du roi avec son père pour le traité d'alliance avec les Provinces-Unies et avec la Suède. Nommé par le testament de Louis XIII, ainsi que son père, membre du conseil de régence, il ne put supporter le mépris de la reine et se retira des affaires. Mort en 1652. Son oraison funèbre fut prononcée par le P. Yves Bodin, augustin, Saumur, 1652, in-4o.

* BOUTHILIER (Victor le), oncle du précédent, évêque de Boulogne et archevêque de Tours, premier aumônier de Gaston de France, duc d'Orléans, mort en 1670. Le P. Martel, jésuite, prononça son oraison funèbre, Blois, 1670.

* BOUTIÈRES (Guigues-Guiffrey de), lieutenant-général pour le roi en Piémont, né dans la vallée de Grésivaudan, patrie de Bayard, dont il fut le lieutenant et l'émule, se distingua au siége de Padoue, dans les guerres d'Italie, à la défense de Mézières, délivra Marseille des mains de Charles-Quint et du connétable de Bourbon, devint gouverneur-général de Turin, qu'il sauva deux fois en 1537 et 1543; mais sa négligence ayant été cause de la prise de Carignan, François Ier nomma le duc d'Enghien à sa place, ce qui ne l'empêcha pas de contribuer au gain de la bataille de Cerisolles, où il reconquit la bienveillance du roi. Il termina sa carrière par l'expédition de l'île de Wight.

* BOUTIGNY (Roland LE VAYER de), maître des requêtes et intendant de Soissons, mort en 1685, a laissé : une *Dissertation sur l'autorité des rois en matière régale*, Paris, 1753, avec une suite en 1756; *De l'autorité du roi sur l'âge nécessaire à la profession religieuse*, 1669; *Traité de la peine du péculat*, 1669.

* BOUTILLER (Jean), conseiller au parlement de Paris, né à Mortagnes, près de Valenciennes, mort vers 1503, est connu par un ouvrage estimé intitulé la *Somme rurale*, revue et publiée par Charondas en 1603.

* BOUTON (Fr.), jésuite, né en 1578, à Chamblay, près de Dôle, se donna d'abord aux missions dans le Levant, et revint, après avoir échappé aux plus grands dangers, professer la philosophie et la rhétorique au collége de la Trinité à Lyon, où il mourut en 1628, victime de son zèle à secourir les pestiférés. Parmi ses nombreux écrits, qui sont conservés manuscrits dans la bibliothèque de Lyon, on distingue : *Commentarii in Deuteronomum*; une *Théologie spirituelle* en 6 livres; une traduction du grec en latin des *OEuvres de saint Dorothée*; un *Dictionnaire latin-hébreu*, etc. — Bouton (Jacq.), jésuite, mort en 1658, est auteur d'une *Relation de l'établissement*

des Français à la Martinique, depuis l'an 1635, Paris, 1640, in-8°, très-estimée.

BOUTONNIER. (*Technologie.*) Rien de plus varié que la forme et la matière des boutons; on en fait en bois, en corne, en os, en ivoire; on en fabrique en acier, en cuivre, en argent, en similor. Le tailleur qui les emploie les recouvre souvent en étoffe, et le passementier les recouvre en fil, soie, coton, fil d'or ou d'argent, et, par la manière dont il entrelace ses fils, il forme des dessins selon le goût ou la mode.

Le boutonnier fait des boutons plats, convexes ou concaves, unis ou façonnés, gravés en creux ou en relief. Nous ne nous arrêterons pas à décrire toutes les opérations multipliées qu'exige ce genre de travail, mais nous indiquerons succinctement la fabrication des boutons ordinaires qu'on peut diviser en deux sortes, boutons de métal et boutons non métalliques.

Ceux-ci, tels que les boutons de bois, d'os, d'ivoire, sont nommés *moules de boutons*; ceux de bois sont pris dans les bois les plus durs, comme le chêne, le poirier, le cormier, qu'on débite avec une scie à main en petites planchettes de l'épaisseur des boutons qu'on veut faire; ensuite, à l'aide d'un perçoir placé sur un tour en l'air, on enlève sur ces planchettes les moules tout façonnés. Le perçoir est un instrument d'acier tranchant, dont la forme varie suivant la figure des boutons, et avec lequel on peut découper un très-grand nombre de moules dans quelques secondes.

Les boutons en métal sont fondus exprès, ou découpés dans une plaque de métal laminé, soit avec un emporte-pièce et au marteau, soit avec un découpoir à balancier comme pour la monnaie; souvent on les frappe en creux ou en relief en même temps qu'on les découpe, et on y imprime le nom du fabricant; dans tous les cas, on soude au milieu un petit anneau qui sert à les fixer sur l'étoffe par une couture.

Le devant du bouton est en cuivre doré ou argenté; il peut être en or ou en argent. Pour le garnir ainsi, on prend une plaque mince dorée ou argentée, on en enlève au découpoir des cercles de deux ou trois millimètres plus grands que le moule; on met celui-ci sur le tour en l'air en l'y fixant par l'anneau qu'il porte; et alors, avec un brunissoir que l'on pousse contre la partie du cercle mince qui excède le moule, on sertit la plaque sur ce dernier, et le bouton est fini.

Les boutons militaires et ceux pour livrées, qui doivent porter des légendes, des chiffres ou des armoiries en relief, présentent quelques différences dans leur confection. Avant d'appliquer ou de sertir sur le moule les petits cercles qui doivent les recouvrir, on les grave avec un balancier analogue à ceux qu'on emploie pour frapper la monnaie. On a deux coins qui se correspondent; l'inférieur est gravé en creux, le supérieur est gravé en relief. La plaque ronde entre juste dans un creux circulaire, et en même temps que le balancier y imprime la gravure, il relève à angles droits le bord de la plaque, en forme de petite écuelle, dans laquelle il ne reste plus qu'à sertir le moule comme nous l'avons dit.

Mémoires sur la fabrication des boutons de tombac moulés, Annales de l'industrie, tome 9, 1823.

L. Séb. L. et M.

* BOUTRAIS ou BOUTTERAIS (Raoul), *Botherius*, avocat au grand conseil et écrivain, né à Châteaudun vers 1552, mort à Paris en 1630, a laissé un grand nombre d'ouvrages latins peu importants. Les principaux sont : *De rebus in Galliâ et toto penè orbe gestis ab* 1594 *ad* 1610, *lib. XVI*, Paris, 1610; *Henrici Magni vita*, ibid., 1611; 3 *poëmes* latins en l'honneur de Paris, Orléans et Châteaudun, etc.

* BOUVARD (Charles), né à Montoire, près de Vendôme en 1572, médecin, professeur au collége royal en 1625, fut surintendant du Jardin des Plantes et premier médecin de Louis XIII. Il exerça un pouvoir despotique sur la faculté de Paris. Mort en 1658. On a de lui : *Historicæ hodiernæ medicinæ*, etc., in-4°, sans date ni nom d'auteur, ouvrage extrêmement rare; et autres *écrits* hérissés de termes barbares.

* BOUVARD (François), né à Lyon, mort vers 1618, se destinait au théâtre de l'Opéra-Comique, lorsqu'à 16 ans il perdit sa voix, l'une des plus belles qu'on eût entendues, et se consacra à la composition. Parmi les pièces de musique qu'il a laissées, nous citerons celle des opéras de *Cassandre* et de *Méduse*. Il avait épousé la veuve du célèbre peintre Coypel, et était chevalier de l'ordre du Christ.

* BOUVARD (Michel-Philippe), médecin français, né en 1717 à Chartres, où il avait l'inspection d'un hôpital, vint à Paris, et en 1743 fut nommé professeur du collége

royal. Mort en 178[illegible]. Bouvard, l'un des médecins les plus renommés de son temps, n'était point partisan de l'inoculation.

* BOUVET (Joachim), jésuite français, fut l'un des six premiers missionnaires mathématiciens que Louis XIV fit partir à ses frais pour la Chine en 1685. Il obtint l'estime et la confiance du monarque chinois, le célèbre Kang-hi, et fut autorisé à bâtir une église et une résidence dans l'enceinte du palais. C'est à ce titre qu'il est regardé comme l'un des fondateurs de la mission française à Pékin. On a de lui : quatre *Relations* de divers voyages qu'il fit dans le cours de ses missions; *État présent de la Chine*, en figures gravées; une *Lettre* qui fait partie des *Lettres édifiantes;* quelques morceaux dans les *Mémoires de Trévoux*, et un *Portrait historique de l'empereur Kang-hi*. Il mourut en 1732.

* BOUVET DE LOZIER (A., comte de), né à Paris en 1769 d'une famille noble, embrassa l'état militaire, et, ayant émigré au commencement de la révolution française, il assista aux campagnes de l'armée de Condé. Étant depuis à Londres, il devint un des agents de la maison de Bourbon; il fut impliqué dans le procès contre Pichegru. Cependant Bonaparte commua la peine de mort, à laquelle il fut condamné le 10 juin 1804, en un emprisonnement perpétuel. Après la restauration Bouvet reçut le grade de maréchal-de-camp, avec les deux croix de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, et obtint le poste important d'administrateur et commandant militaire de l'île Bourbon. Rappelé en France en 1818, il fut employé dans l'intérieur, en qualité de commandant de la subdivision militaire, dont le chef-lieu est à Orléans. Il mourut en 1825. On a de lui un *Mémoire* sur son administration dans l'île Bourbon, Paris, 1819, in-8°.

* BOUVIER (Gilles le), dit *Berry*, né à Bourges en 1386, premier héraut d'armes de Charles VII, roi de France, est auteur d'une *Chronique de Charles VII* de 1402 à 1455, réunie aux *Histoires de Charles VI et Charles VII*, publiées en 1653 et 1661.

* BOUVINES, village de Flandre dont le nom est à jamais célèbre par l'éclatante victoire que Philippe-Auguste remporta près de ce lieu en 1214. C'est dans les champs de Bouvines qu'on vit pour la première fois une ligue européenne armée contre la France, dont l'indépendance et le pouvoir naissant avaient blessé l'orgueil d'un puissant empereur. Une poignée de braves terrassèrent cette ligue; serrés autour de leur roi, lui faisant un rempart de leurs corps, les nobles français fondèrent en cette journée le premier monument de notre gloire nationale. (*Voyez* Philippe-Auguste.)

* BOUVOT (Job), avocat de Châlons-sur-Saône, sa patrie, né en 1558, mort en 1636, avait acquis une grande réputation au parlement de Dijon, où il avait long-temps plaidé. Bouvot était protestant. Il a laissé : un *Recueil d'arrêts notables du parlement de Bourgogne*, Cologne, 1628, 2 vol. in-4°; un *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, Genève, 1632, in-4°.

* BOUX (Guill. le), né dans l'Anjou en 1621, fut successivement balayeur de collége, capucin, oratorien, curé, professeur de rhétorique, et prédicateur très en vogue du temps de la Fronde. Nommé à l'évêché d'Acqs, et ensuite de Périgueux, il occupa dignement ce siége pendant 37 ans, et mourut en 1693. Ses *Sermons* ont été imprimés à Rouen, 1766.

* BOUYS (J.-B.), prêtre du diocèse d'Arles, auteur d'un ouvrage sur les antiquités de cette ville intitulé : *Histoire de l'ancien royaume d'Arles*, etc., Avignon, 1644.

* BOUYS (Jean), peintre, né en 1692, élève de F. de Troy, a laissé quelques tableaux estimés.

* BOUZONIE (Jean), jésuite, né à Bordeaux vers 1646, mort en 1726, exerça le ministère de la prédication, et s'adonna à la poésie latine avec assez de succès. Il a laissé deux recueils de poésies latines renfermant des hymnes, des cantiques, des oraisons funèbres, etc.; *Histoire de l'ordre des religieuses de Notre-Dame de Poitiers*, 1697.

* BOVA (Masiano), graveur italien, mort à Naples en 1758, fut disciple de Bartolozzi. On a de lui, entre autres, le portrait de Conway, peint par cet artiste.

* BOVADILLA (don Franç. de), commandant de Calatrava, fut envoyé par Ferdinand et Isabelle en 1500 à Saint-Domingue avec ordre d'examiner la conduite de Christophe Colomb, de le déposer et de se charger lui-même du gouvernement. C'était trop accorder. Arrivé en Amérique, il s'empara du gouvernement, dressa contre Colomb, qu'il fit mettre aux fers, un acte

d'accusation sur les dépositions de délateurs infâmes, et le renvoya en Espagne. Ainsi maître du gouvernement, il y exerça une tyrannie qui menaçait la colonie d'une ruine prochaine, lorsque Ferdinand, indigné d'une telle conduite, envoya N. Ovando pour le remplacer et le faire repartir pour l'Espagne, afin de lui faire son procès. Bovadilla fut en effet contraint de s'embarquer; mais il périt en route avec toute la flotte, chargée d'or, en 1502.

* BOVADILLA (Jérôme de), peintre espagnol, né en 1620, de l'école de Zurbaram, excella à peindre des petits sujets d'histoire et de perspective. Il entendait bien la perspective et la magie des couleurs, mais péchait par la correction du dessin.

* BOVARINI (Léandre), né à Pérouse à la fin du 16e siècle, prince de l'Académie des *insensati* de cette ville, conseiller du duc de Savoie, qu'il accompagna en Espagne lors de son mariage avec Catherine d'Autriche. Il avait composé un poème intitulé : *Les Fruits de l'a utomne*, et une tragédie intitulée : *Casimir*.

* BOVERIK, célèbre horloger et mécanicien anglais du 18e siècle, se distingua par de petits sujets en ivoire d'une délicatesse et d'un fini achevés.

* BOVERIUS (Zacharie), capucin, né à Saluces en 1568, professa la philosophie et la théologie dans son ordre, dont il devint définiteur général. Mort en 1638. Il est surtout connu par son *Histoire des capucins*, en latin, Lyon, 1639, qui fut supprimée par l'index, mais reparut ensuite avec des corrections. Elle a été traduite en français, en italien et en espagnol.

* BOVES (Jean de), ancien poète français, dont il nous reste des *Fabliaux*, insérés dans le *Recueil des fabliaux et contes des* 12e *et* 13e *siècles* de Legrand d'Aussy.

* BOVIO (Jean-Charles), archevêque de Brindes au 16e siècle, fit partie du concile de Trente, et traduisit du grec en latin les *OEuvres* de saint Grégoire de Nazianze.

* BOVIO (J.-B.), jurisconsulte de Vérone vers 1640, dont Mazzuchelli parle avec éloge, ainsi que de plusieurs autres personnages illustres de ce nom.

* BOWDOIN (Jacq.), gouverneur de Massachusetts, philosophe et homme d'état, né en 1727, mort à Boston, sa patrie, en 1790, fut membre des Sociétés royales de Londres et de Dublin, et président de l'Académie américaine, qu'il fonda à Boston en 1780. Son gouvernement sage et ferme a mis sa mémoire en vénération.

* BOWER (Archibald), Écossais, né à Dundée en 1686, d'abord jésuite, professeur d'humanités et conseiller de l'inquisition à Macerata, revint ensuite en Angleterre, où il embrassa la réforme, et se fit antiquaire par nécessité. Mort en 1766, bibliothécaire de la reine Caroline. Il travailla neuf ans à l'*Histoire universelle*, et fit toute la partie de l'*Histoire romaine*. Il écrivit ensuite l'*Histoire des papes*, 1748; mais ce dernier ouvrage, qu'on pourrait plutôt qualifier de critique violente, ne lui fit point honneur.

* BOWLES (Guill.), Irlandais, mort en Espagne en 1780, a publié une *Introduccion a la historia natural y à la geografia fisica de España*, Madrid, 1775; traduction française, par le vicomte de Flavigny, Paris, 1776; traduction italienne plus estimée que l'original, Parme, 1784. On lui doit aussi une *Histoire des sauterelles d'Espagne*, Madrid, 1781.

* BOWLES (Jean), théologien anglais à qui l'on doit une belle édition de *Don Quichotte* en espagnol. Mort en 1788.

* BOWYER (Guill.), le plus savant imprimeur anglais de son temps, né à Londres en 1699, a donné un grand nombre d'éditions d'excellents ouvrages avec des notes de lui qui sont estimées. Il fut imprimeur de la Société royale et membre de celle des antiquaires. Ses principales éditions sont : les *OEuvres de Selden*, 3 vol. in-fol., 1726; *Novum Testamentum græcum*, 2 vol. in-12, 1763; une traduction de la *Vie de l'empereur Julien* de la Bletterie, 1746. Mort en 1777. Il avait fait la plus grande partie de l'*Origine de l'imprimerie*, ouvrage estimé, terminé par J. Nichols, 1776.

* BOXHORN (Henri), ecclésiastique hollandais, doyen de Tirlemont, embrassa le protestantisme, et fut ministre à Woerden et Bréda. Il a laissé quelques livres de controverse.

* BOXHORNIUS (Marc-Zuerius), né à Berg-op-Zoom en 1612, mort en 1653, professeur d'éloquence à Leyde. On a de lui : *Historia universalis*; *Virorum illustrium elogia*; *Chronologia sacra*; *Scriptores latini minores historiæ Augustæ*; *Poetæ satirici minores*; *Metamorphosis Anglorum*; *Quæstiones romanæ*; *Origines gallicæ*, et quelques autres ouvrages.

* BOY (Pierre), habile orfèvre et peintre

sur émail, mourut en 1717 à Dusseldorf, où il était inspecteur de la galerie de peinture. Entre autres ouvrages précieux, on cite de lui *le Saint-Ciboire* de la cathédrale de Trèves.

* BOY (Simon), chirurgien franc-comtois, mort en 1789 à Champlitte, sa patrie, a laissé un *Abrégé sur les maladies des femmes grosses et accouchées*, Paris, 1788, in-12.

* BOY (Adrien-Simon), fils du précédent, chirurgien en chef de l'armée du Rhin, mort en 1795 à Alzey. On lui doit : *Traitement des plaies d'armes à feu*, et l'hymne fameux : *Veillons au salut de l'empire*.

BOYAUDIER. (*Technologie.*) Le boyaudier prépare les intestins de bœuf et de mouton, pour en fabriquer des *boyaux soufflés* propres à la conservation de substances alimentaires, de la *brauduche*, à l'usage des batteurs d'or et des aérostiers, des *cordes à mécanique*, et enfin des *cordes à instrument*.

Cet art semble réunir les deux extrêmes : autant nous sommes charmés par les sons des cordes harmonieuses touchées par une main habile, autant serions-nous repoussés à la vue du travail infect et horrible qui précède leur confection. L'atelier du boyaudier est un véritable foyer de putréfaction et d'odeurs fétides qui s'exhalent au loin ; le sol est continuellement parsemé de déchets de boyaux, et imprégné d'humidité et de matières fécales ; il présente souvent des mares où séjourne l'eau corrompue, et l'on voit autour de l'atelier de vieilles futailles contenant des intestins en pleine putréfaction, et dont l'horrible puanteur suffoquerait tout autre que des boyaudiers. Il ne paraît pas que la santé de ces ouvriers en soit altérée, malgré l'extrême putridité de l'atmosphère qui les environne et qu'ils respirent.

Les premières opérations du travail du boyaudier ont pour objet de débarrasser l'intestin de deux membranes qui le recouvrent intérieurement et extérieurement ; car des trois membranes qui composent un boyau, l'une externe nommée *péritonéale*, la seconde *musculeuse*, et l'interne *muqueuse*, il n'y a que la membrane *musculeuse* qui soit utile, et il faut en séparer les deux autres : ce qui se fait, comme nous allons le voir, dans la préparation des *boyaux soufflés*.

Le boyaudier fait venir des abattoirs les intestins grêles de bœufs et de vaches, et il commence par les *dégraisser* en les ratissant avec un couteau. Par cette opération, il enlève en même temps une portion de la membrane péritonéale ; il les *retourne* ensuite, en mettant en dehors la membrane interne par un procédé nommé *invagination*.

Il fait des paquets de ces boyaux *retournés*, et il les met tout humides dans des tonneaux défoncés, où il les laisse de trois à huit jours, suivant la température, pour leur faire éprouver une espèce de *fermentation putride*. Cette putréfaction rend possible le *ratissage* et la séparation de la membrane muqueuse.

Les boyaux étant ratissés, on les lave à plusieurs eaux, et enfin on les met sécher ; mais comme ils se racorniraient par la dessiccation, s'ils n'étaient tenus dans un état de tension convenable, un ouvrier les souffle préalablement, et les noue avec du fil aux extrémités. Cette *insufflation* est très-pénible, et le souffleur ne peut pas travailler trois jours de suite, à cause de l'air infect que refoule à tout moment dans sa gorge le boyau qu'il souffle.

Au sortir du séchoir, les boyaux sont *désoufflés* par des ouvrières, qui les percent avec la pointe des ciseaux pour donner issue à l'air, et qui en retranchent les bouts où se trouvent les ligatures.

Autrefois, on les livrait au commerce dans cet état ; mais, depuis 1814, on leur fait subir une autre opération qui a pour but de les blanchir, de les rendre moins odorants et moins attaquables par les mites ; ce qui s'effectue en les étendant dans un soufroir bien clos, où l'on fait brûler du soufre. On les dispose par écheveaux de 18m de long, et ensuite on les ploie en longs paquets, qu'on expédie dans des sacs aromatisés dont l'odeur éloigne les insectes.

Les fabriques de boyaux soufflés, en raison de leur fétidité, sont rangées dans la première classe des manufactures pour lesquelles l'autorisation de la police est nécessaire, et, en conséquence, elles doivent être éloignées de toute habitation. En 1820, sur la proposition du préfet de police de Paris, la Société d'encouragement proposa un prix pour un moyen chimique ou mécanique de fabriquer les intestins soufflés, sans leur faire subir la fermentation putride. M. Labarraque, pharmacien à Paris, mérita le prix, par l'heureux emploi qu'il fit dans ce but de l'eau de javelle (1),

(1) Chlorure de potasse.

non-seulement pour faciliter les opérations des boyaudiers, mais encore pour désinfecter complétement leurs ateliers. Il eut le courage d'aller s'établir au centre de ces foyers de corruption pour en étudier les procédés et y faire toutes les expériences nécessaires à la solution de cette importante question.

M. Labarraque a consigné les résultats de ses recherches et de ses travaux dans l'ouvrage cité à la fin de cet article. C'est à ce zélé chimiste que nous devons les notions les plus certaines et les plus exactes sur l'art du boyaudier, qui auparavant était fort peu connu ; il a également employé le chlorure de soude à la désinfection et à la cure des plaies purulentes.

La baudruche est formée de la membrane péritonéale qui recouvre l'intestin *cœcum*. L'ouvrier l'enlève avec adresse de dessus le boyau, et, après lui avoir fait subir diverses préparations, il en fait cette pellicule qu'emploient les batteurs d'or depuis un temps immémorial, et que récemment on a fait servir à la confection des aérostats (1).

Des cordes à instrument. C'est la partie la plus difficile de l'art du boyaudier, et celle qui demande le plus de soins et d'habileté. Pendant long-temps l'Italie a été en possession de livrer au commerce les seules bonnes cordes que les musiciens pussent trouver, et l'on tire encore de Naples toutes les chanterelles ou les cordes les plus fines.

La préparation des boyaux, pour la fabrication des cordes, ressemble à celle que nous avons décrite pour les boyaux soufflés, à cela près que les opérations y sont plus délicates, plus ménagées et plus nombreuses ; qu'on y fait usage de solutions alcalines ou de cendres gravelées, et qu'enfin on emploie exclusivement des intestins de mouton au lieu de ceux de bœuf. Lorsque ces intestins ont été complétement dépouillés de leur membrane péritonéale et muqueuse, on ne les fait pas sécher comme les boyaux soufflés, mais on les soumet immédiatement à la filature, opération qui s'exécute sur un rouet semblable à celui des cordiers. On réunit deux, trois bouts de boyau au plus, suivant la grosseur des cordes qu'on veut faire, et on donne un premier degré de tordage ; on les passe au soufroir pour les blanchir, et ensuite on achève de les tordre sur le rouet.

Lorsqu'elles sont sèches, on les huile avec de la bonne huile d'olive, et on les met en paquets ; celles qui sont le plus anciennement faites sont vendues les premières, parce qu'elles sont meilleures que les cordes récemment fabriquées.

Le boyaudier prépare encore les *cordes à raquette*, dans lesquelles il fait entrer les boyaux de qualité inférieure, et les *cordes à fouet*, qu'on teint en diverses couleurs ; car les boyaux prennent bien la teinture.

Les *cordes pour les chapeliers*, dites d'*arçon*, se font avec les intestins les plus longs et les plus gros, qu'on *ourdit* au nombre de six, huit, douze, selon la grosseur de la corde, qui a ordinairement de cinq à huit mètres de long.

Les *cordes pour les horlogers*, devant être d'une grande finesse, ne se fabriquent qu'avec les intestins les plus petits, ou même avec des boyaux divisés en deux sur leur longueur.

Enfin, les cordes des *rémouleurs*, des *polisseurs*, etc., se font avec des intestins de cheval, préalablement débarrassés de la membrane muqueuse à l'aide de la fermentation putride. L'ouvrier prend ces boyaux encore fétides, les divise en quatre lanières égales avec un canif à quatre lames, et, réunissant un certain nombre de ces lanières, il les ourdit sur le rouet pour en faire des cordes plus ou moins fortes.

L. Séb. L. et M.

Art du boyaudier, par M. Labarraque, pharmacien, in-8°, 1821.

* BOYCE (Guill.), célèbre compositeur anglais, né à Londres en 1710, fut reçu docteur en musique à Cambridge et premier organiste de la chapelle du roi en 1757. Mort en 1779. Sa musique se distingue par un caractère original, une grande force et une grande clarté sans aucun mélange de style étranger. Ses morceaux les plus remarquables sont une admirable *Sérénade de Salomon*, 1743 ; *la Lyre britannique*, et *la Loterie du berger*. Sa collection de musique d'église, tirée des anciens maîtres, et surtout de Greene, dont il fut élève, est un ouvrage classique en Angleterre.

* BOYCEAU (Jacq.), seigneur de la Baraudière, intendant des jardins de Louis XIII et Louis XIV, a donné : *Traité du jardinage.*

(1) C'est le marquis d'Arlandes et le peintre Deschamps qui en ont fait les premiers ballons, en 1784, après les expériences de Mongolfier.

Deux siècles auparavant, Jules-César Scaliger, en proposant de faire une colombe volante, pareille à celle d'Archytas, regardait comme un point essentiel de faire usage de la peau du batteur d'or.

Paris, 1638; un autre sur la manière de faire les pépinières, de greffer et d'enter les arbres, ibid., 1707.

* BOYD (ROBERT), chef d'une famille noble et puissante d'Écosse, se fit déclarer régent du royaume après la mort de Jacques II pendant la minorité de Jacques III, s'allia à la famille royale, et parvint au plus haut degré de puissance. Mais il en fut bientôt déchu: Jacques III, sans attendre sa majorité, mit un terme à ses exactions et à son administration despotique. Accusé de haute trahison, Boyd échappa, ainsi que le comte d'Arran, aux poursuites, et termina sa carrière orageuse dans l'obscurité en 1470; mais son autre frère, sir Alexandre, fut exécuté par ordre du roi.

* BOYD (MARC-ALEX.), autre Écossais d'une famille illustre, né à Galloway en 1562, d'un caractère et d'un esprit turbulents, eut une jeunesse extrêmement agitée. Étant venu en France vers 1585, il s'appliqua à l'étude et se distingua dans les lettres. Embrassant ensuite la carrière des armes, il n'y recueillit pas de moins brillants succès. Quinze ans plus tard, il retourna en Écosse, et y mourut en 1601. On lui attribue une traduction en grec des commentaires de César, plusieurs petits *poëmes* latins. Ses pièces les plus connues sont des *Epistolæ Heroïdum*, et des hymnes latins imprimés dans les *Deliciæ poetarum Scotorum*, Amsterdam, 1637.

* BOYD (HUGUES), écrivain politique, né en 1746 en Irlande, s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences politiques, et vint à Londres où il se jeta dans le parti populaire, qu'il soutint avec chaleur par différents écrits en forme de lettres sous des noms supposés, et dont quelques-unes lui ont été attribuées sans preuves suffisantes, telles que les *lettres de Junius*, publiées en 1769, 70 et 71, écrites avec un rare talent et qui sont encore aujourd'hui l'ouvrage politique le plus éloquent de l'Angleterre; M. Parisot les a traduites en français, 1823, 2 vol. in-8°. La fortune de Boyd étant extrêmement délabrée, il accompagna lord Macartney en qualité de secrétaire à Madras, et y mourut en 1794.

* BOYD (GUILLAUME), ministre de Lamington, dans le New-Gersey, né dans le comté de Franklin en 1758, d'une famille écossaise qui avait émigré en Pensylvanie. Homme d'une grande piété, prédicateur apostolique, il termina en 1808, dans la retraite, une vie à laquelle ses talents auraient dû donner plus d'éclat.

* BOYDELL (JEAN), artiste ingénieux et lord-maire de Londres, né en 1730, d'un riche fermier, cultiva et protégea les beaux-arts, mais surtout la gravure et la peinture. Il est le fondateur de la galerie de Shakspear, célèbre école de peinture d'Angleterre, qui lui coûta des millions, et qu'il fut ensuite autorisé à mettre en loterie lorsqu'il eut été ruiné par suite de la révolution de France. Mort en 1804.

* BOYENVAL (PIERRE-JOSEPH), scélérat obscur que Fouquier-Tinville employait dans la prison du Luxembourg pour dénoncer ses victimes. Ce misérable, après en avoir grossi le nombre, eut le sort de son complice atroce et le suivit à l'échafaud en 1795.

* BOYER DE NICE (GUILLAUME), troubadour auquel Nostradamus attribue un *Traité d'histoire naturelle* et des *chansons* qui ne nous sont pas parvenues. Mort à un âge très-avancé vers 1555.

* BOYER (PAUL), né dans le Condomois vers 1615, fit partie de l'expédition de M. de Brétigny pour la possession de la Guiane en 1644; revenu en France, il en publia la relation à Paris, 1654, in-8°, estimée.

* BOYER (PIERRE), ministre réformé, a fait un *Abrégé de l'histoire des Vaudois*, La Haye, 1691, in-12.

* BOYER (CLAUDE), abbé, né à Alby en 1618, de l'Académie française, travailla toute sa vie pour le théâtre, et mourut à Paris en 1698. On a de lui un grand nombre de tragédies, comédies, pastorales, etc., représentées et imprimées de 1640 à 1700: on ne se souvient guère que de *Jephté* et de *Judith*, tragédies, composées pour les demoiselles de Saint-Cyr, et qu'une épigramme de Racine a immortalisées.

* BOYER DE SAINTE-MARTHE (LOUIS-ANSELME), dominicain, auteur de l'*Histoire de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Avignon, 1710, in-4°; *Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, ibid., 1731, in-4°.

* BOYER D'AGUILLES (JEAN-BAPTISTE), trisaïeul du marquis d'Argens, mort en 1637, doyen des conseillers du parlement d'Aix, était beau-frère du poëte Malherbe, dont les livres et les manuscrits restèrent dans sa famille.

* BOYER (J.-B.), marquis d'Aguilles, né à Aix vers 1640, conseiller au parlement de

Provence, célèbre par son goût éclairé pour les arts qu'il cultivait lui-même, forma à Aix un cabinet de curiosités les plus riches et de tableaux des meilleurs maîtres. Il en fit faire les gravures par Jacques Coëlmans et Sébastien Barras. Cette collection de 118 planches, Paris, 1744, est très-recherchée. Mort en 1709.

* BOYER (J.-B. de), petit-fils du précédent, président à mortier au parlement d'Aix, mena en 1745 un secours à l'armée du prétendant en Écosse. Mort en 1783.

* BOYER (ABEL), né à Castres en 1664, sortit de France lors de la révocation de l'édit de Nantes, se réfugia en Angleterre, et mourut à Chelsey en 1729. On a de lui : un *Dictionnaire anglais-français et français-anglais*, dont on fait grand cas; l'édition la plus estimée est celle de Londres, 1796; l'*Abrégé* en 2 vol. in-8° a eu plus de vingt éditions, ainsi que sa *Grammaire française et anglaise*. Ses autres ouvrages, tels que l'*Histoire de Guillaume-le-Conquérant*, en anglais, Londres, 1702, in-8°, etc., sont moins connus.

* BOYER (MICHEL), peintre français, né au Puy, fut membre de l'Académie de peinture en 1701, et excella dans la perspective et l'architecture.

* BOYER (PIERRE), oratorien, né à Arlanc en 1677, fut un des opposants à la bulle *Unigenitus*, et mourut en 1755. Il est auteur de la *Vie d'un parfait ecclésiastique*, 1731, qui est celle du diacre Pâris; on a de lui d'autres ouvrages contre les jésuites.

* BOYER (JEAN-FRANÇOIS), évêque de Mirepoix, né à Paris en 1675 d'une famille originaire d'Auvergne, de l'Académie française, de celles des sciences et des belles-lettres, où il remplaça le cardinal de Polignac, fut précepteur du dauphin, père de Louis XVI, qui conserva toujours pour lui le plus tendre attachement. Modèle de vertus et de charité, il se conserva pur à la cour, refusa de riches abbayes et jouit de la confiance de son maître jusqu'à sa mort, survenue en 1755.

* BOYER (J.-B.-NICOLAS), médecin, né à Marseille en 1693. Sa belle conduite dans la peste qui ravagea sa ville natale lui mérita une pension et le titre de médecin d'un régiment des gardes. S'étant trouvé dans plusieurs villes où régnaient des fièvres contagieuses, il y exerça utilement son expérience, obtint des lettres de noblesse, et fut nommé membre de l'ordre de Saint-Michel. Il mourut à Paris en 1768. Ses ouvrages sont : *Méthode indiquée contre la maladie épidémique qui vient de régner à Beauvais; Méthode à suivre dans le traitement de différentes maladies épidémiques qui règnent le plus ordinairement dans la généralité de Paris; Mémoires des maladies des bêtes à cornes; Codex medicamentarius*.

* BOYER-BRUN (J.-M.), substitut du procureur de la commune de Nîmes; il y défendit avec courage la cause de la monarchie et des catholiques du Gard. Forcé de fuir à Paris en 1791, il rédigea quelques journaux royalistes, fut arrêté comme complice des conspirateurs d'Arles, et condamné à mort en 1793, par le tribunal révolutionnaire.

* BOYER-FONFRÈDE (J.-B.), né à Bordeaux en 1766, d'abord missionnaire, ensuite commerçant, se maria et se retira en Hollande. De retour en France à l'époque de la révolution, il en embrassa les principes avec ardeur, fut nommé député de la Gironde à la Convention, lutta contre la montagne et surtout contre Marat; échappé à la première proscription des girondins, il ne put éviter la seconde, et périt à 27 ans sur l'échafaud révolutionnaire avec vingt autres députés.

* BOYER (PASCAL), né à Tarascon en 1742, fut l'un des rédacteurs de la *Gazette universelle*, en faveur de la monarchie. Traduit au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort en juillet 1794.

* BOYER (JEAN), médecin de Turin, convaincu d'avoir voulu renverser le trône de Sardaigne, en révolutionnant le Piémont, fut jugé et fusillé en septembre 1797. Il avait composé un *Traité d'Anatomie* en 4 vol. in-8°.

* BOYER (N... de), né en 1734, entra au service en 1748, et devint colonel du régiment de La Fère avec lequel il passa en Amérique, où il rendit de grands services à la cause de l'indépendance; nommé maréchal-de-camp à son retour, il se retira à la campagne, ne prit aucune part à la révolution, et mourut en 1805.

* BOYLE (ROBERT), célèbre philosophe anglais, né à Lismore en Irlande, l'an 1626, septième fils de Richard, comte de Cork et d'Orrery. Après la mort de son père, héritier d'une fortune assez considérable, il se livra plus particulièrement à l'étude de la physique et de la chimie. Ennemi de tous les systèmes, il s'éleva contre la doctrine

alors reçue par les chimistes, qui reconnaissaient comme principes essentiels des corps le sel, le soufre et le mercure, et il démontra par des expériences la futilité de cette hypothèse. Il n'admettait dans la matière que des propriétés purement mécaniques. C'est à lui que l'on doit la première connaissance exacte de l'absorption de l'air dans les calcinations et les combustions, et de l'augmentation de poids des chaux métalliques, observations qui long-temps après ont servi de base à la chimie moderne. En général, il a été le premier guide de ceux qui ont étudié les phénomènes chimiques de l'air, et le précurseur de Hales, de Cavendish et de Priestley. Il mit à la défense de la religion la même ardeur qu'aux progrès de la philosophie. Voulant connaître par lui-même les ouvrages originaux qui en font la base, il se mit à étudier les langues orientales, et surtout l'hébreu. Il fonda des leçons publiques, pour fournir de nouvelles preuves des principes de la religion chrétienne, et c'est à cette fondation qu'on doit les discours de Clarke sur l'existence de Dieu. Il contribua, par ses dons, à l'établissement des missions fondées pour aller prêcher l'Évangile aux Indiens. Boyle joignait à ses principes religieux des mœurs pures, une rare modestie, une bienfaisance active, un extrême désintéressement. Il mourut à Londres en 1691, et fut enterré dans l'église de l'abbaye de Westminster. Ses ouvrages, tous écrits en anglais, ont été recueillis à Londres, en 5 volumes in-folio, 1744. On estime encore davantage l'édition de 1772, 6 volumes in-4°.

* BOYLE (Roger), habile général, comte d'Orrery et cinquième fils de Richard, comte de Cork, frère du précédent, et baron de Broghill, né à Lismore en 1621, servit d'abord sous Charles Ier, ensuite sous Cromwell, et contribua puissamment à la restauration. Charles II le récompensa de sa fidélité par la place de conseiller privé d'Angleterre et d'Irlande. Mort en 1679. On a de lui plusieurs ouvrages anglais, en vers et en prose, assez bien écrits, entre autres: *la Parthénice*, roman, Londres, 1665, 3 volumes in-4°; *l'Art de la guerre*, Londres, 1677, etc.

* BOYLE (Charles), fils du précédent et comte d'Orrery, né en 1676 à Chelsa, servit dans la guerre de la succession, et obtint le grade de major-général à la bataille de Malplaquet. Accusé ensuite de conspiration contre l'état, il fut enfermé à la Tour de Londres, sans qu'on pût le convaincre. Mort en 1731. Le *Planétaire* du célèbre Graham, qui le lui dédia, a conservé le nom d'Orrery. On a de lui une traduction latine des *Lettres de Phalaris*, 1695, in-8°.

* BOYLE (Jean), comte de Cork et d'Orrery, fils unique du précédent, né en 1707, mort en 1762, publia les *OEuvres dramatiques* de son grand-père, en 1738, in-8°. Il est auteur d'une traduction des *Lettres de Pline*, 1751, 2 vol. in-4°; *Observations sur la vie et les écrits de Swift*, ibid., in-8°; *Histoire de Toscane*. Sa *vie* et ses *lettres* ont été publiées par Duncombe en 1774.

* BOYLEAUX ou BOYLESVE (Étienne), issu d'une noble famille d'Angers (dont est descendu Boileau Despréaux), célèbre prévôt de Paris, fut nommé à cette charge par saint Louis, lorsqu'à son retour de la Terre-Sainte, ce prince en abolit la vénalité. Le choix fut digne du saint roi, et jamais magistrat plus intègre ne rendit la justice. Il commença par établir une police dans Paris, la discipline dans le commerce, dans les arts, dans la perception des droits royaux, fixa les impôts sur le commerce et les marchandises, et rangea les artisans en différents corps et confréries. Ses sages et simples statuts, qui n'ont pas été imprimés, et dont l'original fut brûlé en 1737, dans l'incendie de la chambre des comptes, ont servi de base à la législation municipale de France. Mort en 1269.

* BOYLSTON (Zabdiel), membre de la Société royale de Londres, savant médecin, né en 1680 à Brookline, aux Massachusetts, introduisit le premier en Amérique l'inoculation de la petite-vérole, et mourut en 1766. On a de lui plusieurs articles insérés dans les *Transactions philosophiques*; un *ouvrage* sur l'inoculation de la petite-vérole, Londres, 1726, etc.

* BOYLSTON (Nic.), bienfaiteur du collége de Harward, mort à Boston en 1771, légua à l'université de Cambridge 1500 livres sterlings pour y fonder une chaire de rhétorique et d'éloquence.

* BOYM (Mich.), jésuite polonais, missionnaire aux Indes et à la Chine, où il est mort en 1659. On a de lui: *Flora Sinensis*, Vienne, 1656, in-fol., traduit en français; une traduction des 4 livres de *Wang-Choho*, faite d'après les auteurs chinois, et conte-

nant 289 articles sur les médicaments, les signes des maladies, etc., Francfort, 1682, in-4°, publiée sous le nom d'André Cleyer de Cassel, premier médecin de la compagnie des Indes, éditeur plagiaire qui y joignit quelques autres morceaux traduits du chinois.

* BOYM (Benoît), autre jésuite polonais, né à Lemberg en 1629, mort à Wilna en 1670, a traduit du français une *Théologie chrétienne* et quelques livres ascétiques.

* BOYSE (Jean), savant théologien et critique anglais, né en 1560 à Nettlestead, dans le comté de Suffolk, mort en 1643, fut un des six théologiens nommés par Jacques Ier, pour la révision de la traduction de la *Bible*, et fut adjoint à Henri Saville dans la publication des *OEuvres de saint Chrysostome*. Il en fut récompensé par une prébende dans l'église d'Ély. On ne connait de lui qu'une défense de la Vulgate, Londres, 1655, in-8°.

* BOYSE (John), théologien et doyen de Cantorbery, mort en 1628, a publié une *Exposition sur les Psaumes*, en anglais, Londres, 1628, etc.

* BOYSE (Jos.), autre théologien dissident, ministre d'une congrégation de brownistes à Amsterdam et ensuite à Dublin, né en 1660 à Leeds, comté d'York, mort en 1728, a laissé des *sermons*.

* BOYSE (Samuel), fils du précédent, poete et écrivain anglais, né en 1708, mort en 1749, dont les meilleures productions sont une traduction du *Traité de l'existence de Dieu* de Fénélon, et un poëme intitulé *la Divinité*, 1752, in-8°. Il joignait au talent poétique celui de la musique et de la peinture, la connaissance du blason, et quelque peu de théologie.

* BOYSEAU (Pierre de), marquis de Châteaufort, général espagnol, né près de Namur en 1659. Il n'était encore que capitaine et s'était déjà distingué aux batailles de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, lorsqu'une action d'éclat au siége de Charleroi, en 1693, lui valut une compagnie de cavalerie. Il se distingua ensuite successivement dans les campagnes de 1704 et 1705 sous Philippe V, dans la guerre de la succession à Audenarde et Malplaquet, en 1708 et 1709, à la sanglante bataille de Saragosse, au siége de Barcelone, sous le duc de Berwick, dans les expéditions de Majorque en 1715, et d'Afrique en 1732. Tant de services lui méritèrent d'être nommé capitaine-général de la Vieille-Castille. Mort en 1741. Peu d'hommes de guerre se sont trouvés à un plus grand nombre de batailles. Il était couvert de blessures et avait eu 11 chevaux tués sous lui.

* BOYSEN (Pierre-Adolphe), théologien luthérien allemand, né en 1690, mort en 1743 à Halberstadt, où il était professeur. On a de lui plusieurs ouvrages de philologie, d'histoire, de théologie, et entre autres : *De viris eruditis qui serò ad litteras admissi magnos in studiis fecerunt progressus*, Wittemberg, 1711.

* BOYSEN (Frédéric-Éberhard), fils du précédent, né à Halberstadt en 1720, mort en 1800, suivit la même carrière que son père. On a de lui une bonne *version* allemande du *Koran*, avec des notes, Halle, 1775, in-8°; *Histoire universelle*, *Histoire ancienne*, ibid., 1767-72, 10 volumes in-8°; ce dernier ouvrage est un *Abregé* de la grande *Histoire universelle* publiée en Angleterre.

* BOYSSIÈRES (Jean de), né en Auvergne en 1555, quitta l'étude des lois pour suivre son goût pour la poésie. On a de lui un grand nombre d'*élégies*, de *sonnets*, publiés sous le titre de *premières, secondes et troisièmes œuvres*, Paris, 1579; et la *traduction* en vers des 3 premiers chants de la *Jérusalem délivrée*.

* BOYVE (Jonas), ministre et pasteur de Fontaines, petite ville de la principauté de Neufchâtel, mort en 1739, âgé de 85 ans, a beaucoup travaillé sur l'histoire de sa patrie. On lui doit : *Annales historiques* des comtes de Neufchâtel et Valangin, depuis les Romains jusqu'en 1772; des *Dictionnaires* historique, monétaire, des antiquités suisses, etc.—Son petit-fils, Jérôme-Emmanuel, conseiller-d'état et chancelier du roi de Prusse, est auteur de : *Recherches sur l'indigénat helvétique*, Neufchâtel, 1778, in-8°.

* BOYVE (J.-Franç.), autre petit-fils du précédent, avocat de Vevai. Son *Histoire* du droit civil et féodal du pays de Vaud, ses *Remarques* sur les lois et statuts de ce pays, Neufchâtel, 1756, sont très-estimées, ainsi que ses *Institutions* au droit coutumier de Neufchâtel, 2 volumes in-fol., etc.

* BOYVIN (Jean), né à Dôle en 1580, fut successivement avocat-général, conseiller et président au parlement de cette ville, et mourut le 13 septembre 1650. Il a laissé des *Notes* sur la coutume de Franche-

Comté, qui sont estimées des jurisconsultes.

* BOZE (Claude Gros de), né en 1680, mort en 1753, fut à 26 ans, et malgré sa jeunesse, élu secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions ; peu de temps après, il remplaça Fénélon à l'Académie française. Il fut chargé de haranguer Louis XV, lorsque ce prince vint visiter l'Académie des inscriptions en 1719, et fut nommé garde des médailles et des antiques. Ce fut lui qui rédigea et publia les 15 premiers volumes des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions. Il a enrichi ces *Mémoires* de plusieurs *dissertations*, parmi lesquelles on distingue celles sur les rois du Bosphore cimmérien, et son *Histoire* de l'empereur Tétricus, éclaircie par les médailles. On a en outre de lui : *Explication* d'une inscription antique trouvée à Lyon ; *Médailles* sur les principaux événements du règne de Louis-le-Grand ; *Traité historique* du jubilé des Juifs ; *Démétrius-Soter*, ou le *Rétablissement* de la famille royale sur le trône de Syrie ; *Dissertations* sur le Janus des anciens et sur la déesse Santé ; il a travaillé à l'*Histoire métallique* de Louis XV.

* BOZE (François de), chirurgien de Lyon au 17e siècle, publia la traduction française de l'*Arsenal de Chirurgie* de Scultet, Lyon, 1672, in-4o.

* BOZIO (Thomas), prêtre de l'oratoire d'Italie, natif d'Eugubio, mort à Rome en 1610. On lui doit entre autres les ouvrages suivants : *de Imperio virtutis ; de Robore bellico*, Rome, 1593, in-4o, rare : ces deux livres, qui sont ordinairement réunis, ont pour objet de réfuter Machiavel ; *De signis ecclesiæ Dei, lib. XXIV*, Rome, 1591, 2 volumes in-fol.

* BOZIO (François), frère du précédent, de la même congrégation, est auteur d'un ouvrage intitulé : *De temporali ecclesiæ monarchiâ*, Cologne, 1602, in-4o, où les doctrines ultramontaines sont portées aux derniers excès.

* BRA (Henri de), connu sous le nom de *Henricus à Bra*, médecin, né à Dockum, ville de Frise, en 1555, pratiqua son art dans sa patrie ; mais ensuite il alla s'établir à Zutphen, où il était encore au mois de mars 1604. Il a fait quelques ouvrages de médecine ; mais ce sont de pures compilations.

* BRAAM (Pierre VAN), libraire de Dordrecht, mort le 28 septembre 1817, joignait à des connaissances étendues de la littérature ancienne et moderne le talent de faire des vers latins et hollandais. En 1809 il publia ses poésies latines, mais ses vers hollandais sont disséminés dans divers recueils poétiques.

* BRABANT (Henri, premier duc de), dit *le Guerroyeur*. Cette province des Pays-Bas, d'abord soumise par Clovis, fit partie successivement de l'ancien royaume d'Austrasie et de l'empire de Charlemagne. En 1004, elle devint le partage de Gerberge, fille de Charles de France, duc de Lorraine, mariée à Lambert Ier, comte de Mons et de Louvain, qui doit être considéré comme la tige des souverains du Brabant ; mais Henri-le-Guerroyeur, fils de Geoffroi-le-Courageux, est le premier qui ait pris le titre de duc. Il alla deux fois dans la Terre-Sainte pour combattre les infidèles. La première expédition eut lieu en 1183, et la deuxième en 1197. Il maria sa fille avec l'empereur Othon en 1214, et la même année (23 juillet) il combattit à la bataille de Bouvines, où l'armée impériale fut mise en déroute. Le duc Henri mourut à Cologne le 5 septembre 1235, après un règne de 50 ans.

* BRABANT (Henri II, duc de), dit *le Magnanime*, fils et successeur du précédent, contribua puissamment à faire élire empereur Henri, landgrave de Thuringe, son gendre, et fut le bienfaiteur de ses sujets, qu'il délivra de la *mainmorte* sous laquelle ils gémissaient. Il mourut le 1er février 1248, à l'âge de 59 ans, après en avoir régné douze. Il fut inhumé à l'abbaye de Villers, où l'on voit encore son tombeau.

* BRABANT (Henri III, duc de), surnommé *le Débonnaire*, fils et successeur du précédent, fut aussi l'héritier de ses vertus et de ses belles qualités. Il fit élire empereur Guillaume, comte de Hollande, son parent. Quelques démêlés avec l'évêque de Liége le firent, pour un temps, excommunier par ce prélat. Henri maintint l'abolition de la *mainmorte*. Il avait beaucoup de goût pour la poésie française, et composa des chansons dans cette langue. Il mourut le 22 février 1261, à Louvain.

* BRABANT (Jean Ier, duc de), dit *le Victorieux*, né en 1250, fils du précédent, et son successeur au préjudice de son frère aîné, qui se fit moine à l'abbaye de Saint-Étienne à Dijon, à la persuasion d'Alix, sa mère. En 1268, Jean prit les rênes du gouvernement, et l'année suivante il épousa

Marguerite, fille de saint Louis. Ayant été informé que Marie, sa sœur, reine de France, était accusée d'avoir empoisonné le prince Louis, son beau-fils, pour faire régner ses propres enfants, et qu'on l'avait confinée dans un château, il se déguisa en cordelier, se rendit auprès d'elle, et l'interrogea pour s'assurer de la fausseté de l'accusation. Il accourut ensuite à Paris défier au combat quiconque oserait accuser la reine, fit déclarer son innocence et poursuivit avec acharnement Pierre la Brosse, son accusateur, qui fut pendu au gibet de Montfaucon. Il revint dans ses états, et s'empara du duché de Limbourg après la bataille décisive de Waringen donnée le 5 juin 1288. Ce prince aimait beaucoup les tournois ; il avait assisté à soixante-dix des plus fameux ; à celui qui eut lieu pour les noces du duc de Bar avec Léonore, fille du roi d'Angleterre, il eut pour adversaire Pierre de Beauffremont, qui lui fit au bras une blessure dont il mourut le 14 mai 1294.

* BRABANT (Jean II, duc de), surnommé *le Pacifique,* fils du précédent, successeur de son père à l'âge de 13 ans, rendit l'ordonnance dite du *bien public*, portant que lui et ses héritiers maintiendraient les villes du Brabant dans leurs libertés, lois et priviléges. On lui dut aussi l'établissement du conseil souverain de Brabant. Il mourut le 27 octobre 1312.

* BRABANT (Jean III, duc de), dit *le Triomphant*, fils et successeur du précédent. En 1350, il confirma les priviléges de ses sujets, et fit réclamer auprès de l'empereur Charles IV la Bulle d'or. Il mourut le 5 décembre 1555 à l'âge de 59 ans. Ses fils légitimes étant morts de son vivant sans laisser de postérité, sa fille Jeanne, qui avait épousé Wenceslas, frère de l'empereur Charles IV, fut son héritière.

* BRABANT (Antoine, duc de), deuxième fils de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Flandre, fut mis, l'an 1404, en possession du duché de Brabant par le duc, son père, en vertu des droits de sa mère. Il épousa Jeanne, fille de Wenceslas de Luxembourg, et devint ainsi duc de Luxembourg. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, en combattant pour la France.

* BRABANT (Jean IV, duc de), fils et successeur du précédent, fut un prince indolent et faible. En 1418, il épousa Jacqueline de Bavière, qui l'abandonna pour le duc de Glocester. Dépouillé de ses états, il n'y fut rétabli que par son cousin, le duc de Bourgogne. C'est à Jean IV que l'université de Louvain doit sa fondation. Il mourut le 17 avril 1427 sans laisser d'enfants. Son frère, le comte de Saint-Paul, lui succéda sous le nom de Philippe Ier, et mourut bientôt après sans héritiers en ligne directe. On croit qu'il fut empoisonné. En lui finit la ligne des ducs de Brabant de la branche cadette de Bourgogne.

* BRABUS CHAMICUS (Jean). *Voyez* Bravo-Chamizo.

* BRACCESCO DAGLI ORZI NOVI (Jean), natif de Brescia, prieur des chanoines réguliers de Saint-Ségond, vivait au milieu du 16e siècle, et s'adonna surtout à la philosophie hermétique. Il commenta Geber, et sa glose n'est guère plus intelligible que le texte du chimiste arabe. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en latin, et se trouvent dans le tome premier de la *Bibliothèque chimique* de Manget.

* BRACCI (l'abbé Dominique-Augustin), antiquaire, né à Florence en 1717, se livra de bonne heure à l'étude des antiquités, et cultiva toute sa vie cette branche de littérature avec une sorte de passion. Le premier volume de son *Traité des graveurs* qui ont mis leur nom sur des pierres gravées et sur des camées parut à Florence en latin et en italien, 1784, in-fol., et le deuxième dans la même ville en 1786. Cet ouvrage ne satisfit pas entièrement les savants ; ils y trouvèrent moins de critique que d'érudition. Il est utile à cause des faits qu'il rappelle et des monuments inédits dont il offre les gravures ; mais on doit se tenir en garde contre les décisions de l'auteur, quelquefois hasardées. Il mourut dans sa patrie vers l'an 1792.

* BRACCIO DE MONTONE (André), général italien, né à Pérouse en 1368 d'une famille noble et puissante de cette ville qui portait le nom de Fortebracci. Il embrassa le parti des armes, servit dès l'âge de dix-huit ans sous les ordres du comte de Montefeltro, et alla se perfectionner dans l'art de la guerre sous les drapeaux du célèbre Frédéric Barbiano, puis entra successivement au service de plusieurs souverains, et se fit une réputation brillante. Après avoir tenté plusieurs fois de rentrer dans sa patrie, d'où sa famille, ainsi que toute la noblesse, avait été bannie par une faction populaire, il ne put accomplir son dessein qu'en 1416. Il

battit l'armée de Charles Malateste, assiégea Pérouse, entra par capitulation dans cette ville, dont il fut déclaré seigneur, et qui lui rendit les plus grands services dans les guerres qu'il eut à soutenir. Il eut souvent Sforze pour antagoniste, et vainquit même cet illustre rival près de Viterbe en 1419. Mais la fortune lui fut contraire en 1424 au siége d'Aquila ; il eut à combattre une armée quatre fois plus forte que la sienne, et balança long-temps la victoire; à la fin il fut mis en déroute, et reçut plusieurs blessures. Désespéré de ce revers, il refusa toute espèce de nourriture et tous les secours de l'art, de sorte que ses blessures, qui d'abord n'étaient pas mortelles, s'enflammèrent et le mirent au tombeau.

* BRACCIO (Alexandre), noble florentin, secrétaire d'état de la république de Florence au 15e siècle et au commencement du suivant, traduisit en italien les trois livres d'Appien-Alexandrin qui furent imprimés à Rome en 1502. Il avait fait cette traduction sur la version latine de Pierre Candide.

*BRACCIOLINI DALL' API (François), poète italien, né à Pistoie en 1566, fut d'abord secrétaire du cardinal Maffeo Barberini, qui parvint à la tiare sous le nom d'Urbain VIII, ensuite de son frère, le cardinal Antoine Barberini. A l'occasion d'un poëme en vingt-trois chants qu'il avait composé sur l'élection d'Urbain, ce pape voulut qu'il ajoutât à son nom le surnom d'*alle Api*, et à ses armes trois abeilles qui forment celles des Barberini. On a de Bracciolini des poésies de divers genres; mais le plus remarquable de ses poëmes est : *Il Scherno degli dei*, dont la première édition complète parut à Florence en 1618, in-4o, et la dernière à Rome en 1626. Après la mort d'Urbain VIII, il se retira dans sa patrie, où il mourut peu de temps après en 1645.

* BRACELLI (Jacques), né vers la fin du 14e siècle à Sarzane, petite ville de Toscane, chancelier de Gênes, mort en 1460, a laissé manuscrits quelques ouvrages, dont le plus remarquable est une *Histoire* de la guerre que les Génois avaient soutenue avec succès contre Alphonse V, roi d'Espagne. Cette histoire commence à l'an 1412 et finit à 1444; de sorte que l'auteur ne parle que d'événements dont il avait été témoin. Elle fut imprimée à Milan vers 1477, in-8o, sous ce titre : *De bello hispanico libri V*. Philippe Beroaldo en compare le style à celui des *Commentaires* de César que Bracelli avait pris pour modèle.

* BRACH (Pierre de), poète, né à Bordeaux en 1549, mort au commencement du 17e siècle, a traduit en vers l'*Aminte* du Tasse, et quatre chants de sa *Jérusalem délivrée*.

* BRACHI (Jacques), médecin, né à Venise, exerça d'abord sa profession dans cette ville, ensuite à Milan, où il mourut en 1737. On lui doit les ouvrages suivants : *Pensieri fisico-medici circa gli animali che muojono nei recipienti vacui d'aria, e nei ripieni d'arie fattizie*, Venise, 1685, in-8o ; *Saggio de osservazioni circa alcuni fenomeni del baroscopio*, 1707, Venise, in-8o.

* BRACHMAN, instituteur des brachmanes. Son âme, suivant la mythologie indienne, passa successivement dans 80,000 corps différents, et finit par animer un éléphant blanc.

* BRACHMAN (Louise), poète, née en 1777 à Rochlitz, se fit remarquer de bonne heure par d'éminentes dispositions pour la poésie. Elle la cultiva avec succès ; mais, victime de la lecture des livres qui peuvent exalter l'imagination, elle éprouva les tourments de la fortune et ceux des passions. Lasse de ses malheurs, elle se précipita dans la Saale le 17 septembre 1822. Schutz, professeur à Halle, a publié un choix de ses poésies avec une notice biographique, Leipsig, 1824, in-8o.

* BRACHMANES, anciens philosophes indiens, disciples de Brachman, se distinguaient par leur austérité. Pour être admis dans cette secte il fallait garder un profond silence, s'abstenir de toute chair d'animaux, rester presque nu exposé aux injures de l'air; enfin jeûner et prier sans cesse. Après 37 ans d'épreuve, ils se dédommageaient en se livrant à tous les plaisirs de la vie. Les brachmanes croyaient à la métempsycose, reconnaissaient une intelligence suprême qui gouverne et conserve le monde, regardaient l'âme comme destinée à une autre vie où elle devait être récompensée ou punie.

* BRACHT (Tielman VAN), pasteur de la communion mennonite à Dordrecht, né dans cette ville en 1625, mort en 1664. Son principal ouvrage est intitulé : *Théâtre sanglant des Mennonites et des Chrétiens sans défense*, in-folio, 1660, 1685. C'est un martyrologe de sa secte.

* BRACKETT (Josué), président de la Société médicale de New-Hampshire, né à Greeland en 1733. Il étudia d'abord la théologie, et se mit à prêcher; mais la faiblesse de sa santé le détermina de bonne heure à étudier la médecine. Il se distingua par son zèle dans la cause de l'indépendance américaine, et devint membre du comité de sûreté pendant la guerre de la révolution. Après une vie consacrée à l'exercice de toutes les vertus, il mourut à Portsmouth le 17 juillet 1802.

* BRACQ (Martin-Joseph), né en 1743, curé de Ribecourt (Flandre), député aux états-généraux de 1789, prêta serment à la constitution civile du clergé, mais n'en conserva pas moins l'estime de ses concitoyens pour ses vertus civiles et religieuses, et mourut en 1801 juge de paix du canton de Ribecourt.

* BRACTON (Henri de), célèbre jurisconsulte anglais du 13e siècle, né dans le Devonshire, a laissé un traité *de Consuetudinibus Angliæ,* Londres, 1640, in-4°; ouvrage utile pour l'histoire de son siècle.

* BRADBURY (Thomas), ministre dissident, et célèbre prédicateur, né à Londres en 1672, mort en 1757. Il avait publié, de son vivant, deux vol. de *Sermons* sous le titre de *Mystères de la piété;* on en a publié deux autres après sa mort.

* BRADBURY (Théophile), juge de la cour supérieure de Massachusetts, prit ses degrés au collége de Harward en 1757, et consacra ses premières années à la profession d'avocat; mais ensuite il accepta les fonctions de juge. Mort en 1803, âgé de 63 ans.

* BRADDOCK (Édouard), major-général, et commandant en chef des troupes anglaises en Amérique, arriva dans la Virginie avec deux régiments d'Irlandais en février 1755, et entreprit de conduire en personne l'expédition contre le fort Duquesne. Il atteignit Monongahéla le 8 de juillet avec douze cents hommes; le jour d'après il se proposait d'investir le fort. En conséquence il fit, dès le matin, toutes ses dispositions. Trois cents hommes de troupes anglaises régulières composaient son avant-garde. Elle fut soudain attaquée à la distance d'environ sept milles du fort par un ennemi invisible caché par la hauteur des herbes. L'armée entière fut jetée dans la confusion; le brave général fit les plus grands efforts pour rallier ses troupes rompues et dispersées par un feu terrible; mais ils furent sans succès. Tous ses officiers à cheval, excepté son aide-de-camp, le général Washington, furent tués; et lui-même, après avoir perdu trois chevaux sous lui, reçut une blessure mortelle. L'armée s'enfuit vers le camp de Dunbar, éloigné d'environ quarante milles, où Braddock, qui avait été relevé du champ de bataille, fut transporté dans un tombereau. Il mourut de ses blessures.

* BRADFORD (Jean), théologien protestant, né à Manchester au commencement du règne de Henri VIII. Peu de jours après l'avénement de la reine Marie, il fut mis à la Tour, jugé par une commission et condamné à mort. Il refusa le pardon qu'on lui offrait à la condition de ne plus enseigner la religion protestante, et fut exécuté le 1er juillet 1555 à Smithfield au milieu d'une grande foule de peuple. Deux de ses *Sermons* seulement ont été imprimés. Plusieurs de ses ouvrages ont été composés en prison.

* BRADFORT (Guill.), né en 1588 à Austerfield, deuxième gouverneur de la colonie de Plimouth, et l'un des premiers fondateurs de la Nouvelle-Angleterre. Il avait écrit une *Histoire des habitants de Plymouth et de la colonie;* mais le manuscrit, qui avait été déposé dans la riche collection de papiers de la bibliothèque de la vieille église du sud à Boston, fut, en 1775, détruit par l'armée anglaise, qui fit un manége de cette église. Les Mémoires de Morton sont un abrégé de l'*Histoire* de Bradfort. On a de lui quelques ouvrages contre les anabaptistes.

* BRADFORT (Guill.), fils du précédent, né en 1624, député gouverneur de la colonie après la mort de son père, mourut à Plimouth, âgé de 80 ans. Plusieurs de ses descendants ont été membres du conseil de Massachusetts; l'un d'eux fut député gouverneur de Rhode-Island, et sénateur au congrès.

* BRADFORT (Samuel), prélat anglais, fut d'abord précepteur des enfants de l'archiduc Tillotson, et obtint ensuite un canonicat de Westminster. En 1718 il fut nommé évêque de Carlisle, d'où il passa en 1728 au siége de Rochester. Il mourut en 1731. Il a donné quelques *Sermons,* et publié les ouvrages de Tillotson.

* BRADFORT (Jean), professeur au collége des Bardes du Glamorgan. Mort en 1780. On a de lui plusieurs écrits de morale très-estimés.

* BRADFORT (Guill.), procureur-géné-

ral des États-Unis, né à Philadelphie le 14 septembre 1755, mort le 25 août 1795, a publié des poésies qui ont paru dans le *Philadelphia magazines;* un essai intitulé : *A quel degré la peine de mort peut-elle être nécessaire dans la Pensylvanie?* enrichi de notes. A la suite de cet essai, il inséra une *relation* des prisons de Philadelphie par Caleb Lownes. Les États-Unis doivent à ces deux ouvrages les améliorations faites dans le nouveau code criminel.

* BRADICK (GAUTH.), marchand anglais, échappé au tremblement de terre de Lisbonne, où il avait tout perdu, fut reçu à la Chartreuse comme pensionnaire, et fit un poëme intitulé : *le Prédicateur royal.* Mort en 1794.

* BRADLEY (JACQUES), né en 1692 à Shireborn, dans le comté de Glocester, astronome du roi d'Angleterre et professeur d'astronomie à Oxford, découvrit l'aberration des étoiles fixes, et fit une suite d'observations qui servirent à porter les tables de la lune au dernier degré de perfection. Il fut membre de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Bologne. Le résultat de ses travaux a été publié sous le titre d'*Observations astronomiques.*

* BRADLEY (RICHARD), professeur de botanique au collége de Cambridge, né vers la fin du 17e siècle, mort en 1732. On lui doit un grand nombre d'ouvrages sur la physiologie végétale, sur la médecine, sur l'agriculture, et des considérations presque théologiques sur les différents degrés de vie qui ont été départis à chacun des êtres qui composent les trois règnes de la nature. Nous citerons : *Plantæ succulentæ decades V,* Londres, 1739, anglais-latin, avec 50 figures : c'est la description et la figure des plantes grasses; l'exécution des planches est parfaite; *Nouvelles recherches sur l'art de planter et sur le jardinage, précédées de quelques découvertes sur le mouvement de la sève et sur la génération des plantes,* Londres, 1717, in-8o, en anglais : cet ouvrage de Bradley et son système furent très-bien accueillis; en 1724, il en parut une 4e édition, où il ajouta quelques détails sur la culture de chaque espèce d'arbre d'ornement, Paris, 1739, in-8o; *The plague of Marseille considered,* Londres, 1721, in-8o : il prétend que toutes les maladies pestilentielles sont produites par des insectes venimeux qui sont transportés par l'air; *Traité d'agriculture et de jardinage,* Londres, 1724, 3 vol. in-8o, par livraisons. C'est une sorte de journal dont il donnait un cahier chaque mois; il y indiquait tous les travaux qu'il faut faire durant ce mois. Il a été traduit en français par Puisieux, sous le titre de *Calendrier des jardiniers*, avec une description des serres, 1743, in-12; mais on a eu tort de l'abréger. L'original est préférable.

* BRADSHAW (HENRI), poète anglais du 16e siècle, bénédictin de Chester. On a de lui plusieurs ouvrages, tant en vers qu'en prose, les uns en latin, les autres en anglais. Il mourut sous Henri VIII, en 1513.

* BRADSHAW (JEAN), né au comté de Derby, en 1586, était président de la haute cour de justice qui fit le procès à Charles Ier et qui condamna ce prince à perdre la tête sur un échafaud. Nommé président du parlement, on lui accorda une garde pour la sûreté de sa personne, un logement à Westminster, une somme de 5,000 livres sterl. avec des domaines considérables. Il ne jouit pas long-temps de ces récompenses, se retira du parlement et mourut dans l'obscurité, une année après le protecteur, si l'on en croit des pamphlets du temps conservés au Musée britannique.

* BRADSHAW (GUILL.), dit l'Ancien, théologien anglais, parent du précédent, a publié quelques ouvrages ascétiques et théologiques, tous en anglais; le plus connu est son *traité* de la justification.

* BRADSHAW (GUILL.), le Jeune, mort évêque de Bristol, en 1732, n'a publié que des sermons.

* BRADSTREET (SIM.), gouverneur de Massachusetts, né en 1603, dans le comté de Lincoln à Horblin, mourut à Salem à l'âge de 89 ans. Il avait été pendant 50 ans assesseur de la colonie.

* BRADSTREET (SIM.), ministre de Charles-Row (état de Massachusetts), que le gouverneur Burnet, très-savant lui-même, regardait comme un des meilleurs prédicateurs. Il prêchait sans notes; ses sermons respiraient cette onction évangélique qui subjugue les esprits. Après avoir rempli 40 années les fonctions pastorales, il mourut le 31 décembre 1741, âgé de 72 ans.

* BRADWARDIN (TH.), surnommé le Docteur profond, archevêque de Cantorbéry, né en 1290 à Hartfield, dans le Cheshire, avait étudié à Oxford. Il fut nommé confesseur d'Édouard III, et mourut quelques semaines après sa promotion à l'ar-

chiépiscopat, en 1349. Son ouvrage *De causâ Dei* atteste sa profonde science en théologie. Cet ouvrage est écrit contre les pélagiens. Henry Saville en publia une édition en 1 vol. in-fol., 1618. Bradwardin était aussi un grand mathématicien. Plusieurs de ses ouvrages sur cette science ont été publiés, tels que : *Geometria speculativa cum arithemetice speculativâ*, 1495; *De proportionibus; De quadraturâ circuli.*

* BRADY (Rob.), historien et médecin anglais, né en 1643, dans le comté de Norfolk, fut nommé, vers 1670, gardien des archives de la Tour de Londres, et peu de temps après professeur de médecine à Cambridge. Il représenta cette université dans les deux parlements successifs, en 1681 et 1685, fut un des médecins de Jacques II, et mourut en 1700. On a de lui sur la médecine une lettre adressée au docteur Sydenham; mais il est bien plus connu comme auteur d'une *Histoire* complète d'Angleterre, et d'un *Traité* sur les bourgs anglais. Brady, favorisé par la cour, affaiblit, pour lui plaire, les droits de la nation, fait dériver ses libertés des concessions des princes, et cherche à prouver que le royaume a toujours été héréditaire.

* BRADY (Nic.), théologien, né en 1659 à Bandon en Irlande, mort en 1729, montra beaucoup de zèle pour la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône, et sut par son crédit sur M' Carty, général de l'armée du roi Jacques, sauver trois fois la ville de Bandon, malgré les ordres réitérés de ce monarque pour la livrer aux flammes. Il a donné, conjointement avec un autre poëte nommé Rate, une traduction des psaumes que l'on chante encore dans les églises d'Angleterre et d'Irlande.

* BRAEM (Antoine), jésuite, natif de Lille, mort à Valenciennes le 16 octobre 1656, à la fleur de son âge, a composé : *Thesaurus variarum exercitationum spiritualium in gratiam sodalium Beatæ Virginis Mariæ*, Tournay, 1653, in-12.

* BRAEN (Nic.), graveur hollandais d'après plusieurs maîtres, surtout d'après Charles Van Mander.

* BRAGADINI (Marc), surnommé Mamugna, aventurier candiot, Vénitien d'origine, se fit capucin, et quitta le froc pour jouer le rôle d'alchimiste. Jacques Contarini, qui lui avait donné asile dans son palais, crut lui voir transformer en or une très-petite quantité de mercure. De Venise il se rendit à Padoue, où ses artifices attirèrent la foule; mais, obligé bientôt de prendre la fuite, il se réfugia en Bavière, où le duc Guillaume le fit arrêter. Il eut la tête tranchée à Munich en 1590.

* BRAGADINO (Marc-Ant.), noble vénitien, était adjoint à Baglioni (*voyez* ce mot) pour le gouvernement de Famagouste, dans l'île de Chypre, lorsqu'en 1570 cette ville fut assiégée par Mustapha, général des Turks. Celui-ci, après avoir accordé une capitulation honorable aux Chypriotes qui avaient défendu la place, viola ses conditions. Non content d'avoir fait massacrer devant lui la plupart des officiers de la garnison, d'avoir fait trancher la tête au gouverneur Baglioni, le cruel Mustapha fit écorcher Bragadino tout vif, et sa peau fut portée en triomphe dans les villes de l'Asie-Mineure.

* BRAGANCE (don Constantin de), prince du sang royal de Portugal, montra de bonne heure tant de prudence et de valeur, qu'il fut revêtu, jeune encore, de la charge de vice-roi des Indes, sous Sébastien. Il partit de Lisbonne en 1557, usa de son autorité avec autant de modération que de discernement, ne se prévalut jamais de sa haute naissance, fit régner la justice et couronna toutes ses entreprises par des succès. Sa vice-royauté, dont l'administration fut citée avec éloge, finit en 1561. Il revint en Portugal, où il mourut sans postérité.

* BRAGANCE (don Jean de), duc de Lafoens, né à Lisbonne en 1719, de don Michel, frère du roi Jean V de Portugal, et de l'héritière de la maison d'Arranches, que ce prince, le plus jeune des frères du roi, avait épousée. Don Jean, qui était le cadet, fut destiné par le roi son oncle à l'état ecclésiastique, dont il prit l'habit dès l'enfance; mais, arrivé à l'âge d'entrer dans les ordres, il manifesta sa répugnance, ce qui lui fit perdre un peu des bonnes grâces du roi, qui cependant ne voulut pas insister. Jacques Ier, son cousin germain, étant monté sur le trône, lui témoigna une froideur qui le força de demander une permission de voyager, qu'il n'eut pas de peine à obtenir. Il passa d'abord en Angleterre, ensuite en Allemagne, où il fit la guerre de sept ans dans l'armée autrichienne en qualité de volontaire, et se distingua surtout à la bataille de Maxen. La mort de son frère aîné le rendait héritier du duché de Lafoens, apanage de sa maison; mais le roi

Joseph Ier refusa de lui en laisser prendre possession, ce qui détermina don Jean à rester hors du Portugal pendant tout ce règne. Deux fois il visita la France, l'Italie et la Suisse; il voyagea dans la Grèce, l'Asie-Mineure et l'Égypte. Quelques années après il alla en Pologne, en Russie, en Laponie, en Suède et en Danemarck. Ses voyages dans les états autrichiens et dans les différents cantons de l'Allemagne étaient annuels, et lui tenaient lieu de séjour à la campagne. Enfin, Marie Ire monta sur le trône: la jeune reine n'avait pas pour don Jean le même éloignement que son père; elle se hâta de lui rendre son apanage, et celui-ci rentra dans sa patrie. De retour à Lisbonne, il chercha d'abord à connaître ceux qui s'y distinguaient par leurs lumières, leur proposa de former une société consacrée aux progrès des sciences; et, onze mois après son retour, il présidait déjà l'Académie royale des sciences de Lisbonne, qui s'était ainsi formée sous ses auspices. En 1801, il s'éloigna de toutes les affaires, conservant le titre de président de cette Académie, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1806. (*Voyez*, pour les autres princes de la maison de Bragance, JEAN, ALPHONSE VI, PIERRE, MARIE, JOSEPH, ainsi que l'article PORTUGAL.)

* BRAGELONGNE (CHRIST.-BERNARD de), géomètre de l'Académie des sciences, embrassa l'état ecclésiastique, et l'un de de ses oncles, doyen du chapitre noble de Brioude, lui résigna le doyenné et le prieuré de Lusignan. Il mourut à l'âge de 56 ans, en 1744. Son éloge fut prononcé à l'Académie des sciences par Grand-Jean de Fouchy. On a de lui: un *Mémoire* sur la quadrature des courbes, présenté à l'Académie en 1711; *Examen des lignes du quatrième ordre*, 1730-31. Il comptait parmi ses amis le cardinal de Polignac et le chancelier d'Aguesseau.

* BRAGELONGNE (ÉMERY), de la même famille, évêque de Luçon, après le cardinal de Richelieu, quand ce ministre fut mis à la tête du gouvernement. Il publia des *Ordonnances synodales*. Mort en 1645.

* BRAGELONGNE (N., marquis de), major-général des troupes du débarquement de l'escadre française qui partit de Dunkerque le 15 octobre 1759 pour effectuer une descente en Irlande. Il rédigea le *Journal de navigation* de cette escadre, Bruxelles et Paris, 1778, in-12 de 56 pages.

* BRAHÉ (TYGE ou TYCHO de), fils d'Otto-Brahé, grand-bailli de la Scanie occidentale, province alors soumise au Danemarck, naquit le 13 décembre 1546 d'une illustre maison originaire de Suède. Une inclination extraordinaire pour l'astronomie, qui le distingua dès l'enfance, annonça ce qu'il serait un jour. Après avoir visité pendant cinq ans tous les observatoires d'Allemagne et de Suisse, après avoir pris connaissance de toutes les méthodes alors usitées, il retourna dans sa patrie. L'apparition de la fameuse étoile nouvelle dans la constellation de Cassiopée, en 1572, et les observations que Tycho publia sur ce sujet, fixèrent sur lui les regards de sa nation. Le savant chancelier Pierre Oxe se déclara son admirateur; le roi Frédéric II le chargea d'enseigner l'astronomie et lui donna l'île de Hwen, située dans le détroit du Sund, entre Elseneur et Copenhague. Cette île est une belle position pour un observatoire astronomique. Le roi Frédéric II ajouta au don de ce local une pension de 5,000 écus, un fief situé en Norwége, et un bénéfice de chanoine, dont les revenus, évalués à 2,000 écus, devaient servir à l'entretien d'un observatoire construit aux frais du roi. Grâce à cette munificence, jusqu'alors sans exemple en Europe, on vit s'élever sur le sommet de l'île de Hwen un superbe édifice, nommé *Uranienborg*, c'est-à-dire palais d'Uranie. Outre les sommes fournies par le roi, Tycho dit y avoir dépensé 100,000 écus de sa propre bourse. Un pavillon situé plus au midi portait le nom de *Stelleborg* (château des étoiles); il servait aux observations astronomiques faites pendant le jour. Uranienborg fut le séjour de Tycho-Brahé pendant 17 ans, la métropole de l'astronomie européenne et la merveille du Danemarck. L'amour vint encore embellir cet agréable asile: une paysanne ou, selon d'autres, la fille d'un curé, nommée Christine, et douée d'une belle figure, subjugua le cœur de l'astronome; elle devint son épouse, grâce à l'intervention du roi qui comprima les persécutions suscitées contre Tycho-Brahé à cause de ce mariage, premier sujet de querelle entre lui et la noblesse. La jalousie des nobles attendait la mort de Frédéric II et la minorité de Christian IV pour lui ravir les bienfaits du roi. Une commission de prétendus savants, chargée d'examiner l'établissement d'Uranienborg, déclara, dans un rapport insidieux,

que cet observatoire n'était qu'un objet de curiosité plus brillant qu'utile. Tycho-Brahé, obligé de transporter à Copenhague le siége de ses travaux, se vit abreuvé de tous les désagréments que la puissance pouvait lui faire essuyer. En 1597, il quitta sa patrie, emportant ses instruments et son mobilier. En 1599, il se rendit dans la Bohême, sur l'invitation de l'empereur Rodolphe II, qui cultivait l'astronomie, et qui d'ailleurs partageait avec Tycho-Brahé la croyance dans les rêveries astrologiques et le goût d'une vie solitaire. L'empereur lui donna une pension de 3,000 ducats, et le choix entre trois châteaux du domaine impérial. Tycho choisit celui de Benateck, à cause de sa belle situation sur une colline riante, au milieu des eaux de l'Isar. Après un séjour d'un an, il demanda à être logé dans la ville de Prague. Rodolphe acheta pour lui une belle maison et la fit arranger selon ses goûts et ses besoins. Tycho ne jouit que peu de temps de ce nouveau bienfait; il mourut d'une rétention d'urine le 14 octobre 1601, et fut enterré à Prague dans l'église dite de Tein, où son monument se voit encore. Ce savant astronome a mérité le titre de *Restaurateur de l'astronomie*. On lui doit la découverte de deux nouvelles inégalités dans le mouvement de la lune, la variation et l'équation annuelle. Cette dernière ne fut bien expliquée que par Képler; mais il la prouva par les observations de son maître. Tycho rectifia un autre élément essentiel de théorie de la lune, il détermina l'inégalité principale de l'inclinaison de l'orbite lunaire, par rapport au plan de l'écliptique, et il en donna une explication adroite, qui rendait en même temps raison d'une autre inégalité qu'il aperçut dans le nœud. Il dut ces découvertes au perfectionnement des instruments astronomiques, objet dont il s'occupa sans relâche et qui forme le sujet de son ouvrage intitulé: *Astronomiæ instauratæ mechanica*, Vandesburg, 1598, in-fol.; Nuremberg, 1602, in-fol. C'est Tycho qui le premier a introduit dans le calcul astronomique l'effet de la réfraction, deviné vaguement par les anciens. On lui doit les premiers éléments de la théorie des comètes, qu'on regardait comme de simples météores. Il démontra par un grand nombre d'observations que ces corps célestes sont soumis à des mouvements réguliers, et leur fit décrire un cercle autour du soleil. Il n'observa pas avec moins de succès la grande étoile qui parut subitement en 1572. Cette fameuse apparition lui fournit l'occasion de combattre Ptolémée sur la quantité précise de la précession des équinoxes, et de réfuter Copernic sur les prétendus mouvements des étoiles fixes. Ses raisonnements et ses observations à ce sujet, ainsi que sur les comètes et sur la lune, sont consignés dans le livre des *Progymnasmata*, imprimé en partie à Uranienborg, 1587 et 1589, 2 vol. in-4°. La plupart des exemplaires ont un titre de Prague, 1602 et 1611, ou de Francfort, 1610. Ce grand observateur méconnut le vrai système du monde, renouvelé par Copernic. Peut-être craignait-il de se compromettre avec les prêtres, qui déjà persécutaient les partisans du mouvement de la terre. Il la plaça au centre du monde et fit tourner autour d'elle le soleil et la lune, tandis que Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, devaient tourner autour du soleil. On a encore de lui: *De mundi ætherii recentioribus phænomenis*, 1588, in-4°; cet ouvrage ne fut publié qu'en 1610. Tycho-Brahé a laissé peu d'écrits: mais ses innombrables observations furent recueillies par ses disciples, et publiées en 1666, sous ce titre: *Historiæ celestis XX libri*, etc., à la réserve des observations de 1693, dont le manuscrit était égaré, et qui ont paru depuis dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences.

* BRAHÉ (Pierre, comte de), sénateur et grand-sénéchal de Suède, fut associé au gouvernement en qualité de tuteur pendant la minorité de Christine et pendant celle de Charles XI. Nommé gouverneur de la Finlande, il créa dans ce pays des écoles, des colléges, fonda l'université d'Abo et rassembla de riches collections de livres et de manuscrits dans plusieurs de ses terres. Il mourut en 1680, dans un âge très-avancé.

* BRAHÉ (EBBA, comtesse de), femme célèbre par sa beauté, née en Suède en 1596, de la même famille que le précédent. Ses charmes firent tant d'impression sur le cœur de Gustave-Adolphe, qu'il fut sur le point de lui donner sa main. Elle épousa le comte de la Gardie, sénateur et connétable de Suède. Morte en 1654.

* BRAHMA ou BRAMA, une des trois personnes de la trinité indienne, ou plutôt l'Être-Suprême considéré en tant que créateur. Les mythologues le font sortir d'un œuf d'or, étincelant comme mille soleils, après y être resté une longue suite d'an-

nées. Ayant eu l'orgueil de se préférer à Vishnou et à Shiva, il eut à soutenir contre eux un combat terrible, où il fut vaincu et perdit une de ses cinq têtes.

* BRAHMES ou BRAHMINES, prêtres et docteurs des Indiens, se prétendent issus de Brahma. Ils forment la première et la plus noble des tribus de l'Indostan, s'occupent à instruire le peuple de la religion et de la morale, et sont entretenus aux dépens de l'état. Comme les brachmanes, ils s'abstiennent de tout ce qui a eu vie et ne se nourrissent que de légumes, de riz et de lait. Ils se regardent comme supérieurs à tous les hommes et se croiraient souillés par leur contact. Ils croient que l'âme des hommes est de la même nature que celle des brutes, reconnaissent néanmoins une autre vie, attendent des peines ou des récompenses, et se livrent aux plus dures austérités pour mériter le bonheur après la mort. Les Brahmes sont généralement habiles dans la science des nombres et l'astronomie.

* BRAILLIER (Pierre), prétendu apothicaire de Lyon au 16e siècle; c'est le nom masqué sous lequel Pierre Palissy publia contre Sébastien Colin le livre curieux dédié au comte de Maulevrier, grand-écuyer de France, et intitulé : *Déclaration* des abus et ignorances des médecins, Lyon, 1557, in-16.

* BRAINERD (David), prédicateur et missionnaire, célèbre par son courage et par son éloquence, baptisa un grand nombre d'Indiens et brava toutes les fatigues et tous les dangers au milieu des bois entre Stockbridge et Albany, et près de la Susquehannah. Sa *vie*, écrite par le président Édouard, est une compilation de son propre journal. Né à Haddam, état de Connecticut, en 1718, mort en 1747 à Northampton.

* BRAITHWAITE (N.), secrétaire du conseil-général d'Angleterre dans l'empire de Maroc, fut témoin de la révolution qui s'opéra dans cet état en 1727 et 1728; il en publia la *Relation*, qui est très-intéressante, Londres, 1729, in-8o; traduite en français, Amsterdam, 1731, in-12.

* BRAKEL (Jean VAN), marin hollandais, né en 1618, entra au service à l'âge de 22 ans, et commanda pour la première fois en 1665 une frégate dans la flotte de l'amiral Ruyter. Deux ans après, ce fut lui qui s'avança le premier vers la chaîne de fer, soutenue par des bateaux que les Anglais, avaient formée pour fermer l'entrée de la Tamise, et malgré le feu très-vif des vaisseaux et de deux batteries, il attaqua une frégate ennemie, s'en rendit maître, et pendant ce temps la chaîne fut coupée par quelques matelots. Il reçut une chaîne en or et 30,000, florins pour lui et son équipage, et on lui fit don de la frégate qu'il avait prise. Il y eut encore plusieurs engagements entre les Anglais et les Hollandais : chaque fois Brakel s'avança au plus près de l'ennemi, et ne cessa de combattre que lorsque son vaisseau fut hors d'état de tenir la mer. Il était contre-amiral, lorsqu'il fut tué dans la défaite des flottes anglaise et hollandaise par Tourville le 11 juillet 1690.

* BRAKEL (Pierre VAN), autre amiral hollandais, fut tué en 1661 devant la baie de Cadix, où il escortait un convoi qui fut attaqué par les Anglais.

* BRAKEL (Théod. VAN), théologien hollandais, ministre du Saint-Évangile, né en 1608 à Enkhuizen, mort à Mackum en Frise l'an 1669. Il a laissé quelques ouvrages de piété.

* BRAKEL (Guillaume VAN), fils du précédent, mort en 1711 à Roterdam, où il avait exercé les fonctions de pasteur, est l'auteur de l'ouvrage intitulé : *De redelijke Godsdienst*, 2 vol. in-4o. On a remarqué que dans le premier volume l'auteur semble s'élever contre la doctrine des mystiques, tandis que dans le second il fournit plusieurs arguments qui n'y sont pas favorables.

* BRAKENBURG (Reinier), peintre, né à Harlem en 1649. Son caractère et sa manière de vivre lui firent souvent choisir des sujets licencieux, et ses tableaux ne s'en vendirent pas moins bien. Il habitait la province de Frise, où il se livra sans réserve à son goût pour les plaisirs, et cultiva la poésie. On ignore en quelle année il mourut.

* BRALION (Nicolas de), natif de Chars dans le Vexin français, entra dans la congrégation des oratoriens en 1619, fut envoyé en 1625 à Saint-Louis de Rome, où il résida pendant 15 ans, revint se fixer à Paris dans la maison de l'Oratoire, et y mourut en 1672. Durant son séjour à Rome il avait publié en italien les *Élévations* du cardinal de Berulle sur Sainte-Madeleine, et un *Choix* des *vies des saints* de Ribadeneira. Ses autres *ouvrages*, depuis son retour en France, roulent sur l'histoire ecclésiastique.

* **BRAMANTE D'URBIN** (François Lazzari), célèbre architecte italien, né à Castel-Durante en 1444, fit pour le pape Jules II un grand nombre de travaux, parmi lesquels on cite : le *Cloître* des Pères de la paix; la *Fontaine* de Transtevère; le petit *Temple* qui est au milieu du cloitre de Saint-Pierre, *in montorio*, et la *Basilique* de Saint-Pierre. Jules II ayant adopté le plan de ce grand maitre, l'église fut élevée avec une incroyable diligence jusqu'à l'entablement; mais il n'eut pas la consolation d'en voir l'achèvement, étant mort en 1514; il en laissa la direction à Michel-Ange. Ce fut Bramante qui amena à Rome le fameux Raphael d'Urbin, auquel il enseigna l'architecture. Raphael reconnaissant plaça le *portrait* de son maitre dans son tableau de l'école d'Athènes.

* **BRAMANTINO** (Barthélemy SUARDI, dit il), peintre et architecte milanais, vivait en 1529. On a de lui un ouvrage dans lequel il donne les mesures de toutes les antiquités de la Lombardie. Un des plus beaux monuments qu'il ait élevés comme architecte est l'église de Saint-Satyre, dont l'intérieur et la façade sont ornés de colonnes.

* **BRAMER** (Léonard), peintre d'histoire, né à Delft en 1596, débuta par exécuter pour le duc de Parme plusieurs tableaux en grand et en petit, qui commencèrent sa réputation; il la soutint par ceux qu'il exécuta ensuite à Venise, à Florence, à Mantoue, à Naples et à Padoue. Parmi ses ouvrages faits en Italie on remarque une *Résurrection de Lazare*, et *saint Pierre* reniant Jésus-Christ. Il a peint encore un grand nombre de tableaux sur cuivre et en petit, représentant des nuits, des incendies, des cavernes, des souterrains éclairés par les flambeaux.

* **BRAMER** (Benjamin), architecte et mathématicien hessois, dont les écrits contribuèrent beaucoup à perfectionner les connaissances géométriques en Allemagne au 17e siècle. Les principaux sont : *le Guide géométrique; Description* d'un instrument fort commode pour la perspective et pour lever les plans, et *Explicatio et usus linearis proportionalis*.

* **BRAMES** (Marie de), dame poète, née dans le Bourbonnais dans le 16e siècle, a publié en 1597, in-8o, une *élégie* consacrée à la mémoire de son père assassiné par des séditieux près Cusset, ville dont il était gouverneur pour Henri III. On y admire plus la piété filiale que le talent poétique.

* **BRAMHALL** (Jean), né à Pontéfract dans le comté d'York, vers 1593, mort en 1663, fut persécuté sous le règne de Cromwell, et obligé de s'expatrier; mais après la restauration il revint en Angleterre, fut nommé en 1661 archevêque d'Armagh, primat et métropolitain d'Irlande. Ses *ouvrages* destinés presque tous à défendre la réformation contre les catholiques romains, ont été réimprimés avec sa vie à Dublin en 1677, en un vol. in-fol.

* **BRAN**, père de Caractacus, roi de la Grande-Bretagne, est regardé comme un des trois princes qui ont consolidé la forme élective en Angleterre. Il introduisit la religion chrétienne dans ses états après l'avoir embrassée lui-même à Rome, où il avait été conduit prisonnier avec son fils.

* **BRANCACCI**, illustre famille napolitaine qui a donné à la France les seigneurs de Brancas, et à l'église plusieurs cardinaux dans le 14e siècle.

* **BRANCACCI** (François-Marie de), cardinal, fut successivement évêque de Viterbe, de Porto et de Cappacio, et mourut en 1675, à 84 ans. Il a laissé un recueil de *Dissertations* latines, une entre autres dans laquelle il soutient que le chocolat pris à l'eau ne rompt pas le jeûne ordonné par l'église. Hecquet l'a réfuté dans son *Traité* des dispenses du carême. Le *Recueil* de ses ouvrages a paru à Rome en 1672, in-4o.

* **BRANCACCIO** (Lelio), chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, mestre-de-camp et conseiller de guerre pour sa majesté catholique dans les états de Flandre au 16e siècle, est auteur d'un traité sur l'art militaire intitulé : *Della nuova disciplina e vera arte militare, libri VIII*, Venise, 1582, in-folio.

* **BRANCADORI PERINI** (Jean-Bapt.), noble de Sienne où il était né en 1674, se rendit en 1695 à Rome, et se lia d'amitié avec les hommes les plus distingués par leurs connaissances et par leurs talents. Le cardinal Ottoboni, qui avait pour lui beaucoup d'estime, le fit chanoine de Saint-Laurent *in Damaso*. Il desservait depuis six ans ce canonicat, lorsqu'il mourut subitement en 1711, âgé de 37 ans. On lui doit une *Chronologie* des grands maitres de l'ordre de Malte, à Rome, chez Dominique de Rossi, 1709, grand in-fol. Ce qui rend ce volume précieux, ce sont 66 portraits de

grands maîtres très-bien gravés par Jérôme Rossi, frère de l'imprimeur, d'après les dessins envoyés de Malte.

* BRANCALASSO (Jules-Antoine), de Tursi dans la Lucanie, vécut dans le 14e siècle. Il est auteur d'un ouvrage écrit d'abord en latin, puis traduit en espagnol, intitulé : *Laberinto de corte*.

* BRANCALEONE DANDOLO, premier podestat nommé en 1253 par le peuple romain, réprima les brigandages des nobles, força le pape Innocent IV à reconnaître le pouvoir du peuple, et mourut en 1258, chéri de ce dernier et abhorré de la noblesse.

* BRANCALEONE (J.-Franç.), médecin, né à Naples, professa à Rome vers 1535. On a de lui : *De balneorum utilitate*, etc., Rome, 1534; Nuremberg, 1536, in-8o.

* BRANCAS (VILLARS, LAURAGUAIS, FORCALQUIER, CÉRESTE). Tous ces noms appartiennent à la famille Brancacci, originaire du royaume de Naples.

* BRANCAS (BUFILE), fut le premier de son nom qui s'établit en France sous le règne de Charles VII, après avoir soutenu en Italie les intérêts de la deuxième maison d'Anjou, qu'il n'abandonna point dans ses malheurs. Il la suivit en Provence, où il fut doté de plusieurs fiefs considérables, tels que la baronie d'Oyse, le marquisat de Villars et le comté de Lauraguais.

* BRANCAS (Barthélemy de), petit-fils de Bufile, épousa une fille du comte de Forcalquier et de Toulouse, ce qui donna lieu aux Brancas de prendre quelquefois le nom de Forcalquier. La famille de Brancas s'étant divisée en deux branches, on vit, vers le milieu du 16e siècle, naître de la seconde Gaspard, André et George.

* BRANCAS (André de), connu sous le nom de l'amiral de Villars, vécut sous Henri IV. Il s'était jeté dans le parti de la Ligue et commandait à Rouen, dont la possession était si importante pour les armées royales. Sully raconte dans ses *Mémoires* tous les moyens qu'il employa pour gagner un homme aussi brave que l'amiral, et ce succès lui paraît un de ses plus glorieux services. André garda une fidélité inébranlable à son nouveau maître, et paya sa loyauté de sa vie. Au siége de Doulens, il fut pris et massacré par les Espagnols, qui se vengèrent ainsi de sa défection.

* BRANCAS (George de), frère puîné du précédent, lui survécut, et obtint en 1626 le brevet d'érection du marquisat de Villars en duché-pairie. Il ne faut pas confondre ce duché de Villars avec celui qui fut érigé en faveur du vainqueur de Denain. Celui-ci n'avait rien de commun avec la famille de Brancas. Le duché-pairie de Villars-Brancas appartenait à la branche cadette, qui portait aussi le nom de Lauraguais (*voyez* ce nom), et le dernier duc de Villars-Brancas est mort dans un âge très-avancé en 1793, laissant plusieurs héritiers de son nom. La branche aînée, qui prenait aussi le titre de comte de Forcalquier et le nom de Céreste, comme duc à brevet, possédait aussi la grandesse d'Espagne. Elle s'est éteinte dans la personne du duc de Céreste, mort en 1802.

* BRANCAS (Louis de), autre descendant de cette famille, marquis de Céreste, servit sur terre et sur mer sous Louis XIV et sous Louis XV. Il fut fait maréchal de France en 1740, et mourut en 1750, âgé de 79 ans.

* BRANCAS-VILLENEUVE (André-François de), né dans le comtat Venaissin à la fin du 17e siècle, fut abbé d'Aulnay, et mourut en 1758. Il a laissé plusieurs ouvrages de physique et d'astronomie, peu estimés.

BRANCHIES. (*Histoire naturelle.*) Organes fort importants qui servent à la respiration par l'intermédiaire de l'eau, et qui, par conséquent, sont indispensables au poisson, chez lesquels le vulgaire les confond sous le nom commun d'ouïes. Les larves aquatiques d'un grand nombre d'insectes destinés dans leur état parfait à vivre au milieu des airs, les têtards des crapauds, des grenouilles et des salamandres, qui sont de véritables larves, respirent au moyen de branchies sujettes à disparaître, quand ces animaux quittent la profondeur des marais où ils sont nés, et qu'ils cessent de vivre à la manière des poissons. Étrange métamorphose, qui prouve que les classes même les plus tranchées, en apparence, se confondent par des nuances sans nombre, et ne sont que des divisions arbitraires. (*Voyez* Respiration.)

B. de St.-V.

* BRANCIFORTE (François), noble sicilien du 15e siècle, a laissé plusieurs ouvrages estimés, entre autres un *Traité* de l'amour honnête et deux *comédies*.

* BRANCOVAN (Constantin), hospodar de Valachie. (*Voyez* Bassaraba.)

* BRAND (Bernard), professeur de droit romain à Bade en 1548, abandonna sa chaire pour venir se fixer en France. Dégoûté de sa nouvelle résidence, il retourna en Suisse, où il fut appelé aux premières magistratures de Hombourg. Il mourut de la peste le 15 juillet 1594. Brand a écrit une *Histoire universelle* depuis la création jusqu'en 1553, Bâle, 1553, in-8°.

* BRAND (Chrétien HELFGOTT), paysagiste, né à Francfort-sur-l'Oder en 1695, passa sa vie à Vienne, où l'on voit plusieurs de ses paysages.

* BRAND (Christian), fils du précédent, né à Vienne en 1722, peintre de la chambre et directeur de l'Académie de paysage, était surtout remarquable par la vérité de son coloris et l'art avec lequel il groupait ses figures. Il ne sortit jamais de Vienne, et mourut dans cette ville en 1795.

* BRAND (John), théologien et antiquaire, né à Newcastle sur Tyne en 1743. On a de lui : un *Poème* sur l'amour illicite, 1775 ; *Observations* sur les antiquités populaires renfermant les antiquités vulgaires de Bourne, avec de grandes additions : il travailla à cet ouvrage jusqu'à sa mort ; on en publia alors une 2e édition ; *Histoire et antiquités* de la ville et du comté de Newcastle. Brand mourut en 1806.

* BRAND (Jean), Anglais, mort en 1808, théologien et écrivain politique, auteur d'essais intitulés : *la Conscience; Observation* sur la dette nationale, etc., 1776, et plusieurs autres *pamphlets*.

* BRANDANO (Antoine), moine portugais de l'ordre de Citeaux, abbé du monastère d'Alcobaça, fut chargé de continuer le grand ouvrage intitulé : *Monarquia Lusitana*, qui avait été interrompu par la mort de Bernard de Britto, moine cistercien, arrivée en 1617. Ce fut lui qui publia la troisième et la quatrième partie de cette grande histoire à Lisbonne en 1632, 2 vol. in-fol. Il mourut à Alcobaça en 1637, âgé de 59 ans.

* BRANDANO (François), neveu du précédent, comme lui de l'ordre de Citeaux, et le deuxième continuateur de la *Monarquia Lusitana*, dont il publia la cinquième et la sixième partie à Lisbonne en 1650 et 1672, 2 vol. in-fol. Il mourut à Lisbonne en 1683, âgé de 82 ans.

* BRANDANO (Alexandre), auteur d'une *Histoire* en italien de la révolution qui plaça sur le trône de Portugal la maison de Bragance en 1640, Venise, 1689, 2 volumes in-4°.

* BRANDEBOURG (Frédéric Ier, margrave et électeur de), né à Nuremberg en 1372. Ce prince contribua puissamment à l'élection des trois empereurs Sigismond, Albert II et Frédéric III ; ce fut en récompense des services rendus au premier de ces trois empereurs qu'il reçut le titre d'électeur de Brandebourg. Il conserva son crédit dans l'empire jusqu'à sa mort arrivée en 1440 Au lit de la mort, il partagea ses états entre ses quatre fils, dont le deuxième et le troisième furent successivement électeurs.

* BRANDEBOURG (Frédéric II, électeur de), fils du précédent, surnommé *Dent-de-fer* à cause de sa force extraordinaire, refusa la couronne de Bohême que le pape lui offrait pour en dépouiller Podiebrack. Les peuples de la Lusace, admirant une action si généreuse, se donnèrent de leur propre mouvement à Frédéric ; mais Podiebrack, ne voulant pas que la Lusace, qui était un fief de la Bohême, passât entre les mains de Frédéric, vint attaquer le prince, qui le punit bientôt de son ingratitude. Accablé d'infirmités dans sa vieillesse, Frédéric abdiqua en faveur de son frère Albert dit *l'Achille*, et mourut en 1471.

* BRANDEBOURG (Joachim II, électeur de), fils de Joachim Ier, né l'an 1505, successeur de son père en 1530, embrassa la doctrine de Luther en 1539 ; ses courtisans et l'évêque de Brandebourg suivirent son exemple. Il n'entra point dans l'union que les princes protestants firent à Smalkalde, et maintint la tranquillité dans son électorat, tandis que les guerres de religion désolaient les pays voisins. L'empereur Ferdinand II lui vendit le duché de Crossen dans la Silésie, et son beau-frère Sigismond-Auguste, roi de Pologne, lui accorda en 1569 le droit de succéder à Albert-Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse, au cas qu'il mourût sans héritiers. Son règne fut doux et paisible. On l'accusa d'avoir le faible de l'astrologie judiciaire. Il mourut, en 1571, du poison que lui donna, dit-on, un Juif de sa cour qui craignait d'être forcé de rendre ses comptes.

* BRANDEBOURG (Joachim-Frédéric, électeur de), petit-fils du précédent, archevêque de Mayence, était âgé de 52 ans lorsqu'il parvint à la régence. Il établit dans

le Brandebourg un conseil-d'état, et donna des bases à l'instruction publique. Né en 1546, mort en 1608.

* BRANDEBOURG (JEAN-SIGISMOND, électeur de), né en 1572, épousa la fille aîné d'Albert, duc de Prusse, et plus tard hérita de ce duché. Il eut avec le duc Wolfgang-Guillaume de Neubourg, à l'occasion de la succession de Clèves, de longs démêlés qui ne furent terminés qu'après sa mort. Son rival eut dans ses intérêts les Espagnols et la ligue catholique; Jean-Sigismond eut pour lui les princes protestants qui formaient l'alliance dite l'*Union*. Il mourut en 1519.

* BRANDEBOURG (FRÉD.-GUILLAUME, dit *le Grand*, électeur de), fils du précédent, né à Berlin en 1620, fit la guerre aux Polonais avec avantage. Elle finit par le traité de Braünsberg en 1657. Dans la guerre de 1674, contre la France, il s'unit avec l'Espagne et la Hollande, vint dans l'Alsace et fut contraint de se retirer pour s'opposer aux Suédois qui s'étaient emparés de ses meilleures places. Fréderic les mit en fuite, et fit une paix avantageuse, fruit de ses victoires. Il fit creuser un canal pour joindre la Sprée à l'Oder, et mourut en 1688, à 68 ans, avec cette indifférence héroïque qu'il avait eue sur le champ de bataille. Il eut pour héritier son fils Fréderic III, qui fut le premier roi de Prusse.

* BRANDEL (PIERRE), peintre d'histoire et de portraits, né à Prague en 1660, mort en 1739. Ses tableaux, qui décorent les églises de Prague et de Breslau, sont admirés pour la hardiesse du style, la correction du dessin et la beauté du coloris.

* BRANDENBERG (JEAN), peintre, né à Zug en Suisse dans l'année 1660, mort dans sa patrie en 1729, se distingua par ses tableaux d'histoire; son dessin assez correct est d'un bon style, et son coloris vigoureux. Il a peint aussi des batailles qui sont très-vantées.

* BRANDER (GEORGE-FRÉDÉRIC), habile mécanicien, né en 1713 à Ratisbonne, construisit, en 1737, les premiers télescopes en Allemagne. L'invention des microscopes sur verre lui appartient. Il est mort en 1783, après avoir publié la description des instruments qu'il a inventés ou perfectionnés.

* BRANDES (J.-CHRÉTIEN), né à Stettin en 1735, mort à Berlin en 1799, fut en même temps auteur et acteur dramatique. Le dialogue de ses pièces est facile et naturel; l'intrigue en est bien soutenue. Il était pour les Allemands ce que Goldoni fut pour les Italiens. Ses ouvrages dramatiques sont imprimés en 8 volumes, Hambourg et Leipsig, 1791, in-8o. Il a écrit lui-même ses *Mémoires*, avec les plus grands détails et beaucoup de franchise.

* BRANDÈS (ERNEST), homme d'état et littérateur, né à Hanovre en 1758, fut nommé conseiller intime du cabinet de Hanovre, et garda cette charge jusqu'en 1803, époque de l'invasion des Français dans sa patrie. La réputation dont il jouissait le fit mettre au nombre des députés qui conclurent la capitulation avec le chef de l'armée française : il fut membre du gouvernement jusqu'au moment où une commission fut établie à la place des états du pays. Il mourut en 1810. Brandès était bon observateur et critique judicieux. Ses principaux ouvrages, écrits en allemand, sont : *Remarques sur les femmes*, 1787, in-8o : dans cet ouvrage la critique est sévère, mais juste; *Considérations politiques sur la révolution française*, traduites en français, Paris, 1791, in-8o; *De l'influence exercée par la révolution française en Allemagne*, 1792. Ce livre et le précédent prouvent que l'auteur avait bien jugé la révolution. Son *éloge* a été prononcé par le célèbre Heyne, son beau-frère, dans la Société royale de Gottingue.

* BRANDI (HYACINTHE), peintre, né à Poli, suivant d'autres à Gaëte dans le royaume de Naples, fut élève de Lanfranc. Il travaillait avec beaucoup de rapidité, préférant les plaisirs à la gloire. Il négligea la correction du dessin, et n'arriva jamais à la hauteur du style de son maître. Mort à Rome en 1691, âgé de 68 ans.

* BRANDI (DOMINIQUE), Napolitain, peignit les animaux, et mourut en 1736, à 53 ans.

* BRANDINO (N.), né à Padoue, poète antérieur au Dante, qui dit l'avoir connu personnellement, et en parle avec éloge dans son livre *De vulgari eloquentiâ*. Allacci a publié deux *sonnets* de Brandino dans son recueil de *poésies*.

* BRANDIS (JEAN-FRÉDÉRIC), jurisconsulte, né à Hildesheim le 11 septembre 1760, mourut en 1790 à Gottingue, où il professait le droit féodal. Son principal ouvrage est un *Traité du droit féodal impérial et de ses sources*, 1788.

* BRANDMULLER (JEAN), ministre et

professeur d'hébreu à Bâle, mort en 1596, âgé de 63 ans, a laissé : des *Oraisons funèbres*, des *Sermons* pour des mariages, et des *Dialogues* en allemand.

* BRANDMULLER (Jacques), fils du précédent, mort en 1629, est connu par 3 vol. in-4°, intitulés : *Analysis typica librorum Veteris et Novi Testamenti.*

* BRANDMULLER (Jacques), petit-fils de Jean, professeur de jurisprudence à Bâle, mort dans cette ville en 1677, à l'âge de 60 ans, faisait des vers médiocres avec la plus grande facilité. On a de lui, entre autres ouvrages : *Manuductio ad jus canonicum et civile*, et beaucoup de *dissertations* sur des matières de droit.

* BRANDMULLER (Grégoire), peintre, né à Bâle en 1661, eut pour maître Lebrun, qui le fit travailler au château de Versailles. Ses succès à l'Académie de Paris, où il remporta les premiers prix, l'exposèrent aux attaques de l'envie; les désagréments qu'il essuya le déterminèrent à retourner dans son pays; il s'y maria en 1686, mais sa trop grande assiduité au travail le conduisit au tombeau en 1691. Il a laissé en Allemagne la réputation d'un peintre distingué.

* BRANDOLINI (Aurèle), dit *Lippo*, parce qu'il avait été presque aveugle dans sa jeunesse, enseigna les belles-lettres, d'abord à Florence, ensuite à Bude et ailleurs. Il mourut en 1490. On a de lui plusieurs *ouvrages*.

* BRANDT (Sébastien), né à Strasbourg en 1454, professa successivement le droit à Bâle et à Strasbourg. Il devint conseiller, ensuite chancelier de cette dernière ville et mourut en 1520. On lui doit : *Varia carmina*, Bâle, 1498, in-4° ; et *Stultifera navis*, traduit de l'allemand en latin par Jacques Locher, ibid., 1497, in-4° ; par Badius Ascensius, Paris, 1505, in-4°; en français par P. Rivière, Paris, 1497, in-fol.

* BRANDT (N.), alchimiste allemand du 17e siècle, passa une partie de sa vie à chercher la pierre philosophale : il prétendit l'avoir trouvée, et en fit un secret ; mais Kunkel devina facilement la substance, qui était de la nature du phosphore.

* BRANDT (Gérard), historien, né à Amsterdam en 1626, pasteur des arminiens ou remontrants à Nieukoop, ensuite à Amsterdam, mort en 1685. Ses principaux ouvrages sont : *la Vie du grand amiral Michel Ruyter*, traduite en français par Aubin, Amsterdam, 1690, 1698, in-folio ; *l'Histoire de la réformation des Pays-Bas*, abrégée et traduite en français, La Haye, 1726-1730, 3 volumes in-8°.

* BRANDT (Gaspard), fils aîné du précédent, né en 1653, pasteur arminien à Amsterdam, où il mourut en 1696. Il a aussi composé : des *Poésies latines et flamandes;* des *Sermons* estimés ; une *Vie de Grotius.* Mais le plus connu de ses ouvrages est le suivant : *Historia vitæ Jac. Arminii*, Amsterdam, 1724, in-8° ; idem, avec une *préface* et des *notes* de Mosheim, Brunswick, 1725, in-8°.

* BRANDT (Gérard), né en 1657, frère du précédent, mort à l'âge de 27 ans, ministre arminien à Roterdam. Il a laissé des *sermons*, avec une *Histoire des années* 1674 *et* 1675, écrite en flamand.

* BRANDT (Jean), autre frère du précédent, né à Nieukoop en 1660, mourut pasteur à Amsterdam en 1708. Outre une *Vie de saint Paul*, il a publié le recueil intitulé : *Clarorum virorum epistolæ centum ineditæ de vario eruditionis genere*, Amsterdam, 1702, in-8°.

* BRANDT (George), conseiller au département des mines en Suède, né dans la province de Westmanie en 1694, a fait plusieurs expériences importantes dont il a donné les résultats dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences de Stockholm, qui le comptait parmi ses membres. Il mourut en 1768.

* BRANDT (Énevold, comte de), favori du roi de Danemarck, fut déclaré complice de Struensée, et condamné comme lui à être décapité en 1772.

* BRANDT (le colonel), fameux chef des Indiens de Mohawk, ainsi que dans la guerre d'Amérique, se réunit au parti anglais, ravagea les établissements de Susquehannah, l'état de New-York, où il fit d'horribles massacres, et mourut en 1807 dans le Haut-Canada, où il s'était retiré. Il a traduit en langue mohawk : *l'Évangile* de saint Marc, et la *Liturgie* de l'église anglicane.

* BRANICKI, grand général du royaume de Pologne sous Auguste III, signa l'acte de la confédération de Grodno, dans lequel on accusait le roi de violer les droits de la noblesse polonaise. En 1752, protégé par la France, il eut un moment l'espoir de monter sur le trône ; mais la Russie fit élire Poniatowski, son beau-frère. Des mesures rigoureuses furent prises contre Branicki ;

celui-ci se défendit pendant quelque temps, puis se réfugia dans le comté de Zipos, d'où il sortit pour rentrer en Pologne. La cour de France exigea qu'il ne fût point inquiété. Il mourut en 1771, dans un âge très-avancé. (*Voyez* Poniatowski.)

* BRANKER (Thomas), ministre évangélique, né en 1636 dans le Devonshire, mort professeur de mathématiques à l'école de Macclesfield, en 1676. On lui doit une traduction anglaise de l'*Algèbre* de Rhonius; le docteur Jean Pell l'aida dans ce travail.

BRANLE. (*Marine.*) Vieux mot synonyme de *hamac*. On ne se sert plus que de ce dernier mot pour désigner le lit d'un matelot, excepté dans les commandements : *Branle-bas* (ordre de détacher les hamacs de l'endroit où ils sont suspendus, pour les rouler ensuite et les porter au lieu où ils doivent rester pendant le jour); *en bas les branles* (reprendre les hamacs, et les descendre dans l'entre-pont, afin de les tendre pour la nuit). Le nom de *branle* a évidemment été donné au hamac parce qu'il est suspendu et branlant (*voyez* Hamac). Quand au mot *branle-bas* on ajoute *de combat*, ce commandement ordonne de débarrasser les batteries d'un vaisseau, non-seulement des *branles*, mais encore de tous les objets qui peuvent gêner le service de l'artillerie ou produire des éclats capables de blesser les canonniers; on s'occupe en même temps de préparer tout ce qui est nécessaire pour se battre. (*Voyez* Combat.)

* BRANQUIER et Ferdin. DE MELIORI, artistes florentins que Colbert fit venir pour travailler à des ouvrages de rapport, inconnus jusqu'alors en France. Leur travail consistait dans l'assemblage des pierres précieuses, de cornalines, de lapis lazulli, de jaspe et autres incrustées, avec lesquelles ils formaient des paysages, des fleurs et des fruits. On voit de ces tables précieuses au Musée et aux Tuileries.

* BRANTOME (Pierre de BOURDEILLES, seigneur de la l'abbaye de), gentilhomme ordinaire de la chambre des rois Charles IX et Henri III, naquit à Périgord vers 1527, et mourut en 1614. Descendant d'une famille noble, dont l'ancienneté remonte à Charlemagne, ainsi qu'il a pris soin de le faire connaître à la postérité dans un long testament, surtout par une épitaphe, dont il ordonna l'inscription sur sa tombe, et dans laquelle il étale avec une complaisance presque burlesque ses titres à partager la gloire de ses aïeux, cet écrivain plaisant et naïf passa une partie de sa vie dans différentes cours d'Europe, apprit le métier des armes sous François de Guise, courut les combats et les aventures, et fut enfin homme de bien, d'honneur et de valeur (toujours d'après la même épitaphe, qui peut être après tout fort véridique, bien que le nom de notre seigneur gascon ne se rattache à aucun événement historique). On est tenté de croire que Pierre de Brantôme ne jouit pas jusqu'à la fin de sa vie de la faveur des princes qu'il se vante d'avoir servis avec beaucoup de réputation. Après la mort de Charles IX il se retira dans ses terres, et c'est dans cette retraite qu'il se livra à la composition des nombreux ouvrages qu'il a laissés. Si les écrits de ce courtisan du 16e siècle accusent les mœurs de son époque, du moins la lecture en est attrayante; la naïveté du style est piquante, et ce sont d'utiles Mémoires pour l'histoire de France. On a de lui : *Vie des hommes illustres et grands capitaines français; la Vie des grands capitaines étrangers; la Vie des dames illustres; la Vie des dames galantes; les Anecdotes touchant les duels; les Rodomontades et jurements des Espagnols.* Ces ouvrages ont été recueillis à La Haye en 1740 et 1741, 15 vol. in-12, avec des remarques de Le Duchat; Bastien les a réimprimés en 1787, 8 vol. in-8o; ils l'ont encore été par Foucault, Paris, 1822-25, 8 vol. in-8o. — André de Bourdeilles, son frère aîné, fut chargé de missions importantes par Charles IX, Henri III et Catherine de Médicis; il dédia à Charles IX un *Traité* sur l'art de s'apprêter à la guerre, réuni aux ouvrages de Brantôme.

* BRANTS (Jean), né à Anvers en 1559, fut reçu docteur en droit à Bourges, où professait Cujas, et contribua beaucoup au progrès des sciences dans sa patrie. Mort à Anvers le 28 août 1639. Le célèbre Rubens épousa sa fille. Il a laissé : une *Vie* de Philippe de Rubens, Anvers, 1615; des *Notes* sur les *Commentaires* de César, dans l'édition de Cambridge, 1716; *Elogia ciceroniana Romanorum domi militiæque illustrium*, Anvers, 1612, in-4o.

* BRASBRIDGE (Thomas), médecin anglais dans le comté de Northampton, et élevé au collège de la Madelaine, à Oxford, dont il était membre. Il était dans les ordres, quoiqu'il pratiquât la médecine. Ses ouvrages sont : *The poor man's jewell*, ou

Traité de la peste, 1578; *Quæstiones in officia M. T. Ciceronis*, 1615, in-8°.

* BRASCHI (Jean-Bapt.), antiquaire, né à Césène en 1664, mort en 1727, évêque de Sarsina et archevêque titulaire de Nisibe. Il a laissé plusieurs *dissertations* sur les antiquités de sa patrie.

*BRASIDAS, général spartiate, se signala pendant la guerre du Péloponèse, s'empara d'Amphipolis vers 426 avant Jésus-Christ, fit une sortie sur les Athéniens qui voulaient reprendre cette place, et les tailla en pièces; mais il mourut lui-même des blessures qu'il avait reçues dans le combat.

* BRASSAC (Jean de GALARD, comte de), ambassadeur à la cour de Rome sous le gouvernement de Richelieu. On a de lui deux recueils manuscrits de *lettres* et *dépêches*, depuis le 20 octobre 1630 jusqu'au 2 juillet 1641, 2 vol. in-fol.

* BRASSAC (Laurent-Barthélemy de), aumônier du roi, est auteur de l'*Oraison* funèbre de François, duc de Lesdiguières, Grenoble, 1677, in-12.

*BRASSAC (chevalier de), maréchal des camps et armées du roi, musicien amateur, a fait la musique de *Léandre et Héro*, de Lefranc de Pompignan, 1750, et de l'acte de *Linus*, 1750.

* BRASSANI (Israel-Benjamin), rabbin de Reggio, est auteur de *poésies hébraïques* estimées. Mort en 1790.

* BRASSART (Jean-Joseph), médecin directeur des eaux minérales de Saint-Amand, a publié: *Observations* sur la fontaine minérale de Saint-Amand, Tournay, 1698, in-8°; *Traité* des eaux minérales de la fontaine de Bouillon-lez-Saint-Amand, Lille, 1714, in-8°.

* BRASSAVOLA (Antoine-Musa), célèbre médecin, né à Ferrare en 1500, fut successivement premier médecin de plusieurs papes, et favorisé de tous les autres princes d'Italie. Ce fut après avoir soutenu à Paris, pendant trois jours consécutifs, une thèse de *Omni scibili*, que le surnom de Musa lui fut donné. Il a laissé différents ouvrages sur la médecine, entre autres: des *Commentaires* sur les aphorismes d'Hippocrate et de Galien, imprimés à Bâle en 1542, in-fol.; *Index refertissimus in Galeni libros*, Venise, 1550, très-estimé.

* BRASSAVOLA (Jérôme), compatriote du précédent, a publié les ouvrages suivants: *De officiis medici libellus*, Ferrare, 1570, in-4°; *In primum aphorismorum Hippocratis librum expositio*, ibid., 1595, in-4°.

* BRASSAVOLA (Jérôme), médecin du 17e siècle. On a de lui plusieurs *Dissertations*, entre autres une sur les lavements dans laquelle il soutient que ce remède peut nourrir un malade.

BRASSE. (*Marine.*) Ancienne mesure linéaire de cinq pieds de roi. La profondeur de la mer (dans les endroits où la sonde peut atteindre le fond) se mesure par *brasses*, ainsi que tous les cordages employés dans la marine. Le nom de *brasse* indique, par le mot même, une longueur à peu près égale à celle des bras ouverts et étendus en croix. Ce que les Grecs nommaient *orgye* était réellement cette étendue des bras ouverts et contenait 6 pieds $\frac{2}{3}$ pythiques (ou de grandeur naturelle). Des comparaisons faites avec la plus grande exactitude donnent pour le pied pythique 10 pouces trois lignes et environ $\frac{28}{100}$ de nos anciennes mesures, et pour l'orgye, 5 pieds 4 pouces 2 lignes et environ $\frac{48}{100}$. Il existe chez toutes les nations maritimes une mesure employée à peu près aux mêmes usages que notre *brasse*, ou du moins à mesurer la profondeur de l'eau; presque partout elle est de six pieds du pays. En Danemarck, la brasse équivaut à 5 pieds 9 pouces et 6 lignes (anciennes mesures françaises); en Angleterre, à 5 pieds 7 pouces 7 lignes; en Hollande, elle est de 6 pieds du Rhin, ou 5 pieds 9 pouces 7 lignes de France; en Suède, de 5 pieds 5 pouces 10 lignes; en Espagne, la *brasse* contient 5 pieds 1 pouce 10 lignes de France; en Portugal, elle est à une ligne près égale à la *brasse* française; dans le royaume de Naples, elle est exactement la même qu'en France; enfin, en Russie, elle vaut 6 pieds anglais et par conséquent 5 pieds 7 pouces 7 lignes.

J.-T. P.

BRASSEUR. *Voyez* Bière.

* BRASSEUR (Philippe), antiquaire et biographe, naquit à Mons vers l'an 1597; ayant embrassé l'état ecclésiastique, il en exerça les fonctions en cette ville. Ses ouvrages les plus connus sont: *Sidera illustrium Hannoniæ scriptorum*, Mons, 1537, in-12; *Origines omnium Hannoniæ cœnobiorum*, ibid., 1650, in-12.

* BRASSONI (François), jésuite missionnaire au Canada, eut beaucoup à souffrir, surtout chez les Hurons où il prêcha l'Évangile. De retour à Rome, sa patrie, il s'appliqua à la prédication. Il a laissé une

Relation de sa mission, Rome, 1653, in-4°.

* BRATHWAXTE (RICHARD), poète anglais, né à Warcop près Appleby dans le Westmoreland en 1588. En quittant l'université, il fut capitaine d'une compagnie, et député lieutenant du Westmoreland. Il mourut à Appleton, près Richemond dans l'Yorkshire, en 1673. On a de lui : *la Toison d'or* et quelques autres poèmes; *la Santé du poète, ou le Berger passionné*, 1 vol. in-8°; *Larmes du dissipateur; Essai* sur les cinq sens, in-8°; *Nature's embassy, or the Wild man's measures; Time's curtain drawn; le Gentilhomme anglais; Discourse of detraction; la Princesse arcadienne; Survey of History; a Curtain Lecture, Mercurius Britannicus*, ou le Nouvelliste anglais, tragi-comédie; *Itinerarium Barnabii; Time's treasury; Poème* sur la restauration de Charles II; *le Régicide*, tragi-comédie.

* BRATTLE (GUILLAUME), fils de Guillaume Brattle, homme d'un caractère et d'un talent extraordinaires. Nommé l'un des représentants de Cambridge à la cour générale, il devint ensuite membre du conseil. Il étudia la théologie et prêcha souvent avec succès. Sa science comme avocat lui donna beaucoup de clients; comme médecin, sa pratique était devenue célèbre. Il exerça aussi l'état militaire, obtint la place de major-général de la milice, et se fit aimer du peuple et du gouvernement. Il mourut à Halifax en 1776.

* BRATTLE (THOMAS), riche négociant de Boston, un des principaux fondateurs de l'église de Brattle-Street, dont Guillaume Brattle, son frère, était pasteur. Il mourut en 1713, à l'âge de 69 ans. Plusieurs de ses *Observations* sur l'astronomie ont été publiées dans les *Transactions philosophiques*.

* BRAULION ou BRAULE (Saint), évêque de Saragosse, contribua puissamment avec saint Isidore de Séville à réformer l'église d'Espagne dans le 7e siècle. Son corps fut découvert en 1270, et se conserve à Rome dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. On a de lui : un *Éloge* de saint Isidore, son ami; la *Vie de saint Émilien*, avec un hymne en son honneur, en vers iambiques, avec d'autres écrits recueillis à Madrid, 1632, in-4°. Saint Braulion mourut l'an 646.

* BRAUN (GEORGE), archidiacre de Dortmund, mort doyen de la collégiale de Cologne au commencement du 17e siècle. Son principal ouvrage est un *Theatrum urbium præcipuarum mundi*, en 6 vol. in-fol. Il recueillit les homélies de Corn. Jansenius sur tous les dimanches de l'année.

* BRAUN ou BRAUNIUS (JEAN), professeur de théologie et de langues orientales, né dans le Bas-Palatinat en 1628, mort à Groningue en 1709. Il composa : *La véritable religion des Hollandais et le conseil d'extorsion, ou la volerie des Français exercée en la ville de Nimègue*, Amsterdam, 1675, in-12. Cet ouvrage est la critique de celui de Stoupe, qui avait voulu prouver en 1673 que les états-généraux de Hollande étaient très-indifférents en matière de religion, puisqu'ils donnaient retraite chez eux à toutes les sectes, à celles même qui sont les plus opposées au christianisme. Le principal ouvrage de Braun est un savant traité sur les antiquités judaïques, intitulé : *Vestitus sacerdotum hebræorum*, Leyde, 1680, 2 vol. in-8°, avec des gravures; idem, Amsterdam, 1721, 2 vol. in-4°.

* BRAUN (SALOMON), médecin, né à Kiel dans le Holstein. Il pratiqua son art dans la Souabe, d'abord à Nordlingue, puis à Biberach, où il mourut en 1675. On lui doit un ouvrage écrit en allemand *sur les bains de cette ville*.

* BRAUN (JEAN-FRÉDÉRIC de), savant distingué, né à Iéna en 1722, servit d'abord dans les armées d'Autriche et de Hollande, et se retira ensuite à Langensalza, où il mourut, en 1799, dans une misère absolue. On a de lui un ouvrage très-estimé, *Histoire des maisons électorales de Saxe*, originaires de Thuringe et de Misnie, 3 vol. in-4°, Langensalza, 1778-81.

* BRAUN (CH.-ADOLPHE), frère du précédent, conseiller d'empire à Vienne, a laissé quelques *écrits* sur les lois.

* BRAUN (HENRI), savant bénédictin, membre de l'Académie des sciences de Munich, né en 1732, mort en 1792, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont voici les principaux : *Plan* pour la nouvelle organisation des écoles en Bavière, Munich, 1770, in-8°; *Éléments de latin*, ibid., 1778, in-8°; *Synonymes latins*, Augsbourg, 1790, in-8°. Tous ces ouvrages sont en allemand.

* BRAUNBOM (FRÉDÉRIC), protestant d'Allemagne, publia en 1613 un livre intitulé : *Florum Flaminiorum Romanensium papalium decas*, in-4°, dans lequel il fixe chaque

période du règne de l'antechrist. Il trouve l'antechrist dans le pape, et prouve que le monde devait finir en 1711.

* BRAUWER (Adrien), peintre, né à Harlem en 1608. Le Musée possède trois de ses tableaux : celui qui est connu sous le nom *du Jeu de cartes* suffirait seul pour justifier l'estime que Rubens lui témoigna ; mais Brauwer, livré à la débauche et à l'inconduite, mourut à l'hôpital d'Anvers à l'âge de 32 ans.

* BRAVO (Jean), écrivain espagnol, né à Giudad-Real dans le 16e siècle, fut précepteur des enfants de l'impératrice et reine Élisabeth. On ignore l'époque de sa mort. Il est auteur d'une traduction en prose castillane du poème latin d'*Alvare Gomez* sur la toison d'or, 1546, in-4°.

* BRAVO (Jean), né à Piedrahita dans la Castille, professeur de médecine à la fin du 16e siècle. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *De hydrophobiæ naturâ, causis atque medelâ*, Salamanque, 1576-1588, in-4° ; *In libros prognosticorum Hippocratis commentaria*, ibid., 1578-1583, in-8° ; *De simplicium medicamentorum delectu libri duo*, ibid., 1592, in-8°.

* BRAVO-CHAMIZO (Jean), professeur de médecine à Coimbre, a écrit un ouvrage de chirurgie intitulé : *De medendis corporis malis per manualem operationem*, Coimbre, 1605, in-12. Celui *de Capitis vulneribus* est d'une plus grande étendue ; il a paru en 1610, in-fol. Cet auteur, qui était de Serpa, ville du Portugal dans l'Alentejo, mourut vers 1615.

* BRAVO DE SOBRAMONTE RAMIREZ (Gaspard), né près de Burgos, médecin de Philippe IV et de Charles II, rois d'Espagne, est auteur des ouvrages suivants : *Resolutionum medicarum circa universam totius philosophiæ doctrinam tomus primus*, Valladolid, 1649, in-fol. ; *Operum medicinalium tomus tertius*, Lyon, 1674, in-folio.

* BRAVO (Barthélemy), jésuite espagnol, né près d'Avila en 1576, rhéteur et grammairien. Ses principaux ouvrages sont : *De conscribendis epistolis*, Burgos, 1601, in-8° ; *Thesaurus verborum ac phrasium*, Madrid, 1611 ; *De arte rhetoricâ*, 1632 ; *Varia poemata*, Valence, 1636.

* BRAWE (Joachim-Guill.), poète dramatique, ne à Weinenfels en 1739, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour la poésie, et présenta à 17 ans à un concours son poème tragique intitulé : *l'Esprit fort*, qui obtint un accessit : il est dirigé contre les incrédules ; cette pièce fut suivie de *Brutus*, tragédie écrite en vers ïambiques qui eut un grand succès. Après avoir donné au théâtre les plus hautes espérances par ses brillants essais, l'auteur fut enlevé par la petite-vérole en 1758. Ces deux tragédies ont été publiées à Berlin, 1798, in-8°.

* BRAY (Hubert du), religieux de l'abbaye d'Affligem, mort le 29 août 1605, a laissé : *Syntagma monasteriorum ordini S. Benedicti, alphabeticâ serie*, manuscrit.

* BRAY (Réginald), homme d'état anglais, mort en 1501, contribua à placer Henri VII sur le trône d'Angleterre, et jouit d'une grande faveur auprès de ce monarque. Sir Réginald fut également bon architecte ; la chapelle de Westminster, élevée d'après ses dessins et sous sa direction, de même qu'une autre chapelle qu'il fit bâtir à Windsor et où il fut enterré, attestent encore ses talents en architecture.

* BRAY (Salomon de), peintre, né à Harlem en 1579, mort en 1664, eut deux fils, Jacob et Jacques ; ce dernier surpassa son père et son frère, fut regardé comme l'un des plus habiles peintres de Harlem, et mourut quelques semaines avant son père, en 1664.

* BRAY (Thomas), missionnaire, né en 1656 à Marton dans le Shropshire, mourut en 1730, connu surtout comme fondateur d'une société pour la propagation de l'Évangile, et pour le soulagement des prisonniers. Outre des *Leçons* sur le catéchisme, on a de lui des *Lettres circulaires* au clergé de Maryland, où il rend compte de l'état de cette église.

BRAYÈRE, *Brayera*. (*Histoire naturelle.*) C'est par exception, dans un ouvrage dont le plan ne comporte point de détails spéciaux, que nous allons nous étendre sur une plante imparfaitement connue et dont l'existence est à peine constatée. Simple individu dans le règne végétal, elle ne devait point trouver place où des généralités seules sont admises, s'il n'était important de signaler la brayère à l'attention des voyageurs. Nous laisserons parler M. Brayer, habile médecin français auquel nous devons les renseignements d'après lesquels on obtint, en Europe, quelques particularités sur le végétal qui porte maintenant le nom de celui qui nous le rapporta.

Rien n'est plus commun dans la pratique de la médecine à Constantinople et dans le Levant, dit M. Brayer, que d'entendre vanter les propriétés merveilleuses des plantes de l'Arabie. Dieu parla arabe, disent les Orientaux, en montrant à Adam les diverses plantes médicinales; il leur imposa un nom significatif à leur vertu, afin que l'homme y eût recours dans ses maladies. Il suffit d'être né en Arabie pour avoir la réputation d'être un grand botaniste. Beaucoup de médecins du pays, qui ne savent ni lire ni écrire, se vantent d'avoir parcouru ces contrées, louent sans cesse les propriétés des plantes qui y croissent, bien supérieures, suivant eux, à celles de l'Europe, et racontent en termes emphatiques les cures étonnantes qu'ils ont vu opérer ou qu'ils ont eux-mêmes opérées par leur moyen. Ils leur attribuent la longévité des anciens patriarches. Si quelques maladies sont rebelles à présent, c'est, ajoutent-ils, que la langue arabe primitive ayant subi de grandes altérations, ces mots ne signifient plus la même chose, et que plusieurs espèces de plantes ne se retrouvent plus; ils déprécient les préparations chimiques dont ils n'ont aucune connaissance, et les regardent comme des poisons ou au moins comme des médicaments trop énergiques pour le corps de l'homme. Amateurs passionnés du merveilleux, les Orientaux écoutent avidement tout ce qui frappe leur imagination ou flatte leur crédulité. Les vertus des plantes sont donc un grand sujet de conversation chez un peuple à qui il est défendu de parler de religion et de gouvernement, et qui effectivement n'en parle jamais. Les femmes, plus crédules que les hommes, font entre elles un grand usage des plantes : elles y ont recours dans les moindres indispositions, pour devenir enceintes, surtout pour avoir des enfants mâles. Si, pour une maladie grave, le chef de la famille, après avoir fait les remèdes indiqués par sa femme, puis par la sage-femme grecque ou juive, par le barbier voisin, après avoir recouru aux prières d'un ou de plusieurs imans, puis à l'herboriste, l'apothicaire, aux médecins turks, arabes, juifs ou arméniens, croit devoir appeler enfin le médecin franc, son premier soin est de lui recommander de ne pas ordonner de médicaments chimiques, qui, assure-t-on, ne manqueraient pas de tuer le malade, et tel praticien ne doit une grande partie de sa réputation qu'à l'horreur qu'il manifeste pour de telles préparations; si l'on peut accuser d'exagération de pareilles opinions, il arrive souvent aussi que des faits bien avérés semblent les accréditer. Nous allons en offrir une preuve.

« Je rencontrais souvent dans un café de Constantinople un vieux négociant arménien, qui, dans sa jeunesse, avait fait de fréquents voyages en Abyssinie. Ce vieillard vénérable aimait à me parler des pays qu'il avait parcourus, des marchandises précieuses que les caravanes dont il avait fait partie apportaient annuellement au Grand-Kaire; mais surtout des plantes que l'on trouve dans ces régions éloignées et de leurs propriétés miraculeuses. Le premier garçon du café où nous nous entretenions ainsi, était depuis plusieurs années attaqué du tænia; il avait, suivant l'usage, demandé à tous les médecins nationaux et étrangers qu'il avait rencontrés, non un traitement, mais un secret contre sa maladie. En faisant tant bien que mal les remèdes indiqués, il avait souvent, en rendant les fragments du tænia, éprouvé quelque soulagement; mais, peu à près, les symptômes avaient reparu aussi violents qu'auparavant, sa maigreur était excessive, il éprouvait de fréquentes lipothymies; des douleurs cruelles l'obligeaient souvent à cesser son travail.

« Voyez-vous cet être malheureux, me dit un jour mon Arménien, il a fait tous les remèdes connus en Europe; en Abyssinie, sa maladie n'aurait pas duré vingt-quatre heures, et il souffre depuis dix ans; mais j'ai écrit l'année dernière à mon fils qui fait à ma place les voyages d'Abyssinie, de m'envoyer le spécifique connu dans le pays contre le tænia. Ce vers y est très-commun. Ce sont les fleurs d'une plante appelée en arabe *Cotz*, en abyssinien *Cabots*, mots qui signifient aussi tænia. La caravane doit être arrivée, mon fils est sans doute au Kaire; ces fleurs me parviendront bientôt, j'en ferai prendre à cet infortuné, et il sera guéri. »

J'avais écouté ce discours avec cette complaisance à laquelle on s'habitue peu à peu dans l'Orient, à force d'entendre des récits d'histoires incroyables et de cures merveilleuses. Je n'y songeais plus, lorsque, le 7 janvier 1820, je vis venir à moi tout rayonnant de joie le garçon du café, qui me dit être parfaitement guéri; les fleurs étaient enfin arrivées, le soir même il en avait fait macérer cinq gros (le gros est de

soixante grains), dans environ douze onces d'eau. Le jour suivant, de très-bon matin, il avait pris la moitié de l'effusion à jeun. L'odeur et le goût désagréables de ce médicament lui avaient occasioné de fortes nausées ; une heure après il avait bu l'autre moitié et s'était couché. De vives douleurs s'étaient fait sentir dans les intestins, et après de nombreuses déjections il avait rendu le tænia tout entier. Ce ver était mort; son extrémité la plus grosse était sortie la dernière. Après plusieurs autres évacuations de mucosités, tous les symptômes de la maladie avaient complétement disparu. Pendant six mois que j'eus encore occasion de voir cet homme, sa santé s'était améliorée de jour en jour.

M. Brayer fut très-curieux de voir ces fleurs; avec beaucoup de peine, il parvint à s'en procurer un demi-gros environ; contuses, réduites presque en poussière, il était difficile d'en reconnaître le genre. Cependant cette petite quantité rapportée à Paris, et remise à notre savant confrère M. Kunth, a suffi pour déterminer la plante; elle appartient à la famille des rosacées dans laquelle le brayera formera un genre nouveau dont voici les caractères : quatre fleurs pédicellées, entourées d'autant de bractées membraneuses; calice tubuleux, persistant, rétréci à son orifice; limbe à dix lobes dont les cinq extérieurs plus grands; cinq pétales très-petits, linéaires, insérés au limbe du calice; de douze à vingt-une étamines insérées au même endroit, à filets libres; anthères biloculaires; deux ovaires cachés au fond du calice, parfaitement libres, uniloculaires, monospermes; ovules pendants; deux styles terminaux, stigmates élargis, légérement lobés. Le fruit n'a point été observé. D'après les caractères établis par M. Kunth, le brayera doit être placé, près de l'aigremoine qui est l'une des plantes de la Flore parisienne; l'importance de ce végétal et le désir de concourir aux efforts qui pourraient être faits pour le retrouver et le répandre dans le commerce, nous ont déterminés à faire graver dans notre dictionnaire classique la figure du brayera telle que M. Kunth l'a pour ainsi dire devinée. La famille et le genre du spécifique contre le tænia étant reconnus, il devient plus facile de se procurer, soit par la voie du commerce, soit par l'entremise du consul-général de France au Grand-Kaire, une quantité suffisante de ces fleurs, afin de faire les expériences nécessaires et de constater la vertu du brayera pour la guérison, si prompte, d'une maladie opiniâtre, réputée jusqu'ici presque sans remède.

B. de St.-V.

* BRAZOLO (Paul), né à Padoue au commencement du 18e siècle, mort à Tribano en 1769, âgé de 60 ans, a traduit en vers italiens l'*Iliade d'Homère*, une partie de l'*Odyssée*, les *OEuvres* et les *Jours d'Hésiode*.

* BREARD (Étienne), poète latin moderne, né au Mans en 1680, de parents si pauvres, que, n'ayant pu fournir un titre clérical de 50 livres de rente, il fut forcé de renoncer à l'état ecclésiastique, et resta toute sa vie ouvrier en étamine. Breard devint paralytique à 64 ans; le chancelier d'Aguesseau, qui entendit parler de son talent poétique, lui ayant fait avoir une pension, il traduisit divers ouvrages français en vers latins, entre autres le poème de la *Religion*, dont il a paru plusieurs morceaux dans le *Mercure* de France de 1748. Mort en 1749.

* BREARLEY (David), chef de justice de l'état de New-York dans l'Amérique septentrionale, et juge de la cour fédérale pour le district de New-Jersey, fut un des membres de la Convention qui fixa en 1787 la constitution des États-Unis.

* BRÉAUTÉ (Charles, marquis de), était un jeune homme d'une des meilleures familles du pays de Caux en Normandie et d'une bravoure qui allait jusqu'à la brutalité. Ennuyé de la paix dont jouissait sa patrie, il passa au service des États des Provinces-Unies avec une compagnie de cavalerie française. Il s'est rendu immortel par un combat singulier, qui l'ensevelit dans la tombe sans gloire (*voyez* Abrahams.) Il fut marié à Charlotte de Harlay de Sancy, fille du célèbre Nicolas. Il en eut un fils, qui hérita de ses grands biens; mais, non moins malheureux que son père, il périt en voulant le venger. Charlotte, veuve à vingt ans, une des plus belles et des plus vertueuses femmes de son temps, refusa plusieurs partis, qui se présentèrent depuis pour elle. La mort de son mari lui donna du dégoût pour le monde. Elle se fit religieuse au couvent des carmélites, qu'on venait d'établir à Paris, et comme sa dot était considérable, elle fit de grands biens à cette maison. Elle mourut estimée d'Anne d'Autriche. (*Voyez* Essai

historique sur l'influence de la religion, en français, tome I, page 457, édition de Louvain.)

* BRÉBEUF (Jean de), jésuite, né à Bayeux en 1593, fut du nombre des premiers missionnaires envoyés au Canada par les soins et la générosité de la comtesse de Guercheville. Il s'embarqua en 1625 avec Champlain. Se trouvant chez les Hurons, il fut pris par les Iroquois leurs ennemis, qui lui jetèrent de l'eau bouillante sur la tête en dérision du baptême, et le brûlèrent à petit feu, l'an 1649.

* BRÉBEUF (Guillaume), neveu du précédent, né en 1618 à Thorigny, dans la Basse-Normandie, est surtout connu par sa traduction en vers de *la Pharsale*. On sait que Boileau, très-peu partisan de Lucain, faisait encore moins de cas de son traducteur, qui en effet a exagéré les défauts de l'original. Des critiques ont trouvé le jugement de Boileau trop sévère. Voltaire remarque qu'il y a toujours dans Brébeuf quelques vers heureux; Boileau lui-même en convient. Mazarin fit de grandes promesses au traducteur; mais, suivant son usage, il ne les tint point, et le laissa dans l'indigence. Brébeuf fut obligé de se retirer à Venoix, près de Caen, et mourut en 1661. Une fièvre opiniâtre le tourmenta plus de vingt ans, et c'est dans ses accès qu'il composa *la Pharsale*. Il fit beaucoup d'autres ouvrages, parmi lesquels on distingue un *Traité de la défense de l'église romaine*, et *Entretiens solitaires ou prières et méditations pieuses*, en vers français.

* BREBIETTE (Pierre), peintre et graveur, né à Mantes en 1609, est plus connu par ses estampes que par ses tableaux. Il a gravé plusieurs pièces d'après Raphaël, André del Sarto et Paul Véronèse.

BREBIS. (*Histoire naturelle.*) *Voyez* Mouton.

* BRÈCHE (Jean), avocat du 16 siècle, au présidial de Tours, où il était né, a laissé: *Manuel royal*, Tours, 1541, in-4°; *le Promptuaire des lois municipales de France*, etc.

* BRECHTUS (Lævinus), frère mineur, né à Anvers, mort en 1558 à Malines, où il était gardien du couvent de son ordre. Il est auteur d'une tragédie en vers latins intitulée: *Euripe vel de inconstantiâ vitæ humanæ*, Louvain, 1549 et 1550, in-12; *Sylva piorum carminum*, ibid., 1550, in-8°; l'*Histoire de quelques martyrs*, ibid., 1551, in-8°.

* BRECK (Robert), ministre de Marlborough (Massachusetts), né à Dordrecht en 1682, mort en 1731, était très-versé dans la connaissance de l'hébreu. Il a publié des *Sermons* en 1728.

* BRECKENRIDGE (Jean), procureur général des États-Unis, mort à Lexington (Kentuky) en 1806, se distingua dans les résolutions qu'il soumit au sénat; elles donnèrent lieu aux discussions les plus animées et à tous les efforts de l'éloquence.

* BRECLING (Nicolas), ministre dans le duché de Holstein et ensuite à Jever, fut un des enthousiastes les plus extravagants du 17e siècle.

* BRECLING (Frédéric), théologien, né en 1629 dans le pays de Flensbourg, fut pasteur à Handewith et à Zwol; mais ses opinions fanatiques et son esprit inquiet lui suscitèrent des tracasseries qui le forcèrent de se retirer à La Haye, où il mourut en 1711. On a de lui plusieurs écrits de théologie mystique en latin et en allemand.

* BRECOURT (Guill. MARCOUREAU de), poète dramatique médiocre et bon comédien du 17e siècle, réussissait dans les rôles de héros tragiques et dans ceux dits à manteau. Voulant faire valoir sa pièce de *Timon*, il fit de si grands efforts qu'il se rompit une veine. Mort, en 1685, des suites de cet accident.

* BREDA (Jean VAN), peintre, né à Anvers en 1683, élève de son père Alexandre Van Breda, paysagiste estimé. Il copia long-temps avec fidélité et avec une perfection capable de tromper l'œil le plus exercé les tableaux de Breughel de Velours et de Wouvermans. Il composa ensuite, dans le genre de ces deux maîtres, des tableaux très-recherchés, et fut directeur de l'Académie d'Anvers. Louis XV, à son entrée dans cette ville, en 1746, l'honora de ses éloges et lui acheta plusieurs tableaux. Il mourut en 1750.

* BREDAEL (Pierre VAN), né en 1630 à Anvers, quitta cette ville pour aller à la cour d'Espagne; ses paysages y furent recherchés, mais rien ne put l'y retenir. Il revint à Anvers où il fut directeur de l'Académie en 1689. On remarque dans ses tableaux de l'harmonie et une belle couleur.

* BREDAL (Nielskrog), poète et compositeur danois, mort à Copenhague en 1778, à l'âge de 46 ans. Il avait été d'abord

vice-bourgmestre à Drontheim en Norwége. On connaît de lui quatre *opéras*, imprimés à Copenhague en 1758, et une traduction en vers danois des *Métamorphoses* d'Ovide, ibid., 1758, in-8°.

* BREDENBACH (Jean de), écrivain allemand du 16e siècle, né à Dusseldorf, est auteur de *Militia christiana*, etc., Dusseldorf, 1560, et de *Arminiorum ritibus, moribus et erroribus*, ibid., 1577.

* BREDENBACH (Mathias), théologien, principal du collége d'Émerick, mort en 1559, à 70 ans. On a de lui des *Traités* de controverse, et des *Commentaires* sur les psaumes.

* BREDENBACH (Tilmann), fils du précédent, né à Émerick en 1544, mort en 1587, chanoine de Cologne, a laissé : l'*Histoire de la guerre de Livonie* en 1558, et plusieurs livres de controverse et de piété.

* BREDENBACH. *Voyez* Breydenbach.

* BREDENBOURG (Jean), de Roterdam, a publié en 1675 un *Traité* fort rare, qui est une réfutation du système de Spinosa. Quelquefois il est joint aux œuvres de ce dernier.

* BREDEROC ou BREDERODE (Gerbrand), fils d'Adrien, poète hollandais du 16e siècle, né à Amsterdam en 1585, mort en 1618, à la fleur de son âge, a travaillé surtout pour le théâtre. Son genre est celui de la farce ou du bas comique.

* BREDERODE (Renaud de), burgrave d'Utrecht dans le 15e siècle, chevalier de la Toison-d'Or. David de Bourgogne, fils naturel de Philippe, duc de Bourgogne, nommé évêque d'Utrecht, irrité contre les deux frères Brederode, fit enfermer Renaud dans une tour, et fit ensuite arrêter son frère Gysberg. Il se saisit aussi des quatre fils naturels de Renaud. Pour justifier cette conduite, il publia que les frères Brederode avaient voulu l'assassiner, et qu'ils avaient même formé le projet de chasser de la Hollande le duc Charles de Bourgogne. Il fit mettre Renaud à la torture pour le forcer à s'accuser lui-même, et les tourments qu'il éprouva furent si violents qu'on le reporta demi-mort dans sa prison. Ces cruautés parvinrent aux oreilles de Charles de Bourgogne, qui fit pendre Renaud au château de Wyk, et ordonna qu'il fût transporté à Rupelmonde. L'année suivante, en 1412, il nomma un conseil de chevaliers de la Toison-d'Or pour juger l'accusé, qui fut déclaré innocent et fut mis en liberté. Brederode véeut encore quelques années, et mourut à Harlem après un grand repas qui incommoda tous ceux qui y avaient assisté ; ce qui fit soupçonner que le vin y avait été empoisonné. Son frère mourut peu de temps après être sorti de prison.

* BREDERODE (François de), né en 1466, se rendit fameux en se mettant à la tête du parti des Hoeksen qui, pendant quelque temps, désolèrent leur patrie par une guerre civile. Avec huit cent cinquante hommes, pendant une nuit d'hiver, il s'empara de la seconde ville de la Hollande sans qu'il en coûtât la vie à un seul homme. Il fit aussitôt travailler aux fortifications, et les mit dans un bon état de défense. Maximilien, comte de Hollande et roi des Romains, ordonna le siége de Roterdam, et le commandement de l'armée fut confié au stathouder, comte d'Egmont. La ville assiégée, réduite à la famine, fut obligée de se rendre, et le comte d'Egmont fit décapiter les principaux Hoeksen tombés en son pouvoir. Brederode, bientôt après, fut pris dans un combat où il avait reçu deux blessures ; transporté à Dordrecht dans la tour de Puttok, il y mourut en 1490, âgé de 24 ans.

* BREDERODE (Henri, comte de), se réunit à Guillaume de Nassau et aux comtes d'Egmont et de Horn, contre le parti espagnol, en 1565. Il signa le premier le traité d'association, d'abord connu sous le nom de *Compromis*, et présenta l'année suivante, à la tête de trois cents gentilshommes, à la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, la fameuse requête qui fut le signal de l'insurrection. Il fut ensuite banni par le duc d'Albe, et mourut dans son exil en 1568, à l'âge de 36 ans.

* BREDERODE (Pierre CORNEILLE de), né à La Haye dans le 16e siècle, fut long-temps ambassadeur des états-généraux dans les provinces d'Allemagne. On a de lui plusieurs ouvrages de jurisprudence.

* BREDERODE (Rheinhard de), a laissé en hollandais un *Journal de l'ambassade en Moscovie*, rédigé dans les années 1615 et 1616, La Haye, 1619, in-4°.

* BREDOW (A.-E de), général prussien et membre de l'Académie de Berlin, né en 1693, servit avec distinction dans les guerres de Silésie, et sut allier avec succès les lettres à la profession des armes. Mort en 1756.

* BREDOW (Joach.-Léopold de), autre

général prussien, né en 1699, se fit une réputation par son étude constante à maintenir la discipline militaire, et mourut en 1759, après avoir fait les campagnes de Silésie et de Bohême.

* BRÉENBERG (Barthol.), peintre et graveur, né à Utrecht en 1614, excellait dans les paysages et les animaux, et gravait ses propres dessins à l'eau forte. Le Muséum royal possède sept ou huit de ses tableaux, entre autres : un *Repos de la sainte famille*, des *Vues de Rome*, le *Martyre de saint Étienne*, *Diane au bain et Actéon*, etc.

* BRÉGEON (Angélique), élève de Tardieu. Elle avait épousé le graveur Tilliard, et aurait acquis beaucoup de talent, si une mort prématurée ne l'avait enlevée en 1782, à l'âge de 29 ans.

* BRÉGY (Charlotte SAUMAISE DE CHAZAN, comtesse de), nièce de Saumaise, fut une des dames d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Elle se distingua dans cette cour par son esprit et sa beauté. On a d'elle un *Recueil* de lettres et de vers, 1666 et 1668, in-12, dans lequel on trouve quelques pensées ingénieuses. Elle mourut à Paris, en 1693, âgée de 74 ans.

* BRÉGY (de FLECELLES), religieuse de Port-Royal, dite la sœur sainte Eustochie, a écrit une *Vie de la mère Marie des anges*, abbesse de Maubuisson, ensuite de Port-Royal, Amsterdam, 1754, 2 parties in-12. On a encore une relation de sa captivité, dans le recueil intitulé : *Divers actes, lettres et relations des religieuses de Port-Royal*, 1724, in-4°.

* BREISLAK (Scipion), administrateur des nitres et des poudres du royaume d'Italie sous Bonaparte, naquit à Rome et mourut le 15 février 1826 à l'âge de 78 ans. Il est auteur de *Introduzione alla geologia*, Milan, 1811, 2 vol. in-8°; *Voyages dans la Campanie*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°. C'est lui qui a prouvé le premier que les sept montagnes de Rome sont le cratère d'un ancien volcan, etc.

* BREITHAUPT (J.-Frédéric), mort en 1713, conseiller du duc de Saxe-Gotha, a laissé une traduction de Joseph-Ben Gorion, historien hébreu, qu'il confond avec l'historien Josèphe.

* BREITHAUPT (M.-Chrétien), neveu du précédent, né en 1689, mort en 1749, professeur de philosophie et d'éloquence à Helmstadt, a laissé : *De principiis human. actionum*, Hall, 1714; *De stylo Sulpitii Severi*, ibid., 1713, in-4°; *Disquisitio historica de variis modis occultè scribendi veterum et recentior.*, etc., Helmstadt, 1727, in-4°; *De linguæ anglicanæ pronunciatione*, ibid., 1740.

* BREITINGER (J.-Jacq.), né à Zurich en 1575, mort en 1645. Après avoir rempli différentes charges de pasteur et de professeur, il devint, en 1613, chef du clergé du canton de Zurich. Ses vertus et la loyauté de son caractère lui avaient mérité un crédit extraordinaire ; aussi exerça-t-il une grande influence dans les affaires ecclésiastiques et politiques de sa patrie : ses ouvrages imprimés sont une *traduction* allemande du Nouveau-Testament, des *dissertations* et des *sermons*. On trouve ses Mémoires manuscrits dans la bibliothèque de Zurich.

* BREITINGER (J.-Jacq.), chanoine et professeur de grec et d'hébreu à Zurich, né dans cette ville en 1701, y mourut en 1776. On lui doit, entre autres ouvrages : une édition de *la Bible des Septante*, Zurich, 1730, 4 vol. in-4°; une *Critique de l'art de la poésie*, 1740, 2 vol. in-8°, en allemand.

* BREITKOPF (Jean-Gottlieb-Emmanuel), imprimeur célèbre, né à Leipsig en 1719; sa vie entière fut employée à perfectionner l'imprimerie, à faire des recherches sur l'histoire de l'invention et des progrès de cet art. Il donna aux caractères allemands une élégance inconnue avant lui, combina les matières de fonte assez heureusement pour rendre ses types deux fois plus durables que les types ordinaires, fit d'utiles recherches sur les meilleurs moyens d'imprimer la musique, les figures mathématiques, les cartes géographiques, les portraits même avec des caractères mobiles, et réussit enfin à imprimer avec des caractères de ce genre les livres chinois qu'auparavant on était obligé de graver sur des tables de bois. Son imprimerie était une des plus complètes de l'Europe ; on y voyait les poinçons et les matrices de 400 alphabets différents, et une grande quantité de beaux caractères. Sa fonderie, composée de 12 fourneaux, occupait seule 39 ouvriers; aussi envoyait-il des caractères en Pologne, en Russie, en Suède et jusqu'en Amérique. Ses principaux ouvrages sont : un *Essai sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie*, Leipsig, in-4°, 1774; un

Essai sur l'origine des cartes à jouer; L'introduction du papier de linge, et les commencements de la gravure en bois en Europe, 2 parties in-4°, 1784-1801 en allemand. Il mourut à Leipsig en 1794.

* BRELIN (Nicolas), musicien suédois, né en 1690, membre de l'Académie des sciences de Stockholm, mécanicien et facteur d'instruments, mort pasteur à Carlstadt en 1733, a laissé de bonnes dissertations sur le perfectionnement des claviers.

* BREMBATI (Isotta), femme poëte du 15e siècle, mariée à Jér. Grumello, connaissait les langues latine, italienne, française et espagnole. Elle possédait si bien cette dernière, qu'elle était en état de se mesurer avec les meilleurs poètes de cette nation. Ses ouvrages n'ont point été réunis, ils sont épars en divers recueils. Elle mourut subitement en 1586.

* BRÊME (L.-A. Gattinara de), ecclésiastique, né en 1781, fils du marquis de Brême, ancien ambassadeur de Naples et de Sardaigne, et depuis sénateur du royaume d'Italie, chevalier de l'ordre de la Couronne-de-Fer, fut aumônier du vice-roi Eugène Beauharnais, conseiller-d'état et gouverneur des pages, places qu'il perdit en 1814. Il n'en resta pas moins à Milan, où il cultiva les lettres et la poésie jusqu'à sa mort, arrivée en 1822. On a de lui : *Novelle litterarie*, Milan, 1820.

* BREMOND (Gabrielle), née à Marseille vers 1630. A cette époque, les pèlerinages de Jérusalem excitaient le zèle des fidèles; dans le nombre des femmes qui les entreprirent, il n'en est aucune qui ait poussé plus loin ses excursions que Gabrielle Bremond, dont le voyage fut traduit du français et publié en italien à Rome, en 1673, in-4°; ibid., 1679, in-8°.

* BREMOND (Gabriel), littérateur français du 17e siècle, réfugié en Hollande, où il fut mis en prison pour ses opinions politiques. On ignore l'année de sa mort. Ses principaux ouvrages sont : une *Traduction du Gusman d'Alfarache* de Matthieu Aleman, Paris, 1709, 3 vol. in-12; *Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran*, Cologne, 1676, in-12.

* BREMOND (Antoine), général de l'ordre de Saint-Dominique, né à Cassis en Provence, en 1692. On lui doit la publication du *Bullaire de l'ordre de Saint-Dominique*, qui parut de 1729 à 1740, en 8 vol. in-folio. Ce religieux mourut à Rome en 1755.

* BREMOND (François de), né à Paris en 1713, mort dans la même ville en 1742, membre de l'Académie des sciences. Le plus vaste champ où il se soit exercé, dit Fontenelle, est sa *Traduction des Transactions philosophiques de la Société de Londres*, Paris, 1738, 4 vol. in-4°, traduction enrichie de notes, d'avertissements et de réflexions savantes. On a encore de lui quelques autres traductions de *Mémoires* sur la physique.

* BRÉMONT (Étienne), d'abord chanoine de Chartres, ensuite de Paris, né à Châteaudun en 1714. A l'époque où la bulle *Unigenitus* troublait la France, il prit part à ces querelles, et fut décrété de prise de corps par le parlement; obligé d'errer pendant quatre ans, il ne reparut qu'en 1773. Son principal ouvrage intitulé : *De la raison dans l'homme*, 6 vol. in-12, Paris, 1785-1787, lui mérita un bref de Pie VI, et les compliments des plus illustres prélats français. On ne peut y reprendre qu'un peu de prolixité et des citations trop fréquentes. L'auteur voulait l'étendre encore bien davantage; mais un érysipèle goutteux sur les jambes, et des chagrins devenus plus cuisants depuis la captivité de Louis XVI, le mirent au tombeau en 1793.

* BREMONTIER (Nicol.-Thom.), naturaliste et physicien, né en 1738, mourut à Paris en 1809, inspecteur-général des ponts et chaussées. On lui doit la fixation des sables et la plantation des dunes du golfe de Gascogne, et la fertilisation de ces terres sablonneuses qu'il rendit propres à la végétation. Il rédigea avec MM. Mésaize, Varin et Noël, un *Rapport sur l'existence des mines de fer dans le département de la Seine-Inférieure*, inséré dans le *Magasin encyclopédique*, 3e année, tome 6.

* BREMUNDANO (Francisco-Fabro), historien espagnol, auteur d'une *Histoire des hauts faits de don Juan d'Autriche dans la Catalogne*, Saragosse, 1663, in-fol.; et d'un essai historique *sur la guerre de Hongrie*, Madrid, 1684 et suivantes, 5 vol. in-4° (rare). Ces ouvrages sont écrits en espagnol.

* BRENDA (Saint), né en Irlande vers la fin du 15e siècle, fut le fondateur du monastère d'Ailech en Angleterre, bâtit une église dans les îles Shetland, établit plusieurs couvents et plusieurs écoles dans

sa patrie, et contribua par ce moyen à la civilisation de l'Irlande. Il mourut le 16 mai 578.

* BRENDEL (ZACHARIE), docteur en médecine, né à Iéna dans la Thuringe, en 1592, mort dans cette ville en 1638, est auteur des traités suivants : *Chimia in artis formam redacta*, Iéna, 1630, in-12; *De medicinâ, arte nobilissimâ*, Iéna, 1635, in-4°.

* BRENDEL (JEAN-PHILIPPE), médecin allemand. Il n'est connu que par un recueil de *Consultations* des plus célèbres médecins de son pays, publié en latin à Francfort, 1514, in-4°. Ce recueil ne donne aucun aperçu nouveau.

* BRENDEL (ADAM), professeur d'anatomie et de botanique à Wittemberg, a publié plusieurs *Dissertations* en forme de thèses qui parurent dans cette ville, in-4°, en 1715 et 1718. On a encore publié à Wittemberg trois décades de ses *Observations astronomiques*.

* BRENDEL (JEAN-GODEFROI), né à Wittemberg en 1712, professeur de médecine à Gottingue, a donné en 1738, in-4°, une nouvelle figure et description de la valvule d'Eustachi. On lui doit encore quelques *Dissertations académiques*, dont le recueil a paru à Gottingue en 1740, in-4°, sous le titre de *Fasciculus observationum medicinalium*. Il mourut dans cette ville en 1758. Plusieurs de ses ouvrages ont paru après sa mort.

* BRENIUS (DANIEL), arminien et socinien, disciple d'Episcopius, né à Harlem en 1594, mort en 1664, a composé un grand nombre d'ouvrages qui forment un volume de *la Bibliothèque des frères polonais*.

* BRENKMANN (HENRI), né à Roterdam, exerça la profession d'avocat à La Haye. Il conçut le projet de mettre en ordre les Pandectes de Justinien, et fit un voyage en Italie pour consulter le manuscrit original des Pandectes florentines; mais il n'eut pas le temps d'achever le travail qu'il avait commencé, et mourut dans sa 56e année au mois d'avril 1736. On a de lui plusieurs ouvrages de droit qui ne sont pas sans mérite.

* BRENNEISEN (ENNON-RODOLPHE), jurisconsulte né à Essen en 1670, devint conseiller intime, ensuite chancelier du prince d'Ost-Frise, et mourut à Aurich, le 22 septembre 1734.

* BRENNER (ÉLIE), antiquaire suédois, né en 1647, s'appliqua avec succès au dessin, et fut nommé peintre en miniature de la cour. Ayant rassemblé un grand nombre de médailles et de monnaies de son pays, il publia avec le secours du graveur Sartorius, le *Thesaurus nummorum Sueco-Gothicorum*, Stockholm, 1691, in-4°. Il mourut en 1717.—Sa seconde femme, Sophie-Élisabeth Weber, dont il eut quinze enfants, se distingua par ses connaissances et ses talents pour la poésie. Ses ouvrages ont été publiés en deux volumes, dont le premier parut en 1713, et le deuxième en 1732.

* BRENNER (HENRI), né en Suède l'an 1669, accompagna l'ambassadeur de Charles XI en Perse. A son retour, il obtint la place de bibliothécaire du roi. On a de lui une *Relation* en suédois de l'expédition de Pierre Ier contre la Perse. Il mourut en 1732.

* BRENNUS, général des Gaulois-sénonais, entra en Italie vers 391 avant Jésus-Christ, avec une puissante armée, y fit de grandes conquêtes, et assiégea Clusium en Toscane, battit sur l'Allia les Romains, qui étaient venus au secours de cette ville, marcha sur Rome, la prit et la pilla, 388 ans avant Jésus-Christ. Le tribun Sulpitius, voulant sauver le Capitole, proposa mille livres d'or aux Gaulois s'ils voulaient sortir des terres de la république; cette offre fut acceptée : on commençait à peser l'or quand Brennus, prétendant que les poids étaient faux, jeta son épée et son baudrier dans la balance en disant : « Malheur aux vaincus ! » Camille, survenu au même instant, annula le traité, fondit sur Brennus, et expulsa les Gaulois de l'Italie.

* BRENNUS, autre général gaulois, fit une expédition en Grèce dans le 3e siècle, à la tête d'une armée de 175,000 hommes, et se préparait à piller le temple de Delphes, quand ses soldats, suivant le récit de Tite-Live, saisis d'une terreur panique, prirent la fuite et s'entre-tuèrent. Effrayé de ce malheur, Brennus s'empoisonna.

* BRENT (NATHANAEL), né en 1573 à Little-Woolford, suivit d'abord le barreau, obtint la place de gardien du collège de Merton à Oxford, et mourut à Londres en 1652, après avoir éprouvé plusieurs disgrâces. Il a publié une *Défense de l'église d'Angleterre*.

* BRENTANO (DOMINIQUE de), théologien, né en 1740, près de Zurich, mort

en 1797, est auteur d'une *Traduction* allemande du Nouveau-Testament, Francfort, 1798, in-8°, 3e édition. Il avait entrepris aussi une *Traduction de l'Ancien-Testament,* qui fut continuée après sa mort par Th. de Reser, Francfort, 1796 et 1801, grand in-8°.

* BRENTANO, général autrichien, fit la guerre contre les Turks, et commanda dans le pays de Trèves en 1792, sous les ordres du prince d'Hohenlohe. Il mourut quelque temps après.

* BRENTANO (SOPHIE), autrefois connue sous le nom de CHÉREAU. Elle fit des vers, des romans, des traductions de l'italien et du français, et mourut à la fleur de son âge en 1807.

* BRENTEL (FRÉDÉRIC), célèbre peintre en miniature, né à Strasbourg vers 1586, fut élève de Guillaume Bawr. Son dessin est pur, son coloris agréable, et ses couleurs sont vives. La bibliothèque du roi possède un *Livre d'heures*, avec 40 miniatures, dans lequel ce maître a réduit en petit, avec une entente admirable, les plus beaux tableaux des écoles hollandaise et flamande. Il mourut en Allemagne dans un âge fort avancé.

* BRENTZEN (JEAN), en latin *Brentius,* célèbre coopérateur de Luther, né à Weil en Souabe, l'an 1499. Ses opinions diffèrent à quelques égards de celles de son maître. Il soutenait que le corps de Jésus-Christ était dans l'eucharistie, non-seulement avec le pain, mais partout, comme sa divinité, depuis l'ascension. On a de lui 8 vol. in-fol. d'ouvrages de controverse. Il mourut à Stuttgard en 1570.

* BRENWELD (HENRI), prévôt du chapitre d'Embrach, et protonotaire apostolique, né à Zurich en 1478, mort dans la même ville en 1551. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de la Suisse* en 2 vol.

* BRENZIUS (SAMUEL-FRÉDÉRIC), Juif allemand, qui embrassa le christianisme en 1601, et publia les motifs de sa conversion dans un ouvrage où il reproche aux Juifs les crimes les plus odieux. Un autre Juif, nommé Salomon Zébi, se chargea de lui répondre, et donna la *Thériaque judaïque*, où il accuse les chrétiens de pratiques abominables. Ces deux ouvrages, écrits en allemand, furent traduits en latin par Jean Wulfer, qui fit imprimer sa traduction à Nuremberg en 1680, in-4°. Il en parut une seconde édition, ibid., 1715, in-12. L'une et l'autre sont très-rares.

* BRÉQUIGNY (LOUIS-GEORGE-OUDARD FEUDRIX de), de l'Académie française et de celle des inscriptions, né à Granville en 1716, mort à Paris en 1795. L'étude de l'histoire et de l'antiquité fut l'objet constant de ses travaux. Envoyé en Angleterre pour y rechercher tout ce que le dépôt de la Tour de Londres offrait de curieux sur l'histoire de France, il en rapporta une ample moisson. En 1791, il publia avec Laporte du Theil : *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia monumenta ad res francicas spectantia*, 3 vol. in-fol. Bréquigny fut aussi chargé de continuer la *Collection des ordonnances des rois* de la troisième race, commencée d'abord par Laurière, continuée ensuite par Secousse, qui avait poussé l'ouvrage jusqu'au neuvième volume. Bréquigny donna successivement cinq nouveaux vol.; le dernier parut en 1790. Cette importante collection, qui se continue, doit former un chartrier général de l'ancien droit public et particulier de la France, de ses anciens établissements civils, ecclésiastiques et militaires. Les Mémoires de l'Académie des inscriptions renferment beaucoup d'écrits de ce savant, qui fut encore chargé d'achever la publication des *Mémoires sur les Chinois* dont l'abbé Batteux avait rédigé une partie, d'après les relations des missionnaires.

* BRERETON (JEANNE), fille de M. Thomas Hughues, née en 1685, épousa en 1711 M. Thomas Brereton, qui dissipa sa fortune et celle de sa femme, ce qui amena le divorce des deux époux. Elle mourut à Vrexham dans le Denbighshire en 1740. Mistriss Brereton publia plusieurs poëmes dans le *Gentleman magazine,* et on imprima après sa mort un vol. de ses ouvrages tant en prose qu'en vers, 1744.

* BREREWOOD (ÉDOUARD), antiquaire et mathématicien anglais, né à Chester en 1565, premier professeur d'astronomie du collége de Gresham à Londres, où il mourut en 1613. Il avait beaucoup écrit, mais n'avait voulu faire imprimer aucun de ses ouvrages. Parmi ceux qui furent publiés après sa mort, il suffit de citer : *De ponderibus et pretiis veterum nummorum, eorumque cùm recentioribus collatione,* 1614, in-4°, réimprimé dans le 8e vol. des *Critici sacri*, et en tête du Ier vol. de la Bible polyglotte de Londres; *Recherches* sur la diversité des langues et des religions, dans les principales parties du monde, en anglais, Londres, 1614. Cet ouvrage savant et curieux a été traduit en

français par Jean de la Montagne, Paris, 1640 et 1662, in-8°.

* BRÈS (Guy de), mort à Valenciennes en 1567, est compté par les protestants au nombre de leurs martyrs. Il exerça le ministère de pasteur à Lille, à Valenciennes, et fut le principal auteur de la *Confession de foi des églises réformées des Pays-Bas*, imprimée en langue wallone en 1561 ou 1562; souvent réimprimée en dernier lieu, à Leyde, 1769, in-4°.

* BRÈS (Jean-Pierre), mort à Paris le 29 novembre 1814, à l'âge de 50 ans, est auteur de plusieurs romans et de quelques poésies : *La Trémouille, chevalier sans peur et sans reproches*, Paris, 1806, 3 vol. in-12; *Reconnaissance et repentir*, 1809, 2 vol. in-12; *les Indous, ou la fille à deux pères*, 1809, 6 vol. in-12; *Platon devant Critias*, 1811, in-16; *la Bataille d'Austerlitz*, poème en dix chants (ouvrage anonyme), Paris, in-8°. Il avait entrepris un poème en 25 chants, intitulé *Gaston*.

* BRESCE (J.-Marie), religieux carme, peintre et graveur du 15e siècle, a gravé des sujets de dévotion.

* BRESCIANI (Antoine), né à Parme en 1710, a gravé plusieurs pièces d'après les Carrache, Cignani et autres.

* BRESMAL (J.-Fr.), docteur en médecine, né à Tongres en 1660, exerça son art avec distinction à Liége. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : l'*Hydrographie des eaux minérales d'Aix et de Spa*, Liége, 1699 et 1718, in-12; *Description des eaux acides et ferrugineuses des fontaines de Nivelles*, ibid., 1701, in-12; *Parallèle des eaux minérales chaudes et actuellement froides du diocèse et pays de Liége*, ibid., 1721, in-8°.

BRÉSIL. (*Géographie.*) Grand pays de l'Amérique méridionale, qui s'étend depuis l'embouchure de l'Oyapok par 4° de latitude nord, jusqu'au delà de l'embouchure du Rio-Grande du sud par 34° 30′ de latitude australe, et du cap Saint-Roch sur l'océan Atlantique par 37° jusqu'à la rive droite de l'Yavari, un des affluents du fleuve des Amazones par 71° 30′ de longitude ouest. Ainsi la plus grande longueur du Brésil est de 930 lieues, sa plus grande largeur de 825, et sa surface de 385,485 lieues carrées. Sa forme est celle d'un triangle irrégulier; il confine au sud-est et au nord-est avec l'océan Atlantique, au nord avec la Guiane française et avec la Guiane espagnole qui fait partie de la république de Colombia, à l'ouest avec cette même république, avec le Pérou, et avec les provinces de Rio de la Plata. Sur plusieurs points de cette frontière les limites ne sont pas marquées avec précision, car souvent elles se trouvent dans des cantons déserts ou habités par des peuples sauvages.

La longue étendue des côtes du Brésil, qui est au moins de 1300 lieues, offre un grand nombre de ports excellents et plusieurs belles baies. Les plus remarquables, en allant de nord au sud, sont celles de San-Marcos et de San-José à l'embouchure du Maragnan et du Pinare, la baie de Tous-les-Saints nommée aussi par abréviation *Bahia*, la baie par excellence, la baie de Rio de Janeiro et celle de Santos.

La côte septentrionale depuis Para jusqu'à Pernambouc, est bordée d'un récif sur lequel les vagues de l'Océan se brisent; en plusieurs endroits il ressemble à une chaussée ou à une digue. De semblables récifs se trouvent épars sur plusieurs points des côtes. On trouve par 17° 57′ de latitude sud, à douze lieues de la côte, le groupe des Abrolhos qui sont des écueils dangereux; du reste le littoral n'offre pas des dangers fréquents, puisque partout la côte est haute et rocailleuse; ailleurs, elle est basse et sablonneuse : l'abord en est facile. Parmi un grand nombre d'îles, on remarque Sainte-Catherine dans le sud, très-près du continent, et dans le nord, Fernand de Noronha, située à une assez grande distance.

Le principal noyau des montagnes du Brésil paraît être sous le 19e parallèle et le 45e méridien. En partant de ce point, une Cordilière se prolonge au nord parallèlement à la côte dont elle se rapproche plus ou moins, et s'abaisse vers le 13e parallèle; cette Serra do Espinhaço porte dans sa partie la plus haute les noms de Cerro do Frio, et de Serra da Lappa : à l'est de cette chaine une autre moins haute s'étend parallèlement à la côte qu'elle forme même en quelques endroits; c'est la Serra do Mar, plus au sud la Serra de Parannagua, très-escarpée vers la mer, très-pittoresque et généralement bien boisée; elle continue en tournant à l'ouest et s'abaissant jusqu'aux plateaux qui bornent le Rio de la Plata.

La Serra do Espinhaço n'atteint nulle part à une élévation de mille toises; elle est adossée à des plateaux nommés *Campos geraës* : au point dont nous avons parlé, elle se rattache à l'ouest à la Serra de Ca-

nastra et à la Serra de Marcella qui envoie au nord et à l'ouest la Serra de Vertente ; la Serra de Araripé tourne brusquement à l'est et va former la cap Saint-Roch.

La Serra de Marcella se lie à l'ouest à la Serra de Piauhy, qui, par la Serra de Tabatiaga, de Santa-Martha et de Seida, se prolonge dans différentes directions, et, sous le 16e parallèle et le 60e méridien, aboutit à des hauteurs qui viennent de la grande Cordilière des Andes, dont elles se sont détachées sous le 21e parallèle en formant la branche des Chiquitos.

Les plateaux de l'intérieur parviennent souvent à 450 et 500 toises de hauteur au dessus de la mer. La nature des végétaux indique assez bien l'élévation de ces contrées. La présence de plusieurs plantes de la zone torride a fait reconnaitre que, sur divers points, on avait supposé ces régions plus hautes qu'elles ne le sont réellement.

Les montagnes du Brésil diversifient agréablement l'aspect du pays. Généralement leurs pentes sont boisées ; aux monts escarpés et séparés par des vallées profondes, succédent, en allant vers l'ouest, des collines arrondies; plus loin de vastes pâturages, nommés *campos*, n'offrent aux yeux que des bouquets d'arbrisseaux. Les Campos geraës sont d'une étendue prodigieuse. De larges plateaux couverts de taillis alternent avec les forêts, au delà desquelles on voit des déserts *certaos* dont les chevaux et le bétail forment la principale richesse. Les Parexis sont, dans l'ouest, des plaines immenses et sablonneuses où le phénomène du mirage est commun. Adossées aux montagnes de même nom, elles forment une vaste campagne dont le passage est difficile. Les *charécias* sont des espèces de landes sur les pentes des monts. Une des plus grandes plaines connues s'étend sur les deux rives du fleuve des Amazones ; elle est presque partout ombragée par des forêts vierges.

Les montagnes du Brésil, quoique peu élevées, séparent le bassin de l'Amazone de celui de Rio de la Plata. Les affluents de droite du Rio-Madeira, une des principales rivières qui portent le tribut de leurs eaux à l'Amazone, le Topayo, le Xingu, et d'autres, sortent du plateau aride des Parexis ou des collines qui le bordent; de ces mêmes collines coulent le Paraguay, ainsi que ses affluents supérieurs à gauche. La plupart de ces affluents sont aurifères.

Du noyau des montagnes et des plateaux de l'intérieur, on voit couler au nord le Tocantin, au sud le Parana et l'Uraguay. Au nœud de la Serra de Canastra et de la Serra do Espinhaço, se trouve la cascade nommée Cachoeira da Casa d'Anta, à laquelle le Rio San-Francisco doit son origine. Ce fleuve, le plus considérable de ceux qui appartiennent exclusivement au Brésil, coule au nord, et tournant à l'est sous le 10e, court vers l'océan Atlantique. Il longe à droite la Serra da Lappa qui sépare en partie ses eaux de celles du Rio-Doce. Depuis Para jusqu'à Pernambouc, la côte offre les embouchures du Maragnan, du Rio-Grande et du Paraiba. Depuis Bahia jusqu'à Rio de Janeiro, l'on rencontre encore un Rio-Grande et le Rio-Doce. Du cap Frio jusqu'au 30e parallèle, la côte trés-élevée ne verse dans l'Océan aucune rivière tant soit peu considérable ; toutes les eaux se dirigent vers l'intérieur dans le Parana ou l'Uraguay. Le Rio-Grande de San-Pedro do Sul n'est pas d'un long cours; sa large embouchure est bordée de dunes.

On rencontre beaucoup de lacs dans le Brésil, la plupart sont peu considérables. Le Xarayes, cité quelquefois comme ayant une grande étendue, n'est produit que par les débordements du Paraguay et de quelques autres rivières pendant la saison des pluies; ce n'est donc qu'un vaste marécage; le même phénomène s'observe le long d'autres courants d'eau. Le lac dos Pathos, à l'extrémité méridionale du pays, communique avec le lac du Mirim; ils ont leur embouchure dans l'Océan ; sur d'autres points de la côte on voit des lacs ou lagunes semblables.

Le granit constitue la majeure partie des montagnes; le calcaire se voit dans beaucoup d'endroits. Le Brésil renferme de grandes richesses minérales; l'on y trouve l'or à peu de profondeur, de sorte que ce métal ne s'est obtenu jusqu'à présent que par le lavage ; il abonde dans la plupart des provinces de l'est et du sud. Le produit annuel des lavages est, suivant M. de Humboldt, de 30,000 marcs, dont la valeur est de 22,890,000 francs, ce qui fait plus des deux tiers de ce que donne toute l'Amérique. L'argent se rencontre dans plusieurs provinces du centre et n'est commun nulle part ; d'autres ont d'abondantes mines de fer et d'aimant; le cuivre est peu commun, l'étain, le mercure le sont encore moins.

En revanche, des diamants, aussi beaux que ceux de l'Indoustan, des topazes, des améthystes et d'autres pierres précieuses sont répandues dans diverses provinces. On connait des mines de sel gemme, des sources minérales, etc.

Le climat, ardent sur les côtes de l'Océan au nord du tropique, est tempéré en plusieurs endroits, soit par leur élévation au dessus du niveau de la mer, soit par l'abondance des pluies. Au sud du tropique l'hiver commence en mai, et finit en octobre; du tropique au cap Saint-Roch la saison pluvieuse, sur les côtes resserrées par la grande Cordilière, dure de mai en août, le vent dominant est alors du sud-ouest. Dans l'intérieur cette durée est modifiée par les hauteurs et par d'autres circonstances; cependant les pluies tombent généralement d'octobre en avril. Le froid ne se fait sentir que dans les cantons élevés: par exemple, vers les sources du Rio San-Francisco, il gèle en juin et juillet. Au nord du cap Saint-Roch, dans les pays baignés par l'Amazone et dans la Guiane, la saison des pluies dure d'octobre en mai. L'air est toujours pur généralement et sain. Dans les terrains marécageux et sur les bords de quelques rivières, telles que le San-Francisco, le Rio-Doce, etc., l'homme est exposé à des fièvres périodiques. Les goîtres sont communs dans quelques contrées hautes.

Le Brésil est extrêmement riche en végétaux indigènes, et on y a introduit avec succès ceux de divers pays. Ses forêts vierges sont peuplées de beaux arbres qui donnent des bois de construction, de marqueterie et de menuiserie; d'autres produisent des fruits dont on pourrait extraire des liqueurs agréables; d'autres, la gomme élastique, le baume de copahu, la gomme élémi; d'autres, et entre autres le brésillet, des bois de teinture: l'écorce du tabahuga peut remplacer le liége pour les bouchons: celle du sapucaya fournit une étoupe propre à calfater les bâtiments; trois espèces de quinquina, différentes de celles du Pérou et de plusieurs autres arbres, peuvent remplacer ce febrifuge; les espèces de palmier sont nombreuses; on peut citer le cocotier, le tucum dont on tire une filasse qui sert à faire des lignes et des filets: la salsepareille, le véritable ipécacuanha, le ricin et d'autres plantes médicinales, croissent naturellement, ainsi que le maté ou herbe du Paraguay; les Indiens emploient le fruit du rocou pour se peindre le corps. Le manioc nourrit une grande partie de la population; dans le sud on récolte les céréales des climats tempérés. La canne à sucre, le café, le coton, l'indigo, le tabac, sont cultivés avec succès; le figuier, la vigne et l'olivier sont très-bien venus au sud du tropique.

Tous les mammifères de l'Amérique équatoriale se trouvent au Brésil, et peuplent ou ses immenses forêts ou ses vastes plaines; les bois et les bords de la mer sont peuplés d'une infinité d'oiseaux d'un plumage varié, généralement brillant; les crocodiles et plusieurs serpents sont dangereux; une infinité d'insectes charment l'œil par la richesse de leurs couleurs, et par l'éclat qu'ils jettent dans l'obscurité; d'autres incommodent l'homme par leurs piqûres ou détruisent ses plantations, ses ouvrages et ses meubles. Les abeilles, très-nombreuses, donnent un miel excellent; la mer et les rivières sont très-poissonneuses; la pêche de la baleine le long des côtes, autrefois très-productive, a beaucoup diminué.

Les animaux utiles de l'ancien monde, transportés au Brésil, s'y sont multipliés et n'ont pas dégénéré; les chevaux sont si nombreux dans le sud qu'ils y errent sauvages par troupes nombreuses.

Le nord du Brésil fut d'abord découvert, le 26 janvier 1500, par Vincent-Yanez Pinzon qui vit le cap Saint-Augustin, remonta jusqu'à l'embouchure de l'Amazone et en prit possession au nom du roi d'Espagne; Jacques de Lepé, autre Espagnol, suivit de près Pinzon et alla plus loin que lui dans le sud. Pedro-Alvarez Cabral, navigateur portugais, aborda, le 24 avril 1500, la côte de l'Amérique méridionale par 17° de latitude sud dans la baie de Porto-Seguro, planta une croix, et déclara que le pays appartenait à son souverain. L'Espagne réclama vivement contre cet acte, alléguant le droit de première découverte. En 1507, elle équipa deux vaisseaux commandés par Pinzon et Jean Diaz de Solis: Jean de la Cosa, célèbre pilote, et Améric Vespuce, y étaient embarqués; on reconnut de nouveau le cap Saint-Augustin, et on alla jusqu'à 40° sud en longeant la côte, et débarquant dans tous les ports dont on prenait possession. L'Espagne fit encore d'autres expéditions à la côte du Brésil dont on rap-

portait diverses marchandises, entre autres, du bois de teinture.

De leur côté les Portugais ne négligeaient pas ce pays; ils s'opposaient tant qu'ils pouvaient aux prétentions des Espagnols, qui *fondaient* aussi leurs droits sur la donation *faite* par le pape aux rois d'Espagne, par sa *bulle* du 4 mai 1493, de toute terre située au sud ou à l'ouest d'une ligne méridienne passant à 100 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert, pourvu qu'elle ne fût pas occupée par un prince chrétien. De longues discussions eurent lieu entre les deux cours relativement à cette *ligne de démarcation* devenue célèbre dans l'histoire moderne. Elles furent enfin réglées par le traité de Tordésillas le 7 juin 1594; la ligne de démarcation fut tracée à 370 lieues à l'ouest de la plus occidentale des îles du Cap-Vert. Cependant les Portugais s'avancèrent toujours davantage à l'ouest par l'établissement de forts et de missions, notamment sur le fleuve des Amazones. En 1778, un second traité leur confirma la possession du territoire qu'ils avaient successivement envahi.

La seconde expédition des Portugais au Brésil eut lieu en mai 1501; une troisième reconnut les côtes très-loin dans le sud, laissa une colonie à Porto-Seguro, et rapporta une cargaison de brésillet. La côte découverte par Cabral avait d'abord été appelée Terre de Sainte-Croix: ce nom fut ensuite remplacé par celui de Brésil, corruption du mot *brasil* dérivé de *braza* (braise) et employé pour désigner la couleur vive du brésillet ou bois de Brésil (*cæsalpinia*).

En 1531, Souza fut envoyé par Jean III, roi de Portugal, pour bâtir des forts et distribuer des terres. Au printemps de la même année, des Français débarqués à Pernambouc détruisirent l'établissement des Portugais; ceux-ci ne tardèrent pas à les chasser, et donnèrent plus de consistance à leur nouvelle colonie: elle fut divisée en capitaineries; des bourgades et des villes s'élevèrent, un gouverneur-général fut placé à San-Salvador.

En 1555, Villegagnon, soutenu par l'amiral Coligny, tenta inutilement de s'établir à Rio de Janeiro; un autre établissement des Français à Maragnan, vers 1610, ne fut qu'éphémère. Pendant que le Portugal fut soumis à la domination de l'Espagne, les Hollandais s'emparèrent de la partie du Brésil comprise entre l'embouchure du Rio San-Francisco et du Maragnan; ils en furent expulsés en 1654 après la restauration de la maison de Bragance.

Rio de Janeiro devint capitale du Brésil en 1773. Ce fut dans cette ville que la cour de Portugal fixa son séjour en 1808, lorsque les événements politiques l'eurent forcée de quitter l'Europe; elle y resta jusqu'en 1821. Alors le roi Jean VI revint en Europe laissant au Brésil son fils aîné don Pedro. Ce prince, cédant au vœu des Brésiliens, a pris le titre d'empereur du Brésil, qui a été déclaré pays indépendant. Des révolutions ont agité et tourmentent encore ce nouvel État, qui a déjà essayé de plus d'une forme de gouvernement fondé sur le système représentatif.

Avant le séjour du souverain au Brésil, cette contrée était fermée aux étrangers. On ne la connaissait que par les anciennes relations de Jean de Léry, du Père Claude d'Abbeville, de Marggraf, de Pison et de Nieuhof, et par ce que pouvaient apprendre les navigateurs qui relâchaient à Rio de Janeiro ou à d'autres ports. Depuis 1808, le Brésil a été ouvert à toutes les nations; plusieurs voyageurs ont décrit et parcouru l'intérieur. Mawe a principalement visité le territoire des mines de diamant. Saint-Paul et les environs de Rio de Janeiro: Koster, les provinces de Pernambouc et de Ceara dans le nord; le prince Maximilien de Neuwied, toute la partie de la côte comprise entre Rio de Janeiro et San-Salvador: il s'est aussi avancé dans l'ouest jusqu'aux Campos qui confinent avec Minas-Geraës; d'Eschewège, le territoire du diamant et divers cantons habités par les Sauvages. M. Auguste Saint-Hilaire a observé cette capitainerie; Minas-Novas, le pays maritime au nord du Rio-Doce; Goyaz, jusqu'aux frontières de Matogrosso; Saint-Paul, les îles Saint-François et Sainte-Catherine et Rio-Grande du sud. MM. Martius et Spix ont pénétré au nord du Rio San-Francisco, et dans les pays baignés par ce fleuve, et se sont avancés le long de l'Amazone, jusqu'aux frontières de Pérou.

En 1823, on comptait au Brésil 4,000,000 d'habitants; on ne comprenait pas dans ce nombre les peuplades indiennes qui occupent encore une partie considérable du pays. Quelques-unes ont embrassé le christianisme et adopté quelques habitudes de la civilisation, en se rapprochant des Portugais; d'autres vivent encore dans l'état sauvage, au milieu des forêts.

Les nègres esclaves composent à peu près un quart de la population. On les emploie à la culture des terres et à l'exploitation des mines. La garde des troupeaux est confiée à des blancs ou a des métis. L'agriculture et l'éducation du bétail sont généralement conduites avec peu d'intelligence. Tous les efforts de l'industrie sont dirigés vers les mines. Il y a cependant quelques fabriques de chapeaux, de toile, de coton et de quincaillerie.

On construit bien les navires, employés soit au cabotage le long des côtes, soit aux voyages de long cours. Le Brésil reçoit de l'Europe toutes sortes d'objets manufacturés, diverses denrées, des armes, des munitions navales, et donne en échange les productions variées de son sol, ses métaux et ses pierreries; ses diamants sont un monopole de la couronne.

Les ports de Rio de Janeiro, de Bahia et de Pernambouc, sont les principaux entrepôts de commerce Des routes généralement mauvaises aboutissent à ces ports; il faut en excepter la belle route pavée qui conduit de Santos à Saint-Paul, à travers des montagnes très-hautes. Dans la plupart des provinces, les transports n'ont lieu qu'à dos de mulets.

Le gouvernement perçoit un droit léger sur les exportations, et un droit qui varie de 15 à 25 pour cent sur les importations. Des péages ont lieu au passage des rivières; une taxe frappe tout ce qui entre dans le territoire des diamants. Un droit de quint se prélève sur l'or recueilli dans le pays.

La religion romaine est la seule que les lois permettent: il y a un archevêque et six évêques. Les couvents ne sont pas très-nombreux; il y a même des provinces où l'on n'en voit pas: l'entrée de la province des mines est interdite à tous les moines.

L'éducation est négligée, la culture des lettres, des sciences, des arts, est encore dans l'enfance. Le gouvernement a pris des mesures pour les encourager et pour donner l'essor à l'industrie. Parmi les bienfaits qui ont suivi la présence du souverain, il faut mettre au premier rang la déclaration solennelle qu'il a faite, de ne jamais souffrir au Brésil l'érection du tribunal de l'inquisition.

On estime les revenus du gouvernement à 45,000,000 francs; l'armée régulière est à peu près de 24,000 hommes: la milice, en y comprenant les individus de toutes les couleurs, est à peu près de 50,000 hommes.

Le Brésil se divise en vingt gouvernements, distingués en grands et petits: les chefs des premiers ont le titre de capitaines-généraux, les seconds celui de gouverneurs; ils sont en quelques points subordonnés aux autres. Chaque gouvernement est subdivisé en comarcas. Deux tribunaux suprêmes révisent les jugements rendus par les juges inférieurs.

Jetons un coup d'œil sur les différentes parties de ce grand pays, si peu visité par les étrangers.

Rio de Janeiro, capitale du royaume, est situé sur une langue de terre haute, et baigné par une belle baie, dont l'entrée, éloignée de la ville de trois quarts de lieue, et resserrée entre des rochers pittoresques, est protégée par des forts. Le port, vaste et profond, est défendu par un château; le sol de la ville est irrégulier; trois de ses côtés s'ouvrent sur le port; le quatrième, bordé de hautes montagnes, couvertes de bois, le met à l'abri des vents d'ouest, le plus ordinaire dans ce pays. Quelques magasins et des chantiers sont établis sur des îles voisines du port. Les rues sont bien alignées, généralement étroites et mal pavées; les principales ont de chaque côté des trottoirs; elles sont plus propres, depuis le séjour de la cour. Un beau quai en maçonnerie facilite le débarquement. Le palais est un bâtiment fort simple, il est en pierre, de même qu'une fontaine en obélisque, bâtie sur la même place que cet édifice qui fait face au port. Le Passao-Publico (jardin public) est agréable par la diversité des plantes qu'on y cultive, et la belle vue dont on y jouit. Beaucoup de maisons ont plusieurs étages; quelques-unes donnent sur des jardins. L'eau est amenée dans la ville par un bel acquéduc, qui traverse un vallon très-profond. Le nombre des églises est considérable, on remarque la nouvelle cathédrale. Parmi les établissements utiles, on doit citer l'Observatoire. Cette ville a des manufactures de toile à voile, et de toile de coton, ainsi que des rafineries de sucre; on y prépare aussi l'huile de baleine.

Depuis le séjour de la cour, Rio de Janeiro a beaucoup perdu de son caractère d'originalité aux yeux d'un voyageur européen, dit le prince de Neuwied; cependant, en parcourant les rues, on est frappé de la quantité de nègres et de mulâtres que l'on rencontre. Les nègres à moitié nus font tous

les gros ouvrages, et portent tous les fardeaux. L'intérieur des églises est orné avec magnificence : les fêtes religieuses, les processions et autres cérémonies sont fréquentes : une coutume singulière, dans toutes les solennités, est de tirer dans les rues, devant les portes des églises, des feux d'artifice. La salle d'opéra est assez grande ; on y joue des opéras italiens. La promenade, à la colline de laquelle vient l'aquéduc, est charmante. Les plus beaux arbres des différents climats croissent dans tous les jardins. Les marchés sont fournis de fruits exquis.

Rio est le principal entrepôt du commerce du Brésil : son port est heureusement placé pour devenir un centre de relations commerciales avec l'Europe, la Chine, les Indes *orientales* et les îles du grand Océan ; il suffit que le gouvernement entende bien ses vrais intérêts pour donner à cette ville un haut degré de prospérité ; on évalue sa population à 150,000 âmes, la majeure partie est composée d'esclaves.

La capitainerie de Rio-Grande do Sul, la plus méridionale du Brésil, est une de celles que la nature a le plus favorisées. Son territoire produit, dans la partie septentrionale, du sucre, et dans la partie méridionale, du froment et tous les fruis d'Europe. Ses habitants jouissent d'une santé robuste, ils ont le teint frais et coloré, les mouvements vifs, des manières aisées ; ils sont grossiers, et dédaignent tous les arts ; d'ailleurs vaillants et hospitaliers.

Porto-Allegre, capitale de la capitainerie, est bâti « sur une presqu'île formée par une colline qui s'avance dans le lac dos Pathos. Cette position est charmante. Ce n'est plus la zone torride, dit M. A. Saint-Hilaire, ses sites majestueux et encore moins la monotonie de ses déserts ; c'est le midi de l'Europe et tout ce qu'il a de plus enchanteur. » Ce voyageur était à Porto-Allegre au mois de juin ; l'eau gela souvent. Quand il faisait moins froid, il tombait des pluies abondantes. Le minuaro, vent du sud-ouest, après avoir passé sur la grande Cordilière du Chili, et traversé les Pampas, vient refroidir l'atmosphère. Porto-Allegre, situé par 30° 2' sud, doit être considéré comme la véritable limite du manioc et du sucre dans la partie est de l'Amérique méridionale. Les cotonniers s'étendent à un degré et demi de plus vers le sud.

Rio-Grande de San-Pedro do Sul est bâti à environ trois quarts de lieue de la mer, sur le bord du canal qui établit une communication entre l'Océan et le lac dos Pathos. Rien de plus triste que sa position, puisque de tous côtés on ne découvre que des eaux, des marais et des sables ; ceux-ci, poussés dans les temps froids par les vents furieux de l'ouest, pénètrent souvent dans les maisons les mieux fermées, et finissent par les engloutir. Ils ont enseveli des rues entières du côté de l'ouest ; la population s'est avancée du côté opposé, en formant des attérissements aux dépens du lac. Dans le voisinage, est le village San-Francisco de Paulo, où l'on voit les grandes fabriques de viande sèche (charquadas) ; c'est un objet de commerce considérable pour la capitainerie, qui exporte aussi du froment, des cuirs et du suif.

On remarque dans les environs de Rio-Grande ces chiens qu'on nomme ovelheros. Là, comme dans tout le reste du Brésil, les troupeaux de moutons n'ont point de pasteurs, et l'on n'est pas non plus dans l'usage de les enfermer dans des bergeries : mais, dans la capitainerie de Rio-Grande, ils sont exposés à des ennemis plus nombreux peut-être que partout ailleurs, entre autres les chiens sauvages qui dévorent les brebis, et les caracaras qui arrachent les yeux des agneaux. Pour donner un défenseur au troupeau, on prend un jeune chien d'une espèce vigoureuse ; on le sépare de sa mère avant qu'il ait ouvert les yeux, on lui fait téter une brebis ; on lui construit une petite hutte au milieu du troupeau ; il s'accoutume aux moutons, prend pour eux une tendre affection, devient leur protecteur, et repousse avec courage les ennemis qui viennent les attaquer.

Au delà de Rio-Grande, vers le sud, l'influence du climat sur la végétation devient plus sensible ; ainsi, à un degré au nord de Porte-Allegre, les arbres dans la saison la plus froide sont presque tous encore chargés de feuilles ; à San-Francisco de Paulo, à peu près le tiers des végétaux ligneux perd les siennes, et enfin à près de deux degrés plus au sud, un dixième des arbres seulement conserve son feuillage, et ce ne sont guère que les espèces les moins élevées, telles que des myrtes, des myrsinées, une onagraire et une nyctaginée qui fleurit au cœur de l'hiver, comme chez nous l'hellébore noir.

Chuy formait anciennement la limite des campagnes neutres qui n'appartenaient ni

aux Espagnols, ni aux Portugais. La Serra de San-Miguel est une petite chaîne de collines qu'on ne peut s'empêcher de remarquer dans un pays aussi plat que celui où elles se trouvent. Les plantes y offrent beaucoup de rapports avec la Flore européenne. C'est dans ces plaines que l'on voit des troupeaux innombrables de chevaux.

Sainte-Catherine, dans l'île de son nom, est le chef-lieu d'une capitainerie. Rien de plus riant que cette ville et ses environs; le canal qui sépare l'île de la terre ferme est bordé de collines et de petites montagnes très-variées par la forme, et qui, disposées sur différents plans, offrent un mélange charmant de tentes brillantes et vaporeuses. L'azur du ciel n'est ni aussi éclatant, ni aussi foncé qu'à Rio de Janeiro, mais il est aussi pur et se nuance dans le lointain avec la couleur grisâtre des mornes qui bornent l'horizon. La nature est belle et riante comme dans le midi de l'Europe; l'humidité naturelle du sol entretient dans l'intérieur de l'île une brillante végétation qui ressemble en grande partie à celle de Rio de Janeiro. Une foule d'insectes et de petits oiseaux sont communs aux deux pays. Sur le continent, à treize lieues plus au sud, on commence à trouver des changements notables dans la végétation, et la différence de l'été et de l'hiver est déjà sensible. On fabrique à Sainte-Catherine de fort bonne poterie avec de l'argile qui s'y trouve en couches.

L'entrée du port Sainte-Catherine est commandée par deux forts. La ville, peuplée de 6000 âmes, est un séjour affectionné particulièrement par les négociants et les marins retirés; vis-à-vis de la ville, sur le continent, de hautes montagnes couvertes d'arbres forment une barrière impénétrable.

En continuant de prolonger la côte vers le nord-est, on arrive au port de Santos, dont les environs, souvent submergés par les pluies et par conséquent malsains, sont très-propres à la culture du riz; ce grain passe pour le meilleur du Brésil. La ville, peuplée de près de 7000 habitants, est l'entrepôt des productions de la capitainerie de Saint-Paul.

Pour arriver à la ville de ce nom, il faut passer par la belle route creusée dans le roc vif à travers la Serra de Parannagua, montagne d'une hauteur presque inaccessible. D'un autre côté, pour aller de Saint-Paul dans Rio-Grande, il faut passer par un désert affreux de plus de soixante lieues, qui sert de retraite à des Indiens sauvages. Il entrait sans doute dans le système colonial des Portugais d'isoler les provinces les unes des autres, afin de les tenir plus facilement dans l'oppression.

Les rivières qui sortent de la Serra de Parannagua coulent vers l'ouest et portent leurs eaux au Parana; c'est pourquoi la pente vers l'ouest est plus douce que du côté opposé.

Saint-Paul, situé sur une éminence environnée de trois côtés par des prairies basses, est connu par les avantages et l'agrément de cette position, la beauté de son climat et la douceur de l'air qu'on y respire. La population s'élève au delà de 15,000 âmes. Les Paulistes se sont constamment signalés par leur esprit entreprenant et par cette ardeur pour les découvertes qui distingua autrefois les Portugais. Ils ont parcouru tout le Brésil, se sont frayé de nouvelles routes à travers des forêts impénétrables, et ont trouvé un grand nombre de mines très-riches.

Au sud de Saint-Paul, on voit s'arrêter successivement la culture des diverses productions coloniales dont les limites sont ici le résultat combiné de la nature de chaque plante, de l'élévation du sol, et de l'éloignement de l'équateur. A dix-huit lieues de Saint-Paul, on trouve la ligne des cafica; douze lieues plus loin, celle de la canne à sucre; à quinze lieues de là, plus de bananiers; enfin, quarante lieues plus avant s'arrêtent les cotonniers ainsi que les ananas.

En allant à l'ouest, on trouve les Campos geraës; ce pays est certainement un des plus beaux du Brésil. Les mouvements du terrain n'y sont pas assez sensibles pour mettre des obstacles à la vue. Aussi loin qu'elle peut s'étendre, on découvre une immense étendue de pâturages; des bouquets de bois, où domine l'utile et majestueux araucaria, sont épars dans les enfoncements; quelquefois des rochers à fleur de terre se montrent sur le penchant des collines, et laissent échapper des nappes d'eau qui se précipitent dans les vallées; de nombreux troupeaux de juments et de bêtes à cornes paissent dans la campagne : on aperçoit peu de maisons, mais elles sont bien entretenues, couvertes en tuiles, et accompagnées d'un petit jardin d'arbres fruitiers.

Le froment se cultive avec succès dans les Campos geraës ; le lait y est aussi crémeux que dans nos montagnes ; les coignassiers, la vigne, les pommiers, les pêchers y donnent des fruits en abondance.

Faute de moyens d'exportation (car, à cause des montagnes, ils n'ont aucune communication avec la côte dont ils ne sont cependant éloignés que de vingt lieues, et, à l'ouest, leur pays est bordé par des déserts peuplés d'Indiens et de Sauvages), les habitants des Campos geraës tirent peu de parti de leurs terrains fertiles, et ils se livrent presque tous au commerce aventureux des mulets, qu'ils vont chercher, en bravant mille dangers, dans Rio-Grande. Respirant un air pur, sans cesse occupés à monter à cheval, à jeter le lacet ou à rassembler les bestiaux en galopant dans les pâturages, ils jouissent d'une santé robuste ; ils ont les cheveux châtains et le teint coloré, et sont en général grands et bien faits.

Au nord des capitaineries de Saint-Paul et de Rio de Janeiro, on entre dans celles de Minas-Geraës ou des mines. Les forêts vierges qui commencent à Rio de Janeiro et s'étendent dans une largeur de plus de cinquante lieues, ne présentent pas de différences extrêmement sensibles ; cependant comme le sol s'élève graduellement et que l'humidité diminue à peu près dans la même proportion, la végétation devient aussi moins riche et moins variée ; enfin on entre dans des Campos ; c'est là qu'on élève les bestiaux qui servent à la nourriture de Rio de Janeiro. Dans les enfoncements, on remarque ces capors ou bouquets de bois, où les habitants forment leurs plantations et dont la végétation diffère beaucoup de celle des forêts vierges.

La province des mines est une des plus mal cultivées. Les environs de Villa-Rica, sa capitale, attristent les regards par leur aspect âpre et sauvage ; on ne découvre de tous côtés que des gorges profondes et des montagnes arides. Partout des terrains sillonnés, déchirés, bouleversés en tout sens, attestent les travaux des mineurs ; les antiques forêts ont été incendiées ; la verdure des gazons a fait place à des amas de cailloux, et les rivières, salies par l'opération du lavage, roulent des eaux rougeâtres et fangeuses.

« Sans aucune connaissance en hydraulique, dit M. A. Saint-Hilaire, les habitants de Minas-Geraës ont cependant une rare intelligence pour amener les eaux où elles leur sont nécessaires ; d'ailleurs l'art du mineur est, chez eux, dans l'enfance. C'est dans des gamelles qu'ils font transporter la terre, où l'or se trouve mêlé ; ils laissent échapper beaucoup de poudre d'or dans le travail du lavage ; souvent, pour arriver à un sillon qui se trouve à la base d'une montagne, ils la coupent dans toute sa hauteur, et beaucoup d'esclaves périssent ensevelis sous les terres éboulées.

» Le fer, si commun dans cette capitainerie, est indiqué par le quina de Serra ou Remiso, plante ligneuse, que les habitants emploient au même usage que le quina du Pérou. »

Bâtie au milieu d'une plaine inculte, sur le flanc d'une haute montagne, Villa-Rica dément le faste de son nom. Les rues sont irrégulières, escarpées et mal pavées, mais variées par des jardins en terrasse et remplies de jolies fontaines qui conduisent l'eau dans presque toutes les maisons. Grâce à sa situation elevée, le climat y est fort doux, le thermomètre ne s'y élève jamais à l'ombre au dessus de 22°, et descend rarement au dessous de 10. En été il se tient généralement entre 14° et 21°, et l'hiver entre 10° et 17°. On compte à Villa-Rica plus de 20,000 habitants, parmi lesquels il y a plus de blancs que de noirs. L'orfévrerie y est defendue pour prévenir la fraude et pour forcer les mineurs d'apporter et de faire fondre leur or à la monnaie, afin que le gouvernement puisse prélever son cinquième.

Le pays qui s'étend de Villa-Rica à Villa do Principe offrait précédemment des bois immenses, dont une portion considérable a été remplacée par des pâturages. Lorsque dans cette contrée on coupe une forêt vierge, et qu'on y met le feu, il succède aux végétaux gigantesques qui la composaient un bois formé d'espèces différentes et beaucoup moins vigoureuses ; si l'on brûle plusieurs fois ces bois nouveaux que l'on nomme *capueiros*, pour faire une plantation au milieu de leurs cendres, comme on a fait d'abord au milieu de leurs bois vierges (car tel est le système d'agriculture adopté par les Brésiliens des capitaineries de Rio de Janeiro, Minas-Geraës, Goyaz, etc., où l'on ne fait usage ni de charrue ni de fumier), on y voit naître une grande fougère au bout de très-peu de temps ; enfin, les

arbres et les arbrisseaux ont disparu, et le terrain se trouve entièrement occupé par une graminée grisâtre qu'on appelle *capim melado* ou *capim gordura*, qui engraisse les chevaux et les bestiaux, mais leur donne peu de vigueur. Plusieurs habitants désignent avec raison ces pâturages sous le nom de *campos artificiaes*, et ils les distinguent ainsi de ceux qu'ils appellent par opposition *campos naturaes*.

L'or abondait autrefois dans les environs de Villa-Rica; ce pays fut riche et florissant, l'on y bâtit un grand nombre de jolis villages; mais ce métal auquel la capitainerie doit sa population est devenue rare ou difficile à extraire; les esclaves sont morts, ou, faute de capitaux, ils n'ont pu être remplacés; les mineurs, en bouleversant de vastes terrains, les avaient enlevés à l'agriculture, et, ne voulant faire usage ni de la charrue ni des engrais, ils ne peuvent tirer parti de leurs champs de *capim gordura*; ils sont donc obligés de s'éloigner de leurs premières demeures; ils se répandent sur les frontières de leur vaste pays, y détruisent d'autres forêts, et envient aux tribus errantes des Botocoudos les retraites qui leur restent encore.

Villa do Principe, sur les confins du district des diamants, a comme Villa-Rica une fonderie d'or: personne n'y passe sans être rigoureusement fouillé; quiconque est rencontré hors de la grande route, court le risque d'être arrêté comme suspect.

Le sol est généralement fertile, et l'air doux dans les environs de Villa do Principe. En allant au nord, on s'avance dans le Cerro do Frio, et l'on entre dans le district du diamant: l'aspect du pays change: sa surface, composée de gravier et de galets de quartz, est dépourvue de bois et d'herbes. On rencontre des exploitations de diamants; « on voyage, dit Mawe, dans une contrée montagneuse, stérile et faiblement habitée. Tout ce que l'on rencontre offre l'image de la misère et de la famine: on passe devant des postes occupés par des soldats toujours sur le qui-vive pour empêcher la contrebande des diamants. »

Tejuco, résidence de l'intendant-général des mines de ces pierres précieuses, est situé comme Villa-Rica. Les habitants sont obligés de tirer de loin leurs provisions; ils croupissent la plupart dans une honteuse misère et vivent de charité publique; du reste, les boutiques étalent les plus belles marchandises de l'industrie européenne. Tout l'or et tous les diamants, trouvés dans les différentes exploitations du district, sont accumulés chaque mois dans le trésor de l'intendance. Les employés du gouvernement, richement salariés, forment une société brillante et aimable.

Le district du diamant peut avoir douze lieues de circonférence; ce canton situé dans le Cerro do Frio est peut-être le plus élevé de la capitainerie des mines. Il fut découvert, au commencement du dix-huitième siècle, par des mineurs entreprenants de Villa do Principe; ils cherchaient de l'or. Les lavages, établis dans les ruisseaux sortant du pied de la montagne où est situé Tejuco, leur offrirent des cailloux brillants dont la valeur ne fut connue qu'au bout de quelques années, lorsqu'il en fut parvenu quelques-uns en Europe. Les mines de diamants rendent au gouvernement près de vingt mille carats par an.

La principale exploitation a lieu dans le lit du Jiquitonhonha, rivière qui coule au nord-est, et porte ses eaux au Rio-Grande de Tocayes dont l'embouchure dans l'océan Atlantique est au nord de Porto-Seguro. Cette pierre ne se trouve plus dans sa matrice, mais seulement dans le lit des ruisseaux et sur leurs bords; elle est aujourd'hui beaucoup moins abondante qu'elle n'était jadis.

La partie orientale de la capitainerie des mines est couverte de forêts épaisses; à Passonha, l'on a placé un des détachements chargés de protéger les frontières contre les invasions des Sauvages; on y voit les restes de plusieurs peuplades indigènes, qui se sont rapprochées des Portugais par la crainte des Botocoudos, ennemis de toutes les autres nations indiennes. Au delà de Passonha, on ne trouve plus que des forêts impénétrables, habitées par des Botocoudos en guerre avec les Portugais.

Dans l'est de la capitainerie, le comarca ou district de Minas-Novas a fourni à l'Europe une quantité d'améthystes, de chrysolithes, de topazes blanches, d'aigles marines. Les larges plateaux, communs dans ce district, offrent des carascos, espèce de forêts naines composées d'arbustes de trois à cinq pieds, rapprochés les uns des autres. Villa do Fanado est la capitale de ce district; au delà, le terrain s'abaisse et devient égal, la végétation change encore une fois; on trouve des bois qui tiennent le milieu

entre les forêts vierges et les carascos ; ce sont les cattingas qui présentent ordinairement un épais fourré de broussailles, de plantes grimpantes et d'arbrisseaux, au milieu desquels s'élèvent comme des baliveaux, des arbres de moyenne grandeur. A la fin de la saison des pluies, les cattingas commencent à perdre leurs feuilles ; ils conservent leur verdure sur le bord des rivières et des fontaines. Le sol où ils croissent offre un mélange de sable très-fin et d'une terre végétale noire et friable.

Plusieurs villages de Minas-Novas sont devenus riches, depuis que leurs habitants ont renoncé à la recherche aventureuse de l'or et des pierreries, et qu'ils se sont livrés à la culture des cotonniers. Sous le régime colonial, ils marchaient sur le fer et il leur était défendu d'en fondre la plus légère parcelle ; depuis la translation de la cour de Lisbonne au Brésil, on leur a permis enfin de profiter des bienfaits que la nature leur a prodigués ; une foule de propriétaires ont commencé à exploiter du fer.

La partie de la capitainerie des mines, appelée le Certaõ (désert), s'étend à l'ouest ; c'est un vaste pays ondulé et coupé de quelques montagnes ; il sert de bassin au Rio San-Francisco. Des cattingas y croissent dans les fonds ; le palmier buriti s'élève au milieu des marais ; les plateaux sont couverts de pâturages parsemés de diverses espèces d'arbres tortueux et rabougris. Le bétail et les chevaux forment la principale richesse du Certao ; les terres salpêtrées qui abondent dans ce pays remplacent, pour les bêtes à cornes, le sel qu'on est forcé de leur donner dans les autres parties de la capitainerie et dans celle de Saint-Paul, lorsqu'on ne veut pas voir ces animaux languir et périr en peu de temps.

La capitainerie de Goyaz, à l'ouest de Minas-Geraës, en est séparée par un plateau, qui, à une de ses extrémités, donne naissance au Rio dos Tocantins, à l'autre au Rio San-Francisco, et qui divise les eaux de ce fleuve de celles du Parana. Après avoir passé un désert et des pâturages, tantôt découverts, tantôt parsemés d'arbres rabougris, on traverse plusieurs jolis villages, qui chaque jour deviennent plus déserts ; on arrive à une forêt de neuf lieues de longueur, ce qui est bien peu en comparaison de celles que l'on voit près de la côte, et l'on se trouve à Villa-Boa, chef-lieu de la capitainerie de Goyaz. « Lorsque l'or abondait dans cette contrée, dit M. A. Saint-Hilaire, on établit à Villa-Boa un capitaine-général et un ouvidor ; on y plaça de nombreux employés, et on y éleva un hôtel pour la fonte de l'or ; mais les mines se sont épuisées, ou ne pourraient plus être exploitées aujourd'hui qu'avec un grand nombre de bras, et l'éloignement de la côte ne permet guère aux habitants de trouver comme les mineurs une autre source de richesse dans la culture des terres. Ne pouvant payer l'impôt, ils abandonnent leurs habitations, se retirent dans les déserts, et ils y perdent jusqu'aux éléments de la civilisation, les idées religieuses, l'habitude de contracter des liens légitimes, la connaissance de la monnaie et l'usage du sel ; un pays, plus grand que la France, s'épuise en faveur de quelques employés indolents, et les ruines même de Villa-Boa n'offrent plus que des ruines sans souvenirs. On lui a donné récemment le nom de Cidade de Goyaz ; mais l'ancien nom prévaut toujours dans le pays. »

Dans le temps de la sécheresse, des hommes de Villa-Boa et de beaucoup plus loin, viennent chercher dans le lit du Rio-Claro, qui coule dans l'ouest, de l'or et des diamants ; ils apportent avec eux quelques provisions indispensables ; ils construisent des baraques sur les bords de la rivière, et, quand les vivres leur manquent, ils y suppléent par leur chasse. Tel dut être l'intérieur du Brésil lorsque l'on y découvrit d'abord des mines d'or.

A l'ouest de Goyaz, s'étend la capitainerie de Matogrosso dont l'entrée est interdite aux étrangers. Elle comprend une partie du Paraguay et du pays des Amazones, ou des missions, dans lesquels les Portugais se sont étendus aux dépens des Espagnols, en établissant des forts et des postes dans l'ouest et dans le sud. Les deux bords des rivières se couvrent spontanément de forêts d'arbres communs dans la région basse du Brésil. L'or abonde dans plusieurs vallées redoutées à cause de leur extrême insalubrité ; on y trouve aussi des diamants.

Toutes les villes situées le long de la côte jusqu'à Bahia, sont situées à des embouchures de fleuves ; si l'on excepte les environs, ainsi que les endroits marécageux ou très-sablonneux, le pays est couvert de bois vierges, ou bien ils offrent les plantes qui les remplacent quand ils ont été détruits par la main des hommes. Les *restingas* sont

les terrains voisins de la mer, dans lesquels croissent, sous la forme de buissons isolés, des arbrisseaux hauts de quatre à six pieds. Si le terrain est sec, on ne voit entre ces arbrisseaux qu'un sable pur; s'il est humide, il y croit des plantes basses; si l'humidité augmente davantage, on marche sur des tapis charmants parsemés d'une quantité de fleurs. Jusqu'au Rio-Doce, la Cordilière parallèle à la mer se rapproche plus ou moins du rivage.

Les environs de San-Salvador de Campos sont peut-être aussi animés que ceux de nos grandes villes de province, et en rappellent l'aspect; il est des terres qui depuis cent ans n'ont pas cessé de produire, et pourtant on ne les fume point; aucun fleuve ne les arrose. Ce n'est que dans ce canton que M. Saint-Hilaire a trouvé quelques idées d'un système régulier d'assolement. Quand la canne à sucre commence à ne plus produire, on la remplace par le manioc qui donne d'abord des récoltes abondantes; lorsqu'elles commencent à diminuer, on replante immédiatement dans le même terrain la canne à sucre qui pousse avec une nouvelle vigueur.

Tandis que, du côté de Matogrosso, la domination brésilienne s'étend jusqu'aux frontières des colonies espagnoles, ici les Portugais ne se sont guère étendus à plus de huit lieues du rivage; plus loin, sont des forêts immenses, habitées par des Indiens sauvages, qui font même quelquefois des incursions sur la côte, et la rendent dangereuse à parcourir.

San-Salvador de Bahia de Todos-os-Santos, généralement connue sous le nom de Bahia, fut pendant deux cents ans la capitale du Brésil. Cette ville est située sur le penchant d'une colline et le long d'une baie qui lui donne son nom. La partie la plus considérable est sur la hauteur; l'autre, habitée principalement par les marchands, est sur le bord de la mer. L'étendue de cette cité est d'une lieue du nord au sud; elle est bâtie assez irrégulièrement; on y voit néanmoins de grands édifices. Les maisons sont entremêlées de jardins plantés d'arbres toujours verts, notamment d'orangers. Les rues ne sont point pavées dans la partie haute, quoiqu'elle soit celle où vivent les gens aisés. Pour monter et descendre les rues escarpées, on se sert d'un cadeïra, sorte de chaise à porteurs. Les églises, plusieurs couvents et le palais du gouverneur sont de beaux monuments. Il y a un collége et une brillante bibliothèque publique. Le commerce est très-actif. Bahia sert d'entrepôt aux productions de la province, dont les principales sont le sucre, le coton, le tabac, le riz et le brésillet; le port est bien défendu : on y voit flotter les pavillons de toutes les nations. On compte à Bahia plus de 100,000 habitants; on dit que dans les hautes classes il règne un luxe effréné. Les étrangers, notamment les Anglais, y sont très-nombreux. Dans le jour on ne voit pas de femmes dans les rues; ce n'est qu'aux approches de la nuit que le beau monde sort pour jouir de la fraîcheur de la soirée.

Pernambouc est composé de trois villes: San-Antonio de Recife, situé sur le bord de la mer; Olinda, sur une hauteur; et Boa-Vista. Un banc de sable long et étroit s'étend depuis le pied de la colline d'Olinda vers le sud; l'extrémité méridionale de ce banc s'élargit et forme le site de Recife, qui est immédiatement en dedans du récif : plus à l'ouest, est un autre grand banc de sable sur lequel on a bâti San-Antonio; enfin sur le continent, à l'ouest de San-Antonio, est Boa-Vista : deux ponts établissent la communication. Le récif préserve les bancs de sable, et, par conséquent, les quais de la ville, de la violence du premier choc des vagues. Les bras de mer communiquent jusqu'aux rues d'Olinda, et facilitent la communication. La vue des maisons qui donnent sur ces eaux est très-étendue et très-belle; les rives opposées sont couvertes d'arbres, de chaumières blanches, entremêlées de clairières et de bosquets de cocotiers.

Le Coparibe a son embouchure dans le canal qui est entre Boa-Vista et San-Antonio. Cette partie de la ville est la mieux bâtie, les maisons sont fort grandes. Le port est divisé en deux; le Porto ou port inférieur offre des dangers, parce qu'il est ouvert à la mer; le Moqueïro ou port inférieur tend à se combler.

La pente de la colline d'Olinda est très-escarpée du côté de la mer. L'aspect en est si ravissant quand on arrive par mer, qu'il a fait donner à cette ville son nom qui, en portugais, signifie : *ô belle*. Combien on est déçu en y entrant! les rues pavées sont mal entretenues, les maisons petites, basses et négligées. On préfère le séjour de Recife; cependant Olinda n'a pas l'air solitaire;

c'est la résidence de l'évêque ; il y a un séminaire et un collége. Les trois villes comptent 30,000 habitants.

Pernambouc est, sous le rapport de l'importance commerciale, la troisième ville du Brésil ; ses principales exportations consistent en sucre et en coton, dont une grande partie vient de fort loin, entre autres du Certam de cette province.

En remontant le long de la côte, on trouve les villes de Paraiba, Natal, Seara, San-Louis de Maragnan; elles n'ont rien de remarquable : on en peut dire autant de quelques villes de l'intérieur; quelques-unes même sont chétives. Les premières ont des ports qui leur donnent la facilité de commercer avec l'étranger et d'échanger les productions de leur sol contre les marchandises d'Europe.

La capitainerie de Grand-Para est la plus grande du Brésil, si l'on y comprend celle de Rio-Negro. Le Grand-Para comprend la partie inférieure du bassin de l'Amazone sur la droite. C'est une contrée marécageuse, couverte de bois impénétrables; l'homme n'y a que des habitations éparses; on en peut dire autant de la Guiane hollandaise à la gauche du fleuve.

Grand-Para ou Nossa-Senhora de Belem est situé dans un terrain bas et marécageux, et a un port formé par l'embouchure du Tocantin ou Para : il est embarrassé d'écueils et de bas-fonds; la navigation est difficile à cause des courants contraires; la mer est agitée et la côte dangereuse. Le commerce de Para est peu actif; il consiste en cacao, riz et drogues médicinales, qui s'expédient à Maragnan : on y compte 12,000 habitants.

Dans les colonies portugaises, on ne remarque pas entre les habitants ces distinctions établies sur la couleur. Il en est résulté que les castes mêlées sont devenues très-nombreuses. Le mélange des castes fut favorisé par la guerre avec les Hollandais, dans laquelle les Indiens et les Noirs se signalèrent.

Le Brésilien, riche et blanc, a de lui-même une haute idée, qui, parfois, lui donne un peu de vanité, mais le plus souvent lui inspire des sentiments généreux et des actions honorables. Les mulâtres peuvent entrer dans les ordres sacrés ou dans la magistrature, si leurs papiers portent qu'ils sont blancs, quand même leur teint prouverait le contraire ; ils forment des régiments de milice, dans lesquels on ne reçoit pas de blancs. Les mariages entre les blancs et les femmes de couleur ne sont pas très-rares.

Les Mamalucos ou descendants des blancs et des Indiens se rencontrent plus fréquemment dans le Certam que vers les côtes ; ils sont, en général, mieux que les mulâtres, et les femmes sont les plus belles du pays; ils ont dans le caractère plus d'indépendance que les mulâtres.

Les nègres libres sont bien faits, braves, vigoureux, soumis, obéissent aux blancs et cherchent à leur plaire; ils sont faciles à irriter, et la moindre allusion à leur couleur excite leur colère ; ils ont leurs régiments. C'est parmi eux que l'on voit le plus grand nombre d'artisans, ils ne se sont pas élevés au rang de planteurs ni négociants.

Les voyageurs s'accordent à faire l'éloge du caractère des Brésiliens. M. Saint-Hilaire, après son séjour dans la province des mines, s'exprime ainsi : « J'arrivais à Rio de Janeiro, plein de reconnaissance pour un peuple chez lequel j'avais trouvé l'hospitalité la plus aimable ; s'il a quelques défauts, il les doit, pour la plupart peut-être, au système de gouvernement qui avait précédé l'arrivée de Jean VI au Brésil. Les mineurs sont portés aux idées contemplatives par leur tempérament un peu hypocondriaque et leur vie inactive. Les hommes de Rio-Grande et les Sertanejos ou habitants des Sertaos, qui mènent une vie extérieure et presque animale, sont à peu près étrangers aux sentiments religieux. Dans la capitainerie des mines les mariages sont rares, et les femmes enfermées dans les maisons ne sont que les premières esclaves de leurs maris ; dans celle de Rio-Grande, elles ne se cachent point, les unions légitimes sont plus communes, les mœurs plus pures. Les mineurs commettent quelquefois des crimes par trahison, les autres en commettent avec audace ; les premiers sont doux, polis, affectueux, communicatifs ; les derniers ont des formes brusques et grossières. Les mineurs montrent une rare intelligence, une facilité extraordinaire pour apprendre, et le sentiment des arts. Quand je voyageais dans leur pays, j'étais sans cesse assailli de questions : chacun voulait savoir quel était le but de mes travaux; on me demandait tour à tour des détails sur nos arts, nos lois et notre histoire. Dans la capitainerie de Rio-Grande, lorsqu'on sait galoper sur un

cheval indompté, jeter le lacet, lancer des boules, châtrer un taureau, égorger un bœuf et le dépecer, on ne veut rien savoir de plus. Quoique fiers de leur patrie, les mineurs la quittent sans peine; les habitants de Rio-Grande ne sortent point de leur pays, parce qu'ils savent qu'ailleurs il faudrait quelquefois aller à pied, et qu'ils ne trouveraient nulle part avec autant d'abondance la viande qui fait presque leur unique nourriture. Les mineurs dépensent leur argent avec ostentation : les hommes de Rio-Grande ont souvent une fortune considérable; mais, à voir leurs habitations et la manière dont ils vivent, on les croirait dans l'indigence. Les mineurs ont un courage ordinaire; les hommes de Rio-Grande se distinguent par une valeur brillante, et sous un chef entreprenant, ils feraient des conquêtes faciles partout où ils ne seraient point contrariés dans leurs goûts et dans leurs habitudes. Ces peuples cependant ont un trait frappant de ressemblance; ils sont également hospitaliers. » Cette qualité est moins commune le long de la côte.

Les Nègres sont généralement traités avec douceur; on récompense, on affranchit même ceux qui trouvent des diamants, suivant le prix de leurs découvertes; et en général les affranchissements sont nombreux.

Des réglements garantissent la liberté des Indiens; il est vrai que dans le principe ils n'ont pas reçu toute leur exécution; et d'un autre côté, des décrets, dont l'intention était bonne, ont donné lieu aux plus horribles abus.

Parmi les Brésiliens indigènes, les Botocoudos ont surtout frappé les voyageurs. Le prince de Neuwied et M. Saint-Hilaire, MM. Martius et Spix, qui les ont observés de près, s'accordent dans le portrait qu'ils en ont tracé. Ces Indiens sont les plus vindicatifs, les plus imprévoyants de tous, et en même temps les plus gais, les plus communicatifs, les plus valeureux et peut-être les plus spirituels. Ils passent leur vie dans les bois, sans habitations fixes, sans aucun vestige de culte, sans autre règle qu'un petit nombre d'usages que les pères transmettent à leurs enfants. Ils ne cultivent point la terre, et bornent leur industrie à façonner quelques poteries grossières et à faire de petits sacs de filets, des arcs et des flèches. La chasse est leur unique occupation; mais celui qui tue une pièce de gibier, l'abandonne à ses compagnons, et n'en mange point sa part. Ils se barbouillent le corps de noir et de rouge, mais ils ne portent aucun vêtement; si l'on donne à une femme un morceau d'étoffe, elle ne songe qu'à s'en couvrir la tête. Lorsqu'un enfant atteint l'âge de huit à douze ans, on lui perce les oreilles et la lèvre inférieure; on passe un morceau de bambou dans le trou qu'on a formé, et bientôt on y substitue un disque d'un bois léger; on donne graduellement à ces disques une dimension plus grande, et ils ont chez les adultes jusqu'à un pouce et demi à deux pouces de diamètre. Les Botocoudos n'ont qu'une femme à la fois, mais ils admettent le divorce, et lorsqu'un des époux surprend l'autre en adultère, il a le droit de lui faire sur les bras de longues incisions, châtiment que le coupable reçoit sans murmurer. Lorsque ces Indiens sont émus par quelque passion, lorsqu'ils veulent exprimer le mécontentement ou la reconnaissance, ils agitent leurs flèches; leur physionomie s'anime; ils cessent de parler; ils chantent, et mêlent à des inflexions de voix monotones et nasillardes, des éclats de voix effrayants. Plusieurs savants ont pensé que les Américains indigènes ne formaient point une race distincte : les Botocoudos, souvent presque blancs, ressemblent plus encore à la race jaune que les autres Indiens; quand le jeune homme de cette nation qui accompagnait M. Saint-Hilaire dans ses voyages, vit pour la première fois des Chinois à Rio de Janeiro, il les appela ses oncles, et le chant de ce dernier peuple n'est réellement que celui des Botocoudos extrêmement radouci.

Les Botocoudos se donnent eux-mêmes le nom d'*Engerec Moung*. On les a accusés d'être anthropophages; le prince de Neuwied pense que le singe étant l'animal que ce peuple mange le plus volontiers, les Européens qui ont vu le reste des repas de ces Sauvages ont pu croire qu'ils se nourrissaient de chair humaine. Du reste, si on ne peut les justifier entièrement du reproche d'anthropophagie, il paraît qu'ils ne se rendent quelquefois coupables de cet excès révoltant que par vengeance et non par un goût détestable.

Les relations des voyageurs que nous avons cités donnent de grands détails sur les Botocoudos ainsi que sur les Cayapos, les Pouris, les Machacalis et autres peuplades sauvages du Brésil. E...s.

* BRESSANI (Jean), poète italien, né à Bergame en 1490, fut lié avec les littérateurs les plus célèbres de son temps, et leur amitié pour lui est attestée par le grand nombre de vers qui furent faits à sa mort, arrivée en 1560. Les recueils de ces temps-là contiennent beaucoup de ses poésies; un plus grand nombre est resté entre les mains de ses descendants.

* BRESSANI (Fr.-Joseph), jésuite, né à Rome en 1612, enseigna quelque temps au collége romain, puis se dévoua aux missions étrangères, et demanda d'être envoyé au Canada. Après neuf ans de travaux chez les Hurons, il tomba entre les mains des Iroquois, leurs ennemis, qui, après lui avoir fait souffrir de cruels tourments, le vendirent aux Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam (New-York). Ceux-ci pansérent ses plaies, et le ramenèrent à La Rochelle, où il arriva vers la fin de 1644. Il leur fit rendre le prix de sa rançon; et l'année suivante, quand ses blessures furent guéries, il retourna chez les Hurons; mais la faiblesse de sa santé l'obligea de revenir en Italie. Il publia une *Relation de la mission des jésuites dans la Nouvelle-France*, en italien, Macerata, 1653, in-4°, et continua d'exercer avec succès le ministère de la chaire dans les principales villes d'Italie jusqu'à sa mort, arrivée à Florence en 1672.

* BRESSANI (Grégoire), philosophe et philologue italien, né à Trévise en 1703. Les efforts que son goût éclairé opposa à la corruption de la langue italienne, qui commençait à s'altérer par l'imitation de la nôtre, contribuèrent à lui conserver sa pureté native. Comme philosophe, il fut moins heureux en luttant contre la révolution que Galilée avait introduite, et ce fut en vain qu'il s'efforça de rendre à la manière de philosopher d'Aristote et de Platon la vogue qu'elle avait perdue. Bressani a laissé deux ouvrages sur ce sujet : *Il modo di filosofare introdotto dal Galilei ragguagliato al saggio di Platone e di Aristotile*, 1753, in-8° : l'auteur y prétend réfuter le premier des dialogues de Galilée sur le système du monde; *Discorsi soprà le Obbiezioni fatte da Galileo alla doctrina di Aristotile*, 1760, in-8°. On lui doit aussi, en italien, un très-bon *Discours sur la langue toscane*, et un *Essai de philosophie morale sur l'éducation des enfants*. Il mourut à Padoue en 1771.

* BREST (Vincent), chirurgien français, se rendit à Londres en 1732, après avoir étudié pendant deux ans son art à Montpellier; quelques années après, il alla s'établir en Portugal. Avant de quitter l'Angleterre, il avait publié une *Dissertation sur l'usage du mercure dans les maladies vénériennes et autres, et sur la manière de s'en servir avec succès, sans exciter la salivation.*

* BRET (Henri le), prévôt de la cathédrale de Montauban, sa patrie, mort vers 1700, se distingua par son savoir, ses vertus et sa charité. Son principal ouvrage est une *Histoire de Montauban*, Montauban, in-4°, divisée en deux livres. Le premier contient plusieurs choses curieuses sur la situation et l'origine de l'église de cette ville; le second renferme un sommaire des guerres de religion dans lesquelles Montauban a joué un rôle; on y désirerait moins de partialité.

* BRET (Ant.), né à Dijon en 1717, mort à Paris en 1792, connu par des poésies légères, des comédies, et d'autres écrits. Ses *poésies* fugitives n'ont rien de remarquable; ses comédies sont écrites avec pureté; le dialogue en est facile, mais elles manquent de verve. On ne les joue plus. Le meilleur de ses ouvrages est son *Commentaire sur les œuvres de Molière*, Paris, 1773, 6 vol. in-8°.

* BRETAGNE (dom Claude), bénédictin de Saint-Maur, né à Semur en Auxois en 1625, mort à Rouen en 1694, auteur des *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse*, Paris, 1689.

* BRETAGNE (Claude), né à Dijon en 1523, mort en 1604, conseiller au parlement de Bourgogne, a laissé quelques opuscules de jurisprudence.

BRETAGNE (*Grande*). *Voyez* Grande-Bretagne.

* BRETAGNE. Cette province fut soumise aux Romains, et prit le nom d'Armorique après que les Bretons s'y furent établis. Vers la fin du 4e siècle, elle commença à être gouvernée par des rois, dont l'histoire est très-obscure; ensuite elle obéit à différents chefs qui voulurent s'ériger en souverains; mais Charlemagne les soumit en 786, et reçut, dans l'assemblée de Worms, le serment par lequel ils se reconnaissaient vassaux de la couronne. Après la mort de ce prince, les Bretons, toujours remuants, reprirent leur indépendance; mais Louis-le-Débonnaire marcha contre eux en personne, et les soumit de nouveau en 824.

Il érigea cette province en duché. Les Bretons se rendirent encore indépendants sous les fils de Louis. Leur pays fut ensuite partagé en plusieurs comtés jusqu'en 1213, époque du mariage de Pierre de Dreux avec Alix, héritière de Bretagne. Ce comte, arrière-petit-fils de Louis-le-Gros, prit le titre de duc, qui ne changea plus depuis. Anne de Bretagne, fille et héritière de François II, dernier duc, recherchée par les alliances les plus brillantes, épousa successivement Charles VIII, mort sans enfants, et Louis XII. Par ce mariage la Bretagne fut pour toujours réunie à la couronne de France en 1532.

Souverains de la Bretagne.

ROIS.

Noménoé, mort en.	851
Érispoé.	857
Salomon III.	874
Pasquiten et Gurvan.	877
Alain Ier et Judicaël II.	907
Gurmhaillon.	930
Juhel Bérenger.	937
Alain II.	952

COMTES.

Drogon.	953
Loël IV.	980
Guérech.	987
Conan-le-Tort.	992

DUCS.

Geoffroi.	1008
Alain II.	1040
Conan II.	1066
Hoël V.	1084
Alain III.	1112
Conan III.	1148
Eudes et Hoël VI.	1156
Conan IV.	1171
Geoffroi II.	1196
Artus Ier et Constance.	

DUCS HÉRÉDITAIRES.

Pierre de Dreux.	1250
Jean Ier.	1286
Jean II.	1305
Artus II.	1312
Jean III.	1341
Jeanne, céda à Jean le duché.	1344
Jean IV.	1345
Jean V.	1399
Jean VI.	1443
François Ier.	1450
Pierre II.	1457
Artus III.	1458
François II.	1488
Anne.	1514

* BRETÊCHE (N. de la), gentilhomme breton, entra au service dans les premières années du règne de Louis XIV. Quelques années après, se trouvant réformé avec le grade de lieutenant, il passa au fort Dauphin à Madagascar, pour y chercher de l'avancement. En 1671, il fut nommé major-général à la place de Lacase, aventurier, qui jusqu'alors avait soutenu cet établissement par son courage et par ses talents, et qui venait de mourir par suite de l'insalubrité du climat. La Bretêche obtint cette place, et celle de capitaine des troupes en épousant une fille que Lacase avait eue de son mariage avec Diannouc, souveraine du canton d'Amboule. Bientôt les maladies qui moissonnèrent un grand nombre de Français, et les dissensions qui s'élevèrent entre les chefs, réduisirent cet établissement à un état de détresse d'autant plus imminent, que les insulaires, poussés à bout par les violences exercées contre eux, épiaient le moment pour se défaire de leurs hôtes. La Bretêche vit l'orage se former, et résolut de le braver; une grande partie des Français quittèrent Madagascar pour se retirer à l'île Bourbon. La Bretêche fit embarquer sa famille, et de pied ferme attendit les événements. Le complot tramé contre les Français éclata bientôt après : ils furent tous massacrés vers 1672.

* BRETEL ou BRETIAUS (Jéhan), poète du 13e siècle, né dans l'Artois, composa, plus qu'aucun autre auteur de son temps, des *jeux-parties*, sortes de questions subtiles sur des sujets d'amour, qu'entre confrères on s'envoyait réciproquement pour s'embarrasser. Fauchet en cite trente-sept. Les manuscrits de la bibliothèque du roi contiennent quatre chansons de Bretel.

* BRETEL (Nicolas), sieur de Grémonville, président au parlement de Rouen, fut ambassadeur de France à Venise depuis 1643 jusqu'en 1647. On voyait dans la bibliothèque Saint-Germain-des-Prés la *Relation* manuscrite de son ambassade en 1 vol. in-folio. L'extrait de ses négociations à Vienne, en 1671, se conserve à la bibliothèque du roi.

* BRETEUIL (Louis-Auguste LE TON-

NELIER, baron de), né en 1733 à Preuilly en Touraine. Un caractère tranchant, un jugement droit, une conception prompte, mais surtout une activité infatigable, le firent remarquer de Louis XV, qui le nomma son ambassadeur successivement à Pétersbourg, à Stockholm, à Vienne. Revenu en France en 1783 et fait ministre d'état, il fut appelé, dans le mois d'octobre de la même année, au département de la maison du roi et de Paris. Son premier pas dans cette carrière fut marqué par la mise en liberté des prisonniers victimes du despotisme ministériel de ses prédécesseurs, et par la conversion du donjon de Vincennes en grenier d'abondance. Ce fut par ses soins que les maisons de la capitale, bâties sur les ponts, commencèrent à être abattues. L'opinion publique lui attribua plusieurs propositions énergiques, faites à la cour de Versailles, pour arrêter les progrès de l'esprit d'insurrection en juin et juillet 1789. Sur le refus de Louis XVI d'exécuter un projet de retraite à Compiègne avec les troupes cantonnées à Versailles, le baron de Breteuil crut devoir céder à l'orage, et ne tarda pas à quitter la France. A l'époque de sa rentrée, en 1802, il se trouvait dans une situation voisine de l'indigence; mais un héritage qu'il recueillit quelques mois après adoucit l'amertume de ses dernières années. Il mourut à Paris en 1807.

* BRETHOUS (N.), fils d'un chirurgien de Bordeaux, anatomiste et lithotomiste distingué de Lyon au commencement du 18e siècle, a laissé : *Lettres sur différents points d'anatomie*, Lyon, 1723, in-12.

* BRETIN (Philibert), né à Auxonne en 1540, mort en 1595, agrégé au collége des médecins de Dijon, a publié : *Poésies amoureuses*, etc., Lyon, 1576, in-8o; une *Traduction des œuvres de Lucien*, Paris, 1583, in-fol., oubliée; on lui attribue encore d'autres traductions.

* BRETIN (Claude), ancien aumônier de Monsieur, frère de Louis XVI, est auteur de *Contes* en vers et autres *poésies*. Mort en 1807, à l'âge de 81 ans.

* BRETOG (Jean, sieur de SAINT-SAUVEUR), poète français du 16e siècle, a laissé une *tragédie* à huit personnages, traitant de l'amour d'un serviteur envers sa maîtresse et de ce qui en advint, Lyon, 1561, in-8o.

* BRETON (Guill. ou Gabriel), seigneur de la Fond, né à Nevers dans le 16e siècle, composa cinq *tragédies*, des *sonnets* et des *élégies*, pour une jeune personne qu'il aimait. Du Verdier cite au nombre de ses productions une pièce intitulée : *Paradoxe : que les dames doivent marcher le sein découvert*.

* BRETON (Fr.), avocat, né à Poitiers, fut pendu le 22 novembre 1586, comme auteur d'une satire contre Henri III.

* BRETON (Raimond), religieux dominicain, né à Beaune en 1609, partit en 1635 avec quelques-uns de ses confrères pour les missions de l'Amérique, où il resta près de vingt ans. De retour en France, il y mourut en 1679. On lui doit un *Dictionnaire français-caraïbe et caraïbe-français*, mêlé de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue, Auxerre, 1665-67, 2 vol. in-8o.

* BRETON (Luc-Fr.), sculpteur, né à Besançon en 1731, se rendit à Rome, remporta le premier prix à l'école de Saint-Luc en 1758, et fut admis en qualité de pensionnaire. Il revint ensuite dans sa patrie, où il fut chargé de différents ouvrages; quelques-uns ont été détruits pendant la révolution, entre autres *le Tombeau des La Baume* que l'on voyait à Pesmes. Cet artiste était membre associé de l'Institut. Il est mort en 1800.

* BRETON (le). *Voyez* Lebreton.

* BRETON (Nicolas), né dans le Staffordshire, se fit connaître sous le règne de la reine Élisabeth par des pastorales, sonnets et madrigaux. L'évêque Percy, qui a conservé une de ses pastorales intitulée : *Ballade de Phillide et Corydon*, parle d'un autre ouvrage de lui intitulé : *Leçon d'un vieillard et amour d'un jeune homme*.

* BRETONNAYAU (René), médecin, né à Vernantes en Anjou, exerça sa profession à Loches en Touraine dans le 16e siècle. Il est auteur d'un ouvrage en vers français intitulé : *la Génération de l'homme et le siége de l'âme*, avec *autres œuvres poétiques*, Paris, 1583, in-4o. Lacroix du Maine, dans sa bibliothèque française, en parle avec éloge.

* BRETONNEAU (Jean), auteur du 16e siècle, a laissé une *Complainte des sept arts libéraux sur les misères de ce temps*, Poitiers, 1576.

* BRETONNEAU (Guy), chanoine de Saint-Laurent de Plancy au commencement du 17e siècle, ensuite archidiacre de Brie, et principal du collége de Pontoise, mort

vers 1656, est auteur d'une *Méthode curieuse pour acheminer à la langue latine par l'observation de la langue française,* Rouen, 1653; Paris, 1668, in-12. Cette méthode fut bien accueillie. Il avait publié, dès 1620, une *Histoire généalogique de la maison de Briçonnet*, in-4°.

* BRETONNEAU (Franç.), jésuite, né à Tours en 1660, mort à Paris en 1741, a écrit des *sermons*, des *panégyriques* et des *discours* sur les mystères, qui furent imprimés à Paris en 1743, 7 vol. in-12. Le style en est simple, clair et correct, mais sans élévation. Il a été l'éditeur des Sermons du Père Cheminais, du Père Giroust, et du Père Bourdaloue.

* BRETONNIER (Barthélemy-Joseph), avocat, né près de Lyon en 1656, mort à Paris en 1722. Quoiqu'il eût une nombreuse clientelle, il ne laissa pas de composer dans ses loisirs des ouvrages qui demandaient beaucoup de temps et de soin. On a de lui une édition des œuvres de Claude Henrys, 2 vol. in-fol., 1708, avec des observations qui ont perfectionné cet ouvrage; *Recueil par ordre alphabétique des principales questions de droit qui se jugent dans différents tribunaux du roi*, 1 vol. in-12, réimprimé avec des additions par Boucher d'Argis en 1785, in-4°. Tous les principes du droit civil et des coutumes y sont renfermés avec autant de netteté que de précision.

* BRETONNERIE (de la), cultivateur, mort vers la fin du 19e siècle, s'est beaucoup occupé de l'économie rurale, et a publié : l'*École du jardin fruitier*, Paris, 1784, 3 vol. in-12; *Délassements de mes travaux de la campagne*, Londres et Paris, 1785, 2 gros vol. in-12. Il a fourni des augmentations à *la Maison rustique*, édition de Paris, 1790, 2 vol. in-4°.

* BRETONVILLIERS (madame la présidente), vécut à la fin du 17e siècle. Elle fut surnommée l'*Admirable* lors de son admission à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Cette Société la jugea digne de succéder à la savante Cornaro, qui savait sept langues différentes. Madame Bretonvilliers a composé une comédie en proverbes, des contes, des poésies galantes et sérieuses, et des devises.

* BRETT (Richard), théologien anglais, né à Londres en 1561, fut recteur de Quainton dans le Bergshire, et, en 1604, fut nommé traducteur de la Bible. Il mourut à Quainton en 1637. Ses ouvrages sont : *Vitæ sanctorum evangelist. Joannis et Lucæ, à Simeone Metaphraste concinnatæ; Agatarchidis et Memnonis historicorum quæ supersunt omnia; Iconum sacrarum decas, in quâ è subjectis typis compluscula sanæ doctrinæ capita cernuntur.*

* BRETTEVILLE (Étienne DUBOIS, connu sous le nom d'abbé de), naquit à Bretteville-sur-Bordel, près de Caen, en 1650. Il entra chez les jésuites en 1667, les quitta en 1678, et mourut en 1688. On a de lui : *Essais* de sermons pour tous les jours de carême, Paris, 1685, 3 vol. in-8°, sur *l'éloquence de la chaire et du barreau*, selon les principes de la rhétorique sacrée et profane, Paris, 1689, in-12, et un autre ouvrage posthume. Ce dernier est une espèce de rhétorique complète, mais l'auteur instruit bien moins par les règles que par les exemples. Le livre est d'ailleurs bien écrit.

* BREUGHEL ou BREUGEL (Pierre), peintre, né près de Bréda en 1510, fut surnommé le Drôle, parce qu'il introduisait ordinairement dans ses compositions quelques scènes comiques. Il mourut en 1570, membre de l'Académie d'Anvers.

* BREUGHEL (Jean), fils du précédent, surnommé Breughel *de velours*, parce qu'il affectait de se vêtir de cette étoffe, né en 1568 à Bruxelles, fut peintre de paysages. Son tableau d'*Adam et Ève dans le paradis terrestre*, qui fait partie du Musée, passe pour son chef-d'œuvre. Mort vers 1642.

* BREUGHEL (Pierre), surnommé d'*Enfer*, parce qu'il se plaisait à peindre des sabbats et des scènes de voleurs, né à Bruxelles en 1567, mort en 1625, était frère du précédent. La galerie de Florence possède un de ses tableaux représentant *Orphée qui joue de la lyre devant Pluton et Proserpine*.

* BREUGHEL (Abraham), surnommé *le Napolitain*, né à Anvers vers 1672, fut peintre de fleurs et de fruits; ses tableaux lui acquirent à la fois de la réputation et de la fortune. Il travailla à Rome où il était allé de bonne heure et où il s'était marié.

* BREUNING (J.-Jacques), voyageur allemand, né à Buchenbach en 1552, parcourut l'Europe, l'Égypte, la Palestine, la Syrie et plusieurs autres pays, revint dans sa patrie en 1580, et fut nommé en 1595 gouverneur de Jean Fréderic, duc de Wur-

temberg. Ce fut à la sollicitation de ce prince qu'il publia la *relation* de ses courses sous le titre de *Voyage en Orient*, Strasbourg, 1612, 1 vol. in-fol., en allemand, avec figures. Il mourut vers 1620.

* BREUNING (Chrétien-Henri), né en 1719 à Leipsig, où il professa le droit civil, mort en 1780, a beaucoup écrit sur *le droit naturel et politique*. Ses ouvrages sont peu estimés.

* BREVAL (John DURAND), écrivain anglais, fils du docteur Breval, servit dans les armées du duc de Marlborough, qui le fit capitaine, et l'employa dans ses négociations. Mort en 1739. Breval a publié : *des Voyages* en 4 vol. in-fol.; *Histoire de la maison de Nassau ; le Panier*, poëme ; *The art of Dres*, poëme; *M. Dermot* ou *le Cherche-fortune irlandais ; Calpé* ou *Gibraltar*, poëme ; il a aussi composé quelques pièces dramatiques.

* BREVENTANO (Étienne), auteur italien du 16e siècle, a composé un ouvrage sur les *Antiquités de Pavie* imprimé dans cette ville, 1570, in-4o; un *Traité* sur les misères de l'homme, Paris 1575, in-8o. On voit dans la bibliothèque ambrosienne de Milan plusieurs de ses ouvrages manuscrits.

* BRÈVES (François SAVARY de), né en 1560, fut nommé à diverses ambassades sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, et résida à Constantinople pendant vingt-deux ans. A son retour, vers la fin de l'année 1606, il fut envoyé par Henri IV à Rome, où il fit imprimer en arabe, *le Catéchisme* de Bellarmin, et un *Psautier* arabe avec une traduction latine ; deux maronites du mont Liban, Scialac et Sionita, présidèrent à l'édition. En 1615, il revint à Paris, où il amena Sionita et l'imprimeur Paulin. On y publia, cette même année, avec les mêmes caractères *les Articles du traité* fait en l'année 1604, entre Henri-le-Grand, roi de France, et le sulthan Amurath, de l'imprimerie des langues orientales, en turk et en français par Étienne Paulin, 1615, petit in-4o de quarante-huit pages. La reine-mère chargea Savary de l'éducation du frère du roi, place qu'il perdit en 1618, mais en conservant les bonnes grâces de la cour. Il mourut en 1628. Les Anglais et les Hollandais marchandèrent ses caractères et ses manuscrits orientaux ; le roi les fit acheter, et peu de temps après on établit à Paris une typographie orientale. Pendant près d'un siècle, on crut ces caractères perdus. Ce fut M. de Guignes qui retrouva les poinçons et les matrices dans un dépôt de l'imprimerie royale où ils sont encore aujourd'hui. Savary fit imprimer à Paris la relation de ses *Voyages* par les soins de du Castel son secrétaire, Paris, 1628, in-4o.

* BREVET (N....), né à La Rochelle, passa jeune à Saint-Domingue, où il fut secrétaire de la chambre d'agriculture au Port-au-Prince. Il y a publié un *Essai* sur la culture du café, 1768, in-8o, qui est le résultat de 35 années d'observations.

* BREVET DE BEAUJOUR (L.-C.), né à Angers, député d'Anjou aux états-généraux, et commissaire national près le département de Mayenne-et-Loire, sous le régime de la Convention. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 26 germinal an 2 (15 avril 1794) ; il était âgé de 30 ans.

BREVET D'INVENTION. *Voyez* Invention.

* BREVINT (Daniel), né à Jersey en 1616, passa en France le temps de la révolution, et retourna dans sa patrie à la restauration. Il mourut en 1696 à Lincoln, où il était chanoine. On a de lui un *Traité de l'Eucharistie*.

* BREVIO (Jean), prélat vénitien, vivait dans le 16e siècle, et composa 1 vol. de *poésies* et de *prose*.

* BREWER (Antoine), écrivain dramatique sous le règne de Jacques Ier. Sa vie n'est point connue, quoiqu'il ait passé pour un des beaux esprits de son temps. On a de lui six pièces dramatiques, dont l'une a pour titre : *Lingua ou les cinq sens*.

* BREWER (Samuel), botaniste, né à Trowbridge dans le Wiltshire où il avait une manufacture de laine. En 1728, il s'établit à Bradford dans le Yorkshire, où il travailla à un ouvrage intitulé : *Le guide de la botanique*, qui n'a jamais été imprimé.

* BREYDEL (Charles), surnommé le Chevalier, né à Anvers en 1677, peintre célèbre. Il composait facilement, et fit une très-grande quantité de tableaux. Sa touche est ferme, son dessin assez correct, et ses ouvrages seraient sans prix, s'il eût consulté plus souvent la nature. Il mourut à Gand en 1744.

* BREYDEL (François), né à Anvers en 1679, peignit d'abord le portrait avec succès, ensuite des *assemblées*, des *fêtes*, des *carnavals ;* ses tableaux sont bien composés et d'une bonne couleur ; on recherche

ceux où il a varié les figures et dont les habillements sont à la mode du temps. Il mourut à Anvers en 1750.

* BREYDENBACH (Bernard de), doyen de l'église de Mayence dans le 15e siècle, fit un voyage à Jérusalem et au mont Sinaï, dont il fit imprimer *la relation* en latin à Mayence, 1486, in-fol. On croit que c'est le plus ancien livre où se trouve l'alphabet arabe. Il contient aussi un petit vocabulaire de 230 mots turks, les plus usuels.

*BREYER (Remi), chanoine de Troyes, où il naquit en 1669, mort en 1749 dans la même ville. On a de lui : *Catéchisme des riches*, à l'occasion de l'hiver de 1709; *Traduction* des lettres de saint Loup, évêque de Troyes, et de saint Sidoine, évêque de Clermont; *Mémoires* où l'on prouve que la ville de Troyes en Champagne est la capitale de la province. Ce mémoire, plein de recherches, termina le différent à l'avantage de la ville de Troyes contre celle de Reims.

* BREYN (Jacques), botaniste, né à Dantzig en 1637, mort dans la même ville en 1697. Il a donné : *Plantarum exoticarum centuria*, Gedani, 1678 et 1699, in-fol. fig.; *Prodromus* 1 *et* 2 *plantarum rariorum*, 1680 et 1689, in-4o; ces ouvrages sont devenus rares.

* BREYN (Jean-Philippe), naturaliste et médecin, fils du précédent, né à Dantzig en 1680, et mort en 1764, fut membre de l'Académie des Curieux de la Nature et de la Société royale de Londres. Il a donné à ces deux Sociétés savantes plusieurs *Mémoires* intéressants. En 1703, il fit un voyage en Italie pendant lequel il s'occupa surtout à faire des recherches sur la botanique et sur l'histoire naturelle de ces belles contrées. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *De fungis officinalibus*, Leyde, 1702, in-4o : c'est un traité des champignons comestibles; *Historia naturalis cocci radicum tinctorii*, etc., Dantzig, 1731, in-4o : c'est l'histoire naturelle de la cochenille de Pologne, nommée *cocus polonicus*, insecte vivant sur la racine d'une plante; on y trouve aussi la description des espèces de l'Amérique qui produisent la cochenille du commerce. J.-Phil. Breyn est aussi l'auteur de la savante préface de l'édition de la *Flore prussienne*, publiée par Helwing.

* BREZ (Jacques), ministre protestant né à Middelbourg en 1771, mort en 1798, a publié : *Voyage intéressant pour l'instruction de la jeunesse*, etc., Utrecht, 1789; *Histoire des Vaudois*, ib, 1796; *Flore des insectophiles*, etc., ib., 1791.

* BREZÉ (Pierre de), comte de Maulevrier, grand-sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie, jouit d'une grande faveur sous Charles VII; mais Louis XI ne le traita pas avec autant de bienveillance que son père. Ce prince le fit enfermer au château de Loches, d'où il ne sortit qu'après avoir consenti au mariage de son fils, Jacques de Brezé, avec une sœur naturelle du roi (Charlotte, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel), que son mari surprit depuis en adultère et tua de sa propre main. En 1465, lorsque la guerre du bien public fut allumée, le roi le consulta, et son avis fut qu'on allât chercher le comte de Charolais au lieu de l'éviter, et qu'on lui livrât bataille; mais le soupçonneux Louis XI craignit qu'il ne fût d'intelligence avec ses ennemis et le lui laissa apercevoir. Brezé, qui tournait tout en plaisanterie, ne se défendit que par une réponse de ce genre, qui parut satisfaire le roi. Louis lui donna le commandement de l'avant-garde à la fameuse journée de Montlhéri, et Brezé chargea avec si peu de ménagement qu'il fut tué des premiers, le 14 juillet 1465. Il était vêtu de la cotte d'armes du roi, qu'il avait prise pour donner le change à l'ennemi.

* BREZILLAC (Jean-François de), bénédictin de Saint-Maur, né à Fanjaux, diocèse de Mirepoix, en 1710. On lui doit la traduction du *Cours de mathématiques* de Wolf, qu'il fit avec dom Pernetti, et le second volume de l'*Histoire des Gaules*, dont son oncle Jacques Martin avait publié le premier en 1752. Mort en 1780.

* BREZOLLES (Ignace MOLY de), docteur de Sorbonne, est auteur d'un traité sur la *juridiction ecclésiastique*, 1768, 2 vol. in-4o. Il mourut en 1788.

* BRIANDE D'AGOULT, comtesse de Lême, fit l'ornement de la célèbre cour d'amour établie à Avignon, lorsque cette ville était sous la domination des papes.

* BRIANT (dom Denis), bénédictin de Saint-Maur, auteur de quelques ouvrages qui sont restés manuscrits : *Mémoire sur l'abbaye de Saint-Vincent du Mans ; Cenomania*, histoire de la province du Maine et de ses comtés. On en trouve des copies dans plusieurs bibliothèques. Il mourut en 1716.

*BRIANVILLE (Cl.-Oronce FINÉ de),

abbé de Saint-Benoît de Quincy en Poitou, mort en 1675. On a de lui : *Abrégé méthodique de l'histoire de France, avec les portraits des rois*, Paris, 1664, in-12: les gravures en sont estimées ; *Projet de l'histoire de France en tableaux pour monseigneur le dauphin*, Paris, 1665, in-fol. ; *Histoire sacrée en tableaux, avec leur explication*, Paris, 1670-71-75, 3 vol. in-12, recherchée pour les figures de Séb. Leclerc.

* BRIARD (Jean), natif de Bailleul en Hainaut, mort en 1520, vice-chancelier de l'université de Louvain, ami d'Érasme. On a de lui plusieurs *traités* en latin, un *sur la loterie*, un autre *sur la cause des indulgences*, etc.

* BRIARD (Gabriel), peintre d'histoire, né à Paris. Ayant gagné le grand prix en 1749, il partit pour l'Italie. De retour à Paris, Briard fut agréé à l'Académie en 1761, et reçu membre de cette compagnie en 1768, sur un tableau représentant *Herminie au milieu des bergers*. Il dessinait assez correctement, surtout sur le papier ; il peignait peut-être trop facilement, et n'était point coloriste. Il y avait environ un an qu'il avait été nommé professeur, lorsqu'une mort prématurée l'enleva en 1777.

* BRIARDE (Lambert de), président du conseil de Malines, natif de Dunkerque, mort en 1557. Il a laissé: *Tractaet, hoe en in wat manieren nae dispostie van geschreven rechten schuldig is ende behoort te procederen in actien personele, criminele*, etc., Anvers, 1562, in-12.

* BRIAS (Charles de), théologien, natif de Saint-Guislain en Hainaut, prit l'habit des carmes déchaussés à Douai et mourut en 1686, âgé de 60 ans. On a de lui : *Thomistarum triumphus*, Douai, 1670, 3 vol. in-4° : le célèbre Steyaert loua d'abord l'auteur comme ayant bien mérité de saint Augustin et de saint Thomas; mais dans la suite il lui fut peu favorable ; *Funiculus triplex, quo necessitas Anglici luminis D. Thomæ ad veram S. Augustini intelligentiam insolubiliter stringitur*, Cambrai, 1675, in-4°. On peut regarder cet ouvrage comme la suite et l'apologie du précédent

* BRICCI, mais plus exactement BRIZZIO (François), peintre, élève de Passaroti et plus tard de Louis Carrache, a gravé différents sujets à l'eau forte. Il était né à Bologne, où il mourut en 1623, âgé de 49 ans.

* BRIARÉE (*Mythologie.*), un des géants qui attaquèrent le ciel, avait cent mains et cinquante têtes. Il fut vaincu par Neptune, qui l'emprisonna sous l'Etna.

* BRICCIO (Jean), né à Rome en 1581, mort dans la même ville en 1646, est un des écrivains les plus féconds de l'Italie. Son père, qui était matelassier, le destinait à la même profession ; mais le jeune Briccio, employant à s'instruire tous les instants qu'il pouvait dérober au travail, parvint à apprendre seul toutes les sciences. La peinture ne lui fut point étrangère ; le célèbre Frédéric Zucchari lui enseigna cet art. On cite de lui plus de 80 ouvrages, parmi lesquels on distingue des *comédies*, des *vies des saints*, des *écrits ascétiques*, des *histoires*, des *poésies diverses*.

* BRICCIO (Plautille), fille du précédent, avait de grandes connaissances dans l'architecture. On lui doit le plan du petit palais français bâti hors et près de la porte Saint-Pancrace. C'est elle aussi qui donna le dessin de la chapelle de Saint-Benoît, dans l'église de Saint-Louis-des Français.

* BRICCIO (Paul), d'une ancienne famille de Bra en Piémont, religieux récollet, eut le titre de théologien de la duchesse de Savoie, fut élu évêque d'Halle en 1642, et mourut en 1665. Il a publié quelques ouvrages sur l'histoire ecclésiastique de l'Italie.

* BRICE (Saint), évêque de Tours, d'une famille distinguée de cette ville. Quoique élevé par saint Martin, sa jeunesse fut très-orageuse ; il revint de ses égarements et succéda vers l'an 400 à son maître, qui l'avait désigné pour son successeur. Des ennemis jaloux de son mérite dirigèrent contre lui des calomnies qui trompèrent le peuple de Tours ; il fut chassé de son siége, obligé de se retirer à Rome, mais fut rappelé quelques années après, et mourut au milieu de son troupeau le 13 novembre 444. Sa fête fut long-temps célébrée en France.

* BRICE (Germain), en latin *Brixius*, né à Auxerre, mort en 1538, chanoine de la cathédrale de Paris et aumônier du roi, a laissé des *vers* latins et une traduction de plusieurs ouvrages de saint Chrysostome.

* BRICE (Germain), né à Paris en 1652, mort en 1727, est auteur d'une *Description de Paris*, 1685, 2 vol. in-12, qui a eu environ dix éditions. La dernière est de 1752, 4 vol. in-12 ; ouvrage curieux, quoique mal écrit et quelquefois inexact.

* BRICE (dom Ét.-Gabriel), neveu du précédent, bénédictin de Saint-Maur, né à Paris en 1697, fut chargé, depuis 1731, de

diriger la nouvelle *Gallia christiana*, 13 vol. in-fol., et mourut en 1755.

* BRIÇONNET (Guill.), cardinal, né à Tours dans le 15e siècle, fut d'abord commis à la généralité du Languedoc, puis nommé par Louis XI directeur des finances de cette province. Il remplit les devoirs de sa charge avec tant d'exactitude et d'intégrité que ce prince, en mourant, le recommanda vivement à Charles VIII, son successeur. Briçonnet sut flatter l'ardeur guerrière du nouveau roi, qui, à sa persuasion, ne tarda pas entreprendre, contre l'avis de son conseil, la conquête du royaume de Naples. Gagné par Ludovic Sforce, il engagea le jeune monarque à signer un traité secret avec le duc de Milan, et promit de rassembler l'argent nécessaire pour l'expédition d'Italie. Le roi le nomma surintendant des finances, lui accorda la première place en son conseil, et ne se dirigea que par ses avis. Devenu veuf, il était entré dans les ordres, il avait même obtenu l'evêché de Saint-Malo; Alexandre VI, qui l'avait d'abord excité à la guerre, lui promit le chapeau de cardinal s'il parvenait à détourner le coup qui menaçait l'Italie. Mais Briçonnet n'en pressa pas moins l'expédition; et, malgré le mauvais état des finances, il vint à bout de faire face aux besoins des deux armées de terre et de mer qui devaient attaquer le royaume de Naples. Malgré cette apparence de désintéressement, sa conduite politique, pendant le cours de cette expédition, ne fut pas toujours conforme à la bonne foi. Charles VIII, qui venait d'entrer à Rome en vainqueur irrité, se réconcilia avec Alexandre VI, d'après le conseil de Briçonnet, ce qui valut à celui-ci le chapeau de cardinal. La mort prématurée du monarque trompa son ambition et fut pour lui un coup de foudre. Se voyant déchu du ministère, il se retira à Rome, après avoir toutefois sacré Louis XII, en sa qualité d'archevêque de Reims. Le roi le chargea de convoquer à Pise un concile composé des cardinaux ennemis de Jules, pour corriger les mœurs du chef et des membres de l'église. Ce concile fut transféré à Milan, puis à Lyon. Briçonnet y déploya beaucoup de vigueur; aussi fut-il cité à Rome, excommunié et privé de la pourpre. Louis XII ne tarda pas à le récompenser de son zèle, en lui donnant la riche abbaye de Saint-Germain-des-Prés et le gouvernement du Languedoc. Après la mort de Jules, il fut absous des censures fulminées contre lui, et mourut en 1514, dans un âge très-avancé.

* BRIÇONNET (Robert), archevêque de Reims, frère du précédent, mourut à Moulins en 1497, après avoir exercé la charge de chancelier pendant 22 mois.

* BRIÇONNET (Denis), autre frère de Guillaume, fut évêque de Toulon et de Saint-Malo. Il servait tous les jours treize pauvres à sa table. Vers la fin de sa vie, il se démit de ses évêchés, ne conservant que ses abbayes. Il mourut en 1536.

* BRIÇONNET (Guill.), fils du cardinal-ministre, fut évêque de Meaux en 1516, et appela près de lui quelques savants qui tenaient secrètement aux opinions nouvelles, afin qu'ils les répandissent dans son diocèse. Ce prélat cultiva les lettres et enrichit la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Il mourut en 1533, à 65 ans.

* BRIDAINE (Jacq.), missionnaire célèbre, né près d'Uzès en 1701. A peine revêtu des premiers ordres, il fut inopinément envoyé à Aigues-Mortes pour y prêcher le carême. Le mercredi des cendres, après avoir vainement attendu des auditeurs à la porte de l'église, il en sort, couvert d'un surplis, en agitant une sonnette qu'il fait retentir de carrefour en carrefour. A ce spectacle chacun s'arrête, la foule grossit à la suite du missionnaire, et, curieuse de voir où doit aboutir cette singulière scène, se précipite sur ses pas dans le temple. Bridaine alors monte en chaire, entonne un cantique sur la mort, et pour toute réponse aux éclats de rire qu'il excite, paraphrase ce terrible sujet avec une véhémence qui fit bientôt succéder à une bruyante dérision le silence, l'attention et l'effroi. On assure qu'il employa souvent des moyens encore plus extraordinaires pour attirer le peuple à ses exercices. Sa voix, si forte et si sonore, qu'elle pouvait facilement être entendue de 10,000 personnes, ajoutait beaucoup à la puissance de ses discours; il ne manquait pas, pour en augmenter l'impression, de la rattacher à celle que produit toujours sur la multitude le matériel du culte, la solennité des fêtes, la pompe des cérémonies. Il fit, avec le même éclat et le même succès, 256 missions dans le cours de sa vie, et, quelques provinces du nord exceptées, il n'y a pas en France, pour ainsi dire, une ville, un bourg, un village, où il n'ait porté le soin de son apostolat.

Le pape Benoit XIV lui conféra le pouvoir de faire la mission dans toute l'étendue de la chrétienté. Cette marque insigne de confiance redoubla la ferveur de son zèle. Il venait encore d'en donner de nouvelles preuves dans une mission à Villeneuve-les-Avignon, quand la mort le frappa à Roquemaure en 1767. Ses cantiques, d'abord intitulés : *Cantiques spirituels à l'usage des missions du diocèse d'Alais*, et ensuite simplement *Cantiques spirituels*, ont été imprimés 47 fois. M. l'abbé Carron a, dans la vie de Bridaine, publiée sous le titre de *Manuel des prêtres*, inséré plusieurs extraits de ses *sermons* écrits.

* BRIDAN (Charles-Ant.), statuaire, né à Ruvière en Bourgogne l'an 1730, remplit pendant 32 ans les fonctions de professeur à l'Académie de peinture et de sculpture, et mourut à Paris en 1805. Son groupe de l'*Assomption*, exécuté en 1776, est dans la cathédrale de Chartres. Ses statues de Vauban et de Bayard ornent la galerie des Tuileries, et son Vulcain est placé dans le jardin du Luxembourg.

* BRIDAULT (Jean-Pierre), maître de pension à Paris, mort en 1761, a composé pour l'usage de ses élèves deux ouvrages classiques justement estimés : *Phrases et sentences* tirées des comédies de Térence, Paris, 1755, in-12; *Mœurs et coutumes* des Romains, Paris, 1755, 2 vol. in-12.

* BRIDGE (Guillaume), théologien puritain, né en 1600. D'abord pasteur à Roterdam, ensuite membre de l'assemblée du clergé à Westminster, et ministre à Yarmouth. Il mourut en 1670. Ses *Discours* sont estimés.

* BRIDGES (Noé), littérateur anglais du 17e siècle, fut secrétaire du parlement qui se rassembla en 1643 On lui doit quelques ouvrages devenus rares, et qui sont recherchés des curieux : *The art of short and secret writing*, Londres, 1659, in-12 : c'est un des plus anciens traités que nous ayons sur la tachygraphie; on y traite aussi de l'écriture en chiffres; *Lux mercatoria, arithmetik natural and decimal*, Londres, 1661.

* BRIDGEWATER (Jean), théologien, né dans le Yorkshire, archidiacre de Rochester. Pressé par les remords de sa conscience, qui lui reprochait son adhésion extérieure à la nouvelle religion, il abandonna tous ses bénéfices, et se retira au collége anglais de Douai, emmenant avec lui plusieurs de ses disciples qu'il avait élevés secrètement dans les principes du catholicisme. Il se rendit ensuite à Rome, puis en Allemagne, où il était encore en 1594. On ignore le lieu et l'époque de sa mort. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Concertatio ecclesiæ cath. in Angliâ contra calvino-papistas et puritanos sub Elizabethâ reginâ*, Trèves, 1694, in-4o. Ce livre contient la relation des souffrances et de la mort de plusieurs catholiques en Angleterre.

* BRIDGEWATER (François ÉGERTON, duc de), né en 1736, mort en 1808, est le premier qui ait formé le projet et supporté les dépenses d'un canal navigable en Angleterre. Ce canal commence à Worsley, à environ sept milles de Manchester, où le duc fit creuser un bassin capable de contenir tous les bateaux. Il traverse une montagne au moyen d'un passage souterrain assez large pour que les barques, bâties à la sole, y soient remorquées près d'un mille sous la montagne. Alors le passage se divise en deux parties, qu'on peut suivre à volonté. Il est taillé dans le roc vif en certains endroits, et dans d'autres il est voûté en briques; des conduits pour la circulation de l'air sont ménagés d'espace en espace, dans la voûte, jusqu'au sommet de la montagne; l'arcade de l'entrée a six pieds de largeur, et s'agrandit d'espace en espace, pour que les barques puissent se croiser. Le canal, dans les autres endroits, est traversé par les grandes routes, au moyen d'arcades en ponts. Mais un des travaux les plus étonnants de cette construction, c'est l'aquéduc depuis la rivière d'Irwel, où le canal passe plus de 40 pieds au dessus de la rivière, de sorte que l'on voit les barques passer dans le canal, et les vaisseaux au dessous dans la rivière, à pleines voiles. Cet aquéduc commence à Bostonbridge, à 3 milles de Worsley, et se continue l'espace de 200 verges, au travers d'une vallée. Depuis, le duc a prolongé son canal jusqu'à Mersey. Ces constructions lui coûtèrent des sommes énormes, mais elles lui ont procuré une fortune immense.

* BRIDGMAN (sir Orlembo), jurisconsulte anglais. A la restauration, il fut fait 1er baron de l'échiquier, ensuite lord garde du grand sceau. Mais cette place lui fut ôtée en 1672. On a de lui un *Traité des cessions*.

* BRIDPORT (lord Henri-Hood), vice-

amiral anglais, né dans le Devonshire, entra dans la marine, et se distingua dans la guerre de la révolution d'Amérique. En 1793, chargé du commandement de la flotte de la Méditerranée, il occupa la ville de Toulon au nom de Louis XVII, mais il ne put se maintenir contre les forces républicaines; obligé de l'évacuer à la hâte, il fit incendier avec les arsenaux tous les vaisseaux qu'il ne put emmener. Il cingla vers la Corse, s'en empara, et fut aussi forcé de l'abandonner. Ensuite il commanda une division de la grande flotte qui combattit l'escadre française près d'Ouessant, et protégea la descente de Quiberon en 1795. Il mourut le 26 janvier 1816, âgé de 92 ans.

* BRIDOUL (Toussaint), jésuite, né à Lille en 1595, mort en 1672, a écrit la *Vie* de François Cajétan et quelques autres *ouvrages de piété*.

* BRIE (Jehan de), né à Coulommiers en Brie, connu sous le nom de Bon-Berger. Il vint à Paris, et servit en qualité de domestique chez un chanoine de la Sainte-Chapelle. Ce fut alors qu'il écrivit son livre : *Le Vrai régime des bergers et bergères, par le rustique Jehan de Brie*. Cet ouvrage, composé en 1379, ne fut imprimé qu'en 1530. Les premiers exemplaires ne portaient aucune date; on en voit un à la bibliothèque de l'Arsenal.

* BRIE (N. de), fils d'un chapelier de Paris, mort en 1716, plus connu par les épigrammes de J.-B. Rousseau contre lui que par *les Héraclides*, tragédie, et *le Lourdaut*, comédie en un acte qu'il fit représenter, mais qui ne fut pas imprimée. On a de lui un roman d'un assez bon goût, intitulé : *le duc de Guise*, surnommé le Balafré.

* BRIE (Edme-Wilquin, sieur de), fut l'un des acteurs de la troupe de Molière. Mort en 1675.

* BRIE (Catherine LECLERC de), femme du précédent, jouait dans le grand tragique et dans le noble comique; elle excellait surtout dans le rôle *d'Agnès* de *l'École des femmes*. Quelques années avant sa retraite, on voulut l'engager à céder ce rôle à mademoiselle Ducroisi, nouvellement admise, mais le parterre demanda si hautement madame de Brie, qu'on l'alla chercher chez elle, et on l'obligea de jouer dans son habit de ville. Dès lors elle garda ce rôle jusqu'à sa sortie du théâtre, à l'âge de 65 ans. Elle mourut en 1706.

* BRIEN, surnommé *Boroïhmh*, ou le vainqueur qui impose des tributs, souverain célèbre de l'ancienne Irlande, né en 926. Il donna son nom à sa postérité, et fut successivement, et pendant 56 années, roi de Thomond ou de la Momonie septentrionale, des deux Momonies, de la moitié méridionale de l'Irlande entière. Il remporta quarante-neuf victoires sur les Danois, qui infestaient l'Irlande, et qui avaient établi leur domination dans plusieurs parties de cette île. A mesure qu'il avançait dans ses conquêtes, il rétablissait partout l'ordre et le culte du vrai Dieu. Les monarques de Dublin et de Lagénie conjurèrent contre Brien, et menaçaient de faire renaître de leurs cendres les usurpateurs danois. Il fut obligé de combattre pendant deux années, mais ensuite il en passa dix dans une paix profonde, s'occupant plus efficacement que jamais à relever les églises, à fonder des universités, des écoles; il régénéra sa nation, protégea les sciences et les arts. Des villes furent entourées de murailles; des routes, des ponts furent construits pour la commodité des voyageurs; des hospices les recevaient, tandis que des détachements armés veillaient à leur sûreté sur les chemins. Une nouvelle armée de Danois, aidée par quelques habitants du pays, vint attaquer Dublin. Brien la rencontra le 23 avril 1014, dans les plaines de Cloutar. Il était alors âgé de 88 ans, et avait autour de lui ses quatre fils dont l'aîné en comptait 63, et un de ses petits-fils 16. C'était le vendredi-saint. A la tête de 30,000 hommes, tenant d'une main l'épée et de l'autre un crucifix, il s'élança sur les ennemis : la bataille fut sanglante, et dura depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Les Danois prirent la fuite, laissant sur le champ de bataille 14,000 morts; la plupart de leurs princes et de leurs généraux étaient de ce nombre. Brien eut la gloire d'anéantir la domination danoise en Irlande, mais cette gloire fut chèrement achetée : son fils aîné, Morrough, fut tué par un Danois blessé auquel il venait de sauver la vie; son petit-fils Turlogh avait péri dans l'action; et tandis que Brien lui-même, retiré dans sa tente, rendait grâces au Dieu des armées, un Danois, lui lançant à la tête sa hache, l'étendit raide mort. Sa postérité continua de régner pendant 500 ans. Teige et Donough, ses fils, non contents de régner sur la Momonie, prétendirent à la monarchie suprême. Donough, cédant à

son ambition féroce, suscita une émeute dans laquelle Teige fut tué, et il gouverna seul l'Irlande méridionale.

* BRIEN (Turlogh-Mac-Teige O), fils de Teige, vengea la mort de son père; après dix ans de guerre, il détrôna son oncle Donough en 1063. Celui-ci se rendit à Rome, déposa la couronne aux pieds du souverain pontife, et fit pénitence dans un couvent de la même ville. Les deux Momonies reconnurent Turlogh pour leur suzerain : il prit alors le titre de monarque d'Irlande. Il sut maintenir la paix dans ses états, eut toutes les vertus de son aïeul, et mourut en 1086, âgé de 77 ans.

* BRIEN (Moriertach ou Morthogh-Mac-Turlogh O), surnommé le Grand, deuxième fils du précédent, perdit son frère aîné presque en même temps que son père, et fut proclamé roi de Momonie. Il déclara la guerre à tous les souverains de l'Irlande, fit prisonnier en 1088 le roi de Lagénie, et tua deux rois de Midie dans le combat qu'il leur livra en 1094 et en 1106. Après la première de ces victoires, le Shannon et le lac Rée furent couverts de ses vaisseaux, et ses soldats inondèrent la Connacie. Il vainquit et tua l'héritier de cette couronne dont il s'empara. Morthogh avait encore à résister à de puissants ennemis. Son frère Dermod avait excité la guerre civile dans le sein de la Momonie, sur laquelle le roi d'Ultonie, son compétiteur, ne lui céda jamais la suzeraineté. L'Irlande allait être déchirée par ces partis différents; mais le clergé sut prévenir les maux qui menaçaient la patrie. Après avoir soumis quatre provinces sur cinq, Morthogh crut son ambition satisfaite, et se fit couronner à Zéamor. Depuis ce moment, il se montra juste et l'ami de la religion. Il fut en correspondance avec Henri I[er], roi d'Angleterre, et le pape Pascal II eut pour la première fois un légat auprès du roi d'Hibernie. Les derniers jours de Morthogh furent malheureux. Il fut atteint en 1114 d'une maladie de langueur. Son frère Dermod, auquel il avait tant de fois pardonné, usurpa la couronne de Momonie. La guerre intestine désola ce royaume pendant une année. Enfin Dermod fut livré par son propre parti entre les mains de son frère, qui lui pardonna encore, et même abdiqua en sa faveur l'an 1116.

* BRIEN (Connor na-Catharacht O), fils de Dermod, successeur de son père en 1120. Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, de nouvelles factions s'élevèrent, et il eut à reconquérir le domaine de ses ancêtres; mais enfin il obtint la monarchie de l'Irlande méridionale, et même le titre de roi de l'Irlande entière. Dès lors il ne songea plus qu'au bonheur de ses sujets, et bâtit en Momonie des cités, des châteaux, des églises, des hospices. Il mourut en 1142. Avec ce prince, non moins habile dans le cabinet que redoutable sur le champ de bataille, expira la gloire et la dignité du nom de Brien.

* BRIEN (Turlogh-Mac-Dermod O), frère du précédent, et son successeur au trône de Momonie, fut dépouillé de ce royaume en 1151; il ne lui resta que son royaume patrimonial de Thomond qu'il mit sous la protection du 1[er] O Connor, souverain de l'Irlande en 1156. Il mourut en 1167, laissant cinq fils dont trois se disputèrent la couronne.

* BRIEN (Donal-More O), le deuxième des cinq fils du précédent, s'établit sur le trône paternel en 1168, après une lutte sanglante entre ses frères et lui. Ce fut un prince brave et belliqueux. Ayant eu l'imprudence de favoriser l'entrée des Anglais dans la Momonie, en 1170, pour combattre avec eux Toderic O Connor, il ne tarda pas à trouver des ennemis dans ces alliés dangereux; il remporta sur eux, en 1192, la victoire de Thurles qui lui mérita le surnom de More ou de Grand. Il mourut en 1194.

* BRIEN (Donogh-Cairbréach-Mac-Donal-More et Donogh-Mac-Connor O), régnèrent sur le Thomond à trois siècles de distance. Le premier, soutenu par les Anglais, détrôna l'un de ses frères, Morthogh-Fioun, en 1211, et rendit hommage au roi Jean, qui lui accorda l'investiture du Thomond. Il mourut en 1242. Dix-neuf O Brien, c'est-à-dire petit-fils de Brien, tant en lignes collatérales qu'en lignes directes, se succédèrent au trône de Thomond, entre le Donogh-Cairbréach, dont nous venons de parler, et l'autre Donogh, surnommé le Gras, qui en fut dépouillé par Henri VIII en 1543. Depuis cette époque on a vu sortir de cette famille deux branches, dont l'aînée s'est éteinte dans la personne de Ant.-Th.-M. Septimanie O Brien, fille de lord Jacobite-Ch. O Brien, vicomte de Clare, depuis comte de Thomond, qui servit dans les armées françaises et obtint le bâton de maréchal : la

branche cadette subsiste encore avec éclat en Irlande. (Ces détails sur les O Brien sont empruntés de M. le comte de Lally Tolendal, pair de France.)

* BRIENEN (Abraham VAN), né à Utrecht en 1606, mort en 1682, théologien janséniste hollandais, fit plusieurs voyages à Rome pour les affaires de l'évêché d'Utrecht, dont il était premier vicaire. On a de lui, sous le nom supposé de Van der Mat, plusieurs *Dissertations théologiques*, réimprimées à Leyde en 1709.

* BRIENNE (Gauthier de), d'une illustre famille, qui tirait son nom de la ville de Brienne-sur-Aube en Champagne, signala son courage à la défense de la ville d'Acre contre les Sarrasins en 1188. Il fut ensuite roi de Sicile et duc de la Pouille, par son mariage avec Marie Alberic, et mourut d'une blessure qu'il avait reçue en défendant les droits de sa femme, l'an 1205.

* BRIENNE (Gauth.), le Grand, fils du précédent, fut comte de Brienne et de Jafa. Il passa dans la Terre-Sainte, où il se distingua contre les Sarrasins; mais ceux-ci, l'ayant fait prisonnier, le firent mourir cruellement en 1251.

* BRIENNE (Jean de), fils d'Érard II, comte de Brienne, et d'Agnès de Montbelliard, né dans la seconde moitié du 12e siècle. Les chrétiens de la Palestine ayant fait demander à Philippe-Auguste un époux pour Marie, fille d'Isabelle et de Conrad de Montferrat, héritière du royaume de Jérusalem, le roi de France choisit Jean de Brienne, qui réunissait toutes les qualités d'un vrai chevalier français. Il partit pour la Terre-Sainte en 1209, épousa Marie, et se fit sacrer roi de Jérusalem dans la ville de Tyr. Son arrivée dans la Palestine fut signalée par quelques avantages remportés sur les Sarrasins; mais comme il n'avait amené avec lui qu'un petit nombre de chevaliers, ses succès ne furent que passagers Le pape lui conseilla, pour intéresser l'empereur Frédéric II au sort du royaume de Jérusalem, de lui donner sa fille Yolande en mariage. Jean de Brienne y consentit, et Frédéric prit d'avance le titre de roi de Jérusalem, mais ne partit point pour la Palestine. Dès lors l'Occident fut troublé par les querelles du pape et de l'empereur, et Jean de Brienne commanda les armées du souverain pontife contre son gendre. Il eut bientôt un autre empire, celui de Constantinople, auquel il fut élevé par les barons français en 1229. Il défendit sa capitale contre les Grecs et les Bulgares, ruina leur flotte, les défit une seconde fois, et les épouvanta tellement qu'ils n'osèrent plus reparaître. Il mourut en 1237. Il était brave et prudent; mais son avarice ternit ces belles qualités et hâta la ruine de l'empire.

* BRIENNE (Gauthier de), arrière-petit-fils de Gauthier-le-Grand, était fils de Gauthier et de Jeanne de Châtillon. Il fut élevé à la cour de Robert-le-Bon, roi de Naples. Le prince Charles, fils de Robert, l'envoya à Florence, l'an 1326, en qualité de son lieutenant-général. Brienne tenta ensuite de reprendre le duché d'Athènes; mais cette entreprise ne réussit point; il vint en France, et fut très-utile au roi Philippe de Valois, dans la guerre que ce prince soutint contre les Anglais, en 1340. Comme il revenait, en 1342, de la cour de ce monarque pour se rendre à Naples, il passa de nouveau à Florence, au moment où le peuple, irrité de la perte de Lucques, accusait son gouvernement. Gauthier profita de l'occasion pour se faire nommer seigneur de Florence. Il séduisit tous les partis par de vaines promesses, et les trompa par de faux serments; mais il n'eut pas plus tôt obtenu le pouvoir souverain qu'il s'abandonna aux passions les plus honteuses. Il amassa des sommes énormes par les plus criantes exactions, fit périr sur l'échafaud un grand nombre de citoyens respectés, et provoqua de tant de manières la haine des Florentins, que toutes les classes du peuple se déclarèrent en même temps contre lui. La multitude prit les armes et vint l'assiéger dans son palais. Après s'y être défendu huit jours, il fut obligé de capituler, d'abandonner aux vengeances du peuple les ministres de ses cruautés, de renoncer à la seigneurie de Florence et de sortir de la ville; ce qu'il fit le 26 juillet 1343; et dès lors ce jour a été solennisé chaque année à Florence. Gauthier de Brienne revint en France, où le roi lui donna, au mois de mai 1356, la charge de connétable. Il fut tué le 19 septembre suivant à la bataille de Poitiers, sans avoir eu d'enfant. Sa sœur Isabeau, héritière de sa branche, épousa Gauthier d'Enghien, et Marguerite d'Enghien, fille d'Isabeau, porta tous les biens de sa mère dans la maison de Luxembourg.

* BRIENNE LOMÉNIE. *Voyez* Loménie.

* BRIET (Philippe), jésuite bibliothécaire du collége de Paris, né à Abbeville en 1601, mort en 1668. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Parallela geographiæ veteris et novæ,* Paris, 1648 et 1649, 3 vol. in-4°, avec 125 cartes en taille douce; *Annales mundi, sive chronicon ab orbe condito ad annum Christi* 1660, Venise, 1693, 7 volumes in-12. Cette édition est la meilleure et la plus complète. L'auteur suit, à peu de chose près, la chronologie du P. Petau.

* BRIEUC (Saint), en latin *Briochus*, né dans la Grande-Bretagne vers l'an 409, fut un des principaux disciples de saint Germain l'Auxerrois, lors de la mission de ce prélat, qui l'emmena en France et lui conféra le sacerdoce. Quelque temps après, Brieuc retourna dans sa patrie, fit de nombreuses conversions, et fonda l'église connue sous le nom de *Gironde-Lann*. A 70 ans il passa dans l'Armorique (Bretagne), y bâtit un monastère au pays de Léon, sur un terrain que lui donna le comte de Liwil, son parent, souverain d'un canton de l'Armorique. Ce monastère, où mourut le fondateur en 502, a été l'origine de la ville de Saint-Brieuc.

* BRIEUX (Jacq. MOISANT de), natif de Caen, fondateur de l'Académie de cette ville, conseiller au parlement de Metz, mort en 1674, âgé de 60 ans. On a de lui : des *lettres* et des *poésies latines* qui ne sont guère au dessus du médiocre; un essai sur l'*Origine de quelques coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales*, Caen, 1672, in-12, livre très-curieux et fort rare, qui mériterait les honneurs d'une 2e édition.

* BRIGA (Melchior della), savant mathématicien jésuite, né à Césène en 1686, mort à Sienne en 1749. Ses principaux ouvrages sont : *Philosophiæ veteris et novæ concordia,* Florence, 1725; *Scientia eclipsium ex imperio et commercio Sinarum illustrata,* Rome et Lucques, 1744-45-47, 3 vol. in-4°, d'environ 800 pages.

* BRIGANT (Jacques le), glossographe né à Pontrieux en 1720. L'étude des langues fut l'objet principal de ses travaux; il les faisait dériver toutes du celtique. Il s'occupa aussi de minéralogie, et découvrit en Bretagne des carrières de marbre qui n'ont point été exploitées. Il avait été marié deux fois et avait eu 22 enfants; mais, vers la fin de sa vie, il en avait perdu plusieurs; le reste de ses fils était à l'armée, il se trouvait isolé lorsque le brave Latour-d'Auvergne-Corret (*voyez* ce nom), son compatriote et son ami, proposa de prendre la place du plus jeune de ses fils et le remplaça en effet à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le Brigant mourut en 1804. Il a laissé plusieurs ouvrages imprimés et d'autres en manuscrit. La plupart sont relatifs à l'origine des langues, à la langue primitive, et à l'origine des sociétés et du langage. Le plus remarquable est celui intitulé : *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, ou *prospectus de l'ouvrage intitulé : la Langue primitive conservée*, Paris, 1787, in-4°.

* BRIGANTI (Annibal), médecin et naturaliste du 16e siècle, né à Chieti dans le royaume de Naples, est auteur de plusieurs *Traités* de médecine peu remarquables. Il avait fait un *ouvrage* sur la production de la manne et sur la manière dont on en fait la récolte. Cet ouvrage, resté manuscrit, servit beaucoup à Donato Altomare pour la composition de son traité *De mannæ vicibus*, 1562, in-4°.

* BRIGENTI (Ambroise), capucin, auteur d'un ouvrage savant intitulé : *Glossographia onomatographica*, etc., Mantoue, 1702, in-fol.: l'ouvrage devait avoir 3 vol.; mais on n'a imprimé que le premier.

* BRIGENTI (Andrea), de Padoue, auteur du 18e siècle. On lui doit quelques *Opuscules*, entre autres une description poétique de la villa Borghèse.

* BRIGGS (Henri), mathématicien anglais, né vers 1556, professeur de géométrie à l'université d'Oxford. Dès qu'il eut connaissance de l'invention des logarithmes, trouvée par Jean Neper, il sentit l'étendue des progrès que cette ingénieuse découverte allait faire faire à toutes les sciences fondées sur le calcul. Il en développa la théorie dans ses cours, et en simplifia les calculs, après avoir fait deux fois le voyage d'Écosse pour en conférer avec l'inventeur. L'ardeur avec laquelle il se livra au travail finit par déranger son cerveau; il mourut en 1630. Il a publié des *Tables* pour perfectionner la navigation ; un *Mémoire* sur le passage à la mer du Sud par le nord-ouest et la baie d'Hudson, et plusieurs autres *ouvrages* sur les logarithmes.

* BRIGGS (William), médecin anglais, né à Norwich en 1650, et élevé à Cambridge, étudia l'anatomie sous Vieussens à

Montpellier, retourna en Angleterre, et publia en 1676 son *Ophthalmographie*. L'année suivante il fut reçu docteur, et bientôt après membre du collége des médecins. En 1683 il fut nommé médecin de l'hôpital de Saint-Thomas. Il fut aussi médecin ordinaire du roi. Mort en 1704. Il a préparé deux autres traités : *De usu partium oculi ; De ejusdem affectibus*. Ces ouvrages n'ont été trouvés qu'après sa mort, et n'ont pas été réimprimés.

* BRIGHAM (Nicolas), avocat et poète, né à Coversham, fut élevé à Hart-Hall à Oxford, et mourut en 1559. Ses ouvrages sont : *Mémoires* des personnes de qualité ; *Mémoires* sous forme de diurnal ; *Miscellaneous poems*.

* BRIGHMAN (Thomas), théologien anglais, recteur du collége de Hawnes au comté de Bedford. On a de lui des *Commentaires* en latin sur le *cantique des cantiques* et sur l'*Apocalypse*. Cet ouvrage a fait beaucoup de bruit ; il y prétend que l'église d'Angleterre est celle de Laodicée, et que l'ange aimé de Dieu represente les églises de Genève et d'Écosse.

* BRIGIDE (Sainte), vierge, abbesse et patrone d'Irlande, née à Fochard dans le comté d'Armagh au 6e siècle. Elle se construisit sous un gros chêne une cellule qui fut depuis appelée Kill-Dara, ou cellule du chêne, autour de laquelle vinrent se ranger plusieurs personnes de son sexe qui la prirent pour mère et pour fondatrice. Sa règle fut suivie par un grand nombre de monastères d'Irlande. Son corps fut découvert en 1185, et porté dans la cathédrale de la ville de Down-Patrick.

* BRIGITTE (Sainte), ou BIRGITE, fille de Birger, prince de Suède, née en 1302, priuncesse de Suède et femme d'Ulf-Gudmarson, prince de Néricie. Après avoir eu huit enfants, les deux époux firent vœu de continence. Ulf mourut dans le monastère d'Alvastre, et Brigitte fonda l'abbaye de Wadstena, diocèse de Linkoping. Son ordre était composé de religieux et de religieuses, comme celui de Fontevrault. Leur église était commune : les femmes faisaient l'office en bas et les hommes en haut. L'abbesse avait l'autorité suprême. L'ordre subsiste encore en Allemagne, en Italie et en Portugal. Brigitte partit ensuite pour Jérusalem, sur une vision qu'elle eut à l'âge de 69 ans. Elle visita les lieux saints. De retour en Occident, elle mourut peu de temps après à Rome en 1373. Son corps fut transféré au monastère de Wadstena. Le concile de Constance, tenu en 1415, confirma sa canonisation.

* BRIGLIA (Jean-Bon), peintre, né à Rome en 1737, étudia Raphael, le Titien, Van-Dyck et Rembrandt, mit dans ses tableaux beaucoup d'expression et de goût, et sut les embellir d'un coloris vif et brillant.

* BRIGNOLE-SALE (Antoine-Jule), sénateur de Gênes, né en 1605, était fils d'un doge de cette république, où il obtint lui-même d'honorables emplois. A l'âge de 47 ans il perdit sa femme, qui lui laissa plusieurs enfants, se fit prêtre, et composa divers ouvrages. Il entra ensuite dans l'ordre des jésuites, se livra presque entièrement à la prédication, et mourut à Gênes en 1666. On a de lui des *pièces* de théâtre, des *discours* politiques, et des *panégyriques sacrés*.

* BRIGNON (Jean), jésuite, mort dans un âge avancé en 1725, a traduit ou composé divers ouvrages de piété. On lui doit entre autres une *traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1694, in-12, souvent réimprimée, et celle du *combat spirituel*, Paris, 1688, in-24, réimprimée plus souvent que la précédente.

* BRIGHT (Timothée), médecin et théologien, recteur de Mentley en 1591, mort en 1615, a écrit : *De la mélancolie*, 1586 ; *De Dyscrasiâ corporis humani therapeuticâ ; Hygiene, seu de sanitate tuendâ, medicinæ pars prima ; Therapeutica, hoc est de sanitate restituendâ, medicinæ pars altera*.

* BRIGUET (Sébastien), chanoine à Sion dans le Valais, mort en 1780, fit de laborieuses recherches sur les antiquités de son pays. On lui doit, entre autres : *Vallesia christiana*, Sion, 1744, ouvrage auquel on reproche un manque de critique et des inexactitudes.

* BRIL (Matthieu), peintre, né à Anvers en 1550, fit, très-jeune encore, le voyage de Rome. Grégoire XIII apprécia ses talents et le fit travailler dans les galeries et les salons du Vatican. Matthieu Brill y peignit à fresque des paysages qui furent généralement estimés, et qui lui valurent une pension. Il mourut à Rome en 1584.

* BRIL (Paul), frère du précédent, dut surtout ses progrès à l'étude qu'il fit des paysages du Titien et d'Annibal Carrache. Après la mort de Matthieu, il fut chargé,

par ordre de Sixte V, de l'achèvement des ouvrages qui leur étaient destinés à tous deux, et obtint la pension dont avait joui son frère. Il mourut à Rome en 1626, âgé de 76 ans.

* BRILLMACHER (PIERRE-MICHEL), jésuite, natif de Cologne, occupa pendant huit ans le rectorat du collège de Munster, et mourut à Mayence le 25 août 1595. Il était bon théologien, et, outre sa langue maternelle, il possédait le latin et l'hébreu. Ses principaux ouvrages portent les titres suivants : *Controversiarum de Eucharistiæ augustissimo sacramento Dialogi quinque*, Cologne, 1584, 1603, in-12; *Christiana et Solida detectio errorum Joannis à Munstero*, 1585, in-4°. Cet ouvrage, qui contient la défense du précédent, fut dirigé contre Jean de Munster, ce Westphalien qui était si fier de sa noblesse et de sa littérature.

* BRILLON (PIERRE-JACQ.), conseiller au conseil souverain de Dombes, substitut du procureur-général du grand-conseil, né à Paris en 1671, y mourut en 1736. Il entreprit dans sa jeunesse un ouvrage dans le genre de La Bruyère, sous le titre de *Théophraste moderne*, et bien qu'il fût inférieur à son modèle, on en fit plusieurs éditions. Mais il renonça de bonne heure à la littérature, pour s'occuper de son état, et publia le *Dictionnaire des arrêts*, ou *Jurisprudence* universelle des parlements de France et autres tribunaux, Paris, 1727, 6 vol. in-fol.

* BRINCLAIR (ÉLISABETH), née à Paris en 1751. Elle a gravé, à la manière du crayon, des *Ornements d'architecture*, et autres, choisis dans les meilleurs modèles.

* BRINDLEY (JACQ.), célèbre mécanicien anglais, né en 1716 à Wormhill, dans le comté de Derby. Son éducation fut négligée au point qu'il n'avait appris ni à lire ni à écrire; dans la suite il n'apprit qu'à signer son nom. On le mit d'abord en apprentissage chez un charpentier. Après avoir fait quelques moulins, il exécuta pour le duc de Brigde-Water le canal de Wersley à Manchester, qu'il prolongea jusqu'à Mersey (*voyez* BRIGDE-WATER). Il fut ensuite employé dans le comté de Stafford à la construction d'un autre canal, qui, avec la rivière de Saverne, établit une communication entre le port de Bristol et celui de Liverpool. Ces travaux lui firent une si grande réputation qu'ils lui en procurèrent une infinité d'autres du même genre en différentes parties du royaume. Sa dernière invention fut une machine pour élever les eaux. Lorsqu'il avait à construire quelque ouvrage difficile, il se mettait au lit un jour ou deux pour y réfléchir, et, par la seule force de son génie, il en trouvait les moyens. Il mourut en 1772.

* BRINON (PIERRE), conseiller au parlement de Rouen, né dans le 16e siècle, mort vers l'an 1620. On a de lui quelques pièces de théâtre, entre autres des tragédies traduites en vers du latin de George Buchanan.

* BRINVILLIERS (MARIE-MARGUERITE de), fille de Dreux d'Aubrai, lieutenant civil, épousa en 1651 le marquis de Brinvilliers, fils d'un président à la chambre des comptes. Son mari, mestre-de-camp du régiment de Normandie, introduisit dans sa maison un jeune officier de cavalerie du régiment de Tracy, nommé Gaudin de Sainte-Croix, natif de Montauban, bâtard d'une famille illustre qui ne l'avouait pas. Ce jeune homme était d'une fort belle figure; la marquise conçut pour lui la plus violente passion. Son père, le lieutenant civil, fit enfermer cet aventurier à la Bastille, où il demeura près d'un an. Il sortit de prison, et continua de voir secrètement sa maîtresse, qui changea de manière de vivre au dehors. Elle fréquentait les hôpitaux, et donnait publiquement plusieurs autres marques extérieures de piété. Cependant elle méditait avec son amant des projets de vengeance. Pendant le séjour que Sainte-Croix avait fait à la Bastille, il avait appris d'un Italien nommé Exili l'art de composer des poisons. Le père de la marquise et ses frères furent empoisonnés en 1670. On ignora l'auteur de ces crimes; la mort de Sainte-Croix les découvrit. En travaillant à un poison violent et prompt, il laissa tomber un masque de verre dont il se servait pour se garantir de ses effets, et mourut sur-le-champ. Le scellé ayant été apposé dans son appartement, la marquise de Brinvilliers eut l'imprudence de réclamer une cassette qui s'y trouvait; la justice en ordonna l'ouverture, et l'on trouva qu'elle était pleine de petits paquets de poison étiquetés, avec l'effet qu'ils devaient produire. Dès que madame de Brinvilliers fut instruite de ce qui se passait, elle se sauva en Angleterre, et de là dans le pays de Liége, où elle fut arrêtée. On trouva dans ses papiers une confession gé-

nérale écrite de sa main; elle s'y accusait d'avoir perdu sa virginité à sept ans, et d'avoir brûlé une maison. Elle fut conduite à Paris, et brûlée le 16 juillet 1676, après avoir eu la tête tranchée. Le lendemain on cherchait ses os, parce que le peuple disait qu'elle était sainte. On montre sa tête au Musée de Versailles.

* BRIOCHÉ (Jean), arracheur de dents, établit, vers l'année 1650, un spectacle aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent, où il faisait jouer les marionnettes. Après avoir long-temps amusé Paris et les provinces, il passa en Suisse et ouvrit son théâtre à Soleure. La figure de Polichinel, son attitude, ses gestes, ses discours, épouvantèrent les spectateurs. Dénoncé au magistrat, Brioché fut arrêté comme magicien. Un capitaine au régiment des gardes suisses, nommé Dumont, qui se trouvait à Soleure pour y faire des recrues, vint à bout de le faire élargir en expliquant aux magistrats le mécanisme des marionnettes. Il quitta promptement la Suisse, et revint à Paris, où il mourut regretté des habitants qu'il avait long-temps amusés.

* BRION (l'abbé de), laborieux écrivain du commencement du 18e siècle, s'est fait connaître par plusieurs ouvrages de piété. Il partageait les opinions de madame Guyon.

* BRIOSCO (Andrea, dit Il Riccio), célèbre architecte, sculpteur et fondeur, né à Padoue en 1460, mort en 1532, eut l'honneur d'achever l'église de Sainte-Justine de cette ville, qui passe pour une des plus belles d'Italie. Elle est ornée de huit coupoles dont la plus grande a cent soixante-seize pieds de hauteur; mais il manque à ce monument une façade.

* BRIOT (Nicolas), tailleur-général, et graveur des monnaies de France sous Louis XIII, s'est immortalisé par l'invention du balancier. Avant lui, toutes les monnaies se frappaient au marteau, d'où résultait une grande inégalité d'empreinte très-favorable aux faux-monnayeurs. Cette fabrication ne fut absolument proscrite que par un édit de mars 1645.

* BRIOT (Simon), bénédictin, mort en 1701, auteur d'une *Histoire* de l'abbaye de Molesme, diocèse de Langres. Elle se conservait en manuscrit dans la bibliothèque de cette abbaye.

* BRIOT (Pierre), se fit connaître vers le milieu du 17e siècle, par plusieurs traductions estimées, entre autres : *Histoire naturelle d'Irlande*, traduite de l'anglais de Gérard Boate, Paris, 1666, in-12; *Histoire de la religion des Banians*, traduite de l'anglais de Henri Lord, Paris, 1667, in-12; *Histoire de l'état présent de l'empire othoman*, traduite de l'anglais de Ricault, Paris, 1670, in-4o et in-12, avec des figures de Sébastien Leclerc.

BRIQUE. Espèce de pierre artificielle faite principalement d'argile.

Les premières briques dont les anciens firent usage, étaient des masses d'argile grossièrement façonnées, séchées à l'air, et durcies seulement au soleil. Le temps et l'expérience leur apprirent ensuite à les mouler pour leur donner une forme régulière, et ils y ajoutèrent de la paille hachée pour augmenter leur consistance.

L'usage des *briques crues*, dont Vitruve décrit la fabrication, remonte à la plus haute antiquité. On en trouve dans la plupart des monuments grecs et romains, et même dans les ruines égyptiennes et celles de l'antique Babylone.

L'emploi fréquent de ces briques était autorisé dans ces pays chauds où elles acquéraient une très-grande dureté, mais il ne convient pas à nos pays septentrionaux; aussi n'en fait-on usage que dans les constructions rurales des localités où le combustible est rare.

Les meilleures sont faites avec l'argile blanche ou rouge mêlée avec du sable; le moment le plus propice pour les fabriquer est le printemps ou l'automne, parce que la dessiccation s'opère plus lentement et plus également dans ces deux saisons. Les anciens ne les employaient que deux ans après leur fabrication; et cette précaution est utile pour être sûr qu'elles ont atteint tout le degré de solidité dont elles sont susceptibles.

Cette brique, exposée à l'action d'un feu violent, acquiert une très-grande dureté, et se nomme alors *brique cuite*.

Les Romains ont employé cette espèce de brique dans la plupart de leurs constructions; ils en fabriquaient de grandeurs et de formes différentes, selon l'usage auquel ils les destinaient. On en a trouvé dans les ruines de leurs monuments et notamment dans les thermes découverts à Bayeux, département du Calvados, qui avaient jusqu'à 0m 58 de longueur et de largeur, sur 0m 045 d'épaisseur, et qui for-

maient la plate-forme inférieure du plancher suspendu des étuves.

Les briques modernes sont toutes faites à peu près sur le même modèle ; elles ont habituellement leur longueur double de leur largeur qui est elle-même double de leur épaisseur ; leur dimension ordinaire est de 0m 25 de longueur.

La brique cuite se fait avec de l'argile plus ou moins mêlée de sable ; on pétrit ce mélange avec soin, de manière à former une pâte ductile et bien homogène ; on façonne cette pâte dans des moules ; et lorsqu'on a obtenu la dessiccation complète des briques ainsi préparées, on leur donne le degré de cuisson nécessaire dans un four disposé pour cette opération.

C'est de la perfection que l'on apporte dans ces diverses manipulations, que dépend la qualité des briques.

Dans chaque briqueterie l'on emploie, pour l'atteindre, des méthodes plus ou moins analogues entre elles, et dont les variétés sont ordinairement commandées par les localités. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces différentes manières d'opérer ; et nous nous bornerons à décrire le mode d'exécution le plus habituel, et au moyen duquel on parviendra toujours à une bonne fabrication, laissant à l'industrie des entrepreneurs à rechercher, par des expériences, les modifications qui peuvent perfectionner leurs produits.

Pour faciliter la préparation de l'argile, il faut l'extraire au mois de novembre, la laisser exposée à l'air pendant l'hiver, et ne l'employer que le printemps suivant. Les gelées et les pluies d'hiver la disposent à être plus facilement et plus parfaitement corroyée.

Cette opération se fait en *marchant* l'argile, la remuant et la battant à plusieurs reprises et dans tous les sens. Il faut surtout la purger avec soin des substances pierreuses ou pyriteuses qui s'y trouvent souvent mêlées, et qui, servant de fondant à l'argile, pourraient altérer la forme des briques pendant leur cuisson.

L'argile ainsi préparée, on y mêle la quantité de sable nécessaire, et l'on remue le mélange de manière à le rendre le plus homogène possible, en y ajoutant une quantité d'eau suffisante pour l'amener à former une pâte ductile.

L'expérience seule peut indiquer quelles sont les proportions convenables de sable et d'eau à ajouter à l'argile ; elles dépendent de l'espèce et de la pureté de celles qu'on emploie. On sait cependant, qu'en général la quantité d'eau ne doit pas excéder la moitié du cube du mélange que l'on pétrit.

La terre que l'on trouve est quelquefois *argilo-siliceuse* dans des proportions telles que le sable y est déjà contenu en trop grande quantité pour fournir une bonne qualité de brique. Dans ce cas, que l'expérience indique, loin d'y ajouter du sable, il faut au contraire y mêler de l'argile pure pour ramener le mélange aux doses convenables.

Ce mélange bien confectionné, on façonne la brique au moyen du moule. Chaque brique, ainsi préparée, est portée au séchoir ; ce séchoir doit être disposé sous un hangar ou en plein air ; mais il faut, dans ce cas, garantir les briques de l'action directe du soleil ; sans cela la partie extérieure séchant trop promptement et inégalement sur toutes les faces, la brique se tourmenterait, la dessiccation ne serait pas égale, et l'humidité intérieure obligée, pour sortir, de briser la première enveloppe, la ferait gercer.

Lorsque la dessiccation est complète, on s'occupe de la cuisson.

Cette dernière opération a lieu au moyen de plusieurs sortes de combustibles, le bois, le charbon de terre et la tourbe ; chacune d'elles exige un four différent.

Les fours qu'on chauffe avec le bois sont de deux espèces ; les grands et les petits. Dans tous deux, la brique et le combustible sont arrangés de même ; ils ne diffèrent que par leur capacité. Les grands peuvent contenir cent milliers de briques, les petits n'en contiennent que vingt-cinq milliers.

En Suède, en Belgique et dans quelques départements du nord de la France, au lieu de bâtir des fours à demeure et en maçonnerie de briques, on se contente de les construire, ainsi que les voûtes du foyer, en briques crues.

Quelle que soit la construction des fours, les briques y sont arrangées en les posant de champ sur leur long côté, de manière que le premier rang croise les languettes du foyer, le second rang croise le premier, et ainsi de suite en laissant toujours un certain vide entre les briques. Le dernier rang est recouvert d'une couche d'argile de 0m 11 d'épaisseur, afin de concentrer la chaleur,

et de pouvoir la modérer, l'activer ou la diriger à volonté en y pratiquant des ouvertures.

Lorsqu'on emploie le charbon de terre, l'opération se fait en plein air; la construction du fourneau et sa charge en briques crues se font simultanément. On commence à placer sur la plate-forme du foyer une couche de charbon de terre que l'on recouvre de trois ou quatre rangs de briques, puis un lit de charbon, et ainsi de suite, en suivant le même ordre jusqu'à 6m 50 de hauteur.

Enfin lorsqu'on cuit la brique au moyen de la tourbe, les fours sont établis sous de vastes hangars, et construits comme ceux chauffés avec le bois. Le combustible se place dans le foyer qui occupe toute la base du four. Cet usage est principalement employé en Hollande où la tourbe est abondante.

La conduite du feu exige de l'expérience. On commence par un feu modéré que l'on prolonge pendant vingt-quatre heures; on le porte ensuite à un moyen degré de chaleur que l'on continue pendant trente-six heures, puis on le pousse jusqu'à la plus forte intensité, que l'on fait durer le plus également possible jusqu'à l'entière cuisson de la brique.

Chaque fournée exige au moins cinq ou six semaines pour se refroidir.

Quelles que soient les espèces de fours et de combustibles qu'on emploie, la masse entière d'une fournée n'obtient pas le même degré de feu, et il en résulte diverses qualités de briques.

Les briques de meilleure qualité sont celles qui rendent un son clair lorsqu'on les frappe, dont la cassure présente un grain fin et serré, et qui résistent sans altération aux influences de l'atmosphère et aux changements de la température.

La perfection du corroyage de l'argile est de la plus grande importance pour la solidité des briques, dont elle augmente la densité. L'expérience a appris que de deux briques, l'une préparée à la manière ordinaire, et l'autre corroyée avec le plus grand soin, toutes deux séchées dans les mêmes circonstances et cuites au même degré de chaleur, la première pesait 31 grammes de moins que la seconde, et que celle-ci ne s'est rompue que sous une charge de 65 kilogrammes, tandis que la première n'en a supporté que 35.

La résistance des briques est donc relative à leur densité. Cette observation a fait penser à M. Gallon, auteur de plusieurs Mémoires sur la fabrication des briques, que l'on ajouterait à cette résistance en comprimant fortement les briques crues sous un balancier. Ce procédé a été mis en usage, avec succès, à la briqueterie de Chaumont.

Les soins éclairés que l'on apporte dans la fabrication ne suffisent cependant pas seuls pour assurer aux briques la plus grande résistance possible; elle résulte aussi de la qualité particulière de la terre que l'on emploie. Cette influence se fait surtout remarquer dans les briques de Maubeuge, qui, quoique manipulées selon l'usage ordinaire, exigent un poids de 220 kilogrammes pour les rompre, c'est-à-dire un poids environ trois fois plus fort que celui sous lequel la brique d'argile ordinaire, mais fabriquée avec tout le soin possible, est forcée de céder.

La meilleure brique en usage à Paris vient de Bourgogne; sa couleur ordinaire est d'un brun-rouge, et quelquefois rouge-jaunâtre. Ces deux espèces résistent parfaitement au feu.

La brique est d'un excellent usage dans les maçonneries; elle remplace avec avantage le moellon, et supplée la pierre de taille. Elle est surtout convenable pour les constructions qui doivent supporter un haut degré de chaleur, telles que les tuyaux et les languettes de cheminée, les fourneaux, les fours, etc. On l'emploie aussi avec avantage dans les travaux hydrauliques et dans la construction des voûtes légères. Cependant, l'on se sert de préférence, dans l'exécution des voûtes qui ont beaucoup d'étendue et peu de montée, de *tuiles creuses*, espèces de poteries vides, moulées en forme de coins ou claveaux, et qui réunissent à la solidité une légèreté bien supérieure à celle des briques ordinaires. C'est dans un semblable système qu'a été construit la voûte qui supporte le parterre du Théâtre-Français. Ces tuiles creuses, ainsi que les *tuiles* ordinaires, les *faîtières* et les *carreaux* qui servent à carreler les appartements, se fabriquent de la même manière que les briques.

Les tuiles creuses, quoique d'une invention moderne, n'étaient pas inconnues aux Romains qui s'en servaient également dans la construction des voûtes, et notamment

dans celles qui composaient les fourneaux de l'hypocaustum de leurs bains.

Il paraît qu'ils ont également connu une espèce de brique nommée *brique flottante*, qui, par sa grande légèreté, a effectivement la propriété de surnager dans l'eau. On en a fabriqué dans le moyen âge, et l'on prétend que la coupole du dôme de Sainte-Sophie, à Constantinople, en est construite.

Le célèbre Fabroni, directeur du Musée de Florence, a renouvelé cette découverte en essayant de fabriquer des briques avec une substance abondante en Toscane, et connue sous le nom d'*agaric minéral*, ou *farine fossile*.

Cette substance terreuse est friable; ce qui força ce savant naturaliste à la mêler avec un tiers environ d'argile, pour lui donner la ductilité nécessaire à la fabrication.

Une de ces briques, ayant 0 m 19 de longueur, 0 m 12 de largeur, et 0 m 0 45 d'épaisseur, ne pesait que 0 kil. 13, tandis qu'une brique ordinaire, de même dimension, pèse 2 kilogrammes 53.

M. Faujas, ancien administrateur et professeur au Musée royal d'histoire naturelle, ayant trouvé, dans le département de l'Ardèche, une substance semblable à l'agaric minéral, s'en est servi pour fabriquer des briques flottantes qui lui ont fourni les mêmes résultats que celles de Toscane.

L'infusibilité de ces briques, à la plus grande température, les rend propres à la construction des fourneaux à réverbère, des pièces pyrométriques et des magasins d'huile, de goudron, et de toutes matières combustibles.

Leur grande légèreté et la propriété qu'elles ont d'être si mauvais conducteurs du calorique, qu'on peut tenir une de leurs extrémités entre les doigts, tandis que l'autre est rouge de chaleur, les rendent surtout précieuses pour les constructions de maçonnerie à bord des vaisseaux.

M. Faujas a constaté leur utilité sous ce rapport par une expérience authentique et décisive que nous ne pouvons passer sous silence. Il fit construire avec ces briques une chambre voûtée dans un vieux vaisseau; il remplit cette chambre de poudre de guerre; et après avoir chargé le navire de matières combustibles, il y fit mettre le feu. L'incendie consuma le navire jusqu'à la flottaison et le coula bas, sans que les poudres, préservées du feu par la maçonnerie, aient fait explosion.

Cette substance, si précieuse pour les constructions, mérite d'être recherchée, surtout en France, où elle est rare et peu connue. Voici ses principaux caractères : elle est teneuse et friable ; lorsqu'on la mouille, elle produit une légère fumée blanchâtre ; elle ne fait pas effervescence avec les acides ; elle est infusible à la chaleur la plus forte et y perd environ un huitième de son poids. Sans diminuer sensiblement de volume, sa composition chimique fournit, sur 100 parties, 55 de silice, 15 de magnésie, 12 d'alumine, 3 de chaux, 1 de fer et 14 d'eau. S...E.

* BRIQUEMAUT et CAVAGNES, gentilshommes français protestants, furent exécutés sur la fin du règne de Charles IX. L'arrêt qui les condamna au gibet fut rendu le 27 octobre 1572, deux mois après le massacre de la Saint-Barthélemy. Le premier, vieillard septuagénaire, offrit, si le roi voulait lui faire grâce, de faire connaître un moyen infaillible de prendre La Rochelle, principal boulevard des confédérés. Sa proposition fut rejetée; on le mena au supplice avec Cavagnes, condamné aussi comme complice de Coligny. Briquemaut s'attendrissant au souvenir de ses enfants, Cavagnes suspend le récit des psaumes qui l'occupe et dit à son ami : « Rappelle en ton cœur ce courage que tu as si souvent montré dans les combats. » L'effigie de Coligny fut attaché au poteau où ils furent pendus. Charles IX était avec sa mère à une des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, et le jeune roi de Navarre (depuis Henri IV), placé près de Catherine, fut forcé d'être témoin de cette exécution.

BRIQUETIER-TUILIER-CARRELIER. (*Technologie.*) Les briques, les tuiles et les carreaux se fabriquent le plus souvent dans la même manufacture ; la matière première est la même, les manipulations ne diffèrent pas entre elles, la forme seule des objets varie, c'est ce qui nous a déterminés à réunir la description de ces trois arts dans un même cadre, sauf à expliquer en passant les petites différences que chacun nécessite.

L'argile qu'on emploie pour faire les briques, les tuiles ou les carreaux, ne doit être ni trop grasse ni trop maigre. Cette substance est formée d'alumine et de silice;

les ouvriers l'appellent *grasse* lorsqu'elle contient peu de silice ; ils disent qu'elle est *maigre* lorsqu'elle en contient une plus grande proportion. Lorsque l'argile est trop grasse, elle se tourmente au feu ; lorsqu'elle est trop maigre, elle se dessèche sans se tourmenter ni se gercer ; mais aussi l'ouvrage est moins dur et moins sonore. L'argile, sans être trop maigre, doit être d'autant moins grasse, que les ouvrages auxquels on la destine seront plus épais. C'est par cette raison qu'on réserve pour les potiers l'argile la plus grasse ; celle qui l'est un peu moins, pour faire les carreaux ; celle qui l'est encore moins, pour les tuiles, et que l'on destine pour les briques celle qui est la moins grasse.

Lorsque l'argile est trop grasse, on l'amène au point convenable en y mêlant, soit une terre limoneuse et végétale, soit du sable siliceux qui se vitrifie difficilement ; lorsqu'elle est trop maigre, on y ajoute de l'argile à poteries.

Quelque habile que soit un ouvrier à manier les terres argileuses, il lui est impossible de juger à la simple vue si telle ou telle argile est propre ou non à faire les ouvrages qu'il se propose ; il est obligé d'en faire l'essai. Pour cela il en prend une toise cube, il la travaille, la façonne et la fait cuire dans un fourneau voisin. Ces expériences réitérées lui font connaître la qualité de l'argile et les mélanges qu'il doit faire pour l'amener au degré convenable.

Nous allons décrire succinctement les quatre opérations principales du travail du tuilier-briquetier-carrelier, qui sont : 1° la préparation de la terre ; 2° le moulage ; 3° le séchage ; 4° la cuisson.

Préparation de l'argile. On a deux fosses, dont une grande de douze pieds en carré sur cinq pieds de profondeur, elle est placée hors de l'atelier ; c'est à côté de cette fosse qu'on entasse la provision d'argile. La petite fosse a huit pieds de long sur cinq de large et quatre de profondeur ; elle est en dedans de l'atelier et tout près de la grande. On nomme celle-ci *marcheux*. Ces deux fosses sont revêtues d'une bonne maçonnerie de briques et d'un mortier de ciment.

On remplit la grande fosse avec la terre qui est auprès, et on commence par celle qui est la plus anciennement tirée, c'est toujours la meilleure. On la remplit de manière que la terre excède de six pouces son revêtement. On y verse ensuite environ soixante-douze hectolitres d'eau ; on laisse l'eau pénétrer dans la terre d'elle-même pendant trois jours.

Un ouvrier qu'on nomme *marcheux*, du nom de la petite fosse, descend sur cette argile, les pieds et les jambes nus, et la piétine avec beaucoup de soin ; il en retire toutes les pierres et surtout les petits cailloux, qui, dans le feu, éclateraient et gâteraient l'ouvrage. Il la travaille ainsi sur une profondeur de neuf à dix pouces, il la retourne avec une pelle et une bêche, en la prenant par parties fort minces qu'il jette dans la petite fosse ; là, il la piétine de nouveau avec beaucoup de soin et la jette sur le sol même de l'atelier où il en forme une couche de six à sept pouces d'épaisseur qu'il piétine pour la troisième fois ; enfin il piétine encore la même terre trois fois au moins, après avoir répandu sur l'argile une couche de sable d'une ligne d'épaisseur, afin d'empêcher qu'elle ne s'attache trop à ses pieds. Il tient un bâton de chaque main afin de s'aider à retirer le pied de la terre. Il coupe cette terre avec une faucille et en forme de grosses mottes, nommées *vasons*.

Enfin un autre ouvrier, nommé *vengeur*, coupe cette argile par petits vasons, et la pétrit avec les deux mains sur une table qu'il a couverte de sable. Il jette de temps en temps du sable dessus afin qu'elle ne s'attache pas à ses mains, et il en forme de petits vasons qu'il porte sur l'établi du maître ouvrier pour la mouler.

La préparation de l'argile est la plus importante de toutes les opérations du briquetier ; l'ouvrage en est d'autant meilleur, qu'on a plus souvent marché, plus souvent piétiné la terre. On n'est pas encore parvenu à pouvoir remplacer par des machines ou par des animaux ce travail des hommes.

Du moulage. Les moules dont on se sert sont presque toujours en fer ; ils sont plus durables qu'en bois, et se déforment moins. Ces moules sont ordinairement parallélogrammiques pour les briques et les tuiles, carrés ou à six pans pour les carreaux. L'ouvrier, après avoir saupoudré de sable deux moules et l'établi sur lequel il travaille, les remplit d'argile en la comprimant fortement, passe dessus la plane pour enlever le superflu et unir la surface, et la livre à son aide qu'on nomme *porteur*. Celui-ci prend les deux moules par les oreil-

les, les porte avec précaution sur le séchoir; là, il retire le moule avec adresse pour ne pas déformer les briques encore molles et les place sur champ. Pendant ce temps le mouleur a formé deux autres briques qu'il livre de nouveau au porteur; celui-ci lui a rapporté les deux moules nettoyés extérieurement et couverts de sable intérieurement.

Un bon mouleur, bien secondé par les ouvriers qu'il a sous lui, peut, dans sa journée de douze à treize heures de travail, former neuf à dix milliers de briques de neuf pouces de long, quatre pouces six lignes de large, et vingt-sept lignes d'épaisseur.

On a imaginé plusieurs machines pour suppléer à la main dans le moulage des briques, des tuiles et des carreaux; on trouve la description de quelques-unes dans le bulletin de la Société d'encouragement de Paris; la plus parfaite a pris naissance dans les États-Unis d'Amérique. M. Billing (Jean-George), à Paris, en a imaginé une pour fabriquer des tuiles; elle est très-ingénieuse. On a reconnu que ces sortes d'ouvrages moulés par compression acquièrent des qualités très-supérieures. Cette découverte, faite en 1803, est due à M. Boudier, ancien boulanger à Paris; M. Mollerat, à Pouilly (Côte-d'Or), emploie l'action puissante de la presse hydraulique, et obtient des briques de très-grande dimension, aussi dures que le caillou.

Du séchage. Le séchoir est une grande aire fortement battue, bien unie et recouverte d'une couche de sable afin que les briques ne s'y attachent pas. On place d'abord les briques à plat, on les aligne au cordeau; on les laisse dans cette position jusqu'à ce qu'elles aient pris assez de solidité pour être relevées; alors on les met sur champ en les appuyant les unes contre les autres. Au fur et à mesure que l'ouvrier les relève, il les *pare*, c'est-à-dire, qu'avec un couteau il enlève les bavures sur les quatre côtés. Les tuiles creuses se fabriquent de la même manière dans des moules trapézoïdes et plats; le porteur leur donne la courbure nécessaire en les posant par terre; il se sert pour cela d'un cylindre qui leur donne une courbure uniforme.

Lorsque les briques, les tuiles ou les carreaux sont assez desséchés pour être transportés facilement, on les charrie dans la halle qui est ordinairement un vaste hangar, dans lequel la dessiccation s'achève à l'ombre; c'est là aussi qu'on pare le carreau et qu'on le calibre.

Ces opérations terminées, on laisse parfaitement sécher le tout, pour le cuire ensuite dans un four approprié à ce genre de travail.

De la cuisson. Nous ne nous attacherons pas à décrire ici les fours à cuire les briques; ils sont généralement connus, et l'on peut en voir la description dans la collection du bulletin de la Société d'encouragement, qui entre dans beaucoup de détails à ce sujet, et que nous ne pourrions pas répéter sans sortir de notre cadre. Ce qui est très-important c'est de faire connaître ce qu'on a fait pour déterminer le genre de chauffage qui est le plus avantageux.

Un four ordinaire contient deux à trois cents milliers de briques, arrangées et entassées de manière à laisser à la flamme et à la chaleur la facilité de circuler partout. Le bois, la houille ou la tourbe, sont les trois combustibles qu'on emploie; pour savoir lequel des trois est le plus économique, M. Gillet de Laumont a fait quelques expériences dont nous allons rapporter les résultats. Ce savant prit poids égal de bois de chêne, de tourbe d'Essonne et de houille de Creuzot; l'évaporation d'une même quantité d'eau dans le même fourneau eut lieu dans les proportions suivantes : l'évaporation produite par le bois de chêne étant comme 4, celle produite par la tourbe est comme 5, et celle produite par la houille comme 10. Il résulte donc, qu'en préférant la tourbe au bois, on gagne un cinquième, et qu'en employant la houille, on gagne la moitié sur la tourbe et les trois cinquièmes sur le bois de chêne. Il ne reste plus qu'à comparer le prix d'achat et les frais de transport relativement aux localités, pour savoir lequel des trois combustibles est le plus économique.

On ne peut pas prescrire de temps fixe pour la cuisson des briques; cela dépend de beaucoup de circonstances que l'on ne peut prévoir. Nous ferons observer seulement que, plus les briques seront sèches avant de les enfourner, plus vite elles seront cuites. On doit bien ménager le feu dans le commencement, et le pousser graduellement. Quinze ou vingt jours suffisent quelquefois pour faire une bonne fournée, tandis que dans d'autres circonstances il

faut jusqu'à cinq et même six semaines pour cuire les grandes briques.

La qualité des briques que l'on retire des fourneaux diffère en raison du degré de cuisson qu'elles ont acquis ; car toutes les parties intérieures du four ne sont pas portées au même degré de chaleur. Les briques qui occupent le tiers du milieu de leur hauteur, sont ordinairement les plus estimées ; elles sont noires, très-sonores, compactes et presque pas déformées ; elles présentent dans leur cassure le coup d'œil d'une matière vitrifiée. Lorsqu'on a cessé de chauffer, il faut encore attendre trois semaines pour laisser refroidir les briques avant de les retirer du fourneau.

L. Séb. L. et M.

* BRIQUEVILLE (Franç. de), baron de Colombières, né à Colombières en Basse-Normandie, servit avec honneur sous François Ier, Henri II, François II et Charles IX. Il embrassa le parti des calvinistes par complaisance pour la princesse de Condé, dont il était parent, et fut à la tête des Normands avec le comte de Montgommery au rendez-vous général des huguenots de France à La Rochelle. Il mourut sur la brêche de Saint-Lô en 1574, ayant ses deux fils à ses côtés, pour sacrifier, disait-il, tout son sang à la vérité évangélique.

* BRISACIER (Jean de), né à Blois en 1603, jésuite en 1619, enseigna les humanités et la philosophie dans plusieurs colléges, se livra ensuite à la prédication, et fut employé aux missions dans le diocèse de Castres. Son zèle contre Port-Royal lui donna un grand crédit dans sa société. Il fut successivement recteur de plusieurs maisons, provincial en Portugal, recteur du collége de Clermont à Paris, et mourut à Blois en 1668. Parmi ses ouvrages, d'ailleurs peu remarquables, on cite l'écrit intitulé : *le Jansénisme confondu*, Paris, 1651, in-4o, ouvrage censuré par l'archevêque de Paris, M. de Gondy.

* BRISACIER (Jacq.-Charles de), de la même famille que le précédent, supérieur du séminaire des Missions étrangères pendant soixante-dix ans, mort en 1736 à quatre-vingt-quatorze ans, jouissait d'une grande considération à la cour, et refusa plusieurs évêchés.

* BRISACIER (Nicolas de), docteur de Sorbonne, neveu du précédent, publia en 1737 une lettre adressée à l'abbé général des prémontrés pour venger la mémoire de son oncle contre les injures que M. Hugo lui avait adressées dans les *Annales de l'ordre de Prémontré*.

BRISANTS. (*Marine.*) Nom qu'on donne aux bancs de roches, de coraux, de sable, etc., qui brisent les lames de mer ; ces lames ou vagues s'appellent aussi *brisants*. La blancheur de l'eau que le choc fait écumer permet d'apercevoir de loin les *brisants*, et d'éviter le danger qu'ils signalent. Les matelots placés en vigie au haut des mâts doivent annoncer la présence des *brisants* et leur position par rapport au vaisseau, dès l'instant qu'ils les découvrent. Ils crient en conséquence : *Brisants devant nous ! brisants à tribord*, etc. J.-T. P.

BRISE. (*Marine.*) *Voyez* Vent.

* BRISEUX (Ch.-Étienne), célèbre architecte du 18e siècle, né vers 1690 à Baume-les-Dames, en Franche-Comté, mort en 1754, est auteur de plusieurs ouvrages sur son art, dont le principal est un traité d'*architecture moderne*, 1728, 2 vol. in-4o. Ch.-Ant. Jombert en a donné une nouvelle édition augmentée du double, 1764, 2 vol. in-4o.

* BRISÉIS, fille de Brisès, prêtre de Lyrnesse, devint, après la prise de sa ville natale, captive d'Achille, à qui elle fut ensuite enlevée par Agamemnon. C'est à l'occasion de ce rapt qu'Achille entra dans cette fureur terrible décrite par Homère, dans le poème de l'*Iliade*, avec tant de génie. Le jeune héros, retiré dans sa tente, refusait de combattre pour les Grecs, quand, à la mort de Patrocle, Agamemnon lui rendit Briséis.

* BRISSAC (Albert GRILLET de), mort en 1713, à 86 ans. Successivement lieutenant et capitaine au régiment d'Harcourt-Elbeuf, il se distingua particulièrement en 1652 à la bataille des Dunes. Créé, en 1667, lieutenant de l'une des quatre compagnies des gardes-du-corps, il servit en cette qualité au siége de Tournay et à celui de Douai. Il eut, dans la même année, la cuisse cassée d'un coup de fauconneau en allant reconnaître un chemin par lequel le roi voulait passer. Il se trouva en 1668 à tous les siéges que le roi fit en Franche-Comté, et servit en 1673 au siége de Maestricht. Ayant obtenu, peu de temps après, la charge de major des gardes-du-corps, il ne quitta plus le roi. Successivement brigadier des armées, maréchal-de-camp et lieute-

nant-général, son grand âge l'obligea de se démettre de l'emploi de major des gardes en 1708. Louis XIV l'honorait d'une confiance intime, et n'accordait aucune grâce dans ses gardes sans le consulter. Il n'était ni parent ni allié des Cossé-Brissac.

* BRISSAC (Louis-Hercule-Timoléon de COSSÉ), pair de France, gouverneur de Paris, capitaine-colonel des cent-suisses, né en 1734, fut nommé en 1791 commandant général de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Décrété d'accusation en 1792, il fut transféré à Orléans, puis mené à Versailles, où il fut massacré dans les premiers jours de septembre avec les autres prisonniers. Il s'était toujours distingué par son dévouement à Louis XVI. « Je ne fais, disait-il, que ce que je dois à ses ancêtres et aux miens. »

* BRISSAC. *Voyez* Cossé pour les autres personnages de ce nom.

* BRISSEAU (Pierre), médecin, né à Paris en 1631, mort à Douai en 1717, servit dans les hôpitaux militaires, tant à Mons qu'à Tournay, et donna plusieurs ouvrages, entre autres: *Lettres* à M. Fagon, premier médecin du roi, touchant une fontaine minérale découverte dans le diocèse de Tournay (c'est celle de Saint-Amand); *Nouvelles observations sur la cataracte*, Tournay, 1706, in-12. L'auteur doit être regardé tout au moins comme un des premiers qui aient mis le siége de la cataracte dans le cristallin; et, bien que d'autres aient voulu lui contester la priorité de cette découverte, c'est à lui qu'elle appartient.

* BRISSEAU (Michel), fils du précédent, né à Tournay, professeur de la faculté de Douai, et médecin des hôpitaux du roi, est auteur d'*Observations anatomiques* imprimées à Douai, 1716, in-12, et depuis avec l'*Anatomie chirurgicale* de J. Palfin. Il mourut en 1743.

* BRISSELIUS (Jean), jésuite, natif de Louvain, mort à Rome en 1634, a traduit du flamand en latin les *Méditations* du célèbre Charles Scribani, Anvers, 1615, in-12.

* BRISSET (Roland, sieur DU SAUVAGE), né à Tours, fut avocat au parlement de Paris. L'étude qu'il avait faite des anciens tragiques grecs et latins lui inspira le désir de les traduire. Il fit imprimer ses essais sous ce titre : *Premier livre des œuvres poétiques de R. B. G. T.*, Tours, 1589 et 1590, in-4°. Ce volume contient cinq tragédies : *Hercule furieux*, *Thyeste*, *Agamemnon* et *Octavie*, traduites librement de Sénèque, sans distinction de scènes, et *Baptiste ou la calomnie*, traduite du latin de Buchanan. Mort vers la fin du 16e siècle.

* BRISSON (Barnabé), avocat au parlement de Paris, fut nommé avocat-général en 1575, et président à mortier en 1583. Après la journée des barricades, les ligueurs lui donnèrent la présidence du parlement, que l'emprisonnement du célèbre Achille de Harlay laissait vacante. Mais Brisson ne tarda pas à devenir suspect aux ligueurs : il fut arrêté, et pendu à une poutre de la chambre du conseil le 15 novembre 1591. On a de lui : *le Code de Henri III*, 1583, in-fol.; *Observationum divini et humani juris liber*, 1564, in-4°; *de Formulis et solemnibus populi romani verbis libri octo*, 1754, in-fol.; *de Verborum quæ ad jus pertinent significatione*, 1743, in-fol.; *de Regio Persarum principatu*, Strasbourg, 1710, in-8°; un *Recueil de plaidoyers notables*, 1634, in-8°.

* BRISSON (Pierre), né dans le 16e siècle, mort vers 1620, fut conseiller au parlement de Normandie, et a laissé trois pièces de théâtre : l'*Ephésienne*, *Baptiste* et *Jephté*.

* BRISSON (Mathurin-Jacques), naturaliste, né à Fontenay-le-Comte en 1723, s'était destiné au sacerdoce, qu'il abandonna pour étudier sous Réaumur. Il entra à l'Académie des sciences en 1759, et devint maître de physique des enfants de France. On a de lui les ouvrages suivants : *Système du règne animal*, Paris, 1756, in-4°, figures; *Dictionnaire raisonné de Physique*, ibid., 1780, 2 vol. in-4°, et 1 de planches; 2e édition revue et augmentée, ib., 1800; *Pesanteur spécifique des corps*, ibid., in-4°, figures; *Traité élémentaire de physique*, etc., ibid., 1789, 3 vol. in-8°, 3e édition, 1800. On doit encore à Brisson plusieurs autres livres élémentaires de physique, d'histoire naturelle et de chimie à l'usage des écoles centrales; une *Instruction* sur les nouveaux poids et mesures; enfin plusieurs *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Académie des sciences. Il mourut en 1806. Tous ses ouvrages ont été adoptés comme livres classiques en France, en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en Russie.

* BRISSON (Marcou), procureur-général-syndic du département de Loir-et-Cher,

fut élu en 1791 député de l'Assemblée législative, et l'année suivante à la Convention. La session terminée, il fut commissaire du directoire dans son département. Il était juge au tribunal criminel de Blois à sa mort.

* BRISSOT (Pierre), médecin, né à Fontenay (Poitou) en 1478, étudia la philosophie à Paris, et chercha à réformer la pratique de la médecine. La faculté s'étant soulevée contre lui, il se retira en Portugal, où il eut encore des démêlés avec Denis, médecin du roi. Il écrivit à cette occasion une *Dissertation apologétique*, en latin, qui parut trois ans après sa mort, arrivée en 1522.

* BRISSOT DE WARVILLE, l'un des chefs de la révolution de France, naquit au village de Warville, près Chartres, en 1754. Il vint de bonne heure à Paris, et se fit mettre à la Bastille pour la hardiesse de ses écrits contre l'inégalité des rangs. Rendu à la liberté par le crédit du duc d'Orléans, que madame de Genlis avait intéressé en sa faveur, il épousa une des femmes de la duchesse, et passa bientôt en Angleterre avec des instructions secrètes du lieutenant de police. De retour en France, il alla chercher fortune en Amérique; mais au commencement de l'année 1788 il revint à Paris, où il coopéra à la publication d'un journal intitulé : *le Patriote français*, qui lui acquit en même temps de la réputation et une certaine influence. Après le 14 juillet 1789, il devint membre de la commune et président du comité des recherches de la ville. Lors de la fuite du roi en 1791, il rédigea, de concert avec Laclos, la pétition du Champ-de-Mars, dans laquelle on demandait la déchéance du roi, et qui fut le signal d'une insurrection violente. Nommé député à l'Assemblée législative, il fit nommer Roland ministre de l'intérieur; et, sur son rapport fait au nom du comité diplomatique, Louis XVI fut obligé de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne le 20 avril 1792. Brissot n'eut point une part directe à la révolution du 10 août; elle fut combinée et dirigée par Danton et ses amis. Devenu membre de la Convention, il n'y fut guère remarqué que par l'acharnement de Robespierre, qui rappela son enthousiasme pour les constitutions américaines, et l'accusa de vouloir, avec ses partisans, établir le gouvernement fédératif. Cependant, en qualité de rapporteur du comité diplomatique, il fit déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande le 1er février 1793; depuis cette époque, il ne fut plus occupé qu'à se défendre contre ses nombreux ennemis. Proscrit le 31 mai, il tenta de gagner la Suisse sous le nom d'un négociant de Neufchâtel; mais il fut arrêté à Moulins, envoyé à Paris, et décapité le 31 octobre 1793, à l'âge de 39 ans. Parmi ses nombreux écrits, on distingue : une *Bibliothèque philosophique du Législateur*, 1782-1786, 10 vol. in-8°; et un *Voyage dans les États-Unis d'Amérique*, 1791, 3 vol. in-8°.

* BRISTOW (Richard), écrivain catholique, né à Worcester en 1538, vint à Douai, et y fut reçu docteur en théologie. Le cardinal Allan le prit sous sa protection, et, en son absence, le mit à la tête du collège. Il ruina sa santé à force de travail; on lui conseilla l'air natal, et il mourut dans sa patrie en 1681. On a de lui : *Motifs de ma conversion ; Réplique au docteur Fulke sur le purgatoire ; Cinquante-une demandes proposées aux hérétiques par les catholiques ; Veritates aureæ S. R. eccles. ; Tabula in summam theol. Thom. Aquinatis*.

* BRITANNICUS, fils de l'empereur Claude et de Messaline, fut privé de l'empire par les artifices d'Agrippine, seconde femme de Claude II, mère de Néron. Celui-ci, craignant qu'il ne fît valoir ses droits, le fit empoisonner, après une feinte réconciliation, dans sa 15e année, l'an 55 de Jésus-Christ.

* BRITANNICUS (Jean), professeur de belles-lettres à Palazzolo; sa patrie, dans le Bressan, mort en 1510. On a de lui des *Commentaires* estimés sur Juvénal, Perse, Stace, Ovide; il a également écrit le *Panégyrique* du cardinal Cajetan.

* BRITIUS (François), en français *Brice*, capucin de Rennes qui, dans le 17e siècle, resta plusieurs années comme missionnaire dans le Levant. La Propagande le rappela à Rome pour le charger de plusieurs traductions importantes en arabe, langue dans laquelle il s'était rendu habile. Il a donné en arabe un abrégé des *Annales* de Baronius et de son continuateur Sponde, Rome, 1653, 1671, 3 vol. in-4°; on lui doit aussi un abrégé en latin et en arabe des *Annales sacrées*, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, Rome, 1655, in-4°.

* BRITO (Bernard de), religieux de

l'ordre de Cîteaux, né à Almeida en 1569, mort dans la même ville en 1617. Habile dans les langues hébraïque et grecque, il se perfectionna dans celles de France et d'Italie. Il exerçait avec succès le ministère de la parole évangélique, lorsqu'il conçut le projet d'illustrer sa patrie en écrivant, d'après les chartes et les monuments, l'*Histoire générale de l'antique Lusitanie et du roi de Portugal*. C'est un ouvrage rare, curieux, mais un peu diffus. Il eut plusieurs continuateurs, et forme 7 vol. in-fol.

* BRITO FREYRE (Fr. de), général portugais, fit imprimer à Lisbonne en 1675, in-folio, l'*Histoire de la guerre du Brésil*. Il y rapporte les campagnes de l'armée qu'il commandait en 1655 et 1656.

* BRITO (Diégo), né à Almeida, chanoine de Coimbre, professeur de droit canon dans l'université de cette ville, mort presque octogénaire en 1635, a laissé des ouvrages de jurisprudence.

* BRITOMARTE, roi gaulois, fit une irruption en Italie l'an 222 avant Jésus-Christ, et fut vaincu et tué par le consul Marcellus.

* BRITTON (Thomas), connu en Angleterre sous le nom de *Charbonnier-Musicien*, né vers 1650, dans le Northamptonshire. Après avoir gagné quelque argent dans le commerce du charbon, il acheta des livres, étudia la musique et la chimie, et fit plusieurs découvertes. Il établit une société d'amateurs qui se réunissait dans son grenier à certains jours; on y vit les plus brillantes dames et les plus grands maîtres. Sa mort ne fut pas moins extraordinaire que sa vie. Un habitué de ses concerts, voulant un jour s'amuser à ses dépens, s'avise d'y amener un ventriloque; tout à coup dans un intermède on entend une voix, qui paraît venir du ciel, annoncer au pauvre Britton qu'il va mourir, et qu'il doit à l'instant réciter son *pater* à genoux. Il obéit en tremblant, va se mettre au lit, et meurt peu de jours après en 1714.

* BRIVES (Martial de). *Voyez* Martial.

* BRIZ-MARTINEZ (don Juan), né à Saragosse, abbé d'un monastère de Saint-Jean-de-la-Peña dans les Pyrénées, a écrit: l'*Histoire de la fondation et des antiquités* de cette maison, Saragosse, 1620, in-fol.; et la *Relation des obsèques de Philippe Ier d'Aragon*, 1599, en espagnol.

* BRIZARD (J.-B. BRITARD, dit), comédien, né à Orléans en 1721, étudia d'abord le dessin sous Carle Vanloo, premier peintre du roi, puis se livra à son goût pour le théâtre, obtint quelques succès en province, et vint ensuite à Paris remplir les premiers rôles dans le tragique. Sa figure et sa taille avaient quelque chose de grand, et sa voix mâle et sonore se prêtait parfaitement à la déclamation. Un jour qu'il voyageait sur le Rhône, la barque chavira sous le pont Saint-Esprit; la frayeur qui le saisit fut telle, qu'elle lui blanchit subitement les cheveux. Cet accident lui fit quitter les rôles de jeunes princes, pour prendre ceux de roi et de père, dans lesquels il excellait. Brizard mourut à Paris le 30 janvier 1791.

* BRIZARD (Gabriel), avocat au parlement, et premier commis à la chancellerie de l'ordre du Saint-Esprit, n'était point abbé, comme il voulait qu'on le crût dans le monde; il ne fut même jamais tonsuré: c'était par économie qu'il avait adopté l'habit violet. Le plus considérable de ses ouvrages est l'*Histoire généalogique de la maison de Beaumont en Dauphiné, avec les pièces justificatives*, Paris, de l'imprimerie du cabinet du roi, 1779, 2 vol. in-fol. Il fut imprimé aux frais de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, adressé par ce prélat aux maisons souveraines de l'Europe, et envoyé à toutes les grandes bibliothèques. On croit que sans la révolution Brizard aurait succédé à Cherin, généalogiste des ordres du roi. Il mourut de chagrin en 1793. On estime son *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI*, Paris, 1790, in-8°; et sa *Dissertation sur le massacre de la Saint-Barthélemy*, Paris, 1790, 2 parties in-8°.

* BRIZÉ (Corneille), peintre hollandais, né vers 1635, excellait à peindre des objets inanimés, tels que des bas-reliefs, des instruments de musique, des casques, des boucliers, etc. On ne connaît point l'année de sa mort.

* BRIZIO (François). *Voyez* Bricio.

* BROCARD ou BURCARD, religieux dominicain, envoyé, vers l'an 1232, dans la Terre-Sainte, y vécut dix ans au monastère du Mont-Sion. Sa relation, malgré les traits fabuleux dont elle est entremêlée, offre de l'intérêt; il voit bien, observe avec sagacité, et décrit avec exactitude: ce qu'il dit de plusieurs végétaux étrangers aux contrées froides de l'Europe est si clair et si pré-

cis qu'on les reconnait sans peine, quoiqu'il ne les indique pas par leurs noms. Cette relation fut imprimée pour la première fois dans le livre intitulé : *Catena temporum, seu rudimentum novitiorum*, espèce d'histoire universelle, qui parut à Lubeck en 1475, 2 vol. in-fol., et qui a été traduite en français gothique, sous le titre de *Mer des histoires*, Paris, 1488, 2 vol. in-fol. Cette édition de Brocard est la meilleure.

* BROCARDO (JACQUES), fameux visionnaire du 16e siècle, était natif de Venise ou du Piémont. S'étant déclaré en faveur de la réforme en matière de religion, il prit la route de Hollande et y fit parade d'un zèle extraordinaire contre les catholiques. Après avoir ajusté, selon sa fantaisie, les oracles sacrés à des choses déjà arrivées, il les appliquait aussi à des événements futurs, et prédit tour à tour la bonne fortune de Philippe II, du prince d'Orange, connu depuis sous le nom de Taciturne, et d'Élisabeth, reine d'Angleterre. Les réformés ménageaient un homme qui était utile à leur parti; mais à la fin, craignant qu'on ne leur imputât d'approuver ses rêveries, s'ils continuaient de garder le silence, ils condamnèrent ses interprétations au synode national de Middelbourg, en 1581. Le synode tenu la même année à La Rochelle condamna son commentaire sur la Genèse. Brocardo promit alors de ne plus faire le prophète; mais il ne tint pas parole, et, en 1583, il sut si bien endoctriner Jacques Ségur qu'il lui persuada qu'on verrait bientôt paraitre un prince réformé, qui renverserait le trône papal et le rendrait le chef de l'union chrétienne. Ségur crut que c'était à son maitre, le roi de Navarre, que le ciel destinait une aussi haute fortune; et, plein de cette espérance, il lui proposa d'envoyer une ambassade vers les princes de la confession d'Augsbourg, en s'offrant de la conduire. Sa proposition, n'ayant rien qui ne convint au mauvais état des affaires de Henri de Bourbon, fut goûtée, et Ségur partit pour l'Allemagne. On se moqua de cet envoyé, quand on sut le ressort qui le faisait mouvoir. Quelques catholiques d'Allemagne étendirent leurs railleries jusque sur le prince qui l'envoyait. Brocardo se retira depuis à Nuremberg, où il trouva des protecteurs qui lui firent beaucoup plus d'accueil qu'il ne méritait. Jacques Bongars tâcha de lui faire payer le legs que Ségur lui avait fait. On a de Brocardo des commentaires sur les prophéties. L'année de sa mort est inconnue.

* BROCARIO (ARNAUD-GUILLAUME de), célèbre imprimeur espagnol, imprima dans l'université d'Alcala, en 1514-1516, les 6 vol. in-fol. de la fameuse *Bible polyglotte*, dite de Ximenès, ou de Complute, ou d'Alcala. Les quatre premiers volumes contiennent l'Ancien-Testament, en hébreu, en chaldéen et en grec, avec une version latine; le cinquième volume comprend le Nouveau Testament, imprimé pour la première fois en grec et en latin. Le sixième contient un vocabulaire hébraïque et chaldaïque. Le prix de la Polyglotte, en feuilles, fut fixé, par ordre de Léon X, à 6 ducats et demi d'or; ce qui revient à 40 francs de notre monnaie de ce temps-là. Cette Polyglotte est rare, et le prix en est plus élevé que celui des Polyglottes de Le Jay et de Walton; un exemplaire, imprimé sur vélin, a été acheté 11,200 livres, par M. Maccarthy, à la vente de Pinelli. Le même exemplaire a été revendu 16,000 francs en 1815. (*Voyez* le catalogue de Maccarthy.)

* BROCCHI (JOSEPH-MARIE), recteur du séminaire de Florence, né dans cette ville en 1687, mort en 1751. On a de lui les *Vies des Saints*, et d'autres ouvrages relatifs à son état.

* BROCHARD (BONAV.), cordelier, entreprit le voyage de la Terre-Sainte en 1533, avec Greffin Arfagart, seigneur de Courteilles, chevalier du Saint-Sépulcre. Il écrivit en français la relation de ce voyage, dont le manuscrit est conservé dans la bibliothèque du roi. Brochard a été souvent confondu avec Brocard.

* BROCHARD (l'abbé MICHEL), professeur au collége Mazarin, mort en 1728 ou 1729, littérateur instruit, est un de ces amateurs éclairés qui passent la plus grande partie de leur vie à se former une collection de livres précieux. Il a beaucoup contribué, avec Gabriel Martin, à perfectionner la bibliographie, ou l'art utile de dresser des catalogues de bibliothèque, par ordre de matières. C'est lui qui dressa la *Bibliotheca Fayana*, que G. Martin imprima, Paris, 1725, in-8o, en y joignant une bonne table des auteurs. Il avait fait aussi le catalogue de sa propre bibliothèque, qui fut publié de même par Martin, avec une table d'auteurs, sous le titre de *Musæum selectum*, Paris, 1725, in-8o.

* BROCHET (JEAN-E.), ancien garde de

la connétablie, juré au tribunal révolutionnaire, et l'un des plus fougueux du club des Cordeliers. Après le 9 thermidor, il fut poursuivi, mis en arrestation, puis relâché, et réincarcéré sur la demande de sa section: le 13 vendémiaire lui rendit la liberté. Il s'établit épicier; mais, compris dans le sénatus-consulte de déportation, à la suite du 3 nivose an 9, il fut conduit à Oleron, puis embarqué en 1804, et mourut dans la traversée, âgé de 52 ans.

BROCHEUR. (*Technologie.*) Brocher un livre, c'est en assembler toutes les feuilles, les coudre ensemble selon un certain ordre, afin que le discours se suive sans interruption et sans lacunes. Lorsque toutes les feuilles sont cousues, on recouvre le volume d'une feuille de papier de couleur. Cette opération est très-simple et n'exige pas, comme autrefois, un instrument particulier.

Il faut supposer qu'avant de brocher un livre, les feuilles en ont été assemblées et pliées. Comme ces opérations sont ordinairement faites par des ouvriers particuliers, nous n'en parlerons pas ici; nous les faisons connaître au mot *assembleur*, et nous expliquons dans cet article le mot *signature*, dont nous allons nous servir.

Lorsqu'on veut brocher un volume, on vérifie si les feuilles sont pliées les unes sur les autres, selon la série des signatures, ce qui indique en même temps si les feuilles ont été bien pliées, car la signature doit se trouver au bas de la première page de chaque feuille. Si ces feuilles ne se trouvaient pas bien pliées, on les replierait de nouveau, et on les placerait dans l'ordre convenable, si elles n'y étaient pas. Alors l'ouvrier pose ce tas sur l'établi sur lequel il travaille, et le place sur sa gauche, la première feuille en dedans; il prend, de la main gauche, cette première feuille et la renverse sur la table, c'est-à-dire de manière que la première page soit sur la table, mais après l'avoir couverte d'une *garde* (1), afin de la coudre en même temps que la feuille. Cette garde est nécessaire pour rendre la feuille de papier de couleur, qui doit servir de couverture, adhérente avec le volume, afin de lui donner une plus grande solidité. Il place avec la dernière feuille une seconde *garde*, comme nous l'indiquerons plus bas, et pour les mêmes raisons.

Pour faire la couture, l'ouvrier se sert d'une grande aiguille courbe, qu'il charge d'une longue aiguillée de fil; il perce la feuille par dehors à un tiers environ de la longueur, tire le fil en en laissant déborder environ deux pouces; il fait un second point au dessous, du dedans au dehors, vers le milieu de la longueur de la feuille, et tire le fil en dehors sans déranger le bout qui passe; il pose ensuite la seconde feuille sur la première, en la retournant comme la précédente, et fait en sorte que les deux feuilles concordent bien par le haut; alors il pique son aiguille dans cette seconde feuille, vis-à-vis le trou inférieur de la première, et en pique un second trou du dedans au dehors, vis-à-vis le premier trou; il tend le fil et le noue avec le bout qu'il a laissé passer. Voilà deux feuilles bien liées ensemble; il pose la troisième feuille sur la seconde, de la même manière que nous l'avons indiqué, en les faisant toujours bien concorder par le haut, et fait les deux points comme pour la première feuille, et vis-à-vis les trous déjà faits aux deux premières, afin que la couture soit droite et non en zig-zag. Après avoir tendu son fil, il ne coud la quatrième que lorsqu'il a passé son aiguille entre le point qui lie la première feuille avec la seconde, afin de lier celle-ci avec les feuilles précédentes. Par ce moyen, il se forme un entrelacement que les brocheuses appellent *chaînette*, qui donne de la solidité à l'ouvrage. La brocheuse continue de même jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à la dernière feuille, à laquelle elle ajoute une garde comme elle l'a fait pour la première, mais placée en sens inverse. Lorsque l'aiguillée de fil est au moment de finir, la brocheuse en prend une seconde qu'elle noue avec la fin de la première, par le nœud qu'on appelle *de tisserand*, en faisant attention de faire rencontrer le nœud dans l'intérieur du volume.

Cette opération terminée, on passe, avec un pinceau, de la colle de farine sur le dos du volume; ensuite on encolle de la même pâte la feuille de papier de couleur qui doit servir de couverture au volume, et l'on passe de nouveau de la colle sur le dos. Alors on pose le dos à plat sur le milieu

(1) On appelle *garde* un feuillet de papier un peu plus large que le format du livre. On replie ce feuillet, dans toute sa longueur, d'une quantité moindre que la largeur de la marge intérieure, afin qu'elle ne couvre pas l'impression.

de la feuille encollée, on relève les deux côtés de la feuille sur les gardes, sans l'y appliquer bien fortement, mais on appuie fortement sur le dos pour faire bien coller le papier. Cela fait, l'ouvrier pose le livre à plat sur la table, la tranche vers lui, et il tire assez fort avec les doigts, ayant soin cependant de ne pas déchirer le papier, mais de manière à le bien tendre sur le dos, et ensuite sur la garde, sans plis; il retourne le livre pour opérer de même de l'autre côté; il le laisse sécher à l'air libre et sans le mettre à la presse, car il importe, pour la vente, de laisser au volume le plus d'épaisseur qu'il peut avoir. L'ouvrier passe de même à un second volume, qu'il place sur le premier lorsqu'il est terminé, et ainsi de suite. Cette pression suffit pour empêcher les couvertures de se déformer pendant la dessiccation; on met un poids sur le tas, afin que les livres prennent une belle forme.

Lorsque le volume est sec, la brocheuse ébarbe, avec de gros ciseaux à longues lames, les bords des feuilles qui dépassent les feuilles intérieures, pour donner plus de grâce à son ouvrage; ensuite elle colle le titre sur le dos : alors le brochage est terminé. L. Séb. L. et M.

* BROCK (Jean), pasteur de Reading, (Massachusetts), né en Angleterre en 1620, passa en Amérique vers l'année 1637, et prêcha l'Évangile d'abord à Roweley, ensuite à l'île de Shoals. Après avoir résidé dans cette dernière place jusqu'en 1662, il se rendit à Reading, où il enseigna la morale jusqu'à sa mort, arrivée en 1688, à l'âge de 68 ans.

* BROCKE (Henri-Christian de), né en 1713, mort en 1778, écrivit sur l'économie rurale, principalement sur l'entretien et l'administration des forêts. On a de lui : *Vraies bases physiques des sciences forestières*, Leipsig, 1768-75, in-8°.

* BROCKE (Adrien de), auteur d'une *Relation de Madagascar*, en allemand, Leipsig, 1748, in-8°.

* BROCKLESBY (Richard), médecin, né en 1722, dans le comté de Sommerset, étudia successivement à Édimbourg et à Leyde sous le célèbre Gaubius; il fut reçu docteur en 1745, et soutint, à cette occasion, une thèse *de salivâ sanâ et morbosâ*, Leyde, 1745, in-4°. De retour à Londres, il publia en 1746 un *Essai sur la mortalité parmi les bêtes à cornes*, in-8°. En 1758, nommé médecin de l'armée anglaise, il l'accompagna dans la guerre de sept ans, et revint, en 1763, acquérir à Londres, dans la pratique de son art, une grande fortune et une grande considération. Il mourut en 1797, à l'âge de 75 ans. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : *Observations médicales et économiques, depuis* 1738 *jusqu'en* 1763, etc., 1764, in-8°; *Eulogium medicum, sive oratio anniversaria Harveiana*, etc., 1760, in-4°; plusieurs *Mémoires* insérés dans les Transactions philosophiques, savoir : *Essai sur la plante vénéneuse trouvée récemment mêlée avec la gentiane*, n° 486; *Cas d'une femme attaquée des diabètès*, n° 111; *Expériences relatives à l'analyse et aux qualités de l'eau de Seltz*, ibid., vol. 4; *Cas d'une tumeur enkystée dans l'orbite de l'œil; Dissertation sur la musique des anciens; Expériences sur la sensibilité et l'irritabilité de diverses parties des animaux*, vol. 45; *Sur le poison des Indiens dont parle La Condamine*, ibid., vol. 44.

* BROCKES (Barthold-Henri), poète estimé de son temps, né à Hambourg en 1680, mort dans la même ville en 1747. Ses poésies forment un recueil de 9 vol. in-8°; elles roulent sur des sujets de morale et de religion.

* BRODEAU, nom d'une famille originaire de Tours, d'où sont sortis plusieurs hommes de lettres.

* BRODEAU (Victor), secrétaire et valet de chambre de François Ier et de la reine de Navarre, sa sœur, mort en 1540, fut ami de Marot. Il composa un poème en vers de dix syllabes, intitulé : *Louanges de Jésus-Christ*, Lyon, 1540, in-8°, plusieurs fois réimprimé.

* BRODEAU (Jean), un des meilleurs littérateurs du 16e siècle, a laissé des *Commentaires sur l'Anthologie*, in-fol., et des *notes* sur les tragédies d'Euripide, sur les *poésies* de Martial, etc.

* BRODEAU D'OISEVILLE (Julien-Simon), conseiller au parlement de Paris, ensuite lieutenant-général à Tours, et enfin conseiller au conseil suprême de Roussillon, a traduit le *Divorce céleste de Ferrante Pallavicino*, 1695, in-12.

* BRODEAU (Julien), savant jurisconsulte, né à Tours, avocat au parlement de Paris, a laissé : *Notes sur les arrêts de Louet*, 1712, 2 vol. in-fol; *Commentaires sur la coutume de Paris*, 1669, 2 vol. in-folio; *Vie de Dumoulin*, 1654, in-4°. Tous

ces ouvrages sont estimés. Brodeau mourut à Paris en 1653.

* BRODEAU (Jean), marquis de Châtres, est auteur des *Jeux d'Esprit et de Mémoire*, Cologne, 1694, in-12; des *Nouveaux Entretiens des Jeux d'Esprit et de Mémoire*, 1698, in-12; des *Moralités curieuses*, Tours, 1702, in-12.

* BRODEAU DE MONCHARVILLE (Pierre-Julien), devint inspecteur-général des fortifications. On a de lui : *nouveau Système de l'Univers*, 1702, in-8°.

* BRODERIC (Étienne), évêque de Watzen en Hongrie, servit avec zèle le jeune Louis II, roi de Hongrie, attaqué par les Turks, et qui périt sous leurs coups à la bataille de Mohatz. Broderic servit ensuite le parti de Jean Zapol, prêta son ministère à son inauguration, et mourut en 1540. On lui doit une relation curieuse de la bataille de Mohatz, où périt presque toute la noblesse hongroise.

* BRODERSON (Abraham), gentilhomme suédois du 14e siècle. Il aima la princesse Marguerite, fille de Waldemar, reine de Danemarck et de Norwége, qui parvint à réunir sur sa tête les trois couronnes du nord. Marguerite le combla d'honneurs. Éric de Poméranie, arrière-neveu de cette reine, qui avait été désigné pour lui succéder, ne put voir sans jalousie la haute faveur et la puissance dont jouissait Broderson; lorsqu'il eut été admis à partager le gouvernement, le premier acte de son autorité fut de faire arrêter le ministre favori de Marguerite, et de lui faire trancher la tête au château de Sunderbourg, en 1410.

* BROECKE (Crespin), né à Anvers en 1530, fut aussi bon peintre que bon architecte. Il plaçait toujours dans ses tableaux des figures nues qu'il dessinait et peignait bien en grand. Il mourut en Hollande.

* BROEK (Élie VAN DER), peintre de fleurs, né à Anvers en 1657, mourut dans la même ville en 1711. Ses ouvrages, d'une grande vérité, d'une belle couleur, et touchés avec esprit, manquent un peu de transparence et de légèreté.

* BROEKHUISEN (Jean VAN). *Voyez* Broukhusius.

* BROEKHUISEN (Benjamin), professeur de médecine et de philosophie à Bois-le-Duc, né en Hollande, mort vers 1686. On a de lui l'ouvrage suivant : *Rationes philosophico-medicæ, theoretico-practicæ*, La Haye, 1687, in-4°. On y voit qu'il professait les opinions cartésiennes.

* BROEN (Jean), professeur de médecine à Leyde, vers la fin du 17e siècle. Ses ouvrages ont été publiés sous le titre d'*Opera medica*, Roterdam, 1703, in-4°.

* BROEUCQUEZ (Jean-François du), médecin, né à Mons en 1690, mort dans cette ville en 1749, est auteur d'un livre intitulé : *Preuves de la nécessité de regarder les urines et de l'usage que le médecin en doit faire pour la guérison des maladies*, Mons, 1723, in-12.

* BROEUCQUEZ (Ant.-Franç.), quatrième fils du précédent, né à Belœil en 1723, fut médecin à Mons, jusqu'à sa mort arrivée en 1767. On lui doit entre autres : *Réfutation des erreurs vulgaires, sur le régime que la médecine prescrit aux malades*, 1757, in-12.

* BROGHILL. *Voyez* Boyle-Roger.

* BROGI (Joseph), secrétaire de l'Académie des arcades à Rome, composa des *poésies italiennes et latines*, qui se trouvent en divers recueils. On lui doit un volume de vers des arcades, recueil commencé par ses prédécesseurs : *Arcadum carmina pars tertia*, Rome, 1768. Il mourut en 1770.

* BROGITARUS, de Galatie, gendre du roi Déjotarus, gagna le tribun Clodius, qui lui fit donner le titre de roi dans une assemblée du peuple, et le mit en possession de Pessinunte, d'où il fut chassé par son beau-père.

* BROGLIE (Victor-Maurice, comte de), d'une famille originaire de Piémont, n'avait que trois ans lorsqu'il fut pourvu d'un régiment d'infanterie anglaise. Il fit, en 1667, la campagne de Flandre avec le roi, et se trouva au siége de Douai, de Lille; en 1668, à ceux de Dole et de Gray en Franche-Comté. Il leva, en 1674, un régiment de son nom, combattit à Seneffe, où il chargea plusieurs fois les ennemis à la tête de la gendarmerie, et conduisit l'arrière-garde après le combat. Brigadier en 1675, il servit en Flandre sous le prince de Condé, au siége de Limbourg. Il se trouva, en 1676, aux siéges de Condé et de Bouchain, et eut un cheval tué sous lui en repoussant une sortie au siége d'Aire. Sous le maréchal de Schomberg, il chargea avec succès l'arrière-garde du prince d'Orange qui leva le siége de Maestricht. Maréchal-de-camp dans la même année, il se distingua sous le maréchal de Créqui, au siége de Fribourg. Il servit au

siége de Luxembourg en 1684, fut créé lieutenant-général et commandant en Languedoc en 1688. Il était le plus ancien des lieutenants-généraux, lorsqu'il fut créé maréchal de France en 1724. Il mourut trois ans après, dans son château de Buhy.

* BROGLIE (Fr.-Marie), troisième fils du précédent, naquit en 1671. D'abord connu sous le nom de comte de Broglie, il entra dans la compagnie des cadets de Besançon en 1685, et parcourut successivement tous les grades. Créé lieutenant-général en 1710, il servit en Flandre sous les maréchaux de Villars et de Montesquiou. En 1711, il chargea la garde avancée des ennemis, pendant qu'on attaquait d'un autre côté un corps de troupes qui couvrait les travailleurs du poste d'Arleux, s'empara du poste de l'Écluse sur la Sensée, battit 700 chevaux et en prit 250. A l'attaque de Denain, il commanda 40 escadrons, força un côté des lignes, tomba ensuite sur un convoi de 500 chariots de pain, escortés par 500 hommes de pied et 500 chevaux, qui furent tous tués ou pris. Il se rendit maître de Marchiennes, investit Douai, et se trouva aux siéges du Quesnoi et de Bouchain. On le fit, en 1719, directeur-général de la cavalerie et des dragons. Nommé ambassadeur à Londres, il y conclut, le 3 septembre 1725, entre la France, l'Angleterre et la Prusse, un traité par lequel ces trois puissances contractaient une alliance pour le maintien de la paix générale, et se garantissaient leurs états. Il fut nommé chevalier des ordres du roi en 1731. Employé à l'armée d'Italie en 1733, il fut créé maréchal de France en 1734, commanda l'armée avec le maréchal de Coigny, et donna les plus beaux exemples d'intrépidité à la bataille de Parme; s'emparant ensuite de Guastalla, il y fit 1200 prisonniers : le succès de cette journée était le fruit de sa prévoyance; il avait habilement su reconnaître quel côté des lignes l'ennemi se disposait à attaquer avec le plus de vigueur. Chargé depuis 1739 de divers commandements successifs, il eut en 1742 un pouvoir pour commander l'armée de Bavière qu'il ne put rejoindre, parce qu'il fut obligé de s'enfermer dans Prague avec l'armée de Bohême. Il en sortit le 27 octobre 1742, pour prendre le commandement de l'armée de Maillebois, qui n'avait pu pénétrer en Bohême, et contraignit, le 9 décembre, le prince Charles à lever le siége de Braunau. Aussi bon citoyen que grand général, il eut le courage de résister au conseil du roi, qui voulait qu'avec des forces très-inférieures il défendît la Bavière ravagée, et où ses troupes auraient péri par le fer des ennemis, les maladies et la disette. Il prit sur lui de ramener sur les frontières de France, en juillet 1743, son armée, dont il remit ensuite le commandement au comte depuis maréchal de Saxe, et fut exilé à Broglie, où il mourut en 1745.

* BROGLIE (Victor-Franç, duc de), maréchal de France, fils aîné du précédent, naquit en 1718. Capitaine de cavalerie en 1734, il combattit à Parme, à Guatalla; envoyé au roi pour annoncer le gain de cette bataille, il obtint le régiment de Luxembourg, et servit en Italie jusqu'à la rentrée des troupes en France. Il escalada Prague à la tête de trois détachements de Piémontais, conjointement avec Chevert, et s'empara de la Porte-Neuve, par laquelle on fit entrer les troupes. Aide-major-général de l'armée de Bohême en 1742, il porta au roi la nouvelle de la prise d'Égra, et fut fait brigadier. Il se distingua au combat de Sahai, où il eut un bras cassé, et à la défense de Prague. Major-général de l'armée de Bavière, il rentra en France en 1743, fut employé à l'armée de la Haute-Alsace, sous le maréchal de Coigny, et à l'armée du Rhin en 1744 et 1745. Maréchal-de-camp dans la même année, il devint duc de Broglie par la mort de son père. Il passa à l'armée de Flandre en 1746, fut créé inspecteur-général de l'infanterie, combattit à Raucoux, était à Laufeld, servit au siége de Maestricht, et fut créé lieutenant-général en 1748. Employé à l'armée de Soubise en 1758, il y servit comme premier lieutenant-général, commandant l'avant-garde; il occupa Marbourg le 16 juillet, joignit le 23 à Sunderhausen un corps de 8,000 hommes, le mit en fuite, en tua 2,500, et fit un grand nombre de prisonniers : le roi lui fit présent de quatre pièces de canon prises dans cette bataille. Le 10 octobre, il contribua puissamment au gain de la bataille de Lutzelberg. En 1759, le duc de Broglie fut créé prince de l'empire pour lui et ses descendants, par diplome de l'empereur, nommé commandant en chef de l'armée d'Allemagne le 23 octobre, et maréchal de France le 16 décembre de la même année, à l'âge de 42 ans. Il continua de commander pendant les campagnes de 1760 et 1761. Le 10 juillet de la première année, il battit les ennemis à

Torbach, et, vers le milieu de la dernière, l'armée de Soubise se réunit à la sienne. Le défaut de concert entre les deux généraux nuisit aux opérations de nos armées. Le maréchal fut exilé en 1762. Rappelé en 1764, il reçut du roi le gouvernement général du pays Messin. En 1789, Louis XVI lui confia le porte-feuille de la guerre et le commandement d'une armée de réserve, dissoute presque aussitôt qu'elle fut établie, près de Paris et de Versailles; il se vit lui-même exposé aux dangers qui menaçaient le trône, et forcé d'aller chercher un asile hors de la France. Il se retira d'abord à Luxembourg, où il fut reçu par le maréchal de Bender. Sa dernière campagne fut l'expédition de Champagne en 1792, où il commandait un corps d'émigrés. Il est mort à Munster en 1804, âgé de 86 ans.

* BROGLIE (Ch.-François, comte de), frère du précédent, né en 1719, fut en 1752 nommé ambassadeur auprès de l'électeur de Saxe, roi de Pologne. Revêtu des plus grands pouvoirs, il correspondait directement avec Louis XV, et l'informait des projets et de la politique des puissances rivales de la France. Mais la cour de Versailles, à la suite de différentes intrigues, renversa toutes les mesures de l'ambassadeur, qui fut rappelé. Il fut employé à l'armée d'Allemagne, et servit dans le corps de réserve que commandait son frère. Il obtint le grade de lieutenant-général en 1760, et se fit remarquer par la belle défense de Cassel en 1761. Après la guerre, le roi lui confia la direction du ministère secret qui avait pour objet de lui proposer directement des plans et de l'éclairer sur l'état de l'Europe. Les conseils qu'il faisait parvenir à ce prince étaient quelquefois opposés aux vues de ses ministres; le monarque n'osait se décider entre des avis contraires, et cette faiblesse mettait le comte dans une position difficile. Il fut exilé par ordre du roi, et, par un second ordre du même prince, continua sa correspondance du fond de son exil. Rappelé ensuite à la cour, il se montra avec ardeur dans le parti qui fit exiler le duc de Choiseul, fut exilé de nouveau quelque temps avant la mort de Louis XV, et mourut en 1781, dans une espèce d'oubli, après avoir dirigé la correspondance secrète pendant 17 ans.

* BROGLIE (Cl.-Victor, prince de), fils du troisième maréchal de France de ce nom, député de la noblesse de Colmar aux états-généraux, où il se réunit au tiers-état, et vota presque toujours avec le parti dominant dans l'assemblée. A la fin de la session, il fut employé comme maréchal-de-camp à l'armée du Rhin. Lorsqu'on lui présenta les décrets du 10 août, qui suspendaient le roi, il refusa de les reconnaître, et fut destitué par les commissaires de l'assemblée. Il se retira d'abord à Bourbonne-les-Bains, ensuite à Paris, où il fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort, le 27 juin 1794. Il était âgé de 37 ans.

* BROGLIE (Maurice-Jean-Madeleine de), évêque de Gand, né en 1766, était fils du maréchal Vict.-Franç. de Broglie. Au commencement de la révolution, il suivit son père en Prusse, et passa quelques années à la cour de Berlin. A peine rentré en France, il fut un des aumôniers de Napoléon, qui lui donna l'évêché d'Acqui, au mois de mai 1805. Il fut transféré à Gand, au mois de mars 1807, et parut au concile national de 1811, assemblé pour trouver un moyen d'instituer les évêques sans avoir besoin des bulles du pape. S'y étant distingué par son opposition aux vues du gouvernement, il fut enfermé au donjon de Vincennes. Cette captivité fut d'autant plus pénible pour lui que sa constitution fut toujours très-frêle. Cependant le clergé de son diocèse se divise en deux parties. De nombreuses vexations y sont exercées par l'autorité civile, qui trouve son excuse dans la conduite de quelques membres du clergé. Le chanoine de Bast (1) (*voyez* ce nom) se prêta toujours aux vues de Napoléon. A la fin de novembre 1811, M. de Broglie, pour obtenir sa liberté, consentit à donner la démission de son siége et partit pour Beaune, où il devait rester en exil. Dans la suite on l'accusa d'avoir communiqué avec son clergé à Gand, et on le relégua dans l'île Sainte-Marguerite, sur les côtes de la Provence. Comme quelques chanoines de Gand prétendirent que M. de Broglie était toujours leur évêque, l'empereur força de nouveau, en 1813, cet infortuné prélat de déclarer qu'il renonçait à l'administration de son diocèse. En 1814, lorsque les événements politiques firent cesser cette persécution,

(1) Il s'est glissé dans l'article de ce savant chanoine une erreur qu'il est facile d'apercevoir, puisqu'il est notoire que tous les curés de Gand ne prêtèrent pas le serment de haine à la royauté.

il reprit le siége de Gand, mais il refusa de prêter serment de fidélité au roi Guillaume et à la constitution des Pays-Bas. Ses motifs furent développés dans une *adresse au roi*, qui fut signée des évêques et des administrateurs capitulaires de la Belgique. La cour de Rome approuva ce refus : « La nouvelle loi » fondamentale des Pays-Bas contenant des » erreurs contraires aux principes de la re- » ligion catholique, disait la note officielle » du cardinal secrétaire-d'état, la résistance » des prélats ne peut être blâmée avec jus- » tice. » Il n'en fut pas de même à l'égard du refus de l'évêque de Gand d'ordonner des prières publiques pour le roi. Un bref du pape les autorisa : M. de Broglie s'empressa de les ordonner. L'organisation des tribunaux occasiona de nouveaux troubles. Quelques magistrats refusèrent de prêter un serment qui pouvait les compromettre dans l'opinion publique, et plusieurs prêtres déclarèrent qu'ils refuseraient les sacrements de l'église à quiconque se rendrait coupable de ce qu'ils appelaient une apostasie. C'est alors que l'autorité publique, qui ne rencontrait plus d'entraves dans l'exécution de ses projets depuis le départ du procureur-général Daniels (*voyez* ce nom), se crut obligée d'appliquer les lois devant lesquelles tous les citoyens sont égaux, quels que soient leur rang ou leurs fonctions. Un mandat d'arrêt fut lancé contre l'évêque de Gand; il s'y déroba par la fuite et protesta contre la procédure. La cour d'assises de Bruxelles passa outre, et, par arrêt du 8 novembre 1817, condamna le prélat à la déportation. L'arrêt fut attaché au poteau sur la place publique, entre celui de deux voleurs exposés pour leurs méfaits. Si elle n'a point été prescrite inévitablement par les réglements judiciaires, dit un écrivain français, cette circonstance est odieuse. Peut-être est-elle le fait de quelque subalterne, empressé de servir l'autorité avec un zèle honteux, qui n'a servi qu'à la compromettre. Les châtiments politiques peuvent être équitables, mais jamais ils ne sont flétrissants ; car toute flétrissure est dans l'opinion ; et qui ne sait qu'aux yeux des partis, le fer du bourreau confère la palme du martyre ? M. de Broglie mourut à Paris le 20 juillet 1821.

* BROGNI (JEAN ALLARMET, connu sous le nom de cardinal de *Viviers* et d'*Ostie*), né en 1342, était fils d'un paysan du village de Brogni à une lieue d'Annecy. Il était occupé à garder un troupeau, lorsque des religieux qui lui demandaient le chemin furent frappés de sa physionomie spirituelle, et lui proposèrent de l'emmener avec eux. Il les suivit à Genève, et se fit bientôt distinguer par ses talents. Le pape Clément VII, qui résidait à Avignon, instruit de son mérite, lui confia l'éducation de son neveu, le nomma cardinal en 1385, lui donna l'évêché de Viviers, et quelque temps après l'archevêché d'Arles. Malgré son grand âge, il se rendit à Constance, au mois d'août de l'année 1414, pour s'y concerter avec les magistrats sur la tenue du concile. Il le présida depuis la sixième session jusqu'à la quarante-unième (1415-1417). Sa présidence fut marquée par de grands événements : il prononça la sentence de déposition contre le pape Jean XXIII, qui avait convoqué le concile ; il reçut l'abdication de Grégoire XII, et lut la sentence de déposition contre l'antipape Benoît XIII (Pierre de Lune), qui fut déclaré parjure, hérétique et schismatique. Le cardinal de Brogni, qui présidait le conclave, eût pu facilement réunir les suffrages en sa faveur ; mais, éloigné de toute vue ambitieuse, il fit tomber le choix sur le cardinal Colonne, et le couronna le 14 novembre 1417, sous le nom de Martin V. Avant de procéder à cette élection, le concile voulut terminer l'affaire de Jean Hus. Le cardinal Brogni montra pour cet infortuné la tendresse d'un père ; mais, ce novateur demeurant inflexible, le cardinal prononça la sentence qui condamnait sa doctrine, et qui abandonnait sa personne au bras séculier. Après la session du concile, en 1418, il accompagna Martin V à Rome. En 1422, il fut transféré du siége d'Arles à celui de Genève. Son grand âge l'empêcha de venir en prendre possession ; il mourut à Rome en 1426, âgé de 84 ans. Le cardinal de Viviers s'est distingué par des fondations pieuses, entre autres par celles de l'hôpital d'Annecy, et du grand collége de Saint-Nicolas à Avignon. L'abbé Giraud Soulavie a fait son éloge, sous le titre d'*Histoire de J. Allarmet de Brogni, cardinal de Viviers*, Paris, 1774, in-12. L'auteur ne fit tirer que douze exemplaires de cette brochure qui n'est pas connue.

* BROHON (JEAN), médecin né à Coutances au 16e siècle, a laissé : *De stirpibus vel plantis ordine alphabetico digestis epitome*, Caen, 1541, in-8o : ce n'est autre

chose qu'une réimpression de l'*Epitome in Ruellium*, publié en 1539, par Léger-Duchêne ; *Description d'une merveilleuse et prodigieuse comète*, etc ; un *Traité présagique des comètes*, Paris, 1568, in-8° ; *Almanach ou journal astrologique, avec les jugements prognostiques pour l'an* 1572, Rouen, 1571.

* BROHON (Jacqueline-Aimée), morte à Paris le 18 octobre 1778, composa deux romans : *Les amants philosophes ou le triomphe de la raison*, 1745, in-12; *Les tablettes enchantées*. Dégoûtée tout à coup de la réputation que lui avaient value ces ouvrages, elle se retira dans la solitude, et s'y livra pendant quatorze ans à la prière et à la contemplation. On a publié en 1791 ses *Instructions édifiantes sur le jeûne de Jésus-Christ au désert*, in-12, et en 1799 un extrait de ses ouvrages, sous le titre de *Manuel des victimes de Jésus*, etc., in-8°.

* BROKES (Henri), professeur de droit à Wittemberg, mort à Lubeck en 1773, âgé de 67 ans, a laissé : *Historia juris romani succincta*, 1742, in-8° ; *Selectæ observationes forenses*, 1765, in-4°, etc.

* BROKESBY (François), ecclésiastique anglais non-conformiste, né à Stoke dans le comté de Leicester, mort vers 1718, fut recteur de Roweley dans le comté d'York. On a de lui : une *Vie de Jésus-Christ* ; une *Histoire du gouvernement de la primitive église*, et d'autres ouvrages estimés en Angleterre.

* BROME (Richard), auteur comique anglais, avait été, dans sa jeunesse, domestique de Ben Johnson. Ses pièces, au nombre de quinze, se font remarquer par la régularité du plan et la peinture des caractères. Il mourut en 1652.

* BROME (Alexandre), poète anglais, et procureur près la cour du lord-maire de Londres, sous le règne de Charles II, né en 1620, mort en 1666, fut un des plus chauds partisans de la cause royale. Il est auteur d'une traduction d'*Horace*, faite en commun avec d'autres, et de plusieurs *épigrammes* ou *chansons* contre les républicains, sous le protectorat de Cromwell.

* BROME (Jacques), auteur de quelques relations de voyages, imprimées à Londres en 1700 et 1712.

* BROMEL (Olaus), botaniste et médecin suédois, né en 1639, mort en 1705, a laissé plusieurs ouvrages de médecine et de botanique, parmi lesquels nous citerons : *Catalogus generalis, seu prodromus indicis specialioris rerum curiosarum Olai Bromelli*, 1698, in-8°. Plumier a donné le nom de *Bromelia* à un genre de plantes auquel Linnée a réuni l'ananas.

* BROMEL (Magnus), premier médecin du roi de Suède, fils du précédent, né à Stockholm en 1679, mort en 1731, contribua beaucoup aux progrès des sciences physiques dans sa patrie. On trouve, dans les *Acta litteraria Suecicæ*, un *Lithogr. Suecanæ specimen* dont il est auteur, et *Historia numismatica senatorum et magnatum Suecicæ*, 1730.

* BROMFIELD (Édouard), fils d'Édouard Bromfield, riche négociant de Boston, né en cette ville en 1723, prit ses degrés au collége de Harward en 1732, et s'était exercé avec tant de succès à écrire d'après la manière abrégée de Weston, qu'il ne perdait pas une syllabe de ce qu'avait dit un professeur au collége, et qu'il copiait, en l'écoutant, un sermon tout entier. Il dessinait habilement la carte, et était bon musicien; par manière de récréation, il imitait avec ses doigts, à l'aide de deux rangs de clefs et de plusieurs tuyaux, les airs harmonieux de l'orgue. Les ouvrages qu'il exécuta de ses propres mains surpassèrent tous ceux de la même espèce qui avaient été apportés d'Angleterre. Il perfectionna les microscopes dont on se servait alors, polit avec une plus grande perfection les miroirs, et donna une nouvelle puissance aux instruments d'optique. Bromfield mourut à la fleur de son âge, en 1746.

* BROMFIELD (William), célèbre chirurgien, né à Londres en 1712, fut le premier chirurgien du Lock-Hospital, fondé par Martin Madan. Pour augmenter un peu le revenu de cet établissement, il imagina de faire représenter à Drury-Lane, au bénéfice de ses malades, une vieille comédie intitulée *the City match*. Il fut aussi chirurgien de l'hôpital Saint-George, et mourut en 1792. Il a publié : *Description de la Morelle ; Narration du fait physique de M. Aylet, chirurgien de Windsor ; Réflexions sur la méthode d'inoculer la petite-vérole ; Observations sur des cas de chirurgie*, 2 vol. in-8°.

* BROMPTON (Jean), bénédictin anglais, abbé de Jorevall, au comté d'York, est connu par une chronique à laquelle il a donné son nom. Elle comprend un espace de 600 ans, depuis l'an 588 jusqu'en 1198. Il vivait encore après le règne d'Édouard III.

* BRON (Nicolas le), poète latin du

16e siècle, natif de Douai, a écrit : *De utilitate et harmonia artium*, Anvers, 1541, in-12; *Poema ad invectissimum Cæsarum Carolum*, ibid., 1541, in-12.

* BRONCHORST (Jean), né à Nimègue vers l'an 1494, enseigna la philosophie à Nimègue, et fut ensuite recteur de l'école de Deventer, où il embrassa les nouvelles opinions. Il mourut à Cologne en 1570. On a de lui : *Bedæ presbyteri opuscula*, Cologne, 1537, in-fol.; Paris, 1539, in-4°; une traduction latine de *la Géographie de Ptolémée*, Cologne, 1540, in-12.

* BRONCHORST (Éverard), fils du précédent, né à Deventer en 1554, professeur de jurisprudence à Wittemberg, à Erfurt et à Leyde, où il mourut en 1627. Nous avons de lui des ouvrages de droit. Le plus connu a pour titre : *Controversiarum juris centuriæ*, Leyde, 1621, in-4°. Il a donné une traduction latine des proverbes grecs recueillis par Jos. Scaliger.

* BRONCKHORST (Pierre van), peintre d'histoire, né à Delft en 1588, mort en 1661. On cite, comme ses principaux ouvrages, deux tableaux représentant, l'un *le Temple où Salomon prononce son premier jugement*, l'autre *le Temple d'où Jésus-Christ chasse les marchands*.

* BRONCKHORST (Jean van), peintre, né à Utrecht en 1603. On voit de lui, dans le chœur de l'église d'Amsterdam, trois tableaux d'histoire, peints sur verre, et trois autres à l'huile. L'année de sa mort est inconnue.

* BRONCKHORST (Jean), peintre, né à Leyde en 1648, perdit son père à l'âge de 13 ans, et fut placé chez un pâtissier. En 1670, il exerçait ce métier, lorsqu'il se maria dans la ville de Horn. Bronckhorst disait que, s'il faisait de la pâtisserie pour vivre, il peignait pour son amusement. Il a copié, d'après nature, tous les oiseaux et tous les animaux avec une vérité singulière. La finesse de son travail représente le luisant et la légèreté des plumes.

* BRONGNIART (Aug.-Louis), apothicaire du roi Louis XVI, se fit connaître par des cours particuliers de physique et de chimie à une époque où ces deux sciences comptaient à Paris peu de professeurs. Il remplit la chaire de chimie appliquée aux arts, et fut collègue de Fourcroy. Pendant la révolution, il exerça les fonctions de pharmacien militaire, puis de professeur au Muséum d'histoire naturelle. Il a publié un *Tableau analytique* des combinaisons et des décompositions de différentes substances ou procédés de chimie, pour servir à l'intelligence de cette science. Mort en 1804.

* BRONIOVIUS ou BRONIOWSKI (Martin), ministre de Pologne en Tatarie au commencement du 17e siècle. On lui doit : une *Description de la Moldavie et de la Valachie*, et une *Description* en latin *de la Tatarie*, insérée dans le *Moscovia* d'Ant. Possevin, Cologne, 1695, in-fol.

BRONZE. (*Antiquités et Numismatique.*) En grec χαλκὸς, en latin *æs*. On désigne aujourd'hui par le mot *bronze*, un alliage de cuivre, d'étain et de zinc, employé pour les statues qui décorent les places publiques, les palais et les temples; on appelle aussi *bronzes*, les figures qui parent nos consoles et nos cheminées, et les ornements qui embellissent nos meubles.

Il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que les bronzes ont été adoptés comme objets de richesse et de luxe, et qu'ils ont remplacé les magots de la Chine et les ornements contournés en bois doré. On n'appelait point bronzes, les galeries, les guirlandes et les nœuds de cuivre doré qui surchargeaient nos cadres, nos lustres, nos bras de cheminées et nos meubles de boule. Le goût de l'antique, ramené dans les arts par l'école de David, s'est fait sentir dans le costume et dans les ameublements; les trépieds, les patères, les flambeaux ou candélabres, sont imités de ceux des Grecs et des Romains, nos maîtres en fait d'art et de goût, surtout dans l'architecture, la sculpture, et la gravure sur pierres fines et sur médailles.

Les armes des Égyptiens et des premiers Grecs étaient de bronze. Caylus infère de là que le bronze était susceptible de la trempe, il l'est en effet; mais la trempe ne peut pas ajouter à sa force, au contraire elle le rend plus cassant. C'est par l'alliage que le bronze acquiert la solidité et la dureté. Il était souvent allié avec le fer. La nature avait indiqué cet alliage, car on trouve beaucoup de mines de cuivre ferrugineuses. Ces mines fournissent à la fonte un cuivre dur et aigre que les anciens employaient probablement sans le dépurer.

Pline parle des espèces de cuivre les plus renommées dans l'antiquité; il nomme en premier lieu le cuivre de l'île de Chypre, ensuite celui des mines dont Salluste, favori d'Auguste, était propriétaire dans la

Tarentaise, et des mines de Cordoue en Espagne, que Marius avait fait exploiter; on en fabriquait les *sesterces* et les *dupondius;* à l'égard des *as*, on ne les faisait que du cuivre de Chypre.

Les anciens, pour les crampons et les attaches de leurs bâtiments, donnaient avec raison la préférence au bronze sur le fer. Dans les ustensiles ou les outils, ils avaient l'art de donner au bronze une telle blancheur qu'on le prenait au premier coup d'œil pour de l'argent.

Des tables de bronze gravées étaient destinées à conserver à la postérité les actes publics, les lois et les traités. Sous Vespasien, un incendie détruisit trois mille de ces tables de bronze conservées au Capitole.

Outre les tables et les statues, les anciens faisaient des bas-reliefs de bronze, dont ils ornaient les édifices et les monuments. Les voûtes, les portes étaient couvertes d'ornements de bronze.

Le pape Urbain VIII enleva du Panthéon tous les ouvrages de bronze, dont le poids se trouva être de 450,274 livres, et il n'y laissa que les deux portes qu'on y voit encore aujourd'hui. On employa ce métal à orner l'église Saint-Pierre, et particulièrement à construire le baldaquin qui s'élève au dessus du maître-autel. On en fabriqua aussi des canons pour la défense du château Saint-Ange. L'un de ces canons fut fait avec les clous qui joignaient les entablements du portique, et on y mit cette inscription :

Ex clavis trabalibus porticûs Agrippæ.

Ce fut le Bernin qui employa, à la décoration de l'église Saint-Pierre, les bronzes antiques que Michel-Ange avait respectés.

Les anciens regardaient le bronze comme pur par sa nature. Ils lui croyaient la vertu de chasser les spectres et les esprits malfaisants. (*Ovid. Métam. VII,* 226, *et Fast. V,* 441.)

Dans les temples, les instruments de sacrifice, tels que couteaux, haches, patères, simpules, préféricules, étaient de bronze. Nos cabinets en conservent beaucoup; tout ce qui servait au culte religieux devait être de ce métal sacré.

Les anciens avaient su assurer à celles de leurs monnaies qui n'étaient ni d'or, ni d'argent, une durée sans bornes, en ajoutant de l'étain au cuivre. Cet alliage, appelé bronze, s'oxyde, à la vérité, de même que le cuivre, mais plus difficilement; et son oxyde, désigné par les numismatistes sous le nom de patine, de l'italien *patina*, loin de le détruire, contribue à sa conservation. D'ailleurs, le cuivre mis en fusion est trop pâteux pour prendre les finesses du moule; c'est pourquoi on l'allie avec de l'étain, pour le rendre plus coulant, lorsque l'on fond des monuments et des statues.

On n'a trouvé, parmi les antiques, que les chevaux de Venise qui fussent de cuivre sans alliage.

Pour ce qui regarde la fabrication des ouvrages de bronze, on peut consulter Winckelmann, qui, dans son *Histoire de l'Art,* entre dans les détails relatifs à la préparation et à la fonte des métaux chez les anciens. (Liv. 2, p. 82 et suiv., et p. 424.)

Nos monnaies de cuivre subissent une altération rapide à laquelle il serait aisé de remédier, et M. de Puymaurin fils, directeur de la monnaie des médailles, a publié à ce sujet un Mémoire lu à l'Académie des sciences, en 1823, dans lequel il propose les procédés les plus convenables pour remplacer le cuivre par le bronze, dans la fabrication des médailles qui sont destinées à transmettre à la postérité les événements remarquables de notre histoire, et les traits de nos hommes illustres.

Nos Musées conservent les têtes en bronze de beaucoup de personnages célèbres de l'antiquité. On connaît la tête de Tibère, celle de Brutus. L'*Iconographie* de Visconti renferme les têtes de Sophocle, de Ménandre, de Cicéron et d'autres, d'après des bronzes antiques. Les monuments de bronze s'oxydent, la valeur du métal peut engager à les détruire; mais ils sont moins sujets à se casser que ceux de marbre, qui ne nous parviennent presque jamais qu'avec les extrémités mutilées.

Les statues les plus célèbres de bronze que nous aient laissées les anciens, sont : le jeune Satyre endormi, du cabinet d'Herculanum; les deux jeunes Lutteurs, de Portici; la statue équestre colossale de Marc-Aurèle, à Rome; l'Hercule du Capitole, le Tireur d'épine, la tête colossale de Commode, la statue de Septime-Sévère du palais Barberini.

On ne pourrait citer l'immense quantité de bronzes découverts à Herculanum, et publiés à Naples en 1767, et ceux que renferment les célèbres *villa* Ludovisi, Mattei, Albani, et la belle galerie de Florence. Le

cabinet des antiques de France possède une collection de petits monuments de bronze qui proviennent en grande partie de la collection léguée par le comte de Caylus, et publiés par lui dans son *Recueil d'Antiquités*, en 7 vol. in-4°. Plusieurs de ces bronzes sont aussi gravés dans l'*Antiquité expliquée* du P. Montfaucon.

Les cabinets des curieux renferment de ces bronzes antiques ; ce sont des figurines représentant la plupart des divinités, et qui étaient destinées anciennement à remplir les *laraires* ou chapelles domestiques.

Nos jardins et nos palais possèdent des imitations en bronze des belles statues de l'antiquité, qui ont seules, pendant longtemps, fait connaître à la France ces chefs-d'œuvre, et qui peuvent maintenant nous consoler de leur perte. L'Apollon du Belvédère, le groupe de Laocoon, que l'on voit aux Tuileries, ont été moulés sur les originaux antiques et fondus en bronze par les soins du Primatice. Ils ont été apportés en France sous le règne de François Ier.

Le bronze a l'avantage de pouvoir multiplier, par le moulage et la fonte, les originaux dont le marbre n'offrirait que des copies plus ou moins bien exécutées.

En numismatique, on appelle *bronzes* les monnaies des anciens frappées avec ce métal ; on les distingue en médaillons, grand, moyen et petit bronze, selon leur grandeur. Cette division existe surtout dans les collections de médailles romaines : les médailles des villes grecques et latines ne se trouvent presque jamais en grand bronze.

Le bronze était consacré aux dieux ; on ne trouve le mot *moneta sacra* que sur les monnaies de bronze. A Rome, les empereurs avaient le droit de faire frapper la monnaie d'or et d'argent ; le bronze ne se frappait qu'avec la permission du sénat ; aussi y voit-on les lettres S. C. (*Senatus-consulto.*)

Certaines médailles de bronze sont beaucoup plus rares que celles d'or et d'argent. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la rareté de l'Othon de grand bronze ; beaucoup d'amateurs croient le posséder, mais ils n'ont qu'une pièce fabriquée par des faussaires. Il est probable que le sénat ne permit pas de frapper de monnaies de bronze de ce prince, qui régna si peu de temps.

Le bronze ou *airain de Corinthe* était, dit-on, un alliage des différents métaux dont l'affreux incendie, arrivé l'an de Rome 608, produisit le mélange. Beaucoup d'auteurs en parlent, mais aucun n'a dit qu'on s'en fût servi pour la monnaie. D. M.

BRONZER. (*Technologie.*) Le bronze de bonne qualité acquiert en s'oxydant, après un certain laps de temps, une belle teinte verte qu'on a nommée *patine antique*, et que les Romains désignaient sous le nom d'*ærugo*. Le métal de Corinthe prenait ainsi une superbe couleur vert-clair, dont l'apparence était assez semblable à la mousse verte des arbres. On a cherché à imiter, par une coloration artificielle et instantanée, cette couverte antique que le temps dépose à la longue sur les monuments d'airain.

Pour bronzer les figures, les médailles et les ornements de bronze, d'airain et de cuivre, on emploie le procédé suivant.

On fait dissoudre huit grammes de sel ammoniac et deux grammes de sel d'oseille dans un demi-litre de vinaigre blanc. On humecte légèrement un pinceau avec cette dissolution, et on frotte vivement au soleil, ou dans une étuve, la pièce de métal jusqu'à ce qu'elle soit sèche ; on répète cette opération autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir la teinte désirée. La première couche produit une coloration en jaune brun-verdâtre, la seconde, une couleur de bronze vert-brun : enfin on peut, en multipliant les couches, obtenir une nuance si foncée, qu'elle paraisse complétement noire.

On donne encore la couleur de bronze antique, quoique par une méthode différente, aux sculptures en plâtre, en bois, en carton, etc. La composition est formée, dans ce cas, d'ocre jaune, de bleu de Prusse et de noir de fumée dissous dans de l'eau de colle ; lorsqu'on l'a appliquée sur la sculpture, on peint les parties saillantes avec de la poudre d'or massif, dans le but d'imiter les effets produits par le frottement sur les bronzes antiques. L. Sés. L. et M.

* BRONZERIO (Jean-Jérôme), médecin, né en 1577, mort à Venise, sa patrie, en 1630, a écrit : *De innato calido et naturali spiritu in quo pro veritate rei Galeni doctrina defenditur ; Disputatio de principatu hepatis ex anatome Lampetræ ; de Principio effectivo semini insito*, 1 vol. in-4°.

* BRONZINI (Christophe), né dans la marche d'Ancône en 1640, camérier du car-

dinal de Toscana, a écrit un *Éloge des femmes*, imprimé à Rome en 1683, in-12.

* BRONZINO (Agnolo), peintre italien, né en Toscane en 1501, réussit également dans l'histoire et le portrait. On voit la plupart de ses ouvrages à Pise, à Florence et dans la galerie de Dresde. Il mourut à Florence en 1570.

* BROOKE (Raoul), antiquaire anglais, juge d'armes du comté d'York, né en 1552, mort en 1625, a publié deux *Lettres* souvent réimprimées, où il relève les erreurs commises dans le *Britannia* de Cambden. (*Voyez* ce nom.)

* BROOKE (Henri), poète anglais, né en 1706, fut lié avec la plupart des beaux esprits de son temps. Son premier ouvrage fut un poème intitulé : *la Beauté universelle*, dont Pope a fait l'éloge. En 1737, il donna une tragédie de *Gustave Vasa*, pièce remarquable par les sentiments de liberté dont elle est remplie, et qui produisit un tel effet, que le parlement crut devoir en défendre la représentation. Il composa ensuite d'autres tragédies, plusieurs romans, entre autres *le Fou de qualité*, publié en 1766, ouvrage ingénieux, d'un ton original et bizarre, qui obtint un grand succès; Griffet-la-Baume l'a traduit en français, 1789, 2 vol. in-12. *Juliette Grenville*, imprimé en 1774, composé vers la fin de sa vie, et traduit en français, 1801, 2 vol. in-12, indique le déclin de ses facultés, que des malheurs avaient contribué à affaiblir. La mort de sa femme, et la perte de celui de ses enfants qu'il aimait le plus, achevèrent de l'accabler. Il languit quelque temps dans un état d'enfance presque absolue, et mourut en 1783. Ses œuvres ont été réunies en 4 vol. in-8°, Dublin, 1780.

* BROOKE (Françoise), fille d'un ecclésiastique anglais nommé Moore. Son mari, recteur de Colney, avait été chapelain de la garnison de Québec. Ils moururent à trois jours de distance l'un de l'autre, en 1789. La première production de mistriss Brooke fut *la Vieille Fille*, ouvrage périodique commencé le 15 novembre 1755, et continué jusqu'à la fin de juillet 1756. Elle publia ensuite plusieurs autres productions, entre autres : l'*Histoire de Julie Mandeville*, traduite en français par Bouchaud, qui eut un grand succès; l'*Histoire d'Émilie Montague*, traduite en français par Robinet, où elle décrit les scènes pittoresques qu'elle avait admirées au Canada. La littérature anglaise lui doit une traduction des *Éléments de l'histoire d'Angleterre* par l'abbé Millot. Elle était liée avec ce que Londres possédait de plus distingué dans le monde et dans la littérature, notamment avec le docteur Johnson.

* BROOKE (Miss), dame anglaise qui a publié : *Reliques de la poésie Irlandaise, poèmes héroïques, odes, élégies et chansons*, traduits en vers anglais, 1 vol. in-4°, Dublin, 1789. Les poèmes sont partie anciens, partie du moyen âge; la première des odes passe pour être de Fergus, frère d'Ossian; les élégies sont moins anciennes, et les chansons sont modernes.

* BROOKES (Robert), juge anglais, né dans le 16e siècle, est auteur d'un *Extrait des Journaux annuels jusqu'aux temps de la reine Marie*, 1 vol. in-fol.; *Causes et Jugements singuliers depuis Henri VIII jusqu'à la reine Marie*, in-8°; *Instruction sur les règlements des limites*, in-8°. Il ne faut pas confondre Robert Brookes avec un greffier du même nom, auteur d'une *Instruction sur le règlement de la grande Charte*, imprimé à Londres, 1641, in-8°.

* BROOKES (Richard), médecin anglais du 18e siècle, a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : *Histoire de la Chine, de la Tatarie chinoise et de la Corée*, Londres, 1741, 4 vol. in-4°, figures; *Pratique générale de médecine*, 1751, 7 vol. in-12; *Précis des pharmacopées de Londres et d'Édimbourg*, traduit en allemand, Berlin, 1770.

* BROOKS (Fr.), né à Bristol, marin de profession, fut pris par un corsaire de Tanger, emmené captif à Salé, ensuite à Mequiñez. Sa captivité dura onze ans. Il a donné la relation de son voyage sous ce titre : *Navigation faite en Barbarie par François Brooks*, traduite de l'anglais, Utrecht, 1737, in-12; elle est rare.

* BROOKS (Éléazar), général américain, né dans le Massachusetts en 1726. Nommé représentant à la cour générale en 1774, il y resta 27 ans, et fut ensuite successivement sénateur et membre du conseil. Il prit une part active dans la révolution américaine, se trouva à la bataille de la plaine Blanche en 1776, et à la deuxième action près de Stillwater, le 7 octobre 1777, où il se distingua par son sang-froid et sa bravoure. Depuis l'année 1801, il quitta la société pour vivre dans la retraite, et mourut à Lincoln, état de Massachusetts, en 1806.

* BROOMAN (Louis), poète flamand

du 17e siècle, né à Bruxelles, mort en 1667. Il a traduit en vers flamands les *Héroïdes* d'Ovide, Anvers, 1662, in-8°.

* BROOME (William), ecclésiastique et poète anglais, né vers la fin du 17e siècle, fut chargé de faire des extraits d'Eustathius pour les notes de la traduction de l'*Iliade* du célèbre Pope, qui lui donna aussi quatre chants de l'*Odyssée* à traduire. Fenton était son collaborateur; et Pope retouchait leurs vers, qu'il est difficile de reconnaître parmi les siens. Mécontent de sa part du profit, Broome se plaignit hautement, et Pope s'en vengea en lui donnant une place dans sa *Dunciade*. Il fut reçu docteur en droit à Cambridge, et un peu plus tard nommé recteur de Sturston dans le comté de Suffolk. Broome mourut à Bath en 1745. Il a publié un volume de *Poésies* et deux *Sermons*.

* BROSIUS (Jean-Thomas), conseiller de l'électeur palatin, mort dans le 17e siècle, est auteur des *Annales des duchés de Juliers et de Berg*, en latin, publiées après sa mort par Ad.-Mich. Mazzius à Cologne, 1731, 3 vol. in-fol.

* BROSSARD (Sébastien de), maître de musique de la cathédrale de Strasbourg, ensuite de celle de Meaux, et chanoine de cette église, mort en 1730, âgé de plus de 70 ans, a été un des plus savants musiciens de France sous le rapport de la théorie et de la pratique. Son *Dictionnaire de musique* a fourni à J.-J. Rousseau la plus grande partie des articles que ce philosophe a insérés dans le sien. Brossard avait une nombreuse bibliothèque de musique qu'il donna au roi.

* BROSSARD (N....), chirurgien de la Châtre en Berry, se fit connaître par un topique à arrêter sans ligature les hémorrhagies. Ce topique est l'*agaric*, plante parasite qui croit sur les vieux chênes. L'Académie de chirurgie approuva cette découverte. Il obtint pour ce procédé une pension de Louis XV. Brossard mourut vers l'an 1770.

* BROSSE (Pierre de la), d'abord barbier de saint Louis, ensuite chambellan et favori de Philippe-le-Hardi, naquit en Touraine. Craignant l'ascendant de la reine Marie sur le roi, il accusa cette princesse d'avoir empoisonné Louis, fils aîné de Philippe du premier lit. Une devineresse de Nivelles en Flandre, qu'on alla consulter, ne répondit rien que de vague et d'obscur. On répandit bientôt le bruit que La Brosse était le seul coupable de la mort du prince. Il fut arrêté et condamné à être pendu en 1276.

* BROSSE (Jean de), connu sous le nom de maréchal de Boussac, naquit vers 1375. Chambellan de Charles VII, revêtu de la dignité de maréchal de France, il n'exécuta pas moins l'ordre que lui donna le connétable de Richemont de tuer Le Camus de Beaulieu, favori du roi. Ce prince, par modération et par politique, ne punit que le connétable qu'il éloigna de la cour. Le maréchal de Boussac rendit ensuite des services plus honorables; il se distingua au siége d'Orléans et à la bataille de Patai en 1429, et mourut en 1433. La famille de Brosse s'éteignit en 1565 dans sa postérité masculine.

* BROSSE (Jacques de), architecte de Marie de Médicis, bâtit le palais du Luxembourg, le portail de Saint-Gervais et le temple de Charenton. Sa dernière construction fut l'aquéduc d'Arcueil, achevé en 1624, dont la voûte, couverte de grandes pierres de taille, est comparable aux ouvrages des Romains en ce genre. L'époque de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. On a de lui un livre intitulé: *Règles générales d'architecture*, Paris, 1619, in-fol.

* BROSSE (Gui de la), botaniste, médecin ordinaire de Louis XIII, donna à la couronne le terrain où fut établi le Jardin des Plantes de Paris, dont il fut le premier intendant en 1626. Le nombre des plantes y était assez considérable en 1633 pour que ce médecin en donnât la description; et il se trouvait encore augmenté lorsque La Brosse mourut en 1641. Il est auteur des ouvrages suivants: *Traité de la peste*, Paris, 1623; *De la nature, vertu et utilité des plantes, et dessin du jardin royal de médecine*, ibid., 1640, in-fol., avec 50 figures en cuivre; *Description du jardin des plantes médicinales, ensemble le plan du jardin*, ibid., 1636, 1641 et 1665, in-4°. Le P. Plumier a consacré à la mémoire de La Brosse un genre de plantes de l'Amérique, auquel il a donné le nom de *Brossæa*.

* BROSSE (N... de), auteur dramatique du 17e siècle, dont les pièces, au nombre de cinq, parurent dans l'intervalle des années 1644 à 1649. Il suffira de citer *l'Aveugle clair-voyant*. Ce n'est pas cette comédie, mais celle de Le Grand, sous le même titre, qui est restée au théâtre. — Un frère

de Brosse est auteur du *Curieux impertinent, ou le Jaloux*, Paris, 1645. Il était mort lorsque sa pièce fut imprimée.

* BROSSE (Dom Louis-Gabriel), bénédictin, né à Auxerre en 1619, mort à l'abbaye de Saint-Denis en 1685, a publié différents ouvrages de piété en vers français, entre autres : *le Paradis des Muses saintes*, et des *Hymnes sur divers sujets*, imprimés à Paris de 1650 à 1672.

* BROSSE (Louis-Philippe de la), chanoine de Notre-Dame-de-Foy de Giroviller, a donné un *Traité du baromètre*, Nancy, 1717, in-12.

* BROSSE (Nicolas de la), est auteur d'une *Description* de la terre et baronnie de Ricey en Champagne, Paris, 1554, in-12.

* BROSSES (Robert des), né en Allemagne dans le 17e siècle, a composé la *musique* d'un grand nombre d'opéras représentés aux Italiens de 1747 à 1755, époque vers laquelle il mourut.

* BROSSES (Charles des), premier président au parlement de Bourgogne, naquit en 1709. Ses fonctions dans la magistrature ne l'empêchèrent point de cultiver les lettres ; à la suite d'un voyage qu'il fit en Italie, il publia ses *Lettres sur l'état actuel de la ville souterraine d'Herculanum*. C'est le premier écrit qui ait paru sur ce sujet ; il fut traduit en italien et en anglais. Ses autres ouvrages qui prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances sont : une *Dissertation sur le culte des dieux fétiches* ; une *Histoire des navigations* aux terres australes ; un *Traité* de la formation mécanique des langues ; enfin l'*Histoire* du 7e siècle de la république romaine, précédée d'une savante vie de Salluste. On lui doit un grand nombre d'articles de l'*Encyclopédie* sur la grammaire générale, l'art étymologique et la musique théorique. Il mourut en 1777.

* BROSSETTE (Claude), né à Lyon en 1671, mort dans la même ville en 1743, est surtout connu par son édition des *OEuvres de Boileau avec des éclaircissements historiques*, Genève, 1716, 2 vol. in-4o. C'est de Boileau lui-même qu'il tenait la plupart de ses notes. Cependant il faisait de son côté des recherches, et Boileau, à qui il fit part de ses découvertes, lui dit un jour : « A l'air » dont vous y allez, vous saurez mieux » votre Boileau que moi-même. »

* BROSSIER (Marthe), fille d'un tisserand de Romorantin, attaquée d'une maladie de nerfs singulière, se fit exorciser comme possédée, à l'âge de vingt ans. Son père courut le monde avec elle pour partager l'argent que le peuple lui donnait. Le parlement la fit arrêter à Romorantin, par arrêt du 24 mai 1599, avec défense d'en sortir sous peine de punition corporelle. Les prédicateurs de la Ligue, qui avaient déjà publié souvent en chaire « qu'on étouffait une voix miraculeuse dont Dieu voulait se servir pour convaincre les hérétiques, » déclamèrent encore plus haut. Elle trouva le moyen de s'échapper de la maison paternelle ; un abbé de Saint-Martin amena la prétendue possédée à Clermont, où son frère était évêque, pour faire recommencer les exorcismes. Un nouvel arrêt du parlement mit l'abbé en fuite. Il se rendit à Rome avec sa démoniaque, mais le cardinal d'Ossat avait si bien pris ses mesures, qu'à leur arrivée cette fille fut enfermée dans une communauté, où elle cessa d'être tourmentée de démonomanie. On joue encore aujourd'hui sur le théâtre espagnol une pièce dont Marthe Brossier est l'héroïne, et qui est intitulée : *Maria la Romorantina, comedia nueva, de un ingenio de esta corte*. Elle est imprimée et paraît avoir été écrite dans le 18e siècle.

* BROTIER (Gabriel), jésuite, né à Tannay dans le Nivernais, en 1723, fut bibliothécaire du collége Louis-le-Grand. Après la suppression de son ordre, il passa chez son ami Latour, imprimeur, les vingt-six dernières années de sa vie, et mourut à Paris en 1789. Il s'était appliqué à l'étude des langues anciennes, et lisait tous les ans, dans le texte original, les livres de Salomon et ceux d'Hippocrate, ne connaissant pas, disait-il, de meilleurs ouvrages pour guérir les maladies de l'esprit et du corps. On lui doit : *Cornelii Taciti opera*, Paris, 1771, 4 vol. in-4o, et 1776, 7 vol. in-12 : c'est la base la plus solide de sa réputation ; il y joignit des notes et de savantes dissertations ; *C. Plinii secundi hist. nat.*, Paris, Barbou, 1779, 6 vol. in-12, avec des notes. Cette édition n'est qu'un abrégé de celle qu'il avait préparée pour augmenter, en la corrigeant, l'édition du P. Hardouin.

* BROTIER (André-Charles), neveu du précédent, né en 1751 à Tannay, fut d'abord professeur de mathématiques à l'école militaire de Paris. En 1797, il se trouva

impliqué dans une conspiration, comme agent des Bourbons, avec La Ville Heurnois et Duverne-de-Presle, fut compris dans la déportation qui suivit le 18 fructidor (4 septembre 1797), et mourut à Sinnamari l'année suivante. On lui doit une traduction du *Manuel d'Épictète*. Il finit avec Vauvilliers la belle édition du *Plutarque d'Amyot,* commencée par son oncle, et avec Laporte du Theil, celle du *Théâtre des Grecs* à laquelle il fournit la traduction du *Théâtre d'Aristophane*.

* BROUCHIER (Jean), poète latin moderne, né à Troyes. On ignore et la date précise de sa naissance et celle de sa mort. Maittaire indique une édition de ses *Poésies latines*, Paris, 1534, in-8°. Gruter en a inséré quelques-unes dans ses *Deliciæ poet. gall.*

* BROUE (Pierre de la), évêque de Mirepoix, né à Toulouse en 1643, se joignit aux évêques de Montpellier, de Sens et de Boulogne, pour former l'acte d'appel qu'ils interjetèrent de la bulle *Unigenitus* en 1717. Il mourut à Bellestat, village de son diocèse, en 1720. C'était un prélat d'une vie exemplaire.

* BROUE (Claude de la), jésuite, est auteur d'une *Histoire de J.-F. Régis*, au Puy, 1650.

* BROUE (F.-Ant. de la), baron de Vareilles, officier d'artillerie, a publié un *Tableau historique et chronologique du corps royal de l'artillerie*, 1762, in-12.

* BROUE (Salomon de la), a donné *le Cavalier français*, Paris, 1602, ouvrage estimé et qui peut encore être utile.

* BROUERIUS VAN NYEDEK (Daniel), théologien hollandais, missionnaire dans l'Inde, avait si bien appris le *malais*, qu'il traduisit le Nouveau-Testament et une partie de l'Ancien dans cet idiome. Il mourut dans l'Inde en 1673.

* BROUERIUS VAN NYEDEK (Matthieu), né à Amsterdam en 1667, cultiva la littérature ancienne, la jurisprudence, l'histoire et la poésie hollandaise et latine. Il mit la dernière main au grand ouvrage de Van Halma, intitulé : *Théâtre des Provinces-Unies*, en hollandais, 2 vol. in-fol., 1725, et de 1727 à 1713; il a publié en hollandais, avec Lelong, *le Cabinet des antiquités des Pays-Bas et de Clève*, 6 parties in-4°, et mourut en 1735.

* BROUGHTON (Hugues), théologien anglais, né en 1549 dans le comté de Shrop, fut ennemi déclaré des presbytériens et de Théodore de Bèze, jusqu'à sa mort, arrivée en 1612. La plus grande partie de ses ouvrages, écrits en anglais et en latin, ont été imprimés à Londres en 1662, 1 vol. in-fol., et sont aujourd'hui oubliés.

* BROUGHTON (Richard), missionnaire, né dans le comté de Huntington, devint vicaire-général de Smith, évêque de Chalcédoine, vicaire apostolique en Angleterre, et mourut en 1634, après 42 ans de mission. Ses ouvrages roulent sur les antiquités ecclésiastiques, et sont plus recommandables par l'érudition que par le style.

* BROUGHTON (Thomas), théologien anglais, né à Londres en 1704, fils d'un curé, fut curé lui-même. Il est surtout connu comme un des principaux collaborateurs de la *Biographia britannica*, et comme auteur d'un *Dictionnaire historique de toutes les religions*. Il mourut en 1774.

* BROUGHTON (Guill.-Robert), navigateur anglais, commandant en chef temporaire de la marine britannique dans les Indes orientales, et colonel des *Royales-Marines*, mort à Florence en 1821, commanda successivement *le Chatam*, *le Batavia*, *la Pénélope*, *l'Illustre*, *le Royal Souverain*, etc., rendit d'importants services à sa patrie dans l'expédition contre l'île de Java et de Batavia dont il méritait d'avoir le principal honneur. Ses découvertes et remarques, utiles pour la navigation, ont été consignées dans la relation de ses voyages, intitulée : *Voyage of discovery to the North pacific Ocean*, Londres, 1804, in-4°.

* BROUKHUSIUS (Jean BROEKHUISEN), poète latin, naquit à Amsterdam en 1649. Embarqué sur la flotte de Ruyter en 1674, il parcourut les mers de l'Amérique, charmant toujours ses loisirs par la culture des muses, témoin, entre autres, sa pièce intitulée : *Céladon*, ou *le Désir de la patrie*. De retour à la fin de cette année, il prit son service de terre. Réformé après la paix, en 1697, la ville d'Amsterdam lui conserva une partie de ses honoraires. Il se retira à la campagne, où il mourut en 1707. Ses poëmes latins ont été imprimés en 1711, in-4°. On lui doit une édition de Properce, 1702, in-4°, et une de Tibulle, 1708, in-4°.

* BROUSSE (Joachim BERNIER de la), que quelques biographes nomment François, était avocat dans le 16e siècle, et cultiva également la jurisprudence et les let-

tres. Ses œuvres poétiques ont été réunies en 1 vol. in-12.

* BROUSSE (Pascal-François de la), conseiller au parlement de Bordeaux, auteur d'un ouvrage intitulé : *pro Clemente V, pont. Max. Vindiciæ, seu de primatu Aquitaniæ*, in-4°, Paris, 1657. Cette dissertation est écrite avec concision et clarté ; elle contient de savantes recherches sur les antiquités de la Guyenne.

* BROUSSE DES FAUCHERETS (Jean-Louis), mort à Paris en 1808. Nommé d'abord après le 14 juillet 1789 lieutenant de maire au bureau des établissements publics, il fut en 1791 élu membre du directoire de département, destitué sous le règne de la terreur, puis devint un des administrateurs des hospices civils. En 1806, il fit partie du conseil de censure établi près le ministère de la police. On a de lui plusieurs comédies, entres autres : *l'Avare cru bienfaisant*, *les Dangers de la présomption*, *le Mariage secret* ; cette dernière, seule, est restée au théâtre.

* BROUSSELL (Pierre), reçu conseiller au parlement de Paris en 1637, joua un rôle pendant les troubles de la Fronde. Il s'acquit une grande popularité par son opposition aux vues de la cour dans les discussions relatives aux impôts. La régente Anne d'Autriche le fit arrêter ; mais le carrosse sur lequel on le conduisait en prison s'étant deux fois rompu en chemin, la multitude reconnut Broussell, et marcha vers le palais en criant : « Broussell et liberté ! » Anne d'Autriche ne se laissa point intimider par ces vociférations, et conserva sa fermeté pendant les trois journées dites des barricades. L'année suivante, 1649, lorsque la populace s'empara de la Bastille, gardée par une compagnie d'invalides, il fut nommé gouverneur de cette forteresse, et ne fit qu'une réponse évasive au héraut que la cour lui avait envoyé avec des paroles de paix. Lorsque Mazarin fut exclu du ministère, Broussell demanda que cette mesure fût appliqué à tous les cardinaux. En 1651, les frondeurs destituèrent le prévôt des marchands pour élever Broussell à cette charge. La fin des troubles le fit rentrer dans l'obscurité. Il mourut au commencement du règne de Louis XIV, dans un âge avancé.

* BROUSSON (Claude), ministre protestant, naquit à Nîmes en 1647. Ce fut chez lui que se tint, en mai 1683, l'assemblée des députés de toutes les églises réformées, dans laquelle on décida de continuer les réunions, quand bien même on en viendrait à démolir les temples. Cette assemblée posa les premiers fondements de ce qu'on nomma depuis les assemblées du désert. Averti qu'on devait l'arrêter, Brousson se rendit d'abord à Genève, ensuite à Lausanne, où il publia divers écrits. Il rentra secrètement dans le royaume, suivi de plusieurs ballots remplis de ses ouvrages, exerça quatre ans le ministère dans les Cévennes, exposé à mille dangers, et passa en 1693 en Hollande, où son dévouement fut récompensé par une pension des états-généraux. S'étant hasardé dans une troisième mission en France, malgré l'avis qu'on lui avait fait donner que s'il était pris il n'y aurait pas de grâce pour lui, il fut arrêté à Oleron, au moment où il se sauvait en Espagne, fut traduit à Montpellier, et on lui fit son procès. Condamné à être rompu vif, il fut exécuté le 4 novembre 1698. Les états de Hollande ajoutèrent, en faveur de sa veuve, 600 florins de pension aux 400 qu'ils lui faisaient de son vivant.

* BROUSSONET (Pierre-Auguste-Marie), naturaliste français, né à Montpellier en 1761, soutint, à l'âge de dix-huit ans, sa thèse inaugurale avec tant d'éclat, qu'il fut nommé à la survivance de la chaire de son père ; six ans après il fut reçu membre de l'Académie des sciences. Ce fut pendant un séjour en Angleterre qu'il commença son ouvrage sur les poissons. A son retour à Paris, il fut nommé secrétaire de la Société d'agriculture, et en 1789 membre du collége électoral. En 1791 il quitta la France et fut à Madrid, d'où il se rendit à Lisbonne. Sir Joseph Banks le fit recevoir médecin de l'ambassade envoyée par les États-Unis à l'empereur de Maroc. Il fut ensuite consul français à Ténériffe, et en 1796 il retourna à Montpellier, où il fut professeur de botanique. Il est mort en 1807. Ses ouvrages sont : *Variæ positiones circa respirationem* ; *Ichthyologia sistens piscium descriptiones et icones* ; *Essai* sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines décrites à la manière de Linnée, traduit du latin de l'ouvrage de M. de Born intitulé : *Specimen monachologiæ*, Paris, 1784, in-8° ; *Année rurale* ou *Calendrier* à l'usage du cultivateur ; *Notes* pour servir à l'histoire de médecine de Montpellier ; *la Feuille du cultivateur*, 8 vol. in-4°. Brous-

sonet fut le premier qui transporta dans la zoologie le système de nomenclature et de description de Linnée, dont l'application jusqu'alors avait été restreinte à la botanique; on lui doit aussi le premier troupeau de mérinos venu d'Espagne et les chèvres d'Angora. Il a fourni des pièces intéressantes aux Mémoires de l'Institut, et a laissé des manuscrits précieux, entre autres : *une Histoire abrégée des animaux*; la *Flore économique des Canaries*, et une *Relation de ses voyages*.

* BROUZET (N.), né à Béziers, fut reçu docteur en médecine à Montpellier vers l'an 1736. Il vint ensuite à Paris, et, après quelque séjour dans cette capitale, obtint la direction de l'hôpital de Fontainebleau, où il mourut. On ignore la date de sa mort. Il est auteur d'un *Essai* sur l'éducation médicale des enfants et sur leurs maladies, publié à Paris en 2 vol. in-12, 1754.

* BROWALLIUS (JEAN), évêque d'Abo en Finlande, né à Westeras en 1707, mort en 1755. L'Académie des sciences de Stockholm l'admit au nombre de ses membres. On a de lui plusieurs écrits sur la botanique, entre autres : *Examen epicriseos in systema plantarum sexuale, clariss. Linnæi*, Abo, 1739, in-4°. Linnée a donné le nom de ce prélat à un genre de plantes.

* BROUWER ou BRAUWER (HENRI), navigateur hollandais du 17e siècle, obtint en 1613 le commandement d'une escadre destinée pour l'Inde, et jeta dans ce voyage les fondements du commerce de ses compatriotes avec le royaume de Siam. En 1632, il fut nommé gouverneur-général des possessions hollandaises en Asie; et 9 ans après, la compagnie des Indes occidentales lui confia une entreprise dirigée contre le Chili. Il mourut en 1644, pendant cette expédition.

* BROWER (CHRISTOPHE), savant jésuite hollandais, mort à Trèves en 1617, âgé de 58 ans, a publié : les *Antiquités de Fulde*, Anvers, 1612, in-4°, ouvrage exact et fort estimé; les *Annales de Trèves*, avec les notes de Masen, en latin, 1670, 2 vol. in-fol., à Liège. La première édition, faite en 1626, fut supprimée et n'est pas commune.

* BROWER (JACQUES de), religieux dominicain, né à Hoogstraaten, mort en 1637 à Anvers, prieur du couvent de son ordre. Il avait donné en 1613, à Douai, une édition corrigée des *Commentaires de Dominique Soto sur la physique d'Aristote*, ouvrage oublié.

* BROWN (ROBERT), théologien anglais, vivait dans les 16e et 17e siècles, et donna son nom à la secte des brownistes. Leurs dogmes, semblables à ceux des puritains, ne s'en distinguaient que par une grande exagération de sévérité et de républicanisme. Ils ne connaissaient point de hiérarchie, refusaient même de reconnaître dans le sacerdoce un caractère ineffaçable, regardaient le mariage comme un contrat purement civil, et rejetaient, dans l'administration des sacrements, les formes adoptées par l'église anglicane, ainsi que presque toute forme extérieure de culte. Brown, cité devant l'évêque de Norwich et plusieurs autres commissaires ecclésiastiques, soutint sa doctrine, et se conduisit avec tant d'insolence, qu'il fut mis en prison. Le ministre Cécil, son parent, ayant obtenu qu'il fût relâché, le fit venir à Londres; mais Brown s'échappa et passa en Zélande, où lui et ses sectateurs fondèrent une église, dont il développa les principes et le plan dans un ouvrage in-8°, publié à Middelbourg en 1582 sous le titre de *Traité de la réformation sans aucune concession*. C'est un livre curieux et bien écrit. Brown repassa en Angleterre, se soumit, obtint son absolution, et par la protection du comte d'Exeter, son parent, fut nommé recteur d'une paroisse du comté de Northampton, bien qu'il n'eût jamais rétracté formellement ses opinions. Il mourut en 1630, âgé de 81 ans.

* BROWN (ÉDOUARD), théologien anglais dont on a : *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, Londres, 1690, 2 vol. in-fol. estimé. C'est un recueil de pièces sur le concile de Bâle.

* BROWN (THOMAS), écrivain satirique anglais, fut d'abord maître d'école à Kingston; mais, dégoûté de cette profession, il alla chercher fortune à Londres, s'y fit connaître par ses bons mots, et vécut de sa plume. Ses *dialogues*, ses *lettres*, ses *poèmes* offrent de nombreux exemples de cette espèce de gaîté anglaise appelée *humour*. Il mourut en 1704. Ses ouvrages ont été réunis et imprimés en 4 volumes à Londres en 1707.

* BROWN (ULYSSE-MAXIMILIEN), feld-maréchal au service d'Autriche, né à Bâle en 1705, d'une famille originaire d'Irlande, fit ses premières armes contre les Turks en 1737, et donna des preuves de bravoure et

d'habileté dans la campagne d'Italie, en particulier dans les batailles de Parme et de Guastalla. Promu en 1739 au grade de feld-maréchal, il fut opposé à Fréderic II, et rendit à l'impératrice Marie-Thérèse d'importants services. En 1744, il repassa en Italie avec le prince de Lobkowitz, gagna, le 15 juin 1769, la bataille de Plaisance, s'empara de Gênes, et retourna en Allemagne, où il obtint, en 1752, le gouvernement de Prague. Le roi de Prusse ayant tenté, en 1756, de pénétrer en Bohême par la Saxe, Brown repoussa ce prince à la bataille de Lowositz, et entreprit, sept jours après, cette marche célèbre, qui avait pour objet de délivrer l'armée saxonne bloquée dans le camp de Pirna. Il réussit à chasser les Prussiens de la Bohême; ce qui lui valut l'ordre de la Toison-d'Or. Le 6 mai de l'année suivante, se livra la fameuse bataille de Potschernitz ou de Prague, dans laquelle il fut mortellement blessé. Quelques jours après, il mourut à Prague de ses blessures.

* BROWN (Jean), ministre anglican, né en 1715 à Rothbury dans le Northumberland, occupait un emploi dans l'église, lorsque, pendant la rébellion de 1745, il prit les armes pour la défense de son roi, et se conduisit avec beaucoup d'intrépidité au siége de Carlisle. Un *Essai sur la satire*, en trois chants, composé à l'occasion de la mort de Pope, lui procura la protection de plusieurs personnes éminentes, et commença sa fortune. Ses *Essais sur les caractères de Shaftesbury*, publiés en 1751, furent encore plus favorablement accueillis. Il fut nommé par le lord Hardwick, en 1754, ministre de Great-Horkesley, dans le comté d'Essex. En 1755, parut sa tragédie de *Barberousse*, représentée avec un très-grand succès; en 1756, la tragédie d'*Athelstan*, qui en eut un peu moins; mais l'ouvrage qui le rendit particulièrement célèbre, c'est l'*Appréciation des mœurs et des principes du temps*, in-8°, 1757, écrit à l'occasion du découragement qui s'était emparé de la nation, et qui fut bientôt suivi d'un réveil funeste à ses voisins. Voltaire attribue ce réveil à l'ouvrage de Brown, qu'il regarde en grande partie comme la cause des succès qu'obtinrent alors les Anglais sur toutes les parties du globe. On en fit sept éditions dans l'année; il a depuis été traduit en français par Chais, sous ce titre : *les Mœurs anglaises appréciées*, etc., La Haye, 1758, in-8°. Le second vol. de l'ouvrage, qui parut en 1758, ne fit qu'aigrir les esprits; Brown se vit obligé, pour laisser apaiser l'orage, de se retirer à la campagne. En 1760, il publia un *Dialogue des morts entre Périclès et Aristide*, pour servir de suite au *Dialogue entre Périclès et Côme de Médicis*, par le lord Lyttleton. Ce dialogue fut suivi, en 1763, d'une ode sacrée intitulée : *la Guérison de Saül*, et la même année d'une *Dissertation sur l'origine, l'union, les progrès, la séparation et la corruption de la poésie et de la musique*. A ces productions il ajouta dans ses dernières années un volume de *Sermons*, 1764; des *Pensées sur la liberté civile, la licence et les factions*, 1765; un *Poème* sur la liberté, avec quelques pamphlets anonymes. Il fut invité par l'impératrice de Russie à se rendre à Pétersbourg pour diriger l'organisation de l'instruction publique dans cet empire. Tout était prêt pour son départ lorsqu'il tomba dans l'abattement et le dégoût de la vie : un jour, plus abattu qu'à l'ordinaire, il prit un rasoir, se coupa la gorge, et mourut en 1766, dans sa 51e année.

* BROWN (Moïse), auteur anglais, chapelain du collége de Morden, dont on connait, entre autres ouvrages, une tragédie intitulée : *Polidius ou l'amour malheureux* : un volume de *poésies*, et quelques *sermons*. Mort en 1787, âgé de 84 ans.

* BROWN (John), peintre écossais et littérateur, né à Édimbourg en 1752, mort en 1787, voyagea en Italie pour perfectionner ses talents, et revint à Londres, où il demeura jusqu'à sa mort. Ses *Lettres sur la poésie et la musique de l'opéra italien* furent publiées en 1789, 1 vol. in-12, par le lord Monboddo, à qui elles étaient adressées.

* BROWN (John), médecin écossais, célèbre par le système auquel il attacha son nom, né en 1735 où 36 à Buncle, comté de Berwick. Ses parents, pauvres, favorisèrent son penchant à l'étude, parce qu'ils espéraient utiliser ses talents pour les progrès d'une secte de presbytériens (*seceders*) dont ils faisaient partie. Il se rendit à l'âge de 15 ans à Édimbourg pour y étudier la théologie; obligé de pourvoir lui-même à ses dépenses, il donnait des répétitions de langue latine aux élèves. Ayant traduit avec une supériorité qui fut remarquée une thèse de médecine, et étant favorisé par le fameux docteur Cullen, il entreprit l'étude de cette science et y fit de rapides progrès. Admis dans la Société médicale d'Édim-

bourg, il conçut de bonne heure son système exposé dans ses *Elementa medicinæ*, système en opposition avec les idées de Cullen, pour lequel le jeune novateur aurait dû conserver plus d'égards. La faculté tout entière combattit le système de Brown, et refusa de l'admettre au nombre de ses professeurs. Brown se retira à Londres, où l'imprudence de sa conduite et ses excès lui firent bientôt contracter des dettes. Mis en prison, il y traduisit ses *Elementa medicinæ* en anglais. Le roi de Prusse voulut l'attirer à Berlin, mais il était encore en pourparler avec l'ambassadeur du roi lorsqu'il mourut, frappé d'apoplexie, le 7 octobre 1788. Son intempérance, ses expériences avec l'opium et les excitants, hâtèrent probablement sa fin. La simplicité de son système est séduisante; il repose sur les vicissitudes d'une force cachée, d'où découle le principe de la vitalité, qu'il appelle excitabilité. (*Voyez* Brownisme.)

* BROWN (André), éditeur de la *Gazette de Philadelphie*, né en Irlande vers l'année 1744, vint en Amérique en 1773, et s'établit dans l'état de Massachusetts. Il s'engagea dans la cause des Anglo-Américains dès le commencement de la guerre, et déploya un grand courage dans les batailles de Lexington et de Bunkersh'hill. Quelques années après la fin de la guerre, il entreprit la *Gazette fédérale*, dont le premier numéro parut le 1er octobre 1788. Il se rendit à Philadelphie en 1793, et changea le nom de sa *Gazette* en celui de *Gazette de Philadelphie*; les profits de son établissement s'étaient accrus, quand tout à coup sa maison fut incendiée, le 27 janvier 1797. Il fit de vains efforts pour sauver sa famille de la fureur des flammes, et en reçut lui-même de telles atteintes, qu'il ne lui survécut que peu de jours. Son épouse et ses trois enfants furent placés dans le même tombeau.

* BROWN (Moses), brave officier de la marine des États-Unis, mort en décembre 1803 à l'âge de 62 ans, avait suivi la profession de marin les 48 dernières années de sa vie. Pendant la guerre de la révolution, sa réputation lui fit obtenir le commandement de plusieurs vaisseaux armés en corsaires. Quand la petite marine des États fut formée, plusieurs années après la fin de la guerre, les marchands de Newburyport firent construire un brick pour en faire don au gouvernement, et exprimèrent le vœu que le capitaine Brown en fût commandant.

* BROWN (Thomas), professeur de philosophie morale à l'université d'Édimbourg, mort en 1822, s'est acquis de la réputation comme métaphysicien et poète. On a de lui : *Observations on Darwin's Zoonomia*, 1798, in-8°; *Poems*, 2 volumes, 1804.

* BROWN (Charles-Brockden), romancier américain, surnommé *le Godwin des États-Unis*, né à Philadelphie, vécut longtemps obscur et ignoré. Il est mort à l'âge de 35 ans, en 1813, laissant plusieurs romans qui ont été réimprimés en Angleterre. Les plus estimés sont : *Arthur Mervyn*, *Edgar Huntly*, *Clara Howard*, *Wieland*, *Jane Tabor* et *Ormond*.

* BROWNCKER (Guillaume), l'un des premiers membres de la Société royale de Londres, né en Irlande en 1620, mort en 1684, est auteur de l'ouvrage intitulé : *Commercium epistolicum*, Oxford, 1658, in-4°; c'est une correspondance avec Wallis sur les mathématiques. Le *Recueil des Transactions philosophiques* offre plusieurs de ses *Mémoires*.

* BROWNE (Thomas), chanoine de Windsor, et recteur d'Oddington, né en 1604 dans le comté de Middlesex, se retira en Hollande durant le protectorat de Cromwell. Au rétablissement de Charles II, il rentra en possession de ses bénéfices, mais ne retint que le canonicat de Windsor, où il mourut en 1673. Il a laissé une traduction anglaise du deuxième volume des *Annales de la reine Élisabeth*, par Campden, Londres, 1629, in-4°; un écrit polémique intitulé : *la Clef du cabinet du roi*, Oxford, 1645, in-4°, en anglais; une réponse, sous le nom de *Justus Pacius*, à une critique par Saumaise d'un *Traité* posthume de Grotius touchant l'eucharistie.

* BROWNE (George), prélat anglais, fut d'abord moine dans un couvent d'augustins à Londres; son savoir le fit nommer provincial de son ordre, et son goût pour la doctrine de Luther lui fit donner, en 1534, l'archevêché de Dublin. Peu de mois après son arrivée en Irlande, il reçut l'ordre de disposer ses diocésains à renoncer à la soumission au pape, et à reconnaître la suprématie du roi d'Angleterre. Il eut beaucoup de peine à faire passer au parlement de Dublin l'acte de suprématie, et plus encore à le faire exécuter. Nommé en 1551 primat d'Irlande à la place de l'archevêque

d'Armagh, Dondal, il fut privé de ce titre et de sa dignité d'archevêque en 1554 par la reine Marie, et mourut en 1556. On n'a de lui qu'un *sermon* contre le culte des images et l'usage de prier en latin, imprimé à la suite de sa vie, Londres, 1681, in-4°; et quelques *lettres* relatives aux affaires d'Irlande.

* BROWNE (Guill.), poëte anglais, né en 1590, mort vers 1645, est auteur de *poésies*, dont Davies a publié une édition en 1772, trois petits vol. in-12. Elles sont défigurées par les pointes et les jeux de mots.

* BROWNE (Thomas), médecin et antiquaire, né à Londres en 1605, passa sur le continent en 1629, et visita les principales universités. Il séjourna pendant quelque temps à Leyde, où il prit le bonnet de docteur, puis il rentra dans sa patrie en 1631, et s'établit à Norwich. Admis au nombre des membres honoraires du collége des médecins de Londres, Browne vécut heureux dans le sein de sa famille, et termina tranquillement ses jours en 1682 à l'âge de 77 ans. Son premier ouvrage, qui a pour titre *Physician's religion*, fut publié en 1642, in-8°, eut un grand nombre d'éditions, et a été traduit en latin par J. Merriweather, Leyde, 1644, in-12; Strasbourg, avec des notes de L.-N. Moltke, 1652, in-12; en français par Nicolas Lefebvre, d'après la traduction latine, La Haye, 1668, in-12. Il en a paru aussi une traduction allemande. Browne accrut sa réputation littéraire par un *Essai* sur les erreurs vulgaires, Londres, in-fol. Ce traité, résultat d'un savoir immense, fut généralement accueilli, et l'auteur ne fut pas exposé aux imputations d'irréligion qu'il s'était attirées par son premier ouvrage; il eut plusieurs éditions; l'abbé Souchay en a donné une traduction en français sous le titre d'*Essai sur les erreurs populaires*, Paris, 1733, 2 vol. in-12. Ce livre, qui était nécessaire au temps où il parut, n'a plus aujourd'hui le même degré d'utilité, parce que laplupart des erreurs qu'il combat se sont dissipées. Browne n'a laissé qu'un seul écrit sur sa profession: c'est une lettre très-courte sur l'étude de la médecine, dans laquelle il montre plus d'érudition que de jugement. Ses œuvres réunies parurent de son vivant en 1666. Ses *Dissertations* sur des antiquités furent imprimées dans l'édition complète publiée à Londres en 1686, in-folio. L'archevêque Tenisson avait recueilli tous ses manuscrits.

* BROWNE (Édouard), fils de Thomas, né en 1642, mort en 1718, a laissé deux relations de ses voyages. La première contient les observations qu'il avait faites en Hongrie, en Servie, en Bulgarie, en Macédoine, en Thessalie, en Autriche; la deuxième a pour objet ce qu'il avait vu de plus remarquable en Allemagne. Charles II le nomma son médecin; il fut aussi président du collége de médecine.

* BROWNE (Simon), ecclésiastique anglais dissident, né en 1680 à Shepton-Mallet, dans le comté de Sommerset. Après avoir été successivement pasteur d'une congrégation à Portsmouth et à Londres, il perdit en même temps, en 1723, sa femme et son fils unique: ce malheur l'affecta au point de troubler sa raison; il résigna ses fonctions, et ne voulut plus se soumettre à aucune pratique religieuse. Il se retira dans son lieu natal, où, tout en assurant que ses facultés intellectuelles étaient pour jamais éteintes, il composa plusieurs ouvrages où l'on trouve autant de savoir que d'esprit et de talent: notamment deux défenses du christianisme contre Woolston et Tindal, écrites dans les deux dernières années de sa vie. Avant son malheur il avait publié quelques *Sermons*, ainsi qu'un recueil d'*Hymnes* et de *Cantiques*. Browne mourut en 1732.

* BROWNE (Pierre), évêque de Corke, réforma par ses instructions et son exemple le mauvais goût des prédicateurs de son temps. Ses revenus furent employés à de fréquentes aumônes et à rebâtir une belle maison destinée à recevoir des écoles de charité, ainsi qu'une bibliothèque qu'il fonda pour le service du public. Il mourut à Coke en 1735, laissant un grand nombre d'écrits, tous relatifs à la défense de la religion.

* BROWNE (Isaac HAWKINS), poëte anglais, né en 1706, mourut en 1760. On a de lui plusieurs poëmes qui ne sont pas sans mérite. Le plus considérable est le poëme intitulé: *De animi immortalitate*, qui eut un très-grand succès en Angleterre; il en fut fait en très-peu de temps plusieurs traductions anglaises. Browne fut choisi en 1744 et 1748 pour représenter au parlement le bourg de Venlock dans le comté de Shrop.

* BROWNE (William), médecin, né

en 1692, fut reçu docteur en médecine à Cambrigde en 1721. Bientôt après il s'établit à Lynne, où il publia les éléments de catóptrique et de dioptrique du docteur Grégory, traduits du latin. Il mourut à Londres en 1774. Sir William a publié plusieurs ouvrages en vers et en prose, des *Discours* et des *traductions*. Il a fondé trois prix d'une médaille d'or de la valeur de cinq guinées en faveur des élèves de Cambrigde : la première, destinée à l'auteur de la meilleure ode; la seconde, à la meilleure ode latine à l'imitation de celles d'Horace; la troisième, à l'auteur de la meilleure épigramme grecque ou latine. Il a aussi fondé une école à Peter-House.

* BROWNE (Patrice), médecin et botaniste, né à Crosboyne en Irlande, l'an 1720, était encore fort jeune lorsqu'on l'envoya chez un parent à l'île d'Antigoa; mais, le climat ne convenant pas à sa santé, il revint en Europe en 1737, étudia cinq ans la médecine à Paris, prit le bonnet de docteur à Leyde, et se rendit à Londres, où il fut en liaison avec plusieurs savants. Il retourna en Amérique, et s'établit à la Jamaïque. De retour en Angleterre, il donna en 1775 une carte très-exacte de cette île, qu'il avait tracée de sa main. L'année suivante, il publia un excellent livre sous ce titre : *Histoire naturelle et civile de la Jamaïque*, Londres, 1756, in-folio, en anglais, enrichie de superbes figures dessinées par le célèbre Ehret. Il retourna ensuite aux Antilles, et séjourna quatre ans à Antigoa et à Montserrat. Revenu en Angleterre en 1782 après avoir fait six fois le voyage des Indes, il se retira dans le comté de Mayo, en Irlande. Là, oubliant, pour ainsi dire, les richesses végétales des tropiques et des îles qu'il avait parcourues, il s'attacha spécialement à l'étude des mousses et des autres végétaux criptogrammes. Il s'occupait aussi à faire une Flore de l'Irlande qu'il allait livrer à l'impression lorsqu'il mourut, en 1790, à Rusbrook.

* BROWNE (Jean), anatomiste du 17e siècle, chirurgien ordinaire de Charles II, est auteur d'une *Myographie* dont les planches sont tirées de Cassenius, en anglais, 1691 et 1692, in-fol., traduite en latin sous ce titre : *Myographia nova*, etc., Londres, 1684, in-fol. On lui doit encore un *Traité* complet des plaies, et le *Traité anatomico-chirurgical des glandes et des écrouelles*. C'est dans ce dernier ouvrage qu'il parle des guérisons qu'ont faites, pendant 640 ans, les rois d'Angleterre par la seule imposition des mains.

* BROWNE (André), auteur d'un ouvrage sur les fièvres, intitulé : *De febribus tentamen theoretico-practicum*, Édimbourg, 1695, in-8o.

* BROWNE (Jean), auteur d'*Institutes de médecine*, en anglais, Londres, 1714, in-8o.

* BROWNE (Joseph), auteur d'un *Recueil* de toutes les épidémies pestilentielles du 17e siècle, en anglais, Londres, 1720, in-8o.

* BROWNE (Richard), auteur d'un *Essai* sur les effets du chant, de la musique et de la danse sur le corps humain, en anglais, 1729; en latin, à Londres, 1735, sous ce titre : *Medicina musica*.

* BROWNE (Guill.), agrégé au collége de la Madeleine, à Oxford, mort en 1678, âgé de 50 ans, a publié le catalogue du jardin de botanique de cette ville : *Catalogus horti Oxoniensis*, Oxford, 1658, in-8o.

* BROWNE (Alex.), chirurgien anglais, qui a voyagé aux Indes orientales vers la fin du 17e siècle, recueillit beaucoup de plantes de ces contrées, et les envoya à Plukenet, qui les a publiées dans ses ouvrages.

* BROWNE (Samuel), chirurgien anglais, établi à Madras sur la fin du 17e siècle, était en correspondance avec les savants botanistes de l'Angleterre, et leur envoya des herbiers composés de plantes de l'Inde. Pétiver a donné un catalogue de celles qu'il avait découvertes.

* BROWNE (Jean), chimiste de Londres, mort en 1735. On voit quelques-uns de ses *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques*.

* BROWNE (George, comte de), général au service de Russie, né en Irlande l'an 1698 d'une famille catholique. Ne pouvant espérer de l'avancement dans son pays à cause de sa religion, il se rendit en Allemagne, et s'engagea au service de l'électeur palatin. Il suivit le général Keith en Russie, et fut fait, en 1730, major dans le régiment d'infanterie de Narva. A l'époque où la garde conspira contre l'impératrice Anne Iwanowna, il fondit sur les rebelles l'épée à la main, et, par ce trait de dévouement, sauva les jours menacés de la princesse. Depuis cette époque, il se trouva

dans toutes les guerres de la Russie. Lascy, Munich, Keith, parurent avec des forces considérables sur le Rhin et le Wolga; Browne prit part à leurs succès; il fit des marches savantes, et arrêta avec trois mille hommes l'armée turke sur les bords du Wolga. Tombé ensuite entre les mains des ennemis, il fut conduit à Andrinople et vendu comme esclave. Ayant recouvré la liberté par les bons offices d'un officier français, et s'étant instruit des plans de campagne des Turks, il s'échappa de Constantinople, et se rendit à Pétersbourg, où l'on tira parti des renseignements qu'il donna. Pendant la guerre de sept ans, il se trouva aux batailles de Prague, de Kolin, de Jaegerndorf, de Zorndorf. Il eut à cette dernière bataille un commandement en chef, et en décida l'issue en ralliant les Russes; mais, en même temps, il fut fait prisonnier par les Prussiens. S'étant dégagé par sa présence d'esprit, il reçut cinq coups de sabre à la tête, et resta sur le champ de bataille parmi les morts. On l'en retira pour lui donner les premiers secours, puis il fut transféré à Pétersbourg. La mort de l'impératrice avait ramené la paix; néanmoins, Pierre III, jaloux de garder à son service un aussi habile général, le nomma, peu après son avénement, gouverneur de Livonie. Le comte de Browne servit trente ans dans ce nouveau poste. Quelques années avant sa mort il demanda sa retraite; Catherine II lui répondit : « Il n'y a plus que la mort qui puisse nous séparer. » Il mourut en 1792, âgé de 94 ans.

* BROWNE (Arthur), membre du clergé épiscopal, né à Drogheda en Irlande, fut ordonné par l'évêque de Londres pour diriger une Société dans la ville de Rhode-Island (Amérique du nord), où il fit sa résidence jusqu'en 1736, époque à laquelle il vint à Porstmouth (New-Hampshire). Il fut ensuite envoyé comme missionnaire chez les Sauvages, et resta dans cette mission jusqu'à sa mort en 1773; il était âgé de 74 ans. Arthur Browne était bon prédicateur; il a laissé quelques *sermons*.

BROWNISME. (*Médecine.*) Lorsque la philosophie vint, au milieu du siècle dernier, imprimer une meilleure direction à toutes les sciences physiques et naturelles, la médecine seule resta étrangère à cette grande impulsion. Le stahlisme et l'humorisme étaient les deux grandes théories qui régnaient alors dans les écoles, quand du fond de l'Écosse, sans connaissances anatomiques, sans observation clinique, un homme d'une imagination ardente proclama une réforme médicale. L'extrême simplicité de cette doctrine, l'excessive facilité qu'elle offre dans son étude et dans son application, ces nouvelles idées, soutenues par une élocution facile et véhémente, le ton hardi et dogmatique de celui qui annonçait, comme des vérités irréfragables, quelques vues élevées mais bizarres, subjuguèrent la majeure partie des médecins qui embrassèrent cette théorie avec un vrai fanatisme. Elle fit bientôt le tour de l'Europe, elle fut adoptée partout, soit telle que l'auteur l'avait conçue, soit avec des changements plus ou moins notables; elle semblait repoussée en France, mais elle y pénétrait, malgré tous les efforts qu'on a pu faire pour la dissimuler; et il ne serait pas difficile de prouver que nos systèmes dominants ne sont autre chose que le brownisme déguisé. Il faut en excepter cependant la doctrine physiologique, dont le chef a le premier démontré l'influence générale et la fausseté du brownisme. Par une fatalité singulière, et qui doit frapper les esprits observateurs, tous ceux dont les opinions ont été froissées par la nouvelle école, se sont écriés que ces principes étaient ceux du brownisme renouvelé; ils semblaient par là vouloir frapper de réprobation une doctrine qui, dès sa naissance, a changé la face de la science.

Si la médecine française n'adopta pas ouvertement le brownisme, il n'en fut pas de même en Italie, en Allemagne, aux États-Unis, où les médecins les plus distingués proclamèrent avec enthousiasme la réforme écossaise. C'est ainsi que *Franck*, *Marcus*, *Plaff*, *Ræschlab*, *Thomasini*, la propagèrent de toutes leurs forces. Mais, s'apercevant bientôt que ces idées, magnifiques en théorie, échouaient presque constamment au lit du malade, ils les abandonnèrent peu à peu, et finirent par se créer des doctrines particulières plus ou moins empreintes de celle du maître; d'autres désertèrent tout-à-fait la cause du brownisme, comme J.-P. Franck, sur la fin de sa carrière.

Le brownisme a donc joué un assez grand rôle dans l'histoire de la médecine de notre époque pour mériter sa place dans cet ouvrage.

Nous ne rechercherons pas les sources

où Brown peut avoir puisé sa doctrine; ces recherches nous éloigneraient trop de notre sujet, tout le monde sait que l'idée première se trouve dans le *strictum* et le *laxum* de Thémison, chef de la secte des méthodistes. Nous nous contenterons d'exposer rapidement les théories physiologiques et pathologiques du réformateur écossais.

D'après lui, la vie ne s'entretient que par l'action des stimulants. La faculté d'en sentir l'impression est l'excitabilité, ou l'incitabilité; elle est augmentée par tous les agents avec lesquels la fibre est en contact. — L'incitation est l'action des stimulants sur l'incitabilité. — L'excitabilité est en raison inverse de la force; elle est une et indivisible dans l'économie; elle ne saurait être modifiée de deux manières différentes. — Les stimulants, ou puissances incitantes, sont externes, comme tous les corps extérieurs qui agissent sur l'économie; ou internes, comme le sont l'exercice même des fonctions, les passions, l'action musculaire. Ils sont encore généraux ou locaux. Les généraux sont ceux qui produisent constamment de l'incitation dans tout l'organisme; les locaux, ceux qui n'agissent que sur l'endroit où ils sont immédiatement appliqués, et qui n'affectent point le reste de l'organisme, sans avoir produit un changement local. L'incitabilité épuisée par un stimulant quelconque est rappelée par un autre quel qu'il soit; elle s'épuise par l'excitation, d'où naît la faiblesse indirecte; elle s'accumule par le défaut ou l'absence des stimulants, ce qui produit la faiblesse directe. — Les stimulants trop augmentés produisent des maladies sthéniques; trop diminués, ils en produisent d'asthéniques. — L'opportunité est un état intermédiaire entre la santé et la maladie; sthénique, elle est produite par l'action exagérée des stimulants, et occasione des maladies sthéniques; asthénique, elle provient de la diminution des stimulants, et précède les maladies asthéniques; toutes les maladies qui ne sont pas précédées par l'une de ces deux opportunités sont locales. On reconnaît l'opportunité sthénique à la force du pouls, à l'embonpoint, à la coloration; l'asthénique est celle où le pouls est serré, petit, développé, les traits défigurés, rétrécis, crispés, les forces musculaires plus ou moins prostrées. — Les diverses maladies ne diffèrent entre elles que par le degré de l'incitation.

Les maladies sthéniques sont avec ou sans pyrexie, et jugées par la force du pouls et la vivacité du coloris (le nom de fièvre est réservé pour les asthéniques). Les sthéniques pyréthiques sont : la pneumonie, le catarrhe, la toux et le croup sthéniques, le rhumatisme, la synoque, la scarlatine, la variole et la rougeole légères; à elles seules sont donnés les noms d'inflammations. — Les maladies sthéniques sans pyrexie, sont les manies, l'insomnie des robustes, l'obésité.

L'asthénie est cet état de l'organisme dans lequel les fonctions sont plus ou moins affaiblies, souvent troublées, une d'entre elles se trouvant presque toujours plus affectée que les autres. Les maladies de ce genre sont beaucoup plus nombreuses que les sthéniques; sur cent, quatre-vingt-dix-sept sont asthéniques. — Les maladies asthéniques, nommées fièvres, sont des inflammations membraneuses et parenchymateuses de l'abdomen. Ce sont toujours des asthénies fébriles générales avec excès de débilité dans un organe, à moins qu'elles ne soient produites par des corps étrangers.

La pléthore sanguine n'est nullement un vice; c'est un état nécessaire à la santé de l'individu. — Les hémorrhagies sont des maladies asthéniques, elles sont dues à la pénurie du sang, elles sont toutes passives. Certains browniens modernes ont abandonné cette explication, pour dire que les hémorrhagies sont dues au relâchement des vaisseaux; dès qu'il y a congestion, les vaisseaux perdent leur tonicité, le sang coule. — L'apoplexie est toujours une maladie asthénique, de même que toutes les affections gangréneuses de la peau. — Les phlegmasies des grandes articulations dépendent de l'excès de santé et de force, tandis que celle des petites est l'effet de l'asthénie. — Les tubercules et les autres lésions organiques n'existent pas, et quand elles existeraient, elles seraient le pur et simple effet de la débilité. C'est en vertu de ce principe que les modernes, qui regardent les tubercules comme préexistants à la pneumonie chronique, considèrent les lésions organiques des fièvres adynamiques, typhodes et autres, comme un effet de l'asthénie. C'est leur plus fort argument pour soutenir l'existence des fièvres.

Les maladies locales sont celles qui ne sont point précédées de diathèse ou d'opportunité, mais qui dépendent exclusive-

ment d'une cause locale. Elles sont distinguées en trois classes : 1° les maladies locales bornées à une affection locale, comme les blessures, les contusions, les fractures; 2° les maladies locales produisant une affection générale, comme la gastrite, l'entérite, toujours produites, selon Brown, par des corps étrangers; 3° les maladies générales dégénérées en maladies locales, les cancers, les squirrhes, les tumeurs et ulcères scrophuleux, etc.

Dans un système de pathologie aussi simple, les moyens thérapeutiques doivent être bornés; aussi ne sont-ils que de deux ordres, les stimulants et les débilitants. D'après ce que nous avons dit sur le nombre des maladies asthéniques, les stimulants doivent être le plus souvent employés. Toute la thérapeutique se réduit donc à l'art de modifier l'excitabilité par les stimulants, pour produire l'état moyen qui constitue la santé. Le plus énergique, le plus diffusible des stimulants est l'opium; il excite les forces physiques et morales, il chasse le sommeil et produit un état de veille plein d'action et de gaité. Il ne jouit d'aucune vertu spécifique, son excès seul endort. Brown était tellement passionné pour ce médicament, qu'il en faisait un fréquent usage. La page où il en parle est sans contredit la plus éloquente de son livre, et tous les médecins connaissent sa fameuse exclamation qu'on voulait faire graver sur son buste : *Opium me herclè non sedat.*

L'exposition de la doctrine de Brown est loin d'être complète; elle aurait exigé des développements qui ne nous sont pas permis. Ceux qui seront curieux de connaître une réfutation victorieuse et convaincante du brownisme liront avec intérêt, et surtout avec fruit, l'*Examen des doctrines médicales*, 2 vol. in-8°, Paris, 1821.

Brown a développé sa théorie dans un ouvrage latin, intitulé : *Éléments de médecine*, dont nous possédons deux traductions françaises; l'une sous le titre d'*Éléments de médecine de J. Brown,* traduits de l'original latin, par Fouquier, avec des additions et des notes de l'auteur, d'après sa traduction anglaise, et avec la table de Lynck, Paris, 1800, in-8°; l'autre sous celui d'*Éléments de médecine de Crown,* avec les commentaires de l'auteur, et des notes du docteur Beddoës, traduits du latin et de l'anglais, par R.-J. Bertin, Paris, 1805, in-8°. Outre cet ouvrage, Brown a laissé des *Observations sur la médecine :* on lui a attribué encore un opuscule intitulé *Recherches*, mais plusieurs bibliographes pensent que le docteur Jones en est l'auteur. La doctrine de Brown a donné naissance en Allemagne, en Italie et en Amérique, à une foule de productions plus ou moins estimées; au nombre des plus remarquables on doit placer : *La doctrine médicale simplifiée*, ou éclaircissements et confirmation du nouveau système de médecine de Brown, par Weikard, traduite de l'allemand en italien, avec des notes par Joseph Frauck, et en français d'après la version italienne par R.-J. Bertin, avec l'examen critique de cette doctrine. H. D.

* BROWNISTES, branche des presbytériens disciples de Robert Brown. (*Voyez* ce mot).

* BROWNRIG ou BROMRIG (Raoul), théologien anglais, né en 1592 à Ipswich, dans le comté de Suffolk, était évêque d'Exeter lorsque éclata la révolution anglaise. Il conseilla, dit-on, à Cromwell de rétablir sur le trône Charles II. On n'a de lui que quatre *Sermons* imprimés après sa mort, Londres, 1662-1664, 2 vol. in-fol.

* BROWNRIGG (William), célèbre médecin, né dans le Cumberland en 1711, reçut son instruction médicale à Leyde, sous Albinus et Boerhaave : ayant pris le grade de docteur, il se fixa à Whitehaven, où il acquit une grande fortune, et se retira à Ormathwaite, où il mourut en 1800. Auteur de presque toutes les découvertes que réclame le docteur Priestley, on prétend que Brownrigg était trop modeste pour soutenir ses droits. Il a écrit : *De praxi medicâ ineundâ; Traité sur l'art de faire le sel :* cet ouvrage le fit recevoir dans la Société royale; *Manière de prévenir la contagion de la peste; Recherches sur les eaux minérales spiritueuses de Spa*, imprimées dans les *Transactions philosophiques.*

* BRU (Moyse-Vincent), peintre espagnol, né à Valence en 1682, y peignit trois bons tableaux : *le Passage du Jourdain*, un *saint François de Paule,* et celui de *tous les Saints.* Il mourut en 1703, à l'âge de 21 ans.

* BRUAND (N.....), curé de Mousson, né à Nancy dans le 16e siècle, a composé un assez mauvais *discours en vers* sur l'ancienne maison de Lorraine.

* BRUAND (Pierre-François), médecin distingué, membre des facultés de médecine de Paris et de Montpellier, né à Besançon en 1716, mort dans cette ville en

1786, consacra sa vie au soulagement des malades et surtout des pauvres de sa patrie, pour lesquels il refusa les offres les plus brillantes du roi de Prusse. On a de lui : *Moyens de rappeler les noyés à la vie*, Besançon, 1763; *Mémoires sur les maladies des bêtes à cornes*, ib., 1766, 2 vol. in-12, réimprimés en 1782, sous le titre de *Traité des Maladies épizootiques*.

* BRUAND (Anne-Joseph), membre de l'Académie de Besançon, où il naquit en 1787, fut d'abord soldat, puis avocat défenseur au conseil spécial de guerre de sa ville natale, sous-préfet dans plusieurs départements, et mourut à Belley en 1820. On a de lui : *Annuaire de la préfecture du Jura, pour les années* 1813 *et* 1814; *Mélanges littéraires*, Toulouse, 1815, in-8°; *Essai sur les effets de la musique chez les anciens et chez les modernes*, Tours, 1815, in-8°; *Exposé des motifs qui ont engagé, en* 1808, *S. M. C. Ferdinand VII à se rendre à Bayonne*, Paris, 1816, in-8°, traduit librement de l'espagnol, etc. Bruand a fourni plusieurs articles à la *Biographie des hommes vivants*.

* BRUANT (Libéral), architecte du 17e siècle, auquel on doit les dessins de la première église et des bâtiments de l'Hôtel des Invalides et ensuite de la Salpêtrière. Il a continué l'église des Petits-Pères de Paris, terminée depuis par Artaud. On a de lui : *Visite des ponts de Seine, Yonne, Armançon et autres, faite en* 1684, in-4°, manuscrit.

* BRUANT (N......), fils du précédent, professeur d'architecture à l'Académie royale, bâtit en 1721 l'hôtel de Belle-Isle, qui est encore très-estimé des connaisseurs.

* BRUANT (N......), frère aîné du précédent, et architecte. On cite de lui la porte du bureau des Marchands-Drapiers, rue des Déchargeurs, à Paris.

* BRUANT (Pierre), de la même famille, et aussi architecte, a enrichi de plusieurs de ses compositions l'ouvrage de Libéral Bruant.

* BRUCÆUS (Henri), médecin, né à Alost en 1531, fut d'abord professeur de mathématiques à Rome; reçu ensuite docteur à l'université de Bologne, il alla en 1567 enseigner les mathématiques et pratiquer la médecine à Rostock, où il mourut très-considéré en 1593. On a de lui : *de Motu primo*, 1580, in-12; *Institutiones spheræ*, 1584, in-8°, et quelques ouvrages sur la médecine, peu remarquables aujourd'hui.

* BRUCE (Robert), comte de Cléveland en Angleterre et d'Arundel en Écosse, réunit ses troupes à celles d'Édouard, roi d'Angleterre, pour disputer en 1285, à Baliol, le trône où celui-ci venait de s'asseoir après la mort d'Alexandre III. Ce dernier fut vaincu par les armées confédérées à la bataille de Dumbar, fait prisonnier et détenu dans la Tour de Londres. Mais Wallace (*voyez* ce nom), simple gentilhomme écossais, ayant entrepris de délivrer sa patrie, obtint d'abord des succès contre les Anglais, et fut proclamé régent. Accusé ensuite d'aspirer au trône, il lui fallut résister à la fois aux troupes de Robert Bruce et de J. Cumyn, cousin de Baliol, ainsi qu'à celles d'Édouard Ier, qui le battirent, à la sanglante journée de Falkirk, en 1298. Wallace parvint cependant à rallier les débris de son armée, et se retrancha derrière un fleuve profond, où il eut cette célèbre explication avec Robert Bruce, qui, touché de sa grandeur d'âme, jura d'expier la victoire qu'il venait de remporter sur ses concitoyens. Wallace abdiqua alors la régence, et Cumyn en fut revêtu. Bruce mourut peu de temps après cet événement.

* BRUCE (Robert), fils du précédent, d'abord comte de Carrick, puis roi d'Écosse sous le nom de Robert Ier. Depuis long-temps dupes des promesses perfides d'Édouard Ier, J. Cumyn et Robert résolurent de travailler à soulever l'Écosse qu'ils devaient se partager. Mais un des deux cachait un traître. Robert Bruce, se voyant trahi par son rival, vole en Écosse, le poignarde de sa propre main à Dumfries, et se fait couronner roi à Scone. Vaincu ensuite par Édouard, il reprit bientôt l'avantage, et la mort de ce dernier consolida son entreprise. Cependant Édouard II, après avoir adressé un manifeste à tous les aventuriers de l'Europe, pour les convier au partage du territoire écossais, entre dans ces contrées à la tête d'une armée de cent mille hommes, mais il essuie la plus sanglante défaite à la bataille de Bannockburn, où Robert, avec trente mille Écossais, taille en pièces cette multitude et manque de faire prisonnier le prince anglais. Une autre victoire non moins mémorable, remportée sur celui-ci dans les plaines de Byland en 1323, affermit le trône de Robert, qui dès lors

mit tous ses soins à rendre l'Écosse riche et puissante, et termina sa glorieuse carrière par un traité célèbre avec le jeune Édouard III, qui reconnut l'indépendance absolue de l'Écosse, et donna la princesse Jeanne, sa sœur, en mariage au prince David, fils du roi. Robert mourut l'année suivante, 1329, après avoir assuré la couronne dans sa famille, laissant un nom consacré par les bénédictions de sa patrie et l'admiration des étrangers.

* BRUCE (David II), fils du précédent, lui succéda en 1329. Son alliance avec la France ne le mit pas à l'abri des entreprises de son redoutable voisin Édouard III. Chassé par lui de ses états, il contracta un traité offensif et défensif. Rentré en Écosse en 1342, il envahit les terres anglaises, ravagea par représailles le Northumberland, le pays de Galles, et assiégea le château de Salisbury. On sait que la constance héroïque avec laquelle la belle et sage comtesse de ce nom soutint le siége, sauva l'Angleterre, en donnant à Édouard le temps d'arriver avec des forces supérieures qui lui permirent de conclure une trève de deux ans. David la rompit bientôt pour faire diversion en faveur du roi de France, pendant que le prince anglais assiégeait Calais. Mais, vaincu à Newcastle par les vieilles milices commandées par la reine d'Angleterre, il fut fait prisonnier et détenu dix années entières à la Tour de Londres, jusqu'à ce que son épouse, sœur d'Édouard, obtint enfin sa liberté et son rétablissement sur le trône d'Écosse. David, devenu plus sage par ses malheurs, travailla à réparer les calamités de la guerre, fit alliance avec Charles V, roi de France, et mourut en 1370, laissant sa couronne à Robert Stuart, son neveu.

* BRUCE (Édouard), frère de Robert Ier, roi d'Écosse, se maintint par son secours pendant trois ans sur le trône d'Irlande; mais sa prudence ne répondant pas à sa bravoure, il livra imprudemment bataille aux Anglais près de Dundalk, fut vaincu et tué après des prodiges de valeur.

* BRUCE (Pierre-Henri), officier du génie, né en Westphalie en 1692, d'une famille écossaise, qui du temps de Cromwell avait quitté sa patrie, servit en Flandre sous le prince Eugène, passa au service de Russie et fit la campagne de Perse en 1722. Il remplit également des fonctions diplomatiques à Constantinople. De retour en Écosse, il eut une mission en Amérique et répara les fortifications de toutes les places de guerre des colonies anglaises. Mort en 1757. Il a laissé une *relation* de ses voyages, imprimée à Londres, 1752, in-4°.

* BRUCE (Guillaume), écrivain du 16e siécle, a écrit la *Relation d'un voyage en Tatarie,* en latin, Francfort, 1598.

* BRUCE (Édouard), fut le principal éditeur de la belle collection des poëtes latins qui ont écrit sur la chasse, publiée à Leyde, en 1728, in-4°.

* BRUCE (Jacques), célèbre voyageur, né en Écosse en 1730, et mort en 1794, a contribué, par ses découvertes et ses recherches, à rectifier et à étendre les notions qu'avaient laissées de l'Abyssinie les voyageurs des 16e et 17e siècles. Après avoir suivi quelque temps la carrière du commerce et perdu sa femme et son beau-père, il accepta le consulat d'Alger, qu'il garda un an; puis il passa en Asie, fit faire à ses frais les dessins de Palmyre, Balbec, et d'autres restes d'antiquités, qui furent depuis déposés dans la bibliothèque de Kew. Il entreprit ensuite son voyage en Abyssinie, où il resta quatre ans. Il prétendit avoir enfin le premier découvert les sources du Nil; mais cette prétention ne saurait être admise, car il est certain qu'elles n'ont encore été visitées par aucun Européen, et que c'est Brown qui, jusqu'à présent, s'en est le plus approché. Ayant regagné le Kaire à la suite de dangers et de fatigues inouïes, Bruce s'embarqua pour l'Angleterre où on le croyait mort. Il s'y remaria pour se venger de ses parents qui avaient déjà recueilli sa succession. Sur la fin de ses jours il se retira dans sa terre de Kinnaird, et y mourut en 1794. La *Relation de ses voyages*, publiée à Édimbourg, 1790, 5 vol. in-4°, a été traduite en français par M. J. Castera, Paris, 1791, 5 vol. in-4°, ou 10 vol. in-8°, avec atlas; et abrégée par M. Henry en 1799, 9 vol. in-18. Au milieu de faits souvent inexacts, et de prétendues preuves pour la découverte des sources du Nil, on y trouve de riches matériaux pour l'histoire naturelle des contrées qu'il a parcourues.

BRUCINE. (*Chimie.*) Base salifiable organique, capable de saturer les acides. Cette substance, découverte par Pelletier et Caventou dans l'écorce de la fausse angusture, s'obtient en traitant celle-ci par l'eau, puis par l'acide oxalique qui déplace l'acide

gallique combiné avec la brucine, évaporant, lavant à froid par l'alcohol l'oxalate de brucine, que l'on met ensuite dans l'eau pour le décomposer par la magnésie calcinée, enfin provoquant la cristallisation de la brucine dans l'alcohol.

Elle se rencontre encore dans la noix vomique, mais accompagnée par la strychnine, autre base végétale. On les sépare par l'alcohol faible et froid qui dissout complétement la brucine avec un peu de strychnine; on traite le résidu de l'évaporation par l'alcohol fort et bouillant qui ne laisse cristalliser que la strychnine. L'acide nitrique forme avec ces bases des nitrates, dont l'un, celui de brucine, cristallise avant l'autre.

La brucine cristallise dans l'eau en retenant 18 pour 100 de ce liquide, qu'elle perd ensuite par la fusion. Elle est vénéneuse, mais moins que la strychnine; sa composition, d'après l'analyse de MM. Dumas et Pelletier, est la suivante :

Carbone. . . .	75,04
Azote.	7,22
Hydrogène. . .	6,52
Oxygène. . . .	11,24

* BRUCIOLI ou BRUCCIOLI (Antoine), né à Florence vers la fin du 15e siècle, entra dans une conspiration formée contre le cardinal Jules de Médicis (depuis pape sous le nom de Clément VII), qui gouvernait cette république au nom de Léon X. Il fut obligé de s'expatrier, et vint chercher un asile en France. Mais lorsque les Médicis eurent été chassés de Florence en 1527, il se hâta de revenir dans sa patrie. La liberté avec laquelle il parla contre les moines et les prêtres l'ayant fait soupçonner d'être attaché aux nouvelles opinions, il fut emprisonné, et n'échappa au supplice que par le crédit de quelques amis, qui firent commuer la peine en deux ans d'exil. Il se retira à Venise avec ses deux frères, qui étaient imprimeurs, et y publia des ouvrages dont le plus connu est *la Bible traduite en italien*, avec des commentaires. Elle fit beaucoup de bruit, et fut mise au nombre des livres hérétiques de première classe. Aussi les réformés en firent paraître plusieurs éditions. Ses autres ouvrages sont des traductions d'Aristote et de Cicéron. On ne connaît point l'année de sa mort. L'édition la plus rare de la *Bible* Bruccioli est celle de Venise, 1546 et 1548, 3 vol. in-fol.

* BRUCK (Jacques de), architecte flamand, fit construire à Mons, en 1634, le superbe monastère de Saint-Guillain.

* BRUCKER (J.-Jacques), savant distingué, né à Augsbourg en 1696, mort dans la même ville en 1770, fut pasteur de l'église de Saint-Ulric. Le grand ouvrage qui a fait sa réputation est intitulé : *Historia critica philosophiæ à mundi incunabulis ad nostram usque ætatem deducta*, Leipsig, 1741-44, 5 vol. in-4°, réimprimée avec augmentation d'un 6e vol. en 1767, ibid. C'est une vaste compilation, fruit d'une érudition fort exacte et très-étendue, où la vie et les opinions des philosophes sont exposées avec détail et fidélité. L'auteur en publia lui-même un *Abrégé* en latin, dont la 2e édition parut à Leipsig, 1756, in-8°. Les autres ouvrages de Brucker, d'ailleurs peu remarquables, traitent de la littérature allemande.

* BRUCKER (Jean-Henri), né à Bâle en 1725, mort dans cette ville en 1754, était professeur à l'université de cette ville, et se distingua par une érudition variée. On a de lui : *Scriptores rerum Basileensium minores*, tome I, Bâle, 1752, in-8°. Cette collection est faite avec choix, et les notes de l'éditeur ont du mérite; l'ouvrage n'a pas été continué.

* BRUCKMANN (François-Ernest), médecin botaniste allemand, né à Marienthal en 1697, herborisa dans presque toute l'Allemagne, et se fixa ensuite à Brunswick, où il mourut en 1753. Il a publié : *Specimen botanicum, exhibens fungos subterraneos vulgò tubera terræ dictos; Historia naturalis curiosa lapidis τοῦ ἀσβέστου ejusque præparatorum, chartæ lini lintei et ellychniorum incombustibilium*, 2 vol. in-4°.

* BRUCKNER (Isaac), géomètre et mécanicien célèbre, né à Bâle en 1686, mort dans la même ville en 1762. Après avoir séjourné plusieurs années à Paris, il accepta la place de mécanicien de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Seize ans après il quitta la Russie, voyagea en Hollande et en Angleterre, demeura quelque temps à Berlin, et revint en 1750 à Paris, où il s'occupa de travaux récompensés par l'Académie des sciences, pour déterminer les longitudes. Il retourna à Bâle en 1752. On a de lui : *Nouvel atlas de marine*, Berlin, 1749; *Des tables de longitude des principaux lieux*, 1752; *Carte du globe terrestre*, Bâle, 1755, in-fol.

* BRUCKNER (Daniel), neveu du précédent, a continué la *Chronique bâloise* de Wursteisen, de 1580 à 1620, Bâle, 1765-79 3 vol. in-folio. Il mourut dans cette ville en 1785.

* BRUCKNER (Jérôme), a publié quelques relations de ses voyages à Genève en 1668, et des voyages du prince H. Albert de Saxe-Gotha en Danemarck et en Suède, 1670.

* BRUCKNER (John), mort à Norwick en 1805, élève de Hemsterhuis, de Valknenaer et de Schultens. Il est auteur de *la Théorie du système animal ;* on lui doit aussi quelques poésies qui ne sont pas sans mérite.

* BRUCKNER (Jean-Jacques), ministre à Bâle sa patrie, a publié : *Disputatio theologica de morientium apparitione*, 1704, in-4°, où il avance plusieurs absurdités ; il a laissé quelques *sermons* en allemand.

* BRUCOURT (Ch.-Fr.-Ol. ROSETTE de), né près de Valognes, mort en 1755, est auteur d'un *Essai sur l'éducation de la noblesse*, 1747, 2 vol. in-12.

* BRUDO (Abraham), rabbin de Constantinople, est auteur d'un *Commentaire sur la Genèse*, imprimé à Venise en 1696. Mort en 1710.—Il y a un autre Abraham Bruno, rabbin à Prague, en Bohême, auquel on attribue des écrits qui n'ont pas été imprimés. Il vivait au commencement du 18e siècle.

* BRUE (André), directeur et commandant-général pour la compagnie du Sénégal et d'Afrique en 1696, rendit de grands services au commerce français dans cette contrée, sut habilement lier des relations utiles avec les princes africains dont les états bordaient les rives du Sénégal, et y forma des établissements de commerce. Il a écrit une *Nouvelle relation de la côte occidentale d'Afrique*, publiée en 1729 par le Père Labat.

* BRUEIL (Jean-Tronchin du), natif de Genève, se retira en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il fut le premier rédacteur de la Gazette française. Mort en 1721. On lui doit : *Lettres sur les matières du temps*, 1691 ; *Relation de la campagne de Flandre et du siége de Namur*, La Haye, 1695, in-fol. ; *Dialogue concernant les matières du temps*, Amsterdam, 1700, in-8°.

* BRUEL (Joachim), religieux augustin, provincial de son ordre, né à Vorst, village du Brabant, au commencement du 17e siècle, mort en 1653, est auteur de plusieurs ouvrages de piété, et de différentes traductions de l'espagnol en latin, entre autres, une *Histoire de la Chine*, Anvers, 1655, in-4°. C'est une traduction faite sur l'espagnol de Mendoza.

* BRUELE (Gauthier), médecin et mathématicien du 16e siècle, est auteur d'un ouvrage très-recherché de son temps, mais oublié aujourd'hui, intitulé : *Praxis medicinæ theorica et empirica*, etc., Anvers, 1585, in-fol. ; Venise, 1602, in-8°.

* BRUÈRE (Charles-Antoine LECLERC de la), né à Paris en 1715, est auteur d'une *Vie de Charlemagne*, ouvrage très-superficiel, et de plusieurs pièces dramatiques. Son opéra de *Dardanus* est seul resté au théâtre. Le fond du sujet est plus noble qu'intéressant ; mais le style a plus de force que n'en a d'ordinaire l'opéra : dans la dernière scène il va jusqu'à égaler celui de la tragédie. La Bruère accompagna le duc de Nivernais, lorsqu'il fut nommé ambassadeur à Rome en 1743, et mourut de la petite-vérole, dans cette ville, en 1754.

* BRUEYS (David-Auguste de), né à Aix en 1640, mort à Montpellier en 1723, travailla avec Palaprat, son intime ami, et de cette association naquirent plusieurs comédies remplies d'esprit, d'une gaité vive et originale. On a de Brueys avec Palaprat : *le Grondeur*, comédie en 3 actes, précédée d'un prologue intitulé *les Sifflets*, 3 février 1691, imprimée en 1711, in-12, restée au théâtre ; *le Muet*, comédie en 5 actes, imitée de *l'Eunuque* de Térence, 22 juin 1691, imprimée dans la même année, in-12 ; *l'Important de cour*, comédie en 5 actes, 15 décembre 1693, neuf représentations. (Seul) *l'Avocat patelin*, comédie en 3 actes, tirée de l'ancienne farce du temps de Louis XII, 4 juin 1706, imprimée en 1715. « Cet ancien monument de la naïveté gauloise, qu'il rajeunit, le fera connaître, dit Voltaire, tant qu'il y aura un théâtre en France. » *Les Empiriques*, comédie en 3 actes, 4 juin 1697, imprimée en 1698 ; *le Sot toujours sot, ou le Marquis paysan*, comédie en 1 acte, 3 juillet 1693, imprimée en 1725, in-12 ; *Gabinie*, tragédie, en 1699, imprimée dans la même année, tirée d'une tragédie latine intitulée *Suzana*, du P. Bourdain ; *l'Opiniâtre*, comédie en 3

actes, 19 mai 1722, imprimée en 1725, in-12; *Asba*, tragédie imprimée en 1735, non représentée; *Lysimachus*, tragédie non représentée; *le Quiproquo*, comédie en 1 acte, non représentée, imprimée en 1737. M. Auger a publié les *OEuvres* de Brueys, Paris, 1812, 2 vol. in-18. Brueys, qui dans sa jeunesse s'était voué à l'étude de la théologie et était devenu un des plus savants membres du consistoire de Montpellier, publia en cette qualité : *Réponse à l'exposition de la doctrine catholique* de Bossuet, 1681, in-12. Devenu ensuite un des plus zélés défenseurs du catholicisme, il donna successivement : *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants*, 1682; *Défense du culte extérieur de l'église catholique*, Paris, 1686; *Réponse aux protestants*, etc., 1686, in-8°; *Traité de l'Eucharistie en forme d'entretiens*, 1686; *Traité de l'église*, Paris, 1687; *Traité de la sainte messe*, Paris, 1685; *Traité de l'obéissance des chrétiens aux puissances temporelles*, 1709, in-12; *Histoire du fanatisme de notre temps*, 4 vol. in-12, 1692; *Traité du légitime usage de la raison, principalement sur les objets de la foi*, Paris, 1717, in-16.

* BRUEYS (Claude), écuyer d'Aix dans le 17e siècle, est auteur d'un recueil singulier de pièces provençales, intitulé : *Jardin deys musos provensalos*, Aix, 1628.

* BRUEYS (François-Paul), né vers 1750, lieutenant de la marine royale avant la révolution, et contre-amiral au service de la république française, eut le commandement de la flotte qui sortit en juin 1797 de Toulon, et conduisit en Égypte l'armée aux ordres de Bonaparte. Persuadé qu'une flotte embossée était inattaquable, et que les Anglais n'oseraient l'approcher, il resta plus long-temps qu'il ne fallait sur les côtes, où l'amiral Nelson le joignit et l'attaqua près d'Aboukir. Son escadre fut presque entièrement défaite et prise; blessé à la tête, à la main, il continua de commander et d'animer l'équipage du vaisseau l'*Orient* qu'il montait, jusqu'à ce qu'il fut atteint d'un boulet. Il vécut encore un quart d'heure, et mourut en disant à ceux qui voulaient le conduire au poste des blessés : « Un amiral français doit mourir sur son banc de quart. » L'amiral Brueys avait servi avec distinction jusqu'au combat d'Aboukir, livré le 1er août 1798.

* BRUGES (VAN EYCK, dit Jean de). *Voyez* Eyck (Jean de).

* BRUGES (vicomte de), était lieutenant de marine au commencement de la révolution de 1790. Il émigra à cette époque avec son père et deux de ses frères, fit dans l'armée des princes la campagne de 1792, et prit ensuite du service dans les troupes anglaises à Saint-Domingue. Rentré en France en 1814, il rendit de grands services à la famille royale pendant les cent-jours; fut nommé lieutenant-général et commandant de la 8e division militaire. Après s'être acquitté avec distinction de plusieurs missions importantes, le vicomte de Bruges fut mis à la retraite. Il est mort à Bâle en 1820.

* BRUGES (Eugène de), dominicain du couvent de Louvain, qui florissait en 1679, est fameux par sa haine contre les jésuites, et par les persécutions que lui attirèrent ses écrits. Il accusait ces Pères d'avoir fait une alliance avec les Turks, pour ruiner les chrétiens, et d'avoir lié les mains au grand Sobieski pour empêcher ce prince d'agir contre les musulmans; il y dit aussi que les jésuites ont engagé Louis XIV à se rendre maître de l'Italie, comme le fut Charlemagne.

* BRUGGEN (Jean VAN DER), a gravé dans le 18e siècle plusieurs morceaux en manière noire, d'après Rembrandt et Van-Dyck.

* BRUGIANTINI ou BRUSANTINI (Vincent), poète italien du 16e siècle, d'une ancienne noblesse de Ferrare. Le poème qui lui a fait quelque réputation, est intitulé : *Angelica innamorata*; c'est une suite du *Roland furieux*. Le style en est lourd, froid et sans grâces. Il a montré moins de talent encore dans le *Décameron de Boccace*, qu'il prétendit traduire en vers italiens et qu'il ne fit que défigurer. Ce poète mourut en 1570.

* BRUGIÈRE (Claude-Ignace), sieur de Barente, né à Riom en 1670, donna dans sa première jeunesse quelques comédies à l'ancien théâtre italien. On lui doit aussi une traduction des *Amours de Cupidon et de Psyché* d'Apulée; des *Observations sur le Pétrone trouvé à Belgrade* en 1688; enfin, un *Recueil des plus belles épigrammes des poètes français depuis Marot*, avec des notes historiques et critiques. On y trouve la traduction du latin de MM. de Port-Royal, du *Traité* de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages d'esprit. Il mourut en 1745.

* BRUGIÈRE (Pierre), était curé constitutionnel de Saint-Paul à Paris, lorsque, dans un écrit qu'il signa avec 3 autres curés, il attaqua la conduite de l'évêque Gobel, qui avait approuvé le mariage d'un prêtre. Cette conduite le fit mettre en prison en 1793, et traduire au tribunal révolutionnaire qui l'acquitta; mais il ne tarda pas à être de nouveau arrêté, parce qu'il continuait à exercer son ministère clandestinement. Il adressa encore du fond de sa prison des instructions pastorales à ses paroissiens. Il fut un des adhérents au concile de Paris en 1798, et mourut en 1803. On a de lui quelques ouvrages, et un *Mémoire apologétique* qui offre peu d'intérêt aujourd'hui : il est précédé de sa vie écrite par le frère Renaud, et par Massy, prêtre de Paris.

* BRUGMANS (Sobald-Justin), professeur de médecine à Leyde, naquit le 24 mars 1763 à Franeker, où son père professait les sciences physiques; doué d'un esprit vif, qu'il nourrit par la lecture et l'étude, il s'annonça de bonne heure au monde savant par la publication de quelques *Mémoires*, que les Académies de Dijon, de Bordeaux et de Berlin avaient couronnés. Son père l'ayant destiné à l'état de médecin, il s'appliqua avec zèle à l'art de guérir, et reçut le bonnet de docteur, en 1785, à Groningue. Vers la fin de cette même année, il fut appelé à la chaire de philosophie et de physique à l'université de Franeker; mais il l'abandonna peu de temps après pour la place de professeur de botanique et d'histoire naturelle à Leyde. En 1794 et 1796, il organisa les hôpitaux militaires et le service de santé : l'armée hollandaise lui dut une pharmacie centrale et un laboratoire chimique, qu'il établit à La Haye. Sous Louis Bonaparte et sous l'empire, Brugmans exerça la charge de docteur général du service de santé. Lorsque ses concitoyens eurent récupéré leur indépendance en 1813 (*voyez* Kemper), quelques-uns d'entre eux, jaloux de son mérite ou de sa gloire, l'accusèrent d'être partisan des Français et tâchèrent de lui ôter le rectorat de l'Académie de Leyde; mais le roi Guillaume Ier, qui connaissait trop bien Brugmans pour le soupçonner un instant, le maintint dans toutes les charges qu'il avait eues précédemment. Les services importants rendus par Brugmans à l'armée dans la Nord-Holland, en 1799, en Zélande et en Brabant en 1809, furent encore prodigués par lui en 1815, lors de la bataille de Waterloo : le zèle et l'activité qu'il déploya dans ces moments critiques, envers les blessés de toutes les nations, sont dignes des plus grands éloges et durent confondre ses ennemis. Brugmans a trouvé la récompense de ses travaux dans la reconnaissance publique et les marques d'estime que lui ont données son souverain, et les monarques de l'Europe. Il mourut le 18 juillet 1819, ne laissant d'autres écrits que ceux publiés dans un âge fort tendre.

* BRUGUIER (Jean), né à Nîmes au commencement du 17e siècle, l'un des pasteurs de l'église réformée de cette ville. Parmi les atteintes qu'on portait à l'édit de Nantes avant sa révocation, il faut compter la défense faite aux calvinistes de chanter les psaumes dans les lieux où l'exercice de leur culte était autorisé. Bruguier entreprit de justifier cette pratique. Il publia dans cette intention un *Discours sur le chant des Psaumes*, 1663, in-12. Un arrêt du conseil condamna le livre au feu, suspendit Bruguier des fonctions du ministère, l'exila de la province, et bannit l'imprimeur. Bruguier ne reparut sur la scène qu'en 1673 par sa réponse au livre d'Arnauld, intitulé : *Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes*, et mourut à Genève en 1684.

* BRUGUIÈRES (Jean-Guillaume), naturaliste et voyageur français, né en 1750, partit en 1773, avec l'expédition que Louis XV envoyait dans la mer du Sud pour faire des découvertes. Le résultat de ses recherches est consigné dans des mémoires insérés dans le *Journal de Physique*. Il rédigea pour l'Encyclopédie le premier volume de l'*Histoire naturelle* des vers. A la fin de 1792, le ministre Roland lui fit entreprendre un voyage au Levant; mais Bruguières, dont la santé était déjà altérée avant son départ, ne put prendre aux recherches d'histoire naturelle autant de part qu'il l'espérait. Il mourut en 1799 à son retour en France : il était correspondant de la 1re classe de l'Institut.

* BRUHESIUS (Pierre), médecin de la reine Éléonore d'Autriche, douairière de François Ier, et sœur de Charles-Quint, mort à Bruges, où il s'était retiré vers 1571, est auteur d'une dissertation de *Thermarum Aquisgranensium viribus*, etc., Anvers, 1552, in-12; *De ratione medendi morbi*

articularis, etc., Francfort, 1592, in-8o; *De usu et ratione cauteriorum*, inséré dans le recueil de Garet sur la goutte; mais l'ouvrage qui fit le plus de bruit est son *grand et perpétuel Almanach*, qu'il composa en 1550 pour la ville de Bruges.

* BRUHIER D'ABLAINCOURT (JEAN-JACQUES), médecin, né à Beauvais et mort en 1756, publia : *Observations sur le Manuel des accouchements; la Médecine raisonnée* d'Hoffmann, 9 vol.; *Caprices d'imagination; Mémoires pour servir à la vie de M. Silva; Traité des fièvres*, tiré d'Hoffmann, 3 vol.; *Politique du médecin*, tirée du même; *Traité des aliments*, par Lémery, 3e édition, 2 vol.; *Dissertations sur l'incertitude des signes de la mort*, 3 volumes in-12.

* BRUHL (HENRI, comte de), ministre d'Auguste III, roi de Pologne, né dans la Thuringe en 1700, entra d'abord comme page au service de la duchesse Élisabeth. Sa gaîté, l'agrément de sa conversation et de ses manières lui valurent d'abord la faveur de cette princesse, et bientôt après celle du roi Auguste II, qui le prit pour son page favori, le nomma ensuite chambellan, et s'en faisait accompagner dans tous ses voyages. Lorsque le roi mourut à Varsovie en 1733, la couronne et les joyaux de Pologne ayant été confiés à sa garde, Bruhl part brusquement pour Dresde, va remettre ce dépôt au nouvel électeur Auguste III, et contribue puissamment, par ses intrigues, à lui assurer le trône. Dès lors la fortune ne cessa plus de favoriser le comte de Bruhl, qui enchaîna son maître, en s'asservissant à tous ses goûts; et le principal soin de sa vie fut d'écarter de la personne du roi tous ceux qui pouvaient en approcher; aucun employé, aucun serviteur même n'était admis sans son approbation. Auguste était catholique, Bruhl abandonna la religion protestante, et fit sa cour au P. Guarini, directeur du roi et de la reine. Le roi prenait plaisir à être servi par un ministre fastueux. « Bruhl, ai-je de l'argent? — Oui, sire. » Ce fut toujours là sa réponse. Et pour pouvoir répondre de la sorte, il abusa tellement du crédit de l'état, chargea tellement la banque de billets de caisse, augmenta tellement les dettes du gouvernement, qu'une banqueroute honteuse pour le roi et ruineuse pour les sujets fut le seul moyen d'échapper aux embarras de son administration. Pour suffire à ses extravagantes dépenses, il avait réduit l'armée, et lorsque la guerre de sept ans vint à éclater, la Saxe, que Bruhl avait engagée dans l'alliance de l'Autriche et de la Russie, n'eut que 17,000 hommes mal organisés et mal payés à opposer aux troupes du grand Frédéric. Les grands polonais que l'insolent favori avait dédaignés se plaignirent, et lorsqu'il revint à Dresde, après la paix de Hubertsbourg, il offrit à l'Europe le spectacle d'un ministre malade, accompagnant un roi mourant, et quittant une nation dont il emportait le mépris et la haine, pour aller en retrouver une autre qui lui reprochait ses malheurs. Auguste expira le 5 octobre 1763. Bruhl vint travailler avec le jeune électeur, mais ce prince lui demanda sa démission, et lui conserva, par respect pour la mémoire du roi, une pension considérable. Le comte mourut le 28 octobre suivant.

* BRUHL (FRÉDÉRIC-LOUIS, comte de), fils du précédent, payeur-général de la couronne de Pologne, né à Dresde en 1739, acquit de bonne heure des connaissances variées, surtout dans les arts mécaniques qu'il aimait de prédilection, et passa un an à Augsbourg, dans une fonderie de canons, pour en étudier les procédés. Ses voyages accrurent et perfectionnèrent cette instruction. Il visita toutes les cours de l'Europe. De retour en Saxe, il servit pendant la guerre de sept ans, fut un moment éloigné des affaires à la mort de son père, et finit par se retirer dans ses terres, où il passa les huit dernières années de sa vie, au milieu de l'éclat d'un luxe ruineux. Il donnait des fêtes somptueuses, avait un théâtre, et composait lui-même des comédies où il paraissait comme acteur. Ces pièces ont été recueillies et publiées de son vivant, sous le titre de *Divertissements de théâtre*, 1785-90, 5 vol. in-18. Il a laissé manuscrits quelques traités de tactique. Il mourut subitement à Berlin en 1793.

* BRUHL (CH.-ADOLPHE de). frère du précédent, né à Dresde en 1741, entra au service de France, et fut adjudant de Chevert et du comte de Broglie. En 1762, il eut un régiment de cavalerie au service de Saxe. En 1786, appelé en Prusse par le roi Frédéric-Guillaume II, qui le nomma général et gouverneur des princes, il se distingua par une érudition variée, et mourut à Berlin en 1802.

* BRUHL (JEAN-MAURICE, comte de), né

en Saxe, l'an 1736, conseiller privé de l'électeur de Saxe, se fit remarquer par ses talents dans la mécanique appliquée à l'horlogerie et aux observations astronomiques, et s'occupa beaucoup des diverses méthodes proposées pour la recherche des longitudes en mer. On a de lui plusieurs Mémoires insérés dans les recueils des Académies de l'Europe, ou imprimés à part.

* BRUITSMA (Reiner), médecin, pensionnaire de Malines dans le 17e siècle, mort dans cette ville, se délassa de la pratique de son état dans la culture des lettres. On a de lui quelques *Poésies ;* une édition de l'*École de Salerne,* augmentée au moins de 400 vers, Malines, 1633, et Louvain, 1635, in-8o; *Iatricum votum in medicinæ tutelam*, 1617, in-4o.

* BRUIX (le chevalier de), né à Bayonne en 1728, mort en 1780, a laissé quelques ouvrages de littérature peu remarquables, entre autres : *Les après-soupers de la campagne,* Paris, 1759, 3 vol. in-12.

* RUIX (Eustache), vice-amiral et ministre de la marine française, né en 1759 à Saint-Domingue, servit, pendant la guerre d'Amérique, sous les amiraux d'Orvilliers, de Grasse et d'Estaing, et fut ensuite nommé capitaine en second d'une frégate. A l'époque de la révolution, il obtint le commandement d'un vaisseau de 80 canons, et fut nommé, après le règne de la terreur, successivement major-général d'escadre, major-général de la marine et chef des mouvements du port de Brest. Il devint ensuite, sous le gouvernement de Bonaparte, vice-amiral, ministre de la marine, et commandant-général de la flottille de Boulogne. Mort en 1805. On a de lui un écrit intitulé : *Essai sur les moyens d'approvisionner la marine*, etc., Paris, 1794, in-8o. Une *Notice* sur la vie de cet amiral a été publiée à Paris en 1805, in-8o.

* BRULART (N.), chanoine de Paris à la fin du 16e siècle, a écrit un *Journal de la Ligue,* qui se trouve dans le premier vol. des *Mémoires de Condé*, recueillis par Lenglet du Fresnoy.

* BRULART (Nicolas), seigneur de Sillery en Champagne, fut conseiller au parlement en 1573, ambassadeur en Suisse en 1589, 1595 et 1602, président à mortier au parlement de Paris en 1595, plénipotentiaire à Vervins en 1598, ambassadeur en Italie l'an 1599 pour faire casser le mariage de Henri IV avec la reine Marguerite, et pour en conclure un autre avec Marie de Médicis. Après la mort de Pomponne de Bellièvre, en 1607, Sillery fut chancelier de France. Son crédit, toujours puissant sous Henri, diminua sous Marie de Médicis. On lui ôta les sceaux en 1616, on les lui rendit sur la fin de janvier 1623; il fut bientôt après obligé de les remettre. Il mourut à Sillery en 1624, âgé de 80 ans.

* BRULART (Pierre), marquis de Puisieux, fils du précédent, ambassadeur en Espagne pour la conclusion du mariage de Louis XIII, fut éloigné de la cour en 1616, et rappelé l'année d'après. Il mourut en 1640, âgé de 57 ans. C'était un homme intègre et d'une fermeté inébranlable.

* BRULART DE SILLERY (F.), né dans la Touraine en 1655, évêque d'Avranches, ensuite de Soissons, membre de l'Académie de cette ville et de celle des inscriptions. Il mourut en 1714. On a de ce prélat des *Réflexions* sur l'éloquence, 1700, in-12, et plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'Académie des belles-lettres.

* BRULART, comte de Genlis. *Voyez* Sillery.

* BRULEFER (Ét.), frère mineur de Saint-Malo, professeur de théologie à Mayence et à Metz, est auteur de plusieurs ouvrages de *scolastique*. Il vivait dans le 15e siècle.

BRULERIE. (*Technologie.*) *Voyez* Distillation.

BRULOT. (*Marine.*) Bâtiment chargé d'artifices et de matières combustibles, et destiné à incendier les bâtiments ennemis en se consumant lui-même. Les *brûlots* sont munis de grappins d'abordage au bout des vergues et du beaupré, et dans tous les endroits par lesquels ils peuvent entrer en contact avec un bâtiment ennemi et l'accrocher.

D'après leur destination, les *brûlots* sont ordinairement de vieux navires; néanmoins ils doivent bien marcher, bien gouverner et évoluer avec célérité. Le capitaine d'un *brûlot* doit être un officier intrépide et bon manœuvrier, et avoir sous ses ordres un équipage bien aguerri; il lui est impérieusement ordonné de n'abandonner son *brûlot* qu'après l'avoir accroché à un bâtiment ennemi, avoir mis le feu aux artifices et s'être assuré qu'il a bien pris. Cependant lorsqu'on se sert du vent et de la marée pour lancer des *brûlots* contre des bâtiments ennemis, les capitaines et les équipages aban-

donnent les *brûlots* au point qui leur a été indiqué, mais après s'être assuré que le feu a pris aux artifices. C'est ordinairement ce moyen qu'on emploie, et il est rare que l'on conduise les *brûlots* jusque sur les bâtiments qu'on veut incendier; toutefois, cela arrive, et c'est une des actions militaires les plus audacieuses qu'on puisse exécuter. Les Grecs l'ont tentée plusieurs fois avec succès dans la guerre qu'ils soutiennent aujourd'hui contre les Turks; nous en citerons un exemple.

Après l'affreux massacre que les Turks firent des malheureux habitants de l'île de Chio, les Ipsariotes (dit le colonel Voutier, dans ses *Mémoires sur la guerre actuelle des Grecs*), méditant une vengeance terrible, équipèrent deux *brûlots*, et en donnèrent le commandement au capitaine George. Cet homme courageux ne se dissimulait pas que le succès même n'assurait pas son salut: il fit arranger aussi en *brûlots* les chaloupes dans lesquelles il devait se retirer avec son monde, afin de faire périr en même temps que lui les ennemis qui voudraient le poursuivre. Il parut le 7 juin devant le canal de Chio. La flotte turke, mouillée avec sécurité, ne conçut aucun soupçon à la vue de deux bâtiments qui venaient à elle en plein jour. Le vent était contraire; George manœuvra de manière à louvoyer jusqu'à la nuit pour l'atteindre, et les Turks, bien convaincus que ces deux navires venaient de Constantinople ne firent plus attention à eux. Leur réveil fut affreux. Le brûlot monté par George accrocha le vaisseau amiral de quatre-vingts canons, qui sauta bientôt, et l'autre attaqua la capitan-bey, qui parvint avec peine à se dégager. Le capitan-pacha, les principaux officiers et deux mille deux cent quatre-vingt-six hommes périrent dans cet incendie, et l'immense butin entassé à bord du vaisseau amiral turk fut englouti dans la mer.

Pendant la guerre maritime qui suivit la révolution française, les Anglais firent souvent usage des *brûlots;* mais en général ils n'en obtinrent pas les résultats qu'ils en attendaient. On trouve dans le XVI[e] volume des *Victoires et conquêtes des Français*, pages 43 et suivantes, une relation intéressante de la tentative infructueuse que firent les Anglais en 1804, pour incendier la flottille française dans la rade de Boulogne, au moyen de *brûlots* et de machines infernales. Ils obtinrent plus de succès contre l'escadre du vice-amiral Allemand réunie dans la rade de l'île d'Aix, près de Rochefort. Encore leurs *brûlots* n'incendièrent-ils aucun vaisseau français; ceux qui furent brûlés dans cette circonstance le furent après s'être échoués, et par la main de leurs propres équipages, ou par des chaloupes anglaises qui vinrent y mettre le feu.

J.-T. P.

* BRUMANUS (Henri), recteur du collége de Zwol en Over-Yssel, mort en 1679, a composé: *Res transisalanæ*, dans Dumbar *Analecta*, t. 2, p. 1-202. Brumanus avait une parfaite connaissance de l'histoire de sa patrie. Son style est assez pur.

* BRUMMER (Jean), poète dramatique allemand du 16[e] siècle, né dans le duché d'Hoya en Westphalie, recteur des écoles latines de Kaufbeuren en Souabe, fit représenter en 1592, par la bourgeoisie de cette ville, une tragi-comédie en vers allemands faciles et bien rimés, dont le sujet est l'histoire des actes des apôtres; on compte dans ce drame singulier deux cent quarante-six personnages. Ce n'est pas la seule pièce du même genre composée par cet auteur, à qui l'on doit une édition des *Lettres* de saint Ignace d'Antioche, grec et latin, 1559, in-folio.

* BRUMMER (Frédéric), jurisconsulte allemand, naquit à Leipsig en 1642, et mourut le 3 décembre 1668, aux environs de Lyon. Il a laissé: *Commentarius in legem Cinciam*: cette loi est relative aux honoraires des avocats; *Disputatio de locatione, conductione; Declamatio contra otium.*

* BRUMOY (Pierre), jésuite et littérateur distingué, né à Rouen en 1688, professa d'abord les humanités en province, et vint ensuite à Paris, où il fut chargé de l'éducation du prince de Talmont, et de quelques articles pour le *Journal de Trévoux*. Éditeur de l'*Histoire de Tamerlan*, par son confrère Margat, Paris, 1739, 2 vol. in-12, il se vit obligé de quitter la capitale; à son retour, ses supérieurs lui conférèrent la continuation de l'*Histoire de l'église gallicane*, que les Pères de Longueval et Fontenay avaient conduite jusqu'au 10[e] volume inclusivement. Il en publia le 11[e], et achevait le 12[e] lorsqu'il mourut à Paris le 16 avril 1742. Le meilleur de tous ses ouvrages est le *Théâtre des Grecs*, contenant des *Traductions* et *Analyses* des tragédies grecques, des *Discours* et des *Remarques* sur le théâtre grec, Paris, 1730, 3 volumes

in-4°, et 1747, 6 volumes in-12. Il serait à désirer que le traducteur eût apporté dans son style un peu moins de recherche, et qu'il se fût attaché davantage à rendre ses auteurs fidèlement : il aurait, par ce moyen, évité des inexactitudes nombreuses, et souvent même de la diffusion que ne sauraient racheter les ornements prétentieux de l'élégance ; on est également tenté de reprocher à cet écrivain sa tendance à déprécier notre théâtre, qu'il était si capable de bien apprécier, par sa juste admiration pour le théâtre grec. L'édition donnée par MM. de Rochefort, de la Porte du Theil, Prévost et Brotier neveu, Paris, 1785-89, 13 vol. in-8°, fig., de même qu'une autre plus récente, par M. Raoul-Rochette, 16 vol. in-8°, Paris, 1825, ont été purgées des imperfections qui déparaient la précédente. Nous citerons encore le recueil de diverses pièces en prose et en vers, 4 vol. petit in-8°, Paris, 1741. On y trouve deux poèmes latins : le premier sur les *Passions*, plein d'imagination et de poésie, recommandable par l'élégance et la pureté du style ; le deuxième sur la *Verrerie*, qui présente des fictions ingénieuses et de beaux vers. A la suite de ces deux poèmes, que l'auteur a traduits en prose très-inférieure à ses vers, sont des discours, des épîtres, des tragédies, « pièces qui prouvent, dit Voltaire, qu'il est plus aisé de traduire et de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modèles. » Le Père Brumoy possédait aussi les mathématiques ; il les professa depuis 1725 jusqu'en 1731, et c'est à cette occasion qu'il prononça son *Discours* sur l'usage des mathématiques par rapport aux belles-lettres, que l'on trouve dans son *Recueil des pièces diverses*.

* BRUN (Rodolphe), premier bourgmestre de Zurich, fut investi en 1339 d'une sorte de dictature, et fit adopter une forme de gouvernement qui a existé presque entièrement jusqu'en 1798. Sa sévérité contribua d'abord à la maintenir; mais, ayant ensuite exercé de cruelles vengeances contre les familles des magistrats qui avaient gouverné auparavant dans Zurich, il s'aliéna tous les esprits. Il venait de contracter avec le duc Albert d'Autriche un traité onéreux à sa patrie pour résister à ses ennemis, lorsqu'il mourut en 1360.

* BRUN (Antoine), né à Dôle en 1600, exerça d'abord la charge de procureur-général au parlement de cette ville, et fut ensuite plénipotentiaire de Philippe IV, roi d'Espagne, au congrès de Munster en 1643. Il y conclut la paix entre l'Espagne et la Hollande. Son maître le nomma, bientôt après, son ambassadeur auprès de cette république. Il mourut à La Haye en 1654. On a de lui quelques pièces de vers et des ouvrages de littérature et de politique.

* BRUN (Marie-Marguer. de MAISON-FORTE, plus connue sous le nom de madame), née à Coligny en 1713, unissait aux grâces extérieures un esprit vif et des connaissances variées. Sa maison devint le rendez-vous de toutes les personnes de la province distinguées par leur naissance ou leur goût pour la littérature. Cette dame mourut à Besançon en 1794. On a d'elle plusieurs pièces de poésie, entre autres : *l'Amour maternel*, qui obtint une mention au concours pour le prix de l'Académie française en 1773; l'*Amour des Français pour leur roi*.

* BRUN (Jean-Baptiste), d'abord professeur de belles-lettres, fut nommé proviseur du lycée de Liége en 1804, et mourut à Paris en 1825 ; il est auteur d'un Mémoire sur cette question : *l'Émulation est-elle un bon moyen d'éducation ?*

* BRUN (Charles le). *Voyez* Lebrun.

* BRUNACCI (Jean), naquit à Montselice dans le Padouan en 1711. Presque tous ses écrits regardent les antiquités religieuses, les anciens monastères, les anciennes chartes. Le cardinal Rezzonico, archevêque de Padoue, ensuite pape sous le nom de Clément XIII, lui fit une pension, et le chargea d'écrire l'histoire de son église. Il s'occupa de ce grand travail, et le poussa jusqu'à la moitié du 12e siècle. Il le composa d'abord en italien, et voulut ensuite le traduire en latin ; mais sa mort, arrivée en 1772, l'empêcha de terminer cette traduction.

* BRUNACCI (Gaudence), médecin italien du 17e siècle, est auteur d'un *Traité sur le quinquina*, en italien, Venise, 1661, in-8°.

* BRUNASSI (Lorenzo), duc de Saint-Philippe, né à Naples en 1709, a composé des tragédies sur des sujets sacrés, et a traduit en italien les *Entretiens sur la Religion*, du Père du Tertre.

* BRUNCK (Richard-François-Philippe), né à Strasbourg en 1729, membre associé de l'Académie des inscriptions, a rendu à la littérature grecque des services signalés.

Il a publié des éditions de plusieurs poëtes grecs et une édition de Térence. Il en avait préparé une de Plaute; mais sa mort, arrivée en 1803, arrêta l'impression de cet ouvrage. La bibliothèque royale possède des copies qu'il fit lui-même d'Aristophane et d'Apollonius, et une lettre sur le *Longus* de Villoison.

* BRUNE (JEAN de), conseiller pensionnaire de la province de Zélande, né à Middelbourg en 1589, mort en 1658, s'est distingué dans la carrière de la jurisprudence et de la magistrature. Il a laissé quelques opuscules mystiques et des pièces de poésie qui se trouvent dans le *Zeeuwsche Nagtegaal*.

* BRUNE (JEAN de la), pasteur de l'église wallonne de Tournay, est auteur des ouvrages suivants : *Voyage de Suisse*, La Haye, 1686; *Mémoire pour servir à l'Histoire du duc de Bourbon, prince de Condé*, Amsterdam, 1693; *Vie de Charles V, duc de Lorraine et de Bar*, Amsterdam, 1691; *Traduction du Traité de la justification de Jean Calvin*, Amsterdam, 1705, in-12; *Mélanges historiques*, 1718; *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament* en vers, Amsterdam, 1731, in-8°; *Entretiens historiques et philosophiques de Philarque et Polydore*, Amsterdam, 1733, etc.

* BRUNE (GEORGE-M.-A.), maréchal de France, né à Brive-la-Gaillarde en 1763. Son père, avocat au présidial de cette ville, l'envoya achever ses études à Paris. Le jeune Brune embrassa avec ardeur les principes de la révolution, et abandonna l'étude du droit pour suivre l'état de typographe ou imprimeur. Il se fit connaître d'abord par quelques brochures sur les affaires du temps, fut l'un des fondateurs du fameux club des cordeliers, et se lia particulièrement avec Danton. Il rédigea un journal depuis 1791 jusqu'au 12 août de l'année suivante, et fut envoyé par le conseil exécutif provisoire, commissaire civil en Belgique après l'invasion du général Dumouriez dans ce pays. De retour à Paris en 1793, il prit du service dans les armées républicaines, parvint en très-peu de temps au grade de général de brigade, fut employé dans l'intérieur, et passa ensuite à l'armée d'Italie à l'époque où Bonaparte en obtint le commandement en chef. Il s'y distingua en plusieurs occasions, notamment à la bataille d'Arcole, et devint général de division. Appelé en 1799 au commandement de l'armée française en Hollande, il déploya dans cette campagne des talents militaires qui lui firent prendre place parmi les généraux les plus distingués de cette époque. Après avoir vaincu les Anglo-Russes en plusieurs combats et batailles, notamment à Alckmaer, il força S. A. R. le duc d'York, général en chef de l'armée britannique, à une capitulation aussi humiliante pour l'orgueil anglais qu'honorable pour la valeur française et l'habileté de celui qui l'avait dirigée. A l'établissement du gouvernement consulaire en 1800, Brune fut chargé du commandement des troupes employées dans les départements insurgés, sous la dénomination de Vendée, et eut une très-grande part à la pacification générale de ces pays, ravagés depuis sept ans par la guerre civile. Immédiatement après, il fut nommé par le premier consul général en chef de l'armée d'Italie, et ne se montra pas au dessous d'un poste aussi important. Envoyé en 1803 comme ambassadeur à Constantinople, il exerça cette mission pendant deux ans, et revint à Paris en 1805. Pendant son absence, Bonaparte, monté sur le trône, l'avait nommé l'un des maréchaux de l'empire. En 1807, il fut chargé du gouvernement général des villes anséatiques, s'empara de la place de Stralsund, et traita avec le roi de Suède. Disgracié par Napoléon Bonaparte, par suite de sa gestion administrative dans les villes anséatiques, et pour s'être approprié, dit-on, des sommes considérables, le maréchal Brune cessa d'être employé jusqu'à la chute du gouvernement impérial. Le 1er avril 1814, il envoya au sénat son acte d'adhésion aux changements politiques que l'invasion des alliés et leur entrée dans Paris venaient d'opérer. Mais, n'ayant pas été accueilli comme il le désirait par le gouvernement royal, il se rangea bientôt parmi les mécontents, et se déclara en faveur de Bonaparte à son retour de l'ile d'Elbe. Celui-ci lui donna un commandement dans le midi de la France, et l'admit dans sa nouvelle chambre des pairs. Brune remplit avec dévouement la mission dont il était chargé jusqu'au moment de la seconde déchéance de Napoléon. Il fit de nouveau sa soumission au roi; et il se disposait à revenir à Paris, lorsqu'en traversant Avignon, le 2 août 1815, il fut assassiné par des individus de la populace de cette ville ameutés contre lui. Ce crime, qu'on a essayé de justifier par les allégations les plus fausses

et les plus révoltantes, est resté impuni. Les meurtriers ont échappé à toutes les recherches et aux poursuites juridiques ordonnées contre eux par le roi Louis XVIII, sur les instances de la veuve de l'infortuné maréchal. Brune est auteur de quelques *Mémoires* sur la révolution, sur les campagnes d'Italie et sur son ambassade à Constantinople, qui sont restés manuscrits. Il avait publié, en 1788, un *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France*, en prose et en vers, Londres et Paris, in-8°, réimprimé en 1802 et 1806, in-18.

* BRUNEAU (ANTOINE), avocat au parlement de Paris dans le 17e siècle, dont on a : *Traité des criées*, 1704, in-4°, estimé; *Observations et maximes sur les matières criminelles*, in-4°. — Un autre BRUNEAU a donné : *État présent des affaires d'Allemagne*, Paris et Cologne, 1675, in-12, estimé seulement pour la relation de la campagne de Turenne en Allemagne en 1674.

* BRUNEAU (FRANÇOIS), auteur d'une *Vie* de saint Phalier, patron de Chabry en Berry, Paris, 1643, in-8°.

* BRUNEHAUT, fille d'Athanagilde, roi d'Espagne, qui la donna en mariage, l'an 568, à l'un des quatre fils de Clotaire Ier, Sigebert, roi d'Austrasie (*voyez* ce nom), fut une princesse pleine de grâces, de courage et d'esprit; quant à son caractère, les anciennes chroniques en font des rapports si contradictoires, qu'on est forcé de s'abstenir sur son compte de tout jugement positif, pour ne s'arrêter qu'à ce qui paraît vraisemblable. Elle eut le malheur de vivre dans le même temps que Frédégonde, femme atroce, dont l'audace, la scélératesse et le génie exercèrent sur sa destinée la plus funeste influence. La postérité, sans preuves suffisantes, a confondu ces deux reines dans la même réprobation; il est vrai que leurs querelles, bien que la vengeance de l'une eût pour motif les assassinats commis successivement par l'autre sur Galsuinte, sa sœur (*voyez* ce mot), et sur son époux Sigebert, allumèrent entre les fils de Clovis des guerres sanglantes dont la France eut long-temps à gémir. La reine d'Austrasie avait eu de Sigebert deux filles et un fils, Childebert (*voyez* ce mot), qui à l'âge de 4 ans fut élevé au trône de son père, après avoir été sauvé de la fureur de Frédégonde par le dévouement d'un seigneur austrasien; lors de l'avénement de son fils, Brunehaut était retenue prisonnière par sa rivale, qui, dans la crainte d'attirer sur elle-même les armes de l'Austrasie et de la Bourgogne, épargna ses jours et la relégua avec ses deux filles dans un monastère de Meaux. Le renom de beauté de la reine d'Austrasie enflamma du désir de la voir Mérovée, celui des fils de Chilpéric et d'Audovère que la haine de Frédégonde menaçait d'un plus prochain trépas : ce jeune prince commandait l'armée de Neustrie. L'adroite Brunehaut ne négligea rien pour s'attacher plus sûrement sa conquête : en faisant briller aux yeux de son amant l'espoir d'une couronne, elle lui donnait la certitude de gouverner l'Austrasie pendant la minorité de Chilpéric; elle-même en s'unissant à Mérovée, que ses artifices avaient complétement séduit, portait le trouble dans la famille de ses ennemis, et armait le fils de Childebert contre ce digne époux de la cruelle Frédégonde. Bientôt la guerre éclata. Après des succès variés dans lesquels Brunehaut déploya toute l'ardeur de la vengeance, et tour à tour une valeur surprenante, une constance que la haine seule pouvait soutenir, parfois même une générosité peu compatible avec la violence de son caractère; après de longues intrigues et d'amères humiliations, elle tomba entre les mains de Clotaire II, fils de Frédégonde, qui lui fit subir, dans d'horribles tourments, la mort la plus infâme. Les malheurs de cette princesse auraient dû faire excuser ses torts nombreux; cependant sa mémoire fut noircie de crimes invraisemblables par les écrivains du règne de Clotaire II. On doit à Brunehaut la fondation d'un assez grand nombre d'églises, de monastères et d'hôpitaux, la construction de superbes chaussées dans la Flandre et dans la Picardie, dont il reste des traces, et de grandes levées en Bourgogne qui portent encore son nom.

* BRUNEL (N.), maire de Béziers, fut d'abord député suppléant à l'Assemblée législative, et devint membre de la Convention en 1792. Lors du procès de l'infortuné Louis XVI, il vota pour la détention perpétuelle, ou, si l'on jugeait convenable de prendre cette mesure, pour le bannissement. Envoyé à Lyon après le 31 mai, il fut arrêté par les autorités insurgées; relâché peu de temps après, une dénonciation de Chabot le fit décréter d'accusation,

comme ayant eu des relations avec les fédéralistes de Bordeaux. Remis en liberté après le 9 thermidor an 2, il fut envoyé dans le midi, se trouva à Toulon lors de l'insurrection de cette ville en faveur des Marseillais révoltés, et se suicida après avoir eu la faiblesse de signer l'ordre de mettre en liberté leurs partisans détenus dans cette ville, et désespéré de ne pouvoir les empêcher d'enlever les armes de l'arsenal.

* BRUNELLESCHI (Philippe), architecte célèbre, né à Florence en 1377, fut d'abord apprenti orfèvre, puis il se livra à l'étude des mathématiques. Un voyage qu'il fit à Rome lui inspira le goût de l'architecture, art dans lequel il ne tarda pas à acquérir de grandes connaissances, puisées dans l'étude des monuments antiques. Ses dessins furent préférés à ceux de tous les autres artistes que les Florentins avaient appelés à concourir au plan de la célèbre coupole de l'église de Santa-Maria-del-Fiore, objet de l'admiration de Michel-Ange ; et il fournit successivement les dessins d'une foule d'autres ouvrages de différents genres, parmi lesquels on cite la citadelle de Milan, et les digues du Pô à Mantoue. C'est surtout l'église du Saint-Esprit à Florence qui révèle tout le talent de Brunelleschi ; les proportions générales de cet édifice seront toujours un sujet d'étude. On distingue encore au premier rang de ses compositions les plans de l'abbaye de Fiesole, de l'église de Saint-Laurent, et la façade extérieure ainsi que les principaux appartements du palais Pitti à Florence. Il mourut dans sa patrie en 1444.

* BRUNELLI (Jérôme), jésuite, professeur de grec et d'hébreu au collége romain, né à Sienne en 1550, mort en 1613, a publié une édition des *Hymnes de Synesius*, Rome, 1609.

* BRUNELLI (Gabriel), sculpteur, né à Bologne dans le 17e siècle, dont on voit les ouvrages dans presque toutes les villes d'Italie ; ils consistent en statues, bas-reliefs, tombeaux, bains et fontaines publiques, avec des figures gigantesques terminées avec une rare perfection.

* BRUNET (Hugues), troubadour du 13e siècle, né à Rhodez, est auteur de quelques poésies, dans lesquelles il se plaint de la rigueur des dames et de la dépravation des mœurs. Trahi par la belle Galiana, il se retira de désespoir dans un monastère de chartreux, où il passa le reste de ses jours. Il mourut en 1223.

* BRUNET (Claude), philosophe et médecin, né à Paris dans le 17e siècle, mort au commencement du suivant, fut le premier écrivain de sa profession qui introduisit l'idéalisme dans ses ouvrages. On a de lui : *Traité raisonné sur la structure des organes destinés à la génération*, 1696 ; *Le progrès de la médecine*, Paris (Anisson), 1695, et années suivantes ; *Projet d'une nouvelle métaphysique*, 1703 et 1704, etc.

* BRUNET (Jean-Louis), savant canoniste, né à Arles en 1688, fut avocat au parlement de Paris, et mourut dans cette ville en 1747. Il a laissé : *le Parfait notaire apostolique*, etc., Paris, 1730, et Lyon, 1775 ; *Histoire du droit canonique et du gouvernement de l'église*, Paris, 1720, in-12, et 1750, ouvrage curieux et assez bien écrit ; il a en outre publié des éditions de plusieurs ouvrages de droit, revues et augmentées, et un *Recueil des libertés de l'église gallicane*, 1731, 4 vol. in-fol.

* BRUNET (Pierre-Nicolas), né à Paris en 1733, mort en 1771, a composé plusieurs comédies et opéras oubliés aujourd'hui ; *Minorque conquise*, Paris, 1756, in-8° ; un *poëme* en quatre chants, et un *Abrégé chronologique des grands fiefs de la couronne de France*, inexact, qu'il fit en société avec son père.

* BRUNET (Jean-Baptiste), général de division, né à Valensol en Dauphiné, prit, en 1798, le commandement de l'armée française sur le Var, fut repoussé par les Piémontais, les 12 et 17 juillet, aux attaques des camps retranchés des Fourches et de Saorgio ; peu de temps après, accusé d'avoir eu des intelligences avec les principaux auteurs de la reddition de Toulon, il fut arrêté dans le camp devant cette ville, transféré à Paris, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 6 novembre 1793.

* BRUNET (N.), fils du précédent, général de brigade, commanda l'avant-garde de l'armée du général Rochambeau dans l'expédition de Saint-Domingue, et fit prisonnier le général noir Toussaint-Louverture. Il mourut de maladie dans cette île en 1802.

* BRUNET (François-Florentin), assistant-général des Lazaristes, né à Vitel en Lorraine, vers le milieu du siècle dernier, accompagna en qualité d'assistant-général

Cayla de la Garde, le dernier supérieur de la mission à Rome, lorsqu'il y fut chercher un asile contre les persécutions révolutionnaires. Cayla, en mourant, le désigna pour être son vicaire-général, et lorsqu'en 1804 les missionnaires furent rétablis en France, Brunet revint à Paris où il mourut en 1806. Il s'est fait connaître par une savante compilation intitulée : *Parallèle des religions*, Paris, 1792, 5 vol. in-4°. Cet ouvrage, écrit avec simplicité, est un modèle de méthode et de modération.

* BRUNET (Jean), dominicain, mort dans le 18e siècle, a composé un *Abrégé des libertés de l'église gallicane*, Paris, 1765, et a traduit des *Lettres de mylady Worthey Montague*, Paris, 1763, in-12.

* BRUNETTO-LATINI (N.), né à Florence au commencement du 13e siècle, eut part au gouvernement, d'abord comme secrétaire de la république, ensuite comme chargé de plusieurs ambassades. L'armée des Florentins ayant été défaite par le comte Jourdain, général de Mainfroy, cet usurpateur bannit tous les guelfes, et notamment Brunetto, qui en était l'appui, et qui, cédant à l'orage, vint, en 1260, se fixer à Paris, où il résida plusieurs années. C'est dans cette ville qu'il composa son *Trésor* en français. Rappelé dans sa patrie après la mort de Mainfroy, Brunetto y recouvra ses emplois, et mourut à Florence en 1294. Ses écrits sont : *Le livre de bonne Parleure*, manuscrit de la bibliothèque royale, n° 7930, et le *Trésor de toutes choses*, autre manuscrit qui a été traduit en italien et imprimé à Trévise, 1474, petit in-fol., et à Venise, 1533, in-8°.

* BRUNFELS (Othon), médecin et botaniste, né à Mayence, prédicateur zélé de la religion réformée, s'établit à Strasbourg où il devint régent du collége. Il étudia ensuite la médecine, et fut reçu docteur à Bâle. Ayant été nommé médecin de Berne, il mourut dans cette ville en 1534. Ses principaux ouvrages sont : *Catalogus illustrium medicorum*, Strasbourg, 1530, in-4° ; *Herbarum vivæ Eicones, ad naturæ imitationem*, etc., ibid., 1530-31-36, 3 vol. in-fol. ; *Theses, seu communes loci totius rei medicæ*, etc., ibid., 1532, in-8° ; *Onomasticon medicum*, etc., ibid., 1534, 1543, in-fol. On a de cet auteur plusieurs autres *ouvrages* sur la médeciue, la théologie, l'astrologie, et un *Commentaire* sur Dioscoride.

* BRUNI (Léonard), célèbre littérateur italien, et l'un des restaurateurs des lettres grecques et latines, né en 1369, fut surnommé *Aretino*, du nom d'Arezzo sa patrie. Il exerça avec distinction la charge de secrétaire apostolique sous les papes Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V et Jean XXII, se retira sur la fin de sa vie à Florence, où il accepta la place de chancelier, et était sur le point d'être nommé gonfalonier, lorsqu'il mourut subitement en 1444. Nous ne citerons de ses nombreux écrits que les plus importants : *De bello Italico adversùs Gothos, lib. IV*, Foligno, 1470 ; Paris, 1534, in-8° ; *De bello punico* ib., et Paris, 1512 ; *Histoire de Florence*, en latin, Florence, 1672 ; les traductions latines de plusieurs des *vies* de Plutarque, des *économiques* d'Aristote, et des deux *harangues* de Démosthènes et d'Eschine (*pro coronâ*), etc. ; enfin un recueil de *lettres latines* excellentes pour la connaissance de l'histoire littéraire du 15e siècle, Florence, 1732, 2 vol. in-8°.

* BRUNI (Antoine), poète italien, né vers la fin du 16e siècle, à Casal-Nuovo dans la terre d'Otrante, fut lié avec les poètes les plus célèbres de son temps, et surtout avec le Marini, dont il imita trop le mauvais style ; mais comme ce style était alors seul à la mode, il eut de son vivant une grande réputation. Bruni était gai, bon convive, mais si gourmand qu'il abrégea ses jours par des excès de bonne chère. Il mourut à Rome en 1635. On a de lui des *poésies mêlées*, des *épîtres héroïques*, des *tragédies* et des *pastorales*, imprimées à Venise de 1615 à 1636.

* BRUNI (Théophile), Vénitien, s'appliqua aux mathématiques et à la gnomonique, au commencement du 17e siècle, et publia : *Harmonia astronomica è geometrica dove s'insegna la ragione di tutti gli orologi*, Venise, 1622, in-4°.

* BRUNI (Dominique), né à Pistoie dans le 16e siècle, est auteur d'un petit traité intitulé : *Difese delle donne*, imprimé à Florence, 1552, in-8°.

* BRUNINGS (Chrétien), théologien protestant, né à Brême en 1702, mort à Heidelberg en 1763, a laissé plusieurs ouvrages estimés, entre autres : *Compendium antiquitatum græcarum è profanis sacrarum*, Francfort-sur-le-Mein, 1734-1759 ; *Compendium antiquitat. hebraïc.*, 1763 ; *Observ.*

gener. ad orat. dominic., etc., Heidelberg, 1752.

* BRUNINGS (Godefroi-Chrétien), fils du précédent, prédicateur distingué, né à Creutznach en 1727, mort en 1793, a donné en allemand des *sermons* estimés, 1770, in-8°; et des *Principes d'homilétique*, Manheim, 1776, in-8o.

* BRUNINGS (Chrétien), né en 1736 à Neckerau, village du Palatinat, vint très-jeune en Hollande, qu'on peut regarder comme sa patrie. Il s'y est distingué par ses travaux hydrauliques. En 1769, les états de Hollande lui confièrent la place importante d'inspecteur-général des rivières, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 16 mai 1805. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre suivant : *Recueil des rapports, procès-verbaux etc., sur les rivières supérieures*, 2 vol. in-fol. avec un atlas de 13 cartes et deux planches.

* BRUNINGS (Conrad-Louis), inspecteur du waterstaat dans les Pays-Bas, né en 1775 à Hadelberg, mort en 1816 à Nimègue, âgé seulement de 41 ans, a publié plusieurs *Mémoires* en hollandais sur les sciences physiques et hydrauliques.

BRUNISSEUR. (*Technologie.*) De tous les moyens de polir un corps, le brunissage est la méthode la plus expéditive et celle qui donne le plus d'éclat à la surface polie. Les polisseurs ordinaires usent la superficie des pièces qu'ils veulent rendre unies; ils en détachent les petites éminences ou aspérités; mais le brunisseur n'enlève rien; il ne fait qu'abattre et refouler les rugosités à l'aide de son brunissoir, et il obtient ainsi un lustre noir qui imite celui des glaces.

On brunit les pièces d'orfévrerie, de coutellerie, de serrurerie et la plupart des ouvrages qu'exécutent les ouvriers en or, en argent, en cuivre, en fer et en acier. Ce procédé de polissage est encore employé pour les pièces d'horlogerie, la poterie d'étain et les dorures, pour le brunissage des reliures et des tranches dorées ou argentées.

Le brunissoir est un outil d'acier trempé, ou bien formé d'une pierre fort dure nommée pierre sanguine (espèce d'hématite rouge). Le brunissage s'exécute au tour pour les pièces cylindriques, et il se fait à la main pour les autres pièces. L'ouvrier saisit l'outil par le manche très-près du fer ou de la pierre, et, l'appuyant très-fortement sur les endroits à brunir, il le fait glisser par un mouvement de va-et-vient, sans quitter la pièce, en ayant soin de ne pas toucher aux parties qui doivent rester mates. L. Séb. L. et M.

* BRUNN (Lucas), mathématicien allemand, mort en 1640 à Dresde, où il était inspecteur du Musée, a laissé : *Praxis perspectivæ*, Nuremberg, 1615, et Leipsig, 1616; *Euclidis elementa practica*, Nuremberg, 1625.

* BRUNN (Jean-Jacques), habile médecin, né à Bâle en 1591, professa l'anatomie et la botanique avec un grand succès, dans l'université de sa patrie, jusqu'à sa mort arrivée en 1660. On a de lui une *Matière médicale* (*Systema materiæ medicæ*), qui a eu un grand nombre d'éditions. Les meilleures et les plus complètes sont celles d'Amsterdam, 1659, 1665 et 1680, in-12; une édition revue et augmentée de l'ouvrage de P. Morel, intitulé : *Methodus prescribendi remediorum formulas*, etc.

* BRUNNEMANN (Jean), jurisconsulte, né à Cologne sur la Sprée en 1608, professa le droit à Francfort, où il mourut le 5 décembre 1672. Son principal ouvrage est un *Commentaire sur le code et les pandectes*, 4 vol. in-folio.

* BRUNNEMANN (Jacques), neveu du précédent, né à Colbert en 1674, mort à Stargard en 1735, a publié : *Introductio in juris publici prudentiam*, Hall, 1702, in-4°.

* BRUNNER (André), jésuite allemand, né à Halle dans le Tyrol en 1589, mort en 1650, était très-versé dans la connaissance des antiquités et de l'histoire. On a de lui : *Annales virtutis et fortunæ Boïorum*, etc., Munich, 3 vol. in-8°, 1626-37, ouvrage qui lui valut le surnom de *Tite-Live bavarois*; *Excubiæ tutelares Ferd. Mariæ ducis Bavariæ cunis appositæ*, 1637 : on y trouve soixante portraits des ducs de Bavière, gravés par Kilian.

* BRUNNER (Jacques), ministre de Zurich, né à Toggembourg dans le 16e siècle, embrassa le culte catholique à Ingolstadt en 1575, et publia dans cette ville sa *Profession de catholicité* en 1682. On a en outre de lui une traduction des *épîtres* de saint Ignace d'Antioche, Bâle, 1559, in-folio; *Rudimenta hebraïcæ linguæ*, Fribourg, 1604.

* BRUNNER (Balthazar), médecin du 16e siècle, né à Hall en Saxe, mort dans cette ville en 1604, a laissé un *Traité sur le scorbut*, inséré dans le recueil de Sever-

Eugalenus, et un recueil de consultations sous le titre de *Consilia medica*, Francfort, 1727, in-4°.

* BRUNNER (MARTIN), professeur de langue grecque à Upsal, mort dans cette ville en 1679, a publié une bonne édition du traité de Paléphate *de Incredibilibus*, grec-latin, Upsal, 1663, in-8°.

* BRUNNER (JEAN-CONRAD), savant médecin, né en Suisse en 1653, mort à Manheim en 1727, fut lié avec les savants et les anatomistes les plus distingués de son temps. Ses principaux ouvrages sont: *Experimenta nova circa pancreas, accedit diatribe de lymphâ et genuino pancreatis usu*, Amsterdam, 1682, in-8°; *De glandulis in duodeno intestino detectis*, 1687; *De glandulâ pituitariâ*, 1688.

* BRUNO (Saint), fondateur de l'ordre des chartreux, naquit dans le 11e siècle à Cologne. Après avoir passé par les dignités de l'église, il se retira aux environs de Grenoble, dans un désert appelé la Chartreuse du Dauphiné, dont son ordre prit le nom. Urbain II, son disciple et son ami, l'appela en Italie vers 1089, et lui offrit un archevêché qu'il refusa pour aller fonder dans la Calabre un nouveau monastère, où il mourut en 1101. Ce qu'on a dit du motif qui détermina ce saint à quitter le monde est une fable ridicule, qu'Urbain VIII fit retrancher du Bréviaire romain (*voyez* DIOCRE). On a de saint Bruno deux *Lettres* et des *Commentaires* sur les Psaumes et sur saint Paul, qui ont été imprimés avec d'autres ouvrages de saint Bruno d'Asti et de Bruno de Wurtzbourg (*voyez* ces noms). La *vie* de saint Bruno a été écrite par le P. de Tracy, Paris, 1785, in-12.

* BRUNO ou BRUNON D'ASTI (Saint), né à Soléria près d'Asti, en Piémont, assista au concile de Rome en 1079, devint évêque de Segni, fut ensuite abbé du Mont-Cassin, puis reçut du pape l'ordre de rentrer dans son diocèse, où il mourut en 1125. Ses ouvrages ont été imprimés à Venise en 1652. Ce sont des *sermons, homélies* et *commentaires* sur l'Écriture-Sainte, dont quelques-uns ont été mal à propos attribués au saint fondateur des chartreux. — Un autre saint Bruno, évêque et apôtre de la Prusse, fut martyrisé en 1008

* BRUNO, dit le Grand, archevêque de Cologne, troisième fils de l'empereur Henri l'Oiseleur, et frère d'Othon Ier, eut une grande influence dans les affaires de son temps. Othon lui confia l'administration du duché de Lorraine, l'employa dans diverses négociations, et lors de son voyage en Italie, le mit à la tête des affaires de l'état. Bruno s'étant rendu en France, pour concilier les différents qui s'étaient élevés entre son frère et le roi Lothaire, tomba malade à Compiègne, et se fit transporter à Reims où il mourut en 965.

* BRUNO ou BRUNON, évêque de Wurtzbourg, oncle paternel de l'empereur Conrad II, était fils de Conrad, duc de Carinthie; il naquit en Saxe, et fut élevé en 1033 à l'épiscopat. C'était un prélat recommandable par sa science et par sa vertu. Il fut écrasé, en 1045, sous les ruines de sa salle à manger. On a de lui, dans la *Bibliothèque des Pères*, des *Commentaires* sur le Pentateuque, sur le Psautier, etc., et quelques traités de piété, dont quelques-uns ont été mis à tort sous le nom de saint Bruno le chartreux.

* BRUNO, bénédictin allemand, vivait vers la fin du 11e siècle, et a écrit une histoire intéressante *de bello Saxonico*, de 1073 à 1082, qui se trouve dans les *Script. rer. Germanicarum* de Freher.

* BRUNO, d'Affringues, né à Saint-Omer en 1550, avait de grandes connaissances dans l'histoire ecclésiastique et dans les langues. Il fut d'abord chanoine de l'église de Carpentras; mais en 1591 il prit l'habit de chartreux, fut nommé deux ans après prieur de la Chartreuse d'Avignon, et devint général de son ordre en 1600; il reçut la visite de Henri IV dans sa retraite, et y mourut en 1632.

* BRUNO (GIORDANO), en latin *Brunus*, né à Nole dans le royaume de Naples, vers le milieu du 16e siècle, se fit d'abord dominicain; mais, bientôt dégoûté de son nouvel état, il abandonna son couvent, sa patrie, pour se retirer à Genève vers l'an 1580. Ayant embrassé le calvinisme dans cette ville, il la quitta au bout de deux ans, et se rendit à Paris, si toutefois cette allégation peut être validement fondée sur la publication, dans cette ville, de plusieurs de ses écrits. Les désagréments que lui attirèrent ses opinions le contraignirent à passer en Angleterre en 1583. Après y avoir fait imprimer plusieurs de ses ouvrages, il passa en Allemagne. Pressé par le désir de revoir sa patrie, il osa se rendre à Venise en 1598, mais il y fut arrêté et renfermé dans les prisons de l'in-

quisition. Transféré ensuite à Rome, il languit dans les cachots de cette ville pendant deux années, au bout desquelles il fut conduit dans le lieu ordinaire des *auto-da-fé* (*Campo de' Fiore*), et brûlé comme hérétique. Bruker qualifie Bruno de *semi-pythagoricien*, et cette appréciation paraît juste. On suppose qu'il croyait à la métempsycose, et l'on assure que ses spéculations métaphysiques ont été fort utiles à Descartes. Le détail de ses opinions philosophiques excéderait notre cadre. Parmi les nombreux ouvrages de Giordano Bruno, sur lesquels on peut au reste consulter Bayle, Chauffepié et le P. Niceron, nous citerons : *Spaccio della bestia trionfante*, Paris (Londres), 1584 : in-8° ; *de la Causa, Principio e Uno*, Venise (Londres), 1584, in-8° ; *de l'Infinito, universo*, etc., ibid., 1584, in-8° ; *de Monadâ, numero et figure*, etc., Francfort, 1591 et 1614, in-8°.

* BRUNO ou BRAUN (Samuel), né à Bâle vers 580, fit plusieurs voyages en Afrique. La relation en a été donnée en allemand dans la *Collection* des *Petits Voyageurs*, publiée par les héritiers de Debry en 1623 ; il en existe une traduction latine avec figures, Bâle, 1625.

* BRUNO (Jacq.-Pancrace), habile médecin, né en 1629, pratiqua son art avec succès à Nuremberg et à Altorff sa patrie, où il mourut en 1709. Les plus remarquables de ses nombreux écrits sont : *Castellus renovatus*, Nuremberg, 1642, et Genève, 1748, in-4° ; *Elementa veræ medicinæ*, Altorff, 1699 ; *Miscellanea medica*, ibid., 1698, etc.

* BRUNO (Nicolas), professeur de médecine et de physique à Marpurg dans le 15e siècle, a laissé des *Commentaires* sur la deuxième et la troisième partie de l'*Histoire des plantes* de Taberna Montanus.

* BRUNQUELL (Jean-Salomon), jurisconsulte, né à Quedlimbourg en 1693, fut successivement avocat ordinaire de la cour provinciale de Saxe, professeur extraordinaire en droit, conseiller aulique des ducs de Saxe-Gotha et Saxe-Eisenach, et professeur de droit canon à l'université de Gottingue. Son ouvrage le plus important est une *Histoire du droit romain germanique*, Iéna, 1727, et Amsterdam, 1740, augmentée de la *Vie* de l'auteur et de plusieurs *Dissertations*.

* BRUNSCHWYG (Jérôme), chirurgien et apothicaire de Strasbourg, mort au commencement du 16e siècle dans un âge très-avancé, est auteur d'un *Traité du chirurgien* en allemand, Strasbourg, 1497, in-fol., livre rare, et d'un autre *de arte distillandi*, in-fol., qui a eu plusieurs éditions.

* BRUNSWICK (Othon Ier, duc de), fut surnommé l'*Enfant*, parce qu'à la mort de son père il n'était âgé que de 10 ans. Il s'empara de la ville de Brunswick en 1227, du consentement des citoyens, et prit le titre de duc, avant d'avoir reçu de l'empereur l'investiture de ce duché. Il fit sa paix avec l'empereur, en 1235, à la diète de Mayence, et en reçut l'investiture de ses états, comme fiefs de l'empire, avec le titre de duc de Brunswick et de Lunebourg. Il mourut en 1252, laissant plusieurs enfants. Ses deux fils aînés, Henri et Jean, se partagèrent ses états, et furent la tige, l'un de la maison des ducs de Brunswick, et l'autre de celle des ducs de Brunswick-Lunebourg.

* BRUNSWICK (Othon de), prince cadet de cette maison, n'ayant point d'héritage à espérer en Allemagne, passa en Italie, en 1363, pour y faire le métier de *condottiere*, comme faisaient alors ses compatriotes. Jeanne Ire de Naples ayant perdu son troisième mari, l'infant d'Aragon, résolut de passer à de quatrièmes noces, pour avoir un appui contre le roi Louis de Hongrie, ou contre les princes du sang de sa cour. Elle fit choix d'Othon de Brunswick, qui passait pour le plus habile général de l'Italie, et l'épousa en 1376, sans toutefois partager avec lui son trône. Lorsqu'elle fut attaquée par Charles de Durazzo son cousin, secondé par le roi de Hongrie et par le pape Urbain VI, Othon vint à son secours ; mais, abandonné par la noblesse et les milices de Naples, ce prince fut obligé de se retirer devant son adversaire, et de le laisser entrer dans la capitale sans livrer de combat. Cependant lorsqu'il sut que Jeanne, réfugiée dans le Château-Neuf, avait promis de se rendre si elle n'était pas secourue dans huit jours, il vint présenter la bataille à Charles de Durazzo, le 25 août 1381, devant le château de Saint-Elme. Il lui était resté si peu de soldats qu'il fut bientôt battu et fait prisonnier ; Jeanne, obligée de se rendre, fut sacrifiée à la défiance cruelle de son vainqueur. Trois ans après, Charles, ne redoutant plus de dangers, rendit la liberté à Othon, qui prit Naples en 1387, fit punir tous ceux qui

avaient contribué au meurtre de la reine, et mourut sans enfants en 1399.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG (Éric, dit *l'Ancien*, duc de), né en 1470, fit, à l'âge de 13 ans, un voyage en Palestine, pour visiter les lieux saints, se rendit ensuite à la cour de Maximilien Ier, et obtint bientôt sa faveur. A la mort de cet empereur, il fut attaqué et fait prisonnier par Jean, évêque de Hildesheim, né duc de Saxe-Lauenbourg. Charles-Quint parvenu à l'empire le fit relâcher, mais Éric perdit la plus grande partie de ses états. Dans les querelles de religion qui s'élevèrent, il se conduisit avec tolérance, demeurant fidèle au culte de ses pères, mais ne gênant en rien la liberté de ceux de ses sujets qui voulaient adopter une nouvelle croyance. Il s'était trouvé à douze batailles, et avait monté en personne à vingt assauts. Il mourut en 1540.

* BRUNSWICK (Éric de), dit *le Jeune*, fils du précédent, né en 1528, fut élevé dans la religion luthérienne, mais il ne tarda pas à revenir au culte catholique. Il servit l'empereur Charles-Quint contre les princes de la confession d'Augsbourg, et, de retour dans ses états, s'efforça d'y arrêter les progrès de la réforme; mais le besoin qu'il eut des villes anséatiques, et les avis de sa mère l'engagèrent à changer de conduite. Il relâcha les prédicateurs protestants qu'il avait fait emprisonner, et en 1563 il permit, par un édit spécial, l'exercice du nouveau culte. Philippe II, auprès duquel il jouissait d'une grande réputation, l'employa dans ses guerres avec la France. Mort à Padoue en 1584.

* BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (Henri, duc de), né en 1489, s'engagea dans des querelles avec ses voisins; chassé à diverses reprises de ses états, tantôt intriguant pour y rentrer, tantôt forcé d'en sortir encore pour de nouvelles intrigues qui lui suscitaient de nouveaux ennemis, il passa sa vie dans une agitation continuelle. Son inconstance ou quelque secret motif lui firent enfin abandonner la religion catholique pour embrasser le luthéranisme. Il mourut dans cette communion en 1568.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG (Ernest, dit *le Confesseur*, duc de), fils de Henri-le-Jeune, né en 1497, signa la confession d'Augsbourg, établit dans son duché la nouvelle doctrine, et s'engagea dans la ligue de Smalkade. C'était d'ailleurs un prince sage et vaillant, qui ne négligea rien pour assurer la prospérité de ses états; il rebâtit des villes, fonda des écoles, et mourut en 1546. Ses deux fils, Henri de Daneberg et Guillaume-le-Jeune, furent la tige des deux nouvelles maisons de Brunswick et de Lunebourg.

* BRUNSWICK (Jules de), de la deuxième maison de Brunswick, né en 1528, était le troisième fils du duc Henri et de Marie de Wurtemberg. Parvenu à la souveraineté, il donna tous ses soins à l'établissement du luthéranisme dans ses états, et mourut en 1589.

* BRUNSWICK (Frédéric-Ulrich de), fils du précédent, embrassa d'abord le parti de l'empereur, à l'époque de la guerre de trente ans, et entra ensuite dans l'alliance de Gustave-Adolphe, qui, ne s'annonçant que par des victoires, lui promettait plus de sûreté et d'avantages. Il mourut en 1634, à la suite d'une chute où il s'était cassé la jambe. Comme il ne laissa point d'héritier, ses états échurent à la maison de Brunswick-Lunebourg.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG (Christian, duc de), évêque d'Alberstadt, né en 1599, se rendit célèbre, dans la guerre de trente ans, par son activité, son courage, et son attachement à la cause du malheureux électeur palatin, Frédéric V, roi de Bohême. A la bataille de Fleury, le 19 août 1622, il reçut un coup de feu au bras gauche; la gangrène s'étant déclarée, il se fit amputer en présence de l'armée, au son des tambours et des trompettes, et, à peine guéri, alla faire le siége de Berg-op-Zoom. Rentré en Allemagne, la guerre qu'il recommença ne fut pas heureuse; battu par le général Tilly, il se vit forcé de fuir et d'aller chercher des secours en Hollande et en Angleterre. Après avoir obtenu à son retour quelques succès, de concert avec le comte de Mansfeld, il mourut à Wolfenbuttel en 1626. On répandit le bruit qu'il avait été empoisonné.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG (Auguste de), né en 1568, avait quatre frères, Ernest, Christian, Frédéric et George : ils étaient convenus qu'un seul d'entre eux se marierait publiquement. Le sort tomba sur George, le plus jeune, et Auguste contracta un mariage de la main gauche avec la fille d'un bourgeois de Zell, dont il eut plusieurs enfants qui furent regardés comme de simples gentilshommes, et appelés

seigneurs de Lunebourg. Il mourut subitement, en 1636.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG (AUGUSTE II, duc de), dit *le Jeune*, pour le distinguer du précédent, naquit en 1579. Le bonheur de ses sujets fut le principal objet de ses soins; il remit sur pied les travaux des mines de métal et de sel, accorda aux lettres une protection éclairée, et transporta en 1643 à Wolfenbuttel son immense bibliothèque. Ce vertueux prince mourut en 1666. On a de lui plusieurs ouvrages estimés en Allemagne, entre autres des *Traités* sur le jeu d'échecs, sur la culture des vergers, et sur la sténographie, imprimés à Lunebourg et Leipsig.

* BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (RODOLPHE AUGUSTE, duc de), né en 1627, fils du précédent, partagea le pouvoir avec son frère Antoine-Ulrich et son successeur. Il se rendit maître, en 1671, de la ville de Brunswick, devant laquelle plusieurs princes de sa maison avaient échoué. Mort en 1704.

* BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (ANTOINE-ULRICH, duc de), né en 1633, frère du précédent, fut uni avec lui par une amitié si tendre, que l'on frappa à ce sujet une médaille portant pour inscription: *Dulce est fratres habitare in unum.* La supériorité d'esprit du duc Antoine lui assurait presque toujours la prépondérance. A la mort de son frère, il resta seul souverain du duché, devint un des plus zélés défenseurs de la maison d'Autriche, et donna sa fille Élisabeth en mariage à l'empereur Charles VI. Il embrassa publiquement en 1710, à Bamberg, la religion catholique romaine, à l'occasion du mariage de sa petite-fille Élisabeth-Christine avec le roi d'Espagne, Charles III; mais il assura à ses sujets le libre exercice de leur religion, déclarant que son changement de croyance n'en introduirait aucun dans l'état, et se contenta de faire bâtir une église catholique à Brunswick. Il mourut en 1714. On a de ce prince deux romans intitulés: *Aramène* et *Octavie*, imprimés à Nuremberg, et quelques opéras.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG (FERDINAND-ALBERT, duc de), fils d'Auguste, dit *le Jeune*, né en 1639, voyagea dans toute l'Europe, dès l'âge de 22 ans, et fit imprimer, à son retour à Bevern, la relation de ses voyages, ouvrage plus mystique qu'instructif, et qui décèle dans son auteur moins de raison que de piété, de savoir et de bonté. La faiblesse de son esprit augmenta avec l'âge, et il finit par s'imaginer que ses enfants en voulaient à sa vie. Il fut le fondateur de la branche de Bevern, et mourut en 1687.

* BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (CHARLOTTE de), née en 1684, épousa en 1711 le czarowitz Alexis, fils du czar Pierre-le-Grand, et ne fut point heureuse dans cette union. Le chagrin ne tarda pas à détruire sa santé; elle mourut de douleur en 1715, après avoir donné le jour à un fils qui monta sur le trône sous le nom de Pierre II.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG (GEORGE-GUIL., duc de), né en 1624, prit une part active aux guerres qui désolèrent l'Europe vers la fin du 17e siècle. La succession de son père, le duc George, et de son frère aîné, le duc Christian-Louis, le jeta dans de longues querelles avec son troisième frère, le duc Jean-Frédéric, qui s'était emparé illégalement des principautés de Calemberg. L'intervention de l'électeur de Brandebourg les termina en 1666, et les deux princes se partagèrent leurs états héréditaires dans un traité conclu à Hildesheim. L'empereur lui avait offert le rang d'électeur; mais, comme il n'avait qu'une fille, il le refusa; et cette dignité fut conférée à son frère Ernest-Auguste, duc de Brunswick-Hanovre. George-Guillaume mourut en 1695.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG (ERNEST-AUG., duc de), 1er électeur d'Hanovre, naquit en 1629. Les services qu'il rendit à l'empereur dans ses guerres contre la France et la Hongrie lui valurent, en 1692, la dignité électorale; mais le collége des électeurs et plusieurs autres princes protestèrent contre cette innovation. Il mourut en 1698, laissant plusieurs enfants, entre autres George-Louis, son successeur à l'électorat, depuis roi d'Angleterre, sous le nom de George Ier. Ernest-Auguste avait épousé Sophie, fille de Frédéric, électeur palatin, et petite-fille, par Élisabeth sa mère, de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Lorsque le parlement dut désigner un successeur à la reine Anne, il y avait cinquante-quatre princes ou princesses qui pouvaient prétendre à la succession, les uns descendants de Charles Ier, les autres issus de Frédéric et d'Élisabeth; mais Sophie de Hanovre l'emporta, parce qu'elle était pro-

testante. Cette princesse mourut avant la reine Anne, et ce fut son fils, George-Louis, qui alla régner sur les bords de la Tamise.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG-ZELL (SOPHIE-DOROTHÉE de), fille du duc George-Guillaume, et de mademoiselle d'Olbreuse, épousa George-Louis de Hanovre, fils aîné d'Ernest-Auguste, et de Sophie. Isolée dans cette nouvelle cour, et livrée à l'ennui, elle revit avec intérêt un voyageur dont elle avait fait la première connaissance dans le palais de son père; c'était le comte de Kœnigsmarck, issu d'une famille illustre, et frère de la comtesse Aurore de Kœnigsmarck, laquelle ayant fixé le cœur d'Auguste, roi de Pologne, devint mère du maréchal de Saxe. On fit à l'époux des rapports qui l'irritèrent; il montra d'abord de l'humeur et se livra ensuite à des traitements violents. Un soir, le comte, sortant du château, fut assailli dans une allée obscure par quatre hommes qui le renversèrent à coups de pique, et jetèrent son corps dans un égout. George-Louis désapprouva hautement cet acte de barbarie, mais il consentit à ce que sa femme fût exilée, et demanda le divorce. Les enfants furent cependant reconnus et maintenus dans leurs droits. Sophie-Dorothée eut pour résidence le vieux château d'Ahlden. Son père ne voulut jamais la revoir, mais elle fut souvent consolée par sa mère, et mourut dans son exil. Son histoire a été chargée de plusieurs circonstances plus singulières qu'authentiques.

* BRUNSWICK-BEVERN (ANTOINE-ULRICH, duc de), fils du duc Ferdinand-Albert, né en 1714, épousa, en 1739, la princesse Anne, fille de Charles-Léopold, duc de Mecklembourg, et de Catherine, nièce de Pierre-le-Grand. En 1740, il en eut pour fils le prince Iwan, que la czarine Anne, sa grande-tante, nomma son héritier, mais en le plaçant sous la tutelle de son favori, Jean-Ernest de Biron, duc de Courlande. Celui-ci fut bientôt chassé par la mère du jeune empereur, qui s'était déjà fait régente, lorsqu'une nouvelle révolution, opérée par Élisabeth, dernière fille de Pierre-le-Grand, vint lui enlever le pouvoir, et précipiter son fils du trône. Elle fut envoyée en Sibérie avec son mari, le duc Antoine, qui, après avoir passé sa vie dans la captivité, mourut à Kolmogori en 1775.

* BRUNSWICK-LUNEBOURG-BEVERN (AUGUSTE-GUILLAUME, duc de), né à Brunswick en 1715, entra en 1731 au service de Prusse, fut blessé en 1740 à la bataille de Molwitz, remporta le 21 avril 1757 la victoire de Reichemberg, et ne cessa de donner des preuves d'habileté et de vaillance jusqu'au 27 novembre 1757, où il fut fait prisonnier par les Autrichiens à la reconnaissance de Breslau. Sorti de captivité en 1758, il marcha contre les Russes et les Suédois, eut divers commandements, et se retira sur la fin de sa vie à Stettin, où il mourut en 1781.

* BRUNSWICK (FERDINAND, duc de), l'un des généraux les plus célèbres de la guerre de sept ans, et l'oncle du dernier duc de Brunswick, naquit en 1721. Après avoir voyagé en Hollande, en France et en Italie, il entra, en 1740, à l'âge de dix-neuf ans, au service de Frédéric-le-Grand. Lors de la reprise des hostilités en 1744, sa conduite fut telle que le roi de Prusse le combla d'éloges, et lui donna des biens considérables dans les provinces qu'il avait conquises. Mais ce fut dans la guerre de sept ans que Ferdinand prit sa place au premier rang des chefs de l'armée. Le roi d'Angleterre, George II, le demanda à Frédéric pour le mettre à la tête des troupes anglaises et hanovriennes. Il obligea les Français à repasser le Rhin, les défit à Crevell, et reçut ensuite un échec à Berghen; mais l'année suivante il s'empara de Minden, et remporta près de cette ville une victoire éclatante. En 1762, il parvint à chasser les Français de la Hesse. La paix de 1763 termina sa carrière militaire; il déposa le commandement d'une armée nombreuse, sans y avoir fait sa fortune comme tant d'autres, et mourut à Brunswick en 1792.

*BRUNSWICK-LUNEBOURG (CHARLES-GUILL.-FERDINAND, duc de), né à Brunswick en 1735, emporta, dès l'âge de 22 ans, l'épée à la main, une batterie française à la bataille d'Hastembeck, et, par ce trait de bravoure, préserva d'un désastre inévitable l'armée du duc de Cumberland. En 1758, il passa le Weser à la tête d'un faible détachement, devant l'armée française tout entière, et ouvrit ainsi la campagne du Bas-Rhin, pendant laquelle il commanda, et où il ne laissa échapper aucune occasion de se distinguer, de même que dans les campagnes suivantes. En 1780, successeur de son père dans le gouvernement de son

duché, il fonda plusieurs établissements utiles et protégea les lettres. La Prusse et l'Autriche lui conférent, en 1792, le commandement des armées destinées à marcher contre la France. Les alliés entrèrent en Champagne, où de vastes plaines et la supériorité de leur cavalerie leur promettaient des succès faciles; mais 60,000 Français les attendaient au camp de Sainte-Menehould. Le duc de Brunswick n'osa pas tenter les hasards d'une bataille décisive. Après avoir publié une *déclaration* qui fut très-mal accueillie dans l'intérieur de la France, il entama une négociation avec Dumouriez, et peu de jours après il capitula pour la retraite de son armée. Le conseil exécutif n'ayant pas voulu ratifier toutes les clauses de cette convention, le roi de Prusse se vit obligé de rester sur le Rhin avec son armée, et, les Français s'étant retirés sur la rive gauche, ce prince s'empara de Mayence. L'armée prussienne ne fit plus rien de remarquable jusqu'à la paix de Bâle, en 1795, et depuis ce temps le duc de Brunswick resta paisible dans ses états. Vers la fin de 1806, porté de nouveau au commandement général, au moment où la Prusse prit une attitude hostile, il conduisit son armée en Franconie, avec toute la lenteur et l'hésitation qu'il avait montrées en 1792. La grandeur du péril lui rendit cependant quelque vigueur; le 14 octobre il se mit à la tête des grenadiers, pour repousser l'attaque principale près d'Auerstadt. A peine le feu eut-il commencé qu'il fut atteint d'une balle dans les yeux. On le transporta à Brunswick, puis à Altona, où il mourut le 10 novembre 1806. On a publié : *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en* 1792, et *Portrait biographique du duc de Brunswick*, Tubinge, 1809, 1 vol. in-8°.

* BRUNSWICK - WOLFENBUTTEL-OELS (Frédéric-Auguste de), frère du précédent, né en 1740, membre honoraire de l'Académie de Berlin, se livra avec beaucoup d'ardeur à la culture des lettres. Il a traduit du français en italien les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, et a composé dans cette dernière langue une *Histoire* d'Alexandre-le-Grand, traduite en français par Erman. Il a fait aussi, pour le théâtre de la cour, plusieurs pièces en allemand et en français, dont quelques-unes ont ensuite été jouées à Berlin et à Strasbourg. Ce prince est mort à Weimar en 1805. — Son frère, Guillaume-Adolphe, né en 1745, fut aussi de l'Académie de Berlin. Il a publié une *Traduction de Salluste*, et un *Discours sur la guerre*, qui fut très-agréable à Frédéric. Il mourut en 1771, en allant combattre les Turks avec l'armée russe, dans laquelle il avait pris du service.

* BRUNSWICK – WOLFENBUTTEL (Maxim.-Jules-Léopold, duc de), frère des précédents, né en 1752, entra en 1776 au service de Prusse, et prit le commandement d'un régiment en garnison à Francfort-sur-l'Oder. Léopold employait ses journées à visiter les malades, les pauvres, et à leur faire donner des secours. Outre des aumônes extraordinaires, il distribuait par mois 500 francs pris sur sa cassette, somme considérable pour un prince peu riche, et pour une ville peu étendue. En 1780, Francfort fut préservé par ses soins d'une inondation qui eût rompu les digues et détruit les faubourgs; mais une nouvelle inondation étant survenue avec plus de violence, en 1785, occasiona d'affreux désastres. Le duc Léopold s'élance dans une barque avec deux rameurs qui consentent à le suivre, et parvient jusqu'à deux infortunés qui luttent encore contre la mort; il les recueille, mais le retour est impossible; l'impétuosité du fleuve entraîne l'embarcation, et le peuple a la douleur de voir périr un prince, qui seul avait cru devoir exposer sa vie pour sauver deux citoyens. Le comte d'Artois proposa un prix pour la meilleure pièce de vers sur ce sujet, que l'Académie mit au concours.

* BRUNULFE, oncle de Charibert et de Dagobert Ier, soutint les prétentions du premier dans le partage des états de Clotaire II. Forcé de céder à la politique et à la force des armes de Dagobert, Brunulfe le suivit en Bourgogne, où ce prince le fit arrêter et mettre à mort vers 636.

* BRUNUS ou BRUN (Conrad), savant jurisconsulte allemand, né à Kirchen en 1491, mort à Munich en 1563, dressa avec Visch les réglements de la cour impériale d'Augsbourg. Ses principaux écrits sont : *De legationibus*, etc., Mayence, 1518; *De hæreticis*, ibid., 1549, etc.; un *Traité de l'autorité et la puissance de l'église catholique*, Dillingen. 1559, in-fol. en allemand.

* BRUNUS (Albert), sénateur de Milan, et avocat fiscal du duc de Savoie en 1541, a écrit : *Consilia feudalia*, Venise, 1579, in-fol., et plusieurs *Dissertations* de juris-

prudence insérées dans les tomes 2, 12, 17, et 18 du *Tractatus juris*.

* BRUNUS (MATTHIEU), est auteur du traité *de Cessione bonorum*, inséré dans le tome 3 du *Tractatus juris*.

* BRUNUS (N.), médecin du 14e siècle, est auteur de la *Chirurgia magna et parva*, insérée dans un recueil de plusieurs autres traités sur ce sujet, imprimé pour la première fois à Venise en 1490, in-fol. C'est une compilation des médecins grecs et arabes, écrite d'un style barbare.

* BRUNYER (ABEL), médecin des enfants de Henri IV et de Gaston d'Orléans, né à Uzès en 1573, mort en 1665, fut protégé, quoique protestant, par le cardinal Richelieu, qui lui confia souvent des négociations importantes. Il publia, en société avec Marchant, une *Description* du jardin de botanique fondé à Blois par Gaston d'Orléans, 1653, in-fol.

* BRUNYER (PIERRE-ÉDOUARD), médecin des enfants de France, descendait du précédent et avait hérité de son mérite. Mort à Versailles en 1811.

* BRUSANTINI. *Voyez* BRUGIANTINI.

* BRUSATI (TÉBALDO), seigneur brescian attaché au parti guelfe, défendit sa patrie avec le plus grand courage contre les attaques de l'empereur Henri VII. Mais, ayant été pris dans une sortie, il périt dans les derniers supplices, en exhortant ses citoyens à combattre pour leur liberté.

* BRUSCH ou BRUSCHIUS (GASPARD), historien et poëte allemand du 16e siècle, naquit en Bohême l'an 1518. Son talent pour la poésie latine lui valut, en 1552, l'honneur d'être couronné poëte lauréat par Ferdinand, roi des Romains, qui le créa de plus comte palatin. Il mourut assassiné en 1559. Ses deux principaux ouvrages sont : *de Germaniæ episcopatibus epitome*, Nuremberg, 1549, in-8o : ce n'est là que le premier volume d'une grande entreprise qui devait comprendre tous les évêchés d'Allemagne ; *Monasteriorum Germaniæ præcipuorum chronologia*, Ingolstadt, 1551, in-fol. Le *recueil* de ses poésies latines a été imprimé à Bâle, 1563, in-8o. — Un autre BRUSCHIUS (François), médecin, né à Mantoue dans le 17e siècle, a fait imprimer un ouvrage sur la chimie, intitulé : *Promachomachia iatrochimica*, etc., Mantoue, 1623, in-fol.

* BRUSLÉ DE MONTPLAINCHAMP (J.-CHRYSOSTOME), né à Namur dans le 17e siècle, chanoine de Bruxelles, et prédicateur de l'empereur Charles VI, fut un écrivain laborieux, mais peu scrupuleux de publier sous son nom les ouvrages des autres. Il a laissé un grand nombre de compilations mal écrites, et oubliées aujourd'hui. Les plus importantes sont : *Histoire de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur*, Cologne, 1689, in-12 ; *Histoire de don Jean d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint*, Amsterdam, 1690 ; *Histoire d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie*, ibid., 1692 ; *Histoire d'Alexandre Farnèse, duc de Parme*, ib., 1692, etc.

* BRUSLÉ DE VALSUZENAY (CLAUDE-LOUIS, baron de), natif de Paris, commissaire du directoire, près l'administration départementale des Deux-Nethès, en 1797, passa ensuite au Conseil des cinq-cents. Le gouvernement consulaire lui donna, en 1801, la préfecture de l'Aube, et, en 1814, il obtint de l'empereur celle de la Gironde. Il mourut à Paris en 1825 ; on a de lui : *la Statistique du département de l'Aube*.

* BRUSONI (D.-B.), écrivain italien du 16e siècle, est auteur de *Facéties* imprimées à Rome pour la première fois en 1518, réimprimées sous le titre de *Speculum mundi*. La première édition est seule recherchée.

* BRUSONI (JÉRÔME), d'une famille noble de Legnago, dans le Véronais, né en 1610, prit l'habit de chartreux, le quitta, le reprit et le quitta encore. A cette deuxième émancipation, que l'on traita d'apostasie, il fut arrêté à Venise, et mis en prison. Remis en liberté, il vécut tranquillement dans cette ville, où il publia beaucoup d'ouvrages, et se fit un assez grand nombre d'amis, parmi lesquels on remarque Ferrante Pallavicino et Jean-François Loredano. On ignore l'époque précise de sa mort. Il vivait encore en 1679, puisque son *Histoire d'Italie*, le meilleur de ses ouvrages, s'étend jusqu'à cette année.

* BRUSQUET (N.), né en Provence, successeur de Triboulet dans l'emploi de fou du roi sous les règnes de François Ier, de Henri II, de François II, et de Charles IX, se donna d'abord pour chirurgien, et pouvait avoir 25 ans quand il commença à exercer son métier au camp d'Avignon en 1536. « Les hommes qu'il traitait, dit le naïf Brantôme, allaient *ad patres* dru comme mouches. » Le connétable de Montmorency voulut le faire pendre ; le dauphin, depuis Henri II, lui sauva la vie, le trouva plaisant

et le prit à son service. Sa gaîté, son esprit, son originalité, le firent devenir promptement valet de chambre du roi, ensuite maître de la poste aux chevaux de Paris. « Le pauvre diable, dit encore de lui l'écrivain auquel nous avons emprunté la précédente citation, jouissait d'une fortune assez considérable, était bien à la cour, lorsqu'on s'avisa de le soupçonner de huguenotisme. » Sa maison fut pillée aux premiers troubles de 1562. Il sortit de Paris, et se sauva chez madame de Valentinois, qui ne refusa pas un asile à un homme que le roi avait honoré de sa protection. Il mourut en 1563, selon les apparences, au château d'Anet.

* BRUSSEL (PIERRE VAN), jésuite, né en 1612 à Bois-le-Duc, fut professeur de philosophie et de rhétorique, et missionnaire dans le duché de Berg. Mort à Hildesheim en 1664. On a de lui: *la Résurrection spirituelle, ou défense d'un médecin nouvellement converti*, etc., Cologne, 1664, in-8°.

* BRUSSEL (NICOLAS), auditeur des comptes et conseiller du roi, mort en 1750 à Paris, sa ville natale, est auteur d'un *Nouvel examen de l'usage général des fiefs en France pendant les* 11e, 12e, 13e et 14e siècles, Paris, 1727 et 1750, 2 vol. in-4°; et de *Recherches* sur la langue latine, ib., 1747, 2 vol. in-12.

* BRUSSEL (PIERRE), neveu du précédent et auditeur des comptes, mort vers 1781, a laissé: *la Promenade utile et récréative de deux jeunes Parisiens*, Avignon et Paris, 1768; *Suite du Virgile travesti*, La Haye (Paris), 1767, ouvrage burlesque.

* BRUTÉ (JEAN), né à Paris en 1699, mort en 1762, curé de Saint-Benoît à Paris. On a de lui quelques ouvrages, entre autres: une *Chronologie historique des curés de Saint-Benoît*, Paris, 1752, in-12; un *Discours* sur le mariage, ibid., 1762, in-4°.

* BRUTÉ DE LOIRELLE (N....), abbé et censeur royal, mort en 1783, a laissé un poëme en quatre chants intitulé: l'*Héroïsme de l'amitié, David et Jonathas*. Il est auteur *des Ennemis réconciliés*, pièce en trois actes et en prose, publiée sous le nom de G. de Merville, dont le sujet est tiré d'une des anecdotes les plus intéressantes de la Ligue; il a traduit des poésies de l'allemand et de l'anglais.

* BRUTEL DE LA RIVIÈRE (J.-B.), ministre de l'église wallonne à Amsterdam, né à Montpellier en 1669, mort en 1742, publia une édition du *Dictionnaire de Furetière*, fort augmentée, La Haye, 1725, 4 vol. in-fol.; ses *Sermons* ont paru en 1746, in-8°. On lui doit, en société avec du Soul, la traduction française de l'*Histoire des Juifs de Prideaux*.

* BRUTIDIUS-NIGER, édile et sénateur romain, disciple d'Apollodore, est cité par Sénèque comme auteur d'une *histoire* qui n'est pas venue jusqu'à nous.

* BRUTO ou BRUTI (J.-MICHEL), historien et humaniste, né à Venise vers 1515, voyagea pendant la plus grande partie de sa vie en France, en Italie, en Allemagne; s'attacha d'abord à Étienne Battori, roi de Pologne, et ensuite à Rodolphe II, empereur d'Allemagne, qui le fit son historiographe. Mort en 1593. Ses principaux ouvrages sont: *Histoire de Florence*, très-estimée, Lyon, 1562, première édition; Venise, 1764, in-4°; *Epistolæ*, Cracovie, 1593, 1597; *Vita Callimachi experientis*, P. Buonaccorsi (*voyez* ce nom), placée en tête de l'édition de l'*Histoire de Ladislas* de ce dernier; *Oratio de rebus à Carolo V, imperat. gestis*, Anvers, 1555, etc. On a de plus de Bruto plusieurs éditions d'auteurs anciens auxquelles il a joint des *commentaires* et des *notes*.

* BRUTUS (L.-JUNIUS), Romain célèbre par son amour pour la liberté, fils de Tarquinie, seconde fille de Tarquin-l'Ancien, vit de bonne heure son père et son frère assassinés par Tarquin-le-Superbe, et, craignant le même sort, contrefit l'insensé pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion favorable pour se venger. Après l'outrage fait à la chaste Lucrèce par Sextus Tarquin, Brutus, levant le masque, harangua le peuple, fit chasser les tyrans l'an 509 avant Jésus-Christ, et fit changer le gouvernement en république. Il fut nommé consul avec Collatin, mari de Lucrèce, et montra dans l'exercice de cette charge tant de zèle pour la liberté, qu'il ne balança point à condamner et à faire exécuter ses propres fils qui avaient conspiré pour rétablir les Tarquins. Il périt quelques mois après dans un combat singulier avec Aruns, fils de Tarquin: son adversaire eut le même sort.

* BRUTUS (LUCIUS-JUNIUS), Romain séditieux, se mit à la tête du peuple lorsqu'il se retira sur le Mont-Sacré. Il ne consentit à se rendre aux propositions du sénat, représenté par Agrippa, qu'à condition que les plébéiens auraient le droit de

nommer chaque année des magistrats chargés de veiller à la défense de leurs droits. Telle fut l'origine des *tribuns*.

* BRUTUS (DAMASIPPUS), préteur de Rome en l'absence des consuls l'an 82 avant Jésus-Christ. Dévoué au parti de Marius, il fit massacrer une partie des sénateurs qu'il avait convoqués dans ce but. Sylla vengea ces victimes en plaçant le préteur sur la première de ses listes de proscription.

* BRUTUS (JUNIUS), fut d'abord attaché au parti de Marius, puis fut défait par Pompée, et commanda ensuite dans la Gaule cisalpine pour Lépide qui avait recommencé la guerre civile, après la mort de Sylla. Pompée le vainquit de nouveau au siége de Modène, et, après l'avoir contraint à se rendre, il le fit assassiner par Germinius. J. Brutus avait épousé Servilie, sœur de Caton d'Utique, et il en eut Marcus Brutus et deux filles appelées Junie : l'une fut femme du triumvir Marc Lépide, l'autre de Lucius Cassius.

* BRUTUS (MARCUS-JUNIUS), fils du précédent et neveu de Caton, suivit le parti de Pompée dans la guerre civile. Après la bataille de Pharsale, César, qui l'aimait, l'appela auprès de lui et le combla de faveurs. Les caresses du dictateur ne l'empêchèrent point d'entrer dans la conspiration formée contre lui par les républicains. César, au moment de mourir, le voyant au nombre des conjurés, ne lui reprocha son ingratitude qu'en s'écriant : *Et toi aussi, mon fils !* Après ce meurtre, Brutus, poursuivi par Antoine, se réunit à Cassius, et livra bataille à Antoine et à Octave dans les plaines de Philippes en Macédoine, fut vaincu, et se tua de désespoir l'an 42 avant Jésus-Christ. Antoine a rendu de cet illustre Romain ce témoignage, que de tous les assassins de César il était le seul qui n'eût point été guidé par la haine, la jalousie et l'ambition. Brutus avait composé un éloge de Caton d'Utique et d'autres ouvrages qui ne nous sont pas parvenus ; il ne reste de lui que quelques lettres à Cicéron et à Atticus. Les autres qu'on lui attribue sont supposées.

* BRUTUS (DECIMUS-JUNIUS-ALBINUS), parent du précédent, fut au nombre de ceux qui s'engagèrent dans la conspiration contre César, après la mort duquel il se renferma dans Modène. Il força Antoine à lever le siége de cette ville, le chassa de l'Italie, et fut honoré du triomphe ; mais, vaincu à son tour par ce triumvir, il fut assassiné en se retirant dans les Gaules.

* BRUTUS (PIERRE), évêque de Cattaro en Dalmatie, travailla avec zèle à la conversion des Juifs. Son ouvrage le plus important est *Victoria contra Judæos*, 1489, in-folio, seule édition de cet ouvrage. Ses autres écrits sont indiqués dans la *Bibliothèque de Trithème*.

* BRUUN, surnommé *Candidus*, moine de l'abbaye de Fulde, peintre et poète du 19e siècle, embellit de peintures l'église de son couvent, et célébra, dans un poème latin publié par d'Achery et Mabillon, la beauté de ce monument et la magnificence des abbés qui le firent construire. Son portrait se trouve avec celui de Modestus, autre peintre et religieux au même monastère, dans le *Recueil des antiquités* de Fulde, de Brower, Anvers, 1612, in-fol.

* BRUXELLES (PHILIBERT de), natif de Malines, ayant étudié le droit avec succès, devint avocat fiscal près la cour suprême de cette ville en 1555; il fut chargé d'expliquer les intentions de Charles-Quint dans la mémorable assemblée où ce grand prince abdiqua le royaume d'Espagne, et le remit à son fils. Philippe II le fit conseiller-d'état et membre de son conseil privé. Il mourut en 1570. Il publia : *De conditionibus, lib. IV*, Louvain, in-4o, 1560, 1569, in-8o. Philibert de Bruxelles fut un des premiers jurisconsultes, qui osèrent entreprendre de mettre de l'ordre et de la clarté dans les lois sur les conditions.

BRUXELLES. (*Géographie.*) *Voyez* PAYS-BAS.

* BRUXIUS ou BRUGHIUS, médecin silésien du 17e siècle, s'est fait connaître par de savantes recherches sur l'art de la mnémonique et par deux ouvrages importants où il traite de cette science, intitulés : *Ars reminiscentiæ*, Leipsig, 1608, in-8o ; *Simonides redivivus seu ars memoriæ*, ibid., 1640, in-4o. C'est un des traités les plus complets sur cette matière ; mais sa nomenclature mnémonique n'est qu'une puérilité.

* BRUYÈRE (JEAN de la), écrivain célèbre, naquit près de Dourdan en 1644. Il ne nous reste que peu de détails sur sa vie. On sait seulement qu'il fut trésorier de France à Caen, et chargé ensuite d'enseigner, sous la direction de Bossuet, l'histoire au duc de Bourgogne ; qu'il passa le reste de ses jours auprès de ce prince en qualité d'homme de lettres avec une pension de

mille écus; qu'il fut reçu à l'Académie française le 15 juin 1693, et qu'il mourut d'apoplexie à Versailles le 10 mai 1696. C'était un philosophe qui ne cherchait qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres, toujours disposé à une joie modeste, ingénieux à la faire naître, poli dans ses manières et sage dans ses discours, fuyant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. Lorsqu'il eut composé le livre des *Caractères*, il montra son manuscrit à Malezieux qui lui dit : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » Cet ouvrage, ayant paru en 1687, fut lu avec avidité, non-seulement parce qu'il était excellent, mais parce qu'on supposait à l'auteur des intentions qu'il n'avait pas eues : on voulut connaître dans la société les personnages qui sortaient du pinceau de La Bruyère; on plaça des noms au bas de ses *Caractères* et de ses *Portraits*. La malignité contribua d'abord au succès de l'ouvrage, autant peut-être que le mérite réel qu'on y trouvera toujours, et qui le fera rechercher dans tous les temps. La vérité de ses *caractères*, dit l'abbé Delille, a été chaque jour mieux connue, et sa manière plus appréciée. Pour le peindre, il faudrait avoir son génie, et ce talent inimitable qui renferme tant de sens dans une phrase, tant d'idées dans un mot, exprime d'une manière si neuve ce qu'on avait dit avant lui, et d'une manière si piquante ce qu'on n'avait pas encore dit. Son ouvrage est de tous les livres de morale celui qui donne le mieux à la jeunesse la connaissance anticipée de ce monde, où les mêmes passions, les mêmes vices, les mêmes ridicules, malgré quelques changements passagers de costumes, de modes et de mœurs, donnent à la génération présente une grande ressemblance avec celles qui la précèdent ou celles qui la suivent. Boileau félicitait ou plutôt accusait La Bruyère de s'être affranchi de la gêne et du travail des transitions. Son art est de surprendre le lecteur, et de se jouer des règles de l'art. Il n'appartenait qu'à un homme de génie d'intéresser de cette manière; un homme médiocre aurait pu mettre plus d'ordre et de méthode dans un livre, mais il aurait fait un ouvrage ennuyeux. Le livre de La Bruyère, qui nous représente le monde tel qu'il est et tel qu'il sera toujours, est comme ce monde lui-même, où tout change, tout se renouvelle sans cesse, où tout semble jeté au hasard, où chaque jour amène un nouveau sujet d'observation, de surprise et d'intérêt. On a de La Bruyère *les Caractères de Théophraste*, traduits du grec avec les caractères et les mœurs de ce siècle, Paris, 1687, in-12. Il y a eu des augmentations considérables dans les éditions suivantes, parmi lesquelles nous citerons celles de Paris, 1697, 1 vol. in-12, et 1740, 2 vol. in-12, avec les notes de Coste, ibid., 1750, 2 vol. petit in-12, et 1765, in-4°. Belin de Ballu, qui a donné une édition des *Caractères*, Paris, Bastien, 1790, 2 vol. in-8°, a fait aussi imprimer la traduction de *Théophraste* par La Bruyère, Paris, Bastien, 1790, in-8°, à laquelle il a ajouté la traduction des chapitres 29 et 30 de l'auteur grec, imprimés pour la première fois en 1786 à Rome. Madame de Genlis a publié une édition des *Caractères* avec des nouvelles notes critiques, 1812, in-12. *Les Dialogues posthumes sur le quiétisme*, continués par L. Ellies Dupin, furent donnés en 1699, in-12. Cette dispute théologique était assez étrangère à La Bruyère pour qu'il pût se dispenser d'y prendre part; mais, ainsi que l'a remarqué M. le cardinal de Bausset, « une juste admiration réunie à la reconnaissance ne permettait pas à La Bruyère d'hésiter entre Bossuet et Fénelon. »

* BRUYERIN (Jean-Baptiste), médecin de François Ier et d'Henri II, né à Lyon vers 1510, est auteur du traité *de Re cibariâ*, Périgueux, 1560, in-8°; Francfort, 1600 et 1606; *Collectanea de sanitatis functionibus*, Lyon, in-4°. On lui doit aussi une version latine du traité d'Avicenne, *de Corde ejusque facultatibus libellus*, Lyon, 1559, in-8°; une autre d'une partie du *Collyget* d'Averrhoès; une édition de la version latine de Dioscoride, par Ruel, Lyon, 1550, in-8°.

* BRUYN ou BRUIN (Abraham VAN), né à Anvers, et mort vers le milieu du 16e siècle, a laissé un ouvrage en latin et en allemand dans lequel on remarque son talent comme dessinateur, comme graveur et comme érudit; il est intitulé : *Diversarum gentium armatura equestris*, et se compose de cinquante-deux planches. Il a publié aussi: *Imagines omnium penè gentium*, 1577, in-fol.

* BRUYN ou BRUIN (Nicolas VAN), fils du précédent, graveur, né à Anvers en 1562, a exécuté un grand nombre de sujets dans le genre de Lucas de Leyde, qu'il cherchait à imiter. Son dessin est dans le goût gothique. Ses pièces principales sont :

l'Age d'or d'après Abraham Bloërmaert; *la Vision d'Ézéchiel ;* une suite de *sujets* tirés de la vie de Jésus-Christ, et divers grands *paysages* et *foires* d'après Winckbons.

*BRUYN (Jean VAN), né en 1620 à Gorcum en Hollande, mort en 1675 à Utrecht, où il remplissait à l'Académie une chaire de professeur de mathématiques et de physique, était aussi bon anatomiste et cultivait la philosophie. On a de lui : *Défense de la philosophie cartésienne contre Vogelang*, 1670, in-4°; des *Dissertations académiques*, etc. — Un autre Bruyn (Christian), en latin *Brunonius* ou *Brunighius*, né à Utrecht, a laissé, en vers latins, *Breviarium philosophiæ barbaricæ*, qui se trouve avec le *Traité d'Otto Heurnius* sur la même matière, Leyde, 1600, in-12.

* BRUYN (Gauthier), né à Amersdoot en 1618, mort dans sa trente-cinquième année, remplit successivement, à l'Académie d'Utrecht, la chaire de philosophie et celle de théologie. Outre ses deux harangues inaugurales, la première *de Malo*, etc., la deuxième *sur les mœurs d'un véritable théologien*, il a laissé plusieurs *Dissertations et Thèses académiques*.

* BRUYN (Corneille le), peintre habile et voyageur célèbre, né à La Haye en 1652, quitta sa patrie à l'âge de 22 ans pour se rendre à Rome, où il étudia son art pendant deux ans et demi. Entraîné par un goût très-vif pour les voyages, il visita successivement Naples et quelques autres villes de l'Italie, s'embarqua pour Smyrne, parcourut l'Asie-Mineure, l'Égypte et les îles de l'Archipel, décrivant et dessinant tout ce qui lui paraissait digne de remarque. De retour en Europe, il se fixa quelque temps à Venise pour faire de nouvelles études en peinture, puis il revint dans sa patrie, où il publia ses *Voyages* en 1698. Le succès de cet ouvrage l'ayant déterminé à recommencer ses courses lointaines, il passa en Russie, se rendit ensuite dans la Perse, dans l'Inde, et visita Ceylan ainsi que quelques-unes des îles asiatiques. Presque toutes ces contrées ont été mieux décrites depuis, mais il est un des premiers qui aient donné quelques notions sur le pays et les mœurs des Samoïèdes. On ne connaît point l'époque de sa mort. On doit à l'abbé Banier une bonne édition des deux voyages de Le Bruyn, Rouen, 1725, 5 vol. in-4°.

* BRUYN (Corn.-Claerz), pasteur anabaptiste en Hollande, a laissé quarante-cinq *Sermons*, imprimés en 1692.

* BRUYN (Nicolas), poète hollandais d'une verve très-féconde, né en 1671 à Amsterdam, fils du précédent, fut teneur de livres chez un marchand, et exerça cette profession jusqu'à sa mort, arrivée en 1752. Le théâtre d'Amsterdam, qu'il enrichit de ses compositions dramatiques, conserve dans son répertoire plusieurs de ses tragédies, parmi lesquelles on distingue celle qui a pour titre : *Fondation de la liberté romaine.* Les œuvres de ce poète, qui s'exerça sur différents sujets, mais se distingua surtout dans le genre moral et descriptif, ont été recueillies, et ne forment pas moins de 11 vol., dans lesquels se trouvent deux jolis poèmes : *Arcadie de Clèves* et de *Sud-Hollande*, et *Arcadie de Nord-Hollande*, que ses amis publièrent après sa mort avec des notes historiques.

* BRUYN (Jean de), célèbre accoucheur, né en 1681 à Amsterdam, mort dans cette ville en 1753, eut dans la pratique de son art de grands succès, qui lui attirèrent l'envie de ses confrères, et cette circonstance diminua le nombre des services qu'il eût pu rendre dans sa profession.

* BRUYNVISCH (Martin), natif de Zirickzée, florissait au milieu du 17e siècle, composa : *Banier des heeren op de victorie van den lieutenant-admirael Tromp*, 1639, in-4°.

* BRUYNVISCH (Adrien), fils du précédent, né à Zirickzée en 1628, est auteur de : *Het heil des heeren*, La Haye, 1679, in-12.

* BRUYS (Pierre), hérésiarque du 12e siècle, prêcha d'abord ses opinions dans le Dauphiné, sa patrie, ensuite dans la Provence et le Languedoc. Il rebaptisait les peuples, fouettait les prêtres, emprisonnait les moines, profanait les églises, renversait les croix et les autels. Les catholiques de Saint-Gilles le brûlèrent en 1147.

* BRUYS (Henri), ermite du 12e siècle, adopta et répandit les erreurs de Pierre de Bruys, prêcha au Mans, en fut chassé par l'évêque et par saint Bernard, prit la fuite, fut arrêté, et mourut dans les prisons de Toulouse.

* BRUYS (François), littérateur, né en 1708 dans le Mâconnais, quitta sa patrie à l'âge de 22 ans pour se rendre à La Haye, où il embrassa la religion protestante, qui avait été celle de ses pères. L'indigence le fit auteur. Il entreprit un journal qui fut

supprimé par la cour de Hollande, sur la dénonciation du synode wallon. Le désir de revenir au sein de l'église romaine le ramena en France en 1736, et il fit son abjuration à Paris en 1738. Il a laissé une *Histoire des Papes*, La Haye, 1732, 5 vol. in-4°, ouvrage qui eut quelque vogue parmi les protestants. On a publié depuis sa mort ses *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, Paris, 1752, 2 vol. in-12.

* BRUYSET (J.-M. et P.-M.). Ces deux frères, imprimeurs à Lyon, furent incarcérés après le siége de cette ville, en 1793. L'aîné s'était chargé du papier-monnaie, dit *papier obsidional*. Malade à cette époque, il fut transporté dans une infirmerie: son frère, Pierre-Marie, parut seul devant les juges. On lui présenta les billets signés *Bruyset*; il répondit que cette signature était véritable, et se laissa condamner. Il avait une femme et plusieurs enfants qu'il fit recommander à celui auquel il sacrifiait sa vie. Cette recommandation ne fut point vaine, et J.-M. Bruyset regarda comme ses propres enfants ceux de son frère. Il était de l'Académie de Lyon, et a publié plusieurs traductions de l'anglais et de l'allemand. Ses éditions les plus estimées sont: *Abrégé de l'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de l'empire en Occident*, traduit de l'anglais de Goldsmith, à l'usage des jeunes personnes des deux sexes, Lyon, 1816; *Abrégé de l'histoire de la Grèce*, traduit de l'anglais de Goldsmith, 1817, in-12, avec un *Vocabulaire*; *l'École des mœurs*, par Blanchart, 1801, 6 vol. in-12; le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, par Valmont de Bomare, 15 vol. in-8°. Il avait travaillé à la rédaction de la *Gazette littéraire*, du *Journal étranger*, et du *Dictionnaire historique* de Chaudon et de Delandine. Il se disposait à publier une *traduction de Tite-Live*, lorsqu'il mourut le 16 avril 1817, âgé de 74 ans.

* BRUZEAU (PAUL), prêtre de Saint-Gervais à Paris, est auteur de plusieurs livres de controverse, entre autres: *La foi de l'église catholique touchant l'eucharistie*, 1684, in-12; *Conférence du diable avec Luther, contre le sacrifice de la messe*, 1 vol., 1673. Ces écrits sont beaucoup moins remarquables par le style que par l'érudition.

* BRY (THÉODORE de), graveur et libraire, né à Liége en 1528, a laissé plusieurs gravures parmi lesquelles on distingue l'*Age d'or*, d'après Abr. Bloëmaert, et le *Bal vénitien*, qui lui sert de pendant; *La Petite Foire de village*; *La Fontaine de Jouvence*; *le Triomphe* d'après Jules Romain. Il mourut en 1598.

* BRY (JEAN-THÉODORE de), fils du précédent, et graveur comme lui, né à Liége en 1561, mort à Francfort en 1623, est moins connu par ses gravures et ses dessins que par *la Collection des grands et petits Voyages*. C'est un recueil en plusieurs vol. in-folio qui renferment des relations de voyages, déjà publiés ou inédits, faits aux Indes orientales et aux Indes occidentales.

* BRY DE LA CLERGERIE (GILLES), lieutenant-général au bailliage du Perche dans le 16e siècle, a laissé: *Histoire du comté du Perche et du duché d'Alençon*, Paris, 1620-21; *Coutume du bailliage du grand Perche*, Paris, 1737.

* BRYAN (GEORGE), juge de la cour suprême de Pensylvanie, né à Dublin en Irlande, vint très-jeune en Amérique, et parvint par son mérite à être placé à la tête du gouvernement en 1778. S'il est recommandable pour son zèle, son humanité et sa prudence dans la guerre de l'indépendance, il mérite surtout la reconnaissance de ses concitoyens pour avoir rédigé l'acte de l'entière abolition de l'esclavage. Mort à Philadelphie en 1791.

* BRYAN (AUGUSTIN), critique anglais, entreprit, vers 1723, une édition grecque et latine des *Vies* de Plutarque, avec des corrections et des notes de plusieurs savants. Sa mort, arrivée en 1726, l'empêcha d'achever cette utile entreprise, qui fut continuée par Moyse du Soul, et parut à Londres en 1729, 5 vol. in-4°.

* BRYAN ou BRYANT (FRANCIS), poète anglais, né et élevé à Oxford, suivit le comte de Surrey dans son expédition contre la France, fut ensuite employé dans diverses ambassades, et nommé gentilhomme de la chambre d'Henri VIII et d'Édouard VI. En 1549 il était gouverneur de l'Irlande, où il épousa la comtesse d'Ormond, et mourut à Waterford en 1550. Sir Françis composa des *chansons* et des *sonnets* imprimés avec ceux du comte de Surrey et de sir Thomas Wyatt.

* BRYANT (JACQUES), antiquaire et écrivain anglais du 18e siècle, fut successivement précepteur et secrétaire du lord Marlborough, fils du grand général de ce nom qui lui fit obtenir une place à l'ami-

rauté. On a de lui plusieurs ouvrages en anglais. Voici les principaux : *Observations et recherches relatives à différentes parties de l'histoire ancienne*, Cambridge, 1 vol. in-4° ; *Nouveau système, ou Analyse de la mythologie ancienne*, Londres, 1773-74, 3 vol. in-4° : sur lequel repose surtout sa réputation ; *Traité de l'authenticité de l'Écriture-Sainte, et de la vérité de la religion chrétienne*, Londres, 1795, in-8°. Ce dernier a eu onze éditions dans la même année. Bryant mourut par accident, en 1804, à l'âge de 80 ans.

* BRYANT (MICHEL), mort à Londres en 1821, a coopéré à la formation de la belle galerie de Monseigneur le duc d'Orléans. On lui doit un *Dictionnaire biographique et critique des peintres et des graveurs*.

* BRYAXIS, sculpteur grec, contemporain de Phidias, travailla au fameux tombeau de Mausole. Ses chefs-d'œuvre étaient un *Esculape*, cinq *figures colossales* à Rhodes, un *Bacchus* à Gnide.

* BRYCHAN, petit-fils de Cormach, roi d'Irlande et seigneur de Cormarthen, que les Anglais ont depuis appelé de son nom Brecknock, fut le chef d'une des trois familles saintes de la Bretagne. Mort en 450 de Jésus-Christ.

* BRYENNE (NICÉPHORE), habile général de l'empire d'Orient, sous Michel-Parapinace, leva l'étendard de la révolte, et se fit proclamer empereur à Dyrrachium, vers 1075. Il fut vaincu par Nicéphore-Botoniate, qui lui fit crever les yeux en 1080.

* BRYENNE (NICÉPHORE), fils du précédent, né à Orestias en Macédoine, fut en faveur auprès d'Alexis-Comnène, qui lui donna sa fille Anne en mariage, et l'honora du titre de césar dès qu'il fut monté sur le trône impérial. Bryenne ne fut pourtant pas son successeur, malgré les sollicitations de l'impératrice Irène et les intrigues de sa femme. Ayant tenté de prendre Antioche sur les Latins, il échoua dans cette entreprise, et mourut à Constantinople en 1137. Il reste de lui des *Mémoires historiques sur Alexis-Comnène*, écrits à la sollicitation de sa belle-mère.

* BRYKCYNSKI (JOSEPH), littérateur polonais, né en 1797, mort à Paris en 1823, traduisit en vers les *Plaideurs* de Racine, et prit une part très-active à la rédaction des journaux les plus estimés de la Pologne. Le talent et le caractère honorable qu'il montra dans les critiques littéraires, lui attirèrent de nombreux amis dans sa patrie.

* BRYLINGER (NICOLAS), imprimeur de Bâle dans le 16e siècle, n'est connu que pour avoir supprimé dans les anciens poètes, dont il fut éditeur, tout ce qui s'y trouvait de contraire aux mœurs.

* BRYNTESSON (MAGNUS), chevalier et sénateur de Suède, d'une des plus anciennes familles, chef d'une insurrection, en 1529, contre Gustave Vasa, prit le titre de roi. Mais, le peuple s'étant déclaré pour Gustave, il eut la tête tranchée à Stockholm.

* BUACHE (PHILIPPE), premier géographe du roi, né à Paris en 1700, devint gendre de Guillaume Delisle, des talents duquel il hérita en partie. Successeur du même Delisle, et prédécesseur de d'Anville à l'Académie des sciences, Buache, sans avoir rendu à la science d'aussi grands services que ces deux hommes célèbres, n'a pas laissé cependant de contribuer à son avancement par ses nombreux travaux. Son ingénieux système de géographie physique et naturelle fut à la vérité beaucoup trop généralisé, et donna lieu à de funestes erreurs par l'abus que l'on en a fait. Ses efforts pour suppléer au défaut de connaissances géographiques de son temps sont assurément très-louables ; mais la plupart de ses conjectures ne se sont pas réalisées ; et le rêve de son continent austral, dont il puisa l'idée dans les anciens auteurs, n'est aujourd'hui qu'une chimère. Mort en 1773. Buache a publié successivement : *Considérations géographiques et physiques sur les nouvelles découvertes de la grande mer*, Paris, 1753, in-4° : on les trouve également dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, année 1753, page 587; *Atlas physique*, 1754, 20 planches in-folio. Il a de plus revu et publié un grand nombre de cartes de son beau-père.

* BUACHE DE LA NEUVILLE (JEAN-NICOLAS), géographe, neveu du précédent, naquit vers 1740, à la Neuville-au-Pont, ce qui l'a fait surnommer de la Neuville pour le distinguer de son oncle ; possesseur du fonds de géographie de ce dernier, Buache de la Neuville fut admis de bonne heure au dépôt des cartes et plans de la marine. A la mort du célèbre Danville, il fut nommé premier géographe du roi, ce qui lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences. Depuis il entra à l'Institut, et devint membre du bureau des longitudes. Durant la révolution, il fit partie avec Poirier, Le Blond,

Barrois, Barbier et Naigeon, de la commission chargée de recueillir les cartes, livres et objets d'arts, trouvés dans les bâtiments nationaux. En 1794, il professa la géographie à la première école Normale, et fut nommé postérieurement conservateur-hydrographe en chef du dépôt de la marine, place qu'il a remplie jusqu'à sa mort, arrivée subitement, au moment où il se rendait à l'Institut le 21 novembre 1825. On a de lui : *Géographie élémentaire ancienne et moderne*, Paris, 1769-72, 2 vol. in-12; *Mémoire sur les limites de la Guiane française du côté de la Guiane portugaise;* plusieurs *Mémoires* qui se trouvent dans les recueils de l'Académie des sciences et de ceux de l'Institut. Parmi ceux-ci on distingue : *Recherches sur l'île d'Antillia et sur l'époque de la découverte de l'Amérique :* l'auteur prétend que cette île n'est autre que l'une des Açores, qu'elle n'est point une des îles de l'Amérique, et qu'ainsi l'Amérique n'était pas connue avant le premier voyage de Ch. Colomb. (*Voyez* les articles Açores et Amérique.)

* BUAT NANÇAY (L.-G., comte du), savant historien et écrivain politique, estimé surtout des Allemands, né en 1732 près de Livarot en Normandie, mort en 1787, fut élève du chevalier Folard, auprès duquel il puisa une rigidité de principes qui ne l'abandonna jamais. Après avoir été ministre de France à Dresde et à Ratisbonne, il quitta les affaires, se fixa en Allemagne, et s'y maria. Ses principaux écrits sont : *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, Paris, 1772, 12 vol.; *les Origines,* ou *l'ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne, de l'Italie,* etc., La Haye (Paris), 1789, 3 vol.; *les Éléments de la politique*, Londres, 1773; *les Maximes du gouvernement monarchique*, ibid., 1778, 4 vol. in-8°.

* BUBASTE (*Mythologie.*), divinité d'Égypte adorée dans la ville de ce nom..

* BUBENBERG (Adrien), patricien de Berne au 15e siècle, exerça dans sa jeunesse la profession des armes, puis, occupant successivement divers emplois dans le gouvernement, fut député en 1470 auprès du duc Charles, dont les témoignages d'estime l'attachèrent secrètement au parti de Bourgogne. Il était avoyer de sa ville natale, lorsque des divisions s'élevèrent entre les premières familles du pays : l'influence d'un riche patricien dévoué aux intérêts de la cour de France l'ayant fait écarter des conseils, il se vit obligé de quitter sa patrie. Cependant Charles, dont les projets se trouvaient contrariés par l'éloignement de Bubenberg, vint en 1476, à la tête de 60,000 Bourguignons, investir Morat, ville au sort de laquelle celui de toute la Suisse semblait être attaché. Les Bernois en péril se souvinrent de leur avoyer, le rappelèrent de l'exil en lui offrant le commandement qu'il eut la générosité d'accepter, quoiqu'il lui en coûtât. Cette marque insigne de dévouement à sa patrie fut couronnée d'un éclatant succès; et les mesures de prudence et de sagesse, que lui inspira le noble sentiment dont il était animé, en décèlent toute l'énergie. Louis XI attribua principalement à Bubenberg le mérite de la victoire qui en fut le résultat. Député l'année suivante à la cour de France, le noble Bernois, voyant que ses collègues s'étaient laissé séduire, et s'indignant des tentatives qu'on faisait pour le corrompre lui-même, revint clandestinement, sous un déguisement grossier, dans sa patrie, où il mourut en 1479.

* BUBNA (N., comte de), feld-maréchal-lieutenant, né en Bohême vers 1770, mort en 1825, servit avec quelque distinction dans les armées autrichiennes, et parvint de grade en grade jusqu'à celui de feld-maréchal-lieutenant. Il fut chargé de missions diplomatiques en 1812 et 1813 auprès de Napoléon, et nommé au commandement du corps d'armée qui pénétra en France par Genève dans le mois de décembre de cette dernière année (1813). En 1815, il commanda un autre corps d'armée, et fut opposé au maréchal Suchet, qui l'avait repoussé jusqu'en Savoie, lorsque la nouvelle de la perte de la bataille de Waterloo força les troupes françaises à se retirer sur Lyon. On a dit de ce général qu'il possédait des qualités plus propres à la diplomatie qu'à l'art militaire. Il était, à sa mort, gouverneur-général de la Lombardie.

* BUBOCCI (Jean-Nicolo), évêque de Sagone, dans l'île de Corse, à la fin du 15e siècle, est auteur d'un traité *de Origine et rebus gestis Turcarum*, publié à Naples.

* BUC ou BUCK (George), historien anglais du 17e siècle, né dans le comté de Lincoln, fut gentilhomme de la chambre de Jacques Ier, qui le créa chevalier, et le fit intendant des menus plaisirs. Il a écrit une *Histoire apologétique de Richard III*, que les critiques attribuent indistinctement à George Buck ou à son fils. On a aussi de lui : *la troisième Université d'Angleterre,*

et quelques poésies. Il mourut en 1623.

* BUC (J.-B. du), naquit à la Martinique en 1717, d'une famille noble. Ayant été nommé député d'une des chambres d'agriculture de cette colonie, il vint à Paris, où le duc de Choiseul le nomma chef de ses bureaux et intendant des deux Indes. Ses *Mémoires* ont rendu un grand service au commerce, en amenant dans le système colonial une réforme de laquelle date la prospérité de nos colonies. Mort à Paris en 1795, avec la réputation d'un des hommes les plus spirituels et des meilleurs économistes de son temps.

* BUCALO (Dominique), jurisconsulte de Messine du 18e siècle, a laissé un recueil de *Décisions de droit* en latin, Venise, 1648, in-4°.

* BUCCA (Dorothée), savante bolonaise du 15e siècle, professa la philosophie avec éclat dans l'université de sa patrie.

* BUCCI ou BUCCIUS (Dominique), médecin piémontais, est auteur de : *Quæsita quatuor medicinalia juxta Hippocratis et Galeni sententiam examinata*, Lyon, 1557, in-12.

* BUCCI (M.-Aug.), fils du précédent, a donné : deux *Traités sur la peste*, Turin, 1585, in-4° ; *de Partium corporis principatu, et de spiritûs vitalis animatione*, ibid., 1583, in-4°.

* BUCELIN (Gabriel), bénédictin et savant historien allemand, prieur de Veldkirch, mort en 1691. Ses principaux ouvrages sont : *Annales Benedicti*, Augsbourg, 1656 ; *Benedictus redivivus*, ibid., 1679 ; *Germania topo-chrono-stemmatographica sacra et profana*, Francfort, 1671, et une *Description du pays des Grisons et des environs du lac de Constance*, en latin, assez exacte.

* BUCELIN (Jean), jésuite de Cambrai, mort en 1629, est auteur de : *Annales Flandriæ*, et de *Gallo-Flandria sacra et profana*, Douai, 1625, 2 vol. in-folio.

* BUCER (Martin), un des plus ardents propagateurs du luthéranisme, né à Strasbourg en 1491, sortit des dominicains en 1521 pour embrasser la nouvelle réforme, et devint l'apôtre de Strasbourg, où il exerça pendant vingt ans le double emploi de ministre et de professeur de théologie. On remarque dans ses écrits une grande subtilité et une adresse extraordinaire à trouver les distinctions scolastiques les plus raffinées. Il contribua, par son éloquence et son astuce, à la trêve qui eut lieu à la suite des conférences de Marbourg en 1529, ainsi qu'à l'accord de Wittemberg en 1536. Il professa ensuite la théologie en Angleterre, et mourut à Cambridge en 1551, après avoir flotté toute sa vie entre la doctrine de Luther et celle de Zwingle. Son *Commentaire sur les Psaumes et les Évangiles*, Strasbourg, 1529, in-4°, et ses *Scripta anglicana*, Bâle, 1577, sont encore estimés des protestants.

* BUCERUS (Gerson), ministre et écrivain zélandais, mort à Leyde en 1631, fut un des traducteurs de l'*Ancien-Testament* en hollandais, qu'il ne put achever.

* BUCH (Ch.-Louis), jurisconsulte et écrivain allemand, mort en 1821 à Munster, est auteur de plusieurs écrits politiques qui firent sensation en 1814.

* BUCHAN (Guillaume), médecin écossais, né en 1729, dirigea l'hôpital des Enfants-Trouvés à Ackworth (Yorkshire). De retour à Édimbourg en 1770, il y publia son ouvrage, devenu si populaire, intitulé : *Médecine domestique*, qui a eu de nombreuses éditions, et dont nous avons une bonne traduction en français par Duplanil, Paris, 1789, 5 volumes in-8°. Il pratiqua depuis à Londres, et publia : *Traité des maladies vénériennes*, et *Avis aux mères*. Il mourut en 1805, laissant une fille, et un fils qui fut aussi un médecin célèbre, auquel on doit des *Observations pratiques sur les bains de mer*.

* BUCHAN (Élisabeth), fille d'un aubergiste, née en 1738, illuminée écossaise, fonda la secte des buchanistes, espèce de millénaires, dont les prosélytes diminuent de jour en jour.

* BUCHANISTES. *V.* l'article précédent.

* BUCHANAN (George), poète et historien, né à Killerny en Écosse en 1506, fit ses études à Paris, professa au collége de Sainte-Barbe, et traduisit la *Grammaire* de Linacer de l'anglais en latin. A son retour en Écosse, il devint précepteur du fils naturel de Jacques Ier, l'abbé de Kelso. Il écrivit alors deux poèmes satiriques contre les moines franciscains. La protection du roi ne put le dérober à la vengeance du clergé, et il se réfugia en France. Il professa à Bordeaux, où il connut André Govea, savant portugais. En 1544, il retourna à Paris, composa deux tragédies latines, et suivit bientôt son ami Govea, qui allait dans sa patrie fonder la célèbre université de Coimbre. Ayant perdu son pro-

tecteur, la liberté de ses opinions le fit enfermer dans une prison, où il commença sa *Paraphrase des Psaumes* en vers latins. Rendu à la liberté en 1551, il s'embarqua pour l'Angleterre ; mais son inclination le ramena en France, où il fut pendant cinq ans précepteur du fils du maréchal de Brissac. De retour dans sa patrie, il obtint une pension de l'infortunée Marie Stuart, qu'il paya d'ingratitude en s'attachant bientôt au comte de Murray, et en publiant contre elle divers ouvrages, entre autres : *Detectio Mariæ Reginæ*, en 1571, et son traité *de Jure regni apud Scotos*. Son *Histoire d'Écosse* parut en 1582. Il mourut le jour même de sa publication. Ses deux tragédies latines sont : *Jephte, sive votum ; Baptista, sive calumnia*. Il a aussi traduit la *Médée* et l'*Alceste d'Euripide*. Elzevir a donné une belle édition de ses *OEuvres poétiques*, 1628. Ses ouvrages furent publiés ensemble à Édimbourg en 2 vol. in-fol., 1714.

* BUCHE (Henri-Michel), surnommé *le Bon Henri*, mort en 1666, fut le fondateur des frères cordonniers et tailleurs, artisans rassemblés pour travailler en commun et employer une partie de leur salaire au soulagement des pauvres. Les règlements de cette société philanthropique sont encore en vigueur aujourd'hui.

* BUCHE (Christian de), secrétaire de l'empereur Frédéric-Barberousse, et archevêque de Mayence, mort vers la fin du 12e siècle, passe pour être auteur de la *Vie* de ce prince, ainsi que de *Lettres* et *Sermons*.

* BUCHEL (Arnold), littérateur et historien hollandais, né à Utrecht en 1565, est auteur d'une *Historia ultrajectina*, 1643, in-fol. Ses *lettres* et *opuscules* sont dans le recueil d'Isaac Vossius.

* BUCHEL (Jean de), curé de Saint-Quentin de Tournay, et chanoine doyen de Notre-Dame, fut élevé à l'épiscopat en 1662, se signala par sa charité ardente, et mourut en 1666 après avoir fait de nombreuses fondations.

* BUCHER (Urbain-Godefroi), écrivain allemand, dont on a : *Description de la source du Danube et du pays de Furstemberg*, Nuremberg, 1720; *Histoire naturelle de la Saxe*, Dresde, 1723, in-8o.

* BUCHER (Michel-Gottlieb), auteur d'un prospectus du *Calendrier d'Agriculture*, Leipsig, 1765, in-8o, sur le plan du *Calendrier des Jardiniers* de Bradley ; et d'un *Tableau des qualités d'un bon régisseur* (en allemand), ibid., 1765, in-8o.

* BUCHER (Sam.-Fréd.), a publié : *Antiquitates hebraïcæ et græcæ*, 1717, in-12; *de Monetis veterum*, 1753, in-4o.

* BUCHET (Germain-Colin), né à Angers au 16e siècle, fut ami de Marot et secrétaire de Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître de Malte. On trouve des extraits de ses *Lettres* dans la bibliothèque française de l'abbé Goujet, tome 11, page 349.

* BUCHET (Pierre-François), abbé, né en 1679 à Sancerre, rédacteur du *Mercure de France*, jusqu'en 1721, époque de sa mort, a écrit la *Vie du czar P. Alexiowitz*, Paris, 1717, in-12.

* BUCHET (N.....), auteur d'un ouvrage anonyme intitulé : *Les finances considérées dans le droit naturel et politique*, etc., Amsterdam (Paris), 1762, in-12.

* BUCHHOLZ (André-Henri), écrivain allemand, né en 1607 à Scheningen, mort en 1671, surintendant-général et inspecteur des écoles de Brunswick, est auteur de romans chevaleresques qui eurent de son temps un grand succès, mais qu'on ne lit plus guère aujourd'hui. On a publié à Leipsig, en 1783, une édition entièrement refondue du premier sous ce titre : *Les princes allemands du 3e siècle*, et à Francfort, 1715, celle du second intitulé : *Histoire merveilleuse du prince Herculisque et de la princesse Herculadiska*. On a encore de lui des *Poésies* et une *Traduction* allemande des *Psaumes*, Rinteln, 1640.

* BUCHHOLZ (Samuel), écrivain et historien allemand, recteur d'Havelsberg, né en 1717 dans la marche de Prignitz, mort à Cremmen en 1774, a donné : *Essai d'une histoire du duché de Mecklembourg*, Rostock, 1754; *Essai d'une histoire de la marche électorale de Brandebourg*, 1765-1775 ; *Constantin-le-Grand*, ibid., 1772, in-8o.

* BUCHHOLZ (Guill.-Henri), né à Bernbourg en 1734, médecin et conseiller des mines à Weimar, où il mourut en 1798, est auteur d'un *Essai sur la médecine légale et son histoire*, Weimar, 1782-92 ; d'un autre *sur les bains de Ruhla*, Eisenach, 1795, in-4o, et d'un grand nombre de *Dissertations* sur la médecine et la chimie.

* BUCHLER (Jean), littérateur du 16e siècle, né dans le duché de Juliers, a publié : *Thesaurus phrasium poeticarum*, Cologne, 1603, in-12, 1611, in-16; Amster-

dam, 1631, in-16; *Thesaurus Synonymorum*, Cologne, 1605, in-8°; *Laconicarum epistolarum thesaurus*, ibid., 1606, in-12; *Institutio poetica*, ibid., 1611, in-16; *Catalogus vocum barbararum, quibus latinæ elegantes substituuntur*, ibid., 1620, in-12; *Elegantiarum centum et undesexaginta regulæ*, ibid., 1620, in-12; Anvers, 1666, in-16; *Gnomologia præcipuarum sententiarum linguæ germanicæ ac gallicæ*, Cologne, 1602, in-12; *Thesaurus conscribendarum epistolarum novus et utilissimus*, Douai, 1647; Liége, 1672.

* BUCHNER (Auguste), né à Dresde en 1591, professeur de poésie et d'éloquence dans l'université de Wittemberg, où il mourut en 1661, a donné : *Dissertationes et orationes academicæ*, Francfort, 1678 et 1727; *Poemata selectiora*, Leipsig, 1694; *Epistolæ*, ibid., 1720.

* BUCHNER (Jean-André-Élie), né à Erfurt en 1701, professeur de médecine dans cette ville et à Hall, fut conseiller médecin du roi de Prusse et président de l'Académie des Curieux de la Nature. Mort en 1769. Ses principaux ouvrages sont : *Miscellanea physico-medico-mathematica*, 1731, in-4°; *Fundamenta physiologiæ*, Hall, 1746; — *Pathologiæ*, ibid., 1746; — *Therap.*, 1747; — *Pathol. specialis*, 1748; — *Semiolog. medicæ*, 1748; *Hist. acad. curios. nat.*, ibid., 1755.

* BUCHNER (Jean-Godefroi), écrivain saxon sur l'agriculture, a donné en allemand : *Dissertation sur une touffe de 97 épis de blé provenus d'un seul grain*, Schneiberg, 1718, in-4°; *Dissert. de memoralib. Voigtlandiæ subterraneis*, Plauen et Reitz, 1743, in-4°, où l'on trouve le détail des minéraux fossiles, marbres, etc., du Voigtland, et autres dissertations insérées dans les vol. 2, 4 et 7 des *Miscel. nat. curiosor.*

* BUCHNER (Ph.-Fr.), musicien allemand, est auteur de *Plectrum musicum harmonicis fidibus sonorum*, Francfort, 1662, in-fol.; de *Chants sacrés*, à plusieurs voix, Constance, 1656, et de *Sonates* pour instruments, Francfort, 1660, in-fol.

* BUCHNER (J.-Sigismond), a donné en allemand : *Théorie et pratique de l'artillerie*, Nuremberg, 1682. — Un théologien allemand du même nom a publié quelques écrits peu estimés.

* BUCHOLTZER (Abraham), né en 1529, théologien et écrivain protestant, ministre de Freistadt, où il mourut en 1584, a donné : *Index chronologicus*, Francfort, 1634, in-8°; *catalogus consul. roman.*, Gorlitz, 1590, in-4°; *Epistolæ chronolog.*; *Idea boni pastoris*, etc.

* BUC'HOZ (P.-Jos.), naturaliste et botaniste, l'un des plus laborieux compilateurs qui aient existé, membre de plusieurs Académies, né à Metz en 1731, mort à Paris en 1807, quitta l'étude du droit pour celle de la médecine et l'histoire naturelle. Il eut ensuite le titre de médecin ordinaire de Stanislas, roi de Pologne, mais n'en remplit pas les fonctions : il se livra tout entier à la botanique et à la matière médicale, et publia successivement : une *Histoire des plantes de la Lorraine*, en 13 vol. in-8° et in-12, Nancy et Paris, 1762 et années suivantes; *Histoire naturelle de France*, en 14 vol. in-8°; *Histoire universelle du règne végétal*, Paris, in-8° et in-folio, ornée de plus de 1200 planches, compilation énorme et au dessus des forces de l'auteur. Il serait trop long d'indiquer ici les titres de ses autres ouvrages, qu'un volume entier pourrait à peine contenir. On lui doit plusieurs collections de figures coloriées, entre autres celle de cent plantes médicinales de la Chine, Paris, 1788-1791, in-fol. Il suffira de dire que, chaque année, il faisait paraître de nouveaux ouvrages avec de nouveaux *Prospectus*; des *Traductions*, des *Extraits* de mémoires de Sociétés savantes, et des journaux de France et d'Allemagne, compilations faites à la hâte et remplies d'erreurs; une foule de *Dissertations* sur des plantes étrangères. Tous ces ouvrages, dont la plupart sont oubliés, forment plus de 300 vol., dont 95 in-fol., et les autres in-8° et in-12. M. Deleuze a donné sur Buc'hoz une *Notice* détaillée dans le *Magasin encyclopédique*.

* BUCHWALD (Jean de), médecin de Copenhague, né en 1658, mort en 1738, est auteur de *Specimen medico-practico-botanicum*, etc., Copenhague, 1720, in-4°.

* BUCHWALD (Balth.-Jean de), fils du précédent, et comme lui médecin à Copenhague, né en 1697, mort en 1763, a donné une traduction allemande de l'ouvrage de son père sous le titre d'*Herbier vivant*, Copenhague, 1721, in-8°.

* BUCHWALD (Frédéric), écrivain danois, est auteur d'un *Extrait* du journal d'un voyage en Poméranie, Holstein, Mecklembourg; Copenhague, 1784; traduit en allemand, 1786, in-8°.

* BUCIGNAC ou ROSIGNAC (PIERRE de), troubadour, clerc et gentilhomme d'Hautefort, est auteur d'une espèce de *Satire* contre les femmes en général.

* BUCKARIDGE (JEAN), évêque de Rochester, puis d'Ély, mort en 1631, a donné : *de Potestate papæ in rebus temporalibus, adversùs Bellarminum*, Londres, 1614, et des *Sermons*, ibid.

BUCKHOL (JEAN), boucher de Leyde, fanatique séditieux du 16e siècle, devint chef des anabaptistes de Munster, et périt sur un échafaud après la prise de cette ville en 1536.

* BUCKHURST (N..... de), fils du millionnaire Rich. Sackville, dépensa des sommes énormes dans un voyage d'Italie, et dans ses ambassades de France et des Pays-Bas sous la reine Élisabeth, dont il était parent. Il fut nommé en 1599 grand-trésorier, chancelier de l'université d'Oxford, et comte de Dorset. Mort en 1608, avec la réputation d'un homme d'état aimant les lettres, et surtout la poésie, et y réussissant assez bien.

* BUCKINCK (ARNOLD), graveur et imprimeur de cartes géographiques sur cuivre, le premier qui se soit livré à cette partie de l'art, atteignit à un très-haut degré de perfection, exécuta avec Sweynheym, et termina les cartes de la première édition de *Ptolémée*, Rome, 1478, in-fol. Ce sont encore les meilleures de cet auteur, malgré toutes les éditions des 16, 17 et 18e siècles.

* BUCKINGHAM (GEORGE VILLIERS, duc de), naquit en 1592 au comté de Leicester, en Angleterre, d'une famille originaire de Normandie. Doué des grâces de l'esprit et du corps, il plut à Jacques Ier, qui le fit son échanson. Bientôt le roi se dégoûta du comte de Sommerset pour se livrer au penchant qui l'entraînait vers ce nouveau favori. En moins de deux ans, George Villiers fut fait chevalier, gentilhomme de la chambre, baron, vicomte, marquis de Buckingham, gardien des cinq ports et dispensateur absolu des offices et revenus des trois royaumes; mais il n'usa de sa puissance que pour satisfaire son ambition et sa cupidité. Après avoir fait échouer, par son imprudence et son arrogante grossièreté, le mariage avantageux du prince de Galles (Charles Ier) avec l'infante d'Espagne, il ramena brusquement ce prince de Madrid, trompa la nation sur sa situation avec la péninsule, et leva d'onéreux subsides pour soutenir contre elle une guerre malheureuse dans le Palatinat. Ministre encore plus tyrannique de Charles Ier qu'il ne l'avait été de Jacques, il acheva d'épuiser la nation par des emprunts forcés, des taxes illicites pour soutenir sa ridicule et honteuse entreprise sur Cadix, et son attaque de La Rochelle sous prétexte de secourir les protestants : il s'y déshonora comme ministre et comme amiral. De retour en Angleterre, il fut attaqué par les chambres du parlement, et succomba dans cette lutte politique. Toutefois le faible Charles mit de nouveau Buckingham à la tête d'un armement immense contre La Rochelle. Le duc, au moment de s'embarquer, fut poignardé le 23 août 1628 par un homme obscur.

* BUCKINGHAM (G. VILLIERS, duc de), l'aîné des fils du précédent, né à Londres en 1627, se rangea avec son frère sous les drapeaux du comte Holland, qui tenait pour le roi; mais, défaits par Fairfax, que le parlement avait envoyé contre eux, François fut tué, et George parvint à se sauver en France pour mettre sa vie en sûreté. Il suivit ensuite Charles en Écosse, se trouva à la bataille de Worcester, repassa en France, et se distingua aux siéges d'Arras et de Valenciennes. Accueilli par Fairfax en Angleterre, il épousa sa fille, et rentra en possession de ses biens à la restauration. Charles II le fit gentilhomme de sa chambre, membre du conseil privé, grand-écuyer, ambassadeur de France, et chancelier de l'université d'Oxford. Mort en 1688 sans postérité légitime. On lui doit : *la Répétition*, comédie, contre le mauvais goût des auteurs de son temps; des *Poëmes*, des *Satires*, des *Lettres*, des *Discours*, etc., publiés à diverses époques.

* BUCKINGHAM (THOMAS), savant ministre d'Hartfort (Connecticut), mort en 1731, s'est fait un nom par ses *Sermons* écrits d'un style abondant en images.

* BUCKINGHAMSHIRE (JEAN SHEFFIELD, duc de), fils d'Edmond comte de Mulgrave, né en 1649, servit d'abord sous Charles II dans la guerre de Hollande, et commanda devant Tanger un corps de deux mille hommes contre les Maures qu'il força à la retraite. Nommé membre du conseil privé et grand-chambellan par Jacques II qui l'aimait, il demeura fidèle à ce prince tant que l'intérêt de la patrie ne s'y opposa

point. Le roi Guillaume ne l'en créa pas moins marquis de Normanby et conseiller de cabinet ; et il fut enfin élevé, par la reine Anne, au rang de duc de Buckinghamshire, garde du sceau privé et président du conseil. Retiré de la cour à l'avénement de George Ier, il écrivit ses deux *tragédies* et s'occupa de littérature jusqu'à sa mort, arrivée en 1721. On a publié à Londres, 1729, 2 vol. in-8o, ses *OEuvres poétiques*, et ses *Mémoires sur la révolution* assez estimés.— Son fils unique, après avoir servi quelque temps dans l'armée française sous le duc de Berwick, quitta le métier des armes après la mort de ce fameux général, à cause de sa mauvaise santé, et mourut à Rome en 1735. En lui s'éteignit la maison de Sheffield.

* BUCKLAND (RAPH.), missionnaire anglais, né en 1564 dans le comté de Sommerset, mort en 1611, est auteur d'une *Vie des Saints*, traduite de Surius; *de la Persécution des Vandales*, traduite du latin de Victor de Vite; des *sept Étincelles de l'âme enflammée*, etc.

BUCOLIQUES. (*Littérature.*) On appelle ainsi un poëme pastoral qui tire son nom du mot βουκόλος ou βωκόλος, *bouvier*, dont la racine est ΒΟΥΣ, *bœuf, vache.* Théocrite distingue, par des noms particuliers, les pasteurs de bœufs, de brebis, de chèvres, et il introduit dans ses églogues jusqu'à des bergers mercenaires; mais notre connaissance trop imparfaite des usages antiques ne nous permet pas d'assigner la prééminence entre ces divers emplois. L'inventeur du poëme pastoral, Daphnis, dit de lui-même : Ὁ βωκόλος ἐγὼ Δάφνις, *Bubulcus ego Daphnis.* Le fils de Priam, le juge des trois déesses, le ravisseur d'Hélène, Pâris, était βωκόλος: Euripide l'appelle tour à tour βοτὴρ ou βουκόλος; Théocrite lui donne le même nom dans le premier vers de sa vingt-septième idylle :

Τὰν πινυτὰν Ἑλέναν Πάρις ἥρπασε βωκόλος ἄλλος.

« Un autre pasteur de bœufs, Pâris, ravit la prudente Hélène. »

Horace consacre la même tradition dès le début de l'une de ses plus belles odes (Ier livre, ode XV) :

Pastor (1) cùm traheret per freta navibus
Idæis Helenam perfidus hospitam.

« Quand le berger du mont Ida entraînait Hélène sur ses vaisseaux, par une perfidie envers l'hospitalité. »

Certes, voilà deux beaux titres de noblesse pour les conducteurs de grands troupeaux, *armentarii*, auxquels on assigne le premier rang, en donnant le second aux pasteurs de brebis et le dernier aux pasteurs de chèvres. Mais si nous consultons les ouvrages du poëte bucolique par excellence, nous voyons toutes les classes de bergers à peu près sur le même rang. Ainsi, dans sa première idylle, le chevrier Thyrsis et un autre berger disputent ensemble d'élégance et de poésie; dans la même pièce, les bouviers, les pasteurs de brebis, les chevriers, confondus avec Mercure, Priape et Vénus, donnent les plus tendres regrets à Daphnis, qui s'éteint consumé par un fol amour. La troisième idylle nous offre un chevrier qui, après avoir confié son troupeau à son cher Tityre, vient exhaler sur le seuil de la grotte d'Amaryllis, nymphe coquette, folâtre et rebelle, une plainte amoureuse, παρακλαυσίθυρον. Dans la cinquième idylle, Comatas, pasteur de brebis, Lacon, chevrier, font d'abord assaut de grossières injures; leur courroux s'apaise, et nous entendons un chant amœbée où les deux rivaux se disputent le prix par des traits dont Virgile n'a pas toujours égalé le charme et la simplicité. Si nous regardons la sixième idylle, nous y voyons encore un simple chevrier parler comme Polyphème, lorsque jeune encore, et atteint d'un trait de la redoutable Cypris, il adresse les plus tendres prières à Galatée, qui le fuit. Un peu plus loin, nous assistons à un combat entre Ménalque et Daphnis, l'un pasteur de brebis, et l'autre de bœufs; combat où l'innocence des mœurs, la naïveté de l'âge, les grâces d'une imagination riante comme un beau jour de printemps, caractérisent également les deux jeunes athlètes. (8e Idylle.) Théocrite a cependant marqué une différence entre βωκόλος et αἰπόλος. Priape dit à Daphnis qu'une passion malheureuse conduit par degrés au tombeau :

Ἆ δύσερώς τις ἄγαν καὶ ἀμήχανος ἐσσί.
Βώτας μὰν ἐλέγευ· νῦν δ' αἰπόλῳ ἀνδρὶ ἔοικας.

(1) A la vérité Horace ne l'appelle pas *bubulcus*, mais peut-être n'a-t-il eu d'autre raison de choisir le mot *pastor* que le soin de l'harmonie. *Pastor* en latin flatte l'oreille aussi agréablement que βωκόλος en grec. *Bubulcus* n'aurait pas eu le même avantage.

« Pauvre Daphnis, tu es surpris d'une folle et invincible passion; jusqu'ici, on t'appelait pasteur (1), et te voilà semblable à un chevrier. » Mais la distinction faite par le poète ne regarde que les mœurs de cette espèce de bergers, auxquels on prêtait le naturel ardent et lascif de leur troupeau. On trouve encore quelque rapport avec cette opinion dans ces vers de Théocrite :

Βάλλει τοι Πολύφαμε τὸ ποίμνιον ἁ Γαλάτεια
Μάλοισιν, δυσέρωτα τὸν αἰπόλον ἄνδρα καλεῦσα.

« Polyphème, Galatée lance des pommes sur ton troupeau en t'appelant le chevrier ivre d'amour. » *Δυσέρωτα* me parait avoir ici toute la force des mots latins *ebrium, impotentem amoris;* mais peut-être serait-il encore mieux rendu par *lymphaticum*, qui signifie : Devenu furieux pour avoir vu une nymphe.

Théocrite lui-même ne me donnant pas la solution de l'énigme que je voudrais pouvoir expliquer, j'abandonne le soin de l'éclaircir à quelque savant de la troisième classe dont je révère l'érudition.

On ne peut compter, dans Théocrite, que dix poèmes vraiment bucoliques, c'est-à-dire consacrés à la peinture des mœurs des bergers (2). Ces mœurs sont quelquefois grossières comme la nature corrompue par une civilisation imparfaite; quelquefois innocentes comme les pensées de l'adolescence, qui est l'âge d'or de la vie humaine. L'amour fait le fond de toutes les bucoliques de Théocrite, parce qu'il est la plus grande et presque la seule affaire des jeunes gens qui ont beaucoup de loisir, qui sont sans cesse en présence de la campagne, où le cœur est ému par le spectacle du ciel et de la terre, où l'odorat et l'ouïe sont agréablement flattés, celui-ci par des parfums, celui-là par des murmures pleins de mélodie, où le seul chant des oiseaux suffit pour disposer l'âme au sentiment que la nature a mis dans notre cœur, comme dans un sanctuaire qui nourrit le feu conservateur de l'espèce humaine. Mais avec quelle variété Théocrite a su peindre ce sentiment irrésistible qui entraîne l'un vers l'autre, l'amant et l'aimée, pour me servir d'une expression grecque qui rend avec pureté, chez nous, la position des deux sexes dans leurs plus doux rapports. Tantôt c'est une mélancolie du cœur, une folie incurable qui mène ses tristes victimes à la mort par le chemin de la douleur morale. Ce caractère est imprimé au plus haut degré dans Daphnis. Le plus célèbre des bergers joint à une passion ardente et malheureuse, des dons de la nature plus propres à augmenter qu'à guérir le mal dont il est consumé. En général, le poète, le peintre, l'artiste, surpris par une passion de cette nature, ressemble plus ou moins, les uns à Werther, les autres à Didon; victimes de leur imagination et de leur sensibilité, on peut leur appliquer également le trait si connu de Virgile : *Vulnus alit venis.* Tantôt l'amour, dans Théocrite, est un délire des sens causé tout à coup par l'empire irrésistible de la beauté; il produit les mêmes ravages que l'amour né du rapport secret des âmes, mais il n'inspire ni le même intérêt ni les mêmes alarmes (1) : une seule observation fera sentir cette différence. Daphnis s'écrie : « Cruelle, implacable Vénus, Vénus ennemie des mortels, tu viens m'annoncer que le soleil va disparaître tout-à-fait pour moi; mais, jusqu'aux enfers, Daphnis haïra le cruel amour. » Après ses derniers adieux à toute la nature, il expire; Vénus veut en vain le rappeler à la vie : le fil de ses jours est tombé des mains des Parques, et déjà l'infortuné a passé l'Achéron; les ondes du fleuve des enfers ont englouti un mortel chéri des Muses, et que les nymphes ne fuyaient pas.

La passion de Simethe pour Delphis n'était qu'un enchantement des regards; guérie de sa fièvre d'amour par l'amour lui-même, elle a repris dans la félicité suprême sa beauté desséchée par l'attente et la crainte, comme une fleur par l'absence des rayons du soleil. Plus heureuse que Clytie, qui cherchait encore Apollon de ses derniers regards, *adspexit deum et revixit,* elle a vu le dieu et elle a repris la vie. Sans doute, elle regrette Delphis; mais ce sentiment n'a rien de profond, de même que ses menaces contre le volage n'ont rien d'effrayant. L'espoir n'est pas éteint dans le cœur de

1) Βοίτας, mot qui a le même sens que *βουκόλος*.

(2) Ce sont les première, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et onzième idylles. La dixième appartient tout-à-fait au genre pastoral; c'est un chant de moissonneurs, plein d'une verve comique, et précédé par un chant d'amour.

(1) *Simethe ou l'enchanteresse*, deuxième idylle.

Simethe; son aimable athlète reviendra, la paix sera faite et la douleur oubliée. Le poète habile nous laisse entrevoir ainsi l'avenir par ces admirables paroles de l'amante délaissée :

« Adieu, tourne tes coursiers vers l'O- » céan, vénérable Phœbé; laisse-moi sup- » porter ma douleur comme je l'ai suppor- » tée jusques ici; adieu encore, brillante » déesse; adieu à vous aussi, astres radieux » qui accompagnez le char de la paisible » et douce nuit. »

Il y a des regrets, du charme, de l'espérance dans ces paroles; elles ne ressemblent en rien à celles de Daphnis que Vénus elle-même ne pourrait sauver, et Théocrite nous a représenté avec une admirable vérité, dans deux tableaux différents, les deux amours, celui des sens et celui de l'âme.

D'autres exemples nous feront mieux connaître les études que ce grand peintre du cœur humain avait faites d'une passion plus variée, plus flexible que Protée lui-même, dans les différentes formes qu'il revêt tour à tour.

Dans la troisième idylle, déjà citée plus haut, le poète berger menace de se pendre de désespoir; il termine ainsi sa plainte amoureuse : « Je souffre, et tu ne prends » nul souci de ma peine. C'en est fait, je » ne chanterai plus; je vais rester étendu » sur la terre; les loups me dévoreront, et » mon trépas aura pour toi la douceur du » miel. » Mais lisez toute la pièce, et vous sentirez que sa colère n'est que du dépit, son chagrin que du désir, et son amour une flamme éphémère qu'un rayon du soleil, une distraction ou un regard, peuvent effacer. Il en est de l'amour du berger comme de presque tous les chagrins du monde :

Toujours un peu de faste entre parmi les pleurs;
La douleur est toujours moins forte que la plainte.

Si je compare cette passion du moment à celle du malheureux Polyphème, qui passe les nuits et les jours assis sur un rocher, uniquement occupé à chercher, à prier, à demander Galatée, je sens que Théocrite me dit la vérité dans cette exclamation : « Il n'aimait point avec des roses, avec des » pommes ou des tresses de cheveux, mais » avec toutes les fureurs de la passion. » Je suis profondément touché de voir un être jeune et sensible qui languit consumé par une passion violente, et qu'une malheureuse difformité empêchera d'obtenir le retour de la vive affection qu'il porte à la beauté. La peinture a d'autant plus d'illusion, que le poète a su y rendre dans tout leur charme ces souvenirs qui nourrissent l'amour, et auxquels il met un si grand prix, parce qu'ils composent tout le bonheur qui le console dans ses souffrances. Polyphème nous fait sentir que rien ne peut le distraire de Galatée, qu'elle occupe tout son cœur, qu'elle est l'objet de toutes ses espérances; aussi, quoiqu'il parle de chercher une autre amante, nous ne le croyons pas. « Il se » trompe lui-même, disons-nous, et demain » nous le retrouverons encore assis sur la » rive des mers, invitant Galatée à venir » adoucir ses peines et charmer ses ennuis. »

Les lecteurs pourront poursuivre cette comparaison, qui n'est pas sans quelque attrait, et sur laquelle je reviendrai peut-être.

On sent que la muse de Théocrite habite les champs; celle de Virgile laisse toujours voir qu'elle vient de la ville ou qu'elle est près d'y retourner. Sans doute, l'auteur des Géorgiques a prouvé qu'il savait aimer le spectacle de la nature et connaître tout le prix des travaux rustiques; mais ses Églogues n'ont presque rien de champêtre. Virgile est un écrivain plein de goût, qui fait descendre, autant qu'il le peut, jusqu'à la simplicité pastorale, une langue créée pour flatter l'oreille d'Auguste. Théocrite est encore plus poète que Virgile, mais il se fait berger; il est tour à tour Daphnis, Comatas et Thyrsis, comme La Fontaine devient renard, lièvre ou colombe. Dans les simples discours de la onzième églogue du chantre sicilien, je ne vois que Polyphème, pasteur de brebis et amant de Galatée; les plaintes élégantes et polies d'Alexis me rappellent Virgile qui, avec moins de mollesse et la même pureté que Tibulle, s'exprime comme ce poète, affligé du mépris ou de l'inconstance de sa maîtresse.

La même différence existe entre le Daphnis et le Gallus. Malgré les riches ornements qu'il renferme, le premier a tous les caractères d'un poème pastoral; les personnages du drame sont d'abord deux bergers; ils nous décrivent, sans y penser, le lieu de la scène, qui nous transporte bien loin des cités, dans une riante solitude de Sicile; les peintures qui précèdent le chant bucolique sont toutes relatives à la campagne et pleines de charme comme elle. Que célèbre

celui qui doit être le vainqueur? La mémoire du plus illustre des bergers. Bientôt le beau Daphnis se meurt; tous les bergers viennent recevoir ses derniers soupirs; c'est à ses amis, à ses élèves, à leurs troupeaux; c'est à la nature et aux divinités champêtres qu'il adresse ses adieux; c'est le maître des bergeries que Daphnis appelle pour recevoir sa flûte harmonieuse, au moment où il sent que l'amour l'entraine vers les sombres bords : il expire sous l'ombrage de ses arbres chéris. Enfin, le poème se termine par le don de la coupe et de la chèvre promises à Thyrsis, et nous entendons encore un véritable berger dans son rival, qui rappelle sa chienne fidèle et défend à ses chèvres d'exciter, par leurs bonds pétulants, les caresses du bélier.

Gallus ne fut jamais pasteur de brebis; il vécut à la cour et jamais dans les champs, il aimait la courtisane Cytheris et non pas la nymphe Amaryllis: il nous rappelle un poète, ami de Virgile, et non pas le plus fameux des bergers. Daphnis habitait la Sicile sa patrie, les bois ses amours; il avait pris pour devise : *Nobis placeant ante omnia sylvæ.* Nous le retrouvons près de son berceau à l'heure suprême; nous connaissons les lieux où il va mourir; nous l'y avons entendu chanter. Mais quel rapport de la Grèce avec Gallus? Quelle est la retraite qu'il a choisie? A quels traits particuliers pouvons-nous la reconnaître? Pourquoi les bergers, les divinités champêtres, viennent-ils le plaindre avec autant d'intérêt qu'ils en ont pris au berger Daphnis, leur instituteur, leur ami, leur familier? Pourquoi les brebis le pleurent-elles comme leur maître, lui qui n'a jamais touché la houlette?

Toutes ces questions, auxquelles il n'y a point de réponse raisonnable, disent que l'imitation de Théocrite par Virgile n'a point la vérité du modèle, et qu'au lieu d'un tableau de la nature, au lieu d'une véritable pastorale, le poète latin n'a fait qu'une élégie allégorique sur son ami Gallus. Cette élégie, je me plais à le reconnaître, est un admirable modèle de passion et de sentiment; elle annonce le peintre de Didon, mais elle n'a de bucolique que des images empruntées à Théocrite, et qui ont perdu tout le prestige de l'illusion, en sortant du cadre où elles étaient si bien à leur place. Virgile est souvent un poète bucolique dans ses Géorgiques, il ne l'est presque jamais moins dans les pièces qu'il a presque traduites du chantre de Daphnis : on serait même tenté d'appliquer à ses bergeries le mot d'une femme d'esprit sur celles de Florian.

(*Voyez*, pour les autres développements du sujet, les mots ÉGLOGUES et POÉSIE PASTORALE.) P.-F. T.

* BUCQUET (LOUIS-J.-B.), né à Beauvais en 1731, procureur du roi au présidial de cette ville, de l'Académie d'Amiens et de la Société d'agriculture de Paris, mort en 1801, concilia l'étude des lettres avec les devoirs de sa charge. On a de lui, entre autres ouvrages : *Histoire du Beauvoisis*, manuscrit; *Essai sur la souveraineté*, Paris, 1767, in-8o; deux *Discours académiques*, couronnés : l'un sur le moyen de rendre la justice en France avec le plus de célérité, 1789, in-4o, et l'autre sur celui de prévenir et éviter les incendies, Beauvais, 1788, in-4o.

* BUCQUET (J.-B.), chimiste, membre de l'Académie des sciences, et censeur royal, né en 1746 à Paris, y professa la chimie pendant dix ans. Sans y avoir fait lui-même de découvertes remarquables, il avait préparé la révolution qui s'est opérée dans cette science, et formé d'excellents élèves, entre autres Fourcroy, lorsqu'il mourut en 1780 à 33 ans. On a de lui : *Introduction à l'étude des corps matériels tirés du règne minéral*, Paris, 1771, 2 vol. in-12, et du *règne végétal*, ibid., 1775, 2 vol. in-12.

* BUCQUOI (CHARLES-BONAV. DE LONGUEVAL, comte de), habile général, se distingua dans la guerre de 30 ans, d'abord au service d'Espagne sous Philippe III, qui le décora de l'ordre de la Toison-d'Or, et ensuite à celui de l'empereur Ferdinand II. Il défit complétement en 1620, devant Prague, avec Maximilien, duc de Bavière, l'armée des protestants, exerça d'affreux ravages, et réduisit la Moravie; mais, ayant été envoyé en Hongrie contre Bethlem Gabor, il fut tué en 1622, pendant le siége de Neuhausen, dans une embuscade où l'avait attiré un parti de la garnison de cette place; son fils et son petit-fils occupèrent aussi des postes éminents.

* BUCQUOY (J.-A. D'ARCHAMBAUD, comte de), désigné plus souvent sous le nom de l'abbé Bucquoy, et connu par la singularité de ses aventures, naquit en

Champagne vers 1650. D'abord militaire, ensuite religieux trappiste, puis maitre d'école à Rouen, fondateur d'ordre à Paris, il finit par donner dans le scepticisme, et se permit contre le despotisme et l'abus du pouvoir des déclamations continuelles qu'aurait dû faire excuser le dérangement de son cerveau, mais pour lesquelles il fut cependant enfermé au fort l'Évêque et à la Bastille. Parvenu à s'en échapper, il se fixa en Hanovre où il eut une pension de George Ier, qu'il amusait par ses saillies. Mort en 1740. On a de lui : *l'Histoire* de son évasion, 1719; *de la vraie et fausse religion*, Hanovre, 1732; *Préparatifs à l'antidote à l'effroi de la mort*, traduits en allemand, 1734; *Essai de méditation sur la mort et sur la gloire*, 1736, etc.

* BUCY (Simon de), fut le premier jurisconsulte qui porta le titre de premier président du parlement de Paris, par ordonnance de Philippe de Valois en 1344; il travailla au traité de Brétigny, et mourut en 1368.

* BUDA, frère d'Attila, gouverna la Hongrie tandis que celui-ci dévastait l'Europe. On lui attribue la fondation de la ville de Bude, capitale du royaume.

* BUDDÆUS (J.-François), savant théologien luthérien, né en Poméranie en 1667, mort en 1729, professa la philosophie avec succès à Halle et à Iena, et publia un grand nombre d'ouvrages utiles pour la philosophie et l'histoire; les principaux sont : *Historia juris naturæ*, etc., Halle, 1717, in-8° ; *Dissertationes academicæ de stoïc. phil.*, etc., Iéna, 1696; *Elementa philosophiæ practicæ*, Halle, 1677; *Elementa philosophiæ instrumentalis*, souvent réimprimés et très-estimés en allemand : la dernière édition est de 1727; *Selecta juris naturæ et gentium; Historia ecclesiastica veteris testamenti*, Halle, 1720; *Theses theolog. de atheismo et superstitione*, traduites en français, Amsterdam, 1740, in-8° ; *Institut. theol. dogmat.*, Leipsig, 1726; *Compendium historiæ philosophicæ*, Halle, 1731; *Miscellanea sacra*, Iéna, 1727, et autres dissertations de droit et de politique sur les événements de son temps.

* BUDDÆUS (Ch.-Fr.), fils du précédent, né à Halle en 1695, conseiller aulique du prince de Saxe-Gotha, occupa plusieurs postes importants à la cour de Weimar, et mourut à Gotha en 1753. On a de lui : *Essai* sur le principe d'où découle l'autorité du prince sur l'église, Halle, 1719, in-8° ; *Mémoire* sur sa vie, à l'usage de ses enfants, Gotha, 1748.

* BUDDÆUS (Aug.), né en 1695, médecin du roi de Prusse, professeur d'anatomie à Berlin et membre de l'Académie de cette ville, mort en 1753, a publié : *Disput. inaugur. de musculorum actione et antagonismo*, Leyde, 1721, et des dissertations académiques insérées dans les *Miscell. Berolin*.

* BUDÉ (Guill.), né à Paris en 1467, mort dans la même ville en 1540, fut appelé, de son temps, le *Prodige de la France*. Le recueil de ses ouvrages renferme des *Traités*, des *Dissertations*, des *Commentaires*, et partout ce savant répand avec profusion les connaissances qu'il avait puisées chez les anciens. Il a traduit plusieurs livres de Plutarque qui prouvent tout à la fois combien il était versé dans la langue grecque, et combien la nôtre était éloignée de la perfection où elle est parvenue depuis. Son ouvrage de *l'institution d'un prince*, adressé à François Ier, n'a que le mérite d'exposer des maximes assez communes, mais c'est toujours beaucoup de savoir s'attacher à celles qui sont avouées de tout le monde. On a encore de lui des *Commentaires* sur les langues grecque et latine ; un *Dictionnaire* grec estimé des savants; un *Tractatus de asse*, où il rappelle presque toutes les monnaies des anciens. Budé contribua par ses sollicitations à la fondation du collége royal. — Louis et Jean, ses fils, se firent calvinistes et se retirèrent à Genève, à l'exemple de leur mère; ils cultivèrent les lettres avec succès. Louis était professeur des langues orientales et a laissé une *traduction française* des psaumes, Genève, 1551, in-8°. Jean fut envoyé avec Farel et Bèze auprès des princes d'Allemagne, pour traiter des affaires des calvinistes de France; il a traduit en français les *Leçons de Jehan Calvin sur Daniel*, Genève, 1552, in-fol. Cette famille existe encore à Genève.

* BUDÉE (Guill.), médecin ordinaire du duc de Brunswick-Lunebourg, mort en 1625, s'occupa de recherches historiques. Ses principaux ouvrages sont : *Chronicon Halberstad. episcoporum; Vita Alberti II, episcopi XXIX Halberstad.*, Halberstadt, 1624, in-4°; *Series imperat. roman.*, etc.

* BUDÉE (N.), professeur de médecine à Paris, mort à Orléans sa patrie en 1555,

a donné : *De curandis articularibus morbis*, Paris, 1539.

* BUDÉE (Théophile), médecin, né en Saxe en 1664, fut premier médecin du duc de Saxe-Mersbourg, et fonda en 1704 un collége de médecine à Bautzen, où il était médecin provincial. Il y mourut en 1734. On a de lui : des *Observations* insérées dans les Mémoires de l'Académie des Curieux de la Nature, dont il était membre ; des *Traités* sur la peste, les convulsions, les eaux minérales de Radeberg.

* BUDEL (René), jurisconsulte du 16e siècle, né à Ruremonde, était directeur des monnaies du duc de Bavière et des électeurs ecclésiastiques. On lui doit : *De monetis et de re nummariâ lib. II*, Cologne, 1591, in-4o, ouvrage curieux et savant.

* BUDER (Christian-Gottlieb), né en 1693 à Kittlitz, professa avec succès la jurisprudence dans l'université d'Iéna, et mourut en 1763. Il est auteur des ouvrages suivants : *Bibliotheca juris Struviana adaucta*, 8e édition, Iéna, 1756, in-8o ; *Vitæ clarissimorum jurisconsultorum selectæ ; Tableau abrégé de l'Histoire moderne de l'empire depuis* 1714 *jusques en* 1730 ; *Bibliotheca historica selecta Struvii in suas classes distributa*, Leipsig, 1740, 2 vol. in-8o.

* BUDES (Silvestre), seigneur breton, parent de du Guesclin, se distingua aux batailles d'Auray, de Navarette et de Montiel. Le pape Grégoire XI l'appela en Italie, et il y rétablit les affaires de ce pontife, qui mourut peu de temps après. La France ayant pris parti pour Clément VII, celui des deux compétiteurs qui se disputaient la tiare, Budes accourut près de lui ; puis, marchant sur Rome, il s'en empara, y tint garnison pendant près d'un an, et en peu de temps se rendit maître de Viterbe et d'Anagni. Cependant Urbain VI ayant eu le dessus, Budes repassa en France, où Clément l'accusa d'intelligence avec son compétiteur, et, réuni au cardinal d'Amiens, dont le chevalier breton avait pillé les trésors en Italie, le fit condamner à avoir la tête tranchée ; ce qui fut exécuté à Avignon en 1379.

* BUDGELL (Eustache), écrivain anglais, spirituel et élégant, né en 1685, près d'Exeter, d'une ancienne famille du comté de Devon, fut un des collaborateurs du *Tatler*, du *Guardian* et du *Spectator* d'Addison, son proche parent. Celui-ci ayant été nommé secrétaire d'etat en Irlande, Budgell l'accompagna dans le pays, y occupa successivement divers emplois, et fut recherché pour son esprit par les gens du bon ton. Il avait obtenu, en 1717, la place de contrôleur des revenus d'Irlande ; mais un écrit satirique la lui ayant fait perdre, il ne put long-temps supporter ce revers, et se noya en 1736.

BUDGET. (*Économie politique.*) *Voyez* Finances.

* BUDNÉE ou BUDNY (Simon), disciple de Servet, chef d'une des sectes d'unitaires sorties de la réforme, se fit de nombreux prosélytes dans la Lithuanie, la Pologne, la Prusse, et fut excommunié dans le synode de Luclan en 1582 ; la crainte des supplices le rendit plus circonspect, et on ne sait plus ce qu'il devint depuis. On a de lui une traduction polonaise de *l'Ancien et du Nouveau Testament*, Zaslaw, 1572, et Zelko, 1574, et quelques ouvrages en faveur de sa doctrine, oubliés maintenant.

* BUDOWEZ (Wenceslas), conseiller impérial, né en Bohême en 1551 de parents calvinistes, quitta la cour sous prétexte de suivre entièrement l'éducation de ses enfants, mais dans le fond pour se livrer à la dispute, dont il avait puisé le goût parmi les théologiens de sa secte. Ayant, dans son *Abrégé d'histoire universelle*, bizarrement intitulé *Circulus horologii*, Hanau, 1616, in-4o, avancé des propos hétérodoxes, il fut arrêté et condamné à mort à 70 ans.

* BUEIL (Jean de), conseiller et chambellan de Charles VI, fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt après des prodiges de valeur.

* BUEIL (Jean de), fils du précédent, comte de Sancerre, surnommé le Fléau des Anglais, fut associé à la gloire de Jeanne d'Arc dans la délivrance d'Orléans, accompagna Charles VII à son sacre de Reims, et se trouva aux siéges de Pontoise, de Rouen, de Montivilliers, de Caen, et de Cherbourg, en 1450. Ses services signalés lui valurent la charge d'amiral, que Louis XI lui ôta ensuite. Bueil prit parti contre lui dans la guerre du bien public, rentra en grâce en 1469, et mourut vers 1480.

* BUELER (Fr.-Michel), jurisconsulte, chancelier du bailliage de Baden et secrétaire catholique des diètes de Fravenfeld, est auteur d'un *Traité* allemand de la souveraineté et de l'indépendance du corps helvétique, Baden, 1680 ; et d'un *Traité* poli-

tique et théorique sur la Suisse, Zug, 1692, in-8°.

* BUELL (Samuel), savant ministre presbytérien de Long-Island (États-Unis), né en 1716 à Coventry dans le Connecticut, mort en 1798, fut le père et le soutien de l'Académie de Clinton dans Est-Hampton. Ses *Discours* ont été publiés de son vivant.

* BUFALUS (Annibal), médecin et philosophe sicilien du 16e siècle, passe pour avoir mis en vers les *Aphorismes* d'Hippocrate.

* BUFFALMACCO, peintre italien, né à Florence, est plus célèbre par ses bons mots et ses facéties, recueillis par Boccace et Saccheti, que par ses peintures. Ses meilleurs tableaux ont été détruits par le temps; quelques-uns ont été conservés à Pise et Campo-Santo. Généreux et obligeant, il mourut pauvre à l'hôpital de Florence en 1340.

* BUFFARD (Gab.), savant canoniste, recteur de l'université de Caen et chancelier de Bayeux, où il naquit en 1683, mort à Paris en 1763, a donné une *Traduction* française, peu estimée, de la *Défense* de la déclaration du clergé de 1682, par Bossuet, avec le latin à côté, 1735, in-4°; *Essai* de dissertation sur l'inutilité des nouveaux formulaires, etc.

* BUFFET (Marguerite), a publié dans le 17e siècle : *Observations* sur la langue française, avec *l'Éloge* de plusieurs femmes célèbres; elle vivait encore en 1680.

* BUFFIER (Claude), jésuite, né en Pologne d'une famille française en 1661, devint professeur de théologie au collége de Rouen, où il avait fait ses études et pris les ordres. Le premier écrit qui le fit connaître est une brochure contre les sujets de conférences ecclésiastiques proposés aux curés du diocèse de Rouen par l'archevêque Colbert : elle fut condamnée par ce prélat dans une lettre pastorale du 28 mars 1697. Le P. Buffier n'en persista pas moins dans ses opinions, et fit un voyage à Rome, où il séjourna quatre mois, au bout desquels il se rendit à Paris ; il y fut associé au *Journal de Trévoux*, et publia successivement un assez grand nombre d'ouvrages, soit en prose, soit en vers, sur la religion, l'histoire et la morale : quoiqu'on y rencontre parfois plus de singularité que de profondeur, plusieurs d'entre eux néanmoins ont été d'un grand secours aux écrivains qui ont traité des mêmes sujets après cet auteur, d'ailleurs élégant, rempli d'esprit et d'instruction. Nous citerons de lui : *Cours des Sciences*, etc., recueil qui contient différents ouvrages estimés ; *Pratique de la Mémoire artificielle*, etc. : l'auteur y emploie le secours de la méthode des vers techniques ; quelques ouvrages historiques, et plusieurs traités de religion et de piété.

BUFFLE. (*Histoire naturelle.*) *Voyez* Boeuf.

* BUFFON (George-Louis LECLERC de), de l'Académie française et de celle des sciences, né à Montbard en 1707, mort à Paris en 1788, fut l'un des écrivains dont la réputation augmenta la gloire de la France, après le beau siècle de Louis XIV. Son *Histoire naturelle* est un monument d'éloquence et de génie qui nous est envié par toute l'Europe. Les hommes distingués de toutes les nations rendirent à l'auteur des hommages unanimes ; des souverains étrangers lui prodiguèrent les témoignages de leur considération, et il jouit de la plus grande faveur près du gouvernement français. Louis XV érigea sa terre de Buffon en comté. D'Angiviliers, surintendant des bâtiments, lui fit élever, sous Louis XVI, de son vivant, une statue à l'entrée du cabinet du roi, avec cette inscription : *Majestati naturæ par ingenium.* A l'exception de quelques critiques obscurs, dit un de ses biographes, aucune voix ne troubla le concert de ces louanges. Si les savants ont été divisés sur le mérite de Buffon comme physicien et comme naturaliste, si Voltaire, d'Alembert, Condorcet, ont jugé sévèrement ses hypothèses, et cette manière vague de philosopher d'après des aperçus généraux de l'esprit, sans calculs et sans expériences ; si enfin plusieurs naturalistes étrangers ont attaqué avec aigreur certaines erreurs de détail qui lui sont échappées, et ont déversé tant de blâme sur l'éloignement qu'il témoigne pour les méthodes de nomenclature, sans priser assez les services qu'il a rendus à la science en l'enrichissant d'une multitude de faits, personne du moins ne lui conteste le mérite d'avoir fait sentir généralement que l'état actuel du globe résulte d'une succession de changements dont il est possible de suivre les traces. C'est lui qui a rendu tous les observateurs attentifs aux phénomènes d'où l'on peut remonter à ces changements. Quant à son système sur les molécules organiques et sur le moule intérieur pour expliquer la géné-

ration, on ne peut disconvenir que son exposition manque de clarté comme de suite, et que le fond même paraisse directement réfuté par les observations modernes, surtout par celles de Haller et de Spallanzani; mais son éloquent tableau du développement physique et moral de l'homme n'en est pas moins un très-beau morceau de philosophie, digne d'être mis à côté de ce que l'on estime le plus dans le livre de Locke. Il a eu le tort de vouloir substituer à l'instinct des animaux une sorte de mécanisme plus inintelligible peut-être que celui de Descartes, mais ses idées concernant l'influence qu'exercent la délicatesse et le degré de développement de chaque organe sur la nature des diverses espèces sont des idées de génie qui feront désormais la base de toute *Histoire naturelle philosophique*, et qui ont rendu tant de services à l'art des méthodes, qu'elles doivent faire pardonner à leur auteur le mal qu'il a dit de cet art. Enfin, ses idées sur la dégénération des animaux et sur les limites que les climats, les montagnes et les mers assignent à chaque espèce, peuvent être considérées comme de véritables découvertes qui se confirment chaque jour, et qui ont donné aux recherches des voyageurs une base fixe dont elles manquaient absolument auparavant. On a deux editions in-4° de *l'Histoire naturelle*, faites à l'imprimerie royale : l'une en 36 volumes, parut de 1749 à 1788, c'est la plus estimée; aucune des nombreuses réimpressions que l'on a faites depuis ne peut la remplacer pour les naturalistes. Malgré son étendue, *l'Histoire naturelle* a été traduite en anglais, en italien, en espagnol, en hollandais; il y en a deux traductions allemandes, avec des additions de divers genres.

* BUFFON (Pierre LECLERC, chevalier de), frère de l'illustre naturaliste de ce nom, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, né à Buffon près Montbard en 1734, entra, en 1757, en qualité de volontaire dans les grenadiers du régiment de Navarre, infanterie, obtint successivement les grades de major et de lieutenant-colonel à celui de Lorraine, fit en cette qualité la guerre de sept ans, et reçut de Louis XV, en récompense de ses services, la croix de Saint-Louis et le grade de maréchal-de-camp en 1770. A la restauration de 1814, Louis XVIII le décora de la Légion-d'Honneur. Le chevalier de Buffon mourut en 1825, âgé de 91 ans.

* BUGATO (Gaspard), dominicain milanais du 16e siècle, est auteur de *Storia universale; Istoria e origine della terra di Meda; I fatti della cità di Milano, contro la peste degli an.* 1576 et 1577.

* BUGENHAGEN (Jean), ministre luthérien à Wittemberg, né en 1485 dans la Poméranie, propagea, de concert avec Luther, la réforme à Brunswick, Lubeck, Copenhague et Hambourg. Mort en 1558. On a de lui une *Chronique latine de Poméranie*, Greifswald, 1728, in-4°; et une multitude d'ouvrages de théologie, relatifs à sa secte, imprimés à Francfort, 1614-20.

* BUGIARDINI (Jul.), peintre, né à Florence en 1481, mort en 1556, était doué d'une grande facilité. La galerie de Vienne possède un de ses tableaux représentant *Simon et Lévi vengeant leur sœur Dina sur les Sichemites.*

* BUGLIO (Louis), né en 1606 d'une famille noble de Palerme, jésuite, missionnaire à la Chine, jouit d'une grande considération près de l'empereur Kang-hi, travailla quarante ans à la conversion de ses peuples, obtint le rappel des autres jésuites exilés, et mourut à Pékin en 1682. Parlant et écrivant le chinois avec une grande facilité, il a publié en cette langue un grand nombre d'ouvrages pour les missions, outre des traductions chinoises du *Missel et Rituel romain*, Pékin; un abrégé de *la Somme théologique de saint Thomas.*

* BUGLIONI (François), sculpteur florentin, mort en 1520, travailla pour le pape Léon X auprès duquel il fut très en faveur.

* BUGNET (Jean-Pierre), médecin du 18e siècle, a publié un *Traité contre les charlatans.*

* BUGNON (Didier), premier ingénieur et géographe du duc de Lorraine, est auteur des *Mémoires* contenant le *Pouillé géographique des duchés de Lorraine et de Bar, et des trois Évêchés*, restés manuscrits; d'une *Relation des caravanes des marchands d'Asie*, Nancy, 1707, in-8°.

* BUGNOT (dom Gabriel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, mort prieur de Bernay en 1673, a donné : *Vita et regula sancti Benedicti versib. reddita*, Paris, 1669; *Sacra elogia sancti Benedicti versib. reddita*, ibid., 1663; une continua-

tion de l'*Argenis*, roman allégorique de Barclay, ibid., 1669, etc. On lui doit les belles éditions latines de l'*Argenis* et de l'*Euphormion*, qui se joignent aux *Variorum*.

* BUGNOT (Étienne), gentilhomme ordinaire du roi, est auteur de la *Vie d'André Bugnot*, colonel d'infanterie, son frère et parent comme lui de dom Gabriel, Orléans, 1665, in-12.

* BUGNYON (Philibert), écrivain et poète, né à Mâcon, mort en 1590, est beaucoup moins connu par ses compositions lyriques que par un traité latin des *Lois abrogées en France*, Bruxelles, 1704, in-fol.; traduit en français, Paris, 1602. Il a publié aussi en latin une *Chronique de Mascon*, Lyon, 1559; traduite en français, ibid., 1560, petit ouvrage dont le plus grand mérite est son extrême rareté; et autres écrits relatifs aux conférences de Blois.

* BUHAHYLYHA BYNGEZLA, surnommé *Ibn Djazlah*, médecin arabe, mort à Bagdad, en 493 de l'hégyre (1099 de Jésus-Christ), est auteur de *Traités de médecine*, écrits pour le khalyfe Moctady By Amrillah, traduits en latin par le Juif Sarraguth, Strasbourg, 1532; et d'un *Dictionnaire arabe des drogues*, non publié.

* BUHAN (J.-M.-Pascal), bâtonnier des avocats de Bordeaux, et membre de la Société philotechnique, mort en 1823, a laissé plusieurs ouvrages : *Revue des auteurs vivants grands et petits*, 1796, in-18; *Réflexions sur l'étude de la législation*.

* BUHLE (J.-Théophile-Gottlieb), philologue allemand, professeur de philosophie à l'université de Gottingue et ensuite de Moscou en 1804, mort à Brunswick en 1821, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont le plus connu est son *Histoire de la philosophie*, Gottingue, 1806, 6 vol. in-8°; traduite en français par Jourdan, Paris, 1816, 6 vol. in-8°.

* BUHY (Félix), né à Lyon en 1634, carme et docteur de Sorbonne, mort en 1687, osa soutenir le premier les dix articles de doctrine, publiés en 1682 par le clergé de France, sur la nature et l'étendue de la puissance ecclésiastique. On lui attribue aussi un *Abrégé des conciles généraux*, Paris, 1699.

* BUIAH. *Voyez* Imad Eddaulah.

* BUIL ou BUEIL, Catalan, bénédictin du Mont-Serrat, est regardé comme le premier patriarche des Indes occidentales. S'étant embarqué en 1493 avec Christophe Colomb, lors de son second voyage, il eut avec lui de grands démêlés à la suite desquels il le frappa d'un interdit, puis il revint en Espagne justifier sa conduite aux dépens de l'amiral, ce qui put contribuer à attirer à celui-ci les traverses qu'il essuya par la suite. Philoponus, bénédictin allemand, publia en 1621, en latin, une *Relation de la mission de Buil en Amérique*.

* BUISERO (Thierry), gentilhomme flamand, né à Flessingue en 1640, mort en 1721, parcourut avec distinction la carrière administrative, protégea et cultiva lui-même les lettres, et publia à La Haye et à Middelbourg un grand nombre de *tragédies* et de *comédies*, vers la fin du 17e siècle. Il a traduit en hollandais plusieurs pièces de Molière.

* BUISSIÈRE (Paul), chirurgien français établi à Pétersbourg, membre de la Société royale de Londres et correspondant de l'Académie des sciences de Paris, est auteur d'une *Lettre au docteur Slaone sur l'opération de la pierre*, 1699, et d'autres fort curieuses sur des matières chirurgicales.

* BUISSON (Matthieu-François-Régis), médecin, né à Lyon en 1776, élève, parent, ami et collaborateur du célèbre Bichat, rédigea seul une partie du tome 3 de l'*Anatomie descriptive* de ce grand physiologiste, et le tome 4 en entier; on n'estime pas moins sa *Dissertation sur la division des phénomènes physiologiques dans l'homme*, Paris, 1802, in-8°. Il travaillait à un *Traité complet de physiologie*, lorsqu'il mourut en octobre 1805.

* BUISSON (Jean), théologien flamand, mort en 1595 à Douai, où il était docteur de l'université, a publié : une *Version de la logique d'Aristote*, Cologne, 1572, in-4°; *Historia et harmonia evangelica*, Liége, 1503, in-12.

* BUISTER (Phil.), sculpteur, né à Bruxelles en 1595, vint à Paris vers 1640, et fut employé à faire pour Versailles *un groupe des deux satyres, une Flore*, et plusieurs autres morceaux estimés. Son meilleur ouvrage est *le Tombeau du cardinal de La Rochefoucauld*, placé originairement à Sainte-Geneviève. Il mourut à Paris en 1688.

* BUKENTOP (Henri de), professeur de théologie dans l'université de Louvain, où

il mourut en 1716, a publié un grand nombre d'ouvrages de controverse; le principal est *Lux de luce..., lib. III,* où il s'étend beaucoup sur les diverses éditions de la *Bible.*

* BULARQUE, peintre grec, dont, au rapport de Pline, Candaule, roi de Lydie, acheta au poids de l'or un tableau représentant la *Défaite des Magnètes.*

* BULFINGER (George-Bern.), professeur de théologie à Tubinge, né en 1693, mort en 1750, a publié : *Specimen doctrinæ veterum Sinarum mor. et polit.,* Francfort, 1724, in-8°; et plusieurs *Mémoires sur la physiologie végétale,* aux progrès de laquelle il a beaucoup contribué. Ils ont été réunis en 1 vol. in-8°, sous le titre de *Varia in fasciculos collecta,* Stuttgard, 1743. Plusieurs de ses *Opuscules* se trouvent dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences de Pétersbourg.

* BULGARINI (Bélisaire), écrivain italien du 16e siècle, est auteur de plusieurs *poèmes* et *écrits* dans lesquels il prétend prouver que le Dante ignorait les règles du poème dramatique.

* BULGARES, peuples de la Sarmatie, habitaient le long du Wolga et du Palus-Méotide. Ils envahirent les frontières de l'empire sous Anastase et Justinien, se répandirent jusque sur celles de France, où Dagobert extermina une partie d'entre eux en 631. Au 10e siècle, ayant pénétré de ces contrées en Bourgogne et en Italie, ils se confondirent avec les habitants, et perdirent leur nom.

* BULIDON (Nicolas), poète, né à Paris en 1754, a laissé, entre autres compositions peu importantes : *la Redoute chinoise,* poème éphémère, 1784; *Méditations sur la mort,* ibid., etc.

* BULIFON (Antoine), né en France et libraire à Naples, s'occupait d'histoire et d'antiquités. Il a publié un grand nombre d'ouvrages assez savants, entre autres : *Compendio delle vite di re di Napoli,* 1690, in-12; *Cronic. istoric. della città e regno di Napoli,* ibid.; *Compendio istor. degl' incendj del Vesuvio,* 1701; *Le guide des étrangers pour voir Pouzzole et ses environs,* traduction de P. Sarnelli; *Journal du voyage d'Italie de Philippe V,* Naples, 1704, in-12.

* BULIUS ou BÆLENSZ, habile médecin et poète, né à Horn en West-Frise en 1550, pratiqua long-temps avec succès dans sa patrie, où il fut grand-bailli jusqu'à sa mort, arrivée en 1615. On lui attribue des *épigrammes* latines.

* BULKLEY (Gershom), ministre au Connecticut, mort en 1713, âgé de 78 ans, était à la fois théologien, avocat, médecin, chimiste et savant dans les langues.

* BULKLEY (Jean), fils du précédent, ministre de Colchester au Connecticut, mort en 1731, s'appliqua également à la théologie, la jurisprudence, la médecine, et publia : *De la nécessité de la religion dans la société,* 1724; *Essai sur le droit des Aborigènes d'Amérique à proportion des fonds de terres.* — Son fils, Jean Bulkley, pratiqua avec succès la médecine en Angleterre, et mourut à Londres à l'âge de 70 ans.

* BULKLEY (Charles), ministre non-conformiste, né à Londres en 1719, mort en 1797. Outre des *sermons,* il a écrit : *Discours sur divers sujets; Vengeance du lord Shaftesbury; Notes sur Bolingbroke; Observations sur la religion naturelle et le christianisme; Économie de l'Évangile; Discours sur les paraboles et les miracles,* in-4°; *Exercices catéchistiques; Notes sur la Bible* avec une *préface,* 8 vol. in-8°.

* BULL (George), né à Wels en 1634, savant théologien et prélat vertueux, mort évêque de Saint-David en 1710, défendit l'orthodoxie des anciens Pères sur la divinité de Jésus-Christ, et publia : *Defensio fidei Nicænæ,* Oxford, 1685, in-4°; *Judicium ecclesiæ catholicæ trium priorum sæcul.,* ib., 1694, in-4°, estimé de Bossuet lui-même, qui entreprit de le ramener à la communion romaine. On doit au même auteur d'autres ouvrages théologiques estimés. Tous ont été réunis à Londres sous le titre de *G. Bulli opera omnia,* 1703, in-fol.

* BULL (Guill.), fils d'un lieutenant-gouverneur de la Caroline du sud, qui portait les mêmes noms, fut un des premiers Américains gradués en médecine. Élève de Boerhaave, il revint pratiquer dans sa patrie et fut nommé membre du conseil en 1768, orateur de la chambre représentatif en 1774, lieutenant-gouverneur de la Caroline du sud, et commandant en chef. Mort à Londres en 1791, à l'âge de 82 ans.

* BULLANDE (Gabriel de), religieux capucin, a publié un écrit de mathématiques intitulé : *Tabulæ Ambianenses,* Paris, 1648, in-4°.

* BULLANT (Jean), sculpteur et archi-

tecte de Paris, mort en 1578, apprit son art en Italie. Le château d'Écouen, qu'il bâtit sous François Ier, celui des Tuileries et l'hôtel de Soissons, qu'il éleva avec Philibert de Lorme sous Catherine de Médicis, ont établi sa réputation. On lui doit : *Règle générale d'architecture*, Paris. 1568; *Recueil d'horlogéographie*, ibid., 1608.

* BULLART (Isaac), né à Roterdam en 1599, devint préteur de l'abbaye de Waast, et mourut en 1672. Il est auteur d'un ouvrage non terminé intitulé : *Académie des sciences et des arts, contenant la biographie des hommes illustres de diverses nations*, très-curieux, Bruxelles, 1596, in-fol.

BULLE. (*Religion.*) Bulles des empereurs, des rois, des papes, etc. Du latin *bulla*, qui tient à notre mot *balle*, nous avons fait *boule* et *bulle*, *globule*; *bill*, *billet*, *boulet*, *boulette* ou *bullette* et *bulletin*; il ne s'agit ici que des *bulles*. Ce dernier mot a signifié les petites boules de cire ou de métal de plomb, d'argent ou d'or qui recevaient l'empreinte du sceau des actes; ensuite il a désigné les empreintes du sceau des actes, enfin les actes qui sont munis du sceau, et particulièrement les actes scellés, expédiés au nom des empereurs, des rois, des papes et d'autres grands personnages.

A cause du sceau d'or qui fut attaché à la loi constitutionnelle de l'empire germanique, de l'an 1356, on l'appela *bulle d'or*.

Quelquefois les bulles des papes furent scellées en or : elles le sont, elles l'étaient ordinairement en cire ou en plomb. Elles diffèrent des brefs, non précisément par l'importance des expéditions, mais plutôt par la forme extérieure. Le sceau pontifical en cire ou en plomb est attaché aux bulles, et y est suspendu; au lieu que l'anneau du Pêcheur dont les brefs sont scellés, est seulement empreint sur de la cire, qui est plaquée sur le parchemin ou sur le papier contenant l'écriture du bref. Depuis longtemps, les bulles sont toujours expédiées en latin, en parchemin, et en caractères gothiques modernes fort difficiles à lire. Le sceau est attaché avec une cordelette de soie pour les concessions de grâces, et avec une cordelette de chanvre pour les expéditions réputées de justice. On trouvera dans la *Nouvelle Diplomatique*, 5 vol. in-4o, des recherches immenses et fort exactes, sur les caractères généraux et particuliers des bulles des papes dans les divers âges de la chrétienté.

On appelle *grandes bulles* celles qui annoncent le vœu d'une perpétuelle durée par les mots *in perpetuum*, ou *ad perpetuam rei memoriam*. Au nombre des *petites* sont toutes celles qui concernent des affaires courantes et passagères, comme les institutions des évêques et d'autres prélats, les dispenses, etc.

Depuis un édit de 1673 jusqu'en 1789, les bulles et les autres expéditions de cour de Rome pour la France, ont dû être expédiées et certifiées par des officiers spéciaux qu'on appelait *banquiers expéditionnaires de cour de Rome; banquiers*, parce qu'ils faisaient passer à Rome les sommes d'argent qu'il fallait y payer pour ces expéditions, pour les annates, pour les frais des dispenses que pourtant le concile de Trente a déclarées nulles quand elles ne sont pas gratuites, selon le commandement général de l'Évangile, *gratis date*. Aujourd'hui, ce qui est payé à Rome pour les bulles des évêques est pris sur le budget du ministre des affaires étrangères, et ces bulles viennent en France par son entremise. Les dispenses de toute sorte nous viennent, on ne sait pas bien comment, en s'adressant au secrétariat de l'évêché, en y remettant l'argent nécessaire; car il est trop vrai que les dispenses papales ne sont pas plus gratuites que les dispenses épiscopales, et il est difficile de croire qu'elles soient plus efficaces.

Conformément aux articles 44 et 77 des libertés de l'église gallicane, rédigées par Pithou, l'article premier de la loi de 1802 sur le concordat porte : « Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçues, publiées, imprimées, ni autrement mises à exécution, sans l'autorisation du gouvernement. »

L'enregistrement des bulles se fait maintenant au Conseil-d'État, corps non organisé par la loi, corps inamovible, qui juge en secret et sans ministère public. Il serait conforme aux principes que cette fonction fût confiée, d'après l'initiative du Roi, pour chaque bulle, à la Chambre des pairs, et les appels comme d'abus aux cours royales. (*Voyez Recueil des lois concernant la pro-*

cédure devant le Conseil-d'État*, par M. Dupin, Paris, 1821, in-8°, page 665.)

On appelle très-improprement cet enregistrement des bulles papales, *publication*, puisque dans le fait il n'y a rien de publié au bulletin des lois, ni ailleurs, que l'objet de chaque bulle et le nom de celui qui l'a obtenue; mais ce qui est encore plus choquant, c'est la fulmination, comme on dit, ou publication de certaines bulles, dans ces *officialités* que les évêques ont osé rétablir de fait, au mépris des lois du royaume qui ont sagement aboli ces juridictions cléricales, ces tribunaux cléricaux extérieurs condamnés par la maxime de l'Évangile : *Mon royaume n'est pas de ce monde*. Ajoutez que ces bulles n'étant point reçues au Conseil-d'État, ces fulminations sont encore, sous ce point de vue, attentatoires à l'ordre public; elles le sont davantage, s'il est possible, comme levant, à titre *d'aumône*, et par injonction de juges faux-juges, des impôts sur les citoyens.

On cite les grandes bulles des papes, comme les lois romaines, par les mots qui en commencent le texte; ainsi l'on dit : la bulle *Ausculta, fili*. Boniface VIII osa adresser à Philippe-le-Bel la bulle *In cœnâ Domini*, où les papes Jules II et leurs successeurs, jusqu'à Clément XIII inclusivement, se sont déclarés supérieurs coercitifs de tous les rois et de tous les magistrats; la bulle *Vineam Domini* qui oblige à croire les *faits* non révélés; la fameuse bulle *Unigenitus* dont il y a plusieurs historiens. Elle n'a guère troublé que la France et l'Italie, et ne doit plus appartenir qu'à l'histoire. On ne manque pas de bulles où il est dit en principe, que les royaumes sont des concessions de la chaire pontificale, et d'autres encore plus nombreuses où des papes ont donné les royaumes de l'Europe, en déposant ou croyant déposer les rois légitimes, en déliant ou croyant délier les sujets de leurs serments de fidélité. On espère que ces scandales ne reviendront plus; pour qu'ils ne reviennent plus, il ne faut souffrir ni de fait ni de droit les jésuites, qui tant de fois y ont figuré le plus activement, et qui sans cesse en ont fait l'apologie. L'art. 1er de la célèbre déclaration du clergé de France, de 1682, cet article qui touche à la foi, puisqu'il a pour base le texte de l'Évangile, a été rédigé précisément pour prévenir ces entreprises, ces abus que Pie VII lui-même a malheureusement paru regretter. (*Voyez l'Essai historique* de M. Daunou, *sur la puissance temporelle des papes*, *tome* 2.)

Les bulles et autres constitutions des papes ont été rassemblées en plus de quinze vol. in-folio, dans une collection intitulée *Bullarium magnum*, dont la dernière édition a paru à Genève sous le titre de *Luxembourg* en 1771. Il n'existe pas de meilleur recueil des preuves de la faillibilité des papes. L...s.

* BULLER (Franç.), savant jurisconsulte et membre du parlement anglais, juge du banc du roi, mort en 1800, a publié : *Introduction à la loi de Nisi priùs*, très-estimé.

* BULLET (Pierre), architecte du 17e siècle, élève de F. Blondel, fournit les plans et dirigea l'érection de la porte Saint-Denis, à Paris; puis, s'appliquant à la théorie d'un art dans la pratique duquel il avait déjà, par diverses constructions, signalé son habileté, il y acquit des connaissances qui le firent nommer membre de l'Académie et architecte de la ville. Paris lui doit entre autres la porte Saint-Martin, l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le quai Pelletier, bâti sur voûte. Bullet a écrit : *Architecture pratique*, dont la dernière édition a paru à Mons en 1811; *Traité de l'usage du pantomètre*, Paris, 1675; *Traité du nivellement*, ib., 1688, etc. — Son fils, connu sous le nom de Chamblin, exerça avec succès la même profession.

* BULLET (Jean-Bapt.), professeur de théologie à l'université de Besançon, né dans cette ville en 1699, mort en 1775, a laissé plusieurs ouvrages; nous citerons : *Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens*, etc., ouvrage écrit avec méthode, et qui ne manque, dans la partie raisonnée, ni de clarté ni de force : il a été traduit en anglais par Will. Salisbury; *l'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, Paris, 1768, 2 vol. in-12; *Mémoires sur la langue celtique, contenant l'histoire de cette langue et un dictionnaire des termes qui la composent*, Besançon, 1754, 1759 et 1770, 3 vol. in-fol. C'est celui de ses ouvrages qui lui a donné le plus de célébrité.

* BULLET (Jacq.), dominicain, né à Besançon dans le 17e siècle, fut grand-pénitencier à Naples. On a de lui : *Vie du Père Dominique de Saint-Thomas*; *Histoire*

d'Othoman, fils d'Ibrahim, empereur des Turks, Besançon, 1719, in-12.

BULLETIN. On appelle bulletin une petite note par laquelle on rend compte chaque jour de l'état actuel d'une affaire importante. On dit le bulletin de l'armée, les bulletins de la maladie du roi. Ce mot s'emploie aussi pour désigner les billets sur lesquels les électeurs écrivent leurs votes. *Voter à bulletin ouvert*, c'est montrer son vote au président d'une assemblée électorale. Ce mode de suffrage est défendu par la Charte; mais il a été prescrit par la corruption ministérielle, et celle-ci a prévalu en 1823. On croit que la Charte reprendra son empire en 1828.

Le terme de bulletin n'a jamais été employé plus fréquemment que sous la domination impériale. Qui ne connait les bulletins de la Grande-Armée! qui ne se rappelle les sensations qu'on éprouvait en les recevant! Toute l'Europe en retentissait. La collection de ces bulletins est recherchée; ce sont les plus brillantes archives de notre gloire militaire; mais combien ils ont coûté de sang, et que de larmes ils ont fait verser! Le vingt-neuvième bulletin de la dernière campagne de Russie couvrit la France de deuil; il annonçait l'approche des Barbares. A. J.

* BULLEYN (William), médecin anglais, né dans l'île d'Ély, voyagea en Allemagne. Nommé recteur de Blox-Hall à Suffolk en 1550, il s'établit deux ans après médecin à Durham, et se rendit ensuite à Londres, où il devint membre du collége des médecins. Il jouissait de la protection de sir Thomas Hilton, quand celui-ci vint à mourir d'une fièvre maligne. Accusé par le frère du défunt d'être l'auteur de sa mort, Bulleyn justifia de son innocence; mais son persécuteur trouva le moyen de le faire mettre en prison pour dettes. C'est durant cette détention qu'il écrivit une grande partie de ses ouvrages sur la médecine, dont le plus connu a pour titre: *l'Art de vivre en bonne santé*. Il mourut en 1579.

* BULLIARD (Pierre), botaniste, né dans le Barrois vers 1742, mort à Paris en 1793, réunit les talents de l'artiste à ceux de l'auteur, et apprit à graver sous Fr. Martinet. On estime de lui: sa *Flora parisiensis*, Paris, 1774, 6 vol. in-8°, rare; *Aviceptologie*, ib., 1796, in-12; *Herbier de la France*, ib., 1793; *Dictionnaire élémentaire de botanique*, revu par M. Richard de l'Institut, 1799 et 1802; *Histoire des plantes vénéneuses de la France*, ibid., 1788; *Histoire des champignons de la France*, 1791-1812, in-fol. Il fit lui-même le dessin et la gravure de tous ses ouvrages.

* BULLINGER (Henri), né en 1504 à Bremgarten en Suisse, mort à Zurich en 1575, résolut d'abord de se faire chartreux, mais ayant fréquenté les théologiens de Zurich, il changea de religion, devint zwinglien, combattit avec succès les anabaptistes et succéda à Zwingle comme premier pasteur de Zurich. Il fut un des auteurs de la confession helvétique et dressa avec Calvin le *formulaire* de 1549. Ses ouvrages imprimés forment 10 vol. in-fol., comprenant 80 *traités* de théologie. Son *Histoire des persécutions de l'église* a été traduite du latin en français, 1577, in-12.

* BULLINGER (J.-Balth.), né à Zurich en 1690, mort en 1764, professa l'histoire de la Suisse dans sa patrie. Il a donné une édition de la *Chronique de Zurich* de Bluntli, qu'il a continuée jusqu'en 1740.

* BULLINGER (J.-Balth.), peintre, né à Langnan, canton de Zurich, en 1713, apprit son art à Venise sous le célèbre Tiépolo, étudia ensuite les grands maitres d'Italie, et revint dans sa patrie pour se livrer entièrement à la peinture de paysage dans le genre flamand. Il gravait aussi à l'eau forte.

* BULLION (Cl. de), successeur de Bonelles, surintendant des finances et ministre d'état sous Louis XIII, mort en 1640, fut employé dans diverses négociations importantes sous le ministère de Richelieu. Le roi récompensa son zèle et ses services en le faisant garde-des-sceaux de ses ordres, et créa pour lui une nouvelle charge de président à mortier.

* BULLION (Noel de), parent du précédent, lui succéda dans la place de garde-des-sceaux, et mourut en 1670. — Son fils, Charles-Denis, était prévôt de Paris en 1685.

* BULLIOUD (Symphorien), né à Lyon en 1480, évêque de Glandève en 1508, de Bazas en 1520, et de Soissons en 1528, gouverneur de Milan sous Louis XII et grand-aumônier sous François Ier, mourut en 1553, après avoir assisté aux conciles de Pise et de Latran. Ce prélat, qui aimait les sciences et protégeait les savants, a publié: *Statuta synodalia* pour le diocèse de Soissons, Paris, 1532.

* BULLIOUD (Maurice), cousin du pré-

cédent, fut conseiller au parlement de Paris, doyen du chapitre de Saint-Marcel, et mourut en 1541 ; c'est à lui que Bened. Curtius dédia son *Commentaire* sur les *Arresta amorum*.

* BULLIOUD (Pierre), parent des précédents, procureur-général du parlement de Dombes, était très-versé dans les langues hébraïque, syriaque, grecque et latine, et mourut à Paris en 1593. Son ouvrage le plus connu est : *Fleur des explications anciennes et modernes sur les quatre évangiles*, Lyon, 1596, in-4°.

* BULLIOUD (Pierre), jésuite, fils du précédent, né en 1588 à Lyon, mort en 1661 dans la même ville, est auteur de *Notes sur la vie de saint Trivier;* d'une *Vie de Symphorien Bullioud,* assez curieuse, Lyon, 1645, in-4° ; *Lugdunum sacro-profanum,* ib., 1647. — Un autre Bullioud (Chevalier de), capitaine de carabiniers, né en 1741, mort à l'âge de 22 ans, s'illustra par une valeur héroïque dans la guerre de sept ans. On a de lui : *Voyage de sire Pierre en Dunois*, badinage en vers, Paris, 1763, in-12.

* BULLOCK (Henri), savant théologien, né dans le Berkshire en 1520, écrivit contre Luther, sous les auspices du cardinal Wolsey. Selon Érasme, avec lequel il avait une correspondance, c'était un savant helléniste. Il mourut en 1530. Ses principaux ouvrages sont : *De captivitate babylonicâ ; Epistolæ et orationes ; De serpentibus siticulosis*, etc.

* BULONDE (Henri), jésuite, prédicateur de la reine de France, mort à Dinan en 1772. Ses *Sermons* ont paru à Liége en 1770, 4 vol. in-12.

* BULOW (Fré.-Ern. de), né en 1736, abbé du couvent de Saint-Michel à Lunebourg et directeur de la Société d'agriculture de Zell, mort en 1802, rendit de grands services à la principauté de Lunebourg par ses soins pour l'agriculture et l'amélioration des salines. Il a laissé une mémoire en vénération pour ses vertus bienfaisantes.

* BULOW (Henri-Guill. de), né à Falkenberg en Prusse, entra d'abord au service, obtint une place dans un régiment lors de l'insurrection des Pays-Bas contre Joseph II en 1789, et revint à Berlin dès qu'elle fut apaisée. Son caractère inquiet et ambitieux lui fit parcourir successivement l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Amérique, sans pouvoir réussir en aucune manière. Enfin, étant devenu suspect à la police, il fut obligé de quitter la France et revint à Berlin, où il composa plusieurs ouvrages pour vivre. Ses *Considérations sur l'art militaire,* remplies de conséquences bizarres, ont été réfutées par le général Jomini. Tranchant de Laverne en a donné une traduction, Paris, 1803, in-8° ; ses autres ouvrages de stratégie et de tactique, peu estimés, ont été publiés à Berlin en 1804 et 1805. Mort en 1807 dans les prisons de Riga, où le conduisit l'extrême licence de ses écrits, dans lesquels il avait offensé la cour de Russie.

* BULOW (N.), ancien conseiller à la chancellerie de la cour de Brunswick, mort à Hambourg en 1810, âgé de 67 ans, fut un publiciste célèbre et a donné plusieurs ouvrages distingués, tant en histoire qu'en jurisprudence. — Un général prussien du même nom commandait un corps de l'armée coalisée dans la campagne de 1814 : l'année suivante il contribua, par son arrivée opportune sur le champ de bataille, à décider la journée de Waterloo. Il mourut en 1825.

* BULSTRODE (Rich.), auteur anglais du 17e siècle, d'abord avocat à Londres, prit ensuite les armes pour la défense de son roi et mérita le grade d'adjudant-général de l'armée royale ; après la restauration, Charles II l'envoya comme résident à Bruxelles, emploi qu'il garda sous Jacques II, dont il suivit la fortune en France. Il y composa des *traités* sur *la retraite*, *le bonheur*, *les femmes*, *la religion*, *l'éducation*, *la vieillesse*, etc., publiés par son fils, Londres, 1715, in-8°. Bulstrode vécut jusqu'à l'âge de 101 ans.

* BULTEAU (Louis), pieux et savant écrivain, né à Rouen en 1625, d'une famille distinguée dans la magistrature, mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1693, s'occupa spécialement de l'histoire monastique. Il publia en 1678, in-8°, celle de l'Orient ; il n'y date l'origine du monachisme que de saint Antoine, et prouve que les anciens moines avaient des prêtres parmi eux et des églises où ils se rassemblaient pour leurs prières communes : cette histoire est estimée ; il ne la conduisit que jusqu'au 7e siècle. Il donna, en 1684-1694, l'*Abrégé de l'histoire de saint Benoît et des moines d'Occident*, 2 vol. in-4°, d'après les actes, chroniques et chartres. La mort le surprit au moment où il mettait la dernière main à l'*Histoire du 10e siècle,* du même

ordre, qui est restée manuscrite et qu'il estimait plus que ses autres ouvrages. Doué d'une modestie tout évangélique, ce savant laborieux ne mit son nom à aucun de ses écrits.

* BULTEAU (CHARLES), frère du précédent, mort doyen des secrétaires du roi en 1710, âgé de 84 ans, est auteur d'un *traité* de la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne, Paris, 1674, in-4°.

* BULWER (JEAN), écrivain anglais, a laissé : *Traité sur l'instruction des sourds-muets*, Londres, 1648, in-8°; *Anthropometamorphosis*, où il décrit l'étonnante variété de l'habillement de l'espèce humaine, ibid., 1653; *Chironomia ou le langage de la main*, ib., 1644, in-8°.

* BULYOUZKI (MICHEL), philosophe, théologien, jurisconsulte, mathématicien, poète et musicien hongrois du 17e siècle, quitta sa patrie désolée par la guerre, pour se fixer en Allemagne, et devint recteur du collége de Dourlach. Il est l'inventeur d'un instrument de musique à clavier, dont il publia la description en allemand, Strasbourg, 1680, et auteur de *Hoenloici gymn. hodegus calendariographus*, et de *Speculum libr. polit. Justi Lipsii*, Dourlach, 1705.

* BUNAU (HENRI, comte de), né en 1607 à Weissenfels, mort dans le duché de Weimar en 1752, conseiller intime de l'électeur de Saxe, roi de Pologne (Auguste III), et de l'empereur Charles VII, fut un habile négociateur, protecteur éclairé des lettres, qu'il cultiva lui-même avec succès, et possesseur d'une magnifique bibliothèque. Il est surtout connu par son *Histoire des empereurs et de l'empire d'Allemagne, jusqu'à Conrad Ier*, inclusivement (918), Leipsig, 1728-43, 4 vol. in-4°.

* BUNCKEN (CHRISTIAN), médecin hambourgeois, directeur des bains d'Ems en Vétéravie, premier médecin du duc de Hesse-Darmstadt, mourut en 1659, après avoir professé quelque temps à Giessen. Il a laissé : *Speculum optimi et perfecti medici*, Giessen, 1651, in-4°.

* BUNDEREN ou BUNDÈRE (J.), dominicain, prédicateur et inquisiteur-général de la foi pour le diocèse de Tournay, né en 1481 à Gand, où il mourut en 1557, combattit avec ardeur les opinions des réformés. On a de lui : *Compendium rerum theologicarum*, Paris, 1577, in-8°; *Scutum fidei*, Anvers, 1574; traduction flamande, Gand, 1577, et autres ouvrages contre Luther.

* BUNEL (PIERRE), écrivain élégant pour son siècle, né à Toulouse en 1499, s'attacha au président du Faur, et faisait l'éducation de ses fils, lorsqu'il mourut dans un voyage d'Italie en 1546. Son principal ouvrage est un recueil de lettres publiées par H. Étienne, sous le titre d'*Epistolæ Ciceroniano stylo scriptæ*, 1581, in-8°, écrites avec une grande pureté et pleines d'intérêt. — Un autre BUNEL (Guillaume), qu'on croit père du précédent, fut un savant professeur de médecine dans l'université de Toulouse; il est auteur de plusieurs ouvrages de médecine en vers qu'il fit imprimer en 1513, sous le titre d'*OEuvre excellente*.

* BUNEL (JACOB), peintre du roi, né à Blois en 1558, exécuta avec Dubreuil la voûte de la petite galerie du Louvre brûlée en 1660, quatorze tableaux à fresque à Fontainebleau, et autres compositions pour les églises de Paris.

* BUNEMANN (J.-LUDOLPHE), directeur de l'école de Hanovre, né à Calbe en 1687, mort à Hanovre en 1759, est auteur de quelques ouvrages intéressants sur la bibliographie et l'imprimerie : *de Bibliothecis Mindensibus antiquis et novis*, Minden, 1719, *Notitia scriptorum editorum et ineditorum artem typographicam illustrantium*, Hanovre, 1740, etc.

* BUNNEY (EDMOND), théologien anglais, né en 1540, dans le comté de Buckingham, fut chapelain de l'archevêque Grindall qui le nomma recteur de Bolton-Percy. Mort en 1617. On a de lui, en anglais : *Précis de la religion chrétienne; Abrégé des institutions calvinistes; Sceptre de Juda; Couronnement de David; Traité contre les jésuites; La pierre angulaire, ou manière de prêcher*.

* BUNNIK (JEAN), peintre, né à Utrecht en 1654, élève de H. Zaftleven, et de l'école d'Italie, se fixa d'abord auprès du duc de Modène, et s'attacha ensuite à Guillaume III, qui lui fit décorer le château de Loo. Les Hollandais le regardent comme un bon paysagiste. Mort en 1717.

* BUNNIK (JACOB), frère et élève du précédent, peignit avec succès les batailles et surtout le paysage, mais n'égala point son maître. Mort en 1725.

* BUNO ou BUNON (JEAN), d'abord professeur d'histoire et de géographie, ensuite de théologie à Lunebourg, mort en 1697, se fit de son temps une grande réputation par sa méthode d'enseignement pour

laquelle il publia un grand nombre d'ouvrages oubliés aujourd'hui ; d'autres plus estimés sont : *Cluverii introductio in geographiam emendata*, Amsterdam, 1729; *Germania antiqua contracta,* du même Cluvier, Wolfenbuttel, 1663, in-4°; quelques écrits de politique et de jurisprudence, etc.

* BUNON (Robert), chirurgien dentiste de Paris et celui de *Mesdames* de France, né à Châlons-sur-Marne en 1702, mort en 1748, a laissé : *Dissertation sur le préjugé concernant les maux de dents qui surviennent aux femmes grosses*, Paris, 1741; *Essai sur les maladies des dents*, 1743; *Recueil raisonné de démonstrations faites à la Salpêtrière*, etc., ibid., 1746, in-12, etc.

* BUNOU (Philippe), jésuite, né à Rouen vers 1680, mort en 1739, professeur de théologie, et recteur du collége de Rennes ou de Nantes, a donné : un *Traité sur les baromètres*, Rouen, 1710; *Abrégé de géographie*, avec un *Dictionnaire géographique* français et latin, ibid., 1716, in-8°. Il cultiva aussi la poésie et a traduit plusieurs pièces latines du P. Commire.

* BUNTING (Henri), théologien luthérien, pasteur à Grunow et Goslar, né en 1545 à Hanovre, mort en 1606, dont on a : *De monetis et mensuris scripturæ sacræ*, Hermstadt, 1583, in-8°; *Itinerarium biblicum*, Magdebourg, 1718, in-4°; *Chronique du duché de Brunswick*, Lunebourg, 1722, etc.

* BUNYAN (Jean), écrivain populaire d'une secte de non-conformistes anglais, né en 1628, près de Bedford, d'un pauvre chaudronnier. Il continua le métier de son père jusqu'à ce que, les troubles d'Angleterre ayant éclaté, il se fit soldat dans l'armée du parlement. En 1655, il fut reçu membre de la congrégation des anabaptistes de Bedford, et se distingua tellement par son enthousiasme, qu'après la restauration il fut jugé comme promoteur de rassemblements séditieux, et condamné à un bannissement perpétuel. Cette sentence ne fut pas exécutée, mais il demeura douze ans et demi en prison, faisant des lacets pour vivre, lui, sa femme et ses enfants, prêchant et s'occupant de la composition de plusieurs ouvrages de piété, dont le plus connu est son *Voyage du pèlerin*, ouvrage allégorique, bizarre, mais très-célèbre en Angleterre, où il a eu plus de cinquante éditions. Il a été traduit en plusieurs langues, entre autres en français. En 1671, la congrégation de Bedford le choisit pour son pasteur, et l'évêque de Lincoln, Barlow, ayant obtenu son élargissement, il voyagea en Angleterre pour maintenir dans leur foi ses frères non-conformistes, ce qui le fit nommer *l'évêque Bunyan*. Il mourut en 1688.

* BUONACCORSI (Philippe), historien, né en Toscane dans le 15e siècle, fonda avec Pomponius-Lætus et d'autres savants une Académie dont les membres changèrent leurs noms en noms grecs et latins; il prit lui-même celui de *Callimachus*, auquel sa grande expérience des affaires fit ajouter le surnom d'*Experiens*, et fut appelé dans sa langue *Callimaco Esperiente*. Cette réunion de savants qui travestissaient ainsi leurs noms parut suspecte à Paul II, successeur de Pie II, sous lequel elle s'était formée; le nouveau pape la persécuta avec une grande vigueur. Callimaco parvint néanmoins à s'échapper, et se réfugia vers 1473 en Pologne, où il réussit à se concilier l'estime du roi Casimir III, qui le chargea de l'éducation de ses enfants, le fit son secrétaire, et lui confia successivement plusieurs négociations importantes à Constantinople, il jouit de la même faveur sous le règne de son fils Jean-Albert, et mourut à Cracovie en 1496. Nous citerons parmi ses ouvrages historiques, généralement estimés : *Attila*, ou *de Gestis Attilæ*, Haguenau, 1531, in-4°, puis inséré dans le recueil des historiens hongrois de Bonifinius; *Historia de rege Uladislao*, etc., Augsbourg, 1519 : Michel Bruto (*voyez* ce nom) en donna une édition sous un nouveau titre, et y joignit une *vie* de l'auteur. On a de lui en manuscrits une *Histoire* de ses voyages, des *Poésies* latines, etc.

* BUONACORSI. *Voyez* Perrin del Vago.

* BUONACOSSA (Hercule). *Voyez* Bonacossus.

* BUONAFEDE (P.-Appiano), philosophe et publiciste italien du 18e siècle, professeur de théologie à Naples, né en 1716 à Commachio dans le Ferrarais, mort à Rome en 1793, auteur de *Rittrati poetici, storici e critici di varj uomini di lettere*, Naples, 1745, in-8°; *Istoria della indole di ogni filosophia*, Venise, 1783, 7 vol. in-8°, et un grand nombre d'autres ouvrages de philosophie, de critique et d'histoire publiés à Lucques, Bologne et Venise, de 1740 à 1790.

* BUONAMICI (Lazarre), né à Bassano

en 1479, savant professeur d'éloquence grecque et latine dans l'université de Padoue, embrassait à la fois la philosophie, les mathématiques, les belles-lettres, la musique, et fut recherché de tous côtés pour la profondeur et l'étendue de ses connaissances. Mort à Padoue en 1552. On a de lui : *Carmina*, Venise, 1572; *Concetti della lingua latina*, ibid., 1562.

* BUONAMICI (François), médecin florentin du 16e siècle, a publié : *De motu*, Florence, 1591; *De alimento*, ibid., 1603; *Discorsi poetici in difesa d'Aristotile*, ibid., 1597.

* BUONAMICI (Philippe), écrivain, né à Lucques en 1705, fut secrétaire des brefs de Clément XIV, et agent de sa république près du saint-siége. Mort en 1780. Ses principaux ouvrages sont : *De claris pontificalium epistolarum scriptoribus*, 1753; *Vie d'Innocent XI*, 1776; ses autres écrits en latin et en italien, en prose et en vers, ont été imprimés avec ceux de son frère à Lucques, 1784, 4 vol. in-4o.

* BUONAMICI (Castruccio), l'un des plus élégants écrivains latins du 18e siècle, naquit à Lucques en 1710. N'ayant pas réussi dans la carrière ecclésiastique, il entra au service du roi de Naples qui, appréciant son mérite, l'éleva au poste de commissaire extraordinaire d'artillerie et trésorier de la ville de Barlette. Les deux ouvrages qui lui ont fait sa grande réputation pour la beauté et l'élégance du style, et la force et la profondeur des pensées, sont : *De rebus ad Velitras gestis commentarius*, Leyde, Lucques, 1746, traduit en italien; *Commentarii de Bello Italico*, Leyde (Gênes), 1750-51. Ses autres productions en prose et en vers se trouvent dans l'édition ci-dessus citée de Lucques, 1784. Il mourut en 1761.

* BUONANNI (Jacques), noble syracusain, duc de Montalbano, mort en 1636, publia en 1624, in-4o, les antiquités de sa patrie sous le titre de *Syracusa illustrata*, ouvrage curieux réimprimé à Palerme, en 1617, par les soins de François Buonanni, duc de Montalbano, duc de Milan.

* BUONANNI (Philippe). *Voyez* Bonanni.

* BUONAPARTE. *Voyez* BONAPARTE.

* BUONARROTI. *Voyez* Michel-Ange.

* BUONARROTI (Michel-Ange), *le Jeune*, neveu du grand Michel-Ange, né à Florence en 1558, des Académies florentines et de la Crusca, fit construire dans sa maison une superbe galerie à la gloire de son oncle sur les dessins de Pietro de Cortone, protégea et cultiva avec un zèle constant l'étude des belles-lettres et des antiquités de sa patrie, jusqu'à sa mort arrivée en 1646. Les ouvrages qui l'ont fait connaître comme littérateur sont : deux comédies intitulées *la Tancia* et *la Fiera*, Florence, 1726, in-folio; deux pièces mythologiques : *Il Giudizio di Paride*; *Il Natale d'Ercole*, ibid., 1605, 1608. On lui doit aussi l'édition des poésies de *Michel-Ange*, ibid., 1623, in-4o.

* BUONARROTI (Phil.), de la famille des précédents, savant antiquaire et sénateur de Florence, sa patrie, mort en 1733, est auteur des *Observations sur une médaille du cardinal Carpegna*, Rome, 1698, estimées; d'une autre sur *les Fragments d'un vase antique trouvé dans le cimetière de Rome*, Florence, 1716, etc.

* BUONCONSIGLIO (Jean), né à Vienne vers 1460, un des plus anciens peintres de l'école vénitienne, élève de Bellini, travailla beaucoup pour Venise et Vicence, où l'on voit de lui une *Madona* d'une grande beauté. Il excellait surtout dans la perspective.

* BUONDELMONTE ou BUONDELMONTI, gentilhomme de Florence au 13e siècle, célèbre par sa mort, qui fut, dans sa patrie, le prélude des rixes entre les deux factions connues sous le nom de *guelfes* et de *gibelins* : les premiers étaient pour le pape, les autres pour l'empereur. Depuis un siècle, déjà l'Allemagne avait été le théâtre de leurs guerres. Quoique attaché au premier de ces partis, Buondelmonte allait épouser, vers 1215, la fille d'un Amidei, dévoué aux gibelins, lorsqu'il s'éprit des charmes d'une demoiselle Donati, dont la famille était attachée aux guelfes, et la prit pour épouse, rompant ainsi l'alliance entamée avec les Amidei. Ceux-ci ne pouvaient manquer de trouver parmi leurs partisans quelques vengeurs de cette offense commune; et bientôt un parti de gibelins, à la tête desquels était Lambertini, assaillit et massacra Buondelmonte, dont le meurtre fut, sinon l'origine de la guerre qui se prolongea pendant trente-trois ans, du moins le prétexte du premier combat que se livrèrent, dans l'enceinte même de Florence, les partisans des deux factions.

* BUONDELMONTI (Joseph-Marie), né à Florence en 1713, mort en 1757, était

de la famille du précédent. La plupart des écrivains de son temps parlent de lui avec les plus grands éloges, et ne vantent pas moins l'excellence de son caractère et de ses mœurs que l'étendue de son savoir. Il a laissé des *Discours* et des *Poésies* insérées dans divers recueils.

* BUONFIGLI (Jos.-Constant), chevalier sicilien, fut attaché au service d'Espagne, puis se retira pour se livrer à l'étude des lettres et de l'histoire. Il mourut vers 1613. On a de lui: *Parte prima e seconda dell' historia Siciliana*, jusqu'à la mort de Philippe II, Messine, 1613 : la troisième partie parut la même année; *Messina, città nobilis, descritta in otto lib.*, Venise, 1606, in-4°, traduit en latin, etc.

* BUONFIGLI (Onuphre), premier médecin du roi de Pologne, était originaire de Livourne. Il a publié à Cracovie, en 1720, *de Plicâ polonicâ*.

* BUONGIORNO (Ferdinand), jurisconsulte sicilien du 16e siècle, a laissé un grand nombre de décisions qui se trouvent réunies dans divers *Recueils*, entre autres, les *Conciliorum VIII decisiva*, insérés dans celui de Pierre de Lune.

* BUONGIOVANNI (Thomas), dominicain de Palerme, au 14e siècle, professa avec succès la philosophie et la théologie dans les couvents de son ordre. On ne connaît de lui qu'une dissertation intitulée: *de Rerum proprietate*, estimée de son temps.

* BUONINCONTRO (Laurent), né en 1411, d'une famille de Toscane, s'adonna à l'étude des mathématiques, de l'astronomie, de la poésie et de l'histoire. Après avoir quitté le service, il se rendit auprès du roi Alphonse Ier, à Naples, où il professa avec succès l'astronomie de Manilius, ensuite à Florence et à Rome, où il mourut. On a de lui : *Comment. in C. Manilii astronomicon*, Florence, 1484; *Rerum naturalium et divinarum, lib. III*, Bâle, 1540, in-4°; *de Ortu regum neapolit.*, jusqu'en 1414, imprimé dans les *Deliciæ erudit.*, Florence, 1740, in-8°.

* BUONMATTEI (Benoît), grammairien italien de l'Académie de la Crusca, né à Florence en 1581, entra dans les ordres en 1608, fut successivement bibliothécaire et secrétaire intendant du cardinal Giustiniani, curé près de Trévise, professeur de langue toscane à Florence, et recteur du collége de Pise. Il mourut en 1647 dans sa patrie. Le plus estimé des ouvrages de ce laborieux et infatigable écrivain est sa grammaire *della lingua toscana*, réimprimée avec des notes de A.-M. Salvini, Florence, 1714, in-4°.

* BUONO, architecte et sculpteur du 12e siècle, éleva le fameux *campanile* de Saint-Marc, l'église de Saint-André à Pise, le castel Capuano à Naples, et autres monuments considérables, etc.

* BUONO (Barthél.), aussi architecte et sculpteur, né à Bergame, mort en 1529, bâtit l'église de Saint-Roch à Venise en 1495. On lui doit aussi plusieurs statues estimées.

* BUONO (Paul del), machiniste, né à Florence en 1625, s'appliqua aux mathématiques et fut célèbre par son génie inventif qu'il exerça principalement à étendre les découvertes que Galilée, son maître, avait faites dans l'hydrostatique. L'empereur Léopold l'appela à Vienne pour y être président de la monnaie, et il y mourut à l'âge de 37 ans.

* BUONO (Candido del), frère du précédent, né en 1618, et mort en 1670, s'occupa aussi de physique et inventa quelques instruments pour cette science.

* BUONTALENTI (Bernard). *Voyez* Bontalenti.

* BUONTEMPI (G.-A.-Angélini). *Voyez* Bontempi.

* BUPALUS, célèbre architecte et sculpteur de Chio dans le 6e siècle avant Jésus-Christ. Ayant représenté Hipponax sous une figure ridicule, le poète lança contre lui une satire si mordante, qu'il se pendit de désespoir. Pline met en doute ce fait.

* BUQUET (César), meunier de l'hôpital-général de Paris, a rendu d'importants services pour le perfectionnement des moutures. On lui doit : *Manuel du charpentier des moulins et du meunier*, 1775; *Traité de la conservation des grains*, 1783.

* BURANI (François), peintre de Reggio, né en 1648, dont on a des tableaux dans le goût de ceux de l'Espagnolet.

* BURCH (Adrien VAN DER), d'une famille distinguée de Flandre, était, en 1572, greffier de la cour à Utrecht, et fut forcé, ainsi que son frère, par la faction Leicester, de quitter cette ville. Il fut se réfugier à Leyde et ne retourna que vers 1600 dans sa patrie, où il mourut en 1606. Il protégeait et cultivait les lettres, et réussit assez bien dans la poésie latine sacrée : *Pii lusus*, *Pii amores*, *Solatia*, etc.,

sont les titres de quelques-unes de ses productions. On lui doit une édition avec des notes du poëme de B.-A. Collatius : *de Excidio hierosolymitano*, Anvers, 1586, in-8°.

* BURCH (LAMBERT VAN DER), frère du précédent, né à Malines en 1542, était doyen du chapitre de Sainte-Marie, et mourut à Utrecht en 1617. Il a donné un ouvrage historique sur la Savoie, sous ce titre : *Sabaudorum ducum principumque hist.*, Anvers, 1609; *une Histoire de l'origine de l'église de Sainte-Marie à Utrecht; Preces rhytmicæ*, etc.

* BURCHARD (Saint), premier évêque de Wurtzbourg, convertit les Germains, et rendit d'importants services à Pepin, roi de France. Mort en 752.

* BURCHARD, canoniste du 12e siècle, précepteur de Conrad-le-Salique, et évêque de Worms en 1108, se signala par ses immenses charités et une vie exemplaire ; il fut un des plus savants prélats de son temps. Il est surtout célèbre dans l'histoire de l'église par un recueil de canons intitulé : *Magnum volumen canonum*, en 20 livres, Cologne, 1548, in-fol.

* BURCHARD, évêque d'Halberstadt, fameux dans le 11e siècle par l'acharnement avec lequel il combattit Henri IV, à qui il devait sa fortune. Il prit les armes, se mit en rébellion ouverte contre lui et se souilla par d'affreuses cruautés. Il périt les armes à la main vers 1080.

* BURCHARD, abbé d'Ursperg, maison de Prémontrés et de Schussenriedt, passe généralement pour l'auteur de la *Chronique d'Ursperg*, qui contient l'histoire de l'empereur Fréderic Ier, dit Barberousse, et des princes de sa maison. Mort en 1226.

* BURCHARD (JEAN), évêque de Città di Castello, mort en 1505, est auteur du *Journal* ou *Diarium* d'Alexandre VI, ouvrage curieux publié par Eccard à Leipsig, 1732, dans le tome 2 de ses *Scriptores medii ævi.*

* BURCHELATI (BARTHÉLEMY), médecin, philosophe et littérateur italien, né à Trévise en 1548, mort en 1632, fonda l'Académie *de' Cospiranti*, en 1585. Il a laissé plusieurs ouvrages latins et italiens en prose et en vers imprimés par lui, et dont Mazzuchelli fait mention (*Scritt. ital.*, vol. 2, page 4). —Son fils, J.-B., mort en 1598 à la fleur de l'âge, s'était adonné au droit et à la poésie, et faisait concevoir les plus grandes espérances.

* BURCHIELLO (DOMINIQUE), poëte bizarre et obscur de Florence où il était barbier, mort à Rome en 1448, a laissé un recueil de poésies qui offrent un singulier mélange d'élégance de style et d'un sens presque toujours inintelligible. Il est peut-être le seul écrivain cité comme autorité qui ne soit pas compris. La meilleure édition de ses *OEuvres* sans commentaires est de Florence, 1568, et avec des notes de Venise, 1556, in-8°.

* BURCKHARD (JACQUES), né à Bâle en 1642, professa le droit à Sedan, à Herborn et à Bâle, et mourut en 1720. Il a publié quelques *Dissertations* de jurisprudence, telles que : *De modernâ juris germani facie ; De exemptionibus imperii ; de Tutelâ*, etc.

* BURCKHARD (FRANÇ.), conseiller-intendant et chancelier de l'électeur de Cologne, mort en 1584. Il est auteur d'un ouvrage qui fit beaucoup de bruit dans son temps, intitulé : *de Autonomiâ*, ou du *Libre état des croyances diverses*, Munich, 1602.

* BURCKHARD (J.-HENRI), botaniste et antiquaire allemand. Le catalogue de sa bibliothèque, publié à Helmstadt en 1743, prouve ses connaissances variées, ainsi que sa *Lettre* latine à Leibnitz, publiée en 1762, in-12, qui annonce de la profondeur, un esprit d'observation très-rare, et où il indique le premier la division sexuelle des plantes.

* BURCKHARD (JACQUES), savant distingué, bibliothécaire et conseiller du duc de Brunswick, mort à Wolfenbuttel en 1753, s'appliqua à l'étude des antiquités et des médailles. Ses principaux ouvrages sont : *De linguæ latinæ in Germaniâ per XVII sæcula fatis*, 1721 ; *Histor. biblioth. Wolfenbuttell.*, 1744-45, in-4°; *Musæi Burckhardiani tom.* 1 *et* 2, 1750, etc.

* BURCKHARDT (JEAN-CHARLES), savant astronome, né à Leipsig en 1773, mort en juin 1825, étudia les mathématiques dès son enfance; la lecture des ouvrages de notre célèbre astronome Lalande décida sa vocation. Une lunette qu'il trouva chez son père servit à ses premières observations, et il se livra avec ardeur aux calculs, surtout aux éclipses du soleil et de certaines étoiles pour la détermination des longitudes géographiques. Il étudia presque

toutes les langues vivantes de l'Europe, pour se trouver en état de lire les ouvrages de tous les astronomes modernes. Entré en relation avec le baron de Zach, ce seigneur savant le reçut dans son observatoire du mont *Seeberg* près de Gotha. C'est là que le jeune astronome eut la facilité de connaître tous les instruments de l'astronomie moderne et de s'en servir. Après un séjour de deux ans au Seeberg, Burckhardt eut le désir de voyager et de connaître plus particulièrement les savants étrangers, surtout les Français. M. de Zach le recommanda vivement à Lalande qui l'accueillit avec empressement, le logea chez lui, et le traita à l'égal de son neveu Le Français Lalande. Ses importants travaux et les vives démarches de son digne patron lui firent obtenir, en 1799, des lettres de naturalisation en France, où déjà il avait été nommé astronome adjoint du bureau des longitudes. L'année suivante, Burckhardt obtint de l'Institut (classe des sciences physiques et mathématiques), le prix d'astronomie qui avait pour sujet, cette année, la théorie de la comète de 1770. Son *Mémoire* a été imprimé dans les Mémoires de l'Institut, année 1806. Cette même année, il fut reçu membre de la classe des sciences physiques et mathématiques, section d'astronomie. A la mort de Lalande, il accepta l'observatoire de l'école militaire, et fut nommé en 1818 membre du bureau des longitudes. On a de lui : *Methodus combinatorio-analytica evolvendis fractionum continuarum valoribus maximè idonea*, Leipsig, 1794, in-4°; *la Mécanique céleste* de Laplace, traduite en allemand, Berlin, 1801-1802, 2 vol. in-4°; *Tables de la lune*, insérées dans les *Tables astronomiques*, publiées en 1812 par le bureau des longitudes, Paris, in-4°; *Tables des diviseurs pour tous les nombres du deuxième million*, etc., etc., Paris, 1814, in-4°; *Tables des nombres premiers et des diviseurs du troisième million*, etc., etc., ib., 1816, in-4° : *les Éphémérides* du baron de Zach contiennent plusieurs articles d'un grand intérêt du savant Burckhardt.

* BURE ou BUROEUS (André), né en 1571, le père de la géographie en Suède, membre du département de la guerre et chef du cadastre, dressa par ordre de Charles IX une carte générale de tout le royaume, et créa une nouvelle géographie du Nord. Il avait déjà publié ses *Tabula regni Sueciæ*, 1626; et *Descriptio Sueciæ*, 1630; et se disposait à publier séparément chaque carte des provinces de Suède, lorsqu'il mourut en 1646.

* BURE (Jean), né en 1568, bibliothécaire du roi de Suède et antiquaire du royaume, mort en 1652. Parmi ses nombreux ouvrages d'antiquités du nord, nous citerons : *Runa Ransioms, hoc est, Elementa runica*, etc., 1599; *Libellus alphabetarius runicus*, 1608; *Specimen linguæ scantzianæ*, 1636; *Runa redux*, etc., 1636, etc.

* BURE (Olaus-Engelbert), médecin suédois du 17e siècle, s'appliqua aux mathématiques. On lui doit la description d'un instrument de son invention sous le titre de : *Arithmetici instrumentalis Abacus*, etc., Helmstadt, 1609.

BUREAUCRATIE. (*Administration.*) Ce mot est de création moderne : la révolution, en détruisant et en réédifiant, a souvent trouvé le dictionnaire trop pauvre pour qualifier ses ruines et ses constructions : quelques-unes étaient tout imprévues; elles faisaient phénomènes en histoire, en politique, en administration; et il a fallu, dès lors, recourir à des mots nouveaux, pour pourvoir à l'expression de nécessités nouvelles.

Quand le monstre féodal était debout ; quand les provinces se gouvernaient elles-mêmes selon des lois et des coutumes diverses, payaient leurs impôts à forfait par la main d'un traitant; enfin, quand les rois, étrangers dans leur propre royaume, affermaient, pour ainsi dire, les revenus et le pouvoir, l'administration centrale était passive, ignorante, faible. Le grand nombre d'agents nécessaires à la marche du gouvernement, n'étaient pas ses créatures directes : ils appartenaient à quelques privilégiés qui achetaient les charges et l'autorité. La révolution a conduit le gouvernement à se ressaisir partout de cette action directe, et elle a ouvert, sur tous les points, des contrôles à cet immense personnel d'agents et d'employés que dissimulait autrefois le système de fermage et d'entreprise. Ce changement fut un spectacle fort étrange et une terrible violence faite aux vieilles habitudes, aux routines administratives. Il était simple cependant, et, pour le rendre palpable par une comparaison tirée des coutumes domestiques, c'était un propriétaire qui, mécontent de ses fermiers, résilie les baux qu'il a passés avec eux, et se décide à faire valoir par lui-même.

Les gouvernements qui se succédèrent, disposant d'un si nombreux personnel et le bouleversant sans cesse au gré de leurs intérêts du moment, présentèrent aux attentions un mouvement jusqu'alors inconnu. On s'empressa de le qualifier, et le mot de *bureaucratie* prit naissance. On le forma du mot français *bureau*, et du mot grec *κράτος*, *force*, *puissance*. Il signifie donc originairement *la puissance des bureaux*; ce qui, dans le nouveau système d'administration directe, n'exprime pas autre chose que *l'autorité administrative*, puisque les employés dont se composent les bureaux du gouvernement sont les agents au moyen desquels il exerce son autorité.

Mais les esprits, long-temps accoutumés à ne trouver le pouvoir qu'aux mains d'un petit nombre d'hommes qui en héritaient de père en fils, ont vu apparaître avec effroi ces peuplades d'employés que dissimulait l'ancien ordre de choses. Les nombreuses promotions, les destitutions et les violences, que les gouvernements établis ou renversés faisaient subir à ce personnel, frappaient de déconsidération le nouveau mode d'administration. L'opinion qu'il avait pour but d'entretenir des armées de salariés, vendus aux intérêts d'un pouvoir éphémère, devint dominante, et le mot de *bureaucratie*, dégénérant de sa signification, n'a plus voulu dire et n'exprime plus aujourd'hui que la surabondance des emplois, le luxe des places, l'abus des sinécures, et la dangereuse centralisation du pouvoir en des mains qui le font servir à des vues personnelles de fortune et d'ambition.

Nous traiterons de la *bureaucratie*, prise dans sa véritable signification, sous les trois rapports par lesquels elle affecte la chose publique; nous la considérerons: 1° comme moyen de finance; 2° comme système d'administration; 3° comme abus.

I. *Comme moyen de finance*. Dans les gouvernements absolus et dans les États fédératifs, la *bureaucratie* est inconnue et doit l'être.

Là où règne le despotisme, là où le souverain n'a qu'à dire *je veux*, il serait inutile d'étudier les ressources de l'État et de calculer les résistances. Sous cette espèce de gouvernement, l'administration s'épargne la peine de recenser les populations, de cadastrer les propriétés; elle ne s'informe pas si telle partie du sol est commerciale ou telle autre agricole. Elle veut de l'argent et des hommes: elle les demande sans autre règle, sans autre discrétion que ses besoins: que faut-il à une pareille administration? des ordonnances, des gendarmes et des garnisaires. A la place des chiffres, des comptes rendus, des discussions publiques et de la liberté de la presse, elle met la volonté et l'arbitraire: le *veto* et le bon plaisir y tiennent lieu de responsabilité. On sent bien que, sous un gouvernement despotique, la *bureaucratie* serait un hors-d'œuvre, car le véritable objet de la *bureaucratie* est de proportionner les besoins aux ressources, d'augmenter celles-ci, de réduire ceux-là, et d'en tenir, ouverts et à jour, des comptes courants où l'expérience et l'opinion cherchent incessamment des balances à l'avantage de la chose publique.

Dans les États fédératifs, la *bureaucratie* est également sans application. Chaque circonscription a son administration particulière, ses règles et ses priviléges propres. Les grandes questions politiques sont seules rapportées au centre. Chacune des localités de la fédération s'administre, pour ainsi dire, en famille; mais là il n'y a pas de souverain, pas de cour à entretenir, point d'armée, point de sinécures. Les moindres impôts suffisent aux besoins, et chacun, dans la petite sphère où ils se manifestent, est à même, sans l'effort de la *bureaucratie*, de les connaître et de les apprécier aussi exactement que les ressources appelées à y pourvoir.

Telle n'est pas la situation nouvelle où sont placés les grands États qui, héritant, comme la France, d'anciennes charges et de vieilles aristocraties, viennent tout à coup se mettre sous la protection du régime constitutionnel; là, il faut suffire aux arrérages d'une dette publique croissante, au luxe d'une liste civile, à de lourds arriérés créés par de grandes adversités publiques, aux nécessités d'un culte qui sacrifie aux pratiques extérieures; là, il faut entretenir une armée permanente, fournir aux pompes des ambassadeurs, à des pensions civiles, à des pensions militaires; il faut enfin prélever annuellement sur la population le terrible impôt d'un milliard.

De cette énormité de l'impôt et des formes constitutionnelles qui en protègent la perception, naît inévitablement ce qu'on appelle *bureaucratie*, c'est-à-dire la puissance de l'administration. Pour que l'administration exerce la puissance d'un milliard,

il faut qu'elle ait de l'autorité et du nombre ; de l'autorité, pour faire exécuter ses lois fiscales ; du nombre, pour tenir ses comptes courants ouverts sur tous les points, et en présenter en tout temps les situations aux discussions et aux controverses publiques.

En considérant la *bureaucratie* de ce point d'élévation, nous sommes à même de signaler sur-le-champ la déplorable erreur des hommes d'État qui s'élèvent chaque jour contre son invasion, et qui, dans les emportements de leurs fougueuses déclamations, font retentir la tribune et gémir la presse d'anathèmes contre ce qu'ils nomment *bataillons d'employés* et *armées de commis*. Ce texte est devenu à la mode; il est un des lieux communs de l'éloquence parlementaire. Elle ne voit partout que la *bureaucratie;* c'est un adversaire qu'elle a résolu de poursuivre et de terrasser ; elle appelle à son secours, contre le monstre, le glaive de la réforme et le canon de la destitution. Mais l'éloquence parlementaire ne s'aperçoit pas qu'elle est le don Quichotte de ce combat à mort, comme les pauvres commis en sont les moulins à vent. Si l'éloquence parlementaire veut réduire la *bureaucratie,* c'est au milliard d'impositions qu'elle doit s'attaquer, parce que le recouvrement d'un milliard exige impérieusement la *bureaucratie*. Qu'elle cesse donc de prendre l'effet pour la cause ; le gouvernement constitutionnel qui réduit ses impôts, réduit nécessairement sa *bureaucratie*.

Les exemples que nous allons donner peuvent s'appliquer à tous les grands États qui sont en possession de l'action administrative directe.

C'est sans doute pour pourvoir aux nécessités dont nous avons parlé, qu'ont été inventés ou maintenus des droits de timbre et d'enregistrement qui produisent 120 millions, et des droits sur les sels qui donnent 50 millions. C'est sans doute aussi pour pourvoir à ces mêmes nécessités qu'ont été créés les droits sur les loteries et les jeux, qui donnent 12 millions ; les droits sur les boissons, les voitures publiques, les cartes, le monopole des tabacs et la taxe sur les poudres, qui produisent 204 millions.

Examinons sous quel formidable aspect se produit la *bureaucratie,* dont l'action et les plumes amènent au trésor les 500 millions environ dépendants de cette multitude de droits.

Nous trouverons à l'enregistrement deux mille cinq cents receveurs à remise, escortés d'un personnel de huit cents directeurs, inspecteurs-généraux, inspecteurs particuliers, vérificateurs, premiers commis; aux douanes, une armée d'environ vingt-sept mille hommes où les douaniers figurant pour vingt-quatre mille, il faut compter environ trois mille inspecteurs ou directeurs, commis de direction, receveurs principaux, vérificateurs, commis aux expéditions et aux recettes ; enfin, aux contributions indirectes, un personnel de seize mille employés, la plupart receveurs à pied ou à cheval, commis aux écritures ou contrôleurs. Voilà bien, en effet, cinquante mille bureaucrates qui consomment une grande partie des revenus: est-ce pourtant à leur zèle, à leur activité, que doit s'en prendre le véritable homme d'État, le publiciste, le réformateur ? Point du tout, il doit, ce nous semble, rechercher quelles sont les dépenses générales qu'il est possible d'atténuer ; examiner si l'on peut créer une force militaire sans payer annuellement 200 millions; si l'on peut suffire aux dépenses ecclésiastiques à moins de 30 millions, à la police générale sans en dépenser dix ; si l'on peut réduire la dette publique, l'amortissement, les dépenses dites *imprévues* ou *secrètes ?* Alors il demandera avec force, avec véhémence, la suppression d'une grande partie des contributions indirectes, l'abolition des monopoles, des jeux et des loteries; voilà comme diminuera la *bureaucratie ;* voilà comme disparaîtront une foule de directeurs, inspecteurs, contrôleurs et receveurs, laborieusement appliqués aujourd'hui à tirer de la poche des contribuables les deniers indispensables à ce que vous appelez *les dépenses générales de l'État*. Autrement, reconnaissons qu'il y a contre-sens à déclamer contre de malheureux agents qui, sous mille formes et mille noms différents, travaillent, pour trois francs par jour, à faire venir au trésor les monceaux d'or que vous répartissez entre la force, le luxe, la fainéantise et les folles prodigalités. Vous les voulez ? veuillez aussi la *bureaucratie*.

Si les hommes d'État qui s'obstinent à prendre ainsi l'effet pour la cause, cherchent simplement de misérables économies dans le resserrement du personnel, si leurs vues ne s'élèvent pas par delà la question de savoir comment on pourrait recouvrer un milliard avec quarante-cinq mille bureau-

crates, au lieu de cinquante mille, c'est là un résultat qui paraît peu digne de l'importance du sujet. Nul doute que cette question ne puisse être résolue par l'affirmative, car il suffira pour cela de réformer et de destituer; mais il serait préalablement utile d'examiner si le service n'en souffrira pas, si cette extrême activité, cette prestesse que l'on admire dans le recouvrement des impôts, n'éprouveront pas quelque ralentissement; il serait humain d'examiner aussi jusqu'à quel point un gouvernement, dont la munificence entretient de pompeuses sinécures qu'on se garde bien de comprendre dans ce qu'on appelle *bureaucratie*, doit chercher d'ignominieuses économies dans la suppression de quelques employés. Dans ce cas, il serait bien d'ajouter à toutes les taxes déjà créées une autre taxe dont un gouvernement voisin a donné l'exemple: nous voulons parler de la taxe des pauvres, car l'État doit du pain à l'employé qu'il réduit à la mendicité; mais on sent que la question de réduction de la *bureaucratie* n'est pas du tout là: cinq mille employés de plus ou de moins donneraient une économie de cinq millions sur un milliard; cela peut-il être pris en considération? Non, à moins qu'aux sueurs populaires qui les produisent, on ne veuille ajouter encore les larmes de cinq mille familles.

Un autre moyen de dissimuler la *bureaucratie*, ce mal nécessaire des gouvernements qui ne subsistent que par l'énormité de l'impôt, c'est l'*entreprise* qui, réduisant à l'unité, pour chaque service, les agents mis en rapport avec l'administration, masque la foule de sous-employés que ceux-ci salarient. Ceci est une fraude, une déception qui sert bien, si l'on veut, à cacher le mal, mais qui l'augmente au lieu d'y porter remède. L'entreprise se fait par voie d'adjudication: elle attribue à quiconque offre les meilleures conditions, l'exploitation entière d'une branche quelconque de finances, de fournitures ou d'administration. L'entrepreneur se substitue alors à l'action directe du gouvernement, et, au dessous de la limite des prix et des conditions qu'il a souscrites, ne lui doit aucune espèce de comptes; cet entrepreneur est libre d'employer le nombre de sous-agents qu'il juge nécessaire d'abord à ses intérêts et ensuite à son service. Il est évident que, par ces marchés, le gouvernement semble réduire la *bureaucratie* à sa plus simple expression. Nous croyons inutile d'insister sur ce que ce moyen présente, dans ce but, d'illusoire et de factice. Tel est cependant l'effet des déclamations récentes contre la *bureaucratie* qu'il a conduit à quelques essais de ce genre. Il faut les déplorer, parce qu'ils sont tout au plus du ressort des gouvernements despotiques qui n'ont aucun compte à rendre, parce qu'ils livrent la fortune publique à d'avides spéculateurs, renouvellent le scandale des fermiers-généraux, mettent la population et les emplois à la solde d'une poignée d'individus; enfin parce qu'ils désaccoutument l'administration de cette vigilance et de cette vertu investigatrice qui justifie son existence et son action.

II. *Comme système d'administration.* Un grand nombre de publicistes et d'hommes d'État, sans attaquer la multiplicité des agents, ni le colosse des dépenses ou de l'impôt, s'élèvent contre la *bureaucratie* considérée comme *centralisation.* L'administration organisée telle qu'elle est, disent-ils, maintient à l'État servilement passif et obéissant toutes les autorités locales. La commune, l'arrondissement, le département ne peuvent s'imposer un sou, vendre ou acheter une portion de terrain, tracer un chemin vicinal, réparer la toiture d'une église, sans une ordonnance royale ou un arrêté du ministre. Le conseil municipal est presidé par le maire qui doit compte de tous les actes de la mairie au sous-préfet, comme celui-ci le doit au préfet; les conseils d'arrondissement et de département, engagés dans les mêmes liens, n'ont que le droit d'observations et de propositions, et tout est soumis au bon plaisir des ministres qui empêche ou permet. Cet état de choses, disent-ils, est déconsidérant, établit le siége du pouvoir absolu dans la capitale, le place aux mains de sept ministres ignorants des vœux et des besoins des localités. Agrandissez, disent-ils, les circonscriptions, diminuez le nombre des administrateurs, mais déléguez-leur une portion de ce pouvoir que vous ne sauriez exercer de si loin avec connaissance de cause; abandonnez-leur le soin de gérer une partie de l'impôt, d'entretenir leurs routes, de régler leurs octrois, de fournir au recrutement, de gouverner avec quelque indépendance les intérêts communaux. Alors crouleront vos cent préfets, vos cinq cents sous-préfets, vos cent receveurs-généraux, vos cinq cents receveurs d'arrondisse-

ments, etc. Au lieu de quatre mille commis au centre, vous n'en aurez plus que mille. Tout sera simplifié, décompliqué : la province reprendra son rang légitime, et la capitale renoncera à ses usurpations.

Ces vues sont celles des hommes d'État qui déclament contre ce qu'ils appellent la centralisation ou quelquefois la *bureaucratie*.

Il le faut avouer : reproduire de pareilles vues et former des vœux pour leur application, c'est méconnaître les seuls bienfaits que l'on doive à la révolution, c'est désavouer le gouvernement constitutionnel et les premiers principes qui le régissent. Au Roi seul appartient la puissance exécutive; il l'exerce par des ministres responsables, et la responsabilité ne permet pas la dispersion des pouvoirs; elle exige, elle commande la centralisation.

Les anciennes provinces ont été effacées de la carte de l'Europe; elles n'étaient que des réunions successives faites aux domaines de la couronne, soit par héritage, soit par conquête. Le hasard de ces héritages et de ces conquêtes n'avait admis aucune limite naturelle entre ces provinces. La couronne respectant leurs coutumes, leurs vieilles lois, leur vieille administration et leur circonscription, elles étaient demeurées inégales en étendue, en population et en priviléges. Voilà en quel état la France nous était arrivée à la fin du dix-huitième siècle. Elle ne formait pas une patrie, un royaume; elle était une agglomération de plusieurs petits États, placés aventureusement les uns à côté des autres, sans liaison, sans unité. La révolution, consacrée en cela par la Charte, a fait une France nouvelle, ayant une division homogène de territoire en harmonie avec les besoins locaux, une même organisation judiciaire, une même organisation administrative, les mêmes lois civiles, les mêmes lois criminelles, le même système d'impositions; la France nouvelle présente enfin l'imposant spectacle de trente millions d'âmes ne formant qu'une seule classe de citoyens gouvernés par une même loi, un même règlement, un même ordre, sous un seul administrateur qui est le Roi.

Et c'est là ce qu'il faudrait défaire dans le but de disperser le pouvoir et de supprimer quelques commis! C'est perdre de vue que les états provinciaux ont tous été remplacés par une chambre des communes, chargée de porter au centre les vœux des localités; c'est perdre de vue que la circonscription nouvelle a creusé des habitudes profondes, et d'autant plus enracinées, qu'elles ont été moulées sur une division plus naturelle des territoires et des populations; c'est perdre de vue le bienfait de l'égalité civile, judiciaire, criminelle et administrative, attendu que les anciennes délimitations ne manqueraient pas d'appeler, de toute la force des souvenirs, leurs anciennes coutumes et leurs anciens priviléges, à l'appui de cette portion de pouvoir exécutif dont vous demandez que la couronne se dessaisisse à leur profit.

La centralisation, loin d'être un inconvénient, est un avantage du gouvernement constitutionnel. Tous les actes, tous les comptes, toutes les délibérations doivent aboutir au centre, parce qu'ils forment la base des bonnes lois, des lois uniformes dont la proposition appartient au chef de l'État et la sanction aux deux chambres. Il ne faut donc pas demander le rétablissement des états provinciaux, des duchés souverains, des roitelets de province, arlequinade administrative qui faisait des provinces riches, des provinces pauvres, des provinces obéissantes, des provinces réfractaires; qui jetait toutes les charges d'un côté, et toutes les franchises de l'autre. Ce qu'il faut demander avec ce que nous avons, ce sont des élections libres, un droit de pétition plus énergique, la liberté de la presse, et, par dessus tout, la responsabilité des ministres et de leurs agents : sous la protection de ces garanties, la centralisation, ou, si l'on veut, la *bureaucratie* prise dans sa véritable signification, est une nécessité, un complément du gouvernement constitutionnel.

III. *Comme abus.* Ainsi que toutes les choses bonnes en soi, la *bureaucratie* a ses abus et ses excès; ils naissent ordinairement de l'absence des garanties que nous venons de rappeler. Quand les ministres, chargés de poser la limite de la *bureaucratie,* ne sont pas responsables ou qu'ils échappent à cette responsabilité, ils s'appliquent à ériger la *bureaucratie* en moyen de corruption; c'est là un signe certain que le gouvernement arbitraire ne se couvre des formes constitutionnelles que comme d'un masque; la *bureaucratie* devient une des plaies de l'État. Sous le prétexte d'utilité, de prospérité publique, les ministres tiennent manufacture de places qu'ils distribuent à leurs créatures. Il s'agit alors de

payer les services de l'intrigue, de la délation et de la servilité ; de donner des récompenses à quiconque a vendu sa voix ou négocié celle des autres. Ce pillage des deniers de l'État, organisé sous des dénominations officielles, est ouvert, non-seulement aux agents directs du système de vénalité adopté par les ministres, mais il est encore étendu aux parents et aux amis, autorisés, par brevet, à faire le sac du trésor. Dans cette situation, le gouvernement constitutionnel qui n'est plus qu'une hypocrisie politique, devient plus funeste aux administrés que le pouvoir absolu. L'argent et les places sont les thermomètres des consciences et des dévouements. Il n'y a plus dans le gouvernement qu'une seule question importante, celle d'obtenir le budget, d'où l'on fait dépendre toutes les existences publiques et toutes les notabilités.

Quand le gouvernement, dit constitutionnel, est dégénéré jusqu'à cet état de corruption, la *bureaucratie* devient sa plus active auxiliaire ; d'un trait de plume elle dédouble une administration pour en faire jaillir de nouveaux directeurs et de nouveaux administrateurs ; elle trouve, dans de faux semblants d'améliorations, des considérants pour créer des inspecteurs, des contrôleurs, des vérificateurs, et mille autres employés auxquels les noms ne manquent jamais.

Cette fabrique de places amène dans l'administration une maladie qu'il importe de qualifier, et que nous appellerons *maladie de la paperasse*. Quelques agents, appliqués à masquer leur inutilité, cherchent à se créer un travail factice ; ils tournent leurs méditations et celles de sous-ordres vers des superfluités qui embarrassent et ralentissent tous les mouvements. Ils prennent pour point de départ le paragraphe d'un vieux réglement ou d'une vieille instruction, ou quelque article d'une loi tombée en désuétude ; c'est là le quartier-général où ils forment leur plan de campagne. Une circulaire, lancée sur tous les points, demande, au nom du ministre, des renseignements qui iront s'ensevelir dans la poussière des cartons ; on fournit aux sous-agents de département le modèle des états à dresser, des contrôles à faire parvenir ; le nombre des colonnes y est infini. Le retard de ces envois donne lieu à des lettres itératives, à des lettres de rappel. Arrivent-ils ? ils donnent lieu à des accusés de réception, à des félicitations, à des menaces ; les bureaux de l'administration sont encombrés de papiers qui n'ont profité ou ne profiteront qu'aux fabriques d'Annonay et de Hollande. Leur destinée est d'aller compléter l'invasion des archives du ministère, après la suppression de la sinécure qui a donné naissance à leur monstrueuse inutilité.

Ce qui est favorable au développement de cette maladie de l'administration, c'est qu'elle enferme, dans son immense domaine, une foule de questions où le *pour* et le *contre*, séparés par des lignes extrêmement ténues, ouvrent à la discussion une carrière sans bornes ; il n'y a souvent d'autre bonne raison décisive ou déterminante en matière administrative que la volonté. Quelque multipliés que soient les réglements et les instructions, on peut, dans une multitude de cas, dire *oui* ou *non*, sans que la législation en soit violée ou contrainte. C'est dans cette partie vague de l'administration que les champions de la controverse et les écrivassiers se donnent rendez-vous ; ils y bâtissent des comités, des commissions dont ils se font nommer les présidents ; d'un souffle ils créent des rapporteurs qui rédigent de graves mémoires sur des abstractions, pour l'exécution desquelles on nomme des commis ; et on institue des bureaux, en vertu de la même nécessité qui avait fait nommer des directeurs et des administrateurs.

En résumé, la *bureaucratie*, entendue dans sa véritable acception, est inséparable d'un gouvernement qui doit compte à la nation de ses actes et de l'emploi des contributions. Si la *bureaucratie* reçoit un accroissement exagéré, ce n'est point contre elle que l'homme d'État doit s'élever, mais bien contre l'excès des dépenses ou de l'impôt qui donne inévitablement naissance à la multitude des agents. Le réformateur ne craindra ni l'excès des dépenses ou de l'impôt, ni l'abus de la *bureaucratie*, si les principes qui découlent des garanties constitutionnelles sont en vigueur ; la présence de ces excès surgira toujours à la faveur du droit de pétition, de l'indépendance des élections et de la liberté de la presse. La *bureaucratie*, considérée comme centralisation, n'est pas moins nécessaire à la marche du gouvernement constitutionnel ; c'est par elle qu'il maintient toutes les égalités devant la loi ; par elle qu'il recueille et coordonne les éléments des bons réglements, les

germes de toutes les améliorations ; c'est encore par elle qu'il parvient à faire de l'État un tout homogène, une patrie où les intérêts sont communs. L'abus du pouvoir, au centre, a pour contrepoids la responsabilité des ministres et de ses agents ; si cette garantie manque à la chose publique, ce n'est point à la *bureaucratie* que le réformateur doit s'en prendre ; enfin, la *bureaucratie* a, comme toutes choses, ses excès propres et sa surabondance. Nous croyons avoir indiqué quelle était l'origine du mal, et à quelle source il conviendrait d'en chercher le remède. J.-G.-Y.

* BUREAUX DE PUSY (Jean-Xavier), savant ingénieur, né en Franche-Comté en 1750, fut député à l'Assemblée constituante, s'y fit remarquer par sa modération, et rédigea d'excellents rapports sur la situation des places de guerre. Injustement accusé de trahison avec le général Lafayette, il fut enfermé dans la forteresse d'Olmutz jusqu'en 1797, que Bonaparte l'en délivra en vertu du traité de Campo-Formio. S'étant embarqué pour Philadelphie, il y exécuta un plan de défense de la côte de New-York, revint en France au 18 brumaire, et fut nommé préfet à Moulins, Lyon et Gênes, où il avait fait d'utiles réformes, lorsqu'il mourut en 1806, vivement regretté de ses administrés.

* BURELL (lady), dame anglaise du 18e siècle, auteur de quelques productions lyriques qui décèlent peu de vigueur de style, mais où parfois on rencontre du pathétique et quelque vivacité d'imagination. Elle s'est principalement exercée à des traductions libres et imitations. Ses *Poésies* ont paru en 1793.

* BURETTE (Pierre), fils d'un chirurgien habile, qui cultiva aussi la musique avec de grands succès, naquit à Paris en 1665. La faiblesse de la santé du jeune Burette ne permettant pas à ses parents de l'envoyer au collége, sa seule étude fut d'abord la musique; et dès l'âge de huit ans il parut à la cour de Louis XIV, exécutant sur une petite épinette des morceaux que son père accompagnait avec la harpe. Ses progrès dans cet art furent tellement rapides, qu'à dix ans il donnait des leçons de clavecin, et pouvait à peine suffire au nombre des écoliers que la vogue lui amenait. Employant une partie du produit de ces leçons à acheter des livres, le jeune virtuose ne tarda pas étendre le cercle de ses connaissances ; il apprit le latin, le grec, et obtint de ses parents, à force de prières, la permission d'étudier la médecine. Il avait 18 ans quand, pour la première fois, il parut sur les bancs ; mais, apportant à l'étude une rare persévérance, il obtint successivement le baccalauréat, la licence, et fut reçu docteur régent dans sa vingt-cinquième année. C'est alors qu'il embrassa l'étude des langues orientales ; plusieurs de celles de l'Europe lui étaient familières. Nommé, en 1698, premier professeur en matière médicale, il composa sur ce sujet un *Traité* qui réunit les suffrages de tous ses confrères, puis il réduisit en tables les *Éléments de botanique* de Tournefort, travail dont se servit dans la suite l'auteur même de cet ouvrage; enfin professeur de chirurgie latine, le cours qu'il dicta fut adopté par ses successeurs. Devenu censeur royal sous les auspices de l'abbé Bignon, les portes de l'Académie des inscriptions lui furent ouvertes en 1705 ; il eut d'abord le titre d'associé ; mais en 1718 il en devint pensionnaire ; c'est dans ce temps qu'il fut chargé de la recherche des livres d'histoire naturelle et de médecine pour la bibliothèque du roi, dont son protecteur avait été créé garde. Le *Journal des savants*, qui le compta au nombre de ses rédacteurs peu de temps après son entrée à l'Académie, et auquel il coopéra pendant trente-trois ans, contient de lui des *Extraits* et autres pièces qu'on évalue à 8 vol. in-4°. Les productions dont il enrichit les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions ne sont pas moins nombreuses; elles se composent en grande partie de *Dissertations* sur la gymnastique et l'harmonie chez les anciens, sur le rhythme et les gammes de leur musique, *etc.* Burette mourut en 1747, laissant une riche bibliothèque, dont il ordonna, par son testament, la vente en détail, afin que chacun pût profiter de ses longues et pénibles recherches.

* BURG (Adrien VAN DER), peintre, né à Dordrecht en 1693, élève d'Arnold Houbraken, se rendit habile dans le portrait et dans le genre de tableaux dits de chevalet. Les siens sont d'un fini précieux. Le Musée royal n'en possède qu'un seul. Mort en 1733.

* BURG (Jean-Fréd.), théologien allemand, né à Breslau en 1689, mort en 1766, a laissé : *Elementa oratoria ex antiq. et recent. delecta*, Breslau, 1736, in-8°; traduits

en russe, et adoptés dans les écoles de Russie ; *Institutiones theologiæ theticæ*, ibid., 1766 ; un *Recueil de Sermons*, Breslau, 1750-56.

* BURGER (Godefroi-Aug.), poète allemand, né dans la principauté d'Halberstadt en 1748, s'appliqua de bonne heure à l'étude de la poésie, et n'eut point d'autre but dans ses études. Né avec beaucoup d'imagination et de sensibilité, il excella surtout dans le genre qu'il appelait *épico-lyrique*, s'essaya à la vérité dans tous les genres, mais ne réussit éminemment que dans la romance et la chanson. Des malheurs domestiques que lui attirèrent ses passions ardentes et l'imprudence de sa conduite nuisirent à son génie, qui s'éteignit avant l'âge, et le réduisirent enfin à un dénuement absolu qui le conduisit au tombeau en 1794. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle de M. Charles Reinhart, Gottingue, 4 vol., 1796-98. Les pièces les plus estimées sont, le morceau intitulé : *Mænnerkeuschheit* (*Chasteté de l'homme*); *la Léonore*, romance, traduite en anglais, en danois, en français, etc. ; *le Cantique des cantiques; Hymne* à la louange de Melly, sa deuxième femme ; une excellente traduction de *Macbeth* de Shakespeare, etc. Il a été l'éditeur de l'*Almanach des Muses* de Gottingue de 1779 à 94. — Sa troisième femme s'est montrée digne de lui par son goût pour la poésie. Sa pièce du *Badinage d'une mère*, insérée dans un recueil littéraire de 1780, prouve son talent poétique.

* BURGERMEISTER (Jean-Étienne), jurisconsulte allemand, né en 1663, mort en 1722, fut conseiller impérial de l'empereur Charles VI. Ses principaux ouvrages sont : *Corps de droit de la noblesse de l'empereur*, Ulm, 1717, in-4o ; *Corps de droit public et privé de l'Allemagne*, Ulm, 1717 ; *Bibliotheca equestris*, ibid., 1720. — Son fils Wolfgang-Paul, né en 1692, mort en 1756, se distingua dans la même carrière. On a de lui : *Collatio capitulationum Cæsarearum post pacem Westphaliensem*, Tubinge, 1718 ; *Libera Wormatia pressa suspirans*, 1739, in-fol.

* BURGERSDYK (François), né à Delft en 1590, professeur de philosophie à l'université de Leyde, a laissé des *Abrégés de physique, de morale et de logique*, imprimés vers 1630.

* BURGES (Corneille), théologien puritain, né au comté de Sommerset, était chapelain du roi Charles Ier, lorsqu'entraîné par les désastres de la guerre civile, il se réunit au parti presbytérien, et partagea avec lui les dépouilles de l'église ; mais on les lui fit rendre à la restauration. Mort en 1665. Ses *Sermons* ont été imprimés.

* BURGGRAVE (J.-Ernest), médecin du 17e siècle, né dans le Palatinat, partageait la doctrine de Paracelse. Nous ne citerons de ses nombreux ouvrages que les plus importants : *De acidulis Swalbacensibus epistola*, Francfort, 1631 ; *Introductio in vitalem philosophiam*, etc., ibid., 1643, etc.

* BURGGRAVE (J.-Philippe), médecin, né à Darmstadt en 1701, mort à Francfort en 1775, exerça successivement sa profession dans ces deux villes. On a de lui : *Lexicon medicum universale*, Francfort, 1733, in-fol., qui ne contient que les lettres A et B ; *De existentiâ spirituum nervosorum*, ibid., 1725 ; *De aere, aquis, et locis urbis Francof. ad Mænum commentatio*, ibid., 1751, in-8o ; *De indole vermiculorum spermaticorum*, etc.

* BURGH (Jacques), écrivain écossais, né à Madderty dans le comté de Perth en 1714, fut successivement dans le commerce, correcteur d'imprimerie à Londres, et maître d'école dans le comté de Buckingham ; c'est là qu'il publia le pamphlet intitulé : *Britain's remembrancer*, qui eut cinq éditions. En 1746, il fonda une école à Stoke-Newington, qu'il dirigea 19 ans avec succès, et se retira ensuite à Islington, où il mourut en 1775. Il a écrit : *Dignité de la nature humaine*, 2 vol. in-8o ; *L'art de la parole*, in-8o ; *Crito, or essays on various subjets ; Recherches politiques*, 3 vol. in-8o ; *Avis aux buveurs de liqueurs fortes ; Hymne au Créateur ; Direction des jeunes personnes*.

* BURGH (Guill.), membre du parlement anglais, né en Irlande en 1741, se fit un nom par ses *Réfutations*, imprimées à York en 1778, en faveur de l'église anglicane contre les unitaires qui attaquaient le dogme de la trinité ; on lui doit aussi le *Commentaire* et les *Notes* du *Jardin anglais* de Mason, 1761, in-4o. Mort en 1808 à York, où il avait presque passé toute sa vie.

* BURGHO (Hubert de), comte de Kent, descendant d'un frère utérin de Guillaume-le-Conquérant. Il servit le roi Jean de ses armes et de ses conseils avec une fidélité et

un courage inébranlables que ne méritait pas un tel tyran, et ne se démentit point au milieu des orages politiques et de la révolte des barons qui appelèrent à leur secours un prince français, depuis Louis VIII. Tant de services reçurent d'abord les récompenses qu'ils méritaient : il épousa la sœur du roi d'Écosse, fut nommé grand-justicier; et il ne lui manquait de la royauté que le titre, lorsqu'une exécrable persécution dirigée par l'évêque de Winchester, prélat ambitieux et jaloux de sa puissance, vint le plonger dans une suite de maux, et mettre sa vie dans le plus grand danger, jusqu'à ce que son roi, désabusé et reconnaissant la malice de ses ennemis, le réhabilita dans ses biens et ses charges à sa cour, où il mourut saintement vers 1235.

* BURGHO (Guill.-Fitz-Adelm de), cousin germain du précédent, fut loin de lui ressembler; il était haut-shérif sous Richard Ier. Il porta le fer et la flamme en Irlande, et y commit d'affreux ravages, se révoltant contre son roi, et sacrifiant à son ambition les droits les plus sacrés; il périt enfin d'une maladie effroyable au milieu de ses brigandages.

* BURGHO (Richard de), fils du précédent, fut son digne émule, et le surpassa encore en audace; brava les ordres de Henri II, et dépouilla entièrement de leurs domaines les O'Connor, dont son père avait commencé la ruine. Il mourut en 1243 à son arrivée à Bordeaux, où il venait braver en face le roi Henri.

* BURGHO (Walter de), réunit sur sa tête les domaines de Connacie et d'Ultonie, dont il avait épousé l'héritière, et surpassa encore en rapines et en cruautés ses ancêtres, et chassa une troisième fois les O'Connor; mais il succomba enfin, vaincu par Aodh O'Connor en 1271.

* BURGHO (Guill. de), dernier comte d'Ultonie et dernier rejeton de cette branche. Il était parvenu au plus haut degré de puissance, avait épousé Mathilde Plantagenet, arrière-petite-fille de Henri III, et se rendait à Dublin lorsqu'il fut assassiné à 21 ans au milieu de ses parents, à l'instigation d'une autre branche de la même famille; cette mort fut vengée par un massacre de plus de trois cents personnes, et fut une source d'affreuses représailles, ce qui n'empêcha pas cette famille ambitieuse, divisée en Mac Williams, Mac David, etc., de rester pendant deux siècles souveraine de leurs principautés irlandaises de Clanricard.

* BURGKMAIR (Hans ou Jean), peintre et graveur, né à Augsbourg en 1474, élève d'Albert Durer, s'est surtout fait un nom par ses gravures en bois, genre dans lequel il égala son maître. On cite de lui soixante-dix-huit pièces détachées : *L'empereur Maximilien Ier à cheval; saint George à cheval; le Martyre de saint Sébastien*, etc. Il a eu la plus grande part à quatre collections de gravures en bois sur *le Triomphe de Maximilien*, et autres sujets historiques, exécutés avec une rare perfection sur ses propres dessins et ceux d'A. Durer. Mort vers 1550.

* BURGIUS (Jean), né à Colata-Girone en Sicile, fut d'abord médecin dans sa patrie, prit ensuite l'habit ecclésiastique et devint évêque de Sipponto en 1449, et archevêque de Palerme en 1467. Mort en 1468. On lui attribue un manuscrit intitulé : *Secreta verissima ad varios morbos curandos.*

* BURGOS (Alphonse de). *Voyez* Abner, rabbin.

* BURGOS (Antoine), né à Salamanque, référendaire à Rome de l'une et l'autre signature, professeur de droit canon à Bologne et signataire de grâce sous Léon X, Adrien VI, Clément VII, mourut en 1525. Il a écrit sur le texte de plusieurs *décrétales*, Venise et Lyon, 1575.

* BURGOS (Alphonse), médecin de l'inquisition, docteur de l'université d'Alcala, exerça à Cordoue au 17e siècle.

* BURGOS (Jean), médecin espagnol, a composé : *De pupillâ oculi*, in-8°.

* BURGOYNE (Jean), général anglais, fils naturel de lord Bingley, était conseiller privé et membre du parlement, lorsqu'il fut chargé du commandement d'une armée envoyée contre le congrès américain. Il débuta, en 1777, par une proclamation où il offrait le pardon aux insurgés, mais les menaçait des plus grands châtiments s'ils persistaient dans leur résistance, remporta ensuite un léger avantage, poursuivit imprudemment l'ennemi sans s'assurer des communications et des subsistances, et fut réduit à capituler à Saratoga, ce qui décida la France à reconnaître l'indépendance de l'Amérique. De retour en Angleterre, Burgoyne y fut mal accueilli par le roi, et fut obligé de renoncer à son traitement. Plus fait pour les rôles de courtisan et de bel esprit que pour celui de général d'armée il

partagea son temps entre la cour et la société des gens de lettres. Mort en 1792. Il a laissé quelques *pièces de vers* et des *comédies* médiocres.

* BURGSDORF (Ernest-Frédéric de), ingénieur prussien du 17e siècle, est auteur d'une *Méthode nouvelle de fortifications*, Ulm, 1682; *Le plus sûr boulevard d'un État,* Nuremberg, 1687.

* BURGSDORF (Conrad de), né en 1595, mort en 1652, organisa le premier des troupes réglées en Prusse au commencement du 17e siècle.

* BURGSDORF (Frédéric-Auguste-Louis de), naturaliste, né à Leipsig en 1747, grand-maître des forêts de la marche de Brandebourg, de l'Académie des sciences de Berlin, où il professa les sciences forestières, et où il mourut en 1802, est auteur d'ouvrages allemands sur les forêts et l'économie rurale, tous classiques en Allemagne: *Essai d'une histoire complète des natures de bois les plus avantageuses*, Berlin, 1787; *Manuel du forestier,* Berlin et Leipsig, 1788; *Introduction à l'histoire de la dendrologie*, ib., 1800, etc.

* BURGUNDIO ou BORGONDIO (Horace), jésuite, né en 1679 à Brescia, se consacra à l'enseignement des lettres et des mathématiques, fut bibliothécaire du Musée Kircher et recteur du collége romain. Mort en 1741. On lui doit quelques poésies latines, et un grand nombre d'opuscules mathématiques : *Mapparum constructio in planis sphæram tangentibus,* Rome, 1718; *Telescopium Geodeticum*, ib., 1728; *De computo ecclesiastico,* 1723; *Constructionum anatomicarum theoria et praxis; De situ telluris*, 1725; *De circuli dimensione*, 1726; *Constructio calendarii Gregoriani*, 1729; *De maris æstu*, 1731; *Hypothesis planetarum elliptica*, 1732; *De coherentiâ calculi astron. cum æquationibus Gregorianis,* 1734, in-4o; six *poëmes latins* dont les quatre premiers ont été imprimés à Rome, 1721. Le P. Boscovich fut son élève.

* BURGUNDIUS ou BOURGOIGNE (Nicolas), né à Enghien le 29 septembre 1586, professa le droit civil à Ingolstadt, et devint conseiller et historiographe du duc de Bavière. L'empereur Ferdinand II l'honora des mêmes titres, en y ajoutant celui de comte Palatin. Après douze ans de séjour en Bavière, il revint dans les Pays-Bas, pour occuper une place de conseiller au conseil souverain de Brabant, en 1639. Ses principaux ouvrages sont : *Ad consuetudines Flandriæ tractatus,* Anvers, 1621, in-12; Leyde, 1634, in-16; Arnhem, 1670, in-12; *Historia Belgica*, Ingolstadt, 1629, in-4o, 1633, in-12; Hall, 1708 : Burgundius a eu entre les mains les *Mémoires* des présidents Viglius et Tisnacq, et toute la correspondance de Philippe II et de Marguerite de Parme. Son histoire, qui se termine à l'arrivée du duc d'Albe, est donc de la plus grande importance. L'auteur est exact et se montre désintéressé : les portraits qu'il trace des grands hommes sont vrais. C'est dans cet ouvrage qu'on peut trouver la cause de la révolution du 16e siècle, et qu'on peut étudier le caractère des comtes d'Egmond, de Horn et du prince d'Orange; *Historia Bavarica*, Ingolstadt, 1636, in-4o; Amsterdam, 1645, in-4o; Helmstadt, 1705, in-4o.

* BURGUNDIUS (Antoine), né à Bruges en 1594, mort en 1657, a composé : *Linguæ vitia et remedia emblematicè expressa,* Anvers, 1631, in-16.

* BURGUNDIUS (Antoine-François), neveu du précédent, né à Gand en 1632, embrassa la profession religieuse dans la compagnie des jésuites. Il mourut dans sa patrie le 14 avril 1676. On lui attribue : *Praxis solida, et per ecclesiam communissima remittendi et retinendi peccata,* Mayence, 1675, in-12.

* BURIDAN (Jean), recteur de l'université de Paris. En 1345, elle le députa pour demander à Philippe de Valois l'exemption de la gabelle qu'elle ne put obtenir; il fut envoyé à Rome pour y défendre ses intérêts. Il est moins connu par ses *Commentaires sur Aristote*, Paris, 1518, in-fol., que par son sophisme de l'âne. Il supposait un de ces animaux, également pressé de la faim et de la soif, entre une mesure d'avoine et un seau d'eau, faisant une égale impression sur ses organes, et demandait: Que fera cet âne ? Si on lui répondait : il demeurera immobile. Donc, concluait-il, il mourra de faim et de soif. — Si un autre répliquait : cet âne ne sera pas assez âne pour se laisser mourir. Donc, concluait-il, il se tournera d'un côté plutôt que d'un autre, donc il a le libre arbitre. Ce sophisme embarrassa les dialecticiens de son temps, et son âne est devenu fameux dans les écoles. Il légua, en 1358, à la nation de Picardie une maison qui a long-temps porté son nom. On croit que cette date est celle de sa mort.

* BURIDAN (Jean-Baptiste), professeur de droit à Reims, où il mourut en 1633,

est auteur d'un *Commentaire sur la Coutume de Vermandois et sur celle de Reims.*

* BURIGNY (Jean LÉVESQUE de), né à Reims en 1692, vint à Paris en 1713, avec Champeaux et Lévesque de Pouilly, ses deux frères; travaillant de concert, lisant ensemble, ils se partagèrent l'universalité des connaissances humaines, et passèrent ainsi plusieurs années. Burigny, le plus robuste des trois, était le bibliothécaire et le secrétaire de cette espèce d'académie, et le résultat de leurs travaux communs fut une sorte d'encyclopédie manuscrite en 12 gros volumes in-fol., qui lui fournirent les matériaux de la plupart de ses ouvrages. Il alla en Hollande vers 1717, s'y lia avec Saint-Hyacinthe, et rédigea une grande partie du journal intitulé *l'Europe savante :* son *Traité de l'Autorité du Pape* parut à La Haye en 1720, 4 vol. in-12. Ce fut vers cette époque qu'il composa le fameux *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, imprimé plus tard sous le nom de Fréret. En 1756, sa réputation lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions; il lut un grand nombre de Mémoires dans les séances de ce corps littéraire. A la connaissance des langues hébraïque, grecque et latine, il joignait celle de l'histoire ancienne et moderne, de la philosophie, de la théologie. Sa mémoire était prodigieuse, mais il ne mettait point assez de chaleur et de concision dans ses écrits. La *Vie de Grotius*, celle d'*Érasme*, celle de *Bossuet*, sont le fruit de ses travaux, c'est-à-dire qu'il a pris la peine de recueillir différentes pièces qui peuvent servir de matériaux à ceux qui voudront traiter les mêmes sujets d'une manière intéressante. Il n'a pas mieux réussi dans *l'Histoire de la philosophie païenne*, ni dans celle *des Révolutions de Constantinople*, ni dans *l'Histoire générale de Sicile*, ouvrages qui attendent une plume mieux exercée et plus piquante. Ce doyen de la littérature française mourut en 1785, âgé de 94 ans.

BURIN. (*Technologie.*) Barre d'acier trempée, à laquelle on donne des dimensions et des formes différentes, suivant les arts auxquels on la destine.

L'acception la plus usitée est celle qui désigne l'outil qu'on emploie pour graver sur cuivre; dans ce cas, le *burin* est une petite barre quadrangulaire d'environ douze centimètres de longueur, avec un manche très-court en bois, ressemblant à la moitié d'une pomme d'api; l'angle qui pose sur la planche se nomme le *ventre* du burin, et le bout auquel on donne le nom de *nez* est taillé en biseau, et présente une pointe plus ou moins aiguë.

Cet outil étant celui qui sert le plus dans la gravure, on emploie l'expression, gravure au burin, pour la distinguer de la gravure sur bois et des autres manières de graver sur cuivre, à l'eau forte, en mezzo-tinto, au lavis, au pointillé, et dans le genre du crayon. On dit figurément, un *burin brillant*, un *burin doux*, pour vanter la manière de graver d'un maître.

Un *burin*, avec quelques légères différences, est employé sous le nom d'*onglettes* par les graveurs de médailles; on lui donne dans d'autres circonstances le nom d'*échoppe;* et alors le *ventre* en est aplati, et le *nez* présente une pointe moins aiguë qui forme des tailles plus larges, sans pour cela être plus profondes.

Des *burins* d'une autre forme sont employés par les serruriers, pour couper le fer à froid; ce sont de petits *fermoirs* ou ciseaux à deux biseaux, qui ne sont point emmanchés dans du bois comme ceux des menuisiers.

Dans la marine, on donne le nom de *burin* à une espèce de ciseau rainé par le bout, dont se servent les *calfats* pour faire entrer de force l'étoupe dont on remplit les intervalles qui se trouvent entre les planches dont est formé le bordage du vaisseau.

Les carriers se servent aussi d'un *burin* qui est une longue barre d'acier pointue, avec laquelle ils font dans le grès des trous de cinquante à soixante centimètres de profondeur; on les remplit ensuite de poudre, à laquelle on met le feu, afin de faire détacher de grandes masses.

Enfin les dentistes ont aussi, pour nettoyer les dents, de petits outils auxquels on donne le nom de *burins*. D...E.

* BURKE (Edmond), né à Dublin le 1er janvier 1730, était fils d'un célèbre avocat protestant. On croit qu'il termina ses études au collége des jésuites de Saint-Omer; cette circonstance et celle de son mariage avec une catholique l'ont fait plus d'une fois soupçonner, en Angleterre, d'attachement pour cette religion. Arrivé à Londres en 1753, il s'y fit bientôt remarquer comme avocat et surtout comme littérateur. Il avait

déjà publié quelques ouvrages politiques, entre autres sous le nom de Bolingbroke : un *Coup d'œil sur les maux qu'a produits la civilisation*, traduit en français en 1776, sous le titre d'*Apologie de la société naturelle*, in-8°, lorsque son *Essai sur le sublime et le beau*, qui parut en 1757, fixa l'attention de plusieurs personnages illustres, et fut utile à sa fortune. Nous avons deux traductions françaises de cet ouvrage, la dernière par Lagentie de Lavaisse, 1803, in-8°. Il développa bientôt sur un plus noble théâtre ses talents d'orateur et d'homme d'état ; ayant été nommé représentant du bourg de Wendover, et secrétaire du marquis de Rockingham, premier lord de la trésorerie, ses discours au parlement firent admirer son éloquence et la profondeur de ses vues politiques ; aussi, malgré la modération de ses principes, les wighs de Bristol l'élurent en 1774, et ses justes réclamations contre les impôts lui acquirent la faveur de ses commettants. Il occupa successivement plusieurs emplois importants, suivit les chances du ministère, et éleva au plus haut degré sa réputation parlementaire. La perte d'un fils qu'il chérissait avança la fin de sa carrière dans la soixante-huitième année de son âge, en 1797. Ses *Réflexions sur la révolution française*, traduites en français par Dupont, sont également célèbres en France et en Angleterre. Burke, ami d'une sage liberté, semble avoir pressenti tous les maux de notre révolution. Il a écrit aussi divers ouvrages de littérature et de politique, souvent réimprimés et traduits en français. Robert Bisset a publié sa *Vie* à Londres, 1798-1800. On a publié en 1823 un ouvrage intitulé : *Essai sur la vie et les ouvrages de Burke*.

* BURKHARD ou BURCARD (JEAN-BALTHAZAR), né à Bâle en 1710, mort vers 1779, savant orientaliste, fils de Jérôme Burkhard, professa la théologie dans sa patrie. On a de lui : *Dissertatio de Judæis corruptionis Veteris Testamenti falsò insimulatis*, etc., Bâle, 1732, in-4° ; *Oratio de criminibus Josepho patriarchæ à Morgano impactis*, ib., 1746.

* BURKITT (GUILL.), théologien anglais et vicaire de Bedham au comté d'Essex, né dans celui de Suffolk en 1650, mort en 1703, est auteur d'une *Exposition pratique du Nouveau-Testament*, assez répandue en Angleterre.

* BURLAMAQUI (FABRICE), savant bibliographe, né en 1626 à Genève, fut pasteur de l'église italienne de cette ville en 1653. Mort en 1693. On a de lui : *Synopsis theologiæ*, Genève, 1678, in-4°.

* BURLAMAQUI (JEAN-JACQUES), naquit dans le mois de juillet 1694 à Genève, où il professa ensuite le droit avec beaucoup d'éclat. Le prince de Hesse-Cassel, son disciple, l'emmena avec lui dans ses états en 1734, et le retint auprès de lui pendant quelques années. De retour à Genève, Burlamaqui fut nommé conseiller-d'état. Il mourut dans le mois d'avril 1748. Les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont ceux intitulés : *Principes du droit naturel et politique*, Genève, 1763, in-4°, et 1764, 3 vol. in-12 ; *Principes du droit naturel et des gens*, Yverdun, 1766-68, 8 vol. in-8°, publiés avec des notes de Félice ; *Éléments du droit naturel*, Lausanne, 1774.

* BURLE DE CURBAN (BALTHAZAR de), né à Sisteron en 1701, mort en 1774. On lui doit une *Dissertation* sur le vrai nom de famille de la maison de Bourbon, 1762, in-4° ; et l'édition d'un grand recueil intitulé : *Science du gouvernement*, 8 vol. in-4°.

* BURLEIG (ANNE), comtesse d'Oxford, morte à Greenwich en 1588, cultivait la poésie, ainsi que Édouard Vère, comte d'Oxford, son mari. On ne connaît d'elle que quatre *sonnets élégiaques* insérés dans l'*European magazine*.

BURLESQUE. (*Littérature*.) On appelle burlesque, en littérature, un genre de composition destiné à faire rire, et où l'on n'emploie que des pensées et des expressions bouffonnes, facétieuses, extravagantes, et souvent basses et triviales. Le genre burlesque, comme le genre précieux, a eu la vogue pendant quelque temps. Il a été employé surtout dans la parodie. Scarron y excellait en vers et en prose ; ce cul-de-jatte philosophe était un rieur déterminé, il prenait tout du côté plaisant, même ses infirmités et ses souffrances. Ses ouvrages étaient remplis d'esprit, et cachaient, sous les apparences de la folie, beaucoup de sens et de raison. Il a produit dans son temps une foule de mauvais imitateurs, qui ont fini par décrier, à force de mauvais goût et de grossièreté, le genre que sa fine malice avait mis à la mode. Le siècle de Louis XIV, si fécond en beaux génies et en ouvrages sublimes, ne le fut pas moins en esprits extravagants et en productions ridicules. Le factum que Boileau lance contre le genre

burlesque en retrace toute l'histoire et mérite d'être cité :

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse,
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.
Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté.
On ne vit plus, en vers, que pointes triviales;
Le Parnasse parla le langage des halles.
La licence à rimer alors n'eut plus de frein;
Apollon travesti devint un Tabarin.
Cette contagion infesta les provinces;
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes.
Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs,
Et jusqu'à Dassouci tout trouva des lecteurs.

Mais de ce style enfin la cour désabusée,
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le Typhon.
Que ce style jamais ne souille votre ouvrage;
Imitons de Marot l'élégant badinage,
Et laissons le burlesque aux plaisants du Pont-Neuf.
Mais n'allez point aussi, sur les pas de Brébœuf,
Même en une Pharsale entasser sur ses rives,
De morts et de mourants cent montagnes plaintives.
Prenez mieux votre ton, soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.

Il est évident que Boileau désigne, dans ces derniers vers, le genre insensé que nous avons nommé le *romantisme*, genre renouvelé de Brébœuf, et qui a, par la ressemblance que l'on peut remarquer entre les vers monstrueux qu'il enfante, et celui que Boileau cite ici, mille rapports avec la manière ampoulée de l'auteur de *la Pharsale*.

Le romantisme peut être appelé *le burlesque sérieux*. Il a remplacé le burlesque plaisant, et ne le vaut pas, car s'il fait rire ce n'est que de pitié. Il faut espérer qu'un nouveau Boileau, que nous attendons encore, viendra flétrir ce genre ridicule, qui, bientôt berné à la cour et à la ville, ne trouvera plus d'asile dans nos Académies, et sera forcé de se réfugier honteusement, auprès du burlesque trivial, sur les derniers tréteaux des boulevards, ou dans la société des bonnes lettres. E. D.

* BURLET (Claude), médecin, né à Bourges, fut successivement médecin de Philippe V, roi d'Espagne et du dauphin de France. Mort en 1731. On a de lui des *Dissertations académiques* sur l'usage des eaux minérales, etc.

* BURLEY (Gauthier), ecclésiastique anglais, commentateur d'Aristote, mort en 1357, était de la secte des nominaux et grand adversaire des scotistes. Outre ses volumineux *Commentaires sur Aristote*, imprimés à Oxford dans le 16e siècle, on a de lui : *De vitâ et moribus philosophorum*, Nuremberg, 1477.

* BURLINGTON (Richard, comte de), pair anglais, mort en 1760, était amateur éclairé des arts et cultiva lui-même l'architecture. Enthousiaste de Palladio, il a été l'éditeur d'un de ses grands ouvrages.

* BURMANIA (Downe-Bothnia VAN), botaniste-minéralogiste frison, mort en 1726, est auteur de deux ouvrages estimés : *De methodo ratiocinandi de more cœli dubio*, Louvain, 1713, in-4o; *Nieuwe manier en onderstellinge over weer*, ib., 1715.

* BURMANIA (Upko), noble hollandais, confédéré contre les Espagnols, fut banni de Hollande. Il avait composé plusieurs *ouvrages généalogiques* sur la noblesse de Frise. Mort en 1615.

* BURMANIA (Étienne), est auteur d'un livre intitulé : *De bello Anglicano injustè Belgis illato*, 1652, in-4o.

* BURMANN (Franç.), né en 1628, professeur de théologie à Utrecht, mort à Leyde sa patrie en 1679, a écrit, en hollandais : des *Commentaires sur le Pentateuque, Josué, Ruth, les Juges*, Utrecht, 1660-75; *sur les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Esther, Néhémie*, Amsterdam, 1683; *Synopsis theologica*, ib., 1699.

* BURMANN (Pierre), né à Utrecht en 1668, fils du précédent, savant et érudit philologue, professeur d'histoire et d'éloquence dans les universités d'Utrecht et de Leyde, a rendu d'importants services aux lettres latines par ses belles et nombreuses éditions, ornées de préfaces, notes, discours, vers latins, etc. Celles d'*Ovide*, 4 vol. in-4o, 1756; de *Virgile*, 4 vol. in-4o, 1746; de *Quintilien*, 1720; de *Pétrone*, 1743; de *Phèdre*, 1745, in-8o, sont dans ce genre des ouvrages de premier ordre; ainsi que les *Poetæ latini minores*, Leyde, 1731; *Horace*, 1699; *Claudien*, 1760; *Lucain*, 1740, et un grand nombre d'éditions d'autres classiques dont on fait encore aujourd'hui le plus grand cas. Mort en 1741.

* BURMANN (Gaspard), membre du sénat d'Utrecht, mort en 1755, a donné un recueil de divers écrits relatifs à Adrien VI, intitulé *Hadrianus VI*, Utrecht, 1727; et *l'Histoire littéraire* de sa patrie en latin, ib., 1738, in-4o.

* BURMANN (Franç.), fils de François, frère de Pierre et oncle de Gaspard, né à Utrecht en 1671, pasteur en Hollande et professeur de théologie dans l'université d'Utrecht, mort en 1719. On lui doit : *Theologus,* discours latin sur les qualités d'un bon théologien, Utrecht, 1715 ; *La concordance des évangélistes,* en hollandais, Amsterdam, 1713 ; *Dissertation latine sur la poésie sacrée,* etc.

* BURMANN (Jean), fils aîné du précédent, né en 1707, mort en 1780, médecin, disciple de Boerhaave et professeur de botanique du jardin de botanique d'Amsterdam, publia, en 1736, une édition du *Traité de botanique de Weinman;* et l'année suivante un ouvrage intitulé : *Thesaurus Zeylandicus, exhibens plantas in insulâ Zeylandæ nascentes, iconibus illustratas,* in-4°, pour lequel il fut aidé par Linnée ; *Rariorum Africanarum plantarum decades decem,* 1 vol. in-4°. Il traduisit aussi en latin l'ouvrage de Rumphius : *Everhardi Rumphii herbarium Amboinense.* Ce dernier ouvrage n'est qu'une collection de gravures représentant des plantes américaines.

* BURMANN (Pierre), frère du précédent, né en 1714 à Amsterdam, fut élevé par son oncle Pierre Burmann le philologue, marcha sur ses traces comme érudit et poète, publia ses poésies latines, et l'aida dans ses excellentes publications. Il fut successivement professeur d'éloquence et d'histoire dans l'université de Franeker, de poésie à l'Athénée d'Amsterdam, garde de la bibliothèque et inspecteur du gymnase de cette ville en 1753. Il se distingua surtout par ses belles éditions des poètes latins, parmi lesquelles nous citerons *Properce,* 1780, *les Comédies d'Aristophane,* avec des notes de Burgher et de Duker, Leyde, 1760; ses propres poésies latines, ibid., 1778. Mort en 1778.

* BURMANN (Nicolas-Laurent), né en 1734, médecin et professeur de botanique à Amsterdam, était fils de Jean, et lui succéda dans sa chaire en 1780. Mort en 1793. Il rendit de grands services à la botanique par des correspondances suivies et la protection qu'il accordait aux savants. On a de lui : *Specimen botanicum de Geraniis,* 1759; *Florula Corsica,* dans les *Acta soc. Upsalensis; Flora Indiæ,* Leyde, 1768, in-4°.

* BURMANN (Gottlob-Guillaume), poète, né à Lauban dans la Haute-Lusace en 1737, mort en 1805, avait du naturel et de la grâce ; mais ses ouvrages manquent de plan et de convenance, et partent d'une imagination peu réglée. Ses *Fables,* son *Choix de poésies* et ses *Chants patriotiques* ont été imprimés à Dresde, 1769, et à Berlin, 1783, etc.

* BURN (Richard), auteur anglais, vicaire d'Orton et chancelier du diocèse de Carlisle, mort en 1785, s'est fait un nom par ses *Devoirs d'un juge de paix;* et son *Droit ecclésiastique,* Londres, 1767, 4 vol. in-8°, qui font autorité en Angleterre.

* BURN (Jean), fils du précédent, étudia la jurisprudence. On a de lui des *Additions* au code de justice de paix. Mort en 1802.

* BURNABY (André), ecclésiastique anglais, voyagea en 1759 et 1760 en Virginie et dans les colonies du milieu de l'Amérique septentrionale, et publia à Londres, en 1775, une *Relation* assez exacte et intéressante ; elle a été traduite en allemand et en français.

* BURNET (Gilbert), évêque de Salisbury, naquit à Édimbourg en 1643 d'une famille noble et ancienne. Il se distingua, dès sa jeunesse, par la facilité de son esprit et l'étendue de ses connaissances. Il voyagea et perfectionna ses études dans la société des savants de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. A son retour, il fut successivement curé de Salson en Écosse et professeur de théologie à Glascow. Partisan zélé de la réformation, il encourut la disgrâce des Stuart et fut obligé de quitter sa patrie. Après avoir parcouru plusieurs contrées de l'Europe, d'où le fit proscrire ce même esprit d'hostilité contre la religion catholique, il vint en Hollande. Admis dans la faveur et les secrets du prince d'Orange, il contribua, par ses écrits et ses intrigues, à l'élévation de la maison d'Hanovre sur le trône d'Angleterre. Guillaume III récompensa ses services par l'évêché de Salisbury en 1689. Il passa les dernières années de sa vie dans l'exercice paisible de ses fonctions épiscopales, et mourut en 1775. Ses ouvrages se ressentent de l'esprit d'intolérance qui l'animait contre le catholicisme. Les principaux sont : *Histoire de la réformation d'Angleterre; Relation* de la mort et de la vie du comte de Rochester. Il fut marié trois fois. — Cuningham, et Gilbert Burnet, un des fils de l'auteur, ont publié l'ouvrage fameux connu sous le nom *d'Histoire de mon temps,* 2 vol. in-fol. Il existe deux tra-

ductions françaises du 1er vol. ; la première est intitulée : *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande-Bretagne*, La Haye, 1725, 3 vol. in-12. On n'en connait pas l'auteur; le style en est faible, languissant, barbare même. La seconde a pour titre : *Histoire des dernières Révolutions d'Angleterre*, La Haye, 1725, 2 vol. in-4°. Elle est du fameux La Pillonnière; on l'a réimprimée à La Haye (Trévoux), 1727, 4 vol. in-12, et à La Haye, 1735, 2 vol. in-4°; elle forme le 1er vol. de cette édition. Le 2e contient la *Traduction* du second vol. de l'*Original anglais*. On l'a aussi imprimée en 3 volumes in-12.

* BURNET (Élisabeth), anglaise, née en 1661, morte en 1709, femme de Gilbert Burnet, évêque de Salisbury, employa sa fortune à la fondation d'hôpitaux et de colléges dans sa patrie. Elle a laissé quelques *livres* de dévotion.

* BURNET (Thomas), théologien anglican, fils de la précédente et de l'évêque G. Burnet, mourut en 1753. Ses ouvrages sont : *Réponse à Tindal sur son ouvrage intitulé : le Christianisme aussi ancien que le monde; A treatise on scripture politics; Sermons at Royel's lectures; Essai sur la trinité.*

* BURNET (Guillaume), autre fils de l'évêque Burnet, fut gouverneur de Massachusetts et de New-Hampshire aux États-Unis, protégea et cultiva les lettres, et possédait la plus riche bibliothèque d'Amérique. On a de lui : des *Observations astronomiques*, insérées dans les *Transactions* de la Société royale de Londres; *Essai sur les prophéties de l'Écriture*, 1724, in-4°.

* BURNET (Thomas), médecin écossais, mort en 1715, a laissé : *Thesaurus medicæ practicæ*, Londres, 1672, Genève, 1678; *Hippocrates contractus*, etc., Edimbourg, 1685, Leyde, 1686.

* BURNET (Thomas), jurisconsulte et théologien, né à Crost en Écosse en 1635, mort à Londres en 1715, fut directeur de l'hôpital de Sutton de cette ville. On a de lui : *Telluris theoria sacra*, 1689, in-4°, ouvrage assez bien écrit, mais rempli de paradoxes; *Archæologiæ philosophicæ*, Amsterdam, 1699, in-4°, qui pèche par les mêmes défauts; *De statu mortuorum et resurgentium*, 1726, in-8°; traduit en français, 1731, in-12, réfuté par Muratori; *De fide et officiis christianorum*, Londres, 1723, etc.; traduit en français, Amsterdam, 1729, in-12.

* BURNETT (Jacques), lord Monboddo, écrivain, né en Écosse, étudia les lois civiles en Allemagne. De retour dans sa patrie en 1738, il fut reçu avocat. A la mort de son parent, lord Milton, il occupa une place dans la haute judicature à cause de son titre de lord Monboddo, et mourut paralytique à Édimbourg en 1799. Il avait fait paraître en 1773 : *Origine et progrès des langues*, et, en 1778, la première partie de l'*Ancienne métaphysique* : cet ouvrage s'étendit jusqu'à six volumes.

* BURNS (Robert), né en 1769, fils d'un cultivateur du comté d'Ayr en Écosse, ne reçut qu'une éducation très-bornée, et se livra de bonne heure avec son père aux travaux champêtres ; il faisait des vers par instinct, chantait ses amours et toutes les émotions vives qui l'agitaient. Il était ce que les Anglais appellent un *poète naturel*. A la mort de son père, il prit une ferme avec son frère. N'ayant pas fait ses affaires dans cette exploitation, il résolut de quitter l'Écosse pour aller à la Jamaïque; mais l'argent lui manquait pour payer son passage : il s'avisa de faire imprimer ses vers par souscription; son *Recueil* eut du succès, et il se rendit à Édimbourg pour en faire une deuxième édition; mais, au moyen de quelque argent et à l'aide de protecteurs, il prit encore une ferme près de Dumfries et se maria. Peu heureux dans sa nouvelle entreprise, il obtint une place dans l'*excise*; cet emploi l'humiliait, il se livra à la boisson, et mourut à Dumfries en 1796. Sa gloire est chère à l'Écosse; car il a écrit dans le dialecte que Walter Scott emploie dans ses romans. Ses *poésies* et ses *vers* ont été souvent réimprimés; l'édition la plus estimée est celle du docteur Currie, en 4 vol. in-8°.

* BURONZO (Ch.-Louis), grand-vicaire de Verceil, où il naquit en 1731, évêque de Novare, archevêque de Turin et grand-aumônier du roi de Sardaigne, qui le chargea des affaires les plus importantes, ainsi que les papes Pie VI et Pie VII, fut un savant canoniste et critique, et se montra, par sa conduite, digne des beaux siècles de l'église. Ce qui l'a fait surtout connaître comme savant est une éditi on des *OEuvres complètes d'Atton*, évêque de Verceil, l'une des rares lumières du 10e siècle, dont on ne connaissait qu'une partie des

ouvrages publiés par D. Louis d'Achery. Les éclaircissements et les notes sont de la critique la plus sage. Cet important ouvrage parut à Verceil, 1768, in-folio. Mort en 1806.

* BURR (JONATHAN), ministre de Dorchester (Massachusetts), né en Angleterre en 1604, fut un prédicateur zélé et fervent; mais ses opinions et ses propositions causèrent de grands troubles dans les églises de sa communion. Mort vers 1644.

* BURR (AARON), né en 1714 à Fairfield en Connecticut, mort en 1757, président du collége de New-Jersey, dont il fut un des fondateurs, a laissé : un *Traité de théologie*, Boston, 1791; des *discours*, des *éloges funèbres*, etc.

* BURRHUS (AFRANIUS), précepteur de Néron et préfet du prétoire. Néron, qui, pendant quelques années, avait été le meilleur des princes lorsqu'il suivait ses conseils, le fit mourir l'an 62 de Jésus-Christ, pour se défaire d'un censeur importun.

* BURRHUS (ANTISTIUS), beau-frère de l'empereur Commode, fut mis à mort par ce prince vers 186 de Jésus-Christ, à la sollicitation de Cléandre, dont Burrhus avait révélé les concussions et les violences.

* BURRIEL (ANDRÉ-MARC), jésuite espagnol, né en 1719, mort dans sa 43e année en 1762, a laissé plusieurs ouvrages dont les principaux sont : *Histoire naturelle et civile de la Californie*, Madrid, 1758, 3 vol. in-4°, avec des cartes : cette histoire, traduite en français sur la version anglaise par Eidous, 1767, 3 vol. in-12, donne sur la Californie des notions plus exactes et plus détaillées que celles que l'on avait eues jusqu'alors; l'auteur s'étend peut-être trop sur les travaux des missionnaires; mais on y remarque en général une critique judicieuse; *Paléographie espagnole*, in-4°; *Traité* sur l'égalité des poids et mesures, in-4°, savant et curieux.

* BURRIL (JEAN), orateur et membre du conseil du Massachusetts, juge du comté d'Essex, se signala par son intégrité et mourut en 1721.

* BURROUGH (ÉTIENNE), navigateur anglais, dont les observations sont nombreuses et exactes, et le premier marin de l'Europe occidentale qui ait été aussi avant dans le nord-est, et qui ait vu les Samoïèdes. La *Relation* de son voyage, entrepris pour découvrir un passage aux Indes par le nord, nous a été conservée par Hackluyt.

* BURROUGH (GUILL.), fit le premier voyage de Russie avec Chancellor, et devint contrôleur de la marine sous Élisabeth.

* BURROUGH, fit au 16e siècle un voyage dans la Perse, dont la *Relation* se trouve aussi dans Hackluyt.

* BURROUGH (ÉDOUARD), un des premiers propagateurs de la secte des quakers, se signala par son zèle à répandre ses opinions; ses indiscrètes prédications, sous Cromwell et Charles II, finirent par le conduire à Newgate, où il mourut en 1672.

* BURROUGHS (JÉRÉMIE), théologien anglais non-conformiste, mort en 1646, fut prédicateur d'une congrégation à Roterdam, puis à Stepney et à Cripplegate, dans sa patrie. On a de lui des *Sermons* sur la patience et la résignation, in-4°.

* BURROUGHS (GEORGE), prédicateur de Salem, au district du Maine (États-Unis), une des victimes des illusions de la sorcellerie, fut condamné à mort et exécuté vers 1590, par suite d'accusation de magie.

* BURROW (JACQ.), écrivain anglais, mort en 1782, membre de la Société royale et de la Société des antiquaires à Londres, a publié : *Anecdotes et observations* relatives à Oliv. Cromwell et à sa famille, insérées dans l'*Historia gymnasii Patavini*, 1763, in-4°; *Décisions de la cour du banc du roi*, de 1732 à 1772, 1776, in-4°; *Essai* sur la ponctuation, 1775.

* BURRUS ou DE BURRE (PIERRE), né à Bruges en 1430, mort en 1505, chanoine d'Amiens, cultiva toute sa vie les lettres et la poésie latine, et jouit d'une grande considération. On a de lui : *Moralium carminum libri novem*, Paris, 1503, rare; *Cantica de omnibus festis Domini*, 1506, qu'on loue pour la douceur et l'harmonie des vers.

* BURRY, peintre irlandais du 18e siècle, dont on cite une *Vénus* sortant de la mer; *les Progrès de la civilisation*, etc.

* BURS (JACQUES), prédicant à Tolen en Zélande, natif de Middelbourg, écrivit contre Pierre Lansberg (*voyez* ce nom), plusieurs brochures d'une impolitesse dégoûtante; la plus réservée est intitulée : *Goedschen stellevaegher, ofte beesen om M. Pieter Lansberghens bitter-kladden af te vaegen*, Tolen, 1649, in-12.

* BURS (MELCHIOR), père du précédent, ministre du culte réformé à West-Zouburg, est auteur de : *Kort begryp der Christelycker religie*, Middelbourg, 1646, in-12; traduit en langue malaise par F. Valentyn.

* BURSER (Joachim), médecin et botaniste allemand, mort en 1644, professa à Sora la médecine et la physique. On lui doit : un *Herbier* de plantes sèches en 25 vol. in-fol., maintenant à Upsal; *Dissertatio de Venenis*, Leipsig, 1725, in-8°; *Comment. de ferbi epidemicâ*, Leipsig, 1621, in-8°.

* BURSERIUS (Jean-Baptiste), médecin, né à Trente d'une ancienne famille, pratiqua pendant quelques années à Florence, et fut en faveur auprès de plusieurs papes. Clément XIV le nomma professeur de médecine de l'université de Ferrare, puis à Pavie, et enfin à Milan, où il mourut en 1785. On publia en latin à Leipsig, en 4 vol., ses *Institutions de médecine pratique* : sa *Vie* est en tête de l'ouvrage.

* BURTIN (François-Xavier de), fils d'un conseiller-commissaire du prince évêque de Liége, naquit en 1743 à Maestricht; ayant terminé ses études, il vint pratiquer l'art de guérir à Bruxelles. Le prince Charles de Lorraine le choisit pour son médecin, et l'empereur Joseph II lui donna des marques de sa bienveillance. Depuis la révolution brabançonne, il mena une vie privée qu'il consacra à l'étude des beaux-arts et de l'histoire naturelle, et ce repos ne fut pas interrompu pendant les événements politiques, qui changèrent une partie de l'Europe. Burtin mourut en 1818. Il a laissé plusieurs ouvrages, savoir : *l'Oryctographie de Bruxelles*, 1784, in-fol.; *Des causes de la rareté des bons peintres hollandais dans le genre historique; Traité des connaissances nécessaires à tout amateur de tableaux*, Bruxelles, 1808, 2 vol. in-8°.

* BURTIUS (Nicolas), poëte parmesan, a laissé des *Poésies* latines, imprimées à la suite du *Bononia illustrata*, Bologne, 1494, in-4°.

* BURTON (Robert), célèbre auteur d'un ouvrage très-original sur la mélancolie, naquit à Lindley dans le comté de Leicester en 1576. Son caractère comme son livre était un singulier mélange de mélancolie et de gaîté. Burton croyait, dit-on, à l'astrologie. Il mourut le jour qu'il avait prédit lui-même en 1639, et fut enterré au collége de Christ-Church, où son *Anatomie de la mélancolie* fut imprimée, d'abord in-4°, et ensuite in-fol. Burton s'était surnommé lui-même Démocrit-le-Jeune (*Democritus junior*).

* BURTON (Guill.), frère du précédent, né à Lindley en 1575, exerça la profession d'avocat, et publia une compilation intitulée : *Description* du comté de Leicester, de ses antiquités, de son armorial, etc. G. Burton mourut en 1645.

* BURTON (Guill.), topographe, philologue et antiquaire, né à Londres en 1609, mort en 1657. Ses ouvrages sont : *Græcæ linguæ historia; Commentaire sur l'itinéraire d'Antonin*, ou *l'Empire romain jusqu'à l'origine de la Grande-Bretagne* : ce dernier ouvrage est très-estimé. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Burton (Guill.), auteur de : *Laudatio funebris in obitum D. Thomæ Alleni*, Londres, 1632, in-8°, et d'une *Traduction anglaise* de la première épître de saint Clément aux Corinthiens, Londres, 1647, in-8°.

* BURTON (Guill.), médecin, a publié : une *Dissertation* sur la morsure du serpent, dans les *Transactions philosophiques*, 1736; une *Histoire de Boerhaave*, Londres, 1736. Il mourut à Yarmouth le 30 juillet 1757.

* BURTON (Jean), savant médecin anglais du 18e siècle, dont on a un *Traité théorique et pratique* des accouchements; traduit en français par Lemoine, sous le titre de *Système* nouveau et complet de l'art des accouchements, Paris, 1771-1773, 2 vol. in-8°.

* BURTON (Henri), ministre puritain anglais, né en 1579, recteur de la paroisse de Saint-Matthieu à Londres, s'attira de fâcheuses persécutions par ses *Sermons* contre l'épiscopat; il fut condamné à une amende de 5,000 francs, et à avoir les oreilles coupées et à être exposé au pilori, ce qui fut exécuté. Mais sa femme ayant obtenu la révision de son procès, il revint triomphant à Londres, obtint du dédommagement, et rentra dans la cure de Saint-Matthieu, où il mourut en 1648. Outre ses *Sermons*, on a de lui : *Jejunium israeliticum*, 1628, in-4°; *Expositio capit. XV et XVI Apocalypseos*, 1628, in-4°.

* BURTON (Jean), ministre anglican, né dans le Devonshire en 1696, fut successivement vicaire de Maple Derham et recteur de Worplesdon dans le comté de Surrey. On a de lui : des *Miscellanea* composés de *Sermons, Dissertations, Poésies et écrits divers*; une *édition critique* de cinq tragédies grecques, Oxford, 1779, 2 vol. in-8°.

* BURY (Arthur), principal du collége d'Exeter, en l'université d'Oxford. A l'époque où Guillaume III avait formé le projet de réunir toutes les sectes qui divisent la Grande-Bretagne, pour faire cesser les trou-

bles qui l'avaient déchirée sous ses prédécesseurs, Bury composa un livre devenu fameux, intitulé : *The Naked Gospel*, l'Évangile nu. Il y prétendait que l'évangile ne nous est point parvenu dans sa pureté originelle, et qu'il a été considérablement altéré par les anciens Pères, à l'occasion des premières hérésies, d'où il concluait que le meilleur moyen pour réunir les chrétiens dans une même profession de foi était de rétablir ce livre divin dans son intégrité primitive, et de n'admettre dans la nouvelle édition qu'il proposait que les articles nécessaires au salut, c'est-à-dire que ceux qui sont exprimés en termes si clairs, si positifs, que les hommes les plus simples peuvent les comprendre. Les Pères lui semblaient avoir exagéré les avantages de la foi, en avoir trop étendu l'empire, et s'être mal à propos arrogé le droit de prononcer sur des questions au dessus de leur pouvoir, surtout dans la condamnation d'Arius, dont il entreprenait l'apologie. Il fit imprimer son livre à ses dépens, et n'en distribua des exemplaires qu'aux membres de l'assemblée du clergé, convoquée pour délibérer sur le projet de Guillaume III. On jeta les hauts cris contre l'ouvrage et contre l'auteur; le livre fut condamné au feu, et Bury perdit sa place par un décret de l'université. Il eut beaucoup de partisans, soit en Angleterre, soit en Hollande. Le Clerc prit fortement sa défense, et soutint qu'il ne pouvait être traité de socinien, parce que, sans nier formellement la divinité de Jésus-Christ, il disait que la croyance de ce dogme n'est pas nécessaire au salut.

* BURY (Guill.), né à Bruxelles en 1618, oratorien et chanoine de Malines, où il mourut en 1700, est auteur d'un grand nombre de petites *poésies* latines sur les événements de son temps et de son pays, où il mêlait le sacré et le profane. Il est connu comme auteur ecclésiastique par l'ouvrage intitulé : *Brevis romanorum pontificum notitia*, Augsbourg, 1727. Cette édition va jusqu'à Benoît XIII.

* BURY (Élisabeth), savante anglaise, née en 1644, morte à Bristol en 1720, était versée dans la connaissance de l'hebreu, de l'histoire et de l'anatomie. Son *journal* parut en 1721.

* BURY (N. de), avocat de Paris au 18e siècle, est auteur de plusieurs ouvrages historiques médiocres : *Histoire de J. César*, Paris, 1758; *d'Alexandre-le-Grand*, 1760; *de Henri VI*, 1766; *de Louis XIII*, 1767, etc.

* BURY (N. de), neveu de Colin de Blamont, surintendant de la musique du roi, a composé : *les Caractères de la folie*, ballet en 3 actes, paroles de Duclos, 1743; *Jupiter vainqueur des Titans*, 5 actes, 1745; *les Fêtes de Thétis*, 2 actes, 1750 : ces deux derniers en société avec son oncle.

* BURZOUYÉH ou BOURZEVYÉH, mage et médecin de la cour de Khosru-Nouchyrvân, florissait au commencement du 17e siècle, et fut très en faveur à la cour de ce prince, pour lequel il traduisit du samskrit en persan les *Fables* attribuées à Pidpay, qu'on sait aujourd'hui être de Brahman Vichnou-Sarma. Son livre est intitulé : *Djavidankhird* (sagesse éternelle).

* BUS (César de), vénérable instituteur de la congrégation de la doctrine chrétienne, né en 1544 à Cavaillon, mena d'abord, dans les camps et à la cour, une vie très-dissipée, embrassa ensuite, à trente ans, l'état ecclésiastique, et se voua à l'instruction des enfants et du peuple, s'associa plusieurs prêtres qu'il envoyait catéchiser dans les campagnes, ce qui donna naissance, en 1592, à la congrégation de la doctrine chrétienne approuvée par Clément VIII en 1597, et ensuite à celle des filles de la doctrine chrétienne, sous le nom d'*Urselines*, destinées à l'instruction des personnes du sexe. Mort en odeur de sainteté en 1607. Ses *Instructions* ont été imprimées à Paris, 1666; sa *vie* a été écrite par le P. Dumas, 1703, in-4o.

* BUS (Balthazar de), jésuite, neveu du précédent, né en 1587, mort en 1657, contribua beaucoup à la propagation de l'institut des Urselines, et professa la rhétorique et la philosophie. On a de lui : *Préparations à la mort*, 1660; *Motifs de contrition*, 1652, et autres ouvrages de piété.

* BUSA, dame riche de l'Apulie, nourrit à ses frais, au rapport de Valère-Maxime, cent Romains apres leur défaite à la bataille de Cannes.

* BUSBECQ (Augier-Ghislen de), diplomate et gouverneur des enfants de Maximilien II, né en 1522 à Commines en Flandre, conduisit en France Élisabeth, leur sœur, destinée à Charles IX. Il resta en France jusqu'à sa mort, arrivée en 1592. Il avait été ambassadeur à Constantinople pour Ferdinand, roi des Romains, et avait voyagé dans le Levant. On lui doit le *Mo-*

numentum Ancyranum, marbre précieux trouvé à Ancyre. Ses *lettres* sur son ambassade de Turquie, en 4 livres, ont été traduites en français par Gaudon, Paris, 1649, et ensuite par l'abbé de Foy, 3 vol. in-12 : elles sont pleines de naïveté et d'intérêt, surtout pour les négociateurs, ainsi que son *Consilium de re militari contra Turcas*, Anvers, 1582; réuni avec ses *lettres*, Elzevir, Leyde, 1633.

* BUSBY (RICHARD), savant maître d'école, né à Lutten, dans le Lincolnshire, en 1606, fut nommé maître de l'école de Westminster, et mourut en 1695. Il avait composé plusieurs livres à l'usage de son école.

* BUSCA (IGNACE), cardinal, né à Milan en 1713, était nonce dans les Pays-Bas avant la révolte contre Joseph II. Élevé ensuite au cardinalat par Pie VI, il se rendit à Milan pour plaider sa cause; mais il ne put rien obtenir de Cacault, l'envoyé français, et le cardinal Joseph Doria fut envoyé à sa place. Mort en 1803 à Rome.

* BUSCH (JEAN ou ARNOLD), né à Zwol en 1400, chanoine de Wendeshem, et prieur de Sulten en Saxe, travailla à la réforme de divers ordres dans les Pays-Bas. On connaît de lui deux ouvrages latins : *De origine cœnobii et capituli Windesemensis*, et *Chronicon Windesemense*, Anvers, 1621, in-8°.

* BUSCH (J.-GEORGE), né en 1728 dans le pays de Lunebourg, professeur de mathématiques au gymnase de Hambourg, fondateur et directeur de l'Académie de commerce, et président de la Société des arts et métiers, savait toutes les langues de l'Europe, et possédait surtout les sciences exactes et commerciales. Il fut animé toute sa vie d'un zèle ardent pour le bien de sa patrie, et Hambourg lui doit l'organisation de son école des pauvres, le plus bel établissement de ce genre en Europe. Mort en 1800. Parmi ses nombreux ouvrages, les plus importants sont : *Théorie du commerce*, 1792-99; *Bibliothèque du commerce*, 1784-86; *Encyclopédie des sciences mathématiques*, Hambourg, 1795, etc.

* BUSCHE (HERMAN de), savant allemand, naquit dans l'évêché de Minden en 1468. Après avoir mené une vie errante et agitée, il embrassa la doctrine de Luther, qui le fit nommer professeur d'histoire à Harbourg. Mort en 1534. On a de lui des *Commentaires* sur Sil. Italicus, Juvénal Pétrone, Martial, et un ouvrage sur l'utilité des belles-lettres, intitulé : *Vallum humanitatis*.

* BUSCHER (STATIUS), ecclésiastique hanovrien, publia en 639, contre George Calixte : *Cryptopapismus novæ theologiæ Helmstadiensis*.

* BUSCHETTO (N.), archevêque et sculpteur grec, né à Dulicchio vers 1030, fut appelé en Italie par les Pisans pour reconstruire leur cathédrale. Il en dressa le plan, et on commença l'exécution en 1064; ce vaste et riche monument n'est point dans le goût gothique; on y retrouve encore la manière grecque, mais dégénérée. C'est de son école que sortit Nicolas Pisan, le régénérateur de l'art statuaire en Italie.

* BUSCHING (ANT.-FRÉD.), un des créateurs de la géographie moderne et de la statistique, né en 1724 en Westphalie. Après avoir fait d'excellentes études et publié son *Epitome theologiæ*, qui lui fit perdre une chaire de théologie à Gottingue, il se rendit à Pétersbourg, où il était attendu pour être pasteur de l'église luthérienne de Saint-Pierre. Son zèle et ses succès lui gagnèrent l'estime générale, surtout lorsqu'il eut fondé son établissement d'instruction le plus florissant du Nord. Mais les persécutions qu'il y éprouva de la part du comte de Munich l'ayant rendu à sa patrie malgré les instances de l'impératrice Catherine II, il se fixa dans la ville de Berlin, à laquelle il rendit le même service qu'à Pétersbourg, et où Frédéric II le nomma recteur du gymnase. Ce savant et laborieux écrivain mourut à Berlin en 1793, au milieu de ses élèves. Ses nombreux ouvrages se divisent en livres pour la jeunesse, écrits de religion, ouvrages de géographie et d'histoire, et biographie. Mais les services qu'il a rendus à la géographie l'ont surtout rendu célèbre. Ses ouvrages les plus importants sont : *Géographie universelle*, Hambourg, 1754; traduite en français, 1768-1779, 14 vol. in-12; *Magasin pour l'histoire et la géographie des temps modernes*, 22 vol. in-4°, 1767-88; *Introduction à la géographie, la politique, le commerce et les finances des États de l'Europe*, 1784, traduite en français.

* BUSCHIUS (MICHEL), natif de Zanau en Poméranie, obtint, en 1665, une chaire d'éloquence et d'histoire à l'université de Franeker. Il mourut en cette ville en 1681, âgé de 55 ans. Il est auteur d'un opuscule intitulé : *De naturâ et jure bonorum eccle-*

siasticorum acroama, Franeker, 1666, in-12. Les contestations entre les ministres et les magistrats d'Utrecht, au sujet de l'emploi du revenu des bénéfices fondés en cette ville par des catholiques, donnèrent lieu à la publication de cet ouvrage, qui parut sans la participation de l'auteur.

* BUSÉE (JEAN), jésuite, né à Nimègue en 1547, professa plus de vingt ans la théologie à Mayence, et mourut dans cette ville en 1611, après avoir donné plusieurs livres de controverse et des ouvrages de piété, entre autres : des *Méditations* traduites en français par plusieurs auteurs dans le 17e siècle. Il eut deux frères.

* BUSÉE (PIERRE), jésuite, frère du précédent, né vers 1540, mort en 1587 à Vienne, où il était professeur d'hébreu, est auteur d'un *Commentaire sur le catéchisme de Canisius*, Cologne, 1577, in-fol.

* BUSÉE (GÉRARD), né vers 1538, frère des précédents, docteur à Louvain, précepteur du duc de Clèves, qui lui fit obtenir un canonicat à Xanten, eut de grands succès dans la prédication. Il composa un *Catéchisme* flamand, et une *Réponse à Flaccius illyricus*, touchant la communion sous les deux espèces.

* BUSEMBAUM (HERMAN), jésuite, né en 1600 à Nottelen, dans la Westphalie, mort en 1668, est célèbre par les événements auxquels a donné lieu, dans le dernier siècle, son livre intitulé : *Medulla theologiæ, ex variis probatisque auctoribus concinnata*. C'était un in-12 en vogue dans les séminaires des jésuites, et qui avait eu plus de cinquante éditions lorsque le P. Lacroix et le P. Collendall en firent 2 vol. in-fol. Cette édition reparut en 1729 à Lyon avec de nouvelles additions par le P. Montausan. Elle fut reproduite à Lyon en 1757 avec un nouveau frontispice sous la rubrique de Cologne. Alors on y releva sur l'homicide et le régicide des propositions qui se trouvaient, dit-on, dans quelques moralistes et casuistes contemporains ou prédécesseurs de Busembaum, mais qui parurent d'autant plus répréhensibles que ce nouveau titre paraissait à l'époque de l'attentat de Damiens sur Louis XV. Les parlements de Paris et de Toulouse condamnèrent le livre. Le P. Zacharia, jésuite italien, publia, avec la permission de ses supérieurs, l'apologie de Busembaum et de Lacroix contre les deux arrêts. Cette apologie fut condamnée au feu par un nouvel arrêt du parlement de Paris du 10 mars 1758. Zacharia avait donné, en 1756, une nouvelle édition de l'ouvrage de ses deux confrères. La dernière édition de la *Medulla theologiæ moralis* est celle d'Ingolstadt, 1768, 2 vol. in-8o.

* BUSENNIUS (ANT.-THOMAS), médecin pensionnaire de Bréda et d'Anvers, vers 1550, a laissé des *Commentaires* sur le livre *de Inæquali temperie* de Galien, 1 vol. in-12, dédié à P. Balsanus, jurisconsulte, son contemporain.

* BUSHELL (THOMAS), maître des mines royales des pays de Galles sous Charles Ier, mort en 1694, âgé de 80 ans, a publié : des *Discours*, des *Chansons* dédiées à la reine; trois extraits de la *Théorie philosophique de l'exploitation des mines*.

* BUSI (NICOLAS), sculpteur de Philippe IV, roi d'Espagne, était Italien d'origine. Ses nombreuses productions furent très-estimées. De son temps les bustes du roi et de la reine-mère passaient pour ses chefs-d'œuvre. Mort en 1709.

* BUSIRIS, fils de Neptune et de Libye, régnait sur l'Égypte, et immolait les étrangers. Hercule en délivra la terre.

* BUSIUS (PAUL), jurisconsulte de Zwol, sa patrie, obtint en 1610 une chaire de droit civil à l'université de Franeker, où il mourut subitement en 1617. Il a écrit quelques ouvrages de droit.

* BUSKAGRIUS (JEAN-PIERRE), savant orientaliste suédois, voyagea en Allemagne, en France, en Angleterre et en Hollande, et fut professeur de langue hébraïque à Upsal, où il mourut en 1692. On lui doit : *De usu et necessitate linguarum orientalium*, Upsal, 1654, in-4o; *De deorum gentilium origine et cultu*, 1655.

* BUSKAGRIUS (PIERRE), n'est connu que par un petit ouvrage : *De legione veterum Romanorum*, Amsterdam, 1662.

* BUSLEYDEN (JÉRÔME), chanoine de Malines, né dans le duché de Luxembourg, fut employé avec succès en qualité d'ambassadeur auprès de Jules II, de François Ier et d'Henri VIII. Mort à Bordeaux en 1517. La ville de Louvain lui doit la fondation de son collége des trois langues.

* BUSMANN (JEAN-ÉBERHARD), théologien luthérien allemand, né à Verdun en 1644, mort en 1692, professa la théologie et les langues orientales. Son principal ouvrage est : *De antiquis Hebræorum litteris ab Esdrâ in Assyriacas mutatis*.

* BUSMANSHAUSEN (Franç.-Joseph de), capucin allemand et professeur de théologie dans un couvent de son ordre en Autriche dans le 17e siècle, a laissé en allemand et en latin un grand nombre de *sermons*, et un *panégyrique* du marquis de Bade à l'occasion de sa victoire sur les Turks, Kempten, 1693, in-fol.

* BUSON (Claude-Antoine), négociateur et jurisconsulte, né à Besançon dans le 16e siècle, fut député de cette ville près d'Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, et conseiller au parlement de Dôle en 1630. On a de lui un traité latin sur *les Prétentions respectives de l'archiduc Albert au sujet de Montbéliard*, Besançon, 1613.

* BUSON (J.-B.), né à Besançon vers la fin du 16e siècle, fut prédicateur et chanoine de la métropole. Il ne nous reste de lui que deux oraisons funèbres, dont l'une sur la mort de Ferdinand II, empereur, fut prononcée en présence de Charles IV, duc de Lorraine. On peut juger de l'éloquence de ce siècle par la citation suivante; les trois couronnes de fer, d'argent et d'or, ont fourni à l'orateur le sujet de sa division. « L'honneur, l'intérêt et l'ambition sont trois frères, les trois Horaces qui combattent pour l'empereur romain. Ces trois frères en nos jours ont paru sur le pré, Ferdinand, Louis et Gustave. L'empire ne peut se partager; il faut être César ou rien. Ferdinand a été César, et les deux autres rien. Au premier le juge a donné la pomme, préférant à l'ambition de la France, à l'intérêt de la Suède, le but de Ferdinand. Le vertueux est l'arche, et l'honneur est le but. » J.-B. Buson vivait encore en 1654.

* BUSSÆUS (André), antiquaire, philologue et historien danois, né en 1679, mort en 1755, bourgmestre d'Elseneur, est surtout connu comme éditeur de deux ouvrages importants pour la littérature scandinave: *Aragrimi Jonæ Groenlandia in linguam danicam translata; Arii Frodæ polyhistoris schedæ, sive libellus de Islandiâ*, Copenhague, 1733, in-4o. Ses manuscrits sont à la bibliothèque de Copenhague.

* BUSSATO, écrivain vénitien, a donné sur l'agriculture: *Giardino d'agricoltura*, Venise, 1592, in-4o.

* BUSSCHE (Alexandre VAN DEN), appelé par les biographes français le Sylvain, était natif d'Audenarde et fut officier de Charles IX, roi de France, en 1574, et de Henri III, son successeur, en 1584. On lui doit: *Recueil de dames illustres en vertu*, Paris, 1575, in-16; *les Procès tragiques*, conténant cinquante-cinq histoires, ibid., 1575, in-16; Anvers, 1579, in-12.

* BUSSI (Feliziano), né vers 1679, d'abord jésuite, entra ensuite dans la congrégation des infirmiers, dévoués au service des malades à Viterbe et à Rome sa patrie, où il mourut en 1741. On a de lui: *Istoria della città di Viterbo*, Rome, 1742, in-fol.

* BUSSI (le comte Jules de), poète italien, chambellan du pape Clément XI, mort à Viterbe en 1714, a publié entre autres une traduction d'Ovide, intitulée: *Epistole eroiche d'Ovidio translate in terza rima*, Viterbe, 1703-11, 2 parties in-12.

* BUSSIÈRES (Jean de), jésuite, né en 1607 à Ville-Franche près de Lyon, s'est distingué dans la poésie latine. Il ne manquait ni d'imagination ni d'enthousiasme, et l'on rencontre dans ses ouvrages des traits d'un ordre supérieur; mais il ne savait point attendre l'inspiration, et son style est inégal. Son poème sur *l'île de Rhé délivrée des Anglais*, applaudi lorsqu'il parut, est encore estimé. Il soumit celui de *Scanderberg*, son premier titre littéraire, au jugement de Chapelain, qui lui conseilla de le rendre plus régulier. Le P. de Bussières avait encore écrit en latin un *Abrégé de l'histoire de France*, trop loué par ses confrères, et un autre de l'*Histoire universelle*, oublié, malgré sa précaution de le traduire en français. Il mourut en 1678.

* BUSSIÈRES (Mlle de la), morte en 1730, a publié: *Mémoires de Gourville*, 1724, 2 vol. in-12.

* BUSSING (Gaspard), né dans le Mecklenbourg, en 1658, professeur de mathématiques à Hambourg, où il mourut en 1732, a publié un grand nombre d'ouvrages de mathématiques, d'histoire, de blason, etc. Nous citerons seulement: *Mathematica pura in tabulas redacta; De situ telluris paradisiacæ*, etc.

* BUSSOLARI (frère Jacque des), citoyen de Pavie, se fit d'abord remarquer par un grand talent pour la prédication dont il se servit pour réveiller le courage de ses concitoyens contre le joug des seigneurs de Milan, se mit lui-même à la tête d'un petit corps d'armée et enleva toutes les redoutes des Milanais; mais les Beccaria, famille puissante et corrompue, effrayés de la réforme qu'il établissait dans les

mœurs, recoururent aux Visconti qui s'emparèrent de Pavie et firent périr Bussolari dans un cachot infect vers 1356.

* BUSSON (Julien), médecin, né en 1717 à Dinant en Bretagne, mort à Paris en 1751, fut un des collaborateurs du *Dictionnaire universel de médecine*, 1746, 6 vol. in-fol., traduit de l'anglais de James, par Diderot, Eidous et Toussaint.

* BUSSONE (Franç.). *Voy.* Carmagnole.

* BUSSY-D'AMBOISE (Louis de Clermont de), né vers le milieu du 16e siècle, signala sa fureur aux massacres de la Saint-Barthélemy, assassina Antoine de Clermont son parent, et s'empara de son château de Renel, que l'édit en faveur des protestants lui enleva bientôt. Nommé commandant du château d'Angers, il devint en exécration à la province et fut assassiné par le comte de Montsoreau, dont il avait voulu séduire la femme.

* BUSSY-LECLERC (Jean), un des chefs les plus fougueux de la faction des seize pendant la Ligue, commandant de la Bastille, s'est rendu fameux par ses excès et son fanatisme, sa rage contre le parlement et ses affreuses listes de proscription. Il échappa au supplice en ne rendant la Bastille qu'à condition qu'on lui sauverait la vie, et finit misérablement à Bruxelles une vie digne de l'échafaud.

* BUSSY (Philippine-Louise de), née à Paris en 1719, est auteur d'un ouvrage rare et singulier, intitulé : *La méprise du mort qui se croit vivant*, Paris, 1776, in-12.

* BUSSY-CASTELNAU (Ch.-J. PATISSIER, marquis de), passa de bonne heure dans les Indes orientales, et servit avec distinction sous Dupleix, contribua à faire lever aux Anglais le siége de Pondichéry en 1748, et fut récompensé de ses services par les grades de maréchal-de-camp, de lieutenant-général et de commandant des armées de terre et de mer au delà du cap de Bonne-Espérance. Il concerta ses opérations avec le bailli de Suffren, et lutta avec avantage contre un ennemi fort supérieur en nombre. Mort en 1785 à Pondichéry, peu après la paix.

* BUSSY-RABUTIN (Roger de), né en 1618, maréchal-de-camp, commandant du Nivernais et mestre-de-camp, général de la cavalerie légère, servit avec honneur jusqu'à la paix des Pyrénées, et s'attacha pendant les troubles de la régence au parti du grand Condé contre le parlement, puis contre le roi après l'arrestation des princes, qu'il abandonna enfin pour faire sa paix avec la cour. Son *Histoire amoureuse des Gaules* et ses chansons contre les amours du roi et de Mlle de La Vallière, le privèrent bientôt de sa charge, le firent mettre à la Bastille, et envoyer en exil où il resta seize ans ; il revint un moment à la cour ; mais, s'apercevant qu'il ne regagnerait jamais les bonnes grâces du roi, il se retira dans une de ses terres où le chagrin le conduisit au tombeau en 1693. Son esprit et ses agréments personnels étaient gâtés par sa jactance, sa vanité et son égoïsme, qui percèrent partout et causèrent le malheur de sa vie. Outre son *Histoire amoureuse des Gaules*, qu'on recherche encore, on a de lui : *Histoire abrégée de Louis-le-Grand*, 1699 ; ses *Lettres*, qu'il croyait supérieures à celles de madame de Sévigné sa cousine ; ses *Mémoires* réimprimés plusieurs fois, 1731, etc.

* BUSSY-RABUTIN (M.-C.-R., comte de), fils du précédent, évêque de Luçon et membre de l'Académie française, hérita de son esprit, mais non de ses défauts et de ses ridicules. Il passait pour le plus aimable des hommes de la cour et pour un excellent juge des productions des autres, quoique de lui-même il n'eût rien produit ; mais sa mondanité et son goût pour la société, où il brillait de tous ses avantages, en en faisant un vrai prélat de cour, le rendirent nul pour l'église. Mort en 1736.

* BUSSY-RABUTIN (Louise-Françoise de), sœur du précédent, épouse en secondes noces de Henri-François de la Rivière, morte en 1716, n'eut pas moins d'esprit que son père et composa, sans y mettre son nom, *un Abrégé de la vie de saint François de Sales*, 1699, in-12; un autre de la vie de madame de Chantal sa tante, ibid., 1697.

* BUSTAMANTE (Barthélemy de), frère mineur, né à Lima, capitale du Pérou, a laissé un traité intitulé : *Tratado de las primicias del Perù en santidad y letras.*

* BUSTAMANTE (George), antiquaire espagnol du 16e siècle, a traduit *Justin* en espagnol.

* BUSTAMANTE (Jean Ruiz de), contemporain du précédent, est auteur de *Formulas adagiales latinas y españolas*, Saragosse, 1551, in-8o.

* BUSTAMANTE (Jean Alonzo), ecclésiastique espagnol, est auteur d'un *Traité*

du gouvernement ecclésiastique, en manuscrit dans la bibliothèque de Madrid.

* BUSTAMANTE (Benoit), médecin de Salamanque, a publié : *Methodus in VII aphorismorum lib. ab Hippocrate observata*, Venise, Alde, 1559, in-4°.

* BUSTAMENTE DE LA CAMARA (Jean), né à Alcala de Henarez au 16e siècle, enseigna la médecine dans cette ville. On a de lui un traité curieux : *De reptilibus verè animantibus sacræ Scripturæ*, Lyon, 1620, in-8°.

* BUSTAMENTE, auteur espagnol du 17e siècle, dont on a : *De las ceremonias de la misa*, Madrid, 1655 ; *Rubricas del oficio divino*, ibid., 1649.

* BUSTIS ou BUSTO (Bernardin de), capucin italien du 15e siècle, se fit une grande réputation par des sermons du genre des Menot et des Barlette, et fut un des fondateurs de la fête du saint nom de Jésus. Ses *Sermons et œuvres diverses* ont été imprimés à Cologne, 1607.

* BUSTO (Alexis-Vanégas), savant espagnol, professeur de philosophie et de langue latine à Tolède. Son ouvrage de philosophie intitulé : *Diferencia de libros que hay en el universo*, Pincia, 1583, est très-utile aux Espagnols, de même que le *Tratado de ortografia en las tres lenguas principales*, Tolède, 1592, in-4°.

* BUSTO (Barnabas), précepteur des enfants de Charles-Quint, a laissé une *Introduction à la grammaire*, Salamanque, 1533, in-8°.

* BUSTON ou BUSTEN (Thomas-Étienne), né en 1549, jésuite anglais, missionnaire aux Indes orientales, y exerça quarante ans le ministère évangélique, fut recteur d'un collége dans l'île de Salcet, et mourut en 1619 à Goa, dont il est regardé comme l'apôtre. On a de lui : *Arte da lingoa canarina da F.-Th. Estevano*, Rachol (Goa), 1640, in-8° : c'est une grammaire de la langue qui se parle sur la côte de Canara ; un *Catéchisme indien* ; *Purana*, choix de poésies en langue vulgaire de l'Indoustan sur les principaux mystères du christianisme.

* BUSTON (Henri), théologien puritain, né en 1576 à Bridsal dans le comté d'York, fut d'abord secrétaire du cabinet du prince Charles, ensuite recteur de Saint-Matthieu. Un sermon séditieux le fit mettre au pilori, enfermer dans la prison de Lancastre, et condamner à une amende de 5,000 livres sterling. En 1640, le parlement le mit en liberté, et lui rendit sa place. Il mourut en 1648. On a de lui des pamphlets sur des matières de controverse.

* BUSTON (Jean), savant théologien, né à Wemworthy dans le Devonshire, professeur de grec, ensuite principal du collége de Corpus-Christi à Oxford. Dans ses dernières années, il a rassemblé ses ouvrages qui n'étaient que des pièces fugitives, et les a donnés sous le titre de *mélanges*. Il mourut en 1771.

* BUSY (Richard), savant ministre anglican, recteur de Cudworth, au comté de Sommerset, chanoine et docteur de Westminster, mourut en 1696. On a de lui quelques ouvrages sur la grammaire.

* BUTACIDE (*Mythologie*.), athlète dont la beauté égalait la vigueur, naquit à Crotone et fut souvent vainqueur aux jeux olympiques. Après sa mort, les habitants d'Égeste, ses ennemis, lui élevèrent un tombeau et lui rendirent les honneurs divins.

* BUTE (Jean STUART, comte de), ministre d'état anglais, né au commencement du 18e siècle, entra dans le conseil à la mort de George II, en 1760, eut l'entière direction des affaires lors de la retraite de Pitt, et jouit d'une confiance sans bornes sous George III, qui le fit son premier ministre. La paix signée à Fontainebleau en 1763, si avantageuse à l'Angleterre, fut en partie son ouvrage, et donna lieu à tout le développement de son talent dans la chambre haute. Il eut pour successeur George Grenville, mais conserva encore long-temps une grande influence jusqu'au moment de sa retraite, à son magnifique château de Lutton dans le Berkshire, où il ne s'occupa plus, jusqu'à sa mort, arrivée en 1792, que de sciences, et surtout de botanique. On recherche pour la beauté d'exécution et le luxe typographique ses *Tables de botanique*, qui ne furent tirées qu'à 12 exemplaires, et pour lesquelles il dépensa 10,000 livres sterling. Buffon, auquel il en avait envoyé un exemplaire, le déposa à la bibliothèque du roi.

* BUTEL-DUMONT (George-Marie), né à Paris en 1725, mort en 1788, avocat, censeur royal et secrétaire d'ambassade à Pétersbourg, a laissé : *Mémoire historique* sur la Louisiane, Paris, 1753 ; *Histoire et commerce des colonies anglaises*, 1755 ; *idem des Antilles*, 1758; *Essai* sur l'état

présent du commerce d'Angleterre, 1755, traduit de l'anglais; *Théorie du luxe*, 1771; *Essai* sur les causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières races des rois de France, Paris, 1776: ces deux derniers ont été couronnés par l'Académie des inscriptions.

* BUTEO (Jean). *Voyez* Borrel.

* BUTINI (Pierre), né à Genève en 1678, ministre protestant, fut appelé en 1700 comme pasteur à l'église de Leipsig, y resta trois ans et revint dans sa patrie. Il y desservit une église de campagne, et mourut en 1706, d'une dyssenterie qu'il prit en visitant plusieurs de ses paroissiens attaqués de la même maladie. Quoique enlevé aux lettres à l'âge de 29 ans, il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres des *sermons* et des *livres* de piété.

* BUTINI (Isaac), médecin genevois du 16e siècle, a publié à Lyon, 1580, une édition des *Aphorismes* d'Hippocrate, grec et latin; les trois livres des *Pronostics* et les *Sentences* de Celse.

* BUTINI (Gabriel), pasteur de Genève en 1649, cultiva les muses latines. On a de lui : *Carmina in liberationem urbis Genevæ*, 1602, etc.

* BUTINI (Jean-Robert), médecin et écrivain, né à Genève en 1681, mort en 1714, est un des auteurs du *Traité* de la maladie du bétail, Genève, 1711, et a écrit une *Dissertation* savante sur les *Commentaires* de César, jointe à l'édition de Londres, 1712, in-fol.

* BUTINI (J.-Ant.), médecin et écrivain, né à Genève en 1723, membre du conseil des deux-cents, mort en 1758, a donné : *Abrégé* de la chronologie des anciens royaumes, traduit de l'anglais de Newton, Genève, 1743; *Traité* de la petite-vérole communiquée par l'inoculation, Paris, 1752; *Lettres* sur la cause de la non-pulsation des veines, Lausanne, 1761, etc.

* BUTKENS (Christ.), moine cistercien d'Anvers, mort en 1650, est auteur de : *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, La Haye, 1724-26, 4 vol. in-fol., rare et recherché; *Annales généalogiques de la maison de Linden*, Anvers, 1626, in-folio, très-rares, même en Flandre, peu connues et dignes de l'être.

* BUTLER (Guillaume), alchimiste renommé, né au comté de Clare en Irlande dans le 16e siècle, inventa un spécifique qu'il appliquait à tous les maux de l'espèce humaine, et avec un succès infaillible, si l'on en croit Van Helmont ainsi que l'abbé Rousseau qui ont écrit sur les propriétés de cette merveilleuse découverte, et qui ont pris soin d'en transmettre la recette à la postérité. Les charlatans n'ont pas laissé perdre ce trésor, qui se recommande encore aux bonnes gens, sous le nom de *pierre de Butler*. Intéressé à faire partager les bienfaits de sa découverte au plus grand nombre possible de crédules patients, il se rendait en Espagne dans ce but, ou peut-être aussi pour échapper à quelques poursuites, quand il mourut sur mer en 1618, âgé d'environ 90 ans.

* BUTLER (Charles), auteur anglais, né en 1560 à Wicombe, dans le comté de Buckingham, mort en 1647, vicaire d'une paroisse de campagne, à donné plusieurs ouvrages, entre autres : *la Monarchie des femmes* : c'est un traité sur les abeilles, ouvrage ingénieux et qui a été souvent réimprimé, Oxford, 1609, in-8o, 1634, in-4o; *les Principes de la musique* pour le chant et la composition, Londres, 1636, in-4o.

* BUTLER (Samuel), poète anglais, naquit dans le Worcestershire en 1612. On pourrait appeler son *Hudibras* le don Quichotte du puritanisme. Selden l'avait employé comme copiste; il habita depuis avec sir Samuel Luke, zélé puritain et commandant sous Cromwell. Ce fut chez ce chef républicain que Butler conçut le plan d'*Hudibras*, dont le principal personnage était sir Samuel lui-même. Après la restauration il fut secrétaire du comte de Carberry. C'est à cette époque qu'il épousa mistress Herbert. En 1663 il publia la première partie de son *Hudibras*, la seconde en 1664, en 1678 la troisième et dernière, et mourut à Londres en 1680. Townlay, officier anglais, est auteur d'une traduction en vers français d'*Hudibras*, imprimée à Paris en 1757, 3 vol. in-12, avec le texte anglais, et des remarques de Larcher; elle a été réimprimée en 1819. Dans le 18e siècle, des admirateurs de Butler firent élever un monument en son honneur dans l'abbaye de Westminster.

* BUTLER (Jos.), théologien anglais, naquit en 1692 à Wantage, dans le comté de Berk. Ses *Sermons* et son *Traité* sur l'analogie de la religion naturelle et révélée avec la constitution et le cours de la nature, publiés en 1736, in-4o, sont regardés comme de très-bonnes études théologiques. Après

avoir possédé différents bénéfices, et avoir été environ un an secrétaire du cabinet de la reine Caroline, il fut nommé en 1737 évêque de Bristol, en 1750 évêque de Durham. Les premières instructions qu'il donna à son clergé, en arrivant dans son diocèse, eurent pour objet la nécessité du culte extérieur. Il mourut en 1752.

* BUTLER (ALBAN), principal du collége anglais de Saint-Omer, naquit en 1710 dans le comté de Northampton. L'ouvrage par lequel il a établi sa réputation est la *Vie* des saints en anglais, traduite en français par Godescard, chanoine de Saint-Honoré, et Marie, professeur de mathématiques au collége Mazarin, 1763 et suivantes, 12 vol. in-8°. La partie des fêtes mobiles était restée en manuscrit, l'auteur se proposant de la réduire; mais sa mort, arrivée en 1773, l'empêcha d'accomplir ce projet, qui fut exécuté par les soins de M. Challoner, vicaire apostolique de Londres. Cette partie a été traduite en français par M. Nagot, Versailles, 1811, in-8°.

* BUTLER (RICH.), officier américain, se distingua par sa bravoure dans la guerre de l'indépendance. Il périt en 1791, à la bataille de Mianas, contre les Indiens, célèbre par la défaite de Saint-Clair.

* BUTLER (THOMAS), frère du précédent, après avoir servi avec distinction dans la guerre de l'indépendance, avait repris les armes en 1791, et commandait un bataillon dans la journée où son frère fut tué. Chargé successivement de diverses fonctions par Washington, il s'en acquitta avec prudence; il eut le commandement des troupes en 1803, après avoir été déchargé d'une accusation mal fondée, mais dont les poursuites et les désagréments hâtèrent sa mort, arrivée en 1805.

* BUTRET (C.), gentilhomme français du 18e siècle, fit d'abord de bonnes études, puis entraîné par un goût très-vif pour l'agriculture et le jardinage, en même temps que les idées religieuses du martinisme dominaient son imagination, il céda son droit d'aînesse à son frère pour se confondre presque dans la dernière classe des artisans, où son penchant le conduisait. Voulant se familiariser au travail manuel, afin de joindre la pratique d'un art dont ses connaissances acquises lui permettaient d'apprendre à fond la théorie, il se mit sous la direction de Pepin, l'un des meilleurs jardiniers de Montreuil, sous lequel il devint surtout habile dans la culture des arbres fruitiers. Cherchant ensuite à établir une école pratique dans les environs de Strasbourg, il avait déjà garni d'espaliers 1590 toises de murs, lorsque la révolution survint et le contraignit à émigrer. Il se réfugia près de l'électeur palatin, qui lui confia la direction de ses jardins, et par ses soins ils devinrent les plus beaux de l'Allemagne. Son petit ouvrage de *la Taille des arbres fruitiers* est un résumé excellent de la pratique des jardiniers de Montreuil. Mort vers 1806.

* BUTRIO (ANTOINE), jurisconsulte bolonais, mort en 1417, est auteur de: *Repertorium juris canonici et civilis; Commentaria in decretales et Clementinas*, Venise, 1578, assez estimés de son temps.

* BUTTER (GUILL.), médecin, né dans le Derbyshire en 1726, avait pris ses degrés à Édimbourg. Il pratiqua quelque temps à Derby, et se fixa à Londres, où il mourut en 1805. Ses ouvrages sont: *Méthode* pour la guérison de la pierre; *Dissertatio de frigore quatenùs morborum causa; Dissertatio medica et chirurgica de arteriotomiâ; An account on puerperal fever*, telle qu'elle parut dans le Derbyshire en 1782; *A treatise on the worm fever; Méthode* pour ouvrir l'artère des tempes; *A treatise on the angina pectoris; A treatise on the venereal rose.*

* BUTTERFIELD, mécanicien allemand établi à Paris sous le règne de Louis XIV, fut ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques, qu'il perfectionna, et il construisit des cadrans solaires à boussole, qui ont gardé son nom. Mort en 1724. On lui doit: *Niveau d'une nouvelle construction*, Paris, 1677, in-12; *Odomètre nouveau*, 1681.

* BUTTET (MARIE-CLAUDE de), écrivain fécond, né à Chambéry dans le 16e siècle, s'appliqua aux mathématiques et à la littérature grecque et latine. Ses principaux ouvrages sont: *Apologie de la Savoie*, Lyon, 1554, en vers latins; l'*Amalthée*, recueil de 128 sonnets, ib., 1575; des *Éloges des princes de Savoie*, manuscrits, etc.

* BUTTET (LOUIS de), seigneur de Malatret, chevalier de Saint-Maurice, entreprit d'écrire en 30 livres l'*Histoire de Savoie*; mais il n'acheva que les vies de Bérold et de Humbert, restées manuscrites dans la bibliothèque de Turin.

* BUTTET (MARC-ANT. de), chevalier comme le précédent, avocat au sénat de

Chambéry, et historiographe de Savoie, publia quelques *écrits* polémiques pour soutenir le droit de cette maison, Chambéry, 1605 et 1606; *Discours* sur l'extraction des princes de Savoie, manuscrit dans la bibliothèque de Turin.

* BUTTINGHAUSEN (CHARLES), professeur de théologie et prédicateur de Heidelberg, mort en 1786, a éclairci par ses recherches l'histoire du palatinat et de l'université de Heidelberg. On a de lui, outre un grand nombre de *thèses* et de *dissertations* théologiques : *Supplément* à la chronique d'Aventin, Francfort, 1758; *Délassements tirés de l'histoire du Palatinat et de la Suisse*, Zurich, 1766, 3 parties, in-8°; *Matériaux pour servir à l'histoire du Palatinat*, Manheim, 1773-1782, 2 vol., 8 parties; *Historia universalis Heidelbergensis*, Heidelberg, 1786.

* BUTTNER (DAVID-SIGISMOND-AUG.), né en 1724, mort en 1768, professeur de botanique à Gottingue, succéda au savant Haller. Il est auteur d'un ouvrage en vers latins intitulé : *Enumeratio methodica plantarum*, Amsterdam, 1750. Il passe pour avoir fait connaître le premier le nectaire en forme de tuyau du pédoncule des géraniums d'Afrique, et le vrai caractère des genres des tulipiers.

* BUTTNER (DAVID-SIGISMOND), diacre de Querfurt, mort au commencement du 18e siècle, a publié en allemand un ouvrage cité par les géologues, intitulé : *Signes du déluge d'après l'état présent de notre globe*, Leipsig, 1710, in-4°.

* BUTTNER (FRÉD.), né en 1622, mort en 1701, professa les mathématiques à Dantzig. Ses principaux ouvrages sont : *Sciagraphia arithmeticæ logisticæ; Tabulæ mnemonicæ geometricæ*.

* BUTTNER (CHRÉT.-GUILL.), naturaliste et philologue allemand, né à Wolfenbuttel en 1716, exerça d'abord l'état de pharmacien auquel son père l'avait destiné, et pour lequel il fit plusieurs voyages dans presque tous les états d'Allemagne, en Écosse et en Angleterre, s'attacha à l'étude des différents dialectes des pays qu'il visitait; puis, abandonnant les travaux pharmaceutiques, il se rendit à Gottingue, où il se livra à d'immenses recherches sur l'histoire primitive des peuples, et sur la filiation des langues. Buttner avait acquis de profondes connaissances, cependant ses écrits sont peu nombreux : mais il n'en a pas moins laissé des traces profondes dans la science qu'il cultiva; la plupart de ses émules et ses disciples puisèrent dans ses entretiens d'ingénieux aperçus; il leur prodiguait généreusement le fruit de ses veilles, et l'on peut croire que, sans son secours, les Schœlzer et les Gatterer ne seraient pas parvenus sitôt à débrouiller le chaos dans lequel s'était comme enveloppée l'histoire des migrations des anciens peuples du nord. C'est à lui qu'on doit les premières ébauches de glossologie qui soient satisfaisantes. Ce savant estimable et laborieux s'imposa, toute sa vie, la privation de ce qu'on pourrait nommer la plus modique aisance; consacrant tout ce qu'il avait à l'achat des livres et des objets d'histoire naturelle les plus précieux, il ne faisait qu'un seul repas, dont la dépense ne s'élevait qu'à environ 3 sous. Cependant il jouit toujours d'une santé robuste, et conserva jusqu'au dernier moment toute la fraicheur d'esprit d'un jeune homme. Il mourut le 8 octobre 1801, à l'âge de 85 ans. il avait été professeur à la Société royale de Gottingue pendant 25 ans, et avait le titre de professeur de l'université d'Iéna et celui de conseiller aulique. On a de lui, en allemand : *Tableaux* comparatifs des alphabets des différents peuples, etc., Gottingue, 1771 et 1779, deux parties in-4°, dont malheureusement l'impression n'a pas été terminée; *Explication* d'un almanach impérial du Japon, 1773; *Observation* sur quelques espèces de ténia, 1774; *Listes* des noms d'animaux usités dans l'Asie méridionale, 1780; *Tabula aphab. hodiern.*, 1776.

* BUTTON (THOMAS), navigateur et mécanicien anglais du 17e siècle, fut chargé par Jacques Ier de continuer les découvertes faites au nord-ouest par Hudson. Il découvrit la Nouvelle-Galles, la terre de Carey's-Svans-Nest, les caps de Southampton, de Pembroke, les îles Mansfield; parvenu jusque vers le 65e degré de latitude, il se convainquit de la possibilité d'un passage au nord. Il revint en Angleterre en 1612, et fut créé chevalier.

* BUTTS (GUILLAUME), médecin anglais et favori du roi Henri VIII, qui le créa chevalier, fut un des fondateurs du collége royal de médecine à Londres, et l'un des plus hardis défenseurs de Crammer. Mort en 1545.

* BUTTSTEDT (J.-ANDRÉ), professeur de théologie et prédicateur à Erlangen, né

en 1701, mort en 1765, a laissé en Allemagne la réputation d'un profond théologien. On a de lui, en allemand : *Pensées raisonnables* sur la nature de Dieu, Leipsig, 1735, in-8°; *idem* sur la création du monde, Wolfenbuttel, 1737; *idem* sur la création de l'homme, Leipsig, 1738, etc.

* BUXBAUM (JEAN-CHRÉT.), botaniste allemand, né en 1694 à Mersebourg, passa en Russie et créa, par ordre du czar Pierre Ier, un jardin de botanique à Pétersbourg, devint membre de l'Académie des sciences de cette ville, et professeur du collége impérial. Mort en 1730. On lui doit la connaissance des plantes de la Sibérie, de la Turquie, etc. Son ouvrage le plus important est : *Centuriæ quinque plantarum minùs cognitarum circa Byzantium et in Oriente observatarum*, Pétersbourg, 1728-40.

* BUXTON (JEDEDIAH), paysan d'Elmton près de Chesterfield, né en 1704, mort en 1774, résolvait avec la plus grande promptitude les questions d'arithmétique les plus difficiles, et mesurait exactement avec une vitesse extraordinaire les plus grandes distances.

* BUXTORF (JEAN), chef d'une famille qui pendant deux siècles s'est rendue célèbre dans la littérature hébraïque, naquit en 1564 à Camen, en Westphalie, d'un ministre protestant de cette petite ville. Après avoir voyagé dans plusieurs contrées de l'Allemagne et de la Suisse, pour se perfectionner dans les langues savantes, il alla se fixer à Bale, y devint professeur d'hébreu, occupa trente-huit ans cette chaire, et jouit de la plus haute considération. Il logeait et nourrissait chez lui plusieurs Juifs savants, avec lesquels il s'entretenait des difficultés de leur langue. Ce fut ainsi qu'il acquit une grande réputation parmi les hébraisans; ils lui écrivaient de toutes parts pour le consulter. Ses travaux eurent surtout pour objet les livres des rabbins, dont il acquit une connaissance très-étendue; il transmit ce goût à ses descendants, et mourut à Bâle en 1629. Ses principaux ouvrages sont : *Manuale hebraïcum et chaldaïcum :* la meilleure édition de ce manuel, composé des mots de la Bible seulement, est celle de Bâle, 1658, in-12, due aux soins de son fils; *Biblia hebraïca rabbinica*, 4 vol. in-folio, Bâle, 1618-19: on y trouve les commentaires des rabbins, la paraphrase chaldaïque et la massore; *Lexicon chaldaïcum, thalmudicum, et rabbinicum*, Bâle, 1639, in-folio, ouvrage qu'après vingt ans de travail il laissa imparfait, et qui coûta encore dix années à son fils, pour le mettre en état de paraitre. Ce dictionnaire, bien qu'il soit loin d'être parfait, est encore aujourd'hui le meilleur que l'on ait en ce genre.

* BUXTORF (JEAN), fils du précédent, né à Bâle en 1599, succéda à son père, en 1630, dans la chaire des langues à Bâle. Il mourut dans cette ville en 1664. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Lexicon chaldaïcum et syriacum*, Bâle, 1622, in-4° : c'était le fruit de son séjour dans les Académies étrangères; *Maimonidis liber more Nevochim*, ib., 1629, in-4° : ce livre, dont il fit une traduction latine qui surprit les rabbins les plus savants, a pour objet d'expliquer les endroits difficiles de l'Écriture-Sainte, et contient des discussions sur beaucoup de questions théologiques et philosophiques; *Dissertationes philologico-theologicæ*, ibid., 1659, in-4°. C'est un recueil de dissertations sur l'origine de la langue hébraïque, sur la confusion et la propagation des langues, sur le Décalogue, sur l'institution et les rites de la Pâque.

* BUXTORF (JEAN-JACQUES), fils du précédent, né à Bâle en 1645, mort dans cette ville en 1704, professa l'hébreu, ainsi que son père. Il n'a rien fait imprimer de son vivant, si ce n'est une préface à la *Tiberias* de son grand-père, dont il publia une nouvelle édition en 1665; mais il a laissé en manuscrit quelques traductions des livres des rabbins, et un supplément fort considérable à la bibliothèque rabbinique.

* BUXTORF (JEAN), neveu du précédent, fut aussi professeur d'hébreu à Bâle, et mourut en 1732, laissant un fils qui suivit la même carrière. On a de lui plusieurs ouvrages dans le même genre d'érudition.

* BUY DE MORNAS (CLAUDE), géographe du roi et des enfants de France, mort à Paris en 1783, est auteur d'un *Atlas méthodique et élémentaire de géographie et d'histoire*, Paris, 1762-70, 4 vol. in-4°; *Cosmographie méthodique et élémentaire*, 1770, in-4°.

* BUYER (BARTHÉLEMY), conseiller de ville à Lyon sa patrie, y fit le premier connaitre l'imprimerie. Il mit sous presse en 1476 une *Légende dorée*, à deux colonnes, en caractères gothiques, avec des lettres initiales tracées à la main, et sans aucun chiffre aux pages; l'année suivante la *Pratique de chirurgie de Chauliac*, in-fol. Les

Pandectes de médecine de Sylvaticus ne parurent qu'en 1478.

* BUYS (Guillaume du), poëte et écrivain du 16e siècle, est auteur d'un recueil de poésies intitulé : *l'Oreille du prince,* Paris, 1588, in-12.

* BUYS (Guillaume), célèbre diplomate, né en 1661 à Amsterdam, sut faire servir les factions de son temps à son agrandissement. Les états-généraux, qui voyaient en lui un zélé anti-orangiste, s'empressèrent de l'élever au faîte des honneurs. Il fut nommé ambassadeur près les cours de Londres, de Paris, de Copenhague, et reçut plusieurs missions non moins importantes dans l'intérieur de sa patrie. Vers la fin de sa vie octogénaire, il fut choisi conseiller pensionnaire d'Amsterdam.

* BUYSEN (Antoine), médecin, professa son art à l'université de Louvain dans le 16e siècle. Ses *OEuvres médicales* ont été publiées dans cette ville en 1548.

* BUZANVAL (Nicolas CHOART de), né à Paris en 1611, fut successivement conseiller au parlement de Bretagne, maître des requêtes et ambassadeur en Suisse. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'évêché de Beauvais. Il se montra digne des premiers siècles de l'église par sa piété, sa charité sans bornes, ses vues éclairées et sa fermeté même à l'égard de Louis XIV, qui sut toujours l'apprécier. Mort en 1679.

* BUZELIN. *Voyez* Bucelin.

* BUZOT (Franç.-Léonard-Nic.), né à Évreux en 1760, député en 1789 aux états-généraux, et en 1792 à la Convention, où il se montra un des chefs du parti de la *Grionde,* fut vice-président du tribunal criminel de Paris, dénonça Robespierre, et ne cessa de l'attaquer, mais ne poursuivit pas avec moins d'acharnement Louis XVI, son infortunée famille et tous les émigrés. Proscrit lui-même au 31 mai 1793, il erra de département en département, et fut trouvé mort avec Péthion dans un champ près de Bordeaux.

*. BUZUR DJEMIHR, visir de Nouchyrvàn, qui avait pour lui une grande vénération, fut gouverneur d'Hormouz, son fils, sous lequel il conserva ses charges et jouit de la même considération jusque dans une grande vieillesse. On lui attribue l'invention du *jeu de dames et d'échecs.*

* BUZUR DJUMBER, khalyfe égyptien dans le 12e siècle, avait pour maxime que le meilleur des rois est celui dont les bons n'ont rien à craindre, et que les méchants redoutent.

* BYDBAY ou PIDPAY, brahme et ministre de Débéhelim, roi des Indes, est le premier, selon les Orientaux, qui ait écrit des fables ou apologues; et, en admettant cette assertion, on supposerait qu'il a servi de modèle à Ésope et à Lockman. Mais on est encore incertain lequel des trois a eu l'honneur de l'invention, ou si Ésope, Bydbay et Lockman ne font qu'un. Celles de Bydbay diffèrent des deux autres en ce que l'exemple n'est donné que pour appuyer la morale. Son fameux livre de la *Sagesse des siècles,* le plus ancien de ce genre, composé de quatorze chapitres, a changé de nom chaque fois qu'on l'a traduit.

* BYE (Jacques de). *Voyez* Bie.

* BYE (Marc de), peintre et graveur, né à La Haye en 1634, élève de Jacques Vander Does, a gravé plusieurs suites d'animaux d'après Paul Potter.

* BYFIELD (Nicolas), théologien puritain, né dans le comté de Warwick, mort en 1622, fut successivement ministre à Chester et à Isleworth dans le Middlesex. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie.—Son fils Adoniram fut secrétaire de l'assemblée du clergé de Westminster.

* BYFIELD (Nathaniel), né en 1653, juge de la vice-amirauté et membre du conseil du Massachusetts, fut un des théologiens de l'assemblée de Westminster, après laquelle il passa en Amérique, acquit une grande fortune dans le commerce, fut un des quatre fondateurs de la ville de Bristol (Rhode-Island), et siégea comme orateur pendant trente-huit ans dans l'assemblée des représentants. Mort à Boston en 1733.

* BYLES (Matthieu), ministre de Boston, né en 1706, mort en 1788, fut un orateur éloquent et un littérateur instruit pour son temps. On a de lui un grand nombre *d'Essais* dans le *Journal hebdomadaire de la Nouvelle-Angleterre ;* un *poème* sur la mort de George Ier et l'avénement de George II au trône ; des *épîtres,* des *sermons,* des *mélanges,* en 1 vol., etc.

* BYNÆUS (Antoine), orientaliste, ministre protestant, né à Utrecht en 1654, mort à Dewenter en 1698. On estime encore son traité *De calceis Hebræorum,* Dordrecht, 1695, in-4o ; *Christus crucifixus,* Amsterdam, 1692-99 ; *Explicatio evange.*

lica, etc., ibid., 1689; des *sermons*, La Haye, 1737, in-4°.

* BYNG (GEORGE), vicomte de Torrington, et amiral anglais, né en 1663 au comté de Kent, s'éleva par son mérite et son courage aux grades les plus importants et obtint celui d'amiral, après avoir réussi à porter secours à Barcelone assiégée par le duc d'Anjou. Il s'opposa avec succès aux invasions tentées à diverses reprises par la France et la Suède en faveur du prétendant, et remporta, en qualité de commandant en chef dans la Méditerranée, une victoire signalée sur la flotte des Espagnols aux côtes de Sicile, dont ils étaient près de s'emparer. Créé successivement trésorier et lord de l'amirauté, chevalier du Bain et baronnet, enfin comte de Torrington, il soutint sa réputation d'habileté et de prudence dans l'action et le conseil, jusqu'à sa mort arrivée en 1733.

* BYNG (JEAN), quatrième fils du précédent et amiral anglais, célèbre par ses malheurs, parvint rapidement aux premiers grades et se montra digne de son père; mais ayant échoué en 1756 contre l'escadre de France, commandée par la Galissonnière, il fut accusé de trahison, jugé à Londres et condamné à perdre la tête; cette sentence cruelle fut exécutée en 1757, sans égard au courage malheureux et au zèle de Byng, qui ne s'était jamais démenti.

* BYNKERSHOECK (CORNEILLE VAN), célèbre avocat de La Haye, né en 1673 à Middelbourg, mort le 16 avril 1743. La plupart de ses ouvrages sont si estimés, qu'on en a fait une édition complète, Genève, 1761, in-folio.

* BYNS (ANNE), religieuse et maîtresse d'école à Anvers, fut une des premières à cultiver les muses flamandes, de 1520 à 1540; deux livres de ses *Refrains* (*Refereinen*) parurent en 1529. Eligius Eucharius les traduisit en vers latins.

* BYRADIAN (SEMPAD), général arménien, rétablit, après une longue suite de victoires, Ardaschès sur le trône de son père, tué par Érovane l'an 68 de Jésus-Christ. Nommé gouverneur du palais du jeune prince et commandant de toutes ses armées, il remporta de grands avantages sur les Alains et sur les armées de l'empereur Trajan. Mort en 127, dans un âge très-avancé.

* BYRD (GUILLAUME), savant américain, né en Virginie au commencement du 18e siècle, consacra sa fortune aux progrès des sciences, et rassembla une des plus riches bibliothèques qu'on eût encore vues dans sa patrie. Il a laissé quelques *Traités*.

* BYRGE (JUSTE), habile constructeur d'instruments de mathématiques du 18e siècle, né en Suisse, passe pour l'inventeur du *Compas de réduction*. (*Voyez* la *Notice sur les savants hessois*, par Strieder, Gottingue, 1783, in-8°.)

* BYRNE (GUILLAUME), graveur anglais, né à Cambridge en 1746, mort à Londres en 1815, se perfectionna à Paris sous J. Aliamet et Wille. On a de lui: les *Antiquités de la Grande-Bretagne* et une *suite de vues de lacs*.

* BYROM (JOHN), médecin et poète ingénieux, naquit à Kersall près Manchester en 1691. Sa pastorale de *Colin et Phébé* lui valut la protection du docteur Bentley. La Phébé de sa pastorale était la fille de Bentley. En 1724 il fut élu membre de la Société royale, et mourut à Manchester en 1763. Ses *poëmes* furent publiés en deux volumes.

* BYRON (JEAN), célèbre navigateur anglais, né en 1723, mort à Londres en 1786. Après avoir fait partie de la flotte de l'amiral Anson dans son voyage à la terre de Magellan, où il fut exposé aux plus grands dangers, il servit avec éclat dans la guerre contre les Français en 1758; il entreprit en 1764, avec deux frégates, un nouveau voyage autour du monde, et découvrit dans la mer du sud l'île qui porte son nom. La *Relation* de son voyage, publiée à Londres en 1766, in-4°, a été traduite en français par M. Suard, Paris, 1767, in-12. Crantwell a traduit le *premier Voyage de Byron à la mer du Sud*, Paris, 1800, in-8°.

* BYRON (GEORGE GORDON, lord), petit-fils du précédent, né à Douvres le 22 janvier 1788, mort à Missolonghi, en Grèce, le 19 avril 1824. Il nous en coûte de respecter les bornes de cet ouvrage pour parler de lord Byron, au moment où toute l'Europe, émue de [illegible] mort *récente* et prématurée, s'entretient [illegible] sa double gloire comme poète et co[illegible]ros de la liberté grecque. Né ave[illegible] n[illegible]ustre, mais orphelin de bonne heure [illegible]er d'une fortune dissipée par son [illegible]re, le jeune Byron passa sa première enfance en Écosse auprès de sa mère. A la mort de son oncle, homme bizarre et morose qui ne laissa pas d'enfants, il succéda au titre de lord Byron, et

fut envoyé à l'école d'Harrow, d'où il alla achever ses études à l'université de Cambridge; après s'y être distingué par quelques bizarreries de caractère, plus que par des succès académiques, le jeune lord vint joindre sa mère à l'abbaye de Newstead; l'amour l'avait rendu poète lorsqu'il n'était encore qu'écolier à Harrow. Il recueillit ses vers et les publia sous le titre d'*Heures de loisir*. La caustique *Revue d'Édimbourg* s'empara de ces essais d'un jeune homme, et mêla des personnalités grossières à d'amères critiques, en conseillant au poète de renoncer à la poésie. Exaspéré contre ses zoïles, Byron répondit par une satire imitée de Juvénal, de Pope et de Gifford, immolant par un ressentiment aveugle les principales réputations littéraires de l'époque. C'était répondre à une injustice par une autre, mais le génie est facilement absous; la plupart de ceux qui étaient attaqués dans les *Poètes anglais* et les *Critiques écossais,* sont devenus les amis de Byron, entre autres Th. Moore et son illustre rival sir Walter Scott. Après avoir passé quelque temps dans la dissipation à Newstead et puis à Londres, où il dédaigna les honneurs de la pairie, malgré le succès de son discours de début à la chambre haute, lord Byron, tourmenté de bonne heure de l'ennui de la satiété, alla promener ses rêveries en Espagne, en Portugal et en Grèce. A son retour il publia le récit poétique de son voyage, sous le titre du *Pèlerinage de Childe-Harold*. Le héros de ce poème est Byron lui-même, avec la vague mélancolie qui ne l'a pas quitté, l'énergie de ses émotions, et un singulier mélange de scepticisme et d'enthousiasme. Ce poème appela sur Byron l'intérêt vif avec lequel ses différents ouvrages ont depuis été reçus. On n'a pas cessé d'identifier le poète, peint sous divers attributs, avec ses héros, qui, dans des situations nouvelles, reproduisent toujours à peu près le même caractère : expression de son âme sans cesse agitée, passionnée, exaltée, la poésie de Byron est naturelle jusque dans son exagération. Il faut admirer aussi une grande vérité de description dans le *Giaour*, la *Fiancée d'Abydos*, le *Corsaire*, *Lara*, le *Siége de Corinthe*, *Parisina*, *Manfred*. Ces derniers poèmes sont postérieurs au mariage que Byron contracta en 1816 avec miss Milbank Noël ; cette union est devenue trop fameuse par la séparation des deux époux. Byron voyant ses torts exagérés par la calomnie, et dédaignant de se justifier devant la haute société anglaise, abandonna volontairement l'Angleterre et sa fille, visita le champ de Waterloo, se fixa quelque temps auprès du lac de Genève, et plus tard en Italie. Ces diverses contrées sont décrites dans le troisième et le quatrième chant de *Childe-Harold*. A Venise, lord Byron composa aussi son *Beppo* et une partie de son *Don Juan*, espèce d'odyssée satirique laissée incomplète; c'est une brillante galerie de portraits, où les mœurs et les opinions de l'époque sont passées en revue avec une rare facilité. Les *tragédies* de lord Byron sont aussi datées d'Italie; ce sont peut-être les moins heureuses de ses créations; ses *Mystères*, *Caïn* et *le Ciel et la Terre*, sont des ouvrages à part où il prouva que le climat de la patrie du Dante n'avait point énervé son talent. Amoureux de la liberté, partout et surtout en Grèce, lord Byron répondit au premier cri d'indépendance des Hellènes. Il consacra sa fortune à venir à leur secours, et se rendit lui-même en Italie pour contribuer de son bras et de ses lumières à leur affranchissement. Sa présence avait rallié les partis; il se préparait à diriger un siége important, lorsque la mort le frappa. Il mourut après avoir composé un dernier chant de liberté, et en prononçant les noms de son épouse inexorable, de sa sœur et de sa fille, qu'il avait toujours tendrement chérie sans être connu d'elle. La Grèce l'a pleuré et honoré comme un citoyen des temps de sa gloire, et a déclaré qu'elle adoptait sa fille. Byron avait laissé des Mémoires dont son ami Thomas Moore a sacrifié le dépôt à des exigences de famille. Ses *OEuvres* ont été traduites en français et réimprimées plusieurs fois. La dernière édition, 8 vol. in-8°, contient un *Essai* sur son génie et son caractère par M. Amédée Pichot, que lord Byron lui-même avait remarqué. L'édition la plus complète et la plus belle du texte de ses *OEuvres* a été publiée en France; c'est celle du libraire Baudry, 7 vol. in-8°, Paris, 1825.

* BYS (JEAN-RODOLPHE), peintre habile, né à Soleure en 1660, mort à Wurtzbourg en 1739, se perfectionna dans son art en Italie, et devint peintre de l'empereur et ensuite de l'électeur de Mayence. Ses compositions les plus remarquables sont à Vienne dans la grande salle d'audience et

dans la bibliothèque de l'empereur; on voit au château de Genbach un *Paradis perdu* de sa composition.

* BYTEMEISTER (Jean-Henri), théologien luthérien, né à Zell en 1698, professa la théologie à Helmstadt, et mourut en 1746. Ses principaux ouvrages, écrits en latin, sont : *De præstantiâ et vero usu historiæ litterariæ*, etc., Wittemberg, 1720, in-4°; *Comment. de vitâ præsulum in ducat. Luneburgensi*, ibid., 1728-30; *Catalogus bibliothecæ Lautensackianæ*, etc., Helmstadt, 1737, in-8°.

* BYWALD (L.-B.), jésuite et naturaliste allemand du 18e siècle, a publié : *Selectæ ex amœnitatibus acad. Car. Linnæi; Dissertationes ad hist. nat. pertinentes, et additamentis auctæ*, Gratz, 1764-69 estimés.

* BYZANCE (Louis de), né à Constantinople, en 1647, d'un Juif qui le força de prendre le turban, parvint à passer en France, où il se fit instruire de la religion chrétienne, et baptiser, en 1674, à Saint-Germain-en-Laye, ayant pour parrain et pour marraine le roi et la reine, représentés par le cardinal Mazarin et madame de Colbert. Il entra ensuite dans la congrégation de l'oratoire, et, possédant, outre les langues anciennes et modernes, une parfaite connaissance de la théologie, il y fit avec beaucoup d'habileté des conférences ecclésiastiques. Dans l'une d'elles il confondit un fanatique musulman, qui s'introduisit ensuite dans sa chambre pour l'assassiner : cette scène lui fit une impression si forte que son esprit s'aliéna. Il mourut en 1722 à Charenton, après y être resté vingt ans sans qu'on pût le guérir. On a de lui : *la Goutte curable par le remède turk*, Paris, 1703, in-12; et quelques *écrits* sur les mathématiques, ainsi qu'une traduction d'une partie du *Koran*, restés manuscrits, et déposés à la bibliothèque royale.

* BYZAS, chef des Mégaréens, auquel on attribue la fondation de Byzance, aujourd'hui Constantinople, vers l'an 658 avant Jésus-Christ.

* BZOVIUS ou BZOWSKI (Abraham), dominicain polonais, né à Prosczovic en 1567, voyagea en Italie, et s'établit à Rome, où il fut chargé de la continuation des *Annales de Baronius*. Il en composa neuf volumes (XIII à XXI), imprimés à Cologne de 1616 à 1630, et à Rome, 1672, et resta fidèle aux principes de son prédécesseur. Les jésuites et les cordeliers se plaignirent de son dévouement exclusif aux dominicains, et l'électeur de Bavière lui fit intenter un procès pour avoir mal parlé de l'empereur Louis IV de Bavière. Plusieurs volumes in-4° et in-folio furent publiés par d'habiles écrivains, pour défendre l'empereur Louis. Bzovius fut contraint de se rétracter publiquement. Outre sa continuation des *Annales de Baronius*, on a de lui plusieurs ouvrages, tous en latin. Il mourut en 1637.

C.

C. (*Grammaire*.) Troisième lettre de l'alphabet latin, français, et de celui de toutes les langues de l'Europe. On dit familièrement d'un homme qui sait peu de choses, il est à l'*a b c;* de celui qui commence à apprendre une science, il en est à l'*a b c*.

Le *C* se prononce comme le *K* devant *a*, *o*, *u;* et comme l'*s* devant *e* et *i*. On le prononce de la même manière devant *a*, *o* et *u*, quand on met dessous une cédille.

Le *C* se prononce fortement à la fin de presque tous les monosyllabes, comme dans *bec*, *sec*, *choc*, *froc*, etc.; et à la fin de quelques mots, comme *bissac*, *Énoc*, *Lamec*, *arsenic*. Dans les mots où il est précédé d'une syllable nasale, comme dans *banc*, *jonc*, le *C* final ne se prononce pas. L'usage est la seule loi qu'on doive suivre et la seule raison qu'on puisse donner de ces règles qui ont dû changer et qui pourront changer encore; car elles varient déjà quelquefois. Par exemple, dans les mots *tabac*, *estomac*, *broc*, les uns prononcent le *C*, les autres ne le prononcent point; on ne le fait point sentir dans le langage familier, et on le fait souvent en poésie, non-seulement à la fin des vers et pour marquer la rime, mais pour faire sentir par la liaison et par la prononciation qu'il n'y a point d'hiatus.

> Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.
>
> Molière.

Dans une chanson très-connue, *sac* rime avec *pipe de tabac*.

On peut separer les *C* des monuments et des chartes en quatre séries très-nombreuses. Dans la plus ancienne, la forme du *C* est tantôt semblable au Γ grec, tantôt à l'*L* latine, tantôt à un angle ouvert du côté droit. La seconde série est composée de *C* plus ou moins carrés, ainsi formés ⊏, et qui appartiennent presque tous au moyen âge. Les *C* diversement arrondis constituent la troisième série. La quatrième série, uniquement consacrée au gothique, ne remonte pas au dessus du douzième siècle et descend presque jusqu'au nôtre. (*Nouv. Diplom.*)

Scaliger prétend que cette lettre s'est formée du Κ des Grecs. En effet, en supprimant la ligne ou colonne, c'en est l'autre moitié. D'autres veulent que ce soit le ק, coph des Hébreux. En effet, c'est la figure du *C* retourné, et on sait que les Hébreux lisent de droite à gauche. Cependant les Romains n'ont point reçu leurs lettres immédiatement des Orientaux, mais des Grecs.

Le P. Montfaucon, dans sa *Paléographie,* a marqué les formes du Κ grec qui approchent de celle du *C*.

Suidas appelle le *C* le kappa des Romains.

Le *C* a remplacé le Σ à une époque plus moderne, comme il l'avait précédé chez les Grecs.

C. (*Arithmétique.*) Chez les Romains, *C* était une lettre numérale qui signifiait cent, suivant ce vers :

Non plus quàm centum C littera fertur habere.

Elle indique ce nombre, non comme initiale du mot *centum,* mais pour exprimer l'ancienne figure ⊏.

CC signifient en chiffres romains deux cents, *CCC* trois cents; *CCCC* signifient quatre cents, de même que *CD;* le *C* mis devant le *D*, qui signifie cinq cents, lui ôtant une centaine.

C, précédé d'un *X* (dix), perd cette valeur et ne vaut plus que quatre-vingt-dix, ainsi XC.

C retourné précédé de l'I, et mis ainsi IↃ pour D, signifie cinq cents.

CIↃ pour M signifie mille.

Quelques grammairiens ont assuré que le *C* signifiait cent mille lorsqu'on le surmontait d'une ligne droite : mais ils n'en ont point donné d'exemple tiré des anciens monuments.

CC désignaient deux cent mille, *CCC* trois cent, etc. (Pline, lib. VI, 22.)

Parmi les nombres grecs, le *C* qui remplace le Σ désigne *deux cents.*

Ↄ. Cette marque, ou le *C* retourné, désignait le sicilique, poids ancien qui pesait deux drachmes, ou six scrupules. *C* désigne un centime.

C. (*Antiquités. Numismatique.*) Le *C* tient la place du Γ sur quelques anciennes médailles de la Sicile. On lit sur celles d'Agrigente, ΑΚΡΑCΑΣ pour ΑΚΡΑΓΑΣ, et sur celles de Gélas, CΕΛΑΣ pour ΓΕΛΑΣ. (Numism. du *Voy. d'Anacharsis*, tom. II, p. 44, et tom. II, p. 27.)

Sur les médailles de Sinope, on lit *CINOPE*, au lieu de *SINOPE*.

Le *C* remplace le Σ des Grecs à une époque très-reculée, et reprend encore sa place dans des temps postérieurs. Il a encore quelquefois, dans cette acception, la forme carrée, sous les règnes de Septime-Sévère et de ses successeurs, et dans les villes de l'Asie-Mineure.

C et *K* sont souvent employés l'un pour l'autre sur les monnaies des anciens. On y voit *COL* et *KOL* pour *Colonia*, *KAP* et *CAP*, pour *Capitolina*, *KART* et *CART* pour *Carthago*, etc.

Le *C* fut employé souvent pour le *K* chez les Romains, à cause de l'identité de prononciation. On employait le *K* quand il était suivi de la voyelle *A*. Voilà pourquoi, au neuvième siècle, on écrivait plus souvent *KAROLUS* que *Carolus*.

Le P. Mabillon a observé que Charlemagne a toujours écrit son nom avec la lettre *C*, au lieu que les autres rois de la seconde race, qui portent le nom de Charles, l'ont écrit avec un *K*.

Les Romains se servirent long-temps du *C* au lieu du *G*. On en voit des traces sur la colonne rostrale de Duilius, sur laquelle on lit, entre autres: *LECIONES* pour *legiones; PUCNANDO* pour *pugnando*. On lit sur une médaille de la famille *Ogulnia* :*OCVLNIVS*. Ausone a conservé le souvenir de cet ancien usage. (*Eidyl. de Litteris*, t. 21.) Plutarque, dans ses *Questions romaines*, attribue l'invention du *G* à Spurius Carvilius.

Le *C* a quelquefois été mis dans les manuscrits anciens à la place du *P*. Il se trouve aussi sur les inscriptions, à la place de l'*S* ou du *T*: mais ce sont des fautes de copis

tes, qu'il nous suffit de signaler, et qui ne peuvent faire autorité.

Le *C* a souvent pris la place du *Q* dans les manuscrits latins, où l'on trouve *cotidie* pour *quotidie; cuando* pour *quando*. Les marbres portent souvent *cuintus* pour *quintus*.

Plusieurs grammairiens ont voulu rejeter *Q*, comme une lettre superflue, prétendant que le *C* pouvait suffire. Cependant ces lettres sont tellement différentes, que les anciens poètes mettent le *C* où nous mettons un *Q*, quand ils veulent augmenter le mot d'une syllabe. Plaute, dans la *Cistellaria* (acte II, scène 1re), dit *acüa* pour *aqua*. Lucrèce emploie *cuïret* de trois syllabes, pour *quiret*.

Ausone (*de Litteris*) parle ainsi de ces deux lettres :

> Prævaluit postquàm Gammæ vice functa priùs *C*,
> Atque alium pro se titulo replicata dedit *Q*.

On trouve sur une médaille romaine *FOEDVS QVM GABINIS*, au lieu de *CVM*. (*Morell. specim. num., tab.* 8.)

Quelquefois le *T* est changé en *C* dans les mots latins finissant en *itius, itia*, comme *SVLPICIVS, TRIBVNICIA*, etc.

C est mis en abréviation sur les médailles pour les mots dont il est la lettre initiale. Il désigne les noms et prénoms : *Cœcilius, Cæsar, Caïus, Cassius, Claudius*, etc., les titres *censor, consul, conservator*; les villes *Capitolina, Carthago, Calagurris*, etc. Il signifie *cives, civitas, colonia*.

Dans *S. C.*, *Senatus* Consulto.

Dans *C. A. P. R.*, Cusus *auctoritate populi Romani*.

C. signifie encore *cohors, collegium, concordia, corona, clypeus, circensis, castra, conjux*, etc.

C. S., Casus *sortis*.—*M. C., Mater castrorum*. — *C. V., Colonia victrix*.— *R. P. C., Reipublicæ constituendæ*.— *C., Consul. CC., Consules*. — *C., Cæsar*. — *CC., Cæsares*.

Nous ne donnerons pas tous les exemples de ces abréviations, dont le nombre serait trop considérable; quelques explications seraient d'ailleurs hasardées, telles sont celles du P. Hardouin et quelques-unes de Bimard. Le P. Hardouin, qui voyait des initiales dans toutes les lettres des légendes, et qui les remplissait souvent avec un rare bonheur, a fait signifier au *C.*, *curavit, cusus, convehendo*, etc., selon qu'il en avait besoin.

C. désignait, dans les fastes et dans les calendriers, les jours où il était permis d'assembler les comices.

C. voulait dire *condemno*. C'est pourquoi Cicéron (*oratio pro Milone*, 6) l'appelle *litteram tristem*, une lettre triste. Les juges avaient la coutume de donner leurs votes par des *tessères*, sur lesquelles étaient les lettres initiales *A., absolvo; C., condemno; N. L., non liquet*, l'affaire n'est pas assez éclaircie.

Metellus (Hugues, chanoine de Saint-Augustin, dans le douzième siècle), assure que les Indiens avaient coutume de marquer d'un *C*, le front et les bras des personnes de la maison du roi qui se faisaient chrétiens.

Le *C*, dans l'alphabet chimique, signifie le salpêtre.

Parmi les marchands, *C. O.* signifie compte ouvert ; *C. C.* compte courant.

C. est la marque distinctive d'un des hôtels de monnaie de France, qui était à Saint-Lô, et qui est maintenant à Caen. Le *C.* double est la marque de la monnaie de Besançon. D. M.

C. (*Musique.*) On se sert de cette lettre pour marquer la mesure à quatre temps. Si on la traverse par une ligne perpendiculaire, elle devient le signe de la mesure à deux temps, et on la nomme C *barré*.

Comme on se sert de chiffres pour marquer les autres mesures, nous pensons que les chiffres 2 et 4 exprimeraient plus clairement la volonté du compositeur, et mettraient plus d'unité dans la manière de marquer les mesures.

Le C placé dans les lignes d'une partition et suivi d'un B, signifie *col basso*.

C sol ut, ou simplement C mis après les parties de cors, indique le ton d'*ut;* on met aussi cette lettre sur la table d'harmonie des pianos auprès des clefs où sont attachées les cordes des notes correspondant à l'*ut*, parce que les anciens avaient adopté des lettres pour représenter la gamme, et commençaient par *la*, désigné par la lettre A. Le C représente donc la troisième note de notre gamme. (*Voyez* A.) H. B.

* CAAB. *Voyez* Kaab.

* CAATH, fils de Lévi, aïeul de Moïse, mérita que ses enfants fussent choisis pour porter l'arche et les vases sacrés dans le désert.

* CABADES ou COBAD, roi du second empire persan, l'an de Jésus-Christ 486, fut détrôné l'an 497, parce qu'il voulait, dit-on, rendre les femmes communes dans ses états ; il remonta quatre ans après sur le trône par l'artifice de sa femme, qui le fit

sortir de prison, sous les habits de son sexe. Il fit la guerre à l'empereur Anastase, et prit sur lui Armède en 502, mais il fut quelque temps après battu par Bélisaire et forcé à demander la paix. Il mourut en 531.

* CABAL (J.-M.), chimiste de l'Amérique méridionale, résidait à Santa-Fé de Bogota, et périt victime de son amour pour la liberté lors de la reprise de cette ville par les troupes du général Morillo en 1816.

CABALE, de l'hébreu *Kabbalah*, qui signifie *tradition*. Ce mot s'applique à plusieurs objets; nous expliquerons successivement ses diverses significations.

Cabale, doctrine transmise verbalement de père en fils, d'âge en âge. C'est ce que les Juifs appellent *la loi orale*, par opposition *à la loi écrite*. Moïse, disent-ils, reçut de Dieu, sur le mont Sinaï, avec la loi, l'explication de la loi. Rentré dans sa tente, il communiqua cette explication à son frère Aaron, le grand-prêtre; puis à Éléazar et à Ithamar, fils d'Aaron; puis aux soixante-dix vieillards qui formaient le sandhédrin; puis enfin à tout Israélite qui voulait l'entendre; de sorte qu'il n'y avait pas une de ces explications qu'Aaron n'eût entendue quatre fois. Éléazar et Ithamar trois, les soixante-dix vieillards deux, et les curieux d'Israël une.

Cabale, interprétation que les docteurs juifs et les rabbins ont donnée soit du texte de l'Écriture, soit des mots et des lettres mêmes dont ce texte se compose, et qu'ils soumettent, dans ce but, à certaines combinaisons.

Cette espèce de *cabale* se divise en trois: 1° la *gématrie* (de geometria); elle consiste à prendre les lettres d'un mot pour des chiffres, et à expliquer ce mot par la valeur de ces chiffres. Exemple: les lettres hébraïques du mot *schilo* donnent le même produit arithmétique que celles du mot *messiach*; les cabalistes en ont conclu que les mots *jabo-schilo*, qui signifient *schilo viendra*, annoncent évidemment la venue du Messie.

2°. La *notaricon* (de notarius). Celle-là prend chaque lettre d'un mot pour une diction entière, ou compose une seule diction des premières lettres de plusieurs mots. Exemple pour le premier cas: *bereschit*, premier mot de la Genèse, livre où se trouve l'histoire de la création du monde, contient, d'après la glose des cabalistes, l'histoire même de la création: du B ils font *baza*; de l'R, *rakia*; de l'A, *arez*; du SCH, *schamain*; de l'I, *jam*; du T, *téohmoth*; lesquels mots, réunis, signifient: *Il a créé le firmament, la terre, les cieux, la mer et les abîmes*. Exemple pour le second cas: les mots *Atgah*, *Gibbor*, *Leholam*, *Adonaï*, signifient: *Vous êtes fort dans l'éternité, Seigneur;* et la réunion de la première lettre de chacun de ces mots donne le mot AGLA, qui signifie: *Je le révèlerai*, ou *une goutte de rosée*. Le produit de cette opération, comme on le voit, est tout-à-fait celui de l'*acrostiche*.

3°. La *thémurah*, c'est-à-dire changement. Celle-là consiste à tirer un nouveau sens d'un mot, soit en transposant, soit en séparant les lettres dont il se compose; telle est la théorie du calembourg et de l'anagramme, théorie à l'aide de laquelle d'*Olympie*, les ennemis de Voltaire faisaient *ô l'impie;* et les gens peu révérencieux envers *Hippocrate* trouvaient, dans le nom de ce grand médecin, celui du vase qui sert au plus vil des besoins. C'est pourtant d'une de ces opérations que les rabbins ont conclu que le monde avait été créé en septembre. Cette cabale s'appelle *artificielle*.

CABALE *pratique*. Science à l'aide de laquelle les Juifs prétendaient opérer des miracles, et à laquelle ils attribuent ceux de Moïse, de Josué, d'Élie et de Jésus-Christ: si l'on en croyait quelques-uns de leurs docteurs, celle-là serait aussi vieille que le monde; elle serait consignée dans un livre qu'Adam aurait reçu en consolation de sa chute; encyclopédie où sont exposés tous les secrets de la nature, et entre autres l'art de converser avec le soleil et la lune, de commander aux anges tant bons que mauvais, de lire dans l'avenir, d'appeler ou d'écarter à sa fantaisie les fléaux les plus redoutables. C'est à l'aide des recettes contenues dans ce livre, que Salomon, par les mains duquel il a passé, trouva le moyen de bâtir le temple sans le secours d'aucun instrument de fer, par le seul ministère du ver *Zamir*. Ce livre que le savant Isaac Ben Abraham a fait imprimer au commencement du siècle dernier, ne doit pas être perdu, si les rabbins, qui l'ont condamné au feu, n'ont pas saisi l'édition tout entière.

D'après certaines traditions, les anges eux-mêmes auraient révélé aux patriarches les mystères de la *cabale*. *Adam* les tiendrait de l'ange *Raziel; Sem*, de l'ange *Japhiel; Abraham*, de l'ange *Zédékiel; Isaac*,

de l'ange *Raphaël; Jacob*, de l'ange *Péliel; Joseph*, de l'ange *Gabriel*; enfin *Moïse*, de *Métatron*, et *Élie*, de *Malathiel*, qui sont aussi des anges.

CABALE *philosophique*. Celle-là contient sur Dieu, sur les esprits et sur le monde, une métaphysique sublime, disent ceux qui l'enseignent. Elle se divise en deux : l'une s'appelle *bereschit*, mot par où commence le premier livre du *Pentateuque*: celle-là est toute relative à la connaissance de la terre; l'autre, toute relative à la connaissance des choses célestes, s'appelle *mercava* ou le *chariot*, par allusion au chariot d'Ézéchiel, où les cabalistes trouvent l'explication de toutes les vérités. Quelque sacrées que soient ces deux sciences, la seconde l'est bien plus que la première ; car, s'il n'est pas permis de parler du *bereschit* devant plus de deux personnes, il est défendu d'expliquer le *mercava* devant qui que ce soit. Les rabbins citent, à l'appui de cette opinion, plusieurs faits : voici le plus vraisemblable et le plus concluant.

Un jeune étudiant qui conduisait l'âne de son maître, Rabbi Jochanan, lui demanda la permission de parler et d'expliquer la *vision du chariot*, ou le *mercava*. Le maître y consentit; or, comme il n'est pas permis de parler de cet objet en marchant, et à plus forte raison monté sur un âne, le maître mit pied à terre; l'étudiant commença sa glose : mais à peine a-t-il dit une phrase, toute la nature s'émeut; le feu du ciel descend, et, renouvelant les prodiges de Dodone, tous les arbres de la forêt entonnent en chœur ce verset du psaume : *O terre, louez l'Éternel*.

LA CABALE *philosophique* pose en principe : « 1° De rien il ne se fait rien; 2° il » n'y a donc point de substance qui ait été » tirée du néant; 3° donc la matière même » n'a pu sortir du néant; 4° la matière, à » cause de sa nature civile, ne doit pas son » origine à elle-même; 5° de là il s'ensuit » que dans la nature il n'y a pas de matière » proprement dite; 6° de là il s'ensuit que » tout ce qui est, est esprit; 7° cet esprit » est incréé, éternel, intellectuel, sensible, » ayant en soi le principe du mouvement, » immense, indépendant, et nécessairement existant; 8° par conséquent cet esprit est l'ENSOPH, ou le dieu infini; » 9° il est donc nécessaire que tout ce qui » existe soit émané de cet esprit infini; » 10° plus les choses sont proches de leur » source, plus elles sont grandes et divines, » et plus elles en sont éloignées, plus leur » nature se dégrade et s'avilit; 11° le monde » est distingué de Dieu comme un effet de » sa cause; non pas à la vérité comme un » effet passager, mais comme un effet permanent. Le monde, étant émané de Dieu, » doit donc être regardé comme Dieu » même, qui, étant caché et incompréhensible dans son essence, a voulu se manifester et se rendre visible par ses émanations. »

Ces émanations ont créé quatre sortes de mondes; le premier est le monde *azileutique*, peuplé par les *Séphirots*, ou par les *splendeurs*, lumières sorties de l'être infini, comme la chaleur sort du feu et la lumière du soleil, lumières toujours proches de Dieu dont elles émanent.

Le second est le monde *briathique*, qui signifie *dehors* ou *détaché*. Ce monde-là est habité par des âmes moins rapprochées de leur source que les *Séphirots* sous l'influence desquels elles se trouvent. Ce monde inférieur au leur occupe encore une assez belle place dans la hiérarchie cabalistique ; on l'appelle *trône de la gloire*.

Le monde *angélique* ne vient qu'en troisième; il s'appelle *jesiraz*, mot qui indique le but dans lequel ont été tirés du néant les anges, qui tous sont placés dans des corps célestes, d'air ou de feu. Ces purs esprits forment dix troupes; ils ont pour général *Métatron, qui leur distribue tous les jours le pain de leur ordinaire*, et seul a le privilége de voir incessamment Dieu face à face.

En dernier vient le monde *asiah*, monde créé pour des corps qui ne subsistent pas par eux-mêmes comme les âmes, ni dans un autre sujet comme les anges, et qui sont composés d'une matière divisible, changeante et destructible.

Ne perdons pas notre temps à discuter cette doctrine, d'où il résulte que la matière est éternelle, puisque, d'après le principe premier, *de rien il ne se fait rien*, et que néanmoins la matière a été créée puisque, suivant le quatrième principe, *elle ne doit pas son origine à elle-même*; d'où il résulte aussi que la matière existe, et que pourtant si l'on en croit le cinquième principe, *la matière n'existe pas; que tout ce qui est, est esprit, que cet esprit est Dieu*; ce cinquième principe affirmant de plus *que tout ce qui est, est esprit, et que cet esprit est Dieu*, n'en peut-on pas induire la matière

existant, que la matière est Dieu? Ne perdons pas notre temps, dis-je, à discuter ces absurdités qui, pour tout bon esprit, se réfutent par elles-mêmes ; bornons-nous à dire que de la *cabale* judaïque sont dérivées d'autres *cabales* non moins extravagantes : telle est la *cabale grecque* qui consiste dans l'art de combiner des lettres grecques, et tire toute sa puissance de l'alphabet ; telle est *la grande cabale*, qui place dans chaque élément des génies spéciaux, fait habiter par les salamandres les régions du feu, celles de l'air par les sylphes, les abîmes de la terre par les gnomes, et par les ondins les gouffres des mers.

Ces êtres plus parfaits que l'homme furent toutefois soumis à l'homme. Adam était leur chef, mais en perdant le paradis il a perdu son empire sur eux, et sa postérité a été détrônée en lui. Il existe pour nous néanmoins des moyens éprouvés de se ressaisir de cet empire ; mais, comme il serait trop long de les déduire ici, nous renvoyons le lecteur aux livres où ces secrets sont déposés.

Les créatures élémentaires ont souvent eu avec notre espèce le commerce le plus intime, les rapprochements les plus étroits. Cela s'explique : mortels comme les nôtres, leurs corps ne sont pas habités par une âme faite immortelle. C'est en s'unissant à nous qu'un sylphe peut participer au privilége que nous avons de ne pas mourir tout entiers et de jouir après la mort de la présence de l'Être-Suprême : de là entre eux et nous plus d'une alliance, d'où sont issues de très-nobles familles. Il est pourtant quelques sylphes qui craignent plus le mariage que la mort, et s'obstinent à rester garçons ou filles, car il y avait des sylphes des deux sexes.

Cabale se dit aussi des opérations faites suivant les règles de la *cabale*.

Les adeptes des différentes *cabales* s'appellent *cabalistes*. Il ne faut pas les confondre avec les *cabaleurs*, suppôts d'un autre genre de *cabale*, dont il nous reste à parler.

Cabale, association secrète formée dans un but illicite, dans une intention malveillante. *Cabale*, en ce sens, porte avec elle l'idée du projet et de l'exécution. C'est une conspiration conçue dans des intérêts secondaires, comme la promotion d'un marguillier, la nomination d'un académicien, la chute d'une pièce de théâtre, l'admission d'un acteur. S'applique-t-elle à l'élection d'un député ou d'un pape, anoblie par l'importance de son objet, la *cabale* prend le nom de parti, de faction.

Rien de plus opposé aux intérêts de la société que ceux de la *cabale*, qui n'est au fait qu'une révolte de la minorité contre la majorité, et dont le but est toujours de faire prévaloir une opinion particulière sur l'opinion générale, et d'asservir la volonté publique à des affections privées. La ruse, la violence, le dénigrement, la calomnie, tout lui est bon pour parvenir à ses fins, et elle n'y parvient que trop souvent. Ses triomphes, à la vérité, sont plus bruyants que longs ; mais enfin, tant qu'ils durent, la société est lésée sous plus d'un rapport, et quand au jour de la justice chacun est remis à sa place, le public reconnaît souvent que la *cabale* lui a fait un dommage irréparable.

Pradon fut couronné des lauriers de Racine. En vain le public a-t-il depuis fait justice de Pradon ; en vain a-t-il fini par exclure Pradon de la scène, où Racine ne partage l'empire qu'avec ses égaux ; en rendant au théâtre les ouvrages que ce grand poete avait faits, on n'a pu nous rendre ceux qu'il eût faits, si, dégoûté par tant d'injustices, il n'eût pas renoncé à son art, lorsqu'il était dans la force de l'âge et du talent. Vingt ans de la vie de Racine ont été stériles pour la gloire française : voilà l'ouvrage de la *cabale*.

On appelle aussi *cabale* la réunion des *cabaleurs*. *Clique*, *séquelle*, et quelquefois aussi *coterie*, sont synonymes de *cabale* dans cette dernière acception.

A.-V. A.

*CABALLINUS (Gaspard), jurisconsulte de l'Abruzze au 16e siècle, noms masqués sous lesquels ont été publiés : *De evictionibus et milleloquiâ juris*, etc., ouvrages du célèbre Charles du Moulin.

* CABALLO (Emmanuel), s'illustra au siége de Gênes, sa patrie, par les Français en 1513, et les força par son courage héroïque à en lever le siége.

* CABALLO (François), médecin du 16e siècle, né à Brescia, professa avec succès dans les écoles de Padoue, et mourut en 1540. On a de lui : *Libellus de theriacâ*, etc., Venise, 1497 et 1503 ; imprimé avec les *Opera medica* de Montagnana, Nuremberg, 1652, in-fol.

* CABANE (Philippine), surnommée la Catanaise, parvint, par son adresse et ses intrigues, de simple nourrice d'un fils de la duchesse de Calabre, au rang de dame d'honneur et de grande-sénéchale. On l'accusa d'avoir conseillé à Jeanne Ire le meurtre de son mari, André de Hongrie, qui fut assassiné en 1345; arrêtée avec son fils Robert de Cabane, elle périt avec lui dans les supplices.

* CABANIS (J.-B.), agronome, né dans le Limousin en 1723, mort à Brives en 1786, a rendu de grands services à l'agriculture par ses nombreux essais et perfectionnements. On lui doit : *Essai sur les principes de la greffe*, Paris, 1803 : c'est la troisième édition d'un Mémoire couronné par l'Académie de Bordeaux en 1764.

* CABANIS (Pierre-Jean-George), fils du précédent, médecin, philosophe et littérateur français, né à Conac en 1757, fut élevé au collége de Brives qui était tenu par des doctrinaires. L'indépendance de son caractère ne pouvant pas s'accorder avec l'obéissance que ses maîtres exigeaient de lui, il prit le parti de se faire chasser. Son père l'envoya alors à Paris, où Cabanis profita de la liberté dans laquelle il vivait pour se livrer avec fureur à l'étude. Une place de secrétaire, qu'on lui offrit auprès d'un seigneur polonais, le décida à se rendre en Pologne : c'était en 1773, époque du premier partage de ce malheureux pays. Il s'agissait de faire approuver par la diète du royaume une mesure qui devait en consommer la ruine. Le spectacle de terreur et de corruption qui se passa sous les yeux de Cabanis, à peine âgé de seize ans, lui fit contracter un mépris précoce des hommes, et, comme il l'a dit lui-même, une mélancolie que sa bonté naturelle avait peine à maîtriser. Revenu à Paris après deux ans d'absence, il se lia avec le poète Roucher qui jouissait alors d'une grande célébrité, et commença une traduction en vers de l'*Iliade*, dont quelques fragments furent imprimés à la suite du poème *des Mois*. Ses relations s'étendirent; il obtint l'amitié de la plupart des hommes de lettres et des savants de son siècle. Son père le pressait de choisir un état qui pût assurer son existence. Cabanis se décida pour la médecine, dont les études variées offraient une ample pâture *à l'activité de son esprit*, et entra dans cette nouvelle carrière sous les auspices du savant docteur Dubreuil qui devint son guide et son ami. Les premiers travaux du jeune médecin confirmèrent les espérances qu'il avait données. Voué tout entier à son nouvel état, il y appliquait toutes les forces de son esprit, et explorait les sciences médicales avec cette supériorité que donne le génie. La révolution de 1789 éclata. Cabanis et le comte de Mirabeau, attachés aux mêmes principes, se lièrent d'une étroite amitié. L'orateur de la tribune eut souvent recours aux conseils du philosophe, et se servit, pour le soutien de la cause qu'il avait embrassée, de sa plume et de ses avis. La mort de Mirabeau laissa un vide affreux dans les affections de Cabanis. L'amitié de Condorcet vint lui offrir quelques dédommagements, et prépara son mariage avec mademoiselle Charlotte de Grouchy, qui fut célébré peu de temps après que ce philosophe eut péri de la manière la plus déplorable. Depuis cette époque, Cabanis ne mit plus son bonheur que dans les affections domestiques, et trouva dans le caractère et les qualités de son épouse des consolations pour les pertes qu'il avait essuyées. Il reçut, sans les avoir sollicités, les honneurs qui lui furent accordés par le gouvernement après le règne de la terreur, fut nommé membre de l'Institut en l'an 4, professeur de clinique à l'école de médecine en l'an 5, représentant du peuple en l'an 6, et membre du sénat conservateur après la révolution du 18 brumaire. Des indices incontestables et nombreux annonçaient sa fin prochaine. Il se retira alors dans une maison de campagne près de Meulan, employa à faire le bien le peu de temps qui lui restait à vivre, et attendit la mort avec la tranquillité d'âme et la sérénité d'esprit qui sont le résultat d'une bonne conscience. Il mourut le 5 mai 1808, à l'âge de cinquante-deux ans. Les ouvrages qu'il a laissés sont : *Observations sur les hôpitaux*; *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*; *Mélanges de littérature allemande*; *Du degré de certitude de la médecine*; *Observations sur l'organisation sociale en général*; *Coup d'œil sur les révolutions et la réforme de la médecine*; *Observations sur les affections catarrhales*; et des *Rapports du physique et du moral de l'homme*. Ce dernier ouvrage, qui a le plus contribué à la gloire de l'auteur, a donné lieu contre lui à des accusations dont nous n'apprécierons pas le mérite. Nous nous contenterons de faire observer que, si ces accusations étaient fondées, elles seraient la seule tache d'un beau

talent et d'une vie honorable. Ses *OEuvres complètes et inédites*, accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. Thurot, ont été publiées en 7 vol. in-8°, 1823.

* CABARRUS (Fr., comte de), né à Bayonne en 1752, a laissé la réputation d'une grande capacité en matière de finances. Lors de la guerre de l'indépendance en Amérique, l'Espagne, privée des ressources du Mexique, rétablit ses finances par des billets royaux que Cabarrus créa. Il fonda la banque de Saint-Charles, fut conseiller des finances, ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt en 1797, et chargé de missions particulières en France et en Hollande, puis enfin ministre des finances. On a de lui plusieurs *Mémoires* sur les finances et le commerce; des *Lettres* au *Prince de la Paix*; *Traité* sur le système de contributions le plus convenable à l'Espagne; l'*Éloge de Charles III*, et celui de D. M. Musquéz, ministre des finances. Il mourut en 1810.

* CABASILAS (Nil), savant archevêque de Thessalonique au 14e siècle, est auteur de deux traités contre les Latins, intitulés: *De causâ dissidii eccles. lat. et græc.*, et *de Primatu papæ*, Bâle, 1544, et Leyde, 1595, avec la version latine de Bonaventure Vulcanius.

* CABASILAS (Nicolas), neveu du précédent, lui succéda à l'archevêché de Thessalonique, en 1350. Ce prélat politique et courtisan, fut un des plus ardents adversaires des Latins, contre lesquels il écrivit une *Exposition de la liturgie grecque*, ouvrage publié en grec à Paris, en 1524, dans l'*Auctuarium* de la Bibliothèque des Pères; traduit en latin par G. Hervet, Venise, 1548, et Paris, 1560; une *Vie de Jésus-Christ*, en six livres, traduite en latin par Pontanus, Ingolstadt, 1604; un *Commentaire* sur le troisième livre de l'*Almageste* de Ptolémée, traduit en latin, Bâle, 1538, in-fol. Presque tous ses ouvrages se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*.

* CABASSOLE (Philippe), cardinal sous Urbain V, chancelier de Sicile et patriarche de Constantinople, fut l'ami et le correspondant de Pétrarque, et mourut en 1372. On lui attribue: *De nugis Curalium*, et *la Vie et les Miracles de sainte Marie Madeleine*.

* CABASSUT (Jean), oratorien, né à Aix en 1604 ou 1605, mort en 1685, apprit sans le secours d'aucun maître le grec ancien et moderne, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, et s'appliqua plus particulièrement à l'étude du droit canon. Le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, l'emmena avec lui à Rome en 1660, et le choisit pour son conclaviste lors de l'élection d'Alexandre VII. Pendant les dix-huit mois qu'il demeura dans cette capitale, il s'acquit l'estime des savants d'Italie, et y recueillit les matériaux des ouvrages qu'il publia depuis. En voici les principaux: *Notitia conciliorum*, dont l'édition la plus ample et la plus correcte est celle de 1685, in-fol.: c'est un bon abrégé de la collection des conciles; les principaux canons y sont rapportés en entier; *Juris canonici theoria et praxis*, Lyon, 1675, in-4°. Le savant canoniste Gibert en a donné une nouvelle édition avec des sommaires et des notes, Poitiers, 1738, in-fol.; Venise, 1757, in-fol.

* CABBEDO DE VASCONCELLOS (Michel), parvint aux premières charges de Lisbonne, et mourut en 1577. On lui doit une élégante traduction latine du *Plutus* d'Aristophane, Paris, Vascosan, 1547; des *Lettres* et autres ouvrages, Rome, 1597, in-8°.

* CABBEDO (George), fils du précédent, devint chancelier du royaume et conseiller-d'état, et mourut en 1604. On a de lui: *Decisiones Lusitaniæ senatûs*, 1604, in-4°; *de Patronibus eccles. Lusitan.*, in-4°.

* CABEL (Adrien VAN DER), habile peintre de paysages et de marines, se perfectionna en Italie, et s'établit ensuite à Lyon, où il mourut en 1695. Il gravait aussi à l'eau forte des sujets de sa composition; les meilleurs sont un *saint Bruno* et un *saint Jérôme*.

* CABELIAU (Abraham), riche négociant hollandais, se rendit en Suède et fut intendant des pêcheries sous Gustave-Adolphe; ayant attiré dans ce pays plusieurs de ses compatriotes, il jeta, au commencement du 17e siècle, les bases du commerce de la nouvelle ville suédoise de Gottembourg.

* CABESTAN ou CABESTAING (Guill. de), gentilhomme provençal, troubadour du 13e siècle. On raconte que s'étant attaché au service du seigneur Raimond, celui-ci le nomma écuyer de Marguerite, son épouse. Épris des charmes de cette belle, Guillaume la célébra dans ses vers, et fut payé de retour. Raimond, jaloux, le tua, lui arra

cha le cœur et le fit manger à Marguerite, qui, pour échapper à sa fureur, se précipita d'un balcon et périt de sa chute. Millot attribue cent chansons à ce troubadour; les manuscrits de la bibliothèque du roi en contiennent cinq qui sont précédées de sa vie, où l'on a inséré le conte que nous venons de rapporter. Cabestan est le héros d'un petit roman de Mayer, 1784, in-18, à la suite de *Laure et Felino*.

CABESTAN. (*Mécanique.*) C'est une machine composée d'un cylindre ou arbre vertical, dont les bouts ou *tourillons* sont retenus dans des *collets* sur un bâtis de charpente. Cet arbre a sa *tête* carrée et percée, de part en part, de trous ou *amelottes* dans lesquels on fait entrer des barres qui la traversent; ces barres servent de leviers à des hommes qui forcent l'arbre à tourner sur son axe, et à enrouler à la surface un câble qui amène peu à peu un fardeau. Le cabestan est d'un fréquent usage sur nos ports, dans les vaisseaux, dans les mines et partout où on veut mouvoir des masses considérables, parce que la puissance y est appliquée d'une manière très-avantageuse. Comme cette machine n'est qu'une sorte de *treuil*, nous remettrons à cet article à donner la théorie statique de cet agent prodigieux. Nous regardons d'ailleurs comme inutile d'expliquer ici tous les détails d'un appareil qui varie de forme, selon les circonstances où l'on veut l'employer. F.

* CABEZA DE VACCA (ALVAR-NUNEZ), gouverneur du Paraguay, reçut ordre en 1539 de continuer la découverte de cette contrée, mit à la voile de Saint-Lucar le 9 novembre 1540 avec quatre vaisseaux et cinq cents soldats, mouilla successivement à Cananea, dont il prit possession, et à Santa-Catalina, d'où il fit différentes reconnaissances. Mais, ayant perdu deux vaisseaux, il se rendit par terre au Paraguay, traversa en novembre 1541 des chaînes de montagnes désertes, et rencontra, au bout de dix-neuf jours de marche, des plaines peuplées d'Indiens Guaranès, dont il prit possession au nom du roi d'Espagne. Il continua sa route par terre, et le 4 mars 1542 il fit son entrée dans la ville de l'Assomption, dont il prit le commandement. Ses troupes, fatiguées de son avarice et de sa tyrannie, s'unirent aux mécontents, et nommèrent un autre gouverneur. Cabeza fut mis aux fers et embarqué pour l'Espagne avec son confident, le greffier Pedro Fernandez. A leur arrivée, ils furent condamnés par le conseil des Indes à être déportés en Afrique. Pendant l'instruction du procès, ils publièrent en forme de Mémoire le premier ouvrage qui ait paru sur le Paraguay, imprimé à Valladolid, 1555, in-4°, réimprimé dans le recueil de Barca, intitulé : *Historiadores primitivos de las Indias occidentales,* Madrid, 1749, 3 vol. in-fol.

* CABEZALERO (J.-MARTIN), peintre espagnol, élève de don Juan de Carreno, né en 1633, mort à Madrid en 1675, ne peignit guère que des tableaux de dévotion, entre autres une *Assomption de la Vierge*; un *Père éternel*, et autres ouvrages estimés qui ornent encore les églises de Madrid.

* CABIAC (CLAUDE de BANE, seigneur de), né à Nîmes en 1578 d'une famille calviniste, se convertit chez les jésuites de Tournon, et fut dès lors un zélé catholique. On a de lui l'*Écriture abandonnée par les ministres réformés*, 1658, ouvrage qui produisit beaucoup d'effet sur les religionnaires.

CABIAI. (*Histoire naturelle.*) *Cavia Capybara* de Linnée, le *Capiygoua* des Guaranys, ou le *Chiguère* des Indiens de la province de Caracas. Cet animal, le plus gros des rongeurs, qui acquiert jusqu'à trois pieds de long, et un pied et demi de haut, semble être cantonné dans cette partie de l'Amérique du sud, qui se compose des bassins de l'Orénoque et de la rivière de la Plata. Il ne s'y éloigne jamais des eaux dans lesquelles on le rencontre souvent nageant par petites troupes. Les cabiais appartiennent à l'un de ces genres étroitement circonscrits par des caractères tranchés, et qui ne peuvent qu'être autocthones des régions où le naturaliste les observe. Ni l'Amérique septentrionale, ni les Archipels du Nouveau-Monde, ni aucune des latitudes analogues dans le reste de l'univers, ne présentent de cabiais ou d'espèces qu'on en puisse génériquement rapprocher.

La chair du cabiai est agréable et saine. On prépare en jambons les extrémités postérieures, et les missionnaires, en considération de ce que l'animal vit de racines, et même de poissons, selon M. de Humboldt, en permettent l'usage aux jours maigres. Le Cabiai a quelque rapport, pour l'aspect, avec le cochon, et avec ces petits cobayes que les Européens nomment si improprement cochons d'Inde; intermédiaire par sa

taille, sa tête est néanmoins fort différente, et remarquable par la nudité des oreilles et du nez, la grandeur des yeux, et la lèvre supérieure échancrée qui laisse voir, lors même que la bouche est fermée, de grandes dents incisives, sillonnées sur leur face antérieure.

Le cabiai plonge dans la profondeur des lacs et des rivières avec une grande facilité; il peut s'y tenir caché durant un temps assez long. Il est inutile de dire qu'il ne subsiste au cœur aucun vestige du trou de botal; c'est néanmoins par la persistance de ce trou, que Buffon et des médecins physiologistes, qui négligent l'anatomie dans l'échafaudage de leurs théories, expliquaient la faculté de plonger long-temps dont jouissent plusieurs mammifères. B. DE ST.-V.

* CABIEN (M.....), marin retiré du service dans un village de Normandie, où il était garde-côte. Les Anglais ayant tenté une descente sur ce point en 1761, Cabien prit un tambour, battit la générale, et fit de grands bruits de commandement; l'ennemi, dupe de ce stratagème, se rembarqua précipitamment. Le roi lui accorda une pension de 300 fr. et une médaille.

* CABILEAU (BAUDOUIN), jésuite d'Ypres, mort en 1652, cultiva avec succès la poésie latine. On a de lui quelques *tragédies*, *élégies*, *épîtres*, etc., sur des sujets tirés de l'Écriture-Sainte.

CABINET D'HISTOIRE NATURELLE. Ce mot est encore quelquefois synonyme de collections zoologiques et minéralogiques. L'herbier, qui n'est pas moins indispensable au naturaliste que la réunion comparative du reste des objets dont se compose la création, n'était pas considéré comme d'une nécessité absolue pour compléter un cabinet d'histoire naturelle, au temps où, commençant à former de tels dépôts, les premiers collecteurs y admettaient des costumes ou des armes de Sauvages, avec des raies déguisées en basilics, et autres productions plus ou moins hétérogènes des arts en leur enfance.

Il ne paraît point que les anciens aient formé des cabinets d'histoire naturelle. Alexandre envoyait, dit-on, à son immortel précepteur les animaux remarquables des pays lointains qu'il dévastait; mais rien n'indique qu'après les avoir examinés et décrits à sa manière, Aristote les fit empailler, et conservât leurs dépouilles, ainsi préparées, dans quelque galerie du genre de celles de notre Jardin du Roi.

Ce sont les apothicaires qui, les premiers en Europe, formèrent, vers la renaissance des sciences et des lettres, des cabinets d'histoire naturelle, que composaient le plus souvent une peau de crocodile rembourrée et pendue au plafond avec des tortues, des diodons épineux qu'on appelait *hérissons marins*, le fruit du lontard, vulgairement nommé *coco des Maldives*, des plumes de perroquet arrangées par les Indiens en coiffures, en tabliers, ou bien en manteaux, de gros casques, ou de ces trompettes marines qui sont des strombes pour les auteurs systématiques, avec diverses autres coquilles de couleur brillante, des serpents conservés dans du tafia, des fruits du cassuvium, qu'on regardait comme ceux de l'acajou des ébénistes, et qui, étant plus gros que le col des bocaux où ils étaient contenus, semblaient n'avoir pu y être introduits que par miracle. Des cadres de papillons, et des paysages faits en plantes marines, concoururent bientôt à augmenter ces collections mal assorties.

Les cabinets d'histoire naturelle devinrent cependant en peu de temps plus dignes de la vaste science dont ils sont comme les archives. L'éclat des teintes, la bizarrerie des formes n'y furent plus les seuls titres d'admission, et, les grandes navigations devenant plus fréquentes, on vit se compléter de précieux dépôts, où le savant, attaché au sol de l'Europe, pouvait interroger la nature dans les productions dont elle embellit, aux extrémités du globe, des climats favorisés. La pharmacie cependant continuait à demeurer en possession des collections de ce genre, dont, chez les Hollandais particulièrement, plusieurs devinrent fort riches. Celle d'Albert Séba, apothicaire d'Amsterdam, était magnifique; il en entreprit la description dans quatre volumes in-folio, mais il ne vécut pas assez pour voir le dernier. Ce vaste recueil est encore aujourd'hui regardé comme fort précieux, surtout pour l'étude des reptiles et des serpents, quoiqu'il soit rempli d'erreurs et de fausses indications sur la patrie des objets qui s'y trouvent figurés.

Cependant des rois et des grands voulurent, à leur tour, posséder des cabinets d'histoire naturelle. Il s'en forma de tous côtés. Divers savants publièrent la description du cabinet de leur prince, qu'ils décoraient du

nom de *Museum*, mot passé dans notre langue pour désigner ce que nos pères appelaient cabinet de curiosités.

Ces muséums, ou simplement musées, se ressentirent long-temps de leur origine pharmaceutique, et l'on voit, par l'idée qu'en donnent le compilateur Valmont de Bomare et le grand Linnée lui-même, qu'une matière médicale, appelée un *droguier*, en était un élément nécessaire. Dans ce droguier entrait le crâne humain avec son usnée que personne ne saurait reconnaître aujourd'hui; la corne de pied d'élan qu'on recommandait contre l'épilepsie, parce que l'élan, qu'on assure être sujet à cette horrible infirmité, se gratte l'oreille avec la corne de son pied durant ses accès; enfin, du saxifrage, vanté comme d'une grande efficacité pour briser la pierre dans la vessie de l'homme, parce que la racine de divers saxifrages s'insinue dans les brisures des rochers.

Aujourd'hui non-seulement de telles drogues seraient bannies du droguier, mais le droguier l'est lui-même du cabinet d'histoire naturelle; on en doit néanmoins recommander la formation au médecin, au pharmacien, à l'épicier même, en engageant ceux à qui ce genre de collection peut être utile, à n'y plus admettre de saxifrage, de corne de pied d'élan, ou d'usnée de crâne humain.

Un cabinet d'histoire naturelle, tel qu'il doit être formé, a son modèle à Paris, dans le Muséum du Jardin des Plantes, où sont accumulées les richesses des trois règnes, où d'habiles professeurs peuvent mettre sous les yeux de leurs nombreux élèves les objets dont ils les entretiennent, où la nature en un mot a son véritable temple, son culte, et des ministres dignes de ses autels. Nulle nation ne possède en ce genre un établissement aussi complet : Berlin, sous la direction des Lichteinstein, des Link, des Schlechtendal et des Otto; La Haye, par les soins des successeurs de l'illustre Brugmans, sont les capitales dans lesquelles on marche de plus près sur les traces des professeurs français; des musées d'histoire naturelle, et de magnifiques jardins de botanique y sont maintenant établis, et voient chaque jour augmenter leurs richesses, sous la protection de gouvernements qui favorisent l'étude des sciences. A Munich, on essaie d'imiter la France, la Prusse et les Pays-Bas. A Vienne, des encouragements passagers, le goût du souverain pour la botanique et le zèle de quelques naturalistes du premier ordre, n'ont abouti qu'à l'embellissement des serres d'une résidence royale ; les collections zoologiques surtout sont médiocres. Madrid, sous ce rapport, se ressent de la barbarie qui pèse en Espagne, toujours mêlée avec cette sorte de magnificence qu'affectaient les maîtres des mines du Nouveau-Monde. Un local somptueux, le squelette d'un mastodonte, et de pesants échantillons des métaux les plus précieux, ne suffisent pas pour rendre un cabinet d'histoire naturelle remarquable, lorsqu'y règnent la confusion, l'incohérence et le mauvais goût dans le choix des objets de la collection. L'Italie possède plus d'un habile professeur; mais les princes en ce pays étant beaucoup plus curieux des monuments de l'antiquité que de ceux de la nature, on n'y saurait trouver un véritable muséum d'histoire naturelle. Dans cette Angleterre enfin dont on vante presqu'autant les lumières que les libertés, mais où les libertés comme les lumières sont des objets de commerce, on ne voit pas plus qu'à Naples, à Rome et à Madrid, de collection bien entendue. Chez un peuple dont les relations s'étendent et pèsent sur la surface entière du globe, dont les vaisseaux sillonnent toutes les mers, il n'existe pas un seul établissement national où l'on puisse étudier les sciences naturelles dans leur ensemble; de riches particuliers ont, à la vérité, formé de vastes collections; mais ce sont plus souvent des négociants en histoire naturelle, qui établissent par brocantage ces cabinets dans lesquels on n'est guère admis qu'une pièce de monnaie à la main. On n'y trouverait nulle part la richesse et l'ordre admirable qui font, des galeries de notre muséum, la plus belle chose du monde; on y trouverait encore moins une école botanique et des serres publiques, où chacun peut obtenir des objets d'étude, des graines et des plans enracinés, à la seule condition d'en former des collections instructives, ou d'en propager la culture. En Angleterre, tout se vend ou se cache ; en France, tout se donne ou se communique.

Notre Jardin du Roi, qui doit servir de type aux véritables cabinets d'histoire naturelle, se composé d'abord d'une immense série d'échantillons géologiques et de minéralogie; de vastes galeries y renferment ensuite, rangées selon la classification la plus généralement adoptée, un nombre

prodigieux de productions du règne animal, dans le meilleur état possible de conservation, auxquelles l'illustre Cuvier eut le premier l'heureuse idée d'ajouter des collections anatomiques. Un jardin où l'on cultive jusqu'à dix mille végétaux, et d'où sortent annuellement de nombreux rejetons destinés à coloniser sur le sol de l'Europe ce qui s'y peut acclimater, vient compléter l'ensemble du tableau de la création. A ce jardin, ainsi qu'aux galeries qui renferment les trésors de la matière inorganique brute et de la matière organisée vivante, est jointe une collection de toutes les parties conservables des végétaux, telles que des graines, des bois, les substances utiles qu'on obtient des plantes, avec un herbier immense. Cette partie de nos richesses naturelles forme, sous la direction de l'illustre et modeste Desfontaines, comme un immense jardin sec, mais indestructible, que les botanistes peuvent consulter sans jamais lasser l'inépuisable complaisance du savant Deleuze, commis à la garde d'un tel trésor.

Une immense bibliothèque, où se trouve tout ce qu'on a pu réunir d'ouvrages qui traitent de l'histoire naturelle, est jointe à l'établissement; en sorte que l'homme qui désire s'instruire, peut, sans sortir du même lieu, voir les objets qui viennent des points les plus éloignés du globe, les comparer et apprendre tout ce qui en a été dit; et, ce qui est encore bien plus commode, c'est que si le moindre doute s'élève dans son esprit, il peut, sans crainte d'être importun, s'adresser aux professeurs, qui, tout célèbres qu'ils sont dans la science, ne croient pas déroger à leur dignité, en épargnant des difficultés à leurs élèves. On pourrait même dire que le Jardin du Roi est non-seulement l'école du savoir, mais qu'il est encore celle de l'extrême politesse et de la complaisance.

Voyez, pour l'ordre qui doit régner dans un cabinet d'histoire naturelle, les mots COLLECTIONS, COQUILLIER, JARDIN BOTANIQUE, HERBIER, PRÉPARATION DES OBJETS D'HISTOIRE NATURELLE et TAXIDERMIE. B. DE ST.-V.

* CABIRES (*Mythologie.*), divinités du paganisme qu'on suppose originaires de Phénicie. Les Grecs néanmoins, pour se les approprier, leur ont fixé une multitude de généalogies toutes différentes les unes des autres : chez eux toutefois la version la plus commune en fait Castor et Pollux. Mais le nom de dieux Cabires finit par être générique, et dans leur classe on comprit même des déesses. Le culte des Cabires fut apporté en Italie par Énée; d'Albe, ces dieux passèrent à Rome, qui leur éleva trois autels dans le cirque, et les fêtes instituées en leur honneur furent désignées sous le même nom.

* CABISSOL (G.-B.-N.), membre de la Société d'émulation de Rouen, né dans cette ville en 1749, mort en 1820, cultivait les lettres et encourageait les savants. Il a laissé une précieuse collection de *mémoires* et de *gravures*.

* CABIZ, docteur turk de la classe des ulemas, ayant démontré publiquement les absurdités du mahométisme et la supériorité du christianisme, fut jugé par le divan, condamné à mort et exécuté en 354 de l'hégyre (945 de Jésus-Christ).

* CABOT ou CABOTTO (JEAN), surnommé le *Nocher*, Vénitien qui vint en Angleterre, peu de temps après la découverte de l'Amérique demander au roi Henri VII d'être envoyé à la découverte de nouvelles terres, et à la recherche d'un passage par le nord-ouest pour aller au Cathai oriental. Le roi lui donna trois vaisseaux marchands avec lesquels il découvrit la terre de Labrador. Nous n'avons aucune relation authentique des navigations de Jean Cabot et de ses trois fils.

* CABOT (SÉBASTIEN), deuxième fils du précédent, né à Bristol en 1467 avait environ 24 ans lorsqu'en 1497 il fit avec son père le voyage où fut découvert le Nouveau-Monde. En 1517 il entreprit un second voyage, ne put réussir dans son dessein de trouver une route aux Indes orientales, et revint en Angleterre. Il passa en Espagne en 1526; on lui donna des navires avec lesquels il remonta très-avant dans la rivière de la Plata. On dit aussi qu'il fit d'autres voyages sur des vaisseaux espagnols. Quoi qu'il en soit, il vint chercher le repos en Angleterre; il y fut nommé grand-pilote du royaume et gouverneur de la compagnie des marchands formée pour découvrir des terres inconnues. Édouard lui accorda une pension de 166 liv. 13 sous 4 deniers sterl. Cette somme, qui revient à 4000 francs de notre monnaie, était considérable à cette époque, et fait juger de l'importance des services qu'il avait rendus. On ignore l'époque précise de sa mort. Quelques historiens ont pensé que les découvertes des Cabot étaient

fabuleuses. Il n'est pas possible, à la vérité, de reconnaître les terres qu'ils ont vues ; mais tout porte à croire qu'elles font partie de l'extrémité de l'Amérique septentrionale.

* CABOT (Vincent), jurisconsulte du 16e siècle, né à Toulouse, professa le droit à l'université pendant quatorze ans, et ensuite dans sa patrie pendant vingt-deux ans. Cabot mourut au commencement du 17e siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Variarum juris publici et privati disputationum libri duo*, Orléans, 1592, in-4o; *Traité des bénéfices ; les Politiques de Vincent Cabot*, ouvrage non achevé.

CABOTAGE. (*Marine.*) Mot dérivé de l'espagnol *cabo* (cap) et qui signifie littéralement navigation de cap à cap, c'est-à-dire celle qui se fait le long des côtes, et sans les perdre long-temps de vue, excepté par causes accidentelles. On distingue deux *cabotages*, le grand et le petit. D'après l'ordonnance du 18 octobre 1740, qui est encore en vigueur, on considère comme petit *cabotage*, 1o la navigation qui se fait par les bâtiments expédiés des ports des anciennes provinces de Bretagne, Normandie, Picardie et Flandre française, pour ceux des Pays-Bas, de la Hollande, des îles Britanniques et de la mer d'Allemagne jusqu'à l'entrée du Sund ; 2o celle qui se fait par des bâtiments expédiés des ports de l'Océan au sud de la Loire, pour tous les ports français ou espagnols situés entre Dunkerque et le cap Finistère; 3o celle qui se fait par des bâtiments expédiés des ports français de la Méditerranée pour tous ceux de la côte septentrionale de cette mer compris entre le cap de Creuz et la frontière orientale de la principauté de Monaco. La navigation pour les ports des îles Britanniques, des Pays-Bas, de la Hollande, de l'Allemagne et du Danemarck, de l'Espagne et du Portugal (sauf les exceptions ci-dessus), ainsi que pour tous ceux de la Baltique et de la Méditerranée, est reconnue pour grand *cabotage*.

On donne le nom de *caboteurs* aux bâtiments employés à faire le *cabotage* et aux marins qui les conduisent. Les marins qui commandent des bâtiments pour le *cabotage* ne portent pas le titre de capitaine; ils reçoivent, suivant leur mérite et l'espèce de navigation pour laquelle ils sont reconnus capables de commander, après un examen en forme, ceux de maître au petit ou au grand *cabotage*. L'examen des premiers est peu rigoureux et se borne presque à des notions pratiques de manœuvre et de pilotage; celui des autres l'est davantage, et l'on exige d'eux certaines connaissances théoriques, mais beaucoup moins étendues qu'on n'en requiert des candidats pour le grade de capitaine au long cours. Depuis la révolution, ces examens ont lieu publiquement; et, indépendamment du mérite et de l'intégrité des examinateurs de la marine et des officiers et hydrographes qui les assistent, cette publicité seule serait une garantie suffisante de la capacité des maîtres qu'on reçoit. Dans l'ancien régime, les choses ne se passaient pas ainsi. « Celui qui voulait être reçu, disent les auteurs de l'Encyclopédie méthodique, payait à boire à deux anciens pilotes ou maîtres de navire; ceux-ci l'accompagnaient chez les juges de l'amirauté du ressort et signaient, sans avoir fait aucun examen, l'acte qui atteste que l'examen a été fait. » La cause de cet abus était dans la vénalité des charges, dont la conséquence était la concession de certains droits et rétributions pécuniaires à ceux qui les avaient payées fort cher, et qui avaient intérêt à multiplier les actes de leur emploi, afin d'augmenter leurs honoraires.

J.-T. P.

* CABOTIN (N.....), avocat et rimeur obscur du 17e siècle, cité par quelques-uns de ses contemporains, entre autres par Richelet, l'auteur du *Dictionnaire des Rimes*. On a de lui un *Commentaire* ou *Paraphrase* en vers burlesques des vingt-six *Aphorismes* d'Hippocrate.

* CABOUS (Chams-el-Ma'la), souverain du petit royaume de Jorjan, enclavé dans l'empire de Perse, naquit au 10e siècle. Les historiens et poètes orientaux font un grand éloge des qualités de ce prince. Chassé de ses états par le sulthan Mouyad-Eddaulah, il y rentra après une absence de dix-sept ans, et ajouta à son royaume les provinces de Guilau et de Tabarestan. Sa sévérité le fit déposer ensuite par les grands, qui placèrent son fils sur le trône ; et il mourut empoisonné en l'an 1012. Il a laissé quelques *Poésies* estimées de ses contemporains. Il avait été le protecteur et le bienfaiteur du celèbre Avicenne (Abou-Ibn-Sina).

* CABRAL (Pierre-Alvarez), navigateur portugais, commandant de la deuxième flotte envoyée par Emmanuel aux Indes orientales en 1500, découvrit sur sa route

le Brésil, alors inconnu, qu'il nomma *Terre de Sainte-Croix*, se dirigea ensuite vers les Indes, fit alliance avec le roi de Cochin et de Cananor, et revint chargé de richesses en 1501.

* CABRAL ou CAPRALIS (François), jésuite portugais, né en 1528, enseigna la philosophie et la théologie à Goa, en Chine, au Japon, où il contribua beaucoup à la propagation de la foi, et convertit le roi de Bungo, qui, vingt ans auparavant, avait reçu saint François Xavier. On trouve de ses *lettres* dans les *Litteræ annuæ Soc. Jesu*.

* CABREIRA (Giraud GARAUD de), troubadour catalan, contemporain de Pierre III, roi d'Aragon, n'est connu que par des *Instructions* adressées à son jongleur Cabre, où il entre dans un détail ennuyeux de toutes les histoires et romans en vogue de son temps.

* CABRERA (dom Bernard de), général et homme d'état sous Philippe-le-Cérémonieux, roi d'Aragon, fit la conquête de Majorque, et se distingua par de brillants exploits dans la guerre que fit ce prince à la république de Gênes, au sujet de la possession de l'île de Sardaigne. Dégoûté des grandeurs, ou fatigué des attaques de l'envie, contre laquelle il trouvait peu de garantie dans ses droits à la reconnaissance du monarque, il se retira dans un monastère, dont celui-ci le vint retirer en 1349, pour lui faire prendre place au conseil. Bientôt, ayant osé improuver la formation d'une ligue entre Henri de Transtamare et les rois de Navarre et d'Aragon, dans le but de détrôner le roi de Castille, et se voyant sur le point d'être la victime de l'intrigue des grands, Cabrera voulut se retirer en France; il n'en eut pas le temps: arrêté d'abord et puis jeté dans les fers, il subit la question; sur la demande des membres de la ligue, irrités de sa noble résistance à leurs desseins, injustes autant qu'impolitiques, il fut décapité à Saragosse en 1364. Plus tard la cour, honteuse de l'indignité de cette condamnation, réhabilita la mémoire de Cabrera, et rendit ses biens à Bernard de Cabrera, son petit-fils.

* CABRERA (Bernard de), voulut s'emparer de la couronne de Sicile, en 1410, après la mort du roi Martin, dont il avait été le favori. Blanche, veuve de ce prince, refusa de l'épouser; il lui déclara la guerre et fut fait prisonnier. Renfermé dans une citerne qu'on avait mise à sec, puis dans une tour environnée d'un filet, il tenta vainement de s'échapper. Enfin Ferdinand, successeur de Martin, lui fit grâce à condition qu'il quitterait la Sicile. Il mourut peu de temps après.

* CABRERA (Louis de), historien espagnol, né à Cordoue vers la fin du 16e siècle, mort vers 1655, a écrit: *Tratado de historia, para entenderla y escrivirla*, Madrid, 1611, in-4°; *Filipe segundo, rey de España*, ou *Histoire de Philippe II, roi d'Espagne*, Madrid, 1619, in-fol.

* CABRERA (Pierre de), né à Cordoue, contemporain du précédent, fut religieux de l'ordre de Saint-Jérôme, et composa un commentaire sur la 3e partie de la *Somme de saint Thomas*, Cordoue, 1602, 2 vol. in-folio.

* CABRERA (Melchior), imprimeur espagnol au 17e siècle, est auteur d'un ouvrage sur l'art typographique intitulé: *Discurso legal, historico y politico en prueba del origen, progresos, utilidad, nobleza y excelencia del arte de la imprenta*, Madrid, 1675, in-fol., assez rare.

* CABRERA (D. Juan, Thomas Henriquez de), homme d'état espagnol, né dans le 17e siècle, descendait d'Alphonse XI, roi de Castille. Appelé à la cour de Charles II, roi d'Espagne, il y jouit d'une grande faveur par la protection de la reine, seconde épouse de ce monarque, et fut successivement duc de Medina-del-Rio-Seco, amiral de Castille et ministre d'état. A l'époque où le petit-fils de Louis XIV, Philippe d'Anjou, fut appelé au trône d'Espagne, Cabrera, refusant de servir ce nouveau monarque, se retira à Lisbonne, et se déclara pour le parti de l'archiduc Charles d'Autriche. Il mourut du chagrin de voir ses avis négligés, par les généraux et les conseillers de ce prince en 1705. Cabrera est souvent désigné, par les historiens de son temps, sous son titre d'*almirante* (amiral).

* CABRISSEAU (Nicolas), théologal de Reims, né à Réthel en 1680, et mort en 1750, se fit connaître par une charité ardente et son opposition à la bulle *Unigenitus*, qui lui attira des persécutions. Il a publié: *Réflexions* sur le livre de Tobie, Paris, 1736; *Instructions chrétiennes* sur les huit béatitudes, Paris, 1732, in-12; — sur le symbole, 1728, in-12; — sur le sacrement de mariage, 1737; *Sermons* sur le sacre de Louis XV, 1724, in-4°.

* CABROL (Barth.), chirurgien, né à

Gaillac (Languedoc), dans le 16e siècle, fut professeur d'anatomie à l'école de Montpellier. On a de lui diverses *Observations* insérées dans un recueil de plusieurs anatomistes, imprimé à Francfort en 1688, in-4o; un *Alphabet anatomique*, Tournon, 1594, in-4o; Montpellier, 1603; *ibid.*, Lyon, 1614 et 1624; *ibid.*, Genève, 1624, même format: traduit en latin et imprimé à Genève, 1604; Montpellier, 1606, in-4o; Leyde, 1648, in-fol. Les progrès de l'anatomie, dans les 18e et 19e siècles, ont singulièrement diminué l'importance et le mérite de cet ouvrage, qui a eu une grande vogue jusqu'à la fin du 17e.

* CACAULT (François), négociateur et érudit, naquit à Nantes en 1742. Après avoir obtenu, en 1764, une chaire de mathématiques à l'École militaire, il l'abandonna en 1769, et entreprit le voyage d'Italie, d'où il ne revint qu'en 1775: devenu à cette époque secrétaire du président des états de Bretagne, il fut nommé en 1785 secrétaire d'ambassade à Naples. En 1791, il fut chargé d'affaires du gouvernement français dans cette résidence, et reçut bientôt l'ordre d'aller remplir les mêmes fonctions à Rome. Plus tard (1796) il fut envoyé à Gênes comme ministre de la république française, et signa le traité de Tolentino, conjointement avec le général Bonaparte. Appelé par le département de la Loire-Inférieure au Conseil des cinq-cents en 1798, il fit partie du nouveau corps législatif, après la révolution du 18 brumaire. Chargé par le premier consul d'aller, en mars 1801, négocier à Rome le concordat avec le saint-siége, il fut remplacé, en juillet 1803, par le cardinal Fesch. Sénateur le 6 avril de la même année, il mourut à Clisson le 18 novembre 1805. On a de lui: *Poésies lyriques de Ramler*, traduites de l'allemand, Berlin, 1777; *Dramaturgie*, ou *Observations critiques* sur plusieurs pièces de théâtre; traduites de l'allemand, de Lessing, par un Français, et publiées par M. J. (G. A. Juncker), Paris, 1785, 2 vol. in-8o.

* CACCIA (Guill.), né à Novare en 1568, fut un habile peintre à fresque et ne travailla que sur des sujets religieux. Mort vers le milieu du 17e siècle. Ses cinq filles ont également cultivé la peinture avec assez de succès pour qu'on ne puisse distinguer leurs ouvrages de ceux de leur père.

* CACCIA (Jean-August.), servait dans les armées de Charles-Quint vers le milieu du 16e siècle. On a de lui deux volumes de *poésies*, dont l'un est dédié à la reine de France, Marie de Médicis.

* CACCIA (Franç.), né à Mantoue en 1617, fut, au rapport de Facciolati, un savant littérateur.

* CACCIA (Ferd.), laborieux écrivain, né en 1689, mort en 1778, perfectionna les méthodes destinées à l'étude de la langue latine. Il a laissé: une *Grammaire*, une *Prosodie*, des *Règles d'orthographe*, un *Vocabulaire*, imprimés à Bergame de 1719 à 1776, et en manuscrit un *Traité d'architecture* et un autre *sur les fortifications*.

* CACCIALUPI (J.-B.), jurisconsulte italien, professeur à Sienne, a laissé: *de Justitiâ et jure*; *de Debitore*; *de Pactis*; *de Transactionibus*.

* CACCIANEMICI (Franç.), peintre bolonais du 16e siècle, accompagna le Primatice en France et l'aida dans ses beaux ouvrages de Fontainebleau.

* CACCIANIGA (Franç.), peintre, né à Milan en 1700, élève de Franceschini et de Babiena, remporta à Rome le premier prix dans l'Académie de Saint-Luc, travailla avec succès pour le comte Calderi, et fit, entre autres belles compositions: un *Pilate montrant Jésus-Christ au peuple* (*Ecce homo*), et pour la ville d'Ancône *la mort de saint André Avellin*, *Jésus-Christ communiant ses apôtres*, etc., et quatre tableaux pour le roi de Sardaigne; la *Mort de Lucrèce*, celle de *Virginie*, etc. Il mourut en 1781.

CACHALOT. (*Histoire naturelle.*) *Voyez* Cétacées.

CACHEMIRE ou KACHEMYR. (*Géographie.*) Ce pays de l'Indoustan septentrional, qui n'a pas une grande étendue et qui ne jouit pas de l'indépendance politique, mérite pourtant, par sa position singulière, par les agréments de son climat, et surtout par son industrie, un article particulier.

Situé entre 34 et 35 degrés de latitude nord, et 70 et 72 degrés de longitude est, sur le versant occidental de l'Himalaya, entouré par les embranchements de cette chaîne de montagnes colossales, le Cachemire est très-élevé au dessus des plaines de l'Indoustan occidental, baignées par le Sindh et par ses affluents de gauche. Cette élévation, qu'on peut évaluer à près de 1,000 toises au dessus du niveau de la mer, rend sa température moins chaude que sa latitude ne semble l'indiquer.

Si le Cachemire jouit d'un climat déli-

cieux, sa fertilité n'est pas moins remarquable; les terres y produisent, suivant qu'elles sont basses et humides, ou hautes et sèches, du riz ou d'autres céréales, qui donnent quelquefois deux ou trois récoltes. Les plantes potagères y sont excellentes, les pastèques très-fraîches, les melons bien sucrés, et les fruits très-bons. S'il n'y en a pas de tant d'espèces que dans nos pays de l'Europe tempérée, et s'ils ne sont pas de qualité si exquise que les nôtres, la faute en est aux jardiniers et non au terroir.

Il n'est pas surprenant que, possédant tant d'avantages naturels, le Cachemire ait été l'objet des éloges des écrivains orientaux : il faut bien que ces louanges soient fondées, et que l'aspect du Cachemire ait quelque chose d'enivrant, puisqu'il a produit son effet sur les commis des finances du Mogol, gens qui dans tous les pays ont peu de poétique dans l'imagination, et encore moins dans l'expression. Le registre des revenus de l'empire mogol appelle le Cachemire *Djennet-nezyr* (image du paradis), ou *Djennet-abad* (demeure céleste).

Deux voyageurs européens ont parlé du Cachemire dans leurs relations : l'un, Bernier, né en France, que ses contemporains surnommaient le plus joli des philosophes, et aussi le *mogol*, pour le distinguer de ses homonymes, alla dans le Cachemire, en 1664, à la suite d'Aureng-Zeyb dont il était médecin ; l'autre, G. Forster, ingénieur anglais, traversa le Cachemire en 1783 ; il était déguisé en marchand musulman. Ces deux auteurs confirment tout ce que les Orientaux ont écrit sur le Cachemire, et de plus sont d'accord entre eux, circonstance bien rare et très-remarquable.

Le Cachemire a des annales qui font remonter son antiquité à plus de 4,000 ans ; il fut gouverné successivement par quatre-vingt-onze souverains, dont les trente-deux derniers étaient musulmans. Ces princes furent tantôt indépendants, tantôt tributaires des souverains de l'Inde ; enfin, en 1584, cette contrée fut subjuguée par l'empereur 'Akbar, et depuis cette époque elle fit partie des États du grand-mogol ; vers 1754, elle tomba par trahison au pouvoir des Afghans, et appartint à leur monarchie jusqu'en 1819. Alors les Seykhs en firent la conquête.

Le Cachemire consiste en une vallée de forme ovale ; il confine au nord et à l'est avec le grand et le petit Tibet, dont l'Himalaya le sépare, à l'ouest avec l'Afghanistan, au sud avec le Lahore, habité par les Seykhs. Suivant les chroniques cachemiriennes, tout ce pays ne fut autrefois qu'un grand lac ; les eaux s'écoulèrent au sud-ouest par le défilé de Baramoulé, et laissèrent à découvert une belle campagne diversifiée de quantité de petites collines, qui a une trentaine de lieues de longueur et une vingtaine de largeur, et dans laquelle on n'arrive que par sept défilés.

Les premières montagnes qui l'entourent, c'est-à-dire celles qui sont le plus près de la plaine, suivant le témoignage de Bernier, sont de médiocre hauteur, toutes vertes d'arbres ou de pâturages, pleines de bétail de toute sorte, de gibier de plusieurs espèces. Les reptiles venimeux, les insectes malfaisants, sont inconnus dans le pays. Au delà de ces médiocres montagnes, il s'en élève d'autres très-hautes, dont le sommet, en tout temps, demeure couvert de neige, et qui paraît tranquille et lumineux au dessus des nuages et des brouillards ordinaires. En montant de la plaine vers les montagnes, on atteint au degré de froid que l'on peut désirer.

De toutes ces montagnes, il sort une infinité de sources et de ruisseaux que les habitants savent amener à leurs champs de riz, et conduire même par des levées de terre jusque sur leurs petites collines. Tous ces ruisseaux rendent la campagne et ces collines si belles, qu'on prendrait tout le pays pour un grand jardin toujours vert, mêlé de villages et de bourgades qui se découvrent entre les arbres, et diversifié de petites prairies, de pièces de riz, de froment, de plusieurs sortes de légumes, de chanvre, et de safran : tout cela entrelacé de fossés pleins d'eau, de canaux, de quelques petits lacs et de ruisseaux. Tout y est parsemé de nos herbes potagères, de nos plantes et de nos fleurs d'Europe, et couvert de tous nos arbres fruitiers et même de vignes.

La plupart des courants d'eau des collines retombent en cascades bruyantes, et forment ces ruisseaux, ces canaux et ces petits lacs innombrables qui, après avoir répandu partout la fertilité, alimentent des rivières navigables ; celles-ci grossissent le Djalem ou Behet, qui sort du pays par le défilé de Baramoulé ; il fut célèbre autrefois sous le nom d'*Hydaspe* : c'est un des affluents les plus considérables du Sindh.

Dans les hautes montagnes du Cachemire

il y a plusieurs vallées pittoresques, dont les habitants ont à peine quelque communication avec ceux de la plaine; leur pauvreté et la position inaccessible de leurs demeures, les ont préservés des attaques des conquérants étrangers qui ont dévasté le pays.

Les sites riants que l'on découvre à chaque pas dans la vallée, la douce température du climat, la pureté du ciel, la salubrité de l'air, la fertilité du sol, le parfum des fleurs, font du Cachemire une contrée vraiment délicieuse; aussi était-elle le séjour d'été des empereurs mogols; ils quittaient alors leurs autres provinces, brûlées par les ardeurs du soleil, et venaient goûter à la fois dans le Cachemire la fraîcheur et le repos; abrité par l'immense boulevard qui l'enferme de tous côtés, contre les pluies périodiques dont le reste de l'Indoustan est inondé, le Cachemire est suffisamment arrosé par des ondées douces et fécondantes; elles tombent avec plus de force dans les montagnes, depuis juin jusqu'en octobre.

Favorisée par tant de causes, la végétation est superbe; le platane entre autres y acquiert une grosseur prodigieuse. Embaumé par les fleurs, le Cachemire semble être la patrie primitive des abeilles; le miel que l'on y récolte est abondant et parfumé; on y élève beaucoup de vers à soie; le raisin y est très-doux et le vin excellent. Selon Forster, on y en fait un qui ressemble au vin de Madère, et qui, avec le temps, acquerrait une qualité supérieure. Les Cachemiriens en boivent sans scrupule, malgré la sévère défense de la loi musulmane, et usent aussi librement de l'eau-de-vie qu'ils savent distiller.

Les roses du Cachemire sont les plus belles du monde; la suavité extrême de leur odeur est passée en proverbe dans l'Indoustan. L'essence que l'on en retire et qui s'y vend, dit-on, 50 francs l'once, jouit, sous le nom d'*attar*, d'une grande célébrité. Le commerce que l'on en fait étant une des sources de la richesse du pays, on y passe ordinairement en réjouissances la saison où les boutons de rose s'épanouissent.

Il n'est pas étonnant que, dans une contrée qui réunit tant d'avantages, les hommes soient grands et bien faits; les Cachemiriens sont renommés pour leur beau sang, un peu bruns, ne tenant rien du visage de Tatar et du nez écaché et des petits yeux de porc de leurs voisins du nord et de l'est; vifs, gais, passionnés pour la musique, avides de richesses, non pour amasser, mais pour jouir, ils dépensent légèrement ce qu'ils ont eu quelquefois bien de la peine à gagner. Forster ne fait pas un tableau flatteur du caractère de ce peuple : il dit qu'il est curieux à l'excès, astucieux jusqu'à la perfidie, lâche autant qu'insolent, inconstant dans ses liaisons, implacable dans ses ressentiments; mais, en même temps, Forster convient qu'une partie des vices qui déshonorent les Cachemiriens devait son origine au gouvernement tyrannique des Afghans, sous lequel ils gemissaient lorsqu'il visita cette contrée.

La dépravation était sans doute moins grande du temps de Bernier, lorsque les Cachemiriens vivaient heureux; ce voyageur dit que ce peuple est fin et adroit, laborieux, spirituel, propre aux sciences et à la poésie. Les Cachemiriennes, renommées pour leur beauté, étaient réellement charmantes. Les étrangers qui voulaient se produire à la cour du grand-mogol, venaient chercher des épouses dans le Cachemire, afin d'avoir des enfants qui, plus blancs que les Indous, pussent passer pour de vrais Mogols. Sous les monarques afghans, les Cachemiriens avaient perdu une partie de leur vivacité, négligé leur parure, renoncé aux plaisirs et à la bonne chère. Ils s'efforçaient de paraître pauvres pour inspirer la pitié.

Jadis le pays était renommé par le grand nombre de ses courtisanes, les plus belles et les plus attrayantes de l'Indoustan; le régime farouche des Afghans en avait bien diminué la quantité, et réduit celles qui restaient à un état déplorable; elles ne parurent pas jolies à Forster : cependant il convient que leur vue lui causa un sensible plaisir par leur grâce dans la danse, et par leur voix mélodieuse.

L'habit des Cachemiriens consiste en un grand turban fort mal posé, en une longue veste de laine avec de larges manches, et une ample ceinture qui fait beaucoup de plis autour de la taille : sous la veste, les personnes de qualité portent un pirâhem (chemise) et des caleçons : le bas peuple n'a pas de vêtement de dessous et ne se ceint pas les reins : « A la première vue de ce peuple qui a un maintien grave et posé, à la forme de sa barbe, je me crus, dit Forster, transporté au milieu d'une tribu juive. » Bernier avait eu la même idée.

L'habillement des femmes n'est pas plus élégant que celui des hommes, ni mieux inventé pour faire ressortir les charmes qu'elles tiennent de la nature. Une longue et large chemise, en toile de coton, est quelquefois leur unique vêtement; ils mettent sur leurs cheveux, ordinairement tressés en une longue natte tombante, un petit bonnet presque toujours en laine cramoisie, derrière lequel pend un morceau triangulaire de la même étoffe qui couvre une grande partie de leur chevelure. Autour du bord inférieur du bonnet, est roulé un petit turban qui s'attache par derrière avec un nœud. Forster ajoute qu'il ne parle que des femmes du commun, celles du haut parage ne se laissant jamais voir.

Les Cachemiriennes sont singulièrement fécondes; Forster observe que, malgré toute la tyrannie du gouvernement afghan, l'on ne s'aperçoit pas de la diminution de la population; les auteurs anglais estiment qu'elle est de 500,000 âmes.

La langue du Cachemire dérive évidemment du samskrit; elle a un alphabet particulier; la prononciation ressemble beaucoup à celle des Marattes; comme elle est très-dure, les poëtes composent leurs chansons en persan.

Avant l'introduction de l'islamisme dans le Cachemire, ce pays était célèbre pour la science profonde de ses Brahmines et la magnificence de ses temples. Les Indous regardent ce pays comme sacré.

Bernier et Forster vantent l'industrie des Cachemiriens. Ce peuple fabrique le meilleur papier à écrire de tout l'Orient; c'était autrefois une branche considérable de commerce aussi bien que la laque, la coutellerie et le sucre; mais, s'écrient ces deux observateurs, ce qui fait la richesse et la gloire du Cachemire, ce sont ses manufactures de châles que l'on n'a jamais égalées. « Ces » châles, dit Bernier, sont certaines pièces d'étoffes d'une aune et demie de long, » d'une de large ou environ, qui sont brodées, aux deux bouts, d'une espèce de » broderie faite au métier, d'un pied ou » environ de large. Les Mogols et Indiens, » hommes et femmes, les portent l'hiver » sur leur tête, les repassant par dessus » l'épaule gauche, comme un manteau. Il » s'en fait de deux sortes, les uns de laine » du pays, qui est plus fine et plus délicate que celle d'Espagne; les autres sont » d'une laine ou plutôt d'un poil qu'on appelle *touz* qui se prend sur la poitrine » d'une espèce de chèvre sauvage du Grand-Tibet : ceux-ci sont bien plus chers à » proportion que les autres; aussi n'y a-t-il » point de castor qui soit si mollet ni si délicat. » Bernier ajoute que, malgré les efforts des empereurs mogols pour transporter la fabrique des châles dans d'autres provinces de leurs États, jamais l'on n'en avait pu rendre l'étoffe si mollette, ni si délicate que dans le Cachemire.

Forster dit également que la laine que l'on emploie à la fabrication des châles n'est point une production indigène; on l'apporte de différents cantons du Tibet; il ne les nomme pas: on sait aujourd'hui que la laine que l'on y emploie est celle des chèvres de l'Ourna-Desa ou Oundés, contrée élevée et froide du Petit-Tibet, dont Ghertok est le lieu principal. Cette laine est achetée par des marchands de Ladak, ville située dans le nord-est de Ghertok; ceux-ci en revendent la plus grande partie aux Cachemiriens; le reste est pris par des fabricants du Pendjab.

« Cette laine, ajoute Forster, est naturellement d'un gris foncé; on la blanchit au Cachemire avec une préparation de farine de riz; on teint les fils de la couleur que l'on croit la plus avantageuse pour la vente. Après que la pièce a été tissée, on la lave une fois. La bordure, qui est ordinairement chargée de figures et bigarrée de différentes couleurs, s'attache après que le châle est sorti de dessus le métier; mais la couture est imperceptible. Le prix de fabrique d'un châle ordinaire est de huit roupies (20 fr.), il y en a de quinze et de vingt suivant la qualité; j'en ai vu un superbe que l'on a payé quarante roupies au fabricant; les fleurs en augmentent beaucoup le prix, et quand on entend dire que l'on a donné jusqu'à cent roupies à un tisserand pour un seul châle, on peut être assuré que les ornements ont absorbé la moitié de la somme. » Bernier parle de châles de cent cinquante roupies.

Ce voyageur n'entre dans aucun détail sur le nombre des métiers employés à la fabrication des châles. Forster nous apprend que, suivant le témoignage des Cachemiriens, on comptait dans la province 40,000 fabriques de châles, et qu'en 1783 il n'y en avait pas 16,000. Des renseignements, parvenus en Europe assez récemment, font connaître qu'il existe aujourd'hui 30,000

métiers, et qu'il sort annuellement du Cachemire 100,000 châles (1).

Sirinagor, capitale du Cachemire, est le lieu qui réunit le plus grand nombre de fabriques de châles. Cette ville est située des deux côtés du Djalem, que l'on y passe sur cinq ponts de bois. Les maisons, qui ont généralement un ou deux étages au dessus du rez-de-chaussée, sont légèrement bâties en charpente et en briques, parce que les tremblements de terre sont malheureusement très-fréquents dans ce pays si riant. Le toit, en bois, est couvert d'une couche de terre fine, qui, en hiver, protège l'habitation contre la grande quantité de neige, et, en été, est semée de fleurs, ce qui offre autant de parterres suspendus dans les airs. Les rues sont étroites et salies par les ordures des habitants, dont la malpropreté est passée en proverbe. On ne voit pas dans Sirinagor un seul édifice remarquable. Les Cachemiriens vantent beaucoup une mosquée qui, pourtant, n'a rien qui puisse fixer l'attention. Le gouverneur réside dans le fort de Chyrgor.

L'air salubre et doux qui circule dans Sirinagor, la rivière qui la traverse, sont désavantageusement balancés par le peu de largeur des rues et l'extrême malpropreté des habitants. Les bains flottants et couverts, rangés le long du Djalem, sont les seuls objets indiquant que l'on a songé à ce qui peut être commode pour la population.

Le lac de Cachemire ou le Dall est depuis long-temps célèbre par la beauté de ses rives; il s'étend au nord-est de Sirinagor, et couvre un espace de deux lieues de circonférence jusqu'au Djalem, auquel il est joint par un canal étroit près des faubourgs. A l'est il baigne le pied des montagnes basses, couvertes de jardins et de vergers.

Au nord, à quatre lieues de distance, la vue est bornée par des montagnes qui s'élèvent du niveau d'une plaine constamment verdoyante; cette plaine, arrosée par de nombreux ruisseaux, descend par une pente douce jusqu'aux bords du lac. Au centre de la plaine, à peu de distance du lac, Châh-Djéhan, petit-fils d'Akbar, avait fait construire le Chelimar, jardin immense, embelli par des constructions élégantes. Bernier a donné une description intéressante de ce charmant séjour, qui, du temps de Forster, avait perdu une partie de ses agréments. Les rois afghans n'avaient ni le génie ni la libéralité des empereurs mogols, et laissaient tomber en ruines tous les édifices élégants que ceux-ci avaient élevés.

Les environs de Sirinagor, à l'est et à l'ouest, sont couverts de jardins particuliers, arrosés par les eaux du lac ou du Djalem; les Cachemiriens y retrouvent des retraites délicieuses, au milieu de la verdure la plus fraîche, et des fleurs les plus odoriférantes. Ce sont les attraits de cette vie qui amènent au Cachemire des marchands des principales villes de la Perse, de la Turquie, de l'Afghanistan, du Turkestan et de l'Indoustan septentrional; ils trouvent le double avantage d'avancer leur fortune, et de jouir doucement de l'existence, dans une contrée où sont répandues avec profusion toutes les beautés de la nature.

Les empereurs mogols traitaient doucement le Cachemire; ils n'en tiraient que trois lais et demi de roupies (875,000 fr.). Sous les rois afghans, les impôts se montaient à plus de vingt lais de roupies, et quelquefois à trente (5,000,000 à 7,000,000 fr.). Si ce tribut n'était régulièrement payé, le gouverneur pouvait impunément exercer toutes sortes de vexations sur les Cachemiriens; c'est ce qui avait forcé ceux-ci à renoncer aux plaisirs; quoique leur loquacité eût passé en proverbe, ils refusaient de parler des choses les plus indifférentes. Du temps d'Akbar, où cependant l'argent était rare, Aboul-Fazil, à qui nous devons la description statistique de l'empire du Mogol, faisait la remarque que l'on savait à peine dans le Cachemire ce que c'était qu'un mendiant ou un voleur; les choses avaient bien changé quand Forster parcourut ce pays. E...s.

* CACHET (Christ.), médecin, né en 1572, se déclara contre les alchimistes de son temps. On a de lui : *Pandora Bacchica furens medicis armis oppugnata*, Tulli, (Toul), 1614, in-12 : cet ouvrage n'est qu'une traduction de Mousin (*voyez* ce nom), qui a traité le même sujet en français; *Apologia dogmatica in hermetici cujusdam anonymi scriptum*, etc., ibid., 1617,

(1) Il n'entre pas dans notre sujet de donner de plus grands détails sur ces tissus précieux; on en trouvera de très-instructifs dans le livre intitulé : *Études pour servir à l'histoire des châles*, par J. Rey, fabricant de cachemires à Paris.

in-12; *Vrai et assuré préservatif de petite-vérole et rougeole*, Toul, 1617, in-8°; Nancy, 1623, in-8°; *Epigrammata et elegiæ*, Nancy, 1622, in-8°; *Controversiæ theoricæ*, etc., *in primam sectionem aphorismorum Hippocratis*, Toul, 1612. Cachet mourut en 1624.

* CACHET (PAUL), bénédictin, frère du précédent, est auteur d'un *Mémoire* de l'état et qualité de l'abbaye de Saint-Michel. Il mourut en 1652.

* CACHET (JEAN), jésuite, parent des précédents, mort à Pont-à-Mousson en 1633, est auteur d'une *Vie* de J. Berchmans, jésuite, Paris, 1630, in-8°; *Vie* de saint Isidore, Verdun, 1631, in-12; *Vie* de saint Joseph, prémontré, Pont-à-Mousson, 1632, in-12.

* CACHET DE GARNERANS (N...), premier président au parlement de Trévoux, de l'Académie de Lyon, mort en 1787, est auteur de quelques écrits littéraires inédits, et entre autres d'un drame intitulé *Charles-Quint*, dont on vante l'originalité.

* CACHETS, famille originaire du bourg de Raon-l'Étape, en Lorraine, est citée dans l'histoire pour un trait de générosité à l'égard de René II, duc de Lorraine. Ce prince ayant été insulté et retenu prisonnier par un corps de lansquenets (soldats allemands), qu'il avait pris à son service, et dont il ne pouvait acquitter la solde, les Cachets, riches bourgeois de Raon, s'empressèrent de lui fournir les moyens de satisfaire cette soldatesque et de la congédier.

* CACHIN (JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS), inspecteur-général des ponts-et-chaussées, né le 2 octobre 1757 à Castres, département du Tarn, mort à Paris le 23 février 1825, dirigea pendant vingt ans les travaux de la digue de Cherbourg, et a rendu son nom célèbre par l'achèvement de ce port, ouvert à l'Océan depuis le mois d'août 1813. Cet habile ingénieur s'était proposé de consigner dans un ouvrage étendu la description générale de tous les travaux projetés et approuvés par le gouvernement depuis 1792, relativement à la création de la digue de Cherbourg, mais la mort l'empêcha de le mettre au jour. Il a publié quelques *Mémoires* et en a laissé d'autres manuscrits; parmi les premiers nous citerons: *Mémoire sur la navigation de l'Orne-Inférieure*, Paris, an 7, in-4°; *Mémoire sur la digue de Cherbourg*, comparée au *Breakwater* ou jetée de Plymouth, Paris, 1820, in-4°. Dans ce dernier ouvrage, particulièrement destiné à réfuter quelques auteurs anglais qui avaient prétendu exhausser le mérite des constructions de la digue de Plymouth, en déprimant celui du port de Cherbourg, M. Cachin a très-bien répondu aux imputations de ses critiques.

CACOPHONIE. (*Littérature.*) C'est ainsi que l'on exprime le choc désagréable des syllabes qui se heurtent avec rudesse dans le discours, et produisent un son dur à l'oreille. Il y a cacophonie dans la rencontre de toutes les syllabes semblables; il faut par conséquent éviter de dire: *Le roc occidental, ô homme! son son*, etc. La cacophonie, dans la moindre partie d'une phrase, en détruit toute l'harmonie; elle est désagréable dans la prose et intolérable dans les vers. Cette expression, qui s'applique plus particulièrement à l'incohérence des sons, s'applique par extension à l'incohérence des idées; on dit d'un discours sans suite et sans liaison, c'est une véritable cacophonie. La cacophonie dans les idées est plus fréquente aujourd'hui que dans les mots; la plupart des écrits romantiques sont une suite de cacophonies de phrases vides et prétentieuses, qui choquent la raison encore plus que la cacophonie des sons ne choque l'oreille. On appelle aussi cacophonie, les sons que produisent les voix et les instruments qui chantent et jouent sans être d'accord, et, par extension, le bruit confus et inintelligible que produisent les voix d'un certain nombre de personnes, qui parlent ou crient toutes à la fois sans qu'on puisse distinguer leurs paroles. Les conversations dans les salons et les discussions dans les grandes assemblées dégénèrent souvent en cacophonies, sous le double rapport des sons et des idées. E. D.

* CACUS (*Mythologie.*), fameux brigand de l'Ausonie, habitait un antre dans le mont Aventin. La fable dit qu'il fut tué par Hercule, dont il avait enlevé les troupeaux.

* CADALOUS (PIERRE), évêque de Parme, concubinaire et simoniaque, élu pape en 1061, sous le nom d'Honorius II, par la faction de l'empereur Henri IV contre Alexandre II, fut condamné par les évêques d'Italie en 1062, et déposé par le concile de Mantoue en 1064.

* CADALSO (D. JOSEPH), poète espagnol du 18e siècle, réussit surtout dans la poésie

légère. Il suivait la profession des armes et périt à la fleur de l'âge au siége de Gibraltar en 1783. On a de lui, sous le nom de Joseph Vasquez, une satire intitulée: *Los Eruditos à la violeta* (les savants à la violette), Madrid, 1772, in-8°.

* CADA MOSTO (Aloïse da), navigateur célèbre par ses découvertes, naquit à Venise vers 1432. La *Relation* de ses voyages, la plus ancienne des navigations modernes, peut être comparée pour l'exactitude des observations nautiques à celles des navigateurs de notre temps. Il a joint à cette relation le *Précis* de la navigation de Pietro di Cintra, qui a continué la découverte de la côte d'Afrique. Ces relations se trouvent dans la collection italienne de Ramusio, et en français à la suite de l'*historiale Description de l'Afrique*, Lyon, 1556, 2 vol. in-fol.

* CADARTS (Ozils de), poète du 13e siècle, et écuyer de Philippe-le-Long, roi de France. On ne connait de lui qu'une pièce de vers galants.

CADASTRE. (*Économie politique.*) Pour répartir la contribution personnelle, il faut un registre où se trouvent inscrits les noms de tous les contribuables : pour fixer la masse et opérer une répartition équitable de l'impôt foncier, un *cadastre* est de première nécessité. On entend, par ce mot, un plan où sont tracées et désignées par des numéros toutes les possessions particulières, et un registre corrélatif à ce plan, où sont consignés le nom, l'étendue, la culture, la valeur réelle et le produit annuel de chaque héritage particulier. Le cadastre peut exister par commune, par canton, par arrondissement ou par département. Guillaume-le-Conquérant fit faire celui d'Angleterre; le royaume de Sardaigne avait le sien; les provinces de Dauphiné, de Provence, de Languedoc possédaient le leur; avant la révolution on travaillait à celui de l'Ile-de-France. Charles VII avait conçu l'idée d'un cadastre général; Colbert tenta de l'exécuter : la noblesse et le clergé firent avorter toutes ces utiles entreprises, 1° parce qu'elles offraient le moyen de soumettre à l'impôt les terres nobles; 2° parce qu'elles auraient montré que les privilégiés possédaient la moitié du territoire de la France; 3° parce qu'en limitant les héritages, un cadastre se fût opposé à l'usurpation des forêts, des pâturages, des cours d'eau, de tous les biens appartenant au domaine ou aux communes.

En 1789, les assemblées électorales demandèrent un cadastre; l'Assemblée constituante le décréta, et posa les seules bases sur lesquelles on puisse asseoir ce vaste édifice. En 1802, l'Empire commença cette grande opération, mais il voulut imaginer un plan nouveau : on procéda par fractions de communes; ce mode était impraticable, il fut abandonné. En 1805, on cadastra par masses de culture, nouvelle sottise qu'il fallut interrompre. Enfin, en 1808, le gouvernement, lassé des dépenses inutiles, des tâtonnements ruineux de ses ministres, et de l'inhabileté de ses commis, s'adressa à des savants indépendants de l'autorité; ceux-ci adoptèrent le projet de l'Assemblée constituante, et proposèrent un cadastre qui ferait connaître la contenance par l'arpentage, et la valeur par l'expertise.

L'arpentage est dirigé par des ingénieurs; mais ceux-ci s'adjoignent souvent de prétendus géomètres qu'ils prennent au rabais, et qui, forcés de travailler beaucoup pour gagner peu, gâtent leur travail moitié par la hâte, moitié par l'inhabileté. Après avoir tracé les limites d'une commune en présence des maires des municipalités limitrophes, ils prennent la contenance de chaque héritage sur une échelle qui varie selon que les propriétés sont plus ou moins morcelées. Chaque propriété particulière est indiquée sur le plan général par un numéro, et chaque numéro du plan se reporte à l'article du cadastre qui indique le nom, la contenance, la culture de l'héritage, ainsi que le nom du propriétaire. Ce premier travail est révisé par un vérificateur, qui, sauf les erreurs de calcul, l'adopte pour ne pas le refaire. Le propriétaire peut encore le faire vérifier à ses frais, et il l'adopte aussi pour s'épargner une dépense sans résultat réel.

L'expertise offre d'aussi graves inconvénients : faite par un expert que choisit le directeur des contributions, vérifiée par les conseils municipaux, sanctionnée par des conseils de préfecture, c'est toujours l'autorité qui agit, et jamais les citoyens ne peuvent paraître que pour faire rectifier ses erreurs à leurs frais; ce qui fait qu'ils semblent étrangers à cette opération, qui leur coûte déjà plus de vingt millions.

Il faut le dire, cette belle entreprise est nécessaire pour parvenir à une assiette équitable de l'impôt foncier; elle est honorable pour le gouvernement, utile au peuple;

elle pourrait remplacer des titres perdus, fixer des limites incertaines, prévenir des discussions entre les propriétaires limitrophes, et obvier à des prescriptions; elle rendrait service à l'économie publique, en faisant connaître les masses de culture, la nature des produits; elle remédierait enfin à cette inégale répartition des impôts, plus onéreuse à quelques départements que l'impôt lui-même. Le plan de cadastre adopté par l'Assemblée constituante, vérifié par M. Delambre, est le seul praticable; et toutefois le mode d'exécution, éclos dans la tête des commis qui ont créé une espèce de bureaucratie et de sinécures du cadastre, rendra ce vaste travail, objet de tant de sollicitudes, d'argent et de temps, à peu près inutile. Il remédiera en partie à quelques vices de la répartition actuelle de l'impôt foncier, mais tous les autres services qu'il nous promettait, et qu'on devait en attendre, seront en vain promis et attendus : cet immense ouvrage sera déjà à refaire lorsqu'il sera à peine achevé. J.-P. P.

* CADELL, alderman et imprimeur de Londres, mort en décembre 1802. Les éditions sorties de ses presses sont très-recherchées en Angleterre.

CADENCE. (*Littérature.*) Ce terme appartient principalement à la musique. Il exprime le retour du son à des temps égaux et marqués, et s'applique à tout ce qui participe du mouvement réglé de la musique. Ainsi, l'on dit qu'un homme marche en cadence, qu'un danseur saute en cadence, sort de cadence, rentre en cadence, perd la cadence, entre en cadence, fait la cadence, s'élève et retombe en cadence, en marquant la cadence. Tous les exercices qui se font au son de la musique, se font en cadence. Les chevaux marchent en cadence, un régiment marche en cadence, c'est-à-dire qu'à l'œil et à l'oreille leurs pas frappent également la terre.

La cadence est, particulièrement en musique, un son tremblé et soutenu qui se fait à la fin d'une mesure. C'est un ornement agréable quelquefois, mais dont on a abusé à l'excès dans la musique moderne; il y a des cadences de différentes espèces; on appelle celles dont les sons égaux de temps et de durée ont le plus de délicatesse et de perfection, *cadences perlées*.

Cadence signifie aussi, en musique, la terminaison de la phrase harmonique par un repos. Cette cadence prend le nom de cadence parfaite ou imparfaite.

Le terme de cadence, en littérature, s'applique à l'harmonie du style, soit dans les vers, soit dans la prose. La cadence résulte de l'arrangement des mots, qui ramène les longues et les brèves à de certaines distances, de manière à former, de l'ensemble d'une phrase ou d'une période, une sorte de musique agréable à l'oreille; elle résulte aussi, dans la période, de l'arrangement des phrases qui la composent, de la variété des tons, des intonations, des tours, de leur coupe, de leur enchaînement, de l'habileté des transitions, de la texture et de l'économie entière du discours dans toutes ses parties, et de l'art de les disposer de manière à obtenir de la seule liaison des sons une sorte d'harmonie imitative, qui s'accorde avec le caractère des idées, du sentiment ou des images que l'on veut peindre. Le mouvement de la cadence doit être doux, agité, violent, selon le sujet que l'on traite, et préparer l'âme, si sensible à l'harmonie, à recevoir les impressions qu'on veut lui communiquer. La cadence du style n'a point de règles précises. C'est l'analyse des ressources physiques d'une langue qui peut seule apprendre à quel point elle est susceptible d'harmonie. C'est l'instinct, l'inspiration, la réflexion, le goût, la justesse et la délicatesse de l'oreille, qui indiquent l'arrangement harmonieux des syllabes les plus propres à relever l'expression de la pensée. La cadence est donc la combinaison des sons appropriés aux idées; Rousseau pour la prose, et Racine pour les vers, sont, sous ce rapport, les meilleurs modèles à étudier; c'est en décomposant avec attention leurs écrits, que l'on apprendra par quel heureux choix, et quel habile arrangement de mots, ils sont parvenus à obtenir la prose et les vers les mieux cadencés qui existent dans notre langue, et dont la perfection est telle, que la moindre substitution ou le moindre dérangement en altèreraient essentiellement l'harmonie.

E. D.

CADENCE. (*Musique.*) La cadence est la terminaison d'une phrase musicale sur un repos. Ce mot vient du latin *cadere*, tomber; le résultat de la *cadence* parfaite étant toujours une véritable chute de la dominante sur la tonique.

Il y a plusieurs sortes de *cadences* ; les deux principales sont la *cadence* sur la tonique, et la *cadence* sur la dominante.

La *cadence* sur la tonique termine le sens musical ; elle se nomme *cadence* finale ou parfaite.

La *cadence* sur la dominante suspend le sens musical, sans le terminer.

La *cadence* à la tonique peut être amenée par la sous-dominante, portant accord parfait, ou accord de sixte. Cette *cadence* ne termine pas le sens musical comme la *cadence* parfaite, mais on l'emploie souvent comme finale dans les chants religieux ; elle se nomme *plagale*. J'ai terminé le chœur du deuxième acte de *Montano* par une *cadence* plagale, et mon collègue *Lesueur* l'a employée aussi dans le chœur du sommeil d'*Ossian*, de son opéra des *Bardes*.

Il y a encore des *cadences* évitées, interrompues et rompues ; nous en parlerons plus au long à l'article *contre-point*. M. B.

* CADENET, troubadour provençal et templier de Saint-Gilles, tué en Palestine en combattant contre les Sarrasins en 1280. Les manuscrits de la bibliothèque du roi contiennent neuf *pièces* de Cadenet, où il célèbre le vin et l'amour.

* CADENET (ANTOINETTE de), dame de Lambèse, se rendit célèbre dans le 13e siècle par ses *chansons*.

* CADER BILLAH, vingt-cinquième khalyfe abbasside, eut un règne des plus longs et des plus heureux. Il fit régner la justice et l'ordre dans ses états par sa conduite sage et mesurée avec les grands et avec le peuple. Mort à Bagdad en 1032, après avoir régné 41 ans (422 de l'hégyre).

* CADET (CLAUDE), chirurgien, membre du collége de chirurgie à Paris, mort dans cette ville en 1745, âgé de 50 ans, a laissé : *Observations* sur les maladies scorbutiques, Paris, 1742 ; *Dissertation* sur le scorbut, 1744.

* CADET DE GASSICOURT (LOUIS-CLAUDE), fils du précédent, né à Paris le 24 juillet 1731, devint à 22 ans apothicaire-major des Invalides, et bientôt après pharmacien en chef des armées françaises en Allemagne et en Portugal. Ses profondes connaissances en chimie le firent admettre au nombre des membres de l'Académie des sciences en 1766. Sa bienfaisance le rendit cher aux indigents. Il a publié une *Analyse des eaux de Passy*, 1757, in-12, qui peut servir de modèle en ce genre ; et grand nombre de *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Académie. A l'époque de la révolution, il fut employé à la monnaie avec Lavoisier pour la fixation du titre des espèces et la fonte du métal des cloches. Cadet de Gassicourt mourut en octobre 1799. M. Eusèbe Salverte a donné une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages, Paris, 1800, in-8o.

* CADET DE GASSICOURT (CHARLES-LOUIS), fils du précédent, né à Paris en 1769, fut d'abord avocat, et abandonna cette profession après la mort de son père, pour se faire recevoir pharmacien : il cultiva avec un égal succès les sciences, la littérature, la philosophie, et joua un rôle honorable dans la révolution française. Membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes et littéraires, on lui doit la création du conseil de salubrité pour la ville de Paris, et il a contribué à la fondation du lycée, aujourd'hui Athénée royal. Il a publié un grand nombre d'ouvrages en divers genres, dont les plus remarquables sont : *le Tombeau de Jacques Molai*, ou *Histoire secrète des templiers, francs-maçons*, etc. ; *Formulaire magistral*, in-8o ; *Dictionnaire de chimie*, 4 vol. in-8o ; plusieurs éditions de la *Pharmacie domestique* de son père, in-8o ; *Voyage* en Autriche, en Moravie et en Bavière, in-8o. Cadet de Gassicourt est également auteur de beaucoup de *brochures* politiques et critiques, de *vaudevilles*, etc., dont on peut voir le catalogue dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul. Les recueils périodiques de sciences naturelles contiennent plusieurs de ses *Mémoires*, presque tous d'un grand intérêt. Il mourut à Paris en 1821, laissant deux fils, dont l'aîné, médecin et pharmacien comme son père, a hérité de ses qualités et de ses talents ; et le second, avocat à la cour royale, a la réputation d'un savant helléniste. M. Salverte a aussi publié une intéressante *notice* sur la vie et les ouvrages de C.-L. Cadet de Gassicourt, Paris, 1822, in-8o.

* CADET (Mme), femme du chirurgien de ce nom, surnommé *le Saigneur*, second frère de Louis-Claude Cadet, possédait dans un degré supérieur le talent de la peinture sur émail, qui lui valut le brevet de peintre de la reine. Elle mourut en 1801.

* CADHERD ou CAROUT-BEY, prince persan de la race des Seljoucides, et souve-

rain du Kerman dans le 11e siècle de l'ère chrétienne (5e de l'hégyre). On a peu de détails sur sa vie et sur son règne.

* CADHOGAN (Guillaume, comte), général anglais, né vers 1680, fut attaché à la fortune du duc de Marlborough, partagea sa disgrâce et l'accompagna dans les Pays-Bas. Après la mort de la reine Anne en 1714, son protecteur recouvra son crédit, et Cadhogan fut nommé colonel d'un des régiments de la garde. En 1717, il négocia une alliance entre la Hollande, l'Angleterre et la France, fut créé pair, et revint en Hollande, comme ministre extraordinaire. A la mort de Marlborough, il lui succéda dans la charge de grand-maître de l'artillerie, et mourut à Londres en 1726.

* CADHOGAN (Guillaume-Bromley), petit-fils du précédent, né en 1751, prit les ordres sacrés à Oxford en 1774, fut vicaire de Saint-Gilles, et ministre à Chelsea; mais, ayant embrassé le calvinisme, il abandonna tous ses avantages et fut un zélé méthodiste et maître ès arts. Sa vie offre une série non interrompue de bonnes actions et de vertus chrétiennes. Mort en 1796. On a publié de lui après sa mort des *Discours*, *Lettres* et *Mémoires*, avec sa *Vie* en tête, Londres, 1798, 1 vol. in-4o.

* CADMUS (*Mythologie*.), fils d'Agénor, roi de Phénicie, fut envoyé par son père à la recherche de sa sœur Europe, enlevée par Jupiter, et se fixa, après d'inutiles recherches, en Béotie, où il fonda la ville de Thèbes, vers l'an 1519 avant Jésus-Christ. On croit que c'est lui qui apporta l'écriture de Phénicie en Grèce.

* CADMUS, né à Milet dans le 6e siècle avant Jésus-Christ, écrivit *l'histoire* des antiquités de sa patrie. Cet ouvrage fut abrégé par Bion de Proconèse.

* CADMUS, abdiqua la souveraineté de l'île de Cos pour se retirer en Sicile, où il fonda la ville de Zancle, appelée depuis Messine. Il fut envoyé par Gélon, tyran de Syracuse, à Delphes, pour offrir de riches présents à Xerxès; mais ce prince ayant été vaincu par les Grecs, Cadmus revint en Sicile avec les richesses dont il devait faire hommage.

* CADOC (Saint), fils de Gontrée, prince de Galles, se retira dans la solitude après s'être démis du pouvoir, et mourut en odeur de sainteté. Sa *Vie* se trouve dans les *Antiquités* d'Usserius.

* CADOG, barde du 6e siècle, surnommé *le Sage*, est le premier qui ait fait un *Recueil* de proverbes anglais.

* CADONICI (Jean), prêtre, chanoine de la cathédrale de Crémone, né à Venise en 1705, mort en 1786, publia un grand nombre d'ouvrages contre les molinistes et la cour de Rome, qui supposent une grande connaissance de l'Écriture et des Pères. Les plus curieux sont une *Explication* de ce passage de saint Augustin. L'église de Jésus-Christ sera dans la servitude sous les princes séculiers, Pavie, 1784, in-8o, avec une préface de l'éditeur M. Zola, professeur de théologie; des *Dissertations* et divers *Traités polémiques*.

* CADOUDAL. *Voyez* George.

CADRANS SOLAIRES. (*Mathématiques*.) Ces instruments étaient connus, de temps immémorial, des Égyptiens, des Chaldéens, et même des Hébreux, ainsi qu'on le voit par un passage d'Isaïe (xxxviii, 8). Les Grecs durent à ces peuples la connaissance des premières notions de gnomonique, et ce ne fut que dans la première guerre punique, que les Romains eurent un cadran solaire, que Val. Messala rapporta de Sicile et fit placer près de la tribune aux harangues: encore cet instrument, construit pour la ville de Catane, donnait-il des indications fautives, puisque la latitude de Rome est de 4o et demi plus grande qu'il ne faut pour que le même cadran puisse servir dans ces deux villes. Avant cette espèce de conquête, les Romains ne connaissaient l'heure que par une grossière approximation, en observant la longueur des ombres. En l'absence du soleil, on se servait de clepsydres. Un esclave était ordinairement préposé à l'indication des temps écoulés, et avertissait des époques fixées pour accomplir les devoirs de la société ou prendre les repas.

Les cadrans solaires ont beaucoup perdu de leur prix depuis qu'on se procure à bon compte des instruments propres à mesurer le temps jour et nuit; mais les horloges, les montres, ont besoin d'être réglées dans leur marche, et les ombres projetées par le soleil sont, pour le peuple, le plus commode des moyens d'observation. Ne pouvant, dans un traité de la nature de celui-ci, donner l'ensemble des procédés de la *gnomonique*, science sur laquelle on a composé des ouvrages spéciaux, nous nous bornerons

à exposer les principes généraux qui servent de base à toutes les constructions, et nous les appliquerons aux cadrans horizontaux et aux verticaux déclinants, qui sont presque les seuls dont on fasse usage.

Concevons, par l'axe de la terre, douze plans mutuellement inclinés de 15°, et coupant ce globe en 24 fuseaux égaux; l'un de ces plans est d'ailleurs le méridien du lieu; qu'à partir de ce méridien, et en allant vers l'occident, on donne à ces plans les numéros respectifs 1, 2, 3, jusqu'à 12, qui sera placé sur le méridien inférieur; achevant ensuite le tour entier, on marquera les plans des mêmes nombres 1, 2, 3, jusqu'à 12, qui sera placé sur le méridien supérieur. Nous aurons ainsi le système des plans ou cercles horaires du lieu proposé; et quand, chaque jour, le soleil décrira son cercle parallèle à l'équateur, il traversera ces divers plans d'un mouvement uniforme, et mettra une heure à passer de l'un à l'autre. A dix heures, par exemple, il sera dans le plan numéro 10, du côté oriental ou occidental selon qu'on sera le matin ou le soir; à midi et à minuit, l'astre sera dans le plan numéro 12, du côté supérieur ou inférieur et ainsi des autres.

Imaginons maintenant, qu'une surface plane et opaque passe par le centre de la terre, et soit coupée par nos douze plans selon autant de lignes droites divergentes, que nous marquerons des mêmes numéros que ces plans respectifs. Supprimons tout l'appareil de nos plans horaires, et ne laissons subsister que le plan opaque sur lequel nos droites numérotées sont tracées, et changeons l'axe de la terre en une *aiguille* ou *style*, dont l'ombre ira se projeter sur les diverses parties de la surface: il est clair que cette ombre se couchera aux heures successives, sur les lignes de même numéro; à dix heures, par exemple, le soleil étant dans le plan numéro 10, l'ombre du style se portera sur la ligne horaire numéro 10. On aura donc un cadran solaire placé au centre de la terre; le style indicateur sera l'axe du globe, et les lignes horaires seront les sections des plans horaires par la surface dont il s'agit. Or, les dimensions de la terre sont si petites à l'égard de la distance qui nous sépare du soleil, qu'on peut les regarder comme nulles. Transportons donc parallèlement à elles-mêmes, et la surface et l'aiguille, pour les amener en un lieu quelconque, et nous aurons un cadran solaire en cet endroit.

Il suit de cet exposé que : « 1° Tout cadran » solaire propre à un lieu peut servir en un » autre lieu, sous le même méridien, pourvu » qu'il y soit disposé parallèlement à ce » qu'il était dans la première situation.

» 2°. Dans tout cadran solaire, le style » indicateur des heures est une parallèle à » l'axe de la terre, et tend vers le pôle; la » méridienne, ou ligne de midi, est la section du plan du cadran par le méridien » du lieu; le style est dans le méridien et » incliné à l'horizon comme l'est l'axe terrestre, c'est-à-dire d'un nombre de degrés » égal à la latitude (48° 50', à Paris). »

Pour diriger convenablement le style d'un cadran solaire, il faut donc tracer sur un plan horizontal une ligne méridienne, mettre le style dans un plan vertical passant par cette droite, et faire en sorte que l'angle de ces lignes soit égal à l'élévation du pôle, qu'on suppose connue, soit par une table de latitudes, soit à l'aide d'une bonne carte de géographie.

« 3°. Les lignes horaires sont les sections » de la surface du cadran par douze plans » inclinés mutuellement de 15° en 15°, passant par le style, et à partir du méridien, » qui est un plan vertical mené par l'axe. »

Il est inutile de dire que, si l'on veut que le cadran marque les demi-heures, il faut concevoir vingt-quatre plans inclinés de 7° $\frac{1}{2}$; pour les quarts, l'inclinaison est de 3° $\frac{3}{4}$: et d'ailleurs on se dispense de tracer sur le cadran les *lignes horaires* qui se rapportent au temps où le soleil n'éclaire pas sa surface. La gnomonique est l'art de tracer ces lignes horaires sur toute surface proposée.

« 4°. Les lignes horaires d'un cadran tracé » sur un plan, sont des droites qui concourent toutes au *centre du cadran*, point où » cette surface est percée par le style. Les » lignes horaires de même nombre, matin » et soir, sont données par la section d'un » même plan horaire considéré de part et » d'autre de l'axe; aussi ces deux lignes, telles que 5 heures du matin et 5 heures du » soir, sont-elles le prolongement l'une de » l'autre des deux côtés du centre. »

La méridienne d'un cadran vertical est la ligne verticale qui passe par le centre.

Quelquefois l'heure est indiquée à l'aide d'une plaque située en avant du cadran, et

percée d'un trou par lequel passe le rayon solaire indicateur des heures. Il est visible qu'il suffit que le trou de ce disque soit l'un quelconque des points de l'aiguille, comme si le style eût traversé la plaque. En effet, le rayon solaire va se porter sur la partie du cadran où se projetterait l'ombre du point correspondant de l'aiguille qu'il remplace. Le tracé du cadran est donc le même dans les deux cas.

Cadran horizontal. Soit S A la méridienne (fig. 15), S V une ligne horaire quelconque, S E le style faisant l'angle E S A égal à la latitude du lieu, et élevé dans un plan vertical au dessus de S A. Ordinairement ce style est l'arête S E d'une plaque triangulaire en métal, qu'on maintient élevée au dessus de S B à l'aide de pates fixées par des vis. Alors S E est un tranchant dont S A est la projection horizontale. Le soleil L est à une heure désignée dans un plan horaire L E S V, lorsqu'il projette l'ombre de S E sur S V; désignons par p l'angle dièdre V S E B formé par ce plan avec le méridien; p est 15° pour 1 heure, 30° pour 2 heures, 22° ½ pour 1 heure et demie, etc. Le trièdre B E S V qui a une face B S V horizontale, et une E S B verticale, détermine un triangle sphérique rectangle, dont on connaît un angle p, et un côté de l'angle droit, qui est la latitude $l =$ E S B; l'autre côté de l'angle droit, ou B S V $= x$, est donné par l'équation connue de la trigonométrie sphérique

$$\text{Tang}\ x = \sin l + \text{tang}\ p \ldots.\ (1)$$

Pour bien concevoir notre triangle, il suffit de se représenter une sphère qui aurait son centre en S, et dont la surface serait coupée par nos plans B S E, B S V, E S V selon trois arcs de cercle. Dans notre équation, l est connu par la position, sur le globe, du lieu pour lequel on veut construire un cadran horizontal; p l'est aussi, et doit varier de 15° en 15° pour les diverses heures; le calcul trigonométrique fera ensuite connaître la valeur de l'angle $x =$ B S V correspondante à chacune de ces heures, et il ne restera plus qu'à construire des lignes S V convenablement inclinées sur S A, pour avoir toutes les lignes horaires, lesquelles seront placées symétriquement de part et d'autre de la méridienne A S.

C'est ainsi qu'on a trouvé les résultats suivants pour la latitude de Paris, savoir : $l = 48° 50'$.

Angles formés par les lignes horaires d'un cadran horizontal.

AVEC LA MÉRIDIENNE.

matin.	*soir.*	*angles.*		
11 h. ¾	midi ¼	2°	49′	38″
11 ½	midi ½	5	39	37
11 ¼	midi ¾	8	31	0
11 h.	1 h.	11	24	18
10 ¾	1 ¼	14	20	6
10 ½	1 ½	17	19	10
10 ¼	1 ¾	20	22	4
10 h.	2 h.	23	29	32
9 ¾	2 ¼	26	42	14
9 ½	2 ½	30	0	50
9 ¼	2 ¾	33	26	1
9 h.	3 h.	36	58	26
8 ¾	3 ¼	40	38	40
8 ½	3 ½	44	27	14

AVEC LA LIGNE DE SIX HEURES.

matin.	*soir.*	*angles.*		
8 ¼	3 ¾	41°	35′	26″
8 h.	4 h.	37	29	4
7 ¾	4 ¼	33	13	36
7 ½	4 ½	28	49	11
7 ¼	4 ¾	24	16	14
7 h.	5 h.	19	35	30
6 ¾	5 ¼	14	48	1
6 ½	5 ½	9	55	9
6 ¼	5 ¾	4	58	33

Ces derniers angles doivent être formés des deux côtés de la ligne de six heures, pour donner les heures avant six du matin et après six du soir.

La ligne de 6 heures du matin et du soir est d'ailleurs une perpendiculaire à la méridienne.

Ainsi, pour tracer un cadran horizontal propre à la latitude de Paris, on tirera deux droites perpendiculaires pour représenter, l'une la méridienne, l'autre la ligne de 6 heures du matin et du soir; puis on tracera des droites qui aboutiront toutes au centre où ces deux lignes se croisent, et qui feront avec elles des angles respectivement égaux à ceux de notre tableau. Ces angles se forment au moyen d'un *rapporteur*, ou mieux encore à l'aide des *cordes* de ces angles (*voyez* ces mots); pour achever le cadran, il ne reste plus qu'à dresser verticalement au dessus de la méridienne S A, un plan triangulaire E S B, dont l'angle S soit de 48° 50′; mais il ne faut pas oublier que, pour d'autres latitudes, il faut refaire les calculs qui conduisent à d'autres valeurs angulaires.

Lorsque le cadran est ainsi exécuté, il ne s'agit plus que de l'*orienter*. La droite A S (fig. 15) doit coïncider avec la méridienne du lieu, c'est-à-dire que l'ombre de E S doit tomber à midi sur A S, un jour quelconque, ce qui suffit pour en faire connaître la situation, lorsqu'on est certain de l'heure de midi. On peut encore faire tourner le cadran jusqu'à ce que l'ombre du style se projette sur l'heure actuelle donnée par une montre exactement réglée. Le plan du cadran doit d'ailleurs être bien horizontal, ce dont on juge aisément avec un niveau à bulle d'air, ou seulement en répandant de l'eau à la surface et examinant si elle s'écoule indifféremment dans tous les sens, et surtout si la couche liquide qui persiste ne s'amasse pas de préférence vers l'un des bords.

Ce procédé d'orientation suppose qu'on a l'heure précise; dans le cas contraire, on pourra opérer ainsi qu'il suit.

On mettra le cadran d'accord avec une bonne montre à quelque heure du matin, à 9 heures par exemple; si, lorsque la montre marquera 3 heures du soir, le cadran donne aussi 3 heures, les deux instruments sont justes à l'heure, et le cadran a la position qui lui convient; dans le cas où il y aurait quelque différence entre les deux indications, on imputera l'erreur à chacun par moitié. Supposons qu'il y ait 6 minutes d'avance du cadran sur la montre, on tournera le plan, sans qu'il cesse d'être horizontal, jusqu'à ce qu'il soit dans la position où il marque 3 minutes de moins; ou plutôt on attendra 3 minutes, et on lui fera indiquer juste 3 heures, au lieu de 3 heures moins 3 minutes qu'indique la montre. Quelques épreuves de ce genre suffiront pour amener le cadran à la position où il sera d'accord, matin et soir, avec la montre qu'on aura soin de corriger préalablement de son retard.

La construction des cadrans horizontaux ne présente guère d'autres difficultés que celle d'un calcul fort simple et du tracé d'une *épure*. Mais, comme l'usage des logarithmes n'est pas vulgaire, on a imaginé de fonder sur l'équation précédente des *échelles* marquées de divisions propres à donner les incidences des lignes horaires sur la méridienne dans tous les pays. On verra, dans l'*uranographie*, deux de ces échelles et leur usage, ainsi que la démonstration des procédés qui donnent leurs subdivisions.

Cadrans verticaux. Les cadrans construits sur les murailles sont de cette espèce; la surface sur laquelle on veut tracer un de ces cadrans est convenablement préparée pour qu'elle soit exactement plane et verticale; on l'enduit de couches de peinture qui mettent les plâtres à l'abri des effets du soleil et de la pluie. On détermine ensuite la déviation relativement au méridien, soit avec une boussole, ou par des opérations qui ne sauraient trouver place ici. Cet angle A d'un cadran vertical avec le méridien est ce qu'on nomme son *azimuth*.

Dans la fig. 16, le style SC, projeté sur le plan du cadran, donne la ligne SB qu'on appelle *soustylaire* : le plan triangulaire CSB doit être censé relevé perpendiculairement au cadran. La *méridienne* SA est une verticale passant par le centre S. L'angle CSA, formé, dans l'espace, par le style CS avec la méridienne SA, est le complément de la latitude du lieu; cet angle CSA est dans le méridien, et fait, avec le cadran, un angle A égal à l'azimuth de ce plan. Toutes ces dispositions résultent des principes généraux antérieurement exposés.

Une ligne horaire quelconque SV fait avec la méridienne SA un angle $VSA = x$, et le problème proposé consiste à trouver cet angle x pour toutes heures, connaissant l'azimuth A du mur, la latitude du lieu, et l'angle horaire p qui appartient à chacune. Outre x, les inconnues du problème sont encore :

$ASB = S =$ Angle de la soustylaire avec la méridienne.

$BSC = \theta =$ Angle de la soustylaire avec le style.

Lorsque S et θ seront connus, la première déterminera l'incidence de la soustylaire sur une verticale quelconque SA prise pour méridienne, en un point quelconque S pris pour centre du cadran; la seconde fera connaître la grandeur du plan triangulaire CSB, qu'on dressera au dessus de SB, et qui fixera la situation du style SC à l'égard du cadran.

Les angles plans ASB, ASC, BSC déterminent un trièdre; et la sphère, dont le centre est en S, coupe ce corps selon un triangle sphérique ABC, représenté fig. 17. Ses côtés sont $ASB = S$, $BSC = \theta$, $ASC = 90^\circ - l$; les deux premiers côtés sont à angle droit; le troisième est l'hypothénuse qui fait avec AB l'angle azimuthal A qu'on

supposé connu. Les formules ordinaires des triangles sphériques rectangles donnent :

$$\text{Tang S} = \cot l \cos a\,\theta \text{.... (2)}$$
$$\text{Sin}\ \theta = \cos l \sin a \text{.... (3)}$$

ces équations font connaître S et θ, et fixent la position du style ; notre figure suppose que le cadran regarde l'oüest et le sud ; mais s'il était tourné vers l'est et le sud, l'ouverture de l'angle azimuthal serait dirigée du côté gauche de la méridienne.

Il s'agit maintenant de trouver la situation de chaque ligne horaire, telle que SV, à l'aide du triangle sphérique obliquangle ACV, dans lequel l'angle ACV $= p$ est donné; il est de 15° pour 1 heure, 30° pour 2 heures, etc. Or, la trigonométrie conduit à cette équation :

$$\cot x = \text{tang}\ l \cos A + \frac{\sin A}{\cos l}\cot p,$$

x désignant l'angle inconnu ASV. Voici l'usage de cette formule. Par le centre S du cadran (fig. 16) menez une horizontale LL', sur laquelle vous prendrez deux parties égales quelconques LS $=$ L'S $= m$; puis tracez des verticales Ldg', L'$d'g'$, formant un cadre dans l'enceinte duquel le cadran sera contenu. Pour une ligne horaire, telle que Sc, le triangle rectangle LSc donne Lc $=$ SL $\cot x$, ou

$$\text{L}c = m\ \text{tang}\ l \cos A + m\frac{\sin A}{\cos l}\cot p.$$

Or pour la ligne de 6 heures Sa, $p = 90°$, et le dernier terme est nul, d'où

$$\text{L}a = \alpha = m\ \text{tang}\ l \cos A \text{ ..... (4)}$$

Cette équation détermine la ligne de 6 heures du soir, qui, prolongée, donne celle de 6 heures du matin, d'où La $=$ L'a' ; et puisque (4) n'est formé que du seul premier terme de notre équation, indépendant de p, le dernier terme désigne visiblement la longueur ab, ac, ad..., que nous représentons par φ, qui est la distance du point a de la ligne de 6 heures, aux points de section des autres lignes horaires avec la verticale Lh, savoir :

$$\varphi = \frac{m \sin A \cot p}{\cos l} \text{.... (5)}$$

On calculera donc les diverses longueurs que prend φ, par les valeurs de p croissantes à raison de 15° par heure ; ces longueurs y détermineront les points b, c, d.., et par conséquent les diverses lignes horaires du soir Sb, Sc... Quant à celles du matin, comme p reçoit les mêmes valeurs pour celles-ci, φ se trouve de mêmes grandeurs, et on a $a'b' = ab$, $a'c' = ac$..., en sorte que les droites telles que cc' sont parallèles entre elles et à aa'.

Ainsi, après avoir effectué les calculs des valeurs de α et de φ, correspondantes à une longueur m exprimée en parties d'une échelle métrique quelconque, on aura les longueurs La, ab, ac,... en unités de cette même échelle, et les lignes horaires seront faciles à tracer. Il est vrai que pour les lignes voisines de la méridienne, et ce sont les plus importantes, leur rencontre avec la verticale se fait en un point h si bas, que cette construction n'est guère praticable, à moins qu'on ne substitue à Lh, quelque autre verticale li plus rapprochée de SA, et correspondante à une moindre valeur de m ; mais il est plus commode de chercher le point de section de la ligne horaire voisine de midi, avec une horizontale telle que Hg.

Soit SH $= n$; la ligne horaire SI va couper la verticale Lh en h, et l'horizontale hg en f, les triangles semblables HSf, fgh donnent la proportion Hf : fg : : SH : gh, d'où Hf : Hf + fg ou Hg : : SH : SH + gh ou Lh ; savoir Hf : m : : n : $\alpha + \varphi$. Donc

$$\text{H}f = \beta = \frac{m\,n}{\varphi + \alpha} \text{.... (6)}$$

Ainsi, après avoir calculé la valeur de φ propre à une ligne horaire voisine de midi, cette équation donnera la longueur Hf $= \beta$, et la ligne horaire SI.

Lorsqu'on se sert d'une plaque percée au lieu de style, nous avons fait remarquer que le trou par où passe le rayon solaire doit être l'un quelconque de ceux du style, tel que C. Il n'est pas nécessaire de fixer d'abord le style, pour le remplacer ensuite par la plaque percée qui en tient lieu ; on fixe d'abord la plaque en avant du mur par des potences, sans autre précaution que de faire en sorte d'en tellement choisir la distance au mur et l'élévation, que dans toutes les saisons l'image solaire tombe, à midi, dans l'espace réservé au cadran sur la verticale

méridienne. Le tracé du cadran se fait ensuite.

Du centre du trou C de la plaque, abaissez une perpendiculaire CB sur le mur; son pied B sera sur la soustylaire inconnue. Par ce pied B menez une horizontale BA, mesurez BC $=q$, et puisque le triangle rectangle ABC donne AB $=$ BC cot A, la longueur AB $=i$ sera donnée par l'équation

$$i=q\cot A;$$

ce qui détermine le point A et la méridienne SA, qu'on pourrait d'ailleurs tracer par d'autres procédés. Et réciproquement, si vous êtes assuré de l'heure de midi et que vous traciez la verticale méridienne qui passe par l'image solaire à cet instant, i et q seront donnés, et notre équation fera connaître l'azimuth A du mur. D'ailleurs les triangles ASB, ASC, ABC, tous rectangles, donnent

$$AS=AB\cot S=AC\tang l,\ BC=AC\sin A,$$

$$AS=q\cot A\cot s=\frac{q\tang l}{\sin A}.$$

Cette relation déterminera le centre S du cadran, et par suite la soustylaire. Les lignes horaires se trouveront enfin comme précédemment.

Cadrans sans centre. Il arrive ordinairement que, pour donner au cadran plus de précision, on désire que les lignes horaires soient fort distantes, ce qui oblige de n'en marquer qu'un petit nombre parmi celles qui sont voisines de midi. Dans ce cas, le centre S est tellement élevé qu'il se trouve hors de l'aire réservée au cadran; comme toute la partie supérieure de la fig. 16 ne peut plus être tracée sur le plan, et qu'un point ne suffit pas pour déterminer chacune de nos lignes, voici ce qu'il faut faire. On déterminera comme ci-dessus les valeurs angulaires S et θ; on tracera une verticale S A à volonté pour représenter la méridienne, et une oblique SB, passant où l'on voudra sur le plan, mais faisant avec SA l'angle θ, ou avec l'horizontale Hg un angle complément de θ : SB sera la soustylaire : ces deux droites sont d'ailleurs censées concourir en un point S situé hors de l'aire du cadran; mais les longueurs BC $=q$, et AS sont connues par les équations ci-dessus; car A étant un point arbitraire de la verticale méridienne, on a pu mesurer sur l'horizontale AB $=i$, d'où

$$q=BC=i\tang A,$$

$$AS=i\cot S=\frac{q\tang l}{\sin A}.$$

Pour un autre point A′ de la verticale, les mêmes équations feront connaître B′C′ $=q'$ et A′S, en sorte que le trapèze BCC′B′ peut être construit et élevé perpendiculairement au plan, sur la droite BB′; l'arête CC′ sela alors le style, parallèle à l'axe de la terre, dont l'ombre indiquera les heures.

Il reste encore à tracer les lignes horaires. On calculera, comme ci-devant, L$a=\alpha$, et les valeurs de φ et β; et puisque SH $=n$ est connu, il est clair que ga, gb, gc... le sont aussi, c'est-à-dire qu'on connaît sur L un point de chaque ligne horaire; en prenant une autre verticale, on aura de même un second point appartenant à ces mêmes lignes, qui seront par conséquent déterminées. D'ailleurs si l'on connaît le point D de la ligne SD (fig. 18), ainsi que les longueurs SA, AD et Sa, on aura ad par la proportion SA : AD : : Sa : ad, qui fixe le point d et permet de tirer la ligne Dd, sans que le point de concours S soit marqué sur le plan. F.

* CADROY (Pierre), d'abord avocat, puis administrateur, fut élu en 1792 député à la Convention nationale et s'attacha au parti de la Gironde. Dans le procès de l'infortuné Louis XVI, il reconnut son incompétence comme juge, et rejeta l'appel au peuple, mais vota, comme législateur, pour la détention et le sursis. Envoyé peu de temps après dans le midi pour y pacifier les troubles, il ne jugea pas devoir employer dans cette mission l'esprit de modération qu'elle paraissait lui prescrire; aussi encourut-il à ce sujet les reproches les plus sanglants. Lorqu'après la formation du Conseil des cinq-cents il en eut été élu membre, de nombreuses et violentes accusations s'élevèrent contre lui; mais il parvint à les repousser tant que le parti auquel il s'était lié conserva l'influence dans l'assemblée. Cependant, compris sur la liste de déportation qui suivit le 18 fructidor, il ne rentra en France qu'à l'établissement du consulat. Cadroy vint alors se fixer à Saint-Sever, département des Landes, et y remplit les fonctions de maire jusqu'à sa mort arrivée au mois de novembre 1813.

* CADRY (J.-B.), théologien, né en 1680 à Tretz, diocèse d'Aix, vint à Paris

en 1710, fut successivement vicaire de Saint-Étienne-du-Mont et de Saint-Paul, où il se fit une grande réputation par ses prônes, et devint théologal de Laon, emploi dont il fut destitué en 1721, par arrêt du conseil, à cause du parti qu'il prit dans la bulle *Unigenitus*. Son zèle contre ce décret l'obligea de fuir de retraite en retraite, jusqu'à ce qu'enfin il trouva un asile auprès de M. de Caylus, évêque d'Auxerre. Après la mort de ce prélat en 1748, il se retira à Savigny aux environs de Paris, où il mourut en 1756. Il a laissé divers écrits relatifs à la querelle de la bulle.

* CADWALDYR, fils de Cadwallon, lui succéda en 660, et fut le dernier qui prit le titre de roi des Bretons. Il mourut en 705 à Rome, où il s'était retiré après l'invasion des Saxons dans la Grande-Bretagne.

* CADWALDYR (CÉSAIL). Deux poètes gallois, assez estimés, ont porté ce nom dans le 16e siècle; leurs ouvrages ont restés manuscrits.

* CADWALLADER, habile médecin de Philadelphie, a publié vers 1740 un *Traité de médecine*, le premier qui ait paru en Amérique. Il combat l'usage du mercure et des purgatifs violents.

* CADWALLON, fils de Cadvan, d'abord vaincu par Edwin, prince de Nortumberland, et rétabli ensuite par son neveu Braint-Hir en 653, prit alors le titre de roi des Bretons, et se maintint dans ses états malgré les guerres continuelles des Saxons. Il fut le père de Cadwaldyr.

* CADWGAN, fils de Bleddyn, régnait dans le nord du pays de Galles, vers 1107; forcé de fuir en Irlande avec son fils, qui avait enlevé la femme de Gérald, autre prince gallois, il n'y rentra que l'année suivante, et fut assassiné par son neveu.

* CÆCILIUS-STATIUS, poete comique, affranchi, né dans la Gaule, ami d'Ennius et de Térence, composa plus de trente *comédies*, dont il ne reste que des fragments insérés dans le *Corpus poetarum*, Londres, 1713, 2 vol. in-fol. Il mourut un an après Ennius, l'an 586 de Rome, 174 avant l'ère vulgaire.

* CÆLIUS, orateur romain, prit des leçons de Cicéron, et mourut fort jeune. Accusé d'être entré dans la conjuration de Catilina, et d'avoir empoisonné la sœur de Claudius, il avait été défendu par Cicéron et renvoyé absous.

* CÆLIUS (VIBENNIUS), roi des Toscans, amena du secours à Romulus dans la guerre contre les Antemnates, et donna son nom au mont Cælius, que le roi Tullus-Hostilius comprit ensuite dans l'enceinte de Rome.

* CÆLIUS-AURELIANUS, ancien médecin méthodiste, était né en Afrique. On ignore en quel temps il vécut; Leclerc fixe l'époque de son existence au 5e siècle, mais c'est une pure supposition. Ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, et particulièrement à Amsterdam en 1722, in-4°, par les soins de Conrad Amman.

* CÆSALPIN (ANDRÉ), médecin et botaniste, né à Arezzo en 1517, devint premier médecin du pape Clément VIII et mourut à Rome en 1593. On suppose qu'il avait soupçonné la circulation du sang, et qu'il a été un des premiers à faire cette découverte dont l'importance a changé la face de la médecine. Son *Traité des plantes* a été publié à Florence en 1583; il a aussi fait quelques ouvrages assez estimés sur la pratique de la médecine.

* CÆSAR. *Voyez* CÉSAR (JULES).

* CÆSAR (MARTIN), avocat de Ter Goes, mort vers 1656, a laissé: *Jus hodiernum, ofte heden daeghs recht*, Amsterdam, 1656, in-4°.

* CÆSAR (AQUILINIUS-JULIUS), savant, né à Gratz en Styrie en 1720, mort en 1792, est auteur de: *Annales ducatûs Styriæ*, Vienne, 1768-99; *Description de la Styrie*, en allemand, 1773; *Histoire politique et ecclésiastique de la Styrie*, 1788, 7 volumes; *Droit canonique national de l'Autriche*, 1788-90, 6 vol. in-8°.

* CÆSARIUS (JEAN), philosophe et médecin, né à Juliers en 1450, mort à Cologne en 1551, professa la médecine dans cette dernière ville et y fut persécuté pour cause de luthéranisme. On a de lui: des *Traités philosophiques*; une édition de *l'Abrégé de médecine pratique et spéculative* de Nicolas Bertratius, corrigé et mis en ordre; des notes sur Celse, sous ce titre: *In Celsum castigationes*, in-8°.

* CÆSARIUS (N.), religieux de l'ordre de Citeaux, né à Cologne, mort vers le milieu du 13e siècle, s'est rendu fameux par un recueil intitulé: *Illustrium miraculorum et historiarum memorabilium libri XII*, Coloniæ Agripp., 1591, in-8°. On y trouve l'histoire de *Conaxa*, qui fait le sujet de la comédie *des Deux Gendres*. Le Père Bertrand Tissier a inséré la compilation de

Cæsarius dans sa *Bibliotheca Cisterciencis*, 1662, in-folio, tome 2, après avoir corrigé les articles qui lui ont paru *mal-sonnants*, et signalé ceux qui étaient peu certains et fabuleux. Son travail a dû être long et pénible.

* CÆSIUS-BASSUS, poète latin sous Néron, dont on a des fragments dans le *Corpus poetarum* et le *Collectio pisaurensis*.

* CÆSIUS (BERNARD), jésuite mantouan, mort en 1630, a publié une *Minéralogie*, Lyon, 1636, fort estimée de son temps.

* CAFFA (MELCHIOR), habile sculpteur et dessinateur, né à Malte en 1631, connu sous le nom de Maltais, fut élève du Bernin, auquel il a été souvent comparé : son chef-d'œuvre est le *groupe de saint Thomas de Villeneuve* dans l'église des Augustins de Rome. Mort en 1687.

* CAFFARELLI (PROSPER), savant évêque d'Ascoli en 1464, mort à Rome en 1500, contribua beaucoup à la paix entre Matthias Corvin, roi de Hongrie, et l'empereur Frédéric III.

* CAFFARELLI (FAUSTE), archevêque de San-Severino, né à Rome, mort en 1661, fut successivement référendaire du saint-siége, vicaire de l'église du Vatican, archevêque et nonce apostolique, remplit avec honneur ces hautes dignités ecclésiastiques et rendit de grands services à l'église.

* CAFFARELLI-DU-FALGA (LOUIS-MARIE-JOS.-MAXIMILIEN), associé de l'Institut de France, et général de division du génie, né au château de Falga dans le Haut-Languedoc en 1756. Officier d'artillerie à l'armée du Rhin, il refusa seul, après la journée du 10 août, de reconnaître l'autorité de l'Assemblée nationale à l'égard de la déchéance du roi, fut suspendu de ses fonctions en 1793, et se retira dans ses foyers, où il subit une détention de 14 mois. Réintégré dans son grade, lors de la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse, il fut atteint, à côté du général Moreau, d'un boulet à la jambe gauche dont il souffrit l'amputation. Il revint à Paris, où il languit dans l'obscurité, jusqu'au moment où le général Bonaparte partit pour l'Égypte. Employé à l'armée d'Orient, en qualité de commandant du génie, il rendit de grands services au débarquement des Français dans le port et le voisinage d'Alexandrie, se trouva à toutes les affaires qui eurent lieu ensuite, et fit partie de l'expédition de Syrie. Blessé au bras pendant le siége de Saint-Jean-d'Acre, on lui fit l'amputation de ce membre; mais il mourut des suites de l'opération le 27 avril 1799. M. Degerando a publié la *Vie* de L.-M.-J.-M. Caffarelli-du-Falga, Paris, 1801, in-8°.

* CAFFARELLI (J.-B.-MARIE), frère du précédent, né en 1773, embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de l'église de Montpellier; mais il crut devoir cesser les fonctions sacerdotales pendant la révolution et ne les reprit qu'après la signature du concordat de 1802. C'est à cette époque qu'il fut nommé par le consul Bonaparte évêque de Saint-Brieux, où il mourut en 1805.

* CAFFARO (N...), le plus ancien historien de la ville de Gênes, né vers 1080, fut revêtu à plusieurs reprises de la magistrature suprême, et mourut en 1166. Ses *Annales*, écrites en latin barbare, mais où respire beaucoup de franchise et de loyauté, s'étendaient depuis 1100 jusqu'à 1163. Elles ont été continuées jusqu'en 1294 et insérées dans le tome 6 de la grande collection des *Scriptor. rer. ital.* de Muratori.

* CAFFARO (le Père), religieux théatin du 17e siècle, est connu par une lettre en faveur des spectacles qu'il publia en 1694; Boursault la mit en tête de son théâtre, et Bossuet la réfuta dans ses *Maximes sur la comédie*.

* CAFFARO (CONSTANTIN), jurisconsulte italien du 16e siecle, est auteur d'un *Speculum peregrinar. qq. Forensium decis.*

* CAFFARO (PASCAL), habile musicien, né dans l'état de l'église en 1706, entra au conservatoire della Pieta à Naples, où il fit de tels progrès sous le célèbre Léonad Leo, qu'il fut choisi pour lui succéder, et devint ensuite maître de la chapelle royale. Caffaro a travaillé à la fois pour l'église et pour le théâtre; dans toutes ses compositions, il a su réunir et combiner heureusement le chant et l'harmonie, à l'exemple de son maître Leo. Mort à Naples en 1787.

* CAFFIAUX (dom PHILIPPE-JOSEPH), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, historiographe de Picardie, né à Valenciennes en 1712, mort subitement à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés en 1777, a publié le premier volume d'un ouvrage plein de recherches curieuses, intitulé : *Trésor généalogique*, etc., Paris, 1777, in-4°, qui n'a pas eu de suite. On lui attribue aussi : *Mémoires historiques, philosophiques et criti-*

ques, pour servir d'apologie aux femmes, Paris, 1753, in-12.

* CAFFIERI (PHILIPPE), sculpteur italien, naquit en 1634. Le cardinal Mazarin l'appela en France et l'employa à divers travaux pour les maisons royales. Colbert le fit nommer sculpteur et dessinateur des vaisseaux du roi et inspecteur de la marine de Dunkerque. Il mourut en 1716, laissant 4 fils, savoir : CAFFIERI (François-Charles), sculpteur des vaisseaux du roi à Brest en 1695.— CAFFIERI (Philippe), directeur des postes à Calais.— CAFFIERI (François), mort à Londres.— CAFFIERI (Jacques), sculpteur et fondeur, né en 1678. On a de lui plusieurs bustes en bronze, parmi lesquels on remarque celui du baron de Bezenval.

* CAFFIERI (PHILIPPE), fils de Jacques, naquit en 1714. Il travailla avec son père à la boîte en bronze destinée à renfermer la fameuse sphère de Passemant qui avait 7 pieds de hauteur.

* CAFFIERI (JEAN-JACQUES), 2e fils de Jacques, et sculpteur comme lui, né en 1723, fut professeur à l'Académie de Rouen. Il a fait un grand nombre de bustes : *Corneille* et *Piron*, qui ornent le foyer du Théâtre-Français ; *Quinault*, *Lulli* et *Rameau*, que l'on voit au foyer de l'Opéra ; une statue de *sainte Sylvie* aux Invalides, et la statue de *Molière*, sont ses principaux ouvrages. Il mourut en 1792.

CAFRES. (*Géographie.*) Ce nom, qui désigne plusieurs peuples de l'Afrique méridionale, leur a été donné par les Arabes ; il vient de *cafir*, qui signifie infidèle. Faute de dénomination générale, on est obligé de l'employer.

Les Cafres occupent la partie de l'Afrique méridionale comprise entre le pays de Mozambique à l'est, la mer des Indes au sud-est, la colonie du cap de Bonne-Espérance au sud-ouest, et des nations très-peu connues au nord-ouest. Cette vaste contrée a environ 225 lieues de longueur de l'est à l'ouest, sur une largeur qui est de plus du double du nord au sud. Elle est assez unie, bordée le long de la mer par des plages marécageuses et malsaines, mais fertiles, coupée dans l'intérieur de chaînes de montagnes qui s'élèvent graduellement en s'éloignant de la mer, et sont parallèles à la côte ; le pays est arrosé par plusieurs grands fleuves ; les uns, tels que le Lorenzo-Marquez, le Macumbo et le Tumbo, vont à la mer des Indes ; d'autres, tels que le Gariep qui, en entrant sur le territoire fréquenté par les Européens, prend le nom d'Oranje-Rivier, coule vers l'océan Atlantique. Ces cours d'eau et leurs affluents arrosent tantôt de vastes plaines, tantôt des vallées profondes ; ils diminuent beaucoup durant les sécheresses ; quelquefois aussi les plaines fertiles sont contiguës à des terrains pierreux, stériles et déserts, et à des forêts immenses. Ce pays, qui s'étend du 15e au 34e parallèle sud, et à peu près du 15e au 35e méridien oriental, est un des plus mal connus du globe.

On n'éprouve, à proprement parler, que deux saisons dans la Cafrerie, l'été et l'hiver, qui ne diffèrent que par le plus ou moins de chaleur, sans que l'hiver y soit toujours la saison des pluies ; il commence au mois de juin et finit en septembre. Le thermomètre à midi, à l'ombre, se soutient entre 8° et 17° ; pendant tout le reste de l'année il varie communément de 17° à 26°. C'est dans les mois de décembre, janvier et février qu'on ressent les plus grandes chaleurs qui sont souvent insupportables ; c'est pendant ces mois que la pluie tombe en grande abondance ; elle est précédée d'orages qui sont presque journaliers. Les brouillards sont alors également très-communs dans plusieurs parties du pays ; ils s'élèvent après minuit et ne se dissipent ordinairement que vers midi. Ils contribuent beaucoup à humecter la terre.

Les Coussas, dont le territoire est séparé de celui de la colonie du cap de Bonne-Espérance par le Groot-Vis-Rivier, fleuve que les Portugais avaient nommé Rio-do-Infante, furent les premiers Cafres connus par les Européens, le long de la côte sud-est de l'Afrique. Alberti, officier hollandais, a publié une description très-intéressante de ce peuple. On rencontra ensuite, en allant au nord, les Tamboukis ou Matimba, au delà du Basséh, puis les Mamboukis ou Immbos et Hambonas ; dans l'intérieur des terres, sous le 25e parallèle sud, de chaque côté, des montagnes riches en cuivre et en fer, les Makinis, les Biri, les habitants des cantons montagneux de Manica, de Sofala et de Chicova, ceux des monts Foura. Enfin, en 1801, Truter et Sommerville, partis du cap de Bonne-Espérance, s'étant avancés vers le nord-nord-est, arrivèrent, après avoir traversé les terres peuplées des Hottentots, dans le pays des Betjouanas, dont la ressemblance

avec les Coussas les frappa. Depuis cette époque, Lichtenstein, naturaliste allemand (1805); Campbell, missionnaire anglais (1814 et 1820); Burchell, naturaliste anglais (1820 et 1822), ont visité les Betjouanas, sont même parvenus au delà de la contrée occupée par les Matjapins, leur tribu la plus voisine des Hottentots, et ont, dans leurs relations, donné des détails précieux sur plusieurs tribus de ce peuple qui, dans toutes ses subdivisions, offre des traits caractéristiques très-remarquables.

Les Cafres diffèrent également des Nègres, des Hottentots et des Arabes avec lesquels ils confinent. Le crâne des Cafres présente, comme celui des Européens, dit Lichtenstein, une voûte élevée; leur nez, bien loin d'être déprimé, s'approche de la forme arquée; ils ont la lèvre épaisse du Nègre et les pommettes saillantes du Hottentot; leur chevelure crépue est moins laineuse que celle du Nègre, leur barbe, plus forte que celle du Hottentot. Ils sont en général grands et bien faits, la couleur de leur peau est un gris noirâtre, qu'on pourrait comparer à celle du fer quand il vient d'être forgé; mais le Cafre ne se contente pas de sa couleur naturelle, il se peint le visage et tout le corps d'ocre rouge réduite en poudre et délayée dans l'eau. Quelquefois les hommes et plus souvent les femmes y ajoutent le suc de quelque plante odoriférante. Pour faire tenir ce premier enduit, on ajoute par dessus une couche de moelle et de graisse d'animaux, qui, en le pénétrant, l'attache intimement à la peau, et en même temps rend celle-ci plus souple.

Les femmes diffèrent beaucoup des hommes par la taille; elles atteignent rarement à celle d'une Européenne bien faite; d'ailleurs elles sont aussi bien conformées que les hommes. Tous les membres d'une jeune Cafre offrent ce contour arrondi et gracieux que nous admirons dans les antiques; leur physionomie annonce la douceur et la gaîté.

Les habits des Cafres sont faits avec les peaux des animaux qu'ils tuent à la chasse ou de ceux qu'ils élèvent. Ils ont pour ornement des anneaux d'ivoire ou de cuivre qu'ils portent au bras gauche et aux oreilles. Le bétail fait leur principale richesse; la culture des terres leur fournit une partie de leur subsistance : les femmes sont chargées de ce travail.

Chez les Coussas, à l'âge de douze ans, les enfants des deux sexes reçoivent une sorte d'éducation auprès du chef de la horde; on les partage en plusieurs bandes qui se relèvent à mesure que le service l'exige. Les garçons sont chargés de la garde des troupeaux, en même temps que les officiers du chef les exercent à lancer la javeline, à manier la massue et à courir. Les filles apprennent, sous les yeux des femmes du chef, à faire des habits, à préparer des aliments, en un mot, à s'acquitter de la besogne du ménage et à soigner le jardin.

De nombreux troupeaux de vaches fournissent aux Cafres le laitage qui fait leur principale nourriture; ils le mangent toujours caillé, et le conservent dans des outres ou dans des paniers de jonc d'un travail admirable, où il ne tarde pas à s'aigrir. Ils font rôtir ou bouillir la viande; ils broient les grains de millet, et en humectent la farine avec du lait frais, ou bien ils font renfler les grains dans l'eau chaude, et s'en nourrissent sans y mêler aucun assaisonnement. Tous sont passionnés pour le tabac. Les Betjouanas mangent volontiers la chair des bêtes sauvages et des gros oiseaux qu'ils tuent à la chasse. Les Coussas ont une horreur invincible pour la chair des porcs, des lièvres, des oies, des canards et des poissons. Les Betjouanas partagent leur aversion pour ce dernier mets. Ils ignorent l'art que possèdent les Coussas d'extraire, des grains fermentés, une boisson enivrante; mais ils ont bu avec plaisir le vin et l'eau-de-vie que les Européens leur ont présentés. La boisson ordinaire de tous ces peuples est l'eau pure.

Tous les Cafres sont très-actifs; ils ont un goût décidé pour les longues courses; ils poursuivent pendant plusieurs jours de suite les éléphants auxquels ils font la chasse; cependant ils ne mangent pas la chair de ces animaux, et les dents sont la propriété du chef de la horde. Ils entreprennent souvent des voyages uniquement pour voir leurs amis, ou bien pour changer de place. Les Coussas ont un penchant décidé pour la vie pastorale et pour la tranquillité; néanmoins ils ne balancent pas à prendre les armes pour défendre leur patrie; ils ont même tenu tête à des troupes européennes. Un traité, conclu avec le gouvernement du Cap, leur assure la possession de leur pays borné par des limites convenues du côté de cette colonie.

Les Cafres sont soumis à des chefs particuliers qui se font souvent la guerre ; ils observent des formes avant de s'attaquer. Ce n'est qu'aux Boschismen qu'ils font une guerre à outrance, ils les traitent comme des bêtes féroces.

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'avant d'être corrompus par leurs communications avec les Européens qui les ont rendus querelleurs et cruels, les Cafres étaient un peuple hospitalier, bon et affable, qui accueillait amicalement les malheureux jetés par le naufrage sur les côtes de leur pays, et leur donnait des guides pour les conduire à plusieurs centaines de milles aux comptoirs des Blancs. Quelques naufragés n'ont pas éprouvé une réception aussi bienveillante ; cependant on a vu des exemples récents qui prouvent que l'humanité n'est pas bannie du cœur des Cafres habitant sur les bords de la mer.

Dans leurs guerres avec les colons du Cap, guerres désastreuses causées par les instigations de quelques mauvais sujets, par l'arrogance des Blancs, par leur abus de la force, par leurs fraudes dans le trafic, les Coussas ont montré un ressentiment profond des injures qu'ils avaient reçues ; mais rien n'a été plus facile que de traiter avec eux, en invoquant leur équité naturelle. Le droit du plus fort ne règne pas chez eux ; il n'est permis à personne d'être son propre juge, excepté le cas où un homme surprend sa femme en adultère.

Beaucoup plus éloignés de l'état de nature que les Coussas, les Betjouanas connaissent l'art de la dissimulation, et savent ménager avec adresse leurs intérêts personnels. Lichtenstein observe que souvent l'expression de leurs yeux et le mouvement de leur bouche annoncent l'homme dont la sensibilité est déjà active sans être encore rafinée. Avides d'instruction, ils accablent les étrangers de questions. La facilité de leur mémoire se manifeste par la promptitude avec laquelle ils retiennent les mots hollandais, et même des phrases entières qu'ils prononcent beaucoup mieux que les Hottentots dans la colonie du Cap.

La langue des Cafres est sonore, riche en voyelles et en aspirations, bien accentuée et très-douce ; elle a moins fréquemment que celle des Hottentots et des Boschismen, ces claquements de la voix qui font paraître ces dernières si étranges ; on ne les a pas remarqués chez les Betjouanas. Ils croient à une intelligence suprême et indivisible ; ils ne l'adorent pas, ne la représentent point par des figures, et ne la placent pas dans les corps célestes : ils ont des devins qui, chez les Betjouanas, président à des sortes de cérémonies religieuses ; leur chef est le premier personnage après le roi ; ces cérémonies sont principalement la circoncision des enfants mâles, la consécration des bestiaux et la prédiction de l'avenir. Ils ne connaissent pas l'écriture ; leur arithmétique se borne à l'addition ; ils comptent sur leurs doigts et manquent de signes pour les dixaines. Les Betjouanas divisent l'année en treize mois lunaires, et distinguent les planètes des autres étoiles.

La construction de leurs maisons et de leurs enclos les distingue avantageusement des autres peuples de l'Afrique méridionale. Ces maisons sont généralement circulaires; la distribution en est bien entendue; l'intérieur en est frais et aéré; elles sont entourées d'un espace fermé par une espèce de treillage, et ont devant leur entrée un portique.

On a trouvé chez les Betjouanas des réunions de maisons formant des villes considérables. Litakou, capitale des Matjapins, renferme près de 10,000 habitants ; Campbell pense que la population de Macheou est de 10,000 âmes, et celle de Kourrochan, capitale des Maroutzès, de 16,000 âmes. Les Maroutzès et les Makinis fournissent aux autres Betjouanas les couteaux, les aiguilles, les boucles d'oreilles et les bracelets de fer et de cuivre que les voyageurs ont été si surpris de rencontrer chez ces peuples.

La fabrication de la poterie est réservée aux femmes; elles y emploient une argile ferrugineuse mêlée de mica, qui leur sert aussi pour s'enduire le corps. Avec l'écorce de plusieurs arbres, elles savent préparer des cordes et des ficelles très-fortes. L'art avec lequel les Betjouanas taillent des figures sur les gaines de leurs couteaux qu'ils portent au cou, sur leurs javelines, sur leurs ustensiles de bois, prouve qu'ils ne manquent pas de dispositions pour le dessin et la sculpture.

Les Cafres aiment beaucoup la musique et sont passionnés pour la danse. Les Betjouanas, aux époques de pleine lune, passent souvent les nuits à chanter et à danser. Leurs instruments de musique sont grossiers et peu harmonieux.

Comme chez la plupart des peuples de l'Afrique, la polygamie est en usage chez les Cafres. Aussitôt qu'un jeune homme pense à s'établir, il emploie une partie de son bien à l'acquisition d'une femme : elle lui coûte ordinairement une douzaine de bœufs. La première occupation d'une nouvelle mariée est de bâtir une maison avec ses dépendances; elle doit abattre elle-même les bois qui entreront dans sa construction; quelquefois sa mère et ses sœurs l'aident dans ce travail. Quand le Betjouana voit son troupeau de bétail s'accroître, il pense à augmenter sa famille, en prenant une seconde femme qui, de même que la première, est obligée de bâtir sa maison et d'y joindre une étable et un jardin. Ainsi le nombre des femmes d'un homme donne la mesure de sa richesse; les femmes betjouanas paraissent très-fécondes.

On a essayé de convertir les Betjouanas au christianisme; jusqu'à présent les efforts des missionnaires n'ont pas obtenu de grands succès. Cependant comme ceux-ci ont commencé par bâtir des maisons et à cultiver des champs dans les lieux où ils ont été admis, ils ont gagné la confiance des naturels, qui, par la suite, seront peut-être plus favorablement disposés à les écouter. Les missionnaires ont fondé à dix journées de route au sud de Litakou, et au delà des limites septentrionales de la colonie du Cap, la ville de Griqua, où est leur point central. Ce canton était habité par un peuple formé d'un mélange de diverses races : on le nommait Bastard-Hottentots. Ce ne fut qu'au bout de cinq ans que les Européens parvinrent, par leurs exhortations, à faire renoncer ces nomades à leur vie errante et à leur inspirer le goût de la culture. Les champs produisent tous les grains, les légumes et les plantes potagères de l'Europe; dans les jardins on élève avec succès les arbres à fruits. Cet établissement ne peut manquer d'être à l'avenir un grand bienfait pour l'Afrique méridionale. E...s.

* CAGLIOSTRO (Joseph BALSAMO, prétendu comte de), naquit à Palerme en 1743 d'une famille obscure dont le véritable nom était Balsamo. Accusé de vol, il fut dès sa première jeunesse obligé de fuir sa patrie; après avoir visité successivement, sous différents noms, l'Égypte, l'Arabie, la Perse, Malte, Rhodes et les îles de l'Archipel, il se maria à Rome. Bientôt après il vint en France (septembre 1780), et la première ville où il fixa sa résidence fut Strasbourg. Précédé par la réputation que lui avaient faite quelques cures dues au hasard ou à des connaissances très-superficielles en médecine et en chimie, Cagliostro arriva à Paris au mois de janvier 1785. A cette époque venait d'éclater la malheureuse affaire du collier. Les liaisons du célèbre voyageur avec le cardinal de Rohan parurent suffisantes pour motiver son emprisonnement à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après l'arrêt du parlement du 31 mai 1786, qui le déchargea, ainsi que le cardinal, de toute accusation. Cagliostro passa bientôt en Angleterre, et, après trois ans de voyages en diverses contrées de l'Europe, il revint à Rome, où il fut arrêté le 27 décembre 1789, comme suspect de franc-maçonnerie; jugé et condamné le 7 avril 1791 à un emprisonnement perpétuel, il mourut en 1795 au château de Saint-Léon. On a attribué à Cagliostro une *Lettre au peuple anglais* et quelques *pamphlets* contre le gouvernement de France. On a publié une *Vie de Joseph Balsamo*, in-8°, Paris, Onfroy, 1791 : c'est une traduction de l'italien.

* CAGNACCI (Guido-Canlassi, dit), peintre italien du 18e siècle, mort à Vienne à 80 ans, fut élève de Guide, dont il imita la manière.

* CAGNACCI (Alphonse), auteur des *Antiquités de Ferrare*, qui se trouvent traduites en latin dans le *Trésor des Antiquités* de Grœvius.

* CAGNATI (Marsilio), médecin, né à Vérone, étudia à Padoue et à Rome la philosophie et la médecine, et mourut en 1610. Ses ouvrages sont : *Variarum observationum libri IV ; De sanitate tuendâ ; De aeris romani salubritate; Opuscula varia*, 1603.

* CAGNATI (Gilbert), auteur italien du 16e siècle, né à Nocera au royaume de Naples, a laissé un petit ouvrage intitulé : *De hortorum laudibus*, Bâle, 1546.

* CAGNOLI (Jérôme), jurisconsulte de Venise, conseiller du duc de Savoie, mort en 1551, a laissé : *Variæ legum enarrationes; De vitâ boni principis*, etc.

* CAGNOLI (Belmont), ecclésiastique vénitien, de la famille du précédent, a composé un *poëme* sur la destruction d'Aquilée, Venise, 1725, in-8°; un *Éloge de saint Grégoire-le-Grand*, etc.

* CAGNOLI (Ant.), astronome italien, correspondant de l'Institut de France, établit à Vérone en 1782, dans sa maison même,

un observatoire qu'il munit des instruments nécessaires, et se livra avec succès à de savantes études dans son art. Il se rendit ensuite à Modène en qualité de professeur d'astronomie de l'École militaire, et y resta jusqu'en 1814, époque à laquelle il retourna à Vérone, où il mourut en 1816. On a de lui, sous le titre de *Dissertation*, un traité élémentaire d'astronomie; *Traité de Trigonométrie rectiligne et sphérique*, traduit en français par Chompré, Paris, 1786, in-8°; et une traduction italienne de *l'Efficacité médicale de l'alcali volatil*, de Sage.

* CAHAGNES (Jacq.), professeur de médecine à l'université de Caen, sa patrie, né en 1548, mort en 1612, a laissé: *La première centurie des hommes célèbres de Caen*, en latin, 1609, in-4° de 152 pages, peu estimée; deux *traités* en latin sur les fièvres, 1616, et sur les maladies de la tête, 1618, dans lesquels on reconnaît le bon praticien. — Un autre Cahagnes (Étienne), parent du précédent, n'a laissé aucun ouvrage sur la médecine, qu'il professait. Il avait étudié la peinture, et fit le portrait de Scaliger. Le savant Huet parle des deux Cahagnes avec éloge.

* CAHER-BILLAH (Mohammed-Ben-Motadheb), 19e khalyfe abbasside, fut mis sur le trône par des séditieux le 4 de moharrem 317 (17 janvier 929) à la place de Moctader, son frère, qui trois jours après triompha des révoltés, fit grâce de la vie à Caher, et lui donna le palais de leur mère pour prison. Il en sortit trois ans après pour succéder à Moctader qui venait d'être tué. A peine parvenu au khalyfat, Caher ne mit plus de frein à ses passions, l'avarice, l'ingratitude et la cruauté. Mais enfin les crimes de ce monstre trouvèrent un terme. Une nuit où l'ivresse l'avait plongé dans un profond sommeil, ses portes furent enfoncées: on le mit en prison, et on lui creva les yeux, après dix-huit mois d'un règne de sang, l'an 933. Il survécut longtemps à son châtiment. Rendu ensuite à la liberté, la plus affreuse misère fut son partage. On le voyait venir à la porte des mosquées comme les autres aveugles, et demander l'aumône, en disant: « Ayez pitié de celui qui fut votre khalyfe autrefois, et qui implore aujourd'hui votre assistance. »

* CAHONHERIUS (Pierre-André), médecin à Gênes au 17e siècle, s'occupait également de jurisprudence. On a de lui: *Epistol. laconic. lib. IV*, Florence, 1607, in-8°; *In septem aphorismorum Hippocratis lib..... interp.*, etc., Anvers, 1612; *Flores epitaphiorum illustrium*, ibid., 1627, in-8°, etc.

* CAHUSAC (Louis de), écuyer et secrétaire des commandements du comte de Clermont, fit la campagne de 1743 avec ce prince, le quitta ensuite pour se livrer à la littérature, et mourut à Paris en 1759. On a de lui: *le Comte de Warwick*, tragédie, 1742; *Zénéide* et l'*Algérien*, comédies, 1744; *Pharamond*, tragédie médiocre, Paris, 1736, in-8°; *Grigri*, 1749, in-12; *Histoire de la danse ancienne et moderne*, La Haye, 1754, 3 vol. in-12; plusieurs opéras, entre autres ceux d'*Anacréon*, et des *Amours de Tempé*, mis en musique par Rameau et Dauvergne.

CAIC. (*Marine.*) Esquif d'une galère. Cette embarcation, terminée en pointe par les deux bouts comme les bateaux de pêche de la Méditerranée, et dont l'usage s'est perdu avec celui des galères, avait vingt-quatre à vingt-cinq pieds de long, six de large et deux pieds et demi de creux. Le nom de *caïc* désigne encore de petites barques en usage dans le Levant et principalement sur la mer Noire; ces dernières sont ordinairement montées par des Cosaques. Les auteurs du Dictionnaire de Marine, qui fait partie de l'Encyclopédie méthodique, rapportent des choses très-extraordinaires au sujet des *caïcs* de la mer Noire. « Ces barques, disent-ils, sont toutes couvertes de peau de vache, pour empêcher l'eau d'y pénétrer. Leur équipage se compose ordinairement de quarante à cinquante soldats qui s'en servent pour faire le métier de corsaires. Les galères du Grand-Seigneur leur donnent souvent la chasse; en pareil cas ces corsaires se retirent vers les Palus-Méotides; ils font un trou à leurs *caïcs*, afin que l'eau y pénètre et les coule à fond. Quant à eux, ils se cachent sous l'eau dans ces marécages, où ils demeurent quelquefois un jour entier. Pour pouvoir y respirer, ils coupent des cannes, dont ils tiennent un bout dans leur bouche et l'autre hors de l'eau, et attendent de cette manière que la nuit soit venue. Alors ils relèvent leurs *caïcs*, vident l'eau qui les avait remplis, bouchent le trou qu'ils y avaient fait, et, à la faveur de l'obscurité, vont attaquer les galères des Turks, et les piller jusqu'à six lieues de Constantinople. » Si ces détails sont exacts, ils doivent certainement se

rapporter à une époque passée; car, de nos jours, on n'entend jamais parler de choses semblables. Il existe dans la marine française une espèce de petit bâtiment qui porte le nom de *caïque*, ou chaloupe à l'espagnole. (*Voyez* FLOTTILLE.) J.-T. P.

* CAIGNART DE MAILLY, avocat, l'un des administrateurs du département de l'Aisne au commencement de la révolution, fut poursuivi comme terroriste après le 9 thermidor, et se rendit à Paris, où il fut l'un des rédacteurs du journal intitulé l'*Ami de la patrie*. Il devint ensuite chef du bureau des émigrés au ministère de la police. Après le 18 brumaire Caignart perdit son emploi, et suivit la carrière des tribunaux comme avocat. Il mourut à Paris le 2 janvier 1823. M. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, tome 2, page 87, 2e édition) lui attribue les tomes 16e et 17e (édition in-8°) de l'*Histoire de la Révolution* par deux amis de la liberté. Il a laissé manuscrit un ouvrage sur la législation militaire.

* CAILHAVA DE L'ESTANDOUX (N...), écrivain dramatique, né à Toulouse en 1730, mort à Paris en 1815, est auteur d'un grand nombre de comédies et de vaudevilles, oubliés aujourd'hui, et qu'il n'a pas prétendu, sans doute, donner comme exemple des préceptes tracés par lui dans un autre ouvrage intitulé : l'*Art de la comédie*, Paris, 1772, 4 vol. in-8°, et 1786, 2 vol. in-8°. De toutes ses pièces, une seule (*la Maison à deux portes*, comédie en 5 actes et en prose), est restée au théâtre.

* CAILLA (ALBERT), troubadour du 13e siècle, est auteur d'une *Sirvente* contre les femmes, qui ne fait pas regretter la perte du reste de ses productions.

* CAILLARD (ABRAHAM-JACQUES), jurisconsulte, né à Paris le 4 juillet 1734, fut l'élève et l'ami du célèbre Pothier (*voyez* ce nom). Ses premiers pas dans la carrière du barreau furent marqués par des triomphes. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit droit, d'une abondance d'élocution que la présence d'un auditoire excitait en lui subitement et comme par inspiration, il joignait à ces avantages une profonde connaissance des lois. Les affaires les plus compliquées étaient simplifiées par sa méthode, et la facilité avec laquelle il les traitait lui avait fait donner au palais le surnom de *Moule à affaires*. Caillard, mort en 1776, a laissé quelques ouvrages de jurisprudence qui sont encore en manuscrit.

* CAILLARD (ANT.-BERNARD), né à Aignay en Bourgogne le 28 septembre 1737, mort à Paris le 6 mai 1807, fut successivement secrétaire de légation à Parme, à Cassel, à Copenhague, chargé d'affaires dans cette dernière ville, et ensuite à Pétersbourg. Il revint à Paris en 1784, et fut envoyé l'année suivante en Hollande. En 1795, il était ministre plénipotentiaire à Berlin. De retour en France, il occupa jusqu'à sa mort la place de garde des archives des relations extérieures. On lui doit des *Mémoires sur la révolution de la Hollande* en 1787. — Un autre écrivain de ce nom a été l'un des traducteurs des *Essais sur la physiognomonie* par J.-G. Lavater, in-4°, de 1781 à 1787.

* CAILLAU (JEAN-MARIE), médecin et littérateur, né à Gaillac le 4 octobre 1765, entra d'abord dans la congrégation de la doctrine chrétienne, puis en sortit pour se charger de plusieurs éducations particulières. Vers l'année 1789, il se livra à l'étude de la médecine, principalement à la partie de cet art qui concerne les maladies des enfants, et fut reçu docteur à Paris en 1803. Il fit à Bordeaux des cours de médecine, et fut nommé, en 1819, directeur de l'école de médecine de cette ville, à la formation de laquelle il avait concouru. Mort en 1820. Un grand nombre de ses écrits furent couronnés par les Sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont : *Avis aux mères de famille sur l'éducation physique, morale, et sur les maladies des enfants*, Bordeaux, 1796, in-12; *Journal des mères de famille*, Bordeaux, 1797 à 1798, 4 vol. in-8°.

* CAILLAVET (N.), sieur de Montplaisir, né à Condom dans le 16e siècle, a laissé des *poésies* imprimées pour la deuxième fois en 1634. Elles sont divisées en deux livres. Le premier contient des vers érotiques, et le second des odes, sonnets, élégies, épigrammes, etc.

* CAILLE (ANDRÉ), pharmacien et docteur en médecine de Lyon au 16e siècle, a traduit en français la *Pharmacopée* de J. Sylvius en 3 livres, Lyon, 1544, in-8°; *le Guide des apothicaires* de Valérius Cordus, ibid., 1572, in-16; *Jardin médical* d'Antoine Mizaud, 1578, in-8°.

* CAILLE (JEAN de la), savant libraire et imprimeur de Paris, mort en 1720, est connu par une *Histoire de l'imprimerie*, 1689, in-4°; et par une *Description de Paris*, 1714, in-fol.

* CAILLE (N.-Louis de la), diacre du diocèse de Reims, né en 1713 à Rumigny, étudia d'abord la théologie, et se livra ensuite à l'astronomie, science vers laquelle il était entraîné par un penchant décidé. Il fut présenté au célèbre Cassini qui lui procura un logement à l'Observatoire. Il partagea avec le fils de cet astronome le travail de la projection du méridien, qui, passant par l'Observatoire, traverse tout le royaume. Il fut nommé, dès l'âge de 25 ans, en son absence et sur la réputation qu'il s'était acquise, professeur de mathématiques au collége Mazarin. Ses *Leçons élémentaires* de mathématiques, de mécanique, d'astronomie et d'optique, qui se succédèrent en peu d'années, prouvent avec quelle assiduité il remplissait ses fonctions de professeur; ses *Éphémérides* et les nombreux *Mémoires* qu'il publia dans les volumes de l'Académie des sciences, ses calculs d'éclipses pour 1800 ans, insérés dans la première édition de l'*Art de vérifier les dates*, démontrent avec quelle ardeur il poursuivait ses travaux astronomiques. Animé de plus en plus du désir d'acquérir une connaissance détaillée du ciel, il entreprit en 1750, avec l'agrément de la cour, le voyage du cap de Bonne-Espérance dans le dessein d'examiner les étoiles australes qui ne sont pas visibles sur notre horizon. Dans l'espace de deux ans, il détermina la position de 9800 étoiles jusqu'alors inconnues; il indiqua la méthode la plus facile et la plus commode pour connaître la longitude en mer par l'observation de la lune, méthode qui n'exige pas plus d'une demi-heure de travail, et qui ne permet jamais qu'on se trompe de plus d'un demi-degré ou dix-huit lieues marines. De retour en France, il ne cessa d'éclairer le public sur les apparitions des comètes et sur d'autres objets importants de l'histoire du ciel. En 1755, il publia un plan d'opérations et de calculs pour faire un almanach nautique qui dirigeât nos navigateurs. Il faisait imprimer le *catalogue* des étoiles, et les *observations* sur lesquelles il est fondé, lorsque la mort le surprit le 21 mars 1762. Ses divers ouvrages sont très-répandus; il suffira de citer le livre *Astronomiæ fundamenta*, Paris, 1757, in-4°, rare, où l'on trouve tous les fondements de ses recherches sur la théorie du soleil, sur les étoiles et les réfractions.

* CAILLEAU (Gilles), cordelier de la province d'Aquitaine, est auteur d'une *traduction française* de deux lettres de saint Jérôme et de saint Basile, Lyon, 1543.

* CAILLEAU (André-Ch.), libraire, né à Paris en 1731, mort dans cette ville en 1798, a donné une foule d'*Almanachs* chantants, d'étrennes badines et plaisantes; la *Vie de Lesage* en tête du *Bachelier de Salamanque*, 1759, 2 vol. in-12; *le Spectacle historique*, 3 vol. in-12; la collection des *Lettres d'Héloïse et d'Abailard* (*voyez* ce dernier nom); *les Soirées de la campagne*, 1766, in-12; *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares*, composé en grande partie par un abbé Duclos, Paris, 1790, 3 vol. in-8°. Un 4e vol. a été publié par M. Brunet fils en 1802, et vaut mieux que les premiers. Ce dictionnaire est beaucoup moins recherché depuis que ce dernier a fait paraître son *Manuel du Libraire*, Paris, 1820, 4 vol. in-8°.

* CAILLET (Guillaume), paysan du Beauvaisis, se mit à la tête de l'insurrection dite *la Jacquerie*, qui se forma en 1358 dans le nord de la France, notamment en Picardie, pendant la captivité du roi Jean en Angleterre. Le nom de Jacquerie fut donné à ce rassemblement, parce que ceux qui le composaient, presque tous paysans, s'étaient déclarés les mandataires du peuple appelé *Jacques Bonhomme*, soit par les nobles, soit par les séditieux eux-mêmes. Les *Jacques*, au nombre de près de cent mille hommes, divisés par bandes, et armés de bâtons ferrés, après avoir égorgé un grand nombre de gentilshommes, pillé et brûlé les châteaux, furent vaincus, dispersés ou anéantis par les seigneurs de Picardie, de Flandre et de Brabant, confédérés, et ayant à leur tête le dauphin, depuis roi sous le nom de Charles V. Caillet, fait prisonnier par le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, eut la tête tranchée en 1359.

* CAILLET (Jean), jésuite, né à Douai en 1578, mort en 1628, a laissé un ouvrage intitulé : *Illustria sanctorum virorum exempla*, etc., *per singulos anni dies*, 6 vol. in-8°.

* CAILLET (Paul), médecin français du 17e siècle, n'est connu que par un livre de sa composition assez singulier, et ayant pour titre : *Tableau du mariage représenté au naturel*, Orange, 1635, in-12.

* CAILLET (Bénigne), professeur de belles-lettres au collége de Navarre à Paris, né à Dijon en 1644, mort en 1714, est auteur de plusieurs petites pièces de vers latins et français, imprimées dans divers re-

cueils, et d'ouvrages dramatiques manuscrits, dont le recueil, en 2 vol. in-8°, faisait partie de la bibliothèque du duc de La Vallière, comme le prouve le catalogue de cette bibliothèque. Ce sont des tragédies, comédies et opéras. On en trouve la liste dans la *Bibliothèque des théâtres* de Maupoint, et dans celle de Bourgogne.

* CAILLETTE (N...), fou de la cour des rois de France Louis XII et François Ier, ne mériterait aucune mention dans cet ouvrage, si plusieurs écrivains de son temps, tels qu'Érasme, Rabelais, et B. Desperriers, n'en eussent parlé.

CAILLOUX. (*Histoire naturelle.*) *Voyez* Silex.

* CAILLY (Jacques de), plus connu sous le nom d'*Aceilly*, né à Orléans en 1604, se disait de la famille de la Pucelle, qui délivra cette ville. Il cultiva les lettres, et mourut en 1673, gentilhomme ordinaire du roi. On a de lui beaucoup d'*épigrammes*, dont quelques-unes sont fines, et plusieurs autres triviales, mais naturellement versifiées. Les différentes pièces de ce poète se trouvent dans un recueil en 2 vol. in-12, publié par Bernard de La Monnoye en 1714 (Paris), sous le titre de La Haye.

* CAILLY (A.-G.), l'un des collaborateurs du *Journal des Muses*, mort en 1800, a laissé des *contes* en vers, *chansons* et *pièces* fugitives, publiées cette même année en 1 vol. in-18.

* CAIM-BIAMRILLAH, 26e khalyfe abbasside, succéda, en 422 de l'hégyre (1030 de Jésus-Christ), à Caher-Billah, son père. Il fut d'abord contraint d'abandonner Bagdad : Bessassiri, l'un des principaux officiers, s'en était emparé quand le sulthân du Khoraçan, Thogroul-Bey, dont Caim avait imploré l'assistance, rétablit ce prince. Après la mort de Thogroul, Caim reçut du fils et du petit-fils de ce sulthan plusieurs autres services qu'il paya par un entier asservissement à leurs volontés. Il mourut l'an 467 de l'hégyre (1075 de Jésus-Christ). Il a laissé quelques vers estimés.

CAIMAN. (*Histoire naturelle.*) *Voyez* Crocodile.

* CAIME ou CAIMO (Pompée), médecin, né à Udine, dans le Frioul, en 1568, exerça son art dans plusieurs villes de l'Italie, et mourut à Titiano en 1638. On a de lui : *De calido innato lib. III*, 1626, in-4° ; *De febrium putrid. indicationibus juxta Galeni methodum*, etc., Padoue, 1628, in-4°.

* CAIN, fils aîné d'Adam et d'Ève, fut le premier qui laboura la terre, et qui la souilla du sang humain en assassinant son frère Abel dont il était devenu jaloux. Maudit de Dieu pour ce crime, Caïn erra longtemps sur la terre, et se fixa enfin dans le pays de Nod, où il bâtit la ville d'Énoch.

* CAINAN, 4e patriarche, fils d'Énos, et père de Malaléel, mort à 910 ans, vers l'an du monde 1235.

* CAINAN, patriarche, fils d'Arphaxad, et père de Salé, selon la Bible.

* CAIPHE, grand-prêtre des Juifs, de la secte des sadducéens, fit condamner à mort le divin fils de Marie, et fit arrêter les apôtres qui prêchaient la résurrection de leur maître. Privé de sa charge par l'empereur Vitellius, il se tua de désespoir.

* CAIRO (Fr.), peintre italien, né à Milan en 1598, fut pensionné et créé chevalier par le duc de Savoie. Il a composé un grand nombre de tableaux d'histoire, dont les plus estimés sont ceux qui représentent des sujets pieux, et que l'on trouve dans plusieurs églises du Piémont et de la Lombardie.

* CAIRON (Thérèse LE BOUCHER de), dame poète, morte en Normandie en 1790, s'est acquise quelque réputation par plusieurs pièces de poésie ingénieuses et faciles, dont une seule, *ode à l'Insensibilité*, a paru dans les journaux du temps.

* CAISOTTI (Paul-Maurice), prélat piémontais, né à Turin le 2 décembre 1726, fut nommé en 1761 à l'évêché d'Asti, qu'il refusa d'abord, et qu'il n'accepta ensuite que sur les instances réitérées du roi de Sardaigne et du pape. Il fit bâtir un magnifique séminaire, releva les études, et forma un clergé digne de lui. Ce prélat, mort en 1786, est auteur d'une très-bonne *Instruction à la jeunesse ecclésiastique*, en italien, publiée en 1775, un volume in-12.

CAISSE. (*Artillerie.*) Dans l'artillerie on se sert beaucoup de caisses, pour l'emballage des armes portatives, pour celui des munitions de guerre, etc. Elles ont toutes des dimensions déterminées par l'objet de leur destination. Il en existe pour les fusils, pour les pistolets, pour les carabines, pour les mousquetons, pour les cartouches à boulets, à mitraille, à fusil, etc. Elles sont d'une utilité indispensable dans

le service de l'artillerie. Leur confection ne présente aucune difficulté; nous en indiquerons plus spécialement l'usage et l'emploi en traitant des différentes espèces d'armes portatives, et des différentes espèces de munitions.

* CAIT-BEY, sulthan d'Égypte et de Syrie, originaire de Circassie, était né esclave. Élevé au trône par les Mamelouks, il défit près de Tarse l'armée de l'empereur des Turks, vainquit Assem-bey qui régnait en Mésopotamie, et faisait des courses bien avant dans la Syrie, soumit les Arabes, et dissipa les esclaves éthiopiens qui s'étaient assemblés en très-grand nombre pour attaquer l'Égypte. Il mourut l'an 1449 et le 33e de son règne.

* CAIUS, prénom très-usité dans les familles de l'ancienne Rome. (*Voyez* Gracchus, Agrippa, Caligula, etc.)

* CAIUS-MUTIUS, architecte romain, bâtit, environ cent ans avant l'ère chrétienne, le temple de l'Honneur et de la Vertu, dont on croit qu'il existe encore quelques ruines dans l'ancienne enceinte de Rome, près de l'église moderne de Saint-Eusèbe.

* CAIUS-POSTHUMIUS, affranchi d'Auguste, se fit un nom dans l'architecture, et fut chargé, avec Corceïus, son élève, qui le surpassa, des travaux souterrains de la route de Naples à Pouzzole, ainsi que de celle connue sous le nom de grotte de Pausilippe.

* CAIUS ou GAIUS, Macédonien, reçut saint Paul dans sa maison à Corinthe, se fit disciple de cet apôtre, le suivit dans ses voyages, et partagea ses persécutions.

* CAIUS, fils de Marcus Agrippa, et de Julie, fille d'Auguste, né à Rome en 734, fut adopté par Auguste. Désigné consul à quatorze ans et élu prince de la jeunesse, après avoir servi en Germanie sous Tibère, il fut envoyé en Asie en qualité de proconsul, soumit deux fois l'Arménie, et mourut à l'âge de 23 ans. On soupçonna Tibère d'avoir hâté sa mort.

* CAIUS (Julius-Lucerus), habile architecte romain, vivait sous le règne de Trajan; parmi ses nombreuses constructions, on cite un temple à Alcantara en Espagne, et un pont surmonté d'un arc de triomphe sur le Tage. Ces monuments avaient été érigés en l'honneur de l'empereur Trajan.

* CAIUS (Titius), jurisconsulte romain, contemporain d'Adrien et de Marc-Aurèle, rédigea les *Institutes* en 4 livres, dont on a retrouvé des fragments considérables, publiés avec les *Institutes de Justinien*, Paris, 1822, in-12.

* CAIUS, auteur ecclésiastique latin, vivait au 3e siècle, sous le règne de Caracalla et le pontificat de Zéphyrin. Il eut une dispute à Rome contre Proclus ou Proculus, un des chefs des montanistes (*voyez* ce nom), et en écrivit les détails dans un *Dialogue* dont Eusèbe nous a conservé des fragments.

* CAIUS (Saint), pape élu en 283, était originaire de Dalmatie, et parent de Dioclétien. Il mourut en 295.

* CAIUS-KEY (Jean), médecin d'Édouard VI, et des reines Marie et Élisabeth, né en 1510, et mort en 1573, fit rebâtir à ses frais le collége de Gonneville à Cambridge et y fonda vingt-trois places d'étudiants. On a de lui : *Traité de la suette anglaise*, maladie qui fit périr beaucoup de monde en Angleterre en 1511, Londres, 1721; *de Canibus britannicis*, ibid., 1729; *Stirpium historia*, 1570, etc.

* CAIUS (Jean), écrivain anglais du 15e siècle, est auteur d'une *Histoire de l'île de Rhodes*, dédiée à Édouard IV.

* CAIUS (Thomas), savant anglais du 16e siècle, a traduit en anglais une *Paraphrase* d'Érasme sur saint Marc, 1596, et quelques classiques grecs et latins.

* CAIUS (Bernardin), médecin vénitien du 17e siècle, a publié : *de Vesicantium usu*, Venise, 1606, in-4o ; *de Sanguinis effusione*, 1607; *de Alimentis*, etc., 1608 et 1610, in-4o.

* CAIUS-VALGIUS, médecin de l'empereur Auguste, est cité par Pline comme auteur d'un *Traité des propriétés et de l'usage des plantes en médecine*, ouvrage qui n'est point parvenu jusqu'à nous.

* CAJADO (Henri), poète latin portugais du 16e siècle, a laissé des *Églogues*, des *Sylves*, des *Épigrammes*, Bologne, 1501, réimprimées en 1745; elles ne manquent ni de facilité ni d'élégance.

* CAJANI (Ange), écrivain de Florence, fut le premier qui traduisit *Euclide* en italien. Son ouvrage, qu'il dédia à A. Altoviti, parut en 1535.

* CAJETAN (Thomas de VIO, dit), cardinal, né en 1469, à Gaëte dans le royaume de Naples, entra dans l'ordre de Saint-Dominique en 1484, et fut nommé général de son ordre en 1508. Il rendit des services

importants au pape Jules II et à Léon X, qui l'honora de la pourpre en 1517, et le fit l'année suivante son légat en Allemagne. Le cardinal Cajetan eut plusieurs conférences avec Luther, mais son zèle et son éloquence furent inutiles. Nommé en 1519 à l'évêché de Gaete, il fut envoyé légat en Allemagne, l'an 1523, et retourna bientôt après à Rome, où il mourut en 1534. Malgré les affaires dont il était chargé, il s'était fait un devoir de ne laisser passer aucun jour sans donner quelques heures à l'étude; et c'est ainsi qu'il trouva le temps de composer un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : des *Commentaires sur la Bible* (en latin), imprimés à Lyon en 1639, 5 vol. in-fol.; *De comparatione papæ et concilii*, livre où domine la théologie ultramontaine.

* CAJETAN (HENRI), cardinal, fut envoyé en France par le pape Sixte-Quint, après la mort de Henri III, en qualité de légat *à latere*, pour contribuer à l'élection d'un roi catholique. Il se jeta dans le parti de la Ligue, se réunit aux seize, et soutint avec chaleur la cause de l'Espagne. Sixte-Quint, mécontent de ce cardinal, qui attisait le feu de la sédition au lieu de l'éteindre, le rappela. Il fut ensuite envoyé en Pologne, pour déterminer le roi Sigismond à se joindre aux Impériaux contre les Turks. Sa mission ne lui réussit pas plus que celle de France. Il mourut en 1599, âgé de 49 ans. Pendant son séjour à Paris, il y avait publié : *Lettre à la noblesse de France*, 1590, in-8o; *Lettre aux archevêques, évêques et abbés du royaume*, 1590, in-8o; *Missive à la faculté de théologie*, 1591, in-8o, et d'autres écrits dans le sens de la Ligue.

* CAJETAN (OCTAVE), jésuite sicilien, né en 1566 à Syracuse, mort à Palerme à l'âge de 34 ans, était de la famille des Partini, et a écrit une *Introduction à l'histoire ecclésiastique de Sicile*, imprimée à Palerme en 1707, in-4o; *des Remarques sur les lettres de Théodose, moine;* des *Vies* des saints de Sicile, Palerme, 1752, in-fol. (en latin).

* CAJETAN (CONSTANTIN), bénédictin sicilien, né à Syracuse en 1560, était fils du marquis de Sortino, prince de Cassagno. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît à Catane, où il se distingua par ses travaux littéraires, et surtout par un zèle outré pour la gloire de son ordre, qu'il chercha à illustrer par les noms d'une foule de personnages célèbres, tant anciens que modernes, dont il fit des bénédictins. Paul V l'appela à Rome et le fit son secrétaire pour les lettres sacrées. Clément VIII le nomma bibliothécaire du Vatican; il mourut à Rome en 1650. Il avait fourni beaucoup de matériaux à Baronius pour ses annales, et publié lui-même un grand nombre d'éditions d'auteurs ecclésiastiques avec des notes, et quelques écrits, dans l'un desquels il veut démontrer que le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* est d'un bénédictin italien nommé Gersen.

* CAJETAN (SÉBASTIEN), provincial des mineurs observantins dans la province de Labour, au commencement du 17e siècle, a laissé un *Commentaire* latin des décrets de la congrégation des rites sur la célébration de la messe.

* CAJOT (dom JEAN-JOSEPH), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Verdun en 1726, mort à l'abbaye Saint-Airi de cette ville en 1779, réunissait à des qualités estimables une vaste érudition et des connaissances étendues, surtout dans l'histoire moderne. Son principal ouvrage, *les Antiquités de Metz, ou recherches sur l'origine des Médiomatriciens*, Metz, 1760, in-8o, suppose beaucoup de savoir, mais il est écrit d'un style lourd qui en rend la lecture fatigante.

* CAJOT (dom CHARLES), né à Verdun en 1731, frère du précédent, entra dans le même ordre, et mourut en 1807, laissant quelques écrits dont le plus curieux est intitulé : *Recherches sur l'esprit primitif et les anciens colléges de l'ordre de Saint-Benoît*, etc., Paris, 1787, 2 vol. in-8o.

* CAL (VAHAN), prince arménien de la famille des Mamgoniens (*voyez* Mamgon), dans les 6e et 7e siècles, fit la guerre à Khosrou II (Cosroès), roi de Perse, battit ses troupes, et mourut empoisonné vers l'an 606.

* CALA (FER. SCOCCO, connu sous le nom de), né à Cosenza en Calabre, est cité dans un *Dictionnaire historique italien* comme l'auteur d'une *Histoire de Souabe*, devenue fort rare, parce qu'elle fut condamnée par l'inquisition de Rome dans le 16e siècle.

* CALABER (QUINTUS ou COINTUS-SMYRNÆUS), poete épique grec, est plus généralement connu sous le premier de ces noms, parce que le manuscrit de son ouvrage fut retrouvé au 15e siècle par le cardinal Bessarion, dans un monastère de la Calabre. Cet ouvrage est une espèce d'épopée en 14 liv.; c'est une continuation de l'Iliade,

jusques et y compris la destruction de la ville de Troie. Ce poète, qui paraît avoir écrit vers la fin du 3e siècle de notre ère, ne manque en général ni de correction ni d'élégance dans son style, mais il a peu d'imagination, et la force poétique l'abandonne totalement, pour peu que l'identité du sujet le rapproche d'Homère ou de Virgile; il est incapable de soutenir long-temps le parallèle. La dernière et meilleure édition de ce poète est celle de Th.-Ch. Tychsen, Strasbourg, 1807, in-8°. Nous avons, sous le titre de *La guerre de Troie*, une traduction estimée de Quintus Calaber; elle est due aux soins du savant M. Tourlet, également connu par sa traduction de Pindare.

* CALABRE (Edme), prêtre de l'oratoire, directeur du séminaire de Soissons, né en 1665, mort en 1710, est auteur d'une *Paraphrase du Miserere*, réimprimée plusieurs fois, et de *Sermons* qui sont restés manuscrits.

* CALACE ou CALADÈS, peintre grec, est cité par Pline comme ayant composé ses tableaux d'après des scènes représentées sur le théâtre. Le passage de l'auteur latin à ce sujet est très-obscur, et a donné lieu à divers commentaires qui n'ont pas entièrement éclairci le texte.

* CALAGES (Marie de PECH de), dame poète, née à Toulouse dans le 17e siècle, est auteur d'un poème de *Judith*, publié en 1 vol. in-4°, après sa mort, par Mlle de Villandon, qui le dédia à la reine, mère de Louis XIV, alors régente du royaume; réimprimé dans le *Parnasse des dames*, avec des corrections de style faites par Sauvigny. On y trouve des passages pleins de noblesse qui contrastent avec le mauvais goût du temps.

* CALAIS (*Mythologie.*), fils de Borée, accompagna, avec son frere Zéthès, les Argonautes en Colchide, et tous les deux chassèrent les harpies de la Thrace.

* CALAMINUS (George), né en 1547 en Silésie, de parents pauvres, portait d'abord le nom de sa famille Rorich (roseau), qu'il latinisa suivant l'usage des savants de son siècle. Il obtint une chaire de grec à Lintz, en 1578. On lui doit une traduction des *Phéniciennes* d'Euripide, en vers latins, Strasbourg, 1577, in-8°, et des traductions d'autres tragédies grecques. Il mourut en 1595.

CALAMINE. (*Histoire naturelle.*) *Voyez* Zinc.

* CALAMIS, statuaire et ciseleur d'Athènes, vivait dans le 5e siècle avant Jésus-Christ. Cicéron le met au dessus de Praxitèle. Ses ouvrages les plus célèbres étaient la statue d'*Apollon libérateur* à Athènes; le *Colosse du même dieu*, transporté de l'Attique dans les jardins de Servilius à Rome, par Lucullus; une statue d'Esculape, et plusieurs figures ciselées, en or.

CALAMUS AROMATICUS. (*Histoire naturelle.*) On trouve sous ce nom latin, dans presque toutes les pharmacies, une racine odorante qui d'abord nous fut portée des parties septentrionales de l'Inde, où on la recueillait dans les lieux marécageux. Cette plante est l'*acorus calamus* des botanistes; on l'a retrouvée depuis dans le nord de l'Europe, où nous l'avons observée nous-mêmes dans une ligne inclinée à l'équateur, qui s'étend depuis Tilsit, sur le Niémen, jusqu'à Rennes en Bretagne, en passant par le sud de la Prusse ducale, l'île de la Nogat, à l'embouchure de la Vistule, le cœur de la Westphalie, Aix-la-Chapelle et la Belgique centrale. On l'a également observée dans l'Amérique septentrionale, où les oudatras s'en nourrissent. Aucun botaniste ne l'a encore recueillie dans l'hémisphère austral. La racine dont il est question, semblable pour la forme à celle de l'iris, répand comme elle une odeur des plus agréables. C'est par son emploi que les distillateurs de grains, de Dantzig, donnent à leur eau-de-vie cet arome qui la particularise et corrige en elle l'odeur empyreumatique, qui fait ailleurs des liqueurs de ce genre une boisson grossière. Nous avions soupçonné ce fait dans les environs de Marienverder, où nous remarquâmes des paysans occupés à déraciner de l'acorus le long de certains canaux. Nous en vérifiâmes l'exactitude après le mémorable siége, par où les titres honorifiques reparurent en France sous le gouvernement impérial. Nous rapportons cette anecdote, parce qu'elle pourra donner aux distillateurs de quelques-uns des départements septentrionaux de la France, à Lille en Flandre particulièrement, l'idée d'utiliser l'acorus de leurs marécages, et de perfectionner leurs eaux-de-vie de grain ou de pomme de terre par le procédé qu'ont employé les distillateurs de Dantzig, pour donner à la leur une célébrité méritée.

B. de St-V.

* CALAMY (Edmond), théologien anglais non-conformiste, né à Londres en 1600, fut nommé par la chambre des lords membre du comité de religion. Il prononça dans la chambre des communes plusieurs sermons, toujours suivant l'esprit du temps; toutefois il paraît que, refusant de se joindre à ceux qui voulaient renverser le gouvernement, il s'opposa de tout son pouvoir à la condamnation de Charles Ier. Lors de la restauration, il fut un des députés envoyés à Charles II en Hollande pour le complimenter, et resta quelque temps en faveur auprès de ce monarque, qui, en 1660, le fit son chapelain ordinaire; mais, n'ayant pas voulu se soumettre à l'acte d'uniformité, il fut destitué de toutes ses fonctions, et mourut en 1666 par suite de l'extrême affliction que lui causa l'incendie de Londres. On a de lui plusieurs *Sermons* et des *Traités religieux*, imprimés à Londres, 1683, in-12.

* CALAMY (Benjamin), fils du précédent, fut chapelain du roi, chanoine de Saint-Paul, et mourut en 1686, laissant quelques *Sermons* estimés pour le fond et pour le style.

* CALAMY (Edmond), fils de Benjamin, né en 1671, mort en 1732, desservit la congrégation des non-conformistes de Westminster, et laissa quelques *Traités* et deux volumes de *Sermons*.

* CALANDRA (J.-B.), peintre en mosaïque, né à Verceil en 1589, mort en 1648, exerça son art à Rome, où l'on voit de lui, dans l'église de Saint-Pierre, les quatre docteurs de l'église et un *saint Michel* d'une belle exécution.

CALANDRE. (*Histoire naturelle.*) Il est peu d'agriculteurs ou de commerçants en grains à qui le nom de ce redoutable insecte soit inconnu. Linnée l'avait placé dans le genre nombreux qu'il appelait *curculio* (charanson), et qui, maintenant divisé par les entomologistes en genres divers, est devenu l'une des grandes familles de la classe des insectes. On en reconnaît aujourd'hui plusieurs espèces, dont la plus grande, étrangère à l'Europe, est celle des palmiers, figurée par Olivier (Coléopt., tom. V, pl. 2, fig. A. B.). Cet animal est, dans son état parfait, du plus beau noir; sa larve, qui ressemble à celle des hannetons, se nourrit aux dépens des troncs des dattiers, des aréquiers, des cocotiers, et autres arbres de la même famille. Elle cause souvent leur mort à force d'y creuser des trous. Dans certaines colonies on les mange grillées, comme un mets fort délicat, sous le nom de vers palmistes. Les Romains estimaient aussi une grosse larve d'insecte qu'ils nourrissaient dans la farine pour l'usage de leur table. Linnée a pensé que la chenille, d'où provient le cossus, très-gros papillon de nuit, était la larve dont les Apicius paraissent avoir été si friands. Il est probable que Linnée eut raison contre l'opinion de ceux qui veulent que les anciens aient connu le ver palmiste, animal du Nouveau-Monde, sans réfléchir que le même goût pour des larves peut être commun à divers peuples en divers pays, dès qu'il s'y trouve des larves d'un aspect appétissant.

Les plus connues des calandres sont celles qui s'attaquent aux graines nourricières. Le riz et le miel ont chacun la leur, celle du blé est la plus funeste; elle a voyagé avec cette céréale partout où les hommes l'ont répandue. Son corps est étroit et de couleur brune; ses antennes sont en massue ovale, et les élytres profondément striées; sa taille est moyenne.

Dans l'état parfait, la calandre du blé, figurée par Olivier (Coléopt., tom. V, pl. 16, fig. 196 A. B.), n'occasionne pas de grands dommages dans nos greniers; c'est la larve qui en est le véritable fléau. Elle ne s'y introduit qu'au temps de la ponte; à peine devenue insecte parfait, et lorsque la température est au dessus de 8 ou de 9° du thermomètre de Réaumur, elle travaille à la propagation de son espèce. Le rapprochement des deux sexes n'aurait pas lieu s'il faisait plus froid, et, au dessous de 6°, la calandre, engourdie, paraît être comme dans un état de mort. Depuis le mois d'avril jusqu'à l'automne, la femelle s'enfonce dans les tas de frumentacées récoltés par l'agriculteur; elle fait à chaque grain un trou, dans lequel, mère prévoyante, elle dépose un œuf qu'elle bouche par dessus avec un enduit tenace, de la couleur même de la semence attaquée, de sorte que l'œil le plus exercé n'en saurait distinguer la trace.

L'œuf déposé dans le grain ne tarde point à éclore; il en provient une petite larve, blanche, alongée, molle, ayant le corps formé de neuf anneaux avec une tête arrondie, de consistance cornée, munie de neuf fortes mandibules, au moyen desquelles elle agrandit chaque jour sa demeure, en se nourrissant de la substance farineuse

dont est composé son berceau. Parvenue au terme de son accroissement, elle se métamorphose en nymphe, sommeille dans cet état durant huit ou dix jours, et se transforme enfin en nouvelle calandre, capable de perpétuer la race destructrice, après avoir brisé l'enveloppe qui la tenait renfermée, comme le poulet brise la coque de l'œuf, où s'organise sa petite et vivante machine. La durée des métamorphoses de la calandre est subordonnée au degré de la température atmosphérique, la chaleur l'accélérant, et le froid la retardant beaucoup ; par terme moyen, à compter du dépôt de l'œuf jusqu'à l'émancipation de la calandre, on l'évalue de quarante à quarante-cinq jours. Selon le calcul de Degéer, une seule mère peut, dans le cours d'une année, produire vingt-trois mille six cents individus : ce résultat est effrayant ; d'autres restreignent cette fécondité à six mille environ.

Qu'une calandre produise vingt-trois mille six cents successeurs, ou seulement six mille, une telle propagation est encore prodigieuse, et rend raison des dégâts qu'éprouvent nos greniers, et de l'importance qu'on a mise à découvrir les moyens les plus propres à y porter obstacle. On a proposé des fumigations, l'exposition subite à une chaleur excessive dans des étuves, le mélange, dans les tas de grains, de poudre de chaux ; mais ces divers procédés, qui peuvent ne pas tuer à coup sûr l'ennemi qu'on veut atteindre, peuvent altérer les récoltes ; il a fallu, conséquemment, y renoncer. Le procédé qui nous paraît le plus certain, sinon pour détruire, du moins pour diminuer considérablement le nombre des insectes destructeurs dans les grains, est de sacrifier un tas de céréales, d'orge, par exemple, au milieu du dépôt des frumentacées ; on n'y touchera point durant une saison, tandis qu'avec des pelles on remuera souvent les tas voisins qu'on voudra préserver, et parmi lesquels on tâchera, au moyen de ventilateurs, d'entretenir la plus basse température possible. Les calandres, tourmentées dans ces tas, guidées par cet instinct de conservation, qui n'est pas moins naturel aux moindres insectes qu'aux animaux les plus avancés dans l'échelle de l'organisation, se porteront toutes vers la part qui leur aura été abandonnée. L'agronome aura soin, vers l'époque où l'on peut supposer que les larves auront été déposées en presque totalité dans le tas d'orge, d'échauder celui-ci avec de l'eau bouillante.

B. de St.-V.

CALANDREUR. (*Technologie.*) Les étoffes, avant d'être livrées aux consommateurs, reçoivent diverses préparations, dont les unes ont pour objet de les lustrer, de leur donner un aspect tantôt glacé et uni, tantôt ondoyant ou gaufré ; ces opérations se font, en général, en passant et comprimant les tissus entre plusieurs cylindres ; ce qui a fait donner à l'ouvrier qui fait ce travail le nom de calandreur, et aux machines qu'il emploie le nom de calandre.

Lustrage. Les machines à lustrer sont composées d'un nombre plus ou moins grand de rouleaux, entre lesquels on fait circuler l'étoffe, dont les deux bouts sont enveloppés sur des ensouples ou rouleaux garnis de manivelles. Lorsque l'ouvrier fait tourner un de ces ensouples, la pièce s'enveloppe dessus progressivement, et se développe en même proportion de dessus l'autre. On a eu soin de l'imbiber préalablement d'une eau gommée ou amidonée, qui, remplissant l'interstice des fils, tend à donner à l'étoffe une apparence plus ferme, plus pleine et plus nourrie.

Pendant l'opération, on chauffe l'un des cylindres, soit par des barres de fer rougies que l'on introduit dans son intérieur, soit par un courant de vapeur qu'on y amène à l'aide de tuyaux. Lorsque le tissu doit être apprêté des deux côtés, on abrége l'opération, en exécutant le lustrage en même temps sur les deux faces ; à cet effet, tous les cylindres entre lesquels passe la pièce doivent être chauffés par l'un des moyens ci-dessus indiqués.

Moirage. Une étoffe moirée est celle dont la surface présente des reflets ondulés différemment contournés. Il n'y a que les étoffes à grain saillant ou à cannelures qui puissent être moirées. C'est l'aplatissement de ce grain, ou des cannelures couchées par parties, qui fait paraître les ondes sur le tissu, à cause des différents reflets de lumière que les couches occasionent.

Le moirage des étoffes se fait comme le lustrage, avec la calandre ou des machines à cylindres, à cela près que l'étoffe est pliée en double et en zig-zag, afin que les cannelures et les grains se croisent et s'aplatissent réciproquement dans certaines parties du tissu ; ce qui produit le moiré. Le célèbre Vaucanson a inventé une calandre à

moirer plus parfaite que celle dont on faisait usage de son temps et qui était due aux Anglais.

Laminage des étoffes de soie, d'or et d'argent. Les Vénitiens ont employé, les premiers, des machines à laminer dans la fabrication de *damasquètes* (étoffes riches de dorure), dont ils faisaient un grand commerce dans le Levant. Les fabricants de Lyon désirèrent, en 1744, s'approprier ce genre d'industrie, et le génie de Vaucanson leur en fournit les moyens. Ce mécanicien inventa une machine avec laquelle il surmonta toutes les difficultés que présentait cette espèce de travail, et particulièrement l'inégalité de résistance de l'étoffe, qui semblait s'opposer à l'action régulière d'une compression puissante et continue.

Gaufrage. Le *gaufrage* est une impression en creux qui fait ressortir le dessin, non par des couleurs différentes, mais par un relief plus ou moins saillant. Il s'exécute à l'aide de deux planches gravées, entre lesquelles on place la pièce à gaufrer, et que l'on soumet à l'action d'une presse.

Mais les étoffes sont gaufrées de préférence entre deux cylindres, l'un de bois, ayant une enveloppe molle et souple, l'autre de métal, portant les dessins gravés et ciselés que l'on veut imprimer sur l'étoffe. Celui-ci est entretenu chaud pendant le gaufrage, afin de faciliter son action. Au sortir des deux cylindres, le tissu porte une empreinte si forte du dessin, qu'il ne la perd presque jamais, à moins qu'il ne soit mouillé. On soumet ordinairement au gaufrage les étoffes épaisses et velues, comme le velours d'Utrecht. Leur épaisseur fait que les reliefs du cylindre gravé couchent les poils et resserrent beaucoup le tissu de l'étoffe dans certains endroits, en laissant beaucoup de saillie aux autres parties. L. Séb. L. et M.

* CALANDRINI (J.-L.), professeur de philosophie et conseiller-d'état, mort à Genève, sa patrie, en 1758, fut un savant modeste et un bon administrateur. On lui doit l'édition latine des *Principes mathématiques* de Newton avec les *Commentaires* des Pères Le Sueur et Jacquier, Genève, 1739, 3 vol. in-4°; *Theses de vegetatione et generatione plantarum.*

* CALANDRUCCI (Hyacinthe), peintre, né à Palerme en 1646, mort en 1707, fut élève de Carle Maratte, et suivit sa manière. On remarque de lui dans les églises de Rome un *saint Jean-Baptiste*, une *sainte Vierge*, la *Vierge*, etc.

* CALANNA (Pierre), religieux, né à Termini dans le 16e siècle, cultiva les lettres et la philosophie, et se fit connaître par un savant ouvrage intitulé: *Philosophia seniorum sacerdotia et Platonica, à junioribus et laïcis neglecta Philosophis*, Palerme, 1599, in-4°. Partisan déclaré de la doctrine de Platon, l'auteur se plaint de la préférence que les jeunes gens accordaient à celle d'Aristote; la même hardiesse avait été la première cause de la mort funeste de Ramus.

* CALANO (Prosper), médecin, né dans l'état de Gênes, professeur à Rome et à Bologne vers le milieu du 16e siècle, a publié une *Paraphrase* latine du livre de Galien, *de Inæquali temperie*, Lyon, 1538, in-8°.

* CALANO (Maurice), de Ferrare, médecin du 17e siècle, se fit une réputation dans sa patrie, où il professa successivement la philosophie, la médecine et l'anatomie. On a de lui un traité *De proprietatibus individualibus*, Ferrare, 1645.

* CALANSON (Girault de), troubadour gascon du 13e siècle, est auteur de *Chansons* d'amour et de morale contre les vices de son temps. L'abbé Millot lui attribue quinze pièces pleines de détails curieux. La bibliothèque du roi en possède dix, entre autres le manuscrit intitulé les *Deux bordeors ribaux*, n° 1830 (fonds de l'abbaye Saint-Germain).

* CALANUS, philosophe indien, accompagna Alexandre dans son expédition des Indes. Se sentant malade pour la première fois à 83 ans, il résolut de mourir, fit préparer un bûcher devant toute l'armée d'Alexandre, et s'y laissa consumer sans donner le moindre signe de douleur. On lui demandait, avant de mettre le feu, s'il n'avait rien à dire au roi: « Non, répondit-il, je le verrai dans trois mois à Babylone; » ce qui fut regardé comme la prédiction de la mort d'Alexandre, qui arriva en effet trois mois après.

* CALANUS (Juvencus-Coelius), évêque de Cinq-Églises en Hongrie au 12e siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé: *Attila, rex Hunnorum*, Venise, 1502, in-fol.

CALAO, *Buceros.* (*Histoire naturelle.*) Les oiseaux qui constituent le genre désigné par ce nom d'étymologie asiatique, paraissent propres aux régions équinoxiales de l'ancien monde; on ne les a jusqu'ici

trouvés que dans l'Afrique intertropicale, dans les parties méridionales de l'Inde, et dans les îles nombreuses de son vaste archipel. Les calaos sont fort remarquables par la taille démesurée de leur bec, et par les formes bizarres qu'affecte cette partie dans les individus adultes. Dans les uns, ce bec énorme se charge avec l'âge d'une protubérance en forme de casque, de corne ou de croissant; chez d'autres, ce sont des ciselures ou des côtes angulaires qui viennent le particulariser. Il existe cependant dans les ouvrages des ornythologistes un petit nombre de calaos, dont le bec est dépourvu de toute superfétation; mais ce sont peut-être de jeunes individus pris pour des espèces particulières, car cet organe, n'acquérant que graduellement ses dimensions, diffère totalement dans le premier âge et chez les adultes.

La conformation du bec, chez le calao, donne à sa tête la figure la plus étrange, et, quoique caverneux, et le plus léger possible, eu égard à son volume, ce bec démesuré doit gêner l'allure de l'animal, surtout dans le vol et même dans la marche; aussi, quoiqu'il soit muni de fortes ailes et de pates robustes, voit-on rarement cet oiseau errer à la surface de la terre, ou fendre les plaines de l'air; il se tient habituellement perché sur les arbres morts ou dépouillés, d'où, pouvant au loin distinguer les objets qui tentent son appétit, il fond sur eux par le chemin le plus court. Omnivore, sa nourriture consiste en fruits, graines, vermisseaux, insectes, et même on le voit attaquer de petits mammifères ou s'abattre sur des charognes. La femelle pond quatre œufs, que le mâle couve à son tour. La tendresse du père et de la mère pour leurs petits est extrême, et l'éducation qu'ils leur donnent est aussi longue que soignée. Les jeunes ne quittent que fort tard les auteurs de leurs jours : de telles mœurs eussent dû établir une sorte d'état social parmi les calaos; néanmoins, après la séparation de la couvée, chaque individu vit isolé, jusqu'à ce que de nouvelles amours reproduisent de nouvelles tendresses de famille.

Les calaos sont en général d'une assez grande taille, et leur physionomie les rend fort remarquables dans les collections, où l'on en possède environ une vingtaine d'espèces constatées. B. de St.-V.

* CALAS (Jean), négociant de Toulouse, né en 1698 dans le bourg de Lacaparède, diocèse de Castres, était de la religion réformée, et père d'une nombreuse famille. Le 13 octobre 1761, Marc-Antoine, son fils aîné, fut trouvé étranglé dans la maison paternelle. On devait croire qu'Antoine Calas, d'un esprit sombre, inquiet et déréglé, s'était donné la mort; mais le bruit s'accrédita dans la ville de Toulouse qu'à l'exemple de l'un de ses frères il avait voulu se faire catholique, et bientôt mille répétèrent qu'un père barbare avait prévenu par le meurtre de son fils l'abjuration qu'il voulait faire. Le capitoul, nommé Jean David, fait arrêter Jean Calas et sa femme, et dirige contre eux une procédure dans laquelle de nombreux témoins se présentèrent plutôt comme les échos d'une accusation que comme des accusateurs directs. Le parlement de Toulouse, à la pluralité de huit voix contre cinq, condamne Calas père au supplice de la roue, et ce jugement est exécuté le 9 mars 1762. Le plus jeune de ses fils fut condamné au bannissement perpétuel; sa femme et le fils d'un avocat de Toulouse, nommé Lavaysse, qui assuraient n'avoir pas quitté l'accusé au moment où son fils était mort, furent renvoyés absous, ainsi qu'une servante catholique impliquée dans la procédure. La veuve et les enfants de cet infortuné vieillard se rendirent au pied du trône pour faire revoir son procès au conseil du roi. Cinquante maîtres des requêtes, assemblés pour cette grande affaire, déclarèrent Calas et sa famille innocents. Cet arrêt mémorable fut rendu le 9 mars 1765, et le roi voulut que le trésor public indemnisât cette famille, dont tous les biens avaient été confisqués. Voltaire contribua plus que personne à cette réhabilitation. Le 4e volume des *Causes célèbres* de Richer contient la procédure de cet infortuné, dont la fin tragique a fourni le sujet de plusieurs compositions dramatiques représentées en 1790 et 1791.

* CALASIO (Mario de), franciscain, né dans la petite ville de ce nom, près d'Aquila, vers 1550, est surtout connu par l'ouvrage des *Concordances hébraïques* qui lui coûta 40 ans de travail. Il était près de le livrer à l'impression lorsqu'il mourut en 1620. Michel-Ange de Saint-Romule, son confrère, et professeur d'hébreu, fut chargé de surveiller cette édition, qui parut en 1621 à Rome sous ce titre : *Concordantiæ sacrorum Bibliorum hebraïcæ cum convenientiis*

ling. arab. et syr., 4 gros vol. in-fol. Guill. Romaine a revu tout le travail de Calasio, et en a donné une nouvelle édition à Londres en 1747, en 4 vol. in-folio. Au moyen de ces améliorations, les *Concordances* sont devenues l'ouvrage le plus parfait qu'on ait en ce genre. Calasio avait acquis une telle habitude de la langue hébraïque, qu'elle lui était aussi familière que sa langue maternelle.

* CALATAGIRONE (Bonaventure), né en Calabre, général des cordeliers et patriarche de Constantinople, fut un habile négociateur, et eut une grande part à la paix de Vervins sous Henri IV, roi de France.

* CALATRAVA, ville d'Espagne (Nouvelle-Castille), est le chef-lieu d'un ordre militaire de ce nom, qui fut institué en 1158 par don Sanche II, roi de Castille. (*Voyez* ce nom.)

* CALAU (Benjamin), peintre de portraits, et peintre de l'Académie royale des beaux-arts à Berlin, passe pour avoir retrouvé la composition de la cire punique, ou *éléodorique*, dont les anciens se servaient au lieu d'huile pour la peinture. Cet artiste mourut en 1785.

* CALBI (Roger), médecin et poète, né à Ravenne en 1683, mort en 1762, a publié quelques ouvrages de médecine, une *Philosophie morale et naturelle* en sonnets, et un *poème* sur la mort.

* CALCAGNI (Tiberio), sculpteur florentin du 16e siècle, mérita d'être associé à la gloire de Michel-Ange, en terminant quelques morceaux de sculpture que le grand âge de ce dernier ne lui permettait plus de continuer.

* CALCAGNI, sculpteur ciseleur, surnommé *le Ferrarais*, mort en 1595, a fait pour l'église de Lorette les statues en argent des douze apôtres.

* CALCAGNINI (Celio), protonotaire apostolique, mort à Ferrare, sa patrie, en 1541, a laissé quelques écrits peu remarquables sur des matières de grammaire, de morale, d'anatomie, etc., réunis en 1 vol. in-folio, Bâle, 1614. Il avait légué sa bibliothèque aux jacobins de Ferrare, où il fut enterré. Le *Catalogue* des médailles d'or antiques du musée de la famille d'Este, conservé manuscrit dans la bibliothèque de Modène, a été rédigé par ce même Calcagnini.

* CALCAGNO (Laurent), savant jurisconsulte de Brescia au 15e siècle, est auteur des ouvrages suivants : *de Commendatione studiorum ; de septem Peccatis mortalibus ; de Conceptione Sanctæ Mariæ*, etc., et de quelques autres.

CALCAIRE. (*Histoire naturelle.*) *Voyez* Chaux.

* CALCAR ou KALCKER (Jean de), peintre, ainsi nommé parce qu'il était d'une petite ville de ce nom dans le duché de Clèves, mort à Naples dans un âge peu avancé en 1345, fut l'élève du Titien ; il est arrivé à d'habiles connaisseurs de confondre ses tableaux avec ceux de son maître. Celui qui représente la *Nativité de Jésus-Christ* fut acheté par le célèbre Rubens, qui ne voulut jamais le revendre. C'est à Calcar qu'on doit les *figures anatomiques* des œuvres de Vésal, et les *portraits des peintres*, en tête de leurs *Vies* par Vasari.

* CALCEOLARI (François), naturaliste et pharmacien de Vérone dans le 16e siècle, forma un superbe cabinet de curiosités en tous genres, dont François Calceolari, son petit-fils, dédia au duc de Mantoue la description, imprimée à Vérone, 1622, in-fol. de 746 pages avec des figures bien exécutées. Elle est rare et recherchée. On doit à ce naturaliste un abrégé en latin des *Commentaires de Matthiole sur Dioscoride*, Venise, 1586, in-4o, fort rare.

* CALCHAS, sacrificateur et devin, suivit les Grecs au siége de Troie, prédit que ce siége durerait dix ans, et que la flotte grecque ne sortirait du port d'Aulide qu'après que le roi Agamemnon aurait sacrifié sa fille Iphigénie sur les autels de Diane. Homère dit que Calchas, après la prise de Troie, mourut de dépit de se voir surpasser dans l'art des augures par Mopsus.

CALCINATION. (*Chimie.*) *Calcinatio, ignitio* ; du mot latin *calx*, chaux. Opération qui consiste à traiter par le feu une substance quelconque, jusqu'à ce qu'elle ait perdu les matières décomposables ou volatiles qu'elle contient. C'est ordinairement dans des creusets de platine, de porcelaine ou de Hesse, que l'on opère la calcination, en un mot dans des vases qui soient inaltérables par le corps que l'on veut calciner. On croyait autrefois que les métaux échauffés par le contact de l'air subissaient, par la combustion, la même modification que la *pierre à chaux* ; aussi appelait-on le produit de cette opération *chaux*, et l'opération elle-même *calcination*. O. et A. D.

* CALCO (Jacques), carme et théologien, né à Pavie dans le 16e siècle, a laissé les écrits suivants : *De divorcio Henrici VIII Anglor. regis ; De purgatorii loco ; De impunitione Spiritûs ; De genealogiâ Christi ; De filio hominis.*

CALCULS. (*Médecine.*) On donne le nom de calculs à des concrétions de consistance pierreuse, formées par une proportion plus ou moins grande de matières inorganiques unies à des principes animalisés, et que l'on rencontre dans plusieurs cavités ou au milieu de divers organes des animaux. Nous indiquerons les principaux d'entre eux.

Les calculs salivaires se trouvent dans la glande et les conduits de ce nom. Ils sont fort rares et formés, d'après l'analyse de M. John, de phosphate de chaux et de mucus. On peut aisément s'assurer de leur existence et s'opposer aux accidents que leur développement occasionerait.

Les calculs biliaires existent dans les ramifications du canal hépatique, dans les canaux cholédoque et cystique, surtout dans la vésicule biliaire. Leur nombre peut varier depuis un jusqu'à plusieurs centaines. Lorsqu'ils sont uniques, leur forme est ovoïde ; lorsqu'ils sont multiples, ils offrent des polygones variés. Leur couleur présente également beaucoup de différences. Ils sont ordinairement d'un gris-olivâtre, et quelquefois d'un jaune-rougeâtre ; enfin on en a vu de blancs. Leur volume est d'autant moindre qu'ils sont plus nombreux ; lorsqu'il n'y en a qu'un, il peut occuper toute la cavité de la vésicule biliaire. Ils sont le plus souvent moins pesants que l'eau, d'une consistance assez grande, formés de couches superposées dont les plus extérieures sont les plus denses. Ils brûlent assez facilement sur les charbons ardents. Leur analyse donne principalement une grande quantité de cholestérine, et du principe jaune de la bile en proportion variable. M. Orfila en a analysé un contenant du picromel.

On connaît peu les causes qui donnent lieu à la formation de ces calculs. On en rencontre rarement chez les jeunes sujets. L'abus des liqueurs fortes, une vie sédentaire, l'hiver et l'habitation des pays froids et humides, paraissent déterminer leur formation.

Ces calculs peuvent exister sans que leur présence soit manifestée par aucun symptôme, et ceux que l'on pourrait indiquer comme annonçant leur existence, appartiennent tout aussi bien aux maladies chroniques du foie. Ce n'est que lorsqu'ils font faire une saillie à la vésicule biliaire, à travers la paroi de l'abdomen, ou lorsqu'on en a rendu par les selles, que l'on peut certainement reconnaître qu'ils sont formés.

Une foule de moyens ont été vantés pour la guérison de cette maladie. Ce sont, en général, des purgatifs et des médicaments, appelés fondants. On a employé avec succès le remède de Durande, composé d'un mélange d'éther sulfurique et d'huile essentielle de térébenthine. Il en est de cette maladie comme de beaucoup d'autres, son traitement doit être modifié selon les circonstances, et c'est dans l'observation des règles de l'hygiène qu'il faut chercher les moyens de prévenir ou d'arrêter son développement.

Les calculs intestinaux ne sont souvent que des calculs biliaires échappés des voies de ce nom, et recouverts de quelques matières salines. Quelquefois aussi ces calculs sont formés au centre par des corps étrangers, ou par des matières fécales durcies, et à leur surface par des couches plus ou moins épaisses de substances salines. Ces calculs sont plus communs chez les animaux que chez l'homme : ceux du cheval portent le nom de bézoard.

Calculs urinaires. On rencontre ces calculs dans les diverses parties de l'appareil urinaire. On en trouve dans les reins. On les appelle alors *calculs rénaux*. Leur volume et leur forme varient. Souvent ils occupent la plus grande partie du bassinet et de ses divisions ; ils ressemblent alors à des fragments de corail. Le développement de ces calculs est la cause de nombreuses maladies des reins. Dans certains cas, ces calculs descendent dans l'urètre et s'y arrêtent. Leur volume peut alors augmenter, empêcher l'urine d'arriver à la vessie, et produire de graves accidents.

Mais c'est surtout dans ce dernier viscère que l'on rencontre les calculs urinaires ; on leur donne le nom de *calculs vésicaux*. Leur couleur varie selon leur composition ; les uns sont jaunâtres, les autres blancs, et quelques-uns brunâtres. Leur consistance et leur forme varient aussi beaucoup ; leur surface est tantôt lisse et tantôt rugueuse. Ils ont tantôt assez peu de volume pour pouvoir être extraits par le canal de l'urètre, tantôt ils sont tellement gros, qu'ils occupent toute la cavité de la vessie. Le

plus souvent ils sont libres dans cette cavité; quelquefois ils y sont adhérents ou enchatonnés : en les cassant on les voit formés de couches concentriques, superposées, d'épaisseur et de densité différentes. Le centre est ordinairement moins dur, et présente quelquefois du mucus épaissi ou des corps étrangers. Les calculs vésicaux sont composés de principes très-différents, ou isolés, ou réunis. Ces principes sont : l'acide urique, l'urate d'ammoniac, le phosphate de chaux, le phosphate ammoniaco-magnésien, l'oxalate de chaux, l'oxyde cystique, une matière animale et quelques autres principes que l'on a trouvés très-rarement, comme la silice, l'oxyde xanthique, etc.

Nous ignorons entièrement la cause qui donne naissance aux calculs vésicaux; ils peuvent arriver tout formés des reins dans la vessie, et ne faire que s'accroître dans cette cavité. Dans d'autres cas, c'est la présence d'un corps étranger dans la vessie qui semble déterminer leur formation : aussi a-t-on trouvé dans leur centre des grains d'orge, des fragments de bois, des balles de plomb, etc. Ils sont plus communs chez les hommes que chez les femmes, parce que celle-ci, ayant le canal de l'urètre plus large, rendent facilement par cette voie des calculs d'un certain volume. Ils sont plus communs chez les adultes que chez les enfants et les vieillards; enfin on observe plus souvent cette maladie dans les pays froids et humides que dans les autres.

On a des exemples de personnes qui, pendant long-temps, ont porté des calculs dans la vessie sans en éprouver de douleur, et même sans se douter de leur existence. On trouva à la Charité, dans la vessie d'un prêtre, un calcul qui en occupait toute la cavité. Le sujet ne s'en était jamais plaint. Ces cas sont infiniment rares; car, presque toujours, ces calculs occasionent les souffrances les plus atroces. Des envies fréquentes d'uriner, des douleurs à la région vésicale, après l'évacuation de l'urine, des douleurs sympathiques au gland, le sentiment d'un poids incommode dans le petit bassin et des tenesmes douloureux, indiquent la présence de calculs dans la vessie; mais ce n'est que par l'introduction d'une sonde dans cet organe que l'on peut en être certain, parce que les symptômes indiqués plus haut appartiennent aussi à d'autres maladies de la vessie.

De nombreux moyens ont été proposés pour guérir cette cruelle maladie. Les uns consistent à dissoudre la pierre en injectant dans la vessie, ou en faisant boire aux malades des médicaments assez faussement appelés lithontriptiques, car ils n'ont pas la faculté de détruire les pierres. Les autres moyens ont pour objet l'extraction des calculs. On peut la faire, soit en leur pratiquant une route artificielle au-dessous et au-dessus des os pubis, c'est ce qui constitue l'opération de la taille, soit en broyant le calcul dans la vessie et en retirant ses fragments par le canal de l'urètre. Cette dernière méthode est nouvelle, et paraît présenter des avantages réels dans certains cas.

On rencontre encore des calculs dans les autres régions de l'appareil urinaire, et dans les organes de la génération. C'est ainsi que, chez l'homme, on en trouve dans la prostate, le canal de l'urètre, entre le prépuce et le gland, etc., etc.

Il existe des calculs dans beaucoup d'autres parties. Il est ordinaire d'en voir de très-petits dans la glande pinéale. On trouve des concrétions calculeuses à base de chaux dans les poumons de quelques phthisiques, des concrétions d'urate de soude dans les articulations des goutteux. Enfin des concrétions calculeuses peuvent se développer dans les voies lacrymales et dans d'autres organes; mais elles sont trop rares et trop peu connues pour être mentionnées dans cet article. M. et M. S.

* CALDARA (Polydore), dit *le Caravage*, peintre célèbre, né en 1495 à Caravaggio, bourg du Milanais, d'où il prit son dernier nom, exerça le métier de manœuvre jusqu'a l'âge de dix-huit ans, et fut employé à porter aux disciples de Raphaël le mortier pour la peinture à fresque : c'est alors qu'il révéla sa vocation et que Raphaël l'admit au nombre de ses élèves; il fut même celui d'entre eux qui eut le plus de part à l'exécution des loges du Vatican. Il eut ensuite à Messine la direction des arcs de triomphe qui furent dressés à Charles-Quint, après son expédition de Tunis. Il allait revenir à Rome, quand son valet lui vola une somme considérable qu'il venait de recevoir, et l'assassina dans son lit en 1543. Le Caravage a travaillé principalement à fresque. Son style est généralement correct. On remarque beaucoup de noblesse et d'expression dans ses airs de tête. Ses draperies sont bien jetées, son pinceau moelleux; et

l'on peut le regarder comme le seul de l'école romaine qui ait connu la nécessité du coloris, et qui ait bien entendu la pratique du clair obscur. Ses *paysages*, et surtout ses *dessins*, sont très-estimés. On a beaucoup gravé d'après lui.

* CALDARONE (J.-J.), médecin, chimiste et botaniste, né à Palerme en 1651, mort vers 1730, a publié : *Pretia simplicium*, etc., Palerme, 1697.

* CALDENBACH (CHRISTOPHE), savant critique allemand, né à Shwibul en 1615, fut professeur d'histoire, d'éloquence et de poésie dans sa patrie, et mourut en 1698. On a de lui un *Compendium rhetoric.*, longtemps estimé; des *Notes* sur Horace, *Commentar. rhetoric.*, etc.; des *Dissertations latines* sur l'olivier et la vigne, Tubinge, 1679 et 1685, in-8°.

* CALDERA DE HEREDIA (GASPARD), médecin espagnol du 17e siècle, a laissé : *Tribunal magicum, medicum et politicum, pars prima*, Leyde, Elzevir, 1658; *Tribunalis medici illustrationes practicæ*, Anvers, 1663.

* CALDERARI (le comte OTTONE de), membre des principales académies d'Italie, associé de l'Institut de France, né à Vicence vers 1730, mort en 1803, s'était de bonne heure adonné à l'étude des lettres et des beaux-arts, principalement à celle de l'architecture, pour laquelle il avait un penchant décidé : la lecture des ouvrages du célèbre Palladio développa son goût, et les rapides progrès qu'il fit dans cette science le firent admettre, très-jeune encore, à l'Académie olympique de Vienne. Outre une foule d'élégantes maisons de campagne dont cet habile architecte embellit le pays vicentin, nous citerons de lui les palais *Loschi*, *Bonini* et *Cordellina* à Vicence, et le *séminaire* de Vérone, qui passe pour un chef-d'œuvre. Le comte Calderari a écrit sur son art plusieurs *ouvrages* recommandables, et il a laissé différents morceaux de *poésie*.

* CALDERINA (BITTINA), morte à Bologne vers la fin du 16e siècle, était fille d'un jurisconsulte de cette ville, et avait fait de tels progrès dans la science du droit, qu'elle en donna des leçons dans l'université de Padoue, pour suppléer Jean de Saint-George, son mari, qui y était professeur.

* CALDERINO (DOMIZIO), né vers l'an 1447 à Torry dans le territoire de Vérone, près de Caldiero, d'où il prit le nom de Calderinus, fut professeur de belles-lettres à Rome sous Paul II et Sixte IV, et mourut en 1477 d'un excès de travail, ou, selon d'autres, de la peste. On a de lui plusieurs éditions d'auteurs anciens, tels que *Martial*, Rome, 1474, in-fol.; *Juvénal*, Venise, 1475, grand in-8°, très-rare, et plusieurs autres où ses notes se trouvent confondues avec celles d'autres commentateurs.

* CALDERINO (JEAN), de Bologne, jurisconsulte du 14e siècle, a donné des *Commentaires* sur les Décrétales, et d'autres ouvrages de droit canonique.

* CALDERINO (GASPARD), fils du précédent, écrivit aussi sur les Décrétales et fit un traité *de Interdicto ecclesiastico*.

* CALDERON (don RODRIGUE de), favori du duc de Lerme, né à Anvers vers la fin du 16e siècle, eut part à la disgrâce de son patron, arrivée en 1618, et fut une des victimes sacrifiées à l'ambition d'Olivarez, ministre de Philippe IV : faussement accusé de meurtre et condamné à être décapité, il reçut la mort avec courage en 1621.

* CALDERON DE LA BARCA (don PEDRO), célèbre poète dramatique espagnol, né en 1600, fut d'abord soldat comme l'avait été Cervantes. Ses premiers essais dramatiques attirèrent sur lui les regards de Philippe IV, qui l'appela à sa cour en 1636, le fit chevalier de Saint-Jacques, et voulut fournir à toutes les dépenses qu'exigeait la représentation de ses pièces. En 1652, Calderon embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Tolède. Dès cette époque, il renonça au théâtre et mourut en 1687. Ses productions sont extrêmement nombreuses, et on ne les a pas toutes conservées. On prétend qu'il composa plus de 1500 pièces : les œuvres de cet auteur ont été réimprimées à Madrid en 1726 et 1760, 10 vol. in-4°. On a également publié à Madrid, en 1759, un recueil de ses *Autos sacramentales* (pièces dans le genre de nos anciens *mystères*), 76 vol. in-4°.

* CALDERON DE LA BARCA (don FERNANDO), parent du précédent, est auteur de : *El sano consejo y eficaz auxilio*, etc., Madrid, 1715, in-fol.

* CALDERON DE MONTALVAN, poète comique espagnol du 17e siècle, a publié ; *Comedias de varios ingenios*, Madrid, 1653, 3 vol in-4°.

* CALDERON (don G. DIAZ-VARCA), évêque de Cuba, est auteur d'un ouvrage

intitulé : *Grandezas de la ciudad de Roma,* Madrid, 1677, in-fol.

* CALDERON DE ROBLES (Jean), écrivain espagnol, a laissé: *Privilegia selectiora militiæ S. Juliani de Pereiro, hodiè de Alcantara*, Madrid, 1662, in-fol.

* CALDERON (Antoine), mort évêque de Grenade en 1654, avait été chargé de l'éducation des infants d'Espagne. — Un autre Calderon (Jean), fut le premier éditeur des *Chroniques* supposées de Flavius-Lucius Dexter, de saint Braulion, et d'Hélécan, Saragosse, 1619.

* CALDERWOOD ou CALDWOOD, théologien anglais presbytérien, mort vers l'an 1638, s'opposa vivement au projet qu'avait Jacques VI de réunir l'église d'Écosse avec celle d'Angleterre. Banni à perpétuité, il se retira en Hollande, où il publia un livre curieux intitulé : *Altare Damascenum.* Étant retourné ensuite secrètement dans sa patrie, il écrivit une *Histoire ecclésiastique d'Écosse*, dont il n'a paru qu'une partie : on présume que l'auteur mourut avant d'avoir terminé cet ouvrage.

* CALDIERA ou CALDERIA (Jean), écrivain italien du 15e siècle, est auteur d'un ouvrage assez curieux intitulé : *Concordantiæ poetarum, philosophorum et theologorum, opus verè aureum*, Venise, 1547, in-8°, fort rare. Il a cherché à prouver, dans ce livre singulier, que les vérités dogmatiques de la religion chrétienne se retrouvent dans la mythologie, et que, sous les noms des dieux du paganisme, on n'a entendu parler que des objets de notre culte.

* CALDORA (Jacques), Napolitain, chef d'aventuriers, vainquit à Aquila, en 1424, Braccio de Montone, et fut élevé aux plus hautes dignités sous Jeanne II. René d'Anjou le nomma grand-connétable du royaume. Mort en 1439.

* CALDWALL (Richard), médecin anglais, né dans le comté de Stafford en 1513, fut censeur et président du collége de Londres, où il fonda une chaire de chirurgie, et mourut en 1585. Il a traduit en anglais *les Tables de chirurgie* d'Horatius More.

* CALDWALL (Jean), graveur anglais dont on estime l'apothéose de Garrick d'après Carter.

CALE. (*Marine.*) Partie la plus basse de l'intérieur du vaisseau. C'est tout l'espace compris sous le pont inférieur ou le faux pont d'un bâtiment. La cale d'un vaisseau ou de tout autre bâtiment de guerre est divisée en plusieurs compartiments qui contiennent outre le lest, les pompes, les poudres, les boulets, les vivres et l'eau, les câbles, les voiles et cordages de rechange et autres objets qui ne servent pas immédiatement dans les circonstances ordinaires de la navigation. Ces compartiments ont des noms particuliers. Le plus grand, celui qui renferme l'eau destinée à la consommation de l'équipage pendant une partie de la campagne, s'appelle *cale à l'eau, grande cale* ou simplement *cale;* celui où est placé le vin et les autres boissons se nomme *cale au vin;* celui qui entoure les tuyaux ou corps de pompes porte le nom d'*archipompe;* celui qui contient les boulets s'appelle puits aux boulets ; la partie où sont roulés les câbles, *fosse aux câbles;* celles qui contient les rechanges du maître d'équipage a le nom singulier de *fosse aux lions*, qui est très-probablement une corruption de *fosse aux liens*, puisque c'est là que l'on met en dépôt tous les cordages destinés aux réparations du gréement et aux amarrages de toute espèce. Tous les autres compartiments de la *cale* portent le nom de *soute;* tels que *soutes* à poudre, *soutes* à biscuit, *soutes* aux voiles, *soutes* aux rechanges, etc.

Au dessus de la *cale au vin*, et sur le faux pont, se trouve la *cambuse*, emplacement où l'on mesure, pèse et distribue les rations de vivres à l'équipage ; c'est aussi dans cet endroit que sont reportés et replacés en ordre après chaque repas tous les bidons, gamelles et corbillons ; la cambuse sert en même temps de logement aux divers préposés de la direction des vivres. On trouvera au mot *cuisine* des détails sur la distribution des vivres à bord des bâtiments de guerre français.

La *cale* d'un bâtiment de commerce contient quelques-uns des compartiments de celle des bâtiments de guerre ; mais la plus grande partie en est destinée à loger les marchandises qui composent la cargaison. La *cale* se désigne quelquefois par les mots *fond de cale*, comme dans ces phrases : Nous descendîmes à *fond de cale;* les prisonniers furent renfermés à *fond de cale.*

La *cale* est un supplice qui était autrefois fort en usage dans la marine, mais qu'on inflige rarement aujourd'hui. Voici en quoi il consiste : On hisse le condamné au bout de la grande vergue, après lui avoir lié les deux mains au dessus de la tête, et avoir

attaché quelques boulets ramés à ses pieds pour ajouter à son poids et précipiter sa chute. Un coup de canon tiré, et un pavillon de convention arboré à bord du bâtiment où a lieu l'exécution, annoncent qu'elle va commencer, et le condamné est tenu suspendu en l'air pendant quelques minutes, afin que les équipages de tous les bâtiments réunis dans le port ou sur la rade puissent le voir. Au bout de ce temps, on largue entièrement le cordage appelé cartahut qui le tient hissé, et il tombe du bout de la vergue dans la mer, d'où on le tire, et on le remet à bord du vaisseau, au moyen d'un second cordage attaché à sa ceinture et qu'on nomme *hâle-à bord*. Cette manière de donner la *cale* est la plus ordinaire, et s'appelle *cale simple* ou *cale mouillée*, par opposition à la *cale sèche*. Celle-ci qui, non plus que la *grande cale*, n'a jamais été en usage dans notre pays, est une espèce d'estrapade, et consiste, non pas, peut-être comme beaucoup de gens le croient, à laisser tomber le patient sur un quai ou sur un ponton où il est fracassé dans sa chute; mais à ne point le laisser tomber jusqu'à l'eau; la chute lui cause alors une secousse violente dont le résultat ordinaire est la mort ou quelque lésion grave. La *grande cale* diffère de la *cale mouillée*, en ce que le hâle-à-bord passe dessous la quille, et revient à bord du côté opposé à celui où on laisse tomber le criminel; de sorte qu'en le retirant de l'eau, on le fait passer sous le vaisseau, ce qui n'est pas sans danger pour sa vie.

On appelle *cale de construction ou de radoub* un espace de terrain sur le bord de la mer, que l'on a rendu solide et disposé en pente, pour que le vaisseau, une fois achevé ou réparé, puisse glisser à la mer. C'est sur ces *cales* que l'on établit les chantiers ou tins, sur lesquels doit poser la quille du vaisseau qu'on met en construction, ou qu'on a remonté de la mer sur la *cale* pour le radouber.

Les *cales* de quai sont des rampes en pente douce que des canots, chaloupes, etc., approchent plus ou moins bas, suivant l'état de la marée, pour y embarquer ou débarquer des hommes, des vivres, des munitions ou des marchandises. On conçoit que ces *cales* ne sont nécessaires que dans les ports de marées, c'est-à-dire où la mer a flux et reflux. Dans ceux de la Méditerranée, les quais se trouvent à la hauteur convenable pour embarquer et débarquer facilement toute espèce d'objets.

J.-T. P.

* CALEB, patriarche hébreu, fut envoyé par Josué pour reconnaître le pays de Chanaan, et fut avec ce juge des Juifs, de tous ceux qui étaient sortis d'Égypte, le seul qui entra dans la terre promise. Il eut en partage la montagne et la ville d'Hébron, et s'empara de Dabir avec le secours d'Othoniel, son neveu.

CALÉDONIE (Nouvelle). (*Géographie.*) Cette île, la plus considérable du grand Océan après la Nouvelle-Zélande, est située dans la partie équinoxiale de cette mer, entre 20° 9′ et 22° 26′ de latitude sud, et entre 161 et 165 de longitude est; elle s'étend dans une direction oblique du nord-ouest au sud-est; une chaine de montagnes, dont la hauteur est de 400 toises au dessus du niveau de la mer, s'élève sur toute la longueur de cette île étroite. Le froid y est assez vif pour qu'il soit nécessaire d'y faire du feu durant la nuit, tandis que pendant le jour la chaleur est étouffante dans les plaines. Ces grandes masses ont offert du grès, du quartz, du mica, de la stéatite, des grenats, de la mine de fer spéculaire, du cristal de roche. En escaladant la cime de ces montagnes, les voyageurs européens ont aperçu distinctement la mer de chaque côté de l'île, car sa largeur n'est que de 10 lieues, tandis que sa longueur est de 56 lieues.

Cette île est entièrement environnée de récifs; la chaine des brisants n'est interrompue que dans un petit nombre d'endroits, et elle est d'autant plus dangereuse que des courants portent sur ces écueils. Les petites îles qui entourent la Nouvelle-Calédonie sont également défendues par la continuation du même récif; c'est une chose prodigieuse que sa grande étendue; car il se prolonge de 17° 57′ à 23° en latitude, et de 160 à 166° en longitude; son point extrême, au nord, est à une distance de plus de cinquante lieues au nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie, hors de vue de toute terre.

La côte occidentale de l'île offre peu de traces de végétation : entre le rivage et les montagnes sont placés, dans des formes très-variées et souvent assez pittoresques, plusieurs rangs de collines groupées, de hauteurs différentes; mais la teinte monotone de toutes ces montagnes sans verdure

ne présente rien où la vue puisse se reposer agréablement : ce n'est que sur les bords ou très-près de la mer que l'on aperçoit quelques bouquets d'arbres placés à de grandes distances les uns des autres ; l'intérieur de l'île est boisé, et de vastes espaces sont couverts de forêts. L'aspect de la côte orientale est moins triste que celui de la côte occidentale. De superbes chutes d'eau produisent un effet très-pittoresque au milieu des arbres d'un vert sombre dont les montagnes sont couvertes ; elles forment des ruisseaux qui se rendent à la mer, ou bien se perdent dans les terrains bas et sablonneux qui sont au pied des hauteurs.

Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie le 4 septembre 1774, dans sa seconde expédition autour du monde, et cette contrée, que personne n'avait vue avant lui, porte le nom qu'il lui imposa. Il ne put pas achever la reconnaissance de cette grande île ; il avait abordé à la côte orientale. Le but principal de son voyage, qui était la recherche du continent austral, lui commandant impérieusement de profiter de l'été qui s'approchait, il s'éloigna le 13 des côtes dangereuses de la Nouvelle-Calédonie, sans avoir pu en doubler les deux extrémités opposées ; c'est la seule fois que ce grand navigateur n'ait pas complétement examiné une découverte qu'il avait faite.

D'Entrecasteaux, expédié par la France à la recherche de La Pérouse, fit le tour de l'île entière, et reconnut, en 1792 et 1793, cette barrière de récifs, qui la met à l'abri de l'invasion des peuplades voisines et de la fréquentation des Européens. Il mouilla le 19 avril 1793 dans le port de Balade, où le vaisseau de Cook avait laissé tomber l'ancre, et y resta dix-neuf jours.

Les insulaires de la Nouvelle-Calédonie sont en général de taille médiocre ; leurs cheveux sont crépus, ils ont la peau noire, les bras et les jambes très-grêles : l'usage de s'épiler est assez répandu parmi eux ; cependant quelques-uns laissent croître leur barbe. Ils vont entièrement nus ; mais ils s'enveloppent les parties naturelles avec une espèce d'écorce d'arbre, ou plus simplement encore avec des feuilles, et ils les relèvent avec un cordon qui leur sert de ceinture. Ils y attachent tous les morceaux d'étoffe qu'on leur donne : car c'est, ainsi que la tête, ce qu'ils ont le plus grand soin d'orner ; cependant quelques-uns ont des colliers et des bracelets ; d'autres noircissent une partie de leur poitrine en y traçant de larges bandes tracées obliquement, et appelées *poun* dans leur langue. Leurs colliers sont faits de tresses, ils y portent ordinairement, suspendu à une corde, un petit morceau d'os assez mal sculpté, qui a paru être un os humain. Leurs bracelets sont tantôt taillés dans des coquillages, tantôt dans du quartz et autres pierres très-dures. On a vu quelques insulaires qui avaient la tête entourée d'un petit filet à larges mailles ; d'autres portaient un bonnet cylindrique sans fond, de couleur noire et fait de nattes grossièrement tressées. Ceux qui sans doute voulaient paraître avoir les cheveux très-longs, y avaient attaché deux à trois tresses faites avec des feuilles de plantes graminées couvertes du poil de la chauve-souris vampire, et qui leur descendaient vers le milieu du dos. Le lobe inférieur de l'oreille de ces Sauvages est percé d'un très-grand trou, et leur tombe jusque sur l'épaule ; les uns y introduisent des feuilles d'arbres, d'autres un morceau de bois pour l'agrandir encore davantage ; plusieurs ont ce même lobe coupé par lanières.

Les femmes ont le regard féroce et les traits désagréables : elles portent pour vêtement une ceinture de filaments d'écorce qui fait plusieurs fois le tour du corps, et dont les franges retombent par devant sur les cuisses. Les voyageurs français ont remarqué que les femmes mariées portaient des ceintures noires et que celles des filles étaient blanches. Elles parurent plus chastes que celles de plusieurs autres îles du grand Océan ; cependant quelques circonstances indiquèrent chez de jeunes filles une grande dépravation de mœurs : les femmes sont les esclaves des hommes.

Ces peuples parlent une langue différente de celle des îles du grand Océan, situées plus à l'est. Ils vivent dans des huttes qui ont à peu près la forme de ruches. Une natte est le seul meuble qu'on y ait vu ; l'ouverture qui sert de porte à ces misérables cases est si basse, qu'on ne peut y entrer qu'en se tenant extrêmement courbé ; elle est fermée par des joncs qu'ils ne lient pas ensemble, mais qui sont en assez grande quantité pour ne pas paraître détachés lorsqu'ils les ont étendus le long d'un morceau de bois placé intérieurement au dessus de cette espèce de porte. Ces huttes sont enfumées au point d'être inhabitables pour

des Européens ; c'est sans doute pour se garantir de la piqûre des moustiques, en si grand nombre et si incommodes dans ce pays, que les insulaires y allument du feu.

Les relations de Cook et de Forster avaient fait supposer que des vaisseaux trouveraient facilement des vivres à la Nouvelle-Calédonie ; les navigateurs français furent bien trompés dans leurs espérances à cet égard. Lorsque les insulaires abordèrent les frégates, loin de pouvoir fournir des cocos, des bananes, des ignames, ils donnèrent tout ce qu'ils avaient dans leurs pirogues, pour un ou deux cocos qui restaient à bord. Leur excessive maigreur décelait leur misère, et l'on jugea que leurs moyens de subsistance étaient très-insuffisants, quoique la population de l'île parût bien moins considérable que ne l'avait pensé Forster, qui l'avait évaluée à 50,000 âmes. En parcourant l'île, on vit des plantations de cannes à sucre, d'arbres à pain, de choux caraïbes, d'ignames et de patates; en gravissant sur les montagnes, on observa, non sans surprise, des petits murs que les naturels avaient élevés les uns au dessus des autres pour arrêter l'éboulement des terres qu'ils cultivent; ailleurs c'étaient des canaux d'irrigation ; les huttes sont souvent entourées de cocotiers auxquels ces Sauvages grimpent avec autant d'aisance et de vitesse que s'ils marchaient sur un plan horizontal.

On n'a trouvé de sol fertile que dans quelques vallées ; ailleurs il est pierreux et maigre : les productions végétales se ressentent de cette mauvaise qualité de la terre; elles sont peu substantielles : les naturalistes ont observé des melaleuca, des casuarina, de grandes fougères, des leurites dont l'amande a un goût très-agréable, des grenadilles, du gingembre dont les naturels ne font aucun usage. Ils mangent les jeunes pousses de l'*hibiscus tiliaceus*, les fruits du sebestenier, dont ils avalent jusqu'aux noyaux, les racines du *dolichos tuberosus* qu'ils appellent *yalé*, celles de l'hypoxis et de beaucoup d'autres végétaux. Les coquillages, abondants sur leurs côtes, leur servent aussi de nourriture ; ce sont principalement les femmes qui vont les pêcher ; elles s'avancent dans la mer jusqu'à la ceinture, et en ramassent de grandes quantités, qu'elles découvrent dans le sable au moyen de bâtons pointus qu'elles y enfoncent ; on fait cuire au feu les animaux que ces coquilles contiennent. Les filets sont très-rares, et jamais les habitants ne voulurent s'en défaire à quelque prix que ce fût.

Plusieurs animaux sont très-peu nombreux à la Nouvelle-Calédonie; on n'y a pas même trouvé de rats; la chauve-souris vampire y est très-commune ; on y a observé diverses espèces d'oiseaux sauvages, et une petite quantité de poules et de coqs. Une sorte d'araignée tend des fils si forts, que souvent ils opposent une résistance incommode aux hommes qui passent. Les insulaires recherchent ces araignées avidement et les croquent avec plaisir. Enfin le besoin pressant de la faim les porte à manger de la stéatite.

Cook et Forster avait fait un tableau séduisant des mœurs douces et simples des habitants de la Nouvelle-Calédonie : « Ils sont, dit Forster, humains et bienveillants; leur unique désir est de rendre service à ceux qui viennent chez eux ; mais leur sol ingrat ne leur fournissant qu'une chétive subsistance, qu'ils ne peuvent se procurer qu'avec beaucoup de travail, il leur fut impossible de nous approvisionner de racines et de plantes potagères. Nous leur donnâmes un chien et une chienne, ainsi qu'un cochon et une truie qui, un jour, ajouteront peut-être à leurs moyens de se nourrir. »

Combien Cook et Forster se trompaient ! « Ce qui doit le plus surprendre, s'écrie d'Entrecasteaux, ceux qui ont lu le récit de Forster, c'est que ce peuple qui lui avait paru si bon, et qui avait témoigné, à ce qu'il dit, une si grande horreur en voyant des matelots manger de la chair, parce que ces insulaires crurent que c'était de la chair humaine, c'est que ce peuple, dis-je, est lui-même anthropophage; il est avide de chair humaine, et il ne s'en cache pas ; ainsi il semblerait que ce n'est pas un usage nouvellement établi parmi eux. On crut d'abord faire injure à ce peuple en croyant qu'il se souillait de cette affreuse nourriture; bientôt il ne fut plus permis d'en douter. »

Ces hommes, que l'on regardait comme les plus tranquilles de tous les insulaires du grand Océan, chez lesquels on était venu avec les dispositions les plus pacifiques, et avec qui l'on pensait qu'il était inutile de prendre des précautions, commirent, dès le second jour de l'arrivée des Français, plusieurs vols avec une audace remarquable, et tentèrent d'assommer à coups de

massue les matelots qui étaient à l'aiguade. Toutes les incursions que l'on fit dans l'île servirent à confirmer l'opinion que l'on s'était faite de la misère et de la férocité des habitants de cette malheureuse contrée. On rencontrait à chaque pas des traces de dévastation. Un très-grand nombre de cases brûlées, des cocotiers abattus, des têtes attachées à des piques pour servir de trophées, annonçaient la manière barbare dont ils se font la guerre. Ces hostilités ne sont probablement pas générales; ce sont des rixes de canton à canton, dans lesquelles les animosités et les vengeances, qui s'entretiennent par le besoin de la faim, s'exercent avec une fureur sans bornes. « Ce qui me fait juger ainsi, observe d'Entrecasteaux, c'est que nous avons été, à différentes reprises, plusieurs jours sans voir beaucoup de naturels, et que toutes les fois qu'ils ont paru en grand nombre, nous avons vu entre leurs mains de nouveaux lambeaux de chair grillée qu'ils mangeaient en notre présence. »

Ces insulaires ont des pirogues doubles, dont la construction fait présumer qu'ils ne peuvent pas se hasarder bien loin au large; on ne les vit s'éloigner de terre que par un très-beau temps, et jamais elles ne sortirent en dehors du récif qui borde la côte; une très-grosse pierre attachée à une corde tient lieu d'ancre. Ils donnent le plus grand soin à la fabrication de leurs armes; ils les polissent parfaitement; leurs massues sont très-variées : leurs zagaies ont près de quinze pieds de long : ils ne connaissent pas l'usage de l'arc. Ils font très-grand cas du fer, et ils paraissent en sentir le prix. Les Français ne virent aucun des objets que Cook avait laissés dans l'île.

On n'a remarqué aucune trace de police ni de subordination parmi les habitants de la Nouvelle-Calédonie : ils semblent vivre indépendants les uns des autres, ou du moins l'autorité des chefs est très-faible pour maintenir l'ordre : cependant ils prennent sans difficulté les choses que leurs sujets ont reçues en présent.

Les navigateurs français ont supposé que les effets laissés par Cook à Balade ont attiré la guerre aux habitants de ce canton, et que ceux-ci, dépouillés par un vol public, auront pris le goût des vols privés, si, comme le disent Cook et Forster, ils étaient effectivement exempts de ce vice. La paresse de ces insulaires a pu les rendre anthropophages; car, bien qu'on ait remarqué chez eux des marques évidentes de culture, on ne les a vus la plupart sortir de leurs cases que pour aller en course, et ils y restent bien tard. Leur logement resserré, et où ils allument sans cesse du feu pour se garantir de l'importunité des moustiques, les rend si frileux qu'ils n'osent pas s'exposer à la fraîcheur de la nuit : ils paraissaient transis de froid quand le vent était frais; ils recevaient avec plaisir toutes les espèces d'habillements qu'on leur donnait et s'en couvraient volontiers.

Le jardinier de l'expédition française sema une grande quantité de graines à Balade : la férocité qu'on avait remarquée dans les mœurs des habitants empêcha de leur laisser un bouc et une chèvre; ces hommes voraces, qui n'épargnent pas leurs semblables, n'auraient pas laissé à ces animaux le temps de se reproduire : on ne trouva pas de traces de ceux que Cook leur avait donnés.

Malgré les chaleurs excessives que les Français éprouvèrent sur la côte, le thermomètre que l'on y porta ne dépassa pas 25 degrés.

Divers indices ont donné lieu aux Français de penser, contre le sentiment de Cook, que le nom de *Balade* est celui de l'île entière. Le peu de ressources qu'elle offre, les écueils dont elle est environnée, la férocité des habitants, la difficulté même d'y faire de l'eau, quoiqu'elle y soit assez abondante, tout cela est fait pour en éloigner les navigateurs. On sait que La Pérouse devait en reconnaître la côte occidentale, et on ne peut que frissonner d'horreur en pensant au sort qui est réservé aux malheureux navigateurs qu'un naufrage jetterait sur des côtes aussi périlleuses, et forcerait de chercher un asile au milieu de ces cannibales.

Les îles situées dans le voisinage de la Nouvelle-Calédonie, sont au nord Balabea, Bouguiouz, nommée par Cook île de l'Observatoire, parce qu'il y observa une éclipse de soleil : Huon de Kermadec, qui commandait la seconde frégate de l'expédition de d'Entrecasteaux, y fut enterré; les îles Beaupré, l'île Moulin et quelques autres; enfin les îles Huon et les récifs de d'Entrecasteaux, groupe de petites îles sablonneuses et de rochers, dont plusieurs n'ont pas plus d'un tiers de mille de longueur. La hauteur des rochers diminue à mesure qu'ils s'éloignent de la Nouvelle-Calédonie. La plus septentrionale des îles Huon a près de

trois lieues de tour ; elle est entièrement couverte d'arbres. On rencontre au sud l'île Botany et l'île des Pins, ainsi nommée du grand nombre de ces arbres qui s'y élevaient à une hauteur considérable ; elle est habitée. E...s.

* CALEF (Robert), négociant de Boston, mort dans cette ville en 1720, est auteur d'un ouvrage intitulé : *les Merveilles encore plus étonnantes du monde invisible*, contre un livre sous le même titre du docteur Cotton, Londres, 1700.

* CALENDARIO (Philippe), sculpteur et architecte du 14e siècle, éleva à Venise les beaux portiques de la place de Saint-Marc.

CALENDRIER. (*Antiquités.*) Tel est le nom que l'on donne au livre ou tableau destiné à faire connaître la méthode employée par les différents peuples, pour distribuer la succession des jours, selon la nature de leurs usages civil, religieux, astronomique ou agricole, pendant la durée d'un espace de temps quelconque appelé *année*.

Ce nom vient du mot *calendæ*, que les Romains écrivaient dans leurs fastes, au commencement de chaque mois, et qui servait à en désigner le premier jour. On prétend que *calendæ* est dérivé du verbe latin *calo* (j'appelle, j'annonce), ou du verbe grec καλέω, qui a le même sens. L'emploi d'une telle dénomination vient, dit-on, de ce que les pontifes romains, chargés de régler le calendrier, avaient l'usage d'appeler le peuple dans le *forum*, à chaque nouvelle lune, et de lui indiquer quelle devait être la durée de chaque mois. D'autres pensent que c'est de la préposition *clàm* (à l'insu, à la dérobée), qu'il faut faire venir le nom des calendes, parce que, disent-ils, la lune est cachée à l'époque de la nouvelle lune. Ce ne sont pas les seules étymologies qu'on ait données de ce nom (*voyez* Calendus). Elles ne sont guère plus plausibles les unes que les autres ; elles viennent des anciens, et elles ne méritent pas plus de confiance que toutes celles qu'on rencontre dans leurs écrits. Il vaut mieux avouer son ignorance, que de s'abandonner à de vaines conjectures au moins inutiles, et trop souvent nuisibles à la science.

Selon la nature diverse des années dont ils doivent faire connaître les divisions ou les détails, les calendriers sont *solaires*, *luni-solaires*, *lunaires* et *vagues*.

I. *Calendriers solaires*. Ce sont ceux qui, par l'intercalation d'un jour tous les quatre ans, ramènent avec plus ou moins de précision, mais constamment dans la même saison et à la même époque, le commencement de l'année, de manière à avoir pour année moyenne une durée de 365 jours $\frac{1}{4}$, c'est-à-dire une durée égale ou à peu près à la quantité de temps nécessaire pour que la terre, après avoir achevé sa course autour du soleil, puisse se retrouver dans la même situation par rapport à cet astre. Telle est la forme du calendrier en usage parmi nous et chez tous les peuples chrétiens. Il n'est autre que le calendrier introduit chez les Romains par Jules-César, rectifié et modifié, en 1582, par le pape Grégoire XIII. Il ne s'est conservé sous son antique forme que chez les Russes, les Grecs modernes et les chrétiens orientaux.

II. *Calendriers luni-solaires*. Dans ces calendriers, les mois doivent se régler, autant que possible, sur le cours de la lune, commencer et finir avec une lunaison; mais pour que le renouvellement de chaque année puisse se retrouver dans la même saison, vers la même époque, il faut, de temps à autre, faire usage d'un treizième mois, de sorte qu'après une certaine quantité d'années, dont la réunion porte le nom de *cycles*, l'époque initiale de l'année se retrouve dans les mêmes circonstances physiques. Dans ces calendriers comme dans les calendriers solaires, on a, pour année moyenne, 365 jours $\frac{1}{4}$. Ils sont *lunaires* dans leurs détails et *solaires* dans leur ensemble. Tels étaient tous les calendriers en usage chez les Grecs et le calendrier macédonien; tels sont encore les calendriers dont se servent les indigènes de l'Indoustan, les Chinois, les Japonais et les Mogols. Le calendrier des Juifs et le calendrier connu sous le nom de cycle pascal, dont nous nous servons encore pour déterminer les fêtes de l'Église, sont aussi de la même nature.

III. *Calendriers lunaires*. Dans la composition de cette troisième espèce de calendriers, on n'a absolument égard qu'au cours de la lune ; seulement il faut disposer les durées plus ou moins longues de chacun des mois, de manière que leur commencement puisse toujours répondre à peu près avec une nouvelle lune naturelle. Ainsi, en réunissant une quantité quelconque d'années réglées par des calendriers de cette sorte, on doit toujours avoir une année moyenne de 354 jours 8 heures environ. Ce sont, du

reste, des années vagues, en ce qu'elles parcourent successivement toutes les saisons. Le calendrier arabe, qui a été adopté par tous les peuples qui professent la religion musulmane, est le seul qui se règle et même qui se soit jamais réglé de cette façon.

IV. *Calendriers vagues*. Ces calendriers qu'on pourrait encore appeler *civils*, parce qu'ils ne se rattachent à aucune circonstance prise dans la nature, sont destinés à régler la forme d'années, composées d'une quantité de jours quelconque, mais constamment la même. Ces années parcourent successivement toutes les saisons, et elles ne peuvent se retrouver à leur point de départ qu'après de très-longues périodes. C'est de cette façon que se réglaient les calendriers des anciens Égyptiens, des Perses, des Arméniens, des Cappadociens et des indigènes de l'Italie, ainsi que des plus anciens peuples de la Grèce.

Je n'ai eu égard, dans cette classification, qu'à la nature des années ou à leur rapport avec les phénomènes célestes; mais, si on voulait considérer les calendriers selon l'usage que les différents peuples en ont fait, on pourrait les diviser en calendriers civils, calendriers religieux et calendriers rustiques ou agricoles. Ainsi, indépendamment du calendrier julien réformé ou calendrier grégorien, nous en employons encore un dont l'usage, tout ecclésiastique, est borné à retrouver tous les ans l'époque de la fête de Pâque et de toutes les autres fêtes qui s'y rattachent. Les Juifs aussi employaient de deux façons leur calendrier luni-solaire; ils commençaient, vers l'équinoxe du printemps, leur année religieuse, et, vers l'équinoxe d'automne, leur année civile. Chez les Grecs, indépendamment des divers calendriers luni-solaires, propres à chaque peuple, on se servait encore de calendriers purement solaires, dont les mois, d'inégale durée, répondaient aux douze signes du zodiaque et empruntaient les noms de ces signes. C'est sur des calendriers de cette espèce que se réglaient chez eux les travaux agricoles.

La connaissance des calendriers qui sont ou qui furent en usage chez les différents peuples, forme une partie très-importante de la chronologie; on pourrait même dire qu'elle est la base principale de cette science; sans elle, il est impossible d'indiquer, avec toute la précision désirable, la date des divers événements de l'histoire. Malgré une telle importance, il est vrai de dire cependant que, jusqu'à présent, on a fait très-peu d'attention dans les études historiques à la science du calendrier. On s'est borné à connaître le calendrier julien, adopté parmi nous, en se tenant, pour les autres, à des notions vagues et tout-à-fait insuffisantes. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'état d'enfance dans lequel la chronologie est restée jusqu'à présent, au moins pour tout ce qui concerne l'histoire ancienne. Ce ne sont pas les matériaux qui manquent, on est plutôt embarrassé de leur abondance; mais on n'a pas fait réflexion, qu'avant de rétablir la succession des temps, il fallait en bien connaitre la division, et s'assurer si le nom d'année ne pouvait pas s'appliquer à des quantités très-diverses, soit pour les peuples, soit pour les diverses époques de l'histoire.

Le résultat inévitable de la méthode qu'on a suivie, devait être de créer une multitude de difficultés et de discordances qui ont répandu sur l'histoire ancienne une incertitude presque générale. Il fallait, pour réussir, suivre une marche toute contraire, et faire précéder toutes les recherches historiques par des travaux approfondis sur la *chronologie positive*. Je veux désigner par là cette partie essentielle de la science chronologique, qui repose tout entière sur la connaissance des calendriers. On aurait pu alors donner des bases inébranlables à l'histoire; car, du moment qu'on a constaté une époque quelconque par la chronologie positive, on peut remonter avec une certitude non moins grande jusqu'aux époques les plus reculées. Telle est la méthode que j'ai suivie dans mes travaux historiques ou chronologiques, et j'ose assurer que mon espérance n'a jamais été trompée; cette méthode m'a fourni les moyens de donner, à presque toutes les parties de l'histoire ancienne, un degré d'évidence dont on était loin de les croire susceptibles. Une multitude de difficultés et de discordances, regardées jusqu'à présent comme insolubles, ont disparu. Tous les témoignages, quelque contradictoires qu'ils fussent en apparence, ont été adoptés. Bien plus, c'est de ces contradictions mêmes que je suis parvenu à tirer les preuves les plus fortes et les plus décisives de la certitude des résultats. Ces recherches, qui touchent à toutes les parties de l'histoire ancienne, forment le sujet d'un ouvrage considérable que je

compte publier, et qui sera intitulé : *Chronologie de l'histoire ancienne*. Tout ce qui est relatif à la forme, l'emploi, la division et l'application des calendriers adoptés chez les peuples anciens et orientaux, y sera exposé, discuté et expliqué.

C'est de cet ouvrage que sont tirés les renseignements sommaires que je placerai ici, et qui suffiront pour donner une idée juste des moyens divers dont les hommes se sont servis pour diviser et calculer le temps. Jusqu'à présent, on s'est borné à retracer l'histoire, plus ou moins exacte, du calendrier romain dont nous avons adopté l'usage. Je suivrai une marche toute différente : ce n'est qu'après avoir fait connaître les divers calendriers admis chez les peuples anciens, que je parlerai du calendrier romain, sur lequel j'entrerai dans de plus grands détails. Je commencerai par les Égyptiens, je parlerai ensuite des Persans et des autres anciens peuples de l'Orient; je passerai après aux Juifs, puis aux Grecs et aux Macédoniens. Je traiterai enfin des révolutions du calendrier romain jusqu'à l'époque où il fut corrigé par Jules-César. Je retracerai ensuite les nouveaux changements qu'il a éprouvés; et je terminerai par quelques détails sur le calendrier actuellement en usage chez les Orientaux.

Calendrier égyptien. Les témoignages précis de Géminus, de Censorinus et de plusieurs autres auteurs, attestent que les Égyptiens ne réglaient pas leurs années civiles sur le cours du soleil, ni sur celui de la lune, mais qu'ils se servaient d'années vagues de 365 jours, retardant d'un jour tous les quatre ans, sur les années solaires, de manière qu'elles se retrouvaient au même point après un espace de 1460 ans. Ce long espace de temps s'appelait *l'année de Dieu*, *la grande année caniculaire* et *la période sothiaque*. Ce dernier nom lui venait de ce que la période commençait à l'époque où l'étoile de la canicule nommée aussi *sirius*, et en Égypte *sothis*, se levait héliaquement le premier jour de *thoth*, premier mois de l'année vague des Égyptiens. Elle se terminait au bout de 1460 ans, quand, par suite du retard d'un jour tous les quatre ans, le 1er de *thoth* se trouvait coïncider de nouveau avec le lever héliaque de *sirius*. On connaît avec certitude deux de ces périodes. On sait de la manière la plus positive, par le témoignage de Censorinus, que la dernière s'est terminée le 20 juillet 139 de l'ère vulgaire. Il faut donc en placer le commencement au 20 juillet de l'an 1322 avant notre ère. Elle portait, chez les Égyptiens, le nom d'*ère de Ménophrès*. Ce prince, dont le règne datait du 26 juillet 1349 avant notre ère, était le troisième des rois de la dix-neuvième dynastie des souverains de l'Égypte. C'est à l'an 2782 avant notre ère, que remontait le commencement de la première période sothiaque. On a, dans les auteurs anciens, des preuves non équivoques de son usage civil.

L'année égyptienne se composait de douze mois, tous de trente jours, auxquels on ajoutait cinq jours épagomènes ou complémentaires. Les noms de ces douze mois étaient : *thoth*, *paophi*, *athyr*, *choïac*, *tybi*, *méchir*, *phaménoth*, *pharmouthi*, *pachon*, *payni*, *épiphi*, et *mésori*.

Calendrier persan. De même que le calendrier des Égypti:[illegible], celui des anciens Persans était vague, et leur année, composée de 365 jours, se divisait en douze mois de trente jours, sans compter les cinq épagomènes qu'on plaçait à la fin de l'année. Chacun des jours et des mois était consacré à un ange particulier, dont il portait le nom. Les noms des douze mois sont : *farvardin*, *ardibeheschl*, *khordad*, *tir*, *amerdad*, *schahriver*, *mihir*, *aban*, *ader*, *deh*, *bahman*, *isfendarmad*.

On sait que les années des Persans furent constamment vagues jusqu'en l'an 329 avant notre ère, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de l'avénement d'Alexandre au trône de Perse, après la mort de Darius. Il paraît qu'on tenta alors de changer la nature du calendrier persan. Les auteurs en avaient rendu la réforme presque impossible, par la manière dont ils l'avaient lié à la religion, en mettant les jours et les mois, chacun sous la garde d'un ange particulier. Il était impossible de créer de nouveaux anges ; pour obvier à cette difficulté, et faire cesser les terreurs superstitieuses des peuples, on régla qu'on intercalerait un mois extraordinaire après chaque espace de cent vingt ans, et que ce nouveau mois se placerait successivement après chacun des mois de l'année dont il partageait le nom, de manière que les anges préposés aux mois pussent, chacun à leur tour, présider à ce mois surabondant. Les jours épagomènes prirent part aussi à cette grande révolution, et se tranportèrent successivement, tous les cent vingt ans, après les mois qui avaient été doublés. Huit

de ces petites périodes se sont accomplies. La neuvième commença le 16 juin 632 de notre ère, avec la première année d'Iezdedjerd III, dernier roi de Perse de la dynastie des Sassanides. La monarchie persane ayant été détruite peu de temps après cette époque par les sectateurs de Mahomet, l'intercalation ne fut plus pratiquée par le petit nombre de Persans restés fidèles à la religion et aux lois de leur patrie, et leur calendrier est redevenu entièrement vague, comme il l'était avant Alexandre; seulement les jours épagomènes, au lieu d'être placés à la fin de l'année, sont restés après le mois d'*aban*, qui est le huitième de l'année.

Calendrier arménien. Les Arméniens avaient une année semblable à celle des Persans, mais elle est restée vague jusqu'à présent. Les douze mois dont elle se compose, sans compter les épagomènes, sont: *navasarti*, *hori*, *sahmi*, *dré*, *kaghots*, *arats*, *méhégi*, *aréki*, *ahki*, *maréri*, *margats* et *hrodits*. Les Arméniens possèdent encore un autre calendrier dont les mois s'appellent *schams*, *adam*, *schebath*, *nakhaï*, *ghamar*, *nadar*, *thira*, *dama*, *hamira*, *aram*, *ovdan* et *nirhan*. Ce calendrier était, à ce qu'il paraît, en usage dans la Petite-Arménie. Le commencement de l'année vague des Arméniens se trouve actuellement en 1825, le 10 septembre. Pour déterminer la fête de Pâque et toutes les autres fêtes religieuses qui sont en rapport avec elle, les Arméniens se servent du calendrier julien, tel qu'il était chez nous avant la réforme grégorienne.

On connaît encore les calendriers des anciens Cappadociens, des Ibériens qui portent actuellement le nom de Géorgiens, et des Albaniens qui habitaient la partie orientale du mont Caucase, sur les bords de la mer Caspienne. Ils étaient de la même nature que ceux des Arméniens et des Persans. Pour ne pas étendre outre mesure les bornes de cet article, je ne rapporterai pas ici les noms des mois qui se trouvent dans ces calendriers.

Calendrier syrien. Les noms des mois qui furent autrefois en usage chez les Syriens, et, à ce qu'il paraît, dans l'antique Babylone, étaient : *tisri* 1er, *tisri* 2e, *kanoun* 1er, *kanoun* 2e, *sabat*, *adar*, *nisan*, *iyar*, *haziran*, *tamouz*, *ab* et *éloul*. Cette année était, dans l'origine, luni-solaire, en admettant en conséquence de temps à autre un treizième mois, et commençant avec la nouvelle lune, la plus voisine de l'équinoxe d'automne. Elle devint julienne sous la domination des Romains; elle est restée telle jusqu'à nos jours, et elle est encore en usage parmi les Nestoriens et les Jacobites de Syrie et de l'Orient, qui font correspondre le premier de *tisri* 1er, avec le premier d'octobre julien.

Calendrier juif. On voit par la Genèse que, dans l'origine, les Israélites eurent une année de 360 jours ; on ignore d'ailleurs comment ils l'employaient dans l'usage civil. Depuis la sortie d'Égypte, ils se servirent d'un calendrier luni-solaire ; l'institution de la Pâque leur en fit une nécessité. En effet, pour que cette fête, destinée à rappeler la délivrance des Juifs de l'esclavage des Égyptiens, pût toujours se retrouver avec la pleine lune la plus voisine de l'équinoxe du printemps, et pour que les prémices des moissons pussent être offertes à la fête de la Pentecôte, fixée cinquante jours après, il fallait nécessairement qu'un mois extraordinaire vînt de temps à autre compenser la différence qui existe entre l'année solaire et l'année lunaire. La nouvelle lune qui précédait la célébration de la Pâque marquait le renouvellement de l'année des Juifs, qui se trouvait ainsi placé au commencement du printemps. Telle fut, sans aucun doute, la forme de l'année dont les anciens Juifs se servirent jusqu'à ce qu'ils fussent emmenés captifs à Babylone. On ignore les détails de leurs mois pendant cette longue période de temps. Les noms de trois seulement nous ont été conservés, ce sont ceux des deuxième, septième et huitième mois, appelés *ziou*, *boul* et *éthanim*. La religion s'opposait à ce que les Juifs pussent changer, d'une manière essentielle, la forme de leur calendrier. Leur séjour à Babylone ne put y apporter non plus aucun changement notable, puisqu'on se servait aussi dans cette ville d'un calendrier luni-solaire; tout ce qu'ils firent sans doute, c'est qu'ils empruntèrent les noms des mois babyloniens, et peut-être le mode d'intercalation, usité dans cette ville, comme ils y adoptèrent la langue chaldéenne. Les noms des mois qu'ils rapportèrent dans la Judée, après leur retour de la captivité, se sont perpétués parmi eux jusqu'à présent; ils sont à peu près les mêmes que ceux dont se servaient les Syriens. Les voici : *nisan*, *iyar*, *sivan*, *thamuz*, *ab*, *éloul*, *tisri*, *marchesvan*, *casleu*, *tébeth*, *sabath*

et *adar*. Un cycle de dix-neuf ans, combiné comme celui de Méton, règle la disposition de leurs années simples ou intercalaires. Ces dernières sont les années 3, 6, 8, 11, 14, 17 et 19 de la période de dix-neuf ans; pour les former, on double le mois *adar*, le dernier de l'année, de sorte qu'elles contiennent treize mois. Par ce moyen, la Pâque et le commencement de l'année ne peuvent s'écarter de l'équinoxe du printemps. Telle est la forme du calendrier encore en usage parmi les Juifs.

Calendriers grecs. Jusqu'au commencement du sixième siècle avant notre ère, tous les calendriers en usage chez les Grecs se rapportaient à une année composée de trois cent soixante jours, divisée en douze mois de trente jours chacun; les témoignages d'Hérodote, de Géminus et de Censorinus sont formels. Tous les deux ans on ajoutait un mois intercalaire également de trente jours, de sorte que, pour avoir une juste idée de ce que les Grecs entendaient dans les temps anciens par le nom d'année, il faut toujours compter un espace moyen de trois cent soixante-quinze jours, sans quoi on s'expose à commettre une erreur progressive, qui affecte toutes les parties de l'histoire ancienne. Ces années, alternativement de trois cent quatre-vingt-dix et de trois cent soixante jours, formaient des périodes qu'on appelait des *triétérides*, parce qu'elles se renouvelaient dans la troisième année, mais qui n'étaient réellement que des *diétérides*, parce qu'elles ne contenaient que deux années. C'est ce que dit Censorinus (*cap*.18) : *Idque tempus τριετηρίδα appellabant, quod tertio quoque anno intercalabatur, quamvis biennii circuitus, et reverà διετηρὶς esset.* Tel fut l'usage constamment suivi par tous les peuples de la Grèce, jusqu'au sixième siècle avant notre ère, époque vers laquelle on voit la connaissance de l'astronomie s'introduire dans ce pays. L'étude de cette science fit apercevoir l'imperfection de la méthode suivie dans les calendriers qui étaient alors en vigueur, et elle dut faire sentir la nécessité d'une réforme. Mais, comme les calendriers *triétériques* étaient consacrés par un long usage, on craignit sans doute de blesser les préjugés des Grecs; on fit intervenir les dieux, pour introduire les améliorations que les progrès de la science demandait. Les oracles parlèrent, et ils prescrivirent aux Grecs de célébrer les fêtes et les sacrifices ordonnés par les lois, dans les mêmes saisons et dans les mêmes mois, leur recommandant, pour le faire d'une manière certaine, de se régler pour l'année sur le soleil, et sur la lune pour les mois et les jours. Il fallut prendre, pour base de la réforme, des calculs scientifiques et recourir à des astronomes. L'observation avait déjà convaincu que la véritable durée d'une lunaison était d'environ vingt-neuf jours et demi. On la doubla, ce qui donna cinquante-neuf jours qu'on divisa en deux parties inégales, l'une de trente jours formant un mois qu'on appela *plein*, et l'autre de vingt-neuf jours, formant un mois qui fut nommé *cave*. Alors, pour la première fois chez les Grecs, on donna le nom de mois à des quantités de jours différentes. On changea la dénomination des jours; le premier fut appelé *néoménie*, ou nouvelle lune; le deuxième, second de la lune, etc. Le quinzième fut appelé *dichoménie* et *panséléné*, milieu de la lunaison, ou pleine lune. Le trentième fut nommé ἕνη καὶ νέα, *la vieille et la nouvelle*, parce que c'est à cette époque d'un mois lunaire que la lune finit et renouvelle son cours. Ce nom ne fut donné, par cette raison, qu'au dernier jour des mois pleins. On conserva le nom de *triacas* ou *trentaine* au dernier jour des mois de vingt-neuf jours, par respect sans doute pour l'antique coutume qui faisait tous les mois également de trente jours; coutume qui resta dans l'opinion et dans le langage, malgré le changement réel qui s'était opéré dans le calendrier. Il existe effectivement un grand nombre d'indications postérieures à cette époque, qui font voir que les Grecs avaient conservé l'habitude de regarder les mois comme composés de trente jours. Cet usage s'est perpétué jusque chez nous, malgré l'inégalité des mois romains; on n'en tient pas plus de compte dans le langage ordinaire.

Douze lunaisons ou mois alternativement de trente et de vingt-neuf jours ne donnant que trois cent cinquante-quatre jours, l'année civile se serait trouvée en retard de onze jours un quart sur l'année indiquée par le cours du soleil, qui fut évaluée alors à trois cent soixante-cinq jours un quart. Pour avoir des mois parfaits, on multiplia par huit l'excédant de l'année solaire, ce qui donna quatre-vingt-dix jours ou trois mois. On eut donc ainsi trois mois intercalaires, que l'on plaça autant que possible à

des intervalles égaux, dans une période de huit ans, qui fut par cette raison appelée *octaétéride*. Les années intercalaires furent la troisième, la cinquième et la huitième; elles eurent treize mois et trois cent quatre-vingt-quatre jours, tandis que les autres ne contenaient que douze mois et trois cent cinquante-quatre jours.

L'*octaétéride* renfermait deux mille neuf cent vingt-deux jours, quantité qui égale le nombre de jours contenus dans huit années solaires avec leurs bissextiles; ainsi, au moyen de cette réforme, les années grecques purent se renouveler précisément dans la même saison. Malgré cet avantage précieux, l'*octaétéride* ne remplissait pas encore l'objet qui avait été prescrit aux Grecs par les oracles, c'est-à-dire que les années se réglassent sur le cours du soleil, tandis que les jours et les mois devaient être, pour leurs noms et leur durée, en rapport avec le cours de la lune. C'était selon cette double raison qu'il fallait disposer le calendrier et coordonner les détails du cycle. Il ne suffisait donc pas que le soleil se retrouvât, à la fin de cette période, au même point que celui d'où il était parti; il fallait aussi que la lune fût revenue dans la même position, par rapport à cet astre. Il n'en était pas ainsi à la fin de l'*octaétéride*. Les Grecs ne furent pas longtemps sans s'apercevoir de cette imperfection; les astronomes n'eurent pas de peine à reconnaître qu'à la fin de l'*octaétéride*, il s'en fallait d'un jour et demi que la lune eût achevé sa dernière révolution. Au bout de deux *octaétérides* la différence aurait été de trois jours. Pour obvier à cet inconvénient, ils joignirent deux *octaétérides* pour en former une nouvelle période, qui fut ainsi composée de seize années; c'est de là que lui vient le nom d'*eccaïdécaétérides*. Elle se terminait par trois jours épagomènes ou complémentaires.

Cette réforme se fit à Athènes, où il se trouvait des astronomes; les autres républiques de la Grèce qui avaient adopté les nouveaux calendriers *octaétériques*, mais qui ne possédaient pas les moyens de réparer une imperfection, qu'elles ne tardèrent pas non plus à reconnaître, furent obligées de les garder tels qu'ils étaient. Il en résulta que les cycles dont elles se servaient furent dans un retard progressif de trois jours tous les seize ans, par rapport aux périodes athéniennes. Cette différence allant toujours en croissant, les quantièmes et les noms des jours ne furent plus en harmonie avec le cours de la lune. La néoménie se trouva à la place de la nouvelle lune, et *vice versâ*. Le désordre le plus complet régna dans le calendrier et fit sentir à tout le monde le besoin d'une réforme.

Les Athéniens, en ajoutant trois jours épagomènes à leur nouvelle période de seize années, n'avaient pas encore rempli l'objet que s'étaient proposé les réformateurs du calendrier, savoir: que les années fussent en rapport avec le soleil; les jours et les mois avec la lune. La chose est évidente; par l'addition de trois jours, on se serait trouvé, au bout de dix périodes ou de cent soixante ans, en avance d'un mois entier sur le point de départ, par rapport au soleil. Pour obvier à ce nouvel inconvénient, on résolut de retrancher un mois intercalaire après ce long espace de temps. La longueur et l'imperfection de cette période qui remplissait si tard son objet, et qui laissait les mois flotter si long-temps loin de leur place naturelle, fit recourir à une nouvelle combinaison pour régler le calendrier.

Méton, astronome athénien, fut l'inventeur de la nouvelle méthode. Il imagina un cycle de dix-neuf ans, nommé par les Grecs *ennéadécaétéride*, dont tous les détails en années, mois et jours, furent constamment en rapport avec le cours de la lune, et qui, en plaçant le commencement de l'année dans la même saison, la ramenait au bout de dix-neuf ans, précisément au même point par rapport au soleil. Cet astronome prit pour base de sa réforme une observation du solstice d'été, qu'il fixa au 27 juin julien, en l'an 432 avant Jésus-Christ. La nouvelle lune qui suivit ce solstice marqua le commencement de la période de Méton. En ce temps-là, la véritable nouvelle lune arriva, pour le méridien d'Athènes, le 15 juillet, 7 heures 15 minutes après midi. Les jours des Grecs commençaient le soir; il en résulte donc que nous devons regarder le 16 juillet 432 avant Jésus-Christ, comme le premier jour du cycle de Méton. Cette période contenait 6,940 jours répartis entre 235 mois, dont sept intercalaires. Ce nombre de mois fut divisé en 125 pleins ou de 30 jours, et 110 caves, ou de 29 jours seulement. Le nombre des mois pleins l'emportant de beaucoup sur ceux qui étaient caves, on ne put les faire alterner comme dans l'*octaétéride*; pour les placer

convenablement les uns par rapport aux autres, on en revint à l'ancien usage. On supposa que tous les mois étaient de trente jours; on eut donc 7,050 jours, nombre qui excède de 110 celui des jours réellement compris dans la période de Méton. Comme il fallait avoir une quantité égale de mois caves, on divisa 6,940 par 110; le quotient fut 63 jours, sur lesquels on décida d'en retrancher un, qui fut le 63e; ce jour fut appelé ἐξαιρέσιμος, c'est-à-dire *retranchable*. Pour le trouver, on partit du commencement de la période, et, tous les mois dans lesquels on comptait successivement 63, le jour était retranché, et le mois devenait cave. Par cet arrangement, huit années ordinaires eurent 354 jours, et les quatre autres 355. Une année intercalaire eut 383 jours; cinq en eurent chacune 384, et une autre en eut 385. Les années de cette période de dix-neuf ans, qui furent intercalaires, ou qui eurent un treizième mois, étaient les 2e, 5e, 8e, 11e, 13e, 16e et 19e.

Quoique la période de Méton fût bien supérieure à tous les cycles qui avaient été jusqu'alors en usage chez les Grecs, elle n'était pas encore parfaite. Une légère erreur, commise dans l'évaluation de la véritable durée des lunaisons, fit qu'au bout de soixante-seize ans on se trouva en avance d'un jour. Pour réparer cette erreur, Calippe de Cyzique, astronome célèbre, qui vivait sous le règne d'Alexandre, établit une période de soixante-seize ans, composée de quatre cycles de Méton, auxquels il ne changea rien, si ce n'est qu'il retrancha un jour au dernier d'entre eux, de sorte que sa période contint 27,759 jours, tandis que quatre périodes de dix-neuf ans en auraient contenu 27,760. Au reste, toutes les règles applicables au cycle de Méton le furent également à celui de Calippe. Cette réforme date de l'année 330 avant Jésus-Christ, dans laquelle Alexandre, après la mort de Darius, fut déclaré monarque de l'Asie.

L'usage de ce cycle, destiné à régler les calendriers grecs, s'est introduit parmi les chrétiens et s'est perpétué jusqu'à nous; c'est la période qu'on est accoutumé à appeler *nombre d'or*, dans les calendriers ecclésiastiques, où il est destiné à faire retrouver l'époque de la célébration de la fête de Pâque. Le nom qu'on lui donne vient de ce qu'on était autrefois dans l'usage de le marquer en lettres d'or dans les calendriers. C'est depuis l'époque du concile de Nicée, en l'an 325, que les chrétiens ont adopté cette méthode de faire accorder l'année lunaire avec l'année solaire. L'église d'Alexandrie fut chargée alors, par les évêques assemblés à Nicée, de proposer un moyen efficace pour trouver avec exactitude l'époque de la fête de Pâque, et pour que tous les chrétiens pussent la célébrer partout en même temps; ce qui ne s'était pas fait jusque là. La préférence accordée, pour cet objet, à l'église d'Alexandrie lui venait de ce qu'elle avait auprès d'elle la plus illustre et la plus nombreuse réunion de savants qui existât à cette époque. Cette église s'adressa donc aux astronomes païens qui habitaient dans Alexandrie; ceux-ci donnèrent aux chrétiens le cycle de Méton, qui fut ainsi répandu partout où pénétra la religion chrétienne.

Le cycle composé par Méton fut adopté par presque tous les peuples de la Grèce. Le témoignage de Diodore de Sicile est formel. On apprend de Macrobe et de Censorinus que les Arcadiens et les Acarnaniens furent les seuls qui refusèrent de s'en servir, par attachement sans doute à leurs anciens usages.

Quoique tous les Grecs, à peu d'exceptions près, se servissent de la même méthode pour régler leur calendrier, il s'en fallait de beaucoup cependant que ces calendriers fussent semblables. Ils différaient au contraire considérablement, soit par les noms des mois, soit par l'époque de leur commencement. Ainsi, par exemple, les Atheniens commençaient leur année à la nouvelle lune la plus voisine du solstice d'été; les Éléens en usaient de même: aussi est-ce à cette époque de l'année que se renouvelaient les olympiades et les années olympiques. Les Lacédémoniens, au contraire, plaçaient l'époque initiale de leur année à la nouvelle lune la plus voisine de l'équinoxe d'automne; tous les peuples Doriens comme eux, qui avaient un grand nombre de fêtes qui leur étaient communes, suivaient par cette raison le même usage, quoique les noms de leurs mois particuliers différassent souvent; il suffisait, pour être d'accord, que ces mois fussent soumis à un même mode d'intercalation. Ainsi donc à Argos, à Sicyone, à Corinthe, à Corcyre, en Crète, à Cyrène et en Sicile, on mettait le commencement de l'année, comme à Lacédémone, vers l'équinoxe d'automne. Les Achéens, au contraire, dataient de l'équinoxe

du printemps. A Thèbes, on comptait de la nouvelle lune après le solstice d'hiver. A Delphes, c'était de la première lune avant le solstice d'été. On n'a pas de notions bien précises sur les époques initiales des calendriers usités chez les Thessaliens, les Phocidiens, les Locriens, et dans les nombreuses colonies grecques établies sur toutes les côtes de la Méditerranée. Il est probable que les calendriers répandus dans ces divers lieux présentaient tous de notables différences. Les peuples anciens attachaient une grande importance à ces calendriers nationaux ; ils les considéraient comme une preuve d'indépendance. Les calendriers des nations que j'ai nommées ne nous sont pas connus dans tous leurs détails, les noms seuls de quelques-uns de leurs mois nous ont été transmis par les auteurs anciens, ou par les inscriptions antiques. Ceux sur lesquels nous avons le plus de détails de ce genre sont les calendriers de Lacédémone, de Thèbes, de Delphes, de Cyzique, de l'Ionie et de la Crète ; nous n'en placerons pas ici la nomenclature, nous nous bornerons à faire connaître les noms des mois dont se servaient les Athéniens, parce qu'ils ont été plus souvent mentionnés que les autres, dans les monuments de l'antiquité, à cause de la juste célébrité et de la puissance acquises par ce peuple.

De même que tous les autres calendriers en usage chez les Grecs, celui des Athéniens se composait de douze mois dans les années ordinaires, et de treize mois dans les années intercalaires ou embolismiques (1). La durée plus ou moins longue de chacun de ces mois se déterminait, comme nous l'avons vu, d'après les lois du cycle. Les douze mois athéniens étaient : *hécatombéon*, que dans la haute antiquité on appelait *cronion*, *métageïtnion*, *boëdromion*, *pyanepsion*, *mémactérion*, *posidéon*, *gamélion*, *anthestérion*, *élaphébolion*, *munychion*, *thargélion* et *scirophorion*. Dans les années intercalaires on doublait le mois de *posidéon* qui était le sixième ; il se nommait alors *posidéon* 1er ; le mois intercalaire qui le suivait s'appelait *posidéon* 2e. Cet usage de placer ainsi l'intercalation au milieu de l'année, tandis que presque tous les autres Grecs la mettaient à la fin, venait de ce qu'à l'époque de la réforme faite par Méton, les Athéniens avaient transporté le commencement de leur année du solstice d'hiver à celui d'été. Au moyen de ce changement, le calendrier athénien fut d'accord avec les années destinées à compter les olympiades. Ceci dut aussi beaucoup contribuer à répandre, chez les autres Grecs, la connaissance, et peut-être l'usage des mois athéniens. Il est certain, en effet, qu'ils furent portés en Asie par les Grecs de diverses origines, qui s'y établirent à la suite d'Alexandre. On connait plusieurs monuments publics qui appartiennent à cette partie du monde, et dont les dates se rapportent au calendrier d'Athènes. On doit observer seulement qu'en Asie l'ordre des mois présentait une légère différence : *mémactérion*, au lieu de suivre *pyanepsion* et de tenir ainsi le cinquième rang, précédait au contraire *pyanepsion*, dont il occupait alors la place.

Quand Méton institua sa réforme, on était dans l'usage de mettre l'intercalation à la fin de l'année. Cette coutume se pratiquait depuis un temps immémorial. On s'était donc habitué à doubler le mois de *posidéon* qui avait été pendant long-temps le dernier de l'année. On ne changea rien sur ce point, et c'est ainsi que l'intercalation se plaça chez les Athéniens, au milieu de l'année. Comme sous la domination des Romains, les Athéniens conservèrent le droit de se gouverner par leurs propres lois; ils gardèrent leur calendrier, dont l'usage se maintint chez eux jusqu'à l'établissement du christianisme.

Calendrier macédonien. La célébrité d'Alexandre et l'étendue de ses conquêtes ayant répandu dans la plus grande partie de l'Asie la connaissance et l'usage du calendrier macédonien, il convient d'entrer dans quelques détails à son sujet. Beaucoup de discussions se sont élevées entre les savants, pour savoir quelle était au juste la véritable nature du calendrier admis chez les Macédoniens. Après un grand nombre d'hypothèses et de systèmes, qui ne reposent sur aucune autorité positive, on est forcé de reconnaître qu'il n'existe réellement aucune raison valable pour croire que les Macédoniens différassent en ce point des autres Grecs. En effet, quoique ces peuples, avant Philippe, père d'Alexandre, ne fissent pas partie intégrante du corps hellénique, ils avaient avec les autres Grecs une origine

(1) Ce mot est synonyme d'intercalaire ; il est dérivé d'ἐμβολισμὸς, qui, en grec, signifie *inséré, ajouté*.

commune ; ils parlaient un dialecte de la même langue ; tous leurs monuments numismatiques (et plusieurs sont fort anciens) étaient tous en grec ; leurs rois étaient Hellènes, venus d'Argos, et issus du sang d'Hercule ; leur pays enfin était rempli de colonies grecques. Dès le temps de la guerre Persique, les rois de Macédoine prirent une part très-active aux affaires de la Grèce ; ils eurent en particulier de fréquents rapports avec les Athéniens. Il est impossible qu'ils aient ignoré ce qui se faisait en Grèce, et qu'ils y soient restés étrangers. Il existe d'ailleurs des moyens sûrs de résoudre la question. Trois observations astronomiques, conservées par Ptolémée, et faites à Babylone, le 19 novembre 245 avant J.-C., le 30 octobre 237 avant J.-C., et le 1er mars 229 avant J.-C., et la fameuse inscription découverte par les Français à Rosette en Égypte, qui est du 27 mars 196 avant J.-C., portent des dates qui sont exprimées selon le calendrier macédonien. Ces dates, dont les équivalents juliens sont hors de doute, ne peuvent laisser la moindre incertitude sur la nature des années macédoniennes. Leurs quantièmes donnent des jours de lunaison qui s'exprimeraient par les mêmes nombres. Il faut alors en conclure que les jours et les mois des Macédoniens étaient rigoureusement en rapport avec la lune, selon ce qui se pratiquait chez tous les autres Grecs. Leur année était donc aussi lunaire, admettant de temps à autre un treizième mois.

L'année macédonienne commençait avec la deuxième lune après l'équinoxe d'automne ; les douze mois qui la partageaient se nommaient *dius*, *apelléus*, *audynéus*, *péritius*, *dystrus*, *xanthicus*, *artémisius*, *désius*, *panémus*, *loüs*, *gorpiéus* et *hyperbérétéus*. Sans deux pièces officielles écrites par un roi et un général macédoniens, et qui sont insérées dans le deuxième livre des Machabées, il nous aurait été impossible de connaître le mois intercalaire de Macédoine et d'indiquer quelle était sa place dans le cours de l'année. La première de ces pièces est une lettre écrite par le roi de Syrie, Antiochus-Eupator, et datée du 15 xanthicus de l'an 148 de l'ère des Séleucides, qui répond au 1er avril 163 avant J.-C. La réponse signée par Lysias, gouverneur-général de la Syrie, est du mois suivant ; mais il y porte un nom qui ne se trouve pas dans la liste des mois macédoniens, que nous possédons, et qui se présente sans variations dans tous les monuments de l'antiquité : ce mois s'appelle *dioscorus*. De cette indication, on doit conclure deux choses : d'abord l'année macédonienne étant luni-solaire, comme les autres années grecques, et devant par cette raison avoir une intercalation, il est probable que *dioscorus* est le nom du mois intercalaire. En second lieu, *xanthicus* étant le sixième dans l'ordre du calendrier des Macédoniens, il en résulte que chez ce peuple, comme chez les Athéniens, l'intercalation se plaçait au milieu de l'année. Il est bon d'observer que ceci donne beaucoup de force à la première induction et la met hors de doute. Ptolémée nous apprend que Méton, le réformateur de tous les calendriers grecs, fit une partie de ses observations astronomiques dans la Macédoine ; il est donc permis d'en conclure que c'est à cette circonstance que l'on doit rapporter l'origine de la conformité, qui se remarque, sous le rapport de l'intercalation, entre les méthodes employées, pour diviser le temps, à Athènes et en Macédoine. Toutes les probabilités se réunissent donc pour qu'on regarde *dioscorus*, comme le mois intercalaire des Macédoniens, et pour qu'on le mette au milieu de l'année.

En soumettant l'Asie à ses lois, Alexandre imposa aux vaincus l'obligation d'adopter l'usage de son calendrier national. Cet ordre n'éprouva, à ce qu'il paraît, aucune difficulté chez les peuples qui se servaient déjà de calendriers *luni-solaires* ; la substitution des mois ou plutôt des noms macédoniens se fit sans peine. Il n'en fut pas de même chez les nations qui employaient des calendriers vagues, comme les Perses, les Arméniens et les Cappadociens ; ils gardèrent leur ancienne forme d'années. On a déjà vu, dans ce que j'ai dit du calendrier des Persans, les raisons qui firent excepter ce peuple d'une mesure générale.

C'est par suite de la révolution opérée dans l'Asie par les conquêtes d'Alexandre, que le calendrier macédonien se retrouve dans toute l'Asie-Mineure, dans la Syrie, dans toutes les républiques de la Phénicie, telles que Tyr, Sidon, Ascalon, Gaza, et Séleucie. On en fit autant chez les Juifs et à Babylone. Les monuments nous apprennent que le même calendrier fut aussi en usage en Égypte, du temps des Ptolémées. Après la destruction de la dynastie des

Séleucides, le calendrier macédonien se perpétua long-temps chez les peuples de l'Asie, qui s'y étaient habitués.

Les Romains n'osèrent en interdire l'usage, mais ils en changèrent la nature; de *luni-solaire* qu'il était, il devint *solaire* ou *julien*. Comme ce changement ne s'opéra pas de la même façon dans toutes les provinces, et que l'on y plaça le commencement de l'année à des époques différentes, il en résulta que les mois qui portaient le même nom ne concordèrent plus dans les diverses parties de l'empire, où on avait conservé l'usage du calendrier macédonien. Les différences furent souvent très-considérables. Les chrétiens Syriens du rit grec orthodoxe, et ceux de la secte jacobite, emploient encore quelquefois les noms des mois macédoniens.

Après avoir fait connaitre aussi brièvement qu'il m'a été possible les calendriers qui ont été en usage chez les peuples les plus célèbres de l'antiquité, je vais donner quelques détails plus circonstanciés sur le calendrier romain, le plus fameux et le plus répandu de tous: parce qu'il a été adopté par les peuples chrétiens, qui l'ont porté avec eux presque dans toutes les parties du monde.

Calendrier romain. Ovide (*Fast.*, l. I, v. 27), Plutarque (*in vitâ Num.*, p. 73), Solin (cap. 1), Censorinus (cap. 20), et Macrobe (l. I, cap. 12), nous apprennent que, dans l'origine et du temps de Romulus, l'année romaine se composait de dix mois seulement, et que mars y tenait le premier rang. Pour être convaincu de la vérité de cette indication, il suffit de faire quelque attention aux noms que portent encore les mois dont nous nous servons. Il est évident que *septembre*, *octobre*, *novembre* et *décembre*, dont les appellations dérivent des noms de nombre *septem*, *octo*, *novem* et *decem*, doivent avoir occupé les septième, huitième, neuvième et dixième rangs, dans un calendrier où *mars* était le premier. On peut donc regarder comme un fait incontestable, que l'année romaine fut originairement divisée en dix mois. Il n'en est pas de même pour ce qui concerne la durée de cette année primitive; selon Solin, Censorinus et Macrobe, elle était de 304 jours qui se partageaient ainsi: *mars*, 31 jours; *avril*, 30; *mai*, 31; *juin*, 30; *juillet*, nommé alors *quintilis*, 31; *août*, appelé *sextilis*, 30; *septembre*, 30; *octobre*, 31; *novembre*, 30, et *décembre*, 30. Il est clair que, faute de renseignements ou de réflexion, les auteurs que je viens de citer ont posé en fait ce qui était en question, car ils ont attribué aux mois qui étaient en usage du temps de Romulus, la durée que chacun de ces mois avait du temps de la république, conformément aux règles établies alors dans le calendrier, et qui procédaient de principes tout particuliers. Admettre le témoignage de ces auteurs sur ce point, ce serait supposer que le calendrier primitif des Romains était de la même nature que celui qui fut en usage dans les âges postérieurs, ce qui choquerait toute vraisemblance, puisque, dans l'intention des nouveaux réformateurs, le calendrier romain de la république devait être *luni-solaire*. Plutarque me paraît avoir été mieux informé, en nous apprenant que l'année de Romulus, quoique composée de dix mois, contenait cependant 360 jours. Cette notion est bien plus en rapport avec ce qu'on connait sur la forme de l'année usitée chez tous les plus anciens peuples du monde.

Romulus, ainsi que la plupart des fondateurs de Rome, était sorti de la ville d'Albe; il est donc naturel de croire qu'ils adoptèrent dans la nouvelle ville le calendrier dont ils se servaient dans leur première patrie. Nous savons en effet, par le témoignage de Censorinus (cap. 20), que le calendrier d'Albe ne comptait que dix mois, qui devaient partager l'année d'une manière bien inégale, puisque, selon le même auteur, chez ce peuple le mois de *mars* était de 36 jours, et celui de *mai* de 22 jours; *août* en avait 18 et *septembre* 16. Il est donc naturel de croire que, dans le calendrier de Romulus, les dix mois partageaient d'une manière aussi inégale les 360 jours qui formaient la durée totale de l'année.

Tous les peuples du Latium en usaient de la même façon. Selon Censorinus, l'auteur qui nous a fourni le plus de renseignements curieux et exacts sur cette matière, le mois de *juillet*, chez les Tusculans, contenait 36 jours et *octobre* 32; chez les Ariciniens, le même octobre avait 39 jours. On voit par Solin (cap. 3) et saint Augustin (*de Civit. Dei*, l. XV, c. 12), que l'année des Laviniens contenait 374 jours et se divisait en treize mois.

Des années aussi irrégulières et aussi mal constituées devaient être d'un usage fort incommode; elles n'étaient en rapport ni

avec le cours du soleil ni avec les révolutions de la lune ; elles ne pouvaient ainsi s'accorder avec les saisons. Pour remédier un peu à tous ces inconvénients, on était obligé, de temps à autre, d'employer une intercalation, dont le but était de réparer le dérangement du calendrier. Nous ignorons quelle règle on suivait dans cette opération ; tout ce que nous savons, c'est que les peuples du Latium faisaient usage de ce moyen et que, d'après le témoignage de Licinius Macer, allégué par Macrobe (l. I, c. 13), Romulus pratiqua effectivement l'intercalation.

Sous le règne de Numa, le calendrier romain éprouva un changement notable. Le nouveau roi, qui avait pris naissance chez un peuple et dans une ville, qui, par son origine, était en rapport avec les Grecs, introduisit dans le calendrier de Rome un arrangement conforme à celui qui était alors admis dans la Grèce. L'année ordinaire des Romains, qui se composait déjà de 360 jours, comme celle des Grecs, fut divisée de même en douze mois d'égale durée, et par conséquent de trente jours chacun. Le calendrier augural, qui remonte aux premiers siècles de Rome, et qui a été conservé par Laurent de Lydie, renferme également douze mois qui tous contiennent trente jours. Les douze mois de Numa furent *janvier*, *mars*, *avril*, *mai*, *juin*, *quintilis*, *sextilis*, *septembre*, *octobre*, *novembre*, *décembre* et *février*. On doit remarquer que, dans ce nouvel arrangement, le mois de février, qui occupa dans la suite et qui occupe encore la seconde place, fut mis alors au dernier rang. Le témoignage d'Ovide (*Fast.*, l. II, v. 49), sur ce point, est formel :

Qui sequitur Janum veteris fuit ultimus anni.

Il est certain que le calendrier de Numa admettait aussi une intercalation; il est probable que, comme chez les Grecs, elle se faisait tous les deux ans, et qu'elle était de même d'un mois de trente jours. Enfin, il est très-vraisemblable qu'elle se plaçait à la fin de l'année, après le mois de février. La preuve en est que l'usage de placer l'intercalation avec le mois de février fut si bien établi, qu'on l'y laissa quand, par la suite, on changea la place de ce mois. Telle fut, selon moi, la réforme de Numa, si célèbre et cependant si mal connue.

Le calendrier romain ne resta pas plus d'un siècle dans cet état; il éprouva encore une nouvelle modification ou plutôt un changement complet à une époque qu'il est difficile d'indiquer, mais toujours sous les rois, à ce que je pense. Cette réforme fut une conséquence des changements survenus vers la même époque en Grèce, dans l'art de diviser le temps, et dont on fut redevable à la connaissance de l'astronomie qui s'introduisit alors dans ce pays. Cette amélioration fut, si je ne me trompe, introduite à Rome par la race des Tarquins, qui vint alors de Corinthe pour s'établir en Italie. De même que tous les calendriers grecs, celui des Romains devint *luni-solaire*, c'est-à-dire que dans sa composition on eut égard à une double condition; on voulut que les jours et les mois s'accordassent avec la lune, et les années avec le soleil; il fallut donc se servir de mois intercalaires. Malgré cette identité de but, on procéda d'une manière fort différente dans l'application, de sorte qu'on ne put obtenir le résultat que l'on se proposait. Le calendrier fut bien, dans son ensemble, en rapport avec le soleil; mais ses détails ne concordèrent jamais avec la lune. Il est probable que, dans cette opération, on fut contrarié par des pratiques ou des opinions antiques et superstitieuses qu'on fut obligé de respecter.

Les Grecs avaient admis en principe que les années ordinaires, réglées sur le cours de la lune, devaient être de 354 jours. Ce nombre, qui était pair, sembla de mauvais augure aux Romains. Pour se préserver de cette fâcheuse influence, on ajouta un jour, et on donna 355 jours à l'année ordinaire. Elle surpassa ainsi, de seize heures environ, les durées réunies de douze lunaisons. On se réserva seulement d'aviser aux moyens nécessaires pour obvier au dérangement qui devait résulter de cette addition arbitraire.

Les années du calendrier romain, quand il procédait régulièrement, étaient alternativement communes et intercalaires. L'année commune comprenait douze mois d'inégale durée, et qui différaient un peu, dans leur ordre et dans leurs noms, de ceux qui sont encore en usage parmi nous. C'étaient *janvier*, 29 jours; *mars*, 31; *avril*, 29; *mai*, 31; *juin*, 29; *quintilis*, 31; *sextilis*, 29; *septembre*, 29; *octobre*, 31; *novembre*, 29; *décembre*, 29, et *février*, 28. Le dernier seul de ces mois avait un nombre de jours pair, aussi était-il regardé comme très-malheureux.

L'année intercalaire avait de plus un treizième mois appelé *mercédonius ;* il était alternativement de 22 et de 23 jours, en sorte que cette année contenait tantôt 377 et tantôt 378 jours. L'usage était de placer le mois intercalaire ou *mercédonius,* non pas à la fin de l'année après février, mais dans l'intérieur de ce mois, entre le 23 et le 24. Après le 23 février, on s'interrompait pour compter *mercédonius,* et quand celui-ci était achevé, on continuait février.

Le calendrier romain ainsi constitué était, comme ceux des Grecs, réglé par une période de huit années, appelée en latin *octennium,* qui se composait de 2,930 jours, tandis que l'*octaétéride* n'en contenait que 2,922. Cette différence venait de ce qu'on avait supposé mal à propos l'année ordinaire de 355 jours, ce qui dérangeait toute l'économie du cycle, et empêchait qu'on pût jamais se retrouver en rapport avec le soleil ou la lune. L'année romaine avançait ainsi d'un jour tous les ans sur le cours du soleil. Pour parer à cet inconvénient, on décida que les années romaines seraient classées par périodes de 24 années, subdivisées en trois périodes de huit années : les deux premières réglées comme je viens de l'exposer, tandis que la troisième, au lieu de contenir quatre mois intercalaires, n'en réformerait que trois, chacun de 22 jours, en tout 66 et non 90 comme dans les autres périodes ; par ce moyen on regagnait 24 jours, ce qui était nécessaire pour ramener le calendrier à son point de départ.

Telle fut la forme de l'année romaine sous les derniers rois et sous la république, toutes les fois que les magistrats s'astreignaient à suivre les règles établies. Elle n'éprouva d'autre changement que le déplacement du mois de février, qui passa de la fin de l'année au second rang. Cette innovation se fit sous les décemvirs, mais elle n'apporta aucun désordre dans le calendrier ; il continua de procéder de la même façon, seulement l'intercalation suivit le mois de février, et cessa d'être placée à la fin de l'année.

Si les Romains s'étaient astreints à suivre exactement la disposition que je viens de décrire, leur histoire ne présenterait pas dans ses détails tant de difficultés chronologiques ; il suffirait de connaître un point quelconque avec certitude, pour que les autres fussent aussitôt déterminés sans aucune difficulté. Le soin de régler et de communiquer le calendrier au peuple avait été confié aux pontifes ; on y avait encore ajouté, par malheur, le droit d'y faire des intercalations extraordinaires ; il s'y introduisit alors, bientôt après, un désordre complet. Les mois de l'été passèrent en hiver, et il ne fut plus possible de s'y reconnaître. L'origine de cette confusion est dans le droit qui fut donné aux pontifes, ou plutôt dans l'obligation qui leur avait été prescrite, de disposer le calendrier, de façon que les jours, qu'on appelait à Rome *nundinaux,* ne pussent jamais concourir avec ceux qu'on nommait *nones.* C'est ainsi qu'on désignait le 5 des mois de 29 jours et le 7 des mois de 31. Pour comprendre le motif de cette injonction, il faut savoir que le calendrier romain était divisé par une petite période semblable à la semaine, et qui partageait l'année de la même façon. Elle se renouvelait tous les huit jours, et chaque huitième jour était un jour de marché ; c'est de là que lui venait le nom de période *nundinale,* dérivé du mot *nundinæ,* qui signifie *marché.* Ce jour, les procès, les affaires attiraient à Rome une grande affluence de gens ; ce qui causait souvent du tumulte dans la ville. Le jour des nones était consacré à la mémoire de Servius-Tullius. Ce roi, révéré du peuple romain, était né un jour de nones, mais on ignorait dans quel mois ; alors, quand on voulut, après sa mort, célébrer le jour de sa naissance, on décida de solenniser les nones de chaque mois. Cet usage se conserva après l'expulsion des Tarquins. On craignit cependant que si la fête en l'honneur d'un roi, dont la mémoire était encore précieuse aux Romains, se faisait devant une grande foule de peuple rassemblé pour le marché, elle ne l'entretînt dans l'amour de la royauté, et qu'elle n'excitât quelque sédition. Tel fut le motif de l'injonction faite aux pontifes, pour empêcher le concours des jours de *nones* avec les jours de *nundinæ.* Ils eurent donc le droit d'introduire un jour extraordinaire. La seule obligation qu'on leur imposa à cette occasion, fut de placer ce jour, comme toutes les autres intercalations, entre le 23 et le 24 février.

Il est facile de concevoir quelles durent être les conséquences de l'établissement d'un pareil usage ; il rendit tout-à-fait inutile la disposition des cycles et les précautions qui avaient été prises pour empêcher

l'année civile d'empiéter sur l'année solaire. Bientôt on ne suivit plus aucune régle; les intercalations mêmes furent entièrement omises pendant quelque temps; elles devinrent ensuite une affaire d'intrigue; quelquefois les prêtres les accordaient ou les refusaient par faveur, suivant qu'ils voulaient plaire ou nuire aux gouverneurs et aux magistrats dont ils voulaient prolonger ou diminuer la puissance, et ils achevèrent de mettre dans le calendrier le plus complet désordre. Une éclipse, dont la date romaine nous a été conservée par Tite-Live, nous montre qu'en l'an de Rome 565, 190 ans avant J.-C., le 1er janvier correspondait au 29 août julien. Une autre éclipse fait voir que vingt-deux ans après, en l'an 587 de Rome, 168 ans avant J.-C., le 1er janvier répondait alors au 15 octobre. Ce jour se retrouvait à peu près vers la même époque, plus de cent ans après, quand on fit la réforme de Jules-César.

Calendrier julien. La nécessité d'une réforme était généralement sentie; mais personne n'osait proposer de changer un antique usage, tout mauvais qu'il était. Il fallut que César devînt maître de Rome, pour opérer cette importante révolution. Il était grand-pontife, personne ne pouvait par conséquent lui contester le droit de réformer le calendrier, puisque c'était aux pontifes que la garde en était confié. Il fut secondé dans cette opération par un astronome d'Alexandrie, nommé Sosigènes, qu'il avait connu lors de l'expédition qu'il avait faite en Égypte, quand il y poursuivit Pompée. Cet astronome lui ayant appris que la durée de l'année solaire était de 365 jours et six heures, César pensa qu'on remplirait facilement l'objet qu'on se proposait depuis si long-temps, sans pouvoir l'obtenir, en faisant l'année ordinaire de 365 jours, au lieu de 355 qu'elle avait eus jusqu'alors, et qu'on réserverait les six heures de surplus pour un jour intercalaire qu'on insèrerait dans l'année tous les quatre ans, de sorte que cette année intercalaire serait de 366 jours. Pour se conformer encore à cet usage, consacré par le temps, qui plaçait toutes les intercalations entre le 23 et le 24 février, César y mit aussi le jour intercalaire, et il donna par là 29 jours au mois de février. Le 24 février se nommait, selon la manière dont s'exprimaient les Romains, *le six des calendes de mars* (le sextile des calendes); on se contenta de doubler ce jour, ce qui le fit appeler *bissextilis*. Il y eut donc, dans les années extraordinaires, deux 24 février, et c'est de là que vint le nom de bissextiles qu'on donne à ces années, et qui s'est perpétué jusqu'à nous, quoiqu'il ne soit plus en rapport avec notre manière d'employer le calendrier romain.

Comme l'année instituée par César avait dix jours de plus que celle de l'ancien calendrier romain, le dictateur partagea ces dix jours entre tous les mois qui jusqu'alors n'avaient eu que 29 jours, tels que *janvier, avril, juin, sextilis, septembre, novembre* et *décembre*. Les autres conservèrent leur longueur. Pour se conformer à un autre antique usage, César plaça le commencement de l'année vers l'époque du solstice d'hiver. Il voulut aussi que sa réforme coïncidât avec une nouvelle lune, comme en l'an 45 avant notre ère, qui fut la première de l'ère julienne; la nouvelle lune la plus voisine du solstice d'hiver qui correspondait alors avec le 25 décembre se trouvait le huitième jour après ce solstice; c'est de là qu'est venue la coutume de faire constamment commencer l'année, non au solstice, mais huit jours après. C'est à cette époque, et en mémoire de cette réforme, que le nom du mois de juillet fut changé, et qu'au lieu du nom de *quintilis* qu'il avait porté jusqu'alors, on lui donna celui qui dérive du dictateur; c'est environ trente ans après que le mois de *sextilis* prit celui d'*auguste*.

Pour amener le commencement de l'année romaine au huitième jour après le solstice d'hiver, César avait été obligé de faire une intercalation extraordinaire de deux mois, l'un de 34 et l'autre de 33 jours, indépendamment de l'intercalation ordinaire qui était de 23 jours; les deux nouveaux mois furent placés entre *novembre* et *décembre*. L'année dans laquelle s'opéra cette grande réforme fut appelée, à cause de cela, l'année de confusion, et elle contint 445 jours, depuis le 13 octobre de l'an 47 avant notre ère en temps julien, qui correspondait alors au 1er janvier romain, jusqu'au 1er janvier julien de l'an 45.

Après la mort de César, la forme qu'il avait donnée à l'année fut mal entendue par ceux qui étaient chargés de la direction du calendrier. Au lieu d'intercaler dans la cinquième année seulement, comme il était prescrit, ils intercalèrent dans la quatrième, de sorte que, dans les trente-sept premières années qui s'écoulèrent depuis la

réformation, il y eut douze intercalations au lieu de neuf, et qu'ainsi l'année de Rome recula de trois jours sur l'année julienne. On s'aperçut de cette différence; pour y remédier, Auguste ordonna qu'on omettrait les trois premières intercalations à faire dans les années suivantes. Par cette omission, on se retrouva, en l'an 5 de notre ère, au point qui avait été fixé par César.

Calendrier grégorien. Le calendrier romain, tel qu'il avait été réformé par Jules-César, fut admis dans tout l'empire romain; il finit même par prévaloir sur tous les calendriers particuliers qui y avaient été en usage jusqu'alors, il fut le seul calendrier légal et officiel. Il fut donc adopté par les chrétiens, qui y adjoignirent seulement le cycle luni-solaire de Méton, connu sous le nom de *nombre d'or*, pour pouvoir déterminer avec exactitude l'époque convenable pour la célébration de la fête de Pâques, et de toutes les autres fêtes qui en dépendent, et qui, comme elle, sont en rapport avec le cours de la lune. A cela près, le calendrier julien n'éprouva aucun changement jusqu'en l'an 1582.

En fixant la durée de l'année solaire à 365 jours et 6 heures, César, ou plutôt son astronome Sosigènes, s'était trompé de 11 minutes et 9 secondes environ. Il devait résulter de ce mécompte, que les points solsticiaux et équinoxiaux devaient rétrograder d'un jour en 133 ans. Ainsi, par exemple, l'équinoxe du printemps, fixé au 25 mars par le calendrier de César, n'était plus réellement qu'au 21 mars, à l'époque où se tint le concile de Nicée, en l'an 325 de notre ère. Les Pères du concile, ne sachant comment remédier à une imperfection dont ils ne voyaient que les effets sans en connaître la cause, se bornèrent à placer au 21 mars l'équinoxe du printemps. L'erreur s'accrut par la succession du temps: elle était de 10 à 11 jours en 1582, l'équinoxe marqué toujours pour le 21 mars arrivait réellement alors le 10 mars. Ce dérangement avait déjà été remarqué depuis long-temps, et on avait proposé plusieurs fois, mais infructueusement, divers moyens pour y obvier, quand enfin, en l'an 1582, le pape Grégoire XIII retrancha 10 jours de l'année courante, en faisant compter le 15 octobre, au lieu du 5, date de la bulle qu'il rendit à cette occasion, et en publiant un calendrier disposé de manière que, sans rien changer d'essentiel à la forme du calendrier julien, les erreurs qu'il contenait ne pussent plus se renouveler.

Pour obtenir ce résultat, il fut suffisant de régler que la précession des équinoxes étant dans le calendrier julien d'un jour en 133 ans, à l'avenir on retrancherait trois bissextiles dans l'espace de 400 ans. Pour donner de la régularité à cette soustraction d'intercalation, on décida de retrancher les bissextiles dans toutes les années séculaires, dont le nombre dénominateur ne serait pas divisible par 400. Aussi l'an 1600 fut bissextil ou intercalaire, tandis que les années 1700 et 1800 ne le furent point. L'an 1900 ne sera pas non plus bissextil, tandis que l'an 2000 le sera.

La réforme grégorienne fut admise sans aucune difficulté dans presque tous les pays catholiques, en France, en Espagne, en Portugal, en Italie et en Flandre. Les États catholiques de l'Allemagne ne l'adoptèrent qu'en 1584; les républiques catholiques de Suisse dans le même temps; en Pologne ce fut en 1586, et en Hongrie en 1587. Il n'en fut pas de même dans les pays protestants ou luthériens; partout on persista dans l'usage de l'ancien style, en Danemarck excepté; dans ce royaume, on avait admis le nouveau calendrier dès l'année 1582.

Le calendrier de Jules-César, abrogé dans toute l'Europe catholique, se conserva donc chez les protestants et chez les chrétiens du rit grec. Cependant les premiers qui en connaissaient toute l'imperfection et tous les inconvénients, cherchaient un moyen de le corriger, qui pût différer un peu de la méthode ordonnée par le pape Grégoire XIII, pour ne pas paraître se conformer à une décision d'un souverain pontife. Les protestants d'Allemagne adoptèrent donc, en l'an 1700, un calendrier à peu près semblable dans ses détails à celui du pape Grégoire, et qui parvenait au même résultat, c'est-à-dire d'empêcher le déplacement des points équinoxiaux et solsticiaux. Leur exemple fut imité en 1701 par les protestants de la Suisse. Les Anglais et les Suédois tardèrent plus long-temps; mais enfin la réforme fut introduite chez les premiers en l'an 1752, et l'année suivante chez les derniers; ainsi donc il ne se trouve plus actuellement en Europe que les Russes et les chrétiens du rit grec, qui soient restés attachés au calendrier julien. Il en résulte que toutes leurs dates retardent de douze jours sur les nôtres; ainsi, quand nous

comptons le 1er janvier, ils ne sont encore qu'au 20 décembre, et, pour s'entendre avec nous, ils sont obligés d'inscrire concurremment les dates selon les deux calendriers.

Calendrier arabe. L'année dont se servent les Arabes et tous les peuples qui ont adopté la religion de Mahomet, est vague et rigoureusement lunaire dans ses détails. Les mois y commencent toujours avec une nouvelle lune ; ce sont, comme je l'ai déjà dit, les seuls peuples qui règlent et qui aient jamais réglé ainsi leur année. Il en résulte qu'elle est vague, et que leurs mois dans un espace de 33 ans parcourent toutes les saisons en rétrogradant. Ces mois se nomment *mouharram* dont la durée est de 30 jours ; *safar*, 29 ; *réby* 1er, 30 ; *réby* 2e, 29 ; *djoumadi* 1er, 30 ; *djoumadi* 2e, 29 ; *redjeb*, 30 ; *schaaban*, 29 ; *ramadan*, 30 ; *schewal*, 29 ; *dsou'lkaadah*, 30 ; *dsou'lhédjah*, 29 jours, et 30 dans les années extraordinaires. On appelle ainsi les années qui contiennent 355 jours, tandis que les autres n'en renferment que 354. Ce sont les astronomes qui ont déterminé ces longueurs alternatives des mois arabes, en les renfermant dans un cycle de trente années, dont 19 contiennent 354 jours, tandis que les onze autres en ont 355 ; ces dernières sont les 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 16e, 18e, 21e, 24e 26e et 29e. Cette classification n'est admise que parmi les savants ou les faiseurs d'almanachs, on ne s'y conforme jamais dans la pratique. On se règle, pour commencer l'année, sur l'observation directe de la lune, et aussitôt après la première apparition de cet astre. Il résulte de cet usage de grandes variations dans la longueur respective des mois, et même des erreurs sur la véritable époque de leur commencement, puisque la justesse des observations est subordonnée à la disposition des localités ou à des circonstances accidentelles, un nuage ou une éminence pouvant empêcher d'apercevoir l'astre et retarder ainsi d'un jour le commencement du mois. Il en résulte que le calcul diffère souvent, d'une ville à l'autre, d'un jour ou deux, et même quelquefois de trois. Aussi, toutes les fois que dans l'énoncé d'une date arabe on n'indique pas le jour de la semaine, il est impossible d'en donner avec certitude le correspondant julien ou grégorien, les tables dressées pour cet objet étant toutes construites d'après les combinaisons des astronomes qui ne peuvent jamais donner que des approximations. Les Arabes et tous les musulmans se servent d'une ère, qui s'appelle l'hégyre, et qui remonte à l'époque de la fuite de Mahomet, lorsqu'il quitta la Mekke pour se réfugier à Médine. On a fixé le commencement de cette ère au 15 ou 16 juillet de l'an 622 de notre ère ; mais comme on n'a obtenu cette détermination qu'en usant de cycles astronomiques adaptés au calendrier musulman, cette date partage l'incertitude de toutes les autres époques fixées par ce moyen. Les musulmans sont actuellement dans l'an 1245 de cette ère ; l'an 1246 commencera, d'après les tables astronomiques, le 16 août 1828.

J'aurais pu donner de plus grands développements sur chacun des objets contenus dans cet article, ou entrer dans des détails plus particuliers sur divers points que j'ai négligés ; en le faisant, j'aurais dépassé les limites raisonnables qu'on doit se prescrire dans un ouvrage de ce genre : ce que j'ai dit me paraît suffisant pour donner une idée exacte des révolutions que l'art de diviser et de calculer le temps a éprouvées chez les différents peuples qui ont partagé l'espèce humaine, aux diverses époques de son existence sociale. J. St.-M.

* CALENDUS, citoyen romain qui, selon Tzetzès, nourrit Rome pendant dix-huit jours, et obtint en récompense qu'on donnerait son nom à un pareil nombre de jours dans la division du mois, d'où est venu le nom de calendes.

* CALENTYN (Pierre), prêtre et écrivain flamand, mort vers 1563, a publié : *Via crucis a domo Pilati ad Calvariæ montem*, Louvain, 1568 ; *les Sept heures de la sagesse éternelle*, ibid., 1572, in-12 ; une traduction de l'ouvrage latin intitulé : *Méthode de faire spirituellement le voyage en Terre-Sainte*, de Paschasius, ibid., 1563, in-12 ; et plusieurs autres écrits mystiques.

* CALENUS, patricien romain, eut le courage d'enfreindre les lois triumvirales, et de cacher dans sa maison les proscrits, entre autres le philosophe Varron. Il commanda ensuite une légion jusqu'à la ruine du parti d'Antoine par Octave.

* CALENZIO (Élysée), bon poète latin du 15e siècle, fut précepteur de Frédéric, fils de Ferdinand II, roi de Naples, ville où il mourut en 1503. Ses *Œuvres* ont été imprimées à Rome, 1503, in-fol., édition estimée. Son poème du *Combat des rats*

contre les grenouilles, traduit et imité d'Homère, a été réimprimé en 1738 à Rouen dans une édition des *Fables choisies de La Fontaine*, mises en vers latins, et publiées par l'abbé Saas.

* CALEPINO ou D'A CALEPIO (AMBROISE), religieux augustin, ainsi nommé du village de Calepio, près de Bergame en Italie, où il naquit en 1435, a obtenu de la célébrité par son *Dictionnaire des langues latine, italienne*, etc., connu sous le nom de Calepin, imprimé pour la première fois en 1502, augmenté depuis par Passerat, La Cerda, Chifflet et d'autres. La meilleure édition était celle de ce dernier à Lyon en 1681, 2 vol. in-fol., avant que celle de Jacques Facciolati, professeur à Padoue, eût paru, 1758, 2 vol. in-fol. L'édition la plus complète de ce dictionnaire est celle de Bâle, 1590 ou 1627, in-fol. Elle est en onze langues, y compris le polonais et le hongrois. Passerat en a donné un abrégé très-commode, en huit langues, Leyde, 1654, in-4°. Calepin mourut en 1511, privé de la vue. — Un autre Ambr. CALEPIN a publié en 3 vol. : *Praxis ecclesiastica crimin.* Il vivait dans le 16e siècle.

CALFAT. (*Marine.*) L'un des divers métiers qui concourent à la construction et à l'entretien des vaisseaux et autres bâtiments de mer. Le travail du *calfat*, qui a pour objet principal d'empêcher l'eau de pénétrer par les jointures de la coque du vaisseau, et de boucher les voies qu'elle peut s'être ouvertes, n'est pas d'une médiocre importance dans la marine. Les opérations de cet ouvrier sont nombreuses, mais simples et absolument mécaniques; elles exigent de la précision, de l'adresse, mais peu d'intelligence, et leur ensemble ne mérite guère le nom d'art. Néanmoins l'utilité rachète ici la simplicité, et un bon *calfat* est un homme précieux. La première chose dont il a à s'occuper est de *calfater* les écarts et les joints ou coutures de tous les bordages de la carène, des œuvres mortes et des ponts. Pour cela, il commence par les ouvrir extérieurement avec un fer tranchant de la forme d'un ciseau, ayant soin que l'ouverture diminue en allant à rien vers le fond; il se procure ainsi de la place pour introduire de l'étoupe, qu'il enfonce avec un autre fer nommé *fer simple*, de même forme que le premier, sauf qu'il n'a pas de tranchant. Après avoir ainsi chassé avec force l'étoupe dans le fond du joint, il se sert d'un autre fer appelé *clavet* ou *fer double*, parce qu'il a une rainure au lieu de tranchant: avec ce fer, il introduit dans le joint autant d'étoupe qu'il peut en prendre, après quoi il bat bien la couture pour comprimer l'étoupe, sur laquelle il verse ensuite avec une cuiller de fer du brai bouillant qui, en se refroidissant, forme une espèce de ciment. L'opération que nous venons de décrire, et qu'on nomme *calfatage*, se pratique avant la mise à l'eau du vaisseau, et c'est alors qu'on reconnaît si le *calfat* l'a rendu suffisamment imperméable. C'est lui qui doit ensuite en chauffer la carène et y appliquer le couroi ou enduit destiné à préserver le bois, puis du papier gris, et enfin le doublage en feuilles de cuivre. Pendant le cours de la navigation, le *calfat* a souvent à exercer son métier et à réparer son ouvrage. Dans le combat, les *calfats* se portent avec les charpentiers partout où le canon de l'ennemi a fait des trous par lesquels l'eau pourrait s'introduire et mettre le vaisseau en danger de couler. Au milieu du feu on suspend les *calfats* en dehors du vaisseau; assis sur une sangle ou un bout de planche (comme les ouvriers qui badigeonnent les maisons à Paris), et munis de tampons de bois de sapin, d'étoupe, de suif, de plaques de plomb et de clous, ces braves gens s'occupent à boucher les trous que les boulets de l'ennemi ont faits à la flottaison, sans s'inquiéter de ceux qui pleuvent en ce moment autour d'eux. Ils courent encore de grands dangers, lorsqu'au milieu d'une tempête il faut qu'ils aillent reconnaître, à l'extérieur du vaisseau et dans sa partie submergée, les endroits par où il fait de l'eau. Le marin a sa vie constamment exposée; mais le *calfat* dévoue souvent la sienne, et ce dévouement qui lui semble un acte tout simple, et qui n'excite en lui aucun sentiment de vanité, à force d'être commun, est à peine remarqué et rarement récompensé. Une des attributions du *calfat*, et ce n'est pas la moins importante, est la surveillance et l'entretien des pompes, tant de celles qui servent à étancher le vaisseau, que des pompes à incendie. Un bon *maître calfat* est donc un homme précieux à bord d'un vaisseau. Aussi arrive-t-il parfois qu'il se donne un air d'importance; mais on peut le lui pardonner, c'est l'amour-propre louable d'un homme qui a la conscience de son utilité, et qui en éprouve une satisfaction mêlée de quelque orgueil : jamais il ne s'y joint d'arrogance

envers ses inférieurs, de suffisance à l'égard de ses égaux, ni d'insubordination envers ses chefs. J.-T. P.

* CALIARI (PAUL), bien plus connu sous le nom de *Véronèse*, peintre célèbre, naquit à Vérone en 1528 ou 1530, selon divers biographes. Fils d'un sculpteur, le jeune Paul fut élevé par un de ses oncles, peintre. Ses premiers essais révélèrent son génie. S'élevant bientôt à la hauteur du Titien et du Tintoret (*voyez* ces noms), il les surpassa par une élégance plus recherchée et une variété d'ornements plus abondante. Son imagination vive et féconde laisse cependant à désirer plus de choix dans ses poses, plus de finesse dans ses expressions, et, nous devons le dire, plus de goût dans le dessin et dans le costume de ses personnages. Il faut lui reprocher aussi d'avoir beaucoup trop négligé dans ses compositions l'unité de temps, de lieu et d'action. Paul Véronèse a travaillé principalement pour la ville de Venise, où l'on retrouve aujourd'hui celles de ses productions, dont la guerre nous avait rendus possesseurs sous le régime républicain. Le Muséum royal de Paris a conservé *les Noces de Cana*, tableau remarquable par la multitude des figures, la beauté du coloris, la hardiesse de l'ordonnance; *Loth et ses filles; Suzanne et les deux vieillards; Esther devant Assuérus; la Vierge et l'enfant Jésus*; enfin quelques cadres renfermant des sujets de la passion de Jésus-Christ. Véronèse mourut en 1588. Le célèbre Guide (*voyez* ce nom) a dit de lui « que s'il avait à choisir entre tous les peintres, il voudrait être Paul Véronèse; que dans les autres on reconnaissait l'art, au lieu que dans celui-ci la nature se montrait dans toute sa vérité. »

* CALIARI (BENOÎT), frère du précédent et son élève, naquit en 1538. Il aida Paul en ce qui concernait les ornements, la perspective et l'architecture, et s'occupa aussi de sculpture. Mort en 1598.

* CALIARI (CHARLES, dit CARLETTO), fils aîné de Paul Véronèse, fut élève de son père et de Jacques Bassan. Il eût pu égaler ses maîtres, mais l'ardeur de l'étude abrégea ses jours. Il mourut en 1596, âgé de 24 à 26 ans.

* CALIARI (GABRIEL), frère du précédent, naquit en 1568. Les deux frères terminèrent quelques tableaux que Paul n'avait pu achever. Benoît se chargeait de la partie de l'architecture. Après la mort de Charles, Gabriel se livra au commerce et mourut en 1631. On a de lui quelques tableaux de chevalet et des portraits au pastel.

* CALIDASA, poète indien, est auteur de *Sacontala*, ou *l'Anneau fatal*, drame samskrit en 6 actes, traduit en anglais par M. Jones, Londres, 1792, in-4° : Ant. Bruguière en a donné une traduction française faite sur la précédente, Paris, 1803, in-8°.

* CALIGNON (SOFFREY de), né en Dauphiné en 1550, fut chancelier de Navarre sous Henri IV, qui l'employa avec succès dans les négociations les plus difficiles, et l'eût fait chancelier de France s'il eût été catholique. Calignon travailla avec de Thou à rédiger l'édit de Nantes, et mourut en 1606. On a de lui : *Journal* des guerres faites de 1585 à 1597 par le duc de Lesdiguières, dont il avait été secrétaire, manuscrit in-fol. conservé à la bibliothèque royale; *Histoire des choses remarquables et admirables advenues en ce royaume de France ès années* 1587 *à* 1589, 1590, in-4°.

* CALIGULA (CAÏUS-CÉSAR), empereur romain, fils de Germanicus et d'Agrippine, et petit-fils de Tibère, fut successeur de ce dernier empereur en l'an 37 de Jésus-Christ. Après avoir d'abord annoncé d'assez heureuses dispositions, il se livra bientôt à tous les excès de l'orgueil, de la débauche et de la férocité. Il se fit adorer comme Dieu, se bâtit un temple, institua des prêtres pour le desservir, établit des lieux de prostitution jusque dans son palais, déshonora les Romaines les plus illustres, et vécut dans un commerce incestueux avec ses sœurs. Il fit périr un grand nombre de citoyens, même de ses plus proches parents, sous les plus vains prétextes, et aurait voulu, disait-il, que le peuple romain n'eût qu'une tête, afin de la trancher d'un seul coup. Un cheval qu'il aimait et qu'il honorait plus que les hommes fut logé dans un palais, eut un grand nombre de serviteurs, et peu s'en fallut que son maître ne lui décernât les faisceaux consulaires. Cassius Chéréa, tribun des gardes prétoriennes, soit mécontentement particulier, soit indignation de tant de folies et de crimes, résolut d'y mettre un terme en assassinant Caligula dont les fureurs s'étaient étendues jusque sur les morts. Il avait voulu anéantir les ouvrages d'Homère, de Virgile et de Tite-Live.

* CALINI (CÉSAR), jésuite italien, né à Brescia, mort à Bologne en 1749, a laissé

plusieurs ouvrages sur la théologie, la morale, l'Écriture-Sainte, et des *Dissertations* très-étendues sur le gouvernement des Hébreux.

* CALIPPE, astronome grec, vivait dans le 4e siècle avant Jésus-Christ. Il fut l'inventeur d'un nouveau cycle, dont la durée était de 76 ans, pour remédier à l'inexactitude et à l'insuffisance du nombre d'or, ou période inventée par Méton. (*Voyez* CALENDRIER.)

* CALIPSO. *Voyez* CALYPSO.

* CALISTO (*Mythologie.*), fille de Lycaon, et nymphe de Diane, fut séduite par Jupiter, et en eut un fils nommé Arcas. Junon la changea en ours, et elle allait être tuée par son fils dans une chasse, lorsque Jupiter les transforma en deux constellations, connues sous les noms de grande et de petite ours.

* CALIXTE Ier (Saint), pape, élu en 217, souffrit le martyre en 222. On lui attribue la construction de la catacombe qui existe à Rome sous la dénomination de Saint-Sébastien.

* CALIXTE II, pape, fils de Guillaume, comte de Bourgogne, fut d'abord archevêque de Vienne, et appelé ensuite au trône pontifical en 1119. Il fit enfermer l'antipape Grégoire (Maurice Bourdin), tint le premier concile général de Latran en 1123, et mourut en 1124.

* CALIXTE III, élu en 1455, mort en 1458, se nommait d'abord Alphonse de Borgia ; il était né à Xativa, près Valence en Espagne. — Un autre CALIXTE, aussi 3e du nom, fut élu pape en 1159, concurremment avec Alexandre III (*voyez* ce nom); mais ce dernier fut seul reconnu par l'église romaine.

* CALIXTE (GEORGE), théologien luthérien, né à Médelby dans le Holstein en 1586, fut professeur de théologie à Helmstadt. Le duc Frédéric-Ulric de Brunswick le retint dans cette ville, malgré les offres avantageuses qu'on lui faisait ailleurs, et peu après le duc Auguste le nomma abbé de Kœnigslutter. A la demande de l'électeur de Brandebourg, il se rendit au colloque de Thorn convoqué en 1645, pour opérer la réunion des luthériens et des autres réformés. L'éloquence de Calixte y fut sans succès. Ce théologien a donné son nom à une secte de luthériens qui croyaient pouvoir réunir les autres sectes de cette croyance, et qu'on a nommés aussi syncrétistes. Il mourut en 1656.

CALIXTE (FRÉD.-ULRIC), fils du précédent, professa également la théologie, s'occupa beaucoup des travaux de son père, et eut des querelles avec plusieurs docteurs sur divers points de théologie. Il mourut en 1701. On a de lui : *Historia immaculatæ conceptionis B. Virg. Mariæ,* Helmstadt, 1696, in-4o.

* CALIXTINS ou SYNCRÉTISTES. *Voyez* CALIXTE (George).

* CALKOEN (HENRI), avocat d'Amsterdam, mort le 11 juin 1818, âgé d'environ 76 ans, publia un excellent *Mémoire* en l'honneur de l'infortuné Jean d'Olden Barneveldt, qu'un écrivain hollandais avait calomnié dans une brochure intitulée : *De Advokaat der Nederlandsche kerk.*

* CALKOEN (JEAN-FRÉDÉRIC VAN BEEK), mathématicien hollandais, né à Groningue en 1772, fréquenta les universités d'Utrecht, de Leipsig, Iéna et Gottingue. De retour dans sa patrie, il obtint une chaire de mathématiques à Leyde. En 1805, il la quitta pour en occuper une pareille à Utrecht, où il mourut en 1811. On a de lui plusieurs *Mémoires* sur l'astronomie, les mathématiques et la philosophie, qui sont disséminés dans les recueils de Mémoires des Sociétés savantes de son pays.

* CALL (JEAN VAN), graveur, né à Nimègue en 1655, voyagea en Allemagne et en Italie, pour se perfectionner dans son art, et revint se fixer à La Haye, où il mourut en 1703. Son œuvre le plus estimé est une suite de *Vues du cours du Rhin* en 72 planches.

* CALL (PIERRE VAN), fils du précédent, s'appliqua au paysage, à la topographie militaire, et dessina pour le roi de Prusse les places fortes, les plans et champs de bataille de la guerre de Flandre, de 1745 à 1748. Cet artiste mourut vers 1760.

* CALLANDER (JAMES ou JACQUES), historien anglais, né en Écosse, mort dans l'état de Virginie (Amérique) en 1805, s'est fait connaître par un ouvrage sur les abus du gouvernement anglais en Europe, en Asie et en Amérique, depuis 1688 jusqu'au temps présent (1800); publié en anglais sous ce titre : *Political progress of Britain, or an impartial history of abuses in the government*, etc., et par des *Recherches sur l'histoire d'Amérique,* imprimées à Philadelphie, 1798, in-8o.

* CALLARD DE LA DUQUERIE (JEAN-BAPT.), professeur de médecine et membre

de l'Académie de Caen, mort dans cette ville en 1718, à l'âge de 88 ans, est auteur d'un livre estimé, ayant pour titre : *Lexicon medicum etymologicum*, dont la dernière édition est celle de 1692, in-12. Il en préparait une autre très-augmentée, mais la mort l'empêcha de terminer ce travail. C'est à lui que la ville de Caen est redevable de son jardin de botanique ; il avait publié en 1714 : *Catalogus plantarum in locis paludosis nascentium*, Paris, in-8°.

* CALLENBERG (Gérard), amiral hollandais, né à Willemstadt en 1642, mort à Wlaerdingue en 1722, était capitaine à bord du vaisseau que montait Ruyter dans le fatal combat à la suite duquel ce grand marin fut enlevé à la république, en 1676. Il eut en 1702 une très-grande part au succès glorieux des armes hollandaises dans le port de Vigo. En 1701, il commandait la flotte qui, réunie à celle des Anglais, sous l'amiral Cook, attaqua et prit Gibraltar.

* CALLENBERG (Jean-Henri), savant orientaliste, né en 1694 dans le pays de Saxe-Gotha, professa la théologie à Hall, et consacra son temps et sa fortune à fournir aux missionnaires de sa communion les livres dont ils avaient besoin pour leurs travaux apostoliques. L'alphabet arabe étant assez généralement employé dans les différentes langues de l'Inde, il commença par établir chez lui et à ses frais une imprimerie arabe et une hébraïque ; car son zèle s'étendait aussi à la conversion des Juifs répandus dans tout le Levant. Il y fit imprimer sous ses yeux des traductions de la *Bible*, des livres ascétiques, et beaucoup d'autres, dont quelques-uns ne sont pas sans intérêt pour les Européens. Il mourut en 1760. L'institut qu'il avait fondé continua de faire imprimer la traduction des livres religieux et de les distribuer aux Juifs et aux musulmans ; mais le zèle de ces nouveaux apôtres se refroidit peu à peu, et vers 1792 l'entreprise fut tout-à-fait abandonnée.

* CALLENBERG (Gaspard), jésuite, né dans le comté de la Marck en 1678, mort à Cosfeld en 1742, fut professeur de théologie dans plusieurs villes d'Allemagne, et a laissé quelques livres de science canonique, écrits en latin, mais auxquels il n'a pas mis son nom. On en trouve la liste dans la *Biblioth. Colon.* de Harziem.

* CALLENBERG (G.-A.-H. HERMANN, comte de), né en 1744, mort en 1795, conseiller intime de l'électeur de Saxe, a traduit en allemand quelques ouvrages suédois, et en français l'ouvrage allemand de l'historien Muller, intitulé : *La ligue des princes*, etc.

* CALLENDER (Élysée), mort à Boston en 1738, fut ministre de la première église bapt. de cette ville, et acquit une grande réputation de savoir et de piété dans l'exercice de ses fonctions pastorales.

* CALLENDER (Jean), neveu du précédent, fut pasteur de l'église de New-Port (Rhode-Island), et mourut en 1748. On a de lui quelques *sermons*, et un *discours* historique sur les affaires civiles et religieuses de la colonie de Rhode-Island, depuis son établissement jusqu'à la fin du 17e siècle.

* CALLESCHROS, architecte grec, né à Athènes dans le 6e siècle avant l'ère chrétienne, fut chargé par Pisistrate de la construction du temple de Jupiter-Olympien, monument qui ne fut terminé qu'un grand nombre d'années après la mort de son fondateur.

* CALLET (J.-F.), mathématicien, né à Versailles en 1744, mort à Paris en 1798, avait publié en 1783 une édition des *Tables de Gardiner*, fort exacte, et aussi commode qu'utile, et en 1795 la nouvelle édition des *Tables des logarithmes*, considérablement augmentée, avec des tables de logarithmes des sinus pour la nouvelle division décimale du cercle. L'année de sa mort, il publia encore un bon Mémoire sur les longitudes en mer, sous le titre modeste de *Supplément à la trigonométrie sphérique et à la navigation de Bezout*.

* CALLET (Nicolas), avocat à Guéret dans la Marche, est auteur d'un *Commentaire* sur les lois et coutumes de son pays sous ce titre : *Callæus in leges Marchiæ municipalis*, 1573, in-4°.

* CALLIACHI (Nicolas), Grec, né dans l'île de Candie en 1645, professa les belles-lettres et la philosophie à Padoue, où il mourut en 1707. On a de lui les traités suivants : *De ludis scenicis mimorum ; de Gladiatoribus ; de Suppliciis servorum ; de Osiride ; de sacris Eleusiniis mysteriis*. Le premier de ces ouvrages se trouve dans le recueil de Sallengre. (*Voyez* ce nom.)

* CALLIAS, Athénien, riche propriétaire de mines dans l'Attique, remporta le prix de la course des chevaux en la 54e olympiade (564 ans avant l'ère chrétienne), et le second prix de la course des chars. Chef de l'ambassade]que les Athéniens en

voyèrent au roi Artaxercès, il conclut avec ce prince le traité qui assura l'indépendance des colonies grecques en Asie. On doit à Callias la découverte du minéral appelé *cinabre*, qu'il trouva en cherchant à séparer l'or, qu'il supposait existant dans le sable rouge, du minerai d'argent.

* CALLIAS, architecte grec, ne à Rodas en Phénicie, dans le 3e siècle avant l'ère chrétienne, avait construit pour les Rhodiens une grue au moyen de laquelle on pouvait enlever de terre une tour roulante, appelée hélépole, dont les assiégeants se servaient pour battre les murs des villes. Mais cette machine ayant été impuissante contre l'hélépole que Démétrius fit établir pour renverser les murs de Rhodes, les habitants recoururent à leur premier ingénieur Diognètes, qu'ils avaient injustement disgracié pour donner sa place et son traitement à Callias. Diognètes fit écrouler, au moyen d'une mine, la terrible hélépole de Démétrius; le siége de Rhodes fut levé; et Callias perdit ainsi tous les droits qu'il croyait avoir acquis à la reconnaissance des Rhodiens par son invention imparfaite.

* CALLIAS, poète dramatique grec, composa plusieurs tragédies et comédies, parmi lesquelles on cite *les Cyclopes*, *Atalante*, etc. — Un autre CALLIAS de Syracuse a écrit une *Histoire des guerres de Sicile*, dont on ne connaît que quelques fragments.

* CALLICLÈS, statuaire de Mégare, dans le 5e siècle avant l'ère chrétienne, est cité par Pausanias comme l'auteur d'une belle statue de l'*athlète Diagoras*, vainqueur aux jeux olympiques. Le père de Calliclès, nommé Théoscome, avait exécuté, suivant le même Pausanias, la belle statue que l'on admirait à Mégare de son temps. — Un autre CALLICLÈS, peintre grec, du 4e siècle avant Jésus-Christ, paraît avoir travaillé dans le genre appelé *miniature*, puisque ses tableaux n'avaient pas, dit-on, plus de 3 pouces de circonférence.

* CALLICRATES, architecte grec, vivait à Athènes dans la 84e olympiade. Il construisit, de concert avec un autre architecte nommé Ictinus, le temple dit *Parthénon*, dont Phidias dirigea les sculptures et la décoration. — Un autre CALLICRATES, sculpteur grec, se rendit célèbre par la finesse de ses figures. Il grava, dit-on, des vers d'Homère sur des grains de millet, et fit un char d'ivoire avec son attelage, qu'une seule aile de mouche pouvait couvrir.

* CALLICRATES, né à Leontium, ville de l'Achaïe, fit exiler plus de mille Achéens, trahit les intérêts de sa patrie en se vendant aux Romains, et mourut à Rhodes en l'an 147 avant l'ère chrétienne.

* CALLICRATIDAS, général lacédémonien, prit Méthymne sur les Athéniens, défit Conon, et fut à son tour battu par ce général près des îles Arginuses dans un combat naval, 402 avant l'ère chrétienne.

* CALLIER (RAOUL), poète français de la fin du 16e siècle, né à Poitiers, était neveu de Nicolas Rapin, dans les œuvres duquel on trouve diverses *poésies* de sa composition, quelques-unes en vers mesurés, à l'exemple des anciens. On lui attribue *les Infidèles fidèles*, fable bocagère qui parut en 1603, sous le nom supposé de Calianthe.

* CALLIER (SUZANNE), fille ou sœur du précédent, composa sur la mort de Nicolas Rapin des vers imprimés dans les œuvres de ce dernier.

* CALLIÈRES (JACQUES de), maréchal de bataille des armées du roi, est auteur d'une *Histoire de Jacq. de Matignon, maréchal de France*, ouvrage curieux mais inexact, qui fut publié à Paris en 1661, in-fol. Il mourut commandant à Cherbourg en 1697.

* CALLIÈRES (FRANÇOIS de), fils du précédent, né en 1645 à Thorigny, membre de l'Académie française, mort en 1717, fut plénipotentiaire de France au congrès de Ryswick, et soutint avec honneur les intérêts de son pays. Louis XIV lui donna à son retour une gratification de dix mille livres, avec une place de secrétaire du cabinet. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages, entre autres: le *Traité de la manière de négocier avec les souverains*, 1716, in-12: la forme du livre a fait tort au fond, le style n'en est ni précis ni élégant; il a été traduit en anglais et en italien, et réimprimé à Paris en 1750, sous le titre de Londres, 2 vol. in-12; *De la science du monde*, 1717, in-12, où l'on trouve des réflexions utiles, mais présentées avec trop peu d'agrément. Ce livre a été traduit en allemand et en hollandais.

* CALLIÈRES DE L'ÉTANG (P.-J.-G.), était avocat au parlement de Paris à l'époque de la révolution. Presque septuagénaire, il embrassa la cause de la liberté avec la chaleur d'un jeune homme, et donna l'idée d'un bataillon de vieillards, dont il fut nommé commandant. Il remplit ensuite divers emplois civils, fut un des jurés du

tribunal révolutionnaire du 10 août 1792, et commissaire de la commune dans la Vendée en 1793. Il mourut à Paris en 1795.

* CALLIERGI ou CALLOERGI (Zacharie), né dans l'île de Crète, imprimeur célèbre de la fin du 15e et du commencement du 16e siècle, publia à Venise en 1469, en société avec Musurus, le grand *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, et fit paraître ensuite à Rome des éditions de *Pindare*, de *Théocrite*, etc.

* CALLIERGI (George), contemporain du précédent, professa le grec à Venise.

* CALLIGNOTE, fut le premier qui fit connaître aux Mégalopolitains les mystères d'Éleusis. On lui éleva une statue dans la principale place de Mégalopolis.

* CALLIMACHUS-EXPERIENS. *Voyez* Buonaccorsi (Philippe).

* CALLIMAQUE, général athénien, fit des prodiges de valeur à Marathon, et fut trouvé debout, percé de flèches, sur le champ de bataille.

* CALLIMAQUE, architecte, peintre et sculpteur de Corinthe, passe pour avoir inventé le chapiteau corinthien, dont il prit, dit-on, l'idée d'une plante d'acanthe poussée autour d'un panier recouvert par une toile.

* CALLIMAQUE, naquit à Cyrène, ville grecque de Libye. On ne sait rien de précis sur l'époque de sa naissance ni sur celle de sa mort; mais elles se placent naturellement 300 ans environ avant Jésus-Christ. Grammairien érudit, critique profond et poète, il se distingua également dans des genres si divers. Cette prodigieuse réunion de connaissances et de talents lui mérita la protection de Ptolémée-Philadelphe, qui l'appela auprès de lui, et lui confia la direction du musée qu'il venait de fonder. Callimaque y ouvrit un cours public d'enseignement qui ne tarda pas à former de brillants élèves, et entre autres le célèbre auteur de l'*Argonautique*, Apollonius de Rhodes. Le disciple eut le malheur de se montrer ingrat, et le maître le tort de se venger trop exemplairement, en lançant contre Apollonius, désigné sous le nom d'*Ibis*, la plus violente et la plus injurieuse des satires. Elle ne nous est point parvenue, et il faut en féliciter les deux poètes; mais il n'en est pas de même de cette foule immense d'ouvrages (Suidas en compte jusqu'à huit cents) que Callimaque avait composés, et dont un seul est arrivé jusqu'à nous. Ce sont ses *hymnes* qui, destinés aux solennités du culte en Grèce et dans l'Égypte, sont, sous ce rapport, un monument précieux de l'état de la religion dans ces contrées et à cette époque. C'est un vaste répertoire de traditions historiques et mythologiques; mais cette érudition même y nuit quelquefois à la clarté. Aussi peu de poètes ont plus souvent et plus savamment exercé la sagacité des interprètes: Bentley, entre autres, a recueilli et expliqué ses *fragments*, et Spanheim a donné sur les *hymnes* un excellent *commentaire*, dont la meilleure édition est celle publiée par Auguste Ernesti, Leyde, 1761, 2 vol. in-8o. Nous avons en prose française une bonne traduction de Callimaque; c'est celle de feu M. de la Porte du Theil, Paris, 1775, réimprimée dans la collection de M. Gail. — Un autre Callimaque est cité par Pline comme auteur d'une *dissertation* sur les couronnes dont on faisait usage dans les festins.

* CALLIMÉDON, orateur athénien, contemporain de Démosthènes, acquit quelque célébrité comme président d'une assemblée de joyeux convives comme lui, où l'on tenait note des plaisanteries et bons mots qui s'y disaient.

* CALLINICUS, deuxième fils d'Antiochus, dernier roi de Comagènes, ne pouvant résister aux forces des Romains, abandonna ses états, et fut ensuite bien accueilli à Rome avec ses fils, qui cependant avaient fait une plus longue résistance.

* CALLINICUS, sophiste et rhéteur grec, enseigna l'éloquence à Rome sous le règne de Gallien, vers 260 de Jésus-Christ. Suidas rapporte qu'il avait composé six livres de l'*Histoire d'Alexandrie*.

* CALLINIQUE, architecte d'Héliopolis en Égypte, né au 7e siècle, fut l'inventeur de la composition chimique appelée *feu grégeois*, dont l'empereur Constantin-Pogonat se servit pour brûler la flotte des Sarrasins, et que ses successeurs employèrent avec le même avantage.

* CALLINUS, ancien poète grec d'Éphèse, vivait dans le 8e siècle avant l'ère chrétienne, et passe pour l'inventeur de la poésie élégiaque. Stobée nous a conservé quelques-uns de ses vers que l'on trouve dans les *Analecta* de Brunck.

* CALLIOPE (*Mythologie.*), muse qui préside à l'éloquence et à la poésie héroïque. On la représente sous la figure d'une jeune fille, couronnée de laurier, tenant

d'une main une trompette, de l'autre un volume, et ayant à ses pieds l'Iliade, l'Odyssée et l'Énéide.

* CALLIPATIRA, Athénienne, fille de Diagoras de Rhodes, dans le 5e siècle avant Jésus-Christ, s'était déguisée en maître d'escrime pour accompagner son fils Pisirhodus aux jeux olympiques, dont l'entrée était interdite aux femmes sous peine de mort; les juges lui firent grâce, mais ordonnèrent qu'à l'avenir les maîtres seraient nus comme les athlètes.

* CALLIPIDES, acteur tragique, contemporain de Sophocle, fut surnommé *le Singe*, parce qu'il surchargeait sa déclamation de gestes forcés et contre nature.

* CALLIPPUS, Athénien, disciple de Platon, seconda Dion, son ami, dans le projet de rendre la liberté à Syracuse; mais, oubliant bientôt les leçons de son maître, il fit assassiner lâchement le vertueux citoyen qu'il avait aidé dans sa noble entreprise. Il en fut puni la même année par deux des soldats qui lui avaient servi à s'emparer de l'autorité, et qui le tuèrent avec les mêmes armes dont ils avaient frappé Dion. Cet événement eut lieu en l'an 351 avant Jésus-Christ. — Un autre CALLIPPUS, Athénien, sauva ses compatriotes attaqués par les Gaulois aux Thermopyles l'an 279 avant Jésus-Christ, en les faisant embarquer sur les vaisseaux qu'il avait amenés à cet effet dans le golfe Maliaque.

* CALLIRHOÉ (*Mythologie.*), jeune fille de Calydon, fut aimée de Corésus, grand-prêtre de Bacchus, qui ne put la rendre sensible. Le dieu, invoqué par son prêtre, affligea les Calydoniens d'un mal qui ne devait finir que quand on lui aurait sacrifié Callirhoé. Mais, au moment du sacrifice, Corésus se frappa lui-même, au lieu d'immoler la victime. Callirhoé, touchée d'une compassion tardive, ne voulut point survivre au grand-prêtre. — La Fable mentionne trois autres CALLIRHOÉ : l'une, fille du fleuve Achélous; la seconde, fille du fleuve Scamandre ; la troisième, fille de Lycus, tyran de Libye.

* CALLISIO (MARIN), franciscain, professeur d'hébreu à Rome, a composé une *Concordance de la Bible*, imprimée dans cette ville en 1621, in-4o, format in-folio; elle est très-curieuse et recherchée des amateurs.

* CALLISTE, affranchi et favori de l'empereur Claude, se fit remarquer par un luxe et une insolence que Sénèque a signalés.

* CALLISTHÈNES, philosophe et historien grec, disciple et neveu d'Aristote, suivit Alexandre dans ses conquêtes. Il ne dissimula point le mépris que lui inspiraient les flatteurs du roi, et refusa de le reconnaître pour Dieu. Accusé de conspiration, et enfermé dans une cage de fer, il mourut dans les tourments à Cariate, en Bactriane, 328 avant Jésus-Christ. Il avait écrit une *Histoire de la Grèce.*

* CALLISTHÈNES, ayant eu la témérité de mettre le feu aux portes du temple de Jérusalem le jour même qu'on célébrait la victoire remportée par Judas Machabée sur Nicanor, fut arrêté et brûlé vif.

* CALLISTHÈNES, orateur athénien, contemporain de Démosthènes, partagea sa haine contre Philippe de Macédoine, et s'exposa à être victime du ressentiment d'Alexandre; mais on parvint à apaiser ce prince.

* CALLISTHÈNES, général athénien, ayant vaincu Perdiccas, roi de Macédoine, et fait une paix avantageuse, n'en fut pas moins condamné à mort par ses concitoyens ingrats.

* CALLISTRATE, fils d'Empédus, vaillant capitaine athénien, s'immortalisa par une habile retraite sur Catane et Syracuse, après sa défaite près du fleuve Asinarus, en Sicile, dans le 5e siècle avant Jésus-Christ.

* CALLISTRATE, orateur athénien, exerçait une telle influence par son éloquence, que le peuple ombrageux le bannit à perpétuité. Il se retira en Thrace, et fonda la ville de Datus, où il attira beaucoup de ses concitoyens.

* CALLISTRATE, jurisconsulte, vivait sous les empereurs Sévère et Caracalla. On trouve quelques fragments de ses ouvrages dans les *Pandectes.*

* CALLISTRATE, acteur grec, contribua avec Aristophane à étendre le domaine de la comédie.

* CALLISTUS (JEAN-ANDRONIC), un des restaurateurs des sciences au 15e siècle, né à Thessalonique, enseigna le grec à Rome. On trouve quelques manuscrits de ce savant du moyen âge à la bibliothèque du roi.

* CALLIXÈNE, orateur athénien, fit condamner à mort, par le peuple, les généraux qui avaient vaincu aux îles Arginuses, parce qu'ils avaient laissé les morts sans sépulture. Bientôt le peuple, revenu

de son erreur, força Callixène de fuir. Cet orateur mourut misérablement.

* CALLIXÈNE, célèbre courtisane de Thessalie, fit un vain essai de ses charmes sur le jeune fils de Philippe, Alexandre-le-Grand, qui fut assez maître de lui pour résister à des séductions par lesquelles la reine Olympias voulait éprouver la vertu de son fils.

* CALLON, sculpteur grec, vivait dans le 5e siècle avant l'ère chrétienne. On cite de lui une *Minerve* en bois, placée dans l'Acro-Corinthe, et une *Proserpine* dans la ville d'Amyclée.

* CALLON DE SAINT-REMI, né à Reims en 1712, mort à Paris en 1756, ancien secrétaire d'ambassade à la cour de Turin, est auteur d'un roman où l'on trouve de l'intérêt, et qui a pour titre : *Angélina, ou Histoire de don Matthéo*, Milan (Paris), 1752, 2 parties, petit in-8o.

* CALLOT (JACQUES), peintre, graveur et dessinateur, né à Nancy en 1593, fut élève de Jules Parigi pour le dessin, et de Philippe Thomassin pour la gravure. Son œuvre contient environ 1600 pièces ; les plus remarquables sont : *les Supplices ; les Misères de la guerre ; les Gueux contrefaits ; les Deux Tentations de saint Antoine*. Il paraît être le premier graveur qui ait employé avec succès le vernis des luthiers, nommé par les Italiens *vernice grosso de lignaiuoli*. Après la prise de Nancy par Louis XIII, en 1633, Callot résista aux offres séduisantes de ce prince, qui l'engageait à éterniser par la gravure le souvenir de cette conquête. « Je me couperais le pouce, dit-il, plutôt que de faire quelque chose de contraire à l'honneur de mon prince (Henri, duc de Lorraine) ou de ma patrie. Il mourut en 1635.

* CALLOT (FR.), médecin, né à Nancy en 1690, est auteur d'un traité intitulé : *l'Idée et le Triomphe de la vraie médecine*, Commercy, 1742, in-8o. Il a aussi publié quelques *pièces* de vers qui prouvent son zèle pour l'honneur de sa patrie.

* CALLY (PIERRE), professeur d'éloquence et de philosophie à Caen, mort dans cette même ville en 1709, était principal du collége des arts. On a de lui une édition de l'ouvrage de Boèce : *De Consolatione philosophiæ* (ad usum Delphini), avec un long commentaire, Paris, 1680, in-4o. Il s'est fait plus particulièrement connaître par l'ouvrage intitulé : *Durand commenté, ou l'Accord parfait de la philosophie avec la théologie, touchant la transsubstantiation*, Cologne (Caen), 1700, in-12. Il y renouvelle le sentiment de Durand (*voyez* DURAND DE ST-POURÇAIN) qui avait avancé une opinion nouvelle sur l'eucharistie. On a encore de Cally un *Cours de philosophie* en latin, dédié à Bossuet, 1675, 4 tomes en 2 vol. in-4o.

CALME. (*Marine.*) On se tromperait fort, si l'on ne voyait dans le *calme* qu'une simple contrariété pour le marin, et un obstacle au progrès de sa route vers le port qu'il désire atteindre. Le *calme*, suivant sa durée, produit des inconvénients beaucoup plus graves, et même des dangers de plus d'une nature. D'ordinaire, quand le vent cesse de souffler avec violence, la mer conserve encore long-temps l'agitation qu'il lui avait imprimée; le vaisseau, n'étant plus appuyé, résiste moins à l'effort des lames ; il éprouve de violentes secousses, tant de roulis que de tangage, et fatigue considérablement ; ses mâts, ses vergues, ses cordages se rompent ; les joints de sa carène s'ouvrent, ou des bouts de bordages viennent à se détacher de dessus la membrure, des voies d'eau se déclarent, et il se trouve exposé à périr. Quand un bâtiment demeure long-temps retenu par le *calme*, l'équipage consomme inutilement ses vivres, et peut éprouver ensuite les horreurs de la famine. D'un autre coté, l'air que ne renouvellent plus les courants produits par le vent, se vicie et engendre des maladies funestes ; l'ennui qui s'empare des marins vient y ajouter ses ravages et augmenter la mortalité. Le vaisseau pris de *calme* peut encore être entouré d'écueils, ou près d'une côte vers laquelle des courants le portent, et se trouver dans des endroits de la mer où la trop grande profondeur de l'eau l'empêche de jeter l'ancre : alors sa perte est certaine. Telles sont les principales considérations qui doivent engager les navigateurs à éviter soigneusement les parages où les *calmes* sont fréquents. La prudence, cette première vertu de l'homme de mer, lui commande de se défier du *calme*

Aux nautonniers souvent pire que la tempête.

J.-T. P.

* CALMET (dom AUGUSTIN), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né en 1672 à Menil-la-Horgue, près de Commercy en Lorraine, a écrit une *Histoire de l'Ancien*

et du Nouveau-Testament; des *Commentaires sur la Bible*, et un *Dictionnaire de la Bible*, qui lui firent une grande réputation. Il fut recompensé de ses travaux, en obtenant l'abbaye de Saint-Léopold de Nancy en 1718; dix ans après il fut transféré à celle de Senones, où il passa le reste de sa vie dans l'exercice des devoirs de son état, et dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il mourut en 1757. Considéré comme écrivain, on ne peut nier que ses ouvrages ne soient utiles; mais le style en est lourd, diffus, souvent incorrect : aussi sont-ils moins lus que consultés. Outre les écrits que nous venons de citer, dom Calmet en a composé plusieurs autres, tels que : *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, la meilleure qu'on ait publiée sur cette province : la *Bibliothèque des écrivains lorrains* en fait partie; *Histoire universelle sacrée et profane; Commentaire littéraire, historique et moral sur la règle de Saint-Benoît*, etc. Il déposa à la bibliothèque royale, en 1733, une copie exacte du *Vedam*, qu'il s'était procurée par l'intermédiaire des jésuites missionnaires dans l'Inde.

* CALMETTE (François), né à Rhodez, dans le Rouergue, fut reçu docteur à Montpellier en 1684, et fit avec succès des cours dans cette ville. On a de lui un *Abrégé de médecine thérapeutique*, Lyon, 1690; Genève, 1710.

* CALMETTE (Louis-Castor MATTHIEU de la), né à Nîmes en 1713, fut chanoine de Cambrai. On lui attribue l'*Abrégé du service de campagne*, La Haye, 1752, in-8°; et l'on trouve quelques poésies, sous son nom, insérées dans les *Étrennes lyriques*.

* CALMO (André), poète et acteur vénitien du 16e siècle, a laissé quelques *comédies* pleines de gaîté, et qui eurent de la vogue en leur temps. On a encore de lui un recueil de lettres sous ce titre : *Lettere piacevoli*, Venise, 1572, in-8°.

CALMOR. (*Histoire naturelle.*) *Voyez* Seiches.

* CALOCER, né dans l'île de Chypre, au 3e siècle, fut d'abord conducteur de chameaux, puis chef de brigands, et finit par prendre le titre de roi de Chypre. L'empereur Constantin, dit le Grand, envoya contre lui le césar Dalmatius, son neveu, qui le fit brûler vif vers l'an 324.

* CALOGERA (Ange), né à Padoue en 1699, d'une famille originaire de Corfou, étudia d'abord chez les jésuites, et entra à l'âge de 17 ans dans la congrégation des camaldules, où il acquit de vastes connaissances en théologie et en littérature. Il entreprit, en 1729, un ouvrage qu'il continua périodiquement jusqu'en 1766, sous ce titre: *Recueil d'opuscules scientifiques et philologiques* (en italien); il avait déjà publié 51 volumes de ce recueil et une *Suite*, lorsqu'il mourut en 1768. On a encore de lui une *traduction* du Télémaque de Fénélon en italien; *Il nuovo Gulliver*, Venise, 1731, in-8°. Il avait travaillé avec Apostolo-Zeno, à la rédaction du journal *la Minerva*.

CALOMNIE. (*Morale.*) Action de dire de son prochain une chose que l'on sait n'être pas vraie, pour le noircir dans l'esprit de ses semblables.

La *calomnie* est un des vices les plus monstrueux, aussi vieux que les sociétés où il prend naissance. C'est la maladie incurable des âmes faibles et jalouses, qui, ne pouvant égaler ceux qu'elles envient, s'en vengent en les *calomniant*. C'est *un fiel qui corrompt tout le miel de notre vie* (*Charron*), qui empoisonne les sociétés, trop souvent sous le masque de l'amitié et de l'intérêt. Un homme sage ne devrait jamais prendre de prévention contre une personne d'après le mal qu'on lui en dit, mais n'asseoir son jugement que sur des faits, et se prémunir contre celui qui a dit du mal. Le *calomniateur*, comme le médisant, devrait être banni de la société; car chacun de ceux devant qui il déchire son prochain doit penser : « Il en dira autant de moi derrière moi. »

Doit-on se venger de la *calomnie* par la peine du *talion?* non, ce serait multiplier le désordre. Que la personne *calomniée* se rappelle cette maxime si éminemment humaine : « Rendez le bien pour le mal; » et ce conseil d'un sage : « Voulez-vous vous » venger de votre ennemi? soyez plus ver» tueux que lui. »

De tous temps les êtres les plus *calomniés* ont été les héros et les jolies femmes. Qu'on nous permette ce rapprochement. Le sénat vous a *calomnié*, disait-on à César. « La » victoire m'en a vengé à Pharsale. » Napoléon répondait : « Une victoire, un monu» ment de plus, me vengeront de la *ca*» *lomnie.* »

Une jolie femme veut-elle se venger d'une *calomnie?* qu'elle soit plus aimable que celle qui l'a *calomniée*.

Depuis que l'état de civilisation de l'Europe permet aux écrits de circuler avec tant de rapidité, les gouvernements eux-mêmes se sont rendus *calomniateurs* des gouvernements rivaux, et la *calomnie* de nation à nation est devenue un des plus terribles auxiliaires de la guerre, en faisant naître et en alimentant les haines nationales. Ceux qui devaient aux peuples l'exemple de la vertu, se sont abaissés jusqu'au rôle de corrupteurs de l'opinion publique. Le gouvernement anglais a acquis dans ce genre une triste célébrité, qu'il a soutenue mieux que jamais dans la dernière guerre continentale.

L'illustre Montesquieu observe que, chez les Romains, la loi qui permettait aux citoyens de s'accuser mutuellement, et qui était bonne selon l'esprit de la république, où chaque citoyen devait veiller au bien commun, produisit sous le gouvernement absolu des empereurs une foule de *calomniateurs*.

Sous la république, le *calomniateur* était marqué au front avec un fer chaud, de la lettre K; de là cette phrase : *integræ frontis homo*, pour désigner un honnête homme.

L'Église a différé aux *calomniateurs*, comme aux meurtriers, la communion jusqu'à la mort. Le concile de Latran a jugé les *calomniateurs* indignes de l'état ecclésiastique, quoiqu'ils se fussent corrigés. Le pape Adrien les condamna à être fouettés.

Le peintre Apelles fit de la *calomnie* un tableau qui dit tout, et qui eût suffi pour l'immortaliser.

Dans nos lois criminelles est réputé *calomniateur* celui qui, soit en paroles dans des lieux de réunion publique, soit dans un écrit vendu ou distribué, impute à quelqu'un des faits qui, s'ils existaient, l'exposeraient à des poursuites criminelles ou correctionnelles, ou seulement au mépris ou à la haine des citoyens.

Le *calomniateur* est puni par l'emprisonnement et l'amende. De plus, la loi lui interdit, à dater du jour où il aura subi sa peine, l'exercice d'une partie des droits civiques, civils et de famille.

Depuis la découverte de l'imprimerie, qui a tant contribué à la civilisation et à la complication de nos systèmes d'administration moderne, où les autorités sont si multipliées, on peut, à plus juste titre que dans les temps anciens, diviser la *calomnie* en *privée* et *publique*. L'une semble s'être maintenue plus exclusivement dans le domaine de la parole; l'autre, dit-on, peut trouver dans l'atelier de chaque imprimeur un antre, d'où elle répandra son venin et lancera ses traits empoisonnés sur tous les points de l'État à la fois, et contre le chef du gouvernement, et contre chacun des administrateurs, si la loi ne vient point lui imposer un frein. Mais cette loi! c'est là le nœud gordien à débrouiller; car le trancher est un acte de conquérant, et à des administrés il faut des actes d'administrateurs.

Le danger existe, il est vrai; mais on peut répondre, si un écrit n'est point signé, l'auteur est coupable. Car, s'il peut prouver les faits qu'il avance, pourquoi se tenir caché? C'est un lâche qui, craignant de combattre son adversaire, le poignarde dans l'obscurité.

Si un écrit est signé, il faut distinguer les deux cas : celui où un fonctionnaire public est réellement *calomnié*, et celui où il se dit *calomnié*.

S'il se dit *calomnié*; dans notre législation actuelle, qui jugera? Des fonctionnaires comme lui? Bien que nous soyons convaincus qu'il a existé et qu'il existe beaucoup de juges parfaitement intègres, néanmoins nous devons observer que l'homme est partial de sa nature, qu'il n'aime point ce qui gêne son autorité et blesse son amour-propre, que l'esprit de parti, les circonstances du moment, cent autres choses peuvent l'influencer; qu'enfin, l'esprit de toute loi est de supposer que tout accusé peut être coupable. Il peut donc se faire que des fonctionnaires penchent en faveur d'un fonctionnaire qui, à tort, se dit *calomnié*. Que d'exemples en offre l'histoire! S'il est dangereux qu'un citoyen puisse troubler l'administration en *calomniant* un de ses membres, combien aussi n'est-il pas affligeant pour l'humanité, qu'il puisse être victime d'un abus d'autorité ou d'un jugement inique, et traîner, dans l'opprobre et les cachots, des jours languissants qu'il eût peut-être illustrés, en les consacrant au bien public!

Nous pensons alors que, remontant à ce grand et ancien principe, que tout homme doit autant que possible être jugé par ses pairs, l'écrit d'un simple citoyen devrait être jugé par de simples citoyens comme lui, par un jury, dont la nomination ne serait pas laissée à l'arbitraire d'un fonctionnaire public, mais dont les membres seraient tirés au sort parmi les personnes

payant une certaine contribution, et qui, par conséquent, sont intéressées au maintien de l'ordre et à la paix de l'État.

E. de L.-C.

* CALONA (THOMAS), capucin, né à Palerme en 1599, mort en 1644, est auteur d'un livre intitulé : *Sacra aristocratici principatûs idea, sive Samuel expositus in libris historialibus Judicum.*

* CALONNE (CHARLES-ALEXANDRE de), ministre d'état français, né en 1734, à Douai, où son père était premier président du parlement, fit des études brillantes à la communauté de Sainte-Barbe à Paris. Son esprit, ses talents et sa position sociale, le portèrent successivement aux places de conseiller, de procureur-général au parlement de Douai, de maître des requêtes, d'intendant de Metz, de Flandre, de contrôleur-général des finances et de ministre d'état. Successeur de M. Necker au ministère des finances, M. de Calonne commença sa gestion par chercher les moyens de pourvoir au remplacement de cent soixante-seize millions dépensés par anticipation sur les revenus publics, indépendamment des emprunts et des arriérés accumulés par les ministres précédents. Dédaignant la ressource des économies, il solda l'arriéré du moment, soutint les effets publics par des avances secrètes, rapprocha le paiement des rentes sur l'état, obtint des bonifications sur les baux des fermes et des régies, assura le crédit de la caisse d'escompte, projeta des fonds d'amortissement, et fit exécuter une refonte des monnaies d'or. Mais le vide du trésor était immense, et la dette de l'état ne reposait sur aucun gage assuré. Il n'y avait qu'un nouveau système de contributions qui lui offrit le moyen de l'affermir, et Calonne le proposa. D'après ses conseils, le roi convoqua l'assemblée des notables, dont la première séance eut lieu à Versailles le 22 février 1787. On attendait avec impatience le compte du ministère des finances. Il le rendit avec toute la dextérité dont il était capable, mais il ne put empêcher la mauvaise impression de ses révélations fâcheuses. On l'accusa d'avoir confondu et bouleversé toute la comptabilité antérieure dans le dessein de couvrir ses prodigalités; et la reine se laissa persuader d'abandonner Calonne qui fut exilé en Lorraine, et passa bientôt après en Angleterre. La révolution était commencée. L'émigration des princes, frères du roi, appelait autour d'eux une foule de mécontents, dont la force principale devait être dans l'appui des cabinets étrangers. Il se lança dans ce nouveau tourbillon avec une ardeur qui semblait au dessus de ses forces. Ses négociations, ses voyages en Allemagne, en Italie, en Russie, son zèle, son dévouement le rendaient précieux à la cause royale. Il y déploya de nouveaux talents et l'esprit le plus fécond en ressources; il dépensa la fortune qui lui restait, enfin il courut risque de la vie. Tant d'efforts et de sacrifices furent cependant inutiles; en 1795, il disparut de la scène politique, et vécut à Londres, occupé des beaux-arts qu'il avait toujours cultivés. Au mois de septembre 1802, il quitta l'Angleterre, et vint à Paris, où il mourut le 29 octobre suivant. Ses ouvrages politiques sont écrits avec modération, et souvent avec élégance. Il suffira de citer ses *Observations sur les finances*, Londres, 1790, in-4° ; *De l'état de la France*, 1791, in-8°; le *Tableau de l'Europe en novembre* 1795, Londres, in-8°. — L'abbé de Calonne, son frère, qui l'avait suivi dans tous ses voyages, rédigeait à Londres *le Courrier de l'Europe*. Il partit pour le Canada en 1799, se dévoua aux fonctions les plus pénibles du ministère ecclésiastique, et mourut le 16 octobre 1823, âgé de plus de 80 ans. Il avait mené une vie fort dissipée avant la révolution de 1789.

CALORIFÈRE. (*Technologie.*) On donne ce nom à tout appareil de chauffage qui, par un seul foyer, peut échauffer les salles d'une maison, d'une manufacture, d'un hôpital, d'un théâtre ou de tout autre édifice public. Les cheminées et les poêles, au contraire, ne servent communément qu'à chauffer une seule pièce.

Pour se faire une idée de l'importance qu'il faut attacher à l'économie du combustible dans le chauffage des habitations, il suffit de savoir que l'on consomme, dans Paris seulement, un million de stères de bois, dont la valeur est de quinze millions de francs ; que la dépense de la France, en combustibles de toute nature, excède une valeur de cinq cents millions, et qu'enfin la première base de la prospérité de la Grande-Bretagne est l'abondance et la qualité de son combustible.

Lorsqu'on pense que les cheminées laissent perdre inutilement les $\frac{422}{500}$ de la chaleur dégagée ; que les poêles, dix fois plus

productifs de chaleur que les cheminées, ne donnent encore que $\frac{1}{8}$ de l'effet total que pourrait produire le combustible, on voit combien nos appareils de chauffage sont encore imparfaits, et quelle immense économie résulterait de l'adoption de moyens mieux combinés. On pourrait l'évaluer à plus de cent millions par an, si tous les appareils de chauffage étaient aussi parfaits que les calorifères dont nous allons parler, et qui, sous ce rapport, ont présenté jusqu'à ce jour les résultats les plus satisfaisants.

Les diverses espèces de calorifères, suivant leur degré de perfection, laissent perdre au plus du dixième à la moitié de la chaleur développée; le reste est utilement employé à échauffer l'air des appartements. On en distingue de trois sortes : les calorifères à air, les calorifères à eau, et les calorifères à vapeur.

Avant de parler de chacun en particulier, nous allons évaluer la quantité de combustible, qui serait rigoureusement nécessaire, pour échauffer un appartement d'une grandeur donnée, en supposant des appareils parfaits ou qui ne laissent perdre aucune partie de la chaleur développée. Il sera facile ensuite d'apprécier le degré de perfection ou d'imperfection des appareils ordinaires, d'après les résultats qu'on en obtient dans la pratique.

Prenons pour exemple un appartement dont le volume d'air serait de mille mètres cubes, et qu'il s'agirait de chauffer dans un jour d'hiver dont la température serait de 2° au dessous de 0°. On se propose d'y maintenir la température de l'air à 16°.

La question revient à celle-ci : élever de 18° une masse d'air égale à 1000 mètres cubes, ou pesant 1300 kil. La chaleur spécifique de l'air étant quatre fois moindre que celle de l'eau, 1300 kil. d'air échauffés de 18° équivalent à $\frac{1300}{4}$ ou 325 kil. d'eau portés à la même température. La quantité de chaleur nécessaire dans ce dernier cas sera de 325×18, ou 5850 unités, en prenant pour unité de chaleur un kil. d'eau élevé de 1°. Il faut en outre tenir compte de la déperdition du calorique, qui a lieu par les murs et les croisées, et que l'expérience a fait reconnaître à peu près égale, par heure, à celle du cinquième de la masse d'air échauffé. Il faut donc augmenter le résultat précédent d'un cinquième, et l'on a $5850 + 1170 = 7020$ unités. Or, on sait qu'un kil. de charbon peut produire 7050 unités de chaleur; ainsi un kil. de charbon suffirait pour élever et maintenir à 16° l'air d'un appartement d'une capacité de 1000 mètres cubes, au moins pendant une heure, et $\frac{1}{6}$ de kil. serait plus que suffisant dans les heures suivantes.

Ces résultats ne sont applicables qu'à un appartement dont l'air ne serait pas renouvelé; mais il convient pour la salubrité que l'air soit au contraire fréquemment changé, surtout dans les salles où se trouvent réunies une foule de personnes, comme dans les théâtres, les hôpitaux, les fabriques, etc. On estime que 16 mètres cubes d'air nouveau sont nécessaires par heure à chaque personne. Ainsi, en supposant que l'atmosphère de l'appartement de 1000 mètres cubes soit renouvelée trois fois par heure, ce local pourra être occupé habituellement par 60 personnes, et conservera toujours un air pur et salubre. Mais la dépense de chaleur devra être triple de celle que nous avons trouvée ci-dessus, c'est-à-dire qu'elle sera égale à 5850×3 ou 17550 unités. A quoi ajoutant $\frac{1}{5}$ pour la déperdition des parois, on aura 18770; pour produire cette chaleur, il faudra consommer $\frac{18770}{7050}$ ou 2 kil., 66 de charbon par heure.

Calorifères à air. Dans ces appareils, on échauffe directement l'air qu'il s'agit d'envoyer dans les appartements pour élever et maintenir leur température. C'est une opération assez difficile que d'échauffer de grandes masses d'air; ce fluide est fort mauvais conducteur du calorique, et en outre il a très-peu de capacité pour la chaleur, ce qui fait qu'à volumes et températures égaux, il ne peut absorber que les trois millièmes du calorique qui serait nécessaire à l'eau. Aussi, pour le faire servir de véhicule à la chaleur, faut-il en employer des volumes considérables, et disposer les appareils de manière qu'ils puissent en recevoir et en échauffer le plus possible dans un temps donné.

On obtiendra ce résultat : 1° en formant les parois du fourneau et des conduits de la fumée, avec des feuilles d'un métal bon conducteur du calorique. 2° En multipliant les points de contact de ces surfaces chauffantes avec l'air frais, qui doit arriver dessus, et les lécher, pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment chaud. 3° En donnant à l'air qui sort de l'appareil le plus de vitesse possible, tout en lui laissant de

larges ouvertures pour qu'il s'introduise librement dans les salles à échauffer.

La fig. 1re de la planche I de technologie représente l'élévation d'un calorifère, inventé par M W. Strutt, et dont on fait usage en Angleterre dans plusieurs filatures et dans quelques hôpitaux, entr'autres celui de Derby.

Le foyer 4, en forme de trémie, est recouvert par un récipient ou cloche en fer forgé de 5 millim. d'épaisseur, dont les diverses pièces sont réunies par des rivets comme les chaudières des machines à vapeur. Tout autour sont disposés des tuyaux *tt*, qui amènent l'air frais sur la surface extérieure de la cloche pour l'échauffer plus efficacement en le faisant frapper sur le métal brûlant, et le forçant ensuite de monter le long des parois jusque dans la chambre à air, d'où il se répand par des tuyaux et des bouches de chaleur dans les salles à échauffer. La fumée qui s'élève dans l'intérieur de la cloche s'échappe par des ouvertures pratiquées au bas, suit les conduits *ff*, et va dans la cheminée. Il est essentiel, pour le bon effet de ce calorifère, qu'il soit placé de 6 à 8 mètres plus bas que les pièces qu'il doit chauffer, afin de déterminer un courant rapide d'air chaud ; car on sait que la vitesse de l'air échauffé est comme sa température et la racine carrée de la hauteur. Or, il est plus avantageux d'échauffer une grande quantité d'air d'un petit nombre de degrés, que de faire l'inverse ; ainsi il vaudra mieux donner beaucoup de vitesse à l'air, ou, ce qui revient au même, en introduire de grands volumes, ce qui dispensera de lui donner une température trop élevée, ainsi qu'à la cloche, dont la chaleur ne doit pas monter au delà de 140°, de peur de la détériorer.

D'après des expériences faites avec ce calorifère, on a trouvé qu'un kil. de houille élevait de 1° la température de 12500 kil. d'air ; ainsi, cet appareil, malgré les soins apportés à sa construction, ne produirait encore qu'environ la moitié de l'effet théorique que nous avons déterminé ci-dessus.

Un autre calorifère, établi sur le même principe, à la fabrique de MM. Strutt, à Belper, a donné de meilleurs résultats. Cet appareil échauffe un espace de 7188 mètres cubes. Des observations continuées pendant 4 jours ont montré que la température extérieure était de 2° ; celle des salles s'est maintenue à 16°, par la combustion de 663 kil. de charbon, ce qui ne fait que 1 kil. de charbon dépensé pour échauffer un espace de 1000 mètres cubes. Ce résultat serait même supérieur au pouvoir calorifique du charbon, que nous avons établi ci-dessus ; mais il est probable que l'air était renouvelé moins fréquemment dans cette manufacture que nous ne l'avons supposé par notre calcul théorique.

On a augmenté les effets de ce calorifère d'une manière ingénieuse. On sait qu'en hiver la température des caves est beaucoup plus élevée que celle de l'atmosphère ; on a imaginé, en conséquence, de faire circuler dans des souterrains les conduits qui amènent l'air frais au calorifère, et, par ce moyen, de lui communiquer préalablement un degré de chaleur qui est plus considérable qu'on ne croirait d'abord. Le même procédé a été mis en usage dans l'été pour ventiler et rafraîchir les salles, en y introduisant l'air préalablement refroidi par la circulation dans les tuyaux du même souterrain, qui est dans cette saison plus froid que l'atmosphère. Un conduit de cette espèce, de 12 décimètres en carré, et de 63 mètres de long, a suffi pour refroidir de 12° l'air qui le traversait ; l'expérience a été faite au mois d'août lorsque le thermomètre à l'ombre marquait 27°, et la vitesse de l'air dans le tuyau était assez forte pour éteindre une chandelle.

On facilite beaucoup la ventilation des salles, ou la formation du courant d'air échauffé dans l'hiver, ou du courant d'air frais en été, en établissant, à l'entrée de la conduite, une *gueule de loup* ou un chapeau à girouette, dont l'ouverture soit constamment tournée du côté du vent ; on dispose, à l'extrémité opposée de la conduite, un chapeau semblable, mais dont la gueule est constamment dirigée dans un sens inverse, c'est-à-dire sous le vent ; et par cette double disposition, on obtient, à peu de frais, un renouvellement d'air très-rapide et très-complet, qui favorise singulièrement l'échauffement des salles en hiver et leur rafraîchissement en été.

M. Désarnod a établi en France des calorifères différents, par la construction, de celui que nous avons décrit, mais qui produisent à peu près les mêmes effets ; deux de ces appareils ont été exécutés sur de grandes dimensions dans le Cirque de MM. Franconi, où ils suffisaient pour échauffer complétement une salle de 1400 mètres

cubes, dont l'air se renouvelait continuellement par l'ouverture du sommet de la coupole.

Calorifères à eau. Ce mode de chauffage s'effectue par la circulation de l'eau chaude dans des tuyaux qui parcourent les salles à échauffer. A cet effet, la chaudière et les tuyaux sont entièrement remplis de liquide, dont les parties les plus chaudes tendent continuellement à monter en vertu de leur légèreté spécifique, tandis que les parties refroidies tendent à descendre par leur excès de pesanteur; de là le mouvement continuel ou la circulation de l'eau dans les tuyaux. Ce procédé de chauffage ne saurait donner des températures un peu élevées ni avoir beaucoup d'applications; son principal mérite consiste en ce qu'il fournit une chaleur douce, continue et uniforme; aussi en a-t-on fait un emploi très-heureux pour conserver ou activer la végétation dans des serres chaudes, pour faire éclore les poulets artificiellement, etc. C'est surtout à M. Bonnemain que l'on doit les applications ingénieuses de ce procédé, qu'il a rendu plus parfait et plus sûr par l'invention d'un instrument propre à régulariser la combustion, et que, pour ce motif, il appelle *régulateur du feu.*

Calorifères à vapeur. Dans cette troisième espèce d'appareils, la vapeur sert de véhicule à la chaleur; elle la transporte du foyer dans les tuyaux des appartements où, en perdant son état aériforme, elle abandonne le calorique qui la constituait, et le transmet à l'air des salles, à travers les tuyaux qui la renferment. Comme on donne plus communément à ce procédé le nom de chauffage à la vapeur, nous en renvoyons la description au mot *chauffage.*

Buchanam, *On heating by steam,* 1 vol. in-8°, 1816, London.

Ch. Sylvester, *The philosophy of domestic economy a exemplifiedin the mode of warming, ventilating, washing, drying, and cooling,* etc. 1 vol. in-4°, 1819, Nottingham.

Th. Tredgold, *Treatise on warming and ventilating bu.ldings.* 2 vol. in-8°, 1824, London.

L. Séb. L. et M.

CALORIQUE. (*Physique.*) La présence de la matière ne peut nous être attestée que par son impénétrabilité; cependant, comme nous observons que la matière jouit de la propriété de peser et d'attirer, nous regardons comme matérielle toute substance où l'attraction se manifeste. C'est ainsi que nous savons que certains corps célestes sont formés de matière et ne sont pas des fantômes lumineux. Mais cette faculté qui développe la sensation de la chaleur dans nos organes est-elle due à une substance matérielle? C'est un secret qu'il ne nous est pas possible de pénétrer : même au premier abord, il ne semble pas qu'elle soit telle; car, outre qu'elle n'ajoute pas au poids des corps qu'elle remplit, c'est-à-dire qu'elle est *impondérable,* elle nous paraît pénétrable dans toute la rigueur de l'expression, et ses parties, loin de satisfaire au besoin d'attraction qui domine toutes les substances, se dissipent au contraire et s'exhalent en tous sens; chacun sait que la chaleur, par sa prodigieuse expansion, se répand de toutes parts dans l'espace et ne peut être coercée dans aucun vase; mais, d'un autre côté, la chaleur agit par les corps et en change l'état jusqu'à les rendre pour ainsi dire méconnaissables; elle se combine avec eux pour former des êtres tout différents des premiers, ce qui ne peut être dû qu'à une substance matérielle en action. Et puisque tous les phénomènes physiques sont les mêmes que si la chaleur était due à la présence d'une matière particulière, ne fût-ce que pour faciliter l'étude, les physiciens sont convenus de lui accorder une existence matérielle. Cette substance est considérée comme un fluide élastique impondérable, et tellement ténue dans son essence qu'elle pénètre tout, divise tout, anime toute la nature; cette substance a été nommée *calorique.*

Tous les faits s'accordent à nous faire considérer les corps comme formés de *molécules* ou *atomes,* qui se sont rapprochés par la force d'attraction, propriété de toute substance matérielle; mais ces atomes ne sont pas en contact immédiat les uns avec les autres; un fluide pénètre dans leur intérieur et remplit tous les espaces qui les séparent, les atomes faisant effort pour les écarter : ce fluide est le *calorique* dont nous avons expliqué comment il faut concevoir l'existence matérielle. Le calorique est un fluide impondérable, dont les molécules sont perpétuellement animées d'une force répulsive, qui tend à les disperser dans l'espace. Mais, de même que les atomes des corps s'attirent entre eux, ils attirent aussi les atomes du calorique, qui vient s'unir à eux, et ne peut s'échapper sans les entraî-

ner dans leur mouvement ; en sorte que ce fluide exerce une action persévérante pour désunir, dissiper et réduire en vapeur les molécules de tous les corps. Celles-ci résistent, il est vrai, à cette action par leur attraction, qui n'est pas toujours assez puissante pour devenir prépondérante, et il en résulte alors les états de *liquidité* et de *gazéité* dont nous parlerons bientôt. Mais si l'attraction est la plus forte, le corps reste *solide ;* et il faut entendre par ce mot tous les degrés de solidité, selon que le calorique sera plus ou moins abondant entre les atomes.

Ainsi, les corps ne sont solides que parce que leurs molécules s'attirent mutuellement, plus que le calorique qui les repousse n'est actif à les écarter : les divers degrés de *dureté*, de *ductilité*, en sont produits par l'abondance du calorique, combiné avec la forme des molécules et leurs dispositions attractives. Ces atomes paraissent même être, dans les solides, à des distances immenses les uns des autres, comparativement à leurs volumes propres ; et un philosophe célèbre, M. Laplace, pense que, dans les métaux les plus durs, les molécules sont écartées les unes des autres, de plusieurs milliers de fois leurs dimensions. Les interstices qui les séparent sont occupés par le calorique qui maintient les atomes à distance, et qui, fixé dans le corps où il s'exerce incessamment à cette action, reste inaperçu et comme nul ; en effet, nos organes et nos instruments ne sont avertis de la présence du calorique, que lorsqu'il les pénètre, et par conséquent lorsqu'il abandonne le corps où il était combiné.

Il ne faut pas confondre les distances entre les atomes occupés par ce fluide répulsif, avec les interstices, les espèces de canaux nommés *pores*, qui sillonnent l'intérieur des corps ; ce sont de grossiers chemins pratiqués par la présence des liquides et des gaz, à l'instant où les atomes se sont réunis, et qui dépendent des circonstances où s'est faite l'agrégation. Ces pores sont visibles, perméables à de certains liquides, tandis que les espaces remplis par le calorique, malgré leur immensité d'étendue relative, sont d'une telle ténuité, que rien ne peut les faire apercevoir, et que les phénomènes seuls en attestent la présence.

Lorsque le calorique surmonte la cohésion, les atomes deviennent bientôt assez écartés pour qu'il y ait une sorte d'équilibre entre l'attraction et la répulsion : les molécules sont alors dans une sorte de liberté mutuelle et d'indépendance, qui leur permet de rouler les unes sur les autres dans tous les sens et au gré des moindres puissances. Cette sorte de flexibilité des atomes, dans leurs situations relatives, a été nommée *liquidité*, état qui est lui-même susceptible de divers degrés, depuis la *mollesse* et la *viscosité* jusqu'à la fluidité parfaite. Cet état ne saurait avoir qu'une existence momentanée, puisque les causes extérieures doivent tendre sans cesse à rendre prépondérantes, soit l'attraction, soit la répulsion, ce qui ramènerait la solidité, ou produirait la gazéité. Tous les liquides seraient même bientôt réduits à l'état de vapeur, par le calorique qui les pénètre, sans la pression qu'exerce l'air à leur surface, et celle de leurs propres molécules, pressions qui s'opposent à la dispersion des atomes fluides, et retardent l'évaporation, d'autant plus que l'air a plus de densité, que le calorique est moins abondant, etc.

Les solides eux-mêmes sont soumis à cette influence qui tend à les vaporiser ; mais la cohésion est assez puissante pour vaincre cette action, et les molécules de la surface sont les seules qui puissent, en petite quantité, s'exhaler en gaz. Notre odorat nous atteste souvent cet effet produit sur des métaux et des corps très-denses.

Enfin, si le calorique écarte les atomes au delà de la sphère d'activité de leur attraction mutuelle, et on sait que cette puissance cesse de s'exercer à de très-petites distances, les molécules ne sont plus capables de se tenir unies ; la pression de l'air, leur gravité propre, sont seules à lutter contre la force expansive du calorique, pour maintenir la fluidité : les atomes du liquide se dispersent bientôt dans l'espace, où les emporte le calorique ; de là résulte ce troisième état de la matière, qui constitue les *vapeurs*, les *gaz*, les *fluides aériformes*, jouissant de toute l'élasticité du calorique qui leur est combiné.

Il paraît que les particules des corps composés sont plus rapprochées dans leurs principes constituants, que les molécules composées qui en résultent ne le sont dans leur agrégation. Car les corps ainsi vaporisés sont encore formés, le plus souvent, de ces molécules composées, dissoutes dans le calorique ; c'est une vapeur composée : mais que le calorique devienne plus abon-

dant, il séparera jusqu'aux atomes même de nature différente, et la vapeur sera réduite à l'état de mélange de deux substances simples. Ce terme, où arrive la décomposition, varie avec le degré d'attraction des éléments, et il est des corps qu'on ne peut réduire en vapeur sans les décomposer à l'instant, tandis que d'autres résistent à toutes les doses de calorique et persistent à l'etat de composition.

Une multitude de phénomènes s'expliquent par la puissance du calorique, sur les corps, dans les trois états de solides, liquides et gaz. Ceux qu'on frappe, qu'on écrouit, ne jettent de la chaleur que parce qu'en rapprochant leurs molécules, le marteau en a chassé le calorique. L'air, comprimé dans le briquet pneumatique, ne devient incandescent et lumineux, que parce qu'il y a une énorme quantité de calorique exprimée par le choc. La chaleur qui pénètre les substances ne les dilate que parce que, en s'y insinuant entre les atomes, elle les écarte davantage. Un gaz ne se répand dans un plus grand espace, que sous la condition d'absorber le calorique des corps voisins, pour occuper les intervalles créés par sa dilatation, et il y a du froid produit : au contraire, la pression qui contraint un gaz à occuper un moindre volume, en exprime le calorique surabondant, et on sent de la chaleur.

L'*élasticité* d'une sphère qu'on fait rebondir sur un marbre, y laisse une empreinte circulaire, qui prouve qu'elle s'est aplatie par le choc : la pression a déformé momentanément le corps; mais les molécules reprennent rapidement leur situation primitive, par l'elasticité du calorique qui les y repousse, la dépassent même par la vitesse acquise, puis rentrent dans la situation où la contraction les avait réduites, pour en sortir bientôt aprés. Le corps ne reprend sa forme sphérique primitive, qu'aprés une suite d'excursions de part et d'autre de l'état normal, comme un pendule, qu'on a écarté de la verticale, ne revient au repos qu'aprés une série d'oscillations : de même aussi une corde sonore, tendue par ses deux extrémités, et écartée de la direction rectiligne, ne revient au repos qu'après une suite de vibrations; nous la voyons même quelque temps frémir encore, sans pouvoir entendre le son qu'elle imprime à l'air.

La cristallisation est encore un effet de l'attraction des molécules, sous l'influence du calorique; lorsqu'un liquide perd peu à peu le calorique, ou que, par d'autres causes, les atomes qui y sont dissous se présentent entre eux par leurs pôles les plus favorables à l'attraction, ils prennent des situations relatives, déterminées par leur forme, situation qui, imitée par les atomes voisins, force la masse à prendre une distribution régulière et géométrique, dépendante de la figure des atomes et des circonstances où ils se réunissent.

Sans chercher à épuiser la série des faits physiques, dont on trouve l'explication dans la théorie que nous venons d'exposer, examinons l'influence générale, sur tous les corps de la nature, de cette puissante action du calorique.

On remarque d'abord que ce fluide élastique est dans un mouvement perpétuel de projection qu'on a appelé *rayonnement*. Il faut se représenter tous les corps, comme lançant de toutes parts, sous forme de rayons, et à la manière de la lumière qui émane des substances lumineuses, une multitude infinie de molécules de calorique, qui traversent l'espace en tous sens. Chacun de ces corps fait ainsi un perpétuel échange de son calorique avec celui des corps qui l'environnent; mais cet échange est en inégales proportions. Ceux qui ont plus de calorique en répandent plus que ceux qui en ont moins; les premiers perdent ce que les seconds gagnent, et ils tendent sans cesse à venir à l'*unisson de température*, c'est-à-dire à posséder une égale proportion de calorique excédant. Ces rayons, comme ceux de la lumière, traversent l'air, les gaz et le vide, librement et sans les échauffer; ils se réfléchissent à la surface des corps, selon les lois des corps élastiques, ou pénètrent dans leur substance pour y être absorbés. Les surfaces polies et brillantes réfléchissent presque tous les rayons incidents de calorique, et par conséquent ne s'échauffent qu'à peine; les surfaces ternes et dépolies les absorbent au contraire presque tous. Le pouvoir émissif des surfaces suit les mêmes lois; ainsi un corps recouvert d'une couche de noir de fumée absorbe beaucoup de calorique rayonnant, s'échauffe plus promptement et dépense très-rapidement sa chaleur acquise : au contraire, un vase de métal bien poli ne perd que lentement sa chaleur, réfléchit presque toute celle que lui transmet le rayonnement, et ne s'échauffe que difficilement.

Lorsqu'on met en présence deux miroirs

concaves de métal, et qu'au foyer de l'un on applique un corps incandescent, le calorique qui s'en dégage par torrent va frapper le miroir voisin, sans l'échauffer sensiblement, et de là se réfléchit sur l'autre miroir, pour aller au foyer de celui-ci, après une seconde réflexion. La température s'élève beaucoup à ce foyer, lorsque l'appareil est convenablement disposé, et construit selon les lois des surfaces paraboliques. Et cependant la distance des miroirs peut être assez grande ; dans l'espace intermédiaire, que le calorique traverse librement, on ne remarque aucune élévation sensible de température. Si, au contraire, on place au foyer du premier miroir un morceau de glace, il se produit du froid au second foyer. Les corps placés à ces deux foyers se font, dans ces deux expériences, des échanges de calorique par rayonnement, mais cet échange est une véritable perte pour l'un d'eux, puisque le calorique libre n'y est pas en égale dose. Dans la première, le corps chaud se refroidit, en échauffant le corps placé au second foyer dont il élève la température ; dans la seconde, la glace absorbe le calorique que lui envoie celui-ci, et y manifeste une production de froid.

Cette tendance du calorique à s'échapper des corps est ce qui constitue leur *température ;* c'est elle qui est rendue sensible à nos organes et aux instruments destinés à la mesurer. Ce sujet sera traité à l'article *thermomètre*. Les corps en contact se font aussi un échange de leur calorique libre ; c'est une sorte de rayonnement qui n'a plus lieu à distance.

La chaleur se communique aussi dans l'intérieur des corps, selon la même marche que dans le cas du contact ; mais les substances se laissent plus ou moins facilement pénétrer par le calorique. On tient à la main un court charbon, dont une extrémité est en feu, et on ne peut toucher une longue barre de fer dont un bout est rouge. C'est cette propriété qui constitue la *conductibilité*. Que sur cette barre de fer on applique des thermomètres en divers lieux, et on verra que la température décroit rapidement en partant du foyer ; mais la loi de décroissance varie selon les divers corps. Les gaz, les liquides, les flocons de filaments très-fins, le charbon, les poteries, le verre, les résines, sont de *mauvais conducteurs* de la chaleur ; les métaux laissent, au contraire, facilement passer le calorique. Dans tous ces cas il y a *dilatation* de la substance ; le froid produit l'effet opposé, la contraction.

Dans les liquides et les gaz, la chaleur a un mode de transmission particulier ; ce sont de mauvais conducteurs que le calorique rayonnant traverse sans produire d'échauffement. Mais lorsqu'ils se trouvent en contact avec une surface échauffée, la couche, qui en reçoit immédiatement l'impression, s'échauffe, se dilate, et devient spécifiquement plus légère ; elle s'élève donc pour faire place à une nouvelle couche qui s'échauffe et s'élève à son tour, et ainsi du reste de la masse. On voit donc que les molécules forment un courant ascendant, et se mêlent avec les couches supérieures pour y répartir la chaleur qu'elles ont reçue ; mais si l'on place le foyer dans la région supérieure, la communication aux inférieures n'a plus lieu. On peut ainsi faire bouillir l'eau de la surface d'un bain, dont le fond serait glacé. Cette mobilité des particules échauffées est plus remarquable dans les gaz.

Une loi générale, qui a été reconnue par MM. Gay-Lussac et Dalton, c'est que la dilatation des gaz est uniforme de 0 à 100 degrés ; elle est de 0,00375, ou des $\frac{1}{266}$ du volume à zéro, pour chaque degré du thermomètre centigrade. (*Voyez* Dilatation.)

Le fait qu'il importe surtout d'analyser, c'est ce qu'on a nommé *la capacité* des substances pour le calorique. Sous des poids égaux, les corps exigent des quantités différentes de calorique pour s'élever d'une même température. Par exemple, le calorique dégagé d'un morceau de fer, qui se refroidit d'un degré centigrade, suffit pour élever de 3° 8 un poids égal de mercure ; en sorte que, pour élever des masses égales de ces deux métaux d'un même nombre de degrés, il faut dépenser presque quatre fois plus de chaleur pour le fer que pour le mercure, et, par conséquent, consommer quatre fois plus de combustible, toutes choses égales d'ailleurs. Un kilogramme de mercure à zéro et un kilogramme d'eau à 34 degrés, étant mêlés ensemble, formeront une masse de deux kilogrammes à 33 degrés ; d'où l'on voit que la quantité de calorique, capable de porter l'eau de 33 à 34 degrés, suffit pour élever un même poids de mercure de zéro à 33 degrés.

Cette propriété des différentes substances

d'exiger plus ou moins de chaleur pour élever leur température d'un même nombre de degrés, constitue leur *capacité pour le calorique*, ou leur *chaleur spécifique ;* le corps, qui exige plus de chaleur pour s'élever d'un degré, sous même masse, est dit avoir plus de capacité. Décrivons les deux instruments qu'on a imaginés pour mesurer ces effets.

Calorimètre de glace. Il est constaté, par diverses expériences, que des poids différents d'une même substance fondent, en se refroidissant d'un même nombre de degrés, des poids proportionnels de glace; deux kilogrammes de fer fondront deux fois plus de glace qu'un seul kilogramme, quand la température de ces poids aura baissé d'autant. En outre un corps, lorsqu'il passe, en se refroidissant, par des degrés décroissants de température, fond, pour chaque degré d'abaissement, des poids égaux de glace; mais ce fait ne subsiste qu'entre certaines limites de chaleur. Ainsi du fer à 100° fond autant de glace, en descendant à 60°, que si ce métal était d'abord à 50° et fût descendu à 10°. Si un morceau de cuivre a fondu un kilogramme de glace en passant de 15° à zéro, il en fondrait deux kilogrammes en descendant de 30° à zéro, ou de 50° à 35°, ou etc. Tout cela suppose que les corps mis en expérience n'exercent aucune action chimique sur l'eau, si l'expérience est faite de manière qu'ils soient plongés dans cette eau après la fusion de la glace.

La quantité de glace fondue par le dégagement du calorique d'un corps qui se refroidit, est donc la mesure exacte de la chaleur qu'il avait absorbée pour passer de la température inférieure à la supérieure, et qu'il reperd ensuite pour descendre de l'une à l'autre. Cette quantité varie d'ailleurs avec les diverses substances, sous le même poids et le même degré thermométrique ; mais, pour l'une d'elles en particulier, elle est proportionnelle à son poids et à son degré de chaleur : bien entendu que la glace qu'on emploie à ces expériences doit être à zéro, c'est-à-dire près de la fusion. A mesure qu'elle fond, comme l'eau qui en résulte est précisément aussi à zéro, cette eau ne s'empare d'aucune portion de la chaleur du corps, laquelle est uniquement employée à fondre la glace.

Il suit, de cet exposé, qu'on peut faire un calorimètre en prenant un vase qu'on remplit de glace fondante, dans laquelle on introduit le corps qu'on veut éprouver, qu'on a préalablement pesé et dont on a mesuré la température. On pèse ensuite l'eau provenue de la glace liquéfiée par le refroidissement du corps jusqu'à zéro; on divise ce poids d'eau par celui du corps, pour avoir la glace qu'aurait fondue l'unité de poids; puis on divise ce quotient par le nombre de degrés qu'avait le corps éprouvé, pour obtenir le poids de glace fondue par le refroidissement de un degré. Ce poids est la mesure de la capacité de la substance proposée pour le calorique, ou sa chaleur spécifique.

Soit P le poids de glace à zéro liquéfiée par un corps pesant G, et ayant la température T; ces poids étant d'ailleurs rapportés à la même unité, en grammes, par exemple, et la température étant mesurée par un thermomètre à mercure, on trouve que le poids de glace à zéro fondue par un gramme de la substance éprouvée, qui se refroidit de un degré, ou *sa capacité pour le calorique* est

$$C = \frac{P}{GT}.$$

Supposons, par exemple, qu'un morceau de fer pesant un kilogramme et demi ait été élevé à la température de 64 degrés, en le plongeant dans un bain d'eau échauffée à ce degré, et qu'après l'avoir placé dans le calorimètre pendant un temps assez long pour qu'il soit descendu à zéro, on ait trouvé qu'il a fondu 141,456 grammes d'eau : notre formule donnera

$$C = \frac{141,456}{1500 \times 64} = 0,0014735.$$

Ce nombre exprimera la chaleur spécifique du fer, ou la quantité de glace fondue par un gramme de ce métal, qui se refroidit de un degré.

Pour que l'expérience soit faite avec précision, il faut l'environner des précautions propres à empêcher qu'aucune cause étrangère n'en puisse influencer les résultats. Ainsi, on devra faire en sorte que la température extérieure, ou celle des parois du vase, ne contribuent en rien à la fusion de la glace; l'appareil imaginé par Lavoisier et M. Laplace remplit parfaitement ces conditions. Le calorimètre est formé de trois vases, contenus l'un dans l'autre (fig. 19, pl. de géométrie); le plus grand

c C *c* contient le moyen *b* B *b*, lequel renferme à son tour le plus petit A. Celui-ci n'est ordinairement formé que d'un réseau de fil de fer, dont les mailles à jour sont plus ou moins serrées; il est destiné à recevoir le corps échauffé qu'on veut soumettre à l'expérience. Les deux autres vases sont en métal et n'ont entre eux aucune communication : on les remplit de neige ou de glace cassée en petits fragments et sur le point de se fondre. L'eau qui provient de la fusion s'écoule par le canal E pour la capacité extérieure, et par le canal F pour la moyenne : ces tuyaux sont armés de robinets Q, R. Chacun de ces deux vases est fermé en dessus par un couvercle concave, D, I, également rempli de glace, et leurs eaux de fusion peuvent s'écouler dans les capacités correspondantes, et se mêlent à celle qui va se rendre dans les vases M et N. Cette capacité extérieure protège la moyenne contre la température ambiante, et conserve à zéro la glace du vase *b* B*b* D, même lorsque l'air extérieur est très-échauffé.

L'expérience est facile à faire : après avoir laissé égoutter par les robinets toute l'eau produite par la fusion de la glace, on ferme le robinet R : on a pesé et chauffé le corps qu'on veut éprouver; on découvre le vase intérieur et on y place ce corps A; puis on remet promptement les couvercles, et on laisse le tout en cet état le temps nécessaire pour que le refroidissement soit complet. Cette durée varie avec les diverses substances; mais on la prolonge au delà du terme nécessaire. On n'a aucun égard à la glace fondue qui provient du vase *c* C *c*, parce que le refroidissement du corps mis en expérience n'y a contribué en rien. Le poids de l'eau écoulée par le robinet R et reçue dans le vase N, qui provient de la fonte de la glace contenue dans le couvercle intérieur D et dans la capacité moyenne *b* B *b*, est le nombre P de notre formule, qu'il faut obtenir avec précision; on doit éviter que cette eau ne s'évapore en partie avant la pesée. L'eau qui s'y est rendue est à zéro, après avoir absorbé le calorique du corps éprouvé, et ce calorique a été entièrement employé à changer l'*état* de la glace, qui a seulement *passé de zéro solide à zéro liquide*.

La glace du vase *b* B *b* retient à la surface de ses fragments, par *adhérence* ou *action capillaire*, une couche d'eau de fusion. Il semblerait donc que, pour obtenir toute la glace fondue par le refroidissement du corps A, il faudrait connaître cette eau adhérente, pour l'ajouter à celle du vase N. Mais il est à observer qu'en laissant égoutter par le robinet R, avant l'expérience, toute l'eau de la capacité moyenne, cette glace a de même retenu des couches aqueuses, qui font une compensation avec celles dont il s'agit ici, du moins quand les fragments de glace ne sont pas d'un volume plus grand que celui des noix; car il ne faut pas, pour que cette compensation ait lieu, que la glace fondue forme une masse assez forte pour que les surfaces des fragments aient éprouvé une grande diminution. On a soin de laisser séjourner quelque temps la glace dans l'eau, pour être certain qu'elle n'est pas au dessous de zéro, circonstance qui détruirait l'exactitude de l'expérience.

Quant à la glace que peut fondre l'air en s'introduisant dans le calorimètre, lorsqu'on le découvre pour y introduire le corps échauffé, on pourrait facilement y avoir égard; mais cet effet est négligeable, parce que la densité de l'air ambiant étant moindre que celle du vase A, il ne peut y avoir mélange, ni échange de température, dans la courte durée où le calorimètre est ouvert.

Tel est l'appareil qui sert à déterminer les capacités des corps pour le calorique. On obtient celles des substances fluides et gazeuses, en les enfermant dans des vases; et, lorsque l'expérience est conduite de la manière indiquée ci-dessus, on retranche du poids de la glace liquéfiée celui de la glace que le vase a fait fondre. Pour déterminer celui-ci, on échauffe le vase à vide sous la même température, et on le soumet à la même épreuve. Au reste le phénomène est ici fort compliqué, parce que le refroidissement du gaz suppose une condensation considérable, la pression demeurant la même, etc., etc. Ce serait nous écarter des limites qui nous sont imposées, que de nous étendre davantage sur ce sujet.

Calorimètre à eau. Qu'un poids donné d'eau soit enfermé dans un vase dont la température soit connue, et qu'on y plonge un corps quelconque dont le poids et la température soient donnés, il suit de ce qu'on a vu précédemment que ce corps, en se refroidissant, partagera son calorique avec l'eau, dont il élèvera la température autant que l'exigent les capacités de ces substances pour le calorique. Si l'eau et le

corps ont des poids égaux, le rapport de la température gagnée par l'eau à celle que le corps perd pour descendre au même degré que le liquide, est précisément le rapport des capacités de ces deux substances. Supposons qu'un kilogramme du corps A à 50°, ait été plongé dans un kilogramme d'eau à 10°, et que le tout se trouve réduit à 26°, en sorte que l'eau ait gagné 16°, et que le corps en ait perdu 24, il s'ensuivra que la capacité de ce corps sera les $\frac{16}{24}$, ou les $\frac{2}{3}$ de celle de l'eau.

Or, cette dernière est déjà connue, et la fonte de la glace a prouvé qu'elle est $\frac{1}{75}$= 0,01333, puisqu'un kilolitre d'eau à 75° fait fondre un kilogramme de glace à zéro; en sorte qu'une unité du calorimètre à eau équivaut à $\frac{1}{75}$ ou 0,01333 unités du calorimètre de glace. Ainsi ce nouvel appareil pourra tout aussi bien servir à la recherche des capacités des corps pour le calorique, que celui qui a d'abord été décrit. Un kilogramme de mercure à 10°, et un kilogramme d'eau à 44°, donnent un mélange à 43°; donc le calorique spécifique de l'eau est à celui du mercure comme 33°, gagnés par le mercure, est à 1°, perdu par l'eau; la capacité du mercure est $\frac{1}{33}$ de celle de l'eau; elle est 0,03 en prenant celle de l'eau pour unité, ou 0,0004 en considérant le poids de glace que l'unité de poids de mercure fait fondre en perdant 1° de chaleur; et il n'est pas nécessaire que l'eau et le corps immergé aient les poids égaux, parce que le calcul peut les ramener à cet état.

Soit T la température d'un corps A, t celle d'un bain d'eau, et θ celle qui s'établit après l'immersion; G le poids de A, et P celui de l'eau; il est clair que la température de A s'abaissant de $T-\theta$, et celle de l'eau s'élevant de $\theta-t$, si le poids G était remplacé par un poids P du même corps, l'eau, au lieu de gagner la température $\theta-t$, gagnerait $\frac{P}{G}(\theta-t)$; on a donc la proportion,

Cap. de l'eau : cap. de A ::

$T-\theta$, perte de A : $\frac{P}{G}(\theta-t)$; d'où

$$\text{Cap. de A, ou C} = \frac{P}{G} \times \frac{\theta-t}{T-\theta} \times \text{cap. de l'eau.}$$

L'unité de poids est arbitraire, pourvu qu'elle soit la même pour P et G. Il en faut dire autant de l'échelle thermométrique.

Supposons, par exemple, qu'on ait chauffé un kilogramme de verre à 86° centigrades et qu'on jette ce corps dans un bain d'eau de 10 kilogrammes à zéro, on trouvera que ces corps prendront la température 1°, 47; ainsi G=1, P=10, T=86, t=0, θ=1, 47, et on a :

$$\text{C. du verre} = \frac{10}{1} \times \frac{1,47-0}{86-1,47} = \frac{14,70}{84,53} = 0,1739$$

celle de l'eau étant 1; en multipliant par $\frac{1}{75}$, on trouve 0,002319 pour la capacité du verre, ou le nombre de grammes de glace qu'est capable de fondre un gramme de verre en se refroidissant de 1°.

On doit remarquer que : 1° le rayonnement du vase, en changeant la température du liquide, doit altérer les résultats; mais on a soin qu'avant l'expérience l'eau soit autant au dessous de la température de la chambre qu'elle sera au dessus après son terme, et que ce passage se fasse dans des durées égales, afin que le vase reçoive d'abord autant de calorique par le rayonnement qu'il en perdra ensuite, et qu'il s'établisse une compensation.

2°. Il faut tenir compte du calorique absorbé par les parois du vase : on cherche combien une masse d'eau connue se refroidit ou s'échauffe lorsqu'elle est introduite dans l'appareil. Cette donnée, commune à toutes les expériences, entre dans le calcul; on admet donc que le vase est imperméable au calorique, mais qu'il renferme une certaine quantité d'eau de plus que ce qu'il contient en effet.

3°. On suppose qu'il ne doit y avoir aucune action chimique entre l'eau et le corps qu'on y plonge : si une telle action pouvait s'exercer, il faudrait s'y opposer en soustrayant le corps à son influence. On le place alors dans un autre vase hermétiquement clos, sauf à calculer ensuite les effets dus à la présence de cette enveloppe, comme il a déjà été expliqué.

Pour obtenir les capacités des vapeurs, des gaz et des produits de la combustion, Rumford, qui est l'inventeur du calorimètre à eau, avait ménagé dans le vase un *serpentin*, sorte de tuyau de métal qui faisait plusieurs circuits dans le liquide; le gaz, en suivant ces contours, échauffait l'eau avec laquelle il était en facile communication, et sortait à la température du liquide; on pouvait conclure du partage du calorique entre l'eau et le gaz quelle était la capacité

de celui-ci. MM. Bérard et la Roche ont fait un fréquent usage de cet appareil, et, pour déterminer avec précision la capacité des vapeurs et des gaz, ils ont employé des procédés ingénieux qu'il faut chercher dans leur Mémoire (tome 85 des *Annales de Chimie*). Comme l'état de ces corps varie avec la chaleur et la pression, c'est un problème très-complexe, dont la solution ne peut être exposée ici.

C'est Black qui, vers 1760, donna les premières notions sur la théorie qui nous occupe; mais ce n'est qu'après les travaux de Lavoisier et de M. Laplace, qu'elle est devenue susceptible d'être calculée. MM. Petit et Dulon, Rumfort, Bérard et la Roche, Clément et Desormes ont ensuite poussé plus loin ce genre de recherches. La table suivante offre les résultats de ces expériences :

TABLE DES CHALEURS SPÉCIFIQUES DE DIVERS CORPS.

SUBSTANCES.	LAVOISIER ET LAPLACE.	PETIT ET DULON.	CLÉMENT ET DESORMES.
Eau, lait, sang	1,00000	1,0000	1,000
Glace	....	....	0,750
Tôle ou fer battu	0,11051	0,1100	...
Fer, fonte, acier	....	....	0,112
Mercure	0,02900	....	0,031
Deutoxyde de mercure	0,05011	....	...
Plomb	0,02819	0,0293	0,031
Minium	0,06227	....	...
Étain	0,04754	0,0514	0,095
Cuivre	....	0,0959	0,095
Laiton	....	....	0,090
Or	....	0,0298	0,030
Platine	....	0,0314	...
Argent	....	0,0557	0,056
Zinc	....	0,0927	0,092
Antimoine	....	....	0,051
Verre sans plomb	0,19290	....	0,174
Soufre	0,20850	0,1880	0,188
Huile d'olive, bois de chêne	0,30961	....	0,500
Chaux vive du commerce	0,21689	....	...
Acide sulfurique	0,33460	....	0.340
Acide nitrique	0,86140	....	0,570
Acide hydrochl.	....	....	0,680
Air atm. oxygène, azote	....	....	0,250
Alcohol	....	....	0,640

Ces nombres expriment, selon les divers auteurs, les capacités rapportées à celles de l'eau; ce sont de simples rapports, et on sent bien qu'on ne peut jamais obtenir que des rapports; enfin ces nombres sont les valeurs du facteur algébrique $\frac{P}{G} \times \frac{\theta - t}{T - \theta}$, données par le calorimètre à eau. Le nombre 0,029 qui, selon M. Laplace, répond au mercure, indique qu'un poids donné de ce métal, en se refroidissant d'un degré, abandonne une quantité de calorique suffisante pour élever de 0°, 029 la température d'un égal poids d'eau; une même masse de soufre, en s'abaissant aussi de 1°, élèverait cette eau de 0°, 2085; et par conséquent la chaleur dégagée du mercure, pour chaque degré d'abaissement, élèverait le soufre de $\frac{0,0290}{0,2085}$ = 0°,14...., les poids étant égaux. En sorte que la chaleur qui est absorbée pour élever une masse de mercure de 100°, n'élèverait une masse égale de soufre que de 14°; et si l'on veut porter ces deux poids à la même température, il faudra des quantités de chaleur (ou de combustible) qui seront entre elles comme 100 à 14, savoir, 7 à 8 fois plus pour le soufre que pour le mercure.

Ces nombres sont indépendants de l'unité de poids, parce qu'on les évalue par une

fraction dont les deux termes P et G sont des poids rapportés à la même unité quelconque ; ils ne dépendent pas non plus de l'échelle thermométrique employée, par la même raison.

Lorsqu'on veut rapporter les capacités à la quantité de glace fondue, il faut multiplier les nombres ci-dessus, par la capacité de l'eau (ainsi que l'indique notre équation), évaluée par le calorimètre à glace. Or, de l'eau à 75° centésimaux, ou à 60° de Réaumur, fond un égal poids de glace, en la faisant passer de 0 solide à 0 liquide ; la *capacité absolue* de l'eau est donc $\frac{1}{75}$ ou $\frac{1}{60}$, selon qu'on se sert de l'une ou de l'autre échelle thermométrique. En prenant le 75e ou le 60e des nombres de notre table, c'est-à-dire, en les multipliant par $\frac{4}{300} = (1 + \frac{1}{3}) \times 0{,}01$, ou bien prenant le 6e du 10e, on aura les capacités absolues de nos substances, ou *le poids de glace fondue par l'unité de poids qui se refroidit de* 1°. Ce résultat est encore indépendant de l'unité de poids, mais il ne convient que pour l'échelle thermométrique employée.

Voici une application de cette théorie.

Il est constaté, par les expériences de M. Clément, qu'un kilogramme de charbon développe dans sa combustion assez de chaleur pour élever de 1° centigrade le poids de 7050 kilogrammes d'eau, lorsqu'on ne fait aucune perte de calorique ; on demande combien il faudrait dépenser de chaleur et de charbon, pour élever de 60° mille kilogrammes d'huile. Notre table indique qu'il faut autant de chaleur pour élever l'huile de 1°, que l'eau de 0° 30961 ; le problème est donc le même que d'élever mille litres d'eau à 60 fois 0°, 30961, ou à 18° 58. Mais $\frac{1}{7050}$ de kilogramme de charbon élève 1 litre d'eau de 1°, donc $\frac{1000}{7050} \times 18,58$ est le nombre demandé, savoir : 2,63 kilogrammes de charbon. On raisonnera de même dans tous les problèmes de même nature. Et si la substance sur laquelle on veut agir n'est pas comprise dans notre tableau, il faudra d'abord en déterminer la capacité par des expériences faites avec le calorimètre à glace ou à eau. Du reste si l'on eût employé la capacité de l'huile trouvée = 0,500 par M. Clément, le calcul eût été le même, mais le résultat eût beaucoup différé du précédent.

Quant aux gaz, voici les résultats qui ont été obtenus par MM. la Roche et Bérard ; les nombres suivants ont les mêmes usages que ceux de la table qui précède.

SUBSTANCES.	LA CAPACITÉ de l'air=1.		LA CAPACITÉ de l'eau=1.
	Volumes égaux.	Poids égaux.	Poids égaux.
Air atmosphérique	1,0000	1,0000	0,2669
Hydrogène	0,9033	12,3401	3,2336
Acide carbonique	1,2583	0,8280	0,2210
Azote	1,0000	1,0318	0,2754
Oxyde d'azote	1,3503	0,8878	0,2369
Gaz oléfiant	1,5530	1,5763	0,4207
Oxyde de carbone	1,0340	1,0805	0,2884
Oxygène	0,9765	0,8848	0,2361
Vapeur d'eau	1,9600	3,1360	0,8470

Dans toute équation, on peut considérer comme inconnue l'une quelconque des lettres qui y entrent, et résoudre cette équation par rapport à cette lettre. On répondra ainsi aux problèmes, où les autres quantités seraient données. On peut, par exemple, plonger dans un liquide un poids connu de fer chaud, mesurer la température du liquide avant et après l'expérience, et en conclure celle qu'avait le fer avant l'immersion. C'est même ce moyen qu'on emploie pour *mesurer les hautes températures*, puisque le thermomètre à mercure ne peut servir guère que jusqu'à 300°. Soient donc c' et c les capacités du liquide et de la substance, nombres donnés par notre table ($c' = 1$ pour l'eau), notre formule donne

$$T = \frac{c'P}{cG}(\theta - t) + \theta.$$

Supposons, par exemple, qu'on ait jeté un morceau de fer rouge, sur le point d'entrer en fusion, dans un bain d'eau à 16° 8 ; le fer pèse 2,541 kil., le bain contient 10,22

litres; après l'immersion on trouve que le liquide est à 63° 8; pour évaluer la température qu'avait le fer, en degrés du thermomètre à mercure, on fera P=10,22 kil., G=2,541 kil., t=16° 8, θ=63° 8. Substituant ces nombres dans notre formule, on trouve T=1687, 8+63,8 ou T=1751,6. En effet, c'est à peu près à 1750 degrés du thermomètre centigrade à mercure que le fer est sur le point d'entrer en fusion.

Lorsqu'on mêle ensemble deux substances qui sont à des degrés différents, il s'établit une température moyenne dépendante des capacités, pourvu qu'il n'y ait point d'action chimique entre elles; il est facile de voir que les poids étant p et p', pour les corps mélangés dont les températures sont t et t', celle du mélange est

$$T=\frac{pct+p'c't'}{pc+p'c'}$$

c et c' désignant les capacités respectives. Lorsque ces capacités sont les mêmes, comme, par exemple, lorsqu'on mêle un même liquide à des températures différentes, c et c' disparaissent de la fraction, et on retrouve la formule connue des *règles d'alliage* en arithmétique. Cela suppose que le liquide n'a pas changé de capacité pour le calorique en s'élevant en température, ce qui est vrai dans de certaines limites, où nous avons d'ailleurs supposé que nos substances sont prises.

Nous avons vu que le calorique réduit tous les corps de la nature *à trois états*, la solidité, la liquidité et la gazéité. L'eau, par exemple, passe d'abord de l'état de glace à celui d'eau, puis devient vapeur à mesure que le calorique s'accumule davantage entre ses molécules. Lorsque chaque kilog. de glace a reçu une quantité de chaleur qui serait capable d'élever l'eau de 75°, elle devient liquide : ces 75° sont absorbés dans ce passage, car ils laissent la température à zéro. De même l'eau échauffée à 100° devient vapeur en absorbant dans le passage une énorme quantité de chaleur. Le calorique qui est ainsi employé au changement d'état, n'est pas sensible au thermomètre, c'est-à-dire que la température n'a pas changé; l'eau et la vapeur sont l'une et l'autre à 100°. On a nommé *chaleur latente* celle qui est ainsi dissimulée et qui n'est perceptible ni à nos organes ni aux instruments. Il faut seulement observer que l'instant où le liquide devient vapeur, est celui où la force élastique du calorique est devenue assez puissante pour surmonter la pression de l'air, et qu'il varie par conséquent avec cette pression. Dans l'état moyen de l'atmosphère, le baromètre à Paris marque 76 centimètres, et il faut que l'eau soit élevée à 100° pour surmonter cette pression; mais sous la machine pneumatique, à mesure qu'on soutire l'air de la cloche, sa tension s'affaiblit et le commencement de l'ébullition arrive beaucoup plus tôt. L'eau bout à zéro dans le vide; sur une haute montagne où le baromètre se tiendrait à 50 centim., elle bouillirait à 89°; enfin l'ébullition ne commence qu'à 165° de température sous la pression de cinq atmosphères qui est ordinaire dans certaines machines à vapeur.

MM. Clément et Desormes ont trouvé que un kil. de vapeur d'eau introduite dans le calorimètre à glace en fondait 8,66 kil. : comme chaque kilog. représente 75°, il y a donc 650° de chaleur nécessaire pour former la vapeur. Cette expérience variée de mille manières a constamment produit ce résultat, et ces savants sont les premiers arrivés à ce théorème de physique d'une grande importance, que *sous toutes les pressions et à toutes les températures, la formation de la vapeur d'eau exige* 650° *de chaleur pour chaque litre de liquide;* c'est à-dire que le calorique employé à vaporiser 1 kil. d'eau serait capable d'élever de un degré 650 kil. d'eau.

Dans le vide, la vapeur se forme instantanément; la chaleur nécessaire à cette expansion est prise aux dépens des corps voisins et de la masse même du liquide qui se refroidit. M. Leslie a le premier fait geler de l'eau dans le vide, en accélérant la formation de la vapeur, pour que le rayonnement ne puisse fournir la chaleur nécessaire. Lorsque la vapeur se condense en liquide par un moyen quelconque, elle abandonne cette même quantité de chaleur qui cesse d'être latente, et se communique aux corps voisins : comme aussi la glace, au moment de la congélation, restitue les 75° qui tenaient liquide chaque kil. d'eau. C'est sur ce principe qu'est fondé l'art du *chauffage à la vapeur*. Tantôt la vapeur provenue d'une chaudière en ébullition est conduite dans un bain où elle se condense, et ne tarde pas à élever l'eau jusqu'à 100° si on veut, procédé fort utile pour

chauffer dans des chaudières de bois plusieurs bains de teinture, dont on peut gouverner la température à volonté, et qui n'exige le secours que d'un seul foyer. Tantôt la vapeur circule dans des tuyaux de métal, où, par son contact avec les parois, elle est refroidie, se résout en liquide et abandonne son calorique de vaporisation ; procédé qui est employé pour échauffer des ateliers, ou des chaudières dont on ne veut pas étendre d'eau la masse liquide, comme sont celles qu'on a destinées à la clarification du sucre, etc.

Du reste, le terme de l'ébullition varie pour les divers liquides sous la même pression, comme aussi le calorique absorbé dans le changement d'état est différent pour chacun. Les mêmes savants ont reconnu que le nombre de degrés de chaleur nécessaire à ce passage est pour l'eau 650°, pour l'alcohol 265°, pour l'éther 268°, pour la térebenthine 200°, pour le mercure 50°, pour l'acide nitrique 400°... D'ailleurs, la température de l'ébullition est, sous la pression moyenne 76°, 100° pour l'eau, 79° 7 pour l'alcohol, 37° 8 pour l'éther, 273° pour la térébenthine, 349° pour le mercure, 316° pour l'huile, 310° pour l'acide sulfurique, 299° pour le soufre, etc.

En résumant tout ce qui a été dit dans cet article, on voit que nous ne connaitrons avec précision les effets du calorique que lorsque nous saurons, dans tous les cas et au milieu des circonstances extérieures données, déterminer, pour chaque corps, son rayonnement d'après l'état de sa surface, ce qu'il reçoit ou perd de chaleur à tout instant, le temps qu'il met à atteindre une température donnée, la manière dont la chaleur se distribue dans tous ses points, sa capacité pour le calorique à toutes les températures qu'il peut recevoir, le degré où il devient liquide, celui où il passe à l'état de fluide élastique sous une pression donnée, les quantités de calorique absorbées dans ces deux changements d'état, le degré de chaleur où il se décompose lorsqu'il n'est pas un corps simple, etc. Toutes ces questions sont bien loin d'être résolues ; mais les physiciens font des efforts souvent heureux pour étendre nos connaissances sous ce rapport.

Consultez, à ce sujet, la *Théorie de la chaleur* de M. Fourier, un des plus beaux ouvrages de mathématiques qui aient été publiés de nos jours ; plusieurs Mémoires de MM. Laplace, Poisson, la Roche et Bérard, Clément et Desormes, Petit et Dulon, dont les uns ont été couronnés par l'Académie des sciences, et les autres ont acquis l'estime des savants ; les travaux de Dalton, de Leslie ; la physique de Biot, etc.

F.

* CALOUST, savant prélat arménien, mort en 1660, fut élu patriarche d'Arménie en 1703. On a de lui un *Recueil de poésies arméniennes*.

* CALOV (Abraham), théologien luthérien, né en Prusse en 1612, fut recteur de Dantzig et professeur de théologie à Kœnigsberg et Wittemberg où il mourut en 1686. Il porta une aigreur et une animosité excessives dans les querelles théologiques, et publia contre ses adversaires un grand nombre de pamphlets, thèses et réfutations. On ne remarque aujourd'hui, parmi tous ses ouvrages, que les suivants : *Biblia illustrata*, contre Grotius ; *Tractatus de methodo docendi et disputandi*, Rostock, 1637, in-8° ; *Considerationes arminianismi*.

* CALPHURNIUS (Jean), savant critique italien, né à Brescia, professa le grec à Venise et à Padoue de 1478 à 1502. Il a écrit un commentaire sur le *Heautontimorumenos* de Térence, imprimé pour la première fois à Trévise en 1474, in-fol., avec les œuvres de Térence.

* CALPRENÈDE (GAUTHIER DE COSTES, sieur de la), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, né en Périgord, au commencement du 17e siècle, mort en 1667, est auteur de romans qui ont eu une grande vogue dans le temps, et que personne ne lit aujourd'hui. Il a fait aussi un grand nombre de tragédies également oubliées. Nous nous bornerons à mentionner les romans suivants : *Cassandre*, Paris, 1642, 10 vol. in-8° ; *Cléopâtre*, ibid., 23 vol. in-8° ; *Pharamond*, ou *l'Histoire de France*, 1661, 7 vol. in-8°. Mme de Sévigné avoue que, jusque dans sa vieillesse, elle se plaisait à lire les romans de La Calprenède. Quelques poètes connus y ont puisé les situations et les sujets mêmes de leurs compositions théâtrales.

* CALPURNIE, fille de Pison, et quatrième femme de César, rêva, dit-on, la veille de la mort de ce dernier, qu'on le poignardait, lui fit part de ce songe, et voulut, mais en vain, le détourner d'aller au sénat.

* CALPURNIUS FLAMMA (Marcus),

tribun romain, sauva, par son dévouement héroïque, l'armée romaine commandée par Attilius qui l'avait engagée dans un défilé dangereux. Cet événement eut lieu vers l'an 494, pendant la première guerre punique. Calpurnius, après le combat, fut trouvé parmi les morts.

* CALPURNIUS-PISO. *Voyez* Pison.

* CALPURNIUS (Titus), poète bucolique latin (appelé quelquefois mal à propos Calphurnius), né en Sicile, paraît avoir vécu sous le règne de Carus et de ses fils, et avoir été, par conséquent, contemporain de Némésien, auquel il dédia ses *Églogues ;* elles sont au nombre de onze. Imitateur plus heureux de Théocrite que de Virgile, il a su éviter la rusticité, quelquefois grossière, que le premier de ces poètes prête à ses bergers; mais il est loin d'atteindre à la pureté, à l'élégance harmonieuse du second. Cependant ses églogues étaient, dit-on, classiques du temps de Charlemagne; et on ne les relit pas sans intérêt, même après celles de Virgile. On les trouve souvent imprimées à la suite de Némésien, et notamment dans l'*Anthologia latina* de Burmann, et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorff, dont M. Lemaire publie en ce moment une nouvelle édition dans sa *Bibliotheca classica latina*. Les *Pastorales* de Némésien et de Calpurnius ont été traduites en français avec des remarques, et un discours sur l'églogue, par M. Mairault, Bruxelles, 1744, in-8°. On estime cette traduction.

CALQUE. (*Beaux-Arts.*) Terme employé dans les arts, pour désigner une copie prise sur l'original même, en se servant d'un papier transparent.

Les graveurs étaient autrefois dans l'usage de faire leur *calque* avec une pointe, sur du papier verni. On a inventé depuis quelques années un papier fait avec la gélatine, et auquel on donne le nom de *papier glace,* à cause de son extrême transparence.

On fait des *calques* au crayon ou à la plume sur du papier huilé, ou sur du papier nommé papier végétal, et plus improprement encore papier de guimauve; mais il est fabriqué avec de la belle filasse de lin, au lieu de vieux chiffon. On fait aussi des *calques* sur du papier serpente, ou même sur du papier ordinaire; mais, dans ce cas, on est obligé de les prendre à la vitre afin d'avoir assez de transparence pour suivre les contours.

Lorsqu'un graveur a fait un *calque*, n'importe par quel moyen, il le transporte sur sa planche, et cette opération se nomme décalquer. Ordinairement, après avoir rougi son *calque* avec de la sanguine, il le place sur la planche vernie et noircie, puis avec une pointe il en fait le *décalque*. Lorsqu'un *calque* a été fait au crayon, on peut le décalquer en le faisant passer sous la presse à cylindre. D.

* CALUSO (Thomas VALPERGA DE CONTI DI MARSINO), abbé piémontais, savant et littérateur, distingué, correspondant de l'Institut de France, membre de la Société italienne et de l'Académie de Turin, où il naquit en 1737, fut d'abord page du grand-maître de Malte, prit du service dans la marine de l'ordre, puis se rendit à l'âge de 24 ans à Naples, où il embrassa l'état ecclésiastique. De retour dans sa ville natale, il y devint successivement membre du grand-conseil, directeur de l'observatoire astronomique et professeur de grec et de langues orientales, place qu'il perdit en 1814. Mort le 1er avril 1815. Caluso fut lié avec Alfieri, qui se plaisait à l'appeler le *nouveau Montaigne*. On a de lui un grand nombre d'écrits en italien, en latin et en français. Ces derniers, concernant l'astronomie et les mathématiques, sont dans les *Mémoires* de l'Académie de Turin.

* CALVAIRE (les filles du), ordre de religieuses fondé par Antoinette d'Orléans, sous la direction du célèbre P. Joseph du Tremblai. (*Voyez* ce mot.)

* CALVART (Denis), peintre né à Anvers en 1565, ouvrit une école à Bologne, en Italie, d'où sortirent *le Guide*, *l'Albane et le Dominiquin,* et mourut dans cette ville en 1519. Ses ouvrages les plus remarquables se voient à Bologne, Rome, Reggio. Ils sont moins estimés pour le caractère et la disposition des figures, que pour le coloris; ils ont été gravés par Gil. Sadeler et Auguste Carrache.

* CALVERT (George), plus connu sous le nom de comte de Baltimore, né en 1578 à Kiplin, comté d'York, fut le fondateur de la province de Maryland. Après un voyage dans lequel il traversa tout le continent de l'Europe, il revint en Angleterre au commencement du règne de Jacques Ier, entra dans les bureaux de sir Robert Cécil, secrétaire d'état, et par le crédit de ce seigneur obtint la place de secrétaire du conseil privé, l'ordre de la Jarretière ; en-

suite le titre de secrétaire d'état avec une pension de 1000 livres sterling sur les douanes. Il embrassa la religion catholique en 1624, déclara ce changement au roi, et lui donna la démission de sa place; toutefois il resta au conseil privé, et fut créé baron de Baltimore. Il occupait encore la place de secrétaire d'état lorsqu'il fut constitué propriétaire de la Péninsule méridionale de New-Foundland, qu'il nomma province d'Avalon; il avança 25,000 livres sterling pour cette plantation qu'il visita deux fois en personne; mais le voisinage des Français l'incommodait tellement que, quoiqu'il les eût repoussés d'abord, il fut contraint d'abandonner le territoire. Il retourna en Angleterre, et obtint de Charles Ier la concession de vastes terres au nord de la Virginie; mais, avant qu'il en reçût les titres de propriété, il mourut à Londres en 1632. Après sa mort, les lettres furent accordées à son fils aîné Cécil, qui succéda à tous ses titres. Le pays fut dès lors appelé Maryland en l'honneur d'Henriette-Marie, femme de Charles Ier. La tolérance religieuse établie par les lettres patentes fut respectée par Cécil, qui exécuta tous les projets de son père.

* CALVERT (Léonard), gouverneur du Maryland, était fils du précédent, et frère cadet de Cécil Calvert, le propriétaire, qui l'envoya en Amérique en 1633 pour administrer la colonie. Après un voyage prolongé autour des côtes de l'Amérique, il arriva en Virginie le 24 février 1634 avec son frère Cécil, et environ deux cents personnes de bonnes familles, toutes catholiques. Il avança le 3 de mars dans la baie de Chesapeack, au nord, vogua sur la Patowniac, et jeta l'ancre dans une île qu'il appela Saint-Clément, et dont il prit possession au nom du roi d'Angleterre. De là, il poursuivit seize lieues plus haut sur la ville de Patowniac, aujourd'hui Marlborough, où il fut reçu en ami par le régent qui gouvernait pour le prince du pays, alors mineur. Il poursuivit encore douze lieues plus haut, vers la ville de Piscataway, sur la côte de Maryland, où il trouva un Anglais nommé Fleet qui demeurait depuis plusieurs années avec les naturels du pays, et qui en était fort estimé. Il en tira de grands services comme interprète, fit ses présents au prince, ne négligea rien pour se concilier l'affection des habitants; et, le 20 mars 1634, il prit possession du Maryland, donna à la ville le nom de Sainte-Marie, et à la baie celui de Saint-George. Le gouvernement fut établi sur les bases de la sûreté des propriétés et de la liberté de conscience. Cinquante acres de terre furent concédés à chacun des colons, et tout chrétien fut admis sans aucune prééminence de secte particulière. Cette sage politique fit de cette colonie un asile pour tous les catholiques romains et autres chassés de l'Angleterre. Le gouvernement fut chargé des intérêts de toute la colonie jusqu'au temps des guerres civiles, où le nom de catholique devint si odieux aux Anglais, que le parlement s'empara du gouvernement de la province. On ne sait rien de plus sur Léonard Calvert. — A la restauration du roi Charles II, en 1660, Cécil Calvert recouvra ses droits sur le Maryland dont, un an après, son fils Charles fut nommé gouverneur.

* CALVERT (Jacques), théologien non-conformiste, né à York, fut élevé à Cambridge avec Tillotson (*voyez* ce nom), et mourut en 1698. Il a écrit un ouvrage savant intitulé : *Nephtali, seu colluctatio theologica de reditu decem tribuum, conversione Judæorum, et mens Ezechielis*, Londres, 1672, in-4°. — Son oncle Thomas, né à York en 1606, mort en 1679, fut également théologien et vicaire de l'une des églises de sa patrie. On a de lui une traduction anglaise d'un ouvrage écrit en arabe sur le Messie; une autre du *Christus triumphans* de Fox, et deux ouvrages asiatiques peu dignes de remarque.

* CALVERT (Frédéric), plus connu sous le nom de lord Baltimore, né en Angleterre en 1731, et mort à Naples en 1771, est auteur d'un *Voyage dans le Levant, avec des remarques sur les Turks et Constantinople*. On a encore de lui un recueil de vers intitulé : *Gaudia poetica, in latinâ, anglicâ et gallicâ linguâ composita*, Naples, 1769, in-8°; *Cœlestes et inferi*, ibid., 1771. Ces deux ouvrages, tirés à un petit nombre d'exemplaires, sont extrêmement rares.

* CALVET (N.) médecin, antiquaire et numismate, mort en 1806 à Avignon, légua à cette ville, que par un testament du reste assez singulier il institua son héritière universelle, une collection de médailles et d'antiques pourvue de dotations suffisantes à son administration et à son entretien. Telle est la fondation du *musée Calvet* qu'on

voit encore avec autant d'intéret que de plaisir à Avignon.

* CALVI (Lazare), peintre italien, né à Gênes en 1502, travailla aux fresques du palais d'Antoine Doria et à d'autres édifices de sa patrie. — Son frère Pantaléon, également bon peintre, laissa quatre fils, Marc-Antoine, Aurèle, Benoît et Félix, qui suivirent la même carrière.

* CALVI (Donat), vicaire-général de la congrégation de Lombardie et de l'ordre de Saint-Augustin, né à Bergame dans le 17e siècle, a laissé un ouvrage curieux intitulé : *Scena letteraria degli scrittori Bergamaschi*, Bergame, 1664, in-4°.

* CALVI (Maximilien), est auteur d'un ouvrage en espagnol intitulé : *De la Hermosura, y del Amor*, Milan, 1576, in-12.

* CALVI (Jean), médecin italien, né à Crémone vers 1715, exerça son art à Florence, où il fut nommé membre de l'Académie; passa ensuite à Milan, puis à Pise, où il obtint une chaire de professeur, et mourut vers 1766. On a de lui les ouvrages suivants : *De medicamentis pro nosocomiorum levamine moderandis*, Pise, 1763; *de Hodierná etruscá Clinice*, Florence, 1748; *Lettera sopra l'uso medico interno del mercurio*, etc., Crémone, 1763.

* CALVIÈRE (N...., marquis de), ne s'est fait connaître que par cinq fables et trois madrigaux imprimés à La Haye en 1715, dans un recueil intitulé : *Nouveau choix de pièces de poésie*.

* CALVIN (Jean), second chef de la réforme religieuse au 16e siècle, né à Noyon en 1509, d'une famille obscure dont le nom était Cauvin, fut de bonne heure destiné à l'état ecclésiastique, et possédait, à l'âge de 12 ans, un bénéfice simple dans la cathédrale de sa ville natale. Pourvu six ans après des revenus et du titre d'une cure qu'il permuta ensuite pour une autre, sans résider ni dans l'une ni dans l'autre, il continuait ses études à Paris, et avait obtenu la protection de la reine de Navarre, sœur de François Ier, quand il fit connaissance avec Pierre-Robert Olivetan, son compatriote, et reçut de lui le germe de la nouvelle doctrine, qu'il ne tarda pas à embrasser ouvertement. Abandonnant alors l'étude de la théologie, il alla suivre des leçons de droit à Orléans, puis à Bourges, d'où il fut contraint de fuir pour éviter l'emprisonnement. Il se retira d'abord à Angoulême, où il enseigna le grec, puis se rendit à Poitiers, y fit un grand nombre de prosélytes, revint à Paris en 1534, et fut bientôt forcé d'en sortir de nouveau pour se réfugier à Bâle, où il acheva son livre de l'*Institution chrétienne*. C'est vers cette époque que son nom de Cauvin, qu'il avait latinisé, fut changé en celui de Calvin. Après avoir obtenu en 1538 la chaire de théologie à Genève, il fut renvoyé de cette ville en 1538, et passa à Strasbourg, où il enseigna et propagea sa doctrine, et se maria. Il assista en 1540 à la conférence de Worms, puis à celle de Ratisbonne. Rappelé à Genève avec honneur en 1541, il y dressa un formulaire de confession de foi qu'il fit passer comme loi de l'état, et qui devint la base de la croyance religieuse appelée de son nom Calvinisme. Son crédit était tel qu'on l'appelait le *pape de Genève*; il s'en servit pour satisfaire ses vengeances et pour faire condamner au feu, comme hérétique, le médecin Michel Servet (*voyez* ce nom). Calvin mourut à Genève en 1564 : il a composé un grand nombre d'écrits dont les principaux sont : le livre de l'*Institution chrétienne*, écrit en latin, et publié à Bâle, 1536, in-fol. de 514 pages; traduit ensuite en français par l'auteur en 1541 : il y a eu un grand nombre d'éditions latines; la meilleure est celle de Robert Étienne, Genève, 1559, in-fol. de 564 pages; la dédicace de cet ouvrage à François Ier passe pour un chef-d'œuvre; des *Commentaires sur l'Écriture*; un *Traité* pour prouver que les âmes ne dorment pas jusqu'au jour du jugement, publié à Paris, 1558. On ne peut refuser à Calvin de grands talents, une profonde érudition, un style grave et quelquefois entraînant; il était réglé dans ses mœurs; mais il avait un orgueil, une ambition excessive, une opiniâtreté, une aigreur et un emportement indigne d'un honnête homme. Sa doctrine consiste principalement à nier la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie, ainsi que le libre arbitre; il veut la suppression du culte extérieur, de l'invocation des saints, de la prière pour les morts, de l'épiscopat, etc., et n'admet que deux sacrements, le *Baptême* et la *Cène* ou communion; il anéantit les indulgences, le purgatoire, la messe, etc. On peut voir à l'article Luther la différence qui existe entre la doctrine de celui-ci et celle de Calvin. Les *œuvres* de Calvin ont été recueillies à Amsterdam, 1667-1671, 9 vol. in-fol. Sa *vie*

a été écrite par Théod. de Bèze, en français et en latin. (*Voyez* l'article CALVIN dans l'*Histoire littéraire de Genève* par Senebier.)

CALVINISME. *Voyez* l'article précédent et RÉFORME RELIGIEUSE.

* CALVINUS (JEAN), né dans le 16e siècle, professeur de droit à Heidelberg, a laissé : *Lexicon juridicum*, Genève, 1759, 2 vol. in-fol.; *Themis hebræo-romana seu jurisprudentia mosaïca et romana*, Hanau, 1595, in-8o. On a aussi de Calvinus, dont le vrai nom, suivant certains biographes, est Kahl, quelques autres ouvrages de jurisprudence.

* CALVISIUS (SETH.), astronome, musicien, poète et chronologiste allemand, né dans la Thuringe en 1556, mort en 1617 à Leipsig, a écrit un grand nombre d'ouvrages dont on ne peut guère mentionner aujourd'hui que celui intitulé : *Opus chronologicum*, réimprimé à Francfort en 1685, in-fol., et cité par Scaliger comme une production estimable.—Le fils et le petit-fils de CALVISIUS, ministres de l'Évangile en Saxe, ont laissé des *Sermons* et quelques autres livres de piété, en allemand, peu remarquables.

* CALVO (MARCUS-FABIUS), médecin, né à Ravenne, mort à Rome en 1527, traduisit, par ordre du pape Clément VII, *les OEuvres d'Hippocrate* en latin, Rome, 1525, in-folio.

* CALVO (JEAN), professeur de médecine au 16e siècle dans l'université de Valence en Espagne, travailla à y ramener l'étude des anciens et la lecture des bons ouvrages. Il a traduit du français en espagnol la *Chirurgie de Guy de Cauliac*, Valence, 1596, in-folio. On lui doit aussi un *Traité de chirurgie* en espagnol, Séville, 1580; Madrid, 1626 : Brice Gay a donné la traduction d'une partie de cet ouvrage, dans son *Épitome des Ulcères*, Poitiers, 1624, etc.

* CALVO (BONIFACE), poète provençal du 13e siècle, quitta Gênes, sa patrie, pendant les troubles civils et se réfugia près d'Alphonse X, roi de Castille. Nostradamus lui attribue un traité intitulé : *Dels Courals amadours*, etc.

* CALVO (JEAN - SAUVEUR de), connu sous le nom du brave Calvo, né à Barcelone en 1625, passa au service de France, suivit Louis XIV dans la conquête de la Hollande, fut gouverneur de Maestricht, qu'il défendit avec intrépidité, et dont il contraignit le prince d'Orange à lever le siége. On rapporte comme caractéristique la réponse qu'il fit aux ingénieurs qui le pressaient de rendre cette place, dont les ouvrages extérieurs, suivant eux, n'étaient plus tenables. « Messieurs, je n'entends rien à la défense matérielle d'une place ; mais tout ce que je sais et ce que je puis vous dire, c'est que je ne veux pas me rendre. » Nommé lieutenant-général, Calvo se signala de nouveau en Catalogne en 1688 et 89, et mourut en 1690 à Deinse.

* CALVOER (GASPARD), théologien protestant, surintendant de la principauté de Grubenhagen, né à Hildesheim en 1650, a laissé beaucoup d'écrits théologiques, entre autres : *de Musicâ et sigillatim ecclesiasticâ*, Leipsig et Gosslar, 1708, in-4o.

* CALVOER (HENRI), fils du précédent, mort octogénaire à Altenau, où il était pasteur, est auteur des ouvrages suivants : *Programma de historiâ recentiori Hercyniæ superioris mechanicâ*, Clausthal, 1726, in-4o; *de Domûs Brunswicensis claritate*, 1727, in-4o; *Acta historico-chronologico-mechanica*, Brunswick, 1763, 2 parties in-folio, avec 48 planches.

* CALVUS (CORNEL.-LICIN.), orateur et littérateur romain, est cité par le poète Catulle, qui lui attribue des traits satiriques contre César et Pompée.

* CALVUS A SALONIA (MICHEL), philosophe et médecin, né à Avila en Espagne, mort en 1575, eut une grande réputation de son temps. On ne connait cependant de lui qu'un ouvrage sur les prédicaments d'Aristote, Venise, 1575, in-8o.

* CALVUS (FÉLIX), chirurgien du 17e siècle, professa son art avec succès à Milan et à Bergame, sa patrie, où il mourut en 1661. On a de lui plusieurs *traités* ou *dissertations*, en italien, sur l'anévrisme, les ulcères cancéreux, les plaies de tête, etc.

* CALVY (NIC. de), poète provençal, juge de la ville de Grasse, n'est connu que par un article du *Supplément de Moreri*, édition de 1749, où l'on trouve quelques vers de lui sur le poète Montreuil. (*Voyez* ce nom.)

CALYCANTHÉES. (*Botanique*.) Cette famille se compose d'arbrisseaux exotiques à rameaux opposés. Les feuilles n'ont pas de stipules ; elles sont opposées, entières, pétiolées. Les fleurs sont pédonculées, et naissent, solitaires, dans l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des tiges. Le périanthe

est simple, coloré, et ne tombe pas; il va s'élargissant de la base au sommet, et se divise, à son orifice, en lanières nombreuses formant plusieurs séries semblables à des pétales par le tissu et la couleur. Des étamines très-nombreuses sont attachées sur un bourrelet qui garnit l'orifice du périanthe et le rétrécit sensiblement; les étamines extérieures ont des filets courts et des anthères alongées s'ouvrant en dehors; les intérieures n'ont point d'anthères, et, par conséquent, sont infertiles. L'ovaire est divisé en plusieurs coques un peu irrégulières, fixées sur la paroi interne du périanthe. Chacune se prolonge en un stylet terminé par un stigmule glanduleux, et elle n'a qu'une loge qui renferme deux ovules attachés à l'angle de la cavité. Les coques, devenues fruits, sont de petits drupes revêtus d'une pulpe mince; ils ne contiennent qu'une graine par suite de l'avortement de l'un des deux ovules. Les graines n'ont pas de périsperme. L'embryon a deux cotylédons larges, très-minces, appliqués l'un sur l'autre face à face, et roulés sur eux-mêmes en spirale. La radicule regarde le hile.

Cet famille est très-voisine des rosacées; toutefois elle en diffère essentiellement par ses feuilles opposées et privées de stipules, et par l'enroulement de ses cotylédons.

On connaît trois espèces de *calycanthées;* elles sont très-recherchées des curieux, à cause de la beauté de leur feuillage, de l'aspect peu commun de leurs fleurs, et de l'odeur suave qu'elles exhalent. L'écorce et le bois sont aussi très-odorants. Ces trois espèces constituent le genre *calycanthus*.

Le *calycanthus floridus,* ou *arbre aux anémones, pompadoura,* est un arbrisseau de la Caroline, qui forme un buisson et s'élève à huit ou dix pieds. Ses rameaux brunâtres sont très-nombreux; ses feuilles sont ovales, aigues, d'un vert terne en dessus et blanchâtre en dessous. Les lanières qui garnissent l'orifice de son périanthe sont épaisses, d'un brun pourpre, et recourbées en dedans. Le stylet forme une espèce de queue au sommet des petits drupes. La floraison commence en mai et ne finit qu'en automne; le parfum que répandent les fleurs ressemble à celui de la pomme de rainette et de l'ananas.

Cet arbrisseau ne craint pas le froid; il se plaît dans une bonne terre un peu fraîche, et peut être multiplié de drageons et de marcottes. Les marcottes ne sont bien enracinées qu'au bout de trois ans. Le bois est très-odorant; en le laissant quelque temps dans de l'eau-de-vie, que l'on distille ensuite, on obtient, selon M. D'Ambournay, cité par M. de Tussac, une liqueur de table, que l'on rend très-agréable en y ajoutant du sucre. Elle a l'arome du girofle.

Le *calycanthus nanus* croît à la Caroline et à la Virginie. Il ressemble au précédent, mais il est beaucoup moins grand dans toutes ses parties; il s'élève à quatre pieds au plus; ses rameaux sont d'un vert jaunâtre; ses feuilles sont ovales, alongées, pointues, ridées, luisantes en dessus. On le cultive et on le multiplie de même que le *floridus*.

Le *calycanthus præcox* est originaire du Japon; ses rameaux sont jaunâtres, ses feuilles sont alongées, lancéolées, pointues, un peu ridées, d'un vert jaunâtre, luisantes et rudes en dessus. Ses fleurs sont jaunâtres et tachetées de points pourpres. Les petits drupes n'ont pas de queue. Cet arbrisseau fleurit au fort de l'hiver, et bien avant le développement des feuilles. Il craint le froid, et veut être abrité dans le nord. M...L.

CALYCÉRÉES. (*Botanique.*) Ce groupe se compose de six espèces de plantes herbacées ou vivaces, qui habitent les contrées chaudes de l'Amérique. Il a beaucoup de ressemblance avec le genre scabieuse, qui appartient à la famille des dipsacées, et avec la grande famille des synanthérées. Les tiges sont rameuses, les feuilles alternes, tantôt entières, tantôt découpées sur les côtés, plus ou moins profondément. De petites fleurs, les unes hermaphrodites, les autres mâles ou femelles par avortement, sont rassemblées dans des involucres découpées en cinq lobes, formant des calathides presque sphériques. Le clinanthe, c'est-à-dire la base élargie, qui porte les fleurs, est ordinairement garnie de bractées très-menues. Chaque fleur est pourvue d'un calice et d'une corolle. Le calice adhère à l'ovaire par sa base; son bord se prolonge en cinq divisions qui accompagnent le fruit mûr. La corolle, qui est régulière et d'une seule pièce, part de la ligne circulaire qui marque la jonction du calice avec l'ovaire; sa partie inférieure forme un tube, sa partie supérieure s'évase en cloche ou en entonnoir et se partage en cinq lobes. Les étamines, au nombre de cinq, sont

attachées sur la corolle, vis-à-vis les sinus de son bord et au dessus de cinq glandes qui garnissent l'orifice de son tube. Les filets sont soudés l'un à l'autre par leurs côtés, jusque vers leur sommet qui devient libre; les anthères sont soudées de la même manière par leur partie inférieure, et sont également libres à leur partie supérieure. Elles sont étroites et longues, elles ont deux loges parallèles qui s'étendent dans toute leur longueur et s'ouvrent intérieurement; enfin elles sont fixées aux filets bout à bout. Le tube, formé par l'union des étamines, sert de gaine à un style, surmonté d'un stigmate hémisphérique et indivisé. Une lame glanduleuse tapisse le sommet de l'ovaire qui n'a qu'une loge du haut de laquelle pend un ovule. La graine est suspendue comme l'ovule dont elle provient; elle se compose d'une enveloppe membraneuse, d'un périsperme charnu et d'un embryon cylindrique, dicotylédon, placé au centre du périsperme. La radicule est dirigée vers le hile qui correspond au sommet du fruit.

Cette famille diffère des synanthérées par l'union des filets des étamines, par son stigmate toujours indivisé et par sa graine pendante et renversée, pourvue d'un périsperme épais. Elle diffère des dipsacées, non-seulement par l'union des filets, mais encore par l'union des anthères. Elle est partagée en trois genres, savoir : le *boopis*, dont on ne connait qu'une seule espèce; l'*anthæmoides*, trouvé à Buénos-Ayres; le *calycera*, qui comprend deux espèces du Chili; l'*herbacea* et le *balsamithæfolia*; enfin le *cryptocarpha* composé de trois espèces, le *tribuloides*, le *lanata* et le *spatula*. Ce genre offre une singularité remarquable : les fleurs d'une même calathide sont soudées les unes aux autres par leur base et à la base de l'involucre, en sorte qu'elles semblent naître de l'intérieur même du clinanthe. M...L.

* CALYPSO (*Mythologie.*), fille d'Atlas ou de l'Océan, et déesse du Silence, habitait, suivant Homère, l'île d'Ogygie, où elle reçut Ulysse, que la tempête y avait jeté. Elle aima le héros, et le retint sept ans, après lesquels Ulysse la quitta pour rejoindre Pénélope. L'illustre Fénélon, par son roman poétique de *Télémaque*, a beaucoup ajouté à la célébrité de cette déesse.

* CALZA (Antoine), peintre italien, né à Vérone dans le 17e siècle, fut élève de Carlo Cignani, dont il a imité avec succès les tableaux de bataille. Il peignait également le paysage.

* CALZOLAI (Pierre), bénédictin italien du Mont-Cassin, mort en 1581, a écrit une *Istoria monastica*, en 5 liv., Florence, 1561, et Rome, 1575, in-4o.

* CAMALDULES, ordre religieux ainsi appelé du monastère de Camaldoli, situé près d'Arezzo, en Toscane, et dont le fondateur fut Romuald (Saint). (*Voyez* ce nom.)

* CAMANUSALI ou CENAMUSALI, ou encore ALCANA MOSALI, noms divers sous lesquels est connu un médecin né à Bagdad, dans le 13e siècle, auteur d'un *Traité sur les maladies des yeux* (en arabe), dont une traduction latine fut imprimée à Venise en 1499, in-fol., avec la *Chirurgie* de Guy de Cauliac (*voyez* ce nom), sous ce titre : *De passionibus oculorum liber*. Cette traduction parut la même année, dans la même ville, avec des additions, et fut ensuite réunie à la *Chirurgie* d'Albucaris, sous cet autre titre bizarre : *Liber super rerum præparationibus quæ ad oçulorum medicinas faciunt, et de medicaminibus ipsorum rationabiliter terminandis.*

* CAMANYAS (Pierre), médecin, né en Roussillon, vers le milieu du 16e siècle, exerça son art en Espagne. On a de lui un *Commentaire* sur Galien, publié sous ce titre : *In libri II artis curativæ Galeni ad Glauconem commentaria,* Valence, 1625, in-4o.

* CAMARA Y MURGA (Christophe de la), savant prélat espagnol, né aux environs de Burgos, fut évêque des îles Canaries et de Salamanque, et mourut en 1641. Il a écrit : *Constituciones sinodales del obispado de Canaria*, etc., Madrid, 1634, in-4o.

* CAMARA (Lucius), est auteur d'un ouvrage intitulé : *de Teate antiquo Marrucinorum in Italiá metropol. libri III*, Rome, 1651, in-4o.

* CAMARGO (Alphonse de), navigateur espagnol, entreprit, en 1539, de se rendre au Pérou en passant par le détroit de Magellan. Cette tentative lui coûta le meilleur des trois vaisseaux dont se composait son expédition; les autres furent très-endommagés, mais il réussit à gagner le port d'Arequipa sur les côtes péruviennes.

* CAMARGO (M.-A. CUPPI dite), célèbre danseuse, née à Bruxelles en 1710, débuta dans cette ville, vint ensuite à Rouen, puis à Paris, où elle parut avec le plus grand

succès sur le théâtre de l'Opéra, depuis 1734 jusqu'en 1751, année de sa retraite. Elle mourut en 1770.

* CAMARIOTA (Matthieu), savant grec du Bas-Empire, né à Thessalonique, enseignait la philosophie à Constantinople, lorsque cette ville tomba au pouvoir des Turks en 1453. Une lettre qu'il écrivit sur ce grand événement se trouve en grec et en latin dans le recueil de Crusius (*voyez* ce nom), intitulé : *Turko-Græcia*. On a encore de Camariota, qui paraît s'être réfugié en Italie après la prise de Constantinople, deux *Discours* sur le traité *De fato* de Gemistius Pletho, imprimé à Leyde en 1722, in-8°, et quelques manuscrits.

* CAMASSEI ou CAMACE (André), peintre italien, élève d'André Sacchi, s'est fait connaître par un tableau de *Vénus et les Grâces*, qui se trouve en Angleterre, et par quelques autres que l'on voit dans diverses églises de Rome.

* CAMBACÉRÈS (N...), archidiacre de l'église de Montpellier, né dans cette ville en 1721, vint à Paris en 1758, et prononça, cette même année, le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française. Appelé l'année suivante à prêcher le carême devant le roi, il se fit remarquer par l'éloquence énergique avec laquelle il retraça les désordres publics et les progrès de l'irréligion. On voulut réprimer son zèle en lui offrant des bénéfices ; mais, satisfait du revenu modeste de son archidiaconat, il refusa les faveurs de la cour. L'abbé Cambacérès, protégé sans doute par le crédit populaire de l'un de ses neveux (*voyez* l'article J.-J.-R. Cambacérès), ne fut point inquiété pendant la révolution, et mourut à Montpellier en 1802. On a de lui un recueil de *Sermons*, Paris, 1781, 3 vol. in-12, réimprimé en 1807 ; et le *Panégyrique de saint Louis*, ibid., 1758, in-4°. — Un autre Cambacérès, docteur de Sorbonne, mort en 1758, a écrit un *Éloge de Pierre Gayet*, inséré dans le recueil de l'Académie de Béziers.

* CAMBACÉRÈS (Étienne-Hubert), neveu de l'archidiacre, cardinal et archevêque de Rouen, né en 1756 à Montpellier, était chanoine de l'église de cette ville avant la révolution. Il vécut dans l'obscurité jusqu'à l'époque du gouvernement consulaire ; mais en 1802, après le concordat, il fut nommé à l'archevêché de Rouen, cardinal l'année suivante, et sénateur en 1805. Retiré dans son diocèse en 1814, il s'empressa d'envoyer, le 8 avril, son adhésion à l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de Napoléon Bonaparte. Celui-ci n'en conserva aucun ressentiment, puisque l'on vit le nom du cardinal-archevêque placé sur la liste du nouveau sénat de 1815 ; mais ce même nom ne reparut point sur la liste de la Chambre des pairs que le roi réinstalla au mois de juillet de cette même année. Le cardinal Cambacérès mourut à Rouen en 1818.

* CAMBACÉRÈS (J.-Jacq.-Régis), avocat, député à la Convention nationale, ministre de la justice, enfin archichancelier de l'empire, naquit à Montpellier en 1753. Issu d'une famille de robe, il se livra de bonne heure à l'étude des lois, y fit des progrès rapides, et fut, en 1771, reçu conseiller à la cour des aides et comptes de Montpellier. Au commencement de la révolution, il exerça quelques fonctions administratives, et fut en 1791 nommé président du tribunal criminel de l'Hérault. Appelé l'année suivante à la Convention nationale, il travailla beaucoup dans les comités, s'occupa particulièrement de la partie judiciaire, déclara le roi coupable, et contesta néanmoins à l'assemblée le droit de le juger. Il vota ensuite pour les peines déterminées par le Code pénal, contre l'appel au peuple et le sursis. Deux mois après, Cambacérès proposa de réunir le pouvoir exécutif à la puissance législative, jusqu'à la mise en activité de la constitution. Un décret rendu sur la proposition des comités de gouvernement le chargea, conjointement avec Merlin de Douai, de revoir toutes les lois rendues et de les réunir en un seul Code. Après la révolution du 9 thermidor, il fut placé au comité de salut public et chargé de la direction des relations extérieures. Dans la suite de sa carrière législative, il parla plusieurs fois au Conseil des cinq-cents, notamment sur le jury, sur le projet de loi relatif à la répression de la calomnie, sur la contrainte par corps, sur le Code civil, et fut élu président le 1er brumaire an 4 (22 octobre 1796). Quelques mois après, sorti du conseil, il reprit la profession de jurisconsulte et s'y livra exclusivement, jusqu'à ce qu'il fut appelé par le directeur Sycyes au ministère de la justice, d'où il passa ensuite aux fonctions de second consul. A l'avénement de Napoléon au trône impérial, Cambacérès, nommé archichancelier de l'empire, grand-

officier de la Légion-d'Honneur, fut particulièrement chargé de l'organisation du système judiciaire, et se montra toujours l'instrument docile des volontés de l'empereur. Sous la régence de Marie-Louise, Cambacérès suivit cette princesse au delà de la Loire. Après l'abdication de Napoléon, l'impératrice ayant été remise entre les mains des aides-de-camp des trois empereurs, Cambacérès revint à Paris. Quoiqu'il eût envoyé, le 7 avril 1814, son adhésion aux actes du gouvernement provisoire, il fut exclu de la Chambre des pairs. Au retour de Napoléon, en mars 1815, Cambacérès reprit le titre d'archichancelier de l'empire, fut nommé ministre de la justice, et, après le règne des cent jours, rentra dans la retraite, et n'en sortit que pour quitter la France, en vertu de la loi du 12 janvier 1816. Par décision du 13 mai 1818, le roi, en son conseil, le rétablit dans ses droits civils et politiques; il revint de Bruxelles à Paris, où il mourut en 1824.

* CAMBAULES, général gaulois, commanda la première expédition que les peuples des Gaules firent hors de leur territoire, et pénétra jusqu'en Thrace, l'an 472 de Rome (280 avant Jésus-Christ).

* CAMBERT (N...), musicien français, mort en 1677, donna le premier en français des opéras, conjointement avec François Perrin, introducteur des ambassadeurs près de Gaston, duc d'Orléans. Mais Lully l'ayant éclipsé, il passa en Angleterre et devint surintendant de la musique de Charles II; il a composé les opéras d'*Ariane*, de *Pomone*, la *Mort d'Adonis*, des *divertissements*, etc., oubliés aujourd'hui.

* CAMBIASO (Luc), peintre distingué, né dans l'état de Gênes en 1527, mort en 1585, travailla beaucoup pour sa patrie, pour le pape Grégoire XIII et le roi d'Espagne Philippe II. Il peignait des deux mains et avec une facilité extraordinaire. Ses principaux ouvrages se voient à Gênes dans les églises de Sainte-Marie-des-Anges et de Sainte-Catherine, dans la chapelle Spinosa et dans le chœur des Annonciades. A Bologne, on remarque sa *Nativité* dans l'église de Saint-Dominique; à Naples, son *Christ* dit *à la Colonne*, chez les chartreux; à Milan, sa *Sainte Famille;* enfin dans le palais de l'Escurial, ses nombreuses peintures à fresque. Le Guide a gravé quelques-uns des tableaux de ce maître.

* CAMBIATORE (Thomas), jurisconsulte et poète, né à Parme, vers la fin du 14e siècle, fut couronné des mains de l'empereur Sigismond. On lui doit une traduction en vers de *l'Énéide :* elle fut revue et publiée en 1532, à Venise, par Jean-Paul Vasio, qui y fit beaucoup de changements, en prévenant qu'elle était de Cambiatore. Il a laissé un traité intitulé : *De judicio libero et non libero*, faisant partie des manuscrits de la bibliothèque de Modène.

* CAMBIS-VELLERON (Joseph-Louis-Dominique, marquis de), colonel-général de l'infanterie du comtat venaissin, né à Avignon en 1706, mort dans la même ville en 1772, avait formé une nombreuse bibliothèque qu'il allait rendre publique lorsque la mort le surprit; il a publié le *Catalogue raisonné des manuscrits de son cabinet*, Avignon, 1770, 1 vol. in-4°, rare et recherché. Il avait réuni beaucoup de matériaux pour l'histoire de sa patrie.

* CAMBIS (Marguerite de), baronne d'Aigremont en Languedoc, morte à la fin du 16e siècle, a traduit une *Lettre de Boccace sur la consolation*, et un ouvrage de George Trissino intitulé : *Devoirs du veuvage*.

* CAMBIS (Richard-Joseph de), seigneur de Fargues, est auteur d'un *Recueil des saints qui sont honorés dans Avignon*, in-12, et de *Mémoires sur les troubles et séditions arrivés dans Avignon jusques et inclus l'année* 1665, manuscrits.

* CAMBOLAS (Jean de), savant arrêtiste du 17e siècle, fut président au parlement de Toulouse, et réunit, sous le titre de *Décisions notables du parlement de Toulouse*, les principaux arrêts de son siècle. Ce recueil était estimé dans l'ancien barreau.

* CAMBOLAS, chanoine de Saint-Sernin à Toulouse, mourut en odeur de sainteté, le 12 mai 1668, à l'âge de 69 ans.

* CAMBON (Joseph), né en Languedoc en 1756, fut député du département de l'Hérault à la Convention nationale. Il organisa le système de confiscation contre les émigrés, en dirigea l'exécution, et fut en quelque sorte le ministre des finances de la Convention. C'est à lui qu'on doit la formation du grand livre de la dette publique. Il perdit toute son influence après le 9 thermidor. Impliqué dans la conspiration de prairial 1795, il fut mis hors la loi. L'amnistie du 4 brumaire lui permit de se montrer; il se retira dans ses foyers.

Pendant toute la durée du gouvernement impérial, il vécut au sein de sa famille, dans un bien de campagne qu'il avait près de Montpellier. En 1815, il fut nommé membre de la chambre des représentants, et forcé de sortir de France au second retour du roi. Il mourut en 1820 à Saint-Jost, près de Bruxelles.

* CAMBRA, fille de Belin, un des anciens rois bretons, vivait dans le 5e ou 6e siècle, et fut célèbre, suivant les chroniques, par son instruction et par sa beauté. Jean Pitz (*voyez* ce nom) dit qu'elle inventa la manière de construire et de fortifier les citadelles.

* CAMBRIDGE (Richard-Owen), poète et écrivain distingué, né à Londres en 1714, commença ses études au collége d'Éton et les finit au collége d'Oxford. Il était encore écolier dans ce dernier collége, quand le prince de Galles (depuis George II) se maria. Cambridge fit, à cette occasion, des vers qui méritèrent d'être insérés dans la collection des poésies auxquelles cet hymen avait donné lieu. Il étudia la jurisprudence, mais il n'en fit jamais la profession. S'étant marié, il alla s'établir à Westminster dans le comté de Glocester où il écrivit son poème qui a pour titre: *the Scribleriad*. Il retourna se fixer à Londres en 1748, et mourut en 1802. Cambridge est auteur de plusieurs poèmes estimés, outre sa *Scribleriad*, et d'une *Histoire de la guerre sur les côtes de Coromandel*, 1761. Ses œuvres ont été réunies et publiées en 1803, 2 vol. in-4°, avec sa *Vie* en tête. Il avait travaillé à un journal intitulé *The World*, et il a laissé quelques ouvrages manuscrits.

* CAMBRY (Jeanne de), religieuse augustine, née à Tournay vers la fin du 16e siècle, renonça de bonne heure au monde, où sa beauté, son esprit et ses rares qualités lui assuraient de grands succès, pour entrer dans un des couvents de la règle de Saint-Augustin, où elle mourut en 1639. Elle y composa plusieurs ouvrages de piété, dont le plus connu a pour titre: *Traité de la ruine de l'amour-propre*, 1 vol. in-12, qui a eu trois éditions.

* CAMBRY (Jacques), savant glossographe, né à Lorient en 1749, fut l'un des fondateurs et le premier président de l'Académie dite *celtique*; en 1799, il devint administrateur du département de Paris, puis préfet du département de l'Oise. Il mourut en 1807, au moment où il venait d'être nommé président du collége électoral du département du Morbihan et candidat au sénat impérial. On a de lui: *Essai sur la vie et les tableaux du Poussin*; *Contes et Proverbes, suivis d'une notice sur les troubadours*; *Réponse au Mémoire de M. de Calonne*; *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le département du Finistère*; *Voyage pittoresque en Suisse et en Italie*; *Description du département de l'Oise*; *Monuments celtiques, ou Recherches sur le culte des pierres*; *Manuel interprète de correspondance pour le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, le hollandais, et le celto-breton*; *Notice sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois*, et quelques autres écrits moins importants.

* CAMBYSE, père de Cyrus-le-Grand, était, selon Justin, d'une famille obscure de Perse. Astyage lui donna en mariage sa fille Mandane, dont il eut Cyrus. (*Voyez* Mandane et Cyrus.)

* CAMBYSE II, fils et successeur du grand Cyrus, monta sur le trône de Perse l'an 530 avant Jésus-Christ, soumit l'Égypte, et voulut pénétrer jusqu'à Carthage, mais son armée fut ensevelie dans les sables. Tous les historiens s'accordent à représenter ce second Cambyse comme un tyran furieux. Bourreau de ses sujets, il le fut de sa propre famille. Après avoir tué son frère dans un accès de frénésie, et Atossa (ou Méroé), sa sœur, devenue sa femme, qui était enceinte, il mourut d'une blessure qu'il s'était faite à la cuisse en montant à cheval, l'an 525 avant Jésus-Christ.

* CAMDEN (Guill.), célèbre antiquaire anglais, naquit en 1551. Son ouvrage intitulé *Britanniæ descriptio* lui mérita les surnoms de *Varron*, de *Strabon*, de *Pausanias* anglais, et lui acquit l'estime des personnages les plus puissants et des savants du royaume. En 1615, il publia la première partie des *Annales du règne d'Élisabeth*; mais l'histoire d'un temps si récent éleva contre l'auteur un grand nombre de réclamations qui l'empêchèrent de publier la deuxième partie, qui ne fut imprimée qu'en 1625, après la mort de Camden. Il fut en correspondance avec le président de Thou depuis 1606; et les notes de l'antiquaire anglais furent très-utiles à de Thou pour la composition de son histoire, relativement aux affaires d'Angleterre. Camden mourut en 1623. On a de lui quelques autres ouvra-

ges, entre autres une *Collection des anciens historiens anglais, écossais, irlandais et normands*, 1602, in-fol., et un *Recueil* de lettres imprimé à Londres, 1691, in-4°, avec sa *vie* en tête.

CAMÉLÉON. (*Histoire naturelle.*) Le genre de reptile auquel les naturalistes ont appliqué ce nom, avait d'abord été confondu par Linnée avec les lézards. M. Cuvier a jugé qu'il devait non-seulement en être totalement séparé, mais que par la singularité de leur conformation, d'où résultent de singulières habitudes, les espèces de ce genre devaient former une famille presque isolée dans la nature.

Un préjugé établi par cette antiquité, à qui le siècle présent ne doit guère que des erreurs, a donné beaucoup de célébrité aux caméléons, et telle est la nature de leur célébrité qu'il est difficile de parler de caméléons physiquement, sans que certains lecteurs ne cherchent un sens moral et satirique dans ce qu'on en dit. Les choses sont venues à ce point, qu'on a critiqué, dans un ouvrage classique d'histoire naturelle, le passage suivant que nous maintenons y avoir été mis parfaitement à sa place et surtout rendre dans le moins de mots possible ce qu'il importe de savoir sur les caméléons.

« A ce nom, mille idées de versatilité, d'inconstance, d'ingratitude et de basse adulation, se réveillent dans notre esprit, plus que jamais surpris de la facilité avec laquelle l'homme passe d'une opinion à une autre. Nous cherchons un terme comparatif, qui exprime d'un seul mot tous les genres d'infidélité et de flatterie. Le caméléon change, dit-on, de couleur presque subitement, selon les corps qui l'environnent. Le caméléon est donc le portrait de ces hommes qui, changeant aussi de couleur, n'attendent pas, pour revêtir celle du jour, qu'ils aient complétement dépouillé celle de la veille; mais cet animal, dont le nom seul retrace le dernier degré des lâchetés humaines, est, moins que l'homme encore, prompt à changer. De blanc ou de grisâtre qu'il est habituellement, c'est par degrés et comme en y accoutumant l'œil de l'observateur, que sa peau se bigarre de teintes jaunâtres, purpurines, ou rembrunies. La crainte ou la colère, les rayons du jour ou l'obscurité, sont les causes d'une variation qui, tenant à des causes physiques, n'est jamais aussi considérable ni aussi prompte qu'on le suppose d'après le préjugé établi. »

Applications satiriques à part, les caméléons de la nature méritent que le philosophe s'arrête un instant sur ce qu'il y a de réel dans leur histoire. Ils ont la peau dépourvue de véritables écailles; mais entièrement couverte de petits tubercules distincts et indépendants qui la font paraître comme chagrinée, et la rendent propre à une grande distension. Le corps est comprimé surtout vers le dos qui paraît tranchant; la queue est ronde et prenante en dessous; les pieds sont munis de cinq doigts unis jusqu'à la naissance des ongles par une membrane, et partagés en deux parts, l'une antérieure de trois, l'autre postérieure de deux. La langue, cylindrique, charnue, terminée par une sorte de gland ou bouton visqueux, est susceptible d'un grand alongement; les dents sont à trois lobes; les yeux enfin fort gros, saillants singulièrement hors de leur orbite, revêtus d'une peau chagrinée pareille à celle du corps, ne reçoivent de rayons visuels que par une très-petite ouverture, au fond de laquelle la prunelle brille comme une pierre précieuse. Ces yeux sont mobiles; on dirait leurs perceptions indépendantes, le caméléon les dirigeant la plupart du temps en sens opposé, et les faisant rouler de côté et d'autre pour distinguer les objets dans tous les sens.

Jeté sans défense au milieu de la nature, faible, de petite taille, d'un aspect bizarre, le caméléon n'est pas moins singularisé par son organisation anatomique que par sa figure; il n'a point d'oreille externe visible; la plupart de ses côtes, dont les premières seulement s'articulent sur un petit sternum, s'emboîtent, et, se confondant, forment des anneaux continus autour des vastes poumons qui remplissent presque la totalité de son intérieur. Ce grand développement des organes respiratoires leur donne la faculté de se gonfler outre mesure, et ce gonflement se peut communiquer à toutes les parties du corps de l'animal, qui ensuite ne revient que graduellement à son état naturel

Nous avons nous-même observé des caméléons dans leur lieu natal, fixés sur les rameaux de divers arbustes qu'ils tenaient fortement serrés entre leurs doigts, à peu près comme le font les perroquets dont le pied présente une certaine analogie avec les leurs. Ils étaient aussi immobiles que

l'eussent été des imitations artificielles; leurs yeux seulement roulaient en tous sens, et tandis que l'un se fixait en avant, l'autre se dirigeait sur les objets situés par derrière. Quelquefois le mouvement anguleux d'une pate comme disloquée, lentement suivi de celui de la pate suivante et du déroulement de la queue qui sert de cinquième point d'appui au caméléon, déterminaient une tardive locomotion de quelques lignes. Dans cet état de repos, enfoncé dans le feuillage des lentisques, sa couleur était d'un blanc assez pur et tirant sur le jaunâtre; saisi, il se gonflait d'abord, mais il ne faisait aucun effort pour éviter le danger; sans doute il en sentait l'inutilité; mais bientôt on voyait circuler dans toutes les parties de son corps des teintes diverses, dues à l'injection des vaisseaux de sa peau, par le sang poussé vers elle selon la dilatation des énormes poumons. Rendu à son habituelle sécurité, le caméléon ne tardait pas à reprendre ses nuances blanchissantes que la mort convertit en un gris brunâtre.

Des auteurs qui n'ont jamais observé les objets qu'ils prétendaient faire connaître, que sur des individus altérés de leurs collections, ont donné ce gris brunâtre pour la véritable couleur de l'animal.

La plupart ont encore imprimé qu'on trouvait les caméléons seulement dans les parties les plus chaudes des régions équinoxiales. Il s'y en trouve, sans doute, mais on en voit beaucoup en dehors des tropiques, loin desquels ces animaux s'élèvent dans les deux moitiés de la zone tempérée; et nous en avons le premier découvert jusqu'en Europe. Ils sont assez communs vers le sud de l'Espagne, et particulièrement autour de la baie de Cadix, où, lorsque, pour les opérations du siége que dirigeait le duc de Bellune sous l'Empire, on faisait abattre des pins sur la rive gauche du Guadalete, nous en prenions souvent entre les branchages. En Andalousie, on les conserve dans quelques appartements, où, fixés sur de petits barreaux suspendus par des ficelles, ils demeurent long-temps immobiles, et supportent les plus rigoureuses abstinences. Les chats sont friands de leur chair, et les caméléons que l'on tient ainsi en captivité finissent ordinairement par devenir la proie de ces tigres domestiques.

Si le caméléon peut passer pour le symbole de la versatilité, il n'en est pas moins le plus inoffensif de tous les êtres. Jamais il ne cherche à mordre, ou même à faire la moindre résistance à qui l'attaque. Il vit de mouches qu'il guette lorsque celles-ci passent à sa portée; son corps, ses membres, sa tête, demeurent immobiles; mais il a calculé la longueur de sa langue, il la lance comme un trait sur l'insecte ailé, qui, malgré la promptitude de son vol, se trouve collé à l'extrémité visqueuse qui le rapporte en un clin d'œil dans la bouche.

On voit que cette singulière propriété de doubler de volume, la bizarrerie de sa forme, la lenteur, la gaucherie de ses mouvements, la vivacité et la mobilité de son regard, la façon merveilleuse dont il darde pour ainsi dire sa langue, afin de saisir au vol les insectes passant à sa portée, la possibilité de demeurer plusieurs mois sans manger, et l'habitude de percher comme les oiseaux, eussent pu suffire pour rendre le caméléon célèbre chez les anciens, qui cherchaient du prodigieux dans toutes les productions de la nature, lors même qu'une plus grande singularité, celle du changement de couleur, n'aurait pas attiré sur l'innocent reptile dont nous venons de tracer l'histoire, l'attention des hommes crédules.

Les caméléons sont exclusivement propres à l'ancien monde; on n'en a pas trouvé dans le nouveau, en dépit de l'assertion de l'apothicaire Séba, qui, dans la somptueuse histoire de son musée, a donné une foule d'indications fausses sur la patrie des animaux. Les espèces constatées de ce genre paraissent cantonnées entre certaines circonscriptions, que la lenteur qui leur est naturelle ne leur permet pas de franchir; elles furent évidemment des productions particulières au sol qui les vit naître. L'une d'elles semble propre, hors du tropique du sud, aux environs du cap de Bonne-Espérance; une autre est au contraire répandue hors du tropique du nord, sur la côte septentrionale du même continent; elle peuple la Barbarie, et c'est elle qui, n'ayant pu franchir le détroit de Gibraltar, est une des preuves que la péninsule ibérique n'appartint pas toujours à l'Europe. (Voyez *notre Guide du voyageur en Espagne.*)

La région brûlante de l'Afrique, qui se compose du Sénégal et de la côte de Guinée, et que séparent, du cap de Bonne-Espérance ainsi que de la Barbarie, de vastes déserts de sables mobiles et sans végéta-

tion, possède aussi son espèce propre de caméléons. L'Égypte, qu'isolent également des espaces arides, s'opposant à tout trajet, a la sienne, à moins que le caméléon, si commun aux environs du Kaire, et qui ne paraît point être identique avec celui de Barbarie et d'Espagne, ne soit le même que celui du Sénégal. Cette espèce se serait alors répandue lentement et de proche en proche, par les rives du Niger et par celles des véritables sources du Nil, qui, probablement, ont plus de connexité qu'on ne l'a cru jusqu'ici.

Enfin l'Indoustan possède un caméléon zébré, et quelques îles de la Polynésie un caméléon cornu, c'est-à-dire dont la tête est munie de deux protubérances en forme de cornes. On n'en a jusqu'ici rencontré aucune espèce vers les sources de l'Euphrate et du Tigre. B. de St.-V.

* CAMELI (Fr.), antiquaire du 17e siècle, fut garde des antiques du cabinet de Christine, reine de Suède, à Rome. On a de lui : *Nummi antiqui et in thesauro Christinæ reginæ asservati*, Rome, 1690, in-4°, ouvrage rare, mais d'une érudition médiocre.

* CAMELI ou KAMEL (George-Joseph), né à Brünn, jésuite missionnaire aux îles Philippines vers la fin du 17e siècle, a écrit des *Mémoires* relatifs à l'histoire naturelle de ces contrées, insérés dans les *Transactions philosophiques*.

* CAMÉRARIUS (Barthélemy), professeur de droit féodal à Naples dans le 16e siècle, se retira en France pour éviter les persécutions de Pierre de Tolède, qui l'avait fait déclarer rebelle. On a de lui un traité *De jejunio*, Paris, 1556; *De purgatorio igne*, 1557, et quelques *Dissertations* sur des matières féodales. Il mourut à Paris vers 1560, étant conseiller de Charles V.

* CAMÉRARIUS (Joachim Ier), savant littérateur, né à Bamberg en 1500, fils de Jean Camérarius, sénateur, dont le nom de famille était Liebhard, et qui prit celui de Camérarius parce qu'un de ses ancêtres avait été chambellan. Joachim possédait les langues anciennes, l'histoire, les mathématiques, la médecine, la politique et l'éloquence. On a de lui des essais de traductions de Démosthènes, de Xénophon, d'Homère, de Lucien, de Galien, etc. Il mourut en 1574 à Leipsig, où il avait été recteur de l'université.

* CAMÉRARIUS (Joachim II), fils du précédent, né à Nuremberg en 1534, et mort en 1598, se livra à l'étude de la chimie et de la botanique, et refusa les offres de plusieurs princes qui voulaient l'attirer près d'eux. On a de lui plusieurs ouvrages, surtout de botanique : *Hortus medicus*, Nuremberg, 1654, in-4°; *De plantis*, 1586, in-4°; *Eclecta georgica, sive opuscula de re rusticâ*, ibid., 1577, in-4°; 1596, in-8° : ce dernier livre est recherché ; *la Vie de Ph. Mélanchton*, aussi en latin, 1655, in-18 : la meilleure édition est celle de Strobélius, Halle, 1777, in-8°, avec des notes fort curieuses.

* CAMÉRARIUS (Philippe), frère du précédent, né à Nuremberg en 1557, mort en 1624 dans cette même ville, où il était conseiller, a écrit un ouvrage intitulé : *Horarum subsecivarum centuriæ tres*, Francfort, 1624, 3 vol. in-4°; traduit en français par Goulart, Lyon, 1610, 3 volumes in-4°.

* CAMÉRARIUS (Louis-Joachim), fils de Joachim II, né en 1566 à Nuremberg, mort en 1642, fut médecin du prince d'Anhalt, puis revint à Nuremberg, où il fut doyen du collége de médecine. Il a donné une nouvelle édition de l'ouvrage de son père intitulé : *Symbolorum et emblematum centuriæ tres*, avec des augmentations, Francfort, 1605, in-4°.

* CAMÉRARIUS (Jean-Rodolphe), célèbre médecin d'Allemagne au commencement du 17e siècle, est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Disputationum medicarum in academiâ Tubingensi habitarum decas prima*, Tubinge, 1611, in-8°; *Sylloge memorabilium medicinæ et mirabilium naturæ arcanorum centuriæ*, ibid., 1683, in-8°, édition augmentée de huit centuries, dont quatre posthumes.

* CAMÉRARIUS (Élie-Rodolphe), fils du précédent, médecin, né à Tubinge en 1641, mort dans la même ville en 1695, est auteur de quelques *Dissertations académiques*, enrichies de remarques intéressantes.

* CAMÉRARIUS (Rodolphe-Jacq.), fils d'Élie-Rodolphe, né à Tubinge le 17 février 1665, contribua beaucoup à établir la distinction du sexe des plantes, sur lequel Linnée a fondé depuis son système. Pour étendre ses connaissances en médecine, il voyagea dans une partie de l'Europe, et revint à Tubinge en 1687. Bientôt après il reçut le bonnet de docteur en médecine, et

fut, en 1688, nommé professeur du jardin de botanique. Il mourut le 11 septembre 1721. Nous avons de lui : *De Sexu plantarum epistola*, Tubinge, 1694 : c'est surtout à cet ouvrage qu'il dut sa réputation; *Specimen experimentorum circa generationem hominis et animalium*, ibid., 1715, in-4°; et quelques autres écrits de botanique.

* CAMÉRARIUS (ÉLIE), frère du précédent, né à Tubinge en 1673, prit le bonnet de docteur dans l'université de cette ville, où il obtint ensuite une chaire, et se fit remarquer par la singularité de ses paradoxes; il les soutint dans ses ouvrages, dont les principaux sont : *Specimina quædam medicinæ eclecticæ*, Francfort, 1713, in-4°; *Medicinæ conciliatricis conamina*, ibid., 1714, in-4°; *Dissertationes Taurinenses, epistolicæ, medico-physicæ ad illustres Italiæ ac Germaniæ quosdam medicos scriptæ*, Tubinge, 1712, in-8°. Ces lettres furent écrites pendant son séjour en Italie avec le prince Louis de Wurtemberg. Il mourut dans sa patrie en 1734.

* CAMÉRARIUS (ALEXANDRE), fils de Rodolphe-Jacques, né en 1695, fut professeur et directeur du jardin de botanique de Tubinge, et mourut en 1736. Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Botanicâ*, Tubinge, 1717, in-4°. — Un autre CAMÉRARIUS ou CAMERER (J.-Frédéric) est auteur d'un ouvrage écrit en forme de lettres sur des objets remarquables dans le Holstein, Leipsig, 1756, in-4°.

* CAMERATA (JOSEPH), peintre en miniature et graveur, né à Venise en 1728, quitta sa patrie pour venir se fixer en Saxe, où il a gravé un grand nombre de planches fort estimées. Mort à Dresde en 1764, professeur de gravure à l'Académie de cette ville. Ses estampes, très-répandues, ornent entre autres la galerie de Dresde. On remarque principalement les suivantes : *la Dragme perdue; le Père de Famille* (d'après le Féti); *le David* (du même); *Saint Roch secourant les pestiférés* (d'après C. Procaccini); *l'Assomption de la Vierge* et *l'Aumône de saint Roch* (d'après Annibal Carrache), etc.

* CAMERINO (FRANÇOIS de), frère prêcheur et missionnaire, né en Italie au 14e siècle, fut envoyé en 1333 par le pape Jean II à Constantinople, pour travailler à la réunion des églises grecque et latine, d'après le désir qu'en avait manifesté l'empereur Andronic; mais cette mission échoua par l'opposition du patriarche Nicéphore Grégoras.

* CAMERON (JEAN), théologien protestant écossais, né vers la fin du 16e siècle, mort en 1626, professa en France le grec, le latin, la philosophie et la théologie. On a de lui quelques écrits théologiques dans lesquels il se montre ennemi de l'intolérance et du despotisme des principaux ministres de sa secte. On distingue son *Myrothecium evangelicum*, Saumur, 1677, 3 vol. in-4°; ses *Leçons de théologie*, Genève 1659.

* CAMERS (JEAN), savant cordelier du 15e siècle, né à Camerino en 1448, professa la philosophie à Padoue, et la théologie à Vérone, et mourut vers 1545 après avoir beaucoup contribué à la restauration des bonnes études. On lui doit les éditions de *Claudien* avec des notes, Vienne, 1512, in-4°; de *Florus* et *Sextus Rufus*, Bâle, 1518, in-folio; de *Justin*, d'*Eutrope*, etc.

* CAMILLA, sœur du pape Sixte-Quint, vint à Rome après l'élection de son frère en 1585. Les cardinaux de Médicis firent habiller cette paysanne en princesse pour faire leur cour au pape, qui ne voulut pas la reconnaître sous ses habits magnifiques. Le lendemain, étant retournée au Vatican vêtue avec plus de simplicité, Sixte-Quint lui dit en l'embrassant : « Vous êtes à présent ma sœur. » Il la logea à Sainte-Marie-Majeure et lui donna une pension.

* CAMILLA (JACOMA-ANTONIA-VÉRONÈSE, plus connue sous le nom de), née à Venise en 1735, entra à la Comédie-Italienne. La pièce des *Tableaux*, par Panard, lui fit recueillir tous les suffrages, soit comme danseuse, soit comme actrice. On la voyait aussi avec plaisir dans *l'Enfant d'Arlequin perdu et retrouvé*. Elle mourut à Paris en 1768.

* CAMILLE, personnage fabuleux de l'*Énéide*, était, selon Virgile, une jeune fille du pays des Volsques élevée dans les bois et exercée aux fatigues. Elle conduisit au secours de Turnus contre Énée une armée considérable, se signala dans cette guerre par sa valeur, et fut tuée par trahison.

* CAMILLE (M.-FURIUS), général romain dans le 4e siècle avant Jésus-Christ, triompha quatre fois, fut cinq fois dictateur, six fois tribun militaire et une fois censeur, défit les Véiens, les Volsques et les Falisques, et se signala dans la guerre contre

ces derniers par sa générosité en refusant les offres d'un maître d'école qui voulait lui livrer les enfants des premières familles. Après la prise de Véies, étant accusé par un des tribuns d'avoir détourné une partie du butin, Camille indigné s'exila sans attendre le jugement, et fut condamné à une forte amende. Mais quelques années plus tard, Rome ayant été prise par les Gaulois sous la conduite de Brennus, le peuple crut devoir invoquer le secours de l'illustre exilé. Oubliant alors son injure, Camille rassembla quelques troupes, vint fondre sur les Gaulois, et les chassa de Rome et de l'Italie. Il mourut de la peste l'an 365 avant l'ère chrétienne.

* CAMILLE (Furius), proconsul d'Afrique sous le règne de Tibère, remporta une victoire éclatante sur les Maures et les Numides révoltés, ayant à leur tête Tacfarinas.

* CAMILLE (François), peintre espagnol d'un genre gracieux et bon coloriste, mort en 1671, élève de Pierre de Las Cuevas, fut choisi par le duc d'Olivarez pour exécuter les belles peintures du palais royal de Madrid. C'est de lui que sont les portraits des rois d'Espagne dans la salle de la comédie, et les belles fresques représentant les *Métamorphoses d'Ovide* dans la galerie de ce palais. Il excellait surtout dans les tableaux de dévotion et les vierges. On remarque en ce genre, à Alcala de Hénarez, sa *sainte Marie Égyptienne* dans l'église des capucins; à Salamanque, son *saint Charles Borromée*; à Ségovie, une *Descente de Croix*; à Madrid, sa *Notre-Dame de Belen*.

* CAMILLI (Camillo de'), poète italien du 16e siècle, auquel on doit un recueil d'épithètes dans la belle édition de *l'Orlando furioso* de Venise, 1584, in-4°; cinq chants pour servir de continuation à la *Gerusalemme liberata* du Tasse dans l'édition de Ferrare, 1585, in-12; *Imprese illustri di diversi con discorsi*, ib., 1586, in-4°; *le Epistole de Ovidio tradott. in terza rima*, ib., 1587; une édition augmentée du *Vocabulaire des langues toscane et castillane*, 1591.

* CAMILLIANI (Franç.), sculpteur florentin du 16e siècle, excella dans les morceaux de sculpture destinés à l'embellissement des jardins; les figures dont il orna ceux de don Louis de Tolède à Florence sont justement estimées des connaisseurs.

* CAMILLO (Jules), surnommé Delminio du nom d'un village de Frioul où il naquit en 1479, enseigna la logique à Boulogne avec succès, et mourut à Milan en 1550. Ses œuvres en prose et en vers ont été recueillies à Venise par Thom. Porcacchi, 1552, 1579, 1581 et 1584. Ses poésies latines se trouvent dans les *Deliciæ poetar. ital.* La lecture de ses divers ouvrages fait connaître qu'il était plus propre à enseigner les principes de l'art d'écrire qu'à les pratiquer lui-même.

* CAMINATZIN, neveu de Montézuma, empereur du Mexique, souverain de Texcuco qui relevait de cet empire, entreprit inutilement de délivrer sa patrie du joug des Espagnols; il combattit long-temps à la tête des Mexicains révoltés, et périt les armes à la main au siége de Mexico en 1521.

* CAMINO, nom d'une famille noble d'Italie, du parti guelfe, et qui avait acquis la souveraineté de Trévise au 13e siècle.

* CAMINO (BIACHINO de), souverain de Trévise, contemporain du féroce Ezzelin da Romano, fut dépossédé de cette principauté par Albéric, frère de ce dernier, qui la conserva jusqu'en 1260; mais Gérard de Camino y fut réintégré en 1294, et eut pour successeur Richard et Gucello de Camino; celui-ci, dernier de sa maison, fut dépouillé de cette souveraineté en 1329 par Cane de la Scala.

* CAMISARDS. *Voyez* Cavalier (Jean).

* CAMMA, veuve de Sinatus, prince de Galatie, s'est rendue célèbre par la vengeance qu'elle exerça contre Sinorix, meurtrier de son époux. Ce trait historique a fourni à Thomas Corneille le sujet de sa tragédie de *Camma, reine de Galatie*, 1661, sujet déjà traité par Jean de Hays en 1578, dans une pièce dramatique en sept actes.

* CAMMAS (Lambert-Franç.-Thérèse), peintre, architecte et professeur de l'Académie de Toulouse, né dans cette ville en 1743, alla se perfectionner à Rome, voyagea long-temps dans l'Italie, où il se livra à de grandes recherches sur l'architecture des peuples antiques, et fut admis à l'Académie de Saint-Luc. A son retour dans sa patrie, il fut chargé de travaux importants, et mourut en 1804. Il est auteur des décorations de l'église des chartreux à Toulon, et parmi ses tableaux on remarque *l'Apparition de la Vierge à saint Bruno*,

et un autre représentant par allégorie *le Rappel des parlements sous le règne de Louis XVI :* ce dernier obtint le prix extraordinaire proposé par l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. Cammas a laissé en outre quelques *Mémoires* manuscrits.

CAMO (Pierre), marchand de Toulouse, et l'un des sept troubadours fondateurs de l'Académie des jeux floraux, qui prirent au 13e siècle le titre de *la gaie compagnie des troubadours de Toulouse.* L'ouverture de ce premier concours littéraire eut lieu en 1324 ; le prix était une violette d'or à laquelle les capitouls ajoutèrent ensuite une églantine et un souci d'argent ; les statuts en étaient écrits en languedocien sous le titre singulier de *Lois d'amour :* ceux qui avaient remporté les trois principales fleurs étaient créés docteurs ou maîtres en la gaie science.

* CAMOENS (Louis), célèbre poète portugais, né d'une famille noble, originaire d'Espagne, naquit à Lisbonne vers 1517. La vivacité de son imagination et l'ardeur que, dès son enfance, il témoigna pour la gloire et la poésie, révélèrent de bonne heure l'élévation de son esprit. Destiné par sa naissance à vivre à la cour, il y parut jeune encore et essuya des disgrâces qui humilièrent sa fierté. Son amour pour une jeune dame du palais, nommée Catherine d'Attayde, lui attira, de la part des seigneurs de la cour, des querelles auxquelles il répondit avec l'emportement de la jeunesse et de l'amour. Un ordre du roi l'exila à Santaren dans l'Estramadure. Camoëns se vengea de son exil dans des poésies qui exprimaient l'irritation de son cœur : ayant obtenu la permission de servir dans l'armée navale qui allait secourir Ceuta en Afrique, il perdit un œil dans une bataille, et revint dans sa patrie, dont il fut forcé de sortir une seconde fois par suite des intrigues qui l'en avaient déjà banni. Il s'embarqua alors pour les Indes, et alla s'établir à Goa, un des plus beaux établissements des Portugais dans cette partie de l'Asie. Une satire qu'il fit contre le vice-roi l'exposa à un nouvel exil. Il fut envoyé à Macao sur les frontières de la Chine; c'est là qu'il composa le poème des *Lusiades* (*os Lusiadas*) et se plaça, par cette épopée, à la tête de tous les poètes de sa nation. Au bout de cinq ans d'exil, Camoëns revint à Goa : assailli par une tempête dans la traversée, il se sauva à la nage, tenant son poème de la main droite et nageant de la main gauche. De Goa il repassa en Europe et publia *ses Lusiades ;* l'apparition de cet ouvrage, recherché avec ardeur, applaudi avec transport, lui attira les plus grands éloges, mais rien de plus ; enfin le roi Sébastien lui accorda une pension de 20 écus, faible secours qui laissa Camoëns dans la misère. On dit que, forcé de se montrer à la cour, il y paraissait le jour comme un poète mendiant, et que le soir il envoyait un esclave pour mendier de porte en porte. Plus sensible que les compatriotes du poète, cet esclave, qui l'avait suivi des Indes au Portugal, ne le quitta jamais. Le chagrin et l'indigence hâtèrent la fin de Camoëns, il mourût en 1579, âgé d'environ 62 ans. M. de Sousa fit imprimer à ses frais une magnifique édition de Camoëns, Paris, Didot, 1817, grand in-4o. La Harpe, qui savait bien peu la langue portugaise, comme il l'a prouvé en traduisant *os Lusiadas* par *la Lusiade*, a revu une imitation inexacte de ce poème par d'Hermilly. Il vient d'être traduit avec exactitude par M. Millié, Paris, 1825, 2 vol. in-8o.

* CAMOSIO (J.-B.), professeur de théologie de Bologne, ensuite de Macerata, et l'un des plus savants hellénistes de son temps, fut chargé par Pie IV d'interpréter les Pères grecs de l'église. Il mourut en 1581. On a de lui une *Version* latine du Traité de M. Psellus sur la physique d'Aristote, Venise, 1554, in-fol. ; des *Commentaires* grecs sur la métaphysique de Théophraste ; des *Traductions* latines de la métaphysique d'Aristote, et des *Commentaires* d'Olympiodore sur les météores ; des *poésies* grecques, etc.

* CAMOUX (Annibal), centenaire, plus connu sous son prénom, naquit à Nice en 1638, et mourut à Marseille le 18 août 1759, âgé de 121 ans et trois mois. Il avait servi sur les galères en qualité de soldat ; l'exercice et la sobriété l'ayant préservé des infirmités de la vie, il atteignit sa 100e année sans avoir été malade. Louis XV lui accorda une pension de 300 livres. Il attribuait sa longévité à la racine d'angélique qu'il mâchait habituellement. Il avait près de 117 ans lorsque M. de Belloy fut nommé évêque de Marseille. Ce prélat le visita sur son lit de mort. Annibal lui dit : « Monseigneur, je vous lègue mon grand âge. » Le cardinal se rappelait ce legs singulier, et

disait en riant qu'il l'avait accepté. Joseph Vernet a peint Annibal Camoux dans une vue du port de Marseille qu'on voit au Musée.

CAMPAGNE. (*Marine.*) C'est simplement par analogie qu'on applique ce mot à la marine, dans le sens où il s'applique à la guerre. En effet, la figure employée dans un cas n'a plus aucune vraisemblance dans l'autre, puisque sur mer on ne saurait dire qu'on tient la *campagne* contre l'ennemi. Une *campagne* de mer est, en général, l'ensemble des opérations d'une force navale quelconque, pendant l'espace de temps plus ou moins long, compris entre la sortie du port d'armement et la rentrée dans ce même port ou dans un autre pour y désarmer. Néanmoins, cet espace de temps compte toujours pour une *campagne*, même lorsqu'il n'y a pas eu d'opérations; et un bâtiment qui, après sa sortie du port, n'a point pris la mer et n'a rempli aucune mission, est dit avoir fait une *campagne de rade*. Les *campagnes* de mer prennent différents noms suivant leur objet. S'il s'agit seulement d'exercer les officiers et les équipages, c'est une *campagne d'instruction*. Les bâtiments qui ont pour mission d'éclairer les mouvements de l'ennemi font une *campagne d'observation*, qu'il faut bien se garder de confondre avec ce qu'on nomme *campagne d'observation*, dont l'objet est de faire des découvertes, ou de se livrer à des expériences propres à perfectionner une branche quelconque de la science navale. Il y a des *campagnes de croisière* (*voyez* CROISIÈRE), des *campagnes d'évolutions*, qui ont pour but de rendre familiers aux capitaines et officiers des vaisseaux tous les mouvements de la tactique navale, etc., etc. Chaque *campagne* emprunte un autre nom à la partie du globe où elle s'est faite; c'est ainsi qu'on dit *campagne de l'Inde*, *campagne d'Amérique*, *campagne du Levant*, etc. Le mot *campagne* est exclusivement réservé à la marine militaire; dans celle du commerce, on dit faire un *voyage* et non pas une *campagne*. J.-T. P.

CAMPAGNOL. (*Histoire naturelle.*) M. Cuvier, non moins que Linnée, législateur en histoire naturelle, établit sous ce nom qui, long-temps, avait désigné un petit rat des champs, un genre remarquable par les mœurs des espèces qui le composent. Ce genre fait partie de l'ordre des rongeurs; des clavicules complètes, trois molaires de chaque côté des deux mâchoires le caractérisent, ainsi que la forme de ces molaires, dont la première est ordinairement la plus longue, et qui toutes sont formées d'un seul tube d'émail vertical, transversalement comprimé et plissé sur toute la hauteur de ses côtes internes et externes, de manière que les plis représentent autant de prismes triangulaires, alternant d'un côté à l'autre; les incisives sont très-fortes.

Les campagnols, voisins des rats, dans l'ordre naturel, ont l'ouïe très-fine; mais plusieurs paraissent avoir la vue mauvaise. A l'exception de quelques espèces qui vivent au bord des eaux, la plupart sont doués d'un instinct d'émigration qui leur fait souvent quitter par troupes nombreuses le lieu de leur naissance, mais qui ne les en éloigne pas pour toujours. Les individus qui échappent aux dangers des longs voyages, entrepris en société, reviennent se reposer dans leur patrie, et s'y préparer à de nouvelles courses, où l'expérience acquise leur donne une espèce de supériorité sur les jeunes, quand ils se mettent en route pour la première fois. Les campagnols voyageurs diffèrent donc, par cet attachement pour leur berceau, des rats vagabonds, qui émigrent sans songer jamais à retourner vers le gîte où ils ont reçu le jour. (*Voyez* RAT.)

Parmi les campagnols, l'espèce, vulgairement appelée rat d'eau, et qui n'est pas un rat, est seule répandue dans toute l'Europe, et en Asie, aux mêmes latitudes, sans que la diversité des climats, sur une aussi vaste étendue de pays, ait apporté de modifications très-notables dans ses diverses races. Les autres occupent de moindres surfaces, mais habitent également la zone tempérée boréale, entre des méridiens qui semblent tracer les limites des cantonnements que leur assigna la nature dans le nouveau comme dans l'ancien monde. On n'en connaît encore aucune espèce dans l'hémisphère austral.

On a formé trois coupes parmi les campagnols, génériquement appelés *ondatras*, *campagnols* proprement dits, et *lemmings*.

Les ONDATRAS (*Fiber*) ont la queue verticalement comprimée, écailleuse, et conformée de façon à pouvoir devenir un instrument propre à des constructions, comme l'est, dit-on, celle du castor; une pareille disposition d'organes, propres à développer l'entendement, devait nécessairement pro-

duire quelque analogie de mœurs entre les castors et les ondatras ; aussi de grandes ressemblances morales existent entre ces animaux, que l'on regarda long-temps comme congénères, et qui habitent les mêmes régions dans le Nouveau-Monde, c'est-à-dire la partie méridionale du bassin qu'arrosent le fleuve Saint-Laurent et quelques affluents des bassins qui lui sont encore méridionaux.

A peu près de la grosseur du lapin, mais ayant les jambes plus courtes, la seule espèce d'ondatra bien connue des naturalistes a cinq doigts, munis d'ongles robustes aux pieds de devant comme à ceux de derrière ; ces doigts sont comme demi-palmés sur leur bord interne, au moyen de rangées de poils roides et onctueux, dont les sommets s'entre-croisent comme chez les musaraignes d'eau. La queue, dont l'aplatissement se trouve dans le sens contraire à celui de la queue du rongeur architecte, dont on l'avait regardé comme une espèce, est aussi longue que le corps ; mais sa plus grande largeur n'atteint pas à un pouce.

L'œil de l'ondatra est proportionnellement fort grand; sa fourrure se compose d'un double poil, l'un soyeux et brun, long de dix lignes, l'autre plus fin, gris, court et serré contre la peau en duvet de six lignes d'épaisseur ; des glandes sécrétoires, volumineuses, situées vers la région du pubis, préparent l'humeur qui donne à cet animal une odeur si forte, particulièrement au temps du rut, et qui lui a fait donner par quelques voyageurs le nom de rat musqué du Canada. Les Sauvages n'avaient pas moins que les savants été frappés de la ressemblance qui rapproche les ondatras des castors, soit sous le rapport de la figure, dans le jeune âge, soit sous celui de l'industrie, dans l'âge mûr. Ils les croient parents et du même sang ; le plus grand est l'aîné, il a aussi plus d'esprit ; l'autre est le cadet, qui n'a pas autant d'expérience. Ses constructions ne sont pas aussi vastes ni aussi solides ; mais elles n'en sont pas moins assez bien entendues. Les circonstances où elles sont bâties déterminent diverses modifications dans leur forme, qui indiquent une intelligence développée par un esprit d'observation. Ordinairement voisines des rivières, elles sont toujours situées au dessus du point où peuvent atteindre les plus grands débordements, et divers étages intérieurs y sont encore ménagés, afin qu'en cas de crue extraordinaire, qui gagnerait l'aire des huttes, leurs habitants y pussent monter d'étages en étages avant d'être réduits à abandonner leurs demeures. Ces huttes, régulièrement voûtées, élevées en dôme, dont le diamètre a deux pieds environ, abritent sept ou huit individus ; les parois en sont artistement maçonnées avec une sorte de torchis, composé de débris de joncs, de terre légère et d'une glaise fort tenace. Elles ont de quatre à six pouces d'épaisseur ; elles sont protégées extérieurement par une couverture de joncs, tressée fort régulièrement en nattes non moins solides et épaisses que les murailles. Des galeries en puits sont creusés dans chaque cabane, pour communiquer au niveau des eaux, quand celles-ci sont les plus basses, et d'autres puits y sont destinés à recevoir les ordures. La porte demeure fermée quand les maîtres du logis y sont rentrés.

Quand les ondatras établissent leur demeure dans des lieux couverts de joncs tellement serrés, que les chaumes peuvent mettre les constructeurs à l'abri du froid et des neiges amoncelées, ils pratiquent des galeries de communication entre la base de ces joncs ; et ces galeries s'étendent souvent à de grandes distances. Durant la gestation et l'allaitement, les femelles ne s'éloignent pas de l'habitation ; mais les mâles vont au loin courir et chercher leur nourriture. Vers la fin de l'été, ils construisent de nouvelles cahutes, ou réparent les anciennes. Dans les parties de l'Amérique septentrionale où les hivers sont moins rigoureux, c'est-à-dire vers la Louisiane, on trouve des ondatras qui ne bâtissent point, mais qui se creusent des terriers assez commodes, et qui s'y nourrissent principalement de racines succulentes, telles que celles du nénuphar, et de l'acorus aromatique.

Les Campagnols proprement dits (*Arvicolæ*) ont la queue velue et cylindrique ; leur pouce de devant ne peut se distinguer ; une callosité, au lieu d'ongle, manifeste seule son existence sous la peau. On en connaît une dixaine d'espèces, toutes de l'ancien monde, et parmi lesquelles trois méritent que nous les citions.

Notre petit rat des champs, que le bon La Fontaine fit autrefois inviter par le rat de ville, est l'une de ces trois espèces ; cependant le campagnol fuit nos habitations ; il n'entre même pas dans nos granges, et

s'il eût jamais accepté la table du citadin, celui-ci eût fort bien pu manger son convive qui n'eût fait nul cas des reliefs d'ortolans, parce qu'il ne se nourrit que de grain. Ce qui peut être bon dans l'apologue n'est pas tolérable en histoire naturelle, science où nous devons nous mettre en garde contre des rapprochements d'espèces qui peuvent bien avoir quelque rapport d'aspect, mais qui sont fort éloignées dans l'ordre de la création. Le campagnol n'est pas un rat; il a le corps long de trois pouces tout au plus; la queue courte; le pelage brunâtre ou jaunâtre en dessus et blanc en dessous. Il se creuse sous terre de petites habitations qui communiquent entre elles par des galeries en zig-zag, et dont la chambre principale a quatre pouces environ de diamètre, sur trois ou quatre de hauteur. C'est dans ce réduit que la femelle, deux fois par an, produit, sur un lit d'herbe ou de mousse, jusqu'à douze petits. La multiplication de ces chétifs animaux, favorisée par une saison sèche où les pluies ne viennent noyer aucune portée dans les terriers, est quelquefois prodigieuse, et devient un fléau pour l'agriculteur.

L'animal que l'on nomme vulgairement *rat d'eau*, et qui n'est pas plus un rat que le précédent, est encore un campagnol commun dans les ruisseaux et sur le bord des étangs de toute l'Europe. On le trouve jusqu'au fond de la Sibérie où sa taille s'accroit, au point qu'on recherche sa fourrure qui devient un objet de commerce. On mange en plusieurs endroits la chair du rat d'eau, elle est blanche et d'un très-bon goût; ce n'est que le rapport des formes extérieures de l'animal avec celles du rat de nos égouts qui l'a fait proscrire des tables recherchées. Le rat d'eau ne se nourrit absolument que de racines, particulièrement de celles des massettes, et ne fait jamais sa proie des poissons. Rarement il s'éloigne des mares ou des rivières; en en parcourant les bords, il s'y jette au moindre bruit pour regagner à la nage son habitation souterraine, creusée sous les talus herbeux, et dont la forme ressemble en grand à l'habitation du petit rat des champs.

Une troisième espèce a mérité le nom d'*économe*, et son histoire n'est pas moins intéressante que celle de l'ondatra. L'économe se construit des habitations fort bien calculées, qui consistent en une pièce ronde d'un pied de diamètre, garnie d'un tapis de mousses sèches, haute de quatre pouces, bien plafonnée avec de la glaise, quand les racines du gazon supérieur n'y forment point un toit suffisant contre l'infiltration des pluies. Des galeries, communiquant au salon par des ouvertures étroites, se rendent à deux ou trois magasins encore plus considérables, où le propriétaire ne ramasse point au hasard des provisions confusément entassées, mais où il dépose avec ordre diverses provisions, consistant en racines préparées et taillées de manière à ce qu'elles se puissent commodément empiler à l'abri de la moisissure et de la corruption. Tant de travail est l'œuvre d'un seul couple, qui dresse ses petits à une industrie semblable.

Quelquefois un économe solitaire, et comme dégoûté de la société de ses pareils, se construit une maison aussi commode, et ramasse pour son hiver autant de provisions que s'il avait une famille à nourrir. Il craint pour l'avenir, il est sujet à une sorte d'avarice; chez lui, le besoin, et peut-être des privations ont produit l'expérience, et l'expérience a produit un vice. Souvent on voit plusieurs économes se réunir en automne, et former une petite société. Les magasins sont alors augmentés, et portés jusqu'au nombre de dix, où ne sont pas déposées moins de vingt à trente livres de bulbes ou de racines mangeables, et même des fruits, tels que des noix ou des amandes de pommes de pins. Quelques racines vénéneuses y sont aussi placées, à ce qu'on dit, pour éloigner les animaux destructeurs qui, pénétrant dans les magasins par des contremines, s'empoisonneraient par un larcin.

Les nomades de la Daourie, et les autres habitants de l'Asie septentrionale, sont les ennemis les plus dangereux de l'économe, parce qu'ils savent distinguer quelles sont celles de ses provisions dont ils peuvent faire leur profit, sans danger. Quand ils rencontrent leurs magasins, ils prennent la plus grande partie de ce qu'ils y trouvent pour s'en nourrir eux-mêmes; cependant ils ont soin de ne pas tout enlever, et même ils indemnisent celui qu'ils pillent par un peu de caviar sec, ou par quelqu'autre objet d'échange. On prétend que, si l'on prenait tout, l'économe se tuerait de désespoir, et, par sa mort, priverait les spoliateurs de la part sur laquelle comptent ceux-ci pour l'année suivante. L'emmagasinage se fait

en ordre ; les provisions de même espèce sont empilées ensemble, souvent et soigneusement inspectées ; on les porte ressécher hors du sein de la terre, pour peu que l'humidité menace d'y causer la moindre altération.

Les femelles sont d'un tiers au moins plus grandes que les mâles, conséquemment plus fortes, et encore plus laborieuses ; elles répandent une odeur de musc, au temps de leurs amours qui ont lieu au printemps ; elles mettent bas deux ou trois petits, qui, de même que les enfants de l'homme, sont d'abord aveugles, et ont besoin qu'une certaine éducation viennent développer peu à peu leur intelligence.

Les excursions des économes sont célèbres dans les contrées où voyagent ces animaux. Lorsque ceux du Kamtschatka veulent se mettre en route, ils se préviennent mutuellement, et se réunissent d'abord en bandes nombreuses. Ils partent en ordre, se dirigeant vers le point où le soleil se couche en hiver pour la région qu'ils habitent. Une fois partis, rien ne peut interrompre leur marche ou en faire varier la ligne ; les lacs, les rivières, les bras de mer même, ne leur font point obstacle ; ils les traversent à la nage, mais les poissons et les oiseaux voraces profitent du trajet pour en dévorer beaucoup. Au sortir de l'eau, la troupe fait halte pour se sécher. S'il reste quelque traînard, le Kamtschadale qui le rencontre, loin de le maltraiter, le prend, et le réchauffe dans son sein ; car il regarde l'économe comme chargé de récolter pour lui des racines nutritives. Côtoyant aussi la mer, quand ils ont passé le fleuve Penshina, qui se jette à l'extrémité septentrionale du golfe d'Okotsk, ils ne s'arrêtent plus durant tout le mois de juillet, qu'ils n'aient parcouru environ vingt-cinq degrés en longitude. Deux heures entières suffisent à peine quelquefois à la colonne qu'ils forment pour défiler. Au mois d'octobre, cette colonne se met en route pour retourner au pays. Son arrivée est impatiemment attendue par les habitants, qui jugent par son accélération ou par son retard du temps qu'il doit faire durant l'hiver, et qui sont sûrs de faire une bonne chasse aux animaux carnassiers, dont ils retirent des fourrures et qui s'attachent à la suite des troupes d'économes pour dévorer ceux qui s'éloignent du gros de la troupe.

Parmi les autres espèces de campagnols de l'Asie, et qui tous à divers degrés sont architectes et prévoyants, il en est une qui ne réunit, dans ses magasins, que des bulbes appartenant aux diverses espèces du genre ail.

Lemmings (*Georychus*). Les campagnols de ce sous-genre ont la queue presque nulle ; les ongles de leurs pieds de devant sont puissants et très-propres à fouir la terre ; les couleurs de leur pelage sont chez la plupart fort élégantes, ce qui les fait rechercher par les fourreurs. De huit espèces qu'on mentionne, quatre sont de l'ancien monde, et quatre du nouveau. La plus connue est de la taille du rat ; son dos est varié de noir et de jaune, et le ventre est d'un blanc tirant sur le rouge pâle. Elle vit par peuplades immenses, ou chaque individu se creuse une habitation particulière. Les Alpes lapones sont le lieu natal de ces hordes qui, de dix ans en dix ans environ, se mettent en route pour émigrer vers le midi, comme s'il était de toute nécessité qu'à des époques fixes les habitants du Nord dussent déserter leur triste patrie, pour dévaster les régions qui sont mieux traitées par la nature que celles où fut leur berceau. On a cru remarquer que les grandes émigrations des lemmings étaient suivies d'hivers rigoureux. Quel que soit le motif qui les détermine, elles ont lieu dans le plus grand ordre, toute la population de la province en fait partie, nul individu ne reste en arrière. Ainsi que les autres campagnols, le lemming forme des magasins plus ou moins bien entendus.

Les lemmings voyagent sur plusieurs colonnes parallèles, qui franchissent en ordre les monts, les rochers, les rivières et même les bras de mer, sans que rien puisse les déterminer à changer de direction. Les haltes ont lieu durant le jour, et le camp où l'armée s'est arrêtée demeure brouté et dépouillé, comme si l'on y eût mis le feu.

Plusieurs milliers de ces animaux deviennent la proie des bêtes carnivores qui profitent de l'occasion pour les attaquer, mais qui ne se jettent pas sur leur troupe à force ouverte dans la crainte de la disperser : aussi, après de longs voyages, peu de lemmings revoient leur patrie : il ne revient guère en Laponie que le nombre de mâles et de femelles nécessaire pour la repeupler ; et cependant les lemmings ne se sont jamais colonisés dans les régions où les a fait descendre leur instinct vagabond. On n'en

trouve jamais vers le sud qu'au temps de l'invasion, et ils n'y ont jamais laissé de petits.

Les espèces de lemmings de l'Amérique du nord sont peu connues; l'une d'elles habite aux bords de la baie d'Hudson, les trois autres, découvertes par M. Raisnesque, se trouvent dans le Kentuky, ainsi qu'aux environs de New-York. B. de St.-V.

* CAMPAGNOLA (Dominique), peintre, élève du Titien, s'appliqua à l'histoire et au paysage, mais fut plus habile dans ce dernier genre.

* CAMPAGNOLA (Jules), peintre et graveur italien, parent du précédent, a laissé quelques tableaux et des planches gravées à l'eau forte.

* CAMPAN (Henriette Genet, femme), fille d'un premier commis des affaires étrangeres, reçut sous les yeux de son père l'éducation la plus soignée. La duchesse de Choiseul la fit nommer, à 15 ans, lectrice de mesdames Victoire, Sophie et Louise, filles du roi Louis XV. En 1770, Marie-Antoinette eut l'occasion de la voir chez les princesses ses tantes, apprécia ses talents, et la maria, pour se l'attacher, au fils de M. Campan, son secrétaire intime. Quand les excès de la révolution exposèrent la famille royale à de nombreux périls, madame Campan donna des preuves réitérées de dévouement à sa protectrice. Elle ne la quitta point durant la journée du 10 août, la suivit aux Feuillans, et le refus que Pétion lui fit de la laisser entrer au Temple put seul la séparer de cette reine infortunée. Après le 9 thermidor, elle ouvrit à Saint-Germain un pensionnat qui ne tarda pas à jouir d'une juste célébrité. Le premier consul visita l'établissement de Saint-Germain, et y plaça Caroline Bonaparte sa plus jeune sœur, et Stéphanie de Beauharnais sa fille adoptive, depuis grande-duchesse de Bade. Parvenu à l'empire, Napoléon mit madame Campan à la tête de la maison d'Écouen, instituée par lui pour l'éducation des filles des officiers de la Légion-d'Honneur. La nouvelle directrice fit régner dans cet établissement l'ordre le plus sévère, et s'y acquit de justes titres à la reconnaissance de ses élèves, durant sept années de soins et de la plus sévère surveillance. Au retour du roi, la maison d'Écouen fut supprimée, les jeunes filles qui s'y trouvaient furent placées à Saint-Denis, et les fonctions de madame Campan cessèrent. Elle s'était retirée à Mantes, lorsqu'un dernier malheur vint l'accabler: elle y vit mourir son fils unique. Tante du maréchal Ney, elle avait vu, depuis quelques années, sa famille en butte à des revers imprévus. Une maladie cruelle ne tarda pas à se déclarer; les secours de l'art furent inutiles; elle mourut le 16 mars 1822, âgée de 70 ans. On a d'elle: *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, reine de France*, Paris, 1822, 3 vol. in-8°, où elle n'a voulu raconter que les choses dont elle avait une connaissance immédiate; *de l'Éducation des Femmes*, 2 vol. in-8°, Paris, 1824. On trouve à la suite du *Journal anecdotique, etc.*, publié par M. Maigne, une *correspondance inédite* très-intéressante de Me Campan avec son fils.

* CAMPANA (César), historien italien, né dans le 16e siècle à Aquila, mort en 1606, est auteur des ouvrages suivants: *Alberi delle famiglie che hanno signoreggiato in Mantova*, Mantoue, 1590, in-4°; *Delle famiglie di Baviera, e delle reali di Spagna*, Vérone, 1592, in-4°; *Dell' istoria del mondo*, Venise, 1591-99, 2 vol. in-4°; ibid., 1607; *Storia delle guerre di Flandria*, Vicence, 1602, in-4°; *La Vita di Philippo II*, ibid., 1608, in-4°.

* CAMPANA (Albert), philosophe et théologien, né à Florence vers la fin du 16e siècle, enseigna à Pise et à Padoue, et mourut dans cette dernière ville en 1639. On a de lui une *traduction italienne* de la *Pharsale* de Lucain, Vérone, 1640, in-12. Il avait composé quelques ouvrages qui sont restés manuscrits.

* CAMPANA (Pierre), graveur, né à Rome en 1727, a travaillé d'après différents maitres. On trouve plusieurs de ses estampes dans le recueil de la galerie de Dresde, et entre autres celle de *saint Pierre délivré de prison par un ange*, d'après le tableau de Matthias Preti.

* CAMPANELLA (Thomas), dominicain, né à Stillo, bourg de Calabre, en 1568, se distingua, jeune encore, dans une thèse contre un vieux professeur de son ordre. Le vieillard, irrité d'avoir été embarrassé par un jeune homme, alla l'accuser d'avoir voulu livrer Naples aux ennemis de l'état, et de professer des sentiments erronés. Campanella expia le tort d'avoir raison par une détention de 27 ans. Le jugement l'avait condamné à une prison perpétuelle; il y essuya jusqu'à sept fois la question 24 heures de suite, et n'en sortit qu'à

la prière du pape Urbain VIII. Il vint à Paris en 1624, fut protégé par le cardinal de Richelieu, et mourut en 1639. Celui de tous ses ouvrages qui a fait le plus de bruit est son *Atheismus triumphatus*, Rome, 1631 (Paris), in-fol.; 1636, in-4°. L'auteur, tout en combattant les athées, semble les favoriser; car il répond très-faiblement aux arguments qu'il leur prête. On a encore de lui: *Civitas Solis*, roman politique dans le genre de l'utopie, imprimé souvent, et en dernier lieu à Utrecht en 1648, in-16, à la suite du *Mundus alter et idem* de Jos. Halle; *de Monarchiâ hispanicâ discursus*, Amsterdam, 1653. L'auteur y indique au roi d'Espagne les moyens de parvenir à la monarchie universelle.

* CAMPANELLA (Basile), dominicain de Palerme, vivait en 1617. Il a traduit de l'espagnol: *Trattato de' scrupoli e de' suoi rimedj del P. Alfonso Cabrera*, etc.

* CAMPANELLO (N.), graveur connu surtout par une figure d'*Artémise*, qu'il a gravée à Rome d'après une statue de Poncel. Il a fait aussi d'autres gravures d'après différents maitres.

* CAMPANI (Jean-Antoine), né en 1427 à Cavelli, village de la terre de Labour (Campania, d'où il prit son nom), d'une paysanne qui accoucha de lui sous un laurier. De berger devenu valet d'un curé, il apprit assez de latin sous son nouveau maître pour être précepteur à Naples. Ses talents lui ayant fait une réputation, Pie II le nomma évêque de Crotone, et ensuite de Terramo. Paul II et Sixte IV l'employèrent dans des affaires très-difficiles. Ce dernier pontife, le soupçonnant d'être entré dans une conspiration contre lui, le bannit de toutes les terres de l'église. Campani, consumé par la maladie et le chagrin, mourut à Sienne en 1477. Il avait signalé plusieurs fois son éloquence en public, entre autres à la diète de Ratisbonne. Ses principaux écrits sont: *Epistolæ et poemata*, Leipsig, 1707, in-8°; *Titi Livii decades, ex edit. Camp.*, Rome, 1471-72, 3 vol. in-fol.; *Opera varia*, in-fol., Rome, 1495, rare. On doit encore à Campani des éditions de *Justin*, des *Philippiques* de Cicéron, et des *Vies* de Plutarque, toutes en latin, in-fol., sans date, mais antérieures à 1477.

* CAMPANI-ALIMENIS (Matthieu), curé d'une paroisse de Rome au 17e siècle, sous le pontificat d'Alexandre VII, employait ses loisirs aux travaux de l'optique et de l'horlogerie, et fut surtout célèbre par son adresse à tailler et à polir les lentilles, d'une convexité très-peu sensible; il en fit trois pour Louis XIV; l'une d'elles avait 136 pieds de foyer. Elles servirent à Cassini dans la découverte des deux satellites les plus voisins de Saturne. Campani est auteur d'un ouvrage latin où il décrit une invention qu'il croit sûre pour remédier à l'irrégularité des vibrations du pendule, provenant des altérations de l'air.

* CAMPANI (Joseph), frère du précédent, s'occupait aussi d'optique et d'astronomie; on a de lui deux *Mémoires* sur des observations astronomiques.

* CAMPANI (Nicolas), écrivain siennois du 16e siècle, auteur de quelques comédies villageoises dans le goût de celles de Rodolphe-Martinelli (*voyez* ce nom), était comme lui membre de la Société des Rozzi, fondée à Sienne vers la fin du 15e siècle.

* CAMPANILE (Philibert), écrivain napolitain du 17e siècle, a publié les ouvrages suivants: *Idee ovvero forme dell' eloquentia, etc.*, Naples, 1606, in-4°; *Armi ovvero insegni de' Nobili*, ibid., 1681, in-folio, 3e édition; *Istoria della famiglia di Sangro*, ibid., 1615, in-fol.

* CAMPANILE (Jean-Jérôme), parent du précédent, docteur en droit et évêque de Lacerdone, puis d'Isernie, mort à Naples en 1626, est auteur de *Diversorium juris canonici*, Naples, 1620, in-fol.

* CAMPANILE (Joseph), né à Naples vers 1630, s'attira un grand nombre d'ennemis par ses *Notices* sur la noblesse, où il calomniait la plupart des familles napolitaines les plus puissantes; convaincu d'avoir falsifié les titres sur lesquels il les appuyait, il fut renfermé dans une prison jusqu'à sa mort, arrivée en 1674. On a de lui: *Lettere capriciose*, Naples, 1660, in-12; *Prose varie*, ibid., 1666; *Dialogi morali*, 1666; *Notizie di Nobilità*, 1672, in-4°.

* CAMPANILE (Jean-Baptiste), prêtre, né à Palerme dans le 17e siècle, a publié des *sermons*, des *panégyriques*, et un ouvrage intitulé: *Palermo antico riscontrato al moderno*.

* CAMPANIUS (Thomas), savant suédois, né dans le 17e siècle, est auteur d'une *Description* de la Nouvelle-Suède en Amérique, appelée aujourd'hui Pensylvanie (en suédois), Stockholm, 1702, ouvrage curieux où Campanius indique les causes qui firent perdre cette colonie à la Suède.

* CAMPANO (Jean), mathématicien

milanais du 13e siècle, a publié : *Euclidis data*, Venise, 1482, in-fol.; *Euclidis elementa*, Bâle, 1546, in-fol. Cette dernière traduction a été faite sur le texte arabe, la version grecque n'étant pas encore retrouvée à cette époque.

CAMPANULACÉES. (*Botanique.*) Cette famille tire son nom du genre campanule, dont la corolle ressemble souvent à une petite cloche. La plupart des espèces sont des herbes annuelles, bisannuelles ou vivaces par leurs racines. Il y a aussi quelques arbustes ou arbrisseaux, et un seul arbre.

Les feuilles des campanulacées sont souvent dentelées, quelquefois découpées plus profondément et presque toujours alternes, c'est-à-dire, attachées une à une en échelons autour de la tige. Les fleurs, qui naissent ordinairement dans l'aisselle des feuilles, et se font remarquer par leur forme élégante, leurs couleurs agréables, et souvent aussi par leur grandeur, sont disposées en épis, en grappes, en thyrses, en capitules, en calathides, ou bien sont solitaires dans l'aisselle des feuilles ou dans les bifurcations des rameaux. Elles ont un calice et une corolle; le calice fait corps avec l'ovaire par sa partie inférieure; son bord, libre, est découpé en quatre, cinq, six ou huit segments, qui se maintiennent après la maturité. La corolle, attachée sur la ligne circulaire qui marque la séparation du calice et de l'ovaire, est d'une seule pièce régulière, découpée plus ou moins profondément en autant de segments que le calice; elle se flétrit, se dessèche et ne tombe pas. Les étamines sont attachées à la base de la corolle, vis-à-vis les sinus qui découpent son bord, et sont en nombre égal au leur; les anthères ont deux lobes, s'ouvrant chacun par une fissure longitudinale. L'ovaire est surmonté d'un disque glanduleux; le style, indivisé à sa base, se partage à son sommet en autant de segments que l'ovaire a de loges; le stigmate revêt la face interne de ses segments. Le fruit est une capsule couronnée par le bord du calice; elle est composée de deux à huit coques rapprochées côte à côte et solidement soudées entre elles, de sorte que la cavité interne est divisée par des cloisons rayonnantes, formées chacune de la double paroi de deux loges contiguës. Les capsules s'ouvrent par des trous ou par des fissures longitudinales, ou par des valves qui, réunies à la base et se séparant seulement au sommet, emportent les cloisons sur leur face interne. Les graines sont très-petites, très-nombreuses, et attachées à l'angle interne des coques; l'embryon, qui a deux cotylédons, est grêle, cylindrique et logé au centre d'un périsperme charnu; la radicule regarde le hile.

On connaît environ cent soixante-quatorze espèces de la famille des campanulacées, qui ont été réparties dans treize genres, savoir: 1° le *campanula;* 2° le *prismatocarpus;* 3° le *canarina;* 4° le *petromarula;* 5° le *michauxia;* 6° le *cervicina;* 7° le *phyteuma;* 8° le *ligthfootia;* 9° le *trachelia;* 10° le *ceratostema;* 11° le *forgesia;* 12° le *roella;* 13° le *jasione*. Sur les cent soixante-quatorze espèces, cent vingt-cinq sont répandues en Europe, en Tatarie, en Sibérie, en Orient et dans les contrées septentrionales de l'Afrique, voisines de la Méditerranée.

Ces espèces, qui constituent près des trois quarts de toutes celles qui sont connues, n'offrent que huit types génériques : celui, 1° du *campanula;* 2° du *prismatocarpus;* 3° du *trachelia;* 4° du *jasione;* 5° du *petromarula;* 6° du *michauxia;* 7° du *cervicina;* 8° du *phyteuma*. Il reste quarante-neuf espèces, dont vingt-sept sont cantonnées au cap de Bonne-Espérance, et celles-ci appartiennent aux genres *campanula*, *prismatocarpus*, *roella*, *ligthfootia* et *trachelia*. Le genre *campanula* domine. Enfin les vingt-deux autres espèces qui se partagent entre les genres *campanula*, *prismatocarpus*, *canarina*, *ceratostema*, *forgesia*, *roella*, et parmi lesquelles le genre *campanula* occupe encore une grande place, sont éparpillées dans les deux Amériques, à l'Ile de France, à la Nouvelle-Hollande, au Japon, en Éthiopie et Mauritanie, et aux Canaries. Ces notes, sur l'habitation des campanulacées, indiquent les bornes de nos connaissances et non l'état réel des choses. Tous les jours, de nouvelles découvertes accroissent le nombre total des espèces, et changent les quantités proportionnelles entre celles des différents pays. Pour ne parler que du genre *campanula*, il n'y a pas de doute que la liste des espèces qui le composent s'étendra considérablement, quand on aura mieux étudié les contrées voisines de l'Atlas, du Liban, du Caucase, de la mer Noire, de la mer Caspienne, et le vaste empire de

la Russie, puisque chaque incursion botanique dans ces contrées fait découvrir de nouvelles espèces de ce genre, qui parait appartenir plus particulièrement aux régions boréales tempérées de l'ancien monde. S'il existe fort peu de campanulacées dans les régions voisines du tropique du Cancer, dans tout l'hémisphère austral, et dans toute l'Amérique boréale, cette famille y est représentée par des familles indigènes, qui ont tant de traits de ressemblance avec les campanulacées, que les botanistes les ont souvent réunies à ce groupe. Telles sont les lobéliacées, les goodénoviées, les stylidiées, les gesnériées.

Les campanulacées contiennent souvent un suc laiteux, âcre et amer, qui décèle en elles des propriétés médicinales et même vénéneuses. On ne fait point usage des campanulacées en médecine, mais on sait que quelques espèces, prises à grandes doses, sont émétiques. Cette famille doit donc être considérée comme suspecte; toutefois, plusieurs plantes, qui lui appartiennent, servent d'aliment dans leur jeunesse, parce qu'alors le mucilage abonde, tandis que les sucs propres se forment en petite quantité; plus tard, l'action de l'air et de la lumière sur la végétation produit un effet inverse.

Nous allons donner quelques détails sur les espèces les plus remarquables.

— Le *campanula* est le genre le plus nombreux et le plus intéressant de la famille. Il comprend des herbes annuelles ou à racines vivaces, et quelques arbustes; leurs fleurs, dont la corolle est d'ordinaire bleue, mais quelquefois blanche et même jaune, sont tantôt solitaires dans l'aisselle des feuilles, tantôt en épis ou en faisceaux, ou en panicules au sommet des rameaux et accompagnées de bractées. Ce genre prend place dans la pentandrie monogynie de Linnée; il se distingue par un calice à cinq ou dix découpures; une corolle en cloche à cinq lobes, laquelle se flétrit sans se détacher; cinq étamines à filets élargis à leur base; un style divisé à son sommet en trois ou cinq stigmules, se roulant souvent de dedans en dehors; une capsule à trois ou cinq loges qui s'ouvrent chacune par un trou à la maturité.

On connait cent dix espèces de campanules. Quatre-vingt-neuf, c'est-à-dire, plus des trois-quarts ont été trouvées en Europe, en Sibérie, en Tatarie, en Orient, et dans les contrées africaines voisines de la Méditerranée. Beaucoup d'entre elles ont leur station dans les montagnes européennes. On en a observé cinq dans l'Amérique septentrionale, quatre au Japon, une à Madère, une au Chili, trois au Mexique, une sur les volcans éteints de l'Ile de Bourbon, une à la Nouvelle-Zélande. Le cap de Bonne-Espérance en a offert quatorze. Plusieurs sont remarquables par leur beauté et servent à l'ornement des jardins. Nous en citerons entre autres cinq espèces.

Le *campanula pyramidalis* est une herbe bisannuelle qui croit naturellement dans la Carniole, la Savoie, et quelques parties de la France. Sa tige droite, simple, élevée, porte à son sommet de grandes et belles fleurs bleues ou blanches, disposées en thyrses pyramidales; ses feuilles, lisses et dentelées, sont en cœur à la base de la tige, et ovales alongées à sa partie supérieure.

Le *campanula medium*, appelé vulgairement *carillon*, est une herbe bisannuelle velue, rude au toucher, haute de dix-huit pouces à deux pieds, qui croît spontanément dans les lieux arides, en Allemagne, en Italie et dans quelques parties de la France. La tige est droite, un peu rameuse. Les feuilles, d'un vert foncé, sont ovales aiguës et sans pétiole; les sinus du bord du calice sont élargies, alongées et rabattues; la corolle bleue, blanche ou purpurine, est grande et renflée; le style porte cinq stigmules; la capsule a cinq loges.

Le *campanula persicifolia*, ou à feuilles de pêcher, que l'on trouve communément dans nos bois taillis, a une tige grêle, droite, lisse, de deux à trois pieds, qui se termine par un épi de grandes fleurs bleues ou blanches. Les feuilles n'ont pas de pétiole: celles de la base sont ovales oblongues, celles de la tige sont étroites, alongées en fer de lance et dentelées.

Le *campanula aurea* est un arbuste vivace et toujours vert, qui croit à Madère. On le cultive en Europe, dans les jardins; durant l'hiver, on est obligé de le tenir dans l'orangerie. Les tiges sont épaisses et rameuses; les feuilles sont larges, ovales, dentelées, lisses; les fleurs sont en panicules pyramidales; le calice et la corolle sont jaunes, ce qui est fort remarquable dans le genre *campanula*; le style porte cinq stigmules; la capsule contient cinq loges.

Une espèce, le *campanula rapunculus*, ou *raiponce* des jardiniers, est cultivée dans les potagers. C'est une herbe bisan-

nuelle, dont la tige cannelée, rameuse, s'élève à deux pieds et plus. Les feuilles radicales sont ovales oblongues, spatulées, un peu velues; les feuilles supérieures sont étroites, en fer de lance; elles n'ont pas de pétiole; les fleurs sont disposées en panicules au sommet de la tige; la corolle est bleue; les découpures du calice sont étroites et aiguës; la racine s'alonge en fuseau. On recueille la racine au printemps avec les feuilles qui commencent à poindre, et on les mange en salade. Fades et mucilagineuses dans leur jeunesse, elles deviennent âcres et amères en vieillissant.

— Le genre *prismatocarpus* diffère du genre *campanula* par sa corolle en roue, et son péricarpe grêle et prismatique, dont les loges s'ouvrent longitudinalement. Sur quatorze espèces connues, six habitent l'Europe; une, la Thrace; une, l'Amérique septentrionale; une, le Pérou; cinq, le cap de Bonne-Espérance.

— Le genre *phyteuma* ou *raiponce* se compose d'herbes bisannuelles ou vivaces, dont les fleurs quelquefois éparses, mais plus souvent réunies en épis ou en capitules, au sommet d'une tige indivisée, sont accompagnées de bractées. Les caractères essentiels du genre sont d'avoir une corolle à tube très-court, divisée très-profondément en cinq lanières étroites, lesquelles, à l'époque de l'épanouissement, se séparent d'abord par la base; un stigmate à deux ou trois lobes; une capsule à deux ou trois loges qui s'ouvrent chacune par un trou.

Sur une vingtaine d'espèces connues de *phyteuma*, seize croissent en Europe; les quatre autres habitent l'Orient.

Le genre *trachelia* renferme des herbes bisannuelles ou des arbrisseaux. Leurs tiges sont rameuses; leurs fleurs sont disposées en corymbe.

Les caractères qui distinguent ce genre, sont les suivants : un calice très-petit à cinq découpures, une corolle tubulée s'évasant en un bord à cinq lobes, cinq filets capillaires portant cinq anthères arrondies, un style surmonté d'un stigmate globuleux, une capsule à trois loges.

Quatre espèces de *trachelia* ont été observées, dont deux au cap de Bonne-Espérance, une dans le royaume de Maroc, et la quatrième, qui est le *trachelia cærulea*, dans le Levant et en Italie. Cette dernière espèce est bisannuelle. On la cultive dans les jardins; elle s'élève à un pied environ; la tige est rameuse, les rameaux sont dressés, les feuilles radicales sont en fer de lance et dentelées, les feuilles supérieures sont plus étroites et moins longues; les fleurs, à corolles d'un bleu d'azur, sont petites, nombreuses, et disposées en cyme au sommet des rameaux.

— Le genre *jasione* se compose de plantes peu élevées, à tiges souvent indivisées, lesquelles portent à leur sommet une calathide de fleurs bleues imitant celle de la scabieuse. Les botanistes n'ont noté que deux espèces de *jasione*, l'une bisannuelle, l'autre vivace; elles appartiennent à l'Europe. L'espèce vivace ne commence à se montrer que vers les contrées méridionales.

Les caractères distinctifs du genre sont d'avoir les fleurs fixées sur un clinanthe nu et entouré d'un involucre à dix divisions, un calice à cinq dents, une corolle en roue à cinq lanières longues et étroites, cinq étamines dont les anthères sont réunies en tubes, un stigmate fendu en deux, une capsule pentagone à deux loges se perçant au sommet.

Les *jasione*, les *trachelia*, les *phyteuma*, les *prismatocarpus*, les *campanula* sont les seuls genres de la famille des campanulacées dont on trouve des espèces en Europe. Tous les autres genres sont exotiques.

— Le *canarina campanula*, qui constitue à lui seul un genre très-voisin des campanules, est une herbe vivace, haute de trois à quatre pieds. Elle croît spontanément dans les Canaries. Les racines sont épaisses et ont la forme de fuseaux. La tige est droite, grêle, lisse, rameuse, garnie de feuilles découpées en fer de flèche, inégalement dentelées, portées sur des pétioles et opposées ou ternées. Les fleurs, qui naissent solitaires dans les bifurcations des rameaux supérieurs, offrent de grandes cloches pendantes d'un rouge orangé.

Ce genre se distingue par un calice et une corolle à six découpures, six étamines à filets élargis à la base, un style, un stigmate partagé en six, et une capsule à six loges.

Cette belle plante, que les amateurs cultivent en Europe, veut une terre légère et substantielle. Elle végète faiblement en été, mais elle pousse avec vigueur et fleurit en hiver dans les serres tempérées.

— Les *michauxia* sont des herbes lactescentes, vivaces, hautes de trois à cinq pieds. Les feuilles sont alternes; les fleurs, qui ont de grandes et belles corolles blanches, sont attachées une à une le long de la tige et des

rameaux, et forment des espèces d'épis lâches.

Les caractères essentiels du genre sont un calice à huit découpures, une corolle en cloche très-évasée, dont le bord est découpé en huit longues lanières; huit étamines à filets larges et courts formant, par leur rapprochement, une voûte au dessus de l'ovaire et portant chacun une anthère aplatie contournée en spirale; un anneau glanduleux couronnant l'ovaire, un style terminé par un stigmate fendu en huit, une capsule à huit loges s'ouvrant par huit trous à la base.

Le *michauxia strigosa* et le *michauxia levigata*, seules espèces qui composent le genre, sont originaires, la première de la Syrie, la seconde de la Perse. Elles ont été transportées en Europe, et sont cultivées par les amateurs de plantes belles et rares.

Le *michauxia strigosa* est couvert de poils durs. Les feuilles inférieures ont un long pétiole, et sont découpées sur les côtés d'autant plus profondément qu'elles sont placées plus bas; les feuilles supérieures n'ont pas de pétiole et sont quelquefois simplement dentelées. On le sème en pot, on le repique au printemps.

Le *michauxia levigata* se distingue du *strigosa* parce qu'il est dépourvu de poil dans presque toutes ses parties, et que ses feuilles inférieures ne sont jamais profondément découpées.

— Le *roella* offre cinq espèces : quatre sont des herbes annuelles ou vivaces qui habitent le cap de Bonne-Espérance ; la cinquième, connue sous le nom de *roella ciliata*, est un arbrisseau qui a été trouvé en Mauritanie et en Éthiopie. Ces cinq espèces ont les feuilles alternes et les fruits souvent solitaires à l'extrémité des rameaux ou dans l'aisselle des feuilles.

Le *roella ciliata* a ses feuilles découpées en fer de lance et bordées d'un rang de poils semblables à des cils; elles se rapprochent et se serrent en rosette à la base des fleurs, qui sont solitaires à l'extrémité des rameaux. La corolle est violette et assez belle. Cette espèce, qui est la plus commune, doit être mise en orangerie dans l'hiver.

— Le *lightfootia* se compose de deux espèces d'herbes qui croissent au cap de Bonne-Espérance.

— Le *cervicina* est une herbe d'Égypte, qui ne diffère essentiellement des campanules que par sa capsule, qui s'ouvre au sommet en deux ou trois valves, lesquelles portent les cloisons sur le milieu de leur face interne.

— Le *forgesia* est un arbre de l'île Bourbon, dont les feuilles sont coriaces, les fleurs, accompagnées de bractées et disposées en grappes qui naissent dans l'aisselle des feuilles et à l'extrémité des rameaux, le calice à cinq segments, la corolle si profondément découpée en cinq lobes, que l'on serait tenté de croire qu'elle est formée de cinq pétales, et les étamines, au nombre de cinq, réunies par leurs filets auxquels les anthères sont soudées dans toute leur longueur. Le style est partagé en deux jusqu'à sa base; la capsule a deux loges et s'ouvre à son sommet par deux valves. Plusieurs de ces caractères font douter si ce genre, que l'on ne connait qu'imparfaitement, n'appartiendrait pas plutôt à la famille des onagraires ou à la famille des saxifragées qu'à celle des campanulacées.

— Le *ceratostema* est un arbrisseau du Pérou, dont les feuilles sont coriaces et les fleurs accompagnées de bractées et disposées en grappes qui terminent les rameaux. Le calice a son bord découpé en cinq segments ; la corolle est en tube terminé à son sommet par cinq divisions dressées, et d'un tissu coriace; les étamines, au nombre de dix, sont attachées au calice, les anthères sont bifurquées à leur sommet; il y a un stigmate indivisé, un fruit couronné par le calice et partagé intérieurement en cinq loges contenant un grand nombre de graines. Cet arbrisseau a de grands rapports avec la famille des éricinées; mais comme on n'en possède que des échantillons incomplets et desséchés, on le laisse, jusqu'à nouvel examen, dans la famille des campanulacées. M...L.

* CAMPANUS (Jean), disciple de Luther, né dans le duché de Juliers, renouvela à Wittemberg, où il enseignait la théologie, les erreurs de l'arianisme. On trouve une de ses *Dissertations* dans le tome 11 des *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn.

* CAMPANUS (Franç.), littérateur italien du 16e siècle, a écrit un ouvrage latin intitulé : *Quæstio Virgiliana*, etc., où il justifie l'auteur des *Géorgiques* et de l'*Énéide* des négligences qu'on lui a reprochées, Milan, 1540, in-4o ; Paris, 1541, in-8o. Il a composé aussi un *Panégyrique* (en latin) adressé au pape Adrien VI, Pavie, 1523, in-4o.

* CAMPANUS (Apollonius), était correcteur d'imprimerie à Venise, chez Vincent Valgrisi, au 16e siècle. Il a enrichi de notes les œuvres de Pétrarque, de Vittoria Colonna et de quelques autres auteurs.

* CAMPASPE ou PANCASTE, femme grecque aimée d'Alexandre-le-Grand, et dont Apelles devint épris en faisant son portrait. Le prince eut la générosité de la céder au peintre. Quelques poëtes modernes se sont emparés de ce sujet pour le produire sur la scène lyrique.

* CAMPBELL (Archibald), comte, marquis d'Argyle, naquit en 1598. Charles Ier le créa marquis en 1641, quoiqu'il eût montré beaucoup d'opposition au désir qu'avait ce monarque de réunir les deux églises d'Angleterre et d'Écosse. Le parti du roi ayant été défait à Worcester par un des généraux du parlement, Campbell, fait prisonnier, fut envoyé à Édimbourg. Là, il signa la promesse de se soumettre au nouveau gouvernement, et fut élargi. Emprisonné à la Tour de Londres, lors de la restauration des Stuart, il y fut détenu cinq mois, mais ensuite on le transféra en Écosse pour y être jugé : il fut condamné à perdre la tête, en 1661.

* CAMPBELL (Archibald), comte d'Argyle. (*Voyez* Argyle.)

* CAMPBELL (Jean), second duc d'Argyle et de Greenwich, fils d'Archibald, duc d'Argyle, naquit en 1678. Il servait en 1706 sous le duc de Marlborough, et était brigadier-général à la bataille de Ramillies. Il prit part aux batailles d'Audenarde et de Malplaquet, ainsi qu'aux siéges de Lille et de Gand. Le roi récompensa ses services en lui donnant l'ordre de la Jarretière en 1710. Il avait obtenu, en 1712, le commandement militaire en Écosse; mais il en fut rappelé peu après, pour s'être opposé à quelques mesures de la cour. George Ier, à son avénement au trône, lui rendit ce commandement, auquel il a ajouté d'autres faveurs. En 1715, Campbell combattit le comte de Marr à Dumblain, et contraignit le prétendant à sortir du royaume. En 1718, créé pair d'Angleterre, sous le titre de lord duc de Greenwich, honoré successivement de plusieurs emplois importants, il en fut encore privé par suite de son opposition à sir Robert Walpole; mais, au renouvellement du ministère, il recouvra toutes ses places ; et à sa mort, arrivée en 1743, son corps fut enterré à l'abbaye de Westminster.

* CAMPBELL (George), né dans le comté d'Argyle en 1696, mort en 1757, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Saint-André. On a de lui : *un Discours sur les miracles*, traduit en français par J. de Castillon, Utrecht, 1765, in-12; *une Défense de la Religion chrétienne* qui, renfermant des opinions contraires au calvinisme, indisposa contre lui le clergé écossais, en sorte que, malgré son mérite, il n'occupa jamais qu'une petite cure dans les montagnes de l'Écosse.

* CAMPBELL (Colin), architecte anglais, mort en 1734, est auteur des explications des deux cents planches du *Vitruvius britannicus*, Londres, 1715, in-folio, 3 vol.; *ibid.*, 1767-71, 5 vol. in-folio. On voit de lui quelques beaux édifices au comté de Kent.

* CAMPBELL (Archibald), évêque écossais non-conformiste, parent du duc d'Argyle, fut nommé, en 1722, évêque d'Aberdeen, adbiqua ces fonctions en 1724, et mourut en 1744. On a de lui un ouvrage curieux et devenu rare, intitulé : *Doctrine du moyen état entre la mort et la résurrection* (en anglais), Édimbourg, 1721.

* CAMPBELL (Jean), premier pasteur de l'église d'Oxford, état de Massachusetts (Amérique), né en Écosse vers la fin du 17e siècle, passa en Amérique en 1717, et fut appelé par des Français protestants, fondateurs de la ville d'Oxford, à en diriger l'église. Il remplit cette fonction pendant quarante deux ans, jusqu'à sa mort arrivée vers 1764. Sa mémoire est en grande vénération dans le pays.

* CAMPBELL (Jean), historien et littérateur distingué, né à Édimbourg en 1708, fut destiné par sa famille à la carrière du barreau. Mais la vivacité de son imagination s'accordant mal avec l'aridité des études judiciaires, il renonça entièrement au droit et écrivit son premier ouvrage connu sous le titre d'*Histoire militaire du prince Eugène*. La publication de ce livre fut suivie de près par celle de son *Histoire de la Bible*. Il s'engagea en même temps à travailler comme collaborateur à l'*Histoire universelle ancienne*; et, malgré les nombreux travaux dont il était chargé, il trouva encore assez de temps pour publier plusieurs autres ouvrages, tels que les *Voyages d'Édouard Browne; les Mémoires du duc de*

Ripperda; l'Histoire abrégée de l'Amérique espagnole, et ses vies des amiraux. En 1743, ce laborieux écrivain mit au jour sa traduction anglaise de l'*Hermippus redivivus* de Cohausen, ou le *Triomphe du sage sur la vieillesse et la mort*, et donna l'année d'après une édition de sa collection des voyages d'Harris; il travailla ensuite à sa biographie britannique. En 1748, il publia *l'Introduction à la chronologie, l'État présent de l'Europe*, et coopéra à la publication de l'*Histoire universelle moderne*, dont il a fait la plus grande partie. Sa réputation était si universellement répandue, qu'il correspondait avec les hommes de lettres de toutes les parties du monde. Il mourut à Londres en 1775. Les deux derniers ouvrages sortis de sa plume sont : *Traité sur le commerce de l'Angleterre avec l'Amérique; Description politique de la Grande-Bretagne*, 1744, 2 vol. in-4°.

* CAMPÈGE (Jean), jurisconsulte italien du 16e siècle, quitta Bologne pour ne pas être forcé d'embrasser le parti des guelfes, et alla professer le droit à Padoue, où il mourut en 1511. On a de lui plusieurs écrits de droit civil.

* CAMPÈGE (Laurent), fils du précédent, et cardinal de la création du pape Léon X, naquit à Bologne en 1474. Il avait eu quatre enfants pendant quinze ou vingt années de mariage avant d'entrer dans l'état ecclésiastique. En 1524, Clément VII l'envoya en Allemagne avec la qualité de légat, pour assister à la diète de Nuremberg. Quatre ans après, il fut envoyé à Londres pour être adjoint au cardinal Wolsey dans le jugement sur le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Campége, n'ayant rien pu conclure, revint à Rome, où il mourut en 1539. On trouve plusieurs de ses lettres dans le recueil intitulé : *Epistolarum miscellanearum libri X*, Bâle, 1555, in-fol.

* CAMPÈGE (Alexandre), fils du cardinal Laurent, devint coadjuteur de l'archevêque de Bologne, et fut ensuite vice-légat d'Avignon. Fait cardinal en 1551 par Jules III, il mourut 3 ans après, âgé de 50 ans. On lui attribue un traité *de Auctoritate pontificis romani*. — Campège (J.-B.), frère du précédent, évêque de Majorque, a laissé une harangue prononcée au concile de Trente : *De tuendâ religione*, Venise, 1561, in-4°.

* CAMPÈGE (Thomas), évêque de Feltri, était neveu du cardinal Laurent auquel il fut adjoint dans le gouvernement de Parme et de Plaisance, et qu'il accompagna dans ses légations. Il se trouva, en 1545, à l'ouverture du concile de Trente, et fit décider dans la deuxième session qu'on traiterait ensemble des dogmes et de la réformation. Le plus rare et le plus curieux de ses ouvrages est celui *De auctoritate SS. conciliorum*, Venise, 1561. Il y professe une doctrine où les principes de la théologie romaine sont adoucis. Il suppose que le pape peut tomber dans l'hérésie, et convient qu'en ce cas il peut être déposé; il ne reconnait point son infaillibilité, même pour les faits, et n'admet celle des conciles que pour les décisions de foi. Dans ses autres traités, il raisonne d'après les mêmes principes. Ce prélat mourut à Rome en 1564.

* CAMPÈGE (Rodolphe), jurisconsulte et poète, de la même famille que les précédents, a laissé 2 vol. de *poésies*, parmi lesquelles on distingue un poëme intitulé : *Lacrime di Maria Vergine*. Mort en 1624.

* CAMPELLO (Bernardin de' Conti), littérateur né à Spolette en 1595, fut auditeur du saint-siége près les nonces du pape à Turin, Madrid, Florence et Urbin, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les lettres avec succès et de tenir une correspondance suivie avec la plupart des littérateurs de son temps. Mort en 1676. On distingue parmi ses nombreux écrits : *Esame dell' opere del cavaliere Marini*, dans lequel il s'élève avec force contre l'enflure et le mauvais goût de ce poète, dont le style formait déjà une école en Italie; *Della storia di Spoleti, e suo ducato*, dont il n'a paru que le premier volume, Spolette, 1672, in-4°, qui ne va que jusqu'en 910; les tragédies de la *Gerusalemme Cattiva; la Teodora*, etc.; *Discorsi sacri*, Macerata, 1680.

* CAMPELLO (Paul de' Conti), fils du précédent, né à Spolette en 1643, entra dans l'ordre religieux et militaire de l'abbaye de Saint-Étienne et fut successivement conservateur-général, chef du débarquement de l'expédition des Vénitiens contre les Turks en 1684 et 1685, grand-prieur de son ordre, et employé par les grands-ducs Ferdinand II, Côme II et Côme III, dans les affaires les plus importantes. Ses connaissances étaient très-étendues; elles embrassaient les mathématiques, l'architecture, la cosmographie, les langues anciennes et modernes, l'histoire, la littérature, la

musique. Retiré dans sa patrie sur la fin de ses jours, il y mourut en 1713. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages qui n'ont point été imprimés.

* CAMPELLO (Fr.-Marie), de la même famille, né à Spolette en 1665, mort en 1759, membre de l'Académie des arcades, à Rome, exerça la profession d'avocat et se distingua par ses talents oratoires.

* CAMPELLO (Jean), poète vénitien du 17e siècle, est auteur d'un *poème* latin sur la chasse au chamois, intitulé : *Ibex, seu de caprâ montanâ*, imprimé à Venise en 1697 et 1736, in-8°, et devenu très-rare.

* CAMPEN (Jean VAN DER), savant hollandais, né en 1490, près de Campen (Over-Yssel), d'où il prit son nom, fut professeur d'hébreu à Louvain, de 1519 à 1531, et mourut de la peste à Fribourg (Brisgau) en 1538. On a de lui : une *Grammaire hébraïque* en latin, Louvain, 1528, ouvrage méthodique, dégagé de toutes les minuties qui se rencontrent dans celles publiées depuis, et souvent réimprimé ; un ouvrage latin dont la traduction française a pour titre : *Paraphrase*, c'est-à-dire *claire translation jouxte la sentence, non pas jouxte la lettre sur tous les psalmes*, 1532, in-16, Paris, 1534, et Lyon, 1542, traduit en plusieurs autres langues ; une *Paraphrase sur l'Ecclésiaste*, qu'on trouve à la suite de quelques éditions de la précédente ; un *Commentaire* sur les épîtres de saint Paul aux Galates, Venise, 1534.

* CAMPEN ou KAMPEN, l'un des chefs des anabaptistes, avait été créé évêque d'Amsterdam en 1524, par Bocold, dit Jean de Leyde, chef de cette secte, après son expulsion de l'Allemagne. Les magistrats ayant mis sa tête à prix, il fut découvert dans Amsterdam, où il périt dans les supplices. (*Voyez* Anabaptistes.)

* CAMPEN (Jacques VAN), peintre et architecte, né à Harlem, et mort en 1638, a construit le palais du prince Maurice à La Haye, l'ancienne salle de spectacle et l'hôtel de ville d'Amsterdam, les monuments des amiraux Tromp, Van Galen, etc. Cet artiste habile avait fait ses études en Italie.

* CAMPER (Pierre), médecin et naturaliste hollandais, né à Leyde en 1722, fit ses études sous le célèbre Boerhaave, fut nommé professeur de philosophie, de médecine et de chirurgie à Francker; de là il se rendit à Amsterdam et ensuite à Groningue, où il professa la médecine, l'anatomie et la botanique. Sa nomination au conseil-d'état l'obligea de venir résider à La Haye, où il mourut en 1789. Il a composé un grand nombre de *Traités* sur la médecine, la chirurgie, la physiologie, etc., dont les principaux sont : *Demonstrationum anatomico-pathologicarum libri II*, Amsterdam, 1760-62, 2 vol. in-fol. ; *Dissertation physique sur les différences des traits du visage ; Discours* sur l'art de juger les passions de l'homme par les traits de son visage, traduit en français par Quatremère-d'Isjonval, 1791-1792, in-4° ; *Icones herniarum*, Francfort, 1801, in-fol. ; *Description anatomique d'un éléphant mâle*, 1801, in-fol. ; *Dissertation* sur les variétés naturelles de l'espèce humaine, traduite par Jansen, qui a publié une traduction de toutes les *OEuvres* de Camper, 1803, 3 vol. in-8°, avec un *Atlas* de planches in-fol. Condorcet et Vicq-d'Azyr ont écrit l'éloge du même auteur.

* CAMPESANI (Benvenuto de), né à Vicence vers l'an 1260, composa un *Poème héroïque* dans lequel il chantait le triomphe de Henri VIII en 1311, lorsque cet empereur délivra Vicence du joug des Padouans. Ce poème existait manuscrit il y a plus d'un siècle, mais il s'est perdu depuis. L'auteur mourut en 1324.

* CAMPESANO (Alexandre), né à Bassano en 1521, fut d'abord lecteur dans une chaire de droit à Padoue. Cette place ayant été supprimée par le sénat de Venise, il retourna dans sa patrie, où il cultiva les belles-lettres et la poésie jusqu'à sa mort en 1572. On a de lui des *poésies* insérées dans les *Rime scelte de' poeti Bassanesi*, Venise, 1575, in-4° ; *Carmina* : ce sont quelques vers latins faits à la gloire de Jeanne d'Aragon ; des *lettres* qui se trouvent dans plusieurs recueils.

* CAMPESTER (Lambert), dominicain saxon, né dans le 16e siècle, publia sous le nom d'Érasme une édition des *colloques* de cet écrivain, dans laquelle il avait retranché tout ce qui a rapport aux moines, aux vœux monastiques, aux pèlerinages et aux indulgences. Ce moine, qui joignit le scandale des mœurs les plus déréglées à l'impudence d'un faussaire, changea de croyance religieuse, et se fit ministre de l'église luthérienne. On ignore l'époque de sa mort.

CAMPHRE. (*Chimie.*) On donne ce nom à un produit immédiat des végétaux, où

l'hydrogène est à l'oxygène, dans un rapport plus grand que dans l'eau, en sorte qu'il se rapproche, eu égard à sa composition, des substances grasses. On retire ce produit du *laurus camphora*, arbre qui croît très-abondamment dans l'Inde et au Japon. A cet effet, on distille avec de l'eau des fragments du bois de cet arbre, dans des chaudières en fer, recouvertes de chapiteaux en terre, garnis de cordes de paille de riz; la vapeur de l'eau entraîne le camphre qui vient se condenser, par le refroidissement, dans l'intérieur de ces chapiteaux.

On le recueille et on l'envoie en Hollande, où on le distille de nouveau, en le mêlant avec une petite quantité de chaux, afin de lui enlever l'huile empyreumatique qu'il contient et qui le colore en jaune. Cette simple opération suffit pour l'obtenir à l'état de pureté, et alors il présente les propriétés suivantes : solide, blanc, demi-transparent, fragile, d'une odeur particulière, forte, aromatique, d'une saveur amère, âcre et brûlante, gras au toucher et granuleux.

Le camphre brûle à l'air à une température élevée; l'eau ne le dissout que très-faiblement; l'alcohol, l'eau-de-vie, les huiles volatiles en opèrent facilement la dissolution. L'acide nitrique (*eau forte*) se combine très-rapidement avec ce corps, et donne lieu à un produit huileux qui porte le nom d'huile de camphre. On fait fréquemment usage de cette substance en médecine; elle agit avec rapidité sur l'économie, et particulièrement sur les organes de la génération, en affaiblissant les désirs vénériens. Elle est, à la dose de deux à quatre gros, un des poisons les plus violents. Une foule de végétaux contiennent cette substance; toutes les plantes de la famille des labiées, et quelques-unes de celle des ombellifères en fournissent abondamment. Il paraît qu'il existe à Sumatra et à Borneo un végétal qui fournit une grande quantité de camphre, et qui, suivant M. Correa de Serra, a beaucoup de rapport avec le *schorea robusta* de Roxburgh : les naturels l'appellent *kapour-barros*. O. et A. D.

CAMPHRE. (*Technologie.*) Ce produit végétal, appelé par les Arabes kamphur ou kaphur, est fréquemment employé en médecine sous diverses formes, et il entre dans plusieurs préparations huileuses ou alcoholiques. Son odeur pénétrante et sa propriété calmante avaient fait naître la maxime :

Camphora per nares castrat odore mares.

Mais c'est une pure supposition que l'expérience ne confirme pas.

Le camphre brut est extrait du *laurus camphora*. On coupe le bois de *laurus* en petits morceaux, et on le fait bouillir dans de grandes chaudières de fer, recouvertes d'un chapiteau de terre. Celui-ci est garni de cordes en paille de riz, sur lesquelles le camphre vaporisé ou sublimé vient se fixer, en se condensant, sous forme de grenailles grises. On les détache à la main, et on en remplit des tonneaux qu'on expédie dans le commerce.

Ce camphre brut est ensuite raffiné en Europe. Venise, l'Angleterre, la Hollande, la France, se sont successivement approprié ce genre d'industrie, qui aujourd'hui est très-répandu.

Le camphre étant volatil à une chaleur de 204°, on a mis à profit cette propriété pour le distiller et le séparer ainsi des matières étrangères qui en altèrent la blancheur et la transparence. Cette distillation exige des précautions particulières dont on peut voir les détails au *Journal de Pharmacie*, tom. III, page 323; et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, tom. VIII, page 78. L. Séb. L. et M.

* CAMPHUYS (JEAN), gouverneur-général des établissements hollandais dans l'Inde, où il se rendit à l'âge de 20 ans; il parvint de grade en grade, au bout de 30 ans, au poste éminent de gouverneur-général, et donna sa démission en 1691, pour se retirer dans une superbe maison de plaisance qu'il s'était fait bâtir près de Batavia. C'est dans cette retraite, où il mourut en 1695, qu'il avait formé la riche collection de plantes que Rumphius a décrite sous le titre de *Herbarium Amboinense*. On a de lui une excellente *Histoire de la fondation de Batavia*; sa *Vie* a été écrite par Van Haren en hollandais.

* CAMPHUYSEN (THÉODORE-RAPHEL), né à Gorcum en 1586, s'adonna d'abord à la peinture, et acquit même une grande réputation comme paysagiste; mais ensuite il étudia la théologie sous Arminius, et mourut à l'âge de 41 ans; il cultivait aussi la poésie, et a laissé en hollandais une *traduction en vers des Psaumes de David*, ainsi que quelques ouvrages religieux.

* CAMPI ou CAMPO (ANTONIO), architecte et peintre, né dans le 16e siècle à Crémone, fut pour nous un des bons his-

toriens de cette ville. La meilleure édition de son histoire, écrite en italien, est celle de 1582, Crémone, in-fol.; elle est rare et recherchée pour les planches au burin d'Augustin Carrache.

* CAMPI (Pierre-Marie), chanoine de Plaisance dans le 17e siècle, est auteur d'une *Histoire ecclésiastique de Plaisance* (en italien), imprimée à Plaisance en 1661—62, 3 vol. in-folio.

* CAMPI (Bernardin), peintre, né à Crémone en 1522, est connu par des tableaux estimés et par un ouvrage italien sur la peinture, imprimé à Crémone en 1580, in-4o, sous ce titre: *Parere sopra la pittura.*

* CAMPI (Michel et Balthazar), frères, botanistes, droguistes et parfumeurs, nés à Lucques dans le 17e siècle, ont composé et publié en commun les ouvrages suivants: *Nuovo discorso nel quale si dimostra qual sia il vero Mithridato.., con un breve capitole del vero aspalato,* Lucques, 1623, in-4o; *Del balsamo,* Lucques, 1635, in-4o; *Spicilegio botanico,* Lucques, 1652, in-4o. L'objet de ce traité est de prouver que la *cannelle* des modernes est différente du *cinnamomum* des anciens.

* CAMPIAN (Edmond), jésuite, né à Londres en 1540, fut d'abord diacre anglican, et se réfugia ensuite en Irlande, pour y faire profession de la foi catholique. Ses relations avec les personnages de distinction qui désertaient la réforme donnèrent de l'ombrage aux protestants; pour se soustraire à leurs recherches, il repassa en Angleterre, et de là sur le continent en 1570; il enseigna la théologie au collége anglais de Douai, puis se rendit en 1573 à Rome, où il fut admis dans l'ordre des jésuites. Le docteur Allen, qui était à la tête de la mission catholique d'Angleterre, ayant engagé le général des jésuites à lui envoyer des membres de sa compagnie, celui-ci désigna Campian et Parsons. Le gouvernement s'alarma des conversions nombreuses qui s'opéraient dans toutes les classes. Campian fut arrêté et mis en jugement avec d'autres missionnaires. Leur acte d'accusation portait qu'ils avaient juré une obéissance sans bornes à l'évêque de Rome, conspiré contre la vie de la reine, et excité les peuples à la rébellion. On leur offrit leur grâce et des bénéfices s'ils voulaient renoncer à leur mission, et reconnaître Élisabeth comme chef suprême de l'église anglicane. Sur leur refus, Campian et trois de ses complices présumés furent pendus à Tyburn, et coupés en quartiers, le 1er décembre 1581. On a de ce religieux, entre autres ouvrages: *dix Preuves de la vérité de la Religion catholique*, en latin: elles ont été traduites en français, Trévoux, 1701, in-12; et une *Histoire d'Irlande*, en anglais, in-folio. Sa fin tragique l'a fait placer au rang des martyrs de la foi apostolique et romaine.

* CAMPIANI (Marie-Augustin), fut un des disciples du célèbre Gravina et professeur en droit canon à l'université de Turin. On a de lui: *De officio et potestate magistratuum romanorum; Formularum et orationum liber singularis.*

* CAMPIGLIA (Alexandre), écrivain italien du 16e siècle, est auteur d'une *Histoire des troubles de la France* pendant la vie de Henri-le-Grand (en italien), imprimée à Venise, 1617, in-4o: il s'y montre sincère admirateur de ce monarque.

* CAMPIGLIA (Jean-Dominique), dessinateur et peintre, né à Lucques en 1692, suivit d'abord l'école de Joseph Sole à Bologne, et alla ensuite se perfectionner à Rome, où il remporta le grand prix de l'Académie de Saint-Luc, sur un dessin représentant *le Triomphe d'un guerrier.* Clément XI lui fit commander plusieurs copies des tableaux peints sur les murs de Saint-Pierre, qui commençaient à dépérir; plus tard il fut chargé de faire les dessins du superbe ouvrage connu sous le nom de *Muséum de Florence.* Rappelé à Rome par le pape Clément XII, il y dessina le musée du cardinal Albani.

* CAMPIGNEULLES (Charles-Claude-Florent THOREL de), littérateur, né à Montreuil-sur-Mer en 1737, mort vers 1809, a publié quelques écrits peu remarquables, tels que: *Le temps perdu,* 1756, in-12; *Essais* sur différents sujets, 1758, in-12; *Nouveaux essais sur divers sujets de littérature,* Lyon, 1765, in-12; *Dialogues moraux*, etc., 1768; une *traduction* d'un roman allemand intitulé *le Nouvel Abailard,* et les quatre premiers volumes d'un Journal des dames en 1759.

* CAMPIGNY (Adam), poète français peu connu. On sait seulement qu'il était d'Orléans, et l'on trouve des vers de lui dans un *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente estant sous les statues du roi Charles VII et de la Pucelle d'Orléans*, imprimé pour la première fois en 1613.

* CAMPILLO (don Joseph del), fut ministre de Philippe V, roi d'Espagne, et publia en 1742 *deux Mémoires* pleins de sens et de raison ; l'un est intitulé : *Ce qu'il y a de trop et de trop peu en Espagne ;* l'autre: *l'Espagne réveillée* (en espagnol).

* CAMPION (Alexandre de), né en 1610, mort vers 1670, est auteur d'un *Recueil* de lettres qui pourront servir à l'histoire depuis l'an 1631 jusqu'en 1646, et de diverses poésies, Rouen, 1657, in-8° : ce recueil est très-rare, parce qu'il n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. On doit au même auteur un tome 1er et unique d'*Hommes illustres*, Rouen, 1657, in-4°.

* CAMPION (Henri de) né en 1613, mort en 1663, frère du précédent, a composé des *Mémoires historiques* que le général Grimoard a fait imprimer en 1806, avec des notes et des remarques qui donnent de la valeur à cet ouvrage.

* CAMPION (Nicolas de), abbé, frère des deux précédents, né en 1616, a publié des *entretiens* sur divers sujets d'histoire, de politique et de morale, Paris, 1704, in-12, et d'autres écrits dont la rareté d'exemplaires fait tout le mérite.

* CAMPION (Hyacinthe), né à Bude en 1725, prit de bonne heure l'habit de Saint-François, professa la philosophie et la théologie dans son ordre, fut nommé provincial, et mourut subitement à Esseck, en Esclavonie en 1767. Il a laissé quelques écrits de controverse peu dignes d'être cités.

* CAMPION DE TERSAN (N.), abbé, savant archéologue, mort à Paris en 1819, dans un âge avancé, a donné le catalogue des médailles antiques et modernes du cabinet de M. d'Enneri (avec M. Gosselin), 1 vol. in-4°, Didot, 1788. Il possédait un riche cabinet toujours ouvert aux savants.

* CAMPISI (Dominique), prédicateur dominicain, théologien et musicien, né en Sicile au 17 siècle, a laissé un *Choix de concerts à deux, trois et quatre voix*.

* CAMPISSANO (Frédéric), jurisconsulte sicilien, mort en 1583, a laissé : *Consilia tria*, insérés dans le recueil de Pierre de Lune : *Ad bullam apostolicam Nicolai V, et regiæ pragmaticæ Alph. de censibus ;* quelques *discours et dissertations*.

* CAMPISTRON (Jean-Galbert de), poëte dramatique, membre de l'Académie française, né à Toulouse en 1656, d'une famille honorable, vint de bonne heure, entraîné par son goût pour la poésie et les belles-lettres, à Paris, où la connaissance qu'il fit de l'illustre auteur d'*Athalie* lui fut avantageuse sous un double rapport. Racine ne se borna point à guider Campistron dans la carrière dramatique ; il songea à sa fortune et le proposa au duc de Vendôme pour la composition de sa pastorale héroïque d'*Acis et Galathée*, pièce que le prince fit mettre en musique par Lully, en 1686, et représenter la même année dans son château d'Anet. Les talents et le caractère du protégé, la vivacité et l'enjouement de son esprit, le mirent en faveur auprès du prince, qui le fit secrétaire de ses commandements, ensuite secrétaire - général des galères. Il dut encore à la même bienveillance ses titres de chevalier - commandeur de l'ordre de Saint-Jacques en Espagne, et de marquis de Penango, dans le Montferrat. Le poëte, dont la compagnie était devenue en quelque sorte nécessaire au prince, le suivit dans ses différentes campagnes. Le trait suivant caractérise assez l'enjouement du patron, et cette nonchalance de l'homme d'esprit dans le client. Secrétaire du duc de Vendôme, il trouvait plus commode de brûler les lettres qu'on écrivait au prince que d'y répondre : celui-ci ne l'ignorait point ; et, le voyant un jour devant un grand feu dans lequel il jetait plusieurs papiers : « Voilà, dit-il, Campistron occupé à faire ses réponses. » Son théâtre, dont la meilleure édition est celle de 1750, 3 vol. in-12, prouve beaucoup d'intelligence de l'art, mais le style en est faible et manque de coloris. Campistron s'est en vain efforcé d'imiter Racine ; il ressemble à un apprenti qui a devant lui le tableau d'un maître, et qui d'une main timide et indécise crayonne des figures sans mouvements. Dans ses tragédies, dont aucune ne se joue aujourd'hui, on peut remarquer *Tiridate*, *Acis et Galathée*, tragédies-opéras. Sa comédie du *Jaloux désabusé* est seule restée au théâtre. Les *OEuvres* de Campistron, avec un commentaire, ont été publiées, il y a quelques années, par M. Lepan.

* CAMPISTRON (Louis de), frère du précédent, fut jésuite dès l'âge de 15 ans, et cultiva comme son frère les muses françaises. Le duc de Vendôme lui donna des témoignages de son estime en le retenant près de lui dans ses campagnes d'Italie. On

a de lui des poésies insérées dans le recueil des *Jeux floraux*; quatre stances sur la *Sympathie*; une assez belle *Ode sur le jugement dernier,* faussement attribuée à Mlle Chéron, et les *Oraisons funèbres* des deux dauphins, fils et petit-fils de Louis XIV. Il mourut à Toulouse, sa patrie, en 1737, à l'âge de 77 ans.

* CAMPO (Benoît del), médecin espagnol, vivait au 16e siècle, et pratiqua son art à Alcala dans l'Andalousie. On lui attribue un ouvrage intitulé : *Commentariolus de lumine et specie ex philosophiæ adytis excerptus*, 1544, in-8o.

* CAMPO-LONGO (Antoine), peintre napolitain, vivait vers l'an 1480. Il fit avec Jean-Bernard de Lama, son maître, le tableau de la *Conception* qui se voit dans le couvent de San-Diégo, dit l'Ospédaletto. Il y en a un autre dans l'église de Sainte-Catherine, qui est de sa composition.

CAMPO-LONGO (Émile), philosophe et médecin, né à Padoue en 1550, fut nommé en 1578 l'un des professeurs de l'université de sa ville natale, où il enseigna jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'octobre 1604. On a de lui, entre autres ouvrages : *Theoremata de humanâ perfectione*, Padoue, 1573, in-4o; *Methodi medicinales duæ*, etc., Francfort, 1595, in-8o, par les soins de Lazare Susenbet; *Nova cognoscendi morbos methodus*, Viterbe, 1601, in-8o, par les soins de Jean Jessénius de Gessen.

* CAMPOMANÈS (don Pedro - Rodriguez, comte de), célèbre ministre espagnol, né dans les Asturies en 1710, fut nommé en 1765, par Charles III, fiscal du conseil royal et suprême de Castille, président du même conseil en 1788, à l'avénement de Charles IV, et peu de temps après ministre d'état. La nomination du comte de Florida-Blanca au ministère fut une époque de disgrâce pour Campomanès qui fut dépouillé de ses emplois, repoussé du conseil-d'état et réduit à la condition d'un simple particulier. Il supporta cette disgrâce avec dignité, et mourut en 1789. L'élévation de ses vues en politique et les bienfaits de son administration le placent au rang des plus grands hommes de sa nation. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont les plus estimés sont : *Dissertations historiques sur l'ordre des Templiers,* Madrid, 1747; *Antiquité maritime de Carthage, avec le périple d'Hannon*, traduite du grec avec des notes, Madrid, 1756; *un Itinéraire des routes d'Espagne*, etc., 1761; *une Notice géographique sur le Portugal*, 1762; *Traité sur l'amortissement ecclésiastique*, 1765, 1 vol. in-fol., traduit en italien et imprimé à Venise, 1777, 2 vol. in-4o, et à Milan même année, 3 vol. in-8o; des *Discours* et *Mémoires* sur la police intérieure, les impôts, les manufactures, le commerce, et les moyens de détruire la mendicité, publiés de 1757 à 1778. On doit encore au comte de Campomanès une nouvelle édition des ouvrages du savant bénédictin Feijoo (*voyez* ce nom). Il avait composé une *Histoire générale de la marine espagnole*, avec un savant *Discours* préliminaire sur la navigation, le commerce, etc., des Carthaginois ; mais cet ouvrage important n'a pas été mis au jour.

* CAMPOSANPIERO (Jérôme), jurisconsulte italien, mort en 1556, fut professeur à l'université de Padoue. On a de lui deux traités : *De testamentis ordinandis ; De verborum obligationibus ;* et un recueil intitulé : *Lectiones criminales.*

* CAMPRA (André), musicien, né à Aix en 1660, mort en 1744, peut revendiquer avec Lully et Rameau la gloire d'avoir tiré de la barbarie la musique française. On a de lui : *des Cantates, des Motets à une, deux et trois voix*, plusieurs opéras et ballets ; mais, depuis l'introduction de la musique italienne en France, toutes ses compositions, ainsi que celles de presque tous les musiciens des siècles de Louis XIV et Louis XV, sont tombées dans l'oubli, et ne peuvent plus servir qu'à l'histoire des progrès de l'art.

* CAMPS (François de), prêtre et antiquaire, né à Amiens en 1643, s'appliqua aux études historiques sous la direction de Bouteroue, de Du Cange, de P. Le Cointe et de dom Mabillon, se livra ensuite à l'étude des médailles, et en forma une très-belle collection qui est passée au cabinet du roi. On a de lui un grand nombre de *Dissertations,* soit imprimées, soit manuscrites, sur l'histoire de France; on en trouve la liste complète dans l'*Histoire littéraire d'Amiens* par le P. Daire. Ce savant mourut en 1723.

* CAMUEL, troisième fils de Nachor, donna son nom aux Camilettes, peuple de Syrie, au couchant de l'Euphrate. — Un autre Camuel, fils de Septhan, de la tribu d'Éphraïm, fut un des députés pour faire

le partage de la terre promise aux autres tribus d'Israël.

* CAMULOGÈNE, général gaulois, chef des Parisiens (*Parisii*), défendit Lutèce contre les troupes de Labiénus, lieutenant de César, et périt dans une bataille livrée près de cette ville (sur le terrain appelé aujourd'hui plaine de Vaugirard), après avoir fait des prodiges de valeur.

* CAMUS DE BEAULIEU (N... le), favori de Charles VII, abusa de son crédit et se fit détester pour ses exactions. Il fut tué en 1426, par les ordres du connétable de Richemont, qui se justifia de ce meurtre auprès du roi, en disant qu'il avait agi pour le bien public et l'honneur du monarque.

* CAMUS (Jean-Pierre), évêque de Belley, né à Paris en 1582, se déclara hautement contre les moines, à une époque où il n'était pas sans danger de les attaquer, puisqu'ils avaient des protecteurs puissants à la cour, et pour appui un homme du caractère de Richelieu. Il les accablait de railleries et même de turlupinades, suivant le mauvais goût du temps; il les comparait, avec leurs courbettes, à des cruches qui se baissent pour mieux se remplir. « Jésus-Christ, disait-il, avec cinq pains et trois poissons ne nourrit que trois mille personnes, et qu'une seule fois en sa vie; saint François, avec quelques aunes de bure, nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéants. » Après vingt années de travaux dans son évêché, il s'en démit avec l'agrément du roi, qui lui fit accepter en échange l'abbaye d'Aunay en Normandie, où il se retira. Mais l'archevêque de Rouen, de Harlay, qui connaissait le zèle apostolique de Camus, le détermina à quitter sa solitude, pour prendre la direction du diocèse avec le titre de vicaire-général. Sentant renaître en lui le goût de la retraite, Camus vint établir sa demeure à l'hôpital des Incurables de Paris, dans le dessein d'y consacrer le reste de ses jours au service des pauvres; mais le roi l'ayant nommé à l'évêché d'Arras, il se soumit à cet ordre, et se disposait à se rendre dans son nouveau diocèse, lorsqu'il mourut en 1652, âgé de 70 ans. Ses ouvrages ne méritent pas, pour la plupart, d'être tirés de l'obscurité; nous nous bornerons à citer: l'*Esprit de saint François de Sales*, Paris, 1641, 6 vol. in-8°. Il prononça trois discours devant les états-généraux de 1614; ils furent imprimés à Paris, 1615, in-8°. Ce volume est rare et fort peu connu.

* CAMUS (Étienne le), cardinal, évêque de Grenoble, né à Paris en 1632, d'une famille illustre de robe, mena d'abord une vie scandaleuse à la cour où il était aumônier du roi. Mais, ayant été appelé au siége de Grenoble en 1671, il se livra sans réserve au salut de son troupeau, et retraça, par ses austérités et par sa charité envers les pauvres, la conduite des évêques de la primitive église. Il mourut en 1707, après avoir institué les pauvres ses héritiers. On a de lui: un *Recueil d'ordonnances synodales; Défense perpétuelle de la virginité de la mère de Dieu*, Lyon, 1680, in-12; et plusieurs *Lettres pastorales* aux curés de son diocèse.

* CAMUS (Jean le), frère puîné du précédent, lieutenant civil au Châtelet de Paris, mort en 1710, âgé de 70 ans, exerça pendant plus de quarante années les fonctions de cette magistrature avec la probité la plus austère. Il a écrit des *Observations sur la coutume de Paris*, que Ferrière a insérées dans son *Commentaire;* et les *Actes de notoriété du Châtelet*, dont Denisart a donné une deuxième édition.

* CAMUS DE MELSONS (Charlotte le), épouse d'André-Girard Le Camus, conseiller-d'état, composa différentes pièces de vers qui lui méritèrent les éloges des beaux esprits du siècle de Louis XIV. Elle mourut en 1702. On trouve ses poésies dans différents recueils, et notamment dans l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, Paris, 1769.

* CAMUS (Pierre), peintre, né à Issoudun, a publié, en 1531, un poëme dans le genre burlesque, intitulé: *le Débauché converti*, ou *l'Ivrogne repenti*.

* CAMUS (Nicolas), né à Troyes, professeur dans l'université de Paris, a publié une édition de Térence *ad usum delphini*, Paris, 1675; une *élégie* adressée à J.-B. Colbert, et une *requête* de l'Académie de Paris, pour le maintien de ses droits contre les employés des fermes: ces deux pièces sont en vers latins.

* CAMUS (François-Joseph des), mécanicien français, né en 1672, inventa un carrosse qui ne pouvait verser, et dont les cahots étaient insensibles. On lui doit un *Traité des forces mouvantes*, Paris, 1722, in-8°, et un *Traité du mouvement accéléré, par des ressorts qui résident dans les corps*

en mouvement. Il mourut en Angleterre, où il était passé dans l'espoir d'y trouver un emploi utile de ses talents.

* CAMUS (CHARLES-ÉTIENNE-LOUIS), mathématicien français, né en 1699, a publié plusieurs *Mémoires* lus aux séances de l'Académie des sciences, dont il était membre; un ouvrage sur l'hydraulique, et un *Cours de mathématiques* pour les écoles du génie et de l'artillerie. La Société royale de Londres l'avait admis au nombre de ses associés étrangers. Mort en 1768.

* CAMUS DE MÉZIÈRES (NICOLAS le), architecte expert, né à Paris en 1721, mort en 1789, est auteur des ouvrages suivants : *le Génie de l'architecture, ou l'Analogie des arts avec les sensations*, Paris, 1780, in-8°; *Traité de la force des bois*, 1782, in-8° : il avait déjà publié, en 1763, une *Dissertation sur le bois de charpente*, 1 vol. in-12 (avec Babuty-Desgodets); *le Guide de ceux qui veulent bâtir*, 2 vol. in-8°. La Halle au blé de Paris a été construite sur les dessins et sous la direction de cet architecte; mais l'ingénieuse coupole qui surmonte ce monument est d'un autre artiste.

* CAMUS (ANTOINE le), médecin, frère du précédent, né à Paris en 1722, mort en 1772, a publié : *Médecine de l'esprit*, 2 vol.; *Abdeker, ou l'Art de conserver la beauté*, 4 vol. in-12 : c'est une espèce de roman qui a été traduit en anglais; *Mémoires sur divers sujets de médecine*, 1 vol. in-8°; *Mémoire sur l'état actuel de la pharmacie*, in-12; *Projet d'anéantir la petite-vérole*, in-12; *Médecine pratique*, 3 volumes in-12; *Amphitheatrum medicum, poema*, 1 vol. in-4°; une traduction de la pastorale de Longus, *Daphnis et Chloé*, 1 vol. in-4°. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris de 1745 à 1767. A. Le Camus a travaillé au *Journal économique* depuis 1753 jusqu'en 1765.

* CAMUS (ARMAND-GASTON), avocat du clergé de France, député à l'Assemblée constituante et à la Convention nationale, archiviste de l'état, naquit à Paris en 1740. Destiné au barreau par ses parents, il se livra plus particulièrement à l'étude des lois ecclésiastiques, ce qui le fit nommer avocat du clergé. La ville de Paris l'admit au nombre de ses députés aux états-généraux, et il était secrétaire de la chambre du tiers-état lorsque celle-ci, réunie à une partie de celle de la noblesse et du clergé, se forma en assemblée constituante. Ce fut lui qui, le premier, dénonça le *Livre rouge*, où étaient inscrites les pensions payées par le trésor royal. Il eut aussi une grande part à la constitution civile du clergé. Nommé archiviste de l'état peu avant la clôture de l'Assemblée constituante, il reparut ensuite à la Convention nationale de 1792, comme député du département de la Haute-Loire, et se signala dès lors en proposant des mesures rigoureuses, telles que celle de la mise en accusation des ministres du roi (avant le 10 août), auxquels il attribuait le désordre des finances. Étant en mission dans la Belgique à l'époque du procès de l'infortuné roi Louis XVI, il écrivit à la Convention qu'il votait *la mort du tyran*. Nommé l'un des cinq commissaires qui, sur sa proposition, furent envoyés à l'armée pour faire arrêter Dumouriez et les autres généraux suspects, il y fut arrêté lui-même et livré aux Autrichiens, ainsi que ses collègues, par le général en chef. Échangé après deux ans de captivité contre l'auguste fille de Louis XVI, MADAME, depuis duchesse d'Angoulême et DAUPHINE, Camus entra dans le Conseil des cinq-cents. Le gouvernement directorial voulut lui confier le ministère des finances, mais il préféra rester législateur et archiviste. Malgré son opposition à l'établissement du gouvernement consulaire, Camus fut confirmé par Bonaparte dans son poste d'archiviste, où il mourut en 1804. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Code matrimonial*, Paris, 1770, 2 vol. in-4°; *Lettres sur la profession d'avocat*, et *Bibliothèque choisie des livres de droit*, Paris, 1772, 1777, in-12; 1805, 2 vol. in-12; 1818, 2 vol. in-8°, avec des additions par M. Dupin aîné; une traduction française de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, avec le texte grec en regard, 2 vol. in-4°; *Manuel d'Épictète et le tableau de Cèbes*, Paris, 1796-1803, 2 vol. in-18; *Mémoires sur la Collection des grands et petits voyages*, et sur la *Collection des voyages de Melchisedech Thévenot*, Paris, 1802, in-4°; *Histoire et procédés du polytypage et du stéréotypage*, Paris, 1802, in-8°; *Voyages dans les départements nouvellement réunis*, Paris, 1803, in-4°, et 2 vol. in-18. Camus a pris part à une nouvelle édition de Denisart (*voyez* ce nom), Paris, 1783-89, 9 vol. in-4°, et à celle de la *Bibliothèque historique de France*. Il a également travaillé au *Journal des Savants*.

* CAMUSAT (Jean), imprimeur à Paris dans le 17e siècle, se fit une réputation par son savoir et le choix des ouvrages sortis de ses presses. L'Académie française, à sa création, le choisit pour son imprimeur, et le chargea de répondre pour elle aux lettres qui lui étaient adressées. Il assistait aux séances de cette assemblée littéraire, et y remplissait les fonctions d'huissier. Les académiciens se réunirent plusieurs fois chez lui avant leur installation au Louvre. A la mort de Camusat, arrivée en 1639, l'Académie lui donna pour successeur sa veuve (malgré la demande faite par le cardinal de Richelieu en faveur de l'imprimeur Cramoisi), à la condition que cette dame serait représentée par son parent, le médecin Duchesne, qui prêta serment pour elle. Le recueil intitulé : *Négociations et Traité de paix de Cateau-Cambresis* a été publié par Camusat.

* CAMUSAT (Nicolas), chanoine de l'église de Troyes, né dans cette ville en 1575, mort en 1655, est auteur des ouvrages suivants : *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis,* Troyes, 1610, in-8o ; une édition de l'*Historia Albigensium* de P. Desvaux de Cernai, 1615, in-8o; *Mélanges historiques*, ou *Recueil de plusieurs actes, traités, lettres*, etc., depuis 1390 jusqu'en 1580, Troyes, 1619, in-8o. Ce dernier ouvrage est curieux et recherché.

* CAMUSAT (Denis-François), littérateur, petit-neveu du précédent, né à Besançon en 1695, mourut à Amsterdam en 1732, presque dans l'indigence, quoiqu'il eût composé pour les libraires un grand nombre d'ouvrages qui ne sont point sans mérite, et parmi lesquels nous citerons : une *Histoire critique des Journaux imprimés en France*, Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12; un vol. d'une *Bibliothèque des livres nouveaux*, ouvrage périodique qui n'a point été continué; quatre vol. de la *Bibliothèque française*, ou *Histoire littéraire de la France*, recueil mieux accueilli du public que le précédent, et qui a été poussé jusqu'à 34 vol. ; *Mélanges de littérature,* tirés des manuscrits de Chapelain, in-12. Camusat a publié une bonne édition de la *Bibliothèque* de Ciacconius (*voyez* ce nom), Amsterdam, 1731, 1 vol. in-fol.

* CAMUTIUS (André), médecin italien, né à Lugano, mort en 1578, fit ses études à Paris, professa la médecine dans cette ville et à Milan, et fut médecin de l'empereur Maximilien. Il a laissé plusieurs ouvrages qui sont presque oubliés aujourd'hui. Le seul que l'on puisse citer est son traité *de Humano intellectu, lib. IV*, Paris, 1564, in-8o.

* CAMUZ ou CAMUS (Philippe), littérateur espagnol, ou (selon Lenglet-Dufresnoi) Français wallon, né dans les Pays-Bas vers la fin du 16e siècle, et réfugié en Espagne, a composé un grand nombre de romans de chevalerie, presque tous sans y mettre son nom. Les principaux sont : le roman de *Clamades et de la belle Claremonde ; Histoire d'Olivier de Castille et d'Artus d'Algarbe*, etc. ; *la Vida de Roberto el diablo*, Séville, 1629, in-fol.

* CANACUS, sculpteur grec du 4e siècle avant Jésus-Christ, natif de Sycione, élève de Polyclète, resta loin de lui et conserva la manière raide des anciens sculpteurs. Ses principaux ouvrages, mentionnés par Pausanias, sont la statue d'*Apollon Didyme ;* une *Vénus* assise, en or et en ivoire; et, avec le sculpteur Patrocle (*voyez* ce nom), les statues de bronze des chefs grecs, vainqueurs au combat d'Ægos-Potamos, qui furent placées dans le temple de Delphes.

CANADA. (*Géographie.*) Ce pays de l'Amérique septentrionale est borné au nord par le Labrador et le New-Wales, à l'ouest par des contrées où vivent des Indiens indépendants, au sud par les États-Unis, à l'est par le New-Brunswick et le golfe Saint-Laurent. Il est compris entre 42o 30' et 52o de latitude nord, et entre 61o et 95o de longitude ouest. Sa longueur est de près de 500 lieues, et sa largeur de 238 ; on évalue sa surface à 99,000 lieues carrées.

Les côtes du Canada furent découvertes, en 1497, par Jean Cabot, navigateur vénitien au service de l'Angleterre. En 1534, Jacques Cartier, Français de nation, entra dans le golfe Saint-Laurent ; l'année suivante il remonta le fleuve du même nom, et prit possession du pays pour son souverain ; il y passa l'hiver, et vint jusqu'à l'île de Hochelaga, aujourd'hui Montréal. A son retour en France, Cartier eut beau vanter la contrée qu'il venait de découvrir, le Canada fut négligé, parce qu'alors une terre étrangère qui ne produisait ni or ni argent, n'était comptée pour rien. Enfin, en 1603, De Monts, à qui Henri IV avait accordé des

lettres patentes pour le commerce exclusif des pelleteries et le droit de concéder des terres dans le Canada, envoya, dans ces pays, Samuel Champlain qui, déjà, y avait fait un voyage. Champlain, qui s'embarrassait peu de courir les déserts pour le trafic des pelleteries, s'arrêta sur la rive gauche du Saint-Laurent, le 3 juillet 1608, y jeta les fondements de la ville de Quebec, et s'occupa de faire défricher les terres.

La colonie qui devait son existence à Champlain, et qui avait reçu le nom de *Nouvelle-France*, commençait à prospérer, lorsque Quebec fut pris par les Anglais en 1628. Le Canada fut rendu à la France en 1632; mais la Grande-Bretagne en convoitait sans cesse la possession. Après plusieurs tentatives infructueuses, renouvelées pendant toutes les guerres, ses troupes s'emparèrent de Quebec le 18 septembre 1759; l'année suivante, tout le Canada, que la métropole abandonnait à ses propres forces, fut obligé de se soumettre aux Anglais. Le traité de paix de 1763 leur en assura la possession.

En 1784, le Canada devint le siége d'un gouvernement général, duquel dépendirent en quelque sorte les autres provinces britanniques de l'Amérique septentrionale. En 1791, le Canada fut divisé en deux provinces qui eurent chacune leur gouverneur : le Haut-Canada à l'ouest, le Bas-Canada à l'est.

Le Bas-Canada est très-montueux ; les montagnes qui couvrent sur plusieurs points sa surface, sont des ramifications d'une chaîne de hauteurs qui, courant de l'ouest à l'est, forment la continuation d'une suite de seuils ou dos de pays, partie du flanc occidental des monts Rocky, et faisant en plusieurs endroits la ligne de séparation des courants d'eau. Ces hauteurs, après avoir couvert les cantons septentrionaux du Haut-Canada, se prolongent dans le Bas-Canada, s'y élargissent et y acquierent une plus grande élévation. Quelques rameaux, détachés de la chaine des Alleghanis, dans les États-Unis, se dirigent au nord, coupent les cours d'eau, et s'abaissent jusqu'au niveau des hautes plaines du Canada. La plus grande partie de ce pays est encore couverte de forêts.

Rien n'égale l'étendue et la beauté des lacs du Canada. Le lac Supérieur, le lac Huron, l'Érié, l'Ontario, qui sont les plus considérables, peuvent passer pour des mers intérieures; leurs eaux sont douces, parce qu'ils communiquent l'un avec l'autre par un courant continuel qui a un débouché vers la mer. C'est le fleuve Saint-Laurent qui, sortant du lac Ontario, sous le nom de Cataraqui, coule au nord-est; il forme plusieurs lacs, est coupé par des rochers qui produisent des rapides et des cataractes, et renferme beaucoup d'îles; il prend à Montréal le nom de Saint-Laurent, et, se frayant une route à travers des rivages escarpés, court, avec rapidité, porter ses eaux dans le golfe qui lui a donné son nom. On peut regarder comme la source de ce fleuve la plus reculée, la rivière Saint-Louis, qui sort d'un lac peu éloigné de ceux dans lesquels le Mississipi prend sa naissance; cette rivière Saint-Louis se jette dans le lac Supérieur par son extrémité sud-ouest; les eaux du lac se versent par la rivière et la chute Sainte-Marie dans le lac Huron; celles de ce lac vont par la rivière du Détroit, en traversant le petit lac Saint-Clair, dans l'Érié, dont l'issue est le Niagara, rivière sinueuse qui, vers le milieu de son cours, forme la chute fameuse parmi les curiosités naturelles du monde, et qui, ensuite, se jette dans l'Ontario.

Plusieurs rivières apportent aux lacs le tribut de leurs eaux ; le Saint-Laurent reçoit à droite le Sorel, qui vient du lac Champlain, et la Chaudière qui coupe le prolongement de la chaîne des Alleghanis, à gauche, l'Outaouas et le Saguenay, dont la source, dans les montagnes, se rapproche de celles des rivières qui coulent au nord vers la mer d'Hudson. L'Outaouas fait en partie la limite entre le haut et le bas Canada. La longueur du Saint-Laurent, depuis son origine la plus reculée, est de plus de 700 lieues. Les vaisseaux de ligne peuvent le remonter jusqu'à Quebec, qui est à plus de 130 lieues de l'Ocean; les navires de 600 tonneaux vont jusqu'à Montréal, qui en est à 200 lieues et à 70 lieues de l'Ontario. La marée se fait sentir jusqu'à Trois-Rivières, à 25 lieues au dessus de Quebec. Sa largeur moyenne est de 160 toises; il s'élargit graduellement au dessous de cette ville, jusqu'à ce qu'il arrive dans le golfe, ou entre le cap des Rosiers, à droite, et le poste de Mingan, à gauche; la distance d'une de ses rives à l'autre est de 35 lieues. Quelques-uns des affluents du Saint-Laurent, entre autres la Chaudière et le Montmorency, forment des chutes pittoresques, dont la hauteur in-

dique l'inégalité de surface du pays. Le Haut-Canada est beaucoup plus uni.

Le terrain du Canada est granitique dans l'est; les rives du Saint-Laurent sont généralement schisteuses; le granit s'y montre fréquemment en blocs détachés, et en écueils adhérents au lit du fleuve. Le calcaire se voit en différents endroits, et devient plus fréquent en allant à l'ouest. On a trouvé quelques mines de fer, et, sur les bords de l'Érié et de l'Ontario, de grandes quantités de sable noir ferrugineux; enfin du cuivre et des veines de plomb qui contiennent un peu d'argent.

Le climat est froid relativement à la latitude. Dans le Bas-Canada l'hiver commence aux premiers jours de novembre, et ne finit qu'en avril. Toutes les rivières sont gelées, quelquefois même le mercure du baromètre devient solide. La glace a généralement deux pieds d'épaisseur, et ordinairement six le long des bords du Saint-Laurent. La neige couvre la terre à une hauteur de quatre à huit pieds. Le printemps est très-court, et la végétation se déploie avec une rapidité surprenante. Les chaleurs de l'été sont très-fortes, et souvent le thermomètre s'élève à 21 et 26 degrés. La température du Haut-Canada est beaucoup plus douce. Le vent de sud-ouest est le dominant; et, pour remonter le Saint-Laurent à la voile, on attend quelquefois un mois de suite des vents d'est ou de nord-est, qui alors même sont peu durables. C'est encore le sud-ouest qui, vers le 20 avril, fond les glaces du Saint-Laurent, comme c'est le nord-ouest qui les établit à la fin de novembre. Le sud-ouest est, avec le sud, le vent chaud du Canada; mais il n'a ce caractère bien marqué que pendant l'été : il se rafraichit, dans les autres saisons, en proportion de l'abaissement du soleil à l'horizon. Après le sud-ouest, le vent le plus habituel est le nord-est. L'atmosphère est ordinairement très-pure et l'air très-sain.

La vallée du Saint-Laurent est généralement unie et très-fertile; le sol du Haut-Canada est une terre franche, de couleur foncée, mêlée d'une terre végétale très-grasse. La culture, dans les deux provinces, s'étend à peu près à une quinzaine de lieues du bord du fleuve ou des lacs; plus loin le pays est occupé par des forêts, peu fréquenté et peu connu, si ce n'est des Indiens. Les arbres toujours verts, tels que les sapins, les pins, les cèdres rouges, les tuya, sont les plus communs dans ces forêts, où l'on trouve aussi des peupliers, des bouleaux, des érables, parmi lesquels on remarque l'érable à sucre, des chênes, des ormes, et une infinité d'autres. Différents arbrisseaux donnent des baies; on cultive le maïs, le froment et les autres céréales de l'ancien monde, les plantes potagères, des poiriers et des pommiers, dont le fruit est très-gros.

Les animaux à fourrures précieuses sont moins communs aujourd'hui qu'autrefois; cependant on en rencontre encore dans les forêts, dont les parties méridionales sont infestées par les serpents à sonnettes.

On estime que la population du Canada est de 400,000 âmes. La plupart des habitants descendent des colons français; ils n'ont pas oublié leur origine; ils ne parlent que le français. Le Haut-Canada est principalement peuplé de colons anglais, écossais et irlandais, et de quelques américains.

La religion catholique romaine est celle de la majorité des Canadiens. Un évêque a son siége à Quebec, où il y a aussi un évêque anglican. Quebec et Montréal ont des séminaires. Du reste l'éducation est très-négligée; des voyageurs, qui ont parcouru le pays à une époque récente, disent que l'on rencontre assez souvent dans la classe aisée des gens qui ne savent ni lire ni écrire. Il paraît à Quebec quatre journaux.

Le Canada est régi à l'instar des autres colonies anglaises. Chacune des deux provinces a un gouverneur qui représente le roi, et exerce le pouvoir exécutif, aidé d'un conseil. Le corps qui prend tous les arrêtés relatifs à l'administration intérieure est composé d'un conseil, dont les membres sont nommés par le roi, et d'une chambre d'assemblée élue par les citoyens.

Le Bas-Canada est divisé en quatre districts, subdivisés en vingt et un comtés, lesquels le sont en seigneuries ou fiefs, d'après l'ancien gouvernement féodal; et aussi en *townships* ou communes pour les concessions de terrain faites par le gouvernement britannique. La coutume de Paris a force de loi.

Le Haut-Canada est divisé, comme la Grande-Bretagne, en comtés; les lois anglaises y sont en vigueur. Le Code pénal anglais est établi dans les deux provinces.

L'industrie est à peu près nulle. Tous les objets manufacturés viennent d'Angleterre.

Le Canada envoie dans ce pays du bois de construction, de la potasse, des pelleteries qui sont la branche la plus importante de son commerce, et que les chasseurs et les agents et facteurs des compagnies vont chercher au loin chez les peuples sauvages. Le Canada expédie dans les Antilles anglaises du bois, de la viande salée, de la farine, du suif; il reçoit du dehors du vin, du rum, du sucre, du café, du tabac, du sel, de la houille.

Tous les voyageurs ont observé qu'en arrivant des États-Unis au Canada, on trouve une différence totale dans les mœurs, les usages et la langue des habitants. Tout, dans le pays dont on sort, rappelle l'Angleterre; dans le Canada, au contraire, les villages, les rivières, les hommes ont tous des noms français. Les habitants de la campagne ont, comme ceux de plusieurs provinces de France, la tête couverte d'un bonnet bleu ou rouge, et jettent par dessus le capuchon de leur casaque grise; ils ont une ceinture rouge, et conservent l'usage d'avoir leurs cheveux en queue. Les petits enfants accourent sur le seuil des portes pour saluer les passants. Les Canadiens sont vifs et gais; ils ont beaucoup de vanité. Leur caractère franc, ouvert, hospitalier, se déploie dans toutes les occasions; ils joignent à ces bonnes qualités une politesse prévenante et des manières aisées. Ils se marient jeunes et se voient de bonne heure entourés d'une nombreuse famille. Dans les campagnes, les mœurs sont pures et les ménages heureux. Les Canadiens sont passionnés pour la danse et les divertissements.

Ils diffèrent un peu de leurs ancêtres par leur taille qui est plus petite; ils ne sont pas si bien faits; ils ont des traits moins agréables, le visage long et rétréci; leur teint brun et hâlé devient quelquefois, par l'effet du mélange avec la race indigène, aussi foncé que celui des Indiens. Ils ont les yeux petits, noirs et très-vifs; le nez saillant et généralement aquilin; les lèvres minces; les joues maigres, les pommettes saillantes.

Quebec, capitale du Bas-Canada, est situé sur un promontoire de la rive gauche du Saint-Laurent, à 250 pieds du niveau du fleuve, à son confluent avec la rivière Saint-Charles. La ville basse, qui s'étend au pied du promontoire, est mal bâtie. Souvent les parois de la montagne qui la domine éclatent à l'époque des dégels, et il s'en détache des quartiers de rochers qui écrasent les maisons. En grimpant par un chemin en zig-zag, que l'on appelle rue de la Montagne, on parvient à la ville haute; on peut également y arriver par d'autres passages nommés avec raison des Casse-Cous. La ville haute, défendue par la nature et par des ouvrages de l'art, est également forte. Les maisons, bâties en pierre, sont petites, de mauvais goût, mal distribuées; depuis quelques années, un meilleur genre de construction a été adopté; les rues, inégales par la nature du sol, sont généralement étroites; quelques édifices publics sont assez grands et ne manquent pas d'une certaine élégance; cependant ils n'ajoutent pas beaucoup à l'aspect général de la ville. Le gouvernement anglais a laissé subsister le couvent des Ursulines et la communauté des sœurs de l'Hôpital-Général.

De plusieurs endroits de la ville, on découvre des points de vue magnifiques. Le fleuve Saint-Laurent forme devant Quebec un superbe bassin qui a vingt-huit brasses de profondeur, et qui est assez vaste pour contenir 100 vaisseaux de ligne. En décembre 1776, les Américains attaquèrent Quebec sans succès. Montgommery, leur général, fut tué.

Quebec est situé par 46° 47′ de latitude nord, et 73° 30′ de longitude ouest. En 1818, on y comptait 15,000 habitants.

Montréal, seconde ville du Canada, est à 60 lieues au dessus de Quebec, sur la côte méridionale d'une grande île. Ses hautes murailles, ses maisons en pierres de taille, entremêlées d'églises et de couvents, les navires mouillés le long de terre, la font ressembler à un port de mer de l'ancien continent. L'escarpement du rivage et la profondeur de l'eau, qui est de trois à quatre brasses et demie, donnent aux bâtiments la faculté de se ranger tout contre le quai. La plupart des rues sont droites, pavées, mais étroites; les nouvelles sont plus larges. Les maisons sont couvertes en tôle ou en fer-blanc. Montréal est le siége des affaires et l'entrepôt des marchandises de la compagnie du nord-ouest, qui fait le commerce le plus considérable en pelleteries. Cette ville a aussi des relations très-actives avec les États-Unis. (19,000 habitants.)

Trois-Rivières, entre Quebec et Montréal, au confluent du Saint-Laurent, du

Saint-François et du Saint-Maurice est une petite ville fréquentée par les Sauvages qui viennent y vendre des pelleteries. Les maisons sont en bois; les rues ne sont point pavées.

York, capitale du Haut-Canada, est situé sur une baie de la côte nord-ouest du lac Ontario. On y compte plus de 300 maisons, la plupart en bois. Le terrain, autour du port et dans les environs de la ville, est bas et marécageux; en général il paraît peu fertile. York occupe l'emplacement de Toronto, chétive bourgade indienne; on aurait mieux fait de conserver ce nom, plus harmonieux que l'autre.

Kingston, ville la plus considérable du Haut-Canada, est sur une baie, à l'extrémité nord-est du lac Ontario, près de l'issue du Saint-Laurent; son port, le plus grand et le plus commode du lac, est le rendez-vous de tous les navires qui apportent les pelleteries et qui viennent prendre en échange des marchandises de traite. Kingston, que sa position rend la clef du Haut-Canada, est fortifié; la plupart des maisons sont en pierres de taille, dont il y a des carrières immenses dans les environs. Pendant la guerre avec les États-Unis, de 1812 à 1814, la Grande-Bretagne entretenait à Kingston une marine militaire très-considérable. Cette ville a succédé au fort Cataraqui ou Frontenac, élevé par les Français. (5,000 habitants.)

Au point où l'Ontario reçoit le Niagara, les Anglais ont une petite ville qui continue à porter ce nom, malgré leurs efforts pour lui imposer celui de Newark. Niagara est bien bâti et très-vivant; le marché est fréquenté par les fermiers des environs; deux fois par an il y a des courses de chevaux; la pêche y est abondante.

Le reste du Haut-Canada offre, en plusieurs endroits, des postes qui sont destinés à devenir des villes, et qui déjà portent les noms destinés à rappeler le souvenir des cités de la métropole. On y retrouve entre autres London (Londres), sur les rives du Thames (Tamise), petite rivière qui se jette dans le lac Saint-Clair. Les rives du Saint-Clair sont encore très-peu habitées; celles de la rivière du Détroit sont au contraire très-peuplées. On y trouve beaucoup de colons canadiens; leurs pères y demeuraient dès le temps où le pays appartenait encore à leur ancienne patrie.

Jetons un coup d'œil sur les autres possessions de la Grande-Bretagne dans l'Amérique septentrionale.

Le New-Brunswick : ce pays, séparé au nord du Canada par le fleuve Saint-Laurent, est borné du même côté et à l'est par la baie des Chaleurs et le golfe Saint-Laurent, au sud par la Nouvelle-Écosse et la baie de Fundy, à l'ouest par le Maine, État de l'Union américaine. Il a près de 70 lieues de long sur 55 de large; sa surface est de 2,777 lieues carrées. C'est un pays montueux; la côte est découpée de baies profondes; la rivière Saint-Jean, qui est la plus considérable, se jette dans la baie de Fundy, après un cours de 120 lieues du nord au sud : elle est bordée de belles prairies. Dans le voisinage des rivières, des lacs et des bras de mer sans nombre de cette contrée, croissent des forêts remplies de beaux arbres, qui sont propres soit à la construction soit à la mâture. La mer qui baigne les côtes abonde en morues, harengs et autres poissons; de nombreuses troupes de saumons remontent annuellement le cours d'eau douce. Le sol de l'intérieur est généralement fertile, mais encore peu cultivé. On ne compte dans ce gouvernement que 50,000 habitants; Saint-Jean, la ville principale, est situé à l'embouchure de la rivière de son nom. La capitale est Frédéricstown, auparavant Sainte-Anne, sur la rivière Saint-Jean, à 25 lieues de la mer.

La Nouvelle-Écosse (*Nova-Scotia*), est une presqu'île jointe par un isthme au New-Brunswick au nord, dont la baie de Fundy la sépare; des canaux étroits forment au nord-est la limite entre ses côtes et les îles de Saint-Jean et du Cap Breton; au sud et à l'ouest elle est baignée par l'océan Atlantique. Sa longueur est de 85 lieues, sa largeur de 10 à 20, sa surface de 1.793 lieues carrées.

Plusieurs chaînes de montagnes s'élèvent dans la péninsule parallèlement aux côtes; elles sont généralement schisteuses, leur hauteur n'est que de 75 toises. La côte du nord-est est rocailleuse et stérile; celle du sud-ouest est moins escarpée et plus habitée. L'hiver est long et rigoureux; il est immédiatement suivi d'un été fort chaud : le terrain est généralement stérile. Le pays est arrosé par de petites rivières, qui ont leurs embouchures dans de belles baies. On a trouvé des mines de fer, de cuivre et de houille, qui sont peu exploitées; la pierre à chaux et la pierre de taille y sont

communes. La population est de 90,000 âmes. Halifax, capitale, est situé par 44° de latitude, et a un port vaste et commode; le gouvernement y a un arsenal de la marine. Le canton voisin est bien cultivé; Annapolis, port sur la baie de Fundy, et Liverpool, aussi avec un port, sont les villes les plus importantes.

La presqu'île fut d'abord nommée Acadie par les Français; Guillaume May, navigateur anglais, en reconnut la côte en 1594. L'île de Sable, qui est voisine, fut peuplée de Français en 1598; ils fondèrent un établissement l'année suivante à Port-Royal (Annapolis). Les Anglais, de leur côté, envoyèrent une colonie à la côte méridionale; enfin, après avoir été long-temps disputée entre les deux nations, qui ne pouvaient s'accorder sur leurs limites respectives, cette contrée fut cédée entièrement à la Grande-Bretagne en 1763. New-Brunswick faisait partie de la Gaspesie. Le commerce de ces deux pays consiste en bois de construction, merrain, viande et poissons salés, beurre, chevaux, plâtre, que l'on expédie soit dans les colonies, soit en Angleterre.

L'île du Cap Breton, que les Français avaient appelée Ile Royale, est située entre 45° 28′ et 47° de latitude nord, et entre 60° 4′ et 63° 29′ de longitude ouest; sa longueur est de 37 lieues, sa largeur de 7 à 30, sa surface de 309 lieues carrées. Le détroit de Fronsac ou canal de Couseau, qui la sépare de la Nouvelle-Écosse, et donne entrée dans le golfe Saint-Laurent, n'a qu'une lieue de largeur. La côte, généralement escarpée, et basse à l'est et haute au nord-ouest, est découpée par un grand nombre de baies, dont quelques-unes sont très-profondes; l'intérieur est montueux et rempli de lacs. Le Bras d'Or traverse une partie de l'île de l'est au sud, où il touche presque à la mer. Le terrain est graveleux; les forêts occupent une vaste étendue; les montagnes renferment de la houille; les vallées ont de beaux pâturages; la mer est très-poissonneuse. Cette île est importante à cause de la pêche de la morue; car le climat en est désagréable, et le ciel très-souvent brumeux. On n'y compte que 3,000 habitants, la plupart d'origine française et descendant des Acadiens. Le gouverneur réside à Sydney, sur la rive gauche de la baie des Espagnols. Du temps des Français, la capitale était Louisbourg, sur une autre baie plus au sud. Arichat, dans l'île Madame, à l'entrée du détroit de Fronsac, est un bourg fréquenté par les pêcheurs de Jersey et de Guernesey.

Les Français formèrent un établissement à l'Ile Royale en 1713; les Anglais s'en emparèrent en 1745 : ils la rendirent à la paix de 1748; mais elle leur était trop importante pour qu'ils la perdissent de vue : s'en étant de nouveau rendus maîtres en 1758, ils se la firent céder par le traité de 1763.

L'île du Prince-Édouard ou Saint-Jean est à l'ouest de la précédente, près et au nord de la Nouvelle-Écosse. Sa longueur est de 40 lieues, sa largeur moyenne de 7; sa surface de 264 lieues carrées. Elle est coupée par le 65° 27′ de longitude ouest, et le 46° 23′ de latitude nord. Les Français avaient tiré si bon parti de son sol fertile, qu'on l'appelait le grenier du Canada : ils y élevèrent aussi beaucoup de bestiaux. Cette île est arrosée par plusieurs rivières très-poissonneuses. Le siége du gouvernement est à Charlottetown. La population est de 12,000 âmes.

Les autres îles, du golfe Saint-Laurent sont Anticosti, à l'embouchure du fleuve; elle est rocailleuse et marécageuse et n'a pas de bons ports : les îles de la Madeleine, au nord du Cap Breton, sont habitées par quelques pêcheurs.

Une autre île, bien plus considérable et plus importante, est Terre-Neuve. (*Voyez* ce mot.)

La France, qui a fondé toutes ces colonies, les a perdues successivement; il suffit de lire l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par le Père Charlevoix, ainsi que les voyages de la Hontan de Hennepin, etc., pour former des conjectures assez justes sur les causes qui ont empêché ces pays de prendre un essor avantageux à la métropole et à eux-mêmes, et qui ont fini par les lui enlever. Les gouverneurs étaient rarement choisis à cause de leur mérite et de leur capacité, et, une fois arrivés dans la colonie, ils devaient, pour se maintenir, moins s'occuper de bien administrer que de ménager quelques hommes ou des corps puissants. Le sort des habitants dépendait trop souvent du caractère des agents de l'autorité; ils n'avaient pas assez de garanties contre l'arbitraire. Le commerce fut trop long-temps livré à des compagnies exclusives. Un voyageur, à qui nous devons une relation assez gaie de son séjour en Acadie, la termine par cette

réflexion sensée : « Nous savons, mieux » que les autres nations, prendre des villes, » toute l'Europe en est témoin; mais nous » ne savons pas si bien établir des pays. »

Effectivement, ceux que nous venons de décrire ont fait de grands progrès depuis que la Grande-Bretagne les possède; partout elle a établi le gouvernement municipal, et une administration modelée sur la sienne.

Quelques peuplades indiennes vivent dans les possessions anglaises; ce sont les Chipeouais, les Algonquins, les Iroquois ou Mohaks, et les Hurons dans le Canada; les Micmacs ou Souriquois dans l'Acadie. On dit qu'en 1763 le nombre total des indigènes était de 67,000; il est prodigieusement diminué. Un petit nombre de ces Indiens a pris les habitudes de notre civilisation.

Les Anglais possèdent d'autres territoires dans l'Amérique septentrionale, et élèvent des prétentions sur de plus vastes encore. (*Voyez* Labrador, Mer d'Hudson.)

E...s.

CANAL. (*Navigation.*) Cours d'eau artificiel, construit dans l'intérêt de la salubrité, de l'agriculture et du commerce.

Assainir de grandes étendues de terrain et les rendre à l'agriculture en procurant un écoulement aux eaux qui les recouvrent; porter la fécondité et la fraîcheur dans des plaines arides privées de la présence de l'eau, ce principe nécessaire à toute végétation; surmonter les obstacles que les cours des rivières ou des fleuves présentent à la navigation intérieure, et étendre ainsi le domaine des communications et du commerce au delà des limites que le régime naturel de ces cours d'eau leur prescrit; enfin, réunir, par des communications navigables et directes, des contrées qui semblaient éternellement isolées sous ce rapport par les montagnes qui les séparent: telles sont les importantes questions qui ont donné naissance aux canaux; tels sont les avantages que les nations modernes ont recueillis du perfectionnement de la science de l'hydraulique, qui assure maintenant le succès de ces grands travaux, souvent infructueusement entrepris par les nations anciennes.

Considérés sous ces différents points de vue, les canaux se distinguent en *canaux de dessèchement*, *canaux d'irrigation* et *canaux de navigation*, selon l'objet principal qui détermine leur exécution.

Les canaux de dessèchement et d'irrigation sont trop connus par les grands résultats qu'ils ont procurés pour qu'il soit nécessaire d'en faire ressortir l'utilité.

C'est à des travaux de cette espèce que la Hollande entière doit son existence et sa fertilité; sans eux les plaines du Mantouan, du Ferrarais, de la Lombardie, la Suisse et la Flandre elle-même seraient inhabitables ou improductives; leur influence s'est manifestée de nos jours d'une manière aussi marquée dans les montagnes d'Écosse, d'Irlande et du pays de Galles, qui, désertes et sauvages avant l'ouverture des canaux qu'elles possèdent, ont acquis depuis leur construction une population nombreuse et de riches produits agricoles.

Toutefois, c'est à l'exemple de l'antiquité et par les résultats avantageux que les nations anciennes obtinrent de ces canaux, que nous en avons exécuté et que nous en entreprenons chaque jour de nouveaux. La Chine, le Japon, la Perse, leur furent redevables de leur antique fécondité, et l'Égypte ne devint l'un des greniers d'abondance de l'univers, que lorsque les six mille canaux qui la sillonnaient permirent aux inondations périodiques, auxquelles elle doit l'abondance et la vie, de se répandre sur des plaines immenses primitivement frappées de stérilité.

On doit aussi ranger, parmi les canaux d'irrigation, ces immenses aquéducs construits par les Romains pour amener dans leur capitale l'eau nécessaire aux usages domestiques et aux besoins publics des habitants de cette riche cité. Construits en pierres ou en briques sur des longueurs très-étendues, ces grands monuments se trouvent tantôt creusés en galeries souterraines à travers les montagnes, tantôt suspendus dans les airs et soutenus par des arcades remarquables par leur solidité, leur grandeur, leur élégance et leur beauté.

Le pont-aquéduc du Gard, les restes de celui qui existait auprès de Metz, et ceux de l'ancien aquéduc d'Arcueil nous prouvent que ce peuple conquérant, ne se bornant pas à embellir par des travaux utiles et majestueux le centre de l'Italie, portait sa magnificence jusque dans les constructions qu'il jugeait nécessaires à la prospérité des provinces qu'il avait conquises. C'est à leur exemple que l'on construisit le bel aquéduc de Maintenon, l'un des plus beaux ouvrages du siècle de Louis XIV, et digne d'être

comparé, sous tous les rapports, aux plus beaux monuments d'architecture hydraulique des Romains.

De tous les canaux d'irrigation construits en France, le *canal de l'Ourcq* est, sans contredit, le plus important, et par l'étendue de son développement, et par les divers résultats qu'il présente.

Le projet de ce canal, conçu primitivement par le célèbre Riquet, fut arrêté et mis à exécution en 1801, d'après les plans et sous la direction de M. Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Ouvert sur 96,000 mètres ou environ, 22 lieues de développement, ce canal reçoit dans son cours les eaux de la Beuvronne, de la Thérouane, de la Collinance de la Gergogne et de l'Ourcq, dont l'ensemble produit journellement 7000 pouces ou 137,200 mètres cubes d'eau qu'il conduit sur les hauteurs de la Villette, dont la position domine Paris, ce qui permet de répandre ces eaux par des conduits souterrains dans la presque totalité de cette ville populeuse. Creusé partout dans le sol, ce canal est suspendu dans une partie de son cours sur le penchant des coteaux qui bordent la Marne; il franchit, par une tranchée de 18 mètres de profondeur, tracée en ligne droite sur plus de deux lieues de longueur, la crête des sommets qui séparent les vallées de la Marne et de la Seine, et se termine par un immense bassin où ses eaux s'épurent avant de se rendre dans les tuyaux de conduite qui les répandent dans la capitale.

L'irrigation de Paris n'est pas le seul résultat utile que présente le *canal de l'Ourcq*. Considéré comme ligne de navigation, il sert à l'approvisionnement de cette ville, en facilitant le transport des denrées de toute nature, produites par le pays fertile qu'il traverse; considéré comme rigole alimentaire des *canaux de Saint-Denis et de Saint-Martin* qu'il vivifie au moyen de l'excédant des eaux nécessaires à l'irrigation de Paris, il fournit au commerce une route courte et sûre, qui évite le long circuit que parcourt la Seine entre la gare de l'Arsenal et le port La Briche, près Saint-Denis, circuit dont la navigation est d'ailleurs rendue dangereuse par les ponts nombreux de la capitale et des lieux environnants.

Enfin, le bassin de la Villette, qui offre une gare tranquille, à l'abri des crues et des débâcles, située dans la position la plus favorable au transport des denrées à Paris, en ce qu'elle communique avec les principales avenues de l'intérieur de cette ville, et que la pente du terrain, à partir de ce point, est toujours favorable au roulage, est destiné par ces avantages mêmes à devenir l'un des principaux entrepôts des approvisionnements de Paris, ce qui débarrassera le cours de la Seine des nombreux bateaux qui l'encombrent, et dont la présence entrave la navigation et compromet, dans les temps de crues, la fortune des particuliers et l'existence des ponts de la capitale.

Cet aperçu, tout rapide qu'il est, suffit pour donner une idée des résultats communs fournis par les canaux de dessèchement ou d'irrigation, et par ceux destinés à la navigation. Nous allons compléter l'esquisse que nous traçons de leur histoire, en les envisageant sous ce dernier point de vue seulement.

Le besoin des échanges et du commerce qui se fit sentir dès l'origine des sociétés, nécessitant le transport des marchandises, donna naissance à la création des communications.

Par la construction des routes, les transports primitivement exécutés à dos homme ou par des bêtes de somme, ainsi qu'ils s'opèrent encore dans les caravanes qui parcourent la partie orientale du globe, purent avoir lieu par le roulage qui permit à la même force de traîner un poids cinq ou six fois plus considérable que celui qu'elle peut transporter lorsqu'elle en est immédiatement chargée. Par le flottage sur les rivières, la même force pouvant traîner un poids trente fois plus considérable que par le roulage, ce résultat avantageux fit apprécier ce mode économique de transport et donna naissance à la navigation intérieure en usage depuis les premiers siècles de la civilisation.

On ne tarda pas à s'apercevoir combien ce mode de transport, exécuté sur les cours d'eau naturels, est entravé par le *régime* même des rivières et des fleuves.

Il fut reconnu que la rapidité du courant dans la partie supérieure de ces cours d'eau s'opposait entièrement à la remonte des bateaux, et qu'elle rendait même dangereuse leur navigation descendante; que le mouvement ralenti des eaux de leur embouchure, favorisant les *alluvions* et les

ensablements, ne laissent au lit qu'une profondeur insuffisante pour le flottage des bateaux ; que dans cette partie de leur cours, les eaux occupant une plus grande surface, les vents violents qui règnent habituellement sur les côtes leur font éprouver des agitations qui augmentent encore le péril de la navigation ; enfin que l'action du *flux* et du *reflux* ajoute à ces inconvénients, en formant dans le cours et près de l'embouchure des fleuves des *barres* mobiles, résultat nécessaire de l'équilibre qui doit s'établir journellement entre leur courant habituel et celui que l'élévation des eaux de la mer dirige en sens contraire dans leur lit.

La navigation intérieure ne peut donc avoir lieu que sur la partie intermédiaire des cours d'eau naturels, où souvent encore elle se trouve entravée, soit par des *bas-fonds*, soit par des détours nombreux qui alongent l'espace à parcourir sans rapprocher du terme de la navigation.

Enfin, l'abondance des eaux augmentant la rapidité du courant dans les temps de crues, et les fleuves, dans les temps de sécheresse, n'ayant pas une profondeur d'eau suffisante pour le flottage, la navigation, déjà entravée par de nombreux obstacles, est encore forcée de s'interrompre et devient aussi incertaine que l'inconstance des saisons, dont elle dépend.

Divers moyens, qui appartiennent à l'enfance de l'art des constructions, furent mis en usage pour étendre la navigation des cours d'eau. On régla la pente des rivières en soutenant leurs eaux au moyen de *barrages* que les bateaux franchissaient par des *pertuis*, *passelis* ou *portières* ; par des *digues*, des *épis*, on rétrécit le lit des fleuves pour accélérer leur courant et enlever les bas-fonds qui s'y trouvaient.

C'est sans doute en employant de semblables méthodes que les Romains rendirent navigables plusieurs affluents du Tibre pour exécuter le transport des matériaux de construction que l'Apennin leur fournissait ; que Drusus, frère de Tibère, établit une navigation sur le bras du Rhin, appelé l'Issel, et que fut créé dans les Gaules, même avant la conquête de Jules-César, le système de navigation très-étendu dont parle Strabon, et qu'il dit exister, non-seulement sur les principaux cours d'eau, mais encore sur les plus petites rivières. Ce système de navigation, maintenu sous la domination romaine, fut prescrit dans la suite par l'envahissement du pouvoir féodal, qui, s'attribuant exclusivement la propriété des cours d'eau, réduisit comme de nos jours, aux rivières principales seulement, les routes ouvertes à la navigation intérieure sur les cours d'eau naturels.

Mais ces différents ouvrages ne remédièrent qu'imparfaitement à quelques-uns seulement des obstacles que l'on avait à surmonter : l'état précaire de la navigation, par l'influence des saisons, subsistait avec eux dans son entier ; et ces travaux devenaient non-seulement insuffisants, mais même funestes dans les temps de crues, en forçant les inondations à s'étendre au loin dans les plaines réservées à l'agriculture. Il fallut donc recourir à d'autres moyens, et la construction des *canaux de dérivation* fut le résultat de ces nouvelles recherches.

Ces canaux, destinés à remplacer un cours d'eau naturel pour sa navigation, se construisent latéralement à ce cours d'eau et dans la vallée même qu'il parcourt. Ils empruntent les eaux nécessaires à leur navigation au fleuve qu'ils remplacent ou à ses affluents, et peuvent être construits depuis le point où le volume des eaux est suffisant à la navigation du canal jusqu'à l'embouchure du cours d'eau. Composés de *biefs* horizontaux réunis par des chutes, il n'y existe aucun courant sensible, et les embarcations peuvent les parcourir avec la même facilité, selon les deux directions qu'ils présentent. Comme d'ailleurs on peut régler à volonté la quantité d'eau que l'on introduit dans ces canaux, et qu'elle est toujours peu considérable relativement à celle qui s'écoule en tout temps dans le fleuve, leur navigation ne peut être influencée, ni par les temps de crues, ni par ceux de sécheresse. Enfin, dans leur *tracé*, on parvient souvent à éviter les longs détours que suivent les cours d'eau naturels, et l'on accélère ainsi les transports en leur livrant des routes plus directes.

Les méthodes connues jusqu'alors, pour faire franchir aux bateaux les chutes verticales qui existent entre le niveau des eaux de ces différents biefs, étaient trop imparfaites pour ne pas annuler les précieux avantages que les canaux de dérivation présentaient ; aussi ne se multiplièrent-ils que lorsque la découverte des *écluses à sas*, attribuée à deux mécaniciens inconnus de

Viterbe, en assurant le succès de ces grands travaux, eut permis l'extension du commerce intérieur de tous les peuples civilisés.

Ce fut presque toujours vainement que l'on tenta, avant cette précieuse découverte, d'établir des routes navigables entre les diverses contrées de la terre.

Le plus célèbre de ces canaux est celui qui avait pour but de joindre la mer Rouge à la mer Méditerranée à travers l'isthme de Suez. Entrepris par Nécho, fils de Psammaticus, et continué par Darius, il fut abandonné dans la crainte d'inonder l'Égypte. Ptolomée II l'acheva cependant, et il paraît qu'il ne cessa d'être navigable que vers l'année 775 de l'ère chrétienne, temps où il fut comblé du côté de la mer Rouge par le khalyfe Almanzor.

Démétrius, Jules-César, Caligula et Néron échouèrent dans les tentatives qu'ils firent pour ouvrir un canal à travers l'isthme de Corinthe. Ce fut vainement aussi que le premier des Séleucides voulut joindre par un canal la mer Caspienne et le Pont-Euxin, et que Lucius Vérus en entreprit un pour réunir la Saône et la Moselle.

Charlemagne entreprit, en 793, de réunir la mer Noire et l'Océan, en joignant le Rhin et le Danube par un canal qui aboutissait aux rivières d'Almutz et de Réditz qui se jettent dans ces deux fleuves : mais l'invasion des Sarrasins, et une nouvelle insurrection des Saxons, l'obligèrent d'y renoncer pour envoyer contre eux l'armée qu'il employait à cet immense travail.

Après cet illustre conquérant, la barbarie reprit son empire : l'Occident, en proie à tous les abus du pouvoir féodal et agité par une suite continuelle de guerres intestines ou étrangères, resta pendant six siècles sans faire aucune tentative qui eût pour but l'amélioration du commerce ou de l'industrie. Une nouvelle ère s'ouvrit dans le courant du quinzième siècle. Les lettres renaissent en Italie ; Vasco de Gama et Christophe Colomb s'immortalisent par leurs voyages ; l'imprimerie sort de son berceau, et Venise qui, par sa navigation extérieure, avait pris rang parmi les principaux États de l'Europe, et dont les richesses avaient depuis long-temps encouragé l'industrie et les arts, vit la première, en 1481, faire l'application des écluses à sas à l'un des canaux qu'elle faisait construire sur son territoire.

Cet exemple fut promptement imité par les Flamands et les Hollandais ; et peu de temps après, Léonard de Vinci, aussi grand ingénieur que peintre habile, en fit également construire sur un canal du duché de Milan.

Au moyen de cette précieuse découverte, la grandeur et la multiplicité des chutes ne furent plus un obstacle à la construction des canaux ; et l'on conçut l'idée des *canaux à point de partage* qui réunissent deux rivières différentes par une route navigable, en faisant franchir aux bateaux les hauteurs qui séparent les vallées que ces cours d'eau parcourent.

L'observation ayant appris que les chaînes de montagnes qui séparent le cours des fleuves se composent généralement de plateaux d'une étendue considérable, surmontés par des pics ou mamelons plus ou moins élevés, et que les eaux qui proviennent des pluies ou de la fonte des neiges s'écoulent de ces sommets et se réunissent à leurs bases avant de se répandre dans les vallées inférieures, on pensa qu'il suffirait, pour l'exécution de ce projet, de maintenir ces eaux dans des réservoirs élevés, appelés *bassins de partage*, et d'alimenter par leur moyen deux branches de canaux qui descendraient en sens contraire de ces réservoirs dans les vallées latérales.

Il existe des points de partage naturels qui ont, sans doute, donné naissance à l'idée que nous venons d'indiquer. L'étang de Long-Pendu a deux versants, l'un au sud, qui rejette ses eaux dans le bassin de la Loire ; l'autre au nord-est, qui les épanche dans celui de la Saône. Cet étang forme le point de partage du *canal du Charollais*, dit *canal du Centre*. L'étang de Cony épanche également ses eaux dans le bassin de la Saône et dans celui de la Moselle, et doit servir de base principale à un canal à point de partage destiné à réunir ces deux rivières.

Il était réservé à Henri IV de faire construire, le premier en France, des écluses à sas, et un canal à point de partage. Ce fut sous son règne, en 1604, que l'on entreprit le *canal de Briare*. Ce canal a onze lieues de développement, depuis son embouchure dans la Loire à Briare, jusqu'à sa jonction avec le *Loing* à Cépoi. Quarante-deux écluses soutiennent les eaux de ce canal des deux côtés de son point de partage, et réunissent ainsi, par une communication navigable, le cours de la Loire et celui de la Seine ; communication importante, surtout

pour l'approvisionnement de la capitale.

Le *canal du Midi,* qui traverse l'ancienne province du Languedoc et joint la Méditerranée à l'Océan par la Garonne et la Gironde, fut le second travail de ce genre entrepris én France. Ce superbe monument, commencé sous le règne de Louis XIV, en 1666, fut achevé en quinze années. Projeté et entrepris par le célèbre Riquet de Bonrepos, il est digne en tout du siècle illustre pendant lequel il fut exécuté; et les ouvrages étonnants et nouveaux alors qui le composent, et à l'aide desquels furent surmontés les obstacles sans nombre que la nature présentait, en en faisant le plus beau monument de construction que possède la France, l'ont en même temps rendu le modèle de tous les travaux de ce genre exécutés depuis en Europe.

Ce canal a soixante-quatre lieues de développement, depuis Cette sur la Méditerranée, jusqu'à Toulouse où il se jette dans la Garonne. Son point de partage, connu sous le nom de Réservoir de Saint-Féréol, est situé à deux cents mètres environ au dessus du niveau des deux mers. Quoique alimenté par une rigole de plus de cinq lieues de longueur, qui y rassemble les eaux des montagnes voisines, ce réservoir devint insuffisant, par l'accroissement successif de la navigation, et l'on fut forcé d'y suppléer, en construisant depuis peu un second réservoir, connu sous le nom de Lampy.

Un nombre prodigieux de ponts et d'aquéducs, une partie souterraine près de Béziers, des ponts-canaux, remarquables par leur élévation, leur hardiesse et leur solidité, enfin cent quatorze écluses à sas, réparties sur tout son développement, rendent ce grand monument aussi intéressant sous le rapport de l'art, qu'important sous celui des résultats qu'il présente pour la prospérité des parties méridionales de la France.

En 1675, on entreprit l'ouverture du *canal d'Orléans* qui s'embranche sur la Loire auprès d'Orléans, et rejoint le canal de Briare à Montargis. Ce canal a seize lieues d'étendue, et présente une direction plus courte au commerce entre Paris et la Loire-Inférieure.

Vers la même époque, on perfectionna la navigation *du Loing*, par un canal latéral à cette rivière, partant de l'extrémité du *canal de Briare* et descendant dans la Seine, auprès de Fontainebleau; sa longueur est de onze lieues et demie.

En 1728, on réunit la Somme et l'Oise, par le *canal de Picardie;* il s'embranche sur la Somme à Saint-Quentin, et se réunit à l'Oise, près de la Fère. Il a environ sept lieues de développement.

Le *canal du Centre* ou *du Charollais* fut entrepris en 1782; il s'embranche sur la Loire à Digoin, et se jette dans la Saône à Châlons, après un cours de vingt-quatre à vingt-cinq lieues de longueur.

On entreprit, en 1775, d'unir directement la Seine et le Rhône, par le *canal de Bourgogne;* il part de Saint-Jean de Losne, sur la Saône, et débouche dans l'Yonne, entre Saint-Florentin et Joigny; sa longueur doit être de cinquante-trois lieues.

Enfin, on projeta de joindre le Rhin au Rhône, par un canal qui s'embrancherait sur la Saône, passerait à Dôle, à Besançon, réunirait le Doubs à la rivière d'Ille, et se rendrait avec elle dans le Rhin, près de Strasbourg. Ce canal devait avoir soixante-treize lieues, compris une branche qui établirait une communication de Mulhausen à Bâle, en passant par Huningue; il ne fut commencé qu'en 1803, reçut le nom de *canal Napoléon*, et depuis celui de *canal de Monsieur*.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre la construction du *canal du Midi* et la fin du dix-huitième siècle, plusieurs canaux d'une moindre importance furent construits, principalement dans le midi de la France, et dans la Flandre française. Leur exécution dans les provinces méridionales fut déterminée par l'exemple des avantages que retirait la ville de Cette du *canal du Languedoc;* celle des canaux du nord fut entreprise, par imitation des constructions de même nature que la Belgique possédait déjà, et pour faire suite au système de navigation qu'elles présentaient.

Parmi ces canaux nous citerons :

Le *canal de Grave*, partant de Cette pour se rendre dans le lac Mauguio, près de Montpellier; il est connu maintenant sous le nom de *canal des Étangs*, qui lui vient de ceux qu'il traverse. On le continue actuellement sur les bords de ces étangs, pour éviter les obstacles que la navigation éprouverait de l'envasement qui tend annuellement à les combler.

Le *canal de Lunel* se rend de cette ville à l'étang de Mauguio.

Le *canal de Beaucaire*, de cette ville à

la baie du Languedoc; ceux *de Sylveral* et *de Bourgidou* en dépendent.

Le *canal de Crapone* part de la Durance, près de Mirandole, et se rend à Arles; une autre branche du même canal sort du lac de Berre, près Saint-Chamans, et se prolonge jusqu'à Pelissant.

Le *canal des Herbeys* prend sur la petite rivière de Bonne, près de Grenoble, et se jette dans le Drac.

Près de la ville de Pau il existe un petit canal appelé *de Lescars*.

Le *canal de Crillon*, le *canal Royal* et le *canal de Boisgelin*, sont trois branches qui communiquent avec le Rhône, près d'Avignon.

Le *canal de Luçon* se rend de cette ville dans la baie de La Rochelle.

L'ancien *canal de l'Ourcq* se rend de cette rivière à la Marne; il fut construit pour faciliter le transport des bois de la forêt de Villers-Cotterets à Paris.

Le *canal de Cornillon*, près Meaux, est destiné à éviter un détour dangereux de la Marne.

Le *canal de Pont-de-l'Arche* remplit le même but sur la Seine.

Dans le nord, l'Escaut, la Scarpe, la Lawne, la Lys, l'Aa, qui arrosent la partie septentrionale de la France, furent canalisés et réunis par les canaux suivants :

Le *canal de la Haute-Deule* s'étend de Lille à Douai, où il se jette dans la Scarpe, qui le conduit à l'Escaut.

Le *canal de la Basse-Deule* communique de Lille à la Lys.

Les *canaux de la Nieppe*, *de Preaven* et *de la Bourre* réunissent Hazebrouck, Air et Saint-Venant.

Le *canal du Neuffossé* réunit l'Aa à la Lys.

Les *canaux de Calais*, *de Guines*, *d'Ardres*, joignent ces différentes villes à la rivière d'Aa.

Le *canal de Bourbourg* réunit cette même rivière à Dunkerque, qui communique également avec Bergues et Furnes, par les canaux de *Dunkerque à Bergues*, et de *Dunkerque à Furnes*.

Enfin le *canal de la Basse-Colme* joint Furnes à Bergues, par une communication directe, et celui *de la Haute-Colme* unit cette dernière ville avec l'Aa.

Telle était, à peu près, la situation de la navigation intérieure de la France au commencement du dix-neuvième siècle. A cette époque le gouvernement français, privé, par ses hostilités continuelles avec l'Angleterre, des avantages du commerce maritime, tourna toute sa sollicitude vers l'amélioration et l'extension de la navigation intérieure.

La Saône, si importante par les canaux principaux avec lesquels elle communique, est rendue navigable en tout temps.

On perfectionne également la navigation des fleuves, des rivières principales, et même des cours d'eau d'une moindre importance, qui servent de point d'attache aux canaux en exécution ou à ceux nouvellement projetés.

Le *canal de la Saône au Rhin*, aujourd'hui *canal de Monsieur*, est commencé; il doit établir une grande ligne de navigation du nord au sud de la France, et servir surtout, par ses communications avec les *canaux de Bourgogne et du Centre*, à approvisionner Paris et les ports de l'Océan, des bois de construction qui croissent sur les bords du Rhin.

Le *canal de Saint-Quentin* est entrepris et terminé. Ce canal, remarquable par la longueur des parties souterraines qu'il contient, réunit la Somme à l'Escaut de Saint-Quentin à Cambray; il prolonge la navigation déjà ouverte par le *canal de Picardie*, jusque dans la Flandre française, et réunit, par un développement de onze lieues environ, les nombreux canaux de cette province au système général de la navigation intérieure.

Le *canal de la Somme*, appelé depuis *canal du duc d'Angoulême*, est commencé. Il a pour but de rendre la Somme navigable, depuis le *canal de Picardie* jusqu'à l'écluse de Saint-Valéry, sur trente-trois lieues de longueur.

On commence les travaux des *canaux de Saint-Martin et de Saint-Denis*, dont nous avons déjà parlé, ainsi que ceux du *canal de l'Ourcq*, qui doit les alimenter. Ces canaux réunis ont un développement de vingt-quatre lieues.

En 1804, le *canal de Nantes à Brest* a été entrepris. Il passe au dessus de Rédon et par Pontivy; il doit avoir trois points de partage et quatre-vingt-cinq lieues de développement.

On entreprend une ligne de quatre-vingt-douze lieues de longueur, sous le nom de *canal du Berry*. Elle doit faire suite au *canal du Centre*, s'étendre latéralement à la

Loire, depuis Digoin jusqu'au Bec d'Allier, et de ce point se rendre directement à Tours, en passant par Bannegon, Dun-le-Roi, Bourges, Vierzon, Selles et Saint-Aignan; elle comprend aussi une branche de communication de Montluçon à Bannegon.

Le *canal de Bouc à Arles*, commencé en 1803, a dix lieues de longueur.

Le *canal de Niort à La Rochelle* est entrepris de Marans à La Rochelle, le surplus de la navigation devant s'effectuer dans le lit de la Sevre niortaise. Il a dix-sept lieues de longueur.

Le *canal du Layon* est exécuté sur treize lieues de développement.

Le *canal du Blavet* est presque achevé; il s'étend depuis Pontivy jusqu'à la mer, sur huit lieues de longueur.

Le *canal d'Ille et Rance* est entrepris; il a vingt lieues de longueur, et fait suite à la navigation de la Vilaine; il se rend de Rennes à Dinan, où la Rance est navigable.

Le *canal Saint-Maur*, construit pour éviter le circuit de la Marne, de Saint-Maur à Charenton, a un quart de lieue de longueur.

Le *canal de Troyes* est commencé; il a huit lieues de développement, il contient six dérivations partielles de la Seine, depuis Marcilly jusqu'à Troyes, et un embranchement de Saint-Just à Anglure. On appelle *canal Sauvage* la partie comprise depuis Méry-sur-Seine, jusqu'au confluent de l'Aube.

Le *canal de Dreuze* est entrepris; il part de cette ville pour rejoindre la Sarre, à Sarreable. Cette rivière doit être rendue navigable de ce point a Sarrebruck; sa longueur est de sept lieues.

Le *canal de la Brusche* est exécuté; il a trois lieues et demie de développement. Il commence à Sultz-les Bains, et se termine dans l'Ille près de Strasbourg.

Le *canal de Pont-de-Vaux*, destiné à l'approvisionnement de la ville de Lyon, a une lieue de longueur; il est presque achevé.

Enfin, l'on entreprend le *canal du Nivernais*, pour joindre la Loire à l'Yonne, de Decize à Auxerre, sur une longueur de quarante-deux lieues.

Indépendamment de ces canaux, la Belgique, qui faisait alors partie du territoire français, vit agrandir, perfectionner et augmenter les siens. Nous citerons le *canal de Nieuport*, le *canal de Loo*, le *canal de Boesynghe*, celui *d'Ostende, de l'Écluse, de Bruges, du sas de Gand*, le *canal de Moert-Vaert*, le *canal de Bruxelles*, celui *de Louvain*, le *canal de Mons à Condé, de Mons à Charleroi*, etc., etc.; enfin le *grand canal du Nord*, qui devait se jeter dans l'Escaut à Anvers, dans la Meuse à Venloo, et dans le Rhin à Grimmlenhausen, près de Neuss.

A ces nombreux travaux se joignirent des projets nouveaux, plus nombreux encore; mais ils ne purent être entrepris. La guerre, qui avait fait sentir en France l'importance des canaux, l'indispensable nécessité d'en ouvrir, qui donna naissance à l'activité qui se développa dans leur construction, en retarda elle-même l'exécution, en borna le nombre, et ne laissa sous ce rapport, au souverain qu'elle renversa enfin après l'avoir élevé au faîte de la puissance, que la gloire imparfaite d'avoir entrepris ces ouvrages utiles, et celle plus durable, d'avoir donné l'impulsion nécessaire à leur exécution, en éclairant les peuples sur leur importance.

Il n'est peut-être rien, en effet, qui puisse procurer autant de force, de ressources, de vie à un État, qu'un système très-étendu de navigation intérieure.

Facilitant les communications entre les provinces les plus éloignées, il réduit le prix des transports, et par conséquent celui des objets de consommation, non-seulement en permettant de les conduire à moins de frais aux marchés publics, mais encore en offrant aux manufacturiers le moyen de se procurer les matières premières à des prix plus modérés. Par les canaux, les manufactures se multiplient; les mines, les carrières s'exploitent; les campagnes deviennent plus riches, plus fertiles, soit par l'influence favorable de la fraîcheur qu'ils y répandent, soit en facilitant le transport des engrais qui leur sont nécessaires. Le commerce d'exportation s'accroît par le transport économique et facile des denrées, jusqu'aux ports de mer ou aux frontières; les produits importés deviennent moins coûteux, se répandent plus aisément; le nombre des consommateurs augmente, et l'industrie et le commerce en reçoivent une activité bienfaisante, à l'abri de l'influence des guerres extérieures, qui ne peuvent intercepter ces communications.

Les canaux servent aussi à la défense du pays, en cas d'invasion, par les entraves qu'ils opposent à la marche de l'ennemi, et par les moyens commodes qu'ils procurent

pour le transport des munitions de toute espèce, nécessaires dans ces circonstances déplorables. Enfin, si l'entretien de ces travaux nécessite de nouvelles dépenses annuelles, elles se trouvent compensées par l'économie que l'on obtient sur l'entretien des grandes routes qui, n'étant plus assujetties au roulage des matières pesantes, sont maintenues en bon état à très-peu de frais.

C'est principalement à la multiplicité de ces routes liquides que l'Angleterre est redevable de sa prospérité commerciale et industrielle; et il ne manque à la France que des communications aussi faciles et aussi multipliées, pour qu'elle se place à la tête des nations qui fleurissent par l'industrie et le commerce, puisque, quoique privées de ces avantages, nos manufactures parviennent encore à soutenir la concurrence, en prix et en qualité, avec les produits étrangers.

L'impulsion donnée à la construction des canaux, comprimée d'abord par les événements politiques, reçut bientôt de l'administration un nouvel élan. Forcée par les circonstances d'abandonner le mode de construction suivi jusqu'alors, et convaincue par l'exemple de l'Angleterre, que le moyen de parvenir aux résultats les plus prompts et les plus étendus était d'appeler les capitalistes français à se charger, par concession, de ces grandes entreprises, elle chercha à diriger l'idée des spéculateurs vers cette nouvelle branche d'industrie. Mais sa nouveauté même, l'incertitude des dépenses et des résultats éloignèrent les entrepreneurs, et l'administration fut forcée à se borner d'abord à traiter avec des compagnies, pour la fourniture seulement des fonds nécessaires à l'achèvement de quelques canaux principaux, afin de familiariser avec cette nature de spéculation, inaccoutumée jusqu'alors en France, et de parvenir, par cet intermédiaire, à des traités plus généraux et plus conformes, dans l'intérêt de tous, au mode de construction, que l'expérience recommande de suivre.

D'un autre côté, l'on sentit la nécessité d'établir un plan général pour la navigation intérieure de la France, en coordonnant les travaux exécutés, ceux déjà entrepris, et ceux simplement projetés en un système unique, afin de s'occuper successivement, et selon leur degré d'importance, de l'exécution des travaux qu'il nécessiterait.

Ce grand travail a été développé dans le rapport de M. Becquey, conseiller-d'état, directeur-général des ponts et chaussées et des mines, présenté au Roi en 1820. Cet important document contient une situation complète de l'état actuel de la navigation intérieure du royaume, des travaux à exécuter pour la perfectionner, de ceux à entreprendre pour compléter les grandes lignes de navigation; enfin de tous les canaux que les localités particulières exigent, pour donner à la navigation intérieure toute l'extension dont elle est susceptible.

On désigne, sous le nom de canaux de première classe, ceux qui doivent faire partie des lignes principales, dont le but est de mettre en rapport les extrémités du royaume; et l'on range dans une classe secondaire les communications navigables, qui, appartenant plus spécialement à chaque contrée, n'offrent pour la plupart qu'un intérêt moins étendu ou plus local.

Indépendamment des canaux projetés ou en exécution, les lignes principales de navigation exigent, pour être complétées, savoir:

Un canal de *Marseille au port de Bouc*, sur cinq lieues de longueur, pour réunir cette ville au *canal d'Arles*, par l'étang de Berre.

Un canal *latéral au Rhône*, depuis Arles jusqu'à Tarascon, sur quatre lieues de développement.

Un canal *latéral au Rhône*, de Beaucaire à Lyon, sur 53 lieues de longueur. Ce canal, ainsi que les précédents, a pour but d'affranchir la navigation du Rhône des difficultés que présente ce grand fleuve.

Un canal *latéral à la Seine*, depuis Honfleurs jusqu'à Villequier, pour éviter les écueils de l'embouchure de ce fleuve; il aura 10 lieues de développement.

Un canal de *l'Oise à la Seine*, pour éviter les détours de ce fleuve au dessous de Saint-Denis. Il partirait de Pontoise, et viendrait s'embrancher sur le *canal de Saint-Denis;* sa longueur serait de 6 lieues.

Le *canal d'Aire à la Bassée*, réunissant directement ces deux villes, pour éviter le détour par Armentières, Deulemont, l'Ille, etc.; sa longueur serait de 8 lieues.

Le *canal de la Sensée* qui réunit le cours de la Scarpe à celui de l'Escaut, sur 5 lieues et demie de longueur.

Un canal *latéral à la Loire*, depuis le Bec

d'Allier jusqu'à Briare, sur 19 lieues de longueur.

Un canal *latéral à la Loire inférieure*, de Tours à Nantes, pour faire suite au *canal du Berry*, et rejoindre celui de Nantes à Brest ; sa longueur serait de 47 lieues.

Le *canal de Poitou*, réunissant la Vienne à la Charente par le Clain ; 40 lieues de développement.

Le *canal d'Angoulême à Libourne*, qui joindrait la Charente à la Dordogne, par la Tude et la Drôme ; sa longueur serait de 33 lieues.

Le *canal de Cubsac à Bordeaux*, pour abréger le trajet de Libourne à Bordeaux, en évitant de doubler le Bec d'Ambez ; il aurait 4 lieues et demie de développement.

Le *canal de Moissac à Toulouse*, par Montauban, pour continuer le *canal du Midi* jusqu'au confluent du Tarn avec la Garonne ; sa longueur serait de 17 lieues.

Enfin le *canal des Landes*, qui réunirait la Garonne à l'Adour par la Midouze. Ce canal s'étendrait de Laverdac jusqu'à Mont-de-Marsan sur 25 lieues de développement.

Joignant à ces canaux le *canal de Monsieur*, le *canal de Bourgogne*, ceux de *Saint-Denis et de Saint-Martin*, le *canal de Picardie* et celui du *duc d'Angoulême* ou le *canal de Saint-Quentin* et les *canaux du Nord*, le *canal du Centre* et les *canaux de Briare, d'Orléans et de Loing* ou le *canal de Berry* et celui *de Nantes à Brest*, enfin le *canal du Midi* et celui *des Étangs*, on aura l'ensemble des grandes lignes de la navigation intérieure de la France, qui réuniront par des communications directes, tous les points des frontières de ce grand royaume, et les principales villes de son intérieur.

Elles présentent dans leur ensemble un développement total de 1240 lieues de navigation, dont 280 lieues seulement, selon le cours des fleuves, et 960 lieues par des canaux navigables.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans des détails analogues, pour les canaux de seconde classe ; nous nous bornerons à dire que ceux déjà entrepris ou achevés présentent une longueur totale de 135 lieues, et que les projets, qui embrassent toutes les localités de la France, offrent en outre la possibilité d'ouvrir sur son territoire près de 90 canaux, dont l'ensemble aurait 2400 lieues environ de développement.

La généralité des canaux navigables, compris dans cet immense projet, présente donc une étendue totale de 3500 lieues de longueur.

La Grande-Bretagne possède maintenant un développement de plus de 2000 lieues de longueur de canaux navigables, qui coupent l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse dans tous les sens. La France, trois fois plus considérable en surface ; que ces trois royaumes réunis, au moins aussi industrielle, et qui, susceptible d'autant de fécondité, présente une bien plus grande variété dans ses productions, ne posséderait donc rien de trop, si tous ces canaux étaient exécutés ; aussi reconnaît-on chaque jour l'insuffisance de sa navigation intérieure dans les relations commerciales de ses provinces ; insuffisance qui, pendant la dernière disette, exposa l'Alsace à toutes les horreurs de la famine, tandis que la Bretagne était dans l'abondance, parce que les grains et la farine, même lorsque leur rareté en élève le prix très-haut, ne peuvent supporter, par terre, un transport éloigné, sans des dépenses qui en augmentent le prix outre toute mesure.

Les dépenses à faire, pour compléter ce système de navigation, étaient en 1820 :

1°. Pour l'achèvement des canaux commencés dans les principales lignes de navigation.	100,557,000 f.
2°. Pour l'exécution des nouveaux ouvrages à entreprendre sur ces lignes.	110,894,000
3°. Pour l'achèvement des canaux de deuxième classe déjà entrepris.	26,170,000
4°. Pour la construction des autres canaux projetés.	839,000,000
Total général. .	1,076,621,000 f.

Dans cette estimation, les canaux de seconde classe ont été comptés comme exécutés en petite section, ou pour une moyenne navigation, à l'exemple de celle en usage en Angleterre, et dont le duc de Bridgewater a donné l'un des premiers exemples, dans le canal qu'il fit construire en 1758, pour l'exploitation de ses mines de charbon de terre, situées à quelques milles de Manchester. Ce système de navigation, favorable à l'économie des dépenses premières, est en outre applicable aux

canaux à établir en pays de montagnes, ainsi qu'à ceux où les localités exigent impérieusement leur emploi, pour continuer une ligne de navigation, qui souvent ne pourrait avoir lieu sans son adoption.

Nous avons déjà fait sentir l'analogie qui existe entre les canaux de dessèchement ou d'irrigation, et ceux destinés à la navigation. Les derniers se distinguent en canaux de dérivation, et canaux à point de partage; et l'on a vu, par la description de ceux-ci, qu'ils peuvent être considérés comme deux canaux de simple navigation réunis par un même bassin ou réservoir alimentaire. Il nous suffira donc, pour compléter ce qui nous reste à dire sur ces importants travaux, de présenter une analyse succincte des diverses natures de constructions, qui se présentent dans les canaux à point de partage, puisqu'elle devra contenir en même temps celles qui se rapportent aux autres espèces de canaux.

L'abondance des eaux, au point culminant d'un canal à point de partage, est toujours la circonstance la plus favorable à l'exécution d'un projet de cette espèce; non-seulement elle assure sa possibilité, en fournissant largement aux dépenses d'eau qu'il nécessite, mais encore elle fournit le moyen d'utiliser l'excédant de ces dépenses indispensables, en faveur de l'économie des constructions.

La détermination de l'emplacement d'un point de partage doit donc se faire principalement d'après la considération des eaux que l'on peut y réunir, en accordant la préférence à celui qui en possède le plus grand volume.

La position la plus basse sur les hauteurs, où doit être situé le point de partage, sera celle qui devra fixer l'attention, puisqu'elle présentera le plus de facilité pour y diriger les eaux des hauteurs environnantes. Cette même localité sera aussi la plus favorable à l'établissement des réservoirs, par l'étendue que ces plateaux inférieurs présentent ordinairement; enfin, elle conviendra encore à l'économie du projet, en ce que la fixation du point de partage déterminant sur les deux versants la chute totale à racheter dans chaque branche du canal, son établissement, dans le point le plus bas possible, réduira cette chute à sa moindre hauteur, et diminuera par suite le nombre des écluses qu'il faudra construire pour la racheter.

Un semblable projet doit donc être précédé d'une reconnaissance complète du pays, pour déterminer tous les points de dépression de la crête, qui sépare les deux cours d'eau que l'on veut réunir. Pour chacun de ces points, on reconnaîtra exactement leurs localités, les sources ou ruisseaux que l'on peut y conduire, le développement et la nature des travaux à exécuter à cet effet, et la quantité d'eau qu'ils doivent procurer. Muni de ces renseignements, on sera à même de combiner les avantages et les inconvénients de chacun des emplacements, de faire un choix éclairé entre eux, et de s'occuper exclusivement de la direction qui correspondra à celui auquel cette comparaison accordera la préférence.

La position du point de partage étant arrêtée, on s'occupera du tracé des deux branches du canal, depuis ce point jusqu'à ceux où elles doivent aboutir, en les dirigeant de la manière la plus naturelle, d'après les sinuosités du sol : cette opération fournira le développement total du canal, pour le cas le plus favorable à son exécution. En déterminant, d'après la nature de la navigation qui doit s'y établir, les dimensions en largeur de ce canal, on sera à même d'apprécier la partie indispensable et immuable de la dépense d'eau annuellement nécessaire à son service.

Cette dépense s'opère par trois causes bien distinctes. L'évaporation, les filtrations et l'écoulement utile au passage des bateaux dans les écluses. L'évaporation est proportionnelle à la surface du liquide, cette surface étant calculée d'après les dimensions arrêtées ci-dessus : il suffit de la multiplier par 0m 865, hauteur moyenne, fixée par l'expérience de la tranche de liquide qui s'évapore chaque année en France, pour connaître le cube de l'eau, consommé annuellement par cette première cause de dépense.

Il est impossible d'estimer avec autant d'exactitude la perte d'eau provenant des filtrations, puisqu'elles dépendent du plus ou moins de perméabilité du sol qui peut varier indéfiniment d'un point à un autre; aussi se borne-t-on à une approximation fournie par des observations nombreuses, en évaluant à moitié de la perte produite par l'évaporation celle occasionée par les filtrations.

Plusieurs ingénieurs pensent que cette

évaluation est beaucoup trop faible, et que, dans certains cas, elle doit même être triplée, mais il s'agit moins d'estimer les premières filtrations qui ont lieu lors de l'introduction de l'eau dans un canal nouvellement ouvert que celles qui persistent après un séjour plus ou moins long, pendant lequel le canal tend constamment à s'étancher par les sédiments que l'eau tient en suspension, et qu'elle dépose successivement dans les terres à travers lesquelles elle s'infiltre; on s'en tient généralement à cette évaluation, comme étant la plus exacte, lorsque les terrains sont devenus moins perméables par suite des filtrations elles-mêmes ou des moyens que l'art emploie pour les combattre.

Ajoutant ces deux estimations et comparant leur somme à la quantité d'eau que l'on sait pouvoir réunir au point de partage, on obtient un premier résultat, qui suffit pour confirmer s'il y a possibilité ou non dans l'exécution de l'avant-projet, et qui, dans tous les cas, indique vers quel but on doit diriger les modifications qu'il faut lui faire éprouver, pour le rendre d'une exécution plus économique ou plus avantageuse.

Si le volume d'eau que l'on possède est moindre que celui nécessaire aux dépenses de filtrations et d'évaporation, l'avant-projet est inexécutable; si le contraire a lieu, l'exécution en est possible, et la différence entre les deux volumes d'eau est la partie de ce liquide que l'on peut consacrer exclusivement à la navigation, dans l'intérêt de l'économie du travail.

Le cas le plus ordinaire est celui de la pénurie de l'eau ; il exige que l'on se livre de nouveau à une étude approfondie du projet dans toutes ses parties, soit pour étendre les rigoles de prise d'eau, partout où leur construction est praticable, afin d'atteindre de nouveaux cours d'eau, et de les amener au point de partage, soit pour chercher à resserrer le lit du canal, et à redresser le tracé de ses grands contours, pour diminuer son développement, et affaiblir les dépenses relatives aux filtrations et à l'évaporation; mais toutes ces modifications donnant généralement naissance à des travaux coûteux, ce n'est que par de nombreux essais et des comparaisons multipliées sur les avantages et les inconvénients que chacune de leurs combinaisons fait naître, que l'on parvient à celle qui satisfait à l'exécution du projet, en obtenant le minimum des inconvénients et des dépenses qu'elle entraîne après elles.

Lorsque les deux branches d'un canal ou seulement l'une d'elles rencontre sur sa direction des cours d'eau inférieurs au point culminant, il devient important de les recevoir dans les biefs intermédiaires, et le plus près possible du point de partage, par des prises d'eau secondaires ; nous parlerons plus bas de l'influence de ces eaux, pour favoriser l'exécution du projet, en suppléant le petit volume d'eau que l'on possède au point de partage, et en apportant une économie notable dans l'exécution.

Cet exposé rapide des recherches préliminaires et des études à faire pour projeter un canal de cette espèce, s'assurer de la possibilité de son exécution, et prendre une détermination éclairée sur l'établissement de chacune de ses parties, suffisent pour donner une idée de l'ensemble des études que nécessitent ces grands projets ; nous terminerons cet article en indiquant sommairement les divers travaux qui constituent chaque partie distincte de ces canaux, leur usage et les principes généraux de leur construction.

Des rigoles alimentaires. Les rigoles alimentaires sont de petits canaux destinés à conduire au point de partage les eaux qui doivent alimenter le canal ; ils ont, par ce but même, une analogie parfaite avec les canaux d'irrigation.

Les rigoles doivent être ouvertes autant que possible en contournant les sinuosités du sol, afin de recueillir les eaux de pluie qui s'écoulent à sa surface ; leurs constructions en galeries souterraines doivent être évitées, et des circonstances insurmontables pourraient seules les autoriser.

La pente nécessaire à l'écoulement de leurs eaux a, jusqu'à présent, été établie uniformément sur toute leur longueur. Les rigoles du bassin de Saint-Féréol ont 0m 88 de pente, pour 1000 mètres de longueur. Celles des rigoles du canal d'Orléans n'ont que 0m 07 de chute sur un semblable développement.

Cette dernière pente a été déterminée par M. de Chézy, et doit être regardée comme la limite inférieure de celles que l'on peut adopter dans un semblable travail, lorsque les localités ne permettent pas d'établir le niveau supérieur des réservoirs beaucoup

au dessus du bief de partage; dans le cas contraire, il est utile de la rendre plus forte sans dépasser toutefois celle du bassin de Saint-Féréol.

Ces rigoles alimentaires étant des lits artificiels ouverts pour l'écoulement des eaux, il était naturel d'observer les cours d'eau qui existent à la surface du globe, pour découvrir les principes sur lesquels leur stabilité est basée, afin de parvenir en ayant égard à ces principes, dans la construction des canaux de dessèchement, d'irrigation, et des rigoles alimentaires, à leur procurer cette importante condition de stabilité, ou au moins à se rapprocher, autant que possible, des formes qui doivent la faire naître.

Le cours des fleuves les plus permanents nous présente des traces irrécusables des changements de direction qu'ils ont éprouvés avant d'atteindre leur stabilité. Cet effet, dû à l'action qu'exercent les eaux courantes contre les parois de leur lit, n'a pu cesser que lorsque l'équilibre s'est établi à chaque point de leur cours, entre cette action et la résistance que lui oppose la ténacité du sol sur lequel elle s'exerce.

L'observation a également appris que la pente des fleuves n'est point uniforme, qu'elle diminue de plus en plus depuis leur source jusqu'à leur embouchure; sous ce rapport, il existe donc une loi selon laquelle la pente des cours d'eau doit diminuer en descendant, pour qu'ils puissent atteindre la permanence de leur régime.

Cette remarque prouve que la distribution uniforme de la pente dans les canaux d'écoulement convient peu à ces sortes de travaux, puisqu'elle s'éloigne de la loi affectée par la nature. La détermination générale de cette loi était donc importante, elle devait fournir le moyen de donner immédiatement aux canaux d'écoulement la forme que la nature tend sans cesse à leur faire prendre, ou si cette forme devait encore être altérée par les diverses circonstances des changements de consistance du sol dans lequel le lit du canal est creusé, elle devenait toujours utile en le rapprochant de la figure qu'il aurait prise, s'il eût été formé par l'action même des eaux, et en diminuant par conséquent les changements que la nature apporterait à ce lit, dressé de toute autre manière. Cet avantage est surtout important dans les canaux qui, comme ceux qui nous occupent, doivent être soutenus sur le penchant de collines plus ou moins escarpées, et dont la digue qui leur sert d'appui du côté de la vallée peut, par cette disposition même, être plus facilement détruite.

Le *canal de l'Ourcq*, qui remplit à la fois les fonctions de canal d'irrigation et de rigole alimentaire, fit sentir au savant ingénieur, chargé de sa construction, toute l'importance de cette recherche à laquelle il se livra, et qu'il publia en 1804.

Il résulte de ce beau travail, qu'en supposant la ténacité du sol constante, la section par l'axe, d'un canal qui contient un fluide en mouvement, doit présenter une courbe *funiculaire*, ou, plus généralement, que le fond de ce canal doit être une surface *lintéaire*, pour qu'il ne se forme à la superficie du fluide, ni dépression, ni intumescence; c'est-à-dire, pour que cette superficie soit exactement parallèle au fond du canal, et que l'écoulement soit stable.

Ce résultat, fourni pour le cas où la quantité de liquide qui s'écoule par un canal est constante sur tout son développement, est également applicable, soit que le volume du courant augmente ou diminue selon une certaine loi, soit qu'il augmente ou diminue dans des parties déterminées de son cours seulement. La *chaînette*, qu'il faudra suivre dans ce cas, sera celle qu'affecterait une chaine de grosseurs variables comme les éléments du canal.

L'action qu'exerce chaque tranche de fluide sur la partie du lit du canal où elle se trouve, en supposant la pente du cours d'eau très-petite, relativement à sa longueur (ce qui est le cas ordinaire des fleuves, rivières ou canaux,) est proportionnelle au poids de la tranche même du fluide; en conséquence, la surface du fluide étant parallèle au lit du canal, lorsqu'il est dressé selon une surface lintéaire, la tranche de liquide est constante, la pression le devient également, et le lit est stable.

Passant ensuite à la recherche de l'action qu'exerce un cours d'eau contre ses parois latérales supposées parallèles entr'elles, on trouva que, lorsque la vitesse du courant est nulle, la direction des rives est absolument indifférente, ce qui est applicable au tracé des différents biefs d'un canal de navigation; que, dans le cas d'une vitesse réelle, l'action d'un courant contre ses parois latérales diminue comme la courbure de leur direction, et qu'elle se ré-

duit à la moindre quantité possible lorsque les deux rives sont rectilignes.

Ces résultats font donc une loi de tracer, autant que possible, les canaux d'écoulement suivant des alignements rectilignes, et de racheter leurs changements de direction par des courbes très-développées. Dans le cas où cette disposition devient impraticable, il est indispensable d'armer la rive exposée à l'action du courant, d'un revêtement capable de la défendre de la destruction qui la menace.

Les rigoles alimentaires doivent être prolongées au delà des réservoirs, pour qu'on puisse épancher leurs eaux hors de ces bassins, à l'époque ordinairement annuelle de leur curage ou de leurs réparations. Deux *barrages mobiles*, construits l'un sur le prolongement des rigoles, l'autre à leur jonction avec les réservoirs, servent à diriger les eaux en les jetant à volonté au dehors ou au dedans des bassins. On établit aussi des *épanchoirs* et des *déversoirs* sur le cours même des rigoles, pour régler le niveau des eaux, et pouvoir les mettre à sec dans le cas d'un curage ou d'une réparation. Enfin, lorsque les rigoles traversent un sol perméable, il faut les revêtir avec un *corroi de glaise* ou de *terre franche*, pour s'opposer à la perte des eaux dont la conservation est essentielle pour le service du canal.

Des réservoirs. Les réservoirs sont des étangs naturels ou artificiels, dans lesquels on réunit l'eau nécessaire au service d'un canal à point de partage. Ils doivent contenir une quantité d'eau égale au moins à celle que l'évaluation de la dépense du canal a fournie, afin d'être toujours à l'abri de l'influence de la sécheresse qui pourrait tarir les sources alimentaires à l'époque de l'activité de la navigation.

Pour établir ces grands amas d'eau, on choisit habituellement un vallon resserré dont on ferme l'entrée par une digue qui s'oppose à l'écoulement des eaux et les force de s'y accumuler. La construction de cette digue, composée généralement d'un seul mur d'une épaisseur suffisante pour résister à la pression des eaux, exige les plus grands soins et la plus scrupuleuse attention pour éviter les filtrations. Les pierres employées à sa construction doivent même être éprouvées sous le rapport de leur perméabilité, l'expérience ayant appris que, sous une grande hauteur d'eau, la pression qui agit sur les couches inférieures est assez puissante pour forcer ce liquide à pénétrer les pores des pierres d'une densité ordinaire. Aussi ne doit-on espérer, dans cette circonstance, aucun résultat satisfaisant de l'emploi de la glaise la mieux corroyée.

La digue de Saint-Féréol, qui soutient jusqu'à 32 mètres de hauteur d'eau, est formée par trois murs parallèles entre eux, réunis par deux galeries voûtées qui règnent sur toute l'épaisseur du barrage. Cette construction, défectueuse par l'excès de dépense qu'elle a excité primitivement, en a nécessité de très-considérables depuis pour lui donner la solidité et l'imperméabilité qui lui manquaient.

Celle du bassin de Lampy, construite depuis quelques années dans le système actuel, supporte 17 mètres de hauteur d'eau. Quelques filtrations s'y manifestèrent après sa construction; elles furent arrêtées en jetant dans l'eau du réservoir, en amont du mur, environ 1000 myriagrammes de chaux vive, réduite en *laitance*. Les particules de chaux ainsi dissoutes, entraînées par les eaux de filtration, se réunirent dans quelques vides qui existaient entre les joints, et s'insinuèrent même dans les pores de quelques pierres trop tendres, ce qui procura à ce grand ouvrage toute l'imperméabilité dont il avait besoin.

On établit des vannages dans le corps même de la digue, pour écouler les eaux des réservoirs, selon le besoin de la navigation. Mais lorsque l'on arrive aux couches inférieures, et qu'il devient nécessaire d'apporter la plus stricte économie dans la dépense de l'eau, on se sert avec avantage de robinets placés à la partie inférieure du barrage, pour régler plus exactement la distribution des eaux.

Enfin, l'on établit une dernière vanne dans la partie la plus basse de la digue, pour écouler dans un lit particulier les eaux troubles, les vases liquides, mettre le réservoir à sec, et faciliter son curage et ses réparations.

Du tracé et des ouvrages en terre. Le tracé d'un canal est la détermination sur le terrain de la direction, selon laquelle il doit être ouvert; l'économie, en forçant de suivre les sinuosités du sol, le fait dépendre entièrement de sa configuration.

Les eaux d'un canal ne s'écoulent que par éclusées successives, selon les besoins de

la navigation; les courbures, que les localités exigent dans la direction des biefs, sont donc sans influence sur la solidité du travail, et il suffit de les adoucir de manière que, dans tout leur cours, deux bateaux, au moins, puissent passer dans le canal.

La longueur d'un bief n'est pas entièrement arbitraire; elle doit être telle qu'un certain nombre d'éclusées, tirées de ce bief, ne procurent pas dans le niveau des eaux un abaissement capable d'interrompre la navigation.

Le *profil en travers* d'un canal indique la forme et les dimensions de l'ouvrage dans le sens de sa largeur; il se compose de *la cunette* ou canal proprement dit, des *chemins de halage*, des *talus de raccordement* et des *rigoles de ceinture*.

Le plafond ou *lit de la cunette* s'établit horizontalement; sa largeur est habituellement trois fois celle des bateaux qui parcourent le canal. Cependant on peut la réduire, par place, à deux fois cette largeur, mais seulement lorsque le cas l'exige.

La profondeur de la cunette se règle d'après la hauteur d'eau qu'elle doit contenir, en y ajoutant un mètre, distance verticale que l'on conserve ordinairement entre le niveau des eaux et le chemin de halage. Si l'on rachète cette hauteur par des talus en terre, on leur donne habituellement deux de base pour un de hauteur. Mais cette inclinaison peut se réduire sans danger à un et demi ou même un de base pour un de hauteur, lorsqu'on fortifie ces talus par des *perrés* ou des *fascinages*.

On ménage souvent sur ces talus, à la hauteur habituelle du niveau des eaux, une petite banquette sur laquelle on cultive des plantes aquatiques, pour rompre l'effet du clapotage qui tend à détruire les digues.

Les *chemins de halage*, que suivent les hommes ou les chevaux qui *halent* les bateaux, règnent ordinairement des deux côtés de la cunette; cependant, par raison d'économie, on se borne quelquefois à un seul de ces chemins. Leur construction, lorsqu'ils sont fréquentés par des chevaux, doit être la même que celle des routes ordinaires.

Les *talus de raccordement* réunissent les chemins de halage à la surface naturelle du sol; ils sont des talus de *remblai* ou de *déblai*, selon que le canal se trouve en *levée* ou en *tranchée;* les premiers se règlent d'après les mêmes principes que ceux des talus des digues du canal; les autres se règlent d'après la ténacité des terres qui les composent.

Enfin, les *rigoles de ceinture* sont de simples fossés extérieurs au canal, qui reçoivent et dirigent au loin les eaux sauvages que l'on ne veut pas y introduire.

Les parties en *remblai* doivent être faites avec des terres franches bien choisies, et purgées de toutes pierres ou débris de végétaux. Les remblais s'exécutent par petites couches fortement pilonnées et même arrosées pour faciliter leur liaison. Avant de les établir sur le sol, il faut avoir soin d'enlever le gazon ou les autres plantes qui y végètent.

On doit aussi forcer un peu les dimensions en hauteur des remblais, pour suppléer les tassements qui s'y opèrent; on calcule sur un dixième environ de la hauteur, lorsqu'ils sont bien pilonnés. Enfin, il faut former la levée du canal en totalité, sans avoir égard à la forme de la cunette, que l'on ouvre dans le massif, après que les tassements se sont opérés; ou bien, afin d'accorder l'économie et la solidité, on se borne à élever le massif jusqu'à la hauteur du niveau des eaux dans le canal; et l'on emploie, après le tassement, les déblais de la cunette, pour compléter l'exécution des digues jusqu'aux chemins de halage.

Lorsque les canaux sont ouverts en déblai, et que la nature du sol présente des craintes sur sa perméabilité, il est utile de les essayer par parties isolées, en y introduisant l'eau après les avoir séparées par des *batardeaux;* on est ainsi à même d'observer la manière dont les eaux se comportent dans chacune d'elles, et de remédier à celles-là seules qui peuvent l'exiger.

Si les filtrations sont lentes, quoique trop considérables pour abandonner au temps le soin de les faire disparaître, on se bornera à agiter les eaux de ces parties après y avoir jeté des terres liquéfiables. En prolongeant cette opération peu coûteuse pendant plusieurs jours, on obtiendra souvent des résultats avantageux. Dans le cas contraire, ou si les pertes sont trop promptes, il faudra revêtir toute la partie du canal en entier, au moyen d'un *corroi* de glaise ou de terre franche bien pilonnée. L'expérience a appris que le corroi en terre franche doit avoir au moins, sur chaque point, une épaisseur égale à la moitié de la hauteu

d'eau qu'il supporte pour contenir avec efficacité les filtrations.

Des travaux d'art accessoires. Ces travaux étant trop nombreux et dans leurs espèces et dans les variétés qu'elles comportent, nous allons nous borner à indiquer leur nomenclature, leur emploi et leur utilité, remettant à traiter de leur construction dans les articles qui les concernent particulièrement.

Nous avons déjà indiqué des circonstances où il est nécessaire de réduire la largeur d'un canal pour donner moins de prise aux filtrations et à l'évaporation ; on parvient à ce résultat sans diminuer l'espace destiné au passage des bateaux, en soutenant les digues du canal par des *murs de soutènement,* au lieu des talus dont nous avons parlé plus haut. La cunette est alors réduite à la largeur de son fond, et la surface de l'eau est diminuée de toute la largeur produite par l'inclinaison des talus.

Dans les parties de canal en grande tranchée, lorsque les déblais sont considérables, il est souvent économique d'avoir recours aux *murs de soutènement.* Dans cette même circonstance, et lorsque la tranchée a peu de développement, on peut encore réduire la cunette à sa plus petite dimension en largeur. Enfin, la suppression de l'un des chemins de halage, si le projet en comporte deux, est encore un moyen puissant d'économie dans ces grands terrassements.

Tous ces moyens réunis s'emploient surtout dans les parties de canal construites en *galerie souterraine.* Ces percements de montagne ne sont tolérables, qu'autant qu'il y a impossibilité absolue de contourner la montagne, ou bien lorsque ce parti conduit à un développement tel que les dépenses de filtration et d'évaporation seraient accrues de manière à rendre le projet inexécutable, ou enfin lorsqu'on ne peut réunir sur le seuil à franchir une quantité d'eau suffisante. Lorsqu'un percement est reconnu inévitable, on fait exécuter des sondes nombreuses sur l'alignement à suivre, en les descendant jusqu'au fond du canal, afin d'acquérir une connaissance complète du gissement et de la nature des couches qui composent la montagne, de prévoir les obstacles qu'il y aura à vaincre, et de préparer à l'avance les moyens utiles pour les surmonter.

La largeur de la tranchée souterraine doit être suffisante pour contenir la cunette réduite à ses plus petites dimensions et un chemin de halage unique. Sa hauteur sous voûte doit permettre le flottage d'une barque chargée, son mât de tirage étant levé.

Si la masse à pénétrer est tendre et présente cependant de la consistance, les déblais se font *au pic;* si l'on rencontre le *roc vif,* il faut employer la mine, mais avec précaution, pour éviter les ébranlements et les ruptures qui, par suite, pourraient donner lieu à des éboulements ou à des filtrations. Si le terrain se compose de sable, de gravier ou de toute autre matière peu adhérente, il faut soutenir successivement le ciel de la tranchée par des échafaudages, et il devient indispensable de voûter le souterrain, ce qui ajoute considérablement aux dépenses.

Enfin, on pratique d'espace en espace des *puits d'airage,* qui servent à éclairer le souterrain, et par lesquels on enlève les déblais jusqu'à la surface du sol pendant son exécution.

On appelle *prise d'eau* l'ensemble des travaux d'art, au moyen desquels on introduit dans un canal un cours d'eau extérieur; elle se compose d'un *pont de halage,* pour établir la communication avec la cunette, sans interrompre le chemin de halage, et de deux *vannages* ou *barrages* mobiles situés l'un à l'embouchure, dans le canal, pour permettre ou interrompre à volonté l'introduction des eaux; l'autre, dans le lit primitif ou dans les rigoles de ceinture, pour y jeter les eaux, lorsque le canal est intercepté.

Afin de se rendre maître des eaux d'un canal, de le débarrasser de leur superflu lorsque des causes particulières les rendent trop abondantes, ou même de le vider entièrement si la nécessité s'en présente, on construit dans chaque bief des *déversoirs* et des *épanchoirs.*

Les déversoirs vident de superficie, leur seuil doit être établi à la hauteur à laquelle on veut retenir le niveau de l'eau. Leur largeur totale dans chaque bief doit être égale à celle du bief lui-même, pour qu'ils remplissent parfaitement le but de leur construction.

Les épanchoirs sont de simples barrages mobiles, soit à vannes, soit à poutrelles, que l'on ouvre pour vider les biefs de fond.

Ces ouvrages, épanchant les eaux dans

les rigoles de ceinture à travers les digues du canal, sont toujours accompagnés d'un pont de halage.

Les rigoles de ceinture devant recueillir les eaux sauvages et procurer un écoulement aux eaux surabondantes du canal, il est indispensable de ménager des issues au dessous du canal lui-même, dans le fond des vallées qu'il traverse, pour qu'elles puissent s'écouler dans la direction de ces vallées. Ces issues se nomment *aquéducs*. Un aquéduc est simple, si son radier peut être placé à la hauteur du lit des contrefossés ; mais, si ce lit est plus élevé que le niveau auquel l'établissement du canal permet de fixer le fond de l'aquéduc, on le nomme *aquéduc à syphon*, parce qu'alors l'écoulement n'a lieu qu'autant que les eaux s'élèvent dans cet ouvrage jusques à la hauteur du lit des rigoles de ceinture.

Lorsque le tracé d'un canal coupe une route ou un chemin quelconque, il faut conserver la communication au moyen d'un *pont* jeté sur le canal; si le canal est en tranchée, on construit un *pont fixe,* pourvu que la hauteur soit suffisante pour le passage de la navigation. Si la route et le canal se trouvent à peu près au même niveau, il faut exécuter un *pont mobile*.

Les circonstances de localité, et la considération des moyens avec lesquels se fait la navigation, dirigent alors le choix à faire parmi les *ponts levis*, les *ponts tournants* et les *ponts à bascule*. Dans tous les cas, leurs dimensions doivent être fixées strictement d'après les besoins combinés de la navigation et du service de la route.

Enfin, un canal peut traverser, par son tracé, un cours d'eau naturel dont il faut conserver l'écoulement.

Si le cours d'eau est supérieur et suffisamment élevé, on construira un *pont-aquéduc* pour lui faire franchir la tranchée du canal.

S'il lui est inférieur, le canal sera soutenu au dessus de son cours par un *pont-canal*. Ces travaux, extrêmement délicats, exigent l'emploi de toutes les ressources de l'art des constructions hydrauliques pour assurer leur solidité et leur imperméabilité.

Si le cours d'eau est considérable et situé à peu près au même niveau que le canal, il faut alors les réunir et avoir recours aux moyens que l'art peut fournir pour débarrasser celui-ci des alluvions que cette réunion occasione presque toujours. On peut citer, comme moyen à suivre en pareil cas, celui employé au *canal du Midi* pour éviter les alluvions du torrent de Libron qui se trouve dans cette circonstance.

Des écluses. Un article particulier devant être consacré à ces importantes constructions, nous ne nous occuperons ici des écluses que sous le rapport de la dépense des eaux, et de la distribution de leurs chutes. On appelle *écluses isolées* celles qui sont séparées par des biefs, et *écluses accolées* ou *sas contigus* celles réunies bout à bout, sans bief intermédiaire; cette dernière disposition est quelquefois commandée par les localités, lorsqu'elles présentent une chute trop considérable pour une seule écluse.

La dépense d'une écluse s'entend toujours de la quantité d'eau tirée du bief supérieur et répandue dans le bief inférieur par sa manœuvre.

Cette manœuvre s'opère en remplissant le sas de l'écluse au moyen de l'eau du bief supérieur, après y avoir introduit le bateau, s'il remonte le canal, ou pour lui permettre de s'y placer s'il le descend; le volume d'eau introduit dans l'écluse, et qui constitue la dépense ou l'éclusée, est égal à un prisme qui a pour base celle du sas, et pour hauteur la différence de niveau des deux biefs ou la chute de l'écluse.

Si l'on admet que tous les bateaux ont le même tirant d'eau, un bateau qui remonte une écluse isolée tire du bief supérieur une éclusée, plus son tirant d'eau; s'il la descend, il n'emploie qu'une éclusée, moins son tirant d'eau.

Dans un système de sas contigus, tout bateau qui descend emploie une éclusée, moins son tirant d'eau (on suppose les prismes de flottaison conservés); le premier bateau montant tire du bief supérieur autant d'éclusées qu'il y a de sas, plus un tirant d'eau; ceux qui le suivent immédiatement, dans le même sens, ne dépensent qu'une éclusée et un tirant d'eau.

Deux bateaux, qui traversent successivement, en se croisant, une écluse isolée, dépensent à leur passage deux éclusées, si le bateau descendant passe le premier, et une seule dans le cas contraire.

Dans un système de sas accolés, la dépense se composera d'autant d'éclusées qu'il y a de sas, si le bateau montant passe d'abord, et deux éclusées seulement, si le pas-

sage commence par le bateau descendant..

Ces notions, faciles à vérifier, indiquent suffisamment de quelle manière il est utile de diriger le passage des bateaux lorsqu'ils se rencontrent à une même écluse.

Elles apprennent aussi que lorsque le bief de partage est terminé par des écluses isolées, tout passage successif abaisse de ce point deux éclusées par bateau, et une seule par chaque passage croisé ; qu'au contraire, dans le cas des sas accolés, tout passage successif emploie deux éclusées, et tout passage croisé, autant d'éclusées par bateau qu'il trouve de sas en descendant.

La dépense d'eau occasionée par ces derniers sas est donc généralement plus forte, ce qui autorise à les employer le moins possible malgré l'économie de construction qu'ils présentent; c'est pourquoi nous nous bornerons ici à considérer les écluses isolées.

La quantité d'eau, abaissée du point du partage par le passage des bateaux, dépend des circonstances de rencontre qui ont lieu en ce point, circonstances toutes éventuelles et qui ne peuvent être prévues, ni dirigées ; si donc l'on veut déterminer les hauteurs de chutes, qui répondent à la quantité d'eau que l'on possède, il faudra les calculer dans les deux hypothèses de succession et de croisement des bateaux, pour obtenir les limites entre lesquelles ces hauteurs devront être comprises.

Nous allons développer le calcul de ces limites, en supposant que l'on a reçu toutes les données nécessaires à leur détermination.

Soit V le volume annuel des eaux que l'on peut réunir au point de partage, déduction faite des pertes d'évaporation et de filtrations, qui s'opèrent dans les bassins de réserve, et dans le bief de partage lui-même. Soit F le volume nécessaire aux filtrations et à l'évaporation sur les deux branches du canal, à partir des écluses du bief de partage. Soit enfin $V - F = N$ le volume à consacrer à la navigation, $N + F$ devra s'écouler par les écluses du bief de partage, et concourir à la grandeur de leurs chutes.

Soit L' et $L_,$ les longueurs de deux branches du canal ; le volume F devra se partager entre elles proportionnellement à ces longueurs, d'où

$$F' = \frac{FL'}{L' + L_,} \text{ et } F_, = \frac{FL_,}{L' + L_,}$$

F' et $F_,$ étant les volumes d'eau nécessaires sur chaque branche pour les pertes d'évaporation et de filtrations. Quant à la quantité N, sa réparation dans chacune des branches est arbitraire; cependant il est favorable à l'économie de l'épancher dans les branches proportionnellement à leurs hauteurs totales. Soit H' et $H_,$ ces hauteurs, N' et $N_,$ les volumes correspondants :

$$N' = \frac{NH'}{H' + H_,} \text{ et } N_, = \frac{NH_,}{H' + H_,}$$

$F' + N'$ et $F_, + N_,$ sont les volumes d'eau qui doivent s'écouler annuellement par chaque écluse du bief de partage.

Soit B, le nombre des bateaux qui parcourent annuellement le canal; B', celui qui descend la branche L' et remonte la branche L' ; $B_,$ le nombre de bateaux qui marchent dans l'autre sens.

Soit aussi T' et $T_,$ les tirants d'eau de ces bateaux supposés les mêmes pour tous ceux qui marchent dans le même sens, S l'aire constante du sas des écluses, S' l'aire constante de la base des bateaux; enfin soit C' et $C_,$, les chutes des premières écluses de chaque branche à partir du bief de partage; il vient théoriquement pour le cas de tous les passages successifs (minimum des chutes),

$$C' = \frac{N' + F'}{BS} + \frac{S'}{S}\left(\frac{B't' - B_,t_,}{B}\right)$$

$$C_, = \frac{N_, + F_,}{BS} + \frac{S'}{S}\left(\frac{B_,t_, - B't'}{B}\right)$$

Pour celui du plus grand nombre de passages croisés (maximum des chutes),

Si $B' > B_,$

$$C' = \frac{N' + F'}{SB'} + \frac{S'}{S}\left(\frac{B't' - B_,t_,}{B'}\right)$$

$$C' = \frac{N_, + F_,}{SB'} + \frac{S'}{S}\left(\frac{B_,t_, - B't'}{B'}\right)$$

Si $B' < B_,$

$$C' = \frac{N' + F'}{SB_,} + \frac{S'}{S}\left(\frac{B't' - B_,t_,}{B_,}\right)$$

$$C_, = \frac{N_, + F_,}{SB_,} + \frac{S'}{S}\left(\frac{B_,t_, - B't'}{B_,}\right)$$

Telles sont les valeurs les plus générales des limites des chutes des écluses qui avoisinent le bief de partage. En adoptant leur minimum, on serait certain de ménager les eaux supérieures de manière à ce qu'elles suffisent à la navigation, puisqu'il n'y aurait que des chances d'économie d'eau à courir; mais, indépendamment que les dépenses de construction seraient augmentées avec le nombre des écluses sur chaque branche, l'économie d'eau qui résulterait de chacun des passages croisés, qui pourraient se rencontrer au point de partage, finirait par rendre le liquide épanché dans chaque branche, insuffisant pour compenser les pertes de l'évaporation et des filtrations, ce qui entraverait la navigation; si l'on adoptait, au contraire, le maximum des chutes, tous les passages successifs qui auraient lieu au delà de ceux qui y sont prévus, donneraient une dépense d'eau non calculée au point de partage, en sorte que les eaux des réservoirs deviendraient insuffisantes pour tout le temps de la navigation. Pour éviter ces inconvénients, il serait donc à propos d'adopter une moyenne entre les limites; mais il sera toutefois convenable de se rapprocher davantage de la limite inférieure, pour ne donner au hasard que des chances favorables à l'économie des eaux, en ce que l'on est toujours à même d'épancher une partie de ce liquide dans les biefs inférieurs pour compléter leur charge, si les circonstances de rencontre des bateaux n'y ont pas conduit une suffisante quantité d'eau pour subvenir aux dépenses indispensables.

Les chutes des premières écluses étant fixées, celles des écluses qui leur succèdent sur chaque branche le sont également, d'après les distances qui les séparent des premières. Soit $C = PN + PF + Q$ la valeur générale de la chute d'une des écluses du bief de partage; d la distance d'une écluse quelconque à celle-ci; L la longueur de la branche à laquelle l'écluse répond, on aura pour la valeur de la chute de cette écluse

$$x = PN + PF\left(\frac{L-d}{L}\right) + Q.$$

Cette expression se réduit, pour la dernière écluse de la branche, à

$$x = PN + Q$$

dans laquelle la partie dépendante de F disparait; ce qui doit être, puisqu'en ce point ce volume d'eau est entièrement absorbé par l'évaporation et les filtrations. Si l'on voulait répartir uniformément les écluses de chaque branche sur leur longueur, en appelant n le nombre des biefs, H la hauteur totale de cette branche, on aurait

$$n = \frac{H}{PN + \frac{PF}{2} + Q} - 1.$$

$\frac{L}{n}$ sera la longueur constante des biefs,

et $\frac{H}{PN + \frac{PF}{2} + Q}$ le nombre des écluses.

La répartition des eaux du point de partage, telle que nous l'avons indiquée ci-dessus, se modifie d'une manière avantageuse à la navigation et à l'économie des constructions, lorsque des prises d'eau secondaires affluent dans les biefs intermédiaires du canal.

Supposons en effet qu'une de ces prises d'eau se rende dans l'une des branches, son volume pourra être employé à compenser autant que possible les pertes d'évaporation et de filtrations dans cette branche, depuis son origine inférieure jusqu'au bief d'introduction de la prise d'eau. Quelle que soit la longueur de cette partie du canal à laquelle elle peut suffire, la répartition des eaux du point de partage s'opérera en déterminant la valeur de F d'après cette diminution du développement, et la quantité N s'augmentera ainsi de tout le volume de la prise d'eau secondaire. Si ce volume était plus considérable que celui nécessaire aux filtrations et à l'évaporation sur la partie de la branche du canal qui lui est inférieure, la valeur de N ne pourrait s'accroître que de cette quantité seulement, et il resterait à employer sur la source secondaire un volume d'eau analogue à celui de N du point de partage que l'on utiliserait, à partir de son bief d'introduction, dans l'intérêt de l'économie des constructions, en augmentant par son moyen les chutes des écluses.

L'analogie suffit pour déduire de cette marche celle qu'il faudrait suivre si les deux branches du canal possédaient des prises d'eau secondaires, en quelque nombre qu'elles fussent.

Nous avons dit plus haut que le passage

d'un bateau qui descend une écluse occasione une dépense égale à une éclusée, moins le tirant d'eau du bateau, ou d'après la notation adoptée ci-dessus

$$D = SC - S't'.$$

Cette quantité devient positive, nulle ou négative, selon que C est $> = < \frac{S't'}{S}$.

Le cas particulier $D = o$ ne peut convenir à un canal, à moins que chacun de ses biefs ne soit alimenté par des sources particulières qui y amènent la quantité d'eau nécessaire à l'évaporation et aux filtrations qui s'y opèrent.

Celui qui répond à D négatif apprend qu'on peut, au moyen d'une chute disposée convenablement, remonter par le passage même d'un bateau descendant un certain volume d'eau du bief inférieur dans le bief supérieur. Comme il faut, dans ce cas, que l'on ait $CS < S'\,t'$, on conçoit qu'effectivement l'introduction du bateau dans le sas de l'écluse ne déplace pas seulement en totalité le prisme de chute, mais encore une partie du prisme de flottaison qui appartient au bief inférieur, et qui se trouve après le passage rencontré dans le bief supérieur.

Il serait donc possible d'alimenter ainsi par des eaux inférieures une ligne de navigation qui devrait être constamment descendue, en combinant les chutes successives des écluses de manière à laisser dans chaque bief la quantité d'eau que son développement exige pour filtrations et évaporation, pourvu toutefois que la totalité de ces pertes ne demandent pas par bateau un volume plus considérable que celui qu'il est possible d'élever, et dont la limite supérieure est le cube même déplacé par le bateau.

Si nous considérons la navigation comme devant s'opérer dans les deux sens, mais disposée de manière à ce que deux bateaux, l'un montant, l'autre descendant, se présentent en même temps pour franchir une même écluse, on aura, d'après ce que nous avons dit plus haut, pour la dépense nécessaire à ces deux bateaux,

$$D = CS + S'(t_{,} - t').$$

Pour que cette quantité puisse devenir négative, il faut que le tirant d'eau des bateaux descendants soit plus fort que celui des bateaux montants, et qu'en outre l'on ait $CS < S'(t' - t_{,})$.

Si la première condition est remplie, on pourra déterminer la valeur de C par la seconde, et l'on obtiendra alors des résultats analogues à ceux dont nous venons de parler, quoique contenus dans des limites plus resserrées. Il en serait de même en dernière analyse, si le nombre des bateaux descendants l'emportait sur celui des bateaux montants, en supposant même les tirants d'eau égaux entre eux.

Ces observations sont susceptibles d'applications nombreuses : elles font en effet sentir la possibilité d'ouvrir, avec une faible quantité d'eau, des routes navigables destinées aux transports des grandes exploitations de mines de carrières de forêts, etc., qui, placées sur des lieux élevés, alimenteraient le canal par le transport même des matières qu'elles produisent, dans les vallées qui les entourent.

C'est des lieux élevés que proviennent, en grande partie, les matières premières généralement lourdes et encombrantes, telles que les métaux, les houilles, les bois, les marbres, les pierres, les vins, etc., objets dont ils sont la source et qui, par conséquent, n'ont pas besoin d'y être rapportés : c'est près de ces lieux d'exploitations que s'établissent les forges, les fonderies et toutes ces grandes usines qui ne se soutiennent que par de nombreuses exportations. La supposition sur laquelle repose l'une des observations précédentes, celle de l'excédant en nombre ou en tirant d'eau des bateaux descendants sur les bateaux montants, doit donc généralement se vérifier, et cette considération ne peut être négligée, puisque, dans beaucoup de cas, elle peut servir à faciliter l'établissement d'une ligne de navigation par une fixation bien entendue des chutes de ses écluses.

Ces observations peuvent encore s'appliquer heureusement à un canal à point de partage, parcouru dans les deux sens par des bateaux inégaux en nombre ou des tirants d'eau différents ; car alors l'une des branches de ce canal se trouvera susceptible de pouvoir se suffire à elle-même ou au moins en partie, et diminuera ainsi la quantité d'eau indispensable à réunir au point de partage.

Si des mines, des fonderies, des carrières de pierre ou de marbre, des forêts,

se trouvent placées sur un point culminant entre deux vallées où coulent des rivières navigables, le canal à point de partage qui réunirait ces rivières, servant par ses deux branches au transport en descendant des matières produites par ces exploitations, pourrait recevoir de ces transports une grande partie du volume d'eau nécessaire à sa navigation.

Cette remarque modifie les considérations sur lesquelles nous avons basé la détermination de l'emplacement à choisir pour le point culminant d'un canal à point de partage, en faisant une loi d'avoir non-seulement égard aux localités, sous le rapport des eaux qu'elles possèdent, mais encore sous celui de la proximité de ces grands établissements d'exploitation, dont l'activité accrue par le voisinage même du canal doit en même temps favoriser son exécution et assurer son service.

Il résulte de ce qui précède que la détermination des chutes des écluses d'un canal est l'objet le plus important de sa construction; qu'elle doit se baser, non-seulement sur le volume d'eau présenté par les localités qu'il traverse, mais encore sur le nombre des bateaux qui doivent le parcourir dans chaque sens, et la charge de ces bateaux. Ces connaissances ne peuvent s'acquérir qu'en obtenant des notions complètes sur la statistique générale des contrées parcourues par le canal. C'est donc à la recherche des ressources territoriales ou manufacturières de ces contrées, aux besoins qu'elles éprouvent de productions étrangères, et aux exportations qu'elles peuvent faire, qu'il faut d'abord se livrer entièrement, puisque ce n'est qu'ainsi que l'on pourra perfectionner le régime du canal, en disposant ses parties de manière à employer le plus avantageusement toute la quantité d'eau que les localités présentent, et quelquefois même à le rendre praticable malgré l'absence de ce liquide.

Cet exposé suffit sans doute pour donner une idée de l'immense carrière ouverte à l'ingénieur chargé de projeter et de construire des canaux: mais ce ne sera qu'en réfléchissant mûrement sur les descriptions et les préceptes contenus dans les œuvres des Perronnet, des de Chésy, des Bélidor, des Gauthey, etc., et des autres ingénieurs créateurs de la science, tant français qu'étrangers, tant anciens que modernes, que l'on peut espérer de parvenir à acquérir toutes les connaissances utiles au perfectionnement de ces grands travaux, dont l'influence est si puissante sur la richesse et la prospérité des empires.

S...E.

* CANALE (Fabio), peintre d'histoire, né à Venise, mort vers 1769, élève de Tiepolo, fut, comme son maître, bon coloriste. Presque tous ses ouvrages se trouvent à Venise.

* CANALE ou CANALETTO (Ant.), frère du précédent, et peintre comme lui, né à Venise en 1697, et mort en 1768, excella dans la perspective et les décors. Ses vues de Venise sont très-recherchées. Le Musée royal en possède six, entre autres: *le Palais ducal*, et *la Place de Saint-Marc*, d'un très-bel effet. On a publié d'après lui: *Urbis Venetiarum prospectus celebriores*, en 38 planches gravées par Antoine Vicentini, Venise, 1742, in-fol.

* CANALE (Annibal), jésuite italien, recteur du collége des Maronites à Rome, et ensuite de celui d'Aquilée, vivait vers la fin du 16e siècle, et a laissé *le Vite de' patriarchi, ovvero degli institutori degli ordini*, Rome, 1 vol. in-folio.

* CANALE DELLA CAVA (Jean), jurisconsulte et poète italien dont on a des poésies estimées, entre autres: l'*Anno festivo*, ou *I fasti sacri*.

* CANALES (Jean), moine ferrarais du 15e siècle, a laissé: *Traités de la vie céleste; de la Nature de l'âme*, et quelques autres, réunis et imprimés en un seul vol., Venise, 1494.

* CANALS Y MARTI (Jean-Paul), naturaliste espagnol, directeur-général des teintures d'Espagne, y rétablit la culture de la garance et favorisa différentes branches d'agriculture et de commerce. On a de lui un *Traité sur la garance* (en espagnol), Madrid, 1789, in-4o.

* CANANI (J.-B.), médecin de Ferrare, mort en 1579, est auteur de: *Dissectio picturata musculorum corporis humani*, Ferrare, 1572, in-8o; *Anatomes libri II*, Turin, 1574.

* CANAPE (Jean), l'un des médecins-chirurgiens de François Ier, né à Lyon dans le 16e siècle, enseigna le premier la chirurgie en français. On a de lui des *Traductions* des Ve et IXe livres *des Simples de Galien*, Paris, 1555, in-16; de l'*Anatomie du corps humain*, du même auteur, Lyon, 1541-83, in-8o; l'*Anatomie de Jean Vassæus*, Lyon,

1542; *les Tables anatomiques*, du même; *Opuscules de divers auteurs médecins*, Lyon, 1552, in-12; *le Guidon des barbiers et des chirurgiens*, Paris, 1563, in-8°.

* CANAPLES (N..., sire de), officier-général français du 16e siècle, de l'illustre famille de Créqui, servit avec distinction sous François Ier et Henri II, défendit avec une rare intrépidité la place de Montreuil, dont il était gouverneur, et contribua à chasser les Anglais de la Picardie. Il ne se signala pas moins à la défense de Metz, assiégée par Charles-Quint.

* CANAPLES (N... de), mestre-de-camp du régiment des gardes, fils du maréchal de Créqui, battit, en 1627, le duc de Buckingham qui avait envahi l'île de Rhé avec 3000 Anglais et 2500 Rochelais, et le contraignit à se rembarquer.

CANARD, *Anas*. (*Histoire naturelle*.) Pour le vulgaire, le canard n'est qu'un oiseau dont l'instinct s'est plié à la servitude; pour le naturaliste, il est le type d'un genre nombreux dans lequel se rangent, rapprochées par des caractères communs, les nombreuses variétés de canards que nourrissent nos basses-cours, celles qui, ne s'étant pas soumises à l'esclavage, entreprennent de longues excursions, les sarcelles, les oies, et jusqu'aux cygnes. Quelque différence que présentent par la taille, par les couleurs ou par leurs mœurs tous ces animaux, leur bec large, plus ou moins comprimé, recouvert d'une peau mince, dentelé sur les bords de ses mandibules; leurs pieds courts, largement palmés et formés pour la natation; leur vie aquatique enfin, établissent chez eux des ressemblances de famille qu'il n'est pas permis de méconnaître.

La nature, dit le savant Drapiez, en donnant aux canards la double faculté de parcourir l'immensité des airs, et de voguer à la surface des ondes, semble avoir destiné ces oiseaux à faire l'ornement des rivières, des fleuves, des lacs et des mers. Ils animent les marécages. C'est dans ces humides demeures, dont ils ne s'éloignent jamais s'ils n'y sont réduits par quelque besoin impérieux, qu'ils trouvent abondamment la nourriture appropriée à leur appétit, soit que cette nourriture se compose de poissons, soit que des mollusques, des larves ou autres vermisseaux, ou même des plantes et des fucus en soient le fond. Ils plongent sans répugnance dans les eaux les plus bourbeuses pour y saisir leur proie; il est vrai qu'ils ne craignent pas d'y tacher leur plumage, l'enduit particulier qui le recouvre le protège contre la malpropreté. C'est aussi parmi les joncs et les roseaux, ou sur les varecs rejetés par la vague qu'ils construisent assez négligemment un nid où la femelle dépose ses œufs qui varient, soit par le nombre, soit par la taille, soit enfin par la couleur, selon chaque espèce ou même selon chaque ponte de l'espèce.

Les canards sont presque tous des oiseaux vagabonds, qui n'ont point de véritable patrie, puisque les rigueurs de l'hiver leur faisant abandonner le Nord, on les voit en automne arriver par bandes innombrables dans les régions méridionales, d'où l'élévation de la température les chasse au printemps; ils reviennent passer l'été vers les régions circompolaires. Presque tous sont sujets à une double mue, et le changement de plumage est tel chez le mâle qu'il est absolument méconnaissable aux deux époques opposées de l'année. En général, ils prennent leur robe de noce sur la fin de l'automne, et ne la quittent qu'après l'accomplissement de l'incubation.

Sur plus de soixante-dix espèces de véritables canards décrits par les ornithologistes, seize au moins paraissent être propres à la zone tempérée septentrionale en Europe et en Asie, cinq ou six aux parties chaudes de cette dernière partie du monde, depuis la Perse jusqu'en Chine. Cinq ou six encore au nord de l'Afrique, trois à son cap méridional, une dixaine à l'Amérique du nord, quinze au moins à l'Amérique méridionale, sept ou huit à la région moyenne du nouveau continent, réparties entre le Mexique et les Antilles; une dixaine enfin sont communes aux régions froides des deux mondes, tandis que celles de l'hémisphère austral ne sont jamais identiques aux mêmes latitudes, dans les parties des trois continents qui s'y prolongent le plus vers le pôle antarctique.

L'espèce la plus généralement répandue, le canard domestique est l'une de celles qu'on trouve à l'état sauvage dans les parties froides des deux mondes. « Elle fut pour l'homme une conquête utile et brillante, ainsi que le dit encore M. Drapiez, que nous aimons à citer, parce que ce naturaliste a l'art de dire beaucoup de faits en peu de mots; sa multiplicité dans nos

basses-cours surpasse encore celle des gallinacées ; outre une chair savoureuse, les canards offrent dans leur plumage un duvet à la mollesse, et à la pensée un instrument de communication pour se répandre et se perpétuer. »

L'allure des canards, soit dans nos fermes, soit sur le rivage qu'ils fréquentent en liberté, a quelque chose de gêné et même d'ignoble ; ils ne sont pas du nombre de ces oiseaux dont on devine les ailes à la démarche ; mais qu'ils se jettent à la nage, ils sillonnent alors la face des eaux avec autant de grâce que de facilité ; leurs larges pates, qui trainaient sur le sol, deviennent de puissantes rames. La nature ne traita pas moins bien les canards dans les organes du vol.

Le Canard sauvage (*anas boscas L.*), type de l'espèce domestique, peut s'élever dans les plus hautes régions de l'atmosphère, et entreprendre de très-lointaines migrations. Cet oiseau, trop connu pour que nous en donnions une description détaillée, est l'un des plus beaux de l'Europe, et l'éclat des reflets métalliques rehausse son plumage ; la femelle moins brillante est aussi plus petite, et les jeunes mâles, avant la saison des amours, lui ressemblent au point de n'en pouvoir être d'abord distingués. Quittant les régions boréales des deux mondes qu'il habite indifféremment, pour descendre vers des climats plus doux, le canard sauvage s'abat souvent à la surface de nos étangs herbeux. Il est des endroits de nos côtes où, dans les temps de passage, les troupes qu'il forme obscurcissent l'air et font entendre un bruit étrange. On leur tend une multitude de piéges et de rets ; la chasse en est fort lucrative. Cette espèce voyageuse a cependant été apprivoisée ; l'éducation des nombreuses variétés, provenues de son asservissement, rentre dans le domaine de l'économie domestique et cesse d'appartenir à l'ornithologie dans laquelle nous devons nous renfermer ici ; il en a été traité à l'article des oiseaux de basse-cour.

Le canard siffleur, le canard huppé, le canard musqué, celui de Barbarie, une race de manille, sont encore des espèces dont l'homme enrichit son domaine ; la macreuse, la double macreuse, l'eider ou le milouin, le morillon et la tadorne, sont d'autres espèces, toujours sauvages, qui fournissent à nos tables des mets assez recherchés.

La Macreuse (*anas nigra*), et la double Macreuse (*anas fusca*), ont le plumage du plus beau noir ; célèbres l'une et l'autre parmi les chasseurs provençaux, qui leur font une guerre annuelle sur les étangs riverains de la Méditerranée, leur chair est considérée comme celle d'une sorte de poisson ; l'Église romaine en permet l'usage en carême.

L'Eider (*anas mollissima*) a ses parties supérieures blanches ; ses joues, le sommet et le derrière de sa tête sont d'un bleu verdâtre ; sa poitrine est d'un blanc rougeâtre avec les parties inférieures noires ; le bec est vert. La femelle est un peu plus petite que le mâle qui a deux pieds environ. Le plumage des jeunes varie prodigieusement jusqu'à l'âge de trois ans, ce qui leur valut divers noms dans le Nord. L'eider se plaît dans les parties les plus froides de l'Europe ; le duvet qui garnit la partie inférieure de son corps est devenu un objet considérable de commerce en Suède, en Norwége et en Islande ; on l'y recueille soigneusement, et, sous le nom d'édredon, il se répand partout où la civilisation introduisit le luxe et perfectionna les arts industriels, dont les produits rendent la vie plus douce.

Le Milouin (*anas rufa*) a dix-sept pouces de longueur, les parties supérieures et les flancs d'un blanc cendré, rayés de nombreuses lignes en zig-zag, d'un cendré bleuâtre et plus obscur ; la tête et le cou sont d'un brun tirant sur le rouge ; le haut du dos, la poitrine et le croupion sont noirs. Nous l'avons quelquefois vu dans les marchés de Paris.

Le Morillon (*anas fuligula*) est remarquable par la huppe dont sa tête est surmontée.

La Tadorne (*anas tadorna*) a la tête et le cou d'un vert sombre, le dos, les couvertures des ailes, les flancs et le croupion blancs. Une large bande noire avec des reflets métalliques, régnant sur le milieu du ventre, caractérise cet oiseau ; cette bande entoure la poitrine et remonte sur le dos où elle devient d'un rouge vif ; le bec et les pieds sont rougeâtres. Ce beau canard, qui est d'assez grande taille, se plaît parmi les rochers ; il s'y creuse des terriers au voisinage des mers du Nord.

On a séparé des canards, pour en former un groupe qui se distingue par la petitesse de sa taille, les *sarcelles*, dont la plus

connue (*anas querquedula*) est recherchée par les amateurs de bonne chère. Cet oiseau, dont la chair est délicieuse et le plumage des plus élégamment variés, se trouve fréquemment chez les marchands de comestibles de Paris. La *sarcelle d'hiver* (*anas crecca*) ne lui cède en rien pour la beauté et la bonté; on la confond souvent avec elle; les autres sarcelles, au nombre de plus de quinze espèces, sont distribuées à la surface du globe à peu près dans les mêmes proportions que les véritables canards.

Les Oies qui, pour les naturalistes, font partie du genre canard, s'en distinguent cependant par la longueur plus considérable de leur cou, et par leur bec proportionnellement plus court que la tête, plus conique et conséquemment plus fort. Sur près de trente espèces qui se trouvent décrites, deux, l'oie hyperborée et le cravant, sont communes aux régions froides de l'Amérique septentrionale et de l'Europe. Neuf environ ne se trouvent que dans le nord de l'Europe ou de l'Asie. Les parties les plus méridionales de l'Amérique du sud, en offrent cinq ou six; la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande, quatre. On n'en connait guère qu'une de l'Afrique, l'oie d'Égypte, une de l'Inde, et une de la Chine; les autres espèces sont propres à des îles fort éloignées entre elles, et s'y trouvent restreintes; ce sont, l'oie des Malouines, l'oie de Madagascar, l'oie de Java et l'oie d'Islande.

L'Oie cendrée (*anas anser*), originaire des contrées limitrophes d'Europe et d'Asie, est la souche de toutes les oies de nos basses-cours Il est remarquable que ces oiseaux n'y aient pas, comme les autres domestiques, subi de nombreuses modifications; les oies réduites à l'esclavage sont à peu près les mêmes que les oies cendrées de la nature; à peine quelques variétés s'y remarquent-elles dans les teintes; les formes, la taille, les mœurs, sont toujours à peu près les mêmes. Dans certains cantons on en élève des quantités prodigieuses, qui, par bandes, et sous la conduite d'une sorte de pâtre, paissent les champs comme les moutons. Il est curieux de voir, en beaucoup de villages d'Allemagne, le gardien de ces troupeaux ailés les réunir le matin, au son d'un tube qui rappelle la cornemuse, et les conduire dans la campagne. Chaque propriétaire a ses oies, qui, réveillées par le bruit du cornet, crient et s'agitent dans leur étable jusqu'à ce que la porte leur en soit ouverte; elles accourent de tous côtés autour de leur gardien, font entendre, en se confondant les unes parmi les autres, comme un gazouillement criard qui semble indiquer la satisfaction. On se met en marche, et pas un individu ne s'écarte de la troupe qui, durant la journée, broute à loisir l'herbe sauvage. Vers le soir, quand le troupeau rentre au village, chaque oie retourne chez elle sans qu'une seule s'égare. Au signal du berger, elles paraissent aussi pressées de retourner au logis, qu'elles l'étaient d'en sortir au point du jour. En Poméranie surtout, où l'on en nourrit peut-être plus que dans le reste du monde, les enfants qui se trouvent dans les rues à l'heure de la retraite, risquent d'être terrassés par les oies que rien ne détourne de la direction du gîte, où, le cou tendu, elles courent du pied et de l'aile.

L'oie forme l'une des richesses de ces Landes aquitaniques, véritables parties honteuses de notre France, en général si belle et si bien cultivée. On y prépare leurs cuisses avec beaucoup d'art, et de façon à ce qu'elles joignent au goût le plus exquis la faculté d'être conservées et transportées outre mer. Bordeaux en faisait autrefois un commerce considérable avec les colonies. Le foie de cet oiseau, ainsi que celui du *canard*, fournit un autre mets encore plus recherché sur nos tables; la manière dont on martyrise l'animal, pour en obtenir un foie plus volumineux et plus gras, est certainement l'une des plus grandes méchancetés qu'on puisse reprocher à la race humaine.

L'oie est timide par instinct, mais n'en est pas moins un être brutal qu'un regard incommode, et qui sans motif menace et se révolte. On ne peut comparer à sa ridicule colère que celle du dindon, et ce fut un accès de cette colère qui sauva le Capitole, ainsi que chacun sait. Les graves auteurs qui nous ont conservé cette histoire ont oublié de nous dire pourquoi l'on nourrissait des oies dans le plus respecté des temples de la cité éternelle; nous allons, après bien des siècles, essayer de réparer cette omission. L'oie n'est pas plus indigène de l'Italie que du reste de l'Europe. On l'y introduisit, peut-être vers le temps où se préparait la grandeur romaine, c'est-à-dire quand les peuples de cette partie de notre ancien continent commencèrent à se mettre

en relation avec ceux qu'ils appelaient barbares. Hôte précieux, on sentit la nécessité d'en conserver la race, et tandis qu'elle se répandait dans les campagnes, on en mit la souche sous la protection des dieux. Les pères de ces Gaulois que trahissaient les oies du Capitole étaient peut-être ceux qui les y avaient portées ; et, depuis, les nations du Nord voyageant toujours avec leurs oies les répandirent jusqu'en Espagne. Il paraît du moins que ce ne sont pas les Romains qui les portèrent dans cette contrée et qu'elles n'y parurent qu'avec les Goths. Nous établissons cette opinion, sur ce que le nom par lequel on désigne cet oiseau au delà des Pyrénées (*Ganzo*) est d'origine tudesque (*Ganz*), et non latine ou arabique. Les oies qu'on voit dans l'écu de plusieurs maisons antiques, en divers pays, désignent peut-être les races de gentilshommes d'origine gothe, auxquelles nos paysans et ceux de la Castille doivent la possession d'un précieux oiseau de basse-cour.

L'oie sauvage (*anas segetum*) n'est pas, ainsi qu'on le suppose communément, la souche de l'espèce domestique; elle forme dans le genre canard une espèce distincte et tranchée, ses mœurs la caractérisent encore plus que ses couleurs et sa forme : vagabonde, elle ne se fût pas soumise à l'esclavage, supporté si patiemment par l'oie grise ; elle n'habite point l'orient de l'Europe, mais les régions boréales, d'où elle émigre régulièrement chaque automne par troupes considérables et en se dirigeant vers le midi. On en voit, dans nos climats, passer les cohortes disposées sur deux longues files inclinées l'une sur l'autre, de manière à former un angle aigu.

En suivant la progression de la taille, le sous-genre du cygne suit celui de l'oie parmi les canards. Quels que soient la majesté de ses contours, la grâce de ses mouvements, le rôle que les poëtes lui ont fait jouer dans leur mythologie, et l'accueil que lui font dans le cristal de leurs viviers de marbre les grands de la terre, le cygne est classé par la nature entre ces gloutons habitants de nos fermes, qui cherchent dans leurs bourbiers une abjecte nourriture. Vient-il à quitter les eaux pour s'égarer sur le gazon de leurs bords, une démarche ignoble, des allures embarrassées trahissent, dans le courtisan de Léda, le parent de l'oie stupide et du canard immonde.

L'extrême longueur et la sinueuse flexibilité du cou avec des narines percées vers le milieu du bec, encore plus que la grandeur du corps, caractérisent les cygnes dont les ornithologistes ont décrit huit espèces, distribuées de la manière suivante à la surface du globe : Deux en Europe, la sauvage et la domestique ; une dans l'Inde, le cygne bronzé (*anas melanotos*); une dans l'Amérique septentrionale (*anas canadensis*), où elle s'est aussi attachée à l'homme ; deux sur la côte torride et occidentale de l'Afrique (*anas gambiensis* et *anas cycnoïdes*) ; une dans les parties extrêmes de l'Amérique méridionale (*anas melanocephala*) ; une enfin au sud de la Nouvelle-Hollande. Cette dernière (*anas plutonia*) que M. de Labillardière de l'Académie des sciences fit connaître, dans la relation de son voyage à la recherche de La Pérouse, sous le nom de *cygne noir*, acquit bientôt une certaine célébrité dans les jardins de la Malmaison, parce qu'on n'avait pas encore imaginé à Paris qu'il pût exister des cygnes qui ne fussent pas blancs, attendu qu'on dit *blanc comme un cygne*. M. de Labillardière, qui travaillait pour l'avancement des sciences, donna de son oiseau une excellente figure, accompagnée d'une description à laquelle on ne saurait rien ajouter. Le capitaine Baudin, chargé par le gouvernement d'une expédition de découvertes, crut faire plus que le laborieux académicien, en prenant au gouverneur du port Jackson un couple de cygnes noirs. Il fit hommage de sa conquête à l'impératrice Joséphine qui cultivait avec succès l'histoire naturelle. On ne parla plus alors de la découverte du modeste Labillardière ; mais les cygnes noirs du capitaine Baudin firent grand bruit dans une capitale où les habitants se trouvaient obligés de rayer de leur vocabulaire un de leurs tours de phrases les plus usités.

Pas plus que chez l'oie, la race du cygne sauvage ne fut la souche de la race domestique ; des caractères importants les distinguent l'une de l'autre.

Le Cygne domestique (*anas olor*) a tout son plumage blanc, le bec couleur d'orange avec le bord des mandibules, le tubercule qui s'élève à sa bosse et l'espace nu qui entoure les yeux d'un noir cendré. Sa longueur est de cinq pieds environ. Ce magnifique oiseau est originaire des grands lacs situés dans les régions tempérées de l'ancien monde. De toute antiquité il dut faire

l'ornement des eaux dont les grands embellissent leurs jardins, et, quoiqu'il n'en soit point fait mention dans la description de ceux des Grecs, il est impossible de douter que chez eux on élevât des cygnes, puisque l'intervention d'un cygne dans la naissance d'Hélène était un fait regardé comme historique. Aujourd'hui ces oiseaux ne font plus l'amour avec les reines, ils s'attachent fidèlement à leur femelle qui pond six ou sept œufs. Après six semaines d'incubation, les petits viennent au jour, et vivent réunis sous les yeux de leurs parents qui leur portent la plus vive tendresse jusqu'à la fin de novembre, où l'amour leur fait abandonner la famille. On en élève beaucoup en Belgique et particulièrement en Hollande, où tout devient objet de commerce. On en expédie beaucoup de ce dernier pays dans le reste de l'Europe.

Le Cygne sauvage (*anas cycnus*) se distingue du précédent par les teintes jaunâtres qui entachent quelques parties de son plumage, et par la couleur noire de son bec couvert à sa base par une membrane jaune qui s'étend jusqu'à la région des yeux. Sa taille n'est que de quatre pieds et demi. Sa patrie est l'Europe boréale, et même l'Amérique. Il ne quitte les régions du nord que lorsque des hivers très-rudes, y durcissant la surface de toutes les eaux, ne permettent plus aux oiseaux pêcheurs d'y chercher leur nourriture; les cygnes descendent alors plus ou moins vers le sud, en suivant les rivages de la mer ou le cours des grands fleuves.

M. Picot de La Pérouse, naturaliste toulousain, découvrit le premier un caractère anatomique fort tranché, qui, en établissant une ligne de démarcation évidente entre l'espèce sauvage et l'espèce domestique, explique comment les cygnes acquirent la réputation de chanteurs mélodieux. Les érudits qui prenaient à la lettre tous les contes de l'antiquité, et qui ne savaient pas qu'il existe plus d'une espèce de cygne, ne concevant pas comment celui de nos parcs était totalement muet, quand on avait célébré en vers grecs ou latins la voix touchante de l'oiseau ami de Phaéton, imaginèrent que les accents plaintifs de cette voix tant célébrée ne se faisaient entendre qu'une fois; ils en firent le dernier soupir du musicien ailé : de là, le nom de *chant du cygne* qu'on donne, depuis deux mille ans environ, aux derniers sons d'un versificateur mourant. Cependant notre cygne est absolument muet, et ne chante jamais, même quand il meurt. Son larynx n'est pas conformé pour la musique; c'est le cygne sauvage qui possède les organes de la voix très-développés, et d'une forme telle que des sons pareils à ceux d'une harpe éolienne en sortent parfois. C'est donc à l'espèce dont les poëtes et les érudits n'ont jamais soupçonné l'existence qu'il faut rapporter ce qu'on a dit des chants du cygne, accents d'un amour reproducteur répétés par de solitaires échos du nord, et nos plaintes arrachées par les angoisses de la mort. Il est peu de vérités d'histoire naturelle qui n'aient été travesties en erreurs.

B. de St.-V.

CANARIES. (*Géographie.*) Archipel atlantique, situé entre les 27° 39′ et 29° 26′ 30″ de latitude boréale, et les 15° 40′ 30″ et 20° 30′ de longitude à l'ouest de Paris; à peu de distance des côtes occidentales du continent d'Afrique, avec lequel ses productions naturelles présentent le plus de rapport, quand elles ne sont pas absolument propres au sol.

Les Canaries sont au nombre de sept: Lancerote, Fortaventure, la grande Canarie, Ténériffe, Gomère, Palme et Fer. Alegranza, Clara, Graciosa et Lobos ne sont que des rochers comme détachés de Lancerote et de Fortaventure, et ne méritent guère plus que les roches de Nago au nord de Ténériffe, d'être mentionnés comme les îles de l'Archipel qui nous occupe.

Les anciens connurent les Canaries, quoique situées en dehors du détroit de Gades au delà des colonnes d'Hercule; c'est elles évidemment qu'ils désignaient sous le nom de *Fortunées*, si célébrées par les poëtes qui les supposaient être les Champs-Élysées. Ptolomée les plaçant entre le 14e et le 16e degré au nord de l'équateur, quelques auteurs ont prétendu que c'était des îles du cap Vert qu'avait entendu parler le géographe d'Alexandrie; quoi qu'il en soit, les Canaries, où les Carthaginois avaient évidemment pénétré, ont été assez exactement caractérisées plus tard par Pline-l'Ancien. Ce compilateur rapporte que Juba, voulant connaître les contrées voisines, mais peu fréquentées de son empire, expédia des vaisseaux, expressément chargés d'explorer les îles Fortunées, et qu'au retour de l'expédition, ayant lui-même rédigé la relation du voyage, il l'adressa à l'empereur Au-

guste. Juba nomme les îles visitées par ses marins *Junonia major* et *Junonia minor*, où les auteurs modernes croient reconnaître Lancerote et Fortaventure, tandis que d'autres cherchent *Junonia* dans Gomère; *Canaria*, où l'on trouva de grands chiens d'une espèce particulière, qui lui valurent le nom dont serait dérivé celui de Canarie; *Nivaria*, où l'on voyait des neiges en toute saison, sur une haute montagne, ce qui ne peut convenir qu'au pic de Ténériffe; *Capraria*, où l'on trouvait des chèvres et que l'on rapporte à Palme; enfin *Pluvialia* qui, ne possédant nulle source, n'était arrosée que par les eaux du ciel. On a pensé que Pluvialia était l'île de Fer, en effet assez sèche et presque entièrement stérile. Les envoyés de Juba avaient aussi parlé de *Purpurara*, où d'Anville dit que ce prince songeait à faire un établissement pour teindre en pourpre, et dans laquelle ce savant géographe croit reconnaître Lancerote.

Pline rapporte qu'on trouvait dans *Pluvialia* un lac où les eaux du ciel, rassemblées, étaient les seules qu'on pût y boire; il ajoute qu'elle produit deux végétaux particuliers, dont l'un donnait un suc comparable au lait, tandis que celui de l'autre était amer. De là peut-être la tradition qui s'établit dans le vulgaire et que recueillit Pomponius-Méla. Ce géographe rapporte que, parmi les singularités des Fortunées, on cite deux fontaines, dont l'une produit, quand on s'y désaltère, un rire inextinguible qui causerait la mort, si on ne se hâtait de boire les eaux de l'autre; et le Tasse qui plaça le palais enchanté de son héroïne dans les îles Fortunées, n'a pas laissé échapper cette allégorie dans son admirable poème : « Une fontaine y coule, dit-il; son onde pure et limpide invite ceux qui la regardent à s'y désaltérer; mais, dans le froid cristal de ses eaux, elle cache des poisons secrets : l'imprudent qui en a bu est surpris d'une ivresse soudaine, son âme nage dans une perfide joie, un rire insensé le tourmente et le conduit à la mort. » De graves auteurs ont cherché les fontaines de Pomponius-Méla et du Tasse dans les eaux minérales de Palme et de Ténériffe qui n'étaient point Pluvialia. Nous avons hasardé jadis une autre opinion.

Lorsque, vers 1406, les premiers Européens abordèrent à Fer qu'on croit avoir été cette île de Pluvialia, ils n'y trouvèrent pas plus d'eau potable que n'en avaient trouvé les envoyés de l'ancien roi de Mauritanie, et ils allaient abandonner une roche desséchée où la soif les eût vaincus, si l'une des femmes du pays n'eût révélé à l'un des conquérants l'existence d'un arbre miraculeux qui produisait assez d'eau pour désaltérer tous les habitants du pays. On a beaucoup discuté sur l'histoire de cet arbre appelé *garoé* et que plusieurs écrivains ont traitée de fable, tandis que d'autres assurent avoir vu le garoé et bu de l'eau que distillait son feuillage. Bontier et Le Verrier, chapelains de Béthencourt, gentilhomme normand, qui, le premier, comme on le verra bientôt, tenta de s'emparer des Canaries; Bontier et Le Verrier, auteurs contemporains, et dont les récits sont naïvement exacts sur tous les autres points de leur relation, rapportent, en parlant de Fer : « Qu'au plus haut du pays, sont arbres qui toujours dégouttent eau belle et claire qui chet en fossettes auprès des arbres, la meilleure pour boire qu'on saurait trouver. » Cardan ajoute que cette eau s'élevait au poids de 70 livres par jour; un auteur espagnol appelé Cairasco, qui écrivit en 1602, et Mercator, parlent de l'existence de ces arbres comme d'une chose avérée; Dapper est du même sentiment; l'illustre Feijo et l'exact Clavijo, loin de révoquer le fait en doute, parlent de vieillards qui, non-seulement avaient vu le garoé, mais avaient bu de l'eau qui en provenait. Le témoignage d'Abreu Galindo, historien des Canaries et dont les écrits sont conservés dans les archives du gouvernement de l'Archipel, fixera le degré de croyance que l'on doit accorder à tout ce qui a été dit d'un végétal qui n'aurait jamais eu son pareil.

Voulant voir par lui-même ce que c'était que l'arbre merveilleux de l'île de Fer, il se rendit sur les lieux et, en débarquant, il se fit conduire en un endroit nommé Tigulhaé qui communique à la mer par un vallon à l'extrémité duquel, contre un gros rocher, était venu l'arbre saint que dans le pays on appelle garoé; il dit d'abord que c'est mal à propos qu'on le compare au tilleul, parce qu'il n'y ressemble en rien; son tronc avait douze palmes de circonférence et trente ou quarante pieds de hauteur; sa tête ronde avait cent vingt pieds de tour, le feuillage en était fort touffu, consistant, poli, ne tombant point et toujours vert comme celui du laurier, mais plus grand. Son fruit ressemblait à un gland avec son

capuchon, et la graine avait la couleur et le goût un peu aromatique des petites amandes que renferme celle du pin. Il y avait tout autour de l'arbre une grande ronce qui s'élevait jusque sur plusieurs de ses rameaux, et aux environs quelques hêtres, avec divers buissons. Du côté du nord, on avait élevé deux grands piliers de vingt pieds carrés et creusés de seize palmes de profondeur, afin que l'eau tombant de l'arbre y fût retenue. Il arrive généralement tous les jours, ajoute Abreu Galindo, et sur le matin, qu'il s'élève de la mer, non loin de la vallée, des vapeurs et des nuages qui sont portés par les vents d'est, fréquents en ces parages, contre le grand rocher qui semble destiné à les arrêter. Ces vapeurs s'amoncellent sur l'arbre qui les absorbe, et se résolvent en gouttes sur ses feuilles polies. La grande ronce, les hêtres et les buissons du voisinage distillent de la même manière ; plus les vents d'est ont régné, plus la récolte d'eau est abondante; les piliers s'en remplissant, on en recueille alors plus de vingt outres pleines ; un gardien chargé de ce soin la distribue aux gens du pays.

Il en est donc de l'arbre merveilleux de l'île de Fer, comme de tant d'autres prodiges, simples phénomènes physiques, mais exagérés ou déguisés par l'amas de circonstances invraisemblables qu'ajouta à leur description la crédule ignorance. Le garoé, qu'on dit avoir été détruit par un ouragan vers 1625, a pu exister. Nous voyons tous les jours dans nos jardins, après un brouillard épais, les arbres qui ont leurs feuilles dures et polies, tels que les orangers, les nérions, les lauriers-cerise, se couvrir de gouttes d'eau. Le garoé était quelqu'un de ces beaux lauriers, dont les îles Atlantiques produisent plusieurs espèces remarquables, et pourrait se renouveler au même lieu. Quoiqu'il y ait peu de rapport au premier coup d'œil entre de tels garoés et les plantes de Pline, où l'on a cru reconnaître des euphorbes ou des kakalies, et des sources minérales qui font rire, il est probable que ces arbres ont été la source de toutes les merveilles qu'on a racontées sur cette île, depuis l'expédition ordonnée par Juba.

Long-temps avant le roi de Mauritanie, les marins de l'Afrique et de l'Espagne devaient fréquenter les îles Fortunées. Plutarque nous raconte que le grand Sertorius voulut s'y retirer; des matelots de la Bétique, qui les avaient visitées, lui en avaient vanté le doux climat et la fertilité, mais les compagnons du héros refusèrent de l'y suivre. Les îles Fortunées, après lesquelles aspirait le Mina de l'époque, étaient-elles les Canaries ou Madère? Quoi qu'il en soit, les îles Fortunées n'étaient plus fréquentées, et toute notion s'en était même perdue en Europe durant les temps où s'opéraient la chute de l'empire romain et les invasions des barbares du nord-est. Mais les Arabes y avaient touché, et les appelaient El bard, selon Dapper, à cause du pic de Ténériffe, ou Al-jakir et Al-kaledat selon d'autres, ce qui signifie à peu près le lieu du bonheur, ou les îles Fortunées.

Cependant l'Europe touchait à cette époque d'effervescence, où le génie de ses habitants, se trouvant trop resserré dans la plus petite partie de la terre, allait prendre l'essor et planer sur la totalité du monde. L'esprit de chevalerie régnait encore dans les esprits; on n'était pas entièrement corrigé de la fureur des croisades; on parlait vaguement de terres ultramarines. Une idée obscure de la rotondité du globe, qui se confondait avec les vieilles traditions d'une grande île Atlantique, avait porté quelques aventuriers à se hasarder dans les hauts parages de l'Océan ; enfin la boussole vint féconder ces croyances et régulariser de telles expéditions. Sans doute, alors, pour la première fois, depuis la chute de l'empire romain, on eut de nouvelles notions sur les îles de l'océan Atlantique; on fit des rapports exagérés sur leur étendue et sur leurs richesses. Ces rapports firent naître chez don Louis de la Cerda, infant d'Espagne, le désir de conquérir ces nouveaux pays. Ce seigneur, d'une race détrônée, était arrière-petit-fils de saint Louis, par Blanche de France, épouse de Ferdinand de la Cerda, qui mourut avant son père, Alphonse-le-Sage, roi de Castille, et dont le fils Alphonse-le-Déshérité, ayant été obligé de quitter le titre de roi, qu'il prenait encore en 1303, fut accueilli par Philippe-le-Bel. Ce monarque l'avait investi de la baronnie de Lunel, et nommé son lieutenant-général en Languedoc. Don Louis, qui fut tué en 1346, à la bataille de Croy, contre les Anglais, brillait en 1341 à la cour de France avec le titre de grand-amiral, lorsque le pape Clément VI régnait à Avignon. Le saint-père, voulant faire triompher l'Église jusqu'aux extrémités de

l'univers, érigea les îles Fortunées en royaume feudataire du saint-siége, et moyennant que le nouveau monarque s'engageât à lui payer annuellement un tribut de quatre cents florins d'or *bons et purs, du poids et au coin de Florence*, don Louis de la Cerda fut nommé, en 1344, prince de la Fortune. Les îles comprises dans la donation sont : *Canaria*, *Ningraria*, *Pluvialia*, *Capraria*, *Junonia*, *Embronea*, *Atlantica*, *Hesperia*, *Cernent*, *Gorgonas* et *Gauleta*. On n'attachait sans doute pas un sens bien précis à tous ces noms. L'investiture solennelle eut lieu dans Avignon, où le nouveau potentat reçut en cérémonie, dans la cathédrale, un sceptre et une couronne d'or. Il fut ajouté aux tiers de la donation que si, dans quatre mois, le tribut de quatre cents florins d'or n'était pas payé, le prince encourrait l'excommunication ; que, s'il faisait attendre la somme quatre mois de plus, le royaume serait mis en interdit ; enfin, que s'il n'avait pas payé dans l'année révolue, il serait déchu du trône, et que le pape pourrait donner l'empire à qui bou lui semblerait.

On raconte à ce sujet qu'un ambassadeur d'Angleterre, qui se trouvait alors près du pape, imagina que les îles Fortunées étaient les îles Britanniques, et expédia sur-le-champ un courrier au roi son maître, pour le prévenir que Clément VI venait de disposer de ses États, selon le pouvoir qu'il tenait de Dieu.

Quelques historiens parlent des préparatifs que fit don Louis pour découvrir et pour conquérir les États qu'il devait à la générosité du saint-père, mais il ne les vit jamais ; il était réservé à des aventuriers français d'y pénétrer les premiers. Ce fut un Jean de Béthencourt, seigneur de Granville la Teinturière, au pays de Caux, et un Gadifer de la Salle, gentilhomme gascon, qui, ayant en 1402 organisé à leurs dépens une petite expédition, partirent de La Rochelle pour la conquête des Canaries ; les deux aumôniers de la troupe, Bontier et Le Verrier, sont devenus les historiens de ses hauts faits, dont le résultat fut, après de longs et pénibles travaux, la conquête de Lancerote et de Fortaventure avec l'établissement d'un évêque aux îles Canaries.

Béthencourt et Gadifer de la Salle trouvèrent l'archipel habité. Une race d'hommes particulière, autocthone peut-être, ou, comme nous avons cherché à l'établir autrefois, dernier reste des célèbres Atlantes, en était de temps immémorial en possession. Les Canariens se regardaient comme fils de leur terre, ils n'avaient pas la moindre idée du reste de l'univers, et vivaient assez heureux dans une sorte de civilisation qui tenait beaucoup de celle des peuples de la plus haute antiquité. Nous avons, dans un ouvrage de notre jeunesse, donné une histoire fort étendue de ces Canariens, dont il n'existe pas un descendant, et qu'exterminèrent les guerriers et les inquisiteurs espagnols. Nous renverrons donc à nos *Essais sur les îles Fortunées*, en prévenant le lecteur qu'il est dans ce livre, très-soigneusement composé quant aux faits historiques et sous le rapport des sciences physiques, des idées et des systèmes qu'il est permis d'enfanter à vingt ans, mais qu'on peut désavouer à quarante.

Les habitants des sept Canaries avaient peu de rapport entre eux ; ne connaissant guère la navigation, ils ne passaient que par accident d'une île à l'autre, de sorte qu'ils ne communiquèrent jamais avec le continent voisin. De cet isolement étaient résultées entre eux de grandes différences dans le langage ; cependant on reconnait une source commune dans tout ce qui nous en est resté. Beaucoup de mots y sont de racine arabique, ou dérivent de ceux des langues réputées primitives.

Les Canariens portaient des noms divers selon l'île qu'ils habitaient ; les plus remarquables furent les Guanches, peuple du Ténériffe, parce qu'ils étaient beaucoup plus avancés dans la civilisation que les autres insulaires. On peut même dire que ces Mexicains et ces Péruviens, que leur or et l'audace de leurs vainqueurs ont rendus si célèbres, étaient fort inférieurs aux Guanches. Ceux-ci étaient, en tout, comparables aux anciens Égyptiens. Comme eux, ils avaient des rois, avec un gouvernement en partie théocratique, des hiéroglyphes, des fêtes solennelles, et la croyance d'un Dieu supérieur qui présidait à la conservation du monde ; comme eux surtout, ils professaient le plus grand respect pour les morts, qu'ils embaumaient soigneusement, et dont ils conservaient les momies dans des cryptes, où nul autre que les prêtres du trépas ne pouvait pénétrer sans commettre un sacrilége.

Ce sont ces momies, appelées *xaxo* à Ténériffe, dont on a retrouvé plusieurs à

Gomère et dans la grande Canarie, qui complètent les connaissances que nous avons des Guanches. Leurs exterminateurs ne nous en avaient guère parlé que sous le rapport de leurs usages, et du courage avec lequel ils osèrent résister durant près d'un siècle. Les momies nous ont appris qu'ils étaient en général de haute taille; que leurs cheveux, lisses, fins et unis comme les nôtres, châtains ou même blonds, n'avaient aucun rapport avec la toison noire et crépue des Nègres africains, mais que la cavité humérale du colécrane y demeurait ouverte dans le squelette, comme elle l'est chez quelques hommes des environs du Cap.

Béthencourt ne put rien tenter sur Canarie, ni sur Ténériffe. Ce ne fut qu'en 1483, après soixante-dix-neuf ans d'efforts, que la première de ces îles tomba au pouvoir des Espagnols commandés par don Pédro de Véra; la seconde ne succomba qu'en 1497. Don Alonzo Fernandez de Lugo s'en empara pour la cour de Castille, quatre-vingt-quinze ans après la première expédition de Béthencourt. Le Mexique ne résista pas deux ans à Fernand-Cortez, et le Pérou, vingt-quatre heures à Pizarre.

Les Canaries n'ont cessé, depuis la conquête, d'appartenir à l'Espagne, où elles sont annexées avec le titre du royaume dépendant de celui de Séville. Leur population totale était, en 1678, d'environ 105,637 habitants; elle s'élevait au commencement de ce siècle, et quand nous les visitâmes, à 157,759 âmes. Mais ce nombre commençait à diminuer; la misère, résultat d'une mauvaise administration, des maladies et des émigrations, menaçait la prospérité de ces belles îles. Près de 2,200 ecclésiastiques et 800 religieuses n'y étaient pas les moindres éléments de dépopulation.

Ces îles sont très-fertiles; leur sol est généralement montueux, coupé de torrents, escarpé et sec; mais les vallons, arrosés par les courants qui descendent de très-hauts sommets, produisent tout ce que le cultivateur en veut obtenir. Les végétaux de l'Europe y prospèrent confondus avec ceux de la zone torride; on y voit mûrir ensemble le raisin, la pomme, la banane, l'orange, l'olive, la figue, la cerise, le melon, la pastèque, la groseille, l'amande, la grenade, l'anone et même l'ananas. Le coton et le sucre y sont cultivés avec l'orge et le blé; le café même réussirait partout où l'on aurait soin de lui choisir une exposition convenable. Si l'archipel qui nous occupe eût appartenu à quelque puissance dont le gouvernement n'eût point, depuis deux siècles principalement, suivi les routes diamétralement opposées au bon sens, il fût devenu la plus riche et la plus heureuse des régions de la terre. L'ardeur du climat y est tempérée par l'élévation du sol et des vents de mer réglés; la terre y produit avec une sorte de fureur, il ne s'agit que d'arrêter sa fougue et de lui procurer des ombrages; les tempêtes y sont à peu près inconnues, les côtes sont généralement sûres, nul écueil ne les rend à craindre. Les eaux y sont d'excellente qualité. L'agriculture y est dans l'état le plus misérable. On y récolte d'excellent vin, des raisins secs et des amandes, qui sont, avec quelques oranges, un peu d'eau-de-vie, de soie écrue, de figues, d'orseille, de barite, de coton, et du poisson salé, pêché sur la côte d'Afrique, les seuls objets d'exportation. Il n'existe pas dans le pays une manufacture qui prouve le moindre perfectionnement industriel; mais il y a un évêque, et un tribunal de la sainte inquisition dont les œuvres sont éternisées, dans la cathédrale de Laguna, par des tableaux représentant divers *auto-da-fé*.

Lancerote, la plus septentrionale des Canaries, a quatorze lieues du nord-est au sud-ouest, sept et demie dans sa plus grande largeur, et trente-huit environ de circonférence. Le centre en était couvert de forêts, lorsque Béthencourt la conquit; ces forêts ayant disparu, l'île est demeurée tellement aride, qu'on peut la considérer comme privée de toute autre eau potable que celle qu'on y recueille dans les citernes; ses monts, moins élevés que ceux des autres Canaries, ont été déchirés par de grandes commotions volcaniques, dont une, en 1730, ruina une partie du pays.

Lancerote ne compte pas 9,000 habitants; les indigènes la nommaient Tite-roy-Gotra quand les Européens y abordèrent. Elle nourrissait une quantité d'ânes tellement considérable, que les Espagnols leur firent des chasses régulières pour en diminuer le nombre, et depuis ce temps on y élève néanmoins beaucoup de mulets qui s'exportent. On y a aussi introduit le chameau, qui se multiplie surtout dans certains cantons plats et sablonneux analogues à leur patrie africaine. On y transporte de ces chameaux de Ténériffe, où nous en avons vu employés

aux usages domestiques. Les grains sont la culture principale du pays, et abondent quand l'année n'est pas trop sèche. Le vin médiocre s'y brûle en eau-de-vie. La culture du cotonnier produit un objet important de commerce, et les plantes des parties plates et riveraines du pays, recueillies et réduites en cendres, donnent d'excellente soude en fort grande quantité. Le port de Naos est le point par lequel se fait le commerce. Clara, l'une des îles situées au nord de Lancerote, passe pour le lieu où se trouvent les serins, vulgairement appelés canaris, qui s'apprivoisent et qui chantent le mieux.

Fortaventure, à 27 lieues du nord au sud, et près de 9 de l'est à l'ouest; mais sa circonférence est de 66 lieues, et cette disproportion tient de la presqu'île d'Handia, appendice méridionale de l'île. Sa population est à peu près pareille à celle de Lancerote, avec laquelle ses productions, sa culture et sa constitution physique présentent presque identité. Le commerce suit la même direction et s'y fait également par le port de Naos. C'est à Fortaventure, surtout, que les Espagnols firent la guerre aux ânes, après avoir asservi les habitants qui appelaient leur île Erbania.

Canarie, de forme presque ronde, a de 13 à 14 lieues à peu près dans tous ses diamètres, et 45 lieues de tour. Composée de hautes montagnes volcaniques, sa partie méridionale, fort escarpée, est peu habitée, mais de beaux vallons y nourrissent plus de 40,000 habitants. La ville des Palmes, ou de Palme, située au nord-est, en est la capitale et le siége épiscopal qui produit à l'évêque 240,000 francs de revenus. Selon Macartney, la fertilité de Canarie est citée comme presque surnaturelle; toutes les productions du globe semblent s'y disputer le soin d'embellir et d'enrichir le sol, mais les hommes y sont fort misérables. Les hauteurs, encore couvertes de forêts, nourrissent de nombreux troupeaux, dont les vaisseaux qui relâchent à Ténériffe, pour s'approvisionner, achètent la chair à très-bon marché. Des légumes de toutes espèces, des fruits exquis, de la laine de première qualité, du coton, de la soie fort belle, de l'huile, et surtout d'excellents vins, sont les principales richesses d'un pays dont les deux tiers de la surface cultivable demeurent en friche.

Ténériffe, la plus grande des Canaries, et aujourd'hui le siége du gouvernement de l'archipel, qui, vers le commencement du dernier siècle, fut transporté de Palme à Sainte-Croix; elle a 24 lieues au moins du nord-est au sud-est, 15 dans la plus grande largeur, et près de 65 de circonférence; ses côtes sont presque partout coupées à pic; le sol s'élève brusquement en hautes montagnes, qui forment des chaînes de 1,000 à 1,200 toises. Au dessus de leurs crêtes, vers le centre du pays, mais un peu vers le nord, se trouve le célèbre pic de Ténériffe, de 2,000 toises environ, mal à propos évalué à 1,700, par beaucoup d'auteurs, et qui passa long-temps pour la plus haute montagne du monde. Il est certain qu'il est peu ou même point d'île où l'on trouve un pareil sommet.

Cette île paraît primitivement avoir été désignée, en Europe, sous le nom d'*Infiérna*, et Scory pense qu'elle avait été appelée ainsi par les colons de Palme, qui la croyaient un enfer à cause des éruptions volcaniques auxquelles elle est sujette, et dont ils distinguaient les feux. La population de Ténériffe s'élève à plus de 67,000 âmes distribuées dans vingt et quelques villages, et dans trois principales villes.

1°. Laguna, ancienne capitale, cité déchue, située à près de 500 toises au dessus du niveau de la mer, dans une vaste et fertile plaine environnée de montagnes, et où l'on se croirait transporté dans quelqu'une de ces vieilles et tristes villes de la Castille carpétanique. C'est dans Laguna que résident les tribunaux et les gens vivant noblement, c'est-à-dire les oisifs et les hommes de chicane.

2°. L'Ortave, anciennement Aurotopalo des Guanches, située aux racines septentrionales du pic, et faisant un assez grand commerce par le port de la Crux, qui en est à une petite distance. C'est de ses environs, que divers observateurs ont tenté de mesurer la hauteur de la montagne. On y trouve le plus gros des arbres propres aux îles Atlantiques, et dont on obtient le sang de dragon, sorte de résine employée dans la droguerie. Cet arbre révéré était déjà gros, comme il est aujourd'hui, dès le temps de la conquête, et beaucoup de voyageurs l'ont cité.

3°. Sainte-Croix, fondée par les Européens, maintenant le port le plus fréquenté des Canaries, ville assez agréable, dans laquelle on est tenté de se croire sur les côtes d'Andalousie. C'est l'un des points de relâ-

che les plus fréquentés, et où les navigateurs trouvent à s'approvisionner de vivres au meilleur marché, pour les voyages de long cours. Dampierre remarquait cependant que les navires qui, ne faisant pas uniquement le commerce des vins, voulaient acheter des vivres, en obtenaient à meilleur marché en touchant aux petites îles, où la concurrence était moins considérable.

Ténériffe produit beaucoup de grains; mais, quoiqu'on l'appelle métaphoriquement la nourrice des Canaries, rarement en récolte-t-elle assez pour sa consommation. C'est Lancerote et Fortaventure qui, dans les années de disette, comblent le déficit. En revanche, tout l'archipel ensemble ne produit pas tant de vins. La récolte annuelle s'élève à trente mille pipes, et s'écoule principalement en Angleterre. Comme cette île est le centre commercial des Canaries, le vin, les eaux-de-vie et les autres denrées qu'on y va chercher, ne viennent pas seulement de son propre fonds. Ceux de ces objets qui ne sont pas envoyés en Europe, prennent la route de l'Amérique, avec laquelle Ténériffe, Palme et Canarie, dites *îles royales*, ont seules le droit de trafiquer directement.

Gomère, de forme à peu près ronde, n'a pas moins d'une vingtaine de lieues de circonférence, et renferme à peu près 7,000 habitants. Soumise de bonne heure aux Européens, elle offrit, en 1492, à Christophe Colomb, partant pour la plus héroïque des expéditions qu'aient jamais tentées les hommes, un point salutaire de relâche. En 1570, des huguenots rochelais y vinrent faire une descente; et, s'étant emparés de l'île, l'abandonnèrent après avoir coupé la tête à quelques moines, que leurs successeurs ont célébrés comme des martyrs. Les savants du pays, qui en ont écrit l'histoire, attribuent sa découverte et sa première population à Gomer, fils de Japhet, dont il est parlé dans les Paralipomènes. Quoi qu'il en soit, Gomère donne aujourd'hui du vin qui vaut bien sans doute celui du patriarche Noé. Tout le pays, montueux et coupé, produit néanmoins du blé, de l'orge, du millet, de la soie, et l'on y récolte de la cire, du miel et de l'orseille.

Palme, de forme à peu près conique, a vingt-huit lieues de tour. Entièrement volcanisée comme les autres Canaries, elle présente surtout un sommet très-élevé, formé de prismes basaltiques qui, de loin, imitent, vus sous certains aspects, la figure d'enfants diversement groupés, ce qui leur mérita le nom de *Roca de los Muchachos*. Au pied de ces basaltes est un vaste cratère éteint, cirque immense, d'où se sont échappés, en brisant ses parois sur un point, de vastes courants de lave. Lopez, dans sa carte de Palme, l'une de ses meilleures, avait déjà fort bien rendu ce phénomène, dont nous avons observé ailleurs un grand nombre d'exemples, ainsi qu'on le verra au mot *volcan*. M. Debuch, qui a séjourné aux Canaries, vient de reproduire la carte de Lopez, servilement copiée quant aux détails, mais à laquelle le luxe et l'élégance des hachures, prodiguées par un habile graveur, donnent un air de nouveauté tout-à-fait gracieux. Ce voyageur pense, à l'aide d'un savant burin, établir un système sur la forme des cratères, dont on trouvera la théorie expliquée, depuis vingt ans, dans notre Voyage aux quatre îles des mers d'Afrique; ouvrage où, pendant quinze ans, d'autres que M. Debuch avaient aussi puisé beaucoup de faits de géologie ou de géographie naturelle, en oubliant de citer la source.

Palme est d'une grande fertilité, et produit proportionnellement en plus grande quantité tout ce que donnent les autres îles. L'industrie même tend à s'y développer; et déjà l'on y trouve des ateliers où se travaille la soie récoltée dans le pays. On y fait beaucoup de confitures avec le sucre et les fruits qu'on recueille sur les lieux. Quand les Européens y abordèrent, les habitants de Palme la nommaient *Bena-Have*, c'est-à-dire *ma terre*.

Fer. Cette île, la plus petite, la plus pauvre et la plus sèche des Canaries, étant la plus occidentale de toutes, mérite cependant une attention particulière, parce qu'elle fut long-temps le point d'où les géographes comptèrent la longitude. A l'exemple de Ptolomée, ils y faisaient passer le premier méridien, et Louis XIII, roi de France, ordonna en 1634, que cette coutume serait adoptée par les géographes ses sujets. Cependant Riccioli ayant, d'après de mauvaises observations, supposé que Palme était réellement plus occidentale que Fer, y transporta le premier méridien, que les Hollandais faisaient passer par le pic de Ténériffe, comme un point que la nature semblait avoir élevé dans l'Océan, et vers

le commencement du monde, pour servir à en évaluer la mesure. Aujourd'hui chaque pays veut avoir son premier méridien, et l'unité a été bannie de la rédaction des cartes ; il faut avoir des tables comparatives pour s'y reconnaître, et le plus fol orgueil national a prévalu partout sur l'intérêt de la science : l'un compte de Greenwich, l'autre des environs de Luxembourg, un autre de Pétersbourg ou de Berlin ; le moindre observatoire peut devenir à son tour le centre du monde ; et Madrid compte aussi quelquefois par son méridien....! Ce n'est point ici le lieu de combattre un tel ridicule, il suffit de remarquer que le méridien du pic de Ténériffe est précisément à dix-neuf degrés ouest de celui sous lequel M. Arago, confident favorisé d'Uranie, mérite le titre de premier astronome, et de l'un des plus grands physiciens du siècle. Delisle ayant supposé en nombre rond, que le méridien de l'île de Fer était de 20°, de la circonférence terrestre à l'occident de Paris, quoiqu'il crût que cette différence n'était réellement que de 19° 53′ 4″, fut celui qui établit, malgré la décision de Louis XIII, le premier méridien des Français par l'observatoire qu'on doit au grand Colbert ; méthode qui, le calcul supposé juste, encore qu'il ne le soit pas, ne différerait que de 6′ 56″ de celle de Ptolomée, de sorte qu'il serait facile à tout le monde de déterminer la longitude d'un lieu quelconque du globe par rapport au premier méridien de cet astronome, quand on connaîtrait sa distance orientale ou occidentale de Paris, en ajoutant ou en retranchant 20° en nombre rond ; mais ce résultat s'éloignerait un peu de la réalité, si l'on s'en rapporte à Feuillée et aux meilleures cartes, qui placent la côte orientale par 20° 17′, et la pointe occidentale sous 20° 30′ à l'ouest de Paris.

Fer a tout au plus dix-neuf lieues de tour ; les Guanches l'appelaient *Hera*, nom qui a le plus grand rapport de consonnance avec l'*Hiero* des Espagnols, qui signifie fer (métal) ; de là les étymologies singulières qu'on a cherchées à ce nom, attribué au fer dont on disait que l'île était remplie ; Fer cependant n'en présente pas plus que toute autre île volcanique ; et Mandosto, dans son Voyage aux Indes, remarque judicieusement que les anciens habitants du pays n'avaient pu appeler ainsi leur malheureuse patrie, qui ne connut de fer que celui des chaînes dont les chargèrent de féroces conquérants. Plusieurs cartes ont marqué Fer comme inhabitée ; et cette erreur grossière existait encore en 1753 dans plus d'une carte ; cependant, dès 1678, l'île contenait plus de 3,000 âmes ; elle en compte aujourd'hui environ 4,000. Les bœufs dont on vante la chair, un peu de vin et d'eau-de-vie, des figues sèches, et beaucoup d'orseille, sont les objets principaux d'exportation.

Nous ne saurions terminer cet article sans dire un mot de Saint-Brandon ou Borondon ; les apparitions de cette huitième Canarie ont eu trop de célébrité. Il paraît que l'idée de l'existence de cette fabuleuse terre est postérieure à la conquête, et nous ne trouvons pas qu'il en ait été positivement question avant 1500 environ. Quelque temps avant cette époque, un marin canarien, ayant raconté qu'une tempête l'avait jeté sur une grande île occidentale où il était descendu quoique l'abord en fût difficile, on voulut retrouver cette terre nouvelle : plusieurs assurèrent qu'on en voyait fort bien les montagnes depuis les sommets de Palme et de Fer ; on jugeait même, d'après leur apparence, que l'île inconnue devait avoir vingt-huit lieues du nord au sud. Divers pilotes entreprirent d'y aborder d'après ces renseignements ; mais leurs recherches furent vaines. Cependant, telle était la force de la croyance où l'on était demeuré touchant cette île, que, dans un traité de paix conclu entre la Castille et le Portugal du 4 juin 1719, la cour de Lisbonne, cédant à l'Espagne tous ses droits sur les Canaries, renonce même à la *non trubada o encubierta*. Des expéditions eurent lieu pour trouver la non-trouvée, et un nommé Pédro Vello prétendit y avoir enfin abordé. Pédro Vello rapporta qu'ayant mouillé vers la pointe la plus méridionale du pays, il s'y était avancé avec deux hommes de son équipage, qu'il y avait trouvé de l'eau, et tout auprès les traces de pieds humains, doubles, ainsi que les pas, de ceux des hommes ordinaires ; que, saisi de frayeur, il avait regagné son embarcation, laissant sur le rivage ses deux compagnons qu'il devait rejoindre en forces le lendemain ; mais qu'une tempête subite l'ayant contraint à prendre le large, il n'avait jamais pu, quelques jours après, retrouver l'île inconnue. On y croyait cependant encore en 1759, et on la montrait aux

voyageurs, des sommets de Palme, et même de Gomère. On la voyait distinctement à l'ouest-nord-ouest de Fer ; Clavijo en a publié une figure, et plusieurs géographes l'ont indiquée sur leurs cartes.

On a prétendu que c'était cette île mystérieuse que Ptolomée avait voulu désigner sous le nom d'Aphrosite ou l'Inaccessible, et des historiens ont prouvé que la religion chrétienne y avait été introduite dès les premiers siècles de l'Église; Nunes de la Pena, entre autres, en attribue la trouvaille à Blandanus, qu'on a aussi nommé saint Brandon, Brondon, ou Borondon, et à saint Macrovius, qui partirent d'Écosse, où ils laissèrent mille moines vers le temps de l'empereur Justinien. Étant arrivés dans l'île Inaccessible, les deux saints commencèrent par ressusciter un géant qu'ils trouvèrent dans un grand tombeau, et, ayant d'abord instruit le géant dans la véritable religion, ils le baptisèrent sous le nom de Mildum ou Milduo, lequel Mildum ou Milduo, s'étant attaché aux bienheureux personnages, leur fut d'une grande utilité pour la conversion des gentils, traduisant à ceux-ci les paroles édifiantes de ses deux patrons.

Quel que puisse être le poids d'un pareil témoignage, la plupart des géographes doutent de l'existence de l'île où saint Brandon fit ses miracles, et à laquelle il donna son nom. Les physiciens qui ne peuvent nier que, des sommets des Canaries occidentales, on n'aperçoive souvent vers la haute mer des amas de nuages dont la figure est celle de terres élevées, et qui savent que les vapeurs de l'atmosphère peuvent réfléchir, par l'effet d'une sorte de mirage, l'image plus ou moins distincte des grandes montagnes, ne croient pas davantage à l'île Saint-Brandon. B. de St.-V.

* CANAVERI (Jean-Baptiste), évêque de Biella, puis de Verceil, aumônier de Mme Letizia, mère de Bonaparte, etc., mort en 1811, était un prélat savant et éclairé. On a de lui : des *Panégyriques* et *Lettres pastorales* en latin et en italien ; et une *Notice* (dans cette dernière langue) *sur les monastères de la Trappe fondés depuis la révolution de France*, Turin, 1794, in-8o.

* CANAYE (Jacques), jurisconsulte français du 16e siècle, travailla à la réforme de la coutume de Paris, et acquit dans cette capitale la réputation d'un avocat distingué.

* CANAYE (Phil., sieur de Fresne), fils du précédent, né à Paris en 1551, fut d'abord avocat comme son père, et ensuite conseiller-d'état sous Henri III, ambassadeur en Angleterre, en Allemagne et à Venise sous Henri IV. Il eut l'honneur d'être nommé médiateur dans le long différent entre les Vénitiens et le pape Paul V, qui lui en témoigna sa reconnaissance. Les *Ambassades* de Philippe de Canaye ont été imprimées à Paris en 1635-36, 3 vol. in-fol., avec la *vie* de l'auteur (en tête), par le P. Robert-Regnault, minime.

* CANAYE (Jean), jésuite, parent du précédent, né à Paris en 1594, mort vers 1670, est plus connu par sa prétendue *Conversation avec le maréchal d'Hocquincourt* (spirituelle production de Saint-Évremond, *voyez* ce nom), que par les ouvrages que nous avons de lui. Ceux-ci sont : *Un recueil de lettres des plus saints et meilleurs esprits de l'antiquité touchant la vanité du monde*, Paris, 1628, in-8o ; *des pièces de vers* français et latins, imprimées dans le recueil intitulé : *Ludovici XIII Triumphus de Rupellâ captâ*, Paris, 1628, in-4o. Le Père Canaye, d'abord professeur de rhétorique au collége de Clermont, devint ensuite directeur de l'hôpital de l'armée de Flandre. Saint-Évremond, qui avait étudié sous ce jésuite, a blessé les convenances en lui prêtant des ridicules qu'il n'eut peut-être pas.

* CANAYE (Étienne de), oratorien, membre de l'Académie des belles-lettres de Paris, né dans cette ville en 1694, mort en 1782, était de la même famille que les précédents. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1716, et y passa douze ans. Ami de Foncemagne et de d'Alembert, ce dernier lui dédia son *Essai sur les gens de lettres*. L'abbé de Canaye a composé plusieurs *Mémoires* qui se trouvent dans le *recueil* imprimé de l'Académie des belles-lettres dont il fut membre vers 1736. On estime surtout ceux sur *Thalès*, chef de l'école ionienne, et sur *Anaximandre*, disciple de ce philosophe. Il possédait une nombreuse bibliothèque dont presque tous les volumes étaient surchargés de ses propres notes, aussi judicieuses qu'instructives.

CANCER. (*Médecine.*) Maladie qui consiste dans l'altération et la dégénérescence

de nos organes, dont elle change complétement et d'une manière particulière la structure. Cette redoutable affection reste quelquefois stationnaire, ne s'améliore jamais spontanément, résiste à tous les moyens médicamenteux qu'on lui a opposés jusqu'à ce jour, et ne peut être combattue avec avantage que par l'ablation ou la cautérisation. Elle a été ainsi dénommée parce que l'on a comparé à autant de pates les veines dilatées dont elle est environnée, et qui lui donnent une sorte de ressemblance avec le crabe, en latin *cancer*. On lui a également donné le nom de carcinome, du grec καρκίνος, *cancer*, et καρκίνωμα, *carcinoma*. Dans quelques circonstances, le cancer est appelé *noli me tangere*. Il porte aussi vulgairement le nom de *chancre*, etc.

Le grand nombre d'opinions émises sur la nature du cancer prouve combien peu nous la connaissons. Nous nous dispenserons d'exposer les diverses hypothèses que ce point de doctrine a fait naître, parce qu'elles sont sans profit pour la science.

Le cancer se développe quelquefois sans que l'on ait pu reconnaître sa cause. Dans d'autres cas, il paraît déterminé par des percussions, ou par l'action prolongée de corps irritants sur nos organes; les femmes y sont, en général, plus disposées que les hommes; il survient plus ordinairement de la trente-sixième à la cinquantième année qu'aux autres époques de la vie. Il est plus fréquent chez les personnes d'une constitution lymphatique et nerveuse que chez celles d'un autre tempérament. On l'observe plutôt chez celles qui s'adonnent à la débauche, se nourrissent mal, vivent dans la malpropreté et dans des habitations froides et humides, que chez celles qui se trouvent placées dans des conditions opposées. Les passions tristes et de longs chagrins ont, sur son développement, une très-grande influence. Enfin il est incontestable que certains individus y sont plus prédisposés que d'autres : car la même cause, agissant sur deux personnes, développera chez l'une une maladie cancéreuse, et rien d'analogue chez l'autre.

C'est à tort que l'on a cru le cancer contagieux. L'observation et l'expérience ont prouvé le contraire. MM. Alibert et Biett se sont inoculé la matière ichoreuse qui en découle, et n'en ont éprouvé aucun effet. M. Dupuytren a nourri des chiens avec des chairs cancéreuses, et il a injecté du pus de parties affectées de cancer dans les veines de ces animaux, sans leur communiquer la maladie.

Des observations nombreuses portent à croire que le cancer n'est point héréditaire, car on le rencontre chez beaucoup d'individus dont les parents n'en avaient point été affectés.

Le cancer commence par une légère induration de la partie dont le malade ne s'aperçoit pas d'abord, parce qu'elle est indolente. C'est ce que l'on appelle le squirrhe, ou le cancer occulte. Bientôt le gonflement augmente, des douleurs lancinantes, puis rongeantes, sont ressenties; quelquefois la tumeur s'ulcère, les bords se renversent; il se forme des fongosités saignantes et très-douloureuses. Dans d'autres cas il ne survient pas d'ulcération, mais la mollesse de la partie n'en annonce pas moins la dégénérescence. Dans les cas les plus heureux, la maladie peut rester stationnaire et ne point abréger la vie des malheureux qui en sont atteints. Dans d'autres circonstances, elle continue à faire des progrès, une fièvre que l'on appelle hectique s'allume; un plus ou moins grand nombre d'organes participe à l'affection primitive; l'émaciation devient considérable, la diathèse cancéreuse est établie; il n'y a plus d'espoir de guérison.

Lorsqu'on examine avec le scalpel les organes qui ont été le siége du mal, on trouve certaines parties converties en un tissu dense, blanchâtre, criant sous l'instrument, composé d'une sorte d'albumine très-concrescible contenue dans des mailles fibreuses et ressemblant assez bien à du lard : c'est le premier degré de la maladie. On trouve d'autres parties d'une couleur plus foncée, quelquefois même noire. Leurs divers tissus sont plus ou moins ramollis et confondus ensemble. Ils forment une masse diffluente qui a de la ressemblance avec la substance cérébrale ou encéphalique; c'est pour cela que les médecins l'appellent encéphaloïde. Enfin, lorsque la partie cancéreuse a pris les caractères que nous venons d'indiquer, il devient impossible de dire si elle appartenait à la peau, ou bien à tout autre organe : c'est le dernier degré de la dégénérescence cancéreuse.

Le cancer affecte indistinctement tous nos tissus, cependant il est des parties qui en sont plus fréquemment le siége; par exemple, les diverses régions de la peau et surtout les points de cette enveloppe, qui

se réunissent avec les membranes muqueuses, comme les lèvres, le nez, les yeux, l'anus et les organes de la génération. On l'observe également sur les membranes muqueuses, à la langue, au larynx, au pharynx, à l'estomac, surtout au pylore, et enfin aux intestins. Les organes glanduleux, comme les mamelles, les testicules, le foie, les reins, etc.; les systèmes lymphatique, cellulaire, vasculaire, osseux, fibreux, etc., en sont aussi souvent affectés. Il serait sans doute utile de décrire le cancer de chacune de ces parties; mais ces descriptions, pour être complètes, demanderaient trop d'étendue. Les inconvénients qui pourraient résulter, de les donner abrégées, nous empêchent d'essayer leur esquisse. Il nous suffira de dire qu'en joignant à la description générale que nous avons donnée l'altération des fonctions de l'organe malade, on pourra se faire une idée des cas particuliers.

Le pronostic des maladies cancéreuses est en général très-fâcheux; cependant, lorsqu'elles sont enkystées ou circonscrites par des enveloppes fibreuses qui les isolent, on doit beaucoup moins craindre pour leur suite.

On prévient la formation et le développement du cancer, en écartant les causes qui paraissent l'occasioner. Par exemple, lorsqu'il existe une gastrite chronique, ou inflammation lente de l'estomac, il faudra s'abstenir de liqueurs alcoholiques, d'aliments échauffants ou trop abondants. Il sera nécessaire d'éloigner, autant que possible, les affections tristes de l'âme, etc., etc. Les femmes se préserveront du cancer des mamelles et de l'utérus, en prenant les précautions qu'on leur prescrit pendant leurs couches, en nourrissant elles-mêmes leurs enfants, afin de ne point empêcher la sécrétion importante du lait, pour laquelle la nature a tout préparé : enfin, en se conformant aux règles de l'hygiène, lorsqu'elles arrivent à l'époque de l'âge critique.

Aussitôt que la maladie est déclarée, il faut de suite réclamer les secours de l'art; plus tard le mal serait peut-être au dessus de ses ressources. S'il est accessible à nos instruments, on peut espérer qu'à l'aide de la cautérisation par le feu, ou par les médicaments escharrotiques, on en obtiendra la destruction. Mais si sa position permet de l'atteindre et de l'enlever entièrement par le secours des instruments tranchants, on aura par son ablation une guérison plus prompte et plus certaine. M. Récamier a rendu un service signalé à l'humanité, en proposant et en mettant en usage un instrument nommé *speculum uteri*, à l'aide duquel on peut parfaitement reconnaître les cancers du col de l'utérus, et porter sur la maladie les moyens propres à la détruire. Le docteur Fearon, de Londres, et le docteur Broussais, persuadés que le cancer a toujours pour cause une inflammation, ont l'un et l'autre vanté les applications répétées de sangsues autour de la partie malade. Mais si, employé de bonne heure, ce moyen a paru réussir dans quelques cas, il faut cependant avouer qu'il a échoué dans un bien plus grand nombre. Il en est de même d'une foule de préparations externes, comme des cataplasmes de carottes, des frictions mercurielles, dont l'usage a été long-temps préconisé, mais ensuite abandonné à cause des insuccès.

A l'intérieur on a donné les préparations de cuivre, d'arsenic, de mercure, etc., etc., les préparations de ciguë, et celles de beaucoup d'autres végétaux. Mais, pour être efficaces, ces moyens doivent être employés avant que la maladie ait envahi toute l'économie. Sans cela, la cautérisation et l'ablation elles-mêmes deviennent inutiles, et l'on voit, peu de temps après qu'une partie cancérée a été détruite, la maladie se reproduire dans un autre lieu.

Enfin, lorsque le mal est arrivé à son dernier période, l'art n'a plus que des secours palliatifs à employer. A l'aide des émollients et des narcotiques combinés avec les moyens que réclament les indications particulières à chaque organe, la médecine peut, en calmant les souffrances du malade, lui faire concevoir l'espérance d'une guérison qu'elle est loin de pouvoir lui procurer.

M. et M. S.

* CANCLAUX (J.-B. CAMILLE, comte de), lieutenant-général des armées françaises, né à Paris en 1740, était major d'un régiment de cavalerie à l'époque de la révolution, et devint colonel peu après celle de l'émigration. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp en 1791, et à celui de lieutenant-général l'année suivante. Chargé deux fois du commandement en chef de l'armée de l'ouest de la France, il rendit de grands services à la cause républicaine et sauva Nantes qui était attaquée par 60,000 Vendéens; envoyé ensuite à Naples en qualité d'ambassadeur, il remplit ces

fonctions jusqu'en 1799. Après la révolution du 18 brumaire, le premier consul lui donna le commandement de la 14e division militaire et le fit sénateur. A la restauration, il fut créé pair par le roi, et Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, le continua dans les honneurs de la pairie. Le 10 août de la même année, Louis XVIII le rappela dans la Chambre des pairs, d'où il avait été d'abord exclu. Il mourut à Paris le 30 décembre 1817.

* CANDA (Charles du), religieux de l'ordre des prémontrés, né à Saint-Omer vers 1565, a composé : *La vie de saint Charles Borromée*, Saint-Omer, 1614, in-12; *La vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry*, avec les constitutions royales qui ont causé son exil, ibid., 1615, in-4o.

* CANDACE, reine d'Éthiopie du temps d'Auguste, résista long-temps aux troupes romaines et obtint une paix honorable, l'an 24 avant l'ère chrétienne. Il y eut plusieurs autres reines du même nom en Éthiopie. Les *Actes des apôtres* mentionnent une d'entre elles, dont un des eunuques fut baptisé par saint Philippe.

* CANDALE (H. de NOGARET d'ÉPERNON, duc de), fils aîné du fameux duc d'Épernon, fut, en 1596, gouverneur d'Angoumois, de Saintonge et d'Aunis, en survivance de son père, place qu'il quitta pour passer au service du grand-duc de Toscane, qui armait contre les Turks. Après avoir fait des prodiges de valeur à la bataille d'Agliman, il revint en France et obtint la charge de premier gentilhomme du roi Louis XIII; il commanda ensuite successivement un corps de cavalerie sous le prince d'Orange, dans la guerre contre l'Espagne et les troupes vénitiennes, en 1624, dans la Valteline. Mécontent de n'avoir pas obtenu le bâton de maréchal, il retourna à Venise, où le sénat l'élut généralissime. Rentré en grâce avec le cardinal de Richelieu, il commanda les armées de Guyenne, de Picardie et d'Italie, en qualité de lieutenant-général sous le cardinal de la Valette, et mourut en 1639.

* CANDALE (Louis-Charles-Gaston de NOGARET DE FOIX, duc de), neveu du précédent, gouverneur de Vienne, se distingua dans les guerres de Catalogne sous le prince de Conti et le maréchal d'Hocquincourt, et commanda ensuite en chef cette armée. Il mourut à Lyon en 1658, avec la réputation du seigneur le plus brillant et le plus galant de son siècle. — Une dame de cette famille, Suzanne-Henriette de Foix-Candale, morte en 1706, se distingua par sa piété. Sa *vie* a été écrite par l'illustre M. de Belsunce, évêque de Marseille. (*Voyez* Belsunce.)

* CANDAMO (Franç. BANDES Y), poète comique espagnol, travailla avec succès pour le théâtre de Madrid sous Charles II, et mourut en 1709. Ses meilleures pièces sont une comédie héroïque intitulée : *El esclavo en grillos de oro* (l'Esclave aux chaînes d'or), et une autre sous le titre d'*El duelo contra su dama* (le duel contre sa dame). Cette dernière pièce fait partie du *Théâtre espagnol* traduit par Linguet.

* CANDAULE, roi de Lydie, mort en l'an 735 avant Jésus-Christ, était, selon les historiens, si vain de la beauté de sa femme qu'il la fit voir nue au bain à Gygès son favori. La reine, indignée de cette action, fit assassiner son indiscret époux par Gygès, et s'unit avec le meurtrier.

CANDEUR. (*Morale*.) Blancheur éblouissante. La couleur blanche ayant toujours été considérée comme la couleur distinctive de l'innocence et de la virginité, on a employé le mot qui la désignait à exprimer pour ainsi dire l'innocence et la virginité de l'âme.

La *candeur* est le sentiment intérieur de la pureté de son âme, qui empêche de penser qu'on ait rien à dissimuler (*Duclos*).

La *candeur* peut se trouver dans le plus beau génie; elle en est alors le plus aimable ornement. Elle se peint dans les actions, les paroles, le silence même, dans les traits et la couleur du visage. Elle paraît être du nombre de ces vertus qu'effarouchent les passions et les intérêts du monde, car il est bien rare de l'y rencontrer, et elle semble se réfugier dans le cœur des enfants, et quelquefois des jeunes gens.

Dans *Athalie*, le rôle de Joas offre des exemples de candeur, ainsi que dans *Macbeth*, celui de Malcolm. E. de L.-C.

* CANDIAC (J.-L.-P.-E. de MONTCALM), enfant célèbre, né en 1719 au château de Candiac, près de Nîmes, lisait parfaitement le français et le latin à 3 ans, le grec et l'hébreu à 6, faisait des versions latines, possédait l'arithmétique, la fable, le blason, la géographie, avait déjà acquis des notions assez étendues sur l'histoire ancienne et moderne, etc., lorsqu'il mourut à Paris d'une hydropisie de cerveau, en

1726. Il était frère du marquis de Montcalm, tué en 1759 au siége de Quebec.

* CANDIANO, nom d'une famille vénitienne qui a donné cinq doges à la république dans les 9e et 10e siècles. Le premier, CANDIANO (Pierre), déjà illustre par de grandes qualités, succéda à Jean Participatio (*voyez* ce nom), fit la guerre aux pirates de Narenta, ville sur la côte de Dalmatie, et fut tué dans un combat naval, 5 mois après son élévation à la magistrature suprême, en l'an 887.

* CANDIANO (PIERRE), deuxième du nom, fils du précédent, fut élu doge en 932, après l'abdication d'Orso Participatio, fit la guerre avec succès aux Tarentins, imposa un tribut à la ville de Capo-d'Istria, et mourut en 939.

* CANDIANO (PIERRE III), succéda au doge Pierre Badoner en 942. Il était le 3e fils de Pierre Candiano II. Des pirates istriens ayant enlevé au milieu de l'église de Castello de jeunes Vénitiens et Vénitiennes qu'on allait y marier, Candiano rassembla quelques barques, poursuivit les ravisseurs, les atteignit sur la côte de Frioul, détruisit leur flotte et ramena les epoux à Venise. Cet événement fut l'origine d'une fête annuelle où 12 jeunes filles étaient mariées aux frais de la république : elle a subsisté jusqu'en 1797, époque de la destruction du gouvernement vénitien. Ce doge mourut en 952, du chagrin que lui causa la conduite de son fils aîné.

* CANDIANO (PIERRE IV), fils du précédent, lui succéda en 952. Ses déportements, qui avaient fait mourir son père, exaspérèrent les Vénitiens, dont il était le tyran plutôt que le magistrat. Il fut massacré, ainsi que son jeune fils, dans une révolte qui eut lieu en 976.

* CANDIANO (VITAL), frère du précédent, fut élu doge en 978, après la retraite de Pierre Urseolo, premier du nom. Il régnait depuis un an, lorsqu'une maladie qui mettait ses jours en péril le porta à faire vœu de se consacrer à Dieu s'il recouvrait la santé ; et en effet, après sa guérison, il se retira dans un monastère. On ignore l'époque de sa mort.

* CANDIDE, prêtre de l'église romaine, envoyé par saint Grégoire dans les Gaules pour y administrer le patrimoine de saint Pierre, en employa les revenus à soulager les malheureux et à élever de jeunes missionnaires pour la conversion des peuples de la Grande-Bretagne.

* CANDIDE, bénédictin de Fulde au 9e siècle, succéda à Raban Maur dans le gouvernement des écoles de ce monastère. On a de lui la *Vie de saint Égide*, abbé de Fulde, publiée en 1616, et celle de *saint Bangolfe*, abbé du même monastère, ouvrages très-utiles à l'histoire du 9e siècle.

* CANDIDO (VINCENT), frère prêcheur, né à Syracuse, mort en 1653, fut employé par Innocent X dans des affaires importantes. On a de lui : *Illust. disquisit. moral. quibus omnes conscientiæ casus max. practicabiles explicantur, libri IV*.

* CANDIDO (MATTHIEU), Sicilien, a écrit une *Histoire de la Sicile*, où il rapporte les événements de son temps.

* CANDIDUS, historien grec du 5e siècle, a écrit l'*Histoire des empereurs d'Orient* de 457 à 491. On en trouve des extraits dans la *Bibliothèque de Photius* et dans les *Excerpta de legationibus*, Paris, 1648, in-folio.

* CANDIDUS (GÉRARD de WETTE, ou), natif d'Anvers, a laissé un journal de ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Pays-Bas depuis 1566 jusqu'en 1579. On trouve cet ouvrage dans le recueil intitulé : *Historiæ rerum Belgicarum*, Francfort-sur-le-Mein, 1580, in-folio, tome 2, page 183.

* CANDIDUS (JEAN), jurisconsulte du 16e siècle, a écrit : *Commentar. Aquileensium libri VIII*, Venise, 1521, et *De origine regum Galliæ*.

* CANDIDUS (PANTALÉON), ministre protestant de la ville de Deux-Ponts, mort en 1608, a publié : *Belgicar. rerum epitome ab anno* 742 *ad* 1605 ; *Tables chronologiques depuis le commencement du monde jusqu'en* 1602, en latin ; *De Gothicis Hispan. regibus*, Deux-Ponts, 1597, in-4°.

* CANDISH ou CAVENDISH (THOMAS), navigateur anglais, reconnut en 1586 et 1591 la côte des Patagons (Amérique méridionale) ; mais, ayant été battu par les Portugais sur les côtes du Brésil, il mourut de fatigue et de chagrin en 1593.

* CANDITO ou CANDIDO (PIERRE de WITTE, dit), peintre, né à Bruges en 1548, peignait également bien à fresque et à l'huile, et modelait en terre. Il se fixa après son voyage d'Italie à Munich au service du duc de Bavière, et peignit les orne

ments de son palais. Les Sadeler ont beaucoup gravé d'après lui.

* CANDOLLE (PYRAMUS de), imprimeur libraire, à Genève, à Cologny et ensuite à Yverdun, dans le 17e siècle, s'est acquis quelque réputation par des ouvrages dont il n'a été que l'éditeur ou l'imprimeur. Parmi ces ouvrages nous citerons la traduction française des *OEuvres de Xénophon, docte philosophe et valeureux capitaine,* etc., Cologny, 1617, in-fol.; Yverdun, 1619, in-8o : cette traduction a été faite par Claude de Seissel et quelques autres écrivains; l'*Histoire des guerres d'Italie*, traduite de Guichardin par Chomedey, nouvelle édition augmentée des *observations politiques, militaires et morales* de Fr. de Lanoue, Genève, 1593, 2 vol. in-8o; *Trésor de l'histoire des langues de cet univers*, par Duret (Claude) (*voyez* ce nom). La traduction de *Tacite*, publiée à Genève en 1594 et à Anvers en 1596, est de Claude Fauchet et d'Ét. de la Planche (*voyez* ces noms). Candolle a revu ces traductions.

* CANDOLLE (BERTRAND de), habitant de Marseille, se distingua en 1524 pendant le siége de cette ville par l'armée impériale, commandée par le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire.

* CANDORIER (JEAN), maire de La Rochelle, sous le règne de Charles V, réussit, par un tour d'adresse (que raconte l'historien Froissard), à faire sortir, en 1372, la garnison anglaise qui occupait la citadelle de cette ville, dont les portes furent bientôt ouvertes au vaillant Duguesclin. Ce connétable prit possession de la place au nom du roi, après avoir prêté serment de maintenir les priviléges et immunités des habitants. Charles V récompensa la conduite de Candorier par des lettres de noblesse.

* CANE (J.-J.), jurisconsulte, orateur et poète italien, né à Padoue, mort en 1490, a laissé plusieurs ouvrages de jurisprudence, et quelques poésies latines de peu d'intérêt.

*CANEAUL (SÉBASTIEN), n'est connu que par des vers à la louange de Nicole Bargède (*voyez* ce nom), insérés dans le recueil des poésies de ce dernier, imprimé en 1550.

CANELLE. *Voyez* ÉPICERIES.

* CANEPARI (PIERRE-MARIE), médecin de Crémone, professa son art à Venise au 16e siècle. On a de lui un ouvrage intitulé : *de Atramentis cujuscumque generis in sex descriptiones divisum*, 1619, in-8o; Londres, 1660, in-4o.

* CANER (HENRI), fut recteur de la première église épiscopale de Boston jusqu'en 1775, et se retira ensuite en Angleterre, où il mourut vers l'année 1796, à l'âge de 93 ans. Il a laissé un *sermon* sur la grâce et trois *discours* qui sont des espèces d'oraisons funèbres de Ch. Apthorp, de Frédéric, prince de Galles, et du docteur Cutler.

* CANETTA (don A.-H. de MENDOZA, marquis de), gouverneur de Cuença sous le règne de Philippe II, fut nommé vice-roi du Pérou en 1557, et rétablit, par sa conduite ferme et habile, le calme qui avait été troublé par les factions de Pizarre et d'Almagro; mais son extrême sévérité l'ayant fait disgracier par le ministère espagnol, il en mourut de chagrin à Lima en 1560.

* CANETTI (TH.-MARIE), religieux de l'ordre des frères prêcheurs, né à Bologne en 1664, mort en 1743, professa la théologie dans cette ville. C'était en même temps un littérateur érudit fort estimé de ses contemporains, et principalement de Prosper Lambertini, depuis pape sous le nom de Benoit XIV. On lui doit le commencement d'un ouvrage achevé par Th. Ferraccioli, et qui a pour titre : *Catena argentea in summam sancti Thomæ*.

* CANEVARI (DEMETRIO), littérateur et médecin, né à Gênes en 1559, a laissé plusieurs écrits (notamment sur l'art de guérir), dont les plus remarquables sont : *Morborum omnium*, etc., *ex arte curandorum accurata et plenissima methodus*, Venise, 1605, in-8o; *Ars medica*, Gênes, 1626, in-fol.; *de Primis naturâ factorum principiis commentarius*, etc., ibid., 1626; *de Hominis procreatione commentarius; de Ligno sancto comment.*, Rome, 1602, in-8o.

* CANGE (CHARLES DUFRESNE, sieur du) savant glossateur et historien, né à Amiens en 1610, mort à Paris en 1688, consacra sa vie entière à l'étude de l'histoire ancienne et du moyen âge, sacrée et profane. Le premier ouvrage qu'il publia fut l'*Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, Paris, 1657, in-fol. Il donna ensuite son *Glossaire de la basse latinité*, 3 vol. in-fol., réimprimé en 6, 1733, et augmenté de 4 nouveaux volumes par don Carpentier, de l'ordre de Cluny, Paris, 1766. Cet ouvrage démontre l'immense érudition et la rare sagacité de

son auteur. Le savant Adelung (*voyez* ce nom) en a donné un abrégé en 6 vol. in-8°, à Hall, 1772. Le glossaire latin fut suivi du *Glossaire de la langue grecque du moyen âge*, Lyon, 1688, 2 vol. in-fol. (grec et latin). Du Cange fut aussi l'éditeur de l'*Histoire de saint Louis* par Joinville, avec des remarques savantes, Lyon, 1688, in-fol.; des *Annales* de Zonare, 2 vol. in-fol.; de la *Chronique pascale d'Alexandrie*, avec notes et dissertations, 1689, in-fol. On a encore de lui : *Historia Byzantina duplici commentario illustrata*, Paris, 1680, in-fol.; *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste*, Paris, 1665; et un grand nombre d'autres *Mémoires* ou *Dissertations historiques et critiques*, presque tous restés manuscrits, et conservés au dépôt de la bibliothèque du roi. L'éloge de Du Cange, écrit par J.-L. Baron sous le nom de Le Sage de Samine, remporta le prix proposé par l'Académie d'Amiens en 1764, et fut imprimé la même année dans cette ville.

* CANGIAMILA (Fr.-Emmanuel), inquisiteur-général de Sicile et chanoine de Palerme, mort en 1763, est auteur d'un ouvrage latin intitulé : *Embryologia sacra*, Palerme, 1758; abrégé et traduit en français, Paris, 1766, in-12; et de plusieurs discours prononcés dans les Académies de Palerme.

* CANGIANO (J.-Ant.), clerc régulier napolitain du 17e siècle, a écrit la *Vie du cardinal Paul Arezzi*.

* CANIGIANI (Bernard), fut l'un des fondateurs de l'Académie *della Crusca*, à Florence, en 1582.

* CANINI (Ange), savant dans les langues grecque, hébraïque et syriaque, né à Anghiari en 1521, enseigna à Venise, Padoue, Bologne, Rome, et fut appelé en France par François Ier pour être professeur à l'université de Paris, où il mourut en 1557. Il est auteur d'un traité intitulé : *de Hellenismo*, imprimé d'abord à Paris en 1555, in-4°, à Londres en 1613, et à Amsterdam en 1700. On a encore de lui : une *Grammaire grecque*, Paris, 1754, in-4°; *Institutiones linguæ syriacæ, assyriacæ atque thalmudicæ*, Paris, 1554, in-4°. Il avait publié à Venise, en 1546, une traduction latine du *Commentaire* de Simplicius sur Épictète.

* CANINI (Jérôme), neveu du précédent, mort vers 1626, a écrit : *Istoria della elezione e coronazione del re de' Romani*, Venise, 1612, in-4°; *Aforismi politici cavati dall' istori di F. Guicciardino*, Venise, 1625, in-12. On a encore de cet écrivain des traductions en italien des *Lettres du cardinal d'Ossat*, et des *Aphorismes sur Tacite*, par Alamo Varienti, Venise, 1618-20, in-4°, etc.

* CANINI (Jean-Ange), peintre et graveur italien du 17e siècle, fut élève du Dominiquin. Il excellait à dessiner les pierres gravées. Étant en France à la suite d'un légat du saint-siége, il communiqua au ministre Colbert le plan d'un ouvrage qu'il avait déjà ébauché : c'était une suite de portraits des héros et des grands hommes de l'antiquité, dessinés sur les médailles, les pierres antiques et autres monuments anciens. Ce projet fut agréé par le ministre, qui engagea l'auteur à dédier son travail à Louis XIV : Canini, étant retourné à Rome pour s'y livrer tout entier, mourut peu de temps après vers l'an 1566.

* CANINI (Marc-Antoine), frère du précédent, finit l'ouvrage que Jean-Ange avait ébauché (*Suite de portraits des héros et des grands hommes de l'antiquité*), et publia ce recueil en italien, Rome, 1669, in-folio, renfermant 116 planches et 133 feuillets de texte; traduit en français par Chevrières et imprimé à Amsterdam en 1731 avec 117 planches et 377 pages. Les figures de l'édition italienne ont été gravées par Étienne Picard le Romain et Guillaume Valet; le texte, qui est des deux frères Canini, annonce les grandes connaissances que ces artistes avaient en histoire et en mythologie.

* CANIS ou A CANIBUS (J.-J.), professeur de droit à Padoue, mort en 1494, a laissé : *Libellus de Tabellionibus*, Bologne, 1482; *de Modo studendi in jure*; un *Abrégé* en vers latins des *Institutes* de Justinien, Padoue, 1485, in-4°; *Carmina duo*, petit vol. in-4°, imprimé à Venise vers 1474, et devenu très-rare.

* CANISIO (Gilles), littérateur italien, né à Viterbe au 15e siècle, a traduit en vers latins la *Canzone* de Pétrarque intitulée : *Virgine bella*. Il passe pour l'auteur de cinquante-deux stances intitulées : *Taccia d'amore*, insérées dans le *Recueil des poètes illustres* de Louis Dolce. Quelques bibliographes attribuent ces mêmes stances à J.-B. Lapini.

* CANISIUS (Pierre), jésuite, né à Nimègue en 1521, mort à Fribourg en 1597, professa la théologie à Vienne, devint ensuite prédicateur de l'empereur Ferdinand, provincial de son ordre en Allemagne, et

se fit remarquer au concile de Trente par sa science théologique et son zèle contre les hérétiques. Il a laissé plusieurs ouvrages dont le plus remarquable est intitulé : *Summa christianæ doctrinæ*, souvent réimprimé et traduit dans presque toutes les langues. L'édition publiée par le Père Busée, Paris, 1585, in-fol., est la plus complète. L'auteur en a donné un abrégé dont la meilleure édition est celle d'Augsbourg, 1762. On trouve la liste des autres écrits de Canisius (latins et allemands) dans les *Mémoires* de Paquot. Sa *vie* a été écrite en français par le Père Dorigny, Paris, 1707, in-12; en italien par les Pères Langora et Foligatti.

* CANISIUS (Henri), neveu du précédent, jésuite, né à Nimègue, mort en 1609, fut professeur de droit canon à Ingolstadt. Il a laissé : *Summa juris canonici ; Commentarium in regulas juris ; Antiquæ Lectiones*, etc. Ce dernier ouvrage a été réimprimé par les soins de Jacques Basnage, avec beaucoup de corrections, sous ce nouveau titre : *Thesaurus monumentorum*, etc., Amsterdam, 1725, 4 vol. in-fol.

* CANISIUS (Jacques), neveu du précédent, jésuite, professeur d'humanités et de philosophie à Ingolstadt, mort dans cette ville en 1647, est auteur d'un traité du Baptême intitulé : *Fons salutis ;* des *Méditations sacrées sur les vertus et les vices* (en latin), 1628, in-8o ; et de quelques autres écrits et traductions peu remarquables de l'italien et de l'espagnol en latin.

* CANISIUS (Henri), religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, né à Bois-le-Duc en 1624, mort en 1689, est auteur des opuscules suivants : *Carminum fasciculus ; Manipulus sacrarum ordinationum*, Louvain, 1661, in-12 ; *Pax et una charitas*, Anvers, 1685, in-folio.

* CANISIUS (Nicolas), savant hollandais, né à Amsterdam vers le commencement du 16e siècle, fut d'abord secrétaire d'Érasme, qu'il aida dans sa traduction des ouvrages des Pères grecs, et mourut curé d'un village de Hollande en 1555. On a de lui des *Colloques* dans le genre de ceux d'Érasme ; quelques *Poésies* grecques et latines ; et on lui attribue une *Vie de Corneille Grochus*, savant hollandais de son temps.

* CANITZ (Fr.-R.-L., baron de), poète allemand, mort en 1699, fut conseiller intime des empereurs Frédéric Ier et Léopold. On a de lui un *Recueil d'odes, de satires, d'élégies et de chants religieux*, publié après sa mort sous le titre de *Délassements poétiques*, Berlin, 1700, in-8o. Ce recueil, qui a eu douze éditions successives avec des augmentations et rectifications, a été traduit en italien par un académicien de la Crusca, Florence, 1757. La vie du baron de Canitz se trouve en tête de la 10e édition de ses *Délassements poétiques*, publiée à Berlin en 1727, par J.-N. Kœnig.

* CANIZARÈS (Joseph), poète comique espagnol, vivait à Madrid dans le 17e siècle. Parmi ses pièces, qui sont indiquées dans le recueil des 4409 *comedias*, publiées à Madrid en 1735, on estime celles qui ont pour titre : *el Musico por el amor ; Domine Lucas :* cette dernière se joue encore assez fréquemment.

* CANN (Jean), théologien anglais du 17e siècle, a publié une édition de la *Bible* avec des notes marginales, souvent réimprimée à Amsterdam et à Londres.

* CANNAMARÈS (Jean), laboureur catalan qui tenta d'assassiner le roi Ferdinand-le-Catholique, en 1492, à Barcelone ; il fut arrêté, et son interrogatoire fit connaître que c'était un fou qui s'était imaginé que la couronne d'Aragon lui appartenait, et que Ferdinand la lui avait ravie. Ce prince voulait lui faire grâce, mais le cardinal Ximenès s'y opposa, et fit condamner ce misérable à être écartelé.

* CANNEGIETER (Henri), recteur du gymnase d'Arnheim et historiographe des états de Gueldre, mort en 1770, a publié une édition des *Fables d'Avianus*, Amsterdam, 1731, in-8o ; *Dissertatio de Brittenburgo*, etc., La Haye, 1734, in-4o ; *de Mutatâ romanorum nominum sub principibus ratione*, Utrecht, 1758, in-4o ; une première édition des *Tristes* de Henri Harius, Arnheim, 1766, in-4o, et plusieurs *Dissertations*, sur des monuments d'antiquités récemment découverts.

* CANNEGIETER (Hermann), fils du précédent, né à Arnheim en 1724, mort en 1804, fut professeur de droit à Franeker. On a de lui deux ouvrages pleins d'érudition, et fort estimés des jurisconsultes. Le premier a pour titre : *Observationes ad collationem legum mosaicarum et romanarum*, Franeker, 1790, in-4o ; le second est un recueil d'*Observations* sur le droit romain en quatre livres, Leyde, 1772, 1 vol. in-4o.

* CANNEGIETER (Jean), frère du pré-

cédent, mort vers 1806, professa le droit avec distinction à l'université de Groningue. Parmi les opuscules qu'il a publiés, il faut distinguer son *Oratio de romanorum jurisconsultorum excellentiâ et sanctitate*, Groningue, 1770, in-4°; des fragments latins d'un livre de Domitius Alpianus, etc., avec des notes, Utrecht, 1768, et Leyde, 1774, in-4°.

* CANNÈS (François), religieux franciscain et missionnaire apostolique, mort à Madrid en 1797, s'appliqua avec succès aux langues orientales à Damas, où il passa 16 ans. Il publia à son retour en Espagne: *Gramática arabigo-española*, etc., Madrid, 1775, in-4°; *Diccionario español latino-arabigo*, ibid., 1787, très-estimé. Ce savant religieux était membre de l'Académie d'histoire de Madrid.

* CANNESIO (J.-Ant.), jurisconsulte, né à Raguse, fut conseiller et avocat du fisc à Palerme, où il mourut en 1580. Il a laissé quelques *Opuscules* sur la Sicile, trop peu remarquables pour être cités.

* CANNETI (don Pierre), général de l'ordre des camaldules, mort en 1730, est auteur d'une *Dissertation* sur le poème des *Quatre règnes* de Frédéric Frezzi, évêque de Foligno, et l'un des Pères du concile de Constance.

* CANNING (George), célèbre ministre anglais, fils d'un Irlandais sans fortune, naquit en 1770. Ayant perdu son père fort jeune, il fut élevé au collége d'Éton par les soins d'un oncle, qui était négociant à Londres; il eut, en outre, le bonheur d'avoir pour patron dans ses études le célèbre Shéridan, et son émulation, excitée par les encouragements d'un pareil guide, lui fit aisément faire de rapides progrès. Il acheva ses études à l'université d'Oxford, et peu de temps après il débuta dans la carrière administrative, par une place qu'il dut à la protection de Pitt, au parti duquel il demeura constamment attaché; les lettres occupèrent tous ses moments de loisir, et il les cultivait avec quelque succès. Aimant sincèrement son pays, il en rêvait, dès sa jeunesse, la grandeur et la domination sur le continent. Ses principes politiques furent connus de bonne heure: il avait à peine vingt-quatre ans, quand il fut nommé membre du parlement d'Angleterre par le bourg de Newton. Il était assez facile de prévoir qu'il aurait embrassé le parti ministériel, auquel il devait sa fortune et qui convenait alors aux intérêts de l'Angleterre. Son aversion contre la France était très-prononcée. Quand Pitt feignit, en 1801, d'abandonner le timon des affaires, pour céder la place de ministre à Addington, Canning demeura fidèle à son patron. Il reparut avec lui en 1802, quand la guerre rallumée avec la France fit rappeler celui-ci au ministère, et il continua de lui être dévoué, jusqu'à sa mort, arrivée en 1806. Le ministère de Fox ne lui fournit point l'occasion de se faire remarquer; mais la perte de ce ministre ayant amené plusieurs changements successifs, Canning fut chargé du porte-feuille du département des affaires étrangères. On lui reprocha, à cette époque, d'avoir conseillé la violation du droit des gens à Copenhague, le bombardement de cette ville sans déclaration de guerre et l'enlèvement de la flotte danoise. L'accusation d'avoir pris part à cet attentat, qui révolta toute l'Europe civilisée et qui détacha l'empereur Alexandre de l'Angleterre, le mit dans la nécessité de se justifier devant le parlement; sa justification ne parut point suffisante dans l'opinion; deux ans après, il fit entreprendre l'expédition de l'Escaut, dont la mauvaise réussite devint entre lui et lord Castelreagh son collègue, qui l'avait dirigée, le sujet d'une altercation très-vive. Cette dispute fut suivie d'un duel, et Canning blessé à la cuisse résigna immédiatement son emploi. Canning ne souffrait point d'opposition, et la vivacité de son caractère dégénérait souvent en emportement. Nommé, en 1812, membre du parlement pour la ville de Liverpool, il se montra très-favorable à l'émancipation des catholiques. Les événements de 1814 lui parurent heureux pour l'Europe, et il se prononça hautement pour la légitimité des Bourbons. Cependant il n'était pas encore partisan du libéralisme auquel, dans la suite, il a dû sa haute réputation, et préféra le gouvernement monarchique. Mais étant rentré au parlement en 1816 comme député, pour la seconde fois, de la ville de Liverpool, à la suite d'une élection orageuse, il changea de principes. Son élévation au ministère ne l'en a point fait dévier. Jaloux de conserver à l'Angleterre sa suprématie sur les gouvernements du continent, il ne contribua pas peu à ébranler la Sainte-Alliance. Lorsque l'armée française passa la Bidassoa pour renverser la constitution espagnole, l'Angleterre ne garda plus de mesure: le léo-

pard enchaîné par lord Londonderry fut de nouveau lancé dans l'arène, et Canning s'empressa de faire des réclamations libérales. On prétend que ce fut la première fois qu'il parla pour la cause des peuples ; cependant le commerce et la domination de sa patrie étaient les objets qui occupaient constamment sa politique. Ce fut pour atteindre son but qu'il appela à l'existence les nouveaux états d'Amérique, et que la Péninsule devint de nouveau le théâtre des discordes civiles. En effet, il eut trop de sagacité pour ne pas approfondir les sources de la prospérité du royaume d'Angleterre en commerce, en navigation et en manufactures. En frondant les intérêts des monarques du continent, il compliqua tellement la politique de sa patrie, qu'il est encore difficile de juger de son ministère. Après avoir formé, en 1827, un ministère dont il était le chef, il parla pour la dernière fois à la chambre dans le mois de juin, et alla mourir à Cheswick le 8 août de la même année, à l'âge de 57 ans. Canning était doué de l'extérieur le plus agréable, toute la vivacité de son esprit se peignait dans ses traits ; sa conversation était aussi brillante qu'animée. Son élocution était facile et abondante : si l'on s'accorde à reconnaître ses talents comme orateur, les opinions seront fort partagées sur ses qualités comme ministre. La vivacité et la pétulance de son caractère, qui pouvaient être excusables et peut-être même donner parfois des avantages à un député de l'opposition, étaient de véritables inconvénients chez un ministre, et l'ont souvent emporté hors des bornes qu'un homme d'état ne doit jamais franchir. On a publié ses ouvrages littéraires.

* CANNIZARIO (Pierre), savant théologien et jurisconsulte sicilien, mort à Palerme en 1640, est auteur d'un ouvrage manuscrit intitulé : *Religionis christianæ Panormi lib. VI*, etc.

* CANO (Jacques), navigateur portugais, né au 15e siècle, fut envoyé en 1484, par le roi don Juan, pour pénétrer dans les Indes orientales. Arrivé à l'embouchure du fleuve Zayre, sur les côtes d'Afrique, il découvrit le Congo et revint en Portugal. Renvoyé ensuite sur le même point pour établir des relations avec les souverains du pays, il explora deux cents lieues de terrain au delà du Zayre. De retour à Lisbonne en 1486, il y mourut quelques années après.

* CANO (Sébastien del), navigateur biscayen, né à Guetaria dans le 16e siècle, s'embarqua comme maître à bord d'un des navires (*la Conception*) de l'escadre de B. Magellan (*voyez* ce nom). Après les désastres arrivés à l'expédition de ce célèbre navigateur, Cano, devenu commandant du navire *la Victoire*, contribua à l'établissement d'un comptoir espagnol dans l'île de Tidor (une des Moluques) et reconnut les autres îles, Amboine, Timor, Tolor, etc. ; il prit ensuite sa direction sur le cap de Bonne-Espérance, pour revenir en Espagne, en évitant la rencontre des Portugais. Cette navigation ne fut point sans danger pour *la Victoire ;* la disette força Cano de relâcher aux îles du cap Vert, où il perdit une partie de son équipage, déjà fort diminué par la misère et les maladies ; enfin il arriva au port de San-Lucar en Andalousie, après une navigation de plus de trois ans, et eut ainsi la gloire, étant resté le seul officier de l'expédition, d'être le premier en Europe qui eût fait le tour du monde. Les Espagnols conservèrent longtemps à Séville le navire *la Victoire*, qui périt enfin de vétusté. Cano fut dignement récompensé par le roi d'Espagne, et mourut en 1526, pendant un nouveau voyage qu'il avait entrepris sur la mer du sud.

* CANO (Alonzo), célèbre peintre espagnol, né à Grenade en 1600, peut être considéré comme le Michel-Ange de l'Espagne, parce qu'il fut à la fois, ainsi que l'illustre Italien, peintre, sculpteur et architecte, et qu'il excella dans ces trois genres. Son père, qui était architecte, lui donna les premières notions de son art ; il étudia la peinture sous F. Pacheco et Juan del Cartillo : mais il s'exerça seul dans la sculpture. Il n'avait encore que vingt-quatre ans lorsqu'il se fit connaître par trois statues de grandeur naturelle, placées dans l'église principale de Lebrija. Elles commencèrent sa réputation ; et bientôt après, protégé par le comte-duc d'Olivarez, il se rendit à Madrid. L'appui constant du ministre, justifié par les progrès de son client, valut successivement à Cano les titres de *maître des œuvres royales* et de *peintre de la chambre*. Comme architecte, il donna les plans de plusieurs palais, de portes de ville, d'un arc de triomphe érigé à Madrid lors de l'entrée de la reine Marie-Anne d'Autriche, seconde femme de Philippe IV ; comme peintre, il exécuta plusieurs beaux tableaux,

notamment la *Madeleine en pleurs*, qu'on admire encore dans une des églises de Madrid. Des chagrins domestiques et des malheurs qu'il s'était peut-être attirés par une conduite irrégulière le portèrent à entrer dans les ordres, et il devint membre du chapitre de Grenade. Il enrichit l'église de cette ville, ainsi que celle de Malaga, de plusieurs peintures et sculptures remarquables, et mourut en 1676. On raconte qu'étant à son lit de mort, il repoussa le crucifix que lui présentait son confesseur, parce que, disait-il, sous le rapport de l'art, c'était un morceau si mal travaillé qu'il n'en pouvait supporter la vue. (Ce trait a été aussi attribué à Watteau ; *voyez* ce nom.) — Un autre Cano (Jean), peintre, bien inférieur au précédent, a peint la chapelle de N.-D. du Rosaire dans l'église du bourg de Val de Moro, son lieu de naissance, et où il mourut en 1696.

* CANOBIO (Alex.), littérateur italien du 16e siècle, est auteur d'un *Discours* sur la réforme du calendrier par Grégoire XIII; d'un *Traité* sur la célébration de la Pâque et des fêtes mobiles ; et d'une *Généalogie* de la famille des Scaliger.

* CANOFILO (Benoit), religieux du Mont-Cassin, au commencement du 16e siècle, a écrit sur quelques questions de droit civil et canonique, applicables aux moines et à leurs règles.

* CANOFILO (François), moine italien, de l'ordre des frères mineurs, au 16e siècle, a publié : *OEconomia concionalis super Evangelia quadragesima*.

* CANOFILO (Antoine), de Sulmone, également de l'ordre des frères mineurs, est auteur de *Discours paradoxaux* (en italien), pour tous les jours de carême, et de quelques *Panégyriques* de saints. Il vivait dans le 17e siècle.

CANON. (*Artillerie.*) *Voyez* Bouches a feu.

CANON. (*Marine.*) Le *canon* est l'arme principale des vaisseaux et autres bâtiments de guerre. Nous avons fait connaître, au mot *boulet*, quels sont les calibres employés dans la marine; nous aurions dû dire qu'il serait raisonnable de renoncer au 6 et au 8. De l'avis d'une foule de personnes instruites, le 12 même est déjà trop faible pour la marine.

Les *canons* de marine sont en fer fondu. Diverses raisons se sont réunies pour faire adopter ce métal. En premier lieu les *canons* de bronze, semblables à ceux de l'artillerie de terre, coûtent trop cher pour les employer à bord des vaisseaux, dont l'artillerie est si nombreuse et de si fort calibre, et l'on est trop exposé à en perdre par les naufrages. D'un autre côté, le bronze est trop retentissant, et la commotion d'une artillerie de ce métal causerait un ébranlement nuisible à la solidité du vaisseau, en même temps qu'elle assourdirait les canonniers. On avait essayé, peu d'années avant la révolution, d'armer, de *canons* de bronze, les batteries basses du vaisseau à trois ponts, le *Royal-Louis* (nommé depuis le *Républicain*); mais on fut obligé de débarquer ces *canons* qui servirent à armer l'une des plus fortes batteries qui défendent l'entrée du port de Brest (la *Batterie-Royale*).

Depuis long-temps il a été reconnu que les *canons* de marine ont plusieurs défauts, entre autres celui d'être trop pesants ; d'où il suit qu'ils écrasent les vaisseaux, et qu'en les chargeant trop dans les hauts, ils élèvent leur centre de gravité et diminuent considérablement leur stabilité. Nous ne dirons pas qu'on s'est efforcé de remédier à ce défaut dès qu'il a été senti. La France, il faut bien l'avouer, n'était pas autrefois, et n'est guère encore aujourd'hui le pays des perfectionnements. Le gouvernement semble même les redouter, et être pénétré de cette maxime sortie naguère d'une bouche royale, qu'à côté de l'avantage d'améliorer se trouve le danger d'innover. Tout ce qu'on a fait a été de proposer des remèdes qu'on n'a point appliqués, et de présenter des projets qu'on n'a ni adoptés, ni même mis à l'épreuve.

Les Anglais nous ressemblent très-peu à cet égard ; aussitôt qu'ils ont été frappés de l'inconvénient d'avoir des pièces longues et pesantes, ils ont cherché à y obvier. Depuis peu d'années, ils ont coulé des *canons* légers d'un fort calibre; ces *canons* sont de deux modèles différents. On doit les premiers au général Congrève, connu par ses fameuses fusées incendiaires, et les seconds au général Blomefield, directeur de la fonderie établie dans l'arsenal de Woolwich. On trouve, dans la partie de l'ouvrage de M. Charles Dupin, qui traite de la force navale de l'Angleterre, une description complète de ces deux espèces de *canons*, ainsi que le détail des expériences qu'on a faites pour les comparer tant entre eux, qu'avec les anciennes pièces.

Dans cette occasion, comme dans tant d'autres, nous avons imaginé et les Anglais ont exécuté. « L'idée première, dit M. Dupin, d'employer sur les vaisseaux des *canons* beaucoup plus courts que ceux dont on fait généralement usage, n'appartient point au général Congrève. Texier de Norbec, l'amiral Thévenard et Bourdé l'ont formellement émise dans leurs ouvrages. Texier a même imaginé de représenter les *canons* longs et courts par des figures posées l'une sur l'autre. Bourdé demandait qu'on réduisit l'âme des pièces à 12 calibres seulement; et le 24 court, de Congrève, est de 12 calibres et $\frac{9}{10}$: ce rapprochement est remarquable. »

Avant l'invention des *canons* à la Congrève, il existait déjà des *canons* courts à bord des bâtiments de guerre de presque toutes les nations : ce sont les *caronades*. Ces bouches à feu tirent leur nom de la fameuse fonderie de Caron, en Écosse, près de Stirling; elles y furent fabriquées pour la première fois en 1774; en 1779, elles prirent rang dans l'artillerie de la marine anglaise : ce n'est qu'environ vingt ans plus tard que nous les avons adoptées pour nos bâtiments de guerre.

M. Dupin, dans ses voyages, a obtenu la faveur insigne de visiter la fonderie de Caron; il n'y comptait guère, sachant qu'on n'y admettait que très-peu d'Anglais, et point d'étrangers. « C'est ainsi, dit M. Dupin, que le grand-duc Nicolas, frère de l'empereur de Russie, malgré toutes les royales recommandations dont cette Altesse était pourvue, n'avait pu obtenir d'y être admis. Quant à moi, j'étais modestement, mais chaudement recommandé comme un amateur, *un dilettante di belle cose*. J'ai subi un interrogatoire en forme : Êtes-vous négociant, me demanda-t-on, fabricant, manufacturier? — Non, et pas même intéressé dans la moindre entreprise. — Dans quel but voyagez-vous? — En ami des sciences et des arts, pour mon instruction. — Laissez entrer ce gentleman. »

Les Anglais, dont les *canons* n'excèdent pas le calibre de 32, ont des caronades de 42 et même de 68; mais, depuis quelques années, ils ont, à tort, presque entièrement renoncé à se servir de ces dernières. Nous n'avons aucun calibre qui approche de la force du 68; cependant une pièce de cette force produirait de puissants effets, surtout si on la tirait avec des boulets creux, comme le font les Anglais qui chargent souvent leurs caronades de 68 avec des obus de 8 pouces.

Les caronades sont avantageuses sous beaucoup de rapports : étant courtes et légères, elles laissent plus d'espaces libres dans les batteries, et comme elles en exigent moins que les canons pour être pointées en avant ou en arrière, on peut les rapprocher davantage les unes des autres, et en établir un plus grand nombre dans une batterie de vaisseau; elles sont, en outre, manœuvrées par moins d'hommes et avec beaucoup plus de rapidité. Leurs désavantages sont : 1° d'avoir une moindre portée et moins de précision dans le tir que les *canons*; 2° de sauter beaucoup lorsqu'elles sont échauffées, ce qui fait qu'elles brisent souvent les cordages destinés à les maintenir au recul, et renversent la volée en bas; 3° elles sont sujettes à mettre le feu aux parties du gréement qui les avoisinent.

Nos affûts de *canons* ne réclament pas moins de perfectionnements, que les bouches à feu qu'ils portent. Nous ne saurions détailler ici les inconvénients qu'ils présentent, ni les améliorations dont ils sont susceptibles; c'est un sujet trop étendu, et qui ne peut entrer dans notre cadre. Nous renvoyons les lecteurs à l'ouvrage de M. Dupin, où ils trouveront le détail le plus exact de tout ce que les Anglais ont essayé dans ce genre. Ils peuvent consulter encore ce qu'ont écrit M. Montgery, capitaine de frégate, et plus récemment M. Paixhans, officier d'artillerie de terre, sur les modifications qu'on pourrait apporter au système général de l'artillerie de marine en France.

Quant aux portées des *canons*, au pointage et au tir, nous nous réservons de traiter ces objets aux mots *exercice du canon* et *tir*. Toutefois nous ferons observer, dès à présent, qu'on n'a pas fait, dans notre pays, assez d'expériences sur des objets d'une aussi haute importance; qu'on n'a pas donné assez de publicité aux résultats du petit nombre d'expériences qui ont été faites; et que, par conséquent, il y a peu d'officiers parfaitement habiles à se servir de l'artillerie de leurs bâtiments.

Plusieurs personnes ont proposé, en France, de n'armer les bâtiments de guerre que de bouches à feu d'un seul et même calibre, de 36, par exemple; ce qui procurerait un avantage considérable, tant à cause de la plus grande quantité de fer qu'on lancerait

à la fois sur un vaisseau ennemi, que par la facilité de faire servir à toutes les pièces les mêmes objets, soit pour la charge, soit pour la manœuvre. Cependant, comme il est rigoureusement nécessaire de diminuer les poids à mesure qu'on les place sur des parties plus élevées du vaisseau, et qu'on est par là obligé de mettre les *canons* les plus lourds dans la batterie basse, et ainsi de suite jusqu'aux plus légers qu'on établit sur les gaillards, il a fallu abandonner en grande partie cette idée; et, pour en conserver quelque chose, se borner à proposer de varier seulement le poids et les longueurs des bouches à feu, en conservant un calibre unique. Il ne paraît pas que cette proposition ait été accueillie, et la vérité est qu'on pourrait la combattre par des raisons solides et nombreuses.

L'art du *canonnier* prend, dans la marine, le nom de *canonnage*. Le maître de *canonnage*, ou le maître *canonnier* d'un vaisseau est un homme qui mérite de l'estime, lorsqu'il possède toutes les connaissances nécessaires pour bien remplir ses fonctions; une grande responsabilité pèse sur lui. Nous avons dit, au mot *artillerie*, qu'une partie des *canonniers* des vaisseaux et autres bâtiments de guerre étaient tirés du corps royal de l'artillerie de marine; les autres sont pris parmi les marins de l'équipage, qui tous aujourd'hui sont exercés à servir, pointer et tirer les *canons*. Il y avait autrefois une classe particulière de marins, affectés spécialement au *canonnage*, et qu'on appelait *canonniers-matelots*. Ils jouissaient d'une excellente réputation. L'amiral Willaumez, auteur d'un dictionnaire de marine, blâma l'usage encore suivi de prendre des *canonniers* parmi les soldats de marine; il leur préfère des matelots, et il fonde sa préférence sur ce qu'il faut être habitué aux mouvements du vaisseau, et avoir le pied marin (c'est-à-dire sûr), pour manœuvrer habilement un *canon* à la mer. Quant à nous, nous pensons que, si un soldat est encore assez jeune pour pouvoir facilement s'amariner (*voyez* ce mot), il n'y a aucun inconvénient, et peut-être même y a-t-il de l'avantage, à ce qu'il ait appris le *canonnage* à terre, et qu'il aura plutôt le pied marin que le matelot le mieux amariné n'aura appris le *canonnage* à bord, où l'instruction, dans cette partie, se trouve entravée par une foule de travaux d'un autre genre, qui absorbent son temps et son attention; on peut ajouter que l'exercice du tir à boulets est nécessairement plus rare à bord des vaisseaux qu'à terre. J.-T. P.

CANON. (*Religion.*) Ce mot dérive du mot grec κανών, règle, qui semble tenir au mot samskrit *canati*, il brille, éclate, donne lumière, *candorem;* c'est ce que la règle fait ou doit faire.

On dit *canon de la Bible*, *canon* de l'Ancien ou du Nouveau Testament; c'est pour le catalogue servant de règle pour faire connaître les livres que l'Église a reconnus être divins, divinement inspirés, et qu'elle a donnés aux fidèles, comme contenant les premiers canons, c'est-à-dire les premières *règles* de la foi ou des mœurs, ou de la discipline religieuse. Telle est la doctrine catholique. Les communions qui en sont séparées ont, sur ce point, d'autres doctrines sur lesquelles il n'y a point d'accord entre elles. On disait autrefois *canon des saints*, pour dire *liste des saints* dont il est permis d'honorer la mémoire, et *canon des clercs* attachés à une église. C'est du mot *canon*, en ce dernier sens, qu'on a fait *chanoine*, en vieux français *canone* et *canogne* ou *chanogne*.

On a dit aussi, chez les catholiques, *canon de la messe* et *canon des saints*. Le premier est la formule des prières et des cérémonies pour la consécration de l'eucharistie; le second est le catalogue des fidèles décédés et mis au rang des saints.

Enfin, *canon*, *canons* se disent, chez les protestants comme chez les catholiques, pour signifier les règles tirées de l'Écriture-Sainte ou des décrets des conciles, règles que l'Église déclare en matière de foi, et qu'elle établit en matière de discipline. Elle les appelle *règles*, *canons et décrets ou statuts*, en tant qu'ils ne seraient fondés que sur l'autorité pastorale. Ils deviennent *lois* proprement dites, lorsqu'ils sont reçus par la *puissance civile;* car d'elle seule ils peuvent tenir une force extérieure coactive, qui nécessite l'exécution.

Aussi, le pape Gelase ne disait point: Il y a *deux puissances*, mais il y a une *autorité des pontifes*, et une *puissance temporelle*. Trop d'écrivains modernes ont étendu le nom de *lois* aux simples commandements des pasteurs, depuis qu'Innocent III avait osé dire que les pontifes étaient *le soleil*, et les rois *la lune;* depuis que Boniface VIII avait prétendu soumettre la puissance temporelle à l'autorité des papes, en

leur attribuant *deux glaives*, l'un dont ils sont armés, et l'autre qui doit servir pour eux. Le célèbre Gravina, professeur au collége de la Sapience, à Rome, commence ainsi ses institutions de droit canonique : « Attendu que le mot loi est *impérieux*, et » qu'il renferme l'idée d'une force civile, » d'une coaction physique, l'ancienne Église » estima que la dénomination de loi, pour » désigner ses préceptes, ne convenait point » à sa modestie ; elle préféra les expressions » plus douces de *règles* ou *canons*. » Ceci est conforme au langage même du concile de Trente et des plus habiles, des plus sages canonistes, comme Van Espen, etc.

L'article 41 des libertés de l'Église gallicane porte *qu'elle n'a pas reçu indifféremment tous canons et épîtres décrétales, se tenant principalement à ce qui est contenu en l'ancienne collection appelée* Corpus canonum, *même pour le regard des décrétales, jusqu'au pape Grégoire II*.

Cette ancienne collection est celle qui est connue sous le nom de Denis-le-Petit. Ce code, apporté par Charlemagne en France, est le seul qu'on puisse dire y avoir été adopté par l'autorité séculière. La critique néanmoins y a découvert certaines fautes, auxquelles il convient de faire attention.

Les collections de Gratien, de Grégoire IX et de ses successeurs, publiées par autorité des papes, n'ont point force de loi en France. Nul n'en sera surpris quand il saura qu'on trouve en ces collections des canons faux, et des textes vrais fondés sur les faux, et bien des maximes erronées, la puissance absolue du pape, sa prétention de déposer les rois, de dispenser les sujets de leurs serments de fidélité, et beaucoup d'autres doctrines incompatibles avec l'ordre social. Les canons, même des conciles généraux, sur la discipline, n'ont point force de loi dans l'Église gallicane, s'il n'est prouvé qu'ils ont passé en loi du royaume, et qu'ils n'ont pas été abrogés.

La célèbre déclaration du clergé de France de 1682 est une suite de canons les plus importants et les plus respectables. Ils appartiennent au dépôt de la foi, comme l'a démontré Bossuet, quoiqu'ils n'aient pas encore été proposés par l'Église catholique comme articles de foi. Ils sont incontestablement *règles de l'Église gallicane* et *lois de l'État*. Toute doctrine contraire est une semence d'anarchie et de révolte.

Étienne Poncher, évêque de Paris au seizième siècle, se permit de faire un canon prétendu, par lequel il s'adjugeait certains revenus et profits temporels, *nonobstant les ordonnances* du roi, *non obstantibus regis ordinationibus*. On peut voir ce *texte* monstrueux, donné pour leçon, dans plus d'un bréviaire français du dix-huitième siècle, et page 59 des statuts synodaux de Paris, in-4°, 1777. Nous avons vu un évêque de Limoges, au dix-neuvième siècle, prohiber, et *déclarer nuls*, par un prétendu canon, les mariages célébrés à la municipalité seulement ; et, peu d'années après, un archevêque de Toulouse blâmer, dans une espèce de *canon* trop fameux, la déclaration du clergé de France de 1682, etc.

De tant de faits notoires, nous pouvons hardiment conclure qu'il existe des canons abusifs, des contre-canons, comme il peut y avoir des lois injustes et inconstitutionnelles, des contre-lois. Il faut une *légitime* ou constitutionnelle autorité judiciaire qui punisse les auteurs de ces faux canons ; mais nous ne l'avons pas encore en France. Il est urgent qu'elle nous soit rendue.

Canonique se dit ce qui est conforme aux canons qui ne sont pas abusifs. Le pape, s'étant prétendu autrefois supérieur absolu des évêques, en exigea un serment d'obéissance et de fidélité comme de vassal à seigneur. Les évêques de France prêtent encore ce serment féodal, et *contre-canonique;* mais on sait bien qu'ils ne peuvent devoir au pape qu'une obéissance à la fois *canonique* et *légitime,* comme les citoyens français ne doivent au roi qu'une obéissance constitutionnelle et légitime.

Canonicité, qualité de ce qui est canonique, conforme à ceux des canons qui ne sont pas faux ni fondés sur des canons faux, qui enfin ne sont pas des canons abusifs.

Canonisation. Ce mot est du douzième siècle, quoique la chose qu'il signifie soit très-ancienne. C'est l'acte par lequel un fidèle décédé est inscrit dans la liste des saints pour être l'objet d'un culte publio très-inférieur, et qui se termine à Dieu seul. Le droit de faire cette inscription appartient naturellement aux évêques ; il a été réservé au pape, par le pape lui-même, en 1170 et en 1216. Le clergé de France lui a demandé des canonisations. On assure que le grand-aumônier du feu roi Louis XVIII a demandé au pape la canonisation de la

visionnaire Marie Alacoque (1), dont Languet, évêque de Soissons, donna une *vie* à jamais fameuse qui affligea beaucoup l'épiscopat français d'autrefois. On a très-justement blâmé, en France, les canonisations papales de Grégoire VII et de Pie V; mais il faut savoir que, même à Rome, les décisions du pape, en cette matière, ne sont réputées ni infaillibles ni appartenantes à la foi. Elles coûtaient, dans le dernier siècle, 150,000 fr. en frais de procédure ; puissent-elles redevenir gratuites, plus rares, et moins sujettes à de justes plaintes !

L....s.

CANONNIÈRE ou CHALOUPE CANONNIÈRE. (*Marine.*) *Voyez* FLOTTILLE.

* CANONIERI, en latin CANONHERIUS (PIERRE), médecin, jurisconsulte et littérateur italien du 17e siècle, né à Gênes, fut tour à tour militaire, docteur en médecine et en droit, et mourut vers 1636 à Anvers, où il s'était fixé après avoir servi dans les armées espagnoles. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont les plus remarquables sont : *Delle cause dell' infelicità e disgrazia degli uomini letterati è guerrieri*, Anvers, 1612, in-8o ; *De admirandis vini virtutibus, lib. III*, ibid., 1627, in-8o : il avait d'abord publié cet ouvrage en italien, sous le titre : *Le lodi e biasmi del vino*, Viterbe, 1608, in-8o ; *Dissertationes et discursus ad Taciti annales*, Francfort, 1610, in-4o ; *Introduzzione alla politica, alla ragion di stato ed alla pratica d'el buon governo*, Anvers, 1614, in-4o ; un *Commentaire* latin sur les sept livres des *Aphorismes* d'Hippocrate, ibid., 1618, 2 vol. in-4o.

* CANOPE (*Mythologie.*), nom d'une divinité d'Égypte, qui, dans l'ancien dialecte de ce pays, signifie *terre d'or.* On regardait comme de grands magiciens les prêtres de ce dieu, adoré, surtout dans la ville du même nom, sous la forme d'un vase couvert de signes hiéroglyphiques et surmonté d'une tête humaine, ou de celle d'un épervier : il est vraisemblable que c'était l'emblème du bon génie du Nil ainsi représenté par un bocal d'une terre extrêmement poreuse, qui servait à filtrer et à rendre potables les eaux de ce fleuve. — Hercule et Sérapis, également adorés à Canope, ont été surnommés *Canopiens.* Le cabinet des antiques de la bibliothèque royale possède un Canope très-bien conservé. — Le stratagème d'un prêtre de cette divinité déconcerta les prétentions des Chaldéens qui revendiquaient, pour le feu qu'ils adoraient, sa prééminence sur les autres dieux. Un défi fut accepté, et Canope mis en présence avec un bûcher embrasé ; mais le prêtre de l'idole avait eu soin de percer à ses parois inférieures plusieurs trous qu'il avait ensuite fermés hermétiquement avec de la cire ; l'action du feu l'ayant fait fondre, il sortit bientôt de l'intérieur du vase une grande quantité d'eau, qui éteignit le feu au grand étonnement des Chaldéens, et ceux-ci durent reconnaître alors la supériorité de Canope sur leur propre dieu.

* CANOT (PIERRE - CHARLES), graveur français du 18e siècle, né à Paris, se fixa en Angleterre où il exécuta un grand nombre de *paysages*, *marines*, *vues*, etc., d'après Claude Lorraine, Van Goyen, Pillement et autres peintres. On ignore l'époque de sa mort.

* CANOVA (ANTOINE), célèbre sculpteur italien, naquit à Possagno, village de l'état vénitien, en 1747. Les dispositions qu'il montra dès l'enfance pour l'art que, depuis, il enrichit d'un si grand nombre de chefs-d'œuvre, lui attirèrent la protection de Falieri, seigneur de Possagno, qui le plaça à Venise chez Torreti, le plus habile sculpteur d'alors. Le jeune Canova ne tarda pas à se faire remarquer par la hardiesse et l'élégance de ses morceaux d'essai, et remporta plusieurs prix à l'Académie des beaux-arts de Venise. Il s'établit d'abord dans un petit atelier ; puis, les succès de ses premiers travaux ayant rapidement amélioré sa position, il donna plus d'essor à ses entreprises ; enfin, en 1779, l'ambassadeur Girolamo Zuliano l'appela à Rome. Le goût faux et dégénéré, qui dominait alors dans cette grande école des arts, aurait pu mettre obstacle aux progrès de Canova ; mais, fréquentant la société de l'ambassadeur de sa nation, il y fut à portée de recevoir de sages indications des amateurs les plus distingués, entre autres du chevalier Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Naples, de Winckelmann et de Mengs, qui eurent tous trois l'honneur de rappeler par leurs écrits la véritable théorie oubliée et, pour ainsi dire, proscrite par l'engouement du public pour le genre maniéré. La première com-

(1) Voyez le livre qui a paru en 1824 à Paris, in-8o, sur les Droits de l'ordinaire et les prétentions du grand-aumônier, page dernière.

position de Canova qui porte l'empreinte du beau style qu'il restaura, et dans lequel l'imitation de la nature s'allie aux beautés idéales de l'antique, est le groupe de *Thésée assis sur le Minotaure vaincu*. Il suffira d'indiquer les principaux chefs-d'œuvre qui le mirent ensuite au premier rang des sculpteurs modernes.—*Mausolée de Clément XIV*, en marbre, placé à Rome dans l'église des Saints-Apôtres Le pontife, du haut de son tombeau, semble bénir, en étendant les mains, ceux qui viennent à lui. Cette tête est de la plus grande beauté. — *Mausolée de Clément XIII*, placé dans la basilique de Saint-Pierre. Le goût en est plus pur que celui du mausolée de Clément XIV. — *Psyché enfant*, debout, tenant par les ailes un papillon posé dans sa main. — *Madeleine repentante*, statue en marbre, petite nature. Après avoir passé par plusieurs mains, elle est devenue la propriété de M. de Sommariva, et se trouve dans sa belle galerie de Paris.—*Mausolée de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche*. Neuf figures de grandeur naturelle sont introduites dans cette vaste composition, dont l'idée est originale, mais dont l'effet est compliqué. — *Vénus sortant du bain*. Le caractère et le mouvement de la tête sont à peu près les mêmes que dans la Vénus de Médicis. — *Mausolée d'Alfieri*, dans l'église de Santa-Croce à Florence, élevé par les soins de la comtesse d'Albani, l'illustre amie de ce poète. — *Washington*, statue en marbre blanc, drapée à la romaine et destinée pour la salle du sénat de la Caroline. Canova quitta sa patrie en 1798, et voyagea deux ans en Prusse et en Allemagne, accompagnant le prince Rezzonico. A son retour à Rome, il y fut nommé par Pie VII inspecteur-général des beaux-arts, et créé chevalier romain. Bonaparte l'ayant appelé à Paris en 1802, il s'y rendit avec l'agrément du pontife, et reçut dans cette capitale un accueil digne de ses talents ; la classe des beaux-arts de l'Institut le mit au rang de ses associés étrangers. Lorsqu'en 1815 les puissances alliées eurent arrêté que les monuments qui décoraient le Musée du Louvre seraient rendus à leurs anciens possesseurs, Canova revint à Paris, avec le titre d'ambassadeur du pape, pour présider à la reconnaissance et à la translation de ceux de ces monuments que réclamait le gouvernement pontifical. A son retour à Rome, le pape lui remit le diplome qui attestait l'inscription de son nom au livre d'or du Capitole, et le fit marquis d'*Ischia*, avec une dotation de 3,000 écus romains, qu'il se proposa de consacrer tout entière à la prospérité des artistes et des arts. Vers les dernières années de sa vie, il voulut faire construire à Possagno une église où il comptait placer la statue colossale de la Religion que l'on faisait difficulté d'admettre dans la basilique de Saint-Pierre. Cette église est une rotonde sur le modèle du Parthénon, avec cette différence qu'elle est en pierre, et que le Parthénon d'Athènes est en marbre. Il mourut à Venise, avant d'avoir terminé cet édifice, le 22 octobre 1822 ; de magnifiques obsèques furent célébrées en son honneur dans toute l'Italie. Son *OEuvre* a été publié en 1824 par MM. Reveil et de la Touche.

* CANOVAI (STANISLAS), savant religieux des *écoles pies* de Florence, né dans cette ville en 1740, professa les mathématiques à Cortone et à Parme, et remporta en 1788 le prix fondé par le comte de Durfort, ambassadeur de France en Toscane pour le meilleur éloge d'Améric-Vespuce. La confiance qu'il s'était acquise par ses vertus était telle, que le célèbre poète Alfieri l'appela auprès de lui à ses derniers moments. Il avait été reçu membre de l'Académie étrusque de Cortone. Outre un grand nombre de *Dissertations* savantes sur des points d'histoire, d'astronomie, de géographie et de littérature, imprimées pour la plupart à Florence (de 1771 à 1809), on lui doit une excellente traduction italienne des *Leçons élémentaires de mathématiques* de la Caille, augmentées et revues par l'abbé Marie, 1781. Mort à Florence en 1811.

* CANSTEIN (N. RABAN de), ministre d'état prussien, né en 1617, mort en 1680, fut successivement agent diplomatique en Hollande, en Angleterre, en France et en Suède, conseiller aulique de la princesse Anne-Sophie de Brunswick, grand-maréchal et ministre du grand-électeur Frédéric-Guillaume, dont il perdit la confiance vers la fin de sa carrière.

* CANSTEIN (CHARLES-HILDEBRAND de), gentilhomme prussien, né à Lindenberg en 1667, de la famille du précédent, fut d'abord page de l'électeur de Brandebourg, et servit ensuite dans les Pays-Bas ; mais, contraint par la faiblesse de sa santé d'abandonner la carrière militaire, il se retira à Halle pour se consacrer presque entière-

ment à des exercices de piété, et mourut dans cette ville en 1719. Le désir de propager l'instruction religieuse jusque dans les classes les plus pauvres de la société lui avait fait concevoir l'idée de la stéréotypie, si heureusement développée de nos jours, en cherchant un moyen de donner à très-bas prix une édition des livres saints. Il fit fondre, à cet effet, en 1712, une quantité de caractères suffisante pour composer sur planches fixes le *Nouveau-Testament*, qui eut successivement 5 éditions, à 5,000 exemplaires chacune. L'année suivante, la Bible fut imprimée de la même manière. Ces publications se multiplièrent à un tel point que, d'après un calcul fait à Halle en 1791, il se trouva qu'on avait vendu, depuis 1732 jusqu'à cette époque, 1,566,759 *Bibles* complètes, 660,000 *Nouveau-Testament* avec le *Psautier*, et 60,000 *dito* isolés. M. de Canstein a écrit une *Harmonie des quatre Évang.* (en allemand), Halle, 1718, in-fol.; une *Vie du docteur Spener*, son ami, publiée en 1729; et quelques autres ouvrages de théologie peu remarquables.

CANTABILE. (*Musique.*) Adjectif italien qui signifie *chantable, commode à chanter, chantant.* C'est un morceau de musique qui doit réunir tous les moyens, tous les pouvoirs, tous les ornements du chant.

Le mouvement du *cantabile* est très-lent. C'est un morceau de musique très-difficile à exécuter, et même il n'appartient qu'aux grands talents de le bien chanter, car il exige les qualités de la voix les plus parfaites et surtout une grande méthode de chant.

Le *cantabile* est au chanteur ce que l'*adagio* est au joueur de violon. On juge l'un et l'autre réciproquement par ces deux morceaux. H. B.

* CANTACUZÈNE (JEAN), empereur d'Orient, dans le 14e siècle, obtint d'abord par sa naissance et ses talents la charge de grand-domestique, une des premières de l'empire grec, sous le règne d'Andronic Paléologue. Andronic, successeur de ce dernier, trouva dans son grand-domestique un ministre habile et vigilant. A la mort de ce prince, en 1341, Cantacuzène, nommé régent de l'empire pendant la minorité de Jean Paléologue, se trouva en butte aux intrigues du proto-vestiaire Apocauque, et du patriarche Jean d'Apri, qui excitèrent contre lui l'impératrice mère, Anne de Savoie. Cet état de choses lui servit de prétexte pour usurper l'empire. Le soin de repousser les Bulgares et les Turks le tenant alors éloigné de Constantinople, il fit déclarer l'armée en sa faveur, entra dans cette capitale les armes à la main, et força Jean Paléologue à épouser sa fille, et à confirmer le titre d'empereur qu'il s'était donné. Cet arrangement rétablit momentanément le calme. Les Génois ayant formé le siége de Constantinople en 1349, Cantacuzène réussit à leur faire accepter la paix qu'il leur proposa. L'empire ne pouvait pas rester long-temps partagé entre deux princes inégaux en âge, en moyens et en expérience. Cantacuzène et Jean Paléologue se brouillèrent et prirent les armes l'un contre l'autre. Cette guerre, qui dura trois ans, finit par un rapprochement; mais Cantacuzène, s'apercevant que la jalousie de Paléologue contre lui et Mathieu, son fils aîné, allait toujours croissant, prit le parti de renoncer à la couronne en faveur de celui-ci, auquel il supposait assez d'énergie pour assurer une puissance que lui-même désespérait de conserver. Il se retira, en 1355, dans un monastère du mont Athos, et y vécut en sage, jusqu'à sa mort arrivée vers la fin du 14e siècle. Ce prince, que l'histoire a placé au petit nombre des souverains recommandables du Bas-Empire, en raison de ses talents politiques et militaires, et de ses autres grandes qualités, a écrit une *Histoire de l'empire d'Orient*, depuis 1320 jusqu'en 1357, traduite du grec en latin par Jacques Pontanus, avec des notes; publiée avec de nouvelles notes par Gretzer, Ingolstadt, 1603, in-fol. Cette première édition de l'ouvrage ne contient que la version latine. Le texte grec, avec cette même version, fut imprimé pour la première fois sur un manuscrit du chancelier Séguier, Paris, 1645, 3 vol. in-fol., et fait partie du corps d'*Histoire Bizantine*. Une nouvelle édition parut à Venise en 1729; et le président Cousin en a donné une traduction française dans le tome 7 de son *Histoire de Constantinople*. On a encore de Jean Cantacuzène *quatre apologies, ou défenses de la religion chrétienne*, traduites en latin par Rodolphe Gaultier, sous ce titre : *Assertio contra fidem Mohammedicam*, Bâle, 1543, in-fol., et quelques autres ouvrages de théologie qui n'ont point été imprimés, dont les manuscrits se trouvent dans plusieurs bibliothèques, et dont Fabricius a donné la liste dans la *Bibliotheca græca*, lib. V, cap. 5.

* CANTACUZÈNE (MATTHIEU), fils du précédent, lui succéda en 1355; mais presqu'aussitôt en guerre ouverte avec Jean Paléologue, il crut devoir suivre le conseil que son père lui donnait de renoncer au trône, pour se retirer comme lui dans un cloître. On ignore l'époque de sa mort. Il est auteur d'un ouvrage imprimé à Rome, avec la version latine et des notes de Vincent Riccard, sous ce titre : *Expositio in Canticum canticorum*, 1624, in-fol.

* CANTACUZÈNE (SERBAN), prince ou hospodar de Valachie, dans le 17e siècle, forma le dessein de secouer le joug de l'empereur Othoman, et s'allia à cet effet avec l'empereur d'Allemagne et le czar de Russie; mais il fut empoisonné par deux de ses parents en 1684.

* CANTACUZÈNE (DÉMÉTRIUS), frère du précédent, nommé deux fois hospodar de Moldavie, fut un prince sans talents, et se montra le digne vassal du sulthan de Constantinople par la tyrannie qu'il fit peser sur les malheureux Moldaves.

* CANTA-GALLINA (REMI), graveur, peintre et ingénieur italien, né en 1556, mort à Florence en 1624, fut le premier maître du célèbre Callot. Son genre était le paysage, et il dessinait à la plume avec facilité. Il a gravé, d'après ses propres compositions, des vues, des fêtes et des décorations théâtrales.

* CANTALICIO ou CANTALYCIUS (JEAN-BAPTISTE), poète latin, ainsi appelé du village de Cantalice dans l'Abruzze, lieu de sa naissance, et surnommé Valentino, fut d'abord précepteur de Louis Borgia, neveu du pape Alexandre VI, ensuite évêque de Penna et d'Atri. Il assista en cette qualité au concile de Trente, et mourut en 1514. On a de lui un recueil d'*épigrammes*, en 12 liv., Venise, 1493, in-4o; un poème intitulé : *De Parthenope bis captâ*, et dont Gonsalve de Cordoue est le héros, Naples, 1506, in-fol.; Strasbourg, 1513, in-4o; traduit en prose italienne par Sertorio Quatromani; *Canones grammatices et metrices*, 1509, in-4o.

* CANTARELLI (JOSEPH), graveur italien, né à Bologne dans le 17e siècle, a publié un grand nombre d'estampes représentant des saints, des saintes, et autres sujets de dévotion.

* CANTARINI (SIMON), peintre italien, surnommé *le Pezarese*, parce qu'il était né à Pezaro en 1612, fut l'élève et l'ami du célèbre Guide, imita son style et sa manière, et mourut à Vérone en 1648. Il a gravé lui-même plusieurs de ses tableaux, qu'on a quelquefois confondus avec ceux de son maître.

CANTATE. (*Musique.*) Sorte de petit poème lyrique qui se chante avec des accompagnements; il est composé de récitatifs et d'airs, et, quoique composé pour la chambre, il exige du musicien la chaleur et la grâce de la musique imitative et théâtrale. La *cantate* est passée de mode; maintenant on ne l'emploie que dans le fêtes solennelles, dans les concours pour les grands prix de musique, et quelquefois dans les concerts. H. B.

CANTATE. (*Littérature.*) *Voyez* POÉSIE LYRIQUE.

* CANTEL (PIERRE-JOSEPH), savant et laborieux jésuite, né en 1645, mort à Paris en 1684, a écrit un bon abrégé des *Antiquités romaines*, sous ce titre : *de Romanâ republicâ, sive de re milit. et civil., roman.*, Paris, 1684, in-12; Utrecht, 1691-96-1707; Venise, 1730, in-8o avec figures. Il avait commencé un grand ouvrage sur *l'Histoire civile et ecclésiastique des villes métropolitaines* (en latin), dont il parut un premier vol. en 1684, in-4o, et que sa mort prématurée l'empêcha de continuer. On lui doit dans la collection des classiques, *ad usum delphini*, le *Justin*, Paris, 1677, in-4o, et le *Valère-Maxime*, ibid., 1679, même format, enrichis de notes et de dissertations estimées.

* CANTELLI (GIACOMO), géographe italien, né dans le 17e siècle, fut bibliothécaire de François II, duc de Modène, et fit pour ce prince deux globes qui sont encore dans la bibliothèque ducale; il avait aussi commencé une carte particulière des états du duc de Modène, qui fut achevée après sa mort par Vandetti. Il existe des lettres du ministre Colbert dans lesquelles il sollicite Cantelli de venir en France, pour y consacrer ses connaissances géographiques au service de Louis XIV. Il a publié, avec une préface latine, 3 dialogues de l'abbé Bachini (dans la même langue), Modène, 1692, in-12, reproduits en 1740.

* CANTEMIR (CONSTANTIN), seigneur moldave, d'une ancienne famille originaire de Tatarie, né vers 1630, entra fort jeune au service de Pologne, où il obtint un grade supérieur, puis s'attacha au service du prince ou vayvode de Valachie, George-

Ghicca; il revint ensuite en Moldavie, et fut élevé successivement aux premiers emplois. Le prince Démétrius Cantacuzène, vayvode de la province, jaloux de son mérite, l'ayant dénoncé au *séraskier* (généralissime) Soliman-pacha, Cantemir réussit à se justifier, et obtint même le poste de son dénonciateur; il s'y maintint avec honneur pendant 8 ans, au bout desquels il mourut en 1693, avec l'assurance d'avoir pour successeur son second fils, Démétrius Cantemir.

* CANTEMIR (Démétrius), second fils du précédent, né à Jassi en 1673, se flattait de succéder à son père, d'après la promesse faite à ce dernier par le grand-visir, mais il fut supplanté par un concurrent. Toutefois il obtint cette même principauté de Moldavie quelques années plus tard, et il l'occupait pour la troisième fois en 1710, lorsque, soit par mécontentement, soit par séduction, il accepta les propositions que lui fit faire le czar Pierre Ier : elles portaient que Cantemir joindrait ses troupes à l'armée russe, et que la Moldavie serait érigée en principauté héréditaire dont il jouirait, ainsi que sa descendance, sous la protection de l'empire russe. Les événements de la guerre empêchèrent l'exécution de ce traité. Cantemir suivit le czar en Russie; il eut, en dédommagement de ce qu'il avait perdu, le titre de prince de l'empire russe; des domaines considérables en Ukraine, et tous les droits de suzeraineté sur les nobles moldaves qui l'avaient suivi, et qui obtinrent également des établissements dans cette province. Après avoir accompagné Pierre-le-Grand dans son expédition contre les Persans, Démétrius Cantemir, attaqué d'un mal chronique, revint mourir dans ses terres de l'Ukraine, en 1723. Ce prince avait reçu une éducation très-distinguée; il parlait ou entendait onze langues (mortes et vivantes), connaissait le dessin, l'architecture, la musique, les mathématiques, etc., et avait été admis au nombre des membres de l'Académie. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés, dont voici la liste : *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'empire othoman*, traduite en anglais sur le manuscrit original latin par Nic. Tyndall, et en français sur la version anglaise par de Jonquières, Paris, 1735, in-4o, et 1743, 4 vol. in-12 : il existe aussi une traduction allemande; *Système de la Religion mahométane* (en russe), Pétersbourg, 1722, in-folio; *Histoire ancienne et moderne de la Dacie* (en langue moldave), restée manuscrite; *État présent de la Moldavie* avec une carte de cette province (en latin), imprimé en Hollande; *Histoire des familles Brancovan et Cantacuzène* (en moldave), manuscrite; *Notice* sur les portes Caspiennes et autres antiquités du Caucase (en russe); *Introduction à la musique turke* (en moldave); *Dialogues moraux* (en moldave); *Histoire de la création*, avec des observations physiques (en latin). La *Vie* de Démétrius Cantemir a été écrite par Nicol. Tyndall, qui l'a placée en tête de sa traduction anglaise de *l'Histoire* de l'agrandissement de l'empire othoman.

* CANTEMIR (Constantin-Démétrius ou, selon quelques biographes, Antiochus), né à Constantinople en 1709, dernier fils du précédent, reçut une éducation soignée à Moscou et à Pétersbourg. D'abord officier dans la garde impériale russe, il entra ensuite dans la carrière diplomatique, fut ministre de Russie à Londres, puis ambassadeur auprès de la cour de France, et mourut à Paris en 1744. Comme son père, il cultiva les lettres, les sciences et les arts, et acquit de grandes connaissances en physique, mathématiques, géographie, histoire, peinture et musique; il était poète et savait plusieurs langues. On a de lui : huit *Satires* qui ont été traduites en allemand et en français : cette dernière traduction (par l'abbé de Guasco) a été imprimée avec la *vie* de l'auteur, à Paris, sous le titre de Londres, 1750, in-12; des *Cantiques*, des *Fables*, des *Odes*, un poëme intitulé *la Pétréide*, un *Traité de la prosodie* (tous écrits en russe), et des traductions (dans la même langue) des *Lettres persanes* de Montesquieu, des *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Fontenelle, des *Dialogues sur la lumière* d'Algarotti, et de quelques autres ouvrages d'auteurs grecs et latins.

* CANTENAC (N. de), poète français du 17e siècle, est auteur d'un recueil de *Poésies nouvelles et œuvres galantes*, imprimées à Paris en 1661 et 1665, in-12. On trouve dans quelques exemplaires de la première édition de ce livre un petit poëme de 40 stances, intitulé : *l'Occasion perdue et retrouvée*, attribué à tort à Pierre Corneille, et qui, supprimé (par ordre) dans l'édition de 1665, a été inséré dans d'autres recueils du temps. Cette pièce de mauvais goût est

cependant la meilleure du recueil du sieur de Cantenac.

* CANTER (Guillaume), savant hollandais, né à Utrecht en 1542, mort en 1575, abrégea ses jours en se livrant à l'étude avec trop d'ardeur, et mérita d'être placé au rang des bons critiques par les écrits suivants : *Orationes funebres in obitus aliquot animalium*, Leyde, 1691, in-8°; c'est une traduction de l'italien d'Ortensio Lando, dont il existe aussi deux traductions françaises, la 1re par Pontoux, Lyon, 1569, in-16; la 2e par François d'Amboise, sous le faux nom de Thierry de Timophile, Paris, 1583, in-16; *Novæ lectiones*, etc., ouvrage qui a eu 3 éditions, dont la dernière et la plus complète est celle d'Anvers, 1571, in-8°: c'est un recueil d'observations philologiques; *Aristidis orationes*, traduits du grec, Bâle, 1566, in-fol.; *Syntagma de ratione emendandi græcos auctores*, Anvers, 1571, in-8°; *Aristotelis pepli fragmentum, cum versione latinâ et notis*, Bâle, 1566, in-4°, et Anvers, 1571, in-8°. On a encore de Guillaume Canter des éditions d'Euripide, de Sophocle et d'Eschyle, Anvers, 1571, 1580, in-12, avec des notes, scholies, etc.; des traductions latines de *Lycophron*, de *Stobée*, de *Pléthon*, de *Synésius*; des *notes* sur *Properce*, sur les *lettres* et les *offices de Cicéron*; des *leçons latines* sur la *Bible grecque*; et des vers insérés dans les *Deliciæ poetarum Belgicorum*.

* CANTER (Théodore), né à Utrecht en 1545, mort en 1617, frère du précédent, se livra comme lui à l'étude, mais sans renoncer au commerce des hommes et aux devoirs de la société; on a aussi de lui des leçons, *variæ lectiones*, publiées à Anvers en 1574, et réimprimées dans le *Thesaurus criticus* de Gruter; une édition d'*Arnobe*, Anvers, 1582, in-8°, et des *remarques* sur saint Clément d'Alexandrie restées manuscrites. — André Canter, frère puîné des précédents, fut mis au rang des enfants précoces; à dix ans il répondait à toutes les questions qu'on lui faisait sur l'Écriture-Sainte, le droit public et l'histoire.

* CANTEVEN (*Mythologie.*), divinité que les habitants des côtes du Malabar et de Coromandel adorent sous la figure d'un beau jeune homme : c'est le Cupidon de ces peuples. Les femmes pratiquent tous les ans un jeûne solennel en mémoire de la mort et de la résurrection du dieu Canteven, dont la fiction n'est pas moins immorale que ridicule.

CANTHARIDE. (*Histoire naturelle.*) Le nom de cantharide est fort ancien; Aristote l'employa pour désigner indifféremment plusieurs insectes coléoptères, c'est-à-dire, qui ont leurs ailes recouvertes d'étuis ou autres ailes plus dures et d'organisation toute différente. Linnée, en l'adoptant, l'imposa à l'un de ses genres où n'entrait pas l'animal que l'on appelle généralement cantharide, et qui, pour le naturaliste suédois, était un méloé. Les entomologistes modernes appellent *cantharis* un genre d'insecte coléoptère dont les caractères consistent en des élytres de la largeur de l'abdomen, flexibles et recouvrant deux ailes membraneuses; en des antennes filiformes notablement plus courtes que ce corps, ayant le troisième article beaucoup plus long que le précédent; et les crochets des tarses profondément bifides, sans dentelures au dessous. La cantharide des boutiques, si connue qu'il est inutile de la décrire ici, est le type de ce genre si naturel.

On ne doit pas confondre la cantharide commune avec plusieurs insectes sur lesquels brillent, ainsi qu'en elle, la couleur métallique et les reflets de l'émeraude. Sa longueur, la mollesse de ses élytres, la grosseur de sa tête bien distincte du corcelet, une odeur particulière qu'on peut comparer à celle des souris, la caractérisent assez; elle apparaît d'ailleurs par troupes innombrables vers les mois de mai et de juin, et se jette de préférence sur les frênes, les troënes et les lilas dont elle dévore le feuillage. On en trouve quelquefois aussi sur le chèvre-feuille et le sureau. Les parties tempérées de l'Europe en fournissent d'autant plus qu'elles approchent davantage des régions chaudes : aussi l'Espagne en donne-t-elle beaucoup au commerce.

La récolte des cantharides demande certaines précautions. Les procédés les plus simples, pour la faire sans danger, consistent à étendre des draps sous les arbres où se sont abattus les insectes dont l'odeur trahit le voisinage. On secoue le branchage, les cantharides peu agiles en tombent, et, se prenant les unes aux autres après leur chute, ne songent guère à s'envoler. Lorsqu'on en a réuni la plus grande quantité possible, on les place dans un tamis de crins qu'on expose à la vapeur du vinaigre en ébullition. Cette vapeur ayant tué les cantharides, on les étend à l'ombre, dans quel-

que lieu aéré sur une claie où elles ne tardent pas à se dessécher entièrement, après quoi on les enferme dans des vases parfaitement clos qu'on a soin de placer à l'abri de l'humidité. Ainsi préparées, les cantharides peuvent conserver leur propriété pendant très-long-temps. Les personnes qui les prennent ou qui les font sécher doivent s'abstenir de les toucher avec les doigts, car leur simple contact peut occasioner des accidents fort graves et déterminer de douloureuses irritations de vessie. Quelques apothicaires de village, qui récoltent eux-mêmes les cantharides de leurs environs, ou en achètent de toutes vivantes des paysans qui les leur apportent, les tuent en les trempant dans le vinaigre même : on assure que cette méthode amoindrit leur propriété.

Cette propriété est fort étrange et consiste, à ce qu'il paraît, non dans une huile verte, ni dans une matière jaune soluble dans l'alcohol et l'eau, ni dans une autre matière noire qu'a donnée l'analyse chimique des cantharides, mais, d'après les travaux de M. Robiquet, dans une substance particulière que ce savant appelle *cantharidine*. Cette cantharidine est blanche, cristalline, ne se dissout point dans l'eau, mais est soluble dans l'alcohol bouillant, dans l'éther, ou dans l'huile. C'est elle qui possède la propriété vésicante, qui, dans l'application sur la peau humaine de la poudre de cantharides, cause la rougeur, l'irritation et finalement l'excoriation, et qui, par un rapport singulier avec les voies urinaires, y produit de grands dérangements; ce rapport est tel que, chez des personnes, dont certains organes sont fort irritables, on a vu l'application d'un vésicatoire produire sur des parties fort éloignées un effet inattendu, et devenir pour la débauche un indice du parti coupable qu'on pouvait tirer de la cantharide; moyen d'autant plus dangereux qu'il accroît d'une manière irréparable l'épuisement de l'imprudent qui avait appelé la cantharide au secours de ses forces.

Il paraît que les cantharides des Romains, c'est-à-dire, les insectes qu'ils employaient pour leur propriété vésicante, n'étaient pas les nôtres, puisque Pline affirme que les meilleures étaient celles dont les élytres sont marquées de bandes transversales jaunes. Nos cantharides n'ont aucune bande; leur couleur est, au contraire, uniforme dans toutes les parties du corps, depuis l'extrémité des tarses jusqu'à celle des antennes; c'est le mylabre de la chicorée, que Pline entendait évidemment désigner; cet animal qui appartient, à la vérité, à un genre voisin dans les méthodes entomologiques et qui se trouve assez communément dans nos jardins, est encore aujourd'hui employé à la Chine comme vésicant; il présente cette propriété à un degré assez développé.

Quoique la cantharide des boutiques se trouve fort communément et en quantités considérables dans beaucoup de cantons, sa larve n'a encore été que fort imparfaitement observée. Olivier la décrivit très-superficiellement; il dit qu'elle habite sous terre, s'y nourrit de racines, et y subit ses métamorphoses : ce qui, ajoute M. Audouin, s'accorde assez bien avec la prompte apparition des insectes parfaits, apparition telle et si subite, que certains auteurs, tant soit peu amateurs du merveilleux, avaient pensé que les cantharides émigraient des terres australes vers les régions du nord. Si le fait était vrai, on serait contraint de convenir que les hirondelles, qui ne vont guère que d'Afrique en Europe, ne seraient pas d'aussi intrépides voyageuses que les cantharides. B. de St.-V.

* CANTHARUS, sculpteur grec de Sycione, vivait dans le 3e siècle avant Jésus-Christ. Pline cite quelques-unes des statues de cet artiste, qui se voyaient encore de son temps à Olympie.— On connaît encore deux autres Cantharus : le premier, potier de terre, fut l'inventeur des vases, qu'on appela depuis (de son nom) *canthares;* le second est cité par Suidas, comme poète comique d'Athènes.

CANTIQUE. (*Littérature.*) *Voyez* Poésie lyrique.

CANTIQUE. (*Musique.*) Hymne religieux que l'on chante en l'honneur de la Divinité.

Les plus anciens *cantiques* furent composés à l'occasion de quelque événement mémorable; nous en voyons souvent des exemples dans la Bible, et plusieurs doivent être conservés comme des monuments historiques.

Ces *cantiques* étaient chantés par des chœurs de musique, et accompagnés de danses, comme il le paraît dans l'Écriture.

On est habitué à nommer *cantique* tout ce qui se chante dans l'église ou dans les

processions, excepté les psaumes, qui conservent leur nom. H. B.

* CANTIUNCULA (Claude), jurisconsulte du 16e siècle, né en Lorraine, et mort chancelier du bailliage d'Ensisheim en Lorraine, est auteur des écrits suivants : *De potestate papæ, imperatoris et concilii; Paraphrases in III lib. Instit. Justiniani; De officio judicis lib. II.* Ces ouvrages sont devenus très-rares.

* CANTIUS, écrivain polonais, mort en 1473, a laissé un *Commentaire* sur saint Matthieu. On trouve une notice sur Cantius, dans le recueil biographique de Sim. Starovolski. (*Voyez* ce nom.)

* CANTON (Jean-Gabriel), peintre allemand, mort en 1753, à Vienne, sa patrie, a composé des tableaux qui, bien que médiocres, ont trouvé beaucoup d'amateurs en Allemagne et en Angleterre, où ils sont encore à un prix assez élevé; mais qu'on estime trop peu en France pour les rechercher. On cite cependant de lui quelques animaux placés dans les paysages du peintre Orient, et les figures des grands tableaux de Meyltens. (*Voyez* ces noms.)

* CANTON (Jean), physicien et astronome anglais, membre de la Société royale de Londres, né en 1718, mort en 1772, a fait d'utiles découvertes sur l'électricité, sur l'aimant et plusieurs autres points de physique. Les Anglais lui attribuent le mérite d'avoir découvert, à peu près en même temps que Franklin, l'électricité positive ou négative de certains nuages.

* CANTONI (Catherine), dame milanaise, se rendit célèbre dans le 16e siècle par la pureté de ses dessins exécutés en broderies, qui furent très-recherchés. On admirait surtout ses *portraits* très-ressemblants et qui paraissaient plutôt être l'ouvrage du pinceau que de l'aiguille.

* CANTWEL (André), médecin, originaire d'Irlande, mort à Paris en 1764, fut reçu docteur à Montpellier en 1729, et ensuite à Paris, où il se fixa en 1742. On a de lui un grand nombre de *Dissertations latines* sur divers sujets de médecine; beaucoup d'écrits contre l'inoculation; des *traductions* françaises de quelques ouvrages anglais sur l'état de la médecine ancienne et moderne, et sur des remèdes pour les maladies des yeux; une *Dissertation sur les fièvres en général*, Paris, 1730, in-4o; *Analyse des eaux de Passy*, ibid., 1755, in-12; *Tableau de la petite-vérole*, ibid., 1758, in-12; enfin plusieurs *mémoires*, *lettres et observations* insérés dans les *Transactions philosophiques*. Ce médecin était membre de la Société royale de Londres.

* CANTWEL (André-Samuel-Michel), fils du précédent, né en 1744, exerça la charge de lieutenant des maréchaux de France, entra, à ce titre, à l'hôtel des Invalides en 1792, devint bibliothécaire de cet établissement, et y mourut en 1802. Il a traduit de l'anglais, avec beaucoup d'inexactitude et de négligence, un grand nombre d'ouvrages (histoire, littérature, géographie, voyages, romans). Nous ne citerons de ces traductions que celle des derniers volumes de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, par Gibbon; on sait que les 2 premiers vol. ont été traduits par Louis XVI et Leclerc de Sept-Chênes, et les suivants par Soulès, Marignié, Demeunier et Boulard (*voyez* ces noms). Il a ajouté un 10e chapitre de sa composition aux 9 de l'ouvrage de Montagu, intitulé : *De la naissance et de la chute des anciennes républiques,* dans sa traduction publiée à Paris en 1793, in-8o.

* CANTZATCHETZY (Jean), moine arménien, né vers 1234, se livra à l'étude de la théologie, de l'histoire sacrée et de la rhétorique, et donna ensuite des leçons de ces mêmes sciences dans le monastère où il résidait en Asie-Mineure. On a de lui (en arménien) : un *Commentaire de la Genèse;* une explication des *Cantiques de Salomon;* un *livre* sur l'origine ou la cause des fêtes (donabadjar). On trouve un abrégé de ce dernier ouvrage à la fin des *OEuvres de saint Cyrille,* imprimées à Constantinople.

* CANTZIG, capitaine arménien, dans le 11e siècle, se fit un nom par les services qu'il rendit à l'empereur grec Romain Argyre. Général des troupes de ce prince, il défit complétement, en 1036, une armée arabe et persane qui avait envahi les frontières de l'empire, et mourut peu de temps après cette victoire. Son éloge se trouve dans un manuscrit arménien de Matthieu d'Édesse, existant à la bibliothèque du roi, sous le no 99.

* CANULEIUS, tribun du peuple à Rome, fit rendre, à la suite d'un soulèvement dont il avait été l'instigateur, l'an 445 avant l'ère chrétienne, le décret qui

statuait que les plébéiens pourraient s'allier avec les patriciens.

* CANUS (Julius), patricien romain, cité par Sénèque dans son traité *De tranquillitate animi*, pour la constance héroïque dont il donna un des plus beaux exemples, sous le règne du féroce Caligula.

* CANUS (Melchior), dominicain, né dans le diocèse de Tolède en 1523, professeur de théologie à Salamanque, fut envoyé au concile de Trente sous Paul II, et, peu de temps après, nommé évêque des îles Canaries; mais, ne voulant pas garder ce poste, il rentra dans son cloître, et mourut à Tolède en 1560. Il est principalement connu par son traité intitulé : *Locorum theologicorum lib. XII*, Padoue, 1727, in-4°. Quoique ennemi des jésuites, qu'il empêcha de s'établir à Salamanque, Canus se montre très-zélé dans cet ouvrage pour l'ultramontanisme, et soutient que l'autorité des conciles dépend de celle des papes, qui, selon lui, sont infaillibles.

* CANUT, nom commun à plusieurs rois de Danemarck, dont deux furent aussi rois d'Angleterre. Canut Ier mourut en 873.

* CANUT II, dit *le Grand*, fils de Suénon, venait de monter sur le trône de Danemarck, en 1015, lorsqu'il passa en Angleterre, pour affermir des conquêtes récemment faites par son père dans cette île, après avoir forcé le roi Éthelred à s'enfuir en Normandie. Canut II vainquit le roi Edmond, fils d'Éthelred, dans plusieurs batailles, s'empara d'une grande partie de ses états, et ne lui laissa que quelques provinces au sud de la Tamise. Edmond étant mort assassiné par suite de la perfidie de son beau-frère Édric, Canut épousa Emma, veuve d'Éthelred, et resta seul possesseur de l'Angleterre; assuré de la tranquillité des Anglais par l'effet de cette alliance, il n'hésita point à repasser en Danemarck, où Alfelt, son beau-frère, qui gouvernait en son absence, cherchait à se rendre indépendant. Canut se délivra de cet ambitieux en le faisant assassiner; et bientôt après, ayant tourné ses armes contre la Norwége, il défit Olaüs qui en était roi, et s'empara de ses états en 1030. Devenu le plus puissant prince de son temps, rassassié de grandeurs et de triomphes, Canut se jeta dans les bras de la religion, fit le voyage de Rome pour visiter le pape, et revint ensuite en Angleterre pour y mourir en 1036, après avoir comblé l'église de bienfaits. Doué d'un génie vaste et fécond en ressources, ce prince avait employé sa vie plutôt à faire des conquêtes qu'à régir ses états. Il remit en vigueur les anciennes lois saxonnes pour se dispenser du soin de donner un nouveau code à ses sujets; et le surnom de Grand lui fut donné, bien moins par la reconnaissance que par la terreur qu'il avait inspirée aux peuples soumis à son joug de fer.

* CANUT III, surnommé *Hardi* ou *le Robuste*, fils du précédent, apprit en Danemarck la mort de son père, qui par son testament lui assignait ce royaume en partage, en donnant à Harold, frère consanguin de Canut III, la couronne d'Angleterre. Les Anglais, pour éviter la guerre civile, décidèrent que Harold régnerait sur le pays au nord de la Tamise, et Canut sur la partie méridionale. Harold s'empara de tout, et mourut après un règne très-court, au moment où son frère venait réclamer son lot les armes à la main. Resté par cet événement seul roi d'Angleterre, Canut devint bientôt odieux à ses sujets, en exerçant sur les restes d'Harold une vengeance aussi absurde qu'impie; il fit violer la sépulture de ce prince, exhumer son corps, couper sa tête et jeter son tronc dans la Tamise. Des pêcheurs qui trouvèrent ce cadavre l'ayant enseveli, le féroce Canut le fit exhumer et jeter de nouveau dans le fleuve. La conduite subséquente de ce prince répondit à un pareil début. Mais, heureusement pour l'Angleterre, il mourut en 1042, d'une apoplexie foudroyante. Cette fin prématurée fut attribuée au poison. La dynastie danoise en Angleterre s'éteignit avec Canut III, qui n'est que le deuxième dans la nomenclature des souverains de ce pays. (*Voyez* l'article Angleterre.)

* CANUT IV, roi de Danemarck, fils de Suénon II, succéda à son frère Harold en 1080. Ayant formé le projet d'une invasion en Angleterre, il y renonça bientôt, soit qu'il fût retenu par les vents contraires, comme le dit un chroniqueur anglais, soit qu'il craignît pour la sûreté du Danemarck, alors menacé par les Wendes. Tué, par suite d'un complot tramé contre lui, dans une église d'Odensée, en 1086, ce prince fut mis au rang des martyrs, et canonisé en 1100. — Un de ses fils, nommé Charles (devenu comte de Flandre, du chef de sa

mère Adèle, fille du comte Robert), souffrit aussi le martyre et fut canonisé par le pape Alexandre III, en 1164. La *vie* de Canut IV (saint) a été écrite en latin par Aelnoth, moine anglais, et imprimée à Copenhague, 1602; à Hanau, 1631 et 1657, in-4°. Il existe aussi une *vie* du même prince, écrite en italien par André Angeletti.

* CANUT V, roi de Danemarck, succéda à Éric V en 1147. La couronne lui fut long-temps disputée par Suénon, prince du sang royal, et il finit par périr de la main de cet adversaire, dans un festin donné par lui-même à l'occasion de la paix qui venait d'être conclue entre eux, vers l'an 1155.

* CANUT VI, roi de Danemarck, fils de Waldemar Ier, et d'une sœur de Canut V, partagea quelque temps le trône avec son père, et lui succéda en 1182. Il fit la guerre avec succès, soumit les Scaniens révoltés, battit les Poméraniens, subjugua les habitants du comté de Holstein, et mourut vers l'an 1210. Jamais le Danemarck n'avait été si puissant et si florissant que sous le règne de ce prince, dont les historiens louent d'ailleurs la piété, la modération et la pureté des mœurs.

* CANUT (Saint), duc du Jutland, roi des Obotrites (peuple du Holstein et du Mecklembourg, était fils d'Éric, dit le Bon, frère de Canut IV, roi de Danemarck. D'abord duc de Sleswig, il hérita du pays des Obotrites que l'empereur Lothaire érigea en royaume, l'an 1125. Magnus, fils du roi Nicolas de Danemarck, craignant que Canut ne fît valoir les droits qu'il avait par son oncle Canut IV sur la couronne danoise, le fit assassiner en 1133. Canut a été mis au rang des saints martyrs, quoiqu'il n'ait point souffert pour la foi. L'église catholique honore sa mémoire le 10 juillet.

* CANUT, roi de Suède, dans le 12e siècle, était fils d'Éric IX, surnommé *le Saint*. Le clergé et les grands du royaume ayant décidé que les princes de la race de Sverker (*voyez* ce nom) et ceux de la race d'Éric règneraient tour à tour, Charles, qui appartenait à la première, était monté sur le trône après la mort d'Éric IX. Il régnait depuis sept ans, lorsque Canut, qui s'était retiré en Norwége, vint l'attaquer, le tua, et fut ensuite élu souverain de la Suède, en 1168. Ce prince fonda un grand nombre de monastères et se fit même recevoir dans l'ordre de Cîteaux. Vers la fin de sa vie, les moines l'engagèrent, en expiation du meurtre de Charles, à nommer pour successeur le fils de ce roi. Il mourut en 1199. Il y a eu plusieurs autres princes du nom de Canut; mais leur vie a été trop obscure pour que nous les mentionnions dans ce dictionnaire.

* CANUTI (DOMINIQUE), peintre italien, né à Bologne en 1625, mort en 1684, fut élève du Guide et fit honneur à cette école. Ses tableaux décèlent de l'imagination et une grande intelligence; ils sont d'un dessin correct et d'un bon coloris. Canuti a gravé à l'eau forte quelques sujets de sa composition, et d'après son maître.

* CANZ (ISRAEL-GOTTLIEB), théologien allemand, né à Heinsheim en 1690, mort en 1753, exerça d'abord les fonctions de diacre dans l'église luthérienne de Nurtingen, puis devint successivement professeur de belles-lettres et de théologie dans sa ville natale. Disciple de Wolf (*voyez* ce nom), il était partisan de la doctrine de ce philosophe; mais, sans adopter complètement ses idées, il s'était fait un système à lui. Scolastique subtil, il essaya d'introduire ce système et la philosophie de Leibnitz dans la théologie. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous devons nous borner à citer les suivants : *Philosophiæ Wolfianæ et Leibnitzianæ usus in theologiâ*, etc., Francfort et Leipsig, 1728-1739, in-4°; *Eloquentiæ et præsertim oratoriæ lineæ paucæ*, Tubinge, 1734, in-4°; *Grammat. univers. tenuia rudimenta*, ibid., 1737, in-4°; *Ontologia polemica*, Leipsig, 1741, in-8°; *Meditationes philosophicæ*, Tubinge, 1750, in-4°; *Theologia thetico-polemica*, Dresde, 1741, in-8°; *Compendium theologiæ purioris*, Tubinge, 1752, in-8°.

* CAOURSIN (GUILLAUME), secrétaire et vice-chancelier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, naquit à Douai en 1430. Sa famille était originaire de Rhodes, où les chevaliers de Saint-Jean avaient alors leur résidence, et c'est ce qui le décida à passer de bonne heure dans cette île pour y offrir ses services à l'ordre. Il obtint par sa capacité la confiance du grand-maître et du chapitre. Non-seulement il fut dispensé, malgré ses fonctions, des vœux d'usage et de porter l'habit religieux, mais encore il obtint la permission de se marier, et reçut même à cette occasion un présent du grand-maître d'Aubusson. Il mourut en 1501, après avoir rempli plusieurs missions importan-

tes en Italie. On a de lui quelques ouvrages écrits en latin, qui ont été recueillis et imprimés à Ulm en 1496, in-fol., avec fig. en bois. Le principal est une description de la ville de Rhodes, et du siége qu'elle soutint en 1480. Cette relation, qui a pour titre : *Obsidionis et urbis Rhodiæ descriptio*, a été imprimée séparément une première fois à Rome, sans date, in-4°, et réimprimée dans la même ville, 1584, in-folio, avec des augmentations.

CAP. (*Géographie.*) On nomme ainsi ou *promontoire*, une portion de terre ordinairement élevée, qui s'avance dans la mer; quelques caps sont très-bas. Lorsqu'ils sont resserrés et qu'ils forment une saillie plus ou moins aiguë, on les nomme *pointe* ou *langue de terre*. On dit en latin *promontorium*, *caput* ou *lingua* ou *ligula terræ*; en grec, ἄκρα ou ἄκρον, et ἀκρωτήριον. C'est sous le rapport de la figure et de l'élévation de cette portion de terre qu'on l'appelle *caput*, d'où nous avons fait *cap*, les Italiens *capo*, les Espagnols *cabo*. On dit aussi dans ces langues *promontorio* et *ponta* ou *punta*; en anglais, *cape*, *head* et *point*; en allemand, *vorgebirg*; en flamand, *voorland* et aussi *cape*; dans les langues scandinaves, *udde*, *næs* et *kyn*; en russe, *nos*. On dit dans diverses provinces de France, *chef*, *tête* ou *nez*.

La connaissance exacte des caps est de la dernière importance pour la navigation. Plusieurs caps sont célèbres dans l'histoire, soit par des événements qui se sont passés sur mer dans leurs environs, comme le cap Mycale, près duquel les Grecs défirent la flotte des Perses; soit par les dangers qui les faisaient regarder comme très-dangereux ou impossibles à doubler, comme dans l'antiquité le cap Malée, à l'extrémité du Péloponèse, et, dans le moyen âge, le cap Bojador, sur la côte occidentale de l'Afrique. Il serait trop long de citer tous les caps auxquels de grands souvenirs se rattachent; il suffit de nommer le cap de Bonne-Espérance, qui termine l'Afrique au sud, et le cap de Hoorn, qui est, du même côté, l'extrémité des terres dépendantes de l'Amérique. Ce dernier fut découvert, le 29 décembre 1615, par Lemaire et J. Schouten, navigateurs hollandais; le premier mérite un article séparé.

Cap de Bonne-Espérance. Les Portugais, après avoir doublé, en 1433, le cap Bojador, qui était depuis long-temps le terme de leur navigation dans le sud, reconnurent successivement toute la côte occidentale de l'Afrique, et enfin, en 1486, découvrirent le cap qui est son extrémité méridionale; Barthélemy Diaz, qui commandait l'expédition, nomma ce promontoire *cabo Tormentoso* (cap des Tempêtes), à cause des tourmentes dont il y avait été assailli. Le roi Jean II, persuadé que le passage de ce cap devait ouvrir la route des Indes par mer, le nomma *cap de Bonne-Espérance*. L'espoir qu'il avait conçu fut réalisé en 1497, lorsque Vasco de Gama, franchissant ces dangereux parages, fit voguer pour la première fois les vaisseaux européens sur la mer des Indes, vers la côte de Malabar.

Les Portugais, qui, suivant l'usage, avaient pris possession du pays voisin du cap de Bonne-Espérance, le dédaignèrent et n'y fondèrent aucun établissement; car ils ne purent vivre d'accord avec les naturels. Cette contrée n'était donc visitée qu'accidentellement par les vaisseaux qui allaient aux Indes. Les Hollandais commencèrent à y relâcher en 1600 pour s'y procurer des vivres; ils y élevèrent un fort dans lequel ils s'enfermaient durant leur séjour et qu'ils abandonnaient ensuite : enfin, en 1648, Jean Van-Riebeck, chirurgien d'un des vaisseaux, ayant reconnu les avantages que la possession de ce pays pouvait assurer, les exposa par écrit aux directeurs de la compagnie des Indes. Ses idées furent goûtées; on le chargea de les mettre à exécution, et il devint ainsi, en 1652, le fondateur d'une colonie importante. Long-temps convoitée par les Anglais, elle tomba en leur pouvoir en 1795, ils la rendirent par la paix d'Amiens en 1802; mais cette possession était trop précieuse pour qu'ils ne cherchassent pas à se l'approprier. Ils s'en rendirent maîtres de nouveau en 1806; le traité de paix de 1814, avec le roi des Pays-Bas, la leur a garantie.

Le pays, compris sous le nom de colonie du Cap, s'étend de 30 à 34° 51′ de latitude sud, et de 15 à 26° de longitude orientale. On estime sa longueur à 170 lieues, sa largeur à 110, sa surface à 16,600 lieues carrées. De tous côtés cette contrée confine avec des territoires habités par des peuplades cafres et d'autres Africains indigènes. La seule limite déterminée entre elles et les Européens, était à l'est de Groote-Vis-Revier que les premiers viennent de franchir.

Cette vaste contrée offre beaucoup de

terrains absolument stériles ; la moitié au moins se compose de grandes plaines dont la superficie, d'une argile dure et impénétrable, légèrement recouverte d'un sable cristallisé, les condamne à une sécheresse perpétuelle. Elles ne produisent çà et là que quelques plantes âcres et salines. Le reste du pays consiste en longues chaînes de montagnes entièrement décharnées, ou sur lesquelles on ne rencontre que des végétaux chétifs ou nuisibles. Ces chaînes de montagnes et les plaines qu'elles renferment, se dirigent la plupart de l'est à l'ouest, excepté la plus voisine de la côte occidentale qui court du sud au nord dans un espace de près de 70 lieues.

La première chaîne de montagnes, qui va de l'est à l'ouest, est éloignée de la côte, en quelques endroits, de 7 lieues, dans d'autres de 20; l'espace intermédiaire offre un sol fertile et profond, arrosé par plusieurs ruisseaux; et il est revêtu d'herbe, des arbrisseaux y croissent, on y trouve même fréquemment de grands arbres. Les pluies y sont abondantes, et sa situation basse et voisine de la mer lui donne une température plus douce et plus égale que dans les cantons de l'intérieur de la colonie.

La chaîne parallèle plus au nord est le Zwarte-berg (*montagne noire*); plus escarpée que la précédente, elle comprend quelquefois deux et même trois rangées de montagnes, dont les plus élevées ont de 600 à 850 toises au-dessus du niveau de la mer; l'intervalle qui la sépare de la chaîne côtière est à peu près de la même largeur que la bande de terre qui borde la côte, et se compose de collines incultes, des *Karrous*, grandes plaines argileuses et stériles, enfin de quelques espaces bien arrosés et fertiles. Cette partie, bien plus élevée que la première, a une température moins égale.

La troisième chaîne est le Nieuweveld-gebergte, qui s'élève à 1660 toises, et renferme le grand Karrou. Ce désert aride, qu'aucune créature humaine ne peut habiter, forme le troisième étage de terrain du sud de l'Afrique, beaucoup plus haut que le second. Sa longueur de l'est à l'ouest est de près de 90 lieues, et sa largeur de 27. Il est borné à l'est par les Snee-bergen, hauts de 910 toises, et par les Cambedou, plateaux herbus; à l'ouest, il se termine aux Bokkeveld-bergen. La hauteur absolue de cette plaine où il pleut bien rarement, et dont la surface ne présente qu'une argile recouverte d'une couche mince de sable sur laquelle croissent çà et là quelques plantes à moitié flétries, est de 500 toises; elle a une pente assez douce au sud et au nord-ouest, comme on le reconnait aux courants d'eau qui coupent les chaînes des montagnes sur ses limites pour aller se jeter dans la mer. D'autres Karrous s'étendent de chaque côté du grand.

En partant de la côte occidentale, le pays s'élève par plusieurs étages successifs jusqu'aux monts Bokkeveld qui sont les plus hauts de ce côté, et se joignent à ceux de Nieuweveld. Toute cette partie de l'ouest est plus sablonneuse, et par conséquent plus inculte que celle de l'est, dont la fertilité augmente à mesure que l'on s'avance dans cette direction.

Au nord des monts Bokkeveld, par 30° 16′, les monts Karri se prolongent de l'est à l'ouest ; leur hauteur absolue est de 1050 toises, leur sommet est aplati ; ils sont séparés les uns des autres par des défilés où l'on ne voit pas un arbre et où l'on ne rencontre que des débris de rochers écroulés. Plus au nord encore, par 26° 27′, les Magaaga (monts de fer) courent parallèlement à la chaîne précédente, et forment la limite méridionale du pays des Betjouanas. Ils abondent en fer et en aimant, et sont remplis de cavernes d'où ces Cafres tirent la substance avec laquelle ils se barbouillent la peau en couleur bronzée.

Les monts Karri se rattachent à l'ouest aux monts Khami, qui se prolongent au nord par les Koper-bergen (monts de Cuivre); peut-être s'avancent-ils de ce côté jusqu'au golfe de Guinée. Leur hauteur est de plus de 600 toises ; à leurs pieds se terminent les habitations des colons du Cap.

On ne peut pénétrer à travers ces diverses chaînes de montagnes, que par des défilés (kloofs) tortueux, raboteux et souvent très-escarpés. Les plus hautes cimes sont couvertes de neige, pendant plusieurs mois de l'année.

La presqu'île du Cap, séparée du reste du pays par des plaines de sable, a 12 lieues du nord au sud, et à peu près 3 de l'est à l'ouest. La célèbre montagne de la Table, haute de 580 toises, et flanquée par celle du Diable au nord, et la Tête du Lion à l'ouest, forme son extrémité septentrionale. Ces trois montagnes ne sont séparées que par des enfoncements peu profonds; elles sont composées de couches horizontales : la

plus haute est de grès, la seconde de granite, qui sort du grauwacke, et qui est traversé par des colonnes basaltiques.

Toutes les montagnes de l'intérieur, que l'on a eu jusqu'à présent occasion d'observer, sont granitiques; la roche principale est recouverte de schiste argileux et de divers conglomérats, et surtout de couches immenses de grès. On n'y a trouvé que beaucoup de fer, et pas un atome d'or.

La nature de ce vaste pays, qui présente une si frappante uniformité, fait comprendre pourquoi ses parties les plus hautes et sa côte occidentale, couvertes des débris des masses de grès, sont si arides. Les eaux de pluies filtrent constamment à travers le sable jusqu'à ce qu'elles parviennent à la couche d'argile ou à la base granitique, d'où elles coulent au dehors en sources abondantes. Ces mêmes circonstances rendent la moitié de la colonie inhabitable. Des établissements formés depuis plusieurs années ont été abandonnés, parce que les sources près desquelles on les avait placés ont tari brusquement. La plupart des rivières sont à sec pendant une partie de l'année; on en voit dans lesquelles l'eau disparaît subitement, et plusieurs se perdent dans les sables avant d'arriver à la mer. Souvent les hommes et les animaux creusent dans leurs lits desséchés, et quelquefois parviennent à trouver des flasques d'eau qui les empêchent de mourir de soif.

La chaîne du Nieuweveld détermine la ligne de séparation des principaux cours d'eaux; le Berede-Revier, le Gouritz-Revier, le Kamtou-Revier, le Zondags-Revier et le Groote-Vis-Revier qui sortent de ces montagnes, coulent au sud vers la mer des Indes. Leurs affluents ont leurs sources dans les chaînes inférieures que ces fleuves traversent. Il en est de même du Keiskama, qui fait aujourd'hui la limite orientale de la colonie. Le Sac-Revier, qui part du versant septentrional de ces montagnes, se perd dans les sables; on suppose qu'il reparaît à une grande distance dans l'ouest, sous le nom de Koussin, et qu'il tombe dans l'océan Atlantique. Cette mer reçoit aussi le Gariep ou Orange-Revier qui vient du Tafel-berg et du Zuure-berg, rameaux les plus orientaux du Nieuweveld. L'Oliphants-Revier et le Berg-Revier, qui versent également leurs eaux dans l'océan Atlantique, viennent des sommets du Bokkeveld.

Ce n'est que dans quelques vallées étroites que l'on trouve des marécages; ils sont une rareté dans ce pays, de même que le riz, le bambou, les roseaux, les joncs, et les autres plantes qui ne peuvent croître que dans des terrains de ce genre.

En revanche, rien de plus commun dans les montagnes et les plaines que les protea, les bruyères, les géraniums, les ficoïdes et une infinité d'autres plantes recherchées en Europe par les curieux.

On cultive avec succès, dans la colonie, les grains et les fruits d'Europe, et une partie de ceux des régions équinoxiales; la pêche et l'abricot sont les meilleurs fruits; les plantes potagères sont excellentes, excepté l'asperge.

Autrefois les bêtes farouches s'avançaient jusque dans la péninsule du Cap; aujourd'hui elles s'en tiennent fort éloignées. C'est dans les plaines de ces cantons reculés, que vivent encore des troupeaux de buffles, de diverses espèces d'antilopes, de zèbres, de couaggas et d'autruches; la girafe y broute les branches du mimosa qui lui doit son nom. On y rencontre aussi des éléphants, des rhinocéros à deux cornes, et, le long des rivières, des hippopotames. Le lion poursuit tous les autres habitants de ces vastes espaces; on y voit des panthères, des hyènes, des loups et des chacals; le ratel, friand de miel et de cire; le klipdas, petit animal susceptible de s'apprivoiser; enfin des singes, des porcs-épics, et l'oryctérope, qui ne se nourrit que de fourmis.

Les faisans, les perdrix, les cailles, diverses espèces de perroquets, sont des oiseaux très-communs. Le plus remarquable est une espèce de coucou, qui par son cri indique à l'homme le voisinage des abeilles, et auquel on laisse ordinairement pour récompense une portion de la proie qu'il a fait découvrir.

Les fourmilières sont extrêmement nombreuses; on en rencontre qui ont quatre pieds de base et plus de deux de hauteur. Quoique faites dans du sable mouvant, elles sont si dures qu'on ne peut les briser sans de grands efforts, et qu'un chariot chargé ne peut les écraser.

L'été fait naître une quantité de sauterelles qui dévorent tout, des moustiques moins incommodes que ceux des régions équinoxiales, et des chiques. Les tortues de terre et les lézards sont très-communs. Le scorpion, la scolopendre, une grosse arai-

gnée, et presque tous les serpents sont venimeux.

La côte est passablement poissonneuse. Celle du sud est découpée par une suite de baies qui toutes se ressemblent beaucoup par leur figure. Elles sont formées par des caps assez bas, qui se prolongent en mer par des récifs de rochers, et sont l'extrémité des montagnes de l'intérieur : ces baies sont fréquentées par les baleines. La côte de l'ouest ne présente au contraire qu'une lisière unie. On n'y voit du nord au sud que la baie de Sainte-Hélène, la baie Saldagne, et la célèbre baie de la Table. Celle-ci a au sud la péninsule terminée par le cap de Bonne-Espérance; la chaîne des montagnes de l'intérieur s'avance à l'est plus au sud par le cap False, et enfin plus au sud-est on voit le cap des Aiguilles qui est la pointe la plus méridionale de l'Afrique. Un immense banc de sable, qui porte le nom de cette pointe de terre, borde la côte à une grande distance en mer, jusqu'à l'embouchure du Groote-Vis-Revier.

Quoique l'on ne divise au Cap l'année qu'en deux saisons, cependant leur durée n'étant pas régulière, il vaudrait mieux en compter quatre comme en Europe. La saison la plus agréable, qui est de septembre en décembre, serait le printemps; de décembre en mars l'été, c'est le temps le plus chaud; l'automne, de mars en juin; le temps est alors très-variable, l'atmosphère généralement belle; la fin de cette période est très-douce. Bien que de juin à la fin d'août la température ne soit pas rude, cependant ces trois mois sont marqués par des tempêtes, des pluies et du froid qui en font un véritable hiver.

Les vents les plus forts sont ceux de nord-ouest et de sud-est. Le premier commence généralement vers la fin de mai, et souffle par intervalles jusqu'à la fin d'août, et quelquefois pendant tout septembre. Le vent du sud-est règne le reste de l'année; il est très-violent lorsque des amas de nuages blancs s'amoncèlent autour du sommet de la montagne de la Table. Pendant ces tempêtes, l'abbé de la Caille a observé que les corps célestes présentent une apparence terrible et étonnante. Les étoiles scintillent tellement qu'elles paraissent s'agiter.

Lorsque le temps s'éclaircit, après une tempête du nord-ouest, les montagnes montrent leurs cimes couvertes de neige; la montagne de la Table en offre une couche légère. Le thermomètre est alors dans la ville à 3° 55'; il monte vers midi à 17°. Cependant en hiver il est généralement à 8° au lever du soleil, et à 12° 43' à midi. Dans le milieu de l'été, il varie de 17° à 26°; il est fixé plusieurs jours de suite entre 22 et 23°. Quelquefois, mais très-rarement, il dépasse 30 degrés. La chaleur de l'été est rarement incommode; si les matinées sont quelquefois lourdes et étouffantes, les nuits sont toujours fraîches. Le vent de sud-est s'élève ordinairement vers midi, et cesse vers le soir. Lorsqu'il est dans sa force, et que la montagne est couverte, sa grande violence a lieu quand le soleil a passé le méridien à peu près de 30°. Alors il continue par grains jusqu'à minuit. Cette saison est sèche; à peine pleut-il une fois depuis novembre jusqu'en avril.

La colonie est aujourd'hui divisée en huit districts : le Cap dans l'ouest, puis en allant vers l'est, Stellenbosch, Tulbagh, Zwellendam, George, Graaf-Reynet, Uytenhagen et Albany. On y compte plus de 110,000 habitants, et sur ce nombre 45,000 blancs, 32,000 esclaves, et 33,000 Hottentots.

La population de l'intérieur se divise en trois classes : les vignerons, les laboureurs, les pasteurs.

Des réfugiés français introduisirent la culture de la vigne dans la colonie : elle a principalement lieu au sud de la capitale, à Constantia et à Wine-Berg; à l'est sont les vignobles de Franze-Hock (coin français), de Drakenstein, etc. On en a établi d'autres plantations. C'est la culture la plus profitable.

Les laboureurs habitent principalement au nord et à l'est de la baie de Saldagne, dans la plus grande partie de Stellenbosch, dans le district de George, sur les bords de la baie Mossel, et des deux côtés de la première chaîne de montagnes, à quatre et cinq journées de la ville du Cap; enfin, dans les nouveaux districts d'Uyntenhagen et d'Albany. Ces laboureurs sont des hommes actifs, intelligents et riches. Ils récoltent quinze, et, dans les années humides, vingt et trente grains pour un. Le froment de ce pays est excellent et fournit abondamment aux besoins des autres colonies et de la marine.

Les pasteurs occupent la plus grande partie du territoire : très-éloignés les uns des autres, et des parties de la colonie les plus peuplées, ils vivent dans la solitude avec

leur famille et leurs domestiques ; quelques-uns possèdent plus de six cents têtes de gros bétail, et jusqu'à 5,000 moutons. Ce sont de vrais nomades, à moitié sauvages, plus barbares que les hordes d'indigènes qui les entourent : indolents, sales, brutaux. Le gouvernement britannique a été obligé de prendre des mesures sévères pour empêcher les atrocités qu'ils se permettaient contre les indigènes.

C'est en lisant les relations des voyageurs qui ont parcouru ce pays, qu'on peut se faire une idée du genre de vie de ces colons, qui vivent dans une parfaite indépendance au milieu de possessions de plusieurs lieues d'étendue ; ils y sont maîtres absolus ; quelques misérables esclaves ou des Hottentots sont les sujets qui subissent leurs lois.

Ces colons sont, en général, au dessus de la taille moyenne ; ils sont grands et forts, mais mal faits, mal proportionnés et maladroits. On en voit bien peu qui aient une figure ingénue et ouverte. Leurs femmes et leurs filles passent leur vie dans la plus profonde indolence ; elles ne portent ni bas ni souliers ; dans les cantons éloignés, elles ne savent, pour la plupart, ni lire ni écrire. Les colons quittent, une fois l'an, leur habitation pour venir au Cap, par des chemins difficiles, vendre le produit de leurs troupeaux et de leur chasse, et y acheter les objets dont ils ont besoin, surtout du tabac, de l'eau-de-vie, du café et des armes.

La ville du Cap, capitale de la colonie, est agréablement située au fond de la baie de la Table, sur une plaine qui s'élève par une pente douce jusqu'au pied des trois montagnes qui bornent la péninsule au nord : une citadelle défend, au nord-est, la ville qui est bien percée et bien bâtie ; les rues sont larges, tirées au cordeau, bordées de chênes qui forment un ombrage agréable et utile ; quelques-unes sont pavées et traversées par un canal d'eau courante ; dans les autres, on marche sur une argile sablonneuse, légèrement recouverte d'un gravier rougeâtre. La poussière y est très-incommode, et, quand le vent du sud-est souffle avec violence, on ne peut rien distinguer dans les rues.

Parmi les places publiques, on remarque celle où est l'hôtel du gouvernement. Une autre est celle du marché ; celle des Hottentots est le rendez-vous des paysans et des Hottentots qui ont amené les chariots ; on y vend les bestiaux.

Les maisons sont spacieuses et d'une construction uniforme. Il y a beaucoup de toits en terrasse, formés par des tuiles bien jointes ; on y va prendre l'air et jouir de la vue de la mer. Les maisons qui ont des toits en pente ne sont couvertes qu'en roseaux ou en feuilles de maïs, à cause de la violence des vents. La plupart ont par derrière de très-jolis jardins, et le long de la façade un porche avec des bancs. Partout on remarque la propreté minutieuse des Hollandais.

Les habitants aiment beaucoup à vivre dans le sein de leur famille. Quelquefois on donne des repas. La conversation roule généralement sur l'argent ; cependant aucun particulier ne jouit d'une grande fortune ; on voit beaucoup de gens aisés ; on ne rencontre pas de mendiants, et fort peu de personnes ont recours à la charité publique.

La plupart des voyageurs ont remarqué que les femmes du Cap sont jolies, vives et d'une gaîté remarquable ; elles sont petites et minces, se mettent bien, aiment la société, ont des manières aisées et naturelles. Elles sont bien élevées et ont des talents utiles et agréables ; beaucoup parlent français, et actuellement l'anglais.

L'autorité est entre les mains d'un gouverneur-général. Les circonstances n'ont pas encore permis d'établir un mode d'administration à l'instar de celui de la métropole. Chaque district ou drostdy est régi par un landdrost, qui, avec six heemrades ou assesseurs, rend la justice.

La langue hollandaise est la plus généralement en usage ; on l'emploie dans les actes publics. La plus grande partie des habitants est de la communion calviniste. Les luthériens, passablement nombreux, n'ont pu construire une église avec un clocher, que depuis la conquête du pays par les Anglais ; ceux-ci ont leurs chapelles. Un terrain a été accordé aux catholiques romains, pour bâtir une église. Les missionnaires des différentes sectes sont nombreux et très-actifs ; ils ont des établissements en différents lieux de la colonie ; ils n'ont pas laissé que de faire des progrès parmi les Hottentots. Les frères Moraves sont ceux qui ont obtenu le plus de succès.

Les Malais mahométans, dont on suppose que le nombre s'élève à 4,000, se rassemblent dans des maisons particulières, et quelquefois dans les carrières voisines de

la ville pour faire leurs dévotions. On s'est aperçu que l'islamisme se propageait beaucoup parmi les Hottentots et les Nègres libres ou esclaves.

Depuis que la Grande-Bretagne est maîtresse du Cap, cette colonie a pris un grand accroissement; elle a obtenu la faculté de commercer avec les Indes, et d'expédier les marchandises de ce pays dans tous les ports des autres parties du monde que les Anglais ne possèdent pas. Les navires étrangers peuvent introduire au Cap toutes sortes de marchandises, à l'exception du fer, du coton, de l'acier et des lainages; ils ne paient pas des droits plus forts que ceux que les Anglais acquittent eux-mêmes, et peuvent de même charger tout ce qu'ils se procurent dans le pays.

L'heureuse position du Cap en a fait depuis long-temps un port de relâche pour tous les navires qui vont dans les mers de l'Inde, ou qui en reviennent. La baie de la Table leur offre un mouillage sûr et facile, excepté pendant les mois d'hivernage, à cause des vents de nord-ouest; ils entrent alors dans la baie de Simon, qui est la partie septentrionale de la baie False.

Les Anglais ont formé de nouveaux établissements le long du Groote-Vis-Revier. Le principal chef des Cafres vivait en bonne intelligence avec eux; d'autres attaquèrent les colons. Il en résulta une guerre qui se termina, le 14 octobre 1819, par un traité en règle, par lequel la Grande-Bretagne acquit une augmentation de territoire. Leurs possessions sont bornées à l'est par l'embouchure de la Keiskama: le terrain y est fertile, et déjà il a été occupé par des émigrants du Cap et d'Angleterre. (*Voyez* HOTTENTOTS.)

Voyages de La Caille, Sparrmann, Paterson, Levaillant, Barrow, Percival, Lichtenstein, Campbell, La Trobe, Burchell. *State of the cape of good Hope*, 1822, London, in-8°.

CAP VERT. Ce cap de la côte occidentale d'Afrique, situé par 19° 52′ de longitude ouest, et 14° 43′ de latitude nord, doit son nom à Denis Fernandez, qui le découvrit en 1446. Comme, avant d'arriver à cet endroit, ce navigateur avait longé constamment une côte aride, il fut si frappé de la verdure que lui offrait la surface de ce promontoire, qu'il le désigna par le nom qui lui est resté. Ce cap se fait reconnaître de loin par deux petites montagnes sablonneuses en forme de pain de sucre, qui vont en diminuant de hauteur jusqu'à la pointe terminant le cap, qui est encore assez élevée.

Le cap Vert ne forme pas l'extrémité d'une chaîne de montagnes, c'est une presqu'île qui tient au terrain bas et sablonneux de la côte de Sénégambie. L'intérieur de cette presqu'île est élevé, le sol en est aride, le fond un sable dur. Sans doute cette terre haute, battue par tous les vents, ne peut produire qu'une végétation faible; il y croît cependant un assez grand nombre de baobabs, les plus monstrueux des végétaux. Golberry, voyageur français, en a compté près de soixante vers la pointe du cap Vert; beaucoup d'entre eux sont d'une grosseur prodigieuse; leurs branches chargées de feuilles donnent à ce cap un aspect verdoyant.

Les deux mamelles sont situées sur le côté méridional de la presqu'île. Leurs sommets sont arrondis, et leur hauteur au dessus du niveau de la mer est à peu près de 200 toises. Ce petit pays est fréquenté par des hyènes, des chacals, des léopards et des lions.

Au nord est la baie d'Yof avec un village nègre; au sud se trouvent la baie et le village de Dakkar, vis-à-vis l'île de Gorée.

Le cap Vert est le plus occidental de l'ancien monde; d'Anville avait pensé qu'il est désigné dans Ptolémée sous le nom d'*Arsenarium*, et que le cap *Ryssadium* de cet ancien géographe est la pointe des Almadies sur la côte méridionale de la presqu'île; M. Gosselin et M. Malte-Brun sont d'avis qu'il faut le placer plus au nord.

On a nommé, d'après ce cap, un archipel situé vis-à-vis à la distance de 70 lieues, dans l'océan Atlantique, et composé de dix îles, indépendamment des îlots et des rochers; elles sont comprises entre 24° 30′ et 27° 30′ de longitude ouest, et entre 14° 30′ et 17° 45′ de latitude nord. Leur surface totale est de 215 lieues carrées.

Ces îles, d'origine volcanique, sont généralement montagneuses et arides. Les montagnes basses et les vallées qu'elles renferment sont couvertes de verdure; mais l'eau est rare partout; on n'en trouve que dans les puits et les étangs. De même que dans les régions équatoriales, on n'y connaît que deux saisons, celle de la sécheresse qui dure de novembre en juillet, et celle des pluies qui prend le reste de l'année, et

qui est accompagnée d'orages et de brouillards épais. L'air est extrêmement chaud et insalubre; quelquefois il se passe trois et même quatre ans de suite, sans qu'une seule goutte d'eau de pluie rafraîchisse l'atmosphère. Dans la saison sèche, la terre est brûlante, de sorte qu'il est presqu'impossible de rester dans les endroits exposés au soleil. Il est dangereux de passer les nuits en plein air, car à la chaleur excessive succède souvent un froid soudain, causé par la rosée.

Le sol est généralement pierreux et stérile; cependant, le long des coteaux et dans les vallées où la rosée et l'humidité de l'air maritime entretiennent la végétation, les cocotiers, les bananiers, les papayers, les tamariniers et d'autres arbres croissent avec vigueur. Les oranges et les citrons sont d'une grosseur remarquable et d'un très-bon goût. Les gouyaves, les figues, les patates, les melons et les pastèques sont d'une excellente qualité; on récolte des raisins deux fois par an; la canne à sucre réussit très-bien; l'indigotier et le cotonnier, quoique nullement soignés, poussent à merveille; on moissonne le riz et le millet qui forment la nourriture principale; mais lorsque les pluies périodiques viennent à manquer, le sol calciné résiste au fer du cultivateur, et le pauvre est exposé à périr d'inanition.

Les montagnes sont remplies de chèvres et de petits bœufs. On élève aussi des chevaux, des ânes, des mulets, des moutons, des cochons et de la volaille. On trouve des singes, des pintades, des ramiers et des tourterelles : les tortues de terre sont communes; le bon poisson est peu abondant.

On compte à peu près 70,000 habitants dans ces îles; la population est très-mélangée, et elle a le teint si foncé, qu'en la voyant on ne soupçonnerait pas qu'il coule dans leur veine la moindre partie de sang européen, si ces hommes ne se vantaient pas d'être Portugais. Les fonctions publiques, soit civiles et militaires, soit ecclésiastiques, sont exercées par des gens de couleur et même par des nègres. La principale production de ces îles est le sel, dont le gouvernement s'était réservé la vente exclusive au Brésil; elles fournissent aussi du coton, de l'indigo, de l'orseille, des fruits, des peaux de chèvres et de l'huile de tortue, objets qui pourraient leur donner une certaine importance si elles étaient mieux administrées.

Ces îles ne sont guère fréquentées que par les navires européens qui relâchent dans leurs ports pour y prendre des vivres. Elles expédient quelquefois des bestiaux à la côte d'Afrique. Elles appartiennent aux Portugais qui les découvrirent, en 1462, sous la conduite d'Antonio Noli, navigateur génois.

San-Thiago est l'île principale, avec une capitale de même nom. Le gouverneur réside à Porto-Praya qui a un port excellent; c'est celui où les étrangers abordent de préférence. Suffren y livra un combat glorieux aux Anglais, le 16 avril 1781.

Mayo, riche en bestiaux, en coton et en sel; Ilha-do-Fogo (Ile-du-Feu), qui, malgré son volcan en activité, donne de bons fruits, et Brava ou San-Joao qui produit du vin excellent et du salpêtre, forment avec San-Thiago une chaîne dirigée de l'est à l'ouest.

Bona-Vista (Bonne-Vue), fertile en coton et en indigo, et l'Ilha-do-Sal (Ile-du-Sel), forment une ligne nord et sud.

San-Nicolao, qui est la plus grande après San-Thiago, et où l'on tisse des toiles de coton; Santa-Luzia, haute et boisée, et qui n'a que des eaux saumâtres : elle est inhabitée; San-Vicente, abondante en tortues, et San-Antao, dont les montagnes passent pour égaler en hauteur le pic de Ténériffe, et qui a d'ailleurs des vallées bien arrosées, composent au nord un groupe dirigé du sud-est au nord-ouest.

Les Portugais appelèrent d'abord ces îles *Ilhas-Verdes* (Iles-Vertes), parce que, dans les parages qui les environnent au nord, la surface de l'Océan est couverte d'une couche épaisse de sargasso ou goémons, qui, semblable à une prairie flottante, s'étend jusqu'au 25e parallèle, et occupe un espace de près de 300 lieues carrées. On rencontre d'autres amas de goémons plus au nord-ouest, presque sous le méridien de Corvo et de Flores dans les Açores. Les anciens ont connu ces parages semblables à des prairies. Scylax et Aristote en ont parlé. Quelques personnes ont pensé que ce phénomène indiquait le lieu où l'ancienne Atlantide avait été engloutie. Il paraît que du temps de Christophe Colomb la mémoire de ces faits était perdue, car ses compagnons furent saisis de frayeur en voyant une telle abondance de plantes marines dans cette partie de l'océan Atlantique, que les Portugais ont nommée par cette raison *Mer de*

Sargasso. Les navires ont quelquefois de la difficulté à s'y frayer un passage. E...s.

* CAPACCIO (J.-César), écrivain fécond du 16e siècle, secrétaire de la ville de Naples sa patrie, mort en 1631, a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Il Segretario*, Venise, 1599; *Il Forastiero*, Naples, 1620 : c'est un guide du voyageur à Naples; *Mergellina, egloghe pescatorie*, 1598; *Neapolitanæ historiæ*, Naples, 1607, in-4o; *Apologhi è favole*, etc., Naples, 1602. Ses autres écrits traitent de quelques antiquités du royaume de Naples, de sujets de littérature, comme par exemple des *Annotations* sur la *Jérusalem délivrée* du Tasse, etc.; on peut citer encore celui qui a pour titre : *Illustrium mulierum et illustrium litteris virorum elogia*, Naples, 1608, in-4o.

* CAPACIUS (Priam), savant sicilien du 15e siècle, né à Mazara, parcourut dans sa jeunesse les universités d'Allemagne, et se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et son goût pour la poésie, et publia à Leipsig un poëme intitulé : *Fridericeidos*, 1488, in-4o. De retour dans sa patrie, il fut nommé trésorier du roi, et périt dans une émeute en 1517.

* CAPANÉE, l'un des chefs de l'armée d'Argos, se distingua par sa force et son courage au siége de Thèbes; il escalada le premier les murailles de cette ville, et fut tué sur le haut du rempart.

* CAPANNA (Puccio), disciple de Gioto, peintre du 14e siècle, un des plus anciens depuis la renaissance des arts et des lettres. On cite de lui, dans l'église de Saint-Dominique à Pistoie, le tableau qui représente le *Christ, la Vierge et saint Jean*. Il aida beaucoup son maître dans les peintures qui ornent encore l'église de Saint-François à Assise.

* CAPARANIE, vestale romaine, accusée d'avoir violé son vœu de chasteté, fut condamnée, selon la loi, à être enterrée vivante, mais elle s'étrangla pour éviter ce supplice trop long et trop douloureux. Une maladie contagieuse ravageant alors Rome et ses environs, on avait consulté les livres sibyllins sur la cause de ce fléau, on crut l'avoir trouvée dans le crime imputé à Caparanie, et on observa envers le corps inanimé de cette vestale les mêmes cérémonies que si elle eût été encore vivante.

* CAPASSO (Nicolas), poëte italien, né en 1671 à Fratta (royaume de Naples), fut professeur de droit canon et de droit civil dans l'université de Naples, et mourut en 1746. Ses ouvrages de jurisprudence sont peu remarquables; mais il n'en est pas de même de ses *Poésies* italiennes et latines. Elles ont eu plusieurs éditions, dont la dernière est celle de Naples, 1780, in-4o. Sa traduction de l'*Iliade* est une parodie que les nationaux trouvent remplie de sel et d'originalité, mais qui n'a sans doute pas le même charme pour les lecteurs peu familiarisés avec le génie de l'idiome napolitain dont s'est servi Capasso. — Un autre Capasso, de la famille du précédent, médecin, mort à Naples en 1735, a laissé un ouvrage intitulé : *Historiæ philosophiæ synopsis*, etc., dédié au roi de Portugal, Naples, 1728, in-4o.

* CAPDUELH (Pos de), troubadour, né dans le Vivarais, vers la fin du 12e siècle, a été confondu avec Pos ou Pons Dubreuil, par Nostradamus. Il existe de lui, à la bibliothèque royale, vingt pièces de poésie, précédées d'une notice sur sa vie par un contemporain. On trouve dans cette notice que Capduelh, baron de Vivarais, fit partie de la troisième croisade, et mourut pendant l'expédition.

* CAPÈCE (Marin et Conrad), gentilshommes napolitains du 15e siècle, ont acquis quelque célébrité par leur dévouement à la maison de Souabe. Ils servirent Mainfroi et Conradin de leurs conseils et de leur épée contre Charles d'Anjou. Ils avaient même déjà reconquis la Sicile, lorsque la mort de Conradin fit perdre courage à leurs partisans, et ils furent eux-mêmes cruellement mis à mort par les Français.

* CAPÈCE (Antoine), jurisconsulte napolitain vers le commencement du 16e siècle, acquit une grande réputation au barreau de Naples, et obtint en récompense de son mérite la première chaire de droit civil du royaume. Chargé par l'empereur Charles-Quint, sur la présentation du vice-roi de Naples, d'une mission importante en Sicile, Capèce la remplit avec une grande habileté, et fut nommé à son retour professeur de droit féodal. Pendant l'exercice de ces dernières fonctions, il publia un recueil de *Décisions* qui n'ont pas conservé le crédit dont elles jouirent dans le 16e siècle. Capèce mourut en 1545.

* CAPÈCE (Scipion), poëte latin du 16e siècle, fils du précédent, fut, comme son

père, professeur de droit dans l'université de Naples ; mais l'exercice de ses fonctions ne l'empêcha point de cultiver les belles-lettres avec un grand succès. Avant de publier ses propres écrits, qui sont très-estimés, il fit imprimer pour la première fois, d'après un manuscrit qui avait passé de la bibliothèque du célèbre Pontanus (*voyez* ce nom), dans la sienne, les *Commentaires* de Donat (*voyez* ce nom) sur Virgile, Naples, 1535, in-fol., édition très-rare. Les œuvres de Capèce sont : *De divo Joanne Baptistâ vate maximo libri III*, poème inséré d'abord dans le recueil de J. Oporinus, intitulé : *Poemata sacra præstantium poetarum*, Bâle, 1542, in-8°, et réimprimé à Naples, 1594, in-8°; *de Principiis rerum libri II*, imprimé avec le précédent à Venise, chez les fils d'Alde, 1546, in-8° : la physique sur laquelle ce poëme est fondé est meilleure que celle de Lucrèce, que Capèce a cherché à imiter; la versification et la latinité y valent mieux que la philosophie ; des *Poésies* latines consistant en élégies et épigrammes; un opuscule sur les magistratures du royaume de Naples ; enfin un *Traité* sur la matière des fiefs. Ces écrits, à l'exception du dernier (imprimé à part, et le seul relatif à la jurisprudence que l'auteur ait laissé), ont été recueillis en un seul vol. in-8°, Naples, 1594 : la dernière et la meilleure édition est celle de Venise, 1754, même format. Capèce, suivant les conjectures de M. Ginguené, mourut vers 1562.

* CAPÈCE (MARC-ANTOINE), jésuite italien, du 17e siècle, a laissé un discours intitulé : *Dell' excellenza della Vergine;* des sermons, et quelques autres opuscules sur des sujets pieux.

* CAPÈCE (ISABELLE), dame napolitaine, née dans le 16e siècle, est auteur d'un livre intitulé : *Consolazione dell' anima.*

* CAPECELATRO (HECTOR), jurisconsulte napolitain du 17e siècle, devint conseiller du roi, et mourut en 1654. On a de lui : *Decisioni del regio consiglio,* 1 volume in-4°.

* CAPECELATRO (AUGUSTIN), frère du précédent, clerc régulier, a écrit une *Préparation à l'Oraison mentale* (en italien), et quelques autres ouvrages de piété.

* CAPECELATRO (FRANÇOIS), parent et contemporain des précédents, est auteur d'une *Histoire de la ville et du royaume de Naples* (en italien).

* CAPEL (ARTHUR, lord), seigneur anglais, né au commencement du 17e siècle, fut élu, en 1640, membre du parlement qui fut dissous cette même année, et remplacé par celui devenu si célèbre sous le nom de *Long-Parlement.* Capel y fut appelé, et parut d'abord embrasser les nouveaux principes politiques qui dirigeaient cette assemblée ; mais il changea bientôt de sentiment et se voua à la cause de Charles Ier. Il fut créé baron par ce monarque, et parvint à former, dans la principauté de Galles et dans les comtés voisins, une petite armée qui inquiéta assez sérieusement les troupes du Long-Parlement. Chargé successivement de plusieurs missions importantes, Capel s'en acquitta avec le même dévouement. En 1648, il défendit avec le comte de Norwich et le chevalier Charles-Lucas la ville de Colchester, pendant soixante-dix-sept jours, contre les forces parlementaires. Contraint de se rendre à discrétion, il fut envoyé prisonnier au château de Windsor, et transféré ensuite à la Tour de Londres, d'où il réussit à s'échapper le jour même où sa mise en accusation venait d'être décrétée par le parlement. Il fut repris, mis en jugement et condamné à être pendu, tiré à quatre chevaux et écartelé. Mais cette peine ayant été commuée, il eut la tête tranchée le 9 mars 1649. Pendant son séjour à la Tour, il avait composé des *Stances* fort belles et très-touchantes qui ont été souvent réimprimées.

* CAPEL (ARTHUR), fils du précédent, né en 1635, fut créé comte d'Essex par le roi Charles II, en mémoire de la fidélité de son père et pour ses propres services. Il fut envoyé comme ambassadeur en Danemarck, nommé ensuite lord lieutenant d'Irlande, puis premier lord de la trésorerie. Sa grande connaissance des lois, son éloquence, sa haute réputation de probité, le rendirent un des membres les plus influents de la chambre des lords. Son vote pour le bill d'exclusion du duc d'York, à la seconde présentation (à la première fois il avait voté contre), le fit rayer de la liste des conseillers privés, et lui attira de nombreux et puissants ennemis. Accusé en 1683 d'avoir trempé dans la conspiration dite de *Rye-House*, il fut envoyé à la Tour, où, plusieurs jours après, il fut trouvé égorgé avec un rasoir. Le magistrat décida qu'il s'était donné la mort ; mais l'opinion générale fut qu'il avait été assassiné par un domestique, instrument de hauts personnages.

* CAPELL (Édouard), littérateur anglais, mort en 1781, a publié une édition de Shakespeare en 10 volumes in-8°, précédée d'une introduction écrite en vieux langage anglais, et qui est regardée comme un morceau très-curieux. Il avait fait sur ce poète célèbre des *Notes* et des *Commentaires* qui n'ont paru qu'après sa mort sous le titre de *Notes et variantes de Shakespeare, suivies de l'école de Shakespeare, ou Extraits de divers livres anglais qui existaient imprimés de son temps, par lesquels on voit d'où il a tiré ses fables*, etc., Londres, 1783, 3 forts vol. in-4°. Capell est également l'éditeur d'un volume de poésies anciennes appelées *prolusions*.

* CAPELLA (Martianus-Mineus-Félix), écrivain latin, né, selon les uns, vers l'an 490 avant Jésus-Christ, ou, selon d'autres, dans le 8e siècle de l'ère chrétienne sous le règne des deux Gordiens. Cassiodore dit que cet auteur était de Madaure en Afrique; mais sur ses manuscrits il a le surnom de Carthaginois et le titre de proconsulaire (*vir proconsularis*). On a de lui un ouvrage intitulé *Satyricon*, espèce de petite encyclopédie latine en neuf livres, mélangés de prose et de vers. Les deux premiers, qui servent d'introduction aux sept autres, sont remplis par un poème allégorique intitulé : *de Nuptiis philologiæ et Mercurii*; les livres suivants traitent des sept arts libéraux : *la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique*. Grotius, n'ayant encore que 14 ans, entreprit de donner une édition du *Satyricon*, qui parut à Leyde, 1599, in-8°. C'est une des plus estimées, quoique pleine de fautes typographiques. L'édition *Princeps* avait été publiée un siècle auparavant à Vienne, 1499, in-folio; et la dernière complète est celle de Lyon, 1619, in-8°. Le neuvième livre a été inséré dans le recueil des anciens auteurs qui ont écrit sur la musique, par Meibomius, Amsterdam, 1562; et les deux premiers livres, c'est-à-dire le poème *de Nuptiis philologiæ et Mercurii*, ont été imprimés séparément, Lyon, 1658; Berne, 1793; Nuremberg, 1794, in-8°. — Un autre Capella, poète élégiaque, est mentionné avec éloge par Ovide. On ne connait rien de lui.

* CAPELLA (Galeazzo-Flavio-Capra, plus connu sous le nom de), historien et littérateur italien, né à Milan en 1487, fut secrétaire d'état sous le duc François Sforce, qui l'employa dans plusieurs missions diplomatiques. Charles-Quint, ayant acquis le duché de Milan, continua Capella dans ses emplois; et celui-ci mourut en 1537. Il est auteur des ouvrages suivants : *de Rebus nuper in Italiâ gestis et de bello Mediolanensi lib. VIII*, Paris, 1533, in-8°; Venise, 1535, in-4°, réimprimé encore plusieurs fois; *Historia belli Mussiani*, imprimée avec l'ouvrage précédent, Strasbourg, 1538, in-8°; *Viennæ Austriæ à Solimanno obsessæ, etc., Historia*, Augsbourg, 1530, in-4°; *de Rebus gestis à F. Sfortiæ ducis Mediol.*, Venise, 1535, in-4°; *Antropologia ovvero ragionamento della natura humana*, etc., Venise, 1533, in-8°. Cet ouvrage, imprimé par Alde, est rare et très-recherché. On a encore de Capella des *harangues militaires* imprimées à Francfort, 1573, in-8°.

* CAPELLA (J.-Ant.), médecin italien, né à Naples vers la fin du 16e siècle, est auteur de quelques *Opuscules* latins sur les vents, l'hydrophobie, etc., peu connus et peu dignes d'être recherchés et consultés.

* CAPELLAN ou CAPELLANO (Antoine), graveur italien, mort vers la fin du 17e siècle, a travaillé à la belle collection connue sous le nom de *Schola italicæ picturæ*, et composée de quarante pièces d'après les différents maîtres de l'école italienne. On a encore de ce graveur quelques estampes d'après des mosaïques trouvées dans les ruines de Rome.

* CAPELLEN (Alexandre, VAN DER). *Voyez* Aartsbergen.

* CAPELLO (Blanche, *Bianca*), seconde femme de François II de Médicis, grand-duc de Toscane, née à Venise d'une ancienne famille patricienne, fut d'abord séduite par un jeune Florentin nommé P. Bonaventure, qui l'enleva de la maison paternelle, et la conduisit à Florence après l'avoir épousée à Pistoie. Bien que les deux amants vécussent cachés dans la capitale de la Toscane, le grand-duc François ne tarda pas à être informé, par des agents complaisants, des charmes de Bianca Capello; il la vit, en devint épris, et combla de bienfaits et d'honneurs Bonaventure. Celui-ci fut poignardé en 1570 par des ennemis puissants que lui avait attirés la faveur du prince, et, quelques années après (1579), le grand-duc étant devenu veuf par la mort d'Anne d'Autriche, sa première femme, s'unit solennellement à la belle Vénitienne. L'abus que Bianca fit de son pouvoir ainsi que la cupidité de son frère, Vittorio Capello, qu'elle avait ap-

pelé à Florence, et qui était devenu le seul ministre et le favori du grand-duc, excitèrent au dernier degré la haine de la famille de Médicis, déjà indignée de la mésalliance de son chef. Le cardinal Ferdinand de Médicis, frère du grand-duc, et son plus proche héritier, était celui qui dissimulait le moins son ressentiment. François II consentit à l'éloignement de Vittoria Capello; mais cette concession ne satisfit point les ennemis de la grande-duchesse. Les deux époux, à la suite d'une entrevue amicale qu'ils eurent dans une de leurs maisons de plaisance avec le cardinal Ferdinand, moururent le même jour de violentes douleurs d'entrailles occasionées, dit-on, par le poison. Le cardinal, qui déposa à l'instant l'habit religieux pour succéder à son frère, et qui régna glorieusement en Toscane, n'a pu échapper à l'accusation d'être l'auteur de cette double mort. La qualification de *détestable reine*, donnée par lui à sa belle-sœur dans quelques actes publics, semble confirmer cette opinion populaire. La *Vie de Bianca Capello* a été écrite en allemand par Siebenkees, Gotha, 1739, in-8°, et traduite en anglais par Ludger. Meissner a composé sur le même sujet un roman en dialogue, imité en français par Rauquil-Lieutaud, Paris, 1790, 2 vol. in-12, et traduit par Luchet, Paris, 1788, 3 volumes in-12, avec figures.

* CAPELLO (Bernard), noble vénitien du 16e siècle, banni de sa patrie à cause de son caractère remuant et ambitieux, fut accueilli à Rome par Alexandre Farnèse. Il s'y livra à la culture des belles-lettres, et mourut en 1566. Ses *poésies* ont été imprimées à Venise, 1560, in-4°.

* CAPELLUTIUS (Roland), philosophe et médecin du 15e siècle, est auteur des deux ouvrages suivants, écrits dans les principes des médecins arabes : *Chirurgia*, Venise, 1490 et 1546, in-fol.; *De curatione pestiferorum apostematum*, Francfort, 1682; Brunswick, 1648, in-4°.

* CAPELUCHE, bourreau de Paris, fameux par ses crimes sous le malheureux règne de Charles V. Devenu l'instrument des Bourguignons à la tête d'une vile populace qu'il encourageait par son exemple au meurtre et au pillage, il fit égorger sous ses yeux les prisonniers de Vincennes. Mais le duc de Bourgogne, redoutant l'empire qu'il exerçait sur la multitude, le fit arrêter, juger et condamner à mort. On le vit sur l'échafaud donner à son valet, qui le remplaçait comme exécuteur, des leçons sur les mesures qu'il devait prendre pour ne pas le manquer.

* CAPESSO (J.-B.), médecin italien, mort à Naples en 1735, a laissé : *Historiæ philosophiæ synopsis*, dédié à Jean V, roi de Portugal, Naples, 1728, in-8°.

* CAPETAL (Henri), prévôt de Paris, sous le règne de Philippe V, fut pendu en 1321 comme magistrat prévaricateur. Il avait fait périr un prisonnier innocent, à la place d'un riche, coupable d'homicide, moyennant une somme d'or donnée par ce dernier. Ses juges le firent attacher au même gibet où sa victime avait perdu la vie.

* CAPHYRA (*Mythologie.*), fille de l'Océan et nourrice de Neptune.

* CAPILA. *Voyez* Kapyla.

CAPILLAIRES (Phénomènes). (*Physique.*) Si l'on plonge verticalement dans l'eau un tube de verre, ouvert par ses deux extrémités, ce liquide s'élève dans le tube au dessus de son niveau dans le vase qui le contient. Le mercure s'abaisserait au contraire dans ce même tube. Ces élévations et ces dépressions dépendent du rapport qu'il y a entre l'action du tube sur le liquide, et celle du liquide sur lui-même. Elles augmentent à mesure que les tubes ont intérieurement de plus petits diamètres, et elles ne deviennent bien sensibles qu'autant que ceux-ci sont d'une si grande finesse, qu'on peut les comparer à des cheveux. On les appelle, pour cette raison, *tubes capillaires*, et les phénomènes qu'ils produisent ont reçu le nom de *phénomènes capillaires*.

Ces phénomènes, très-variés, sont d'une observation familière : pour qu'ils se manifestent, il suffit presque, dans beaucoup de circonstances, qu'un corps soit en contact avec un liquide. Souvent ils se montrent si différents, en apparence, que nous sommes étonnés de voir comment cette même cause, qui fait monter ou descendre un liquide dans un tube étroit, peut agir, par exemple, pour soutenir sur l'eau une aiguille très-déliée, ou pour imprimer à deux petits corps qui flottent, près l'un de l'autre, sur un liquide, des mouvements en vertu desquels ces corps paraissent s'attirer ou se repousser; ou encore, pour opposer une résistance assez grande à une force qui tend à détacher un disque appliqué sur la surface d'un liquide. A l'article *tubes capillaires*, nous ferons connaître l'en-

semble de ces phénomènes, avec tous les détails nécessaires, et nous en donnerons alors la théorie. (*Voyez* Tubes capillaires.)
T.

* CAPILUPI (Camille), écrivain italien, né à Mantoue dans le 16e siècle, n'est guère connu que par son ouvrage intitulé : *Le stratagème de Charles IX contre les huguenots* (en italien), Rome, 1572, in-4°, réimprimé en italien et en français sans désignation de lieu, 1574, in-8°. (L'auteur de la version française y a joint un avertissement.) C'est une relation de l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy, que l'auteur italien a entrepris de justifier.

* CAPILUPI (Lelio), frère du précédent, né comme lui à Mantoue, mort en 1560, est auteur de quelques *poésies latines* et de *centons* composés avec des vers de Virgile, qu'il applique à des matières dont ce grand poète n'a pu avoir l'idée, ainsi que le démontre leur titre : *Cento de vitâ monachorum; in syphilim*, etc. Les centons et les vers de Lelio ont été réunis à ceux de ses frères (Hyppolite, évêque de Fano, et Jules Capilupi, qui se sont livrés à diverses sortes de poésies), sous ce titre : *Capiluporum carmina et centones*, etc., Rome, 1590, in-4°, édition rare et de laquelle on a retranché les centons obscènes et ceux contre les moines.—Jules Capilupi, neveu des précédents, a fait aussi des centons que quelques critiques préfèrent à ceux de Lelio.

* CAPISTRAN (Jean de), frère mineur, né dans l'Abruzze en 1385, entra en 1415 chez les dominicains de Pérouse, ville où il avait d'abord brillé quelque temps par ses talents, sa fortune et ses exploits. Ses prédications eurent un grand succès en Italie, en Allemagne, en Hongrie et en Pologne. Chargé successivement par les papes Martin V, Eugène IV, Nicolas V, et Calixte III des affaires les plus importantes de l'église et des nonciatures de France, de Sicile, d'Allemagne, il se mit à la tête d'une croisade contre les hussites, convertit quatre mille de ces sectaires, prêcha une nouvelle croisade contre Mahomet II, qui menaçait d'envahir l'Italie et l'Allemagne, s'enferma avec Humade dans Belgrade assiégée par les Turks, et eut la gloire de contribuer par son zèle à la délivrance de la ville, et peut-être de l'empire. Il mourut en 1456, fut béatifié en 1690 par Alexandre VII, et canonisé par Benoît XIII en 1724. On a de lui un grand nombre de *Traités* écrits en latin, dont les principaux sont : *Sur l'autorité du pape et du concile* (de Bâle), 1580, in-4°; *Sur le jugement dernier, l'antechrist, le mariage, l'excommunication, la conception immaculée, la guerre spirituelle, le droit civil, l'usure, les contrats*, etc.; il avait composé aussi contre les hussites plusieurs ouvrages qui n'ont jamais été imprimés.

* CAPISUCCHI (Jean-Antoine), d'abord jurisconsulte, puis évêque de Lodi et cardinal, né à Rome en 1515, mort en 1569, a laissé des *Constitutions* ecclésiastiques qu'il publia dans son évêché de Lodi, où il avait tenu un synode. Son oncle, Paul Capisucchi, évêque de Neocastro et vice-légat en Hongrie, fut chargé de plusieurs négociations importantes par les papes Clément VII et Paul III, apaisa les factions qui déchiraient Avignon, et mourut en 1639.

* CAPISUCCHI (Raimond), cardinal, né à Rome en 1616, fut d'abord dominicain et professa la théologie et la philosophie dans cette ville. Son mérite lui valut ensuite la charge de maître du sacré palais, en 1652, et le chapeau de cardinal en 1681, sous Innocent XI. Il mourut en 1691. On a de lui quelques ouvrages de théologie, dont le plus connu est celui qui a pour titre : *Controversiæ theologicæ selectæ*, Rome, 1677, in-folio.

* CAPISUCCHI (Camille et Blaise), deux frères, de la même famille que les précédents, suivirent la carrière des armes. Camille se trouva à la bataille de Lépante, se distingua dans la guerre des Pays-Bas, où le duc de Parme lui confia un régiment, commanda les troupes papales en Hongrie, où il mourut en 1597. Blaise Capisucchi, marquis de Monterio, servit en France, sous Charles IX, contre le parti calviniste, commanda la cavalerie du duc de Parme pendant le temps de la Ligue, et ensuite les troupes papales dans le comtat venaissin. Il mourut à Florence en 1613. L'éloge de ces deux frères a été écrit en italien par le jésuite Annibal Adam, et publié à Rome, 1685, in-4°.

CAPITAINE. (*Marine.*) *Voy.* État-major.

CAPITALES. (*Politique.*) L'emplacement et la population de la capitale ont une grande influence sur les destinées d'une nation. Cette observation n'avait pas échappé aux anciens; Platon, qui regarde le commerce comme dangereux et avilissant, qui

soutient qu'il eût mieux valu qu'Athènes continuât à envoyer, tous les ans, sept jeunes citoyens au Minotaure, que de devenir une puissance maritime, veut que, dans sa république, *la capitale soit placée à dix milles au moins de la mer*. (De Leg., lib. IV.)

Constantin ne pensait pas comme le philosophe grec, quand il choisit, pour y placer la seconde capitale de l'empire, l'heureux site de Byzance, où il avait vaincu son concurrent Licinius. Le commerce de l'univers, alors connu, devait s'y concentrer; et je ne suis pas étonné que Constantinople ait plus long-temps résisté que Rome aux efforts des Barbares.

Quand Pierre Ier fonda Pétersbourg, la Russie cessa d'être une puissance asiatique; l'Ingrie, la Livonie, la Courlande furent enchaînées par une irrésistible attraction; Wilna, Varsovie, Posen entendirent le bruit des fers qu'on leur préparait, et l'Oder dut s'attendre à voir sur ses rives les Cosaques du Don.

Si, au lieu d'établir leur capitale dans la Castille-Neuve, les Espagnols l'eussent portée à Séville, qui la réclama long-temps, ou à Cadix, position facile à rendre inexpugnable, un lien plus fort et plus durable aurait attaché les colonies à la métropole, et une grande partie de l'Afrique eût reconnu ses lois. L'emplacement de Madrid, qui n'est ni agricole, ni commerçant, ni centre de population, ni foyer de lumières, est la cause qu'il n'y a pas d'Espagnols en Espagne, mais seulement des Andalous, des Catalans, des Aragonais, etc.

L'emplacement de Paris fait peser la France vers le Nord; et, malgré des limites artificielles, malgré les boulevards menaçants que fait élever à grands frais la prévoyance haineuse de notre antique rivale, il doit nous ramener un jour à nos frontières naturelles. Cette tendance se faisait déjà sentir sous Henri IV et sous Louis XIII, et la politique de Richelieu et de Mazarin la secondait. Si, avant cette époque, la France n'avait pas cherché à s'étendre dans cette direction, c'est que l'influence de Paris n'était pas aussi puissante, et qu'alors nous n'étions pas un corps de nation. Combien de temps n'a-t-il pas fallu pour rattacher au trône les membres épars, pour arracher aux Anglais le Limousin, le Poitou et la Guyenne? Nos neveux verront s'accomplir ce qu'en vain nous avons tenté. Pour nous réduire à la France de Charles VII, comme quelques diplomates en avaient, dit-on, le projet, il fallait reporter notre capitale à Bourges ou à Chinon.

L'Italie demeurera morcelée et la proie des étrangers, tant qu'une capitale unique n'en formera pas un corps de nation; mais où l'établir? Est-ce sur l'Adriatique, est-ce dans le golfe de la Spezzia, là où Bonaparte voulait fonder de grands établissements? Comment décider Milan, Turin, Rome, Naples, à reconnaître la supériorité d'une autre ville? Cette rivalité, que rien ne peut éteindre, et à laquelle tout sert d'aliment, est, depuis la destruction de l'empire romain, la principale cause des malheurs de cette belle contrée. Elle avait occasioné autrefois ceux de l'antique Trinacria, de la Sicile, où Messine, qui faisait face à l'Italie, Syracuse à la Grèce, et Lilybée à l'Afrique, se disputaient la prééminence. Les Rhodiens furent plus sages quand, abandonnant Lurde, Comire et Iabyse, ils chargèrent l'architecte Hippodamus de leur construire une seule capitale, placée sur un promontoire qui s'avançait vers l'Orient; elle fit long-temps l'admiration du monde, et Strabon la met au dessus de Rome, d'Alexandrie et de Memphis: *C'est la seule ville*, dit-il, *fortifiée comme une citadelle et ornée comme un palais.*

L'agrégation forcée, qu'a faite l'Angleterre de la Hollande et de la Belgique, nécessiterait une nouvelle capitale. Tant que le souverain résidera à La Haye ou à Amsterdam, les Belges se croiront conquis par les Hollandais, et rien ne consolera leur amour-propre. Si le roi s'établit à Bruxelles, la Hollande se croira sacrifiée, et l'ancienne haine contre les provinces qui furent plus long-temps fidèles à l'Espagne, haine qu'attisent tant d'intérêts opposés, se réveillera avec fureur. Au lieu de dépenser les fortes contributions imposées à la France, à élever des places de guerre qui, dans le système actuel, ne ferment aucune frontière, le gouvernement des Pays-Bas jetterait peut-être les fondements d'une puissance plus durable en établissant à Anvers une vaste capitale, qui, liant la Hollande, la Belgique et la Flandre, serait à la fois négociante, industrielle et agricole. C'est alors que l'Escaut, ce fleuve tant redouté par le fameux Chatham, deviendrait le rival de la Tamise; et qu'un nouveau Ruyter pourrait remonter la Medway *et arborer un balai* au haut de son grand mât.

L'influence d'une grande population réunie, pressée, comprimée, pour ainsi dire, sur un seul point, est plus puissante encore que celle de l'emplacement de la capitale, et c'est à cela peut-être, plus qu'aux causes indiquées par Montesquieu, que Rome dut ses premiers succès sur les peuples d'Italie, succès plus difficiles à obtenir que ceux qui, plus tard, lui soumirent le monde. Rome était toute dans Rome, et les vaincus qu'on y transplantait venaient augmenter la force des vainqueurs. Les Toscans, au contraire, partagés en douze leucomonies, les Sammites divisés en trois fédérations et dispersés dans leurs villages et leurs hameaux, n'avaient pas de capitale unique qui centralisât toutes les forces et décuplât leur impulsion. La population de Rome s'accrut avec sa puissance; elle ne pouvait fournir sous Romulus qu'une armée de 45 mille hommes, et, lors du cinquième recensement sous le deuxième consulat de Valérius, il y avait, d'après Fabius Pictor, 130 mille hommes en état de porter les armes, sans y comprendre les esclaves, les manœuvres et tous ceux qui étaient exempts de service. Cette progression fut toujours en croissant, et, malgré l'immense étendue de vingt lieues carrées que Vossius donne à la ville du temps des empereurs, elle suffisait à peine pour contenir les habitants, car Auguste prescrivit de ne pas élever les maisons au dessus de soixante-dix pieds. Le dénombrement de l'an de Rome 667 donna 460 mille citoyens, ce qui, en suivant la proportion des esclaves qu'on avait à Athènes, ferait monter la population à huit millions d'habitants.

On conçoit quelle action cette cité puissante devait imprimer au corps social, et combien tout, dans l'univers soumis, gravitait vers un point où se réglaient les destinées des peuples et des rois, où tous les dieux réunis appelaient toutes les croyances, où la victoire avait transporté les chefs-d'œuvre de la Grèce, les monuments de l'Égypte et les dépouilles du monde.

Rien, dans les temps modernes, ne peut se comparer à Rome; cependant Londres, avec ses onze cent mille habitants, sa splendeur, ses richesses, son commerce, doit exercer une bien puissante attraction sur cette gigantesque Angleterre, qui, comme le disait Fox, n'est pas seulement dans son île, mais qui embrasse presque tous les points du globe asservi par son monopole. En vain une politique étroite s'opposa long-temps à son extension. La force des choses a triomphé des ordonnances d'Élisabeth, de Cromwell, de Charles II, et la richesse et la prospérité des trois royaumes se sont accrues avec elle.

Les mêmes préjugés s'opposèrent, dans le dix-septième siècle, à l'agrandissement de Paris. Nos rois voyaient avec inquiétude ce qu'ils auraient dû voir avec orgueil et joie; ils croyaient que Paris ne pouvait prospérer qu'en dépeuplant et appauvrissant le reste du royaume. Étrange aveuglement! tout est contagieux dans le monde. L'opulence fait naître l'opulence, comme la misère engendre la misère. Qu'elle s'agrandisse donc encore cette métropole de la civilisation, des sciences et des beaux-arts; que des routes, des canaux, des besoins réciproques et bien reconnus, établissent une circulation plus prompte du centre aux extrémités; que des pompes aspirantes et refoulantes soient dans un jeu continuel, et rendent la vie de tout le corps social plus active, plus pleine, plus puissante; que la Seine, rendue navigable pour les grands bâtiments, amène dans ses murs le commerce du monde, et bientôt Londres aura une rivale qui lui disputera la prééminence en richesse et en population, bientôt un système colonial plus étendu ne tardera pas à s'établir; et toute la France prendra un nouvel essor et suivra l'impulsion de sa capitale!

Londres renferme la dixième partie des habitants de la Grande-Bretagne; Paris, à peine la quarantième de ceux de la France. Ce n'est pas assez; c'était trop peu, surtout quand notre territoire s'étendait de Hambourg à Terracine. Il eût fallu contraindre alors les principaux habitants des pays conquis, à porter leurs richesses dans le chef-lieu de l'empire et à s'y établir. Nous avions oublié les maximes politiques des peuples dont nous semblions vouloir suivre les traces. Quand les Romains conquéraient un pays, ils s'empressaient de démanteler, d'affaiblir ou d'effacer sa capitale. Le premier acte du sénat, après la prise de Capoue, fut d'ordonner la destruction du palais où s'assemblaient les sénateurs du peuple vaincu. Carthage, Corinthe furent sacrifiées au même principe.

Nos conquêtes ne pouvaient pas durer: jamais il n'y eut de fusion, mais une agrégation forcée de parties hétérogènes. Le

palais Pitti, à Florence, rappelait un grand-duc; et celui de Turin semblait attendre le retour d'un roi. Il y a, dans *ce qui a été,* une puissance inconnue qui asservit l'avenir et qui régit le monde. Les progrès des lumières et de la civilisation s'opposent sans doute à l'emploi des moyens dont les Romains usèrent sans pitié; mais alors, pourquoi entreprendre des guerres qui ne doivent avoir aucun résultat? Pourquoi dépenser tant de trésors? pourquoi répandre tant de sang pour des changements éphémères qui ne doivent profiter qu'à la vanité du vainqueur?

Les capitales ont joué un grand rôle dans les guerres de la révolution; ces guerres n'avaient plus pour but, comme celles qui les avaient précédées, de venger l'amour-propre d'un monarque, de redresser une frontière ou de s'emparer de quelque ville voisine. Les rois y combattaient pour leur trône, et les nations pour leur existence! Aussi, dans ces luttes à mort, cherchait-on à se frapper au cœur et à s'emparer du siége même du gouvernement. Cette occupation, où l'on parvenait souvent, après des batailles sanglantes, avait toujours des suites plus ou moins funestes, suivant la position topographique et l'importance des capitales. Ainsi, Vienne, Berlin et Madrid qui, par leur emplacement et leur faible population, n'exerçaient que peu d'influence, ne décidèrent pas du sort de l'Autriche, de la Prusse, ni de l'Espagne, tandis qu'Amsterdam et Lisbonne, têtes démesurées d'un petit corps, ont soudainement entraîné à leur suite la Hollande et le Portugal.

Les anciennes guerres nous offrent, sous ce rapport, les mêmes résultats que celles dont nous avons été les témoins. En 1672, M. de Rochefort négligea de s'emparer des écluses de Muyden, Amsterdam fut sauvé, et tous les succès de cette campagne brillante, où les Turenne et les Luxembourg déployèrent tant de talents, n'eurent aucune suite. En 1787, les patriotes commirent la faute de ne pas couper les digues de Harlem; Brunswick, que cette opération facile eût arrêté, s'empara d'Amsterdam, et toute la Hollande suivit le sort d'une capitale qui renfermait plus de deux cent mille âmes, et payait le tiers des contributions de la république. En Portugal, Junot n'éprouva plus de résistance quand il se fut emparé de Lisbonne; et plus tard, Wellington, réduit à ne défendre qu'un petit espace autour de ses murailles, parvint à rendre vains les efforts de Ney et de Masséna.

L'occupation de Paris qui, relativement au royaume, n'est pas dans la même proportion qu'Amsterdam et Lisbonne, a deux fois décidé, cependant, du sort de la France; mais il faut plus l'attribuer encore à des causes particulières et momentanées, qu'à son importance réelle. Le même malheur n'amènerait pas le même résultat. Nos neveux effrayés ne verraient plus, comme les habitants de l'antique Thèbes, *deux soleils paraître à la fois sur l'horizon.* Le siége du gouvernement, porté au delà de la Loire, y réunirait tous les Français, et un effort commun chasserait l'ennemi qui aurait osé envahir le palais de nos rois. Une sage prévoyance ne commande pas moins de fortifier une capitale aussi voisine de la frontière, et où une armée étrangère peut, sans faire un seul siége, parvenir en huit ou dix marches; mais, d'accord sur ce point, on ne l'est pas sur la manière de la défendre. Les uns voudraient l'environner, au loin, d'une ceinture de forts qui arrêtassent long-temps les assaillants; les autres voudraient qu'on élevât, autour de son enceinte, de formidables boulevards qui nécessiteraient un long siége; il en est, enfin, qui se bornent à construire sur les hauteurs de Montmartre une vaste citadelle, que les travaux de l'art pourraient parvenir à rendre inexpugnable, et où l'on transporterait, dans le moment du danger, les archives, les trésors de l'État, et les chefs-d'œuvre des arts.

Ne pouvant pas discuter ici ces projets, je me bornerai à observer que, dans tous les temps, les fortifications des capitales ont eu une grande influence; que les remparts de Constantinople prolongèrent de cent ans l'existence du Bas-Empire; que, sans la résistance de Vienne, les Turks, conquérants de l'Asie, auraient peut-être, en 1683 et 1729, étendu sur l'Allemagne entière l'empire du croissant; que, dans la guerre d'agression de Bonaparte, les mers qui défendaient les approches de Cadix sauvèrent l'Espagne, comme, lors de la ligue de Cambrai, les lagunes qui protègent Venise avaient sauvé cette république. M. L.

CAPITAUX. (*Économie politique.*) Il faut entendre par ce mot *tout ce qui produit actuellement un revenu.* Les terres en friche, les manufactures qui chôment, les objets

qu'on entasse, l'or que les princes enferment dans leur épargne, le trésor que l'avare enfouit, pourraient produire, les uns par le travail, les autres par la circulation; mais, par cela seul qu'ils ne produisent pas, ils ne peuvent ajouter aux revenus, et ne font point par conséquent partie des capitaux actuels.

On a long-temps considéré la monnaie comme le capital unique. Elle était le signe et la mesure des valeurs, et on lui attribuait les produits dus aux valeurs dont elle n'était que la mesure et le signe. Alors la richesse nationale se calculant par la masse du capital monnayé possédé par la nation, et le commerce intérieur se bornant à déplacer ce capital et n'y ajoutant rien, on crut que les échanges dans les marchés étrangers pouvaient seuls accroître la richesse. Cette erreur, consacrée sous le nom de *système mercantile*, causa la ruine de Venise et de toutes les républiques commerçantes de l'antiquité.

Plus tard, les économistes placèrent les capitaux dans les produits de l'agriculture; et comme ces produits se dénaturaient par les échanges à l'étranger, ils voyaient dans le commerce extérieur la perte du capital national. Aussi ils opposèrent au systéme mercantile ce qu'ils nommaient le *système agricole*. Ici le premier principe serait vrai, s'il n'était pas exclusif, et si les richesses créées par l'industrie et le commerce ne prouvaient que les conséquences en sont absurdes.

Enfin Smith a tout vu et bien vu; mais, comme tous les génies créateurs, il a parfois inexactement précisé ce qu'il entrevoyait de haut et avec justesse. Son admirable théorie du travail a créé le *système industriel*, plus vrai, plus vaste, plus complet que le mercantile et l'agricole, mais qui, ne tenant point compte de la valeur du sol, des capitaux qu'il représente, qu'il renferme ou qu'il produit spontanément, laisse une lacune dans cette partie de son bel ouvrage.

En combinant ces diverses théories, on peut dire que les capitaux se composent :

1°. Des *produits naturels du sol;* de ce qu'il renferme dans son sein, les mines, les carrières, etc.; de ce qu'il produit par lui-même à sa surface, les fruits, les pâturages, les forêts, etc.; des eaux, les pêcheries, les irrigations, etc. Ces divers produits, ces causes ou instruments de production, lors même qu'ils appartiennent au domaine commun, augmentent les capitaux particuliers. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les pâturages et les forêts des Pyrénées, des Alpes et du Caucase nourrissent les bestiaux, chauffent les familles, sans qu'il faille consacrer une partie des richesses à l'acquisition de prairies ou de bois particuliers.

2°. Du *travail* que l'intelligence ou la force de l'homme applique à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

3°. Des *établissements, machines, instruments* qui facilitent ou accélèrent le travail, augmentent ou améliorent les produits.

4°. Des *avances* consacrées aux trois sources des richesses publiques et privées. Exclure de cette catégorie le numéraire, le papier-monnaie, les billets de banque, et tous les papiers de crédit, lorsqu'ils sont appliqués à créer, augmenter ou améliorer les produits de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, à rendre plus faciles, plus prompts, plus nombreux les échanges intérieurs ou étrangers, serait une erreur grave qui rendrait les théories fausses ou incomplètes.

5°. Les *marchés*, ou, pour mieux dire, les avances faites pour créer des lieux d'échange, et favoriser les échanges mêmes; ici se placent les halles, les bourses, les routes, les canaux, tous les moyens de transport, la marine, etc.

6°. La *protection politique*. A l'article *production*, nous verrons que le *gouvernement* est le premier des instruments qui concourent à produire les capitaux, et que sans liberté, ou du moins sans sécurité, il ne peut y avoir de productions au delà des besoins réels et intérieurs. Les révolutions dans les richesses suivent toujours les révolutions politiques : Venise, Gènes, Amsterdam, le Portugal, l'Espagne, l'Angleterre, les États-Unis, la France, tous les peuples en un mot s'avançant vers la fortune ou vers la pauvreté, selon qu'ils tendent à la liberté ou au despotisme, prouveront l'évidence de cette assertion qui, présentée ici sans les développements nécessaires, paraîtrait un sophisme aux esprits attentifs.

Voilà de quels éléments se composent les capitaux publics et privés; voyons maintenant qui les produit, et quelles mains élèvent l'édifice de la richesse sociale.

Chacun connaît la grande division que Smith a faite de l'espèce humaine, en productive et stérile : consacré à des travaux utiles ou d'agrément, l'homme laborieux est toujours producteur; vivant dans la richesse, la servitude ou la misère, l'homme oisif est toujours stérile. (*Voyez* TRAVAIL.)

Toutefois, qu'est-ce que la classe oisive? Il importe de préciser et de s'entendre : car la belle pensée de Smith, vague et mal présentée, a, dans nos jours de trouble, proscrit tous les citoyens étrangers à l'industrie, et les livre encore aujourd'hui à des inimitiés injustes, à des déclamations insensées. Toute cause médiate ou immédiate de production ne saurait être accusée de stérilité : ainsi, dans l'ordre politique, les tribunaux protecteurs des propriétés, l'administration qui favorise la circulation intérieure, la marine qui découvre et protège les débouchés étrangers et les marchés lointains, l'armée sans laquelle le producteur n'oserait labourer son champ, élever sa manufacture, ouvrir son magasin; ainsi, dans l'ordre moral et intellectuel, le prêtre, l'instituteur, le médecin, toutes les professions en un mot, qui contribuent à l'amélioration de l'espèce humaine, et par suite à son bien-être et à son plus grand développement, prennent nécessairement une place importante parmi les producteurs. Ces corps, il est vrai, font partie de la classe laborieuse, bien moins parce qu'ils produisent eux-mêmes que parce qu'ils font produire; et, dès qu'ils sont infidèles à leur destination, ils se retrouvent sous le poids de l'anathème de Smith. Ainsi tout gouvernement, toute caste religieuse, tous les arts libéraux peuvent, par le nombre abusif de leurs membres, l'élévation de leurs salaires, des priviléges exclusifs, des doctrines fausses, des prétentions opposées à la raison qui ne change jamais, ou aux intérêts qui varient sans cesse, se séparer de la classe laborieuse et former à part une *classe improductive et inutile.* Ainsi une armée d'agression, une administration oppressive, des tribunaux iniques, un sacerdoce immoral ou ambitieux, une institution dépravée, un ordre de citoyens qui se ferait de l'oisiveté un dogme politique, ne sont pas seulement inutiles, mais *contraires à la production* et ses véritables ennemis.

Déjà la question est plus simple, il reste à la résoudre pour les classes pauvres. La servitude se présente d'abord : l'esclave des colonies, le serf du Nord sont les uniques producteurs de ces climats opposés : à l'origine de la stérile féodalité, la servitude intérieure, chargée des soins domestiques, était encore productive; et les grands seigneurs ont formé l'utile domesticité de nos rois, avant de devenir un inutile fardeau pour les nations. Ce que produit l'esclavage est le prétexte des éloges qu'on lui prodigue, mais s'il est un crime en morale, une monstruosité en politique, il est encore une aberration en économie, car il nuit à la production générale, parce que l'oisiveté du maître n'est fondée que sur le travail de l'esclave. Si les stériles aristocraties de tous les pays, outrageant à la fois la nature de l'homme et la nature des sociétés, l'ont partout déguisé sous des formes diverses, c'est parce que le travail forcé des esclaves permet à leurs tyrans de créer une oisiveté politique dont ils s'arrogent le privilége exclusif.

La domesticité est aujourd'hui la seule nuance d'esclavage que l'état de la civilisation rende tolérable chez les peuples échappés à la barbarie du moyen âge, et aux dogmes inhumains des religions mensongères. Un antique mépris sépare encore de la société cette servitude volontaire; et, parce qu'il est général, ce mépris est mal calculé. Tout ce qui est juste, libre, nécessaire, est honnête et bienséant. Ainsi le domestique du producteur est lui-même un instrument de production, car il fait partie de son maître, et lui donne, pour produire, un temps qu'il serait forcé de consacrer à des soins intérieurs; c'est pour cela que la domesticité a toujours été comprise dans la famille, jusqu'à ces grandes époques où les richesses et le luxe, faisant de l'oisiveté un titre d'honneur, dénaturèrent les premières et salutaires institutions des peuples. Mais, dans tous les temps, les hommes qui se consacrent à la production sont entourés d'une domesticité honnête et productive, parce qu'elle a le sentiment de son utilité. Il y a mieux : chez les Crassus modernes, comme chez les Samuel Bernard de l'antiquité, on retrouve des serviteurs utiles qu'il faut séparer des valets oisifs, domesticité d'orgueil et de luxe, qui joue dans les palais un rôle immédiatement au dessous des statues, des tableaux, des automates, toujours en dehors de la famille, toujours son ennemie, insolente parce qu'elle est inutile,

faisant pour ainsi dire partie du mobilier d'un hôtel, et qu'on pourrait louer ou vendre avec lui.

Quelques écrivains ont prétendu que les valets stériles d'un maître oisif produisent l'équivalent de ce qu'ils consomment. Ne serait-ce pas une erreur? ces gens ne font rien, et l'on ne produit que par le travail. D'autres ajoutent que ces déserteurs des travaux utiles deviennent des instruments de production, en laissant des places libres aux hommes laborieux, et qu'ils font augmenter ainsi le prix des labeurs. Mais alors, la guerre, la peste, tous les fléaux dévastateurs seraient plus utiles encore, car, après leur passage, le prix du travail augmente, et les places vides ne manquent pas.

C'est assez pour laisser entrevoir les véritables producteurs des capitaux. Un gouvernement protecteur, c'est-à-dire juste et libéral, et tous les hommes laborieux, depuis le plus riche agriculteur, manufacturier, négociant, jusqu'à l'honnête servante du dernier laboureur, constituent la production d'un pays; un gouvernement faible ou mal organisé, les riches oisifs, les domestiques de luxe, les mendiants valides sont hors de la production; un gouvernement oppresseur, la classe oisive, lorsqu'elle est dépravée, la classe intelligente, lorsqu'elle altère la morale ou corrompt les mœurs, les vagabonds, les méchants, soit qu'ils s'arrêtent au vice ou qu'ils arrivent au crime, sont les ennemis nécessaires des producteurs.

Les diverses classes laborieuses parviennent à former des capitaux par les moyens suivants :

1°. Le travail qui produit;

2°. L'économie sur les produits nécessaires à la consommation du producteur;

3°. L'accumulation des produits superflus;

4°. L'emploi des produits économisés ou accumulés, consacré à des productions nouvelles.

Les économistes de toutes les sectes affirment avec raison que les trois premiers moyens ne peuvent accroître les capitaux, s'ils ne sont subordonnés à l'emploi prescrit par le quatrième; mais les uns n'adoptent que le travail, parce que, sans lui, l'économie et l'accumulation sont impossibles, et les autres n'admettent que l'économie ou l'accumulation, parce que, sans elles, tout travail est inutile. Comment n'a-t-on pas vu que, de cela seul que ces quatre moyens pris isolément étaient improductifs, il fallait leur concours pour produire?

Les produits spontanés de la terre et des eaux ne jouant pas un rôle assez important dans la formation des capitaux, le *travail* est alors à la tête des instruments de production, vaste sujet que nous examinerons en lui-même et dans ses divisions au mot *travail*, et dont nous embrasserons les effets au mot *production*.

L'*économie* sur les produits obtenus par le travail a donné son nom à la science qui nous occupe. Cela devait être ainsi : la source première de tout capital a été, en effet, une économie sur les besoins actuels employée à accroître le revenu futur. Le superflu, quelque considérable qu'il puisse être aujourd'hui, provient uniquement de ce que l'on a jadis retranché du nécessaire. Par l'économie, le valet de ferme devient fermier; le domestique, propriétaire; l'ouvrier, capitaliste. L'économie appliquée au travail fait passer un homme, une famille, un peuple, de la misère au bien-être, du bien-être à l'aisance, de l'aisance à la richesse, et, par suite, de l'ignorance à l'instruction et des lumières à un digne état moral. Voilà pourquoi les vrais amis du bien et du pays s'élèvent avec justice, contre ces aumônes sacerdotales, qui, masquées par la charité religieuse, ont pour but politique d'asservir la populace par l'oisiveté, contre ces fêtes nombreuses qui font un crime du travail, contre ces jeux de hasard, ces lieux de débauche et d'ivrognerie qui engloutissent en un jour le gain d'une semaine, contre ce luxe indigent qui ruine l'ouvrier par un emploi mal entendu du salaire de ses sueurs. Voilà pourquoi ils favorisent, autant qu'il est en eux, tous les *établissements d'épargne*, afin de faciliter les économies de la classe pauvrement laborieuse. J'ai quelque honte à le dire : les écrivains des nations industrielles, occupés à combiner les vastes accumulations des banques, des capitalistes, des manufacturiers, des gros propriétaires, dédaignent d'abaisser leur aristocratique génie jusqu'à l'humble trésor qui fait la joie de l'ouvrier, moins par les jouissances qu'il lui procure que par les privations qu'il lui coûte. N'est-ce pas toutefois par ces mesquines économies que les serfs de l'Europe ont racheté leur liberté, que les communes de France ont obtenu leur affranchissement, que les

capitaux qui nous inondent ont été accumulés? Si l'on considère que vingt-cinq millions de Français ne possèdent que cet unique instrument de bien-être et d'aisance, on verra que l'économie est le seul moyen de fortune, d'instruction et de morale qui soit propre à la masse des populations. Calculez ce que le peuple modestement laborieux économise sur le nécessaire actuel pour accroître sa richesse future, et vous trouverez une somme bien supérieure à ce que le très-petit nombre de grands producteurs peut accumuler en produits superflus. Aussi, lors même que l'économie ne devrait pas précéder l'accumulation dans les causes productrices des capitaux, par la seule raison qu'il faut traverser le nécessaire pour arriver au superflu, je n'hésiterais pas à lui donner la primauté, par la masse de richesses qu'elle produit et par son action universelle et directe sur le bien-être et la moralité des nations.

L'économie est l'humble accumulation de ce qu'on retranche du nécessaire; l'*accumulation* est, à son tour, la vaste économie des produits superflus. Avant d'avoir trop il faut posséder assez, on doit donc économiser avant et afin d'accumuler. Si ce dernier mode de production n'était le résultat du premier, il serait préférable, parce qu'il est présumé ne point empiéter sur le bien-être du peuple producteur, et n'ajouter à ses richesses qu'après avoir assouvi tous ses besoins.

Il est aisé d'apprécier les effets de l'économie sur la fortune publique, en comparant l'état de prospérité de quelques générations successives, ou en supputant dans une seule époque le nombre de familles qui passent de la misère à l'aisance; mais on parvient plus difficilement à connaître les effets de l'accumulation. Nos livres, sous ce rapport, sont inintelligibles : l'accumulation, disent-ils, se compose de l'excédant des produits sur les consommations ; et lorsqu'on voit ensuite un peuple entasser une immense quantité d'objets de nécessité, d'agrément, de luxe, on se figure que ce peuple, rassasié de jouissances, ne rejette dans les marchés que ce qui surabonde dans ses familles et fatigue ses maisons. Qu'on ne s'y trompe point cependant; ce n'est pas un vase trop plein qui déborde; car, chez les peuples accumulateurs, la misère fatigue la vue, la mendicité blesse le cœur; les hôpitaux regorgent d'ouvriers trop infortunés pour se procurer des soins domestiques, et, au milieu de cette prospérité privilégiée, la *taxe des pauvres*, signalant l'indigence publique, atteste que la privation du nécessaire est voisine de cette abondance de superflu.

La langue économique, si elle n'est encore à faire, est du moins à préciser : il importe donc de définir les mots. Dans l'état actuel de la civilisation, la cité presque entière peut économiser, quelques citoyens peuvent seuls accumuler : ainsi, lorsqu'on parle du superflu d'un pays, il ne faut pas croire que tout ce pays est saturé; car, au milieu de la surabondance des grands producteurs, la masse peut éprouver la disette. L'accumulation n'en est pas moins un grand instrument de production ; son influence, qui semble absorber les richesses de tous au profit de quelques-uns, agit puissamment sur la masse entière : un grand nombre d'ouvriers est nécessaire pour créer ces produits superflus, le travail devient général, le salaire augmente, le bien-être est plus affermi, l'aisance plus prochaine, et plus les accumulations du riche facilitent les économies du pauvre, plus le pays s'avance vers cet état florissant que les sciences et les arts promettent à la civilisation moderne.

Cependant et le travail, et l'économie, et l'accumulation seraient inutiles à la richesse publique, si ce qu'ils ont déjà produit n'était appliqué à des productions nouvelles. La véritable source des productions futures est le *bon emploi* des produits présents; lui seul crée la fortune des peuples en établissant une progression croissante dans la formation des capitaux, et c'est en ce sens unique qu'on peut dire que la richesse appelle la richesse.

Les capitaux stériles ressemblent aux citoyens oisifs, ils sont hors de la production; les capitaux mal employés sont pareils aux hommes méchants, les uns et les autres nuisent à la production; une bonne destination des capitaux peut seule être utile à l'État; seule elle accroît ses richesses, parce que, seule, elle entretient et augmente le travail, l'économie, l'accumulation, et qu'aux produits qu'ils créent annuellement, elle ajoute ses bénéfices annuels. Ce bon ou mauvais emploi établit dans la richesse des nations une progression croissante ou décroissante. Nous établirons ailleurs que, les premiers besoins du peuple

satisfaits, le gouvernement, selon qu'il dispense la liberté ou l'oppression, détermine cet emploi ; et nous verrons alors pourquoi les États-Unis, l'Angleterre, s'élèvent de l'aisance à la fortune, tandis que Naples, le Portugal, l'Espagne, tombent de la pauvreté dans l'indigence. En ce moment, nous devons nous borner à rappeler les bases de la meilleure distribution possible des capitaux.

1°. *Emploi de consommation et d'entretien.* Les premiers capitaux produits sont destinés à la consommation immédiate du producteur et de sa famille ; la subsistance, le vêtement, le chauffage, tous les besoins de la vie humaine doivent être satisfaits d'abord, afin que le travail n'éprouve ni interruption ni diminution. Les capitaux d'entretien se placent presque sur la même ligne : les bestiaux, les instruments, les machines, les bâtiments doivent être soigneusement entretenus pour éviter le décroissement de production, l'avarie ou la perte des choses produites. Lorsqu'il y a égalité parfaite entre les capitaux produits et les besoins de consommation et d'entretien, l'homme ou le pays producteur est dans un état de *bien-être*.

2°. *Emploi d'accroissement direct.* Dans l'ordre social, cette seconde masse de capitaux embrasse une meilleure instruction, une plus grande diffusion de lumières, une distribution mieux entendue du temps et des talents. Dans l'ordre industriel, elle comprend les inventions, les découvertes, les machines, tout ce qui facilite, abrège, accélère, améliore ou augmente la production. Lorsque le citoyen ou la cité produisent assez de capitaux pour en appliquer une part à l'accroissement de l'industrie actuelle, ils sont dans un état d'*aisance*, et cette aisance est en raison directe de la somme que l'on consacre à cet accroissement.

3°. *Emploi des capitaux surabondants.* Ils se composent de tout ce qui n'est pas nécessaire à la consommation immédiate du producteur, à l'entretien et à l'accroissement des choses qui produisent. Consacrés à l'agriculture, ces capitaux sont la cause première du défrichement des terrains stériles, du dessèchement des marais inutiles ou malsains, d'une meilleure culture et des exploitations en grand ; employés dans l'industrie, ils élèvent des manufactures nouvelles, créent des produits nouveaux, des machines, des instruments inconnus ; appliqués au commerce, ils creusent des ports, des canaux, établissent des ponts, des routes, des marchés intérieurs, la marine marchande, des débouchés lointains, facilitent les échanges, accélèrent la circulation. C'est ainsi que ces capitaux ouvrent une source immense, intarissable, de richesses agricoles, industrielles, commerciales ; et c'est par eux que les peuples parviennent, sinon à une meilleure civilisation morale, du moins à leur plus grand développement intellectuel, et à leur plus haute splendeur financière.

Les capitaux surabondants semblent, au premier aspect, se confondre avec les capitaux d'accroissement ; un seul mot les caractérise et les différencie : ceux-ci augmentent la somme des productions existantes, ceux-là créent des produits nouveaux.

Dans cette division, qui me paraît plus précise que les autres, du moins par la terminologie, quelques écrivains n'ont point trouvé de place pour deux grands instruments des richesses publiques, l'intelligence et la monnaie. Ravir à l'intelligence son universel ascendant sur les productions sociales ne serait qu'injustice et ingratitude ; c'est à elle qu'il faut reporter les ponts, les ports, les canaux, les routes, les manufactures, les instruments, les machines, les dessèchements ; tous les grands moyens de production, de protection, de transport, d'échange, de circulation ; toutes les inventions, les découvertes, les applications que des mains routinières exécutent et que le génie seul a créées. Les sciences et les arts ont rendu le temps et l'espace tributaires du bonheur des nations ; facultés spirituelles ou physiques, quel que soit l'instrument de son travail, le citoyen qui travaille est toujours précieux pour la cité. Sans doute, comme tous les actes de l'homme, les travaux de l'intelligence humaine ne peuvent échapper aux grandes divisions que nous avons établies : *utiles*, s'ils améliorent l'état des peuples ; *agréables*, s'ils contribuent à son bonheur ; *stériles*, s'ils ne peuvent ni servir ni plaire ; *pernicieux* enfin, s'ils tendent à dégrader une civilisation morale et fortunée.

L'injustice est égale, lorsqu'on affirme que la monnaie ne fait point partie des capitaux. Elle n'est, il est vrai, qu'une valeur nominale, et ce qu'elle vaut ne se détermine que par les valeurs qu'elle représente.

Cependant nous la retrouvons ailleurs comme *étalon*, et par conséquent comme le plus puissant instrument d'échange, comme *signe des valeurs*, et par suite comme le plus grand moyen de circulation : elle facilite le travail, abrège le temps et produit ainsi tout ce que le temps et le travail ne pourraient produire sans elle. La théorie des monnaies se fonde sur leur utilité ; et comme elles sont d'autant meilleures qu'elles rendent plus faciles la circulation et l'échange, le cuivre le cède à l'argent, l'argent à l'or, et l'or au papier de crédit, lorsque, sous tous les rapports, il le remplace avec sûreté, comme il peut le remplacer avec avantage. (*Voyez* MONNAIE et PAPIER-MONNAIE.)

Voyons maintenant à laquelle des trois sources des richesses publiques il faut consacrer les capitaux en premier lieu et en plus grand nombre. Adam Smith présente son système avec clarté et le développe avec justesse. Les capitaux produisent davantage, dit-il, lorsqu'ils sont appliqués au travail agricole, parce que la nature fait du quart au tiers de l'ouvrage. L'idée est belle et féconde. Il ajoute que l'industrie et le commerce ne s'exercent en général que sur des matières fournies par l'agriculture ; que, par conséquent, elle est l'origine de presque tous les produits ; et qu'elle livre immédiatement les objets de première nécessité à la consommation des peuples. Quelle que soit, en effet, la source spéciale des richesses d'un pays pris à part, les richesses générales ne pourraient parvenir à leur entier développement dans l'industrie et le commerce, que lorsque les besoins de l'agriculture sont préalablement saturés.

Dans l'emploi des capitaux, l'industrie marche après l'agriculture, et vient ensuite le commerce intérieur qui suit le commerce étranger. Cependant, comme nous verrons ailleurs ce que peuvent produire de richesses le travail, l'industrie et le commerce, nous ne nous arrêterons pas à la division de Smith qui, vraie en théorie, n'en est pas moins vaine dans toutes ses applications spéciales. Que ferait l'agriculture dans les lagunes de Venise et les marais de la Hollande ? l'industrie, sur les hauteurs des Cordilières et dans les déserts du Caucase ? le commerce, dans les pays méditerranés, sans routes, sans canaux, sans moyens de transport et d'échange ? N'est-ce pas renouveler la querelle des Athéniens ? les voisins de la mer voulaient une république commerçante, les citadins une république manufacturière, les campagnards une république agricole. Chaque état doit donner à ses capitaux la destination indiquée par sa position topographique et l'aptitude des citoyens ; et même, dans chaque état, les divers départements doivent encore consacrer leurs économies à cette branche spéciale de travail et de richesses, que leur territoire et leur civilisation flattent de l'espérance d'une plus grande prospérité.

Quel que soit l'emploi des capitaux, les économistes se demandent quels profits ils doivent produire par eux-mêmes. Cette question peut être curieuse, mais est-elle utile ? d'ailleurs comment la résoudre ? Parmi les causes qui influent sur les productions, les unes tiennent à la volonté du gouvernement, la protection ou l'incurie, l'oppression ou la liberté ; les autres, à l'état de la société, l'indépendance ou les restrictions, le monopole ou la concurrence, les corporations privilégiées ou le libre exercice des facultés ; celles-ci dépendent des capitaux mêmes ; sont-ils réels ou fictifs, le résultat d'une accumulation locale ou le produit d'une richesse universelle, amenés de loin par la force et l'adresse, ou naturalisés et bien établis ? celles-là tiennent enfin à la nature des entreprises ; sont-elles coutumières ou insolites ? y a-t-il risque ou sécurité ? on sent mieux qu'on ne peut la définir l'influence dans ces diverses causes. Comment préciser la part de chacune ? De tout ce bien, de tout ce mal, que faut-il en reporter à la nature du gouvernement, à l'état de la société, aux progrès de la civilisation ? et si toutes ces inconnues étaient dégagées, que faudrait-il soustraire encore comme gage du travail, comme indemnité pour le péril couru, comme prime pour les machines nouvelles, pour les établissements inaccoutumés, pour les entreprises incertaines ? Les hommes mêmes, qui ont reconnu l'impossibilité de ce calcul, ont cherché les bases sur lesquelles il fallait l'établir ; ils indiquent le taux des salaires, le prix et l'abondance des denrées : qui ne sait cependant que la valeur des salaires est en raison de celle des denrées, et la valeur des denrées en raison de leur abondance ? On pourrait ajouter encore que la quantité des choses produites étant en rapport avec le travail qui les produit, les profits du producteur doivent être

en proportion du travail qu'il a consacré à la production; mais comment réaliser ces hypothèses, si l'on produit plus qu'on ne consomme, si dans la concurrence on lutte contre le meilleur marché ou une confection meilleure, si les débouchés manquent, si le gouvernement ne protège point à l'étranger ou opprime à l'intérieur ?

Il est une dernière question dont la solution, quoique contestée depuis l'établissement des sociétés, n'est pas du moins impossible. Tous les capitaux doivent-ils produire, et en est-il dont on doive interdire ou limiter les profits? On cite l'argent, et ici s'élève la longue querelle de l'intérêt. Est-il interdit par la loi religieuse? faut-il le régler par la loi civile ou le livrer à l'arbitraire du prêteur et de l'emprunteur? En principe, comme tout capital porte des fruits, tout argent doit porter intérêt. Il est vrai qu'il n'est point valeur, mais signe des valeurs; aussi n'est-ce pas comme *métal*, mais comme *instrument d'échange* qu'on l'emprunte. L'argent n'étant autre chose qu'un mandat éminemment échangeable à vue, à volonté, en tout temps, en tout lieu, contre tous les objets de consommation possible, et n'étant emprunté que pour être échangé, il doit nécessairement participer de la nature et des effets de tous les objets contre lesquels on l'échange.

L'objection prise de la loi religieuse me semble fondée sur une erreur. Le Lévitique défend l'intérêt, la Parabole des talents le commande. Les années sabbatiques nous apprennent comment les Juifs interprétaient leur loi; les papes ont expliqué la nôtre en établissant les usures des Monts-de-Piété et des Lombards, et le clergé de France empruntait en corps et à intérêt. Je ne veux pas dire ici d'où provient cette constante opposition entre la conduite et la parole. Au milieu des besoins de la civilisation moderne, les jansénistes, secte chrétienne et sévère, ont rajeuni cette vieille querelle; les écrivains les plus sages ont réfuté leur erreur; mais les jésuites, secte hypocrite et rusée, ont décidé que le débiteur réfractaire devait payer une *indemnité* égale à l'intérêt fixé par la loi civile ou par les conventions, et, pour que le débiteur fût toujours en retard, ils permettaient de prêter de jour à jour et d'heure à heure. C'est là mentir à sa conscience, à Dieu, aux hommes; ce n'est pas détruire l'erreur par la vérité, c'est échapper à l'erreur par une jonglerie. La morale des jésuites et la politique de Machiavel sont de la même famille : l'une et l'autre ont longtemps gouverné l'Europe.

La loi civile plus sage n'a vu dans l'intérêt de l'argent qu'une chose utile, légitime et morale : mais, œuvre de l'homme, cette loi a suivi toutes les aberrations de la raison; tantôt elle s'est appuyée sur la loi religieuse, et s'est mise en opposition avec les besoins réels; tantôt elle a voulu favoriser le travail et s'est égarée à la suite de toutes les utopies. Les écrivains n'ont pas été plus heureux : Voltaire déclare que l'argent est marchandise et qu'on peut l'acheter et le vendre; Montesquieu veut qu'il soit le prix des choses et qu'on puisse le louer; Smith, plus observateur, l'a considéré comme instrument d'échange, et pense qu'il doit produire au prêteur le même profit que s'il avait cédé à l'emprunteur les objets contre lesquels il veut l'échanger. Sous ces trois rapports, l'intérêt de l'argent serait toujours variable et conventionnel. De nos jours, les gouvernements, n'envisageant l'argent que comme *étalon* de valeurs, autorisent l'intérêt et le limitent.

Ces divers systèmes sur l'intérêt ne se rattachent à aucune pensée religieuse ou morale; ils sont la conséquence de l'idée que l'on a de l'argent en lui-même. Marchandise, prix des choses, instrument d'échange, le numéraire n'a qu'une valeur variable et par suite l'intérêt ne peut être réglé que par les mercuriales des marchés ou la volonté du prêteur; de là provient l'intérêt *conventionnel*. Régulateur des prix, étalon des valeurs, la monnaie doit avoir par elle-même une valeur fixe, et par conséquent l'intérêt doit être déterminé, invariable, absolu, et réglé par la volonté législative : de là vient l'intérêt *légal*.

La loi a très-bien vu que les capitaux prêtés à l'agriculture rapportaient moins, et qu'immobilisés par l'hypothèque ils couraient moins de risque; de ces données exactes, elle a tiré une conséquence fausse, et fixé l'intérêt à cinq pour cent. Mais, dans sa concurrence avec l'industrie et le commerce, l'agriculture ne peut trouver de prêteur, parce qu'elle offre un moindre intérêt; mais les entreprises industrielles et commerciales créant, au centre des États ou au bord des mers, de grandes villes financières qui absorbent l'argent intérieur et étranger, les provinces agricoles ne pos-

sèdent point de capitaux à prêter, mais si l'on compare le prix des terres et leurs produits, ceux-ci sont inférieurs aux cinq pour cent dans les neuf dixièmes de l'Europe, et par conséquent l'intérêt légal est généralement usuraire; mais si l'on considère que plus un pays est pauvre, plus la culture exige d'avances, on verra que l'agriculteur a besoin d'emprunter davantage dans les pays où les travaux produisent le moins, ce qui rend l'intérêt légal plus abusif et plus usuraire. Ainsi, par la volonté du législateur, ou l'agriculture ne trouve point à emprunter, et les champs restent en friche; ou elle emprunte et se ruine : ces mots suffisent pour faire apprécier la loi.

L'intérêt du commerce est fixé à six, parce que le législateur a sagement apprécié qu'il y avait risque dans le prêt, et qu'il fallait une prime pour le couvrir, mais il n'a point vu que ce risque est en raison inverse du crédit de l'emprunteur, et qu'ainsi une maison accréditée ne veut ni à six, ni à cinq, et souvent refuse à quatre les capitaux qu'on lui offre, tandis que le petit commerce, la moyenne industrie, les établissements nouveaux ne peuvent trouver de prêteurs à six. Par là les grands industriels, qui n'ont pas besoin de la loi, la déclarent usuraire, et la petite industrie, à qui elle est inutile, accuse l'inhabileté du législateur.

Je ne dis rien du prêt à grosse aventure : la loi, n'ayant pu apprécier le risque du capital, a eu le bon esprit de ne pas fixer l'intérêt.

Tels sont les vices de l'intérêt légal : voyons si l'intérêt conventionnel est préférable.

S'il est vrai qu'il soit arbitraire, ce titre seul lui imprime un sceau de réprobation; mais on affirme que la masse des produits, la somme des capitaux, la concurrence des prêteurs, se combinent avec le bénéfice qu'offrent les divers travaux, et que cette combinaison détermine ce qu'on appelle *le taux de la place* ou l'intérêt conventionnel. Tout cela est vrai de soi; et comme toutes les causes qui concourent à établir l'intérêt sont, par leur nature même, variables d'époque à époque et de pays à pays, il faut en conclure qu'on ne peut le fixer ni d'une manière uniforme et générale, ni d'une façon permanente, et que l'intérêt légal est une erreur désastreuse en économie politique.

Mais l'intérêt conventionnel offre à son tour de graves difficultés : d'abord le taux de la place qui le règle n'existe que dans les grandes villes financières; le reste du pays, étant sans régulateur général et avoué, est, dans chaque affaire spéciale, soumis à l'arbitraire d'un petit nombre de capitalistes épars. Même dans les cités qui possèdent des bourses, il ne faut pas omettre, parmi les causes qui ne concourent pas à former le taux de la place, le risque que le prêteur court ou feint de courir. Ce risque s'apprécie par le crédit personnel de chaque emprunteur, et, par les chances particulières de chaque emprunt, il est couvert par une prime qui s'ajoute à l'intérêt, qui en augmente la quotité, et qui par la force des choses est encore toujours subordonné à l'arbitraire du prêteur. Or, pour accroître cette prime, le capitaliste feint des risques qui n'existent point, les multiplie lorsqu'ils existent, et finit par ne s'imposer d'autres bornes que les besoins de l'emprunteur. Celui-ci ne travaille plus alors que pour le prêteur, qui seul absorbe tous les bénéfices. Ainsi, quel que soit le lieu de l'emprunt, cette prime arbitraire d'un risque réel ou fantastique établit de force une usure que la loi ne peut atteindre, et qui élude même les règles sévères de la morale, car le capitaliste, maître de placer ses fonds dans toutes les entreprises, prend les plus productives pour échelle d'intérêt; il exige de l'agriculture les bénéfices que lui procurerait l'industrie, de l'industrie ce que lui donnerait le commerce, et du commerce même ce qu'il gagnerait dans les spéculations les plus téméraires et, par suite, les plus lucratives.

Dans les grandes villes industrielles, où les consommations et les capitaux sont entassés, l'intérêt conventionnel est préférable : les grosses entreprises étant saturées, l'argent descend, pour n'être pas stérile, jusqu'aux emprunts les moins lucratifs. Quelque préjudiciable qu'il puisse être à la propriété foncière, à la petite industrie, au petit commerce, les grands industriels que ses inconvénients ne peuvent atteindre, tous les écrivains qui s'intéressent au progrès et au développement des facultés humaines, l'adoptent depuis trente ans et le feront sans doute triompher.

Ainsi, l'intérêt légal a contre lui la permanence de sa fixation; l'intérêt conventionnel a contre lui l'arbitraire des primes :

l'un et l'autre sont entachés d'un vice radical; aussi le pouvoir les adopte ou les rejette selon les besoins ou les convenances du moment. Si le gouvernement prête par l'intermédiaire des Monts-de-Piété, il prête à usure; s'il emprunte par l'intermédiaire du crédit, il emprunte à usure; et, par une de ces aberrations fréquentes dans l'ordre social, il fait en même temps exécuter contre les usuriers la même loi qu'il insulte publiquement et que chacun élude en secret.

Dans le même pays, l'intérêt varie selon les localités. Lorsque, par les emprunts, le pouvoir a centralisé les capitaux, l'intérêt diminue dans les capitales et augmente dans les provinces, parce que l'abondance d'une seule ville provient de l'épuisement de toutes les autres, et que les emprunts qui enrichissent les gouvernements ne sauraient accroître la richesse publique. Cependant l'argent amoncelé sur un seul point fait croire à une fortune factice, et le pouvoir abusant de cette déception de propriété diminue souvent, par sa seule volonté et pour son propre compte, l'intérêt de l'argent.

Ces mesures financières viennent encore montrer la sottise de ces lois, dont le gouvernement se joue dans sa détresse et dans son bonheur. Et toutefois l'ordre social est tellement organisé, que les gouvernés sont forcés de se soumettre à des règles que les gouvernants abrogent ou violent, pour leur profit, toutes les fois qu'ils ont à s'occuper de l'intérêt de l'argent.

En se résumant, on peut dire :

1°. Que le prêt d'argent est utile, parce que les capitaux oisifs prêtés aux producteurs augmentent la production.

2°. Qu'il est utile que l'argent soit prêté même aux prodigues, parce qu'alors les capitaux augmentent immédiatement la circulation, et qu'arrivés bientôt dans les mains des producteurs ils accroissent la production.

3°. Que l'intérêt, toujours utile au prêteur, ne peut être nuisible à l'emprunteur, lorsqu'il est au dessous du bénéfice qu'il peut retirer de la somme empruntée ou de la perte qu'il éprouverait s'il n'empruntait pas.

4°. Que la loi qui fixe l'intérêt à perpétuité est mal entendue, et sera toujours éludée, parce qu'elle veut rendre permanent ce qui de soi est essentiellement variable selon les temps, les lieux et la nature de chaque entreprise.

5°. Que l'intérêt conventionnel sera toujours abusif et arbitraire, parce qu'il livre celui qui n'a pas assez à la merci de celui qui a trop.

6°. Que, pour protéger les emprunteurs, on doit bannir l'intérêt conventionnel; que, pour la protection des prêteurs, il faut proscrire l'intérêt permanent; qu'afin de rendre l'intérêt légal toujours utile et jamais nuisible, il faut le fixer pour des époques déterminées, selon l'abondance des produits et des capitaux et les mercuriales des diverses places d'un pays. Cette hausse et cette baisse légales de l'intérêt le mettraient constamment en harmonie avec les besoins publics et privés. Les gouvernements subiraient eux-mêmes ces diverses variations; dans leur gêne, leurs emprunts ne seraient point usuraires; dans leur aisance, ils ne recourraient point à de misérables jongleries pour baisser le taux des intérêts publics, lorsque les citoyens sont écrasés par les intérêts privés. Et comme la hausse et la baisse de l'intérêt dériveraient d'un principe reconnu, les banqueroutes ne corrompraient plus les mœurs par leur scandale, et ne menaceraient point toutes les fortunes par leur multiplicité. J.-P. P.

* CAPITEIN (Pierre), médecin, né à Middelbourg en Zélande, vers 1511, fut professeur de médecine à l'université de Copenhague, premier médecin du roi Christiern III, et mourut à Copenhague en 1557. On a de lui : *Prophylacticum consilium antipestilentiale, ad cives Hafnienses*, inséré dans la *Cista medica Hafniensis* de Th. Bartholin; *de Potentiis animæ*, 1550, in-8°; *Calendaria* (espèce d'almanach), dédié au roi Christiern III, et des *Éphémérides* restées manuscrites.

* CAPITEIN (Jacques-Éliza-Jean), théologien et littérateur, né en Afrique, sur la côte de Guinée, vers 1715, fut acheté à l'âge de sept à huit ans par un marchand négrier qui l'emmena en Hollande, où il apprit promptement la langue du pays, puis le latin, et les éléments des langues grecque, hebraïque et chaldéenne. Il passa ensuite à l'université de Leyde, où il étudia la théologie et prit ses grades. Envoyé ensuite comme missionnaire en Guinée, l'an 1742, il y reprit, suivant quelques relations, les mœurs et la croyance de ses compatriotes; mais d'autres révoquent ce fait

en doute. L'époque de sa mort n'a pas été connue. On a de lui : *une Élégie* en vers latins sur la mort d'un ministre hollandais, son maître et son ami, composée pour son admission à l'université de Leyde; deux dissertations latines *de Vocatione ethnicorum et de servitute libertati christianæ non contrariâ* (cette dernière, imprimée à Leyde, 1742, in-4°, a été traduite en hollandais); un reueil de *Sermons* en hollandais, Amsterdam, 1742, in-4°. On doit ces détails sur Capitein à M. Grégoire, ancien évêque de Blois, qui a écrit un livre *sur la littérature des Nègres*.

* CAPITELLI (Bernardin), peintre et graveur italien, né à Lucques en 1646, fut élève de Bolognèse (*voyez* Grimaldi) et accompagna ce maître en France. On a de lui quelques tableaux assez estimés, et un grand nombre d'estampes gravées à l'eau forte, d'après le Corrége, Ventura Salimbeni, Rutilio, Manetti et autres maîtres. On distingue parmi ces gravures *un Repos en Égypte*, où la Vierge assise donne à boire à l'enfant Jésus.

* CAPITO (Atéius), célèbre jurisconsulte romain, fut élevé au consulat par Auguste. Sous le régne de Tibère, Capito soutint dans le sénat l'accusation de lèse-majesté portée contre L. Ennius, et par cette lâcheté a flétri, dit Tacite, un caractère que sa conduite publique et particulière avait fait honorer. Capito jouissait à Rome d'une grande réputation comme jurisconsulte. Il a écrit plusieurs ouvrages dont aucun ne nous est parvenu.

* CAPITOLINUS (Tit.-Quinctius), frère de l'illustre Cincinnatus, fut six fois consul et une fois *interrex*, dans le 3e siècle de Rome (5e avant Jésus-Christ); il fit adopter l'établissement de la magistrature des censeurs, et se fit constamment remarquer par sa modération et sa sagesse.

* CAPITOLINUS. *Voyez* Manlius.

* CAPITOLINUS (Julius), historien latin sous Dioclétien et Constantin, a écrit les *Vies* de Vérus, d'Antonin-le-Pieux, de Cl. Albinus, de Macrin, des deux Maximes, et des trois Gordiens. On trouve des fragments de ces ouvrages dans le recueil intitulé : *Scriptores histor. romanæ latini veteres*, Heidelberg, 1742, 3 vol. in-fol.

* CAPITOLINUS (Cornélius), frère du précédent, avait composé un ouvrage qui s'est perdu, et que Trébellius Pollio (*voyez* ce nom), a cité dans *la Vie des trente tyrans*.

* CAPITON (Wolfgang-Fabrice), docteur en théologie, en droit et en médecine, né, en 1478 ou 80, d'un des magistrats de Haguenau, fut successivement attaché aux évêques de Spire, de Bade, au cardinal Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, embrassa ensuite la réforme luthérienne, se lia très-étroitement avec Æcolampade et Bucer, et devint ministre à Strasbourg. Il assista à presque toutes les diètes de l'empire, convoquées pour pacifier les différents de religion, à toutes les conférences qui eurent lieu pour trouver les moyens de réunir les luthériens et les sacramentaires. Ses liaisons avec Martin Cellarius le firent suspecter d'arianisme; et il semble justifier cette opinion dans la lettre qui sert de préface au livre de son ami : *De operibus Dei*, Carslbourg, 1568, in-4°, et qui lui valut, de la part des ministres unitaires de Transylvanie, l'honneur d'être nommé le premier de leurs hommes illustres. Il mourut de la peste à Strasbourg en 1541. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones hebraicæ libri duo ; Enarrationes in Habacuc*, Strasbourg, 1526 et 1528, fort rare ; *Hexameron Dei opus explicatum*, ibid., 1539, in-8°. On lui doit aussi une *Vie d'Æcolampade*, Strasbourg, 1617, in-8°, en société avec Sim. Grynæus.

CAPITULAIRES (*Legislation.*) La dénomination de Capitulaire ou Capitule a, dans l'origine, servi à désigner, en général, tout ouvrage divisé par chapitres.

Cette expression a aussi été appliquée aux membres d'un collége de chanoines ou d'un monastère, *ayant voix au chapitre*. On a dit, *Chanoines* ou *Religieux Capitulaires*.

Les règlements et décisions ecclésiastiques, tant générales que provinciales, ont reçu également la qualification de *Capitulaires*. Il est défendu par le 1er canon du 7e concile de s'écarter des *Capitulaires* ou *Capitules* récemment arrêtés, lors même que des ordres de la puissance séculière y seraient contraires, la crainte qu'inspire l'autorité temporelle ne pouvant servir d'excuse. On voit combien le sacerdoce a toujours affecté l'indépendance du pouvoir légitime.

Mais l'emploi le plus habituel et le plus généralement connu du mot *Capitulaire* sert à signaler les anciennes lois et ordonnances royales de la monarchie. C'est le

terme consacré pour les deux premières races, quel que soit l'objet et l'étendue de l'ordonnance.

Quelques-uns de ces anciens statuts indiqueraient à la vérité une différence entre les lois et les Capitulaires. On trouve, dans l'un des édits de Charlemagne, que certains capitulaires annexés à la loi salique devront être désignés par le mot *loi*, et non par le mot *capitulaire*.

Le préambule des Capitulaires de Louis-le-Débonnaire pour l'an 816, en annonçant l'intention d'une distinction exacte entre les statuts qu'il conviendra de classer parmi les lois profanes, et ceux qui devront être qualifiés de *Capitulaires*, semble restreindre l'acception de ce mot aux lois ecclésiastiques.

Cette acception, ainsi restreinte, se trouverait confirmée par la lettre d'Hincmar, archevêque de Reims, aux évêques, dans laquelle, entre autres reproches relatifs à leur mauvaise conduite et à leurs rapines, il leur adresse celui de s'attacher, suivant leur intérêt, aux lois ou aux Capitulaires. Mais cette distinction n'a pas été admise, et Hincmar lui-même paraît l'avoir perdue de vue dans ses autres lettres.

Le mot Capitulaire est donc resté synonyme des expressions, *Loi*, *Statut*, *Décret*, *Rescrit*, *Édit* ou *Ordonnance*. Les lois saliques furent rédigées par quatre chefs que les anciens et les sages (les prud'hommes) avaient instruits dans trois assemblées nationales (*placitis generalibus*) des coutumes judiciaires. Le roi, les grands, tout le peuple chrétien de l'empire mérovingien, confirmèrent ces lois. Les grands et le représentant de la Bavière auprès du roi des Francs les acceptèrent avec une pleine liberté, lorsqu'ils reçurent de lui, à Châlons-sur-Marne, le code de leurs lois; toutefois, dans l'origine, le nom du roi ne brillait point en tête de toutes les ordonnances; la plus ancienne qui le porte parmi celles qui nous sont connues est de l'an 554, et du roi Childebert (*vir inluster.*) Ces ordonnances furent les liens par lesquels il s'attacha ses serviteurs dévoués, ainsi que le peuple, dans les assemblées du Champ-de-Mars, et ailleurs.

Les évêques, fidèles, à cet égard, à l'exemple des prêtres germains, donnèrent à ces assemblées nationales une autorité sacrée. Ils s'en servirent pour faire rendre des ordonnances favorables à la religion. Ainsi, le pape, leur pasteur suprême, devint le père ou le tuteur des nouveaux états, et il se crut obligé de tenir la main à la réunion de ces assemblées. « Ce n'est pas sans » une vue spéciale de la Providence, disait » dans une de ses lettres Sigismond, roi » de Bourgogne, qu'il a été réglé que ces » assemblées se tiendraient deux fois » l'année. On a négligé de se réunir, aussi » en recevons-nous de Rome les plus amers » reproches (*quapropter Papa urbis mittit* » *mordacia scripta*).» Il ordonne en conséquence la tenue d'une assemblée pour le 6 septembre, époque, ajoute-t-il, à laquelle le clergé ne sera plus aussi occupé des travaux champêtres. C'était dans ces assemblées que se décrétaient les Capitulaires dont les premiers sont la plupart des règlements pour les mœurs. Le plus ancien intitulé : « Lettres du très-gracieux et » bienheureux roi Childebert, » a pour objet les idoles, l'ivrognerie et les danseuses. Toutes ces lois barbares, avant qu'une longue occupation du pays eût assuré une force suffisante à l'autorité, étaient moins relatives aux propriétés qu'aux personnes et à la conduite du peuple.

Les Francs dispersés dans les Gaules y avaient trouvé l'aisance; le bien-être leur fit bientôt oublier les assemblées du Champ-de Mars, abandonnées par eux au prince et à quelques leudes ou fidèles qui composaient à la fois sa cour et son conseil. Les Capitulaires, ouvrage de cette cour jusqu'au temps de Childéric III, le dernier des rois mérovingiens, ne pouvaient être favorables au peuple, dont le prince, la noblesse et le sacerdoce se partageaient les dépouilles.

La politique de Pepin, fondateur d'une nouvelle dynastie, ressuscita ces assemblées, auxquelles la nation ne prenait plus de part. Jaloux de se concilier les nobles et le clergé, il en appela les chefs à ces Champs-de-Mai, substitués par lui aux anciens Champs-de-Mars. Ce fut dans ces réunions que l'on décréta les Capitulaires de son règne.

Charlemagne, dont le génie s'élevait bien au-dessus de son siècle, avait compris qu'une nation, protégée dans ses intérêts les plus chers, pouvait seule le seconder dans l'exécution de ses vastes projets. Ses actes, comme législateur, ont été diversement jugés; les uns ont vu en lui un réformateur uniquement animé par l'amour du bien public, et empressé de fonder des institu-

tions propres à un peuple libre; d'autres ne l'ont considéré que comme un despote habile, qui ne voulait que procurer à ses volontés la sanction apparente d'une sorte d'opinion publique. La vérité est, sans doute, entre ces deux opinions opposées. Charlemagne ne fut ni un Numa, ni un Marc-Aurele; c'était, comme le dit Herder, dans sa *Philosophie de l'Histoire*, un guerrier Franc, ambitieux et conquérant; mais ce Franc doué d'un génie éminent, sentait profondément le besoin de l'ordre, et cherchait les moyens d'éclairer sa nation en la disciplinant et en la rendant plus heureuse ou moins malheureuse. A travers le voile épais qui obscurcit l'histoire de ce grand homme et de son siècle, on aperçoit quelques lueurs d'un vrai génie et d'intentions saines. Si ses assemblées du mois d'octobre ne nous montrent qu'une cour plénière de seigneurs, par qui il se croit obligé de faire examiner ses projets qui doivent être soumis à la grande assemblée du Champ-de-Mai, il n'en manifeste pas moins, le premier, le sentiment du besoin d'une assemblée nationale délibérant sur les intérêts généraux, en faisant consentir les grands à l'admission au Champ-de-Mai de députés élus par le peuple, au nombre de douze par comté, parmi les Rachembourgs ou Scabins (*échevins*), et, à défaut de ceux-ci, parmi les hommes libres les plus notables. A la vérité, le tableau si fidèle, et en même temps si triste, que Schmit nous a tracé, dans son histoire des Allemands, de l'état civil et politique de la nation franque et de ses diverses classes à cette époque, nous montre la classe du peuple, ou des hommes libres, réduite à un bien petit nombre d'élus, quand on la compare à la multitude vouée à la servitude personnelle ou à celle de la glèbe. Le peuple Franc, au milieu des descendants des Romains et des Gaulois asservis, ressemblait aux Lacédémoniens parmi leurs ilotes, aux citoyens d'Athènes et de Rome entourés d'une tourbe d'esclaves, ou plutôt aux blancs de nos colonies au milieu de la foule des noirs. Nos ancêtres étaient alors ce que sont encore aujourd'hui les nobles et les hommes libres de la Pologne et de la Russie parmi leurs serfs. La multitude languissait et souffrait dans les fers. Dans la nouvelle institution de Charlemagne, le peuple, ainsi réduit, n'était encore qu'un troisième ordre placé dans les assemblées générales à côté, ou plutôt au dessous des deux premiers, la noblesse et le clergé, et la délibération isolée de chaque ordre empêchait la fusion ou la conciliation des intérêts. Toutefois l'idée d'appeler le peuple à concourir à l'examen des lois, était noble et généreuse, quelqu'imparfaite qu'en fût l'application: c'était un grand pas de fait, et l'on ne pourrait blâmer le législateur Franc de n'avoir pas tenté la refonte de la société tout entière, opération gigantesque, et dans laquelle il eût sans doute échoué, malgré toute sa puissance et tout son génie.

Toutes les classes de la nation, si l'on peut donner ce nom à la réunion des grands, des nobles, des prélats, et d'un petit nombre d'hommes libres, ne se formaient donc au Champ-de-Mai, en assemblées générales, que pour souscrire et jurer l'obéissance aux lois, ou Capitulaires décrétés. Ils étaient ensuite sanctionnés et promulgués par le roi. Tel était le sens de la formule: « Nous » voulons, nous ordonnons, etc. » Elle indiquait l'adoption de la loi, et l'ordre de l'exécuter donné par le prince, mais non la concentration du pouvoir législatif dans sa personne. La déclaration positive insérée dans des Capitulaires de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve, que les lois sont le résultat du vœu du peuple et de la confirmation du roi (*Lex fit consensu populi et constitutione Regis*), ne laisse aucun doute à cet égard.

La promulgation et l'exécution des Capitulaires dans les diverses parties du royaume étaient confiées aux évêques et aux comtes; ils devaient se les procurer à la chancellerie, où l'on tenait note de ceux qui ne les avaient pas demandés. On les publiait au moyen d'une lecture qu'en faisaient au peuple les envoyés royaux (*Missi dominici*), espèce de gouverneurs dans leurs légations respectives, et qui devaient surveiller l'exécution des Capitulaires dans les comtés de leurs ressorts. On sait que ces délégués, choisis par le roi parmi les prélats et la haute noblesse, au nombre de trois ou quatre pour chaque légation, étaient obligés de visiter leur province, au moins quatre fois par an, d'y tenir les assises, et de présider tous les ans les états provinciaux, où l'on discutait toutes les affaires relatives à l'administration de la province.

Il semblait que Charlemagne eût communiqué une partie de son génie à chacun des

hommes notables de la nation ; tous étaient électrisés par l'exemple et l'activité du prince. Ce fut à ce zèle général que l'on dut tant de Capitulaires, dans la plupart desquels, malgré la barbarie du temps, on se plaît à retrouver quelques inspirations de la plus noble des passions, l'amour du bien public.

La création des assemblées administratives des provinces, la réforme du pouvoir judiciaire, devenu le fléau du peuple, l'établissement d'un ordre plus régulier dans le service militaire, la formation et la discipline d'une armée qui, partout triomphante, sut faire partout honorer et craindre le nom du peuple Franc, la répression des tyrannies locales, présages de l'oppression féodale ; tels furent les prodiges opérés, dans un siècle de rudesse, par les Capitulaires de Charlemagne.

Pourquoi fallut-il que l'ignorance, qu'une superstition et une politique également farouches, dans cet âge de fer, ensanglantassent les pages de ces Capitulaires !

On ne pense pas, sans frémir, à celui d'Aix-la-Chapelle, en 803, qui établit la *Cour véimique*, tribunal épouvantable, composé de juges mystérieusement nommés par le prince, servi par des délateurs inconnus les uns aux autres, obligés au secret sous des serments affreux, et dénonçant avec audace des victimes auxquelles ils ne craignaient pas d'être confrontés, et qui, jugées ou plutôt proscrites sans témoins, souvent même sans qu'il leur fût permis de se défendre, et sans interrogatoire préalable, tombaient sous le fer du plus jeune des juges condamné aux fonctions de bourreau. On n'ignore pas que l'institution de ce tribunal exécrable, digne précurseur de l'inquisition, avait pour but de retenir les Saxons sous le joug de l'empire, en les forçant à l'observance rigoureuse des rites du christianisme. On sait aussi qu'il s'étendit bientôt dans toute l'Allemagne, où il ne fut aboli que sous le règne de l'empereur Maximilien Ier.

Les Capitulaires obtinrent d'abord le respect général, comme étant l'expression des vœux publics, et, quoique Charlemagne se fût réservé le pouvoir d'en faire au besoin de provisoires, son attention à les faire sanctionner par les assemblées générales, sur lesquelles il évitait d'exercer un ascendant ostensible, conservait à ses décrets la vénération des peuples. Les actes de ce prince, décorés du nom de Capitulaires, eurent souvent pour objet l'administration de ses domaines, jusque dans ses moindres détails, sans diminuer le respect de ses sujets pour ses rescrits ; et l'on vénère encore aujourd'hui la main auguste qui traçait, en même temps, des instructions pour la vente des œufs de ses fermes, et des lois pour son vaste empire.

Ses faibles successeurs crurent suppléer à son génie en étendant leur pouvoir apparent. Au lieu de perfectionner les institutions de son père, en fortifiant les assemblées générales qu'il avait créées, Louis-le-Débonnaire, redoutant ces assemblées, cessa de les convoquer et voulut gouverner en maître absolu. Il fit beaucoup de Capitulaires ; mais ces rescrits, ayant cessé d'exprimer le vœu de la portion libre du peuple, perdirent la considération et l'autorité qu'ils avaient obtenues. Les événements prouvèrent bientôt qu'en croyant augmenter son pouvoir, cet empereur l'avait lui-même anéanti. La même erreur égara Charles-le-Chauve. La multitude de ses ordonnances les fit tomber dans le mépris. Les invasions des Normands, les troubles intérieurs faisaient oublier les Capitulaires ; l'établissement des combats judiciaires, des épreuves par le feu et l'eau, et surtout l'organisation complète du système féodal, par l'érection des comtés et duchés en fiefs héréditaires, portèrent les derniers coups à ces actes de l'autorité suprême, dont ils détruisirent toute la force. Chaque duc, chaque comte, devenu maître absolu dans son fief, n'y souffrit plus d'autres lois que les siennes propres.

Les rois, voyant l'inutilité de leurs ordonnances, cessèrent peu à peu d'exposer par des rescrits, désormais sans but, leur autorité à la dérision des peuples. Le nombre des nouveaux Capitulaires diminua progressivement à tel point, qu'il ne nous en est parvenu qu'un seul de Louis II, sous la date de 867.

Les premiers rois de la troisième race étaient réduits à ne plus exercer qu'un droit de suzeraineté, souvent illusoire, sur tous les fiefs qui composaient l'empire français ; les possesseurs de ces fiefs *ne leur reconnaissaient*, la plupart, qu'un vain titre ; ils *considéraient* ces rois suzerains comme les premiers parmi leurs égaux, comme les *premiers gentilshommes* du royaume (*primi inter pares*), ainsi que le disait Henri IV

par courtoisie. Ces princes furent donc long-temps sans oser penser à ressaisir le pouvoir législatif, et à faire revivre les Capitulaires qui tombèrent dans l'oubli en perdant leur autorité.

On les regretta toutefois : on leur conservait une vénération traditionnelle. Plusieurs conciles, les pontifes eux-mêmes les citèrent, et en réclamèrent le rétablissement. Le pape Jean IX, au concile de Ravenne, supplia, au nom des Romains, l'empereur Lambert de les remettre en vigueur. Séparés de l'empire français, les Allemands maintinrent le nom et les dispositions des Capitulaires jusqu'au règne des Othon. Hermann Coringius, savant professeur à l'université d'Helmstadt, au dix-septième siècle, attribue les désordres de l'Église, en Allemagne, à l'oubli de ce code célèbre.

Quoi qu'il en soit, la tradition même s'en était totalement perdue en France. Ce ne fut que sous François Ier, à l'époque de la renaissance des lettres, que l'on retrouva les anciens Capitulaires. L'amour de l'étude s'était réveillé sous ce prince, ami et protecteur des arts et des sciences. Une émulation générale puisait à toutes les sources d'instruction : on fouilla les bibliothèques; on y découvrit et l'on s'empressa d'en exhumer les Capitulaires.

Béatus Rhénanus fut le premier qui, en 1501, ressuscita ces vieilles constitutions de la France. Son exemple fut bientôt suivi : en 1536, il en parut une nouvelle édition de Joachim Videamus. Plusieurs autres ont été publiées à différentes époques; mais la plus complète et la plus remarquable, par l'ordre et la clarté, est, sans contredit, celle qu'Étienne Baluze donna en 1677, et que réimprima depuis M. De Chiniac.

Mais, quoique les Capitules nous aient été rendus, ils n'ont pas pu reprendre toutefois leur autorité. Les révolutions dans les usages, ainsi que dans le droit civil et politique, avaient frappé ces rescrits de vétusté. Cependant ils ont été souvent cités dans les tribunaux et dans les cours de justice, surtout pour les affaires ecclésiastiques. Les parlements les ont fréquemment invoqués dans leurs nombreuses remontrances à Louis XV. Les jurisconsultes y ont eu quelquefois recours comme à des lois encore applicables : et, en effet, les Capitulaires, n'ayant été abrogés par aucune loi spéciale, peuvent-être considérés comme conservant leur autorité pour toutes les décisions que ne contrarient point les ordonnances et les lois postérieures en date. On a donc pu y recourir, comme on invoquait le droit romain, ou la coutume de Paris, lorsque la législation générale ou les coutumes locales étaient muettes sur les points contestés.

A. DE. V.

CAPITULATION. (*Art militaire.*) Un corps de troupes, en rase campagne, fait une capitulation, lorsqu'il convient de certaines conditions auxquelles il doit rendre les armes à ses ennemis.

Le commandant d'une place assiégée fait une capitulation, lorsqu'il convient avec les assiégeants des conditions auxquelles il doit leur remettre sa place.

Capitulation en rase campagne. Feuquières cite deux exemples de capitulations de cette espèce : celle que fit M. le prince de Saxe-Eisenach, en 1677, à la tête de 10,000 hommes de troupes de l'empire; et celle du commandant de vingt-sept bataillons français, qui se rendirent à la fin de la bataille de Hochstedt, le 13 août 1703.

Feuquières termine ainsi la dernière citation que nous venons de rapporter. « Il me paraît que cette action lâche et honteuse ne devait être sue de la postérité, qu'en apprenant en même temps la justice sévère qui en avait été faite. »

Les dernières guerres nous ont offert encore quelques exemples de capitulations semblables, savoir : celle du prince de Hohenlohe à Prenslaw, le 28 octobre 1806; il avait sous ses ordres 16,000 hommes d'infanterie prussienne, six régiments de cavalerie et une artillerie nombreuse; celle du général Blucher, après la bataille de Lubeck, à la tête de 21,000 Prussiens; enfin, celles que des corps français ont faites pendant les funestes guerres de Russie et d'Espagne.

Dans les batailles célèbres, où des corps nombreux ont été faits prisonniers, il n'est entré dans la pensée d'aucun d'eux, qu'ils pouvaient capituler; c'est quelquefois même avec honneur qu'ils ont rendu les armes. Un corps de troupes est en campagne pour combattre; si donc il joint ses ennemis, ou bien s'il est attaqué par eux, il doit se battre; s'il succombe, et qu'il ne puisse effectuer sa retraite, ceux qui restent sont faits prisonniers sans aucun déshonneur, comme tous ceux qui sont pris sur le champ de ba-

taille; un corps de troupes qui n'agit pas ainsi manque à son devoir.

Le commandant d'un corps n'a pas même besoin maintenant de chercher quel est son devoir, il lui est tracé complétement par l'article premier du décret en date du 1er mai 1812.

Capitulation des places assiégées. Comme le décret précité, et dont aucune disposition n'a été abrogée, est relatif aux capitulations des troupes en rase campagne et des garnisons des places assiégées, nous allons citer ce qu'il y a de plus saillant dans le considérant de ce décret et ses principaux articles.

« Considérant que tout commandant militaire, de quelque grade qu'il soit, à qui » nous avons confié un corps d'armée, une » place de guerre, ou qui se trouve avoir » sous ses ordres un parti quelconque de » nos troupes, en est comptable à nous et » à la France, etc., etc.;

» Qu'il est criminel ou répréhensible, suivant les circonstances, s'il perd sa place » ou position militaire, soit par lâcheté, » négligence, imprévoyance et faiblesse, » soit par trop de facilité à prêter l'oreille » à des *propositions d'autant plus déshonorantes qu'elles sont plus avantageuses;*

» Art. 1er. Il est défendu à tout général, » à tout commandant d'une troupe armée, » quel que soit son grade, de traiter en rase » campagne d'aucune capitulation par écrit » ou verbale.

» 2. Toute capitulation de ce genre, dont » le résultat aurait été de faire poser les » armes, est déclarée déshonorante et criminelle, et sera punie de mort. Il en sera » de même de toute autre capitulation, si » le général ou commandant n'a pas fait » tout ce que lui prescrivaient le devoir et » l'honneur.

» 3. Une capitulation, dans une place de » guerre assiégée et bloquée, est permise » dans les cas prévus par l'article suivant.

» 4. La capitulation, dans une place de » guerre assiégée et bloquée, peut avoir » lieu, si les vivres et munitions sont épuisés après avoir été ménagés convenablement, si la garnison a soutenu un assaut » à l'enceinte sans pouvoir en soutenir un » second, et si le gouverneur ou commandant a satisfait à toutes les obligations » qui lui sont imposées par notre décret » du 24 décembre 1811. Dans tous les cas, » le gouverneur ou commandant, ainsi que » les officiers, ne sépareront pas leur sort » de celui de leurs soldats, et le partageront.

» 5. Lorsque les conditions prescrites » dans l'article précédent n'auront pas été » remplies, toute capitulation ou perte de la » place, qui s'ensuivra, est déclarée déshonorante et criminelle, et sera punie de mort.

» 6. Tout commandant militaire, prévenu » des délits mentionnés aux articles 2 et 5, » sera traduit devant un conseil de guerre » extraordinaire, en conséquence du rapport que nous en fera notre ministre de » la guerre, à la suite d'une enquête. »

Les principales obligations, imposées aux commandants de places par le décret du 24 décembre 1811, sont contenues dans les articles 101, 102, jusqu'à 110. Ces obligations, qui sont puisées dans l'expérience et dans les dispositions, 1° de la circulaire de Louis XIV, en date du 6 avril 1705; 2° du décret du 26 juillet 1752; 3° de la loi du 21 brumaire an 5, titre III; 4° de l'arrêté du 16 messidor an 7, consistent, en dernière analyse, à ne capituler qu'après avoir défendu judicieusement et vaillamment le terrain des attaques, et après avoir soutenu, aux brèches des corps de place, au moins un assaut derrière des redoutes préparées de longue main, ou depuis le commencement du siége.

D'après la teneur des décrets qui viennent d'être cités, il semble que les commandants de places assiégées doivent connaître parfaitement les devoirs qu'ils ont à remplir avant de pouvoir capituler, et ne peuvent être, d'aucune manière, entraînés à faire une capitulation qui ne serait pas honorable. Cependant des capitulations favorables, mais déshonorantes, ont été acceptées dans presque tous les temps par des commandants, dont quelques-uns croyaient de bonne foi avoir fait leur devoir, puisque les conditions qu'ils avaient souscrites étaient semblables à celles que des assiégeants avaient accordées pour honorer les talents et la vaillance de leurs ennemis vaincus.

Il ne sera donc pas sans utilité d'entrer dans quelques explications sur la manière d'arriver au véritable sens des expressions *capitulation favorable* et *capitulation honorable*. La dernière a été souvent mal comprise, même encore de nos jours. La teneur des lettres patentes, délivrées encore en 1809, et l'article 3 du titre XXXVII de l'instruction provisoire pour le service des troupes en campagne, donné en 1823, ont pu

y contribuer ; car elles disent : « Nous lui » défendons (au commandant) d'avancer » cet événement (la capitulation) par son » consentement, ne fût-ce que d'une heure, » et sous prétexte d'obtenir par là une capitulation plus honorable. »

Les capitulations des places peuvent être favorables sans être honorables, et tout à la fois honorables et favorables.

Une capitulation est favorable, lorsqu'elle contient au moins quelques-unes des huit conditions suivantes :

1°. Que la garnison ne soit point prisonnière et qu'elle rejoigne l'armée la plus voisine de sa patrie, par le chemin le plus court et le plus vite possible ;

2°. Que si elle doit être prisonnière, elle soit conduite dans un lieu qu'elle désigne, et qu'elle conserve les effets et bagages nécessaires à son bien-être.

3°. Que la garnison sorte par la brèche avec armes et bagages, tambour battant et avec du canon.

4°. Que les moyens de transport nécessaires pour les bagages et pour les malingres et blessés transportables lui soient fournis.

5°. Qu'il soit fourni quelques chariots couverts, qui ne seraient point visités.

6°. Que les malades, blessés, laissés dans la place, soient traités avec soin et renvoyés à leurs corps après leur guérison.

7°. Qu'il ne soit fait aucune réclamation relativement à ce que les assiégés auraient pu être obligés de faire pendant le siége.

8°. Que les habitants, s'ils le désirent, puissent quitter la place sans être gênés ; et que ceux qui resteront ne soient point inquiétés pour ce qu'ils auraient fait avant la capitulation.

D'après l'article 5 du décret du 1er mai 1812, toute capitulation est déshonorante et criminelle, lorsque les conditions prescrites par les circulaires, décrets et ordonnances sur la défense des places, n'ont pas été remplies.

Les articles 116, 117, 118 et 119 du décret du 24 décembre 1811, déclarent honorable la conduite de tout commandant de place assiégée, qui n'aurait souscrit une capitulation qu'après avoir prolongé sa défense par tous les moyens en son pouvoir (ces moyens sont définis par les articles 101 et suivants jusques et y compris 111 du même décret), et après avoir fait ainsi une défense que l'article 118 appelle honorable.

Il n'y a donc de capitulation honorable, pour un commandant de place assiégée, qu'après une défense honorable.

Ordinairement les capitulations sont favorables ; car si, d'un côté, les assiégeants font toute espèce de concessions avantageuses à des assiégés qui consentent à se rendre avant de s'être défendus aussi longtemps qu'ils auraient pu le faire, d'un autre côté, ne fût-ce que pour flatter leur orgueil, ils se plaisent à honorer, par les avantages qu'ils accordent, la belle conduite de l'ennemi qu'ils ont vaincu. Ainsi, malgré la similitude qui peut exister entre les conditions de deux capitulations également favorables, dont l'une est souscrite sans s'être défendu comme il est prescrit à tout homme d'honneur et sujet fidèle, et dont l'autre est signée après une défense honorable, il est impossible, dans l'état actuel des choses, que celui qui a fait la première de ces deux capitulations ait pu croire, après un seul instant de réflexion, qu'elle passerait pour honorable.

Nous ne terminerons pas cet article, sans faire le rapprochement de quelques capitulations dont les conditions se trouvent à peu près semblables, et dont cependant les résultats ont été, pour les commandants qui les ont signées, de faire condamner les uns à des peines infamantes, et de fournir aux autres de beaux titres de gloire.

Capitulation de Naerden, en 1673. Le gouverneur, Dupas, sous prétexte de vouloir conserver au roi les 3,000 hommes qu'il commandait, rendit sa place après trois jours de tranchée ouverte ; il fut condamné à être dégradé et à finir ses jours en prison. Le conseil de guerre, chargé de le juger, motiva cette condamnation sur ce qu'il ne se trouvait point d'ordonnance française qui condamnât un poltron à perdre la vie.

— *de Dixmude*, en 1695. Le gouverneur hollandais se rendit au bout de trois jours de tranchée ouverte, avec quelques avantages ; la garnison, forte de cinq bataillons, fut cependant prisonnière de guerre. Guillaume fit traduire le gouverneur devant un conseil de guerre ; il y fut condamné à mort.

— *de Vieux-Brissac*, en 1703. Le gouverneur, intimidé par le grand feu des Français, capitula au bout de treize jours de tranchée ouverte, et obtint quelques conditions avantageuses ; l'empereur, mécontent de la conduite du gouverneur, le fit

juger par un conseil de guerre qui le condamna à perdre la tête.

Capitulation de Magdebourg, en 1806. De Kleist, à la tête d'une garnison nombreuse, rendit sa place avant que le siége fût commencé ; elle avait été seulement bombardée. Les soldats furent prisonniers de guerre, et les officiers renvoyés chez eux sur parole avec tous leurs bagages ; le gouverneur s'expatria pour se soustraire à un jugement.

— *de Flessingue*, en 1813. Le gouverneur de cette place la rendit aux Anglais après un bombardement de trois jours, sans que l'ennemi fût encore arrivé seulement à la seconde parallèle. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, mais fut prisonnière. La conduite du gouverneur ayant été examinée par un conseil d'enquête, il fut traduit à un conseil de guerre qui le condamna par contumace à la peine de mort.

— *de Grave*, en 1674. M. de Chamilly en était gouverneur ; il ne se rendit qu'après environ 4 mois de siége, et par un ordre de Louis XIV : le prince d'Orange lui accorda toutes les conditions qu'il proposa, et le roi le combla de récompenses.

— *de Philisbourg*, en 1676. Dufay, qui en était gouverneur, ne se rendit, après une longue défense, que parce qu'il n'avait plus ni vivres ni poudre. Le duc d'Orange, qui l'assiégeait, lui accorda toutes les conditions qu'il proposa. — Le roi comptait Dufay et Chamilly au nombre de ceux que ses ennemis, disait-il, respectaient dans ses places.

— *de Bonn*, que d'Asfeld défendit en 1689. Ce brave gouverneur mourut glorieusement des blessures qu'il reçut au dernier assaut : la garnison capitula derrière son dernier réduit, et ses ennemis lui accordèrent toutes les conditions que d'Asfeld avait demandées avant sa mort, et qui d'abord avaient été rejetées.

— *de Lille*, en 1708. Elle est assez connue. C'est à elle que Bouflers doit une partie de sa gloire.

— *de Saint-Sébastien*. Le général Rey, gouverneur de cette place, après avoir soutenu plusieurs assauts bien meurtriers au corps de place, se retira dans le château, et, tant qu'il put s'y défendre, il refusa des conditions avantageuses en tout point. Il ne se rendit qu'à la dernière extrémité, et les conditions de la capitulation furent dictées chez le général anglais, et sur son invitation, par l'officier français envoyé en parlementaire ; le général Rey est, dans l'opinion de tous les militaires, au nombre de ceux qui ont illustré nos armes.

Capitulation du fort de *Monzon* en Catalogne. Cent Français bloqués dans ce fort depuis le 27 septembre 1813, et assiégés depuis le 11 octobre, ne se rendirent que le 14 février 1814. Ils étaient commandés par un lieutenant de gendarmerie. La défense fut extraordinaire par sa longueur, et vu le peu de moyens des assiégés ; elle était dirigée par un garde du génie nommé Saint-Jacques. La garnison obtint pour condition de *sortir avec armes et bagages, quarante cartouches dans chaque giberne, d'emmener une pièce de canon chargée et la mèche allumée tout le long de la route jusqu'à l'armée française, en Catalogne, avec un approvisionnement de soixante coups, dont trente à mitraille, et trente à boulet.* La capitulation fut violée lorsque cette brave petite garnison fut arrivée à Lérida. Saint-Jacques a reçu la croix de la Légion-d'Honneur et de l'avancement pour récompense de sa belle conduite.

La comparaison de semblables capitulations, qui devait être naturellement l'objet de la pensée des officiers chargés de commander dans les places assiégées, aurait dû leur indiquer suffisamment ce qu'ils avaient à faire pour que leurs capitulations fussent regardées comme honorables.

Il est difficile de finir sans parler de Montluc à Sienne en 1555. Il fit capituler les Siennois pour lui, afin, comme il le dit, *que le nom de Montluc ne se trouvât jamais en capitulation*. Il n'est pas de cœur généreux qui ne soit échauffé par le récit de la défense de Sienne, et qui ne sente le désir d'imiter Montluc en semblable occasion ; mais, pour ce qui a rapport à la capitulation, c'est impossible, avec les règles existantes. En effet, d'après le considérant du décret du 1er mai 1812, et la teneur de l'article 114, tout gouverneur est responsable de la place et des motifs qui ont déterminé la capitulation. Il est donc obligé de la conclure lui-même et de la signer ; mais si un gouverneur, par un sentiment généreux, voulait suivre le conseil de Montluc, qui dit de sortir avec sa garnison, et d'abandonner la place au moment de capituler plutôt que de signer un acte pareil, il ferait sans doute une action digne d'éloges et glorieuse si elle réussissait ; mais s'il se trompait sur l'opportunité du

moment et qu'il sortit trop tôt, il ne ferait pas son devoir et se compromettrait gravement. Comme il est essentiel d'éclairer les gouverneurs sur le parti à prendre en pareille circonstance, la question sera traitée à l'article *reddition de place.* G[t]. V.

* CAPIVACCIO (Jérôme), médecin italien du 16e siècle, né à Padoue, professa la médecine pendant 37 ans dans cette ville, et se livra plus particulièrement au traitement des maladies vénériennes. Il mourut en 1589. Tous ses ouvrages ont été recueillis en 1 vol. in-fol., publié à Francfort par J. Hermann Beyer en 1603, sous ce titre : *Hieron. Capivaccio opera omnia V sectionibus comprehensa*, etc.

CAPMANI (Antoine), littérateur, critique et philologue espagnol, né en Catalogne vers le milieu du 18e siècle, vint s'établir à Madrid, où il acquit une grande réputation, et mourut en Andalousie dans l'année 1810. On a de lui : *Mémoires historiques sur la marine, le commerce et les arts de l'ancienne ville de Barcelone*, etc. (en espagnol), Madrid, 1779-92, 4 vol. in-4o ; *L'art de bien traduire du français en espagnol*, etc. (idem), ibid., 1776, in-4o ; *Philosophie de l'éloquence* (idem), ibid., 1777, in-8o ; *Discours analytique sur la formation des langues*, etc. (on n'est pas sûr que cet ouvrage ait été imprimé ; mais il existe manuscrit) ; *Théâtre historique et critique de l'éloquence espagnole* (idem), Madrid, de 1786 à 1794, 5 vol. in-4o ; un *Dictionnaire français-espagnol*, Madrid, 1805, in-4o ; *Discours économique et politique en faveur des artisans*, etc. (en espagnol), ibid., 1778, in-4o. Ce dernier ouvrage a paru sous le nom supposé de D. Ramon-Miguel Palaccio ; mais il est bien certainement de Capmani.

* CAPNION. *Voyez* Reuchlin.

* CAPOBIANCO (Joseph), écrivain italien, né à Monteleone, au royaume de Naples, dans le 17e siècle, est auteur d'un ouvrage sur sa patrie, intitulé : *Originis, sitûs, nobilitatis civitatis Mont. Leon. geographica historia*, in-4o.

* CAPOCCHI (Nicolas), cardinal, né à Florence vers la fin du 13e siècle, mort en 1368, était neveu du pape Honorius VI, et fut admis dans le sacré collége par le pape Clément VI, en 1350. Il fonda un collége à Pérouse, la congrégation du Mont-Oliveto, et plusieurs autres établissements pieux.

* CAPOCCHI (Alexandre), religieux dominicain, né à Florence en 1515, de la famille du précédent, se livra à l'étude des langues orientales, et particulièrement de l'hébreu, ce qui le mit à même de faire des prédications aux Juifs dans cette langue qu'il parlait aussi purement qu'un rabbin. Il n'a laissé aucun ouvrage, et l'on ignore l'époque de sa mort.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

